ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIERES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES, DE SAVANS ET D'ARTISTES;

Précédée d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT & D'ALEMBERT, *premiers Éditeurs de l'*Encyclopédie.

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

HISTOIRE NATURELLE
INSECTES.

PAR M. OLIVIER,

Docteur en Médecine, Membre de l'Institut de France, des Sociétés d'Agriculture & Philomatique de Paris, Associé Correspondant de la Société Linnéenne de Londres, &c.

TOME HUITIÈME.

A PARIS,

Chez H. AGASSE, Imprimeur-Libraire, rue des Poitevins, n°. 6.

M. DCCCXI.

MOUCHE (1).

MUSCA LINN. GEOFFR. FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, courbées; deux articles, dont le premier ovale, souvent alongé, comprimé, et le second formant une soie très-mince;

Trompe courte, rétractible, bilabiée, cannelée;

Suçoir libre, formé d'une seule soie reçue dans la cannelure de la trompe, et beaucoup plus court qu'elle;

Deux antennules filiformes, un peu aplaties et un peu plus grosses vers la pointe, insérées à la partie latérale un peu supérieure de la trompe.

ESPÈCES.

* *Antennes en plume*; poilues.

1. MOUCHE vide.

Brune; l'abdomen transparent; trois ceintures noires.

2. MOUCHE jeûneuse.

Cendrée; l'abdomen transparent; trois ceintures noires; pattes pâles.

3. MOUCHE transparente.

Noire; le premier anneau de l'abdomen, transparent et blanc.

4. MOUCHE méridienne.

Noire; le front doré; la base des ailes ferrugineuse.

5. MOUCHE césar.

Verte, brillante; pattes noires.

6. MOUCHE encornée.

Corselet cuivreux-brillant; abdomen vert-bronzé; pattes noires.

7. MOUCHE cadavéreuse.

Brillante; corselet bleu; abdomen vert.

8. MOUCHE putride.

Vert-brillant; abdomen globuleux; bleu-foncé.

9. MOUCHE infernale.

Corselet bleuâtre; abdomen d'un bronzé-foncé; pattes ferrugineuses.

10. MOUCHE des morts.

Corselet et pattes noirs; abdomen d'un vert-bronzé.

11. MOUCHE léonine.

Corselet bronzé, pointillé de blanc; abdomen bleu; deux points à l'anus.

12. MOUCHE vomitoire.

Corselet noir, abdomen bleu-brillant; front fauve.

13. MOUCHE cyanée.

Corselet et abdomen bleu-foncé; pattes noires.

(1) L'historique se trouve à la fin du tome VII.

MOUCHE. (Insecte.)

14. MOUCHE macellaire.

Corselet noir-bronzé, rayé; abdomen bronzé; pieds noirs.

15. MOUCHE carnassière.

Noire; corselet à lignes plus pâles; abdomen lustré, marqueté.

16. MOUCHE lardiaire.

Corselet et abdomen marquetés.

17. MOUCHE rutilante.

Corselet rayé; abdomen marqueté; anus roux.

18. MOUCHE domestique.

Corselet et abdomen marquetés, à base pâle en dessous.

19. MOUCHE américaine.

Atre; corselet blanchissant sur les côtés, et pointillé de noir.

20. MOUCHE rétuse.

Corselet d'un cendré-bronzé; abdomen doré; anus émoussé.

21. MOUCHE maculée.

Cendrée; corselet et abdomen à taches âtres nombreuses.

22. MOUCHE vulpine.

Corselet rayé; abdomen d'un ferrugineux tacheté de noir.

23. MOUCHE corvine.

Noire; abdomen testacé; ligne dorsale noire.

24. MOUCHE testacée.

Cendrée; écusson, abdomen et pattes testacées.

25. MOUCHE pâle.

D'un testacé pâle; l'anus et les pieds noirs.

26. MOUCHE mactante.

Testacée; ailes à deux points noirs; le postérieur transversal.

27. MOUCHE augure.

Cendrée; abdomen bleuâtre; les bords d'un testacé-transparent.

28. MOUCHE canine.

Cendrée; corselet marqué de points, et l'abdomen de stries noires.

29. MOUCHE germanique.

Noire; pattes rousses.

30. MOUCHE rustique.

Grise; cuisses rousses.

31. MOUCHE hautaine.

D'un testacé-pâle; ailes marquées de deux points et d'une arête rousse.

32. MOUCHE houblonnière.

Noirâtre; abdomen et pattes postérieures testacés.

33. MOUCHE funèbre.

D'un brun-ferrugineux; abdomen noir; les bords des anneaux pâles.

34. MOUCHE soutenaine.

A demi tomenteuse; corselet un peu bronzé; abdomen noir; trois bandes un peu interrompues et sommet jaunes.

35. MOUCHE claviventre.

Brune; abdomen en massue; tibia jaune.

MOUCHE. (Insecte.)

36. Mouche jaune.

Jaune; corselet roux; taches jaunes, oblongues de chaque côté.

37. Mouche fuscipède.

Corselet roux; abdomen d'un jaune-cendré; pattes jaunes et pieds roux.

38. Mouche altérable.

Noire; abdomen d'un cendré-changeant.

39. Mouche variée.

Noire; abdomen varié de jaune, de cendré et de noir.

40. Mouche mélanure.

Cendrée; l'anus noir; le haut des quatre cuisses postérieures et les jambes ferrugineux.

41. Mouche striée.

Testacée; vertex accompagné de deux points ferrugineux; ailes à stries testacées, nombreuses et transversales.

42. Mouche argentée.

Cendrée; corselet à quatre lignes noires; abdomen cendré; les deux côtés du front argentés.

43. Mouche albifront.

Noire; front blanc.

44. Mouche dérobée.

Noire; ailes rabattues, rousses, à bord blanc.

45. Mouche des chaumières.

Cendrée; antennes, palpes, écusson et pattes ferrugineux.

46. Mouche tau.

Noire; abdomen ferrugineux-pâle, à base et ligne perpendiculaire noires.

47. Mouche trompeuse.

Cendrée; pattes rousses; abdomen ferrugineux-cendré.

48. Mouche mélanopyrrhe.

Tomenteuse, noire; abdomen à pattes rousses.

49. Mouche cairon.

Brune; corselet tomenteux, bleu, chargé de trois éminences jaunes; écusson, pointes et cuisses jaunes.

50. Mouche fulvimaculée.

Corselet noir; deux taches fauves de chaque côté de la poitrine; abdomen d'un violet-pourpré.

51. Mouche bimaculée.

Bleue; deux taches blanches sur les côtés de la poitrine; abdomen vert, à base bleue.

** Antennes accompagnées d'une soie nue; poilues, seteuses.

52. Mouche fénestrale.

Glabre et âtre; abdomen ridé en dessous; stries blanches; ailes brunes.

53. Mouche méditaluende.

Poilue et obscure; abdomen cendré.

54. Mouche farouche.

Noire; côtés de l'abdomen d'un testacé diaphane.

55. Mouche larvée.

Atre; abdomen couvert d'une rosée de vésicules blanches, brillantes.

56. Mouche luride.

Poilue; corselet brun; abdomen âtre; base testacée sur les côtés.

MOUCHE. (Insecte.)

57. Mouche bifasciée.

Rousse; abdomen à deux bandes d'or.

58. Mouche grosse.

Poilue, noire; ailes à base rouillée.

59. Mouche hystrix.

Très-poilue, âtre; face blanchâtre.

60. Mouche arrondie.

Corselet demi-rayé; abdomen arrondi, rouillé; ligne longitudinale de pointes noires.

61. Mouche gonflée.

Poilue, âtre, lustrée à la base des ailes; écailles et balanciers rouillés.

62. Mouche des chenilles.

Noirâtre; sommet de l'écusson soutestacé; abdomen maillé.

63. Mouche des racines.

Noire; abdomen cendré, noir, à bandes.

64. Mouche du chou-navet.

Poilue, incane, à lignes longitudinales sur le dos et les côtés.

65. Mouche brassicaire.

Noire; abdomen cylindrique; second et troisième anneaux bruns.

66. Mouche comprimée.

Poilue, noire; corselet rayé; abdomen cylindrique, roux; ligne dorsale noire; cuisses rousses.

67. Mouche latérale.

Noire; abdomen à base sanguine sur les côtés.

68. Mouche caniculaire.

Noirâtre; second et troisième anneaux de l'abdomen diaphanes sur les côtés.

69. Mouche estivienne.

Poilue, noire; ailes à points blancs transversaux.

70. Mouche pluviale.

Cendrée; cinq taches noires au corselet, sombres à l'abdomen.

71. Mouche sautillante.

Entièrement âtre; ailes vitrées; cuisses postérieures sautantes.

72. Mouche rapace.

Poilue, cendrée; cuisses, sommet et jambes rouillés.

73. Mouche dansante.

Atre; ailes blanches.

74. Mouche labiée.

Poilue, noirâtre; bouche argentée très-luisante; ailes blanches, sans taches.

75. Mouche rorale.

Grisâtre; ailes à extrémités quelque peu blanchâtres.

76. Mouche scie.

Cendrée; l'arête des ailes à poils très-courts, en scie; abdomen et pattes ferrugineux.

77. Mouche des celliers.

Noire; abdomen plus pâle; yeux ferrugineux.

78. Mouche quadrimaculée.

Poilue, âtre; à quatre taches cendrées à l'extrémité de l'abdomen.

79. Mouche météorique.

Atre; abdomen tirant sur le cendré; ailes à bases un peu fauves.

80. Mouche putrifiante.

Atre; ailes blanches, à arête noire.

MOUCHE. (Insecte.)

81. Mouche de l'avoine.

Atre et lustrée; yeux brunâtres; ailes rouges et vertes lustrées.

82. Mouche frit.

Noire; balanciers, plantes postérieures et abdomen d'un verdâtre-pâle.

83. Mouche du seigle.

Noire; tête et corselet marqués en dessous de deux lignes jaunes; balanciers blancs; pattes cendrées; sommités noires.

84. Mouche de la lèpre.

Atre et lustrée; antennes et pattes blanches; yeux d'un roux-doré.

85. Mouche bronzée.

Vert-glauque bronzé; corselet vert; abdomen oblong, bronzé; balanciers nus.

86. Mouche dorée.

Lustrée; corselet bronzé; abdomen obtus, doré.

87. Mouche polie.

Lustrée; corselet bleu; abdomen bronzé; balanciers nus.

88. Mouche veuve.

Noir-bronzé; abdomen bronzé; écailles des balanciers ciliées.

89. Mouche pubère.

Noire; le dernier anneau de l'abdomen courbé; duvet relevé de chaque côté.

90. Mouche totliène.

Testacée; abdomen noir; ailes à sommets bruns; bandes blanches; pattes alongées.

91. Mouche pétronelle.

Livide; front rouge; pattes alongées, testacées; les genoux noirs.

92. Mouche alongée.

Testacée, pattes alongées; jambes postérieures noires; tarses blancs.

93. Mouche longipède.

Atre; ailes brunes; bande et points blancs à la base; pattes alongées.

94. Mouche annulée.

Noire, testacée; ailes vitrées; bande brune; pattes alongées, noires; deux anneaux blancs aux cuisses postérieures.

95. Mouche crêtée.

Atre; jambes pâles; sommet saillant.

96. Mouche ongulée.

D'un vert-bronzé; queue crochue; pattes alongées, livides.

97. Mouche ennoblie.

D'un vert-bronzé; queue crochue; taches noires, à pointes blanches aux ailes.

98. Mouche équestre.

D'un vert-bronzé; abdomen noir, à bandes; queue crochue; ailes maculées.

99. Mouche notée.

Poilue; corselet brun-rayé; abdomen bronzé; ailes brunes, nébuleuses, avec un point noir.

100. Mouche arrogante.

Noire; ailes brunes; trois bandes blanches.

101. Mouche longicorne.

Poilue, et d'un bronzé-brillant; l'abdomen plus obscur; antennes alongées.

102. Mouche rostrée.

Bronzée; abdomen noir, à bandes; bouche saillante, noire et cornée.

MOUCHE. (Insecte.)

103. MOUCHE quadrifasciée.

Pâle; abdomen à quatre bandes âtres; ailes blanches.

104. MOUCHE diaphane.

Corselet bronzé; abdomen cendré; le premier et le second anneaux diaphanes sur les côtés.

105. MOUCHE corrigiolée.

Noire; pattes alongées, jaunes; cuisses à anneaux noirs.

106. MOUCHE coursière.

Atre; pattes alongées, pâles; ailes couchées, blanches.

107. MOUCHE cimicoïde.

Atre; ailes rabattues, blanches; deux bandes noires.

108. MOUCHE équinoxiale.

Glabre, noire; tête testacée; yeux bruns; pattes alongées.

109. MOUCHE cuisinière.

Lisse, à stemmates élevés; abdomen cendré, crochu; pattes alongées.

110. MOUCHE cuculaire.

Corselet gris; abdomen ferrugineux; ailes à trois points.

111. MOUCHE larrone.

Poilue, grise; abdomen cendré; bord des anneaux noirâtre.

112. MOUCHE scybalaire.

Rousse, ferrugineuse; un point plus obscur sur les ailes.

113. MOUCHE stercoraire.

Grise, hérissée; un point obscur sur les ailes.

114. MOUCHE limbaire.

Plombée-obscure; ailes maillées; arête âtre.

115. MOUCHE des fumiers.

Livide et glabre; un point plus obscur sur les ailes.

116. MOUCHE rufifront.

Cendrée; tête ferrugineuse; deux points noirs; arête des ailes noire.

117. MOUCHE réticulée.

Cendrée; ailes à mailles sombres; arête à points blancs et noirs.

118. MOUCHE pennipède.

Abdomen roux; ailes noires; tache ferrugineuse, et bord postérieur blanc.

119. MOUCHE pleureuse.

Corselet rayé de jaune; abdomen bleu-foncé; ailes noires; deux bandes blanches, refendues en dehors.

120. MOUCHE massette.

Testacée; abdomen brun; base des anneaux pâle; filet en massue à l'anus.

121. MOUCHE pariétine.

Cendrée; ailes brunes, tachées et pointillées de blanc; front testacé.

122. MOUCHE discoïde.

Noire; ailes à points et petites raies marginales blanches; tête et pattes testacées.

123. MOUCHE ombreuse.

Cendrée; abdomen noir, à bandes; ailes brunes, tachées de blanc.

124. MOUCHE grossificatienne.

Atre; ailes noires, à pointes blanches.

MOUCHE. (Insecte.)

125. Mouche terrestre.

Brune ; corselet marqué d'un point noir, hors des lignes ; abdomen strié en dessous.

126. Mouche des bocages.

Ailes blanches, avec arête et point terminal bruns ; corps jaune ; occiput noirâtre.

127. Mouche vibrante.

Ailes vitrées, à sommet noir ; tête rouge.

128. Mouche cynips.

Ailes à sommet et point latéral noirs ; abdomen cylindrique.

129. Mouche combinée.

Blonde ; abdomen âtre ; ailes à deux points noirs.

130. Mouche érythrocéphale.

D'un brun-cendré ; tête rousse ; un point vertical âtre.

131. Mouche stylée.

Cendrée ; abdomen âtre ; ailes blanches avec deux points et l'arc sommaire bruns.

132. Mouche arquée.

Testacée ; ailes à deux taches, et l'arc sommaire, blancs.

133. Mouche flave.

Jaune ; antennes à point noir au sommet.

134. Mouche quadriponctuée.

Jaune ; abdomen à quatre points noirs.

135. Mouche échauffée.

Ailes onguiculées, blanches ; points centraux noirâtres.

136. Mouche rayée.

Jaune en dessous, noire en dessus, avec des raies jaunes sur le corselet, et l'écusson jaune.

137. Mouche de sarrète.

Ailes blanches ; corselet verdoyant ; abdomen cendré ; quatre lignes de points noirs.

138. Mouche de l'arnica.

Ailes onguiculées, grises, tachetées de noir.

139. Mouche de la jusquiame.

Ailes onguiculées, blanches, tachetées de brun.

140. Mouche des graminées.

Cendrée ; ailes brunes, à taches d'un blanc-sale.

141. Mouche dorsale.

Ailes pointillées ; corselet cendré ; abdomen roux ; ligne dorsale noire.

142. Mouche séminatienne.

Ailes âtres, à points cendrés ; abdomen jaune en dessous, à sa base.

143. Mouche peinte.

Brune ; ailes âtres ; deux taches blanches opposées, et deux points intermédiaires blancs de chaque côté.

144. Mouche du laiteron.

Ailes vitrées ; tache marginale noire ; yeux verts.

145. Mouche germinatienne.

Ailes blanches ; bordure et taches noires.

146. Mouche d'ortie.

Ailes blanches ; point terminal et trois bandes distinctes, brunes.

MOUCHE. (Insecte.)

147. MOUCHE de la carote.

Ailes blanches; quatre bandes distinctes, noires; écusson et pattes testacés.

148. MOUCHE du bigareau.

Ailes blanches; bandes brunes, inégales; les postérieures réunies extérieurement.

149. MOUCHE de la berce.

Ailes blanches; bandes brunes, divergentes; yeux verts.

150. MOUCHE du chardon.

Noire; ailes blanches; bande sinueuse, brune.

151. MOUCHE syngénésienne.

Atre; ailes blanches; trois bandes écourtées, et tachées de pointes noires.

152. MOUCHE du tussilage.

Jaune; ailes blanches; quatre bandes brunes.

153. MOUCHE solstitiale.

Ailes blanches; quatre bandes réunies, noires; écusson jaune.

154. MOUCHE du lychnis.

Atre; tête et pattes jaunes; ailes noires; limbe blanc, rayé.

155. MOUCHE de l'onoporde.

Ferrugineuse; écusson jaune; ailes variées.

156. MOUCHE de l'épervier.

Ailes variées de brun et de blanc; bordure la plus épaisse, à trois taches noires; pupille blanche.

157. MOUCHE mignone.

Jaune; stries noires sur le dos, tant au corselet qu'à l'abdomen.

158. MOUCHE ventre-roux.

Corselet cendré; abdomen roux; tache noire à la base; base des ailes jaunissante; deux taches brunes, et bord postérieur brunâtre.

159. MOUCHE soyeuse.

Noire; abdomen soyeux; taches pâles à la base de chaque côté.

160. MOUCHE bigarrée.

Noire; les trois premiers anneaux de l'abdomen d'un rouge-cendré, changeant.

161. MOUCHE enfumée.

Noire; abdomen glabre, d'un noir-verdâtre.

162. MOUCHE brune.

Entièrement brune.

163. MOUCHE noirpoil.

Cendrée; soies noires; pattes testacées; plantes noires.

164. MOUCHE nigripède.

Cendrée; ailes à bases jaunes; pattes noires.

165. MOUCHE tibiale.

Cendrée; front, cuisses, sommité et jambes testacés.

166. MOUCHE versicolore.

D'un noir-glacé de cendré.

167. MOUCHE picène.

D'un noir de poix, glabre; pattes âtres.

168. MOUCHE crassipède.

Noire, hérissée; cuisses épaisses.

169. MOUCHE leucostique.

Noire; ailes à points blancs, nombreux.

MOUCHE. (Insecte.)

170. Mouche rousse-coiffure.

Cendrée; sommet de la tête roux; pattes testacées.

171. Mouche ochroptère.

Noire; front blanc; ailes jaunâtres; jambes ferrugineuses.

172. Mouche subulée.

D'un noir de poix; abdomen subulé; ailes à taches ferrugineuses; jambes pâles.

173. Mouche conique.

Cendrée; abdomen conique; pattes d'un brun-testacé.

174. Mouche écourtée.

Cendrée; ailes à trois bandes écourtées, testacées.

175. Mouche chrysocéphale.

Sommet de la tête ferrugineux; corselet et abdomen rayés sur le dos de lignes noires; ailes blanches; à deux bandes et sommités brunes, et une tache blanche.

176. Mouche blondine.

D'un jaune-cendré; ailes blanches et sommet de la tête ferrugineux; le reste de la tête jaune, ainsi que les pattes, et quatre bandes sur les ailes.

177. Mouche leucope.

Noirâtre, à face blanche; la pointe de l'écusson demi-testacée; abdomen cendré-changeant.

178. Mouche cylindrique.

Noirâtre; abdomen cylindrique, cendré-changeant.

179. Mouche rouleau.

D'un noir de poix; glabre et cylindrique; à pattes jaunes.

180. Mouche séticorne.

Brune; yeux et ailes tannés.

181. Mouche sordide.

Noire; ailes brunâtres; le bord le plus mince vitré.

182. Mouche tricolore.

Cendrée; sommet de la tête ferrugineux; pattes noires.

183. Mouche déprimée.

Brune; pattes ferrugineuses; pattes noires.

184. Mouche quadricolore.

Lustrée; corselet bleu; abdomen vert; cuissses noires; sommité et jambes jaunes.

185. Mouche sale.

Noirâtre; abdomen cylindrique, cendré; ligne dorsale noire.

186. Mouche latipède.

Jaune; abdomen en massue; cuisses postérieures larges; anneau blanc aux jambes.

187. Mouche méprisée.

Testacée; dos cendré; les anneaux de l'abdomen bruns à la base.

188. Mouche liturée.

Cendrée; tache ferrugineuse aux ailes; pattes pâles.

189. Mouche triponctuée.

Noirâtre; sommet de la tête à trois points noirs de chaque côté; corselet à demi cendré.

190. Mouche leucoptère.

D'un noir de poix, glabre; ailes glauques.

MOUCHE. (Insecte.)

191. Mouche glaucoptère.

Glabre, d'un brun-noir; ailes glauques.

192. Mouche à neuf points.

Corselet noir; abdomen demi-cendré; neuf points noirs.

193. Mouche poix.

Corselet noir; abdomen noir de poix, glabre; les plantes des pattes postérieures épaisses.

194. Mouche à neuf taches.

Jaune; ailes à six taches brunes, dont trois à l'extrémité.

195. Mouche rubipède.

Noire; pattes ferrugineuses.

196. Mouche mélanochryse.

Jaune; point noir sur le sommet de la tête, et trois bandes longitudinales sur le corselet.

197. Mouche grand-tarse.

Glabre; corselet noir-bronzé; abdomen ferrugineux; sommité noire.

198. Mouche apiforme.

Hérissée, noire; ceinture jaune à la base du corselet et de l'abdomen; anus blanchâtre.

199. Mouche argyrostome.

Poilue, noire; front argenté, et des bandes sur l'abdomen.

200. Mouche fulviventre.

Noirâtre; le dessous de l'abdomen d'un cotonneux-jaune; ailes brunes, pointillées de blanc.

201. Mouche grosse jambe.

Jaune, nue; yeux verts; cuisses postérieures en massue.

202. Mouche cinq-points.

Cendrée; ailes marquées d'un point au sommet, un au bord interne, trois au bord externe.

203. Mouche stictique.

Jaune; corselet et abdomen marqués de quatre lignes de points noirs; ailes blanches à bordure, et trois bandes jaunes.

204. Mouche arlequinée.

Ailes d'un roux-brun, panachées de blanc.

205. Mouche linzienne.

Noire; front rouge; bords, deux taches et les anastomoses brunes.

206. Mouche nasique.

Jaune; corselet marqué d'environ cinq raies noires, et l'abdomen de quatre bandes.

207. Mouche lamed.

Ailes vitrées, panachées de brun sur le bord extérieur, et marquées, au bord interne, d'un lamed hébraïque.

208. Mouche miliaire.

Jaune; yeux noirs; ailes jaunes, marquées d'une triple tache et de points roux nombreux.

209. Mouche cyanophthalme.

Poilue; yeux violets, à six bandes pourprées; anneau bleu aux pattes.

210. Mouche méruline.

D'un noir-luisant; yeux rouges; ailes vitrées, sans taches.

MOUCHE. (Insecte.)

211. MOUCHE méticuleuse.

D'un noir-luisant ; jambes rousses ; bande noire ; les postérieures courbes.

212. MOUCHE résinelle.

Noire ; écaille des balanciers ferrugineuse ; abdomen à deux menues ceintures blanches.

213. MOUCHE cornue.

Blondine, deux cornes avancées sur la tête, trois branches noires ; ailes vitrées, tachetées de brun.

214. MOUCHE iris.

Corselet vert, très-lustré ; abdomen lancéolé, d'un violet-bronzé, luisant.

215. MOUCHE cannabine.

Corselet bronzé ; abdomen transparent, jaune ; bandes noires, alternativement plus étroites.

216. MOUCHE lupine.

Corselet cendré ; quatre raies noires interrompues ; abdomen à demi rouillé, diaphane sur les côtés.

1. Mouche vide.

Musca inanis.

Musca fusca, abdomine pellucido; cingulis tribus nigris. Fabr. *Sp. Inf.* 1. *pag.* 435. n°. 1. — *Mant. Inf.* 1. *p.* 342. *n°.* 1. Gmel. *Syst. p.* 2837.

Musca antennis plumatis, pilosa, flavescens; abdomine pellucido, cingulis duobus nigris. Linn. *Syst. Nat. XII.* 2. *p.* 989. n°. 61. — *Faun. suec.* 1825.

Musca apivora. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 56. *n°.* 3. *t. f.* 4.

Musca zonaria. Schrank, *Inf. austr. p.* 454. *n°.* 921.

Conops bifasciatus. Scop. *Ent. carn.* 954.

Conops zonarius. Poda, *Mus. græc. p.* 118.

Réaum. *Inf.* 4. *t.* 33. *f.* 15.

Nemotelus niger, abdomine niveo; fasciis duabus nigris. Geoffr. *Inf. parif. t.* 2. *p.* 543. *t.* 18. *f.* 4.

Harr. *Inf. aug. t.* 10. *f.* 2.

Schæff. *Icon. t.* 36. *f.* 8.

β. *Musca trifasciata.* Schrank, *Inf. austr. p.* 453. *n°.* 919.

Conops trifasciatus. Scop. *Ent. carn.* 933.

La forme de ses antennes, grenues, terminées par une pointe, & qui présentent diverses singularités, avoit déterminé Geoffroi à en faire un genre particulier, confondu, disoit-il, avec les mouches par leur port extérieur seulement. Ces différences, méprisées précédemment par Linné, l'ont encore été depuis par Fabricius.

Cette espèce a la tête assez grosse, & les yeux bruns-noirâtres. Son corselet est d'un noir lisse. L'abdomen, assez large, est d'un beau blanc en dessus, mais entre-coupé de noir en quelques endroits; un peu de noir à la base du premier anneau, au milieu; le second anneau tout blanc; le troisième & le quatrième blancs, avec un peu de noir à leur bord inférieur; le reste de l'abdomen & les bords latéraux, blancs; les balanciers de même couleur. En dessous, l'animal est noir; les pattes noires, à l'exception des jambes, qui sont plus claires. On la trouve sur les fleurs & dans les bocages.

La variété β diffère par le corselet, marqué de deux lignes latérales jaunes, ainsi que son sommet, & par les trois ceintures noires de l'abdomen. Schrank en avoit fait une espèce dans ses insectes d'Autriche.

2. Mouche jeûneuse.

Musca jejuna.

Musca cinerea, abdomine pellucido, cingulis tribus nigris, pedibus pallidis. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 342. *n°.* 2. Gmel. *Syst. p.* 2838. *n°.* 168.

Cette espèce a presque le port de la précédente. La tête & le corselet sont cendrés, sans taches; les antennes très-emplumées, à demi rouillées; l'abdomen blanc-transparent, à trois ceintures noires; les pattes pâles.

Observée par Liend à Tranquebar.

3. Mouche transparente.

Musca pellucens.

Musca nigra, abdominis segmento primò pellucido, albo. Linn. *Faun. suec.* 1826. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *pag.* 435. *n°.* 2. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 342. *n°.* 3. Gmel. *Syst. Nat. p.* 2865. *n°.* 62. Raj. *Inf. p.* 271. *n°.* 1.

Volucella abdomine anticè albo, posticè nigro; alis albis, nigrâ maculâ. Geoffr. *Inf. parif. t.* 2. *p.* 540. *pl.* 18. *fig.* 3. Harr. *Inf. angl. t.* 20. *f.* 4. Sulz. *Inf. t.* 20. *f.* 33.

Mouche transparente. Degeer, *Inf.* 6. *pag.* 53. *n°.* 1. *t.* 3. *f.* 1.

Cette mouche est une des grandes espèces d'Europe.

Ses yeux sont d'un brun-rougeâtre. Le devant de la tête & l'étui qui renferme sa trompe sont d'un jaune-lisse & luisant. Son corselet est noir, chargé de quelques poils bruns, avec sa pointe quelquefois un peu jaune, & d'autres fois noire comme le reste; car elle varie par la couleur.

L'abdomen a sa moitié inférieure noire. La supérieure est blanche, transparente, tant en dessus qu'en dessous; mais quelquefois en dessus ce blanc est divisé en deux dans son milieu par une petite raie noire, longitudinale; les pattes noires; les ailes blanches, transparentes, quelquefois un peu jaunes vers leur base. Leur milieu a une large tache ou bande transverse noire. Leur pointe est aussi noirâtre, &, depuis la tache noire jusqu'à cette pointe, il y a des veines brunes qui descendent.

Cette espèce se trouve dans les jardins, sur les fleurs, particuliérement sur les rosiers.

Les antennes, en forme de palette, & la trompe, renfermée dans une gaine, avoient engagé Geoffroi à tirer cette espèce, ainsi que deux autres, du grand genre des mouches : sur quoi Degeer observe que plusieurs autres mouches, venues de mangeurs de pucerons, ayant le même prolongement du museau, seroient alors également des *volucelles.*

4. Mouche méridienne.

Musca meridiana.

Musca nigra, fronte aureo, alis basi ferrugi-

neis. LINN. *Faun. ſuec.* 1827. SCOP. *Inſ. carn.* 867. FABR. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 435. *n°*. 3. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 342. *n°*. 4. GMEL. *Syſt. p.* 2838. *n°*. 63. RÉAUM. *Inſ.* 4. *t.* 26. *f.* 10.

Muſca atra, baſi alarum ferruginea. GEOFFR. *Inſ. pariſ. t.* 2. *p.* 495. n°. 5. HARR. *Inſ. angl. t.* 9. *f.* 9. SCHÆFF. *Icon. t.* 108. *f.* 7. DEGEER, *Inſ.* 6. *p.* 55. *n°*. 2.

Cette eſpèce eſt toute noire, à l'exception de ſes yeux, qui ſont bruns, d'une tache dorée au-devant de chaque œil, des écailles de deſſous les ailes, qui ſont blanchâtres, & de la baſe de ſes ailes, qui eſt de couleur fauve. Son corps eſt parſemé de quelques poils noirs & longs, ſemblables à de petits crins.

Elle reſſemble beaucoup à la mouche groſſe (n°. 59) : elle a, comme elle, le ventre gros, hémiſphérique, dans lequel elle ne porte jamais que deux gros œufs à la fois; elle les dépoſe dans les bouzes de vache.

On trouve cette mouche dans les prés aſſez fréquemment. Elle eſt d'Europe.

5. MOUCHE céſar.

MUSCA cæſar.

Muſca viridi-nitens, pedibus nigris. LINN. *Faun. ſuec.* 1828. SCOP. *Ent. carn.* 871. FABR. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 437. *n°*. 10. — *Mant. Inſ.* 2. *pag.* 343. *n°*. 12. GMEL. *Syſt. p.* 1838. *n°*. 64. MOUFF. *Inſ. t.* 49.

Muſca carnivora, viridi-ænea, abdomine obtuſo. Act. Upſ. 1736. *p.* 33. *n°*. 54. MÉRIAN, *Inſ. eur. t.* 49.

Muſca bipennis, carnariæ vulgaris ferè magnitudine, thorace & abdomine ſupino cæruleo colore pulchro nitente; capite nigro. RAJ. *Inſ.* 272. *n°*. 1. RÉAUM. 4. *t.* 8. *f.* 1, & *t.* 19. *f.* 8. *t.* 24. *Supino cæruleo colore, f.* 13-5.

Muſca thorace abdomineque viridi-nitente, pediculis nigris. GEOFFR. *Inſ. par. t.* 2. *p.* 522. *n°*. 53. La mouche dorée commune. DEG. *Inſ.* 6. *p.* 61. *n°*. 6.

β. *Muſca cæſarina.* SCOPOL. *Ent. carn.* 873. SCHRANK, *Inſ. auſtr. p.* 455. *n°*. 924.

Ses yeux ſont bruns. Tout ſon corps eſt d'un beau vert-doré, clair & comme ſatiné. L'abdomen a cinq anneaux, dont le dernier eſt très-long. Les pattes, longues & grêles, ſont d'une couleur pâle-blanchâtre. Les ailes ont quelques nervures longitudinales & tranſverſes peu marquées. Tout l'inſecte eſt alongé & parſemé de quelques poils noirs aſſez forts. On trouve cette mouche dans les jardins; elle n'eſt pas des plus communes; elle aime particuliérement les fleurs de l'angélique & du panais. Linné, dans ſa *Faune ſuédoiſe*, l'indique commune ſur les cadavres & les chairs corrompues, où la larve ſe nourrit ſans doute.

La variété β, une fois, même deux fois plus petite, eſt plus brillante & porte moins de ſoies; elle n'a pas le point rouillé aux côtés du corſelet ni les écailles blanches des balanciers.

Scopoli dit en avoir vu pluſieurs raſſemblées ſur l'écorce du poirier.

6. MOUCHE encornée.

MUSCA cornicina.

Muſca thorace cupreo, nitido; abdomine viridi-æneo, pedibus nigris. FABR. *Inſ.* 2. *pag.* 438. *n°*. 11. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 343. *n°*. 13. GMEL. *Syſt. p.* 2839. *n°*. 169.

Très-peu diſtincte de la mouche céſar (5). Les mâchoires ſont argentées par le bord; le corſelet cuivreux, ſans taches.

Obſervée en Italie par Allioni.

7. MOUCHE cadavéreuſe.

MUSCA cadaverina.

Muſca nitens, thorace cæruleo, abdomine viridi. LINN. *Faun. ſuec.* 1829. FABR. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 438. *n°*. 12. — *Mant. Inſ.* 2. *pag.* 343. *n°*. 14. GMEL. *Syſt. p.* 2839. *n°*. 169. GOED. *Inſ.* 1. *t.* 54. LIST. *Goed. f.* 123.

Muſca carnivora, pectore cæruleo-æneo, abdomine viridi-æneo. Act. Upſ. 1736. *p.* 33. *n°*. 56.

Muſca thorace cæruleo-nitente, abdomine viridi-nitente. GEOFFR. *Inſ. pariſ.* 2. *p.* 524. *n°*. 57. DEGEER, *Inſ.* 6. *p.* 62. *n°*. 7.

Semblable à la mouche céſar (n°. 5), mais ſeulement de la groſſeur de la mouche domeſtique (n°. 18). Ses yeux ſont rougeâtres. Sa tête & ſon corſelet ſont d'un bleu-brillant, & ſon ventre eſt d'un vert-doré. Ses pattes ſont noires & un peu verdâtres. En regardant de près, on voit que le corps eſt parſemé de quelques poils noirs.

Cette mouche vient dans les charognes.

8. MOUCHE putride.

MUSCA putrida.

Muſca viridi-nitens, abdomine globoſo, cyaneo. FABR. *Syſt. ent.* 775. 10. — *Sp. Inſ.* 2. *p.* 438. *n°*. 13. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 343. *n°*. 15. GMEL. *Syſt. p.* 2839. *n°*. 170.

Cette mouche a beaucoup de rapport avec la mouche césar (n°. 5); mais son abdomen est entiérement d'un bleu-foncé de bleuet ou cyané; les pattes noires.

Observée en Amérique, & conservée dans le *Museum tottianum.*

9. Mouche infernale.

Musca stygia.

Musca thorace cærulescente, abdomine obscurè æneo, pedibus ferrugineis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *pag.* 438. *n°.* 14. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 343. *n°.* 16. Gmel. *Syst. pag.* 2839. *n°.* 272.

Un peu plus petite que la mouche des morts (n°. 10), à tête rousse; la face un peu rouillée; le corselet poilu, bleuâtre, sans taches; l'abdomen arrondi, d'un cuivreux-obscur; les pattes rouillées & les pieds noirs.

Observée dans l'île de Terre-Neuve en Amérique. Du cabinet de Banks.

10. Mouche des morts.

Musca mortuorum.

Musca thorace pedibusque nigris, abdomine viridi-æneo. Linn. *Faun. suec.* 1830. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 438. *n°.* 25. — *Mant. Inf.* 2. *pag.* 343. *n°.* 17. Gmel. *Syst. p.* 2839. *n°.* 66.

Musca carnaria, cærulea. Degeer, *Inf.* 6. *pag.* 57. *n°.* 4.

β. *Musca italica minor.* Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 438.

Moins commune que la mouche vomitoire (12), elle n'en diffère qu'en ce qu'elle est un peu plus grande; que l'abdomen, d'un bleu-verdâtre, a des reflets bronzés, & surtout en ce qu'on lui voit entre les yeux, les antennes & les mâchoires, une forte de membrane d'un blanc-doré.

La variété β est une fois plus petite.

11. Mouche léonine.

Musca leonina.

Musca thorace æneo albo, punctato cæruleo; ano bipunctato. Fabr. *Syst. ent.* 776. 12. — *Sp. Inf.* 2. *p.* 439. *n°.* 16. — *Mant. Inf.* 2. *pag.* 343. *n°.* 18. Gmel. *Syst. p.* 2839. *n°.* 172.

Ses yeux sont noirs; la bouche vésiculeuse & de couleur de rouille; le corselet poilu, cuivreux, & marqué de trois points & de deux lignes à sommets blancs; la partie de la poitrine marquée des deux côtés de trois points blancs; le dernier placé sous les ailes, & le plus grand; l'abdomen bleu-céleste, brillant; le second anneau marqué sur le côté d'un petit point blanc, & le quatrième ou dernier de deux autres, plus grands; les pattes noires.

Observée dans la Nouvelle-Hollande par Banks.

12. Mouche vomitoire.

Musca vomitoria.

Musca thorace nigro, abdomine cæruleo-nitente, fronte fulvâ. Linn. *Faun. suec.* 1831. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 439. *n°.* 17. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 343. *n°.* 19. Gmel. *Syst. p.* 2839. *n°.* 67.

Musca carnaria. Scop. *Ent. carn.* 868.

Musca chrysocephala. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 60. *n°.* 5. Goed. *Inf. belg.* 1. *p.* 132. *t.* 53. List. *Goed. f.* 122.

Musca carnivora, abdomine colore cæruleo-nitente. Raj. *Inf.* 271. Réaum. *Inf.* 4. *t.* 19. *f.* 8. & *t.* 24. *f.* 13. 15. Lyonn. *Lass. t.* 1. *f.* 23. 27. Mérian, *Inf. eur. t.* 49.

Du double de grosseur de la mouche domestique (n°. 18); elle a le corselet noir, ainsi que la tête, excepté le devant, qui est d'un jaune-ardent. L'abdomen seul est d'un bleu-brillant.

On la voit se poser sur les viandes fraîches exposées dans les lieux chauds, & y déposer ses œufs: d'où naissent des larves nombreuses qui consument bientôt la chair lorsqu'elle se corrompt. La crême lui convient aussi.

Elle se trouve en Amérique comme en Europe, & si abondante qu'on en a vu, dit-on, consommer le cadavre entier d'un cheval aussi promptement qu'un lion.

13. Mouche cyanée.

Musca cyanea.

Musca thorace abdomineque cyaneis, pedibus nigris. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 439. *n°.* 18. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 343. *n°.* 20. Gmel. *Syst. p.* 2840. *n°.* 273.

Cette espèce a le poil & la grandeur de la mouche vomitoire (n°. 12). Tout son corps est d'un bleu-cyané ou de bleuet. Les écailles des balanciers sont d'un blanc de lait.

Les pattes sont noires, hors celles de devant, dont la cuisse est cyanée.

14. Mouche macellaire.

Musca macellaria.

Musca thorace cupreo, nigro, lineato; abdomine æneo, pedibus nigris. Fabr. *Syst. ent.* 775. 14. — *Sp. Inf.* 2. *p.* 439. *n°.* 19. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 343. *n°.* 21. Gmel. *Syst. p.* 2840. *n°.* 14.

Son corselet est d'un noir-bronzé, marqué de

lignes ; l'abdomen d'un rouge de cuivre, & les pieds noirs.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale, & n'a reçu le nom de *mouche macellaire* ou *des boucheries* que par comparaison avec nos espèces carnassières.

15. Mouche carnassière.

Musca carnaria.

Musca nigra, thorace lineis pallidioribus; abdomine nitidulo, tessellato. Linn. *Faun. suec.* 1382. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 436. *n°.* 4. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 342. *n°.* 5. Gmel. *Syst. p.* 2840. *n°.* 68.

Musca variegata. Scop. *Ent. carn.* 869.

Musca vivipara major. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 63. *n°.* 8. *t.* 3. *f.* 5. Aldr. *Inf.* 348. *t.* 2. *f.* 16. Jonst. *Inf. t.* 8. *p.* 2. *f.* 16.

Musca carnaria vulgaris. Raj. *Inf. p.* 270. *n°.* 1. Réaum. *Inf.* 4. *t.* 29. *f.* 4. 6. Frisch. *Inf.* 7. *t.* 14. *p.* 21. Roes. *Inf.* 2. *Musc. t.* 9. *f.* 10.

Musca nigra, abdomine nitido, tessellato; thorace lineolis pallidioribus, longitudinalibus; ano fulvo. Geoffr. *Inf. parif. t.* 2. *p.* 527. *n°.* 65. La grande mouche à extrémité du ventre rougeâtre.

Ses yeux sont rougeâtres, avec un trait blanc un peu doré en dessous, & une raie dorée au-devant de la tête. Le fond de la couleur de l'insecte est noir, avec quatre raies grises longitudinales sur le corselet, qui se trouve entre-coupé par ces bandes grises & noires, de façon que la bande du milieu est noire. L'abdomen, composé de cinq anneaux, est panaché de taches alternativement grises & noires, à peu près comme un échiquier. L'extrémité du dernier anneau est rougeâtre. Les pattes sont noires.

Cette mouche est fort commune : on la voit souvent autour de la viande & dans les jardins. Sa grosseur la distingue, à la première vue, de la mouche domestique (n°. 18), à laquelle elle ressemble beaucoup. Elle a encore une particularité : c'est qu'elle est vivipare, & qu'elle fait de petites larves toutes vivantes, & non pas des œufs.

Sa seule manière de voler suffit, suivant Linné, pour la faire reconnoître.

On dit que ses larves sont désastreuses pour les ruches.

Elle se trouve en Amérique aussi bien qu'en Europe.

16. Mouche lardiaire.

Musca lardaria.

Musca nigra, thorace abdomineque tessellatis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 436. *n°.* 5. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 342. *n°.* 6.

Très-semblable à la mouche carnassière (n°. 15), mais plus petite ; l'abdomen plus gros & obtus ; il est, ainsi que le corselet, d'une couleur obscure & maillée. Les pattes sont noires.

Observée en Allemagne par Hattorf.

17. Mouche rutilante.

Musca rutilans.

Musca thorace lineato, abdomine tessellato, ano rufo. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 436. *n°.* 6. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 342. *n°.* 7.

Plus grande que notre mouche domestique (n°. 18). Sa face est blanchâtre, & ses antennes noires ; le corselet poilu, cendré & rayé de noir ; l'abdomen conique, poilu, maillé ; le dernier anneau roux, d'où son nom lui vient.

Observée dans les îles de l'Amérique méridionale par Vahl.

18. Mouche domestique.

Musca domestica.

Musca thorace, abdomine tessellato, subtùs basi pallido. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 436. *n°.* 7. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 343. *n°.* 9. Gmel. *Syst. p.* 2841. *n°.* 69.

Musca antennis plumosis, pilosa, nigra; thorace lineis 5 *obsoletis; abdomine nitidulo, tessellato; oculis fuscis.* Linn. *Syst. Nat. XII.* 2. *p.* 990. *n°.* 69. — *Faun. suec.* 1833.

Musca domestica major. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 72. *n°.* 10. *t.* 4. *f.* 5. 6. Aldrov. *Inf. t.* 2. *f.* 13.

Musca bipennis, thorace glabro, striato; abdomine supino, nigro toto, maculis albis punctato. Raj. *Inf.* 270. Joblot, *Microsc.* 1. *pp. t.* 5.

Musca nigra, abdomine nitido, tessellato; thorace lineolis pallidioribus, longitudinalibus; ano concolore. Geoffr. *Inf. par.* 2. *p.* 528. *n°.* 66. La mouche commune. Scop. *Ent. carn.* 872.

Elle est noirâtre ; son corselet marqué de cinq lignes noires ; l'abdomen quelque peu ferrugineux, maillé de taches noires.

Elle ressemble beaucoup à la mouche carnassière (n°. 15), & en diffère cependant, 1°. par sa grandeur, étant beaucoup plus petite ; 2°. par l'extrémité de l'abdomen, qui n'est pas rougeâtre, mais de même couleur que le reste ; 3°. par le nombre des anneaux de l'abdomen, n'en ayant que quatre ; 4°. parce qu'il y a cinq bandes grises sur le corselet, & qu'une de ces bandes en occupe le milieu ; 5°. parce que celle-ci est ovipare, comme la plu-

part des autres mouches, suivant l'observation de Geoffroi; enfin, suivant Linné, parce qu'elle vole sans bourdonnement.

C'est cette espèce qui fréquente si abondamment nos maisons pendant l'été; elle est commune par toute l'Europe, même en Norwège, quoique fort rare en Laponie, suivant que l'a remarqué Linné.

Les larves vivent dans le fumier de cheval, & les chrysalides s'y arrangent parallélement.

L'agaric aux mouches est pour cette espèce un poison narcotique en l'infusant dans le lait; mais une dose modérée endort & ne tue pas cet insecte, qui le lendemain se réveille en santé, suivant Scopoli.

19. Mouche américaine.

Musca americana.

Musca atra, thoracis lateribus canis, nigro punctatis. Fabr. *Syst. ent.* 774. 6. — *Sp. Inf.* 2. *p.* 437. *n°.* 8. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 343. *n°.* 10. Gmel. *Syst. p.* 2841. *n°.* 177.

Cette mouche tient de l'œstre par la grandeur & la grosseur de toutes ses parties.

Sa tête est glabre & de couleur âtre; les antennes petites, logées dans une rainure du front, & à soie plumeuse; le corselet âtre, glabre, marqué, dans son milieu, par un sillon transversal, & ses côtés chargés d'un duvet incane avec trois points noirs; l'écusson grand, arrondi, légérement strié de noir; l'abdomen épais, âtre & sans taches; les ailes âtres; l'écaille des balanciers saillante & bombée; les pattes âtres.

Observée dans l'Amérique méridionale.

20. Mouche rétuse.

Musca retusa.

Musca thorace cinereo, æneo; abdomine subaureo, ano retuso. Fabr. *Syst. ent.* 775. 7. — *Sp. Inf.* 2. *p.* 437. *n°.* 9. — *Mant. Inf.* 2. *pag.* 343. *n°.* 11. Gmel. *Syst. p.* 2841. *n°.* 178.

Grande espèce à tête blanchâtre, avec une ligne frontale noire; le corselet poilu, cendré, d'une couleur de cuivre brillant; l'écusson saillant en dos d'âne; les anneaux de l'abdomen dorés, brillans, à bords noirs; l'anus très-renfoncé; les ailes blanches, avec une tache brune à la base; les pattes noires.

Observée dans la Nouvelle-Hollande. Du cabinet de Banks.

21. Mouche maculée.

Musca maculata.

Musca cinerea, thorace abdomineque maculis numerosis, atris. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *pag.* 342. *n°.* 8. Gmel. *Syst. p.* 2841. *n°.* 70.

Musca antennis plumatis, pilosa, nigra, thorace nigro-lineato, abdomine atro-maculato, ano bipunctato. Linn. *Syst. Nat. XII.* 2. *p.* 990. *n°.* 70. Scop. *Ent. carn.* 870.

Un peu plus grande que la mouche domestique (n°. 18), & de la stature de la mouche césar (n°. 5). Sa tête est cendrée; la trompe & les antennes noires; les yeux bruns avec un bord blanc; le corselet cendré, marqué de taches noires longitudinales, & d'une en demi-écusson à l'extrémité. L'écusson est marqué d'un point noir très-angulaire. Les écailles des balanciers sont d'un rouille-pâle; l'abdomen ovale, cendré, rouillé en dessous & assez luisant, & marqué de plusieurs taches noires, de deux points sur le dernier anneau, & en dessous de deux lignes dans le milieu. Les ailes sont blanches, sans taches; les pattes noires.

Scopoli indique quelques différences dans les couleurs, telles que les écailles des balanciers, blanches; il les soupçonne appartenir aux deux sexes.

Elle se trouve en Europe sur les fleurs, particuliérement sur celles des ombellifères.

22. Mouche vulpine.

Musca vulpina.

Musca thorace lineato, abdomine subferrugineo, nigro-maculato. Fabr. *Syst. ent.* 776. 15. — *Sp. Inf.* 2. *p.* 439. *n°.* 20. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 344. *n°.* 22. Gmel. *Syst. p.* 2841. *n°.* 179.

Mouche tachetée. *Musca (maculata), pilosa, nigra, thorace nigro, lineato; abdomine atro-maculato, ano bipunctato.* Linn. *Syst.* 2. 990. *n°.* 70. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 84. *n°.* 13. *t.* 3. *f.* 22.

« Cette mouche, dit Degeer, ressemble beaucoup à la mouche domestique (n°. 18), &, étant plus noire & plus grande, elle semble faire la nuance entre cette espèce & celle de la mouche vomitoire (n°. 12). »

D'un cendré-noirâtre. Elle a sur le corselet quatre raies longitudinales noires, & sur l'abdomen des mouchetures, garnies l'une & l'autre de poils roides. Les yeux, qui occupent presque toute la tête, sont d'un rouge-brun; les ailes transparentes avec une légère teinte de noir, & les pattes toutes noires.

Elle se trouve en Europe.

La larve vit dans le fumier.

Fabricius a changé le nom trivial de Linné, que Degeer avoit conservé, comme doutant de l'identité de sa mouche vulpine, dont il donne la description suivante:

Le front noir; le pourtour des yeux argenté; le corselet

corselet poilu, âtre, à quatre lignes longitudinales, cendrées; l'écusson noir, à bords ferrugineux; l'abdomen ferrugineux, parsemé de plusieurs taches noires; cendré vers l'anus, avec deux points noirs; le dessous noir; les côtés ferrugineux; les ailes brunâtres; les pattes noires.

23. MOUCHE corvine.

MUSCA corvina.

Musca nigra, abdomine testaceo, lineâ dorsali nigrâ. FABR. *Sp. Inf.* 2. *p.* 440. *n°.* 21. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 344. *n°.* 23. GMEL. *Syst. p.* 2841. *n°.* 180.

Musca autumnalis, antennis plumatis, pilosa, nigra, abdomine flavo, testaceo; fasciâ longitudinali, dorsali, nigrâ. DEGEER, *Inf.* 6. *p.* 83. 12.

De la grandeur de la mouche vulpine (n°. 22). Sa tête est noire; l'orbite des yeux argentée en devant, & testacée en arrière; le corselet poilu, noir, légérement rayé; l'abdomen testacé, &, suivant les jours, d'un glacé de blanc-brillant avec une ligne dorsale noire, qui s'étend du sommet à la base; le dessous de brique, & l'anus noir; les pattes noires.
Observée en Allemagne par Hattorf, & en Italie par Allioni.

24. MOUCHE testacée.

MUSCA testacea.

Musca cinerea, scutello, abdomine pedibusque testaceis. FABR. *Sp. Inf.* 2. *p.* 440. *n°.* 22. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 344. *n°.* 24. GMEL. *Syst. p.* 2842. *n°.* 181.

Cette mouche a le même port que la corvine (n°. 23); elle est cendrée; mais l'écusson, l'abdomen & les pattes sont testacés ou couleur de brique. Ses ailes sont blanches, sans taches; ses antennes noires, à plumets très-courts.
Observée en Allemagne par Hattorf.

25. MOUCHE pâle.

MUSCA pallida.

Musca pallidè testacea, ano plantisque nigris. FABR. *Mant. Inf.* 2. *p.* 344. *n°.* 25. GMEL. *Syst. p.* 2842. *n°.* 182.

Son port est celui de la mouche testacée (n°. 24), & sa taille aussi; elle est hérissée de poils noirs; mais le fond de sa couleur est testacé ou terre cuite pâle. Le dernier anneau est roux; les pattes pâles, à extrémités noires.
Observée à Copenhague par Lund.

26. MOUCHE mactante.

MUSCA mactans.

Musca testacea, alis punctis duobus nigris, posteriore transverso. FABR. *Mant. Inf.* 2. *pag.* 344. *n°.* 26. GMEL. *Syst. p.* 2842. *n°.* 183.

Cette espèce a le poil des précédentes. Son corps poilu est entièrement couleur de brique, soit plus obscur, soit plus pâle; les ailes obscures, traversées, dans la partie postérieure, par deux points noirs.
Observée à Cayenne par V. Rohr.

27. MOUCHE augure.

MUSCA augur.

Musca cinerea, abdomine cœrulescente, lateribus testaceo-diaphanis. FABR. *Syst. ent.* 777. 16. *Sp. Inf.* 2. *p.* 440. *n°.* 23. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 344. *n°.* 27. GMEL. *Syst. p.* 2842. *n°.* 184.

Cette mouche a le poil de la mouche vomitoire (n°. 12) & autres analogues. Sa tête est de couleur ferrugineuse ou rouillée, brune sur le sommet; le corselet poilu, cendré, sans taches; l'abdomen bleuâtre en dessus, d'un testacé diaphane sur les côtés, &, vers l'anus, changeant de gris & de tanné.
Observée par Banks dans la Nouvelle-Hollande.

28. MOUCHE canine.

MUSCA canina.

Musca cinerea, thorace punctis, abdomine strigis nigris. FABR. *Sp. Inf.* 2. *pag.* 440. *n°.* 24. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 344. *n°.* 28. GMEL. *Syst. p.* 2842. *n°.* 185.

D'une moyenne grandeur. Son corselet est très-velu, cendré, à quatre points noirs sur le dos, très-distincts; l'abdomen presque conique, poilu, cendré; les bords des anneaux noirs; les pattes testacées.

29. MOUCHE germanique.

MUSCA germanica.

Musca (plebeia), nigra, pedibus rufis. FABR. *Sp. Inf.* 2. *p.* 440. *n°.* 25. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 344. *n°.* 29. GMEL. *p.* 2842. *n°.* 186.

De la grandeur de la mouche rustique. Sa tête est noire, & en certain sens d'un gris-brillant; le corselet poilu, noir, ayant à sa base une petite ligne cendrée dans le milieu; le bouclier testacé; le ventre poilu, âtre; les pattes rousses, à pieds noirs.
Observée en Allemagne, à Kehl, par Fabricius, qui l'avoit nommée *plebeia*.

30. MOUCHE rustique.

MUSCA rustica.

Musca grisea, femoribus rufis. FABR. *Syst. ent.* 777. 17. — *Sp. Inf.* 2. *p.* 440. *n°.* 26. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 344. *n°.* 30. GMEL. *Syst. p.* 2842. *n°.* 187.

Grande mouche poilue, entiérement grise, hors les pattes, qui sont rousses.
Observée à Copenhague.

31. Mouche hautaine.

Musca elata.

Musca pallidè testacea, alis punctis duobus costâque fuscis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 441. *n°.* 27. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 344. *n°.* 31. Gmel. *Syst. p.* 2842. *n°.* 188.

Analogue à la mouche cucullaire (n°. 110). Sa bouche est vésiculeuse & blanche; ses antennes rousses; leur soie à plumet noir; le corselet testacé, pâle ou gris; l'abdomen & les pattes d'une couleur plus gaie; les ailes blanchâtres, à arête noire & deux points roux; le postérieur plus grand & transversal.
Observée à Kehl par Fabricius.
Le nom trivial *alata* paroit une faute de la part des copistes de Fabricius.

32. Mouche houblonnière.

Musca lupulina.

Musca nigricans, abdomine pedibusque posterioribus testaceis. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *pag.* 344. *n°.* 32. Gmel. *Syst. p.* 2842. *n°.* 189.

Elle est petite. Ses antennes, testacées ou couleur de brique, ont leur soie en plumet & noire; le corselet noir avec un glacé cendré; l'abdomen testacé, sans taches; les ailes testacées ou briquepâle; les pattes de devant noires; celles de derrière testacées.
Observée en Zélande par de Schestedt.

33. Mouche funèbre.

Musca funebris.

Musca fusco-ferruginea, abdomine nigro, segmentorum marginibus pallidis. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 345. *n°.* 33. Gmel. *Syst. p.* 2842. *n°.* 190.

Fort menue. Sa tête est de couleur obscure; l'orbite de ses yeux quelque peu argentée; le corselet d'un roux-obscur, sans taches; l'abdomen noir, lustré; les bords des anneaux d'un blanc-sale; les ailes grandes, vitrées, sans taches; les pattes testacées.
Observée à Copenhague par Lund.

34. Mouche soutenaine.

Musca subtomentosa.

Musca subtomentosa, thorace subæneo, abdomine nigro, cingulis tribus parùm interruptis, apiceque flavis. Muf. Lesk. p. 130. *n°.* 90. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2843. *n°.* 191.

Le corselet tire un peu sur le cuivreux. L'abdomen est noir, avec trois cercles un peu interrompus, & jaunes à leur sommet.

35. Mouche claviventre.

Musca claviventris.

Musca fusca, abdomine clavato, tibiis luteis. Muf. Lesk. p. 130. *n°.* 95. Gmelin, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2843. *n°.* 192.

Elle est verte; l'abdomen de même; le tibia jaune.
Elle se trouve en Europe.

36. Mouche jaune.

Musca lutea.

Musca lutea, thorace fusco; maculâ subtùs utrinquè oblongâ, luteâ. Muf. Lesk. pag. 130. *n°.* 96. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2843. *n°.* 193.

Cette mouche est jaune. Son corselet est roux. Elle a de chaque côté une tache jaune, oblongue.
Elle se trouve en Europe.

37. Mouche fuscipède.

Musca fuscipes.

Musca thorace fusco, abdomine luteo-cinereo, pedibus luteis, plantis fuscis. Muf. Lesk. p. 130. *n°.* 97. Gmel. *Syst. Nat. p.* 2843. *n°.* 194.

Le corselet est roux; l'abdomen d'un jaune-cendré. Les pieds sont jaunes & la plante rousse.
Elle se trouve en Europe.

38. Mouche altérable.

Musca alterabilis.

Musca nigra, abdomine cinereo, mutabili. Muf. Lesk. p. 130. *n°.* 98. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2843. *n°.* 195.

Noire. L'abdomen est d'un cendré-changeant.
Elle se trouve en Europe.

39. Mouche variée.

Musca varia.

Musca nigra, abdomine luteo, cinereo nigroque, vario. Muf. Lesk. p. 130. *n°.* 99. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2843. *n°.* 196.

Cette mouche est noire. Son corps est varié de jaune & de cendré.
Elle se trouve en Europe.

40. Mouche mélanure.

Musca melanura.

Musca cinereà, ano nigro; femoribus quatuor posterioribus, apice tibiisque ferrugineis. Schrank,

Inf. austr. p. 457. *n°.* 930. *Muf. Lesk. p.* 134. *n°.* 100. GMEL. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2843. *n°.* 197.

Cette espèce est cendrée. L'anus est noir. Les quatre cuisses postérieures sont ferrugineuses à leur extrémité, ainsi que le tibia.

Elle a été observée à Lintz en Allemagne.

41. MOUCHE striée.

MUSCA strigosa.

Musca testacea, vertice utrinquè puncto ferrugineo; alis strigis transversis, numerosis, testaceis. — *Muf. Lesk. p.* 134. *n°.* 105. GMEL. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2843. *n°.* 198.

Cette mouche est testacée. Le vertex est accompagné de chaque côté d'un point ferrugineux. Les ailes ont des stries transversales, nombreuses, de couleur testacée.

Elle se trouve en Europe.

42. MOUCHE argentée.

MUSCA argentea.

Musca cinerea, thorace lineis quatuor nigris; abdomine cinereo-mutabili; fronte utrinquè argenteâ. Muf. Lesk. p. 134. *n°.* 104. GMEL. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2843. *n°.* 199.

Cette mouche est cendrée. Le corselet a quatre lignes grises. L'abdomen est cendré & changeant; le front argenté de chaque côté.

Elle se trouve en Europe.

43. MOUCHE albifront.

MUSCA albifrons.

Musca nigra, fronte albâ. LINN. *Faun. suec.* 1834. GMEL. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2843. *n°.* 71. RÉAUM. *Inf.* 4. *t.* 26. *f.* 5.

Elle tient beaucoup de la mouche domestique (n°. 18) par sa grandeur & par sa figure totale; mais elle est plus noire & aussi plus lisse. Le front, qui est blanc, porte quelques poils noirs. Les côtés de l'abdomen sont un peu ferrugineux.

Elle se trouve en Europe, dans les prés, & n'est pas commune.

44. MOUCHE dérobée.

MUSCA furta.

Musca nigra, alis deflexis, fuscis, margine laterali albis. GMEL. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2843. *n°.* 72.

Elle est noire. Les ailes sont réfléchies ou rabattues, de couleur rousse, avec le bord blanc.

45. MOUCHE des chaumières.

MUSCA tuguriorum.

Musca cinerea, antennis palpis, scutello pedibusque ferrugineis. SCOP. *Ent. carn. n°.* 876. SCHRANK, *Inf. austr. p.* 457. *n°.* 929. GMEL. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2844. *n°.* 200.

Elle est cendrée. Les antennes, les palpes, l'écusson & les pattes sont ferrugineux. Un peu plus grande que la mouche domestique. Son corselet est d'un roux-cendré; le devant de la tête de même couleur; les yeux bruns; les antennes, le sommet de la trompe & la base des palpes rouillée, ainsi que la pointe de l'écusson. Les antennes ne partent point du crâne; elles sortent en dessous, & se conchent sur la base de la mâchoire supérieure; l'abdomen luisant, cendré, avec des mailles noires; les ailes marquées d'une ligne & de points roux. Le bas des deux dernières paires de pattes est ferrugineux.

Elle se trouve abondamment dans la Carniole à l'équinoxe du printems, dans le voisinage des chaumières des campagnes. Schrank dit l'avoir observée à Vienne.

46. MOUCHE tau.

MUSCA tau.

Musca nigra, abdomine pallidè ferrugineo, basi lineâque mediâ nigris. SCHRANK, *Inf. austr. p.* 458. *n°.* 931. GMEL. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2844. *n°.* 201.

Elle est noire & velue. L'abdomen est pâle & ferrugineux. La base & la ligne intermédiaire sont noires. De cette base noire descend, jusqu'à l'anus, une ligne noire, avec laquelle elle forme la figure d'un T romain.

Observée à Lintz en Autriche.

47. MOUCHE trompeuse.

MUSCA deceptoria.

Musca cinerea, pedibus rufis, abdomine cinereo-ferrugineo, lineâ dorsali nigrâ. SCHRANK, *Inf. austr. p.* 458. *n°.* 932. SCOP. *Ent. carn. n°.* 884. PODA, *Muf. græc. p.* 116. GMELIN, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2844. *n°.* 202.

Cette mouche a l'abdomen ferrugineux, transparent, avec une ligne dorsale noire; les anneaux, & surtout les derniers, ciliés de soies fines & noires; le corselet roux, à lignes pâles; l'écusson ferrugineux; la base & la nervure des ailes presqu'entièrement rouillées; l'écaille des balanciers blanche; la cuisse noire; la jambe rousseâtre, parsemée de poils noirs. Cette espèce, décrite par Poda, paroissoit, à Scopoli, encore douteuse à cause de sa ressemblance avec la mouche arrondie (n°. 60) par la trompe.

Elle se trouve dans les prés.

48. Mouche mélanopyrrhe.

Musca melanopyrrha.

Musca tomentosa, nigra, abdomine apice rufo. Forst. *Nov. Inf. Sp.* 1. *p.* 98. Schæff. *Ic. t.* 10. *f.* 6. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2844. *n°.* 294.

Cette mouche est tomenteuse & noirâtre; la tête jaune; les yeux bruns; l'abdomen roux à son extrémité. Les ailes, rousses à la base & grisâtres sur le côté intérieur, sont marquées de deux taches noirâtres; les pattes noires. Cet ensemble de roux & de noir lui a fait donner son nom.

Elle se trouve en Angleterre & en Allemagne.

49. Mouche cairon.

Musca oleæ.

Musca fusca, thoracis tomentosi cærulei eminentiis tribus, scutello apice femoribusque flavis. Gmel. *Syst. p.* 2844. *n°.* 390.

Chiron *ou* Cairon. Penchienati, *Act. Taurin. ann.* 1786 & 1787. *p.* 595.

D'un roux-brun varié. Elle a les yeux châtains; le reste de la tête jaune, avec deux points au dessus de la bouche; le corselet bleu-turquin, couvert d'un coton court, insensible à la vue simple, & dans lequel se distinguent trois sillons foncés, dont celui du milieu est le plus noir; il porte latéralement trois petites éminences, couleur de soufre, dont la plus grande couvre l'origine des ailes. L'écusson est jaune, ainsi que les pattes. L'abdomen est d'un brun-luisant tirant sur le jaune, soit au milieu, soit à la base des anneaux. Les ailes sont transparentes, avec un point noir à l'extrémité.

Sa larve vit dans les olives, à la récolte desquelles elle fait le plus grand tort. On lui donne, en Piémont, le nom de *chiron;* en Provence, celui de *cairon*. Le Mémoire de Penchienati donne dans un grand détail les mœurs de ce redoutable insecte, & les moyens employés avec succès pour s'oppofer à sa propagation désastreuse.

Elle se trouve en France & en Italie.

50. Mouche fulvimaculée.

Musca fulvimaculata.

Musca (quadrimaculata), thorace nigro, pectore utrinquè maculis duabus fulvis, abdomine purpurascente-violaceo. Sweder. *Nov. Act. Stock.* 8. 1787. 4. *n°.* 2. 49. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2844. *n°.* 391.

Cette mouche a la grandeur & le port de la mouche vomitoire (n°. 12). Sa tête est brune, tomenteuse & chargée de quelques soies noires; la trompe noire & les palpes saillans & flaves; le corselet demi-velu, noir, légérement marqueté en devant, un peu poilu sur les côtés; l'écusson noir, arrondi par-derrière, portant quelques soies sur les côtés; quatre taches fauves assez grandes, dont deux à la base & deux au sommet; l'abdomen d'un pourpre-violet, lustré, sans taches, tomenteux, & en dessous d'un violet-obscur; les ailes brunes en devant, à veines noires, avec un point flave une fois & demie plus long que leur base; les pattes noires, tomenteuses.

Rapportée de la Nouvelle-Zélande par Banks, dans le cabinet duquel il se voit une autre variété une fois plus petite, provenant de l'Amérique septentrionale.

Gmelin, en plaçant cette mouche & la suivante dans son édition du *Systême de Linné*, sous les n°s. 391 & 392, pag. 2844, ne s'étoit pas apperçu qu'il en plaçoit une autre sous le n°. 215, p. 2848, avec le même nom de *quadrimaculée*, que nous conservons à la soixante-dix-huitième espèce.

51. Mouche bimaculée.

Musca bimaculata.

Musca cyanea, pectore utrinquè maculâ albescente, abdomine viridi, basi cyaneâ. Swederus, *Nov. Act. Stockh.* 8. 1787. 4. *n°.* 2. 51. Gmelin, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2844. *n°.* 392.

Port & grandeur de la mouche césar (n°. 5); d'un violet-bleuâtre & demi-velu. Sa face est blanchâtre; le corselet bleu; la partie antérieure plus pâle, avec deux lunules noires; la partie de la poitrine marquée à sa base d'une tache blanche transversale; les ailes transparentes, à base noirâtre; l'abdomen vert, lustré; le premier anneau d'un bleu-pourpré; les pattes noires & velues.

Cette espèce, observée dans la Nouvelle-Hollande, se trouve dans le cabinet de Banks.

52. Mouche fenestrale.

Musca fenestralis.

Musca glabra, atra, abdomine suprà rugoso, strigis albis, alis fuscis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 444. *n°.* 45. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 346. *n°.* 53. Gmelin, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2844. 14.

Musca antennis filatis, glabra, atra, abdomine suprà rugoso, strigis albis, pedibus ferrugineis. Linn. *Syst. Nat. XII.* 2. *p.* 981. *n°.* 147. — *Faun. suec.* 1845.

Nemotelus fenestralis. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 109. *n°.* 11.

β. *Musca atra major, pedibusque nigris.*

Elle est petite, glabre & âtre. L'abdomen est chargé en dessus de rugosités & de stries qui paroissent blanches sous un certain jour; elles sont transversales, mais n'atteignent pas les bords. Ses balanciers sont blancs; les pattes testacées & les pieds ferrugineux.

Elle se trouve en Europe, & se trouve fréquemment sur les fenêtres, suivant Linné. La nuit, sa marche est très-lente; mais elle vole en cadence pendant la chaleur du jour.

53. Mouche meditalnende.

Musca meditalnenda.

Musca pilosa, obscura, abdomine cinereo, punctis quatuor fuscis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 444. *n°.* 46. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 347. *n°.* 53. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2845. 203.

Elle est d'une grosseur médiocre. Sa bouche est blanchâtre. Le corselet est poilu, obscur & sans tache; l'abdomen ovale, cendré, avec quatre points d'or. Les pattes sont noires; le tibia roussâtre.

Elle a été observée en Italie & à Copenhague.

54. Mouche farouche.

Musca fera.

Musca nigra, abdominis lateribus testaceo-diaphanis. Linn. *Faun. suec.* 1836. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 441. *n°.* 28. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 345. *n°.* 34. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2845. *n°.* 74.

Musca rotundata. Harris, *Inf. angl. t.* 9. *f.* 2.

La mouche noire, à ventre jaune, noir dans le milieu. Geoffr. *Inf. parif.* 2. *p.* 509. *n°.* 33.

Elle a la tête noire, les yeux bruns, & une tache dorée de chaque côté devant les yeux. Le corselet est noir, mais sa pointe souvent un peu jaune. L'abdomen, composé de cinq anneaux, est jaune, avec une large bande noire qui le traverse longitudinalement dans son milieu; en sorte que le milieu est noir, & les côtés jaunes.

Les cuisses sont noires, & le reste des pattes est fauve ou noir; les ailes d'une couleur brune-obscure, avec un peu de jaune à leur base. Tout le corps de l'animal est parsemé de quelques poils noirs assez longs: les deux derniers anneaux en ont de plus longs & en plus grande quantité.

On trouve cette mouche dans les campagnes humides; elle vient dans les eaux dormantes & fangeuses.

En tout assez semblable à la mouche carnassière (n°. 15); elle s'en distingue par son corselet non rayé, & par ses bords d'un roux de brique diaphane.

Elle se trouve en Europe, assez communément dans les bois & les prés.

55. Mouche larvée.

Musca larvata.

Musca atra, abdomine vesiculis albis, nitentibus irrorato. Lepechin, *It.* 1. *t.* 20. *f.* 2. Gmelin, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2845. *n°.* 245.

Cette espèce est âtre. Son abdomen est parsemé de vésicules blanches & brillantes.

On la trouve dans le désert de l'Arat, en Tartarie.

56. Mouche luride.

Musca lurida.

Musca pilosa, thorace fusco, abdomine atro, lateribus basi testaceis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 441. *n°.* 29. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 345. *n°.* 35. Gmelin, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2845. *n°.* 205.

Les antennes sont ferrugineuses, à masse noire. La bouche est blanchâtre; le corselet poilu, roux; l'écusson jaunâtre; l'abdomen âtre à sa base, avec les bords testaceo-diaphanes, entassé de deux bandes.

Elle a été observée en Allemagne. Muséum de Hattorf.

57. Mouche bifasciée.

Musca bifasciata.

Musca rufa, abdomine fasciis duabus aureis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 441. *n°.* 29. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 345. *n°.* 36. Gmelin, *Syst. Nat.* 2. *pag.* 2845. *n°.* 206.

Elle est grosse. Sa bouche est blanchâtre. Ses antennes sont noires. Le corselet & l'abdomen sont âtres, très-poilus. Elle a sur l'anus deux raies d'un jaune-doré. Les pieds sont noirs; les ongles ferrugineux.

Elle se trouve en Amérique. Muséum de Rohr.

58. Mouche grosse.

Musca grossa.

Musca pilosa, nigra, alis basi ferrugineis. Linn. *Faun. suec.* 1837. Fabr. *Sp. Inf. p.* 441. *n°.* 30. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 345. *n°.* 37. Gmelin, *Syst.* 2. *p.* 2845. *n°.* 75. Réaum. *Inf.* 4. *t.* 26. *f.* 10.

La mouche noire, à base des ailes jaunes. Geof. *Inf. parif.* 2. *p.* 495. *n°.* 24. Schæff. *Ic. t.* 108. *f.* 6. Harr. *Inf. Aug. t.* 9. *f.* 1. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 21. *n°.* 1. *t.* 1. *f.* 1.

Par la grosseur de son corps, cette espèce est la plus forte entre toutes nos espèces de mouches; elle est de toutes parts hérissée de poils semblables à de petits crins. Sa tête est d'un beau jaune-flave; ses yeux noirs; ses antennes ferrugineuses, à sommités noires; ses ailes rouillées en devant. Les pattes ont les ongles jaunes.

Geoffroi la disoit entiérement noire, à l'exception des yeux, qui sont bruns, d'une tache dorée

au-devant de chaque œil; des écailles de deffous les ailes, qui font blanchâtres, & de la bafe de fes ailes, qui eft de couleur fauve.

Elle fe trouve en Europe, & vit dans le fumier des bœufs.

59. Mouche hyftrix.

Musca hyftrix.

Mufca pilofiffima, atra, ore albicante. Fabr. *Sp. Inf. p.* 442. n°. 31. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 345. *n°.* 38. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2845. *n°.* 207.

Mufca pilofa. Drury, *Inf.* 1. *t.* 45. *f.* 7.

Sa tête eft rouge-brun; les yeux couleur de corne; les antennes courtes & groffes; le corfelet & l'abdomen totalement couverts de poils ou plutôt de foies noires; les ailes opaques & brunes; les pattes noires & épineufes.

Cette mouche avoit été envoyée de la Jamaïque au D. Drury.

60. Mouche arrondie.

Musca rotundata.

Mufca thorace fublineato; abdomine fubrotundo, ferrugineo; lineâ longitudinali punctorum nigrorum. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *pag.* 442. *n°.* 33. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 345. *n°.* 40. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2846. *n°.* 76.

Mufca antennis fetariis, pilofa, thorace fublineato; abdomine fubrotundo, flavo; maculis longitudinalibus, fufcis confertis. Linn. *Syft. Nat. XII.* 2. *p.* 991. *n°.* 76. — *Faun. fuec.* 1838.

La mouche noire, à ventre hémifphérique, roux, tacheté de noir. Geof. *Inf. parif.* 2. *p.* 509. *n°.* 32. Scop. *Ent. carn.* 883. Harr. *Inf. angl. t.* 9. *f.* 5. 6. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 29. *n°.* 8. *t.* 1. *f.* 11.

De la grandeur de la mouche domeftique. Ses yeux font rougeâtres. Sa tête en devant eft de couleur pâle, avec deux taches comme dorées devant les yeux. Le corfelet eft un peu velu, & il eft noir, ainfi que les pattes; l'abdomen roux, hémifphérique, avec une bande longitudinale de quatre points fur fon milieu : outre deux petites taches oblongues de même couleur, une de chaque côté vers le bas, &, ce qui eft fort remarquable, l'abdomen paroît d'une feule pièce. Il eft difficile d'appercevoir la diftinction des quatre anneaux dont il eft compofé. Les ailes font tranfparentes, mais leur bafe eft un peu fauve. Les antennes font grandes, & égalent la longueur de la tête. Il y a quelquefois, à chaque angle fupérieur du corfelet, une tache jaunâtre qui n'eft pas conftante; les pattes noires.

Elle fe trouve en Europe, çà & là, dans les coins des haies.

61. Mouche gonflée.

Musca temula.

Mufca pilofa, atra, nitens alarum bafi, fquamâ lateribufque ferrugineis. Scop. *Ent. carn.* 885. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 442. *n°.* 32. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 345. *n°.* 39. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2846. *n°.* 77.

Entiérement d'un beau noir-brillant; la bafe des ailes & de l'écaille des balanciers d'un jaune-rouillé; le front chargé de poils plus ou moins argentés, fuivant le jour où ils font frappés de la lumière; les balanciers d'un roux-pâle; le ventre foyeux.

Cette mouche fe trouve fur les fleurs du gérofle gouteux (*chærophyllum temulum*), d'où elle a reçu de Scopoli le même nom *temula* gonflée, changé en *tremula*, probablement par une méprife copiée & recopiée depuis.

Elle fe trouve en Europe.

62. Mouche des chenilles.

Musca larvarum.

Mufca nigricans, fcutelli apice fubteftaceo, abdomine teffellato. Linn. *Faun. fuec.* 1839. Scop. *Ent. carn.* 888. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *pag.* 442. *n°.* 34. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 345. *n°.* 41. Gmelin, *Syft. Nat.* 2. *p.* 2846. *n°.* 78.

Mufca major larvarum. Grande mouche des chenilles. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 24. *n°.* 3. *t.* 1. *f.* 7. Admir, *Inf. t.* 6. Degeer, *Inf.* 1. *t.* 11. *f.* 23.

β. *Mufca minor larvarum.* Petite mouche des chenilles. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 25. *n°.* 4.

Noirâtre & poilue. Son corfelet eft cendré; fon ventre plus pâle; il eft maillé ou marqueté, mais le corfelet à peine rayé autour. Elle reffemble fort à la mouche domeftique (n°. 18).

Cette efpèce affez grande eft velue, & de plus hériffée de poils roides noirs, en forme de crins, & de couleur noire & luifante; le corfelet marqué de quelques raies longitudinales, plus noires & plus luifantes que le fond, & fon écuffon eft brun; le ventre nuancé de taches cendrées & changeantes, fuivant que le jour y tombe; le front ou le devant de la tête blanc & fatiné, avec une large raie longitudinale, noire au milieu, & par-derrière une forte de collier de poils blanchâtres; les yeux d'un rouge-brun; les ailes tranfparentes, avec une légère teinte de noir & une tache brune à leur origine. La variété β ne diffère que par la grandeur.

Les larves vivent dans le corps de plufieurs ef-

pèces de chenilles, tant rases que velues, qu'elles rongent & consomment intérieurement.

Fabricius ajoute que ces larves vivent aussi dans la racine du chou *(brassica oleracea)*; ce qui fait venir des gales ou tumeurs à ces racines, & rend la tête du chou lâche & mal pommée.

Cette manière de vivre de cette mouche en larve feroit présumer une grande analogie avec les espèces suivantes, & la distinction annoncée par leurs noms sembleroit indiquer une diversité de mœurs qui mérite d'être contredite par des observations bien positives pour ne pas soupçonner ici quelque confusion.

63. MOUCHE des racines.

MUSCA radicum.

Musca nigra, abdomine cinereo, nigro-fasciato. FABR. *Sp. Inf.* 2. *p.* 443. *n°.* 35. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 345. *n°.* 42. GMEL. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2846. *n°.* 79.

Musca antennis setariis, pilosa, abdomine cinereo, lineâ dorsali, cingulisque quatuor nigris. LINN. *Syst. Nat. XII.* 2. *p.* 992. *n°.* 79. — *Faun. suec.* 1840.

Très-semblable à la mouche domestique (n°. 18), mais quatre fois plus petite.

Sa larve vit dans les racines du raifort, suivant l'observation de P. Forskhal.

Insecte parfait. Elle se trouve mêlée avec la mouche caniculaire (n°. 68), & n'en diffère peut-être, suivant Linné, que par le sexe.

64. MOUCHE du chou-navet.

MUSCA napobrassicæ.

Musca pilosa, cana, dorsi lineâ lateribusque longitudinalibus nigris. BIERCAND, *Act. Stockh.* 1780. 3. *n°.* 4. GMEL. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2846. *n°.* 208.

Cette mouche attaque les racines du chou-navet, principalement celles qui croissent dans les endroits sablonneux, où elle les détruit & les rend semblables à de la pourriture. La larve est blanche. La tête a une petite pointe noire : c'est en septembre qu'elle subit sa métamorphose; elle se change en une nymphe rousse, oblongue & cannelée d'or. La mouche sort enfin dans le mois de mai de l'année suivante.

65. MOUCHE brassicaire.

MUSCA brassicaria.

Musca nigra, abdomine cylindrico, segmento secundo tertioque rufis. FABR. *Sp. Inf.* 2. *p.* 443. *n°.* 36. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 345. *n°.* 43. GMEL. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2847. *n°.* 289.

Musca cylindrica. DEGEER, *Inf.* 6. *p.* 30. *n°.* 9. *t.* 1. *f.* 12.

Musca abdomine ferrugineo, basèos lineâ dorsali nigrâ. FABR. *Mant. Inf.* 2. *p.* 346.

Elle a le port alongé de la mouche cuivreuse, la tête blanche, avec une ligne frontale noire; le corselet légérement rayé; l'abdomen cylindrique, couché, roux à la base, noir à l'extrémité. Les ailes sont vitreuses, avec une côte obscure. L'écaille des balanciers est voûtée & très-blanche. Les pieds sont âtres.

66. MOUCHE comprimée.

MUSCA compressa.

Musca pilosa, nigra, thorace lineato, abdomine cylindrico, rufo; lineâ dorsali nigrâ, femoribus rufis. FABR. *Mant. Inf.* 2. *p.* 346. *n°.* 44. GMEL. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2847. *n°.* 210.

Cette mouche a le plus grand rapport avec la mouche brassicaire; cependant elle s'en distingue par quelques caractères. Le front porte de chaque côté une ligne argentée très-éclatante. Le corselet est noir, avec trois lignes argentées très-brillantes. Les ailes sont blanchâtres & un peu jaunâtres à leur base. L'abdomen est comprimé & cylindrique, roux. Les anneaux sont argentés sur leur bord, avec une ligne dorsale noire. Les pieds sont noirs; les cuisses rousses.

Du muséum de M. Vahl.

Elle se trouve en Espagne, dans les maisons.

67. MOUCHE latérale.

MUSCA lateralis.

Musca nigra, abdominis lateralibus, basi sanguineis. FABR. *Sp. Inf.* 2. *p.* 443. *n°.* 37. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 346. *n°.* 45. GMEL. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2847. *n°.* 211.

Musca rufo-maculata. DEGEER, *Inf.* 6. *p.* 28. *n°.* 7. *t.* 1. *f.* 9.

Elle est de la grosseur de la mouche domestique. L'abdomen est d'un rouge de sang à sa base. La ligne dorsale est noire; la bouche blanche.

Elle se trouve en Allemagne.

68. MOUCHE caniculaire.

MUSCA canicularis.

Musca nigricans, abdominis segmento secundo tertioque latere diaphanis. FABR. *Syst. Ent.* 779. 27. SCOP. *Inf.* 2. *p.* 443. *n°.* 38. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 346. *n°.* 46. GMELIN, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2847. *n°.* 80.

Musca pilosa, nigricans, abdominis segmentis flavescentibus, margine nigricante. LINN. *Faun. suec.* 1841.

Noirâtre. Les anneaux de l'abdomen sont jau-

nâtres, à bords noirs. Le fecond & le troifième font diaphanes par le bord.

Cette efpèce eft très-commune en Europe, & fe trouve, pendant la canicule, fous l'ombrage des arbres, s'agitant fans ceffe en l'air à midi & le foir.

Elle fe trouve en Europe.

69. Mouche eftivienne.

Musca æftivationis.

Mufca pilofa, nigra, alis punctis albis tranfverfis. Linn. *Faun. fuec.* 1843. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2847.

De la grandeur d'une puce, & noire; mais fon corfelet a des taches cendrées, & les anneaux du ventre ont les bords blanchiffans. Les ailes font marquées de taches, ou plutôt de points blancs qui les traverfent.

Obfervée par Linné à Upfal en Suède.

Elle fe trouve en Europe.

70. Mouche pluviale.

Musca pluvialis.

Mufca cinerea, thorace maculis quinque nigris, abdomine obfoletis, tridentatis. Linn. *Faun. fuec.* 1844. Scop. *Ent. carn.* 891. Gmelin, *Syft. Nat.* 2. *p.* 2847. *n°.* 83. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 443. *n°.* 40. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 346. *n°.* 47.

La mouche cendrée, à points noirs. Geoff. *Inf. parif.* 2. *p.* 529. *n°.* 68.

La mouche de la pluie. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 27. *n°.* 6.

Ses yeux font rougeâtres, avec une bande dorée en devant. Tout le refte du corps de l'infecte eft d'une couleur blanche-cendrée. Le corfelet eft chargé de cinq taches noires, liffes ou quelquefois fept; favoir : deux petites à la bafe, enfuite trois plus grandes & plus longues, rangées tranfverfalement, outre deux autres petites fur le bouclier, à la pointe du corfelet. L'abdomen eft compofé de quatre anneaux, dont le premier eft tout gris; le fecond, le troifième & le quatrième ont chacun trois taches noires, triangulaires, qui font fouvent unies enfemble à la bafe de l'anneau. Les pattes font noires & les ailes tranfparentes; en tout elle reffemble fort à la mouche domeftique, mais eft de moitié plus petite. On trouve fouvent cette mouche fur les feuilles, où elle fe tient fort tranquille dans les tems humides.

On la rencontre fréquemment dans les chemins, où elle devient très-importune aux approches de la pluie. On prétend qu'elle l'annonce en s'agitant avec une régularité cadencée, qui a fait dire qu'elle danfe.

Elle fe trouve en Europe.

71. Mouche fautillante.

Musca fubfultans.

Mufca tota atra, alis hyalinis, femoribus pofterioribus faltatoriis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *pag.* 444. *n°.* 41. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 346. *n°.* 48. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2847. *n°.* 84.

Cette mouche n'eft que de la grandeur d'une puce; elle voltige en fautant, & retombe les pattes de derrière étendues comme pendantes. En repos, la moindre épouvante la fait s'élancer par le moyen de ces mêmes pattes, à la manière de la puce.

Elle fe trouve en Allemagne & en Europe, particuliérement dans les contrées du Nord.

72. Mouche rapace.

Musca rapax.

Mufca (tigrina), pilofa, cinerea, femoribus apice tibiifque ferrugineis. Fabr. *Syft. Ent.* 779. 31. — Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2648. *n°.* 212.

De même grandeur que la mouche domeftique (n°. 18). Celle-ci eft poilue & entiérement cendrée. Son corfelet eft noir & pointillé. Ses ailes font blanches; le ventre terminé par une aiguille.

Elle fe trouve en Angleterre, & dévore d'autres efpèces de mouche.

73. Mouche danfante.

Musca chorea.

Mufca atra, alis totis albis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 444. *n°.* 43. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 346. *n°.* 50. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2848. *n°.* 213.

Elle a beaucoup de reffemblance avec la mouche rorale. Ses ailes feules font entiérement blanches, & fon corps tout noir, mais d'un noir moins foncé.

Son nom *danfante* ne la diftingue pas exclufivement de la *pluviale*, qui danfe auffi.

Elle a été obfervée en Allemagne.

Elle fe trouve en Allemagne.

74. Mouche labiée.

Musca labiata.

Mufca pilofa, nigricans, labio argenteo, nitidiffimo; alis albis, immaculatis. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 346. *n°.* 51. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2848. *n°.* 214.

Cette mouche habite les bofquets : c'eft une des fauteufes. Par fa grandeur & fa ftature elle fe rapproche beaucoup de la mouche rorale. Son corps eft tout couvert de longs poils, noirâtre & comme marqueté; la bouche velue, argentée, très-brillante; fes ailes blanches, fans taches; l'écaille qui recouvre les balanciers, voûtée & d'un blanc de neige; les pattes noires.

Elle

Elle se trouve aux environs de Copenhague.

75. Mouche rorale.

Musca roralis.

Musca aterrima, alis apice subalbicantibus. Fabr. *Syst. Ent.* 779. 32. — *Sp. Inf.* 2. *p.* 444. *n°.* 44. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 346. *n°.* 52. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2848. *n°.* 85.

Musca antennis setariis, pilosa, aterrima. Linn. *Syst. Nat. XII.* 2. *p.* 993. *n°.* 85. — *Faun. suec.* 1846. Scop. *Ent. carn. n°.* 890.

Cette petite mouche est entiérement âtre; ses antennes couchées, & si courtes qu'elles paroissent à peine; l'abdomen cylindrique, poilu; les ailes noires, moins foncées vers le sommet; les balanciers âtres.

Elle se trouve en Europe.

76. Mouche scie.

Musca serrata.

Musca cinerea, alarum costâ pilis brevissimis serratâ, abdomine pedibusque ferrugineis. Linn. *Faun. suec.* 1847. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 445. *n°.* 47. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 347. *n°.* 55. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2848. *n°.* 86.

Musca latriniarum. Mouche des latrines. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 31. *n°.* 10. *t.* 1. *f.* 15.

β. *Musca serrata minor.* Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 345.

Petite espèce, garnie par tout le corps de poils roides; l'abdomen court, quoiqu'alongé & conique; les ailes une fois plus longues que le corps, & hérissées, au bord extérieur, de poils serrés, mais très-courts. La tête & le corselet sont cendrés; mais le devant de la tête est blanc, & le haut roux. Les yeux sont rouges; le ventre roux, & les pattes jaunes, pâles, grisâtres, quelquefois rousseâtres.

La variété β est entiérement semblable, mais de moitié plus petite.

Elle a été observée en Suède.

Elle est d'Europe, & se trouve fréquemment prise dans les toiles des araignées.

77. Mouche des celliers.

Musca cellaris.

Musca nigra, abdomine pallidiore, oculis ferrugineis. Linn. *Faun. suec.* 1848. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 445. *n°.* 48. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 347. *n°.* 57. Gmelin, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2848. *n°.* 87.

Musca œnopota. Scop. *Ent. carn.* 905. Raj. *Inf.* 261. Réaum. *Inf.* 5. *t.* 8. *f.* 7. 11. 12.

La Mouche du vinaigre. Geoffr. *Inf. parif.* 2. *p.* 537. *n°.* 85.

Elle est petite. Sa couleur est noire ou plutôt d'un fauve-brun; elle est tant soit peu chargée de poils. Ses yeux sont d'un brun-ferrugineux. Son ventre est composé de six anneaux, dont la base est plus noire que le reste. Le dessous de l'insecte est plus clair que le dessus. Ses ailes, assez larges, ont trois nervures longitudinales, outre leur bord extérieur, qui est plus épais. Cette espèce de mouche est large. Son abdomen est court; elle marche très-lentement. On la trouve souvent morte dans le vin & le vinaigre. Elle est attirée par toutes les liqueurs qui s'aigrissent, & elle y dépose ses œufs: quelquefois elle saute.

Elle est d'Europe: c'est une des espèces les plus communes.

78. Mouche quadrimaculée.

Musca quadrimaculata.

Musca pilosa, atra, abdomine maculis quatuor, apicis cinereis. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 347. *n°.* 56. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2848. *n°.* 215.

Cette mouche est un peu plus grande que la Mouche des celliers; elle a la tête noire, avec un bord blanc brillant; le corselet poilu, noir, brillant, sans taches, avec un écusson saillant; les écailles des balanciers grandes, blanches; l'abdomen alongé, noir, & sur les deux derniers anneaux, deux taches latérales cendrées; les pattes noires; les ailes blanchâtres, sans taches.

Elle a été observée proche de Kehl, sur le Rhin.

79. Mouche météorique.

Musca meteorica.

Musca atra, abdomine cinerascente, alis basi subflavis. Linn. *Faun. suec.* 1849. — *It. Wgoth.* 37. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 445. *n°.* 49. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 347. *n°.* 58. Gmelin, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2848. *n°.* 88.

Musca (vaccarum), antennis plumatis, pilosa, thorace nigro; abdomine griseo, hirsutissimo; alis basi fuscis. Mouche des vaches. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 85. *n°.* 14. *t.* 5. *f.* 1.

Double de grandeur de la Mouche putréfiante (n°. 80). Ses yeux sont bruns; son corselet noir. L'abdomen est comme cendré & très-velu; les ailes à demi jaunes à la base, quelquefois d'une couleur plus brune.

Elle se trouve en Europe, voltigeant sans cesse aux approches de la pluie, & formant comme de petits nuages ou des essaims à la tête des chevaux pendant les chaleurs, aussi bien que dans les troupeaux de vaches, cherchant à entrer dans leurs yeux & leurs oreilles pour s'y nourrir des humeurs qui s'en écoulent.

Elles importunent également les hommes, &

femblent chercher à entrer dans les yeux, au point (dit Degeer) d'altérer fouvent les agrémens de la promenade dans le voifinage des bois.

Ses larves vivent quelquefois dans les inteftins des hommes, d'où le remède de Nuffer les expulfe comme les vers.

80. Mouche putréfiante.

Musca putris.

Mufca atra, alis albis, coftâ nigrâ. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 347. *n°.* 61. Linn. *Syft. Nat. XII.* 2. *p.* 993. *n°.* 89. Gmelin, *Syft. Nat.* 2. *p.* 2849. *n°.* 89. Goed. *Inf.* 1. *t.* 73.

Vermiculus cafei. List. *Goed. f.* 132. Frisch. *Inf. germ. p.* 30. *t.* 7. Mérian, *Inf. eur. t.* 43. *f.* 83. Scop. *Ent. carn.* 904.

Mufca atra, alarum coftâ nigrâ, alis ferrugineis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 445. *n°.* 81.

Mufca atra, alarum coftâ nigrâ, oculis ferrugineis. Linn. *Faun. fuec. n°.* 1830.

α. *Mufca (fimeti), atra, glabra, margine alarum craffiore, nigro.* Linn. *Faun. fuec.* 1. *n°.* 1110.

β. *Mufca (cafei), atra, glabra, oculis ferrugineis, femorum bafi pallidâ.* Linn. *Faun. fuec.* 1. *n°.* 1109.

Cette petite mouche n'eft que de la groffeur d'un Coufin, entièrement glabre & luftrée. Ses yeux font ferrugineux. Les deux variétés diffèrent en ce que, dans celle *des fumiers* (α), les ailes font blanchâtres, & marquées d'une ligne noire fur leur bord le plus épais; la face noire; les pattes totalement âtres, & les feuls balanciers blancs; & dans la variété ou race *du fromage* (β), les ailes font fans taches; la face ou la bouche pâle; les pattes noires, mais páliffant par le bas.

C'eft une efpèce des plus communes. Sa larve vit dans les matières graffes en putréfaction. La première variété a été obfervée par Linné dans les fumiers, où elle abonde, & où elle femble, dit-il, des grains de grêle : l'autre, qui a été un des infectes les plus communément obfervés, deffinés & décrits, confume les fromages crémeux, tels que nos fromages de Brie, & eft dévorée par quelques amateurs; forte de délice que je ne leur envie nullement, difoit Scopoli, & auquel les profeffeurs d'hygiène n'encouragent perfonne à fe livrer.

81. Mouche de l'avoine.

Musca avenæ.

Mufca atra, nitida, oculis fufcentibus, alis rubro viridique nitentibus. Biercand, *Nov. Act. Stockh.* 1781. 2. *n°.* 11. Gmelin, *Syft. Nat.* 2. *p.* 2849. *n°.* 216.

Cette mouche eft d'un noir-brillant; fes yeux rouffeâtres; les ailes brillantes de reflets rouges & verts. Elle a été obfervée en Suède vers 1781.

Sa larve, qui eft jaunâtre & fans pieds, fe nourrit dans les avoines, ronge les tiges avant leur développement, de manière que les panicules blanchiffent & fe deffèchent fans fleurir.

Cette mouche reffemble beaucoup à la fuivante; mais il eft peu vraifemblable que le même infecte caufe tout ce dégât d'une manière & à des époques fi différentes.

82. Mouche frit.

Musca frit.

Mufca nigra, halteribus, plantis pofterioribus abdomine virefcenti-pallidis. Linn. *Faun. fuec.* 1851. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2849. *n°.* 90. — *Act. Stockh.* 1750. *p.* 128. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 445. *n°.* 50. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 347. *n°.* 59.

De la grandeur d'une puce feulement, mais de même forme que la Mouche domeftique, très-agile & fautillante en quelque forte. Ses yeux font roux; le ventre roux, & en deffous d'un vert-pâle, & aux pattes de derrière, le pied également pâle.

L'hiftoire de cet infecte, donné en 1750 à l'Académie d'Upfal, le préfente comme l'un des trois fléaux des grains en Suède. Sa larve, qui fe loge dans les balles de l'orge, en ronge les grains, détruifant ainfi un dixième de la production, fait dans ce royaume un tort évalué à cent mille ducats d'or par an. Les grains légers & vils de l'orge, ainfi altérés, portent, en fuédois, le nom de *frit*, qui eft devenu celui de cette mouche.

83. Mouche du feigle.

Musca pumilionis.

Mufca nigra fubtùs, capite thoracifque duabus lineis flavis, halteribus albis; pedibus cinereis, apice nigris. Biercand, *Act. Stockh.* 1778. 3. *n°.* 11, & 4. *n°.* 4. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2849. *n°.* 217.

Cette mouche eft noire en deffous; fa tête & fon corfelet marqués de deux lignes fauves; les balanciers blancs; les pattes cendrées, & leurs extrémités noires.

Sa larve eft d'une couleur..... & la tête aiguë, noire par le fommet; elle vit dans les pampes verts du feigle, qu'elle épuife au point de réduire leurs tiges à la hauteur de deux ou trois pouces feulement. Suivant les obfervations de Biercand, confignées dans les *Actes de Stockholm*, c'eft ce qu'exprime le nom trivial latin *pumilionis*, la Mouche du *nain*, du *feigle nain*.

84. Mouche de la lèpre.

Musca lepræ.

Mufca atra, nitens, antennis pedibufque albis,

oculis rufo inauratis. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 347. *n°.* 60. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2849. *n°.* 91.

Très-petite espèce, d'un noir-brillant, à antennes & pattes blanches; les yeux d'un roux-doré.

Sa larve a été observée, au rapport de Fabricius, dans la peau des Nègres lépreux en Amérique: elle est plus petite que le pou; elle est blanche sous le ventre & du côté de la queue.

85. Mouche bronzée.

Musca cupraria.

Musca glauca, ænea, thorace viridi; abdomine oblongo, cupreo; halteribus nudis. Linn. *Faun. suec.* 1853. Scop. *Ent. carn.* 911. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 446. *n°.* 50. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 347. *n°.* 62. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2849. *n°.* 92.

Nemotelus cuprarius. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 200. *n°.* 16. *t.* 12. *f.* 4. Réaum. *Inf.* 4. *t.* 22. *f.* 7. 8.

La Mouche dorée, à tache brune sur les ailes. Geoffr. *Inf.* 2. *p.* 525. *n°.* 61. Schaeff. *Ic. t.* 209. *f.* 32.

Cette espèce, d'une forme plus alongée sans être plus longue que la Mouche domestique, ressemble beaucoup à la mouche par cette même forme alongée & aplatie, & par son port d'ailes. Ses yeux sont gros & bruns. Le reste de la tête est d'un vert-brillant. Le corselet est d'une couleur noire dorée. Le ventre, alongé & aplati, est composé de cinq anneaux, & sa couleur est d'un pourpre-cuivreux & brillant. Les pattes sont noires, un peu dorées, avec les articulations blanches. Les ailes, longues, ont un point marginal oblong, duquel part une tache brune qui traverse l'aile en devenant plus claire vers le bord intérieur.

On trouve cette mouche à la campagne, dans toute l'Europe; elle se tient sur les fleurs.

86. Mouche dorée.

Musca aurata.

Musca nitida, thorace æneo; abdomine obtuso, aureo. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 347. *n°.* 63. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2850. *n°.* 218.

Très-analogue à la Mouche bronzée (n°. 85), mais moins alongée & plus large. Sa tête est noire; son corselet d'un vert-cuivreux, brillant; l'abdomen obtus, plat, doré; ses ailes d'un brun-sombre.

Elle a été observée près de Kehl par le naturaliste Daldorff.

87. Mouche polie.

Musca polita.

Musca nitida, thorace cæruleo, abdomine æneo, halteribus nudis. Fabr. *Syst. ent.* 781. 40. — *Sp. Inf.* 2. *pag.* 446. *n°.* 53. — *Mant. Inf.* 2. *pag.* 348. *n°.* 64. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *pag.* 2850. *n°.* 93.

Musca antennis setariis, glabra, ænea, capite viridi, thorace abdomineque cæruleis, halteribus nudis. Linn. *Syst. Nat. XII.* 2. *p.* 994. *n°.* 93. — *Faun. suec.* 1854.

Nemotelus auratus. Degeer, *Inf.* 6. *pag.* 202. *n°.* 18.

Cette mouche a le port de la Mouche césar (n°. 5), mais n'est pas plus grosse qu'un Cousin; elle est entiérement brillante & comme bronzée; la tête plus verte; le corselet & l'abdomen plus bleus. Ses balanciers sont nus. L'extrémité des pieds est pâle & blanchâtre.

Elle se trouve abondamment dans le nord de l'Europe.

88. Mouche veuve.

Musca viduata.

Musca nigro-ænea, abdomine æneo, squamis halterum ciliatis. Linn. *Faun. suec.* 1852. Fabr. *Syst. ent.* 781. 48. — *Sp. Inf.* 2. *p.* 446. *n°.* 54. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 348. *n°.* 65. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2850. *n°.* 94.

Cette mouche est presque de la même grosseur que la mouche domestique (n°. 18). Ses yeux & ses antennes sont couleur de rouille; son corselet glabre, d'un noir de bronze; l'abdomen glabre, doré, & au dessus d'un âtre-obscur.

Elle se trouve dans le nord de l'Europe, & aime les lieux ombragés.

89. Mouche pubère.

Musca pubera.

Musca nigra, abdominis segmento ultimo incurvato, pube utrinquè reflexâ. Linn. *Faun. suec.* 1855. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 446. *n°.* 55. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 348. *n°.* 66. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2850. *n°.* 95.

Cette espèce est velue & totalement noire & lustrée, excepté les balanciers & leurs écailles. L'abdomen est presqu'en forme de massue, & terminé à l'anus par deux soies en alène, recourbées des deux côtés.

Elle se trouve dans le nord de l'Europe.

90. Mouche totliène.

Musca totliana.

Musca (fasciata), testacea, abdomine nigro, alis apice fuscis, fasciâ albâ, pedibus elongatis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 446. *n°.* 56. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 348. *n°.* 67. Gmelin, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2850. *n°.* 219.

Cette mouche eft couleur de terre cuite ; le ventre noir, marqué d'une fafcie ou raie tranfverfale blanche ; les pointes des ailes rouffes : elle a les pattes très-alongées ; elle varie, à tête & corfelet noirs.

Son nom trivial *fafciata* (fafciée), qui ne la diftinguoit pas de quelques autres, a été changé en celui de *tothène*, en mémoire du cabinet totlien, où elle eft confervée.

Elle fe trouve dans l'Amérique méridionale.

91. MOUCHE pétronelle.

MUSCA petronella.

Mufca livida, fronte rubrâ, pedibus elongatis, teftaceis ; geniculis nigris. FABR. *Sp. Inf.* 2. *pag.* 447. *n°.* 57. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 348. *n°.* 68. GMEL. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2850. *n°.* 96.

Mufca antennis fetariis, pilofa, glabra, livida, fronte rubrâ, caudâ incurvatâ ; pedibus elongatis, teftaceis. LINN. *Syft. Nat. XII.* 2. *pag.* 994. *n°.* 96. — *Faun. fuec.* 1856. *It. Wgoth.* 55.

Cette efpèce, d'une couleur livide, eft liffe ; elle a le front rouge, la queue recourbée, les pattes alongées, de couleur teftacée, noires aux articulations. On voit cette mouche courir fur les eaux dormantes.

Elle fe trouve en Europe, & a été particuliérement obfervée par Linné dans fon voyage d'Oftrogothie.

92. MOUCHE alongée.

MUSCA elongata.

Mufca teftacea, pedibus elongatis, tibiis pofterioribus nigris, plantis albis. FABR. *Mant. Inf.* 2. *p.* 348. *n°.* 69. GMELIN, *Syft. Nat.* 2. *p.* 2851. *n°.* 220.

Sa tournure eft celle de la Mouche pétronelle (n°. 91), mais elle eft un peu plus grande ; elle eft de couleur de terre cuite par tout le corps, hors les yeux, qui font roux-enfumé ; ils font fort grands ; les ailes vitrées ; les pattes teftacées, hors celles de derrière, dont la jambe eft noire, le pied blanc & les ongles enfumés.

Elle a été obfervée par le docteur Pflug en Afrique, fur la Sierra-Leone.

93. MOUCHE longipède.

MUSCA longipes.

Mufca atra, alis fufcis, bafi fafciâ punctifque albis ; pedibus elongatis, teftaceis. FABR. *Mant. Inf.* 2. *p.* 348. *n°.* 70. GMEL. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2851. *n°.* 221.

Elle tient de la pétronelle (n°. 91) ou plutôt de la Mouche alongée (n°. 92). Sa tête eft groffe, arrondie, noire ; les antennes très-fines ; le corfelet noir, fans taches ; l'abdomen alongé, cylindrique, noir, brillant, recourbé par l'extrémité ; les ailes couchées, de couleur tannée, marquées d'une large raie vers la bafe, & de trois points blancs au deffous ; les pattes fort longues ; celles de devant noires ; les quatre autres terre cuite, & blanches vers l'extrémité.

Obfervée à Cayenne par V. Rohr.

94. MOUCHE annulée.

MUSCA annulata.

Mufca nigra, alis hyalinis, fafciâ fufcâ ; pedibus elongatis, nigris ; femoribus pofterioribus, annulis duobus albis. FABR. *Mant. Inf.* 2. *p.* 348. *n°.* 71. GMEL. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2851. *n°.* 222.

Cette mouche eft entiérement de la ftature de la longipède. Sa tête eft noire, & l'orbite des yeux, le pourtour des yeux un peu teftacés ; le corfelet d'un noir-bleuâtre, fans taches ; les ailes blanches, marquées, vers le milieu, d'une large bande, & à l'extrémité d'une bordure d'une couleur tannée ; les pattes alongées, noires ; celles de devant blanches vers l'extrémité ; celles de derrière marquées à la cuiffe, de deux anneaux blancs.

Obfervée à Cayenne par V. Rohr.

95. MOUCHE crêtée.

MUSCA criftata.

Mufca atra, tibiis pallidis, vertice prominulo. FABR. *Sp. Inf.* 2. *p.* 447. *n°.* 58. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 349. *n°.* 72. GMEL. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2851. 213.

Analogue à la Mouche pétronelle (n°. 91) par le port & la grandeur. Ses antennes, courtes & tronquées, font terminées par des foies ; elle a fur le fommet de la tête un large point noir, faillant. Son corfelet eft âtre, fans taches. Ses ailes vitrées font marquées d'une tache noire marginale ; fes pattes noires ; la jambe pâle.

Elle fe trouve en Angleterre au mois de mai.

96. MOUCHE angulée.

MUSCA angulata.

Mufca æneo-viridis, caudâ uncinatâ ; pedibus elongatis, lividis. LINN. *Faun. fuec. n°.* 1053. 2. 1856. FABR. *Sp. Inf.* 2. *p.* 447. *n°.* 62. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 349. *n°.* 76.

Nemotelus æneus. DEGEER, *Inf.* 6. *pag.* 194. *n°.* 15. *t.* 11. *f.* 19. 20.

La Mouche dorée, à trois nervures fur les ailes. GEOFFR. *Inf. parif.* 2. *p.* 523. *n°.* 56. GMEL. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2851. 97.

Cette petite efpèce a les yeux rougeâtres, & tout

le corps d'un vert-doré ; elle eſt petite, & la forme de ſon corps eſt fort alongée.

Le haut de ſon corſelet eſt très-convexe, n'a qu'un ſeul ſillon tranſverſe vers le bas, qui diſtingue la pointe du reſte du corſelet.

Ses pattes ſont d'un fauve-obſcur; celles de derrière ont l'air palmées, & ſes ailes n'ont que trois nervures longitudinales, placées vers le bord extérieur, le reſte de l'aile n'ayant aucune nervure. On trouve cette petite mouche dans les bois & près des eaux.

Elle ſe trouve en Europe.

97. Mouche ennoblie.

Musca nobilitata.

Muſca æneo-viridis, caudâ uncinatâ, alis maculâ nigrâ, apice albâ. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 447. *n°.* 63. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 77.

La Mouche verte, cuivreuſe, à ailes mi-parties de brun & de blanc. Geoffr. *Inſ. pariſ.* 2. *p.* 523. *n°.* 55. Schæff. *Icon. t.* 206. *f.* 5. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2851. *n°.* 98.

Cette eſpèce eſt fort analogue à l'angulée (n°. 96); elle reſſemble tout-à-fait à la Mouche verte-cuivreuſe, à pattes blanches, dont, je crois, elle ne diffère que par le ſexe, celle-ci étant mâle, & l'autre femelle (n°. 54). Ses yeux ſont bruns; tout ſon corps d'un beau vert-doré, clair & comme ſatiné. Le ventre a cinq anneaux, dont le dernier eſt très-long. Les pattes, longues & grêles, ſont d'une couleur pâle-blanchâtre. Les ailes ont quelques nervures longitudinales & tranſverſes peu marquées. Tout l'inſecte eſt alongé, & parſemé de quelques poils noirs aſſez forts. On la trouve dans les jardins; elle n'eſt pas des plus communes.

Le dernier anneau de l'abdomen eſt de même alongé ; mais au bout on voit les crochets & les parties maſculines. Sur le milieu de l'aile il y a une grande tache ou bande noirâtre qui occupe la moitié de la longueur, laiſſant le haut tranſparent, ainſi que le bas de l'aile, qui paroît blanc & comme laiteux, & où le blanc forme une eſpèce de tache ronde.

Cette mouche ſe trouve dans les endroits humides; elle a les pattes & le corps alongés, & elle court très-bien ſur la ſurface des eaux dormantes & tranquilles, comme la Mouche pétronelle.

Elle ſe trouve en Europe.

98. Mouche équeſtre.

Musca equeſtris.

Muſca æneo-viridis, abdomine nigro, faſciato; caudâ uncinatâ, alis maculatis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 448. *n°.* 64. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 78. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2851. *n°.* 224.

Le port de cette mouche eſt celui de la Mouche ennoblie (n°. 97), qui a avec elle une grande affinité. Sa tête & ſon corſelet ſont d'un vert-cuivreux, brillant, ſans taches; ſon ventre cylindrique, cuivreux, à cinq bandes âtres; la queue recourbée & crochue; les ailes blanches, marquées, vers la pointe, d'une grande tache brune; les pattes noires.

Obſervée au Bréſil par Banks.

99. Mouche notée.

Musca notata.

Muſca piloſa, thorace fuſco, lineato; abdomine æneo, alis fuſco-nebuloſis, puncto atro. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 448. *n°.* 65. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 79. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2851. *n°.* 225.

Cette eſpèce a le port & les dimenſions de l'ennoblie & de l'équeſtre (n°s. 97 & 98). Sa tête eſt noire; le corſelet tanné, marqué de quatre lignes verdâtres; l'abdomen court, obtus, ovale, couleur de cuivre; les pattes alongées, noires; les ailes d'un tanné-ſale, comme rayées de la baſe vers la côte, un peu plus terre cuite, & marquées, vers le ſommet, par un point noir.

Elle ſe trouve en Angleterre.

100. Mouche arrogante.

Muſca arrogans.

Muſca nigra, alis fuſcis, faſciis tribus albis. Linn. *Faun. ſuec.* 1857. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 448. *n°.* 66. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 80. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2852. *n°.* 99.

Cette mouche, aſſez petite, a le corps alongé. Son corſelet, en globe alongé, eſt très-liſſe. Ses ailes ſont rouſſes, avec des bandes blanches à la baſe & au milieu du ſommet; les cuiſſes pâles; les pieds blancs. Elle court avec un air d'arrogance, la tête élevée & preſqu'en ſautant.

Sa bouche n'a pas exactement le caractère des mouches; elle eſt obtuſe, & ne peut non plus être aiſément priſe pour une eſpèce d'Aſile.

Elle ſe trouve en Europe.

101. Mouche longicorne.

Musca longicornis.

Muſca piloſa, æneo-nitens, abdomine obſcuriore, antennis elongatis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 448. *n°.* 67. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 81. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2852. *n°.* 226.

Cette mouche eſt petite; elle a le port de la Mouche angulée. Ses antennes noires ſont chargées de longs poils, dont un ſoyeux, preſque de la longueur du corps. Tout le corps eſt d'un vert-cuivreux, brillant. Les pattes ſeules ſont noires; les ailes vitrées; la queue crochue. La couleur des

pattes varie de nuance, eſt tantôt plus, tantôt moins foncée.

Elle ſe trouve en Amérique.

102. Mouche roſtrée.

Musca roſtrata.

Muſca ænea, abdomine nigro, faſciato; ore corneo, prominulo atro. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 448. *n°.* 68. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 82. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2852. *n°.* 227.

Le port de cette eſpèce eſt celui de la Mouche angulée (n°. 96), avec laquelle elle a une très-grande affinité; ſa tête triangulaire, d'un vert-cuivreux; la bouche ſaillante, cornée, âtre; le corſelet marqué de quelques lignes; l'abdomen, dans les femelles, terminé par un onglet; les pattes fort alongées, teſtacées.

Obſervée à Copenhague.

103. Mouche quadrifaſciée.

Musca quadrifaſciata.

Muſca pallida, abdomine faſciis quatuor atris, alis albis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *pag.* 448. *n°.* 69. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 83. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2852. *n°.* 228.

De la même ſtature que la Mouche roſtrée (n°. 102), mais un peu plus petite, plus pâle en tout; les quatre bandes du ventre brun-noir; les ailes blanches, ſans taches; les pattes alongées, peu colorées.

Obſervée en Allemagne par Hattorf.

104. Mouche diaphane.

Musca diaphana.

Muſca thorace æneo, abdomine cinereo, primo ſecundoque ſegmento lateribus diaphanis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 448. *n°.* 70. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 449. *n°.* 84. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2852. *n°.* 229.

Son port eſt celui de la Mouche ongulée. Sa tête eſt noire; le corſelet cuivré-brillant; l'abdomen conique, cendré; les flancs, vers la baſe, d'un briqueté-tranſparent; les côtés, à la baſe, d'une couleur de terre cuite, tranſparens, diaphanes; les ailes vitrées, tranſparentes; les pattes noires; la jambe terre cuite, couleur de brique.

Elle ſe trouve dans les forêts voiſines de Leipſick.

105. Mouche corrigiolée.

Musca corrigiolata.

Muſca nigra, pedibus elongatis, luteis; femoribus annulo nigro. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *pag.* 447. *n°.* 59. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 73. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2852. *n°.* 100.

Cette mouche a la ſtature de la pétronelle, mais elle eſt plus petite de moitié, & fort élancée; elle eſt noire; ſes pattes jaunes & alongées, avec un anneau noir ſur la cuiſſe.

Elle ſe trouve en Europe, particuliérement dans les contrées méridionales; elle abonde cependant à Copenhague, dans des foſſés marécageux.

106. Mouche courſière.

Musca curſitans.

Muſca atra, pedibus elongatis, pallidis; alis incumbentibus, albis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 447. *n°.* 60. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 74. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2852. *n°.* 230.

Cette mouche n'eſt que du double de grandeur de la Puce; elle a le port de la Mouche ongulée. Ses antennes cylindriques ſont pâles. La longue ſoie qui les termine, eſt noire; le corps âtre, & l'abdomen terminé par une pointe très-aiguë; les ailes couchées, à peine ſenſibles; les pattes fort longues, de couleur pâle.

Obſervée en Angleterre, où elle ſe trouve ſur les arbres & les murs, courant avec une grande viteſſe, & ne volant preſque jamais. Vue en mai, elle a de la reſſemblance avec les Punaiſes.

107. Mouche cimicoïde.

Musca cimicoides.

Muſca atra, alis incumbentibus, albis; faſciis duabus nigris. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 447. *n°.* 61. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 75. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2852. *n°.* 231. *It. Norwag. d.* 11. *Jul.*

Cette mouche eſt âtre; elle reſſemble à la Punaiſe. Ses ailes ſont rabattues, blanches, à deux bandes noires.

Obſervée en Norwège, dans les troncs des arbres abattus au mois de juillet.

108. Mouche équinoxiale.

Musca æquinoctialis.

Muſca glabra, nigra, capite teſtaceo, oculis brunneis, pedibus elongatis. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2853. *n°.* 101.

Elle eſt noire & liſſe. Sa tête eſt couleur de terre cuite; les yeux bruns. Ses pattes ſont très-alongées.

Elle ſe trouve dans les contrées équinoxiales de l'Amérique.

109. Mouche cuiſinière.

Musca cibaria.

Muſca lævis, ſtemmatibus elevatis; abdomine cinereo, adunco; pedibus elongatis. Linn. *Faun. ſuec.* 1859. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2853. *n°.* 102.

Elle a totalement la tournure de la Mouche pétronelle, mais n'eſt pas plus forte qu'un Couſin. Sa tête, flave par-devant, cendrée par-derrière, eſt en deſſus d'un pourpre-obſcur, marquée de trois points ſaillans; le corſelet cendré, garni de quelques ſoies; l'abdomen brun en deſſus; le ſixième anneau jauniſſant; le ſeptième & dernier plus alongé, crochu, en forme de cymbale, tous creuſés en deſſous; les pattes longues & pâles; les balanciers blancs; les ailes vitrées, nerveuſes & ſans taches.

Elle eſt d'Europe. Sa larve ſe trouve dans les reſtes des mets gardés.

110. Mouche cuculaire.

Musca cucularia.

Muſca thorace griſeo, abdomine ferrugineo, alis punctis tribus. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 449. *n°.* 71. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 350. *n°.* 86. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2852. *n°.* 103.

Muſca antennis ſetariis, piloſa, thorace plumbeo, oculis abdomineque ferrugineis, pedibus pallidis. Linn. *Syſt. Nat. XII.* 2. *p.* 995. *n°.* 103.

Elle a le port de la ſcybalaire (n°. 112), mais eſt de moitié plus petite, & oblongue. Ses antennes ſont gris de fer foncé; leur ſoie ſimple, d'un blanc de neige; le ventre liſſe; les ailes de couleur vitrée, une fois plus longues que le ventre.

Le nom de *cuculaire* lui a été donné en Suède parce qu'elle y paroît à l'arrivée du Coucou, qu'elle attire probablement.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, & il eſt intéreſſant de vérifier, en divers endroits, le rapport d'époques annoncé par Linné entre l'inſecte & l'oiſeau.

111. Mouche larrone.

Musca latro.

Muſca piloſa, griſea, abdomine cinereo, ſegmentorum marginibus nigricantibus. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 85. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2853. *n°.* 232.

Sa grandeur eſt celle de la ſcybalaire (n°. 112); ſa tête de couleur pâle, peu foncée; les antennes couleur de terre cuite, à ſoie nue; le corſelet très-poilu, garni de beaucoup de poils d'un gris-obſcur, marqué ſans ordre de quelques points tannés; l'abdomen poilu, cendré, aſſez brillant; le bord des anneaux brun-noir; les ailes obſcures.

Le nom de *larrone* lui a été donné par Fabricius, ſans qu'il ait averti en quoi cette qualité lui convient mieux qu'à bien d'autres eſpèces du genre d'inſectes importuns & larrons.

Elle ſe trouve en Europe, & n'eſt pas très-rare.

112. Mouche ſcybalaire.

Musca ſcybalaria.

Muſca rufa, ferruginea, albis puncto obſcuriore. Linn. *Faun. ſuec.* 1860. Scop. *Ent. carn.* 896. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *pag.* 449. *n°.* 72. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 350. *n°.* 87. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2853. *n°.* 104.

D'un roux-ferrugineux. Le point de ſes ailes eſt plus obſcur que dans la ſtercoraire; elle eſt double de grandeur, & du reſte toute ſemblable. Ses yeux ſont noirs. Sa bouche eſt accompagnée de quelques poils noirs.

Le nom *ſcybalaire*, qui indique qu'elle ſe tient ſur les ordures, n'eſt qu'un double ou une ſorte de ſynonyme de celui de *ſtercoraire*, qui lui a été donné par Scopoli.

Elle ſe trouve en Europe.

113. Mouche ſtercoraire.

Musca ſtercoraria.

Muſca griſea, hirta, alis puncto obſcuro. Linn. *Faun. ſuec.* 1861. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 449. *n°.* 73. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 350. *n°.* 88. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2853. *n°.* 105. Réaum. *Inſ.* 4. *t.* 27. *f.* 1. 3.

La Mouche merdivore. Geoffr. *Inſ. pariſ.* 2. *p.* 530. *n°.* 69. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 88. *n°.* 17.

Cette eſpèce varie, tant pour la grandeur que pour les couleurs. Les mâles diffèrent auſſi beaucoup de leurs femelles. Les uns & les autres ont les yeux roux, le devant de la tête jaunâtre, la baſe & le bord extérieur des ailes un peu jaunes, avec un point brun au milieu de l'aile, outre une petite raie tranſverſe de même couleur, un peu plus bas; ce qui fait le caractère ſpécifique de cette mouche. Quant au reſte, les mâles ſont gris, & couverts d'un duvet jaune un peu aurore. Les femelles n'ont point de duvet, mais ſont ſeulement parſemées de quelques poils gris ou noirs, en petite quantité. Leur couleur eſt, ou un peu fauve, avec quelques bandes noires ſur l'abdomen, ou toute griſe, ou griſe, avec quatre taches noires aſſez conſidérables, placées en carré ſur le corſelet, ſans compter quelques autres petites dans l'intervalle, & deux ou trois taches brunes ſur chaque anneau du ventre.

Cette mouche eſt très-commune. Sa larve habite dans les ordures, les fientes, les crotins de cheval & les bouzes de vache.

Elle ſe trouve en Europe.

114. Mouche limbaire.

Musca limbata.

Muſca (marginata), obſcurè plumbea, alis reticulatis, coſtâ atrâ. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *pag.* 449. *n°.* 74. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 350. *n°.* 89. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2853. *n°.* 233.

De même port & de même grandeur que la Mouche de fumier (n°. 115). Sa bouche est véficuleuse & blanche; les antennes brunes, terminées par une foie alongée & blanche; le corselet & l'abdomen plombés; les pattes noires; les ailes marquées de points blancs en réseau; le bord plus épais & noir.

Elle se trouve en Saxe.

115. Mouche de fumier.

Musca fimetaria.

Musca livens, glabra, alis puncto obscuriore. Linn. *Faun. suec.* 1862. Fabr. *Sp. Inf.* 2. p. 449. *n°.* 75.—*Mant. Inf.* 2. *p.* 350. *n°.* 90. Gmelin, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2853. *n°.* 106.

Musca rufa. Scop. *Ent. carn.* 897.

De moyenne taille & alongée; elle est glabre & luisante, quelques poils sur le corselet, & sur le ventre un duvet à peine sensible. Sa couleur est ferrugineuse ou rouillée. Ses yeux seuls sont bruns. Ses ailes sont marquées, à une seule anastomose, d'un point difficile à appercevoir.

Elle est d'Europe, & se trouve dans les fumiers.

116. Mouche rufifront.

Musca rufifrons.

Musca cinerea, capite ferrugineo; punctis duobus nigris, alarum costâ nigrâ. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 449. *n°.* 76.—*Mant. Inf.* 2. *p.* 350. *n°.* 91. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2854. *n°.* 234.

Entiérement de même stature que la Mouche limbaire (n°. 114). Elle a la tête rousse, le devant blanc & véficuleux; sur le sommet deux points noirs; les antennes rousses, entiérement bordées de noir, & la foie déployée blanche; le corselet & l'abdomen d'un cendré-obscur, légérement rayés; les ailes blanchâtres, marquées de points noirs; le réseau à peine sensible; l'arête noire; les pattes gris-de-fer.

Observée en Italie par Allioni.

117. Mouche réticulée.

Musca reticulata.

Musca cinerea, alis absolutè reticulatis, costâ albo nigroque punctatâ. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 450. *n°.* 77. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 350. *n°.* 92. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2854. *n°.* 235.

De la grandeur de la Mouche de fumier (n°. 115). La tête & les antennes sont rousses, à face blanche; le corselet, l'abdomen & les pattes cendrés, sans taches; les ailes marquées de points noirs & comme réticulées; l'arête variée de points noirs & blancs.

Elle se trouve en Italie.

118. Mouche pennipède.

Musca pennipes.

Musca abdomine rufo, alis nigris, maculâ ferrugineâ margineque posteriore albo. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 450. *n°.* 78. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 350. *n°.* 93. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2854. *n°.* 236.

De même grandeur que la Mouche domestique (n°. 18). Elle a la tête noire, bordée de blanc; le corselet noir, marqué par-devant d'une strie jaune, pâle, & de lignes de même couleur; l'abdomen ovale, roux, sans taches; les ailes noires, ayant à la base une grande tache oblongue, couleur de fer, bordée de blanc par-derrière; les pattes noires, & à celles de derrière la jambe pincée.

Elle se trouve en Amérique.

119. Mouche pleureuse.

Musca lugens.

Musca thorace flavo, lineato; abdomine cyaneo, alis nigris; fasciis duabus albis, extrorsùm bifidis. Fabr. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 350. *n°.* 94. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2854. *n°.* 237.

De même forme que la pariétine (n°. 121), mais trois fois plus grande. Sa tête est couleur ferrugineuse, marquée de deux lignes verticales noires; le corselet noir, & sur le dos deux lignes jaunes; l'abdomen arrondi, bleu de ciel, ayant à la base une tache jaune; les ailes grandes & noires, avec une grande tache blanche à la base: derrière celle-ci deux bandes refendues vers le bord extérieur, & en outre au bord intérieur deux points, dont l'un entre les bandes, l'autre vers le sommet; le dessous du corps jaune, ainsi que les pattes.

Observée en Afrique, sur la Sierra-Leone, par le docteur Pflug, qui a trouvé dans ses couleurs & dans leur disposition l'air de tristesse dont il a tiré le nom de *lugens.*

120. Mouche massette.

Musca clavata.

Musca testacea, abdomine fusco; segmentis basi pallidis, stylo ani clavato. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 351. *n°.* 95. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2854. *n°.* 238.

Très-petite espèce. Sa tête est couleur de terre cuite, plus claire sur la face; le corselet testacé & poilu; l'abdomen brun; les anneaux pâlissant vers la base; l'anus terminé par une pointe de couleur testacée, prolongé en massue, avec une tête à l'extrémité; les pattes testacées; les ailes grandes, blanchâtres, sans taches.

Elle se trouve à Khel.

121. Mouche pariétine.

Musca parietina.

Musca cinerea, alis fuscis, albo punctatis maculatisque;

culatisque ; fronte testaceâ. Linn. *Faun. suec.* 1863. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 450. *n°.* 79. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 351. *n°.* 96. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *pag.* 2854. *n°.* 107.

Petite : elle a le port de la Mouche ombreuse (n°. 123). Son corps est cendré; son front couleur de brique ; les ailes pliées à la manière des phalènes, brunes, couvertes d'un grand nombre de points blancs fort serrés; les pattes testacées.
Elle se trouve en Europe, sur les fleurs.

122. Mouche discoïde.

Musca discoidea.

Musca nigra, alis punctis lineolisque marginalibus albis, capite pedibusque testaceis. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 351. *n°.* 97. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2854. *n°.* 239.

Cette espèce est une des grandes de la famille. Sa tête est de couleur testacée ; les yeux noirs ; le corselet & l'abdomen noirs, sans tache ; les ailes brun-foncé, marquées, à la base, de points blancs & de petits traits courts sur les bords ; les pattes couleur testacée.
Elle se trouve sur les fleurs, & a été observée à Copenhague par Schotted.

123. Mouche ombreuse.

Musca umbrarum.

Musca cinerea, abdomine nigro, fasciato; alis fuscis, albo maculatis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 450. *n°.* 80. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 351. *n°.* 98. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2854. *n°.* 108.

Musca antennis setariis; alis fuscis, albo maculatis ; fronte niveâ. Linn. *Syst. Nat. XII.* 2. *pag.* 996. *n°.* 108. *Faun. suec.* 1864.

Petite : elle a le corps cendré, le front blanc; les ailes brunes, couvertes d'un très-grand nombre de points blancs serrés; les pattes sont cendrées, pointillées de noir.
Elle se trouve en Europe, dans les lieux ombragés.

124. Mouche grossificatienne.

Musca grossificationis.

Musca atra, alis nigris, apice albis. Linn. *Faun. suec.* 1865. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 451. *n°.* 83. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 351. *n°.* 99. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2855. *n°.* 109.

La Mouche à ailes noires & tache blanche à l'extrémité. Geoff. *Inf. paris.* 2. *p.* 493. *n°.* 1.
Cette petite mouche est lisse & toute noire. Ses ailes sont pareillement noires, mais l'extrémité de l'aile se termine par une tache ronde de couleur blanche.

Elle est d'Europe, & se tient sur les fleurs & dans les bosquets; mais elle est très-rare.

125. Mouche terrestre.

Musca terrestris.

Musca fusca, thorace extra lineas puncto atro, abdomine subtùs striato. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *pag.* 2855. *n°.* 110.

Cette mouche est de la figure & de la grandeur de la domestique (n°. 18), mais elle est d'un roux tanné; son corselet marqué d'un point brun hors des lignes; l'abdomen strié en dessous. Elle se tient sur la terre & s'y nourrit.

Elle a été observée depuis peu en Suède par les élèves de Linné.

126. Mouche des bocages.

Musca saltuum.

Musca alis albis, costâ punctoque terminali fuscis, corpore flavo, occipite nigricante. Linn. *Faun. suec.* 1866. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2855. *n°.* 111.

Cette mouche est petite. Tout son corps est testacé ou couleur de brique; ses yeux bruns, avec un point noir au sommet. Ses ailes sont vitrées : leur bord le plus épais est noir, se terminant à leur extrémité en une tache noire.

Elle se trouve en Europe, dans les bois.

127. Mouche vibrante.

Musca vibrans.

Musca alis hyalinis, apice nigris ; capite rubro. Linn. *Faun. suec.* 1867. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 4450. *n°.* 81. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 351. *n°.* 99. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *pag.* 2855. *n°.* 112. Scop. *Ent. carn.* *n°.* 939.

La Mouche à ailes vibrantes ponctuées. Geoff. *Inf. par.* 2. *p.* 494. *n°.* 4. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 32. *n°.* 11. *t.* 1. *f.* 19.

Cette mouche est de forme presque cylindrique. Sa couleur est noire. L'abdomen cependant est souvent un peu doré. Sa tête est rouge, & les pattes sont jaunes dans les femelles, noires dans les mâles. L'abdomen ne se termine pas en pointe, mais il est assez obtus par le bout. Les ailes sont blanches, avec un point ou petite tache ronde & noire vers le bout. La grandeur de cette mouche varie jusqu'au triple & au quadruple. On la voit souvent sur les arbres, & elle est très-aisée à reconnoître par le mouvement de ses ailes, qu'elle élève & baisse continuellement.

Elle se trouve en Europe, particuliérement dans les jardins, sur les feuilles des arbres & des plantes.

128. Mouche cynips.

Musa cynipsea.

Musca alis apice puncto laterali nigro, abdomine cylindrico. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 451. *n°.* 82. —*Mant. Inf.* 2. *p.* 351. *n°.* 100. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2855. *n°.* 113.

Musca antennis setariis, alis apice puncto nigro, abdominis primo articulo obovato. Linn. *Syst. Nat. XII.* 2. *p.* 997. *n°.* 113.—*Faun. suec.* 1868. Scop. *Ent. carn.* 947. Degeer, *Inf.* 6. *pag.* 33. *n°.* 12.

A peine de la grosseur d'un Pou. Elle est toute noire. Les ailes sont marquées d'un point noir vers la pointe de leur plus grande marge. L'abdomen est oblong; le premier anneau en poire. Ses pattes antérieures ont les cuisses dentelées en dessous; les pieds sont longs.

Elle se trouve en Europe, dans les jardins assez communément, & répand une odeur agréable.

129. Mouche combinée.

Musca combinata.

Musca flavescens, abdomine atro, alis punctis duobus nigris. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 451. *n°.* 84. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 351. *n°.* 102. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2855. *n°.* 114.

Cette mouche n'est que du double de la grosseur d'un Pou. Elle est jaunâtre; l'abdomen brun-noir. Ses ailes sont combinées, c'est-à-dire, marquées de deux points noirs, alongés en manière de bandes.

Elle se trouve en Europe.

130. Mouche érythrocéphale.

Musca erythrocephala.

Musca fusco-cinerea, capite rufo, puncto verticali atro. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 351. *n°.* 103. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2855. *n°.* 240.

Petite espèce bien désignée par sa tête d'un roux ardent, marquée sur le sommet d'un large point brun-noir. Son corselet est d'un cendré-obscur, sans tache; l'abdomen d'un gris-tanné, brillant; les ailes blanches, marquées d'un point noir & d'une petite ligne transversale; les pattes noires.

Elle a été observée en Suède, sur les fleurs.

131. Mouche stylée.

Musca stylata.

Musca cinerea, abdomine atro, alis albis, punctis duobus arcuque apicis fuscis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 451. *n°.* 85. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 351. *n°.* 104. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2855. *n°.* 241.

Cette mouche a les antennes ferrugineuses; le front jaune; le sommet de la tête cendré; le corselet poilu, cendré, marqué d'une ligne latérale, flave, ainsi que le bouclier & les balanciers; l'abdomen alongé, âtre, sans tache, terminé par une pointe d'une égale longueur au moins; les ailes blanches, marquées de deux points rapprochés, dont l'extérieur est le plus grand & au milieu du bord le plus épais; les pattes ferrugineuses.

Elle a été observée en Angleterre, dans une futaie, en juin.

132. Mouche arquée.

Musca arcuata.

Musca testacea, alis maculis duabus arcuque apicis albis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 351. *n°.* 86. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 352. *n°.* 105. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2856. *n°.* 242.

Fort analogue à la Mouche stylée (n°. 131). Sa tête est couleur de terre cuite & le front rouillé; le corselet poilu, testacé, pâle; l'abdomen plus foncé, & à la queue un stylet court, épais, obtus; les ailes grandes, marquées de taches sombres, & dans le milieu de deux grandes taches noires; la poitrine noire, avec un petit point blanc.

133. Mouche flave.

Musca flava.

Musca flava, antennis apice puncto nigro. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 452. *n°.* 92. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 352. *n°.* 111. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *pag.* 2856. *n°.* 115.

Musca antennis setariis, flava, nuda, oculis viridissimis. Linn. *Syst. Nat. XII.* 2. *p.* 997. *n°.* 115. — *Faun. suec.* 1869.

La Mouche jaune aux yeux noirs. Geoff. *Inf. par.* 2. *p.* 496. *n°.* 8. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 34. *n°.* 13.

Cette mouche excède peu la grandeur du Pou, n'ayant qu'une ligne de long & un tiers de ligne de large. Elle est toute jaune, à l'exception des yeux seuls qui sont noirs, avec des reflets verts-dorés, qui les ont fait désigner de ses diverses manières. Son corps est large & court. Ses ailes sont blanches & ont quelques nervures jaunâtres peu apparentes. Ses antennes sont terminées par une pointe noire.

On la trouve sur les fleurs, & même quelquefois dans les maisons, dans toute l'Europe.

Allioni en a envoyé à Fabricius des individus d'Italie, doubles de grandeur, mais d'ailleurs à peine différens.

134. Mouche quadriponctuée.

Musca quadripunctata.

Musca flava, abdomine punctis quatuor nigris. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 453. *n°.* 93. — *Mant. Inf.* 2.

pag. 352. *n°.* 112. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *pag.* 2856. *n°.* 116.

Cette espèce, de même grandeur que la Mouche flave (n°. 133), n'en diffère que par quatre points noirs dont l'abdomen est marqué.

Elle se trouve dans le nord de l'Europe.

135. Mouche échauffée.

Musca fluans.

Musca alis unguiculatis, albis; puncto centrali nigricante. Linn. *Faun. suec.* 1870. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 453. *n°.* 94. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 352. *n°.* 113. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2856. *n°.* 117.

A peine de la grosseur de la Puce. Sa tête & son corselet sont bleus; l'abdomen noir; les pattes ferrugineuses ou testacées; les ailes blanches, avec un point d'un noir sale dans le disque de chaque aile, presqu'au milieu ou près du bord intérieur; le bord extérieur garni d'une petite dent en onglet; les balanciers blancs. Elle tient ses ailes en repos. Ses yeux sont d'un roux-pâle; les antennes testacées, à soie noire.

Elle est d'Europe, mais assez rare, & se trouve seule à seule sur les plantes.

136. Mouche rayée.

Musca lineata.

Musca subtùs flava, suprà nigra, thoracis lineis scutelloque flavis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 453. *n°.* 95. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 352. *n°.* 114. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2856. *n°.* 243.

Cette mouche est petite. Sa tête est flave & le sommet noir; le corselet flave, mais noir sur le dos, avec un petit écusson & quatre raies jaunes; l'abdomen noir en dessus, & flave ou jaune-pâle en dessous; les ailes sans taches.

Elle a été trouvée en Allemagne, sur des fleurs, par Hattorf.

137. Mouche de sariète.

Musca serratula.

Musca alis albis, thorace virescente, abdomine cinereo, lineis quatuor punctorum nigrorum. Linn. *Faun. suec.* 1781. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 453. *n°.* 96. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 352. *n°.* 115. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2856. *n°.* 118.

Du double de grosseur du Cousin. Ses yeux sont verts; le corselet vert, mais en dessus d'une couleur rousse, fourchue à l'extrémité; l'abdomen cendré, marqué de quatre lignes de points; les ailes blanchâtres. Les femelles ont la queue terminée par un aiguillon conique.

Elle est d'Europe, & se tient volontiers sur les fleurs des chardons & des sariètes.

138. Mouche arnica.

Musca arnicæ.

Musca alis unguiculatis, griseis, nigro maculatis. Linn. *Faun. suec.* 1872. Scop. *Ent. carn.* 941. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2856. *n°.* 119. Aldrov. *Inf.* 346. *t.* 1. *f.* 5.

Un peu plus petite que notre Mouche domestique commune. Son corps est grisâtre ou testacé. Les ailes sont grises, terminées par une tache marginale noire, & parsemées de quelques autres taches noires qui sont les plus grandes, & d'un plus grand nombre de taches sombres, avec une dent au bord le plus épais de l'aile.

Elle est d'Europe, & se trouve fréquemment sur les fleurs de l'arnica, dans le disque même, au rapport de Linné: sur quoi il a été observé par Schrank, qu'il a trouvé cette petite mouche aux environs de Lincicun, où l'arnica ne croît point, & qu'au contraire elle n'a jamais été vue dans la partie de la Bavière inférieure voisine des montagnes, où l'arnica est des plus communs.

139. Mouche jusquiame.

Musca hyoscyami.

Musca alis unguiculatis, albis, fusco maculatis. Linn. *Faun. suec.* 1837. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *pag.* 2856. *n°.* 120.

Musca alis albicantibus, nigro maculatis. Act. Ups. 1736. *p.* 33. *n°.* 47.

Musca (umbellatarum), antennis setariis, cinerea, ano pedibusque ferrugineis, alis maculatis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 451. *n°.* 87. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 352. *n°.* 106.

Musca leontodontis. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 46. *n°.* 17. *t.* 2. *f.* 17. 18.

Ses yeux sont verts; le corselet & l'abdomen incanes; les pattes pâles. Ses ailes sont blanches, & non grises, mais parsemées de taches d'un noir-cendré ou brunes; les plus grandes comme distribuées çà & là, & d'autres très-petites, à peine sensibles; une dent saillante en forme de soie verte; le milieu du corps le plus épais: dans les femelles, la queue terminée par un aiguillon roide, subulé, obtus.

Cette mouche est d'Europe, & se trouve sur les fleurs, particuliérement sur celles de la jusquiame & du chardon crépu, & apparemment aussi sur celles des ombellifères.

140. Mouche graminée.

Musca graminum.

Musca cinerea, alis fuscis, maculis albis, obsoletis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 452. *n°.* 88. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 352. *n°.* 107. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2857. *n°.* 244.

De même grosseur que la Mouche domestique (n°. 18) ; elle est cendrée par tout le corps ; le front rouge ; les pattes noires ; les ailes brunes ; elle est marquée de taches d'un blanc-sale.

Elle se trouve dans les prairies, aux environs de Leipsick.

141. MOUCHE dorsale.

MUSCA dorsalis.

Musca alis punctatis, thorace cinereo, abdomine rufo, lineâ dorsali nigrâ. FABR. *Sp. Inf.* 2. *p.* 450. *n°.* 89. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 352. *n°.* 108. GMEL. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2857. *n°.* 245.

Le devant de la tête de cette mouche est blanc ; ses antennes brunes ; le corselet cendré, marqué de lignes latérales blanches ; les ailes blanches, tiquetées de quelques points noirs ; l'abdomen roux, avec une raie dorsale, composée de points noirs ; les pattes brunes, & le dessous du pied noir.

Elle se trouve en Bohême, dans les prés.

142. MOUCHE feminatienne.

MUSCA feminationis.

Musca alis atris, cinereo punctatis ; abdomine basi subtùs flavo. FABR. *Sp. Inf.* 2. *p.* 452. *n°.* 90. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 352. *n°.* 109. GMEL. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2857. *n°.* 246.

De même grandeur que la Mouche domestique (n°. 18) ; elle est en total grise ou brune, couverte d'une rosée de petits points cendrés. Ses pattes sont d'un noir-foncé.

Elle a été observée à Leipsick, dans les prés.

Elle abonde dans le mois d'octobre, désignée dans le calendrier de Flore, comme celui de la fémination.

143. MOUCHE peinte.

MUSCA picta.

Musca fusca, alis atris, maculis utrinquè duabus oppositis, punctisque duobus intermediis albis. FABR. *Sp. Inf.* 2. *p.* 452. *n°.* 91. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 352. *n°.* 110. GMELIN, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2857. *n°.* 247.

De même stature que les précédentes. Sa tête & son corselet sont d'un rouillé-brun ; l'abdomen noir, sans tache ; les ailes grandes, très-rétrécies par la base, de couleur fort brune, un peu rouillées à la base. Dans le milieu, vers chaque bord, une tache blanche, oblongue, en pointe, & dans l'intervalle deux points blancs ; les pattes couleur de poix.

Elle se trouve en Amérique.

144. MOUCHE de laiteron.

MUSCA sonchi.

Musca alis hyalinis, maculâ marginali nigrâ, oculis viridibus. GMEL. *Syst. Nat.* 2. *pag.* 2857. *n°.* 121.

Un peu plus grosse qu'un Pou ; elle a les yeux verts. Son corselet est de couleur tannée ; l'écusson plus pâle ; l'abdomen ovale, noir, verdâtre en dessous ; les bords des anneaux blanchâtres ; le corps terminé par une pointe mousse ou obtuse ; une tache ; les ailes transparentes ; leurs nervures & les deux anastomoses brunes ; les pattes testacées.

Observée depuis peu dans les têtes du laiteron des champs (*sonchus arvensis*).

145. MOUCHE germinatienne.

MUSCA germinationis.

Musca alis albis, margine maculisque nigris. LINN. *Faun. suec.* 1784. FABR. *Sp. Inf.* 2. *p.* 453. *n°.* 97. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 352. *n°.* 116. GMELIN, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2857. *n°.* 122.

Musca alis albicantibus, nigro punctatis. Act. Upf. 1736. *p.* 33. *n°.* 48.

Cette mouche, de moitié plus petite que la domestique, tient de la vibrante par son port ; mais les ailes tirent sur le noir, sur le bord extérieur & vers la pointe. Le disque est blanc, marqué çà & là de quelques points noirâtres.

Elle est d'Europe, & se trouve au premier printems sur les feuilles des arbres, dans le mois de la germination du calendrier linnéen, qui répond en plein au mois de mars, & non pas seulement à la fin, comme le germinal français.

146. MOUCHE d'ortie.

MUSCA urticæ.

Musca alis albis, puncto terminali fasciisque tribus distinctis, fuscis. LINN. *Faun. suec.* 1875. FABR. *Sp. Inf.* 2. *p.* 453. *n°.* 98. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 352. *n°.* 117. GMELIN, *Syst. Nat.* 2. *pag.* 2857. *n°.* 123.

Cette mouche est tout au plus de la grandeur de la domestique (n°. 18) ; elle a le corps noir ; le devant de la tête ferrugineux ; les ailes blanches, avec un point à l'extrémité, & trois bandes distinctes brunes ; les genoux demi-ferrugineux.

Elle se touve en Europe, sur l'ortie.

147. MOUCHE de la carote.

MUSCA dauci.

Musca alis albis, fasciis quatuor distinctis, nigris ; scutello pedibusque testaceis. FABR. *Mant. Inf.* 2. *p.* 353. *n°.* 118. GMEL. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2857. *n°.* 248.

De même stature que la Mouche d'ortie (n°. 146), mais plus petite. La tête manquoit à l'insecte décrit par Fabricius ; le corselet cendré, avec le

bouclier testacé pâle ; l'abdomen noir, terminé par un long stylet ; les ailes blanches, marquées de quatre bandes, dont la première est la plus foncée, & la dernière au sommet ; les pattes testacées.

Elle se trouve en Suisse.

148. Mouche des bigareaux.

Musca cerasi.

Musca alis albis, fasciis fuscis inæqualibus, posterioribus exterius connexis. Linn. *Faun. suec.* 1878. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 453. *n°.* 99. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 353. *n°.* 119. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2878. *n°.* 124. Réaum. *Inf.* 2. *t.* 38. *f.* 22. 23. Red. 1671. *p.* 262. *t.* 264. Blank. *Inf. t.* 16. *f. L.*

Mouche de bigareaux. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 50. *n°.* 19.

A peu près de même grandeur que la Mouche domestique (n°. 18), & de la figure de la Mouche du chardon. La tête, les antennes & les pattes sont d'un jaune d'ocre ; les yeux verts ; le corselet roux, rayé de citron sur les deux côtés ; l'écusson de même couleur ; l'abdomen roux ; les ailes d'un blanc transparent, marquetées de bandes d'un brun-jaunâtre, ondées & entrelacées, entre lesquelles se distinguent deux taches noires ; l'une antérieure, tournée en dehors ; l'autre intérieure & bifide, en dedans.

Cette mouche est d'Europe. Sa larve vit dans les cerises, surtout dans les bigareaux, dont elle consume entiérement l'amande. Suivant les observations de Réaumur & de Rédi, elles en sortent, & entrent en terre pour se transformer.

149. Mouche de la berce.

Musca heraclei.

Musca alis albis, fasciis fuscis repandis, oculis viridibus. Linn. *Faun. suec.* 1877. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2858. *n°.* 125.

Très-analogue à la Mouche du chardon (n°. 150). Elle a le front jaune, les yeux verts. Le corcelet est livide, marqué de deux lignes jaunes latérales ; l'écusson jaune ; l'abdomen ovale, livide, brun à la pointe ; les ailes blanches, à deux bandes brunes longitudinales, flexueuses & cambrées ; les pattes pâles.

Elle est d'Europe : sa larve est une mineuse qui vit dans les feuilles de la berce (*heracleum sphondylium*).

150. Mouche du chardon.

Musca cardui.

Musca nigra, alis albis ; fasciâ flexuosâ, fuscâ. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 454. *n°.* 100. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 353. *n°.* 120. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2858. *n°.* 126.

Musca antennis setariis, alis albis, lineâ geminatâ, fuscâ, litteræ figurâ, oculis viridibus. Linn. *Syst. Nat. XII.* 2. *p.* 998. *n°.* 126. —*Faun. suec.* 1876. Goed. *Inf.* 1. *t.* 50. List. *Goed. t.* 129. Réaum. *Inf.* 3. *t.* 45. *f.* 12. 14. Blank. *Inf. t.* 16. *f. Q.*

La Mouche à zigzag sur les ailes. Geoff. *Inf. par.* 2. *p.* 496. *n°.* 8.

Musca antennis setariis, pilosa, nigra, capite antennisque rufis, alis albis ; fasciâ flexuosâ, fuscâ. Degeer, *Inf.* 6. 49. 18.

Sa grandeur est à peu près celle de la Mouche domestique (n°. 18). Elle est d'un brun-noir ; les pattes d'une couleur un peu plus claire. La tête est jaunâtre, & les yeux d'un beau vert. Les ailes sont blanches ; mais sur chacune il y a une bande noire ondée en zigzag, assez large, qui traverse quatre fois l'aile en descendant obliquement d'un côté à l'autre.

L'extrémité inférieure du corselet est blanche, & non pas l'extrémité de l'abdomen, comme il est dit dans le *Fauna suecica ;* erreur remarquée par Geoffroy en 1760, & qui cependant n'a pas été corrigée dans l'édition de 1761.

Cette mouche est d'Europe. Sa larve se trouve dans les gales des chardons. (*Voyez* Godart.)

151. Mouche syngénésienne.

Musca singenesiæ.

Musca atra, alis albis, fasciis tribus abbreviatis, maculâque apicis nigris. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 454. *n°.* 101. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 353. *n°.* 121. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2858. *n°.* 249.

Le corps de cette mouche est petit & entiérement noir. Les ailes sont blanches, vitrées, à trois bandes noires, qui cependant n'atteignent pas le bord mince, mais qui, vers la base, s'étendent jusqu'à la côte inférieure. Chaque aile est terminée par une tache d'un brun-noir.

Observée en Allemagne, par Hattorf, sur les fleurs, particuliérement sur celles de la classe des composées ou syngénésiques de Linné.

152. Mouche du tussilage.

Musca tussilaginis.

Musca flava, alis albis, fasciis quatuor fuscis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 454. *n°.* 102. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 353. *n°.* 122. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2858. *n°.* 250.

Son corps est d'un beau jaune, marqué de quatre bandes rousses, & terminé par un style ferrugineux, à pointe noire ; les ailes blanches.

Elle se trouve en Danemarck, sur les fleurs.

153. Mouche solstitiale.

Musca solstitialis.

Musca alis albis, fasciis quatuor connexis, nigris; scutello flavo. Linn. *Faun. suec.* 1879. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 454. *n°.* 103. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 353. *n°.* 122. Gmelin, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2858. *n°.* 127.

La Mouche des têtes de chardon. Geoff. *Inf. par.* 2. *p.* 419. *n°.* 14.

Musca arctii. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 42. *n°.* 16. *t.* 2. *fig.* 10. 11.

Linné & Geoffroy ont observé cette espèce, l'un à Upsal, l'autre à Paris. Geoffroy décrit ainsi la sienne : « Sa tête est jaune, & ses yeux sont bruns. » Son corselet est cendré, & sa pointe est jaune. » Le ventre est noir, & les pattes sont fauves. » On voit sur les ailes, qui sont blanches, trois » bandes brunes : la première est transverse, un » peu en arc, & ne va pas jusqu'au bord intérieur » de l'aile; la seconde, plus basse, traverse toute » la largeur de l'aile; la troisième, jointe à la » seconde au bord extérieur de l'aile, parcourt ce » bord jusqu'à la pointe. Le bord extérieur de cette » aile a une très-petite dent à l'endroit de la pre- » mière bande.

» L'espèce de Linné pourroit bien, dit encore » Geoffroy, être une variété différente, d'autant » que la nôtre semble avoir un petit trait qui tient » la place d'une bande qui lui manque près la » base de l'aile.

» Toutes les deux se trouvent sur les feuilles & » les fleurs des chardons & des sariètes; elles vien- » nent de larves qui se logent dans les têtes de » ces chardons, qui les mangent, & qui y font » leur métamorphose. »

Elle se trouve aussi quelquefois sur les feuilles des cerisiers, suivant Linné, qui l'a nommée *solstitiale*, pour la désigner par sa saison.

154. Mouche du lychnis.

Musca lychnidis.

Musca atra, capite pedibusque flavis, alis nigris; limbo albo, striato. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 353. *n°.* 124. Gmelin, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2858. *n°.* 251.

De moyenne taille : sa tête est flave, & ses yeux noirs; le corselet & l'abdomen lisses, brun-noir, sans taches; les pattes flaves; les ailes noires, dont tout le tour est marqué de petits traits blancs.

Observée à Kehl par Daldorf.

155. Mouche de l'onoporde.

Musca onopordinis.

Musca ferruginea, scutello flavo, alis variegatis. Fabr. *Syst. ent. p.* 787. *n°.* 80.—*Sp. Inf.* 2. *p.* 455. *n°.* 104. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 353. *n°.* 125. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 252.

Cette espèce est petite, & a le port de la Mouche solstitiale (n°. 153). Sa tête est blanche; le corselet & l'abdomen ferrugineux; le bouclier élevé, flave; les pattes pâles; les ailes variées de brun & de blanc.

Elle se trouve en Danemarck, sur les chardons.

156. Mouche de l'épervier.

Musca hieracii.

Musca alis fuscis, albo variis; margine crassiori, maculis tribus nigris, pupillâ albâ. Fabr. *Syst. ent. p.* 787. *n°.* 181. — *Sp. Inf.* 2. *p.* 455. *n°.* 105. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 353. *n°.* 126. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 253.

Sa tête est grise, marquée de quelques petits points bruns; le corselet gris, marqué de points bruns, deux sur les épaules, deux au bas, & quatre dans le milieu; l'abdomen cendré, à quatre bandes noires, dont les deux premières entrecoupées; les pattes flaves.

Elle se trouve en Angleterre, sur diverses fleurs de la classe des composées.

157. Mouche mignone.

Musca minuta.

Musca flava, thoracis dorso abdominisque strigis nigris. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *pag.* 353. *n°.* 127. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 254.

Cette espèce est menue. Son corps est entièrement fauve ou flave; le corselet noir en dessus; l'abdomen marqué de deux stries & de deux points noirs sur le dernier anneau.

Elle se trouve sur les fleurs, & a été observée à Kehl par Daldorf.

158. Mouche ventre-roux.

Musca rufiventris.

Musca thorace cinereo, abdomine rufo; basi maculâ nigrâ, alis basi lutescentibus, maculis duabus fuscis margineque posteriore fuscescente. *Muf. lesk. p.* 131. *n°.* 108. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 255.

Cette mouche a le corselet cendré; mais son abdomen est roux, à base noire. Les ailes ont la base jaunâtre; elles ont deux taches brunissantes, ainsi que le bord postérieur.

Cette espece est une de celles qui ont été indiquées, sans autre description que les phrases énonciatives dans le catalogue du *Musæum leskianum*, & rappelée par Gmelin à la suite des autres espèces, sans tenter de les rapprocher de leurs analogues.

Elle se trouve en Europe.

159. Mouche foyeufe.

Musca setosa.

Mufca nigra, abdomine fetofo; bafi utrinquè maculâ pallidâ. Muf. lesk. p. 131. *n°.* 112. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 256.

Noire. L'abdomen eft foyeux, & marqué des deux côtés, à la bafe, de deux taches pâles.
Elle fe trouve en Europe.

160. Mouche bigarrée.

Musca verfipellis.

Mufca nigra, abdominis fegmentis tribus primis utrinquè rufo-cinereis, mutabilibus. Muf. lesk. p. 131. *n°.* 113. Gmelin, *Syft. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 257.

Noire. Les trois premiers anneaux font, fur le côté, d'un roux-cendré changeant.
Elle fe trouve en Europe.

161. Mouche enfumée.

Musca pulla.

Mufca nigra, abdomine glabro, nigro-virefcente. Muf. lesk. p. 131. *n°.* 114. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 258.

Noire. L'abdomen glabre & d'un noir-verdâtre.
Elle fe trouve en Europe.

162. Mouche brune.

Musca brunnea.

Mufca tota brunnea. Muf. lesk. p. 131. *n°.* 118. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 259.

Cette efpèce a tout le corps abfolument brun.
Elle fe trouve en Europe.

163. Mouche noirpoil.

Musca nigripilis.

Mufca cinerea, fetis nigris, pedibus teftaceis, plantis nigris. Muf. lesk. p. 131. *n°.* 119. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 260.

Cendrée, à foies noires; pattes teftacées; le deffous du pied noir.
Elle fe trouve en Europe.

164. Mouche nigripède.

Musca nigripes.

Mufca cinerea, alis bafi luteis, pedibus nigris. Muf. lesk. p. 131. *n°.* 120. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 261.

Cette efpèce cendrée a la bafe des ailes jaune, & les pattes noires.
Elle fe trouve en Europe.

165. Mouche tibiale.

Musca tibialis.

Mufca cinerea, fronte, femoribus, apice tibiifque teftaceis. Muf. lesk. p. 131. *n°.* 123. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 262.

Cendrée. Elle a le devant de la tête teftacé, & dans fes pattes, la cuiffe teftacée, ainfi que l'extrémité de la jambe ou tibia.
Elle fe trouve en Europe.

166. Mouche verficolore.

Musca verficolor.

Mufca nigra, cinereo-mutabilis. Muf. lesk. p. 131. *n°s.* 124 & 131. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 263.

Cette efpèce eft noir-glacé, d'un cendré changeant; indication, l'une des plus incomplètes & des plus équivoques que l'on ait pu donner.
Elle fe trouve en Europe.

167. Mouche picène.

Musca picea.

Mufca picea, glabra, pedibus atris. Muf. lesk. p. 131. *n°.* 125. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 264.

Cette mouche eft glabre & couleur de poix, avec les pattes noires. Il ne faut pas la confondre avec la Mouche poix (n°. 193).
Elle fe trouve en Europe.

168. Mouche craffipède.

Musca craffipes.

Mufca nigra, hifpida, femoribus craffis. Muf. lesk. p. 131. *n°.* 126. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 265.

Dans cette efpèce, qui eft noire & hériffée de poils, les cuiffes font fort épaiffes.
Elle fe trouve en Europe.

169. Mouche leucoftique.

Musca leucofticta.

Mufca nigra, alis punctis numerofis, albis. Muf. lesk. p. 131. *n°.* 128. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 266.

Noire. Elle a les ailes parfemées d'un grand nombre de points blancs.
Elle ne fe trouve pas en Europe.

170. Mouche rouffe-coiffe.

Musca ruficapilla.

Mufca cinerea, vertice rufo, tibiis teftaceis.

Muf. lesk. p. 131. *n°.* 130. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 267.

Cette Mouche, cendrée, fe diftingue par une forte de coiffure rouffe. Ses pattes font teftacées.
Elle fe trouve en Europe.

171. Mouche ochroptère.

Musca ochroptera.

Mufca nigra, fronte albâ, alis lutefcentibus, tibiis ferrugineis. Muf. lesk. p. 131. *n°.* 132. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 268.

Noire. Elle a le front blanc; les pattes ferrugineufes, & les ailes jaunâtres. Si l'on en croit la phrafe, couleur d'ocre, fuivant le nom trivial.
Elle fe trouve en Europe.

172. Mouche fubulée.

Musca fubulata.

Mufca picea, abdomine fubulato, alis maculâ ferrugineâ, tibiis pallidis. Muf. lesk. p. 132. *n°.* 134. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 269.

Couleur de poix. Ses ailes font marquées d'une tache ferrugineufe; elle fe diftingue par l'abdomen très-alongé, fe terminant en pointe d'alêne.
Elle fe trouve en Europe.

173. Mouche conique.

Musca conica.

Mufca cinerea, abdomine conico, pedibus fufco-teftaceis. Muf. lesk. p. 132. *n°.* 135. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 270.

Cendrée; l'abdomen en cône, & les pattes d'un brun rouillé.
Elle fe trouve en Europe.

174. Mouche écourtée.

Musca abrupta.

Mufca cinerea, alis fafciis tribus abruptis, teftaceis. Muf. lesk. p. 132. *n°.* 136. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 271.

Cette efpèce, qui eft cendrée, porte fur fes ailes trois bandes de couleur teftacée, que le mot *abruptis* annonce *brifées*, fans énoncer ni leur origine, ni leur longueur, ni leur direction.
Elle fe trouve en Europe.

175. Mouche chryfocéphale.

Musca chryfocephala.

Mufca vertice ferrugineo, thoracis dorfo abdomineque lineari nigris, alis albis, fafciis duabus apiceque fufcis, maculâ albâ. Muf. lesk. p. 132. *n°.* 137. Gmel. *Inf.* 2. *p.* 2860. *n°.* 272.

Le haut de la tête eft ferrugineux; le deffus du corfelet & l'abdomen rayés de noir; les ailes blanches avec deux bandes, & la pointe brune & une tache blanche.
Elle fe trouve en Europe.

176. Mouche blondine.

Musca flavefcens.

Mufca flavo-cinerea, capite, pedibus alarumque albarum faciis quatuor flavis, vertice ferrugineo. Muf. lesk. p. 132. *n°.* 140. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 273.

Cette efpèce, d'un cendré jaunâtre ou flavefcent, a la tête & les pattes marquées de quatre bandes flaves, auffi bien que les ailes, qui font blanches; le deffus de la tête ferrugineux.
Elle fe trouve en Europe.

177. Mouche leucope.

Musca leucopis.

Mufca nigricans, facie albâ, fcutelli apice fubteftaceo, abdomine cinereo-mutabili. Muf. lesk. p. 132. *n°.* 141. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 274.

Cette mouche doit fe reconnoitre comme noire & *leucope*, c'eft-à-dire, *à face blanche*. L'extrémité de l'écuffon eft demi-teftacée, & l'abdomen d'un cendré changeant.
Elle fe trouve en Europe.

178. Mouche cylindrique.

Musca cylindrica.

Mufca nigricans, abdomine cylindrico, cinereo-mutabili. Muf. lesk. p. 132. n°. 142. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 275.

Cette mouche, noirâtre, a l'abdomen d'un cendré changeant & de forme cylindrique.
Elle fe trouve en Europe.

179. Mouche rouleau.

Musca teres.

Mufca picea, glabra, cylindrica, pedibus flavis. Muf. lesk. p. 132. *n°.* 143. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2861. *n°.* 176.

Cette mouche, glabre, couleur de poix, a les pattes jaunes; elle eft d'une forme arrondie ou cylindrique, probablement comme la précédente.
Elle fe trouve en Europe.

180. Mouche féticorne.

Musca feticornis.

Mufca brunnea, oculis alifque fufcis. Muf. lesk.

lesk. p. 132. *n°*. 146. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p*. 2861. *n°*. 277.

Cette espèce est annoncée brune; ses yeux tannés, ainsi que ses ailes. Pour la corne soyeuse, d'où son nom est tiré, il n'a pas plu à l'auteur du catalogue de s'expliquer autrement.
Elle se trouve en Europe.

181. Mouche sordide.

Musca sordida.

Musca nigra, alis fuscescentibus margine tenuiore hyalinis. Mus. lesk. pag. 132. *n°*. 147. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p*. 2861. *n°*. 278.

Noire; à ailes brunâtres, plus minces & transparentes sur les bords.
Elle se trouve en Europe.

182. Mouche tricolore.

Musca tricolor.

Musca cinerea, vertice ferrugineo, pedibus nigris. Mus. lesk. p. 132. *n°*. 148. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p*. 2861. *n°*. 279.

Cendrée; à tête ferrugineuse au sommet, & pattes noires. Ses trois couleurs n'ont rien de fort brillant.
Elle se trouve en Europe.

183. Mouche déprimée.

Musca depressa.

Musca fusca, pedibus ferrugineis, abdomine depresso. Mus. lesk. p. 132. *n°*. 151. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p*. 2861, *n°*. 280.

Cette espèce est brune, & ses pattes ferrugineuses. L'abdomen est aplati.
Elle se trouve en Europe.

184. Mouche quadricolore.

Musca quadricolor.

Musca nitida, thorace cæruleo, abdomine viridi, femoribus nigris, apice tibiisque flavis. Mus. lesk. p. 132. *n°*. 152. Gmelin, *Syst. Nat.* 2. *p*. 2861. *n°*. 281.

Dans cette espèce, qui est brillante au total, le corselet est bleu, l'abdomen vert, les cuisses noires, & les jambes flaves.
Elle se trouve en Europe.

185. Mouche sale.

Musca squalida.

Musca nigricans, abdomine cylindrico cinereo, lineâ dorsali nigrâ. Mus. lesk. p. 132. *n°*. 153. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p*. 2861. *n°*. 282.

Noirâtre. L'abdomen, cylindrique, est de couleur cendrée, avec une ligne noire sur le milieu du dos.
Elle se trouve en Europe.

186. Mouche latipède.

Musca latipes.

Musca lutea, abdomine clavato, femoribus posterioribus latis, tibiis annulo albo. Mus. lesk. p. 132. *n°*. 154. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p*. 2861. *n°*. 283.

Cette espèce est jaune. Son abdomen est en massue; les cuisses des pattes de derrière fort larges, & les jambes marquées d'un anneau blanc.
Elle se trouve en Europe.

187. Mouche méprisée.

Musca despecta.

Musca testacea, dorso cinereo, abdomine segmentis basi fuscis. Mus. lesk. p. 132. *n°*. 155. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p*. 2861. *n°*. 284.

Ses couleurs ternes peuvent bien lui attirer ce mépris qu'on lui donne pour réclame nominale: elle est, au total, testacée ou couleur de brique, cendrée sur le dos, & les anneaux bruns à leur base.
Elle se trouve en Europe.

188. Mouche liturée.

Musca liturata.

Musca cinerea, alis maculâ ferrugineâ, pedibus pallidis. Mus. lesk. p. 132. *n°*. 156. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p*. 2861. *n°*. 285.

Cette espèce est cendrée; elle a les pattes pâles, & ses ailes sont marquées d'une tache ferrugineuse. Le descripteur ne dit rien de plus, & n'indique ni la place, ni la direction, ni la couleur du titre qu'annonce le nom qu'il lui a donné.
Elle se trouve en Europe.

189. Mouche triponctuée.

Musca tripunctata.

Musca nigricans, vertice utrinquè punctis tribus nigris, thorace subcinerascente. Mus. lesk. p. 133. *n°*. 161. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p*. 2861. *n°*. 286.

Noirâtre. Elle a, de chaque côté du sommet de sa tête, trois points noirs, & le corselet demi-cendré.
Elle se trouve en Europe.

190. Mouche leucoptère.

Musca leucoptera.

Musca picea, glabra, pedibus ferrugineis, alis

albis. Muf. lesk. p. 133. *n°.* 163. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2861. *n°.* 287.

Cette efpèce eft glabre & couleur de poix; fes pattes ferrugineufes, & fes ailes blanches, fort propres, par cette oppofition, à la faire reconnoitre.
Elle fe trouve en Europe.

191. Mouche glaucoptère.

Musca glaucoptera.

Mufca picea, glabra, alis glaucis. Muf. lesk. p. 133. *n°.* 162. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2861. *n°.* 288.

Glabre & d'un noir de poix, comme la précédente. Les ailes de celle-ci font d'un vert-glauque.
Elle fe trouve en Europe.

192. Mouche neuf-points.

Musca novem punctata.

Mufca thorace nigro, abdomine fubcinereo, punctis novem nigris. Muf. lesk. p. 133. *n°.* 164. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 289.

Son corfelet eft noir, & fon abdomen à demi cendré, marqué de neuf points noirs, dont on nous a laiffé ignorer la difpofition.
Elle fe trouve en Europe.

193. Mouche poix.

Musca picata.

Mufca thorace nigro, abdomine piceo glabro; plantis pofterioribus craffis. Muf. lesk. p. 133. *n°.* 166. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 290.

Le corfelet de cette efpèce eft noir. Son abdomen eft couleur de poix & glabre. Les pattes de derrière ont les plantes fort épaiffes.
Il faut diftinguer cette efpèce de la Mouche picène (n°. 167).
Elle fe trouve en Europe.

194. Mouche neuf taches.

Musca novem maculata.

Mufca lutea, alis maculis fex fufcis, tribus apicis. Muf. lesk. p. 133. *n°.* 168. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 291.

Jaune. Ses ailes font marquées de fix taches & de trois pointes brunes.
Elle fe trouve en Europe.

195. Mouche rubripède.

Musca rubripes.

Mufca nigra, pedibus ferrugineis. Muf. lesk. p. 133. *n°.* 170. Gmelin, *Syft. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 292.

Noire; à pattes ferrugineufes, ou d'un rouillé rougeâtre fi fon nom eft bien appliqué.
Elle fe trouve en Europe.

196. Mouche mélanochryfe.

Musca melanochryfa.

Mufca flava, vertice puncto, thorace fafciis tribus longitudinalibus nigris. Muf. lesk. p. 133. *n°.* 171. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 293.

Flave, & marquée d'un point noir fur le fommet de la tête, & de trois lignes longitudinales fur le corfelet.
Elle fe trouve en Europe.

197. Mouche grandtarfe.

Musca granditarfa.

Mufca glabra, thorace nigro-æneo, abdomine ferrugineo, apice nigro. Forst. *Nov. Inf. Sp.* 1. *p.* 99. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 295.

Cette mouche eft glabre; le corfelet noir bronzé; l'abdomen ferrugineux, à pointe noire.
Elle fe trouve en Angleterre.

198. Mouche apiformè.

Musca apiformis.

Mufca hirfuta, nigra, thoracis bafi abdominifque cingulo flavo, ano albido. Schrank, *Inf. auftr. p.* 459. *n°.* 933. Gmel. *Syft. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 296.

Ses ailes font ouvertes en croix comme dans les Abeilles; elles prennent cependant la difpofition parallèle après la mort de l'infecte. Tout le corps eft très-velu, comme dans les Abeilles-Bourdons, particuliérement l'efpèce des jardins, *apis hortorum*. Elle en a tellement le port, que l'obfervateur raconte avoir plufieurs fois voulu en trouver la trompe & la feconde paire d'ailes, ne pouvant fe perfuader facilement qu'il exiftât une reffemblance fi complète dans deux genres fi différens.
Noire généralement. Elle a le front blanc; une bande flave à la bafe du corfelet; une autre au milieu de l'abdomen, dont la pointe blanchit, & qu'elle tient habituellement inclinée à fa bafe. Au premier anneau fe trouvent deux petites foffètes latérales, du milieu defquelles fort une houpe particulière de longs poils. Le deffous eft entiérement glabre; les ailes tranfparentes, & marquées au milieu d'un nuage enfumé.
Cette mouche, obfervée à Vienne par Schrank, étoit fortie le 3 mai, au quinzième degré du thermomètre de Réaumur, d'une chryfalide trouvée dans la carie d'arbres morts; elle était rouffeâtre & gibbeufe. Vers la région de la tête fe voyoient

les gaines de deux corps verrugineux, cachés sous le poil dans l'insecte parfait. Sur le dos, une tache blanche fourchue. L'extrémité de l'abdomen terminé par une forte d'aiguillon enfermé dans deux fourreaux, dont celui de dessus n'est que la continuation de la pellicule générale; celui de dessous est corné. Le dessous du corps entiérement plat, avec la trace des trois paires de pattes.

199. MOUCHE argyrostome.

MUSCA argyrostoma.

Musca pilosa, nigra, fronte abdominisque fasciis argenteis. SCHRANK, *Inf. austr. p.* 460. *n°.* 955. GMEL. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 297.

Cette mouche, entiérement velue, est âtre ou noir-foncé; en dessous, mate comme le charbon, & luisante en dessus. Le corselet rayé de plusieurs lignes d'un noir moins foncé; la bouche argentée comme l'indique son nom, ou même, si on y regarde mieux, toute la tête; les yeux d'un noir rougissant, & au cou un duvet ferrugineux; les antennes brunes, plus rougissantes que les yeux; l'abdomen oblong, marqué de trois petites bandes argentées qui occupent la base du second, du troisième & du quatrième anneau. Ses ailes transparentes sont dans une direction divergente, ou forment le triangle.

Observée à Vienne par Schrank.

200. MOUCHE fulviventre.

MUSCA fulviventris

Musca nigrescens, abdomine subtùs flavo-tomentoso, alis fuscis albo punctatis. SCHRANK, *Inf. austr. p.* 469. *n°.* 953. GMEL. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 298.

D'un cendré noirâtre. Ses yeux & ses pattes sont âtres, ainsi que l'extrémité de l'abdomen en dessous, dont le reste est couvert d'un duvet fauve. Ses ailes, de couleur enfumée, sont parsemées de points blancs sans nombre, qui disparoissent vers le bord intérieur, mais qui sont encore plus grands vers la pointe & le bord extérieur. La seule absence de ces points forme sur chaque aile une bande obscure. L'orbite des yeux argentin, mais non toute la face; la bouche épaisse.

Cette Mouche, observée à Vienne par Schrank, lui paroissoit fort analogue à la Mouche ombreuse ci-dessus (n°. 123).

201. MOUCHE grosse-jambe.

MUSCA clavicrus.

Musca flava, nuda, oculis viridibus, femoribus posterioribus clavatis. SCHRANK, *Inf. austr. p.* 471. *n°.* 958. GMEL. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 299.

Cette espèce est flave & sans poils. Ses yeux, verts, deviennent noirs dans l'insecte desséché. Le corselet est rayé de trois lignes longitudinales d'un brun-testacé, & l'abdomen de trois bandes de cette même couleur. Dans les pattes postérieures la cuisse est fort large: caractère saisi & exprimé par Schrank, dans le nom *clavicrus*, large patte.

Observée à Vienne, dans un pré, vers la mi-juin.

202. MOUCHE cinq-points.

MUSCA quinque punctata.

Musca cinerea, alis puncto ad apicem, altero marginem internum, tribus ad externum. SCHRANK, *Inf. austr. p.* 473. *n°.* 962. GMEL. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 300.

Cinq points sur chaque aile distinguent cette espèce; ils sont distribués, trois sur le bord extérieur, un à la pointe, & un au bord interne.

Observée en Allemagne, sur la grande ortie (*urtica dioica*).

203. MOUCHE stictique.

MUSCA sticica.

Musca flava, thorace abdomineque punctorum nigrorum lineis quatuor, alis albis, margine fasciisque tribus flavis (punctata). SCHRANK, *Inf. austr. p.* 474. *n°.* 963. GMEL. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2863. *n°.* 301.

Cette mouche, qui est flave, a le corselet & l'abdomen rayés de quatre lignes de points noirs. Ses yeux sont verts; mais ils deviennent noirs après la mort de l'insecte. Les ailes sont blanches, avec trois bandes flaves sur le bord: leur port est celui des mouches dites *nobles*, c'est-à-dire, qu'elles sont divergentes.

Elle a été observée à Vienne par Schrank, qui l'avoit nommée simplement *ponctuée*. Gmelin, forcé de changer ce nom trivial, l'a désignée comme *stictique*, c'est-à-dire, bornée.

204. MOUCHE arlequine.

MUSCA pœciloptera.

Musca alis rufo-fuscis, albo variegatis. SCHR. 2. *Naturg. p.* 96. §. 68. — *Inf. austr. p.* 472. *n°.* 964. *Beytr. Syst. Nat.* 2. *p.* 2863. *n°.* 302.

Ses ailes sont d'un roux-brun, arlequinées de blanc, d'où son nom pœciloptère.

Observée en Autriche.

205. MOUCHE linzienne.

MUSCA linzensis.

Musca nigra, fronte rubrâ, marginis maculâ

anastomosibusque duabus fuscis. Schrank, *Beytr. 2. Naturg. p. 96. §. 67. — Inf. austr. p. 474. n°. 965.* Gmel. *Syst. Nat. 2. p. 2863. n°. 303.*

La Mouche à taches brunes sur le bord de l'aile & point noir au milieu. Geoffr. *Inf. parif. 2. p. 504.*

La tête de cette mouche est rougeâtre, & ses yeux sont bruns. Les palettes de ses antennes sont très-longues. Son corselet est entrecoupé de bandes longitudinales, alternativement noires & cendrées. Son ventre est noirâtre. Ses ailes, plus longues que le ventre, ont sur leur bord extérieur trois ou quatre taches brunes, dont la dernière, qui termine l'aile, est la plus grande. De plus, sur le milieu de l'aile, il y a un point noir, outre une nervure transverse bien marquée, qui est un peu plus bas. Les pattes sont de couleur fauve.

Cette mouche a été observée à Lintz en Allemagne, d'où elle a été ainsi nommée par les Allemands, qui n'avoient pas su qu'elle avoit été décrite par M. Geoffroy.

206. Mouche nasique.

Musca nasuta.

Musca flava, thorace lineis subquinis, abdomineque fasciis quatuor nigris. Schrank, *Inf. austr. p. 475. n°. 966.* Gmel. *Syst. Nat. 2. p. 2863. n°. 304.*

La Mouche jaune, à bandes noires. Geoff. *Inf. parif. 2. p. 508.*

Elle a une ligne & demie de long. Sa tête est jaune. On remarque sur le front une élévation conique, sous laquelle sont placées les antennes en masse, munies, à leur base, d'une soie. Les yeux sont noirâtres. Le corselet est jaune, marqué de trois lignes longitudinales assez larges, noires, & une autre de chaque côté, vers l'extrémité, plus étroite & oblique. A la base du corselet sont deux points noirâtres, qu'on n'apperçoit bien qu'à l'aide de la loupe. L'écusson est jaune. L'abdomen est jaune avec quatre bandes noires en dessus. Les ailes sont transparentes. Les balanciers sont blancs. Les pattes sont jaunes, & les cuisses ont une ligne oblique noire.

Elle se trouve aux environs de Paris & de Vienne.

207. Mouche lamed.

Musca lamed.

Musca alis hyalinis, margine externo fusco variis, interno lamed hebræo fusco inscriptis. Schrank, *Inf. austr. p. 475. n°. 967.* Gmel. *Syst. Nat. 2. p. 2863. n°. 305.*

Elle a trois lignes de long. La tête est blanche, avec les yeux noirs. Les antennes sont testacées, & l'on remarque au dessus d'elles une écaille jaune, relevée. Le corselet est cendré, marqué sur le dos de deux lignes longitudinales rapprochées, noires. L'abdomen est cendré. Les pattes sont de couleur testacée-pâle. Les ailes sont transparentes avec le bord extérieur un peu obscur, & en outre quatre taches obscures, qui, par leur position, forment en quelque sorte la lettre hébraique nommée *lamed.*

Elle se trouve en Europe.

208. Mouche miliaire.

• *Musca miliaria.*

Musca flava, oculis nigris, alis flavis, maculâ triplici punctisque plurimis fuscis inscriptis. Schrank, *Inf. austr. p. 476, n°. 968.* Gmel. *Syst. Nat. 2. p. 2863. n°. 306.*

La Mouche à ailes jaunes, chargées de points & de trois taches brunes. Geoffr. *Inf. parif. t. 2. p. 498.*

Elle est jaune, munie de quelques poils. L'abdomen en a plusieurs qui sont noirs, & qui partent principalement des bords des anneaux. Les ailes sont jaunâtres, & ont quatre taches noires, dont une vers l'extrémité, deux au milieu, & une plus petite vers la base du bord interne.

Elle se trouve sur le chardon, en France, en Allemagne.

209. Mouche cyanophthalme.

Musca cyanophthalma.

Musca pilosa, oculis violaceis, fasciis purpureis sex, pedibus annulo albo. Gmel. *Syst. Nat. 2. p. 2863. n°. 308.*

Musca annulata. Schrank, *Inf. austr. p. 477. n°. 477.*

Elle a deux lignes & demie de longueur; elle est noire-luisante, mais la tête est rouge entre les yeux. L'écusson est d'un rouge-bronzé ou cuivreux. L'abdomen est rougeâtre de chaque côté en dessous. Les tarses ont un anneau blanc à leur base. Les yeux, dans l'animal vivant, ont six bandes pourpres, qui disparoissent à sa mort.

Elle se trouve à Vienne, dans les places, au bas des maisons.

210. Mouche méruline.

Musca merulina.

Musca atra, nitens, oculis rubris, alis hyalinis immaculatis. Schrank, *Inf. austr. p. 477. n°. 971.* Gmel. *Syst. Nat. 2. p. 2863. n°. 308.*

Musca merulina. Scop. *Ent. carn. n°. 928.*

Elle a deux lignes de longueur; elle est poilue, toute noire, luisante, avec les yeux rouges. L'ab-

domen eſt mince, preſque cylindrique, avec le bord des anneaux un peu cilié.
Elle ſe trouve en Autriche, en Italie.

211. Mouche méticuleuſe.

Musca meticuloſa.

Muſca nigra, nitens, tibiis rufis, faſciâ nigrâ, pollicis curvis. Schrank, *Inſ. auſtr. pag.* 477. n°. 972. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2863. *n°.* 309.

Muſca meticuloſa. Scop. *Ent. carn. n°.* 927.

Elle a deux lignes de longueur; elle eſt poilue, noire, luiſante, avec la bouche & les antennes ferrugineuſes. Les pattes ſont ferrugineuſes avec les cuiſſes poſtérieures, les tarſes, & une large bande ſur les jambes, noirâtres. Les balanciers ſont blancs.
Elle ſe trouve en Italie, en Autriche.

212. Mouche réſinelle.

Musca reſinellæ.

Muſca nigra, halterum ſquamâ ferrugineâ, abdomine cingulis duobus albis tenuibus. Schrank, *Inſ. auſtr. p.* 478. *n°.* 973. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 2864. *n°.* 310. Beytr. 2. *Naturg. p.* 42. §. 1.

Cette eſpèce vit aux dépens de la phalène réſinelle; elle eſt noire, avec l'écaille des balanciers ferrugineuſe. L'abdomen eſt marqué de deux petites bandes blanches.
Elle ſe trouve en Autriche.

213. Mouche cornue.

Musca cornuta.

Muſca flaveſcens, cornibus binis tres ramulos nigros ex latere ſuperiore educentibus; alis hyalinis, fuſco maculatis. Scop. *Ann.* 5. *Hiſt. Nat. p.* 123. *n°.* 149. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2864. *n°.* 311.

Elle reſſemble à la Mouche domeſtique; elle eſt jaunâtre. Les ailes ſont tranſparentes, avec quelques points noirs. La tête eſt munie de deux petites cornes diſtinctes des antennes : celles-ci ſont penchées. Le corſelet eſt couvert de quelques poils noirs.
Elle ſe trouve en Italie.

214. Mouche iris.

Musca iridata.

Muſca thorace viridi, nitidiſſimo; abdomine lucido, lanceolato, æneo-violaceo. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2864. *n°.* 312.

Muſca iridata. Scop. *Ent. carn. n°.* 914. Petagna, *Inſ. calab. p.* 43, *n°.* 229.

Les antennes ſont noires, un peu velues, en maſſe. Les yeux ſont brillans, d'un vert-marron. Les parties latérales de la trompe ſont blanches. On remarque trois petits tubercules au ſommet de la tête. Le corſelet eſt preſque ovale, un peu velu, d'un vert brillant. L'abdomen eſt long de trois lignes, un peu convexe, d'un violet-bronzé en deſſus, d'une couleur noirâtre en deſſous. Les pattes ſont noirâtres. Les ailes ſont vitrées, avec le bord extérieur obſcur.
Elle ſe trouve en Italie.

215. Mouche cannabine.

Musca cannabina.

Muſca thorace æneo, abdomine pellucido, flavo; faſciis nigris, alterne anguſtioribus. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2864. *n°.* 313.

Muſca cannabina. Scop. *Ent. carn. n°.* 929.

Muſca cannabina. Petagna, *Inſ. calab. p.* 43. *n°.* 230.

Elle eſt de la grandeur de la précédente. Les antennes ſont rougeâtres. Les yeux ſont marrons, avec le bord blanc. Le corſelet eſt bronzé, luiſant, glabre. L'écuſſon eſt jaune. Les balanciers ſont pâles. L'abdomen eſt lancéolé, comprimé, long de trois lignes, jaune, avec des bandes noires, dont les deux dernières ſolitaires & les autres doubles, & une raie de la même couleur, qui deſcend de la baſe à l'extrémité. Les pattes ſont jaunâtres.
Elle ſe trouve en Italie.

216. Mouche lupine.

Musca lupina.

Muſca thorace cinereo; lineis quatuor interruptis, nigris; abdomine ſubteſſellato, lateribus diaphano. Swed. *Nov. Act. Stockh.* 1787. 4. *n°s.* 2. 30.

Elle reſſemble à la Mouche farouche, mais elle eſt preſque une fois plus grande, tomenteuſe, & couverte de poils rudes. Le corſelet eſt cendré, & marqué de quatre lignes noires interrompues. L'abdomen eſt marqueté, & ſes côtés ſont un peu tranſparens.
Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Zélande.

(1) MOUCHE ABEILLIFORME. (*Voy.* Syrphe.)

MOUCHE A MIEL. (*Voyez* Abeille.)

MOUCHE APHIDIVORE (*Voyez* Syrphe & Hémérobe.)

MOUCHE ARAIGNÉE. (*Voyez* Hippobosque & Ornithomie.)

---

(1) M. Olivier, obligé de s'abſenter pendant pluſieurs années pour remplir dans le Levant une miſſion du Gouvernement, reprend ici la rédaction de ce Dictionnaire, qui avoit été confiée à d'autres perſonnes depuis la lettre L.

MOUCHE ARMÉE. (*Voyez* Stratiome.)

MOUCHE A SCIE. (*Voyez* Tenthrède.)

MOUCHE ASILE. (*Voyez* Œstre, Taon, Mélophage.)

MOUCHE CANTHARIDE. (*Voyez* Cantharide.)

MOUCHE DE FEU, MOUCHE A DRAGUE. Nom d'une espèce de Guêpe de Cayenne, dont la piqûre excite une douleur semblable à celle que produit la brûlure.

MOUCHE ICHNEUMONE. (*Voyez* Ichneumon.)

MOUCHE LUISANTE. (*Voyez* Fulgore, Lampyre & Taupin.)

MOUCHE SCORPION. (*Voyez* Panorpe.)

MOUCHERON, nom vulgaire des petits insectes diptères ou à deux ailes.

MOUSTIQUE. On donne ce nom à divers insectes. Dans l'Amérique méridionale c'est une très-petite espèce de Cousin, selon Barrère, qui pique aussi vivement que le Maringouin, & qui se trouve par nuées dans les lieux bas & marécageux, & au voisinage des fleuves. Dans l'Amérique septentrionale on donne plus particulièrement ce nom à un autre très-petit insecte du genre établi par M. Latreille, sous le nom de *Simulie*. (*Voyez ce mot.*)

MULIO, genre d'insectes établi par Fabricius, qui comprend douze espèces qui appartiennent aux genres Chrysotoxe, Microdon, Aphridite, Parague. (*Voyez les trois premiers dans les Supplémens, & le dernier à sa place.*)

MULION. *Mulio*. Genre d'insectes, de l'Ordre des Diptères & de la famille des Anthraciens.

Ces insectes ont deux ailes veinées, deux antennes courtes, distantes, formées de trois pièces; la trompe droite, mince, plus ou moins avancée; les yeux grands, distans; le corps ordinairement très-velu.

Ce genre, établi par Fabricius, avoit reçu le nom de *Cytherea*, que M. Latreille a changé en celui de *Mulion*, parce qu'il existoit déjà parmi les Entomostracés un genre qui avoit reçu par Muller le nom de *Cythère*. Fabricius s'est non-seulement refusé à adopter le changement que M. Latreille s'étoit cru obligé de faire, mais il a employé le mot *Mulio*, créé par celui-ci pour désigner un autre genre de Diptères. (*Voyez dans les Supplémens*, Chrysotoxe & Aphridite.)

Les Mulions ressemblent beaucoup aux Anthrax: c'est la même forme dans toutes les parties du corps; seulement les antennes sont un peu plus distantes dans les premiers. La trompe est en général un peu plus longue, & la seconde cellule marginale est moins sinuée.

Les antennes des Mulions, placées au-devant de la tête, à quelque distance des yeux, sont courtes, & composées de trois articles, dont le premier est un peu alongé, un peu plus mince à sa base qu'à son extrémité; le second est court, presque cylindrique; le dernier, qui ne paroit composé que d'une seule pièce, est un peu plus long que les deux autres, & se termine en pointe aiguë. Elles sont un peu plus distantes à leur base, que celles des Anthrax, & un peu moins que celles des Némestrines.

La bouche est formée d'une trompe mince, portée en avant, plus longue que la tête, composée d'une gaine creusée en goutière à sa partie supérieure, où se placent trois soies, dont une aussi longue que la gaine, & deux égales entr'elles, un peu plus courtes: ces trois soies sont contenues par une pièce supérieure mince, un peu aplatie, plus courte que l'une des soies, plus longue que les deux autres. A la base latérale de la trompe on voit deux antennules courtes, filiformes, qui paroissent composées de deux articles presqu'égaux.

Les yeux sont assez grands, fort distans l'un de l'autre, & placés à la partie latérale de la tête. On apperçoit sur le vertex trois petits yeux lisses fort rapprochés, disposés en triangle.

Le corcelet est grand, convexe, terminé postérieurement, comme dans les Anthrax, par une pièce presque triangulaire un peu relevée, en forme d'écusson.

Les ailes sont grandes, & ont leurs nervures bien marquées. La première cellule, ou la cellule marginale, est très-alongée; la seconde est sinuée; elle se réfléchit un peu, & vient se terminer au bord extérieur. A peu de distance de l'extrémité, il y a une troisième cellule qui occupe cette extrémité. La différence la plus remarquable entre les Mulions & les Anthrax, c'est que dans ceux-ci la seconde cellule est ou entièrement coupée en deux, ou qu'il y a ordinairement un nerf récurrent fort court, qui part de la troisième nervure.

Les balanciers sont fort petits; ils sont portés sur un pédicule fort mince, un peu alongé.

L'abdomen est triangulaire, obtus, un peu déprimé, composé de sept anneaux peu distincts, à cause des poils qui les couvrent.

Les pattes sont longues, minces, couvertes de quelques épines fort menues ou de quelques poils fort roides. Les tarses sont terminés par deux crochets, au dessous desquels sont deux pelotes fort petites.

Ces insectes, fort peu nombreux en espèces, & étrangers jusqu'à présent au nord de l'Europe, sont peu connus, & ont dû être par conséquent peu observés. La première espèce que M. Desfontaines a apportée de Barbarie, & que j'ai vue fréquemment en Égypte & en Syrie sur diverses fleurs, s'envoloit avec assez de promptitude lorsque j'approchois d'elle pour la prendre.

La larve nous est tout à fait inconnue.

MULION.

MULIO. Latr. CYTHEREA. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, très-distantes à leur base, formées de trois articles, dont le second très-court; le dernier subulé.

Trompe mince, plus longue que la tête, portée en avant, formée de cinq pièces.

Deux antennules courtes, biarticulées.

Yeux grands, très-distans.

Seconde cellule de l'aile longue, un peu sinuée.

ESPÈCES.

1. **Mulion** obscur.

Noirâtre, couvert de poils cendrés; base des ailes obscure.

2. **Mulion** fascié.

Velu, cendré; abdomen noir, avec le bord des anneaux cilié de blanc.

3. **Mulion** cendré.

Cendré; base des ailes noire, avec des points blancs.

4. **Mulion** doré.

Velu; corcelet obscur; abdomen doré.

5. **Mulion** noirâtre.

Noirâtre; côtés du corcelet et de l'abdomen ferrugineux; ailes avec la base et trois points noirs.

6. **Mulion** brévirostre.

Noirâtre, couvert de poils cendrés; trompe de la longueur de la tête.

1. Mulion obſcur.

Mulio obſcurus.

Mulio nigricans, cinereo hirtus, alis baſi ſuſcis.

Cytherea obſcura. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 4. *pag.* 413. *n°.* 1. — *Syſt. antl. p.* 116. *n°.* 1.

Cytherea obſcura. Coqueb. *Illuſtr. Inſ.* 2. *pag.* 87. *tab.* 20. *fig.* 10.

Il eſt aſſez grand. Tout le corps eſt noirâtre, mais couvert de poils fins, longs, ſerrés, griſâtres. La trompe eſt une fois plus longue que la tête; elle eſt noire, ainſi que les antennes. Le corcelet eſt ordinairement un peu moins velu que le reſte du corps. Les ailes ſont obſcures depuis leur baſe juſqu'un peu au-delà du milieu; le reſte eſt tranſparent. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve en Barbarie, en Égypte, en Syrie.

2. Mulion faſcié.

Mulio faſciatus.

Mulio hirtus, cinereus, abdomine atro ſegmentorum marginibus albo ciliatis.

Cytherea faſciata. Fabr. *Syſt. antl. pag.* 116. *n°.* 2.

Il eſt de la grandeur du précédent. La tête eſt cendrée. La trompe eſt noire, alongée, droite. Le corcelet eſt velu, cendré. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux velu, blanc. Les ailes ſont blanches, avec la baſe ſeulement noire. Les pattes ſont velues, cendrées.

Il ſe trouve en Italie.

3. Mulion cendré.

Mulio cinereus.

Mulio cinereus, alis baſi fuſcis albo punctatis.

Cytherea cinerea. Fabr. *Syſt. antl. pag.* 116. *n°.* 3.

Il eſt de grandeur moyenne. La tête eſt velue, cendrée. Les antennes & la trompe ſont noires. Le corcelet & l'abdomen ſont velus, cendrés, ſans taches. Les ailes ſont tranſparentes, avec la baſe obſcure, marquée d'une tache blanche & de trois points blancs. Les pattes ſont teſtacées.

Il ſe trouve à Mogador en Afrique.

4. Mulion doré.

Mulio aureus.

Mulio hirtus, thorace fuſco, abdomine aureo.

Cytherea aurea. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 4. *p.* 414. *n°.* 2. — *Syſt. antl. p.* 116. *n°.* 4.

Cytherea aurea. Coqueb. *Illuſt. Inſ.* 2. *p.* 87. *tab.* 20. *fig.* 11.

Il eſt une fois plus petit que le précédent. La tête eſt couverte de poils fins, d'un gris-fauve doré. Le corcelet eſt obſcur, avec les côtés velus comme la tête. L'abdomen eſt velu, un peu bronzé, luiſant. Les pattes ſont teſtacées. Les ailes ſont obſcures à leur baſe, tranſparentes à leur extrémité, avec ſix points noirs, provenans de l'anaſtomoſe des nervures.

Il ſe trouve en Barbarie, d'où il a été apporté par M. Desfontaines.

5. Mulion noirâtre.

Mulio fuſcus.

Mulio fuſcus, thoracis abdominiſque lateribus ferrugineis, alis baſi nigris, punctis atris tribus.

Cytherea fuſca. Fabr. *Syſt. antl. p.* 117. *n°.* 5.

M. Fabricius, qui a décrit cet inſecte, n'eſt pas certain qu'il appartienne à ce genre plutôt qu'à celui de l'Anthrax. Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Mulion doré. La tête eſt obſcure, avec les yeux grands, dorés. Le corcelet eſt noirâtre, avec les côtés couverts de poils ferrugineux. L'abdomen eſt preſque nu, noirâtre, avec les côtés ferrugineux. Les ailes ſont tranſparentes, avec la baſe noire & trois points de la même couleur vers l'extrémité. Les pattes ſont teſtacées.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

6. Mulion bréviroſtre.

Mulio breviroſtris.

Mulio fuſcus, cinereo hirtus, roſtro longitudine capitis.

Il eſt une fois plus petit que le Mulion obſcur. Les antennes ſont noires. La trompe eſt noire, de la longueur de la tête. Le corps eſt noirâtre, couvert de poils cendrés, fins, longs, aſſez ſerrés. Les ailes ſont obſcures, avec l'extrémité & une tache dans le milieu, tranſparentes.

Il ſe trouve au midi de la France.

MUSCIDES. *Muſcides.* Famille d'inſectes de l'Ordre des Diptères, qui préſente les caractères ſuivans : ſuçoir formé de deux ſoies, reçu dans une gaine ou trompe bilabiée, rétractile; deux antennules & trois tubercules à la place de la trompe dans quelques genres; antennes à palète; le dernier article des antennes inarticulé.

Les Muſcides ont la tête hémiſphérique, deux yeux grands & à réſeau, & trois petits yeux liſſes, diſtincts. Le front eſt marqué de deux ſillons longitudinaux, dans leſquels ſe placent les antennes. Le corcelet eſt cylindrique & d'un ſeul ſegment apparent. L'abdomen varie dans ſa forme. Les ailes ſont grandes, horizontales, & les balanciers ſont courts. Les pattes ſont terminées par deux crochets & deux pelottes.

Les

Les larves n'ont point de pattes : leur tête est munie d'un ou de deux crochets rétractiles, au moyen duquel elles déchirent les substances végétales ou animales dont elles se nourrissent. Lorsqu'elles veulent se métamorphoser, leur peau se durcit, & devient l'enveloppe de la nymphe.

Cette famille est composée, suivant M. Latreille, des genres Œstre, Echinomyie, Ocyptère, Phasie, Mouche, Anthomyie, Lispe, Ochthère, Scénopine, Sépedon, Tétanocère, Oscine, Calobate, Achias, Diopsis, Platystome, Téphrite, Micropèze, Loxocère, Mosille, Scatophage, Thyréophore, Sphærocère & Phore. *(Voyez ces mots.)*

MUTILLAIRES. *Mutillariæ*. Famille d'insectes établie par M. Latreille, renfermant les genres Labide, Doryle, Aptérogyne, Mutille, Méthoque, Myrmose, Scléroderme & Myrmécode. Elle a, pour caractères, un aiguillon dans les femelles; l'abdomen tenant au corcelet par une petite portion de son épaisseur; la lèvre inférieure très-petite, membraneuse, creusée en cuiller à son extrémité; les antennes filiformes, insérées près de la bouche, vibratiles, souvent brisées, à articles serrés, le troisième plus long ou aussi long que les deux qui lui sont contigus; les mandibules arquées, pointues; les antennules maxillaires ordinairement longues.

Les Mutillaires ressemblent, sous beaucoup de rapports, aux Formicaires; mais dans les premières il n'y a que deux sortes d'individus, des mâles, & des femelles aptères dans le plus grand nombre. L'abdomen de ces dernières ne tient pas au corcelet par une écaille ou par un ou deux nœuds; ce qui les distingue des Formicaires.

Le corps des Mutillaires est alongé : la tête est verticale, de la largeur du corcelet, comprimée, arrondie postérieurement. Les yeux sont ovales. Les petits yeux lisses manquent dans les individus privés d'ailes. Le corcelet est grand, presque cylindrique dans les mêmes individus. L'abdomen est ellipsoïde ou ové, pourvu, dans les femelles, d'un aiguillon rétractile & très-fort. Les pattes sont courtes, souvent velues ou épineuses. Les cuisses sont comprimées, & les jambes presque triangulaires. Les tarses sont courts.

MUTILLE. *Mutilla*. Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Hyménoptères & de la famille des Mutillaires.

Les Mutilles sont aptères ou ont quatre ailes veinées, inégales; les antennes filiformes, coudées, de la longueur du corcelet, & composées de treize articles dans les individus ailés, plus courtes que le corcelet, & composées de douze articles dans ceux qui sont aptères. Dans les uns & dans les autres, l'abdomen, qui tient au corcelet par un pédicule court, mince & simple, renferme un aiguillon très-fort & très-aigu, que l'insecte fait sortir à volonté par l'anus.

Les caractères que M. Jurine assigne aux Mutilles sont : une cellule radiale, petite, arrondie; trois cellules cubitales, d'égale grandeur; la deuxième, presque triangulaire, reçoit la première nervure récurrente; la troisième, héxagonale, reçoit la seconde nervure, & donne naissance à deux petites nervures qui n'atteignent pas le bout de l'aile.

Ce caractère convient à presque toutes les Mutilles dont nous avons vu les individus ailés; mais quelques espèces qu'il faudroit nécessairement détacher de ce genre, en suivant la méthode de M. Jurine, présentent des différences assez remarquables dans cette partie. L'aile supérieure, au lieu d'avoir trois cellules cubitales, d'égale grandeur, n'en a que deux, & un seul nerf récurrent qui part de la seconde cellule : telles sont la Mutille cendrée, la Mutille âtre & la Mutille italienne.

Ces insectes ont quelques rapports de conformation avec les Fourmis & tous les genres qui en ont été détachés; mais outre que les Fourmis ont le premier article des antennes plus long que dans les Mutilles, le pédicule qui lie le corcelet avec l'abdomen, noduleux, & l'abdomen sans aiguillon, les ailes présentent encore des différences très-remarquables : on voit dans celles des Fourmis, une cellule radiale fort alongée, & seulement deux cellules cubitales, dont la dernière se prolonge jusqu'à l'extrémité des ailes.

Ce sont aussi ces rapports de conformation, qui avoient fait regarder les Mutilles ailées comme étant des mâles ou des femelles, & les Mutilles sans ailes comme des mulets ou des ouvrières. M. Latreille avoit d'abord adopté cette opinion, qu'il a ensuite abandonnée lorsqu'il a cru reconnoître que les individus ailés sont tous des mâles, & les individus sans ailes sont tous des femelles. M. Jurine paroit avoir adopté cette dernière opinion, quoique la plupart des naturalistes, M. Illiger entr'autres, regardent cette question comme n'étant pas encore résolue. En effet, ces insectes ont été jusqu'à présent trop peu observés. Nous avons trop peu de notions sur leurs mœurs & sur leur manière de vivre, pour prononcer définitivement à ce sujet.

Ce qui porte néanmoins à croire que les uns sont des mâles, & les autres des femelles, c'est que les premiers, ou ceux pourvus d'ailes, ont un article de plus aux antennes, & un anneau de plus à l'abdomen; c'est d'ailleurs qu'aucune espèce de ce genre ne vit en société, & on sait qu'il n'y a des mulets ou des individus privés de sexe que parmi les insectes qui forment une société fort nombreuse.

Les antennes des Mutilles sont filiformes & à peu près de la longueur du corcelet dans les mâles; elles sont composées de treize articles, dont le premier est un peu alongé; le second est fort court; les autres sont cylindriques, presqu'égaux :

celles des femelles font courtes, guère plus longues que la tête, prefque brifées ou coudées. Le premier article eft plus long dans celles-ci que dans le mâle, un peu arqué; le fecond eft court & conique; les autres, quoique cylindriques, préfentent enfemble la forme d'un fufeau peu renflé. Ces antennes, dans les individus aptères, font quelquefois un peu roulées en fpirale.

La bouche eft compofée d'une lèvre fupérieure, de deux mandibules, d'une trompe courte, peu apparente, & de quatre antennules.

La lèvre fupérieure eft cornée, peu avancée, courte, arrondie, ciliée.

Les mandibules varient beaucoup dans leur forme & leur grandeur; elles font, ou fimples, ou bidentées, ou tridentées, quelquefois éperonnées, fuivant les efpèces; mais en général elles font très-fortes, un peu crochues & très-pointues à leur extrémité.

La trompe eft très-courte & compofée de trois pièces, deux latérales aplaties, coriacées, qui portent vers leur bafe les antennules antérieures, & une intermédiaire, arrondie, qui donne naiffance aux deux antennules poftérieures.

Les antennules antérieures font longues, filiformes, compofées de fix articles d'inégale longueur, dont le premier très-court; le troifième un peu aplati; les autres cylindriques. Les poftérieures font filiformes, beaucoup plus courtes que les antérieures, & compofées feulement de quatre articles, dont le troifième plus large & aplati.

La tête eft beaucoup plus groffe dans les individus fans ailes, que dans ceux qui font ailés; elle eft plus étroite que le corcelet dans les uns, & ordinairement plus large dans les autres. Les yeux font petits, arrondis, peu faillans, placés à la partie latérale un peu antérieure de la tête dans les individus privés d'ailes; ils font grands, ovales & échancrés dans ceux qui en font pourvus. Dans ces derniers, on voit, au fommet de la tête, trois petits yeux liffes qui manquent toujours aux autres.

Le corcelet n'eft pas figuré de même dans les deux fexes. L'individu aptère a le fien d'une forme ordinairement prefque carrée, & paroiffant n'être compofé que d'une feule pièce, tandis que, dans l'individu ailé, le corcelet reffemble à celui de tous les Hyménoptères; c'eft-à-dire, qu'il eft formé de trois pièces peu diftinctes, l'une antérieure très-courte, que quelques auteurs ont défignée fous le nom d'épaulette, & qui donne naiffance aux deux pattes antérieures; le dos, qui donne naiffance aux ailes & aux quatre pattes poftérieures, & l'écuffon ou cette partie poftérieure qui faille un peu, & qui très-fouvent eft autrement coloré que le dos.

L'abdomen eft ovale, un peu alongé poftérieurement, & compofé de fept anneaux dans les individus ailés, & de fix dans ceux qui font dépourvus d'ailes; ce qui fait fuppofer que les premiers font des mâles, & que les feconds font des femelles. L'anus de celles-ci eft armé d'un aiguillon très-fort, très-acéré, que l'infecte fait fortir & rentrer à volonté. Le fecond anneau dans les deux fexes eft très-grand, campaniforme, & le premier eft quelquefois fort petit & fort étroit.

Les pattes font de longueur moyenne, ordinairement très-velues. Les jambes des individus aptères font épineufes tout le long de leur partie externe, tandis que celles des individus ailés ne le font pas ou le font à peine.

On trouve les Mutilles aptères dans les endroits fecs, fablonneux & chauds, courant par terre, ou s'enfonçant dans des nids qu'elles ont creufés très-profondément. Celles qui ont des ailes, beaucoup plus rares ou beaucoup plus difficiles à trouver que les autres, fréquentent ordinairement les fleurs, d'où elles s'envolent avec affez de prefteffe fi on n'eft encore plus prompt à les faifir.

Quoiqu'il y ait en Europe un grand nombre d'efpèces de ces infectes, leur hiftoire eft peu connue. On fait feulement qu'ils vivent ifolés; qu'ils font leurs nids dans la terre, & qu'on rencontre les individus aptères pendant toute la belle faifon.

MUTILLE.

MUTILLA. LINN. FABR. LATR. JUR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes coudées, presque fusiformes, guère plus longues que la tête, et en spirale dans les femelles; filiformes et aussi longues que le corcelet dans les mâles.

Mandibules cornées, fortes, simples ou dentées.

Quatre antennules inégales; les antérieures plus longues que les postérieures, composées de six articles; les postérieures filiformes, composées de quatre.

Trois yeux lisses dans le mâle; aiguillon très-fort, caché dans l'abdomen, dans la femelle.

ESPÈCES.

1. MUTILLE écarlate.

D'un rouge de sang; abdomen avec une bande noire.

2. MUTILLE diadème.

Très-noire; abdomen avec deux points à la base, une raie au milieu, transverse, interrompue, et une ligne à l'extrémité, jaunâtres.

3. MUTILLE fasciée.

Blanche; bande sur le corcelet; base, milieu et extrémité de l'abdomen noirs.

4. MUTILLE effacée.

Très-noire; abdomen avec deux taches rouges sur le second anneau, et deux taches blanches sur les autres.

5. MUTILLE nigripenne.

Noire; abdomen rouge, velu, avec l'extrémité noire; ailes d'un noir-bleu.

6. MUTILLE d'Antigoa.

Rouge; extrémité de l'abdomen noire, avec le bord des anneaux blanc.

7. MUTILLE de Guinée.

Corcelet presqu'épineux, variolé, brun; abdomen noir, avec deux points et une bande interrompue, blancs.

8. MUTILLE américaine.

Noire; abdomen avec quatre taches rouges et trois lignes blanches.

9. MUTILLE formicaire.

Noire; abdomen avec une rangée longitudinale de points blancs.

10. MUTILLE exilée.

Noire; abdomen avec deux points à la base, une raie transverse, interrompue, et une petite ligne postérieure, blancs.

11. MUTILLE dorée.

Bleuâtre; abdomen avec une grande tache dorée.

12. MUTILLE cendrée.

Noire, couverte d'un duvet cendré; ailes noires.

MUTILLE. (Insecte.)

13. Mutille bicolore.

Velue, noire, rougeâtre; abdomen noir; ailes blanches, avec un peu d'obscur vers l'extrémité.

14. Mutille continue.

Noire; corcelet rouge; bord des anneaux de l'abdomen, blanc.

15. Mutille européenne.

Noire; dos du corcelet rouge; abdomen avec deux bandes blanches; la postérieure double, interrompue.

16. Mutille littorale.

Noire; corcelet et jambes fauves; bord des anneaux de l'abdomen blanc.

17. Mutille maculée.

Velue, noire; front, dos du corcelet et neuf points sur l'abdomen, blancs.

18. Mutille sinuée.

Velue, d'un rouge-brun; abdomen noir, avec quatre points et une bande postérieure, blancs.

19. Mutille barbaresque.

Noire; abdomen avec trois rangées de points blancs; corcelet rouge.

20. Mutille marocaine.

Rouge; abdomen noir, avec huit points blancs.

21. Mutille hottentote.

Velue, noire; partie antérieure du corcelet et deux bandes sur l'abdomen, blanches.

22. Mutille cinq points.

Velue, rouge; abdomen noir, avec cinq points blancs.

23. Mutille quadriponctuée.

Velue, noire; corcelet rouge; abdomen avec quatre points et une bande postérieure, blancs.

24. Mutille flabellée.

Noire; partie antérieure du corcelet rouge; abdomen avec deux bandes blanches; antennes en éventail.

25. Mutille ruficorne.

Noire; antennes fauves; anus blanc.

26. Mutille âtre.

Velue, noire; bords du corcelet et deux bandes sur l'abdomen, blancs.

27. Mutille arabe.

Velue, noire; abdomen avec deux bandes rapprochées, blanches; dos du corcelet d'un rouge-brun.

28. Mutille épineuse.

Velue, noire; abdomen avec une bande postérieure blanche; corcelet raboteux et épineux.

29. Mutille couronnée.

Noire; front cendré; corcelet rouge; abdomen avec un point et deux petites bandes, blancs.

30. Mutille hongroise.

Tête et corcelet rouges; abdomen noir, avec six taches et une bande postérieure, blanches.

31. Mutille dorsale.

Noire; abdomen avec une tache dorsale et des bandes, blanches.

32. Mutille oculée.

Noire; corcelet rouge; abdomen avec deux taches et le bord des anneaux, cendrés.

MUTILLE. (Insecte.)

33. Mutille cinq bandes.

Velue; tête et corcelet bruns; abdomen noir, avec cinq bandes blanches.

34. Mutille ferrugineuse.

Ferrugineuse; abdomen avec le bord des anneaux obscur, cilié de blanc.

35. Mutille rugueuse.

Velue, noire; second anneau de l'abdomen rouge; les derniers noirs, avec trois rangées de points blancs.

36. Mutille maure.

Velue, noire; corcelet rouge; abdomen avec quatre taches blanches.

37. Mutille arénaire.

Velue, noire; front, dos et quatre taches sur l'abdomen, blancs.

38. Mutille de Tunis.

Velue, noire; front, dos, tache à la base de l'abdomen et bande au milieu, d'un blanc-argenté.

39. Mutille interrompue.

Noire; corcelet rouge; abdomen avec deux points et deux bandes interrompues, blancs.

40. Mutille lugubre.

Velue, noire, sans taches; ailes bleues.

41. Mutille australe.

Velue, noire; antennes et corcelet rouges; abdomen avec trois petites bandes blanches.

42. Mutille italienne.

Velue, noire; second anneau de l'abdomen rouge.

43. Mutille du Piémont.

Noire; second anneau de l'abdomen rouge, et deux bandes postérieures, blanches.

44. Mutille de Halle.

Velue, noire; corcelet rouge; abdomen avec deux taches et une bande postérieure, blanches.

45. Mutille sellée.

Velue, noire; corcelet rouge; ailes légérement obscures.

46. Mutille versicolore.

Rouge; abdomen avec la base et l'extrémité noires; le milieu rouge, avec une bande blanche et un point noir.

47. Mutille royale.

Velue, noire; front cendré; corcelet fauve; abdomen avec quatre points blancs; l'intermédiaire alongé.

48. Mutille à collier.

Velue, noire; vertex, bord antérieur du corcelet et deux bandes sur l'abdomen, blancs.

49. Mutille douteuse.

Noire, couverte de poils cendrés; abdomen avec le second anneau et une tache sur les autres, dorés.

50. Mutille fuscipenne.

Noire; bord antérieur du corcelet blanc; abdomen rouge.

51. Mutille porte-or.

Velue, dorée; abdomen avec le second anneau noir, marqué de deux lignes dorées.

MUTILLE. (Insecte.)

52. Mutille ruficolle.

Velue, noire; corcelet rouge.

53. Mutille scutellaire.

Velue, noire; corcelet avec trois points rouges.

54. Mutille rayée.

Velue, rouge; abdomen noir, avec trois raies à la base et deux points vers l'extrémité, argentés.

55. Mutille cornue.

Tête et corcelet rouges; front brun, bituberculé.

56. Mutille chauve.

Noire; vertex et corcelet rouges; abdomen avec le bord des anneaux, blanc.

57. Mutille montagnarde.

Velue, noire; corcelet rouge; abdomen avec deux taches, une bande et l'anus, blancs.

58. Mutille parvule.

Noire; abdomen avec le bord du premier et du second anneau, blanc.

59. Mutille nègre.

Velue, noire; abdomen avec le bord des anneaux cilié, blanchâtre.

60. Mutille ciliée.

Velue, noire; corcelet rouge; abdomen avec le bord des anneaux cilié, blanchâtre.

61. Mutille linéole.

Noire; corcelet fauve; abdomen avec deux petites lignes à la base et le bord des anneaux, blancs.

62. Mutille pétiolaire.

Noire; corcelet et pétiole de l'abdomen rouges; abdomen avec une bande cendrée.

63. Mutille tuberculée.

Rouge; abdomen noir, avec le bord des anneaux blanc; deux tubercules comprimés sur le second anneau.

64. Mutille glabre.

Glabre, noire; corcelet et abdomen en dessous, rouges.

65. Mutille mélanocéphale.

Velue, rouge; tête et extrémité de l'abdomen noires.

66. Mutille érythrocéphale.

Velue, noire; tête rouge; abdomen avec trois bandes dorées.

67. Mutille nigripède.

Rouge; pattes et anus noirs; abdomen avec trois petites bandes rapprochées, blanches.

68. Mutille rufipède.

Velue, noire; antennes et corcelet rouges; abdomen avec un point et deux bandes rapprochées, blancs.

69. Mutille errante.

Rouge; abdomen d'un rouge obscur, avec le bord des anneaux et deux points sur le second, blancs.

1. Mutille écarlate.

Mutilla coccinea.

Mutilla coccinea, abdomine cingulo nigro. Fab. *Syst. Pyezat. p.* 428. *n°.* 1.

Mutilla occidentalis. Linn. *Syst. Nat. p.* 966. *n°.* 1.

Mutilla occidentalis. Fab. *Syst. ent. p.* 396. *n°.* 1.

Petiv. *Gazoph. tab.* 13. *fig.* 10. — *Filic. p.* 404. *tab.* 11. *fig.* 4.

Catesb. *Car.* 3. *p.* 15. *tab.* 15.

Sulz. *Inf. tab.* 19. *fig.* 9.

L'individu aptère a environ dix lignes de long. Les antennes & la bouche sont noires. Le dessus de la tête est couvert de poils d'un beau rouge. Tout le dessus du corcelet est couvert des mêmes poils. Le premier anneau de l'abdomen est noir, sans tache. Le second est grand, rouge en dessus, avec la base & le bord noirs. Le rouge paroit former deux taches plus ou moins réunies. Le troisième anneau est noir, & les suivans sont rouges. L'extrémité est noire. Les pattes & tout le dessous du corps sont noirs.

L'individu ailé a le corcelet noir, avec la partie supérieure, jusqu'à l'écusson, couverte de poils rouges. Le premier anneau de l'abdomen est noir. Le second est grand, noir, bordé de rouge. Le troisième est rouge. Le quatrième est noir, avec quelques poils rouges à sa base. Le cinquième est rouge. Les ailes sont noires.

Elle se trouve dans les provinces méridionales des États-Unis d'Amérique.

2. Mutille diadème.

Mutilla diadema.

Mutilla atra, abdomine punctis duobus baseos, strigâ mediâ interruptâ, flavis lineolâque apicis albâ. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 367. *n°.* 4. — *Syst. Pyezat. p.* 429. *n°.* 5.

Mutilla indica. Linn. *Syst. Nat. p.* 966. *n°.* 3. — *Mus. lud. ulr. p.* 419.

Mutilla diadema. Latr. *Act. Soc. Hist. nat. Inf. par. p.* 7. *n°.* 1.

Elle est grande. La tête est noire, avec une bande postérieure, blanche. Le corcelet est noir, avec deux petites lignes vers l'écusson, & les côtés, en dessous, blancs. L'abdomen est noir, avec le premier anneau court, marqué, de chaque côté, d'une ligne blanche; le second très-grand, marqué de deux points à la base, & d'une petite bande interrompue, élevés, d'un blanc-jaune : on voit une ligne blanche au milieu des autres, qui va jusqu'à l'extrémité. Le dessous de l'abdomen est noir, avec une ligne blanche de chaque côté de la base, & le bord des trois anneaux qui suivent, blanc. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle se trouve à la Guiane françaife & hollandaise.

3. Mutille fasciée.

Mutilla fasciata.

Mutilla alba, thorace fasciâ, abdominis basi, apice medioque nigris.

Mutilla sphegea, hirta, cinerea, thoracis dorso, abdomine fasciâ anoque atris. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 433. *n°.* 31. ?

Elle est aussi grande que la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup. Les antennes sont noires. La tête est couverte de poils argentés, excepté sur la partie postérieure, qui paroit noire. Le corcelet est blanc, avec une large bande noire au milieu. Le premier anneau de l'abdomen est plus petit que les suivans, aminci à sa base, noir, avec deux taches blanches à son extrémité, presque réunies. Le second anneau est blanc, avec son bord noir. Le troisième est noir, bordé de blanc. Le quatrième est blanc, & les suivans sont noirs. Les ailes sont transparentes, avec l'extrémité des supérieures noire.

Elle se trouve à Surinam, & je l'ai décrite à Amsterdam, dans le cabinet de M. Raye. Je ne connois que l'individu ailé.

4. Mutille effacée.

Mutilla densa.

Mutilla atra; abdominis segmentis maculis duabus albis, thorace utrinquè dentato.

Mutilla atra, abdominis segmento secundo maculis duabus rufis; reliquis segmentis maculis duabus albis. Fab. *Syst. Pyezat. p.* 429. *n°.* 2.

Elle est de la grandeur de la Mutille écarlate. Les antennes sont noires, avec un peu de blanc au milieu. La tête est noire, avec deux taches blanches à sa partie supérieure. Le corcelet est noir, avec quatre taches cendrées, et quelques dentelures de chaque côté, dont deux postérieures & placées vers le milieu, un peu plus saillantes. L'abdomen est noir, avec deux taches argentées sur le premier anneau, deux grandes taches rouges sur le second; & deux petites taches cendrées, triangulaires, sur les autres. Les pattes sont noires. Les deux taches rouges du second anneau sont quelquefois couvertes d'un léger duvet argenté.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

Du Muséum d'Histoire naturelle.

5. Mutille nigripenne.

Mutilla nigripennis.

Mutilla atra, abdomine rufo, villoso, apice nigro, alis atro-cyaneis.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. Les antennes ſont noires, un peu velues. Le corcelet eſt noir, un peu velu, avec le dos glabre, pointillé, marqué de trois petites lignes longitudinales, élevées. L'abdomen eſt d'un rouge clair, couvert de poils courts, rouſſeâtres, avec l'anus noir. Les pattes ſont noires. Les ailes ſont d'un noir-violet, luiſant.

Elle ſe trouve au Sénégal.

Du Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

6. Mutille d'Antigoa.

Mutilla antiguenſis.

Mutilla coccinea, abdominis apice nigro, ſtrigis albis. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 367. *n°.* 2. — *Syſt. Pyezat. p.* 429. *n°.* 3.

Elle eſt une fois plus petite que la Mutille écarlate. La tête eſt velue, rouge, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt velu, ponctué, rouge, ſans tache. L'abdomen eſt ovale, rouge, avec une petite tache noire à la baſe du ſecond anneau. Les trois ſuivans ſont noirs, bordés de blanc. L'extrémité eſt noire. Les pattes ſont noires. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle ſe trouve dans l'ile Antigoa.

7. Mutille de Guinée.

Mutilla guineenſis.

Mutilla thorace ſubſpinoſo, varioloſo, piceo; abdomine atro, punctis duobus faſciâque interruptâ albis. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 367. *n°.* 3. — *Syſt. Pyezat. p.* 429. *n°.* 4.

Elle eſt grande. La tête eſt ponctuée, noire, ſans tache. Le corcelet eſt preſque velu, de couleur brune foncée, ſans tache; il eſt armé, de chaque côté, de quelques petites épines preſque effacées, & eſt marqué de points enfoncés, aſſez grands. L'abdomen eſt velu, noir, avec deux points & une bande poſtérieure, interrompue, blancs. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve en Guinée.

8. Mutille américaine.

Mutilla americana.

Mutilla nigra, abdomine maculis rufis quatuor lineiſque tribus albis. Linn. *Syſt. Nat. p.* 966. *n°.* 2.

Mutilla americana. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 367. *n°.* 5. — *Syſt. Pyezat. p.* 430. *n°.* 6.

Sphex americana aptera, *aptera, nigra, villoſa, thorace maculis ſex albis, abdomine quatuor rubris, lineiſque tribus albis.* Deg. *Mem. Inſ.* 3. *p.* 591. *n°.* 8. *tab.* 30. *fig.* 10. 11. 12.

Elle eſt plus petite que les précédentes. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, ſans taches. Le corcelet eſt noir, avec quatre taches blanches, dont deux grandes au milieu, & deux fort petites ſur la partie poſtérieure. On voit auſſi une ligne blanche de chaque côté, près de l'origine des pattes. Le premier anneau de l'abdomen eſt petit, mince, noir, avec deux petites taches blanches. Le ſecond eſt grand, noir, & marqué de quatre taches fauves, dont les deux antérieures ſont les plus petites. Les autres anneaux ſont noirs, avec trois lignes blanches, dont une ſupérieure & les autres latérales.

Elle ſe trouve dans la Guiane françaiſe & hollandaiſe.

9. Mutille formicaire.

Mutilla formicaria.

Mutilla nigra, abdomine lineâ dorſali punctorum alborum. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 368. *n°.* 6. — *Syſt. Pyezat. p.* 430. *n°.* 7.

Elle eſt grande. La tête eſt cendrée. Le corcelet eſt raboteux, velu, noir, ſans tache. L'abdomen eſt noir, avec une rangée longitudinale de points blancs à la partie ſupérieure, & les côtés blanchâtres.

Elle ſe trouve à la Nouvelle-Hollande.

10. Mutille exilée.

Mutilla exulans.

Mutilla atra, abdomine punctis duobus baſeos, ſtrigâ interruptâ, lineolâque poſticâ flavis. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 368. *n°.* 7. — *Syſt. Pyezat. p.* 430. *n°.* 8.

Elle reſſemble à la précédente. La tête & le corcelet ſont noirs, ſans tache. L'abdomen eſt noir, avec un petit point de chaque côté de la baſe; une petite bande au milieu, interrompue, & une rangée poſtérieure, longitudinale, de points blancs peu marqués.

Elle ſe trouve en Amérique.

11. Mutille dorée.

Mutilla aurata.

Mutilla cœruleſcens, abdomine maculâ magnâ, aureâ. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 368. *n°.* 8. — *Syſt. Pyezat. p.* 430. *n°.* 9.

Les antennes ſont noirâtres. La tête & le corcelet ſont velus, bleuâtres. L'abdomen eſt bleuâtre, avec le premier anneau fort grand, marqué d'une tache dorée, luiſante. La baſe des autres eſt noire.

Elle ſe trouve à la Nouvelle-Hollande.

12. Mutille cendrée.

Mutilla cineraſcens.

Mutilla nigra, cinereo-tomentoſa, alis nigris.

Elle

Elle est de la grandeur de la Mutille du Piémont. Les antennes sont noires. La tête, le corcelet & l'abdomen sont noirs, couverts d'un duvet serré, blanchâtre. Les pattes sont noires, couvertes de poils blancs. Les ailes sont noires; elles n'ont que deux cellules cubitales, & un seul nerf récurrent, qui part de la seconde cellule. La cellule radiale est petite & ovale. Je n'ai point vu l'individu aptère.

Elle se trouve en Perse, aux environs de Kermanchah.

13. Mutille bicolore.

Mutilla bicolor.

Mutilla hirta, rufa, abdomine nigro, alis albis, versùs apicem subfuscis.

Elle est de la grandeur de la Mutille européenne. Les antennes sont fauves. La tête est fauve, avec les yeux obscurs. Le corcelet est fauve. L'abdomen est noir, avec quelques poils blancs. Les ailes sont transparentes, avec un peu d'obscur vers l'extrémité. Les pattes sont fauves. Je n'ai point vu l'individu aptère.

Elle se trouve dans le petit désert de l'Arabie, près de l'Euphrate.

14. Mutille continue.

Mutilla continua.

Mutilla nigra, thorace rufo, abdominis segmentis margine albo continuo. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 430. *n°.* 10.

Elle ressemble à la Mutille de Guinée, mais elle est à peine plus grande que la Mutille européenne. La tête & les antennes sont noires. Le corcelet est raboteux, velu, fauve, sans tache. L'abdomen est noir, avec le bord de chaque anneau cifelé de blanc. Les pattes sont noires, avec les tarses blanchâtres.

Elle se trouve en Guinée.

15. Mutille européenne.

Mutilla europea.

Mutilla nigra, thorace rufo, abdomine fasciis duabus albis, posteriore duplicatâ, interruptâ. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 431. *n°.* 11.

Mutilla europea, *nigra, abdomine fasciis duabus albis, thorace antice rufo.* Linn. *Syst. Nat. p.* 966. *n°.* 4. — *Faun. suec. n°.* 1727.

Mutilla europea. Udm. *Diss. p.* 60. *n°.* 98. *tab.* 2. *fig.* 17.

Mutilla europea. Schrank, *Enum. Inf. Austr. n°.* 839.

Mutilla europea. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 340.

Schæff. *Icon. Inf. tab.* 175. *fig.* 4. 5. 6.

Mutilla europea. Coqueb. *Illustr. Inf.* 2. *p.* 68. *tab.* 16. fig. 8.

Mutilla europea. Latr. *Act. Soc. Hist. nat. parif. p.* 7. *Mas.*

Mutilla europea. Panz. *Faun. germ.* 76. *tab.* 20.

Dans l'individu aptère, les antennes sont noires. La tête est noire, un peu velue, ponctuée. Le corcelet est ponctué, un peu velu, rouge, avec le bord antérieur noir. Le premier anneau de l'abdomen est noir, bordé de poils d'un blanc un peu doré. Le second, qui est fort grand, & le troisième, sont bordés des mêmes poils que le premier; ce qui forme deux bandes quelquefois interrompues. Les autres anneaux sont noirs. Les pattes sont noires.

Dans l'individu ailé, les antennes & la tête sont noires. Le corcelet est rouge en dessus, avec le bord antérieur noir. Le premier anneau de l'abdomen, le second & le troisième sont bordés de blanc un peu doré; les autres sont noirs. Les pattes sont noires. Les ailes sont obscures, avec l'extrémité noire.

Elle se trouve au midi de la France, en Italie, dans le Levant.

16. Mutille littorale.

Mutilla littoralis.

Mutilla nigra, thorace tibiisque rufis, abdominis segmentis margine albis.

Mutilla europea. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *pag.* 368. *n°.* 9.

Mutilla europea. Ross. *Faun. etr.* 2. *p.* 114. *n°.* 939. — Illig. *Faun. etr.* Ross. 2. *p.* 188.

Mutilla littoralis. Petagn. *Sp. Inf. Cal. p.* 33. *tab. fig.* 37.

Mutilla europea. Latr. *Act. Soc. Hist. nat. parif. p.* 7. *n°.* 2. *Aptera.*

Mutilla austriaca. Panz. *Faun. germ.* 62. *t.* 20.

Cette espèce paroît avoir été confondue avec la précédente par MM. Fabricius, Latreille, Rossi, parce qu'effectivement elle n'en diffère pas beaucoup: néanmoins, en les comparant, on voit que l'individu aptère diffère du précédent, en ce que la tête est proportionnellement un peu plus grosse, plus fortement ponctuée. Les antennes sont d'un rouge plus ou moins obscur. Le corcelet est tout rouge, fortement ponctué. Le premier anneau de l'abdomen a le bord couvert de poils d'un blanc-doré à sa partie supérieure seulement, & ses poils sont séparés ou interrompus; ce qui forme comme deux taches. Tous les autres anneaux sont noirs, bordés de blanc-doré. Les cuisses sont noires ou d'un brun-noir. Les jambes sont très-épineuses, d'un fauve-obscur, & couvertes de poils blan-

châtres. Les tarses sont fauves & ont quelques poils blanchâtres. Le mâle diffère de la Mutille européenne, en ce que tout le corcelet est rouge, & que la partie scutellaire est séparée du dos par une ligne enfoncée, qui paroit plus obscure.

Elle se trouve au midi de la France, en Italie, dans les iles de l'Archipel, sur les bords de l'Hellespont.

17. Mutille maculée.

Mutilla maculosa.

Mutilla hirta, nigra, fronte, thoracis dorso, abdomine punctis novem albis.

Elle est beaucoup plus grande que la Mutille européenne. Les antennes sont noires, avec le second & le troisième article bruns; le premier est velu. La tête est noire, avec la partie antérieure couverte d'un duvet blanc. Le corcelet est noir, avec le dos blanc. L'abdomen est noir, avec trois taches blanches sur le bord des trois ou quatre premiers anneaux. La tache intermédiaire du second est plus grande que les autres, & arrondie. Les pattes sont noires. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle se trouve en Égypte.

18. Mutille sinuée.

Mutilla sinuata.

Mutilla hirta, fusco-rufescens, abdomine nigro, punctis quatuor, fasciâque posticâ albis.

Elle est beaucoup plus grande que la Mutille européenne. Les antennes sont d'un fauve-obscur. La tête & le corcelet sont velus, pointillés, d'un fauve-obscur. L'abdomen est noir, avec un point blanc sur le bord du premier anneau; deux taches rondes au milieu du second; une tache plus petite, triangulaire sur le bord du même anneau, & une bande supérieurement sinuée sur le troisième. Les pattes sont d'un fauve-obscur. L'individu est aptère.

Elle se trouve en Perse, aux environs de Kermanchah.

19. Mutille barbaresque.

Mutilla barbara.

Mutilla nigra, abdomine punctis triternatis, albis; thorace rufo. Linn. *Syst. Nat. pag.* 967. *n°.* 7.

Mutilla barbara. Coqueb. *Illustr. Ins.* 2. *p.* 67. *tab.* 16. *fig.* 6.

Elle est plus grande que la Mutille européenne. Les antennes sont noires. La tête est noire, avec un léger duvet blanchâtre à la partie antérieure. Le corcelet est un peu velu, pointillé, rouge, sans taches. L'abdomen est noir, avec trois rangées de points blancs, de trois points chaque. Les pattes sont noires. Je ne connois pas les individus ailés.

Elle se trouve en Afrique, d'où elle a été apportée par M. Desfontaines.

20. Mutille marocaine.

Mutilla marocana.

Mutilla rufa, abdomine atro, punctis octo albis.

Mutilla barbara. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 434. *n°.* 26.

Elle diffère de la Mutille barbaresque de Linné, en ce que la tête & les pattes sont fauves, & que l'abdomen n'a que huit taches blanches au lieu de neuf, le second anneau n'en ayant que deux.

Elle se trouve à Mogador.

21. Mutille hottentote.

Mutilla hottentota.

Mutilla hirta, atra, thorace antice, abdomine fasciis duabus albis. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 433. *n°.* 24.

Mutilla barbara. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 370. *n°.* 17.

Mutilla barbara. Coqueb. *Illustr. Ins.* 2. *pag.* 66. *tab.* 16. *fig.* 5.

Elle est de la grandeur de la Mutille européenne. Les antennes sont noires. La tête est noire, sans tache. Le corcelet est velu, noir, avec le bord antérieur blanc. L'abdomen est séparé du corcelet par un pétiole plus alongé que dans les espèces précédentes; il est noir, avec deux bandes blanches, l'une au bord du premier anneau, l'autre au bord du second & sur le troisième. Les pattes & les ailes sont noires.

Elle se trouve sur la côte de Barbarie.

22. Mutille cinq points.

Mutilla quinque punctata.

Mutilla hirta, rufa, abdomine nigro, punctis quinque albis.

Elle ressemble à la Mutille européenne. Les antennes sont fauves. La tête est velue, pointillée, fauve, plus large que le corcelet: celui-ci est velu, pointillé, fauve. L'abdomen est noir, avec une tache blanche sur le bord du premier anneau, deux sur le bord du second, & deux sur le troisième. L'extrémité est blanchâtre. Les pattes sont fauves. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle se trouve dans les iles de l'Archipel, en Égypte.

23. Mutille quadriponctuée.

Mutilla quadripunctata.

Mutilla hirta, nigra, thorace rufo, abdomine punctis quatuor fasciâque posticâ albis.

Mutilla punctata, *hirta, nigra, antennis thoraceque rufis; abdominis segmento secundo maculis punctisque duobus albis.* Latr. *Act. Soc. Hist. nat. paris. p.* 11. *n°.* 10.

Elle est de la grandeur de la Mutille européenne. Les antennes sont d'un rouge-brun. La tête est noire, velue, pointillée. Le corcelet est velu, pointillé, d'un rouge-brun. L'abdomen est noir, avec quatre points blancs, dont trois sur une ligne transversale, & le quatrième, seul, près du bord, & une bande sur le troisième anneau. Les pattes sont d'un rouge-brun, avec les cuisses noirâtres. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle se trouve au midi de la France.

24. Mutille flabellée.

Mutilla flabellata.

Mutilla atra, thorace antice rufo, abdomine fasciis duabus albis, antennis flabellatis. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 431. *n°.* 12.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Mutille âtre. Les antennes ont une forme singulière; elles sont noires, de la longueur du corcelet: le second article est très-court; les autres ont, en dessous, de chaque côté, une double épine avancée; ce qui leur donne la forme d'un éventail. La tête est noire, sans tache. Le corcelet est fauve antérieurement, noir sur l'écusson & au dessous de l'écusson. L'abdomen est noir, avec le premier & le troisième anneau ciliés de blanc à leur bord. Les ailes sont presque bleues. Les pattes sont noires.

Elle se trouve au Sénégal.

25. Mutille ruficorne.

Mutilla ruficornis.

Mutilla nigra, antennis rufis, ano albido. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 369. *n°.* 10. — *Syst. Pyezat. p.* 431. *n°.* 13.

Elle est de grandeur moyenne. Les antennes sont fauves. Le corps est noir. L'abdomen est terminé par des poils blancs. Les ailes sont très-noires.

Elle se trouve dans la Nouvelle-Hollande.

26. Mutille âtre.

Mutilla atrata.

Mutilla hirta, atra, thoracis margine abdominisque fasciis duabus albis.

Mutilla atrata, *atra, abdomine fasciâ albâ, thorace immaculato.* Linn. *Syst. Nat. pag.* 966. *n°.* 5.

Elle est de la grandeur de la Mutille maure. Les antennes sont noires. La tête est noire, couverte de poils noirs & d'un léger duvet blanc. Le corcelet est velu, noir, plus ou moins blanc à sa partie antérieure & sur l'écusson. L'abdomen est noir, avec la base & une seule bande blanches; la bande se trouve placée sur le troisième & le quatrième anneau. Les pattes sont noires. Les ailes sont très-noires; elles n'ont que deux cellules cubitales.

Elle se trouve en Égypte, en Barbarie.

Nota. Linné fait mention, à la suite de la description de cet insecte, d'un autre qui paroît être l'individu ailé de la Mutille européenne, & c'est peut-être ce même individu ailé que Fabricius a voulu mentionner sous le nom de *Mutilla atrata. Syst. Pyezat. p.* 431. *n°.* 14.

27. Mutille arabe.

Mutilla arabica.

Mutilla hirta, atra, abdomine fasciis duabus approximatis, albis; thoracis dorso obscurè ferrugineo.

Elle diffère à peine de la Mutille âtre. Les antennes sont noires. La tête est noire, couverte de poils, dont les uns noirs & les autres gris. Le corcelet est noir, couvert des mêmes poils que la tête; le milieu, ainsi que le point scutellaire, est d'un brun-ferrugineux. L'abdomen est noir, avec quelques poils blancs sur le premier anneau: le bord du second & le troisième sont blancs; ce qui forme deux bandes très-rapprochées. Les ailes sont transparentes & ont leur extrémité obscure. Les pattes sont noires. Je ne connois que l'individu ailé.

Elle se trouve en Arabie.

28. Mutille épineuse.

Mutilla spinifera.

Mutilla hirta, atra, abdominis fasciâ posticâ, albâ; thorace rugoso, spinoso.

Elle est de la grandeur de la Mutille maure. Les antennes sont noires. La tête est velue, noire. Le corcelet est noir, velu, couvert postérieurement de poils blancs; il est très-rugueux, & on y remarque trois petites épines de chaque côté, & une plus courte postérieurement, au dessous de l'écusson. L'abdomen est noir avec le premier anneau, le bord du second & le troisième blancs. Les pattes sont noires, avec quelques poils blancs. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle se trouve en Afrique, d'où elle a été apportée par M. Palisot de Beauvois.

29. Mutille couronnée.

Mutilla coronata.

Mutilla nigra, thorace rufo, abdomine punčto strigisque duabus albis.

Mutilla coronata, *nigra, fronte cinereâ, thorace rufo, abdomine punčto strigisque duabus argenteo-albis.* Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *pag.* 369. *n°.* 14. — *Syst. Pyezat.* p. 432. *n°.* 17.

Mutilla coronata. Ross. *Faun. etr.* — *Mant.* 1. *p.* 147. *n°.* 130.

Mutilla rufipes. Ross. *Faun. etr.* 2. *pag.* 115. *n°.* 941.

Mutilla coronata. Panz. *Faun. germ.* 55. *tab.* 24.

Elle ressemble beaucoup à la Mutille maure. Les antennes sont noires, avec le second & le troisième article bruns ou fauves, & le premier noirâtre. La tête est noire, avec quelques poils blancs sur la partie antérieure & supérieure, & un point rougeâtre, élevé, placé au dessus de l'insertion de chaque antenne. Le corcelet est rouge, ponctué, un peu velu. L'abdomen est noir avec le bord du premier anneau, un point distinct, rond vers la base du second, ensuite deux bandes rapprochées, d'un blanc-argenté; la première bande est un peu triangulaire; ce qui distingue suffisamment cette espèce de la Mutille rufipède. Les pattes sont noires, avec les tarses d'un brun-fauve. Je n'ai vu que des individus aptères.

Elle se trouve en Italie, au midi de la France, dans les îles de l'Archipel.

30. Mutille hongroise.

Mutilla hungarica.

Mutilla hirta, capite thoraceque rufis, abdomine punčtis sex fasciâque posticâ albis.

Mutilla nigra, fronte cinereâ, thorace rufo, abdomine punčtis sex strigâque posticâ albis. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 369. *n°.* 13. — *Syst. Pyezat. p.* 432. *n°.* 16.

Mutilla brutia, *nigra, thorace rufo, abdomine maculis sex cinguloque albo argenteis.* Petagn. *Spec. Inf. Calab. p.* 33. *tab.* 1. *fig.* 38. ?

Mutilla maura. Cyr. *Ent. Neapol. tab.* 4. *f.* 5.

Mutilla calva. Panz. *Faun. germ.* 83. *tab* 20.

Je ne suis pas certain que l'insecte décrit & figuré par M. Petagna soit le même que celui décrit par Fabricius, parce qu'il y a sans doute une faute d'impression dans la description de ce dernier. L'insecte de M. Petagna a la grandeur des précédens, & sa tête est fauve. Les antennes sont d'un fauve-obscur, avec le premier anneau noir. Celui de Fabricius paroît avoir la tête noire & le front couvert d'un duvet gris. Dans l'un & dans l'autre, le corcelet est rouge. L'abdomen est noir, avec six taches blanches & une bande postérieure de la même couleur. Les taches sont placées, savoir: trois sur le bord du premier anneau, & trois sur le bord du second. Les pattes sont noires.

Elle se trouve en Hongrie, en Italie.

31. Mutille dorsale.

Mutilla dorsata.

Mutilla nigra, abdomine punčto dorsali fasciisque albis. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 281. — *Syst. Pyezat. p.* 432. *n°.* 18.

Mutilla dorsata. Coqueb. *Illustr. Inf.* 2. *p.* 66. *tab.* 16. *fig.* 2.

Elle est de la grandeur de la Mutille européenne. Les antennes sont noires. La tête & le corcelet sont un peu velus, finement pointillés, noirs, sans tache. L'abdomen est noir, avec une tache ronde, blanche sur le second anneau, & une bande blanche sur les suivans. Les pattes sont noires, & ont quelques poils blancs. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle se trouve au midi de la France, en Italie. C'est par erreur que Fabricius la dit habiter à Saint-Domingue.

32. Mutille oculée.

Mutilla oculata.

Mutilla nigra, thorace rufo, abdomine punčtis duobus segmentisque margine cinereis. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 432. *n°.* 19.

Elle ressemble à la Mutille européenne, mais elle est un peu plus petite. Les antennes & la tête sont noires. Le corcelet est fauve, sans tache. L'abdomen est noir, avec deux grandes taches cendrées sur le second anneau, & le bord des autres cendré, presqu'interrompu.

J'ai vu, chez M. Labillardière, un individu plus petit que la Mutille arénaire. La tête est pointillée, noire, avec un point élevé, fauve, à la base des antennes. Le premier anneau de l'abdomen est tout noir; le second a deux points gris, placés un peu au-devant du milieu; le troisième & le quatrième anneau ont chacun une bande grise. Tout le corps a quelques poils gris.

Elle se trouve en Chine, dans la Nouvelle-Hollande.

33. Mutille cinq bandes.

Mutilla quinquefasciata.

Mutilla hirta, capite thoraceque obscurè ferrugineis, abdomine nigro, fasciis quinque albis.

Elle est de la grandeur de la Mutille européenne. Le corps est peu velu. Les antennes sont ferrugineuses, avec le premier article brun. La tête & le corcelet sont pointillés, d'un brun-ferrugineux, avec quelques poils noirs. L'abdomen est ovale,

un peu alongé, noir, avec cinq bandes blanches. Les pattes sont d'un brun-ferrugineux. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle se trouve en Arabie, en Perse.

34. Mutille ferrugineuse.

Mutilla ferrugata.

Mutilla ferruginea, segmentis abdominis fuscis, cinereo ciliatis.

Mutilla ferrugata, *glabra, ferruginea, abdominis segmento primo margine nigro, reliquis cinereo.* Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 438. *n°.* 47.

L'individu aptère est de grandeur moyenne. Les antennes sont noires, avec les deux premiers articles fauves. Le corps est presque glabre. La tête est pointillée, fauve, avec les yeux obscurs. Le corcelet est pointillé, fauve. L'abdomen est fauve, avec le bord des anneaux obscur & cilié de gris-luisant. Les pattes sont d'un fauve-obscur.

L'individu ailé est de la grandeur de la Mutille italienne. Les antennes sont noires. La tête est un peu velue, noirâtre à sa partie antérieure, d'un fauve-obscur à sa partie postérieure. Le corcelet est un peu velu, d'un fauve-obscur à sa partie antérieure & supérieure, noirâtre postérieurement. L'abdomen est rouge, avec le bord des anneaux noirâtres. Les pattes sont noires.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, aux environs de New-Yorck, d'où elle a été apportée par M. Bosc.

35. Mutille rugueuse.

Mutilla rugosa.

Mutilla hirta, nigra, abdominis secundo segmento rufo, apice nigro punctis tribus albis.

Elle est de la grandeur de la Mutille arénaire. Les antennes sont noires. La tête est noire, couverte d'un léger duvet blanc & de quelques poils noirs. On voit deux tubercules sur le front, placés entre les antennes. Le corcelet est fortement ponctué, un peu velu, noir à sa partie antérieure, fauve à sa partie postérieure. Le premier anneau de l'abdomen est petit, d'un fauve-obscur. Le second est grand, fortement ponctué, fauve, avec une bande noire à son extrémité, marquée de trois points blancs. Les autres anneaux sont noirs, avec trois rangées de points blancs. Le dessous de l'abdomen est d'un brun-fauve, avec le bord des anneaux cilié de blanc. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle se trouve aux Indes orientales, d'où elle a été envoyée par feu Riche.

Du cabinet de M. Bosc.

36. Mutille maure.

Mutilla maura.

Mutilla hirta, nigra, thorace rufo, abdomine maculis quatuor albis.

Mutilla maura. Linn. *Syst. Nat. p.* 967. *n°.* 6.

Mutilla maura. Fabric. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 369. *n°.* 12. — *Syst. Pyezat. p.* 431. *n°.* 15.

Mutilla maura. Coqueb. *Illustr. Inf.* 2. *p.* 67. *tab.* 16. *fig.* 7.

Cyrill. *Ent. Neap.* 7. *tab.* 4. *fig.* 5.

Mutilla maura. Latr. *Act. Soc. Hist. nat. parif. p.* 8. *n°.* 4.

Mutilla maura. Ross. *Faun. etr. tom.* 2. *p.* 114. *n°.* 940. — Illig. *Faun. etr.* Ross. 2. *p.* 189.

Mutilla maura. Panz. *Faun. germ.* 46. *tab.* 18.

Elle est de la grandeur de la Mutille européenne. Les antennes sont noires. La tête est velue, noire, avec une tache blanche à sa partie antérieure. Le corcelet est ponctué, velu, rouge, avec un peu de noir sur le bord antérieur. L'abdomen est noir, avec quatre taches blanches; savoir: une ronde à la base du second anneau, deux ordinairement carrées ou transversales, près du bord de ce même anneau; & la quatrième presque carrée, vers l'anus. On voit aussi des poils blancs sur le premier anneau. Les pattes sont noires, avec quelques poils blancs. Je ne connois que des individus aptères.

Elle se trouve au midi de la France, dans les îles de l'Archipel, sur la côte de Barbarie.

37. Mutille arénaire.

Mutilla arenaria.

Mutilla hirta, nigra, fronte, thoracis dorso abdominisque maculis quatuor albis. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 370. *n°.* 16. — *Syst. Pyezat. pag.* 435. *n°.* 22.

Mutilla arenaria. Coqueb. *Illustr. Inf.* 2. *p.* 66. *tab.* 16. *fig.* 3.

Elle est de la grandeur de la Mutille européenne. Les antennes sont noires. La tête est velue, noire, avec un duvet serré, blanc, à sa partie supérieure. Le corcelet est velu, noir, avec tout le dos couvert d'un duvet serré, blanc. L'abdomen est noir, avec quatre taches blanches, une à la base du second anneau, deux un peu au-delà du même anneau, & la quatrième, plus petite, vers l'anus. Les pattes sont noires, avec quelques poils blancs. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle se trouve en Égypte, sur la côte de Barbarie.

38. Mutille de Tunis.

Mutilla tunensis.

Mutilla hirta, nigra, fronte, thoracis dorso ab-

dominisque maculâ basios fasciâque mediâ argenteis. FABR. *Syst. Pyezat. p.* 433. *n°.* 21.

Elle ressemble beaucoup à la Mutille arénaire. Les antennes sont noires. La tête est noire, avec toute la partie supérieure couverte d'un duvet blanc. Le corcelet est noir, avec tout le dos blanc. L'abdomen est noir, avec une tache ronde, blanche, à la base du second anneau, & une bande de la même couleur sur le bord de ce même anneau & sur le troisième; la bande est quelquefois sinuée antérieurement. Les pattes sont noires, avec quelques poils blancs. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle se trouve sur la côte de Barbarie, en Égypte.

39. MUTILLE interrompue.

MUTILLA interrupta.

Mutilla nigra, thorace rufo; abdomine punctis duobus fasciisque duabus interruptis, albis.

Elle est un peu plus petite que la Mutille européenne. Les antennes sont d'un brun-fauve. La tête est noire, peu velue, de la longueur du corcelet. Les mandibules sont grandes, arquées, simples, fauves à leur base, noires à leur extrémité. Le corcelet est peu velu, fauve. L'abdomen est noir, avec deux taches rondes, blanches, à la base du second anneau; une bande sur le troisième & le quatrième, interrompues, blanches. Les pattes sont brunes. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle se trouve en Arabie.

40. MUTILLE lugubre.

MUTILLA lugubris.

Mutilla hirta, atra, immaculata, alis cyaneis. FABR. *Syst. Piezat. p.* 433. *n°.* 23.

Elle est de grandeur moyenne. Tout le corps est velu, très-noir, sans tache. Les ailes sont bleues.

Elle se trouve aux environs de Tanger.

41. MUTILLE australe.

MUTILLA Australasiæ.

Mutilla hirta, nigra, antennis thoraceque rufis, abdomine strigis tribus albis. FABR. *Syst. Pyez.* 433. *n°.* 25.

Elle est de la grandeur de la Mutille européenne. Les antennes & la bouche sont fauves. La tête est noire, pointillée. Le corcelet est velu, pointillé, d'un fauve-obscur. L'abdomen est ovale, noir, avec le premier, le second & le dernier anneau ciliés de blanc. Les pattes sont fauves.

Elle se trouve dans la Nouvelle-Hollande.

42. MUTILLE italienne.

MUTILLA italica.

Mutilla hirta, nigra, abdominis segmento secundo rufo. FABR. *Ent. Syst. em.* 2. *pag.* 370. *n°.* 19. — *Syst. Pyezat. p.* 434. *n°.* 28.

Elle est de la grandeur de la Mutille européenne. Les antennes sont noires. La tête & le corcelet sont pointillés, velus, très-noirs. Le premier anneau de l'abdomen est noir, pointillé. Le second est rouge, finement pointillé, un peu velu. Les autres sont noirs. Les ailes & les pattes sont noires.

Elle se trouve en Italie.

43. MUTILLE du Piémont.

MUTILLA pedemontana.

Mutilla nigra, abdominis segmento secundo rufo posticeque fasciis duabus albis.

Mutilla pedemontana. FABR. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 281. — *Syst. Pyezat. p.* 424. *n°.* 29.

Mutilla pedemontana. PANZ. *Faun. germ.* 62. *tab.* 19.

Les individus que j'ai sont ailés & beaucoup plus grands que ceux de la Mutille italienne. Les antennes sont noires. La tête & le corcelet sont noirs, sans tache, mais le plus souvent la tête est couverte de quelques poils blancs. Le corcelet a de pareils poils à sa partie antérieure & sur l'écusson: ceux-ci sont plus serrés, & forment une tache presque carrée. Le premier anneau de l'abdomen est noir ou brun. Le second est rouge, avec son bord noir. Les autres sont noirs; mais on voit une bande blanche sur le troisième & le quatrième. Les ailes & les pattes sont noires.

Elle se trouve en Italie, dans les îles de l'Archipel, dans l'Asie mineure.

44. MUTILLE de Halle.

MUTILLA halensis.

Mutilla hirta, nigra, thorace rufo, abdomine punctis duobus fasciâque posticâ albis. FABR. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 369. *n°.* 15. — *Syst. Pyezat. p.* 432. *n°.* 20.

Mutilla interrupta. LATR. *Act. Soc. Hist. nat. parif. p.* 9. *n°.* 5.

Mutilla bipunctata. LATR. *Act. Soc. Hist. nat. parif. p.* 10. *n°.* 9.

Elle est un peu plus petite que la Mutille européenne. Les antennes sont noires, avec le premier & le second article fauves. La tête est noire, avec les mandibules fauves. On remarque deux petits tubercules aigus, placés à la base interne des antennes. Le corcelet est fauve. L'abdomen est noir, avec deux taches blanches sur le second anneau, & deux bandes de la même couleur, l'une sur le bord du second anneau, & l'autre sur le troisième. Les pattes sont noires, avec la base des jambes & des cuisses, brune. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle se trouve au midi de la France, en Saxe.

45. Mutille sellée.

Mutilla ephippium.

Mutilla hirta, nigra, thoracis dorso rufo, alis fuscis.

Mutilla ephippium, *hirta, nigra, thoracis dorso rufo.* Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 370. *n°.* 18. — *Syst. Pyezat. p.* 434. *n°.* 27.

Elle est de grandeur moyenne. Les antennes sont noires. La tête, l'abdomen & les pattes sont noirs, avec quelques poils cendrés. Le corcelet est noir, avec la partie antérieure & le dos fauves. Les ailes sont obscures.

M. Latreille regarde cet insecte comme l'individu mâle de la Mutille rufipède.

Elle se trouve en France, en Allemagne.

46. Mutille versicolore.

Mutilla versicolor.

Mutilla rufa, abdomine basi apiceque nigro, medio rufo; fasciâ albâ, puncto nigro.

Mutilla versicolor. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 371. *n°.* 20. — *Syst. Pyezat. p.* 434. *n°.* 30.

Les antennes & la tête sont fauves. Le corcelet est fauve, sans tache. L'abdomen est noir à la base, fauve au milieu, avec une bande blanche, sur laquelle on remarque un point noir : l'extrémité est noire. Les pattes sont noirâtres.

Elle se trouve en Amérique.

47. Mutille royale.

Mutilla regalis.

Mutilla hirta, nigra, fronte cinereâ, thorace rufo, abdomine punctis quatuor albis, intermedio elongato. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 371. *n°.* 21. — *Syst. Pyezat. p.* 435. *n°.* 34.

Elle ressemble beaucoup à la Mutille couronnée. La tête est noire, avec tout le front cendré. Le corcelet est entiérement rouge. L'abdomen est noir, avec quatre points blancs, l'un à la base supérieure, les trois autres placés postérieurement. L'intermédiaire, plus alongé que les deux autres, s'étend jusqu'à l'anus. Les pattes sont noires.

Elle se trouve en Hongrie.

48. Mutille à collier.

Mutilla collaris.

Mutilla hirta, atra, vertice, thoracis margine antico, abdominisque fasciis duabus cinereis. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 435. *n°.* 32.

Scolia collaris. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 233. *n°.* 21.

Elle est de grandeur moyenne. Les antennes sont noires. La tête est noire, avec le vertex couvert de poils cendrés. Le corcelet est noir, avec le bord antérieur cendré. L'écusson est légérement couvert des mêmes poils. L'abdomen est ovale, noir, avec le bord du premier & du second anneau cendré. Les ailes & les pattes sont noires.

Elle se trouve en Espagne.

49. Mutille douteuse.

Mutilla dubia.

Mutilla nigra, cinereo villosa, abdomine atro, segmento secundo toto, reliquis maculâ dorsali aureis. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 435. *n°.* 33.

Elle est une fois plus petite que la Mutille à collier. La tête est noire, couverte de poils cendrés. Le corcelet est noir, avec des poils cendrés à la partie antérieure & à la partie postérieure. L'abdomen est noir, avec le bord du premier anneau, tout le second; une tache dorsale sur les autres, dorés. Le bord des anneaux en dessous est blanc. Les ailes sont transparentes, avec l'extrémité obscure. Les pattes sont noires.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

50. Mutille fuscipenne.

Mutilla fuscipennis.

Mutilla nigra, thoracis margine antico cinereo, abdomine rufo.

Mutilla fuscipennis. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 436. *n°.* 35.

Elle a la forme des précédentes. La tête est noire, avec le front couvert d'un duvet cendré. Le corcelet est noir, avec la partie antérieure couverte d'un duvet cotonneux, cendré. L'abdomen est rouge, sans tache. Les ailes sont obscures, & les pattes sont noires.

Elle se trouve en Chine.

51. Mutille porte-or.

Mutilla aurulenta.

Mutilla hirta, aurea, abdominis segmento secundo nigro, lineis duabus aureis. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 436. *n°.* 38.

Elle est de grandeur moyenne. La tête est velue, dorée, luisante. Les antennes sont ferrugineuses. Le corcelet est cendré, avec la partie postérieure noirâtre. L'abdomen est doré. Le second anneau, beaucoup plus grand que les autres, est noir, avec deux petites lignes dorées. Les pattes sont ferrugineuses.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

52. Mutille ruficolle.

Mutilla ruficollis.

Mutilla hirta, nigra, thorace rufo. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 371. *n°.* 22. — *Syst. Pyezat. p.* 436. *n°.* 37.

Elle ressemble à la Mutille sellée, mais elle est une fois plus petite. Tout le corps est velu, noir. Le corcelet seul est rouge en dessus & en dessous. Les ailes sont obscures.

Elle se trouve en Italie.

53. Mutille scutellaire.

Mutilla scutellaris.

Mutilla hirta, nigra, thorace punctis tribus ferrugineis.

Mutilla scutellaris. Latr. *Act. Soc. Hist. nat. parif. p.* 10. *n°.* 7.

Mutilla bimaculata. Jurine, *Hymen. tab.* 12. *gen.* 38.

Elle a environ trois lignes & demie de long. Les antennes sont noires. La tête est noire, sans tache. Le corcelet est noir, avec un point sur l'écusson, & un de chaque côté à la base des ailes, ferrugineux. L'abdomen est noir, avec quelques poils cendrés sur le bord des anneaux. Les pattes sont noires. Les ailes sont blanches, avec une légère teinte d'obscur vers l'extrémité des supérieures.

Elle se trouve au midi de la France.

54. Mutille rayée.

Mutilla vittata.

Mutilla hirta, rufa, abdomine nigro, basi vittis tribus punctisque duobus posticis argenteis.

Elle est de la grandeur de la Mutille chauve. Les antennes, la tête, le corcelet & les pattes sont fauves. La tête est à peine de la largeur du corcelet. L'abdomen est très-noir, avec trois raies blanches, argentées; sur le second anneau, l'intermédiaire est un peu plus courte, & on remarque à sa suite une tache sur le bord du second anneau, & une autre un peu plus petite sur le troisième. Le bord de tous les anneaux en dessous est cilié de blanc. Je ne connois que des individus aptères.

Elle se trouve dans le désert de l'Arabie, aux environs de Bagdad.

55. Mutille cornue.

Mutilla cornuta.

Mutilla capite thoraceque rufis; fronte piceâ, bituberculatâ.

Mutilla erythrocephala. Latr. *Act. Soc. Hist. nat. parif. p.* 8. *n°.* 3.

Mutilla erythrocephala. Coqueb. *Illustr. Inf.* 2. *p.* 69. *tab.* 16. *fig.* 11.

Elle est de la grandeur de la Mutille européenne, & elle ressemble beaucoup à la Mutille chauve, dont elle n'est peut-être qu'une variété. Les antennes sont fauves, avec le premier article noir. Le front est noirâtre, un peu enfoncé à l'insertion des antennes, armé de deux tubercules aigus qui terminent deux lignes courtes, élevées, un peu tranchantes, placées au dessus des antennes. Le reste de la tête est fauve. Le corcelet, comme la tête, est pointillé, fauve. L'abdomen est noir, avec trois bandes blanches; la seconde, placée au bord du second anneau, est un peu triangulaire. On voit quelques poils au bord des autres anneaux, & surtout à l'extrémité, & un petit crochet latéral à la base du premier anneau, mais plus petit que celui qu'on remarque à la Mutille chauve. Les pattes sont brunes. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle se trouve au midi de la France, dans les îles de l'Archipel.

56. Mutille chauve.

Mutilla calva.

Mutilla nigra, vertice thoraceque rufis, abdominis segmentis margine cinereis. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 282. — *Syst. Pyezat. p.* 438.

Mutilla calva. Vill. *Ent.* 3. *p.* 343. *n°.* 9. *tab.* 8. *fig.* 34.

Mutilla calva. Latr. *Act. Soc. Hist. nat. parif. p.* 10. *n°.* 8.

Mutilla calva. Coqueb. *Illustr. Inf.* 2. *p.* 86. *tab.* 16. *fig.* 10.

Elle varie pour la grandeur. Les antennes sont fauves, avec le premier article de la même couleur, & quelquefois noirâtre. La tête est fauve, avec le front noirâtre, ou noire avec le vertex seulement fauve: on remarque, au dessus de chaque antenne, une ligne élevée, qui se termine à l'angle interne par un tubercule pointu. Le corcelet est pointillé, fauve. L'abdomen est noir, avec la base du premier anneau fauve, & le bord des autres légérement cilié de blanc: on voit à la base du premier anneau, de chaque côté, une épine courte, crochue. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle se trouve au midi de la France, dans les îles de l'Archipel.

57. Mutille montagnarde.

Mutilla montana.

Mutilla hirta, atra, thorace rufo, abdomine maculis duabus, fasciâ posticâ anoque albis. Panz. *Faun. germ.* 97. *tab.* 20.

Elle est de la grandeur de la Mutille chauve. Les antenne

antennes font noires. La tête est velue, noire, ponctuée. Le corcelet est velu, fauve, un peu raboteux. L'abdomen est velu, ovale, noir, avec deux taches blanchâtres sur le second anneau, l'une derrière l'autre; une bande sur le troisième, & l'anus, également blanchâtres. Les pattes sont noires, velues.

Elle se trouve en Allemagne.

58. Mutille parvule.

Mutilla parvula.

Mutilla nigra, abdominis segmento primo secundoque margine albo. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 436. *n°.* 36.

Elle est plus petite que les précédentes. La tête est noire, avec la lèvre supérieure couverte de poils argentés. Le corcelet est noir. L'abdomen est un peu pétiolé, conique, noir, avec le bord du premier & du second anneau blanc. Les ailes sont obscures. Les pattes sont noires.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

59. Mutille nègre.

Mutilla nigrita.

Mutilla hirta, nigra, abdominis segmentis margine ciliatis. Fabr. *Syst. Pyezat. pag.* 437. *n°.* 40.

Mutilla nigrita. Panz. *Faun. germ.* 80. *tab.* 22.

Elle est de grandeur moyenne, à peu près comme la Mutille bimaculée. La tête & le corcelet sont noirs, avec quelques poils cendrés. L'abdomen est noir, luisant, avec le bord des anneaux cilié, cendré. Les pattes sont noires, & les ailes obscures, surtout à leur extrémité.

Elle se trouve en Allemagne, au midi de la France.

60. Mutille ciliée.

Mutilla ciliata.

Mutilla hirta, nigra, thorace rufo, abdominis margine cinereo ciliatis. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 371. *n°.* 23. — *Syst. Pyezat. p.* 437. *n°.* 41.

Elle ressemble à la Mutille ruficolle, mais elle en diffère. Les antennes sont fauves, avec l'extrémité noire. La tête est noire, avec les mandibules fauves à la base, noires à l'extrémité. Le corcelet est fauve, sans tache. L'abdomen est noir, avec le bord des anneaux cilié de blanc. Les pattes sont noires.

Elle se trouve en Saxe.

61. Mutille linéole.

Mutilla lineola.

Mutilla nigra, thorace rufo, abdomine lineolis duabus baseos segmentorumque marginibus albis. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 437. *n°.* 42.

Elle est de grandeur moyenne. La tête est noire, sans tache. Le corcelet est raboteux, fauve. L'abdomen est conique, noir, avec le bord du premier anneau & deux lignes, & le bord de tous les autres, blancs. Les pattes sont noires.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

62. Mutille pétiolaire.

Mutilla petiolaris.

Mutilla atra, thorace abdominisque petiolo rufis, abdomine fasciâ cinereâ. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 437. *n°.* 39.

Elle ressemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à la Mutille ciliée. Les antennes sont noires, avec leur base fauve. La tête est noire, sans taches. Le corcelet est fauve. L'abdomen est noir, avec le bord du second anneau & la base du troisième blancs; ce qui ne forme qu'une seule bande.

Elle se trouve en Allemagne.

63. Mutille tuberculée.

Mutilla tuberculata.

Mutilla rufa, abdomine atro, segmentorum marginibus albis; secundo tuberculis duobus compressis. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 438. *n°.* 43.

Elle est petite. Les antennes sont noires. La tête est fauve, avec la bouche noire. Le corcelet est fauve, sans tache. L'abdomen est noir, avec le bord des anneaux cilié de blanc. On remarque sur le second un grand tubercule de chaque côté, élevé, comprimé. Les pattes sont noires.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

64. Mutille glabre.

Mutilla glabrata.

Mutilla glabra, nigra, thorace abdomineque subtùs rufis. Fabr. *Ent Syst. em.* 2. *p.* 372. *n°.* 25. — *Syst. Pyezat. p.* 438. *n°.* 45.

Elle est plus petite que les précédentes. La tête est noire, avec la bouche & le premier article des antennes fauves. Le corcelet est un peu comprimé, fauve. L'abdomen est noir, avec le bord des anneaux blanchâtre, & le dessous fauve.

Elle se trouve dans l'Orient.

65. Mutille mélanocéphale.

Mutilla melanocephala.

Mutilla hirta, rufa, capite abdominisque apice nigris. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 372. *n°.* 27. — *Syst. Pyezat. p.* 439. *n°.* 49.

Mutilla dimidiata. Latr. *Act. Soc. Hist. nat. paris. p.* 11. *n°.* 11.

Myrmosa melanocephala. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 10. *p.* 266. — *Gen. Crust. et Inf. tom.* 1. *tab.* 13. *fig.* 6, & *tom.* 4. *p.* 120.

Mutilla melanocephala. Coqueb. *Illustr. Inf.* 1. *p.* 26. *tab.* 6. *fig.* 11.

Elle est petite. Les antennes sont fauves. La tête est un peu velue, pointillée, noire ou d'un brun plus ou moins foncé. Le corcelet est fauve. L'abdomen a le premier & le second anneau fauves, & les autres noirs. Le second anneau n'est pas si grand que dans les autres espèces. Les pattes sont fauves. Je ne connois que l'individu aptère.

M. Latreille regarde cet insecte comme l'individu femelle de la Myrmose âtre.

Elle se trouve en France, dans l'Angoumois, quelquefois aux environs de Paris.

66. Mutille érythrocéphale.

Mutilla erythrocephala.

Mutilla hirta, nigra, capite rufo, abdomine fasciis tribus aureis. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 371. *n°.* 24. — *Syst. Pyezat. p.* 438. *n°.* 44.

Elle varie beaucoup pour la grandeur. Je ne connois que l'individu aptère. Les antennes sont noires, avec les deux premiers articles rouges. La tête est un peu velue, pointillée, fauve, avec les yeux noirs. Le corcelet est un peu velu, pointillé, fauve, sans tache. L'abdomen est noir, avec le bord du premier, du second & du troisième anneau cilié de blanc. Les pattes sont noires, avec la base des jambes & des cuisses d'un brun-fauve. Les tarses sont bruns.

Elle se trouve au midi de la France, en Italie.

67. Mutille nigripède.

Mutilla nigripes.

Mutilla rufa, ano atro, strigis approximatis albis, pedibus nigris. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 372. *n°.* 28. — *Syst. Pyezat. p.* 439. *n°.* 51.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Mutille glabre. Les antennes sont noires. La tête est fauve. Le corcelet est fauve, sans tache. L'abdomen est fauve, avec l'anus très-noir & quelques raies très-rapprochées, blanches. Les pattes sont noires.

Elle se trouve dans l'Orient.

68. Mutille rufipède.

Mutilla rufipes.

Mutilla hirta, nigra, antennis thoraceque rufis, abdomine puncto fasciisque duabus approximatis albis.

Mutilla rufipes. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 372. *n°.* 26. — *Syst. Pyezat. p.* 439. *n°.* 48.

Mutilla rufipes. Coqueb. *Illustr. Inf.* 2. *p.* 68. *tab.* 16. *fig.* 9.

Mutilla rufipes. Latr. *Act. Soc. Hist. nat. paris. p.* 9. *n°.* 6.

Mutilla sellata. Panz. *Faun. germ.* 46. *tab.* 19.

Elle est petite. Les antennes sont fauves, avec l'extrémité noirâtre. La tête est velue, pointillée, noire. Le corcelet est un peu velu, pointillé, fauve. L'abdomen est noir, avec le premier anneau fauve, & quelquefois noir. Le second a un point blanc, & le bord cilié de blanc. Le troisième a une bande blanche. Les pattes sont fauves. Je ne connois que l'individu aptère, à moins que la Mutille sellée (n°. 45) ne soit le mâle; ce qui est très-probable.

Elle se trouve en France, en Allemagne; elle est assez commune aux environs de Paris.

69. Mutille errante.

Mutilla vagans.

Mutilla rufa, abdomine obscuriore, segmentorum marginibus punctisque duobus secundi segmenti albis. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 282. — *Syst. Pyezat. p.* 439. *n°.* 50.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Mutille nigripède. Les antennes sont noires. La tête est fauve. Le corcelet est velu, fauve. L'abdomen est d'un fauve-obscur, avec le bord de tous les anneaux & deux points sur le second, blancs. Les pattes sont fauves, avec les jambes d'un fauve-obscur.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale.

MYCÉTOPHAGE, *Mycetophagus*. Genre d'insectes de la troisième section de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Xylophages.

Les Mycétophages ont le corps ovale ou oblong, un peu déprimé; les antennes de la longueur du corcelet, grossissant insensiblement depuis le milieu jusqu'à l'extrémité, composées de onze articles, dont les quatre ou cinq derniers forment une masse perfoliée. Les tarses sont filiformes, & composés seulement de quatre articles.

La tête de ces insectes est petite, arrondie, inclinée, un peu enfoncée dans le corcelet. Leur bouche est composée d'une lèvre supérieure, arrondie, ciliée; de deux mandibules courtes, dures, arquées, entières; de deux mâchoires simples, ciliées; d'une lèvre inférieure, arrondie, membraneuse, & de quatre antennules inégales: les antérieures, beaucoup plus longues que les postérieures, sont terminées par un article un peu plus gros que les précédens & tronqué.

Le corcelet est plus large que long, un peu échancré antérieurement, presque droit ou légérement sinué à sa jonction avec le corcelet; il a sur les côtés un rebord peu marqué, peu apparent.

L'écusson est court, triangulaire, assez large à sa base.

Les élytres sont dures, aussi longues que l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne. Les cuisses sont peu renflées. Les jambes sont simples, & les tarses sont filiformes, composés, comme nous l'avons dit, de quatre articles, dont le premier est assez long; le second l'est un peu moins, le troisième l'est moins que le second, & le quatrième est peu alongé, peu arqué, & terminé par deux ongles petits & crochus.

Les Mycétophages se trouvent au printems & dans tout le courant de l'été, dans les Bolets, les Agarics & sous l'écorce des vieux arbres. Nous ne connoissons pas leur larve; mais il est probable qu'elle vit dans les mêmes plantes & dans les troncs pourris des arbres.

MYCÉTOPHAGE.

MYCETOPHAGUS. FABR. LATR. *TRITOMA.* GEOFFR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes grossissant insensiblement; les quatre ou cinq derniers articles formant une masse peu renflée, perfoliée.

Mandibules arquées, simples.

Mâchoires simples, ciliées.

Quatre antennules filiformes; le dernier article des antérieures un peu plus gros et tronqué.

Quatre articles filiformes aux tarses.

ESPÈCES.

1. MYCÉTOPHAGE fascié.

Noir; élytres striées, ayant une bande et l'extrémité fauves; antennes et pattes ferrugineuses.

2. MYCÉTOPHAGE quadrimaculé.

Fauve; corcelet et élytres noirs, avec deux taches fauves sur celles-ci.

3. MYCÉTOPHAGE elliptique.

Noir; élytres lisses, avec une tache rouge, transverse à leur base.

4. MYCÉTOPHAGE Janus.

Noir en dessus, ferrugineux en dessous; élytres lisses.

5. MYCÉTOPHAGE bicolor.

Obscur; dessous du corps, antennes et pattes ferrugineux; élytres striées.

6. MYCÉTOPHAGE bipustulé.

Noir, opaque; élytres avec une tache ferrugineuse.

7. MYCÉTOPHAGE maculé.

Noir; élytres avec une tache à la base; une bande postérieure et l'extrémité ferrugineuses.

8. MYCÉTOPHAGE rufipède.

Noir-obscur; pattes testacées.

9. MYCÉTOPHAGE unifascié.

Noir-obscur; élytres avec une bande au milieu et les pattes fauves.

10. MYCÉTOPHAGE varié.

Noir; corcelet et élytres mélangés de ferrugineux et de noir.

11. MYCÉTOPHAGE obscur.

D'un fauve-obscur; corcelet et élytres noirâtres, sans taches.

12. MYCÉTOPHAGE flavipède.

Noir; élytres striées; pattes fauves.

13. MYCÉTOPHAGE glabre.

Noir en dessus; élytres lisses, ayant la base et l'extrémité fauves.

MYCÉTOPHAGE. (Insecte.)

14. Mycétophage desmestoïde.

Obscur; abdomen et pattes testacés.

15. Mycétophage atomaire.

Noir; élytres avec des points et une bande postérieure d'un jaune-fauve.

16. Mycétophage nègre.

Noir en dessus, d'un brun-foncé en dessous; élytres presque striées.

17. Mycétophage ponctué.

Fauve; élytres presque striées, noires, marquées de plusieurs points fauves.

18. Mycétophage dix points.

Noir; élytres avec cinq points sur chaque, fauves; pattes fauves.

19. Mycétophage picicorne.

Très-noir; élytres striées; antennes et pattes d'un brun de poix.

20. Mycétophage lunulé.

Fauve; élytres presque striées, noires, marquées de deux lunules et de deux points fauves.

21. Mycétophage sinué.

Très-noir; élytres avec deux bandes en croissant et un point à l'extrémité, fauves.

22. Mycétophage fulvicolle.

Noir; corcelet fauve; élytres striées, ayant le bord et deux taches fauves.

23. Mycétophage couleur de poix.

D'un brun-foncé; élytres striées, noires, avec la base et un point postérieur ferrugineux.

24. Mycétophage huméral.

Noir; élytres avec une tache à leur base, ferrugineuse.

25. Mycétophage nigricorne.

Jaune; antennes noires.

26. Mycétophage châtain.

Très-noir; élytres striées; antennes et pattes de couleur de marron.

27. Mycétophage du Peuplier.

Testacé; tête et deux bandes sur les élytres, noires.

28. Mycétophage métallique.

Corps bronzé, avec les pattes ferrugineuses.

29. Mycétophage testacé.

Testacé, sans taches.

30. Mycétophage bronzé.

D'une couleur bronzée, un peu obscure; élytres avec des points enfoncés, en stries.

1. MYCÉTOPHAGE fafcié.

MYCETOPHAGUS fafciatus.

Mycetophagus niger, elytris ftriatis, fafcia apiceque rufis, antennis pedibufque ferrugineis. FABR. *Ent. Syft. Suppl. p.* 175. — *Syft. Eleut.* 2. *p.* 565. *n°.* 1.

Il eft un peu plus petit que le Mycétophage quadrimaculé. Les antennes font ferrugineufes & vont un peu en groffiffant. La tête & le corcelet font noirs, fans tache. Les élytres font ftriées, noires, avec une tache fauve près du milieu, qui n'atteint pas la future, & toute l'extrémité également fauve. Les pattes font de la même couleur.

Il fe trouve à Tranquebar.

2. MYCÉTOPHAGE quadrimaculé.

MYCETOPHAGUS quadrimaculatus.

Mycetophagus rufus, thorace elytrifque nigris, his maculis duabus rufis. FABR. *Ent. Syft. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 497. *n°.* 1. — *Syft. Eleut.* 2. *p.* 565. *n°.* 2.

Chryfomela quadripuftulata, *fuprà nigra, elytris rufo bimaculatis.* LINN. *Syft. Nat. pag.* 597. *n°.* 80. — *Faun. fuec. n°.* 549.

Tritoma. GEOFFR. *Inf. parif. tom.* 1. *p.* 335. *pl.* 6. *fig.* 2.

Mycetophagus quadrimaculatus. LATR. *Hift. nat. des Cruft. & des Inf. tom.* 2. *p.* 247. *pl.* 91. *fig.* 9. — *Gen. Cruft. & Inf. tom.* 3. *p.* 9.

Mycetophagus quadrimaculatus. PAYK. *Faun. fuec. tom.* 3. *p.* 315.

Silphoides boleti. HERBST. *Arch. tab.* 61. *fig.* 10.

Boletaria quadripuftulata. MARSH. *Ent. brit. tom.* 1. *p.* 138.

Mycetophagus quadrimaculatus. PANZ. *Faun. germ. fafc.* 12. *tab.* 9.

Il a un peu plus de deux lignes de long. Les antennes ont les cinq premiers articles & le dernier d'un rouge-obfcur, & les cinq autres noirâtres. La tête eft rougeâtre. Le corcelet eft noirâtre, marqué poftérieurement de deux fortes impreffions. Les élytres ont des ftries pointillées; elles font noirâtres, avec deux taches rouges fur chaque, l'une un peu plus grande, irrégulière, près de la bafe; l'autre tranfverfe, à quelque diftance de l'extrémité. Le deffous du corps & les pattes font d'un rouge-pâle.

Il fe trouve en Europe, dans les Bolets.

3. MYCÉTOPHAGE elliptique.

MYCETOPHAGUS ellipticus.

Mycetophagus niger, elytris lævibus; maculâ bafeos ellipticâ fanguineâ. FABR. *Syft. Eleut. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 566. *n°.* 3.

Tenebrio ellipticus. FABR. *Ent. Syft. em. Suppl. p.* 49.

Cet infecte appartient réellement à la famille des Ténébrions, par le nombre des pièces dont les tarfes font compofés. Il eft de la grandeur des précédens, mais bien plus convexe. Tout le corps eft très-noir, un peu velouté; les élytres feules ont à leur bafe une tache tranfverfe, finuée, d'un rouge de fang. Les antennes font filiformes & à articles un peu grenus.

Il fe trouve à la Caroline, d'où il a été apporté par M. Bofc.

4. MYCÉTOPHAGE Janus.

MYCETOPHAGUS Janus.

Mycetophagus fuprà niger, fubtùs ferrugineus, elytris lævibus. FABR. *Syft. Eleut. tom.* 2. *p.* 566.

Les antennes vont en groffiffant; elles font noires, avec la bafe & l'extrémité ferrugineufes. La tête, le corcelet & les élytres font noirs, obfcurs, fans tache : celles-ci font liffes. Le corps & les pattes font ferrugineux.

Il fe trouve dans l'Amérique méridionale.

5. MYCÉTOPHAGE bicolor.

MYCETOPHAGUS bicolor.

Mycetophagus obfcurus, fubtùs antennis pedibufque ferrugineis, elytris ftriatis. FABR. *Ent. Syft. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 497. *n°.* 2.

Cet infecte appartient au genre Dermefte; il eft de la grandeur du Dermefte Souris. Les antennes font noires, avec les quatre premiers articles fauves. La tête eft pointillée, noirâtre, avec la bouche fauve. Le corcelet eft noirâtre, fans tache. Les élytres font noirâtres; elles ont des ftries régulières, pointillées. Le deffous du corps & les pattes font fauves. Tout le corps eft légérement couvert de poils très-fins, très-courts. Les tarfes font filiformes & compofés de cinq articles, dont le pénultième eft le plus court, & le premier le plus long.

Il fe trouve dans la Caroline, d'où il a été apporté par M. Bofc.

6. MYCÉTOPHAGE bipuftulé.

MYCETOPHAGUS bipuftulatus.

Mycetophagus niger, opacus, elytris maculâ ferrugineâ. FABR. *Syft. Eleut. tom.* 2. *pag.* 566. *n°.* 6.

Les antennes font noires, avec le premier & le dernier article ferrugineux. La tête & le corcelet font noirs. Les élytres font liffes, noires, avec une

grande tache ferrugineuse. Le corps est brun, & les pattes sont testacées.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

7. MYCÉTOPHAGE maculé.

MYCETOPHAGUS maculatus.

Mycetophagus niger, elytris maculâ baseos, fasciâ posticâ apiceque ferrugineis. FABR. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 566. *n°.* 7.

Il ressemble aux précédens. Les antennes sont ferrugineuses. La tête & le corcelet sont noirs, lisses, obscurs, sans tache. Les élytres sont lisses, obscures, noires, avec une bande vers l'extrémité, & l'extrémité d'un brun-fauve. Le dessous du corps est noir, avec les pattes fauves.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

8. MYCÉTOPHAGE rufipède.

MYCETOPHAGUS rufipes.

Mycetophagus niger, obscurus, pedibus testaceis. FABR. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 567. *n°.* 8.

Il est un peu plus petit que le Mycétophage maculé. Les antennes sont noires, avec la base ferrugineuse. Tout le corps est noir, obscur, sans tache. Les pattes seules sont ferrugineuses.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

9. MYCÉTOPHAGE unifascié.

MYCETOPHAGUS unifasciatus.

Mycetophagus niger, obscurus, elytris fasciâ mediâ pedibusque rufis.

Mycetophagus fasciatus. FABR. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 567. *n°.* 9.

Il ressemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, au Mycétophage bipustulé, dont il n'est peut-être, selon Fabricius, qu'une variété. Il en diffère par une large bande fauve sur les élytres, au lieu d'un point de cette couleur. Le corps est noirâtre, avec les pattes ferrugineuses.

J'ai changé le nom de *fasciatus* en celui de *bifasciatus*, parce que la première espece s'appeloit de même.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

10. MYCÉTOPHAGE varié.

MYCETOPHAGUS varius.

Mycetophagus niger, thorace elytrisque ferrugineo nigroque variis. FABR. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 567. *n°.* 10.

Il a la forme des précédens; mais il est un peu plus petit. Les antennes sont noires, avec le premier & le dernier article ferrugineux. Le corcelet & les élytres sont lisses, obscurs, mélangés de noir & de ferrugineux. Le corps est noir, avec le bord de l'abdomen fauve & les pattes ferrugineuses.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

11. MYCÉTOPHAGE obscur.

MYCETOPHAGUS fuscus.

Mycetophagus obscurè rufus, thorace elytrisque fuscis immaculatis.

Il est une fois plus petit que le Mycétophage quadrimaculé. Les antennes sont fauves, avec les derniers articles un peu obscurs. La tête est d'un fauve obscur, avec la partie postérieure plus obscure. Le corcelet est noirâtre, marqué postérieurement de deux petites impressions. Les élytres sont noirâtres, & ont des stries serrées, pointillées, peu marquées. Le dessous du corps & les pattes sont d'un rouge pâle.

Il se trouve en Caroline, d'où il a été apporté par M. Bosc.

12. MYCÉTOPHAGE flavipède.

MYCETOPHAGUS flavipes.

Mycetophagus niger, elytris striatis, pedibus rufis. FABR. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 567. *n°.* 10.

Il est de la grandeur des précédens. Les antennes & tout le corps sont noirs. Les pattes seules sont d'un jaune-obscur.

Il se trouve en Caroline.

Du cabinet de M. Bosc.

13. MYCÉTOPHAGE glabre.

MYCETOPHAGUS glabratus.

Mycetophagus suprà niger, elytris lævibus, basi apiceque rufis. FABR. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 567. *n°.* 12.

Il ressemble au Mycétophage fascié. La tête est noire. Le corcelet est d'un noir moins foncé que la tête, avec le bord légérement fauve. Les élytres sont lisses, noires, avec la base & l'extrémité fauves. Le dessous du corps & les pattes sont fauves.

Il se trouve en Allemagne.

14. MYCÉTOPHAGE dermestoïde.

MYCETOPHAGUS dermestoides.

Mycetophagus fuscus, abdomine pedibusque testaceis. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 498. *n°.* 3. — *Syst. Eleut.* 2. *p.* 568. *n°.* 13.

Eustrophus dermestoides. ILLIG.

LATR. *Gen. Inf. & Crust. tom.* 4. *p.* 379.

Cet insecte n'appartient point à ce genre; il doit être dans la première section, à côté des Dermestes. M. Illiger en a fait, avec raison, un genre sous le nom d'*Eustrophus*.

Il est de la grandeur du Dermeste pelletier. Les

antennes, les pattes & tout le dessous du corps sont d'un brun-ferrugineux. La tête est d'un brun-noir. Le corcelet & les élytres sont noirs, légérement pubescens. Les élytres sont a peine striées.

Il se trouve en France, en Allemagne, dans les Bolets.

15. **Mycétophage** atomaire.

Mycetophagus atomarius.

Mycetophagus niger, elytris punctis fasciâque posticâ fulvis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 498. *n°.* 4.

Dermestes atomarius. Thunb. *Inf. suec.* 67. 78.

Payk. *Faun. suec. tom.* 3. *p.* 317. *n°.* 3.

Panz. *Faun. germ. fasc.* 12. *tab.* 10.

Il est noir. Les élytres sont striées, marquées d'une grande tache vers la base, cinq points au milieu, une bande postérieure ondée, & un point à l'extrémité : le tout de couleur fauve. Les pattes sont noires.

Il se trouve en Saxe.

16. **Mycétophage** nègre.

Mycetophagus nigrita.

Mycetophagus niger, subtùs piceus, elytris substriatis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 568.

Il est presque de la grandeur du Mycétophage dermestoide. La tête & le corcelet sont noirs, sans tache. Les élytres sont noires, striées. Le corps est d'un brun-foncé.

Il se trouve à Tranquebar.

17. **Mycétophage** ponctué.

Mycetophagus multipunctatus.

Mycetophagus rufus, elytris substriatis, punctis rufis numerosis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 498. *n°.* 5. — *Syst. Eleut.* 2. *p.* 568. *n°.* 16.

Dermestes multipunctatus. Thunb. *Inf. suec.* 679.

Payk. *Faun. suec. tom.* 3. *p.* 320. *n°.* 7.

Panz. *Faun. germ. fasc.* 12. *tab.* 11.

Il est de grandeur moyenne. Les antennes & les pattes sont couleur de poix. La tête & le corcelet sont noirs, sans tache. Les élytres sont presque striées, & marquées de plusieurs points distincts, fauves.

Les points de la base sont quelquefois réunis, & forment alors une grande tache en lunule.

Il se trouve en Suède, dans les Bolets.

18. **Mycétophage** dix points.

Mycetophagus decem punctatus.

Mycetophagus niger, elytris punctis quinque pedibusque rufis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 568. *n°.* 17.

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, au Mycétophage ponctué. Les antennes sont noires, avec le premier article fauve. La tête & le corcelet sont lisses, noirs : celui-ci a deux points enfoncés à sa partie postérieure. Les élytres sont presque striées, noires, avec cinq points fauves sur chaque, dans l'ordre suivant : 1. 1. 2. 1. Le corps est noir, avec les pattes fauves.

Il se trouve en Russie.

19. **Mycétophage** picicorne.

Mycetophagus picicornis.

Mycetophagus ater, elytris striatis, antennis pedibusque piceis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *pag.* 498. *n°.* 6. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 568. *n°.* 18.

Il est de grandeur moyenne. Les antennes sont d'un brun de poix. La tête & le corcelet sont lisses, très-noirs, sans tache. Les élytres sont noires, striées. Le corps en dessous est noir, avec les pattes d'un brun-noir.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

20. **Mycétophage** lunulé.

Mycetophagus lunaris.

Mycetophagus rufus, elytris substriatis, nigris; lunulis duabus punctisque duobus rufis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 568. *n°.* 19.

Il est plus petit que le Mycétophage quadrimaculé. Les antennes sont d'un fauve plus ou moins obscur, avec l'extrémité moins obscure. La tête est noirâtre, avec la bouche fauve. Le corcelet est d'un fauve-obscur, marqué de deux impressions à sa partie postérieure. Les élytres ont des stries pointillées, à peine marquées; elles sont noirâtres, avec une tache fauve en croissant ou sinuée, qui part de l'angle de la base & vient se terminer près de la suture; un point de la même couleur, un peu plus bas, près du bord extérieur; une tache transverse, sinuée ou un peu ondée au-delà du milieu, & un point vers l'extrémité. Le dessous du corps & les pattes sont d'un fauve-obscur.

Il se trouve aux environs de Paris, sous l'écorce des vieux arbres.

21. **Mycétophage** sinué.

Mycetophagus sinuatus.

Mycetophagus ater, elytris fasciis duabus lunatis punctoque apicis rufis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 569. *n°.* 20.

Il ressemble au Mycétophage lunaire, mais il est une fois plus petit. Les antennes, la tête & le corcelet

corcelet font noirs. Les élytres font prefque liffes, noires, avec deux larges bandes en croiffant, & un petit point à l'extrémité, fauves. Les pattes font fauves.
Il fe trouve en Autriche, fur le Bouleau.

22. Mycétophage fulvicolle.

Mycetophagus fulvicollis.

Mycetophagus niger, thorace rufo, elytris ftriatis, margine maculifque duabus rufis. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 499. *n°.* 8. — *Syft. Eleut. tom.* 2. *p.* 569. *n°.* 21.

Payk. *Faun. fuec. tom.* 3. *p.* 320. *n°.* 6.

Il reffemble beaucoup au Mycétophage ponctué, mais il en diffère furtout en ce que les pattes font fauves. Il eft noir, avec le corcelet fauve. Les élytres font ftriées, noires, avec le bord & deux taches fur chaque, fauves.
Il fe trouve en Allemagne.

23. Mycétophage couleur de poix.

Mycetophagus piceus.

Mycetophagus piceus, elytris ftriatis nigris, bafi punctoque poftico ferrugineis. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 499. *n°.* 9. — *Syft. Eleut. tom.* 2. *p.* 569. *n°.* 22.

Il eft plus petit que le Mycétophage quadrimaculé. Les antennes & la bouche font d'un brun-foncé, couleur de poix. La tête eft noirâtre. Le corcelet eft marqué de deux points enfoncés. Le corps & les pattes font d'un brun-foncé.
Il fe trouve en Allemagne.

24. Mycétophage huméral.

Mycetophagus humeralis.

Mycetophagus niger, elytris maculâ bafeos ferrugineâ. Fabr. *Syft. Eleut. tom.* 2. *p.* 569. *n°.* 23.

Il eft petit, légérement velu, noir en deffus, avec une grande tache ferrugineufe à la bafe des élytres. Le deffous du corps eft ferrugineux.
Il fe trouve dans l'Amérique méridionale.

25. Mycétophage nigricorne.

Mycetophagus nigricornis.

Mycetophagus flavus, antennis nigris. Fabr. *Ent. Syft. em.* 2. *p.* 499. *n°.* 11. — *Syft. Eleut.* 2. *p.* 569. *n°.* 24.

Ips nigricornis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 1. *p.* 46. *n°.* 12.

Les antennes font noires & vont en groffiffant. Tout le corps eft jaunâtre, fans tache.
Il fe trouve en Saxe.

26. Mycétophage châtain.

Mycetophagus caftaneus.

Mycetophagus ater, elytris ftriatis, antennis pedibufque caftaneis. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 499. *n°.* 12. — *Syft. Eleut. tom.* 2. *p.* 569. *n°.* 25.

Payk. *Faun. fuec. tom.* 3. *p.* 316. *n°.* 2.

Il eft petit. Les antennes font d'un brun-marron. La tête & le corcelet font noirs, luifans, fans tache. Les élytres font ftriées, d'un brun-marron. Le corps eft noir; avec les pattes d'un brun-marron.
Il fe trouve en Allemagne.

27. Mycétophage du Peuplier.

Mycetophagus Populi.

Mycetophagus teftaceus, capite elytrifque fafciis duabus fufcis. Fabr. *Ent. Syft. em. Suppl. p.* 175. — *Syft. Eleut. tom.* 2. *p.* 570. *n°.* 26.

Payk. *Faun. fuec.* 3. *p.* 319. *n°.* 5.

Il eft petit comme les précédens. Les antennes & la bouche font teftacées. La tête eft noire. Le corcelet eft liffe, teftacé, fans tache. Les élytres font ftriées, teftacées, marquées de deux bandes larges, noirâtres, ou plutôt elles font noirâtres, avec la bafe & une tache vers l'extrémité, teftacées. Le corps, en deffous, & les pattes font teftacés.
Il fe trouve en Suède, fur le Peuplier.

28. Mycétophage métallique.

Mycetophagus metallicus.

Mycetophagus æneus, pedibus ferrugineis. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 499. *n°.* 13. — *Syft. Eleut. tom.* 2. *p.* 570. *n°.* 27.

Les antennes font noires, avec la bafe fauve. Tout le corps eft d'une couleur bronzée-obfcure, avec les pattes fauves. Les élytres font ftriées.
Il fe trouve en Saxe.

29. Mycétophage teftacé.

Mycetophagus teftaceus.

Mycetophagus teftaceus, immaculatus. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 499. *n°.* 14. — *Syft. Eleut. tom.* 2. *p.* 570. *n°.* 28.

Il eft petit, liffe, luifant, entiérement teftacé, fans tache.
Il fe trouve en Allemagne, dans les Bolets.

30. Mycétophage bronzé.

Mycetophagus æneus.

Mycetophagus obfcurè æneus, elytris punctato-ftriatis.

Il diffère un peu des précédens. Il a environ deux lignes de long fur une de large. Les antennes font noires. Le deffus du corps eft d'une couleur bronzée, un peu foncée. Le deffous & les pattes font noirs. Les élytres ont des ftries formées par des points enfoncés.

Il fe trouve dans l'Amérique feptentrionale.

MYCÉTOPHILE. *Mycetophila.* Genre d'infectes de l'Ordre des Diptères & de la famille des Tipulaires.

Ce genre, établi par M. Meigen, fe diftingue facilement des Tipules, des Bibions, des Céroplates, des Molobres, par les antennes, qui font conftamment, dans les deux fexes, au nombre de feize articles; par la difpofition des petits yeux liffes, dont deux font placés derrière les grands; par les jambes très-épineufes, & par la forme des nervures des ailes.

La tête de ces infectes eft petite comme celle des Tipules, & munie de deux antennes filiformes, plus courtes que le corps, & compofées de feize articles, dont les deux premiers font à peine plus gros & plus longs que les autres : ceux-ci font un peu grenus & égaux entr'eux.

La bouche eft munie de deux antennules articulées, & d'une trompe très-courte, terminée par deux lèvres réfléchies.

Les yeux font ovales, entiers, placés un de chaque côté de la tête. Les trois petits yeux liffes font peu apparens : l'un eft placé au milieu du vertex; les deux autres font derrière les grands yeux.

Le corcelet eft très-élevé en boffe, & donne naiffance à deux ailes, dont les nervures font plus marquées vers le bord extérieur, que dans le milieu.

Les balanciers font très-apparens. Le bouton qui les termine, eft porté fur un pédicule mince & affez long.

L'abdomen eft cylindrique dans le mâle, un peu renflé dans la femelle, ordinairement un peu plus court que les ailes.

Les pattes font tenues, affez longues. Les jambes du milieu & les poftérieures ont quelques épines fort déliées, & toutes font terminées par deux épines droites, affez fortes.

Les larves des Mycétophiles, obfervées par Degeer, reffemblent à un ver blanchâtre, mou, alongé, fans pattes, dont la peau eft toujours humide & gluante, dont la tête écailleufe eft munie de deux petits barbillons coniques. Elles vivent en affez grand nombre dans les Agarics, les Bolets, les Champignons. Parvenues, en très-peu de tems, à toute leur groffeur, elles vont fe transformer en nymphe dans la terre, d'où elles fortent bientôt fous la forme d'infectes parfaits.

MYCÉTOPHILE.

MYCETOPHILA. MEIG. LATR. *TIPULA.* DEG. *SCIARA.* FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, plus longues que le corcelet : seize articles grenus ; les deux premiers à peine plus grands.

Deux antennules filiformes, courbées, articulées.

Trois petits yeux lisses, à peine distincts ; les latéraux placés derrière les yeux à réseau.

Dos très-élevé, en bosse.

ESPÈCES.

1. MYCÉTOPHILE jaune.

Jaune ; ailes avec un point noir, central.

2. MYCÉTOPHILE lunée.

Jaune ; ailes avec un point central et une tache en croissant, noirs.

3. MYCÉTOPHILE mi-partie.

Jaune; ailes moitié transparentes, moitié obscures.

4. MYCÉTOPHILE ponctuée.

Jaune ; abdomen avec une suite de points noirs.

5. MYCÉTOPHILE fasciée.

Abdomen obscur, avec des bandes jaunes ; ailes sans taches, avec une teinte cendrée.

6. MYCÉTOPHILE obscure.

Noirâtre ; balanciers et pattes jaunes ; ailes sans tache, avec une teinte cendrée.

7. MYCÉTOPHILE bimaculée.

Noirâtre ; corcelet avec deux taches jaunes ; ailes avec une bande obscure.

8. MYCÉTOPHILE noire.

Noire ; pattes jaunes ; ailes transparentes.

9. MYCÉTOPHILE douteuse.

Noirâtre ; cuisses jaunes ; ailes sans tache.

10. MYCÉTOPHILE de l'Agaric.

Noire; corcelet d'un jaune-brun; pattes jaunes.

1. Mycétophile jaune.

Mycetophila lutea.

Mycetophila lutea, alis puncto nigro medio notatis. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 90. *n°.* 1.

Elle a trois lignes de long. Tout le corps est jaune. Les ailes sont transparentes, marquées d'un point noir vers leur centre; elles ont en outre une ligne transversale, droite, d'un jaune-pâle vers l'extrémité, & l'extrémité est de la même couleur jaune-pâle.

Elle se trouve en Allemagne.

2. Mycétophile lunée.

Mycetophila lunata.

Mycetophila alis puncto centrali arcuque fuscis. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 90. *n°.* 2. *tab.* 5. *fig.* 1. 2. 3. 4. 5.

Sciara lunata *lutea, abdominis segmentis utrinquè puncto nigro, alis puncto lunulâque fuscis.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 58. *n°.* 6.

Mycetophila lunata. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4. *p.* 264.

Elle a deux lignes de long. Les antennes sont d'un jaune-obscur, avec la base plus pâle. La tête est jaune, avec les yeux noirs. Le corcelet est jaune, marqué de trois raies obscures. L'abdomen est soyeux, noirâtre, avec le bord des anneaux jaune. Les pattes sont d'un jaune-pâle, avec les tarses plus obscurs. Les ailes ont un point noirâtre vers le milieu, & une tache en arc vers l'extrémité.

Elle se trouve en France, en Allemagne. M. Meigen dit qu'elle se trouve fréquemment sur les fleurs du Lierre en arbre, *Hedera helix.*

3. Mycétophile mi-partie.

Mycetophila dimidiata.

Mycetophila alis apice fuscis. Meig. *Dipt. t.* 1. *p.* 91. *n°.* 3.

Elle ressemble à la Mycétophile jaune, mais elle est une fois plus petite. Les ailes n'ont pas le point central qu'on remarque à la première; elles sont noirâtres depuis le milieu jusqu'à l'extrémité. Elles sont aussi plus larges, & les nervures ont une direction un peu différente.

Elle se trouve en Allemagne.

4. Mycétophile ponctuée.

Mycetophila punctata.

Mycetophila lutea, abdomine serie dorsali punctorum fuscorum. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 91. *n°.* 4.

Sciara striata *lutea, thorace maculato, abdomine lineâ punctorum fuscorum, alis immaculatis.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 58. *n°.* 5.

Mycetophila punctata. Latr. *Gen. Inf. & Crust. tom.* 4. *p.* 264.

Elle a environ quatre lignes de long. Le corps est jaune. Le corcelet est marqué de trois raies noirâtres. L'abdomen a un point noirâtre sur chaque anneau. Les pattes sont jaunes, avec les tarses noirâtres. Les ailes ont une teinte légère de jaune-pâle.

Elle se trouve en France, en Allemagne.

5. Mycétophile fasciée.

Mycetophila fasciata.

Mycetophila abdomine fusco, fasciis luteis; alis immaculatis, cinerascentibus. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 91. *n°.* 5.

Elle a deux lignes de long. Elle est noirâtre, avec trois raies jaunes sur le corcelet. Les balanciers sont jaunes. Les pattes sont jaunes, avec les tarses noirâtres.

Elle se trouve en Allemagne. La larve vit sur l'Agaric impérial, *Agaricus imperialis.*

6. Mycétophile obscure.

Mycetophila fusca.

Mycetophila nigro-fusca, halteribus pedibusque luteis; alis immaculatis, cinerascentibus. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 91. *n°.* 6.

Tipula fungorum *rufo-fusca, antennis filiformibus, simplicibus; abdomine ovato, coxis longissimis, tibiis spinosis.* Deg. *Mem. Inf. tom.* 6. *p.* 361. *n°.* 14. *tab.* 22. *fig.* 4. 5.

Mycetophila fusca. Latr. *Gen. Inf. & Crust. tom.* 4. *p.* 264.

Elle a environ deux lignes de long. Le corps est brun, avec trois raies noirâtres sur le corcelet. Les balanciers sont jaunes. Les pattes sont jaunes, avec les tarses noirâtres. Les ailes ont une teinte de brun.

Elle se trouve en Allemagne.

7. Mycétophile bimaculée.

Mycetophila bimaculata.

Mycetophila nigro-fusca, thorace basi flavo maculato, alis fasciâ transversali fuscâ. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 92. *n°.* 7.

Elle a environ deux lignes & demie de long. Les antennes sont brunes, avec la base jaune. Le corcelet est brun, avec une tache jaune de chaque côté. Les balanciers sont jaunes. Les pattes sont jaunes avec les tarses bruns, & l'extrémité des cuisses postérieures noire. Les ailes ont une bande obscure vers leur extrémité.

Elle se trouve en Allemagne.

8. Mycétophile noire.

Mycetophila nigra.

Mycetophila nigra, pedibus luteis, alis immaculatis. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 92. *n°.* 8.

Elle a environ une ligne & demie de long. Les antennes font noirâtres. La tête, le corcelet & l'abdomen font noirs, & couverts de poils courts, fins, rouffeâtres, qui les rendent foyeux. Les pattes font jaunes, avec les tarfes noirâtres. Les ailes font tranfparentes, fans tache.

Elle fe trouve en France, en Allemagne.

9. Mycétophile douteufe.

Mycetophila dubia.

Mycetophila fufca, femoribus luteis; alis immaculatis, hyalinis. Meig. *Dipt. tom.* 1. *pag.* 92. *n°.* 9.

Elle a trois lignes de long. Les antennes font brunes, avec la bafe du troifième article jaune. La tête eft d'un brun-noir. On y remarque, dit M. Meigen, trois petits yeux prefqu'en ligne droite, qui rapprochent cette efpèce du *Platyura*. Le corcelet eft brun-noir. Les balanciers font jaunes. Les cuiffes font jaunes. Les jambes font d'un jaune-brun, & les tarfes bruns.

Elle fe trouve en Allemagne.

10. Mycétophile de l'Agaric.

Mycetophila Agarici.

Mycetophila nigra, thorace rufo, pedibus flavis.

Tipula Agarici feticornis *nigra, antennis filiformibus, fimplicibus; thorace rufo, pedibus flavis, coxis longiffimus; tibiis fpinofis.* Deg. *Mem. Inf. tom.* 6. *p.* 367. *n°.* 15. *tab.* 21. *fig.* 6-13.

Mycetophila Agarici feticornis. Latr. *Gen. Inf. & Cruft. tom.* 4. *p.* 264.

Elle eft de la grandeur des précédentes. Les antennes & la tête font brunes. Le corcelet eft d'un jaune-brun. Les balanciers font d'un jaune-citron. L'abdomen eft brun. Les pattes font jaunes, avec les tarfes bruns. Les ailes font fans taches, mais avec une légère teinte obfcure.

Elle fe trouve au nord de l'Europe. La larve vit dans l'Agaric féticorne.

MYCTÈRE. *Myćterus.* Genre d'infectes de la feconde fection de l'Ordre des Coléoptères.

Les Myctères n'appartiennent point à la famille des Charanfons, ni même à la troifième fection de l'Ordre des Coléoptères, comme on l'avoit cru d'abord; ils doivent être placés dans la feconde, à la fuite des genres Ciftèle & Œdémère, avec lefquels ils forment, felon l'obfervation de M. Latreille, une famille dont le caractère eft d'avoir, entr'autres, les mâchoires divifées en deux parties.

Le genre *Rhinomacer,* tel qu'il eft établi par M. Fabricius, nous ayant paru devoir en former deux, nous avons confervé ce nom dans notre *Entomologie,* à deux efpèces qui faifoient partie de ce genre, & qui doivent être rangées parmi les Charanfonites; & nous avons donné, à l'exemple de M. Clairville, celui de *Myćterus* aux deux autres qui s'en éloignent beaucoup. Par ce moyen le nom de *Rhinomacer,* que M. Geoffroy avoit affigné à des infectes de la famille des Charanfons, eft rendu à fa première deftination. S'il ne défigne plus les mêmes efpèces que M. Geoffroy avoit placées dans ce genre, du moins il fera reftitué à des infectes que ce célèbre entomologifte auroit ainfi nommés s'il les avoit connus.

Le mot *myćterus,* qu'on peut rendre en latin par celui de *nafutus,* nous paroît formé d'un mot grec qui fignifie *nez.*

Les Myctères paroiffent, au premier afpect, peu différer des Rhynchites & des Attelabes; mais fi on fait attention aux tarfes, cette partie fi effentielle des Coléoptères, & fi propre à guider l'entomologifte dans fes claffifications, on verra qu'ils doivent naturellement prendre place à côté des Œdémères. Les tarfes des quatre pattes antérieures font compofés de cinq articles bien diftincts, tandis que ceux des poftérieures n'en ont que quatre. Le pénultième eft bilobé dans tous, ou figuré en cœur.

Les antennes, dont la longueur égale à peu près celle de la tête & du corcelet, font filiformes, & compofées de onze articles bien diftincts. Les premiers articles font un peu plus longs & un peu plus minces que les derniers, & ceux-ci font prefqu'en fcie.

La bouche eft compofée d'une lèvre fupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre fupérieure eft coriacée, avancée, prefqu'échancrée, & appliquée fur les mandibules lorfqu'elles font en repos.

Les mandibules font cornées, un peu arquées, fimples.

Les mâchoires font cornées, bifides. Les divifions font inégales, très-velues. L'extérieure eft plus grande, plus alongée que l'autre.

La lèvre inférieure eft large, membraneufe, échancrée ou prefque bilobée, & inférée à la partie antérieure, un peu inférieure du menton.

Les antennules font inégales. Les antérieures, prefqu'une fois plus longues que les autres, font compofées de quatre articles, dont le premier eft très-court, peu diftinct; les deux fuivans font coniques, prefqu'égaux; le dernier eft un peu plus large & obliquement tronqué. Elles ont leur infertion au dos des mâchoires. Les antennules poftérieures font filiformes, & compofées de trois articles prefqu'égaux.

La tête eft plus ou moins prolongée en forme de

trompe. Dans une des trois espèces que nous présentons, & que M. Fabricius a placée parmi les Bruches, la trompe est courte; ce qui donne à l'insecte bien plus l'apparence d'une Cistèle que d'un Charanson.

Le corps est oblong, & les élytres sont assez grandes pour couvrir l'abdomen; elles cachent deux ailes membraneuses, dont l'insecte paroît faire souvent usage.

Les pattes sont de longueur moyenne & assez minces.

Les Mycètères, peu connus jusqu'à présent, fréquentent les fleurs en ombelles, & s'y montrent une grande partie de l'été. Ils n'y sont pas bien abondans, soit qu'ils ne se multiplient pas autant que la plupart d'autres insectes, soit qu'ils aient la faculté d'échapper mieux à nos recherches en déployant plus promptement leurs ailes, & prenant leur essor avant qu'on ne soit parvenu aux fleurs qu'ils habitent. Nous n'avons au reste aucune autre connoissance de leurs habitudes, & leurs larves nous sont tout-à-fait inconnues.

MYCTÈRE.

MYCTERUS. CLAIRV. *RHINOMACER.* FABR. LATR. *ANTRIBUS.* PAYK.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, de la longueur ou plus longues que le corcelet ; articles presqu'en scie.

Tête se prolongeant en forme de trompe.

Mandibules simples ; mâchoires bifides.

Dernier article des antennules un peu plus gros que les autres, obliquement tronqué.

Cinq articles aux tarses des quatre pattes antérieures, et quatre seulement aux postérieures.

ESPÈCES.

1. MYCTÈRE curculioïde.

Couvert d'un duvet gris ou roussâtre ; antennes et pattes obscures.

2. MYCTÈRE des Ombelles.

Gris en dessus, d'un gris soyeux en dessous ; antennes et jambes fauves.

3. MYCTÈRE varié.

Mélangé de noir et de blanc.

1. Mycterè curculioïde.

Mycterus curculioides.

Mycterus suprà flavo-cinereus, subtùs albido sericeus, antennis pedibusque fuscis. Ent. t. 5. *n°.* 85. *tab.* 1. *fig.* 1. a. b.

Rhinomacer curculioides, *villoso-griseus, antennis pedibusque nigris.* Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 393. *n°.* 1. — *Syst. Eleut.* 2. *p.* 428. *n°.* 2.

Mycterus griseus. Clairv. *Ent. Helv.* 1. *p.* 124. *tab.* 16.

Curculio Rhinomacer. Payk. *Monogr. p.* 126. *n°.* 99.

Antribus Rhinomacer. Payk. *Faun. suec.* 3. *p.* 166. *n°.* 8.

Panz. *Faun. germ.* 12. *tab.* 8.

Mylabris. Schæff. *Entom. tab.* 86.—*Icon. Inf. tab.* 95. *fig.* 6. 7.

Rhinomacer curculioides. Latr. *Hist. des Crust. & des Inf.* 11. *p.* 24. *tab.* 91. *fig.* 2. — *Gen. Crust. & Inf.* 2. *p.* 231.

Il varie beaucoup pour la grandeur & même pour les couleurs. Les antennes sont noirâtres, guère plus longues que le corcelet. La trompe est mince, courte, marquée de deux lignes peu enfoncées, rapprochées, un peu plus distantes postérieurement. Tout le corps est couvert de poils très-courts, très-serrés, roussâtres ou cendrés en dessus, d'un gris-soyeux en dessous. Les pattes sont déliées, noirâtres.

Nota. Le dessus du corps est quelquefois noirâtre par la perte des poils.

Il se trouve au midi de la France, en Italie, sur les fleurs en ombelle.

2. Mycterè des Ombelles.

Mycterus Umbellatarum.

Mycterus suprà cinereus, subtùs albidus, antennis tibiisque rufescentibus. Ent. tom. 5. *n°.* 85. 2. *tab.* 1. *fig.* 2. a. b. c.

Bruchus Umbellatarum *squamosus, suprà griseus, subtùs cinereus.* Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 370. *n°.* 4. — *Syst. Eleut.* 2. *p.* 396. *n°.* 4.

Il ressemble beaucoup au précédent; mais il est un peu plus renflé, & sa trompe est un peu plus courte & un peu plus grosse. Les antennes sont d'un fauve pâle, à peine de la longueur du corcelet. La trompe est plane. Tout le corps est couvert de poils courts, serrés, cendrés, soyeux en dessous. Les cuisses sont de la couleur du corps, mais les jambes & les tarses sont d'un fauve pâle.

Je l'ai trouvé aux Dardanelles & dans les îles de l'Archipel, sur les fleurs en ombelle.

3. Mycterè varié.

Mycterus varius.

Mycterus albo nigroque varius. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. pag.* 164. — *Syst. Eleut.* 2. *pag.* 428. *n°.* 1.

Il est deux ou trois fois plus grand que les précédens. Les antennes sont noires, sétacées. La trompe est grosse, courte, plane. La tête est noire, marquée de deux lignes blanches. Le corcelet est noir, avec un réseau blanc sur le dos. Les élytres sont glabres, noires, mélangées de blanc. L'abdomen est noir, avec deux rangées de points blancs de chaque côté. Les pattes sont noires.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

MYDAS. *Mydas.* Genre d'insectes de l'Ordre des Diptères, placé d'abord, par Latreille, dans la famille des Stratiomydes, & ensuite dans celle des Mydasiens.

Les Mydas sont des insectes d'un volume assez considérable, qui ont deux ailes horizontales, croisées, assez grandes; les antennes plus longues que la tête, triarticulées & en masse; le corps alongé, presque cylindrique; les pattes assez longues, & la trompe courte, rétractile, bilabiée.

Ces insectes se rapprochent un peu des Asiles & surtout des Dasypogons, par la forme du corps & par la manière de vivre; mais ils en diffèrent essentiellement par les organes de la bouche, par les antennes & par les nervures des ailes. Degeer, qui les a décrits le premier, les avoit rangés parmi les Némoteles, & M. Fabricius en avoit fait des Bibions avant d'en avoir formé un genre particulier.

Les antennes des Mydas sont plus longues que la tête, rapprochées à leur base, insérées à la partie antérieure du front, & composées de trois articles, dont le premier est court, cylindrique; le second est long, cylindrique, à peine renflé à son extrémité; le dernier est terminé en masse un peu comprimée.

La trompe est courte, rétractile, terminée par deux lèvres, & creusée en gouttière à sa partie supérieure, pour recevoir le suçoir composé de trois pièces, dont deux courtes, subulées; & la troisième supérieure, plus large & obtuse. Les antennules, qui se trouvent à la base latérale de la trompe, sont très-courtes, à peine apparentes.

La tête est courte, large, aplatie en avant & en arrière, comme celle des Dasypogons, & les yeux à réseaux sont grands & ovales.

Le corcelet est cylindrique ou presque carré, peu convexe. Les ailes ont leurs nervures bien marquées

marquées & un peu saillantes. Les balanciers sont en forme de petit bouton porté sur un pédicule fort mince.

L'abdomen est alongé, presque cylindrique, un peu déprimé, & fort peu aminci à son extrémité.

Les pattes sont assez longues. Les postérieures, un peu plus longues que les autres, ont leurs cuisses assez grosses, ordinairement armées en dessous de petites épines aiguës.

Les Mydas, ainsi que nous l'avons dit, se rapprochent des Asiles par la manière de vivre. Ils vivent de rapine, & font une guerre continuelle aux autres insectes, qu'ils atrapent en volant, & dont ils retirent tous les sucs au moyen de leur trompe. On les voit attaquer les Hyménoptères les plus forts & les mieux armés, & les emporter entre leurs longues pattes, sans que l'aiguillon de ceux-ci puisse les atteindre. Leurs larves nous sont inconnues.

MYDAS.

MYDAS. Fabr. Latr. NEMOTELUS. Deg.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes plus longues que la tête, rapprochées à leur base, composées de trois articles, dont le second est alongé, et le dernier en masse comprimée.

Trompe courte, rétractile, bilabiée, composée de quatre pièces.

Suçoir de trois pièces; les deux latérales courtes, tubulées; la troisième supérieure, obtuse.

Deux antennules courtes, à peine apparentes.

ESPÈCES.

1. Mydas effilé.

Noir, avec le second anneau de l'abdomen rouge sur les côtés.

2. Mydas nitidule.

Noir; abdomen avec quatre anneaux marqués, sur les côtés, de taches d'un vert-doré.

3. Mydas bleuâtre.

Noir; abdomen d'un bleu-luisant.

4. Mydas rayé.

Noir; corcelet rayé de gris; abdomen avec le bord des anneaux blanc.

1. Mydas effilé.

Mydas filata.

Mydas nigra, abdominis segmento secundo lateribus testaceis.

Mydas filata *nigra, abdominis segmento secundo lateribus testaceis, femoribus serratis.* Fab. *Syst. Antl. p.* 60. *n°.* 1.

Bibio filata. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 328. *n°.* 1.

Nemotelus asiloides *niger, antennis cylindricis muticis; abdomine longo, cylindrico; segmento secundo rufo-flavo, alis fuscis.* Deg. *Mem. Inf.* 6. *p.* 204. *n°.* 2. *tab.* 29. *fig.* 6.

Drur. *Illustr. of Inf. tom.* 1. *tab.* 44. *fig.* 1.

Mydas filata. Latr. *Gen. Inf. & Crust. tom.* 4. *p.* 293.

Il est grand, peu velu, entiérement noir, avec une bande d'un rouge-brun sur le second anneau de l'abdomen, interrompue au milieu. Les ailes sont noirâtres, luisantes. Les cuisses postérieures sont grandes, & armées en dessous de petites épines aiguës.

Il se trouve dans la Caroline, la Géorgie, la Pensilvanie.

2. Mydas nitidule.

Mydas nitidula.

Mydas nigra, abdominis segmentis quatuor lateribus viridi-aureis.

Il est plus grand que le précédent. Les antennes sont noires. La tête & le corcelet sont noirs, & couverts, en quelques endroits, de poils roux. L'abdomen est noir, avec une tache d'un vert-doré de chaque côté du second, du troisième, du quatrième & du cinquième anneau : on remarque quelques poils roux sur le premier. Les ailes sont transparentes, avec une légère teinte brune sur tout sur le bord extérieur. Les pattes sont noires : les postérieures sont peu renflées, & ont des épines très-courtes à leur partie intérieure.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

3. Mydas bleuâtre.

Mydas cœrulescens.

Mydas nigra, abdomine cœruleo, nitido.

Il est de la grandeur du Mydas nitidule. Le front est velu. La tête & le corcelet sont noirs, peu velus. L'abdomen est d'un bleu très-brillant. Les pattes sont noires. Les ailes sont brunes, avec le bord postérieur transparent.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

4. Mydas rayé.

Mydas lineata.

Mydas nigra, thorace cinereo, lineato; abdominis segmentis margine albis.

Il est beaucoup plus aminci que les précédens. Les antennes sont noires. La tête est cendrée, avec les yeux noirs. Le corcelet est noir en dessus, avec quatre raies cendrées. L'abdomen est alongé, cylindrique, beaucoup plus aminci que dans le Mydas effilé, noirâtre, avec le bord de chaque anneau blanc. Les pattes sont noirâtres. Les cuisses postérieures sont légérement épineuses en dessous, & peu renflées. Les ailes sont plus courtes que l'abdomen; elles sont transparentes, avec les nervures noires, & un peu d'obscur auprès de ces nervures.

Je l'ai trouvé en Égypte, près des pyramides de Sakhara.

MYDASIENS. *Mydasii.* Sixième famille de l'Ordre des Diptères, établie par M. Latreille. Elle comprend les genres Mydas & Thérève, & a, pour caractères, deux antennes insérées au-devant du front, rapprochées à leur base, tantôt de la longueur de la tête, subulées, terminées par un filet distinct, tantôt de la longueur de la moitié du corcelet, & même plus longues, terminées en masse, triarticulées dans tous, le premier article étant cylindrique, & le second très-court. La trompe est presque membraneuse ou presque coriacée. La tige est courte, cylindrique. La tête ou l'extrémité est formée de deux lèvres. Le suçoir a quatre soies, dont la supérieure & l'inférieure sont plus fortes : la supérieure est plus large, plus courte que les autres, bifide ou échancrée à son extrémité, un peu creusée en gouttière en dessous.

Le corps est oblong. La tête est transverse, aussi large & aussi élevée que le corcelet. Les yeux sont grands, quelquefois contigus postérieurement dans les mâles. Le tronc est cylindrique. Les balanciers sont presque nus. L'abdomen est alongé & un peu conique. Les tarses ont chacun deux petites pelotes. Les ailes sont horizontales, en recouvrement, de la longueur de l'abdomen, ou guère plus longues. On voit une cellule au milieu, distincte, linéaire; une marginale, unique, alongée; deux presque marginales, imparfaites, terminales, l'inférieure courte; trois discoïdales & parfaites; une anale parfaite & rétrécie en angle aigu vers l'extrémité.

MYGALE. *Mygale.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Arachnides.

Ce genre, détaché de celui d'Araignée par M. Walckenaer, a reçu, par cet auteur, plus d'extension qu'il ne doit en avoir. Nous pensons qu'il doit être restreint aux Araignées que nous avons

indiquées sous le nom de *Mineuses*, & qu'il faut en écarter par conséquent l'*Aviculaire* & quelques autres qu'on a voulu y faire entrer, quoique la disposition des yeux, la forme des pattes, & surtout la manière de vivre, fussent totalement différentes.

Les Mygales ou Araignées mineuses, dont nous avons donné l'histoire à l'article Araignée, mais dont nous n'avons pas donné la description parce que nous n'avions point alors d'individus sous les yeux pour la faire, & qu'il n'en existoit encore chez aucun auteur, forment la troisième famille des Mygales de M. Walckenaer, & sont désignées sous les noms de *Digitigrades mineuses (cunicularia)*. Leur caractère particulier est d'avoir des mandibules pourvues, à l'extrémité de leurs premières pièces, de pointes droites, cornées, formant un rateau.

Le caractère du genre a été établi par le même auteur ainsi qu'il suit :

Yeux, huit, presqu'égaux entr'eux, groupés & ramassés sur le devant du corcelet, entre les mandibules;

Lèvre petite, presque nulle, insérée sous les mâchoires;

Machoires alongées, cylindriques, creusées longitudinalement à leurs côtés internes;

Palpes alongés, pédiformes, insérés à l'extrémité des mâchoires;

Pattes alongées, fortes; la paire postérieure, ou la quatrième paire, est la plus longue de toutes; ensuite la première paire ou l'antérieure; la seconde surpasse peu la troisième.

Outre les caractères que les Mygales mineuses offrent dans leurs mandibules, dont la première pièce est terminée par des piquans, on en trouve encore un autre dans la disposition des yeux, & dans les épines qui sont placées aux dernières pièces des quatre pattes antérieures.

La première pièce des mandibules est proportionnellement beaucoup plus grosse, beaucoup plus forte dans les Mygales ou Araignées mineuses, que dans toutes les autres espèces de cette nombreuse famille. Elle est terminée par des piquans très-forts, un peu arqués, placés en ligne à la partie antérieure, un peu au dessus de la seconde pièce ou crochet, piquans qu'on ne voit à aucune autre espèce d'Araignée.

Les mâchoires sont grandes, fortement ciliées. Les palpes ou antennules, placés à l'extrémité de ces mâchoires, sont grands, & armés d'épines à leur dernière pièce.

Les yeux, au nombre de huit, sont placés sur deux lignes transversales. La postérieure est un peu plus courbée que l'autre, & les yeux sont presqu'à une égale distance les uns des autres; seulement les latéraux sont un peu plus gros que les intermédiaires. La ligne antérieure est moins courbée que l'autre, & sa courbure est dans un sens opposé. La partie convexe est dirigée en arrière. Ces yeux, placés deux à deux & très-rapprochés, ou presque accolés, débordent un peu, par les côtés, les yeux postérieurs; ils sont aussi un peu plus petits que les deux postérieurs intermédiaires, que nous avons dit être un peu plus petits que les latéraux postérieurs. Dans l'Araignée aviculaire, les intermédiaires sont placés plus en arrière, & sont plus grands que les latéraux antérieurs.

Les pattes sont grosses & de longueur moyenne; leur grandeur proportionnelle est dans l'ordre suivant : les postérieures, les antérieures, les troisièmes & les secondes; elles sont fort velues, ainsi que les palpes, & les quatre antérieures sont armées, à leurs dernières pièces, d'épines assez longues & assez fortes; toutes sont terminées par deux crochets arqués, très-forts.

Les pattes de l'Araignée aviculaire, au lieu d'avoir leurs dernières pièces cylindriques & armées d'épines, sont plates, & munies en dessous de poils très-courts, très-serrés, très-doux au toucher, & en tout semblables à du beau velours.

Quant à ce qui regarde les mœurs des Mygales & la manière de construire leur nid, voyez ce que nous en avons dit à l'article Araignée, p. 228.

MYGALE.

MYGALE. Latr. Walck. ARANEA. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Yeux, huit, sur deux lignes transverses, un peu courbes.

Mandibules fortes ; la première pièce terminée en rateau.

Antennules insérées à l'extrémité des mâchoires.

Pattes fortes ; les quatre antérieures armées de piquans aux deux dernières pièces.

Nid cylindrique, creusé dans la terre, tapissé d'une légère toile, et fermé par un opercule qui s'ouvre par un de ses côtés.

ESPÈCES.

1. Mygale maçonne.

D'une couleur ferrugineuse obscure ; mandibules noirâtres, terminées par cinq dents fortes, alongées.

2. Mygale pionnière.

D'un brun-obscur ; mandibules terminées par quatre deuts courtes, inégales.

3. Mygale mineuse.

D'une couleur ferrugineuse obscure ; mandibules avec trois fortes dents.

4. Mygale recluse.

Très-noire, luisante ; abdomen noir, velu.

1. Mygale maçonne.

Mygale cœmentaria.

Mygale obſcurè ferruginea, mandibulis nigricantibus; dentibus quinque elongatis, validis.

Mygale cœmentaria. Latr. *Gen. Inſ. & Cruſt. tom.* 1. *p.* 84. *ſpec.* 5. — *Hiſt. Nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 7. *p.* 164. *tab.* 63. *fig.* 1-6.

Mygale maçonne. Walck. *Tabl. des Aran. p.* 5. *n°.* 8. *tab.* 1. *fig.* 6 & 7.

Aranea Sauvageſii, *griſeo-brunnea, thorace convexo, centro tranſverſe excavato, abdomine ovato, atomis atris adſperſo.* Dorth. *Tanſ. of the Linn. Societ. tom.* 2. *p.* 90.

Elle eſt d'un brun ferrugineux. Le deſſus de l'abdomen, dans l'inſecte vivant, eſt parſemé de points irréguliers, noirâtres, diſpoſés en ſix ou ſept rangs de chevrons, dont la pointe, qui occupe le milieu du dos, ſe dirige vers le corcelet. Les mandibules ſont noirâtres, & armées de cinq épines alongées, fortes, parmi leſquelles ſe trouvent des poils aſſez forts & aſſez longs.

Elle ſe trouve au midi de la France, aux environs de Montpellier.

2. Mygale pionnière.

Mygale fodiens.

Mygale obſcurè brunnea, mandibulis dentibus quatuor brevibus, inæqualibus.

Mygale Sauvageſii. Latr. *Gen. Inſ. & Cruſt. tom.* 1. *p.* 84. *n°.* 6. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 7. *p.* 165. *pl.* 63. *fig.* 7-10.

Araignée de Sauvages. Latr. *Mém. de la Soc. d'Hiſt. nat. Paris, an* 7. *p.* 123. *pl.* 6. *fig.* 2.

Mygale pionnière. Walck. *Tabl. des Aran. p.* 5.

Aranea Sauvageſii. Ross. *Faun. etr. tom.* 2. *p.* 138. *tab.* 9. *fig.* 11. — *Act. Soc. ital. tom.* 4. *p.* 134. *fig.* 8 & 9.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente; mais elle est un peu plus grande, entiérement de couleur brune. Les mandibules ſont fortes, armées de quatre dents plus courtes que dans la Mygale maçonne.

Elle ſe trouve en Corſe, ſur le bord des chemins.

3. Mygale mineuſe.

Mygale cunicularia.

Mygale obſcurè ferruginea, mandibulis dentibus tribus validis.

Mygale Ariana. Walck. *Tab. des Aran. p.* 6.

Elle eſt un peu plus grande que la Mygale maçonne. Tout le corps eſt d'une couleur brune-claire. Les mandibules ſont de la même couleur, excepté les trois épines fortes, un peu arquées, qu'on remarque à chaque, & qui ſont noires. Les ongles, ainſi que les piquans des quatre pattes antérieures & des antennules, ſont également noirs.

J'ai trouvé très-ſouvent cette eſpèce dans l'île de Naxos. Elle creuſe ſon nid dans une terre argileuſe, aſſez forte, coupée à pic & expoſée vers le midi. Elle étoit conſtamment dans ſon nid pendant le jour, & ne ſortoit que la nuit pour aller courir après ſa proie.

4. Mygale recluſe.

Mygale nidulans.

Mygale atra, nitida, abdomine hirto, nigro.

Aranea venatoria. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 408. *n°.* 7.

Mygale nidulans. Walck. *Tabl. des Aran. p.* 6.

Araignée recluſe. *(Voyez la deſcription que nous en avons donnée à l'article* Araignée, *pag.* 230.*)*

MYLABRE. *Mylabris.* Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Cantharidées.

Ces inſectes, très-voiſins des Cantharides, en ont été ſéparés par Fabricius, qui en a formé un nouveau genre ſous le nom de *Mylabre*, déjà employé par M. Geoffroy, pour déſigner des inſectes fort différens de ceux-ci, & généralement connus aujourd'hui ſous le nom de *Bruche*.

Les différences génériques qui ſéparent les Mylabres des Méloës, des Cantharides & des Cérocomes, ne ſont point très-ſenſibles dans les parties de la bouche, ainſi que nous l'avons déjà dit à l'article Cantharide; mais les antennes moniliformes, compoſées de onze articles bien diſtincts, & allant en groſſiſſant vers l'extrémité, ſuffiſent pour faire reconnoître, au premier coup-d'œil, le premier genre & le diſtinguer des trois autres.

Les antennes des Mylabres ſont moniliformes, un peu plus courtes ou auſſi longues que le corcelet, arquées à leur extrémité, & compoſées de onze articles bien diſtincts, dont le premier eſt alongé, conique, plus gros que les ſuivans; le ſecond eſt petit & arrondi; les autres ſont grenus, & vont en groſſiſſant vers l'extrémité; le dernier eſt auſſi large que les précédens à ſa baſe, & ſe termine en pointe: elles ſont inſérées à la partie antérieure de la tête, un peu au-devant des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, fort avancée,

échancrée antérieurement, arrondie sur les côtés, tronquée postérieurement.

Les mandibules sont cornées, assez grandes, comprimées, arquées vers l'extrémité, & armées intérieurement, à l'endroit de l'arcure, d'une dent obtuse plus ou moins prononcée.

Les mâchoires sont cornées, bifides, comprimées, un peu ciliées. La division extérieure est arquée, un peu plus longue que l'autre, terminée en pointe.

La lèvre inférieure est avancée, membraneuse, presque cornée au milieu, aplatie, un peu rétrécie à sa base, à l'endroit de l'insertion des antennules, un peu dilatée & échancrée à l'extrémité.

Les antennules antérieures, un peu plus longues que les postérieures, sont composées de quatre articles, dont le premier est court; les deux suivans sont presqu'égaux, coniques; le dernier est à peine plus gros que les précédens & est tronqué à son extrémité; elles sont insérées au dos des mâchoires, un peu au dessous de la division extérieure.

Les antennules postérieures sont composées de trois articles coniques, presqu'égaux; le dernier est à peine plus gros que les autres, & tronqué à son extrémité. Elles sont insérées à la base un peu antérieure de la mâchoire inférieure.

La tête est à peu près de la largeur du corcelet, un peu déprimée, ordinairement inclinée & portée vers la poitrine. Les yeux sont assez gros, ovales, situés à la partie latérale un peu antérieure de la tête.

Le corcelet est un peu convexe, presqu'aussi large devant que derrière, plus étroit que les élytres.

L'écusson est petit & arrondi postérieurement.

Les élytres sont coriacées, flexibles, arrondies à leur extrémité; elles cachent deux ailes membraneuses, veinées, repliées.

Le corps est alongé, presque cylindrique, un peu plus gros que dans les Cantharides & les Cérocomes.

Les pattes sont assez longues. Les tarses des quatre pattes antérieures sont composés de cinq articles, dont les quatre premiers sont triangulaires, & le dernier est alongé. Les pattes postérieures n'ont que quatre articles aux tarses, dont le premier & le dernier sont alongés; les deux autres sont triangulaires; le quatrième est terminé par deux ongles doubles, ainsi que dans les Cantharides & les Méloës

Les larves des Mylabres ne doivent pas différer de celles des Cantharides; mais comme ces insectes sont presque tous étrangers au nord de l'Europe, on n'a point encore eu occasion de les observer.

Les Mylabres sont en général fort difficiles à distinguer les uns des autres, parce qu'ils ont presque tous des couleurs uniformes, qui varient du jaune-foncé au jaune-pâle, du rouge au fauve & au testacé; qu'ils ont des bandes ou des taches noires, qui prennent plus ou moins d'extension, & que leur corps acquiert plus ou moins de volume, au point que, dans la même espèce, on voit quelquefois des individus qui sont une, deux ou trois fois plus petits les uns que les autres.

Cette uniformité de couleurs a souvent fait regarder comme de simples variétés des espèces d'ailleurs très-constantes & assez bien caractérisées: toutes celles, par exemple, qui ont sur les élytres des bandes jaunes & des bandes noires alternes ont été regardées comme la Cantharide employée en médecine par les Grecs & les Arabes, & désignée par Linné sous le nom de *Meloë Cichorii*, quel que fût le lieu de leur origine. Mais depuis que les collections d'insectes sont devenues excessivement nombreuses, & qu'on envisage en Histoire naturelle les objets sous tous les points de vue, il paroît évident que, sous le nom de *Meloë Cichorii*, on a compris un grand nombre d'espèces, qui, si elles ne sont pas toutes très-distinctes par les couleurs, le sont au moins par la forme extérieure du corps & par la manière de vivre: il est bien vrai que cette méprise n'auroit pas de grands inconvéniens en médecine, car tous les Mylabres ont, à peu de chose près, comme notre Cantharide, la propriété éminemment irritante lorsqu'ils sont pris intérieurement, & vésicatoire lorsqu'on les applique sur la peau.

MYLABRE.

MYLABRIS. FABR. OLIV. LATR. MELOE. LINN. CANTHARIS. DEG.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes de la longueur du corcelet, allant en grossissant, et arquées vers l'extrémité. Onze articles distincts : le premier le plus gros ; le dernier conique, pointu.

Tête très-inclinée, aussi large que le corcelet.

Bouche composée d'une lèvre supérieure un peu échancrée, de deux mandibules comprimées, arquées et presque dentées vers l'extrémité ; de deux mâchoires bifides, d'une lèvre inférieure échancrée, et de quatre antennules filiformes, tronquées.

Tarses de cinq articles aux quatre pattes antérieures, et de quatre aux deux postérieures.

ESPÈCES.

1. MYLABRE oculé.

Velu, noir ; élytres avec une tache à la base, arrondie, et deux bandes peu dentées, fauves.

2. MYLABRE de la Lavatère.

Velu, noir ; élytres avec une tache à la base, et deux bandes, ferrugineuses.

3. MYLABRE pustulé.

Velu, noir ; élytres avec deux taches à la base, et deux bandes ondées, rouges.

4. MYLABRE unifascié.

Noir ; élytres avec une bande jaune au milieu.

5. MYLABRE bifascié.

Velu, noir ; antennes et deux bandes sur les élytres, jaunes.

6. MYLABRE trifascié.

Velu, noir ; élytres rouges, avec la base, l'extrémité et deux bandes, noires ; antennes jaunes.

7. MYLABRE interrompu.

Velu, noir ; élytres avec trois bandes jaunes, interrompues.

8. MYLABRE seize mouchetures.

Velu, noir ; élytres avec huit taches jaunes sur chaque, dont deux réunies.

9. MYLABRE ceint.

Pubescent, très-noir ; élytres fauves, avec deux bandes et l'extrémité, noires.

10. MYLABRE quadrifascié.

Velu, noir ; élytres avec deux taches à la base, et trois bandes, jaunes.

11. MYLABRE luné.

Velu, noir ; antennes, tache en croissant, et deux bandes sur les élytres, jaunes.

12. MYLABRE bimaculé.

Velu, noir ; élytres rouges, avec deux taches et deux bandes noires.

MYLABRE. (Insecte.)

13. Mylabre biponctué.

Très-noir; élytres rouges, avec deux points, une bande et l'extrémité, noirs.

14. Mylabre décoré.

Velu, d'un noir-bleuâtre; élytres rouges, avec deux points et deux bandes courtes, d'un noir-bleu.

15. Mylabre marginé.

Noir; élytres bordées de rouge-sanguin.

16. Mylabre de la Chicorée.

Velu, noir; élytres avec trois bandes ondées, jaunes; la première interrompue.

17. Mylabre triponctué.

Velu, noir; élytres jaunes, avec trois points, une bande et l'extrémité, jaunes.

18. Mylabre sanguinolent.

Velu, noir; élytres d'un rouge-sanguin, avec trois bandes dentées, noires.

19. Mylabre variable.

Velu, noir; élytres avec quatre bandes jaunes, la première interrompue.

20. Mylabre huit points.

Velu, noir; élytres jaunes, avec quatre points et l'extrémité, noirs.

21. Mylabre semblable.

Noir, soyeux; élytres avec deux taches à la base, et deux bandes dentées, jaunes.

22. Mylabre du Cap.

Velu, noir; élytres avec six taches jaunes, la première arquée.

23. Mylabre dix mouchetures.

Velu, noir; élytres avec six taches jaunes sur chaque.

24. Mylabre bigarré.

Velu, noir; élytres avec quatre bandes jaunes; la première interrompue.

25. Mylabre peint.

Noir; élytres avec un point et trois bandes jaunes, celle du milieu arquée.

26. Mylabre quatorze points.

Velu, noir; élytres jaunes, avec quatorze points noirs; le premier marginal, alongé.

27. Mylabre pallipède.

D'un vert-glauque, soyeux; élytres pâles, avec la suture, deux bandes ondées et deux taches oblongues, vertes.

28. Mylabre mélanure.

Noir; élytres jaunes, avec l'extrémité noire.

29. Mylabre algérien.

Noir; élytres testacées, sans taches.

30. Mylabre denté.

Noir, soyeux; élytres avec une tache à la base, l'extrémité, et trois bandes dentées, noires.

31. Mylabre fascié.

Velu, noir; élytres jaunes, avec trois bandes dentées, noires.

32. Mylabre six mouchetures.

Noir; élytres avec six points jaunes.

33. Mylabre brûlé.

Noir; élytres avec l'extrémité testacée, marquée d'une tache noire.

MYLABRE. (Insecte.)

34. Mylabre africain.

Velu, noir; élytres jaunes, avec l'extrémité et six taches noires, dont deux suturales.

35. Mylabre vingt points.

Noir, avec des poils cendrés; élytres jaunes, avec dix points noirs.

36. Mylabre dix-neuf points.

Noirâtre, soyeux; élytres d'un jaune-pâle, avec neuf points sur chaque et un scutellaire, noirs.

37. Mylabre Argus.

Noir, velu de blanc; élytres pâles, avec six points oculés, noirs.

38. Mylabre six taches.

Noir; élytres testacées, avec trois points noirs sur chaque.

39. Mylabre safrané.

Velu, noir; élytres jaunes, avec six points noirs sur chaque.

40. Mylabre douze points.

Velu, noir; élytres testacées, avec six points noirs sur chaque.

41. Mylabre douze taches.

Noir; élytres testacées, avec six points noirs; antennes jaunes.

42. Mylabre dix points.

Noir; élytres testacées, avec cinq points noirs sur chaque.

43. Mylabre de la Mimeuse.

Noir; élytres d'un rouge-pâle, avec cinq points noirs sur chaque.

44. Mylabre quadriponctué.

Noir; élytres testacées, avec deux points noirs sur chaque.

45. Mylabre de la Scabieuse.

Noir, avec un duvet cendré; élytres jaunes, avec trois points et deux bandes, noirs.

46. Mylabre du Mélilot.

Noir, velu de cendré; élytres jaunes, avec une petite ligne et cinq points, noirs.

47. Mylabre indien.

Velu, noir; élytres avec deux bandes jaunes, l'antérieure marquée d'un point noir.

48. Mylabre imponctué.

Velu, noir; élytres testacées, sans tache.

49. Mylabre obscur.

Velu, noir; élytres d'un jaune-obscur, avec quelques points noirs, répandus.

50. Mylabre ruficolle.

Jaunâtre; tête noire; élytres noires, avec une bande jaune.

51. Mylabre âtre.

Velu, très-noir; élytres avec une bande et un point rouges.

52. Mylabre fuligineux.

Velu, noir, sans tache.

53. Mylabre flavicorne.

Noir; antennes ferrugineuses; élytres avec trois bandes et deux taches à l'extrémité, jaunes.

MYLABRE. (Insecte.)

54. Mylabre ondé.

Velu, noir; élytres avec deux bandes ondées, et une tache en croissant à la base, jaunes.

55. Mylabre élégant.

Noir, avec un duvet cendré; élytres jaunes, avec quatre points, une bande ondée et une ligne suturale, noirs.

56. Mylabre flexueux.

Velu, noir; élytres jaunes, avec une raie, un point marginal et trois taches dorsales, noirs.

57. Mylabre pusille.

Noir; élytres jaunes, avec deux taches à la base, dont une suturale, une bande ondée et l'extrémité, noires.

58. Mylabre géminé.

Noir, luisant; élytres pâles, avec deux points à la base, deux à l'extrémité, et une bande au milieu, noirs.

59. Mylabre ruficorne.

Noir; antennes ferrugineuses; élytres pâles, avec trois points et deux bandes, noirs.

60. Mylabre trimaculé.

Noir; élytres testacées avec trois taches noires, dont la première suturale.

1. Mylabre oculé.

Mylabris oculata.

Mylabris villosa, atra, elytris maculâ baseos rotundatâ fasciisque duabus subdentatis, fulvis. Ent. 3. *n°.* 47. 1. *tab.* 2. *fig.* 11. a. b.

Mylabris Sidæ. Fabr. *Ent. Syst. Suppl. p.* 120. — *Syst. Eleut.* 2. *p.* 83.

Meloe oculatus *ater, hirtus, antennis apice elytrisque maculis fasciisque totidem luteis.* Thunb. *Nov. Spec. Inf. pars* 6. *tab. fig.* 14.

Meloe plagiata. Pall. *Inf. Sib. p.* 77. *tab.* E. *fig.* 3. a.

Mylabris bifasciata. Fuesl. *Arch. Inf. p.* 179. *tab.* 51. *fig.* 2.

Sulz. *Hist. Inf. tab.* 7. *fig.* a.

Il est beaucoup plus grand que le Mylabre de la Chicorée. Les antennes sont jaunes. La tête, le corcelet & le dessous du corps sont noirs, un peu velus. Les élytres sont noires, avec une tache ronde vers la base; ensuite deux larges bandes, à peine dentées, d'un jaune-fauve, dont la seconde est plus large que l'autre, & ordinairement plus fauve. Les pattes sont noires.
Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

2. Mylabre de la Lavatère.

Mylabris Lavateræ.

Mylabris hirta, nigra, elytris maculâ baseos fasciisque duabus ferrugineis. Fabr. *Syst. Eleut.* 2. *p.* 83. *n°.* 11.

Il ressemble beaucoup au Mylabre oculé, mais il est plus velu. Les antennes sont noires. Les élytres sont plus lisses, plus luisantes, noires, avec une seule tache ferrugineuse à la base, & ensuite deux bandes moins sinuées, de la même couleur.
Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

3. Mylabre pustulé.

Mylabris pustulata.

Mylabris villosa, atra, elytris maculis duabus baseos, fasciisque duabus undatis rufis. Ent. 3. *n°.* 47. 2. *tab.* 1. *fig.* 1. *f.* & *tab.* 2. *fig.* 10. b.

Meloe pustulatus *ater, hirtus, elytris atris; fasciis duabus punctisque duobus sanguineis.* Thunb. *Nov. Spec. Inf. pars* 6. *p.* 113. *tab. fig.* 13.

Cantharis bifasciata *alata, nigra, hirsuta, elytris antice maculâ rotundâ fasciisque binis transversis, flavis; antennis clavatis, thorace longioribus.* Deg. *Mem. Inf.* 7. *p.* 647. *n°.* 50. *tab.* 48. *fig.* 13.

Meloe phalerata. Pall. *Inf. Sib. p.* 78. *tab.* E. *fig.* 3. b.

Il est à peu près de la grandeur du précédent. Les antennes sont noires. La tête, le corcelet & tout le dessous du corps sont velus, très-noirs. Les élytres sont un peu plus pointillées que dans l'espèce précédente, surtout sur la partie fauve; elles sont noires, avec deux taches fauves à la base, dont l'une marginale, un peu alongée, & l'autre vers l'écusson, ordinairement ronde, & deux bandes de la même couleur, ondées ou sinuées.
Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

4. Mylabre unifascié.

Mylabris unifasciata.

Mylabris nigra, elytris fasciâ mediâ flavâ.

Mylabris fasciata. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 87. *n°.* 1. — *Syst. Eleut.* 2. *p.* 81. *n°.* 1.

Il est plus grand que le Mylabre de la Chicorée. La tête est noire, avec les yeux testacés. Le corcelet est noir, avec une tache ferrugineuse de chaque côté. Les élytres sont noires, avec une large bande jaune au milieu. Les ailes sont transparentes, avec le bord extérieur & les nervures rouges.
Il se trouve aux Indes-Orientales.

5. Mylabre bifascié.

Mylabris bifasciata.

Mylabris villosa, atra, antennis elytrorumque fasciis duabus flavis. Ent. 3. *n°.* 47. 3. *tab.* 1. *fig.* 10.

Il est un peu plus petit que les précédens. Les antennes sont jaunes, avec le premier article noir. La tête, le corcelet & tout le dessous du corps sont très-noirs & un peu velus. Les élytres sont très-noires, avec deux bandes étroites, peu sinuées, d'un jaune-fauve.
Il se trouve au Sénégal.

6. Mylabre trifascié.

Mylabris trifasciata.

Mylabris villosa, nigra, elytris rufis basi, apice fasciisque duabus nigris, antennis flavis. Ent. 3. *n°.* 47. 4. *tab.* 1. *fig.* 8.

Mylabris trifasciata. Fabr. *Syst. Eleut.* 2. *p.* 82. *n°.* 3.

Meloe trifasciatus *ater, glaber, elytris rubris, fasciis tribus nigris.* Thunb. *Nov. Spec. Inf.* 6. *p.* 113. *tab. fig.* 9.

Cantharis Cichorii. Deg. *Mem. Inf.* 5. *p.* 17. *n°.* 2. *tab.* 13. *fig.* 2.

Il est de la grandeur du Mylabre pustulé. Les antennes sont d'un jaune-fauve, avec le premier article noir. La tête, le corcelet & tout le dessous du corps sont très-noirs, un peu velus. Les élytres

font d'un jaune-fauve, avec un peu de la base; deux bandes étroites, peu finuées, vers le milieu, & toute l'extrémité, d'un noir très-foncé; elles font fortement pointillées, & les deux lignes élevées qui se trouvent, l'une vers le milieu, & l'autre vers l'écuffon, font plus diftinctes que dans les efpèces précédentes.

Il fe trouve au Sénégal, en Guinée.

7. Mylabre interrompu.

Mylabris interrupta.

Mylabris villofa, atra, elytris fafciis tribus flavis interruptis.

Il eft un peu plus alongé ou un peu plus étroit que les précédens. Les antennes font noires, de la longueur du corcelet, ou même un peu plus longues. La tête, le corcelet & le deffous du corps font velus, très-noirs. Les élytres font liffes, très-noires, avec trois bandes irrégulières, peu larges, interrompues à la future, dont l'une, à la bafe, defcend le long du bord externe, & va joindre la feconde, placée un peu en avant du milieu; la troifième eft à quelque diftance de l'extrémité.

Il fe trouve en Egypte, en Perfe.

8. Mylabre feize mouchetures.

Mylabris fexdecim guttata.

Mylabris villofa, atra, elytris maculis octo flavis, duabus coadunatis.

Meloe 16 guttatus *ater, villofus, elytris maculis quatuordecim flavis.* Thunb. *Nov. Spec. Inf. pars* 6. *p.* 115. *tab. fig.* 20.

Il reffemble beaucoup au précédent. Les antennes font noires. La tête, le corcelet & le deffous du corps font très-noirs, légérement velus. Les élytres font noires, avec deux taches jaunes près de la bafe, dont l'une, près de la future, eft ronde; l'autre au bord extérieur eft alongée; trois taches de la même couleur fur une ligne tranfverfale, un peu au-devant du milieu, & trois à quelque diftance de la bafe, dont les deux internes font réunies.

Il fe trouve au Cap de Bonne-Efpérance.

9. Mylabre ceint.

Mylabris cincta.

Mylabris pubefcens, atra, elytris fulvis fafciis duabus apiceque nigris.

Il eft un peu plus petit que le Mylabre trifafcié. Les antennes font noires. La tête, le corcelet & le deffous du corps font très-noirs, peu velus. Les élytres font d'un jaune-fauve, avec deux bandes affez larges, peu finuées, qui ne touchent pas le bord extérieur. L'extrémité eft noire, & ce noir, comme celui des bandes, eft peu finué.

Il fe trouve aux environs de Bagdad & d'Amadan.

10. Mylabre quadrifafcié.

Mylabris quadrifafciata.

Mylabris villofa, atra, elytris maculis duabus bafeos fafciifque tribus flavis.

Il eft de la grandeur des précédens. Les antennes font noires. La tête, le corcelet & le deffous du corps font très-noirs & un peu velus. Les élytres font noires à la bafe, avec deux taches jaunes fur chaque: une ovale, à la partie fupérieure; une ronde, plus petite, à l'angle extérieur. On voit enfuite trois bandes jaunes & trois bandes noires, dont une de celles-ci fur l'extrémité: la pénultième eft ordinairement interrompue, & forme alors deux taches fur chaque élytre. La première quelquefois n'atteint pas la future.

Il fe trouve au Cap de Bonne-Efpérance.

Du Muféum d'Hiftoire naturelle.

11. Mylabre luné.

Mylabris lunata.

Mylabris villofa, atra, antennis, elytrorum maculâ lunatâ fafciifque duabus flavis. Ent. 3. *n°.* 47. 5. *tab.* 1. *fig.* 2. a. b.

Mylabris lunata. Fabr. *Syft. Eleut.* 2. *p.* 82. *n°.* 4.

Meloe lunatus *ater, hirtus, elytris lunulâ punctis fafciifque duabus flavis.* Thunb. *Nov. Spec. Inf. pars* 6. *p.* 111. *tab. fig.* 15.

Mylabris americana. Herbst. *p.* 146. *tab.* 30. *fig.* 5. a.

Meloe Cichorii. Wulf. *Inf. Cap. n°.* 10. *tab.* 1. *fig.* 3. a. b. *fig.* 4. a. b. *fig.* 6. a. b.

Meloe lunata. Pall. *Inf. Sib. p.* 79. *tab.* E. *f.* 5.

Sulz. *Hift. Inf. tab.* 7. *fig.* 11.

Il eft un peu plus grand que le Mylabre de la Chicorée. Les antennes font moitié noires, moitié jaunes. La tête, le corcelet & tout le deffous du corps font noirs, velus. Les élytres font noires, avec une tache jaune en croiffant, autour d'une tache noire, carrée, fcutellaire; une tache oblongue, marginale, près de la bafe: tout le milieu eft jaune, traverfé par une bande noire, fouvent interrompue à la future: toute l'extrémité eft noire.

Il fe trouve au Cap de Bonne-Efpérance.

12. Mylabre bimaculé.

Mylabris bimaculata.

Mylabris villofa, atra, elytris rufis, maculis fafciifque duabus nigris. Ent. 3. *n°.* 47. 6. *tab.* 1. *fig.* 9.

Il eſt preſqu'auſſi grand que le Mylabre puſtulé. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, un peu velus. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont d'un rouge-pâle, avec deux taches diſtinctes, noires, placées à quelque diſtance de la baſe, & deux bandes interrompues à la ſuture, & qui même quelquefois ne vont pas juſqu'au bord extérieur.

Je l'ai trouvé abondamment ſur différentes plantes, aux environs d'Athènes.

13. Mylabre biponctué.

Mylabris bipunctata.

Mylabris atra, elytris rufis, punctis duobus, faſciâ apiceque nigris.

Il eſt une fois plus petit que le précédent. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & tout le deſſous du corps ſont très-noirs, peu velus. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont fauves ou d'un rouge-clair, avec deux points noirs à quelque diſtance de la baſe; une large bande noire au milieu, & l'extrémité pareillement noire. Quelquefois la bande ſe réunit au noir de l'extrémité, & alors l'élytre eſt noire, avec la baſe rouge, ſur laquelle couleur ſont toujours les deux points noirs, placés ſur une ligne tranſverſale.

Je l'ai trouvé aſſez abondamment ſur différentes fleurs, dans le déſert de l'Arabie.

14. Mylabre décoré.

Mylabris decora.

Mylabris villoſa, atro-cœruleſcens, elytris coccineis, punctis duobus faſciiſque duabus abbreviatis, atro-cœruleſcentibus.

Pallas, *Inſ. Sib. tab.* E. *fig.* 10.

Il eſt un peu plus alongé que le Mylabre huit points. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont peu velus, d'un noir-bleuâtre, un peu plus étroits que dans le Mylabre huit points. Les élytres ſont d'un beau rouge-clair, avec deux points noirs-bleus à quelque diſtance de la baſe, ſur une ligne tranſverſe, oblique; une tache tranſverſe, dentée au milieu, & une autre ſemblable à quelque diſtance de l'extrémité. Le deſſous du corps eſt peu velu & d'un noir-bleuâtre.

Il ſe trouve dans la Ruſſie méridionale.

15. Mylabre marginé.

Mylabris marginata.

Mylabris atra, elytrorum margine ſanguineo. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 88. *n°.* 4. — *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 82. *n°.* 6.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Mylabre algérien. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont noirs, finement pointillés. Les élytres ſont finement chagrinées, noires, avec le bord extérieur d'un rouge-foncé. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Il ſe trouve ſur la côte de Barbarie, d'où il a été apporté par M. Desfontaines.

16. Mylabre de la Chicorée.

Mylabris Cichorii.

Mylabris villoſa, atra, elytris faſciis undatis flavis, primâ interruptâ. Ent. 3. *n°.* 47. 7. *tab.* 1. *fig.* 1. a. b. c. d. e.

Mylabris Cichorii. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *pag.* 88. *n°.* 2. — *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 81. *n°.* 1.

Meloe Cichorii. Linn. *Syſt. Nat. p.* 680. *n°.* 5. — *Muſ. Lud. Ulr.* 103.

Meloe Cichorii. Thunb. *Nov. Spec. Inſ. pars* 6. *tab. fig.* 10.

Mylabris Fueſlini. Panz. *Faun. Germ.* 31. *tab.* 18.

Meloe quadriguttatus. Wulf. *Inſ. Cap. n°.* 12. *tab.* 1. *fig.* 7. a. b.

Cette eſpèce a été confondue avec le Mylabre triſaſcié & avec quelques autres; mais il eſt beaucoup plus petit. Les antennes ſont conſtamment noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont très-noirs, un peu velus. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont noires, avec une tache jaune, preſque ronde, vers la baſe, près de la ſuture, & deux bandes ondées ou irrégulièrement dentées, de la même couleur jaune : la première de ces deux bandes remonte juſqu'à la baſe, le long du rebord, & on voit rarement un point jaune, diſtinct, près de l'extrémité; ce qui rapproche alors cette eſpèce du Mylabre variable.

Il ſe trouve au midi de l'Europe, en Afrique, ſur les plantes chicoracées.

17. Mylabre triponcttué.

Mylabris tripunctata.

Mylabris villoſa, atra, elytris flavis, punctis tribus, faſciâ apiceque nigris.

Meloe tripunctatus *ater, hirtus, elytris flavis, faſciis duabus punctiſque ſex nigris.* Thunb. *Nov. Spec. Inſ.* 6. *p.* 112. *tab. fig.* 4. 5.

Il reſſemble beaucoup au Mylabre dix points. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont noirs, velus, un peu plus étroits que dans le Mylabre dix points. Les élytres ſont jaunes, & ont trois points noirs, placés ſur une ligne tranſverſale, un peu arquée, à quelque diſtance de la baſe; une bande au-delà du milieu, ſouvent interrompue, formant alors deux taches, & l'extrémité également noire.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

18. Mylabre sanguinolent.

Mylabris sanguinolenta.

Mylabris villosa, atra, elytris sanguineis; fasciis tribus dentatis, atris.

Il est un peu plus grand que le Mylabre de la Chicorée. Les antennes sont noires. La tête, le corcelet & le dessous du corps sont noirs, velus. Les élytres sont d'un rouge plus ou moins vif, & ont trois bandes sinuées ou fortement dentées, noires, dont l'une à peu de distance de la base, & la troisième près de l'extrémité : les deux premières sont quelquefois interrompues.
Il se trouve en Egypte.

19. Mylabre variable.

Mylabris variabilis.

Mylabris villosa, atra, elytris fasciis quatuor flavis, primâ interruptâ. Ent. 3. *n°.* 47. 11. *tab.* 2. *fig.* 14. a. b.

Mylabris Cichorii. Ross. *Faun. etr. tom.* 1. *pag.* 240. *n°.* 595.

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, au Mylabre de la Chicorée. Les antennes sont noires. La tête, le corcelet & le dessous du corps sont noirs, très-velus. Les élytres sont noires, avec une tache irrégulière, jaune près de l'écusson, & s'avançant jusqu'à la suture; une petite tache alongée à l'angle extérieur de la base, ensuite deux bandes ondées, & une tache ovale, transverse, très-près de l'extrémité, pareillement jaune.
Il se trouve au midi de la France, aux environs de Constantinople, dans l'Asie mineure, sur les Ombellifères.

20. Mylabre huit points.

Mylabris octo punctata.

Mylabris villosa, atra, elytris flavis, punctis quatuor apiceque nigris.

Mylabris 10 *punctata. Ent.* 3. *n°s.* 47. 15. *tab.* 1. *fig.* 4, & *tab.* 2. *fig.* 18. a. b.

Meloe 4 *punctatus.* Linn. *Syst. Nat. pag.* 680. *n°.* 6.

Meloe 4 *punctatus.* Thunb. *Nov. Spec. Inf. pars* 6. *tab. fig.* 6.

Mylabris melanura. Petagn. *Spec. Inf. Calab. p.* 27. *tab. fig.* 13.

Il ressemble beaucoup aux précédens. Les antennes, la tête & le dessous du corps sont noirs & velus. L'écusson est noir. Les élytres sont rouges ou d'un jaune-fauve, avec deux points noirs sur une ligne transversale, à quelque distance de la base; deux autres un peu au-delà du milieu, & l'extrémité également noire : cette couleur s'étend peu & est très-sinuée. On voit quelquefois trois points au lieu de deux à la seconde rangée.
Il se trouve au midi de la France, dans la Grèce & dans tout l'Orient, sur les Chicorées & quelques autres plantes.

21. Mylabre semblable.

Mylabris affinis.

Mylabris nigra, sericea, elytris maculis duabus baseos fasciisque duabus dentatis, flavis. Ent. tom. 3. *gen.* 47. *n°.* 8. *tab.* 2. *fig.* 16.

Mylabris Hermanniæ. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 89. *n°.* 7. — *Syst. Eleut.* 2. *p.* 83. *n°.* 9.

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, au Mylabre huit points. Les antennes sont noires, avec l'extrémité jaune. La tête, le corcelet & tout le dessous du corps sont noirs, légérement couverts d'un duvet gris-jaune. Les élytres sont noires, avec deux taches oblongues à la base, jaunes, dont l'une marginale, & l'autre près de la suture, & deux bandes de la même couleur, un peu dentées.
Il se trouve au Sénégal, en Guinée, sur une espèce d'Hermane, suivant Fabricius.

22. Mylabre du Cap.

Mylabris Capensis.

Mylabris villosa, nigra, elytris maculis sex flavis, primâ arcuatâ. Ent. 3. *n°.* 47. 12. *tab.* 2. *fig.* 12.

Mylabris Capensis. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *pag.* 88. *n°.* 6. — *Syst. Eleut.* 2. *p.* 83. *n°.* 8.

Meloe Capensis. Linn. *Syst. Nat. p.* 680. *n°.* 7. — *Mus. Lud. Ulr.* 104.

Meloe Capensis. Deg. *Mem. Inf.* 7. *p.* 648. *tab.* 48. *fig.* 14.

Thunb. *Nov. Inf. Spec. pars* 6. *tab. fig.* 16.

Meloe Capensis. Wulf. *Inf. Cap. n°.* 9. *tab.* 1. *fig.* 5. a. b.

Il est un peu plus petit que le Mylabre de la Chicorée. Les antennes sont noires, & les premiers articles sont un peu dentés latéralement. La tête, le corcelet & tout le dessous du corps sont noirs, un peu velus. Les élytres sont très-noires, & ont une grande tache jaune, alongée, arquée, qui descend près de l'écusson & va toucher la suture; une autre plus petite à l'angle extérieur de la base, & ensuite quatre alternes, transverses, dont deux touchent la suture, & deux le bord extérieur.
Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

23. Mylabre dix mouchetures.

Mylabris decem guttata.

Mylabris villosa, atra, elytris maculis duodecim flavis.

Meloe decem guttatus. Thunb. *Nov. Spec. Inf. pars* 6. *p.* 115. *tab. fig.* 19.

Il reſſemble au Mylabre du Cap ; mais il eſt plus grand. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont velus, très-noirs. Les élytres ſont très-noires, avec ſix taches jaunes ſur chaque, diſpoſées par paires : les deux premières ſont placées, l'une, ronde, vers la baſe & près de la future ; l'autre, alongée, au bord extérieur ; les autres ſont rondes & ſur une ligne tranſverſale ; ce qui diſtingue cette eſpèce du Mylabre du Cap, dont les taches ſont alternes.
Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.
Du Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

24. Mylabre bigarré.

Mylabris varia.

Mylabris villoſa, atra, elytris faſciis quatuor flavis, ultimâ interruptâ.

Il reſſemble au Mylabre du Cap. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont velus, très-noirs. Les élytres ſont un peu raboteuſes, très-noires, avec trois bandes étroites, ondées, jaunes, dont l'une à la baſe même, la ſeconde au-devant du milieu, la troiſième au-delà du milieu, quelquefois interrompue & formant alors deux taches tranſverſes : on voit de plus deux taches rondes, l'une, plus petite, près la future, & l'autre à l'extrémité.
Il ſe trouve en Egypte.

25. Mylabre peint.

Mylabris picta.

Mylabris nigra, elytris puncto faſciiſque tribus flavis, mediâ arcuatâ. Ent. 3. *n°.* 47. 9. *tab.* 1. *fig.* 4.

Meloe cæcus. Thunb. *Nov. Inf. Spec. pars* 6. *tab. fig.* 11. 12.

Il eſt de la grandeur du Mylabre de la Chicorée. Les antennes, la tête, le corcelet & tout le deſſous du corps ſont noirs, peu velus. Les élytres ſont d'un brun-noir, avec un point jaune vers la baſe, près de l'écuſſon, & enſuite trois bandes de la même couleur, dont la ſeconde eſt arquée & dentée.
Il ſe trouve.....
Du cabinet de feu Dorcy.

26. Mylabre quatorze points.

Mylabris quatuordecim punctata.

Mylabris villoſa, atra, elytris flavis punctis quatuordecim nigris, primo marginali elongato. Ent. 3. *n°.* 47. 17. *tab.* 2. *fig.* 22. a. b.

Il reſſemble au Mylabre africain. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, velus. Les élytres ſont jaunes, avec ſept taches noires, dont l'une, vers la future, eſt ronde ; l'autre, vers le bord extérieur, eſt plus grande & alongée, trois vers le milieu, ſouvent réunies ; deux diſtinctes, à quelque diſtance de l'extrémité : l'extrémité eſt légérement noire, ainſi que le rebord extérieur.
Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

27. Mylabre pallipède.

Mylabris pallipes.

Mylabris glauca, ſericea, elytris pallidè flavis, futurâ, faſciis duabus undatis, maculiſque duabus oblongis, viridibus.

Il eſt un peu plus grand que le Mylabre du Cap. Les antennes ſont teſtacées. La tête eſt ſoyeuſe, d'un vert glauque, avec la bouche & les yeux noirs. Le corcelet eſt glauque & ſoyeux. L'écuſſon eſt glauque, arrondi poſtérieurement. Les élytres ſont d'un jaune-pâle, avec la future, une raie courte, deux bandes étroites, ondées, & une tache oblongue, d'un vert-foncé. La raie deſcend de l'angle de la baſe juſqu'à la première bande, & la tache qui touche à la ſeconde bande ne deſcend pas juſqu'à l'extrémité. Les deux bandes ſont placées vers le milieu, & ne vont pas juſqu'aux bords extérieurs. Le deſſous du corps eſt ſoyeux, d'un vert-glauque. Les pattes ſont pâles.
Il ſe trouve au Sénégal.

28. Mylabre mélanure.

Mylabris melanura.

Mylabris nigra, elytris flavis, apice nigro.

Il eſt de la grandeur du Mylabre algérien. Les antennes ſont jaunes, avec le premier & le ſecond article noirs, & les trois ſuivans bruns. La tête & le corcelet ſont noirs, pointillés, peu velus. Les élytres ſont jaunes, avec un peu de brun le long de la future & à la baſe, depuis l'écuſſon juſqu'à l'angle extérieur. L'extrémité eſt noire. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.
Il ſe trouve à l'île de Timor, près de la Nouvelle-Hollande.
Du Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

29. Mylabre algérien.

Mylabris algirica.

Mylabris atra, elytris teſtaceis, immaculatis. Ent. 3. *n°s.* 47. 11. *tab.* 1. *fig.* 5.

Mylabris algirica. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *pag.* 88. *n°.* 5. — *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 82. *n°.* 7.

Meloe algiricus. Linn. *Syſt. Nat. p.* 681. *n°.* 11.

Cantharis fulva. Deg. *Mem. Inf.* 7. *pag.* 650. *n°.* 53. *tab.* 48. *fig.* 17.

Lytta

Lytta indica. Fuesl. *Archiv. tab.* 30. *fig.* 3.

Meloe maura. Pall. *Inf. Sib. p.* 93. *n°.* 22. *tab.* F. *fig.* E. 22.

Meloe algiricus. Wulf. *Inf. Cap. n°.* 11. *tab.* 1. *fig.* 8. a. b.

Cyrill. *Ent. Neap.* 1. *tab.* 2. *fig.* 10.

Il eſt de la grandeur du Mylabre de la Chicorée & a le port d'une Cantharide, mais les antennes vont en groſſiſſant vers l'extrémité. Tout le corps eſt noir, pubeſcent. Les élytres ſeules ſont d'un jaune-teſtacé, ſans tache.

Il ſe trouve ſur la côte de Barbarie, dans les iles de l'Archipel, en Syrie, aux environs de Bagdad.

30. Mylabre denté.

Mylabris dentata.

Mylabris nigra, ſericea, elytris maculâ baſeos; apice faſciiſque tribus dentatis, nigris.

Il eſt de la grandeur du Mylabre du Cap. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, couverts de poils courts, rouſſeâtres, luiſans. Les élytres ſont pointillées, jaunes, avec une tache oblongue à la baſe, trois bandes ondées ou dentées, & une tache ronde près de l'extrémité, qui ſemble ſe détacher de la dernière bande. La tache de la baſe deſcend juſqu'à la première bande, & on voit un peu de noir autour de l'écuſſon.

Il ſe trouve à Sierra-Léone, en Afrique.

Du cabinet de M. Boſc.

31. Mylabre faſcié.

Mylabris faſciata.

Mylabris villoſa, nigra, elytris flavis; faſciis tribus dentatis, nigris.

Meloe faſciatus. Fuesl. *Inf. Helv. p.* 20. *tab. fig.* 1, a. b. c. d. e.

Meloe variabililis. Pall. *Inf. Sib. p.* 81. *tab.* E. *fig.* 7.

Mylabris variabilis. Fuesl. *Archiv.* 5. *p.* 147. *n°.* 3.

Il eſt une fois plus petit que le Mylabre de la Chicorée. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont velus, noirs. Les élytres ſont jaunes, avec trois bandes dentées, noires : la première, quelquefois interrompue, ſe trouve à quelque diſtance de la baſe; la ſeconde eſt placée au milieu, & la troiſième, placée à quelque diſtance de l'extrémité, n'atteint pas quelquefois le bord.

Il ſe trouve en Europe, dans la Ruſſie méridionale. Je l'ai trouvé ſur les bords de l'Helleſpont.

32. Mylabre ſix mouchetures.

Mylabris ſexguttata.

Mylabris atra, elytris punctis ſex flavis. Ent. 3. *n°s.* 47. 13. *tab.* 2. *fig.* 15.

Mylabris atrata *holoſericea, atra, elytris punctis ferrugineis.* Fabr. *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 83. *n°.* 12.

Il eſt un peu plus renflé que les précédens. Tout le corps eſt très-noir, légérement velu. Les élytres ont chacune trois points ou trois petites taches ovales, jaunes, dont deux ſur une ligne oblique, preſqu'au milieu de chaque élytre, & l'autre à quelque diſtance de l'extrémité.

Il ſe trouve à Surinam.

Du cabinet de M. Van-Lennep.

33. Mylabre brûlé.

Mylabris præuſta.

Mylabris atra, elytris apice teſtaceis, maculâ atrâ. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. p. 88. *n°.* 3.—*Syſt. Eleut.* 2. *p.* 82. *n°.* 5.

Il eſt de la grandeur du Mylabre huit points. Tout le corps eſt noir, un peu velu. On voit, ſur le corcelet, une ligne longitudinale, courte, peu enfoncée. Les élytres ſont d'un rouge-brun à leur extrémité, avec une tache noire, aſſez grande, placée au milieu de cette couleur rouge.

Il a été apporté de la côte de Barbarie par M. Desfontaines.

34. Mylabre africain.

Mylabris africana.

Mylabris villoſa, atra, elytris flavis, apice maculiſque ſex nigris, duabus communibus. Ent. 3. *n°s.* 47. 16. *tab.* 2. *fig.* 21.

Meloe decempunctatus. Thunb. *Nov. Spec. Inf. pars* 6. *tab. fig.* 7.

Il eſt de la grandeur du Mylabre huit points. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, velus. Les élytres ſont jaunes, avec une tache alongée, noire, qui part de la baſe; une autre aſſez grande au milieu; deux taches ſur la ſuture & l'extrémité, de couleur noire.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

Nota. M. Thunberg cite le *Meloe quatuorpunctatus* de Linné & le *Mylabris decempunctata* de Fabricius. C'eſt notre Mylabre dix points, très-différent de celui-ci.

35. Mylabre vingt points.

Mylabris vigintipunctata.

Mylabris nigra, cinereo-villoſa, elytris flavis, punctis decem nigris.

Il eſt un peu plus petit que le Mylabre de la Chicorée. Les antennes ſont teſtacées, avec les deux premiers articles noirs. La tête, le corcelet & le corps en deſſous, ſont noirs, couverts de poils gris. Les élytres ſont jaunes, avec dix points noirs ſur chaque, dont quelques-uns réunis. Ils ſont placés dans l'ordre ſuivant : trois en ligne courbe, un, deux, un, deux, un. Les pattes ſont teſtacées.
Il ſe trouve en Egypte.

36. Mylabre dix-neuf points.

Mylabris novemdecimpunctata.

Mylabris fuſca, ſericea, elytris pallidè flavis, punctis novem unoque ſcutellari nigris.

Il eſt un peu plus petit que le précédent. Les antennes ſont pâles, un peu plus courtes que le corcelet. Elles paroiſſent n'être compoſées que de dix articles dans quelques individus, dont le dernier eſt le plus grand; mais dans quelques autres on y diſtingue bien les onze articles. La tête eſt noire, couverte d'un duvet ſoyeux, gris. La bouche eſt pâle. Le corcelet eſt noirâtre, légérement bordé de pâle, couvert d'un duvet ſoyeux, gris. Les élytres ſont d'un jaune très-clair, avec un très-petit point noir, ſcutellaire, un point ſur chaque à l'angle de la baſe, deux points à quelque diſtance, enſuite trois diſpoſés en arc, & encore trois, également diſpoſés en arc, à quelque diſtance de l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noirâtre, couvert d'un duvet ſoyeux, gris. Les pattes ſont pâles.
Je l'ai trouvé aſſez fréquemment en Égypte.

37. Mylabre Argus.

Mylabris Argus.

Mylabris nigra, albo-villoſa, elytris pallidis, punctis ſex ocellaribus nigris.

Meloe ocellata *alata, cano lanuginoſa, elytris pallidis, punctis duodecim ocellaribus.* Pall. *Inſ. Sib. p.* 89. *tab.* E. *fig.* 15. — *It.* 2. *App. pag.* 721. *n°.* 53.

Il reſſemble aux précédens. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, couverts de poils fins, ſerrés, blanchâtres. Les élytres ſont d'un jaune-pâle ou blanchâtres, avec trois rangées de points noirs, bordés d'un cercle blanchâtre. La première paire de points eſt à quelque diſtance de la baſe, & la troiſième à quelque diſtance de l'extrémité. Les pattes ſont jaunes.
Il ſe trouve dans la Ruſſie méridionale, vers la mer Caſpienne.

38. Mylabre ſix taches.

Mylabris ſexmaculata.

Mylabris atra, elytris teſtaceis, punctis tribus nigris. Fabr. *Ent. Syſt. Suppl. p.* 120. — *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 84. *n°.* 16.

Il eſt un peu plus renflé que le Mylabre huit points. Les antennes ſont noires. Le corps eſt très-noir, à peine pubeſcent. Les élytres ſont d'un jaune-teſtacé, avec deux points noirs, placés plus près du milieu, de la même couleur. Cette tache forme quelquefois une bande dentée, & l'extrémité de l'élytre eſt alors noire.
Il ſe trouve dans la Ruſſie méridionale. Je l'ai trouvé dans le déſert de l'Arabie.

39. Mylabre ſafrané.

Mylabris crocata.

Mylabris villoſa, nigra, elytris flavis, punctis ſex nigris.

Meloe crocata. Pall. *Inſ. Sib. p.* 87. *n°.* 13. *tab.* E. *fig.* 13.

Il eſt un peu plus grand que le Mylabre huit points, auquel il reſſemble beaucoup. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, un peu velus. Les élytres ſont jaunes, avec ſix points noirs ſur chaque, diſtribués par paires. Les deux points du milieu ſont quelquefois réunis, & forment une tache tranſverſe, ſinuée.
Il ſe trouve dans la Ruſſie méridionale.

40. Mylabre douze points.

Mylabris duodecimpunctata.

Mylabris villoſa, atra, elytris teſtaceis, punctis ſex nigris.

Mylabris crocata. Ent. 3. *n°.* 47. *tab.* 2. *fig.* 23.

Il eſt une fois plus petit que le Mylabre huit points. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, peu velus. Les élytres ſont d'un jaune-teſtacé, avec ſix points ſur chaque, placés comme dans l'eſpèce précédente. Les deux points du milieu ſont quelquefois contigus, & forment une bande étroite, ondée, interrompue légérement à la future.
Il ſe trouve au midi de la France.

41. Mylabre douze taches.

Mylabris duodecimmaculata.

Mylabris atra, elytris teſtaceis, punctis ſex nigris, antennis pallidis.

Il eſt un peu plus renflé que le Mylabre douze points. Les antennes ſont pâles, avec les deux premiers articles noirs. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, peu velus. Les élytres ſont teſtacées, avec ſix points aſſez grands, noirs, ſur chaque; deux à quelque diſtance de la baſe, ſur une ligne peu oblique intérieurement; deux au

milieu, fur une ligne peu oblique extérieurement; deux à quelque diſtance de l'extrémité, quelquefois réunis, parallèles aux ſeconds. Les pattes ſont noires, avec un peu de teſtacé aux jambes antérieures.

Il a été trouvé en Barbarie par M. Durand.

42. Mylabre dix points.

Mylabris decempunctata.

Mylabris atra, elytris teſtaceis, punctis quinque nigris.

Mylabris decempunctata. Fabr. *Spec. Inſ.* 1. *p.* 331. *n°.* 5. — *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 84. *n°.* 14.

Il eſt une fois plus petit que le Mylabre huit points, auquel il reſſemble, & dont il n'eſt peut-être qu'une variété. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont noirs, très-velus. Les élytres ſont d'un jaune-teſtacé, avec cinq points noirs, diſtincts, ſur chaque; deux à quelque diſtance de la baſe, ſur une ligne tranſverſe, un peu oblique; deux vers le milieu, ſur une ligne tranſverſe, droite, & un à quelque diſtance de l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noir, velu.

Il ſe trouve au midi de la France, en Italie.

43. Mylabre de la Mimeuſe.

Mylabris Mimoſæ.

Mylabris nigra, elytris pallidè rubris, punctis quinque nigris.

Il eſt de la grandeur du Mylabre dix points; mais la tête eſt plus petite, & la partie antérieure du corcelet beaucoup plus étroite. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont très-noirs, preſque glabres. L'écuſſon eſt très-noir. Les élytres ſont d'un rouge plus ou moins pâle, avec cinq points noirs ſur chaque, dont deux à quelque diſtance de la baſe, deux vers le milieu, & un à quelque diſtance de l'extrémité.

Il ſe trouve dans le déſert de l'Arabie, près de l'Euphrate, ſur une petite eſpèce de Mimeuſe.

44. Mylabre quadriponctué.

Mylabris quadripunctata.

Mylabris atra, elytris teſtaceis, punctis duobus nigris. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 89. *n°.* 10. — *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 84. *n°.* 15.

Il reſſemble au Mylabre dix points. Il en diffère ſeulement en ce que les élytres ſont teſtacées, & ne ſont marquées chacune que de deux taches noires.

Il ſe trouve en Ruſſie.

45. Mylabre de la Scabieuſe.

Mylabris Scabioſæ.

Mylabris atra, cinereo pubeſcens, elytris flavis, punctis tribus faſciiſque duabus nigris.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Mylabre douze points. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont noirs, couverts d'un léger duvet cendré. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont jaunes, avec un point noir à l'angle de la baſe; deux autres un peu au deſſous; une bande étroite, ondée, qui n'atteint pas la ſuture, vers le milieu; une autre bande dentée, à peu de diſtance de l'extrémité. L'extrémité & la baſe ſont très-légérement noires. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Je l'ai trouvé en Perſe, aux environs d'Amadan, ſur des fleurs de Scabieuſe.

46. Mylabre du Mélilot.

Mylabris Meliloti.

Mylabris nigra, cinereo villoſa, elytris flavis, liturâ punctiſque quinque nigris.

Meloe quatuordecimpunctata *alata, nigra, cano pubeſcens, elytris griſeo pallidis, vittâ utrinquè axillari punctiſque ſubdenis nigris.* Pall. *Inſ. Sib. p.* 80. *tab.* E. *fig.* 6.

Il eſt un peu plus petit que le Mylabre dix points. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, couverts de poils fins, ſerrés, longs, d'un gris-cendré. Les élytres ſont noires, avec une petite raie droite, noire, qui deſcend de l'angle de la baſe, & ſe termine vis-à-vis le premier point. Celui-ci eſt à quelque diſtance de la baſe, près de la ſuture. Il y a deux autres points au milieu, & deux à quelque diſtance de l'extrémité. L'extrémité eſt légérement noire.

Il ſe trouve ſur le Mélilot, vers les monts Altays & le fleuve Irtis, dans la Ruſſie méridionale.

47. Mylabre indien.

Mylabris indica.

Mylabris villoſa, atra, elytris faſciis duabus flavis, anteriore puncto nigro. Ent. 3. *n°.* 47. 18. *tab.* 2. *fig.* 19 & 20.

Mylabris indica. Fuesl. *Archiv. Inſ. tab.* 30. *fig.* 6.

Mylabris punctum. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *pag.* 89. *n°.* 8.—*Syſt. Eleut.* 2. *p.* 84. *n°.* 13.

Meloe bicolor *ater, villoſus, elytris anticè flavis, poſticè ferrugineis, faſciis tribus punctiſque duobus nigris.* Thunb. *Nov. Inſ. Spec. pars* 6. *tab. fig.* 14.

Il eſt un peu plus petit que le Mylabre de la Chicorée. Les antennes ſont noires. La tête, le corce-

let & le dessous du corps sont noirs, un peu velus. Les élytres sont noires, avec deux larges bandes jaunes. L'antérieure, placée près de la base, est marquée d'un point noir, qui manque quelquefois. La postérieure est d'un jaune-fauve.

Il se trouve à la côte de Coromandel, à Tranquebar.

48. MYLABRE imponctué.

MYLABRIS impunctata.

Mylabris villosa, atra, elytris testaceis, immaculatis.

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, au Mylabre indien. Les antennes sont noires. Les deux premiers articles sont plus gros que les autres, & velus. Les trois derniers sont renflés, ovales, & paroissent n'en former qu'un seul, comme dans les Cérocomes femelles. La tête, le corcelet & tout le dessous du corps sont noirs & velus. Les élytres sont testacées, sans tache.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

Du Muséum d'Histoire naturelle.

49. MYLABRE obscur.

MYLABRIS fusca.

Mylabris villosa, atra, elytris fusco-testaceis; punctis nigris, sparsis.

Il ressemble au Mylabre du Mélilot. Les antennes sont noires. Le corps est noir & couvert d'un duvet grisâtre. Les élytres sont d'une couleur testacée-brune, avec quelques points noirs fort petits, dont le nombre varie. Il n'y en a quelquefois que deux, dont l'un alongé à l'angle de la base, & un autre vers la suture, sur la même ligne. Quelquefois il y en a un ou deux au milieu, & quelquefois seulement un ou deux vers l'extrémité.

Il se trouve en Perse, aux environs d'Amadan.

50. MYLABRE ruficolle.

MYLABRIS ruficollis.

Mylabris flavescens, capite nigro, elytris nigris, fasciâ flavâ. Ent. 3. n°s. 47. 19. tab. 2. fig. 17.

Il est à peu près de la grandeur du précédent. Les antennes sont noires, presque filiformes, à peine de la longueur du corcelet. La tête est noire. Le corcelet est d'un jaune-fauve. L'écusson est de la même couleur. Les élytres sont noires, avec une bande au milieu fort large, d'un jaune-fauve, laquelle couleur remonte le long de la suture, jusqu'à l'écusson. Le corps est jaune avec la poitrine, & l'anus noirs. Les pattes sont noires, avec les trois quarts des cuisses d'un jaune-fauve.

Il se trouve en Sibérie.

Du cabinet de M. Hunter.

51. MYLABRE âtre.

MYLABRIS atrata.

Mylabris villosa, atra, elytris fasciâ punctoque rufis. Ent. 3. n°s. 47. 20. tab. 1. fig. 6.

Meloe atrata. PALL. *Inf. Sib. p. 90. n°. 16. tab. E. fig. 22.*

Meloe minuta *hirta, nigra, elytris fasciâ postica punctoque apicis flavis.* FABR. *Ent. Syst. em. Suppl. p. 121. — Syst. Eleut. 2. p. 85. n°. 21.?*

Il est un peu plus petit que le Mylabre du Cap. Les antennes sont noires. Tout le corps est noir & très-velu. Les élytres seules ont une bande rougeâtre, sinuée, placée au-delà du milieu, &, entre la bande & l'extrémité, une petite tache presque triangulaire, de la même couleur.

Il se trouve en Sibérie, aux environs du fleuve Irtis, sur des fleurs.

52. MYLABRE fuligineux.

MYLABRIS fuliginosa.

Mylabris villosa, atra, immaculata.

Il est un peu plus petit que le Mylabre de la Chicorée. Les antennes sont, comme dans les espèces précédentes, un peu plus longues que la tête, un peu renflées & arquées à leur extrémité. Tout le corps est velu, très-noir, sans tache.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

Du Muséum d'Histoire naturelle.

53. MYLABRE flavicorne.

MYLABRIS flavicornis.

Mylabris antennis ferrugineis, atra, elytris fasciis subtribus maculisque duabus apicis flavis. FABR. *Syst. Eleut. 2. p. 84. n°. 17.*

Il est petit. Les antennes sont presque entièrement ferrugineuses. La tête & le corcelet sont velus, très-noirs. Les élytres sont noires, avec une tache jaune à la base, qui va se réunir à la bande antérieure; deux bandes dentées & deux taches à l'extrémité, de la même couleur jaune.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

54. MYLABRE ondé.

MYLABRIS undata.

Mylabris villosa, atra, elytris fasciis duabus undatis maculâque lunari baseos flavis.

Meloe undatus *ater, hirtus, elytris fasciis luteis undatis.* THUNB. *Nov. Spec. Inf. pars 6. p. 114. tab. fig. 17.*

Cantharis undato bifasciata *alata, nigra, elytris anticè maculâ arcuatâ fasciisque binis undatis*

flavis, antennis nigris clavatis. DEG. *Mem. Inf.* 7. *p.* 649. *n°.* 52. *tab.* 48. *fig.* 15.

Il eſt petit. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, velus. Les élytres ſont noires, avec une tache arquée vers la baſe, & deux bandes ondées, jaunes. La première de ces bandes eſt placée un peu en avant du milieu, & l'autre un peu au-delà.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

55. MYLABRE élégant.

MYLABRIS elegans.

Mylabris nigra, cinereo pubeſcens, elytris flavis, punctis quatuor faſciâ undatâ liturâque communi nigris.

Il eſt petit. Les antennes ſont pâles. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, légérement couverts d'un duvet gris-luiſant. Les élytres ſont jaunes, avec deux points noirs ſur chaque, placés ſur une ligne tranſverſable, à quelque diſtance de la baſe; une bande étroite, très-ondée, au milieu; deux points entre cette bande & l'extrémité, & une ligne un peu ſinuée, qui court le long de la ſuture, depuis les derniers points juſqu'à l'extrémité. Les pattes ſont pâles.

Je l'ai trouvé une ſeule fois ſur des fleurs radiées, aux environs des Pyramides d'Egypte.

56. MYLABRE flexueux.

MYLABRIS flexuoſa.

Mylabris villoſa, nigra, elytris flavis, vittâ puncto marginali maculiſque tribus dorſalibus, nigris.

Il eſt deux ou trois fois plus petit que le Mylabre dix points. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont velus, très-noirs. Les élytres ſont pointillées, couvertes de poils noirs; elles ſont d'un jaune pâle, avec une raie noire, irrégulière, qui deſcend près du bord de la baſe au-delà du milieu, & ſe réunit au bord; une petite tache vers l'extrémité, ſur le bord, & trois taches ſuturales, de la même couleur. L'extrémité de l'élytre eſt légérement noire.

Il ſe trouve en Ruſſie, & ſur les Alpes qui ſéparent la France de l'Italie.

57. MYLABRE puſille.

MYLABRIS puſilla.

Mylabris atra, elytris flavis, baſi maculis duabus unâ communi, faſciâ undatâ apiceque atris.

Il reſſemble au précédent, pour la forme & la grandeur. Le corps eſt un peu moins velu, très-noir. Les élytres ſont pointillées, jaunes, avec une tache irrégulière, noire, vers la baſe & près du bord; une autre ſur la ſuture, qui remonte juſqu'à l'écuſſon; une bande au milieu, très-ondée, & l'extrémité de la même couleur, noire.

Il ſe trouve en Ruſſie.

Du cabinet de M. Boſc.

58. MYLABRE géminé.

MYLABRIS geminata.

Mylabris atra, nitida, elytris pallidis, punctis duarum parium faſciâque mediâ nigris. FABR. *Ent. Syſt. Suppl. p.* 120. — *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 84. *n°.* 18.

Il eſt de la grandeur ou même plus petit que le Mylabre flexueux. Les antennes ſont noires. Le corcelet & le deſſous du corps ſont velus, très-noirs. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont pointillées, couvertes de poils courts, noirs; elles ſont d'un jaune-pâle, avec deux points noirs, diſtincts ou réunis, vers la baſe; une bande ondée au milieu, quelquefois interrompue à la ſuture, & deux points vers l'extrémité, ordinairement réunis, de la même couleur. L'extrémité eſt quelquefois légérement noire.

Il ſe trouve en France, aux environs de Lyon, en Ruſſie.

59. MYLABRE ruficorne.

MYLABRIS ruficornis.

Mylabris atra, antennis ferrugineis, elytris pallidis, punctis tribus faſciiſque duabus atris. FABR. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 121. — *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 84. *n°.* 19.

Il eſt petit. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête & le corcelet ſont velus, très-noirs. Les élytres ſont liſſes, pâles, avec trois points noirs à la baſe, diſpoſés dans l'ordre ſuivant: un, deux; enſuite deux bandes poſtérieures, ſinuées, dont l'antérieure n'atteint pas la ſuture. Le corps eſt noir, avec les pattes jaunes.

Il ſe trouve à Mogador, en Afrique.

60. MYLABRE trimaculé.

MYLABRIS trimaculata.

Mylabris nigra, elytris teſtaceis, maculis tribus nigris, primâ communi.

Cantharis trimaculata. Ent. tom. 3. 46. *n°.* 21. *tab.* 2. *fig.* 18.

Mylabris trimaculata. CYRILL. *Ent. Neap. tab.* 3. *fig.* 7.

Mylabris trimaculata. FABR. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 89. *n°.* 11. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 85. *n°.* 20.

Cet inſecte, que j'ai décrit & figuré depuis long-

tems dans mon *Entomologie*, appartient plutôt au genre Cantharide, qu'à celui de Mylabre. Les antennes sont noires, filiformes, un peu grenues, de la longueur du corcelet. La tête & le corcelet sont noirs, pubescens. L'écusson est noir. Les élytres sont d'un jaune testacé, avec une tache suturale un peu au dessus de l'écusson, & une autre sur chaque, entre le milieu & l'extrémité. Le dessous du corps est noir.

Il se trouve en Italie. Je l'ai trouvé fort commun sur les bords de l'Hellespont.

Nota. Nous avons placé parmi les Cantharides, un insecte qui appartient bien plutôt au genre Mylabre; c'est le *Cantharis festiva*, Cantharide agréable : *Lytta festiva* de M. Fabricius. Les antennes vont, comme dans ce genre, un peu en grossissant. Je l'ai trouvée assez commune aux environs de Bagdad.

Le *Mylabris argentata* de Fabricius, que j'ai décrit depuis long-tems sous le nom de *Cérocome oculé*, & qui est figuré par erreur parmi les Mylabres de mon *Entomologie*, *pl.* 1, *fig.* 7, est une *Cérocome* : elle n'a que neuf articles apparens aux antennes, comme les femelles des *Cérocomes*. Je l'ai trouvée très-commune en Égypte, sur une espèce de Renouée *(Polygonum)*, qui croit à peu de distance de la mer.

MYLASE. *Mylasis*. Pallas, dans ses *Icones*, donne ce nom à un nouveau genre d'insectes de l'Ordre des Coléoptères, dans lequel il fait entrer le *Tenebrio gigas* de Fabricius. (*Voy*. TÉNÉBRION.)

MYLÆQUE. *Mylæchus*. Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Nécrophagiens, établi par M. Latreille, qui a pour caractères : antennes un peu plus courtes que le corcelet, presque flexueuses; les deux premiers articles cylindriques, beaucoup plus grands que les suivans; le troisième un peu alongé, conique; les trois suivans très-petits; les cinq derniers formant une masse ovale, perfoliée.

Le Mylæque se rapproche beaucoup du Catops; il en diffère seulement par les antennes plus courtes, & en masse mieux prononcée.

La masse des antennes forme au moins la moitié de la longueur de cet organe; elle est d'un ovale un peu oblong, & est composée de cinq articles un peu serrés, quoique bien apparens.

La bouche paroît avoir quatre antennules filiformes, dont les deux antérieures sont plus grandes que les postérieures. Le dernier article de celles-là est un peu plus petit que le précédent, & terminé en pointe.

La forme du corps est ovale; la partie supérieure est peu convexe.

Les pattes sont de longueur moyenne. Les cuisses sont assez grosses. Les jambes ont une forme triangulaire, alongée. Les tarses sont minces, filiformes, ou allant un peu en diminuant de grosseur, comme dans les Catops; ils sont composés de cinq articles, & terminés par deux crochets fort menus.

Nous ne savons rien sur la manière de vivre des Mylæques : la seule espèce qui soit connue, a été trouvée dans le bois de Vincennes, près de Paris, par M. Latreille, qui a bien voulu me la communiquer.

MYLÆQUE.

MYLÆCHUS. LATR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, en masse; masse ovale, perfoliée, composée de cinq articles.

Quatre antennules; le dernier article des antérieures plus petit que le précédent.

Tarses filiformes, alongés, menus, composés de cinq articles.

ESPÈCE.

Mylæque brun.

D'un brun-marron soyeux; corcelet et élytres finement pointillés.

1. Mylæque brun.

Mylæchus brunneus.

Mylæchus castaneus, sericeus, thorace elytrisque subtiliter punctatis.

Mylæchus brunneus. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom. 2. p. 30. tab. 8. fig. 11. 12.*

Il a une ligne de long. Tout le corps est soyeux, d'un brun-marron, un peu plus foncé sur le corcelet que sur le reste du corps. Le corcelet & les élytres sont très-finement pointillés.

Il se trouve aux environs de Paris.

Du cabinet de M. Latreille.

MYODOQUE. *Myodocha.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Hémiptères.

Les Myodoques ont deux antennes composées de quatre articles; la tête avancée, portée sur un col étroit, cylindrique, alongé; le corcelet divisé en deux; quatre ailes, dont les deux supérieures, moitié coriaces, moitié membraneuses; le corps ovale-alongé; les pattes assez grandes, avec les cuisses extérieures ordinairement plus grosses que les autres, armées d'épines.

Ce genre, établi par M. Latreille, & placé dans la famille des Corisies, me paroît appartenir plutôt à celle des Cimicides, & se rapprocher des Réduves, dont il ne diffère que par le dernier article des antennes, qui est sétacé dans les Réduves, au lieu qu'il est un peu renflé & cylindrique dans les Myodoques : de plus, la trompe de ceux-ci paroît être formée de quatre articles, tandis qu'on n'en apperçoit que trois dans les Réduves.

Les antennes sont, comme nous l'avons dit, composées de quatre articles bien distincts, dont le premier, un peu plus gros & un peu plus court que les autres, pose sur une base un peu avancée, & qu'on prendroit pour un article très-court si on ne faisoit attention qu'il fait partie de la tête. Le second article est mince & le plus long. Le troisième est moins long, & un peu renflé à son extrémité. Le dernier est alongé, de la grosseur du premier, cylindrique, & un peu pointu par les deux bouts. Leur longueur est à peu près celle des deux tiers du corps.

La tête est étroite, avancée, d'une figure ovale-alongée, au milieu de laquelle se trouvent placés les yeux, qui sont arrondis & saillans. On voit sur le vertex deux petits yeux lisses & distans l'un de l'autre. La tête est séparée du corcelet par un col cylindrique, long & mince.

La trompe part de l'extrémité de la tête, & n'est pas arquée à sa base comme dans les Réduves; elle est composée de quatre pièces ou articles, dont le premier est cylindrique, & plus gros que le second & le troisième. Le dernier est plus court, & aigu à son extrémité. Le corcelet est séparé en deux parties presqu'égales en longueur, par un enfoncement transversal. La portion antérieure est arrondie, & plus étroite que l'autre.

L'écusson est petit & triangulaire. Les deux ailes supérieures sont moitié coriaces, moitié membraneuses. Les inférieures sont membraneuses, peu veinées

Les pattes sont longues, assez minces. Les cuisses antérieures sont ordinairement renflées, & armées de plusieurs épines. Les tarses sont composés de trois articles, dont le premier est fort long, & le second fort court. Le troisième est spongieux, & terminé par deux crochets fort courts.

Le corps est oblong ou alongé. L'abdomen est convexe en dessous, & un peu concave en dessus; mais on n'apperçoit cette concavité que lorsqu'on a écarté les ailes.

Nous ne connoissons pas la manière de vivre de ces insectes, tous étrangers & peu communs dans les collections; mais à en juger par la forme des pattes antérieures, par la trompe & par leur ressemblance avec les Réduves, nous devons présumer que les habitudes des uns sont assez conformes à celles des autres.

MYODOQUE.

MYODOCHUS. Latr. *CIMEX.* Deg.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, quadriarticulées, insérées sur une protubérance arrondie, tronquée ; dernier article un peu plus gros et cylindrique.

Trompe quadriarticulée, partant de la partie antérieure de la tête.

Col alongé, mince.

Trois articles aux tarses ; le second très-court ; le troisième spongieux.

ESPÈCES.

1. Myodoque serripède.

Noir ; élytres d'un brun-testacé, bordées de blanc ; cuisses antérieures renflées, épineuses.

2. Myodoque tipuloïde.

Grisâtre ; extrémité des cuisses rouge.

3. Myodoque à trois épines.

Noirâtre ; dos avec trois épines droites, aiguës.

4. Myodoque fulvipède.

Noirâtre ; pattes d'un jaune d'ocre ; élytres avec une tache verdâtre.

1. Myodoque ferripède.

Myodochus ferripes.

Myodochus niger, elytris fusco-testaceis margine albo; femoribus anticis majoribus spinosis.

Il a environ quatre lignes de long. Les antennes sont pâles, avec la base & le dernier article noirs. La trompe est pâle, avec le premier article noir. La tête & le corcelet sont noirs : celui-ci est très-finement chagriné. Les élytres sont d'un brun-clair, avec le bord extérieur blanchâtre. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont pâles, avec l'extrémité des cuisses antérieures obscure.

Il se trouve.....

Du cabinet de M. Latreille.

2. Myodoque tipuloide.

Myodochus tipuloides.

Myodochus griseus, femorum apice rubro.

Cimex tipuloides *linearis griseus, antennis rubro maculatis, femoribus apice rubris, pedibus omnibus subæqualibus.* Deg. *Mem. Inf. tom.* 3. *p.* 354. *n°.* 27. *tab.* 35. *fig.* 18.

Cet insecte, ainsi que les deux suivans que je n'ai pas vus, est indiqué par M. Latreille, comme appartenant à ce genre.

Il a six ou sept lignes de long. Les antennes sont presqu'aussi longues que le corps, filiformes, d'un gris-obscur, avec quelques taches rouges. Tout le corps est d'un gris un peu jaunâtre, plus obscur sur le dos. La trompe s'étend jusqu'aux cuisses intermédiaires. La tête est pointue à sa partie antérieure. Les pattes sont longues, simples, grises, avec l'extrémité des cuisses rouge.

Il se trouve à Surinam.

3. Myodoque à trois épines.

Myodochus trispinosus.

Myodochus fuscus, dorso spinis tribus erectis.

Cimex trispinosus *linearis, griseo-fuscus antennis longis apice crassioribus, spinis dorsalibus tribus erectis.* Deg. *Mem. Inf. tom.* 3. *p.* 354. *n°.* 28. *tab.* 35. *fig.* 19.

Il est plus petit que le précédent. Les antennes sont noirâtres, de la longueur du corps, filiformes, avec le dernier article un peu plus long & un peu plus gros que les autres. Le corcelet est noirâtre, armé de deux épines perpendiculaires, une de chaque côté : on en voit une troisième, semblable aux autres, placée à l'extrémité de l'écusson. Les élytres sont d'un brun-clair. L'abdomen est noirâtre, & les pattes sont simples, noirâtres.

Il se trouve à Surinam.

4. Myodoque fulvipède.

Myodochus fulvipes.

Myodochus fuscus, pedibus testaceis, elytris maculâ virescente.

Cimex fulvipes *linearis nigro-fuscus, pedibus testaceis, femoribus crassis, elytris abdomine brevioribus.* Deg. *Mem. Inf. tom.* 3. *p.* 355. *n°.* 29. *tab.* 35. *fig.* 21.

Il a de trois à quatre lignes de long. Les antennes sont noirâtres, filiformes, un peu velues, guère plus longues que la moitié du corps. La tête est noirâtre, terminée en pointe. La trompe est jaune, aussi longue que le milieu de la poitrine. Le corcelet est noirâtre, avec le bord postérieur d'un rouge-brun. Les élytres sont un peu plus courtes que le ventre, noirâtres, avec une tache oblongue, verdâtre. L'abdomen est noirâtre, avec le bord d'un gris-clair. Les pattes sont d'un jaune d'ocre, & les cuisses sont un peu renflées.

Il se trouve à Surinam.

MYOPE. *Myopa.* Genre d'insectes de l'Ordre des Diptères & de la famille des Conopsaires.

Les Myopes ont deux ailes veinées, de la longueur de l'abdomen; les antennes coudées, à palette, munies d'une petite soie latérale; la trompe mince, longue, coudée à la base & au milieu; la face revêtue d'une peau molle, plissée ou inégale.

Ces insectes avoient été confondus avec les Asiles par Geoffroy, & avec les Conops par Linné, quoique ces deux genres n'aient pas les antennes à palette, & munies de soie latérale, & que la trompe ne soit pas deux fois coudée, ainsi qu'on le remarque aux Myopes. Scopoli, qui le premier a bien su distinguer & décrire les Diptères, a donné le nom de *Sicus* aux Myopes, nom qui depuis a été assigné par Latreille, Fabricius & Meigen, à des insectes bien différens de ceux-ci.

Les antennes des Myopes sont courtes, rapprochées à leur base, coudées, & composées de trois articles, dont le premier est court, assez gros, presque cylindrique. Le second est conique ou renflé à son extrémité, incliné, comprimé. Le troisième est comprimé, ovale, & muni à sa partie supérieure, un peu latérale, d'une soie courte, aiguë.

La tête est grosse, aussi large que le corcelet, & revêtue d'une peau molle, lâche, qui forme en avant des plis irréguliers, & une rainure profonde, dans laquelle est enchâssée une partie de la trompe.

Les yeux sont de grandeur moyenne, assez distans, & on remarque sur le vertex trois petits yeux lisses, rapprochés, disposés en triangle.

La trompe est remarquable, en ce qu'elle est longue, coudée à la base, & qu'elle se replie sur elle-même au milieu. On y voit à sa base supérieure, deux antennules fort courtes, velues; une

languette fort courte, plate, aiguë, qui contient une ſoie plus mince, aiguë, auſſi courte ou même un peu plus courte que la languette, & qui eſt reçue dans une légère rainure qu'on apperçoit à la partie ſupérieure de la trompe. L'extrémité de celle-ci eſt un peu fendue.

Le corcelet eſt arrondi, preſque cylindrique, attendu que l'angle huméral eſt un peu ſaillant ou formé par un point relevé, ordinairement d'une couleur différente de celle du dos.

Les pattes ſont de longueur moyenne, aſſez groſſes. Les cuiſſes ſont renflées, ordinairement velues, ſurtout en deſſous.

Les ailes ne dépaſſent pas l'abdomen. Les veines ſont bien marquées, & il y a dans quelques eſpèces, aux anaſtomoſes principales, des taches obſcures, plus ou moins grandes. Le balancier eſt diſtinct, arrondi, porté ſur un pédicule aſſez long.

L'abdomen eſt ſeſſile, cylindrique, plus étroit que le corcelet, arqué, un peu renflé à ſon extrémité.

Ces inſectes ne ſont point carnaſſiers, en quoi ils diffèrent encore des Aſiles. On les trouve ſur les fleurs pendant toute la belle ſaiſon, quoiqu'ils s'y montrent rarement. Leurs larves ne ſont point encore connues.

MYOPE.

MYOPA. Fabr. Latr. *ASILUS.* Geoff. *CONOPS.* Linn.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, coudées, triarticulées; dernier article ovale, comprimé, muni d'une soie latérale.

Trompe mince, longue, coudée à sa base et au milieu, bifide à l'extrémité.

Suçoir d'une soie très-courte, contenue par une languette presqu'aussi courte.

Deux antennules petites, courtes, velues, placées à la base supérieure de la trompe.

Peau molle, lâche, ridée à la partie antérieure de la tête.

ESPÈCES.

1. Myope mélangé.

Noir; front, écusson et pattes jaunes; ailes obscures.

2. Myope dorsal.

Ferrugineux; dos du corcelet obscur; abdomen cylindrique, crochu, avec le bord des anneaux blanc.

3. Myope ferrugineux.

Ferrugineux; dos du corcelet plus obscur; ailes obscures, sans tache.

4. Myope scutellaire.

Noir; abdomen blanc en dessus, avec trois rangées de taches noires.

5. Myope testacé.

Ferrugineux; abdomen ovale, crochu; anus cendré; ailes avec un point noirâtre au milieu; front vésiculaire, blanc.

6. Myope buccinateur.

Ferrugineux; abdomen crochu, taché de blanc; front vésiculaire, blanc; ailes nébuleuses.

7. Myope peint.

Ferrugineux, taché de noir; abdomen cylindrique, crochu; cuisses en masse; jambes postérieures arquées.

8. Myope âtre.

Abdomen cylindrique, courbé; corps noir; front blanc.

9. Myope nitidule.

Corcelet obscur, taché de blanc; abdomen avec le troisième anneau noir; les autres, blancs, tachés de noir.

10. Myope sellé.

Base de l'abdomen noire, tachée de blanc; extrémité crochue, ferrugineuse.

11. Myope ponctué.

Noir; corcelet taché; abdomen ovale, blanc, avec une rangée de points noirs.

12. Myope ceint.

Testacé; abdomen crochu, marqué de bandes blanches.

MYOPE. (Insecte.)

13. Myope marqueté.

Noir ; front vésiculeux, blanc ; abdomen marqueté.

14. Myope annelé.

Noirâtre ; pattes testacées, marquées de bandes noires.

15. Myope fémoral.

Noir ; abdomen cendré, presque fascié ; base des cuisses noire.

16. Myope frontal.

Corcelet cendré, ponctué de noir ; abdomen noir ; front rougeâtre.

17. Myope tibial.

Noir ; antennes et base des cuisses ferrugineuses ; jambes extérieurement blanches.

1. Myope mélangé.

Myopa variegata.

Myopa nigra, fronte, scutello pedibusque flavis, alis fuscis.

Il eſt de la grandeur du Myope ferrugineux. Les antennes ſont noirâtres. La tête eſt noire, avec le front & la bouche jaunâtres. La trompe eſt noire. Le corcelet eſt noir, avec l'écuſſon & un point à l'angle huméral, jaunes. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux jaune. Les pattes ſont jaunes, & les tarſes noirs. Les ailes ſont un peu obſcures.
Il ſe trouve aux environs de Lyon.
Du cabinet de M. Boſc.

2. Myope dorſal.

Myopa dorſalis.

Myopa ferruginea, thoracis dorſo fuſco, abdomine cylindrico, hamoſo, ſegmentorum marginibus albis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 397. *n°.* 1. — *Syſt. Antl. p.* 178. *n°.* 1.

Myopa dorſalis. Meig. *Dipt. tom.* 2. *p.* 290. a.

Myopa dorſalis. Latr. *Gen. Inſ. & Cruſt.* 4. *p.* 337.

Myopa teſtacea. Ross. *Faun. Etr.* 2. *p.* 331. *n°.* 1574.

Schæf. *Icon. Inſ. tab.* 49. *fig.* 2. 3.

Il eſt preſqu'une fois plus grand que le Myope ferrugineux. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt ferrugineuſe, avec le front & la bouche d'un blanc un peu teſtacé. Le corcelet eſt ferrugineux, avec le dos noir. L'abdomen eſt ferrugineux, avec le bord des anneaux blanchâtre. Les pattes ſont ferrugineuſes. Les ailes ont une teinte ferrugineuſe.
Il ſe trouve en France, en Allemagne.

3. Myope ferrugineux.

Myopa ferruginea.

Myopa ferruginea, thoracis dorſo obſcuriore, alis obſcuris immaculatis.

Myopa ferruginea *abdomine cylindrico, incurvo; fronte luteſcente.* Fabr. *Ent. Syſt. em.* 4. *p.* 397. *n°.* 2. — *Syſt. Antl. p.* 178. *n°.* 2.

Myopa ferruginea. Meig. *Dipt.* 2. *p.* 285. *n°.* 3. *tab.* 14. *fig.* 17.

Myopa ferruginea. Panz. *Faun. Germ.* 22. *tab.* 24.

Sicus ferrugineus. Scop. *Ent. Carn. n°.* 1004.

Conops ferruginea. Linn. *Syſt. Nat. p.* 1005. *n°.* 8. — *Faun. Suec. n°.* 1907.

Aſilus antennis capite brevioribus clavatis ſetoſis, nigro rufoque varius, glaber, alis nigris, oris aculeo in medio incurvato. Geof. *Inſ. tom.* 2. *p.* 473. *n°.* 14.

Schæf. *Icon. Inſ. tab.* 261. *fig.* 3.

Il a de quatre lignes à quatre lignes & demie de long. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt jaunâtre, avec les yeux & la trompe noirs. Le corcelet eſt ferrugineux, avec le dos brun. L'abdomen & les pattes ſont ferrugineux. Les ailes ont une légère teinte d'obſcur, avec la baſe légérement ferrugineuſe.
Il ſe trouve en France, en Allemagne.

4. Myope ſcutellaire.

Myopa ſcutellaris.

Myopa nigra, abdominis dorſo flavo, maculis ſex nigris.

Stomoxys dorſalis *nigra, abdominis dorſo niveo maculis trium parium nigris.* Fabr. *Ent. Syſt. em.* 4. *p.* 396. *n°.* 12. — *Syſt. Antl. p.* 282. *n°.* 15.

Stomoxys dorſalis. Coqueb. *Illuſtr. Inſ.* 3. *p.* 115. *tab.* 25. *fig.* 17.

Il eſt de la grandeur du Myope ferrugineux; mais il eſt un peu plus large. Les antennes ſont très-noires. La tête eſt blanchâtre, avec le vertex & la partie poſtérieure noirs. La trompe eſt noire, mince, longue, coudée à la baſe & au milieu. Le corcelet eſt noir, avec le point calleux de l'angle huméral & l'écuſſon jaunes. Le premier anneau de l'abdomen eſt court & noir. Le ſecond eſt plus grand, noir, avec le bord jaune. Les troiſième, quatrième & cinquième ſont jaunes, avec deux taches noires ſur chaque, réunies à la baſe. L'extrémité eſt jaune, & les côtés ſont noirs. Les pattes ſont jaunes, avec les tarſes noirs. Les ailes ont une légère teinte de ferrugineux à leur baſe.
Il ſe trouve en France.

5. Myope teſtacé.

Myopa teſtacea.

Myopa ferruginea, abdomine ovato hamoſo, ano cinereo, alis puncto medio fuſco, facie veſiculari albâ. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 4. *p.* 398. *n°.* 4. — *Syſt. Antl. p.* 179. *n°.* 4.

Myopa teſtacea. Meig. *Dipt.* 2. *p.* 285. *n°.* 2.

Conops teſtacea *antennis ſetariis teſtacea, abdomine ſubovato hamoſo, facie veſiculari albâ, alis hyalinis.* Linn. *Syſt. Nat. p.* 1006. *n°.* 11. ?

Stomoxoides. Schæf. *Elem. Inſ. tab.* 120.

Sicus buccatus. Scop. *Ent. Carn. n°.* 1005.

Myopa buccata. Ross. *Faun. Etr.* 2. *p.* 331. *n°.* 1575.

Il eſt un peu plus petit que le Myope ferrugi–

neux, & un peu plus velu. Les antennes sont ferrugineuses. La trompe est noire depuis la base jusqu'au coude, & ferrugineuse de là à l'extrémité. La tête est blanchâtre, avec le vertex ferrugineux. Le corselet est ferrugineux, avec le dos noirâtre. L'abdomen est ferrugineux, avec un reflet blanchâtre sur les derniers anneaux. Les pattes sont ferrugineuses, avec un anneau peu marqué, obscur, sur les cuisses. Les ailes ont une légère teinte ferrugineuse, avec un point noirâtre sur la nervure transversale du milieu.

Il se trouve en France, en Allemagne.

6. Myope buccinateur.

Myopa buccata.

Myopa ferruginea, abdomine hamoso albo maculato, facie vesiculari albâ, alis nebulosis. Fabr. *Ent. Syst. em.* 4. *p.* 398. *n°.* 5. — *Syst. Antl. p.* 179. *n°.* 5.

Myopa buccata. Meig. *Dipt.* 2. *p.* 285. *n°.* 2. §.

Myopa buccata. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 12. *tab.* 24.

Conops buccatus *antennis setariis, abdomine hamoso griseo, facie vesiculari albâ, alis nebulosis.* Linn. *Syst. Nat. p.* 1006. *n°.* 12. — *Faun. Suec. n°.* 1905.

Schæf. *Icon. Inf. tab.* 36. *fig.* 3.

Cet insecte paroit avoir été confondu avec le *précédent. La* trompe est toute noire, un peu plus courte que dans le Myope testacé. La partie antérieure de la tête est un peu plus renflée, blanchâtre. Le corcelet est mélangé de noir & de ferrugineux. L'abdomen & les pattes sont ferrugineux, un peu tachés de noirâtre. Les ailes sont tachées d'obscur.

Il se trouve en France, en Allemagne,

7. Myope peint.

Myopa picta.

Myopa ferruginea, nigro maculata, abdomine cylindrico hamoso, femoribus clavatis, tibiis posticis arcuatis. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 54. *t.* 22.

Il ressemble beaucoup au Myope testacé. La partie antérieure de la tête est vésiculeuse, blanche, velue à son bord, marquée de deux points noirs de chaque côté, dont un plus grand. La trompe est noire, avancée, très-longue depuis son coude jusqu'à l'extrémité. Le vertex est soyeux, jaune, & l'occiput est taché d'obscur. Les antennes sont jaunes, velues, avec le dernier article noir, & la soie latérale jaune. Les yeux sont obscurs, avec une tache à l'extrémité fauve. Le corcelet est velu, obscur, & la poitrine est noire. Le balancier est noirâtre, avec le pédicule jaune. L'abdomen est cylindrique, crochu comme dans les précédens, velu, d'un brun-ferrugineux, mélangé de noir & de blanc, avec le bord des anneaux blanc, & un point noir sur le quatrième. Les pattes sont velues, ferrugineuses, tachées de noir. Les cuisses sont renflées, & les jambes, surtout les postérieures, sont arquées. Les ailes sont noirâtres, avec les nervures noires; deux bandes à la base, presqu'interrompues, jaunes, & deux points transparens vers l'extrémité, dont l'un oculé.

Il se trouve en Allemagne.

8. Myope âtre.

Myopa atra.

Myopa abdomine cylindrico incurvo, corpore atro, ore albo. Fabr. *Ent. Syst. em.* 4. *p.* 397. *n°.* 3. — *Syst. Antl. p.* 179. *n°.* 3.

Myopa atra. Meig. *Dipt.* 2. *p.* 289. *n°.* 12.

Myopa atra. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 12. *tab.* 23.

Myopa atra. Ross. *Faun. Etr.* 2. *p.* 331. *n°.* 1576.

Il est un peu plus petit que les précédens. Les antennes sont noires, avec le milieu jaunâtre. La tête est noire, avec la partie antérieure vésiculeuse, d'un blanc-jaunâtre. Le corcelet est noir. L'abdomen est noir, avec un reflet cendré. Les pattes sont noires, avec un peu de jaunâtre à tous les genoux, aux jambes antérieures, & à la base des cuisses postérieures. Les ailes sont transparentes, avec une légère teinte ferrugineuse à la base. Les balanciers sont d'un jaune-blanchâtre, avec le pédicule obscur.

Il se trouve en France, en Italie, en Allemagne.

9. Myope nitidule.

Myopa nitidula.

Myopa thorace fusco, albo maculato, abdominis segmento tertio atro, reliquis albis nigro maculatis. Fabr. *Syst. Antl. p.* 180. *n°.* 6.

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, au Myope buccinateur. Les antennes sont ferrugineuses. La partie antérieure de la tête est blanche, vésiculeuse. Le corcelet est obscur, avec l'angle de la base, l'extrémité & des taches peu marquées, blanches. L'abdomen est cylindrique, avec le premier & le second anneau luisant de blanc & de ferrugineux. Le troisième est noir, avec le bord blanc. Les autres sont blancs, avec deux taches dorsales, noires. Les pattes sont ferrugineuses.

10. Myope sellé.

Myopa ephippium.

Myopa abdomine basi nigro, albo maculato, apice hamoso ferrugineo. Fabr. *Syst. Antl. p.* 180. *n°.* 8.

Il ressemble aux précédens. Les antennes sont ferrugineuses. La partie antérieure de la tête est vésiculeuse, blanche. Le vertex est ferrugineux. Le corcelet est noirâtre, avec les bords ferrugineux, tachés de blanc. L'abdomen est crochu. Le premier & le second anneau sont noirs, avec une tache marginale, blanchâtre, de chaque côté; les autres sont ferrugineux, sans tache. Les pattes sont ferrugineuses.

Il se trouve en Allemagne.

11. Myope ponctué.

Myopa punctata.

Myopa nigra, thorace maculato; abdomine ovato, albido; lineâ punctorum nigrorum. Fabr. *Ent. Syst. em. 4. p.* 398. nº. 6. — *Syst. Antl. pag.* 181. nº. 9.

Il ressemble au Myope buccinateur, mais il est plus petit. Les antennes sont noires. La partie antérieure de la tête est blanche, vésiculeuse. Le vertex est noir. Le corcelet est peu velu, noir, avec un point à l'angle huméral, d'un vert blanchâtre. L'abdomen est ovale, avec un reflet verdâtre. Le premier anneau est noir; les autres ont un point au milieu, & des lignes petites peu marquées, marginales, noires. L'abdomen est à peine courbé; mais l'anus, qui est noir, est un peu proéminent en dessous. Les ailes sont transparentes. Les pattes sont noires.

Il se trouve en Allemagne.

12. Myope ceint.

Myopa cincta.

Myopa testacea, abdomine hamoso albo fasciato. Fabr. *Ent. Syst. em. 4. p.* 399. nº. 7. — *Syst. Antl. p.* 181. nº. 10.

Il ressemble au Myope ferrugineux, mais il est plus petit. Les antennes sont ferrugineuses & le dernier article est pointu. La partie antérieure de la tête est vésiculeuse, blanche, avec un petit point noir de chaque côté. Le corcelet est d'une couleur testacée-obscure. L'abdomen est testacé, avec trois bandes presqu'effacées, blanches. Les pattes sont testacées, avec les tarses noirs; les jambes ont un reflet argenté.

Il se trouve aux Indes orientales.

13. Myope marqueté.

Myopa tessellata.

Myopa atra, ore vesiculoso albo, abdomine tessellato. Fabr. *Syst. Antl. p.* 181. nº. 11.

Il ressemble aux précédens pour la forme & la grandeur. La tête est renflée, blanche à sa partie antérieure, & noire à sa partie supérieure. Les antennes & la trompe sont noires. Le corcelet est noir, sans tache. L'abdomen est noir, marqueté. Les pattes sont noires.

Il se trouve en Allemagne.

14. Myope annelé.

Myopa annulata.

Myopa nigricans, pedibus testaceis nigro fasciatis. Fabr. *Ent. Syst. em. 4. p.* 399. nº. 10. — *Syst. Antl. p.* 181. nº. 13.

Myopa annulata. Meig. *Dipt.* 2. *p.* 291. d.

Il est petit. Les antennes sont ferrugineuses. La partie antérieure de la tête est blanche, vésiculeuse. Le corcelet est poileux, noir, sans tache. L'abdomen est crochu, noir, avec le second anneau un peu ferrugineux de chaque côté. Les pattes sont testacées, avec un anneau noir sur les cuisses & sur les jambes.

Il se trouve en Italie.

15. Myope fémoral.

Myopa femorata.

Myopa atra, abdomine cinereo subfasciato, femoribus basi nigris. Fabr. *Syst. Antl. p.* 181. nº. 14.

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, au Myope annelé. Les antennes sont noires, un peu fauves vers l'extrémité. La tête est très-noire. Le corcelet est très-noir, presque linéé. L'abdomen est crochu, noir, avec des bandes cendrées, peu marquées. Les pattes sont noires. Les cuisses sont fauves, avec l'extrémité noire. Les ailes sont transparentes.

Il se trouve en Allemagne.

16. Myope frontal.

Myopa frontalis.

Myopa thorace cinereo, nigro punctato; abdomine nigro, fronte rufâ. Fabr. *Syst. Antl. p.* 182. nº. 15.

Il ressemble aux précédens. La tête est ferrugineuse, avec le devant blanchâtre. Le corcelet est cendré, marqué de points noirs. L'abdomen est crochu, noir. Les pattes sont noires. Les ailes sont transparentes.

Il se trouve à Kiel.

17. Myope tibial.

Myopa tibialis.

Myopa atra, antennis femorumque basi ferrugineis, tibiis extùs niveis. Fabr. *Syst. Antl. pag.* 182. nº. 16.

Il est petit. La tête est noire, avec tout le devant blanc & les antennes fauves. Le corcelet est cendré, marqué de lignes très-noires. L'abdomen est crochu,

erochu, noir. Les pattes font noires, avec la bafe des cuiffes fauve & la partie extérieure des jambes blanche.

Il fe trouve en Europe.

MYRIAPODES. *Myriapoda*. C'eft le nom que M. Latreille a donné à la divifion d'infectes, qui comprend les Scolopendres, les Jules & quelques genres qui en ont été détachés.

MYRMÉCIE. *Myrmecia*. Genre d'infectes de l'Ordre des Hyménoptères, établi par Fabricius, & détaché de celui de Fourmi, qui a pour caractères : bouche avec des antennules & des mâchoires fans langue; chaperon avancé, arrondi, bilobé à l'extrémité; quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures beaucoup plus longues que les poftérieures, compofées de fix articles prefqu'égaux, inférés au dos des mâchoires; les poftérieures plus courtes, quadriarticulées; articles égaux, placés à l'extrémité de la lèvre; mandibules avancées, alongées, minces, intérieurement dentées, parallèles, courbées à leur extrémité; mâchoires membraneufes, courtes, concaves, arrondies à leur extrémité; lèvre plus courte que les mâchoires, cylindrique, membraneufe, fendue; antennes brifées, inférées fous un pli élevé du front.

Le genre Fourmi eft devenu fi nombreux depuis quelque tems, qu'il a paru indifpenfable aux entomologiftes qui fe font occupés de ces infectes, de le fubdivifer, & de tracer des caractères à chaque fubdivifion qui en a été faite. Mais ont-ils réuffi dans leur entreprife? Les coupes qu'ils ont faites font-elles faciles à faifir & à fuivre? C'eft ce que nous ne pouvons affirmer. Nous ferions même plus portés à croire qu'il refte encore un nouveau travail à faire fur ces infectes; car les genres auxquels celui de Fourmi a donné lieu, & qui ont été fucceffivement préfentés par MM. Latreille, Fabricius & Jurine, ne fe rapportent point entr'eux, n'ont même prefque pas d'analogie, ainfi qu'on va le voir plus bas.

M. Latreille, dans un premier ouvrage imprimé à Brives en l'an 6 (1798), fous le titre d'*Effai fur l'Hiftoire naturelle des Fourmis de la France*, décrit trente-fept efpèces indigènes, parmi lefquelles vingt-deux lui ont paru nouvelles. Il n'établit dans cet ouvrage, que deux divifions. Première divifion : pédicule de l'abdomen à une feule écaille ou un feul nœud; antennes filiformes; point d'aiguillon. Deuxième divifion : pédicule de l'abdomen, formé de deux nœuds; antennes renflées à leur extrémité; un aiguillon dans les femelles & les mulets.

Dans un fecond ouvrage bien plus étendu, imprimé à Paris en 1802, fous le titre d'*Hiftoire naturelle des Fourmis*, & qui comprend les Fourmis tant indigènes qu'étrangères, le même auteur préfente un tableau analytique des familles de ce genre, dont voici l'énumération & les caractères :

1°. Fourmis arquées. *Arcuatæ*. Point d'étranglement fenfible entre le fecond anneau de l'abdomen & le troifième; antennes inférées près du milieu de la face de la tête; écaille lenticulaire; dos continu, arqué;

2°. Fourmis chameaux. *Camelinæ*. Point d'étranglement fenfible entre le fecond anneau de l'abdomen & le troifième; antennes inférées près du milieu de la face de la tête; écaille lenticulaire; dos ayant des enfoncemens;

3°. Fourmis atômes. *Atomariæ*. Point d'étranglement fenfible entre le fecond anneau de l'abdomen & le troifième; antennes inférées près du milieu de la face de la tête; écaille en forme de coin alongé;

4°. Fourmis ambigues. *Ambiguæ*. Point d'étranglement fenfible entre le fecond anneau de l'abdomen & le troifième; antennes inférées près du bord inférieur de la face de la tête; écaille noduleufe, arrondie ou tronquée fupérieurement;

5°. Fourmis porte-pince. *Chelatæ*. Point d'étranglement fenfible entre le fecond anneau de l'abdomen & le troifième; antennes inférées près du bord inférieur de la face de la tête; écaille s'élevant en pointe;

6°. Fourmis étranglées. *Coarctatæ*. Second anneau de l'abdomen féparé du troifième par un étranglement guère plus étroit que lui, point noduleux;

7°. Fourmis bossues. *Gibbofæ*. Second anneau de l'abdomen féparé du troifième par un étranglement beaucoup plus étroit que lui, noduleux comme le premier; premier article des antennes toujours à découvert; corcelet élevé antérieurement;

8°. Fourmis piquantes. *Punctoriæ*. Second anneau de l'abdomen féparé du troifième par un étranglement beaucoup plus étroit que lui, noduleux comme le premier; premier article des antennes toujours à découvert; corcelet prefqu'également continu;

9°. Fourmis chaperonnées. *Caperatæ*. Second anneau de l'abdomen féparé du troifième par un étranglement beaucoup plus étroit que lui, noduleux comme le premier; premier article des antennes fe logeant dans une rainure latérale de la tête.

Peu de tems après, dans un ouvrage ayant pour titre *Hiftoire naturelle, générale & particulière des Cruftacées & des Infectes*, M. Latreille convertit en genres la plupart de ces familles fous les noms de *Fourmi*, *Polyergue*, *Odontomaque*, *Ponère*, *Éciton*, *Myrmice & Cryptocère*. (*Voyez ces mots*.)

Ce travail a encore subi des changemens dans le dernier ouvrage de cet auteur, qui a pour titre *Genera Crustaceorum & Insectorum*, & la famille des Fourmis n'y est plus divisée qu'en cinq genres, celui d'Odontomaque ayant été fondu avec les Ponères, & celui d'Eciton avec les Myrmiques.

Le genre Fourmi a été divisé en cinq par M. Fabricius, sous les noms de *Formica*, *Lasius*, *Cryptocerus*, *Atta* & *Myrmecia*.

M. Jurine, d'après les caractères que lui ont fournis les nervures & les cellules des ailes, n'a formé que trois genres, savoir : Fourmi, Atte & Manique. Il en auroit sans doute établi un quatrième du *Cryptocerus atratus*, dont la cellule radiale des ailes supérieures est appendicée, & un cinquième de quelques espèces, telles que la Fourmi tuberculée, la Fourmi armée, la Fourmi crassinode, qui ont trois cellules cubitales, s'il avoit eu ces insectes sous les yeux. Il auroit pu de même diviser le premier de ses genres en deux, en ayant égard à la nervure récurrente des espèces qu'il a placées dans la seconde division.

Le genre Myrmécie de M. Fabricius ne répond ni aux Myrmiques de M. Latreille, ni aux Maniques de M. Jurine; il est beaucoup plus restreint, & ne comprend que onze espèces, dont six ont été déjà décrites à l'article FOURMI de ce Dictionnaire: telles sont la *Fourmi guleuse*, n°. 50; la *Fourmi porte-pince*, n°. 51; la *Fourmi muselière*, n°. 56; la *Fourmi crochue*, n°. 57; la *Fourmi hématode*, n°. 58; & la *Fourmi maxillaire*, n°. 59.

Les espèces non décrites sont :

1. MYRMÉCIE uniépineuse.

MYRMECIA unispinosa.

Myrmecia nigra, antennis pedibusque rufis, squamâ petiolari unispinosâ. FABR. *Syst. Pyezat.* p. 423. n°. 1.

Formica unispinosa. FABR. *Ent. Syst. em. t.* 2. p. 359. n°. 59.

Le corps est alongé. La tête est grande, noire, antérieurement cannelée. Les mandibules sont avancées, parallèles. Les antennes sont roussâtres. Le corcelet est comprimé, noir, sans tache. L'écaille pétiolaire est ovale, & terminée en une épine aiguë très-forte. L'abdomen est ovale, noir. Les pattes sont rouges.

Elle se trouve à la Guadeloupe.

2. MYRMÉCIE affamée.

Myrmecia esuriens.

Myrmecia nigra, abdominis primo segmento campanulato, anoque rufis. FABR. *Syst. Pyezat.* p. 424. n°. 4.

Elle ressemble beaucoup à la Myrmécie porte-pince. Les antennes sont fauves. Les mandibules sont fauves, avancées en forme de pinces, intérieurement dentées. La tête & le corcelet sont noirs, sans tache. L'écaille pétiolaire est grosse, bossue, très-obtuse. L'abdomen est noir, ovale. Le premier anneau est rétréci, campaniforme, fauve. L'anus & les pattes sont fauves.

Elle se trouve à Cayenne.

3. MYRMÉCIE en cœur.

Myrmecia cordata.

Myrmecia thorace multidentato, capite didymo maximo, mandibulis unguiculatis. FABR. *Syst. Pyezat.* p. 425. n°. 8.

Elle est de grandeur moyenne. La tête est très-grande, noire, postérieurement didyme. Les yeux sont saillans. Les mandibules sont très-avancées, & terminées par un ongle aigu, très-fort. Le corcelet est ferrugineux, armé antérieurement d'une petite épine de chaque côté, puis d'une épine alongée, forte, unidentée à sa base; ensuite d'une autre petite, élevée; enfin de deux rapprochées, fortes, placées sur l'écusson. L'écaille pétiolaire est armée aussi de deux épines. L'abdomen est ovale, ferrugineux. Les pattes sont ferrugineuses.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

4. MYRMÉCIE porte-lance.

MYRMECIA hastata.

Myrmecia squamâ petiolari conicâ, acutissimâ, flavâ; mandibulis porrectis, serratis, apice bidentatis. FABR. *Syst. Pyezat.* p. 426. n°. 9.

Elle est grande, mais alongée & mince. La tête est ovale, jaunâtre. Les mandibules sont grandes, avancées, parallèles, intérieurement en scie, armées à l'extrémité de deux dents fort arquées. Le corcelet est comprimé, sans épines, d'un jaune-obscur. L'écaille pétiolaire est conique, très-aiguë. L'abdomen est ovale, jaunâtre. Les pattes sont jaunes.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

5. MYRMÉCIE échancrée.

MYRMECIA emarginata.

Myrmecia squamâ petiolari elevatâ, emarginatâ; mandibulis porrectis, serratis, apice bidentatis. FABR. *Syst. Pyez.* p. 426. n°. 11.

Elle ressemble beaucoup à la précédente, mais elle est une fois plus petite. La tête est ovale, jaune. Les mandibules sont très-avancées, parallèles, intérieurement en scie, bidentées à l'extrémité. Le corcelet est mince, obscur, à peine bidenté postérieurement. L'écaille pétiolaire est élevée, échan-

crée. L'abdomen est ovale, noirâtre. Les pattes sont testacées.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

MYRMÉCODE. *Myrmecodes.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Hyménoptères & de la famille des Mutillaires.

M. Latreille, qui a indiqué ce genre dans ses *Considérations générales sur l'ordre naturel des Crustacés, des Arachnides & des Insectes*, y fait entrer l'insecte décrit par Fabricius sous le nom de *Tiphia pedestris*; il lui donne pour caractères : palpes maxillaires beaucoup plus courts que les mâchoires; antennes guère plus longues que la tête, & dont le second article est reçu dans le premier. (*Voyez* TIPHIE & MYZINE.)

MYRMÉLÉON. *Myrmeleon.* Genre d'insectes de la troisième section de l'Ordre des Névroptères & de la famille des Fourmilions.

Ce genre se distingue de tous ceux du même Ordre, par des antennes courtes, un peu renflées & un peu arquées vers l'extrémité, & composées d'un grand nombre d'articles peu distincts; par six antennules, dont deux assez longues; par des mandibules fortes & cornées; par deux crochets, placés à l'extrémité de l'abdomen dans les mâles; enfin, par cinq articles à tous les tarses.

Linné avoit d'abord confondu les Myrméléons avec les Hémérobes & avec les Ascalaphes, quoique les uns aient les antennes longues & sétacées, & que les autres aient les antennes longues & terminées par un bouton, à peu près comme celles des Papillons. M. Geoffroy fut le premier qui distingua ces insectes & en établit un genre sous le nom de *Fourmilion*; genre qui fut bientôt adopté par Linné & Fabricius, mais dont le nom latin fut traduit en grec.

Les antennes du Myrméléon, guère plus longues que la tête, & composées d'un grand nombre d'articles peu distincts, présentent, comme nous venons de le dire, un caractère très-remarquable; elles vont en grossissant, & s'arquent un peu par les côtés. Leur extrémité néanmoins est plus ou moins pointue. Elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, fort près des yeux.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de six antennules.

La lèvre supérieure est membraneuse, large, arrondie & ciliée antérieurement.

Les mandibules sont cornées, grosses, un peu arquées, creusées en cuiller à leur partie interne, terminées en pointe aiguë & armées de deux dents, l'une vers la base du bord supérieur, l'autre vers l'extrémité du bord inférieur.

Les mâchoires sont courtes, presque cornées, comprimées, très-ciliées à leur partie interne.

La lèvre inférieure est membraneuse, large, avancée & échancrée à son bord antérieur.

Les antennules sont filiformes, d'inégale longueur. Les antérieures, à peine plus longues que les mâchoires, sont composées de trois articles, dont le premier & le troisième sont très-courts, & le second est assez long; elles sont insérées au dos des mâchoires.

Les antennules intermédiaires ou extérieures sont un peu plus longues que les antérieures, & composées de cinq articles, dont les deux premiers sont très-courts; le troisième & le dernier sont plus longs que le quatrième : elles ont leur insertion à la base externe des mâchoires, un peu au dessous des antennules antérieures.

Les antennules postérieures, une fois plus longues que les intermédiaires, sont composées de quatre articles, dont les deux premiers sont très-courts; les deux autres fort longs, un peu renflés à leur extrémité; elles ont leur insertion à la base latérale de la lèvre inférieure.

La tête est plus large que longue, inclinée, aplatie sur le devant, un peu pointue en dessous. Les yeux, placés un de chaque côté, sont fort grands, arrondis & saillans.

Le col est grand, aussi long & presqu'aussi large que la tête.

Le corcelet est assez grand, un peu relevé, & formé de deux pièces, dont l'une donne naissance aux deux ailes antérieures, & l'autre aux deux postérieures.

L'abdomen est alongé, cylindrique, assez mince, & composé de plusieurs anneaux qui s'emboitent les uns dans les autres; il est terminé, dans les mâles, par deux crochets alongés & filiformes, qui doivent faciliter l'accouplement des deux sexes.

Les pattes sont de longueur moyenne. Les deux antérieures semblent partir du col de l'insecte; les intermédiaires de la partie antérieure de la poitrine, & les deux postérieures de la seconde pièce de la poitrine. Les tarses sont filiformes & composés de cinq articles, dont le dernier est armé de deux crochets longs & aigus.

Les Myrméléons ressemblent un peu aux Libellules par la forme du corps & la grandeur des ailes; mais ils n'en ont ni la légéreté ni l'élégance. Leurs ailes, au lieu d'être étendues comme dans celles-ci, sont appliquées contre l'abdomen dans le repos, & disposées en toit. Si l'insecte les déploie, c'est avec lenteur : s'il les agite c'est avec peine; aussi son vol est-il lourd & borné à un petit espace.

En considérant attentivement le Myrméléon lorsqu'il veut faire usage de ses ailes, on reconnoît facilement que les muscles qui doivent les mouvoir

n'ont pas une force proportionnée à leur grandeur. Il est vrai que cet insecte se déplace peu, & qu'il ne quitte pas le voisinage des lieux qui l'ont vu naître.

L'accouplement des Myrméléons se fait dans le courant de l'été, & la ponte, qui a lieu aussitôt après, est peu nombreuse. Les œufs sont gros & oblongs. La femelle les dépose sur le sable ou sur une terre pulvérulente, dans des lieux secs & abrités. De ces œufs naît une larve que quelques naturalistes, tels que Poupart, Vallisneri, Réaumur & Roesel ont suivie dans tous les détails de sa vie & de son industrie. Elle a reçu le nom de *Formica Leo* ou de *Fourmi-Lion*, parce qu'on a reconnu qu'elle se nourrissoit plus particuliérement de Fourmis.

Son corps est ovale, un peu déprimé, & formé de plusieurs anneaux assez distincts; il est muni de six pattes articulées, & sa tête est armée de deux grandes & fortes pinces, au moyen desquelles elle doit saisir sa proie; mais au lieu d'aller la chercher, elle doit se mettre en embuscade, & attendre qu'une Fourmi ou tout autre insecte vienne se prendre dans le piége qu'elle a tendu. Ce piége est une fosse en entonnoir, qu'elle a su creuser dans un sable fin, & au fond de laquelle elle se tient, attendant que quelqu'insecte s'y précipite.

Pour parvenir à creuser cette fosse, la larve, marchant à reculons & soulevant le sable avec l'extrémité de son corps, y trace un cercle, la tête & l'extrémité du corps tournées vers le centre & les pinces pliées & croisées. Ce premier cercle tracé, elle en recommence un second concentrique, & le trace lentement. A chaque pas ou à chaque mouvement qu'elle fait en reculant, la première patte du côté du centre du cercle fait tomber, du bord intérieur du sillon, des grains de sable sur les pinces croisées, & les en charge. Alors de forts & puissans muscles tirant la tête en avant, & l'élevant avec force & vitesse, comme un ressort qui se débande, jettent au loin le sable dont ces pinces sont chargées. C'est par un mécanisme semblable, répété un grand nombre de fois, que l'insecte parvient à creuser une fosse telle qu'il en a besoin, dont la figure est toujours un cône renversé, parfaitement circulaire dans son contour, & dont la profondeur égale les deux tiers de l'ouverture ou du plus grand diamètre. Cette fosse est toujours proportionnée à l'âge ou au volume de la larve. C'est par cette raison que l'ouverture des fosses varie, dans nos climats, depuis une ligne jusqu'à trois pouces, & leur profondeur des deux tiers d'une ligne à deux pouces. Cet ouvrage est quelquefois exécuté tout de suite & sans reprise : ce n'est souvent qu'un travail continué pendant une demi-heure. D'autres fois il coûte beaucoup plus de tems. L'ouvrier suspend ses travaux; il recommence, il s'arrête, & l'ouvrage est interrompu & repris plusieurs fois.

La fosse étant achevée, le Fourmilion se retire au fond : il s'enfonce dans le sable; il s'y cache, & laisse seulement déborder l'extrémité de ses pinces ouvertes, prêtes, en se rapprochant, à saisir la proie qui se présentera. Les bords de la fosse sont un glacis, un précipice sur le point de s'écrouler sous les pieds du premier insecte qui y abordera. Le Fourmilion, dans cet état, n'a pas ordinairement long-tems à attendre. La victime qui doit être immolée ne tarde guère à se montrer, & c'est le plus ordinairement une Fourmi qui alloit aux provisions, & qui, préoccupée des besoins de sa république, marchoit sans méfiance. Ses pieds ont à peine touché le terrain mobile, qu'il s'éboule : le sable roule & entraîne l'insecte au fond de l'abîme. Le Fourmilion le saisit aussitôt; il l'entraîne sous le sable, & le suce au moyen de ses deux pinces qui sont creuses, & qui lui servent de trompe. Lorsqu'il ne peut plus rien en tirer, il lance d'un coup de tête hors de son repaire le cadavre inutile & desséché.

Quelquefois c'est un insecte vigoureux, une Guêpe, un Scarabé qui donne dans le piége. Sa force, son adresse, ses ailes aident à le soutenir : il résiste à l'éboulement du terrain; il lutte contre le sable qui s'éboule; il regagne l'ouverture du précipice; il est sur le point d'en franchir les bords : son ennemi, qui s'en apperçoit, lance en l'air, avec ses pinces, des jets de sable qui retombent en pluie sur le malheureux insecte, l'accablent, le blessent, l'empêchent de s'envoler, l'entraînent & décident sa chûte : c'en est fait, il est saisi; mais pourtant il ne se rend pas; il défend sa vie; il fait ses derniers efforts. Un combat long & cruel commence corps à corps entr'eux. Le Fourmilion, joignant la ruse à la force, attend le moment où il pourra saisir son ennemi par le dos pour le soulever en l'air, & rendre par-là inutile le mouvement de ses pattes ou les efforts de son aiguillon s'il en est pourvu. Il bat en même tems le terrain de son corps soulevé en le portant de droite à gauche; il le meurtrit contre le sable; il le met hors de combat; il se retire victorieux au fond de sa retraite, pour le sucer à son aise.

Une autre fois, un gravier a coulé au fond de la fosse, poussé par le vent ou par quelqu'autre accident; il nuiroit à la capture des insectes qui se présenteroient; il est trop lourd pour être lancé dehors. Le Fourmilion le charge sur son dos, &, grimpant à reculons le long des parois de la fosse, sur lesquelles ses longues pattes ont de la prise, il le porte dehors. Rien cependant ne fixe le fardeau; il n'est retenu que par l'équilibre que l'insecte sait conserver; aussi l'entreprise manque-t-elle quelquefois; mais le Fourmilion, aussi patient qu'adroit, recommence son pénible travail jusqu'à ce qu'il ait eu son effet, ou qu'enfin, rebuté de ses peines inutiles, il prenne le parti d'aller établir une nouvelle fosse ailleurs. Cet accident n'est pas le seul motif qui le déter-

mine à changer de lieu. Le terrain mal choiſi, le défaut de capture, lui font auſſi abandonner ſa première retraite pour en choiſir une nouvelle.

Le Fourmilion n'eſt pas ſeulement fin, adroit & courageux; il eſt encore ſobre & patient; il peut vivre & vit ſouvent pluſieurs ſemaines ſans prendre de nourriture; il rejette tout animal privé de vie que le vent ou tout autre accident peut lui amener, & ce n'eſt jamais que tapi au fond de ſa foſſe qu'il entreprend de ſaiſir ſa proie.

Lorſqu'il a pris tout ſon accroiſſement, & c'eſt ordinairement au bout de deux ans dans nos climats, il ſe retire au fond de la foſſe où il s'eſt tenu ſi long-tems en embuſcade; il réunit enſemble des grains de ſable au moyen d'une humeur viſqueuſe qui ſort d'une filière placée à l'extrémité de ſon corps; il forme, de ces grains de ſable réunis, une coque parfaitement ronde; il enduit l'intérieur d'un tiſſu de ſoie blanche; il y demeure enfermé environ trois ſemaines, &, après avoir paſſé par l'état de nymphe, il perce la coque & prend ſon vol ſous la forme d'inſecte à quatre ailes.

MYRMÉLÉON.

MYRMELEO. Linn. Fabr. Latr. FORMICALEO. Geoff.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, allant en grossissant; extrémité fléchie ou roulée.

Bouche munie de mandibules, de mâchoires et de six antennules.

Antennules postérieures, longues, quadriarticulées.

Abdomen alongé, cylindrique, terminé, dans les mâles, par deux crochets longs, filiformes.

Tarses filiformes, composés de cinq articles, dont le dernier armé de deux ongles longs et aigus.

ESPÈCES.

1. Myrméléon libelluloïde.

Ailes grises, avec des taches noirâtres; corps mélangé de noir et de jaune.

2. Myrméléon spécieux.

Ailes sinuées, grises, avec des taches noirâtres; abdomen bleu, avec de grandes taches rouges.

3. Myrméléon maculé.

Ailes grises; les supérieures avec des points et des taches noirâtres; les inférieures avec des taches et deux bandes arquées.

4. Myrméléon sinué.

Ailes étroites, sinuées; les postérieures noirâtres, tachées de blanc; abdomen fauve, avec l'extrémité noire.

5. Myrméléon occitanique.

Ailes transparentes, sans tache; les nervures mélangées de blanc et de noir.

6. Myrméléon jaune.

Ailes supérieures jaunes, avec des points noirs; les inférieures transparentes, avec des taches noires.

7. Myrméléon bifascié.

Ailes grises; les supérieures mélangées d'obscur; les postérieures avec deux bandes noirâtres, dont la première ondée.

8. Myrméléon Léopard.

Ailes blanches, avec quelques points noirs, épars; cuisses jaunes.

9. Myrméléon Panthère.

Ailes blanches, tachées de noir; corps jaune; abdomen mélangé de noir.

10. Myrméléon Lynx.

Ailes transparentes, avec une tache marginale, noire, marquée d'un point blanc.

MYRMÉLÉON. (Insecte.)

11. **Myrméléon Fourmilion.**

Ailes avec quelques taches obscures et un point blanc, marginal.

12. **Myrméléon rapace.**

Ailes transparentes, avec quelques taches obscures; abdomen obscur, avec deux taches jaunes sur chaque anneau.

13. **Myrméléon tétragramme.**

Ailes transparentes, avec une tache obscure au bord postérieur; corcelet rayé de jaune.

14. **Myrméléon orné.**

Ailes transparentes, avec un réseau jaune; corps mélangé de jaune et de noir.

15. **Myrméléon linéé.**

Ailes transparentes, sans tache; nervure marginale, ponctuée de noir et de blanc; corcelet noir, rayé de jaune.

16. **Myrméléon Fourmilynx.**

Ailes transparentes, sans tache; corps noir.

17. **Myrméléon peint.**

Ailes transparentes, sans tache; tête et corcelet jaunes, tachés de noir; abdomen noir, avec une ligne latérale jaune.

18. **Myrméléon Hermine.**

Ailes transparentes, sans tache; nervure marginale d'un jaune-gris; abdomen noir.

19. **Myrméléon appendiculé.**

Ailes transparentes, jaunâtres; corps jaune.

20. **Myrméléon Chat.**

Ailes transparentes, presque tachées d'obscur; nervures tachées de noir.

21. **Myrméléon Loup.**

Ailes avec quelques points noirs; nervures mélangées de blanc et de noir; abdomen noir, mélangé de testacé.

22. **Myrméléon lyonnais.**

Ailes transparentes, avec les nervures d'un jaune-pâle; tête et corcelet jaunes, mélangés d'obscur; abdomen noirâtre.

23. **Myrméléon ponctué.**

Ailes transparentes, avec les nervures ponctuées alternativement de noir et de blanc.

24. **Myrméléon Tigre.**

Ailes transparentes, sans tache; corps noirâtre, avec le bord du corcelet et les pattes jaunes.

25. **Myrméléon alongé.**

Ailes transparentes; nervures blanches, tachées de noir; abdomen noir, avec une raie latérale jaune.

26. **Myrméléon rubané.**

Ailes transparentes, avec un point marginal blanc; abdomen noir, avec une raie latérale jaune.

27. **Myrméléon vitré.**

Ailes transparenses, vitrées; nervures pâles, sans tache; abdomen noir, avec une ligne latérale jaune.

28. **Myrméléon plombé.**

Ailes transparentes, sans tache; corcelet mélangé de jaune et de brun-clair; abdomen plombé.

MYRMÉLÉON. (Insecte.)

29. Myrméléon varié.

Ailes mélangées d'obscur, de gris et de blanc, avec un reflet violet.

30. Myrméléon parsemé.

Ailes transparentes; nervures noires, mélangées de blanc; abdomen noir, avec deux taches jaunes sur chaque anneau.

31. Myrméléon flavicorne.

Ailes transparentes, avec un point noir sur le bord interne; abdomen noirâtre, avec une tache jaune sur chaque anneau.

32. Myrméléon irisé.

Ailes transparentes, sans tache, avec un reflet vert, cuivreux et violet.

33. Myrméléon mélanocéphale.

Ailes transparentes, sans tache; corps testacé, avec la tête noire.

34. Myrméléon petite raie.

Ailes supérieures avec deux petites lignes obscures; corps mélangé de jaune et d'obscur.

35. Myrméléon nébuleux.

Ailes avec un réseau noir, des points et des taches obscurs.

36. Myrméléon Belète.

Ailes transparentes, avec les nervures mélangées de noir et de blanc, et des points noirs vers l'extrémité.

37. Myrméléon Ours.

Ailes transparentes, sans tache; corps obscur; tête jaune, tachée de noir.

38. Myrméléon canin.

Ailes transparentes, sans tache; corps noir, avec des taches jaunes sur la tête et le corcelet.

1. Myrméléon libelluloïde.

Myrmeleon libelluloides.

Myrmeleon alis griseis, fusco maculatis; corpore nigro flavoque variegato. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 1. *p.* 398. *n°.* 1. — *Syst. Eleut.* 2. *p.* 92. *n°.* 1.

Myrmeleon alis nigro punctatis maculatisque. Linn. *Syst. Nat. p.* 913. *n°.* 1.

Hemerobius libelluloides. Mus. *Lud. Ulr.* 401.

Libella turcica major, alis locustæ. Petiv. *Gazoph.* 6. *tab.* 3. *fig.* 1.

Musca rarissima, ad libellas referenda. Rai, *Inf.* 53.

Sulz. *Hist. Inf. tab.* 25. *fig.* 3.

Drury, *Illustr. of Inf. tom.* 1. *tab.* 46. *fig.* 1.

Villers, *Ent. tom.* 3. *p.* 57. *tab.* 7. *fig.* 9.

Myrmeleon libelluloides. Ross. *Faun. Etr. t.* 2. *p.* 14.

Myrmeleon libelluloides. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 13. *p.* 29. — *Gen. Inf. & Crust. t.* 3. *p.* 191.

Il a un peu plus de quatre pouces d'envergure. Les antennes sont noires; elles posent chacune sur un tubercule jaune, garni d'une touffe de poils ou cils noirs. La bouche est jaune. La partie antérieure de la tête, qui est un peu enfoncée, est noire; la supérieure, qui avance un peu, est jaune, avec une raie noire qui s'étend sur le corcelet & sur l'abdomen. Le corcelet est velu, jaune, avec une raie noire au milieu, & un peu de noir à la base des ailes. L'abdomen est noir, avec quatre raies jaunes. Les deux latérales sont plus petites, & ne vont pas jusqu'à l'extrémité. Les appendices du mâle sont très-velues & d'un jaune-obscur. Les ailes sont grises, avec les nervures jaunes; des points & des taches obscurs, plus nombreux sur les supérieures. Les inférieures ont entr'autres deux grandes taches transversales, dont l'une, vers l'extrémité, est arquée. Les pattes sont brunes.

Il se trouve au midi de la France, de l'Italie, dans la Grèce, dans le Levant.

2. Myrméléon spécieux.

Myrmeleon speciosum.

Myrmeleon alis sinuatis, griseis, fusco maculatis; abdomine cæruleo, rubro maculato.

Il ressemble beaucoup au Myrméléon libelluloïde; mais ses ailes sont un peu plus larges, sinuées à leur bord intérieur & vers leur extrémité. Les ailes inférieures ont une suite de taches noirâtres à leur bord antérieur, trois grandes taches transversales à leur milieu, & plusieurs petites taches irrégulières vers le bord interne & à l'extrémité. Le corcelet paroît bleu, mais tout couvert de poils fins, longs, serrés, gris. L'abdomen est bleu, avec deux grandes taches d'un rouge-clair, presque réunies, sur chaque anneau. Les pattes sont velues, obscures.

Il se trouve dans l'Afrique équinoxiale.

3. Myrméléon maculé.

Myrmeleon maculatum.

Myrmeleon alis griseis, superioribus fusco punctatis maculatisque; inferioribus maculis fasciisque duabus incurvis fuscis.

Myrmeleon maculatum *niger, collari luteo; alis griseis, nigro maculatis nervisque flavis.* Deg. *Mem. Inf.* 3. *p.* 565. *n°.* 2. *tab.* 27. *fig.* 9.

Roem. *Gen. Inf. p.* 56. *tab.* 25. *fig.* 3.

Il est un peu plus petit que les précédens, auxquels il ressemble beaucoup. Les antennes sont noires. La tête est noire, avec la partie supérieure & un anneau au dessous de chaque antennne, jaunes. Le col est peu alongé; il est noir, avec le bord antérieur & les côtés jaunes. Le corcelet est velu, noir, un peu taché de jaune. L'abdomen est plus mince que dans les précédens; il est noirâtre à l'extrémité, d'un jaune obscur ou livide à la base. Les pattes sont d'un brun-noir. Les ailes supérieures sont grises, avec les nervures jaunes; une tache jaune près du bord, vers l'extrémité; un grand nombre de points obscurs, & quatre petites taches obscures, bordées de points noirâtres, dont l'une vers la base, deux autres près du milieu. Les ailes inférieures sont plus blanches que les supérieures: les nervures le sont aussi; ces ailes ont deux taches obscures vers la base, dont une grande, l'autre petite; ensuite une large bande arquée ou coudée, plus mince au bord intérieur qu'au bord antérieur; une autre bande irrégulière au-delà du milieu, & des taches vers l'extrémité & sur le bord intérieur.

Il se trouve en Afrique, sur la côte de Barbarie.

4. Myrméléon sinué.

Myrmeleon sinuatum.

Myrmeleon alis angustis, sinuatis; posticis fuscis, albo maculatis; abdomine rufo, apice nigro.

Il est de la grandeur du Myrméléon libelluloïde; mais les ailes sont plus étroites, sinuées tout le long du bord intérieur, presque terminées en faulx. La tête est cendrée, presque lisse. Le corcelet est cendré & velu. L'abdomen est alongé, rougeâtre, presque lisse, avec l'extrémité noire.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance, & a été décrit & figuré en Hollande, dans le cabinet de feu M. Alberti.

5. Myrméléon occitanique.

Myrmeleon occitanicum.

Myrmeleon alis hyalinis, immaculatis; nervis albo nigroque variegatis.

Myrmeleon occitanicum, *alis hyalinis, nervis albo nigroque variegatis, abdomine annulato, caudâ maris hirſutâ.* Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 63. *tab.* 7. *fig.* 10.

Myrmeleon libelluloides, piſanus. Ross. *Faun. Etr. tom.* 2. *p.* 14. *n°.* 690.

Myrmeleon piſanum. Latr. *Gen. Inſ. & Cruſt. tom.* 3. *p.* 192.

Myrmeleon piſanum. Panz. *Faun. Inſ. Germ. Faſc.* 59. *fig.* 4.

Il eſt preſqu'auſſi grand que le Myrméléon libelluloïde. Les antennes ſont noires. La tête eſt jaune antérieurement, & couverte de poils fins, gris. Le corcelet eſt tout couvert des mêmes poils. Il eſt d'un rouge-pâle, mélangé de noir. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux légérement pâle. Les pattes ſont jaunâtres, très-velues. Les ailes ſont tranſparentes; mais les nervures ſont noires, avec des taches blanchâtres. On voit un point noir près du bord antérieur, vers l'extrémité des ſupérieures.

Il ſe trouve au midi de la France & ſur la côte de Barbarie.

6. Myrméléon jaune.

Myrmeleon luteum.

Myrmeleon alis anticis flavis, nigro punctatis; poſticis albis, nigro maculatis.

Myrmeleon luteum, *alis flavis, nigro punctatis; corpore nigro, femoribus baſi flavo maculatis.* Thunb. *Nov. Spec. Inſ. pars* 4. *p.* 78. *fig.* 90.

Il eſt à peu près de la grandeur du Myrméléon Fourmilion; mais ſes ailes ſont plus larges, & le corps eſt moins étroit & moins alongé. Les antennes ſont noires. Le corps eſt noir, un peu velu. Les ailes ſupérieures ſont jaunes & couvertes de points noirs. Les ailes inférieures ſont d'un blanc un peu jaunâtre, avec des taches & des points noirs. Les pattes ſont de la couleur du corps.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

7. Myrméléon biſaſcié.

Myrmeleon biſaſciatum.

Myrmeleon alis griſeis, anticis fuſco nebuloſis; poſticis faſciis duabus fuſcis, primâ flexuoſâ.

Il reſſemble beaucoup au Myrméléon libelluloïde; mais il eſt deux fois plus petit. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec la bouche jaune. Le corcelet eſt mélangé de jaune & de noir. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-jaunâtre, mélangées d'obſcur, avec une ſuite de points noirs ſur le bord antérieur. Les inférieures ont quelques points noirâtres ſur le bord antérieur, vers la baſe; quelques taches vers l'extrémité, & deux bandes noirâtres, dont une au milieu, ſinuée ou ondée.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance, & m'a été communiqué par M. Raye.

8. Myrméléon Léopard.

Myrmeleon Pardalis.

Myrmeleon alis albis; punctis nigris, ſparſis; femoribus flavis. Fabr. *Spec. Inſ.* 1. *p.* 398. *n°.* 2. — *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 92. *n°.* 2.

Il eſt une fois plus petit que le Myrméléon libelluloïde, Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont mélangés de noir & de jaune. L'abdomen eſt jaune, taché de noir. Les ailes ſont blanches, marquées de quelques taches éparſes, noires. Les pattes ſont noires, avec les cuiſſes jaunes.

Il ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

9. Myrméléon Panthère.

Myrmeleon pantherinum.

Myrmeleon alis albis, nigro maculatis; corpore flavo; abdomine nigro variegato. Fabr. *Mant. Inſ.* 1. *p.* 249. *n°.* 3. — *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 93. *n°.* 3.

La tête de cette eſpèce eſt jaune, avec le front noir entre les antennes. Le corcelet eſt jaune, ſans tache. L'abdomen eſt jaune, taché de noir. Les quatre ailes ſont tranſparentes, blanches, marquées de pluſieurs taches noires.

Il ſe trouve en Autriche.

10. Myrméléon Lynx.

Myrmeleon lynceum.

Myrmeleon alis hyalinis, maculâ marginali apicis nigrâ, medio niveo. Fabr. *Mant. Inſ.* 1. *p.* 349. — *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 93. *n°.* 4.

Les antennes ſont preſque filiformes, courtes, noires, avec l'extrémité ferrugineuſe. Le corps eſt obſcur en deſſus, jaunâtre en deſſous. Les ailes ſont tranſparentes, marquées, vers leur extrémité, d'une grande tache oblongue, noire, au milieu de laquelle eſt une autre tache d'un blanc de neige.

Il ſe trouve à Sierra-Léone en Afrique.

11. Myrméléon Fourmilion.

Myrmeleon formicarium.

Myrmeleon alis fuſco nebuloſis, maculâ poſticâ marginali albâ. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 93. *n°.* 5.

Myrmeleon formicarium. Linn. *Syſt. Nat. pag.* 914.

Hemerobius Formicaleo. Linn. *Faun. Suec.* nº. 1509. — *Iter oel.* 149. 206.

Formicaleo. Geoffr. *Inf. Par.* 2. *p.* 258. *t.* 14. *fig.* 1.

Vallisn. *Op.* 1. *p.* 77. *t.* 2.

Réaum. *Inf.* 4. *tab.* 11. *fig.* 6. *tab.* 14. *fig.* 18. 19; & *tom.* 6. *tab.* 32. 33. 34.

Roes. *Inf.* 3. *p.* 101. *tab.* 17-20.

Sulz. *Inf. tab.* 17. *fig.* 105.

Poda, *Inf. tab.* 1. *fig.* 8.

Schaef. *Icon. Inf. tab.* 74. *fig.* 1. 2.

Myrmeleon formicarius. Ross. *Faun. Etr. t.* 2. *p.* 15. *nº*. 691.

Myrmeleon formicarium. Latr. *Gen. Cruft. & Inf. tom.* 3. *p.* 191. *nº*. 2. — *Hift. nat. des Cruft. & des Inf. tom.* 13. *p.* 30. *tab.* 98. *fig.* 3.

Myrmeleon formicarium. Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 93. *fig.* 11.

Il a environ deux pouces & demi de largeur, les ailes étendues. Les antennes font obfcures. La tête eft noire, tachée de jaune. Le corcelet eft de la même couleur que la tête. L'abdomen eft noirâtre, avec le bord des anneaux jaune. Les pattes font noirâtres. Les ailes font tranfparentes, avec les nervures noires, un peu tachées de blanc, & quelques taches plus ou moins marquées, obfcures, plus nombreufes fur les fupérieures que fur les inférieures. On voit, vers l'extrémité du bord antérieur, une tache blanchâtre.

Il fe trouve en Europe, dans des lieux fablonneux, ordinairement abrités.

12. Myrméléon rapace.

Myrmeleon rapax.

Myrmeleon alis hyalinis, fufco fubmaculatis; abdomine fufco, bifariàm flavo maculato.

Myrmeleon Catta, *alis hyalinis, fufco fubmaculatis, nervis nigro punctatis*. Ross. *Faun. Etr. t.* 2. *p.* 15. *nº*. 692.

Myrmeleon tetragrammicum. Latr. *Gen. Inf. & Cruft. tom.* 3. *p.* 192. *nº*. 2.

Cette efpèce ne doit pas être confondue avec celle que MM. Pallas & Fabricius ont décrite, l'un fous le nom de *Trigrammum*, & l'autre fous celui de *Tetragrammicum*. La nôtre reffemble beaucoup au Myrméléon Fourmilion pour la forme & la grandeur, & n'en eft peut-être qu'une variété. Les antennes font noires, avec l'extrémité de chaque anneau légérement jaunâtre. La bouche eft jaune, ainfi que la bafe des antennes. La partie antérieure de la tête eft jaune, tranfverfalement rayée de noir. Le col eft noir, avec trois raies jaunes. Le corcelet eft noir, avec un peu de jaune fur la partie antérieure. L'abdomen eft noirâtre, avec deux taches fur chaque anneau, qui font réunies dans les premiers, & qui deviennent plus diftinctes fur ceux qui approchent de l'extrémité. Les pattes font d'un jaune-obfcur; mais les poils roides qui les couvrent, font noirs. Les ailes ont leurs nervures noires, mélangées de blanc. Les fupérieures ont quelques points noirâtres & une tache de la même couleur vers le milieu du bord intérieur, & les inférieures en ont une près du bord intérieur, vers l'extrémité. Toutes ont un point blanc, au-devant duquel eft un point noir, près du bord antérieur, vers l'extrémité.

Il fe trouve au midi de la France, en Italie, dans les iles de l'Archipel.

13. Myrméléon tétragramme.

Myrmeleon tetragrammicum.

Myrmeleon alis hyalinis, maculâ marginis tenuioris fufcâ; thorace flavo lineato. Fabr. *Ent. Syft. em. Suppl. tom.* 5. *p.* 205.

Myrmeleon trigrammum. Pall. *Voy. édition françaife in-4º. tom.* 1. *p.* 729.

Il eft un peu plus grand que le Myrméléon Fourmilion. Les antennes font noires, avec le bout de chaque article jaune. La tête eft noire, avec la bouche jaune. Le corcelet eft noir, avec trois lignes jaunes. L'abdomen eft noir dans l'infecte mort. Il a des anneaux bleus & des anneaux obfcurs dans le vivant, fuivant M. Boeber. Les ailes font tranfparentes. Les fupérieures ont quelques taches obfcures : toutes ont une tache diftincte vers le bord poftérieur, & une petite tache blanche près du bord antérieur, vers l'extrémité. Les pattes font jaunes.

Il fe trouve dans la Ruffie méridionale.

14. Myrméléon orné.

Myrmeleon ornatum.

Myrmeleon corpore flavo nigroque vario; alis hyalinis, flavo reticulatis.

Il eft de la grandeur du Myrméléon Fourmilion. Les antennes font noires. La tête & le corcelet font mélangés de noir & de jaune. L'abdomen eft tout noir. Les quatre ailes font tranfparentes, veinées de jaune. La veine terminale qui règne tout autour, & les deux très-raprochées qui fe trouvent près du bord antérieur, font noires, avec quelques anneaux jaunes fur l'intermédiaire du bord antérieur. Il y a un point oblong, d'un jaune-clair, vers l'extrémité du bord antérieur, & une petite tache noirâtre au milieu des fupérieures, vers l'extrémité. Les pattes font jaunes, avec les genoux noirâtres.

Il se trouve dans les déserts de la Russie méridionale.

Du cabinet de M. Bosc.

15. Myrméléon linéé.

Myrmeleon lineatum.

Myrmeleon alis hyalinis, immaculatis; nervo marginali nigro alboque punctato; thorace nigro, flavo lineato. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. t.* 5. *p.* 205.

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, au Myrméléon Fourmilion. Les antennes sont noires. La bouche est jaune. La tête est noire, avec la partie supérieure mélangée de jaune. Le corcelet est noir, avec une ligne jaune de chaque côté. L'abdomen est noirâtre, sans tache. Les ailes sont transparentes : les nervures antérieures sont ponctuées de noir & de blanc; les autres sont jaunâtres. On voit un point blanc vers l'extrémité, près du bord antérieur. Les pattes sont jaunes, avec l'extrémité des cuisses noire.

Il se trouve dans la Russie méridionale.

16. Myrméléon Fourmilynx.

Myrmeleon Formicalynx.

Myrmeleon alis immaculatis, corpore fusco. Fabr. *Spec. Inf.* 1. *p.* 399. *n°.* 5. — *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 94. *n°.* 8.

Hemerobius Formicalynx, *alis hyalinis, immaculatis; antennis clavatis.* Linn. *Syst. Nat. ed.* 10. *p.* 550. *n°.* 5.

Myrmeleon alis hyalinis, immaculatis; antennis setaceis. Linn. *Syst. Nat. edit.* 13. *pag.* 914. *n°.* 4.

Myrmeleon immaculatum. Deg. *Inf.* 3. *p.* 564. *n°.* 1. *tab.* 27. *fig.* 8.

Roes. *Inf.* 3. *tab.* 21. *fig.* 2.

Formicaleo. Schæff. *Elem. Inf. tab.* 65. — *Icon. Inf. tab.* 22. *fig.* 1. 2.

Il est à peu près de la grandeur du Myrméléon Fourmilion. Les antennes sont noires, avec le premier article jaune. La tête est noire, avec la bouche & une ligne autour des yeux, jaune. Les antennules sont noires, avec quelques anneaux jaunes. Le col est noir, avec un peu des bords & une petite tache sur les côtés, jaunes. Le corcelet & l'abdomen sont noirs. Les pattes sont d'un jaune un peu livide, avec les tarses noirâtres. Les ailes sont transparentes, un peu vitrées, avec les nervures marquées de taches noires & blanches. On apperçoit sur ces nervures, au moyen de la loupe, des poils distans, couchés, un peu plus serrés vers le bord extérieur. On voit aussi sur ce bord, près de l'extrémité, une petite tache oblongue, blanche.

Il se trouve au midi de la France, en Italie, en Afrique.

17. Myrméléon peint.

Myrmeleon pictum.

Myrmeleon alis hyalinis, immaculatis; capite thoraceque flavis, nigro maculatis; abdomine nigro; lineâ laterali flavâ. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. tom.* 5. *p.* 206.

Il ressemble aux précédens pour la forme & la grandeur. Les antennes sont noires. La tête est jaune, avec une grande tache noire sur le front, & une ligne verticale de la même couleur. Le corcelet est jaune, avec une raie sur le dos, & une petite ligne à la base des ailes, noires. L'abdomen est noir, avec une raie jaune de chaque côté. Les ailes sont transparentes, & ont vers l'extrémité, près du bord antérieur, un point pâle, peu marqué. Les pattes sont jaunes.

Il se trouve dans la Russie méridionale.

18. Myrméléon Hermine.

Myrmeleon ermineum.

Myrmeleon alis hyalinis, immaculatis; nervo marginali flavescente griseo; abdomine nigro. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. tom.* 5. *p.* 206.

Il est de grandeur moyenne. Les antennes sont grises. La tête & le corcelet sont gris, sans tache. L'abdomen est noir. Les ailes sont transparentes, luisantes, avec la double nervure qui se trouve vers le bord antérieur, testacée.

Il se trouve aux Indes orientales.

19. Myrméléon appendiculé.

Myrmeleon appendiculatum.

Myrmeleon alis hyalinis, nitidis, flavescentibus; corpore flavo, nigro, vittato.

Myrmeleon appendiculatum. Latr. *Gen. Inf. & Crust. tom.* 3. *p.* 193. *n°.* 3.

Il est de la grandeur du Myrméléon Fourmilion. Les antennes sont brunes, avec la base jaune. La tête est jaune, avec une tache brune sur le front, & une raie de la même couleur sur le vertex. Le col est jaune, avec une raie brune au milieu. Le corcelet est jaune, avec trois raies courtes, brunes. L'abdomen est rayé de jaune & de brun-foncé. Les deux ou trois derniers anneaux, dans l'un des deux sexes, ont chacun deux appendices recourbés, velus. Les pattes sont jaunes. Les ailes sont luisantes, transparentes, sans tache, mais avec une légère teinte de jaune, & les nervures entiérement jaunes.

Il se trouve dans les îles de l'Archipel, dans l'Asie mineure, en Perse, en Italie.

20. Myrméléon Chat.

Myrmeleon Catta.

Myrmeleon alis hyalinis, fusco submaculatis;

nervis nigro maculatis. Fabr. *Syst. Ent. p.* 312. n°. 3. — *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 93. n°. 6.

Il ressemble beaucoup au Myrméléon Fourmilion. Le corps est noirâtre, taché de jaune. Les pattes sont jaunes, avec un anneau noir sur les cuisses postérieures. Les ailes sont grandes, transparentes, avec les nervures ponctuées de noir. On voit une tache oblongue, noirâtre vers le bord intérieur des supérieures, & une ou deux autres taches vers l'extrémité. Les ailes postérieures n'ont pas de tache.

Il se trouve dans l'île de Madère.

21. Myrméléon Loup.

Myrmeleon lupinum.

Myrmeleon alis subpunctatis, nervis albo nigroque variis; corpore nigro, testaceo variegato.

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, au Myrméléon Fourmilion. Les antennes sont brunes, avec l'extrémité des anneaux plus pâle. La tête est d'un jaune testacé, avec le vertex noirâtre, bordé de jaune testacé. Le col est noir, avec les bords, une petite ligne au milieu & deux points antérieurs, d'un jaune-testacé. Le corcelet est noir, avec une petite ligne sur le milieu, & une autre sur les côtés, d'un jaune-testacé. L'abdomen est noir. Les ailes sont transparentes, marquées chacune d'un point blanc, précédé d'un point noir, placé au bord antérieur, vers l'extrémité : on voit de plus, à la même distance de l'extrémité & vers le milieu, un autre point noirâtre, qui est quelquefois double sur les ailes supérieures. Les nervures sont mélangées de blanc & de noir; mais de la double nervure antérieure, qui est plus blanche que noire, il part deux ou trois nervures entièrement noires, qui paroissent former autant de petites taches. Les pattes sont d'un jaune-testacé.

Il se trouve en Égypte.

22. Myrméléon lyonnois.

Myrmeleon lugdunense.

Myrmeleon alis hyalinis nervis pallidis, capite thoraceque flavis, fusco variegatis; abdomine fusco.

Myrmeleon lugdunense. Villers, *Ent. tom.* 3. *p.* 63. n°. 10.

Myrmeleon lineatum. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 193.

Cette espèce diffère du *Myrmeleon lineatum* de Fabricius, ainsi qu'on peut s'en assurer par la description que M. Latreille a faite de celui-ci. Il est à peu près de la grandeur du Myrméléon Fourmilion. Les antennes sont noirâtres, avec la base jaune. Le devant de la tête est jaune. L'enfoncement qui se trouve au dessus des antennes est noir. Le col est jaune, marqué d'une raie longitudinale, noire, formée par trois taches triangulaires, réunies. Le corcelet est jaune, avec un peu de brun à la partie antérieure & vers l'origine des ailes. L'abdomen est noirâtre. Les ailes sont transparentes, sans tache. Le stigmate ou point qui se trouve sur le bord antérieur, vers l'extrémité, est à peine marqué sur les supérieures. Les nervures sont d'un blanc-pâle, un peu plus obscur aux anastomoses. Les pattes sont d'un jaune-pâle.

Il se trouve au midi de la France.

23. Myrméléon ponctué.

Myrmeleon punctatum.

Myrmeleon alis hyalinis, nervis punctis albis nigrisque alternis. Fabr. *Mant. Inf.* 1. *p.* 249. n°. 7. — *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 94. n°. 7.

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, au Myrméléon Fourmilion. La tête est jaune, avec le front noir entre les antennes; une ligne noire à la partie postérieure, avec deux points de la même couleur, de chaque côté de cette ligne. Le corcelet est jaune, marqué de trois lignes noires. L'abdomen est noirâtre. Les ailes sont transparentes, mais les nervures sont marquées de points alternes, blancs & noirs; elles ont une petite tache blanche vers l'extrémité du bord antérieur. Les pattes sont jaunes.

Il se trouve aux Indes orientales.

24. Myrméléon Tigre.

Myrmeleon tigrinum.

Myrmeleon alis hyalinis, immaculatis; corpore fusco, thoracis margine pedibusque flavis. Fabr. *Syst. Ent. p.* 312. n°. 5. — *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 94. n°. 9.

Les antennes sont noires. La tête est noirâtre, avec la bouche jaune. Le corcelet est obscur, avec le bord antérieur & les latéraux jaunes. L'abdomen est obscur. Les pattes sont jaunes. Les ailes sont transparentes, luisantes, sans tache.

Il se trouve dans la Nouvelle-Hollande.

25. Myrméléon alongé.

Myrmeleon elongatum.

Myrmeleon alis hyalinis, nervis albis nigro punctatis, abdomine nigro, vittâ laterali flavâ.

Il est plus petit que le Myrméléon Fourmilion. Le premier article des antennes est jaune; le second noirâtre; les suivans sont d'un jaune-obscur; les derniers sont noirâtres. La tête est jaune, avec une bande brune en dessus des antennes. Le col est jaune, marqué de deux raies brunes. Le corcelet est jaune, irrégulièrement rayé de brun. L'abdomen est brun, avec une raie jaune de chaque côté : le dernier anneau est obscur dans les mâles, & terminé par deux crochets velus, & armés intérieurement

d'une fuite d'épines droites, très-fines. Les pattes font jaunes. Les ailes font tranfparentes, luifantes, un peu irifées, avec les nervures mélangées de blanc & de noir, & un point blanc, à peine marqué, vers l'extrémité du bord antérieur.

Il fe trouve dans les iles de l'Archipel, au midi de la France, en Italie.

26. Myrméléon rubanné.

Myrmeleon vittatum.

Myrmeleon alis hyalinis, puncto marginali albo, abdomine nigro, vittâ laterali flavâ.

Il diffère peu du précédent. Les antennes font d'un jaune-obfcur, avec les deux premiers articles jaunes. La tête eft jaune, avec quatre points noirâtres fur la partie fupérieure de la tête, dont deux petits, à peine diftincts, & une petite ligne noire, enfoncée, au milieu. Le col eft jaune, marqué de trois raies noirâtres. Le corcelet eft jaune, marqué de trois raies noirâtres. L'abdomen eft velu, jaune fur les côtés, avec une raie fur le dos, & une autre fur le ventre, noirâtres : les deux avant-derniers anneaux font terminés par deux crochets recourbés, très-velus. Les pattes font jaunes, avec quelques poils roides ou épines fines, noires. Les ailes font tranfparentes, avec un léger reflet irifé. Les nervures font blanches, un peu tachées d'obfcur, & on remarque un point blanc, marginal, vers l'extrémité.

Je l'ai trouvé dans le défert de l'Arabie, au mois de juin.

27. Myrméléon vitré.

Myrmeleon hyalinum.

Myrmeleon alis hyalinis, nervis pallidis immaculatis, abdomine nigro, lineâ laterali flavâ.

Il reffemble aux précédens, pour la forme & la grandeur. Les antennes font d'un jaune-obfcur. La tête & le col font jaunes, avec quelques taches noirâtres. Le corcelet eft mélangé de noirâtre & de jaune. L'abdomen eft noirâtre, avec un peu du bord poftérieur des anneaux & une petite ligne latérale, jaunes. Les pattes font jaunes, avec quelques poils roides ou épines fines, noires, & un peu de noirâtre à l'extrémité de chaque article des tarfes. Les ailes font fort tranfparentes, un peu irifées, avec les nervures jaunâtres, fans tache. Le point blanc marginal eft à peine marqué.

Je l'ai trouvé en juin, dans le défert de l'Arabie.

28. Myrméléon plombé.

Myrmeleon plumbeum.

Myrmeleon alis hyalinis immaculatis, thorace flavo teftaceoque vario, abdomine fufco.

Il reffemble beaucoup au Myrméléon lyonnois. Les anneaux des antennes font moitié jaunes, moitié noirs. La tête eft jaune, avec le front, & une raie fur le vertex, d'un brun-clair. Le col & le corcelet font mélangés de jaune & de brun-clair. L'abdomen eft obfcur, plombé, fans tache. Les ailes font tranfparentes, irifées. Les nervures font jaunes, très-peu tachées d'obfcur. Les pattes font pâles, avec les épines des jambes noires.

Il fe trouve dans les iles de l'Archipel.

29. Myrméléon varié.

Myrmeleon variegatum.

Myrmeleon alis fufco, grifeo, alboque variegatis, violaceo nitentibus.

Myrmeleon variegatum. Pal.-Beauv. *Inf. Afric. p. 20. Nevrop. tab. 1. fig. 3.*

Cette efpèce, felon M. Palifot de Beauvois, a quelque rapport avec le *Myrmeleon libelluloides* & le *Myrmeleon Pardalis;* mais elle eft plus petite que cette dernière, qui elle-même n'égale pas la moitié de la longueur du *Myrmeleon libelluloides;* elle a de plus le duvet brun, le reflet violet fur les ailes, & fur chacune d'elles, vers l'extrémité, une large tache brune & blanche, qui coupe la première nervure latérale à l'endroit où elle s'unit avec celle qui fuit. Cette efpèce a encore un autre caractère qui peut la faire diftinguer : les nervures horizontales qui occupent la diftance entre les bords de l'aile & la première nervure longitudinale font doubles, rameufes dans toutes les efpèces que j'ai eu occafion d'obferver. Elles m'ont paru fimples, & ne commencent à devenir dichotomes qu'à l'extrémité des ailes, à l'endroit où la première nervure longitudinale diminue & fe divife.

Elle fe trouve en Afrique, aux environs de la ville de Benin.

30. Myrméléon parfemé.

Myrmeleon irroratum.

Myrmeleon alis hyalinis, nervis nigris albo variis, abdomine nigro, fegmentis flavo bimaculatis.

Il eft une fois plus petit que le Myrméléon Fourmilion. Les antennes font noires, avec l'extrémité de chaque article jaune. La bouche eft jaune. La tête & le corcelet font jaunes, mélangés de noir. L'abdomen eft noir, avec deux taches jaunes fur chaque anneau. Les nervures des ailes font noires, mélangées de blanc; le noir eft placé aux anaftomofes, & il y a autour de ces anaftomofes, en quelques endroits, un peu de nébulofité : on remarque, vers l'extrémité de chaque aile, un point blanc, peu marqué, précédé d'un point noir. Les pattes font jaunes, avec un peu de noir à l'extrémité des jambes.

Il fe trouve en Italie, dans les îles de l'Archipel.

31. Myrméléon flavicorne.

Myrmeleon flavicorne.

Myrmeleon alis hyalinis, puncto postico nigro; abdomine fusco, flavo maculato.

Myrmeleon flavicornis, *alis hyalinis, abdomine fusco, maculis albis nigrisque alternis.* Ross. *Faun. Etr. tom.* 2. *p.* 16. *n°.* 693. *tab.* 9. *fig.* 2.

Il est plus petit que le Myrméléon Fourmilion. Les antennes sont noires, avec la masse jaune, & un peu de jaune entre chaque article. La tête est jaune, un peu tachée d'obscur au dessus des antennes. Le col, ainsi que le corcelet, est mélangé de jaune & de noirâtre. L'abdomen est noirâtre, avec une grande tache jaune sur chaque anneau. Les ailes sont transparentes; les nervures sont obscures, un peu tachées de jaune : on remarque aux supérieures, une tache noire qui touche au bord interne, vers le milieu, & un point marginal, blanc, vers l'extrémité antérieure. Les pattes sont pâles, avec les tarses noirâtres.

Il se trouve au midi de la France, en Italie.

32. Myrméléon irisé.

Myrmeleon irinum.

Myrmeleon alis immaculatis, viridi, cupreo violaceoque nitentibus.

Myrmeleon irinum. Pal.-Beauv. *Inf. Africæ. p.* 20. *Nevrop. tab.* 1. *fig.* 4.

Il est de la grandeur du Myrméléon flavicorne, & se fait remarquer par les ailes transparentes, à peine velues, brillantes d'un reflet vert-cuivreux & violet.

Il se trouve à Oware en Afrique.

33. Myrméléon mélanocéphale.

Myrmeleon melanocephalum.

Myrmeleon alis hyalinis, immaculatis; corpore testaceo, capite nigro.

Il est plus petit que le Myrméléon Fourmilion. Les antennes sont noires, avec la base testacée. La tête est noire, avec la bouche testacée. Tout le corps & les pattes sont d'une couleur testacée, un peu obscure. Les quatre ailes sont transparentes, sans aucune tache. Les nervures sont blanches, avec des taches obscures à l'endroit de leurs anastomoses.

Il a été apporté des environs de New-York par M. Bosc.

34. Myrméléon petite-raie.

Myrmeleon litturatum.

Myrmeleon alis nigro reticulatis, superioribus litturis duabus fuscis, corpore variegato.

Il ressemble aux précédens pour la forme & la grandeur. La tête est jaune, avec quelques points obscurs sur le vertex. Le col est jaune, marqué de quatre raies obscures, dont deux au milieu, rapprochées. Le corcelet est mélangé de jaune & d'obscur. L'abdomen est obscur. Les pattes sont jaunes, avec un peu d'obscur sur les tarses & sur les cuisses antérieures. Les ailes ont leurs nervures mélangées de blanc & de noir, un point blanc peu marqué, précédé d'un point noir sur le bord antérieur, près de l'extrémité, & deux rayures obscures sur les supérieures, placées, l'une au milieu, près du bord interne, & l'autre vers l'extrémité.

Il se trouve au midi de la France, dans les îles de l'Archipel.

35. Myrméléon nébuleux.

Myrmeleon nebulosum.

Myrmeleon alis hyalinis, fusco reticulatis, punctis maculisque obscuris.

Il a un peu l'apparence du Myrméléon Fourmilion, mais il est une fois plus petit. La tête & le corcelet sont noirs, avec quelques points jaunâtres. L'abdomen est noir, avec la base des anneaux pâle. Les pattes sont d'un jaune-pâle. Les ailes sont transparentes, avec les nervures noires; quelques taches & quelques points obscurs sur les supérieures, & seulement des points sur les inférieures.

Il a été apporté des environs de New-York par M. Bosc.

36. Myrméléon Belète.

Myrmeleon mustelinum.

Myrmeleon alis hyalinis, nervis albo nigroque punctatis, apice fusco punctatis. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. tom.* 5. *p.* 207.

Il est petit. Les antennes sont courbées comme dans toutes les autres espèces. La tête & le corcelet sont d'une couleur cendrée-obscure, rayés de noirâtre. L'abdomen est noirâtre. Les ailes sont transparentes, & ont leurs nervures ponctuées de noir & de blanc, & de plus deux petites raies vers l'extrémité, formées par une suite de petites taches noirâtres. Il n'y a pas de taches vers le bord antérieur, près de l'extrémité.

Il se trouve aux Indes orientales.

37. Myrméléon Ours.

Myrmeleon ursinum.

Myrmeleon alis hyalinis, immaculatis, fuscum; capite flavo, nigro maculato. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. tom.* 5. *p.* 207.

Il est petit. Les antennes manquent. La tête est jaune, avec plusieurs petites taches noirâtres sur le vertex. Le corcelet & l'abdomen sont noirâtres,

fans tache. Les ailes font tranfparentes, réticulées, fans tache. Les pattes font cendrées.

Il fe trouve aux Indes orientales.

38. Myrméléon canin.

Myrmeleon caninum.

Myrmeleon alis hyalinis, immaculatis, fufcum; capite thoraceque flavo maculatis. Fabr. *Ent. Syft. emend. tom.* 2. *p.* 94. *n°.* 10.

Il eft petit. Les antennes font noires. La tête eft noirâtre, avec la bouche & des taches fur le vertex, jaunes. Le corcelet eft noirâtre, avec des taches jaunes fur la partie antérieure. Le bord poftérieur eft légérement jaune. L'abdomen eft noirâtre, avec quelques taches en deffus, jaunes. Les ailes font tranfparentes, fans tache.

Il fe trouve en Guinée.

MYRMICE. *Myrmica.* Genre d'infectes de la première fection de l'Ordre des Hyménoptères, établi par M. Latreille, qui comprend quelques Fourmis, quelques Attes & quelques Myrmécies de M. Fabricius, & qui répond en partie au genre Manique de M. Jurine.

Les caractères que M. Latreille affigne à ce genre font les fuivans :

Pédicule de l'abdomen formé de deux nœuds; les neutres & les femelles armés d'un aiguillon; les antennules filiformes, de la longueur des mâchoires ou plus longues, compofées de fix articles diftincts.

Les antennes inférées au deffous du milieu de la face font, dans plufieurs efpèces, prefque moniliformes, un peu plus groffes vers l'extrémité, & ont leur dernier article ovale. Le chaperon eft triangulaire. Les ailes fupérieures ont leur cellule marginale fouvent ouverte, deux ou trois cellules prefque marginales, dont la première eft parfaite & reçoit une nervure récurrente; la dernière eft incomplète. Il y a en outre deux cellules difcoïdales, dont la fupérieure eft petite, parfaite, fouvent courte, & dans quelques efpèces effacées; l'inférieure eft incomplète, grande, terminale.

Ce genre offre deux divifions. Dans la première, les mandibules font très-étroites & très-longues, & les antennes filiformes : elle répond plus particuliérement au genre Myrmécie de M. Fabricius. Dans la feconde divifion les mandibules font triangulaires, peu alongées, & les antennes vont en groffiffant : telles font la Fourmi fouterraine, la Fourmi rouge, la Fourmi fugace, la Fourmi des gazons, la Fourmi unifafciée, la Fourmi tubéreufe : cette divifion comprend des Fourmis & des Attes de M. Fabricius.

MYRMOSE. *Myrmofa.* Genre d'infectes de la première fection de l'Ordre des Hyménoptères & de la famille des Mutillaires.

Les Myrmofes ont les antennes filiformes, droites; les mandibules tridentées; le corcelet arrondi, un peu coupé antérieurement; l'abdomen ovale, légérement déprimé, armé d'un aiguillon, tenant au corcelet par un pédicule fimple, fort court; les ailes fupérieures marquées de quatre cellules cubitales.

Ces infectes paroiffent tenir le milieu entre les Tiphies & les Mutilles; mais les antennes non coudées, ou dont le premier article n'eft pas fort long, empêchent de les confondre avec ces dernières, & le troifième article, femblable aux autres, les diftingue fuffifamment des Tiphies, dont ce troifième article eft un peu alongé. D'ailleurs, les Tiphies n'ont que deux cellules cubitales aux ailes fupérieures; les Mutilles en ont trois, & les Myrmofes quatre.

La bouche des Myrmofes eft munie d'une lèvre fupérieure, de deux mandibules, d'une trompe & de quatre antennules.

La lèvre fupérieure eft courte, cornée, antérieurement tronquée.

Les mandibules font cornées, fort dures, larges, affez grandes, tridentées.

La trompe eft courte & formée de trois pièces; les latérales font courtes, aplaties, coriacées, & répondent aux mâchoires des autres infectes; elles donnent naiffance aux antennules antérieures. La pièce du milieu, qui répond à la lèvre inférieure, eft courte, prefque membraneufe; elle donne naiffance aux antennules poftérieures.

Les antennules antérieures font plus longues que les poftérieures, & compofées de fix articles inégaux. Les poftérieures n'en ont que quatre, dont le troifième eft un peu dilaté.

La tête eft un peu plus étroite que le corcelet, arrondie en avant; elle a deux yeux à réfeau, arrondis ou un peu ovales & entiers, & trois petits yeux liffes placés au fommet.

Les antennes font filiformes, prefque de la longueur du corcelet, & compofées de treize articles, dont le premier eft un peu plus long que les autres; le fecond eft le plus petit; les fuivans font cylindriques, prefqu'égaux entr'eux; elles font inférées à la partie antérieure de la tête, près de la bouche.

Le corcelet eft arrondi, prefque cylindrique, un peu convexe, tronqué en devant, obtus poftérieurement.

Les ailes fupérieures ont les nervures bien marquées : on y remarque une cellule radiale affez grande & alongée, & quatre cellules cubitales, dont la première eft irrégulière, la feconde prefque triangulaire, la troifième prefque carrée : la quatrième, la plus grande de toutes, s'étend jufqu'à l'extrémité; la feconde & la troifième reçoivent chacune une nervure récurrente.

Ces infectes font peu nombreux en efpèces. On les trouve rarement fur les fleurs, & il n'y a encore de connus que des individus mâles; ce qui peut faire foupçonner que l'autre fexe eft privé d'ailes.

MYRMOSE.

MYRMOSE.

MYRMOSA. LATR. JUR..

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, composées de treize articles : premier article peu alongé, presque cylindrique; le second petit, conique.

Mandibules tridentées.

Quatre antennules : les antérieures plus longues, composées de six articles; les postérieures de quatre.

Cellule radiale, une, oblongue.

Cellules cubitales, quatre : la première irrégulière; la seconde presque triangulaire; la troisième carrée; la quatrième atteint le bout de l'aile.

ESPÈCES.

1. MYRMOSE âtre.

Légérement velue, noire, sans tache; premier anneau de l'abdomen avec une petite épine en dessous.

2. MYRMOSE sellée.

Noire; partie antérieure du corcelet rouge.

3. MYRMOSE macrocéphale.

Velue, noire; tête grosse; antennes plus longues que le corcelet.

1. Myrmose âtre.

Myrmosa atra.

Myrmosa nigra, pubescens, abdominis segmento primo subtùs unispinoso.

Myrmosa nigra. Latr. *Gen. Crust. & Inf. t.* 4. *p.* 120. *tab.* 13. *fig.* 8.

Myrmosa atra. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 85. *tab.* 14.

Mutilla nigra. Ross. *Faun. Etr. — Mant. p.* 148. *n°.* 334.

Elle a environ quatre lignes de long. Tout le corps est noir, légérement velu. La tête & le corcelet sont pointillés. L'abdomen est ovale, un peu déprimé. Les ailes ont une très-légère teinte obscure. On remarque, sur le premier anneau de l'abdomen, une épine courte, un peu crochue.

Elle se trouve en Europe, sur les fleurs.

M. Latreille regarde cet insecte comme le mâle de la Mutille mélanocéphale.

2. Myrmose sellée.

Myrmosa ephippium.

Myrmosa atra, thorace anticè rufo.

Hylæus thoracicus *niger, thorace anticè ferrugineo.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 304. *n°.* 7. — *Syst. Pyezat. p.* 320. *n°.* 5.

Myrmosa ephippium. Jur. *Hymenopt. p.* 162. *tab.* 9. *fig.* 8.

Myrmosa ephippium. Latr. *Gen. Inf. & Crust. tom.* 4. *p.* 120.

Mutilla ephippium. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 46. *tab.* 20.

Elle a environ quatre lignes & demie de long. Les antennes & la tête sont noires. Le corcelet est noir, avec la partie antérieure du dos rouge. L'abdomen est ovale, à peine déprimé, noir, avec le bord des anneaux très-légérement couvert de cils cendrés. Les ailes sont un peu obscures vers l'extrémité. Les pattes sont noires.

M. Rossi, en décrivant la *Mutilla ephippium*, paroît indiquer, comme variété, la Mutille sellée, qui ressemble d'ailleurs à la Myrmose par les couleurs, mais qui en diffère surtout par la forme de l'abdomen.

Elle se trouve au midi de la France, en Italie, en Allemagne.

3. Myrmose macrocéphale.

Myrmosa macrocephala.

Myrmosa hirta, nigra, capite crasso, antennis thorace longioribus.

Elle est un peu plus grande que la précédente. Les antennes sont filiformes, guère plus longues que le corcelet. La tête est noire, pointillée, légérement couverte de poils gris, un peu plus large que le corcelet. Celui-ci est noir, pointillé, un peu velu. L'abdomen est noir, ovale-alongé, un peu déprimé. Le premier anneau est étroit à sa base, un peu alongé, bien distinct. Les pattes sont noires. Les ailes sont transparentes.

Elle se trouve à Java.

Du cabinet de M. Bosc.

MYSIS. *Mysis.* Genre d'insectes de la troisième section de l'Ordre des Aptères.

Ce genre, indiqué par M. Latreille, d'après la description & la figure de trois Crabes qui se trouvent dans la *Faune du Groënland*, publiée par Othon Fabricius, paroît différer peu de la Squille & de la Crevète. Les quatre antennes sont simples dans la Crevète; les antérieures sont terminées par deux ou trois soies dans les Squilles, tandis que celles-ci sont bifides dans le Mysis. Le nombre de pattes varie de dix à seize dans la Crevète; il est de quatorze dans la Squille, & seulement de douze dans le Mysis. Mais une différence plus remarquable, c'est que la queue n'est terminée, dans ce dernier, que par quatre feuillets, dont deux supérieurs, beaucoup plus petits que les deux autres, au lieu qu'on en voit constamment cinq dans les deux autres genres.

Les Mysis ont, comme les Squilles, deux pièces larges, foliacées, qui accompagnent les antennes. Les yeux sont alongés, pédonculés, mobiles. Le corps est alongé, & donne naissance, comme nous l'avons dit, à douze pattes propres à marcher, & à douze autres postérieures propres à la nage: celles-ci sont presque toujours en mouvement, tandis que les autres restent ordinairement immobiles.

Ces insectes sont fort petits, mais assez nombreux dans les mers de Norwège, suivant M. Othon Fabricius, pour être la principale nourriture de la Baleine ordinaire ou du Groënland, *Balæna mysticatus* Linn.

MYSIS.

MYSIS. LATR. *CANCER.* OTHO FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Quatre antennes ; deux simples, sétacées ; deux bifides ; une écaille foliacée accompagnant les extérieures.

Deux yeux mobiles, pédonculés.

Douze pattes, terminées par un ongle.

ESPÈCES.

1. Mysis sauteur.

Corcelet lisse, comprimé ; front tronqué.

2. Mysis oculé.

Corcelet lisse, mince, cylindrique ; front arrondi.

3. Mysis bipède.

Corcelet lisse ; front subulé ; queue mince, bifoliée.

1. Mysis fauteur.

Mysis faltatorius.

Myfis thorace lævi, compreffo; fronte præruptâ.

Cancer pedatus *macrourus, thorace lævi, compreffo; fronte præruptâ, pedibus pectoris duplici ferie, manibus adactylis, caudâ tereti rectâ; apice acculeato, tetraphyllo.* Oth. Fab. *Faun. Groenl. p.* 243. *n°.* 221.

Cancer pedatus. Latr. *Hift. des Cruft. & des Inf. tom.* 6. *p.* 282.

Myfis faltatorius. Latr. *Gen. Cruft. & Inf. tom.* 1. *p.* 56.

Il a à peine un pouce de long & un peu plus d'une ligne d'épaiffeur; ce qui lui donne une forme alongée, linéaire. Le corps eft mou, revêtu d'une peau mince. Le corcelet eft entier, comprimé, liffe; il occupe prefque le tiers du corps, defcend peu fur les côtés, eft tronqué poftérieurement, ainfi que fur le devant. Les yeux font grands, globuleux, noirâtres, portés fur un pédicule mince & long; au deffous d'eux font deux antennes fétacées, diftantes, extérieurement courbées, & deux autres antérieures & inférieures, bifides ou divifées en deux. La divifion extérieure, plus longue que l'autre, mais plus courte que les autres antennes, forme un filet mince, fétacé. Sous ces antennes font deux écailles oblongues, pointues, fortement ciliées à leurs bords. La poitrine offre une double férie de pattes. La férie antérieure eft formée de fix pattes ambulatoires, filiformes, un peu comprimées, femblables entr'elles pour la forme, devenant infenfiblement plus courtes à mefure qu'elles s'éloignent de la partie antérieure du corps, dentées en deffous, & terminées par un ongle blanc, courbé en avant. La rangée poftérieure eft compofée d'un même nombre de pattes qui ne paroiffent propres qu'à la nage, & qui font prefqu'égales entr'elles, fétacées, triarticulées, avec une petite appendice foliacée à leur bafe. Sous la tête font deux bras très-courts, affez gros, articulés, rejetés en arrière, avec une main large, comprimée, & terminée par un ongle menu, courbe & bidenté intérieurement: il y a en outre deux palpes velus & avancés.

La bouche eft fermée par plufieurs parties foliacées. La queue, qui occupe enfuite tout le refte du corps, eft droite, cylindrique, plus étroite que le corcelet, amincie vers l'extrémité, compofée de fept anneaux, dont le premier eft très-petit; les cinq fuivans font grands & égaux entr'eux; le feptième eft beaucoup plus long que les précédens: elle eft terminée par deux épines courtes, réunies à leur bafe, & par deux lames de chaque côté, ciliées, pofées l'une fur l'autre, & dont l'inférieure eft la plus courte. Ces lames font difpofées de manière qu'au premier afpect, la queue paroit entière, bifide.

La couleur de tout le corps eft pâle, & laiffe voir les inteftins, qui font jaunes. Le corcelet eft marqué d'une ligne tranfverfale, noire, d'où partent, en avant & en arrière, des rayons très-légers, arqués: on y voit auffi fur la partie poftérieure, deux taches noires, en forme d'étoiles. Il y a une pareille tache fur chaque anneau de la queue. Les écailles du front & les folioles de la queue ont leur bafe pointillée de noir: on remarque en outre fous chacun des fix premiers anneaux de la queue, une paire de filets très-courts, biarticulés, aigus.

On trouve abondamment ce petit cruftacé vers la furface de la mer du Groënland; il gagne rarement le fond ou le rivage.

Il agite continuellement fes pattes natatoires: les douze autres reftent immobiles, & il nage le dos tourné vers le fond de la mer; il faute de tems en tems comme la Chevrète.

Ce petit cruftacé, ainfi que le fuivant, fait la principale nourriture de la Baleine, nommée par Linné, *Myfticatus.*

2. Mysis oculé.

Mysis oculatus.

Myfis thorace lævi, teretiufculo; fronte rotundatâ.

Cancer oculatus *macrourus, thorace lævi, teretiufculo; fronte rotundatâ, pedibus pectoris duplici ferie, manibus vix ullis, caudâ tereti flexuofâ muticâ tetraphyllâ.* Otho Fabr. *Faun. Groenl. p.* 245. *n°.* 222. *tab.* 1. *fig.* 1. A. B.

Cancer oculatus. Latr. *Hift. des Cruft. & des Infect. tom.* 6. *p.* 285. *tab.* 15. *fig.* 2. 3.

Cette efpèce reffemble beaucoup à la précédente; elle en diffère en ce que fa longueur eft de quatorze lignes, & fa largeur d'une ligne & demie. Le corcelet eft plus aminci, plus alongé; il eft arqué poftérieurement, & il a antérieurement une faillie arrondie, derrière laquelle eft une légère impreffion qui le fait paroitre comme biarticulé. Les yeux font noirs, grands, ovales, diftans, pétiolés, placés au deffus des antennes: celles-ci font portées en avant; les fupérieures, placées immédiatement fous les yeux, font amincies à leur bafe, bifides à leur extrémité, la divifion extérieure étant plus longue que l'autre. Au deffous de ces antennes font deux écailles longues, aiguës, ciliées. Les antennes inférieures font longues & fétacées: il n'y a pas de bras apparens. Les pattes natatoires font très-diftantes des pattes ambulatoires, & font portées en arrière. La queue, qui forme les deux tiers du corps, eft mince, fillonnée en deffous, un peu courbée jufqu'au cinquième article, & enfuite droite. Les deux premiers articles font petits & prefque cachés fous le corcelet; les quatre fuivans font plus longs & égaux entr'eux; le dernier eft beaucoup plus long que les autres, & terminé par quatre feuillets oblongs, ciliés, imbriqués, les

deux inférieurs étant plus longs que les deux supérieurs. M. Othon Fabricius dit n'avoir point observé d'épines dans la queue de ce crustacé. La couleur de tout le corps est d'un gris-pâle.

Il se trouve, comme le précédent, dans la mer du Groënland, & sert aux mêmes usages.

3. Mysis bipède.

Mysis bipes.

Mysis thorace lævi, rostro subulato, caudâ tereti bifetâ.

Cancer bipes *macrourus, thorace lævi, rostro subulato, pedibus duobus anticis præter decem posticos natatorios: caudâ rectâ tereti bifetâ.* Otho Fabr. *Faun. Groenl. p.* 246. *n°.* 223. *tab.* 1. *fig.* 2.

Cancer bipes. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 6. *p.* 286. *n°.* 3. *tab.* 15. *fig.* 1.

Ce crustacé n'appartient pas peut-être à ce genre; il est plus court que les précédens, n'ayant guère que huit lignes de long, & deux lignes de hauteur au corcelet. Le corcelet, qui, avec le bec, occupe presque la moitié du corps, est recouvert d'une membrane dont les bords sont entiers, & qui ressemble assez par sa forme au têt des Monocles. Le front est terminé en un bec subulé ou presque conique, court, droit, membraneux, lisse, voûté en dessous. Les yeux, placés à la base du bec, sont noirâtres, globuleux, sessiles, mais mobiles & non pas implantés dans le têt. Sous ce bec sont deux antennes courtes, triarticulées, avec la base cylindrique, épaisse, & l'extrémité sétacée. A la partie antérieure de la poitrine sont deux pattes rejetées en arrière, presqu'aussi longues que le corcelet, sétacées, quadriarticulées. Viennent ensuite trois autres paires de pattes très-courtes, qui sont destinées à retenir les œufs de ce crustacé, & ne paroissent pas propres à marcher : plus loin on remarque cinq paires de pattes natatoires, rejetées en arrière, insensiblement plus longues, biarticulées, bifides à leur extrémité. La queue est cylindrique, relevée, beaucoup plus mince que le corps, composée de six segmens ou articles, dont les trois derniers, égaux entr'eux, sont trois fois plus longs que les premiers. A l'extrémité il y a, de chaque côté, un style simple, biarticulé, sétacé à son extrémité.

La couleur du corps est d'un rouge-pâle, verdâtre dans quelques-uns, le canal intestinal qui aboutit au troisième article de la queue se dessinant à travers comme une ligne noirâtre. On le trouve rarement sur les rivages sabloneux, & principalement vers les embouchures des fleuves qui se jettent dans la mer du Groënland.

La femelle porte ses œufs durant tout l'hiver : ils sont de la couleur du corps, & ils commencent à se développer au mois d'avril. Les petits naissent en mai, sont très-vifs, & adhèrent à la mère, qui alors est à moitié morte.

Il a coutume de nager, au moyen des pattes postérieures, renversé sur le dos, & de se fixer avec celles de devant. Il est moins vivace que les précédens.

MYZINE. Genre d'insectes de l'Ordre des Hyménoptères, placé d'abord, par M. Latreille, dans la famille des Mutillaires, & ensuite dans celle des Scoliètes.

Les Myzines ont les antennes courtes, roulées à l'extrémité; la trompe courte; les mandibules unidentées; l'abdomen ovale, un peu déprimé, tenant au corcelet par un pédicule mince, très-court; un aiguillon caché dans l'abdomen; quatre ailes veinées, inégales.

Fabricius a placé les Myzines parmi les Tiphies, avec lesquelles elles ont effectivement les plus grands rapports, & dont elles ne sont distinguées qu'en ce que les antennes des femelles paroissent n'avoir qu'onze articles, attendu que le second est si court & si implanté dans le premier, qu'on ne l'apperçoit presque pas, tandis qu'on en compte très-bien douze dans les antennes des Tiphies. Les ailes présentent encore quelques différences. La cellule extérieure ou radiale est incomplète ou n'est pas fermée dans les Tiphies; elle est fermée & un peu distante du bord dans les Myzines.

M. Jurine a établi ce même genre sous le nom de Pléfie, *Plesia*, & lui a assigné des caractères tirés de la disposition des nervures des ailes supérieures, qui sont très-exacts & très-faciles à saisir.

M. Latreille regarde les Élis de Fabricius comme les mâles des Myzines. Il se fonde sur ce que les parties de la bouche lui ont paru semblables; cependant les ailes présentent des différences assez remarquables, ainsi que nous le dirons à l'article Élis, pour devoir séparer les deux genres, en attendant que l'observation vienne nous mieux éclairer.

Les Myzines ont la tête presqu'aussi large que le corcelet. Le front est pointillé, & il présente une éminence un peu échancrée, placée au dessus de l'insertion des antennes. Les yeux, à réseau, sont grands, ovales, entiers, placés à la partie latérale. Les petits yeux lisses sont au sommet de la tête, & paroissent à peine.

Les antennes ne sont guère plus longues que la tête : elles sont filiformes, un peu roulées & presqu'en spirale à l'extrémité; elles sont composées de douze articles, dont le premier est assez long & cylindrique; le second à peine distinct; le troisième est court, aminci à sa base; les suivans sont presqu'égaux entr'eux & cylindriques : elles sont assez distantes l'une de l'autre, & insérées sous cette partie du front que nous avons dit former un avancement un peu échancré.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, d'une trompe & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est courte, arrondie, cornée.

Les mandibules font cornées, affez grandes, arquées, unidentées à leur extrémité.

La trompe, formée par la réunion des mâchoires & de la lèvre inférieure, eft cornée, peu alongée, formée de trois pièces, dont deux latérales, minces, alongées, donnent naiffance aux antennules antérieures.

La lèvre eft échancrée, un peu plus large à fon extrémité qu'à fa bafe.

Les antennules antérieures font un peu plus longues que les poftérieures, & compofées de fix articles prefqu'égaux. Les poftérieures, compofées de quatre articles, font inférées à la partie latérale de la lèvre.

Le corcelet eft prefque cylindrique, peu convexe, divifé en trois portions; la première eft courte, coupée en avant, arquée en arrière; la feconde eft arrondie, & la dernière fe termine par une forme prefque carrée.

L'addomen eft ovale, un peu déprimé; il tient au corcelet par un pédicule très-court & affez mince.

Les pattes font de longueur moyenne. Les cuiffes, & furtout les poftérieures, font larges, comprimées. Les jambes font courtes, armées extérieurement de petites épines. Les tarfes font longs, filiformes, armés de quelques piquans minces, affez longs.

Les ailes font veinées, & les nervures des fupérieures font affez remarquables. On voit une cellule radiale qui eft alongée, féparée, & un peu diftante du bord de l'aile; enfuite trois cellules cubitales, dont la première & la feconde reçoivent chacune une nervure récurrente.

Les Myzines forment un genre peu nombreux en efpèces, toutes étrangères jufqu'à préfent à l'Europe; ce qui fait que nous ne connoiffons point leurs larves, & que nous favons feulement que l'infecte parfait fréquente les fleurs dans le courant de l'été.

MYZINE.

MYZINE. LATR. *TIPHIA.* FABR. *PLESIA.* JUR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, filiformes, roulées à l'extrémité; premier article un peu alongé, cylindrique; le second peu apparent.

Mandibules fortes, arquées, unidentées.

Trompe courte, formée de trois pièces; les latérales minces, cornées; l'intermédiaire large, échancrée.

Quatre antennules filiformes; les antérieures composées de six articles; les postérieures de quatre.

Aiguillon caché dans l'abdomen.

ESPÈCES.

1. MYZINE maculée.

Noire; corcelet taché de jaune; anneaux de l'abdomen avec deux taches jaunes; antennes et pattes fauves.

2. MYZINE obscure.

Noire; corcelet avec deux taches antérieures et une ligne sur l'écusson, jaunes; abdomen noir.

3. MYZINE namée.

Noire; corcelet mélangé de jaune; second anneau de l'abdomen avec deux points; les autres avec une bande, jaunes.

4. MYZINE flavipède.

Noire; pattes et deux taches sur chaque anneau de l'abdomen, jaunes.

5. MYZINE sérène.

Noire; tête fauve; corcelet mélangé; abdomen rayé de jaune.

6. MYZINE sellée.

Noire; dos du corcelet rouge.

7. MYZINE aptère.

Aptère, brune; abdomen avec quatre taches jaunes sur chaque anneau.

1. Myzine maculée.

Myzine maculata.

Myzine atra, thorace maculato, abdominis segmentis maculis duabus flavis, antennis pedibusque rufis.

Tiphia maculata. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 224. *n°.* 4. — *Syst. Pyezat. p.* 233. *n°.* 5.

Tiphia maculata. Coqueb. *Illustr. Inf.* 2. *tab.* 13. *fig.* 2.

Myzine. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4. *pag.* 112.

Plesia. Jur. *Hymen. p.* 151.

Elle a environ sept lignes de long. Les antennes font fauves. La tête est noire, avec un peu de jaune sur le front. Le corcelet est noir, marqué de plusieurs taches jaunes, dont deux de chaque côté, à la partie antérieure, une à l'origine des ailes, deux sur l'écusson, & une de chaque côté, postérieurement. L'abdomen est noir, avec une tache jaune de chaque côté des anneaux, dont quelques-unes se joignent à la base par une ligne. Les pattes font rougeâtres. Les ailes ont une teinte rousseâtre.
Elle se trouve en Géorgie.

2. Myzine obscure.

Myzine obscura.

Myzine atra, thorace punctis duobus anticis lineolâque scutelli flavis, abdomine nigro, segmentis utrinquè maculâ flavâ.

Tiphia obscura. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 233. *n°.* 8.

Myzine. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4. *pag.* 112.

Elle ressemble à la précédente. Les antennes font noires. La tête est noire, ponctuée, un peu velue. Le corcelet est ponctué, un peu velu, noir, avec deux points ou une ligne interrompue, jaune, à sa partie antérieure, & une petite ligne transverse, courte, sur l'écusson. L'abdomen est noir, avec deux taches jaunes sur chaque anneau, une de chaque côté. Les pattes font noires. Les ailes font noirâtres.
Elle se trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Bosc.

3. Myzine namée.

Myzine namea.

Myzine nigra, thorace flavo variegato; abdominis segmento secundo punctis duobus reliquis fasciâ flavis.

Tiphia namea. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 233. *n°.* 9.

Elle est de la grandeur de la Myzine maculée. Les antennes font noires. Les mandibules font jaunes à leur base, noires à leur extrémité. La tête est noire, avec la lèvre & deux points jaunes entre les antennes. Le corcelet est noir, avec trois points jaunes à la partie antérieure, une petite raie près de l'origine des ailes, une autre sur le dos, & deux lignes transverses sur l'écusson. L'abdomen est noir, luisant, avec une large bande jaune sur le premier anneau, deux points sur le second, & une légère bande sur les autres. Les ailes font transparentes. Les pattes font rougeâtres.
Elle se trouve en Caroline, d'où elle a été apportée par M. Bosc.

4. Myzine flavipède.

Myzine flavipes.

Myzine nigra, pedibus abdominisque segmentis maculis duabus flavis.

Elle ressemble aux précédentes. Les antennes font noires, avec un peu de jaune sur le premier anneau. La tête est ponctuée, noire, avec deux points jaunes entre les antennes. Le corcelet est ponctué, noir, avec une petite ligne transverse, jaune, à la partie antérieure, & une autre petite sur l'écusson. L'abdomen est noir, avec une tache de chaque côté, sur chaque anneau; la première est réniforme. Les pattes font jaunes, avec la majeure partie des cuisses noire. Les ailes font un peu obscures.
Elle se trouve dans la Caroline.
Du cabinet de M. Bosc.

5. Myzine sérène.

Myzine serena.

Myzine nigra, capite rufo, thorace vario, abdomine flavo fasciato.

Tiphia serena. Fabr. *Syst. Pyezat. pag.* 234. *n°.* 14.

Elle est un peu plus petite que les précédentes. Les antennes font noires, avec le premier article rouge. La tête est noire avec le front & une raie autour des yeux, d'un jaune fauve. La bouche est fauve, avec l'extrémité des mandibules noire. Le corcelet est noir, taché de jaune à sa partie antérieure, sur l'écusson, à l'origine des ailes & sur les côtés. L'abdomen est noir, avec une bande jaune sur chaque anneau, interrompue sur le second. Les pattes font rougeâtres. Les ailes ont une légère teinte rousseâtre, un peu plus foncée sur le bord extérieur.

Elle se trouve en Caroline, d'où elle a été apportée par M. Bosc.

6. Myzine sellée.

Myzine ephippium.

Myzine nigra, thorace maculâ dorsali, rufâ.

Tiphia

Tiphia ephippium. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 225. *n°.* 10. — *Syst. Pyezat. p.* 234. *n°.* 14.

Plesia ephippium. Jur. *Hymen. p.* 152.

Elle doit être un peu plus grande que les deux précédentes, & tout aussi grande que les trois premières espèces. Tout le corps est noir, excepté une tache carrée, rouge, qu'on voit au milieu du corcelet. Les ailes sont obscures.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

7. Myzine aptère.

Myzine aptera.

Myzine aptera, picea, abdominis segmentis maculis quatuor flavis.

Elle paroît différer peu de la Tiphie pédestre, décrite par Fabricius dans le Muséum de M. Banks. Elle est de la grandeur de la Myzine maculée, & l'abdomen est plus renflé. Les antennes sont courtes, de la couleur du corps. Le second article est enchâssé dans le premier, & est à peine apparent. Tout le corps est brun, avec quatre taches jaunes sur chaque anneau de l'abdomen. Les taches latérales sont un peu plus petites que les deux dorsales. La tête est pointillée. Les yeux sont petits, ovales, un peu distans des antennes. Le corcelet est pointillé, un peu étranglé au milieu par deux lignes transverses, enfoncées. Le sixième anneau de l'abdomen n'a point de tache; il est strié, & terminé par une valvule arrondie & par deux épines placées une de chaque côté. Les pattes sont courtes, velues. Les jambes sont un peu épineuses.

Elle se trouve à la Nouvelle-Hollande.

Du cabinet de M. Labillardière.

Cet insecte appartient au genre Myrmécode de M. Latreille, indiqué dans ses *Considérations générales sur l'ordre naturel des Crustacés, des Arachnides & des Insectes,* p. 315.

N A B

NABIS. *Nabis.* Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Hémiptères & de la famille des Cimicides.

Les Nabis ont les antennes filiformes, preſque de la longueur du corps, inſérées ſur les côtés de la tête; le bec arqué, alongé; la tête unie au corcelet; le corcelet en trapèze; les cuiſſes antérieures & poſtérieures plus longues que les intermédiaires.

Ces inſectes diffèrent très-peu des Réduves : il n'y a guère que l'inſertion des antennes, qui ſe trouve un peu plus baſſe dans les Nabis que dans les Réduves; la ligne tranſverſale, qui ſemble ſéparer en deux le corcelet des Réduves, & qu'on ne voit point aux Nabis; le col plus ou moins alongé, au moyen duquel la tête des Réduves eſt implantée au corcelet, & qui manque aux autres, qui peut les faire diſtinguer. Ces caractères ſont, comme on voit, ſi peu ſaillans, que M. Fabricius n'avoit pas jugé convenable de ſéparer ces inſectes, d'ailleurs fort peu nombreux, & c'eſt à M. Latreille que nous devons ce nouveau genre.

Les antennes des Nabis ſont filiformes, un peu plus courtes que le corps, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt preſque cylindrique, un peu plus gros & un peu plus court que les autres. Les ſuivans ſont minces, cylindriques, égaux. Le dernier eſt un peu plus court que ceux-ci. Elles ſont inſérées au milieu d'une ligne qui feroit tirée des yeux à la baſe de la trompe.

La trompe eſt arquée, de la longueur de la moitié du corps, compoſée de ſix pièces, dont la plus groſſe & la ſeule apparente ſert de gaine à quatre ſoies déliées, longues, & contenues par une languette courte, bifide, placée à la baſe ſupérieure de la gaine.

Les yeux ſont grands, arrondis, bien ſaillans : il y a ſur le vertex deux petits yeux liſſes bien apparens.

La tête eſt étroite, peu alongée, implantée dans le corcelet; elle n'a pas le col plus ou moins long, plus ou moins étroit qu'on remarque aux Réduves, & qui les fait reconnoître au premier aſpect.

Le corcelet a la forme d'un trapèze, auſſi étroit que la tête, d'un côté; auſſi large que la baſe de l'abdomen, de l'autre.

Les élytres ſont croiſées, ainſi que les ailes, dans les eſpèces qui ſont pourvues des unes & des autres.

L'abdomen reſſemble à celui des Réduves; il eſt très-convexe en deſſous, concave en deſſus, un peu avancé par les côtés.

Les pattes ſont aſſez longues : les antérieures ſont portées en avant, & paroiſſent deſtinées à ſaiſir la proie. Les cuiſſes de ces pattes ſont un peu renflées, & leur longueur égale à peu près celle des intermédiaires. Les cuiſſes poſtérieures ſont les plus longues & les plus minces. Les tarſes ſont compoſés de trois articles, dont le premier eſt très-court; le dernier eſt terminé par deux ongles crochus, fort grands.

Les Nabis paroiſſent avoir les habitudes carnaſſières des Réduves, & ſe nourrir, comme eux, d'autres inſectes qu'ils atrapent au vol ou à la courſe au moyen de leurs pattes antérieures.

NABIS.

NABIS. Latr. REDUVIUS. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, presqu'aussi longues que le corps, quadriarticulées; premier et dernier articles plus courts que les intermédiaires.

Trompe arquée, triarticulée, s'avançant jusqu'aux cuisses intermédiaires; premier article aussi long que le second.

Languette bifide.

Suçoir formé de quatre soies égales, de la longueur de la gaîne.

Tête implantée au corcelet.

ESPÈCES.

1. Nabis aptère.

Aptère, gris, ponctué de noir; abdomen obscur, avec les bords tachés de fauve.

2. Nabis cendré.

Ailé, cendré; abdomen pâle, avec une ligne latérale, noire.

3. Nabis guttule.

Noir, luisant; élytres et pattes rouges; ailes avec un point blanc.

1. Nabis aptère.

Nabis aptera.

Nabis aptera, grisea, fusco punctata, abdomine fusco margine rufo maculato.

Nabis. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 127.

Reduvius apterus, *corpore griseo, abdomine nigro, margine rufo maculato.* Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 546. — *Syst. Rhyng. p.* 281. *n°.* 72.

Reduvius apterus. Coqueb. *Illustr. Inf. decas* 3. *p.* 94. *tab.* 21. *fig.* 8.

Cimex subapterus. Deg. *Mem. Inf. tom.* 3. *p.* 287. *n°.* 27. *tab.* 15. *fig.* 10.

Il a depuis trois lignes un quart, jusqu'à quatre lignes & demie de long. Les antennes font à peine velues, grises, avec l'extrémité du premier, du second & tout le quatrième article, noirâtres. La tête est grise. Le corcelet est gris, avec quelques points noirâtres sur la partie postérieure : on y remarque une ligne longitudinale enfoncée, qui ne s'étend pas jusqu'au bord postérieur. Les élytres font courtes, grises, plus ou moins pointillées d'obscur. Les ailes font encore plus courtes que les élytres, & ne peuvent servir à voler. L'abdomen est soyeux, obscur, avec les bords latéraux élevés, alternativement tachés d'obscur & de rouge-pâle. Les pattes font grises, marquées de points noirâtres.

Il se trouve assez fréquemment, vers la fin de l'été, sur les arbres, aux environs de Paris.

2. Nabis cendré.

Nabis cinerea.

Nabis alata, cinerea, abdomine pallido, lineâ laterali fuscâ.

Miris. Schell. *Cimic. tab.* 3. *fig.* 1. a. b.

Il a trois lignes de long, & n'en a pas tout-à-fait une de large. Les antennes font cendrées. La tête est cendrée, avec quelques légères rayures noires. Le corcelet est cendré, avec quelques rayures noires à sa partie antérieure. L'abdomen est pâle, avec une ligne noire sur les côtés. Les élytres font cendrées, marquées de deux ou trois points noirs sur leur partie coriacée, & de veines noires sur la partie membraneuse. Les ailes font blanches, avec un reflet irisé. Le dessous du corps est gris, avec quelques points obscurs sur les pattes.

Il se trouve assez fréquemment dans les bois, aux environs de Paris, vers la fin de l'été.

3. Nabis guttule.

Nabis guttula.

Nabis atra, nitida, elytris pedibusque sanguineis, alis puncto albo.

Nabis guttula. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 12. *p.* 256. *pl.* 97. *fig.* 2. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 128.

Reduvius guttula. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 208. *n°.* 54. — *Syst. Rhyng. p.* 281. *n°.* 70.

Reduvius guttula. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 101. *fig.* 21.

Cet insecte n'appartient pas au même genre que les deux précédens, & doit en former un particulier. Les antennes font noires, guère plus longues que le corcelet, filiformes, composées de cinq articles, & insérées à la partie latérale, un peu inférieure de la tête, fort près de la base de la trompe. Le premier article est court, cylindrique. Le second est fort court, aminci à sa base, arrondi à son extrémité. Le troisième grossit un peu vers son extrémité ; il est d'ailleurs cylindrique comme les deux suivans. Le corcelet est marqué vers sa base, d'une ligne à peine enfoncée. Le corps est noir, avec les élytres & les pattes rouges. La partie membraneuse des élytres est noire, avec un petit point blanc vers la base latérale.

Il se trouve en France, en Allemagne ; il est rare aux environs de Paris. Je l'ai trouvé dans la Mésopotamie.

NACRÉ. C'est le nom qu'on donne vulgairement à des Lépidoptères, qui appartiennent au genre Argynne, & qui se font remarquer par des taches argentées ou d'un brillant-nacré qu'ils portent à la partie inférieure de leurs ailes. (*Voy.* Papillon, *& dans les Supplémens,* Argynne.)

NASICORNE. C'est le nom vulgaire d'un Scarabé, désigné autrefois sous le nom de *Scarabæus nasicornis*, & actuellement sous celui de *Geotrupes nasicornis.*

NAUCORE. *Naucoris.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Hémiptères & de la famille des Hydrocorises.

Les Naucores ont le corps ovale, déprimé ; la tête unie au corcelet ; la trompe courte ; les antennes très-courtes, à peine apparentes ; les cuisses antérieures grosses, terminées par un fort onglet qui tient lieu de jambes & de tarses.

Ces insectes ont été confondus avec les Nèpes par Linné. En effet, ils ont les plus grands rapports avec ces derniers, & ils n'en diffèrent que par les antennes composées de quatre articles dans les uns, & de trois seulement dans les autres ; par la disposition des pattes de devant, & par le nombre des articles des tarses, qui est distinctement de deux dans les Naucores, & paroît n'être que d'un dans les Nèpes.

Les antennes des Naucores font plus courtes que la tête, cachées sous les yeux, & composées de quatre articles, dont le premier est très-court ; le second est un peu plus gros & une fois plus long ; le troisième est aussi long que le second, mais plus mince ; le dernier est le plus mince de tous.

La tête est fortement unie au corcelet ; elle est

assez large, arrondie à sa partie antérieure, munie en dessous d'une trompe courte, de forme conique, triarticulée, formée de cinq pièces, dont une à la base supérieure, large, courte, arrondie, contient trois soies d'inégale longueur, reçues dans la gaine qui se trouve au dessous.

Les yeux sont alongés, presque triangulaires, déprimés, & placés à la partie latérale de la tête, s'appuyant sur le corcelet.

Le corcelet est court, légérement échancré en avant pour recevoir la tête, & coupé droit en arrière. Il est tranchant sur les côtés.

L'écusson est assez grand & triangulaire.

Les élytres sont flexibles, assez minces, un peu croisées, aussi grandes que l'abdomen; elles cachent deux ailes membraneuses, croisées comme les élytres.

L'abdomen est en scie dans son pourtour, c'est-à-dire que chaque anneau se termine en pointe sur les côtés.

Les pattes sont assez remarquables. Celles de devant sont très-courtes, & formées seulement de deux pièces, dont l'une est fort grosse, & l'autre ressemble à un ongle long, fort, un peu crochu. Les autres pattes ne diffèrent pas de celles des autres insectes; elles ont des cils ou épines tenues & longues, & les tarses ne sont composés que de deux articles. Les pattes de derrière sont un peu plus longues que les intermédiaires.

Les Naucores sont des insectes de moyenne grandeur, qui habitent les eaux douces, & qui y vivent de rapine. Ils atrapent, au moyen de leurs pinces, les petits insectes qui vivent, comme eux, dans les eaux, & les sucent avec leur trompe. Ils nagent avec assez de vitesse, au moyen des quatre pattes postérieures qui leur servent d'aviron, & quittent assez ordinairement, la nuit, leur demeure aquatique pour voler dans les airs & faire la guerre à d'autres petits insectes.

La larve & la nymphe ne diffèrent de l'insecte parfait, que parce qu'ils sont encore privés d'ailes : celle-ci en a les fourreaux, d'où les ailes ne sortent qu'après la dernière mue. L'une & l'autre habitent les eaux douces, & ne sont pas moins voraces que l'insecte parfait.

NAUCORE.

NAUCORIS. GEOFF. FABR. LATR. *NEPA.* LINN. DEG.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes très-courtes, filiformes, quadriarticulées, cachées sous les yeux.

Trompe très-courte, conique, triarticulée.

Trois soies inégales.

Pattes antérieures très-courtes, terminées par un ongle très-fort, long, un peu arqué.

Deux articles aux tarses des quatre pattes postérieures.

ESPÈCES.

1. NAUCORE cimicoïde.

Bords de l'abdomen dentelés ; tête et corcelet mélangés de jaune et d'obscur.

2. NAUCORE maculée.

Bords de l'abdomen dentelés ; tête et corcelet d'un jaune-verdâtre, tachés de brun ; élytres obscures.

3. NAUCORE estivale.

Bords de l'abdomen dentelés ; tête et corcelet blanchâtres.

4. NAUCORE Nèpe.

Bords de l'abdomen entiers ; cuisses antérieures dilatées, avec la base noire.

5. NAUCORE ravisseur.

Bords de l'abdomen entiers ; corps obscur ; pattes antérieures en pince.

6. NAUCORE népéoïde.

Bords de l'abdomen entiers ; corcelet et élytres glauques, sans tache.

7. NAUCORE coureuse.

Bords de l'abdomen entiers ; abdomen noir ; pattes propres à la course.

1. Naucore cimicoïde.

Naucoris cimicoides.

Naucoris abdominis margine serrato, capite thoraceque fusco flavoque variis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 66. *n°.* 1. — *Syst. Rhyng. p.* 110. *n°.* 1.

Nepa cimicoides. Linn. *Syst. Nat. p.* 714. *n°.* 6. — *Faun. Suec. n°.* 907.

Naucoris. Geoff. *Inf. Parif. tom.* 1. *p.* 474. *n°.* 1. *tab.* 9. *fig.* 5.

Frisch. *Inf. p.* 31. *tab.* 14.

Roes. *Inf. tom.* 3. *tab.* 28.

Nepa Naucoris *ovata, suprà viridi variegata, abdominis margine serrato.* Deg. *Mem. Inf. tom.* 3. *p.* 375. *n°.* 3. *tab.* 19. *fig.* 8 & 9.

Schæff. *Elem. Inf. tab.* 87. — *Icon. Inf. tab.* 33. *fig.* 3. 4.

Schellenb. *Cim. Helv. tab.* 12.

Sulz. *Hist. Inf. tab.* 10. *fig.* 3.

Stoll. *Cimic. tom.* 2. *tab.* 12. *fig.* 8. B.

Naucore cimicoïde. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 12. *p.* 285. *pl.* 97. *fig.* 3. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 146.

Elle a environ six lignes de long & quatre de large. La tête est d'un jaune-obscur, avec les yeux noirs. Le corcelet est mélangé de jaune-obscur & de brun, finement pointillé de noir. L'écusson & les élytres sont obscurs, de couleur uniforme. Le dessous du corps est d'un jaune-obscur. Le bord latéral de l'abdomen est en scie.

Elle se trouve dans les eaux douces de toute l'Europe.

2. Naucore maculée.

Naucoris maculata.

Naucoris abdominis margine serrato, capite thoraceque virescentibus fusco maculatis, elytris fuscis. Fabr. *Ent. Syst. Suppl. p.* 525. — *Syst. Rhyng. p.* 110. *n°.* 2.

Elle est presqu'une fois plus petite que la précédente. Les yeux sont noirâtres. La tête & le corcelet sont d'un jaune-verdâtre, mélangés de brun. Les élytres sont obscures, & les ailes manquent à tous les individus que j'ai eu occasion d'observer. Le dessous du corps est d'un jaune un peu verdâtre.

Elle se trouve dans les eaux, aux environs de Paris.

3. Naucore estivale.

Naucoris estivalis.

Naucoris abdominis margine serrato, capite thoraceque albis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 66. *n°.* 2. — *Syst. Rhyng. p.* 111. *n°.* 3.

Naucoris estivalis. Coquer. *Illustr. Inf. decas* 1. *p.* 38. *tab.* 10. *fig.* 4.

Elle ressemble à la précédente. La tête est d'un jaune-blanchâtre, sans tache. Le corcelet est d'un jaune-blanchâtre, avec une petite raie obscure vers le bord antérieur & vers le bord postérieur. L'écusson, les élytres & les ailes sont obscurs; mais le bord de celles-ci est blanchâtre. L'abdomen est obscur, avec le bord blanchâtre.

Elle se trouve dans les eaux, aux environs de Paris.

4. Naucore Nèpe.

Naucoris nepæformis.

Naucoris abdominis margine integro, femoribus anticis dilatatis, basi atris. Fabr. *Ent. Syst. em. tom* 4. *p.* 67. *n°.* 3. — *Syst. Rhyng. p.* 111. *n°.* 4.

Elle est plus petite que la Naucore cimicoïde. Le chaperon est presque cilié. La tête & le corcelet sont d'un jaune-obscur. L'écusson est obscur. Les élytres sont d'un jaune-obscur, & les ailes sont obscures. Le dessous du corps est noir, avec les pattes jaunes. Les cuisses antérieures sont très-renflées, comprimées, noires à leur base.

Elle se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

5. Naucore ravisseur.

Naucoris raptoria.

Naucoris abdominis margine integro, fusca, pedibus raptoriis. Fabr. *Syst. Rhyng. p.* 111. *n°.* 6.

Elle est beaucoup plus petite que les précédentes. La tête & le corcelet sont inégaux, obscurs, & les yeux sont saillans. Les élytres sont obscures. Le corps est obscur, avec les pattes jaunes. Les cuisses antérieures sont très-grosses, canneléees. Les jambes sont courbées, aiguës, & appuyées sur le bord des cuisses.

Elle se trouve dans les eaux douces de l'Amérique méridionale.

6. Naucore népéoïde.

Naucoris nepoides.

Naucoris abdominis margine integro, thorace elytrisque glaucis immaculatis. Fabr. *Syst. Rhyng. p.* 111. *n°.* 7.

Elle ressemble beaucoup à la Naucore cimicoïde. La tête & le corcelet sont glauques, sans tache. Les ailes sont blanches. Les pattes postérieures sont alongées, tachées de noir.

Elle se trouve dans les eaux, en Guinée.

7. Naucore coureuse.

Naucoris cursitans.

Naucoris abdomine atro, margine integro, pedibus omnibus cursoriis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 67. *n°.* 4. — *Syst. Rhyng. p.* 111. *n°.* 8.

Elle a la forme déprimée de la Naucore Népe, mais elle est trois ou quatre fois plus petite. Le chaperon est arrondi, entier, obscur. Les antennes sont noires & insérées sous les yeux, comme dans les autres espèces. Le corcelet est transverse, obscur. L'écusson & les élytres, qui sont de la longueur de l'écusson, sont obscurs. Les ailes sont blanchâtres. Le dessous du corps est obscur, avec l'abdomen noir.

Elle se trouve à Kiel.

Nota. L'insecte décrit par Fabricius, sous le nom de *Naucoris oculata*, forme un nouveau genre nommé *Galgulus.* *(Voyez ce mot dans les Supplémens.)*

NÉBRIE. *Nebria.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Carabiques.

Les Nébries ont les antennes sétacées, de la longueur de la moitié du corps; six antennes filiformes, tronquées; les mandibules à peine dentées à leur base; le corcelet court, assez large; le corps oblong, déprimé; les jambes antérieures simples.

Ces insectes, de grandeur moyenne, très-voisins des Loricères, des Pogonophores & des autres genres de la famille des Carabiques, ne présentent, au premier aspect, des différences un peu remarquables que dans le corcelet & les jambes antérieures : il faut disséquer la bouche pour appercevoir les caractères qui les distinguent réellement des autres genres de cette nombreuse famille.

Les antennes sont sétacées, presque filiformes, à peu près de la longueur de la moitié du corps & composées d'onze articles, dont le premier est le plus gros, & le second est le plus court. Elles sont insérées à la partie latérale de la tête, un peu au-devant des yeux.

La tête est de moyenne grosseur. Les yeux sont petits, arrondis & saillans.

La bouche est formée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de six antennules.

La lèvre supérieure est coriacée, large, échancrée, ciliée à sa partie antérieure.

Les mandibules sont cornées, arquées, aiguës, légérement dentées à leur base interne, à peine dilatées à leur base extérieure.

Les mâchoires sont fortes, cornées, arquées, très-aiguës, fortement ciliées à leur partie interne.

La lèvre inférieure est membraneuse, avancée, arrondie, plus étroite que la lèvre supérieure. Le menton est trilobé, les lobes extérieurs sont grands, arrondis, munis d'une petite dent ou épine à leur bord interne; le lobe moyen est plus petit, tronqué.

Les antennules antérieures sont courtes, filiformes, de la longueur des mâchoires, composées de deux articles aussi longs l'un que l'autre. Elles ont leur insertion au dos des mâchoires, & s'appliquent dans une rainure qui se trouve à la partie extérieure des mâchoires.

Les antennules moyennes ou extérieures, presqu'une fois plus longues que les autres, sont filiformes & composées de quatre articles, dont le premier est très-court, à peine apparent; le second est long, aminci à sa base; le troisième est plus court & plus mince; le dernier est plus long que celui-ci, & tronqué à son extrémité; elles sont insérées à côté des antennules antérieures.

Les antennules postérieures, aussi longues que les moyennes, sont filiformes, composées de trois articles, dont le premier est court, le second fort long & cylindrique; le dernier, un peu plus court que le second, est tronqué à son extrémité; elles ont leur insertion à la base de la lèvre inférieure ou à l'extrémité du lobe moyen du menton.

Le corcelet est proportionnellement plus court dans les Nébries que dans les autres Carabiques; il est plus large que la tête, figuré en cœur, tronqué postérieurement, largement échancré à sa partie antérieure.

Les élytres ne présentent rien de remarquable; mais les jambes antérieures sont simples, terminées, comme les quatre autres, par deux épines droites; elles sont entaillées ou sinuées vers l'extrémité dans presque tous les autres genres de cette famille.

Ces insectes vivent à la manière des Carabes. On les trouve ordinairement dans les lieux sablonneux & humides, sous les pierres, au pied des arbres. Leur larve nous est inconnue.

NÉBRIE.

NÉBRIE.

NEBRIA. LATR. *CARABUS.* LINN. FABR. *BUPRESTIS.* GEOFF.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes sétacées, de la longueur de la moitié du corps.

Six antennules filiformes; les intermédiaires et les postérieures de longueur égale; le dernier article tronqué.

Mandibules grandes, arquées, un peu dentées à leur base interne.

Jambes antérieures simples.

Corcelet court, large, en cœur, postérieurement coupé.

ESPÈCES.

Première famille. Espèces ailées.

1. NÉBRIE arénaire.

Ailée, pâle; élytres avec deux taches dorsales, noires.

2. NÉBRIE sablonneuse.

Pâle; tête et tache sur les élytres, noires.

3. NÉBRIE aplatie.

Ailée, pâle; élytres avec deux taches ondulées, noires.

4. NÉBRIE livide.

Ailée, noire; corcelet et pattes ferrugineux; élytres noires, avec les bords ferrugineux.

5. NÉBRIE multiponctuée.

Ailée, d'un bronzé-noirâtre; élytres avec des points enfoncés, irrégulièrement placés.

6. NÉBRIE érythrocéphale.

Ailée, noire; tête d'un rouge-brun; antennes et pattes fauves.

7. NÉBRIE brévicolle.

Ailée, noire, avec les antennes ferrugineuses.

8. NÉBRIE testacée.

Ailée, testacée, avec la poitrine et la base de l'abdomen noires.

9. NÉBRIE obscure.

Ailée, couleur de poix; élytres avec des stries pointillées; jambes brunes.

10. NÉBRIE de Balbi.

Ailée, noire; pattes couleur de poix; les quatre cuisses antérieures rougeâtres; élytres avec des stries simples.

11. NÉBRIE psammode.

Ailée; tête et corcelet fauves; élytres noires, avec le bord fauve.

Deuxième famille. Espèces aptères.

12. NÉBRIE de Hellwig.

Aptère, noire; antennes et pattes fauves; élytres striées.

NÉBRIE. (Insecte.)

13. Nébrie tibiale.

Aptère, noire, d'un brun de poix en dessous; base des antennes et pattes fauves; élytres avec des stries pointillées.

14. Nébrie jayet.

Aptère, très-noire, luisante; antennes et pattes d'un fauve-obscur; élytres profondément striées.

15. Nébrie d'un brun-marron.

Aptère, d'un brun-marron; antennes, bouche et pattes fauves; élytres avec des stries pointillées.

16. Nébrie angusticolle.

Aptère, noire; antennes et pattes d'un fauve-obscur; corcelet étroit.

Première famille. Espèces ailées.

Les insectes déjà décrits parmi les Carabes, que M. Latreille place parmi les Nébries, sont : 1°. le Carabe arénaire, n°. 62. — 2°. le Carabe sablonneux, n°. 63. — 3°. le Carabe aplati, n°. 64. — 4°. le Carabe livide, n°. 85. — 5°. le Carabe multiponctué, n°. 111, & le Carabe brévicolle, dont nous devons donner ici la description : il faut ajouter, 6°. le Carabe érythrocéphale, n°. 102, que quelques auteurs ont ensuite nommé *Picicorne*, dont les antennes sont effectivement d'un brun fauve, ainsi que la tête, & quelques autres dont nous donnerons ici la description à la suite du Brévicolle. Nous ajoutons, à la suite des Nébries, quelques espèces aptères, dont M. Bonelli avoit fait son genre Alpée.

7. Nébrie brévicolle.

Nebria brevicollis.

Nebria alata atra, antennis ferrugineis.

Carabus brevicollis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 150. *n°.* 113. — *Syst. Eleut. t.* 1. *p.* 191. *n°.* 114.

Illig. *Cor. Bor. tom.* 1. *p.* 190. *n°.* 69.

Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 11. *tab.* 8.

Carabus infidus. Ross. *Faun. Etr. Mant.* 1. *page* 88. *n°.* 198.

Nebria brevicollis *nigra, nitida, antennis, palpis, tibiis tarsisque brunneis.* Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 8. *p.* 276. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 1. *p.* 222. *n°.* 3.

Elle est de la grandeur de la Nébrie multiponctuée. Les antennes & les antennules sont d'un brun ferrugineux. Tout le corps est très-noir, luisant. Le corcelet est en cœur, coupé postérieurement, lisse au milieu, un peu rugueux vers les bords, marqué sur le dos d'une ligne longitudinale, enfoncée. Les élytres ont des stries bien prononcées. Les pattes sont d'un brun ferrugineux, avec les cuisses noires.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

8. Nébrie testacée.

Nebria testacea.

Nebria testacea, pectore abdominisque basi nigris.

Elle est à peu près de la grandeur de la Nébrie brévicolle. Tout le corps est d'une couleur testacée, avec l'extrémité des élytres tirant un peu sur le jaune ; la poitrine & la base de l'abdomen noires. Le corcelet n'est guère plus large que la tête ; il a au milieu une ligne longitudinale, enfoncée, courte ; une autre arquée, assez profonde, près du bord antérieur, & une transversale, moins marquée, près du bord postérieur. Les élytres sont fortement striées, & on remarque de petits points enfoncés, très-rapprochés dans chaque strie.

Je l'ai trouvée, courant par terre, près du rivage de la mer, dans l'île de Scio.

9. Nébrie obscure.

Nebria fuscata.

Nebria alata picea, elytris punctato-striatis tibiisque dilutioribus. Bonelli. *Obs. Ent. pag.* 44. *n°.* 2.

Elle ressemble beaucoup à la Nébrie brévicolle, dont elle n'est peut-être qu'une variété, n'en différant que par la couleur, qui, au lieu d'être noire, est tantôt d'un châtain tirant plus ou moins au noir, tantôt d'une couleur presque roussâtre, avec les jambes & les élytres toujours d'une teinte plus claire; les stries se terminent de la même manière, & les points enfoncés des élytres sont aussi les mêmes.

Elle se trouve sur les Alpes.

10. Nébrie de Balbi.

Nebria Balbi.

Nebria nigra, pedibus piceis, femoribus quatuor anticis rufis, elytris striis lævibus.

Nebria Balbi. Bon. *Obs. Ent. pag.* 45. *n°.* 3.

Elle ressemble à la Nébrie érythrocéphale, mais elle est une fois plus petite. Les antennes sont grisâtres, un peu velues, avec les quatre premiers articles noirs & lisses. La tête est lisse, noire, luisante. Le corcelet est d'un noir luisant, plus large que long, très-étroit postérieurement, tronqué en ligne droite, tant à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure, rebordé sur les côtés, marqué d'un enfoncement transversal vers sa base. Les élytres sont noires, luisantes, marquées de stries très-enfoncées, sans pointillures remarquables. L'espace qui est entre la deuxième & la troisième strie porte trois points médiocrement enfoncés. Les trois stries voisines de la suture atteignent le bout des élytres où elles paroissent se réunir ; les suivantes se perdent séparément avant d'y arriver. Les pattes sont rousses, mais les cuisses postérieures, les jambes & les tarses ont une couleur beaucoup plus terne, & paroissent même quelquefois tout-à-fait noires.

Elle se trouve sur les Alpes, vers le Mont-Cenis.

11. Nébrie psammode.

Nebria psammodes.

Nebria alata, capite thoraceque rufescentibus, elytris nigris, margine rufo.

Carabus psammodes *niger, subdepressus, capite, thorace, limbo elytrorum, antennis pedibusque lividè rufis.* Ross. *Faun. Etr. Mant. p.* 85. *n°.* 193.

Nebria psammodes. Bonell. *Obs. Ent. p.* 47. *n°.* 4.

Elle ressemble à la Nébrie arénaire, mais elle est plus petite. Les antennes, la tête, le corcelet, les pattes & le bord extérieur des élytres sont d'un fauve-pâle. L'abdomen, la partie postérieure de la poitrine & les élytres sont d'un noir-luisant. Celles-ci sont striées, & les stries paroissent simples. Le corcelet est en cœur, & est proportionnellement plus étroit que dans la Nébrie arénaire. La tête est marquée de deux enfoncemens longitudinaux à sa partie antérieure.

Elle se trouve en Italie.

Seconde famille. Aptères.

12. Nébrie de Hellwig.

Nebria Hellwigii.

Nebria aptera atra, antennis pedibusque rufescentibus, elytris striatis.

Carabus Hellwigii. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 89. *fig.* 4.

Alpeus Hellwigii. Bonell. *Obs. Ent. p.* 53.

Elle ressemble beaucoup à la Nébrie érythrocéphale, mais elle est un peu plus petite. Les antennes & les antennules sont d'un fauve-obscur. La tête est d'un fauve-noirâtre plus ou moins foncé. Le corcelet est noir, luisant, en cœur, rebordé, marqué d'une ligne enfoncée, courbe, vers sa partie antérieure, d'une autre droite vers la partie postérieure, & d'une ligne longitudinale qui les unit. Les élytres sont noires, luisantes, avec la suture quelquefois d'un fauve plus ou moins obscur; elles sont striées, & les stries paroissent simples ou très-foiblement ponctuées. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'un fauve-obscur. Elle est aptère.

Elle se trouve en Autriche.

13. Nébrie tibiale.

Nebria tibialis.

Nebria aptera nigra, subtùs picea, antennarum basi pedibusque rufescentibus, elytris punctato-striatis.

Alpeus tibialis. Bonell. *Obs. Ent. p.* 54.

Elle est à peu près de la grandeur de la Nébrie de Hellwig, mais un peu plus large. Les antennes sont noires, avec les quatre premiers articles d'un brun-fauve. Les antennules sont d'un brun-fauve. La tête est noire, luisante, marquée à sa partie antérieure de deux enfoncemens longitudinaux. Le corcelet est noir, luisant, figuré comme dans les espèces précédentes. Les élytres sont striées, & les stries marquées de petits points enfoncés, très-rapprochés. Le dessous du corps est noir ou d'un brun-noir. Les pattes sont d'un fauve-obscur, avec les cuisses plus obscures.

Elle se trouve sur les montagnes de la Ligurie.

14. Nébrie jayet.

Nebria gagates.

Nebria aptera, atra, nitida, antennis palpisque fusco-rufescentibus, elytris profundè striatis.

Alpeus gagates. Bonell. *Obs. Ent. p.* 54.

Elle est de la grandeur des précédentes. Les antennes & les antennules, dans l'espèce que j'ai sous les yeux, & qui m'a été communiquée par M. Bonelli, sont d'un brun-fauve; elles étoient noires dans l'individu qu'il a décrit. Tout le corps est noir, luisant. La tête a deux impressions longitudinales à sa partie antérieure. Le corcelet est en cœur; ses bords latéraux sont un peu plus élevés & un peu plus rugueux que dans les autres espèces, & la ligne longitudinale du milieu est bien marquée. Les élytres sont profondément striées, & au fond des stries on remarque, avec la loupe, de très-petits points enfoncés. Elle est aptère.

Elle se trouve sur les Alpes.

15. Nébrie d'un brun-marron.

Nebria castanea.

Nebria aptera castanea, antennis, ore pedibusque rufis, elytris punctato-striatis.

Alpeus castaneus. Bonell. *Obs. Ent. p.* 55.

Elle ressemble beaucoup à la Nébrie ferrugineuse, mais le corcelet est un peu plus étroit & ses bords sont un peu plus élevés. Les antennes & la bouche sont rougeâtres. Le corps est d'un brun-marron, & quelquefois d'un brun de poix, avec les rebords du corcelet un peu plus clairs. Les élytres ont des stries finement pointillées. Les pattes sont d'un fauve-obscur. Elle est aptère comme les précédentes.

Elle se trouve sur les Alpes.

16. Nébrie angusticolle.

Nebria angusticollis.

Nebria aptera, nigra, antennis pedibusque obscurè rufis, thorace angusto.

Alpeus angusticollis. Bonell. *Obs. Ent. p.* 59. *n°.* 5.

Elle est un peu plus grande que la Nébrie d'un brun-marron, & elle a le corcelet proportionnellement plus étroit que les espèces qui précèdent. Les élytres sont aussi un peu plus étroites à leur base. Le corps est noir, luisant, avec les antennes, la bouche & les pattes d'un fauve-obscur. La tête n'a pas les deux impressions que l'on remarque à la plupart des autres espèces, & la ligne longitudinale du corcelet est peu marquée. Ses bords latéraux sont aussi peu élevés & lisses. Les élytres ont des stries dans lesquelles on remarque de petits points enfoncés. Elle est aptère.

Elle se trouve sur les Alpes.

NÉCROBIE. *Necrobia*. Genre d'infectes de la troifième fection de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Clairones.

Les Nécrobies ont les antennes courtes, en maffe; les mandibules courtes, aiguës, arquées, intérieurement dentées; la tête large, à moitié enfoncée dans le corcelet; les élytres affez dures; quatre articles aux tarfes, affez larges, prefque bilobés.

Prefque tous les infectes qui attaquent les fubftances animales, ainfi que la plupart de ceux qui vivent dans le bois mort, ou qui détruifent nos meubles & nos provifions, ont été pendant longtems défignés fous le nom générique de *Dermefte*. Linné, qui créa pour ainfi dire la fcience entomologique, n'ayant à nous préfenter qu'un petit nombre d'infectes, crut devoir les réunir dans des cadres peu nombreux, faciles à diftinguer. Les genres que ce célèbre naturalifte établit, étant clairs & précis, fuffirent, pendant quelque tems, aux recherches qu'on avoit à faire; mais depuis que cette fcience eft plus généralement cultivée, depuis que les mœurs & la manière de vivre des infectes nous ont offert une infinité de merveilles qu'on ne foupçonnoit pas auparavant, depuis qu'on a eu le bon efprit de voir que l'étude de ces petits animaux avoit fes applications dans les arts & dans la médecine, & qu'elle fe lioit à l'économie végétale & animale; depuis furtout que leur nombre furpaffe, dans nos collections, celui des plantes, on a été obligé de former, de tems en tems, de nouvelles fubdivifions, & de multiplier les genres en raifon des découvertes que l'on a faites.

Geoffroy fépara de bonne heure des Dermeftes les infectes dont il eft ici queftion, pour les réunir aux Clairons, avec lefquels ils ont effectivement bien plus de rapport. Degeer & Fabricius en firent de même, & j'ai fuivi dans ce Dictionnaire l'exemple qui m'étoit donné. M. Latreille eft le premier qui ait fenti que ces infectes devoient être féparés des uns & des autres, & former un genre particulier, auquel il a donné le nom de *Nécrobie*, formé du mot grec *necros*, qui fignifie *un mort, un cadavre*, parce que c'eft dans les charognes qu'on les trouve ordinairement. Je me fuis empreffé d'adopter ce genre dans mon *Entomologie*; mais, à peu près dans le même tems, M. Paykul établiffoit le même genre fous le nom de *Corynètes*, qui a été adopté par Fabricius dans fon dernier ouvrage.

Les Nécrobies s'éloignent des Dermeftes par le nombre des articles des tarfes, puifque ceux-ci en ont cinq, & que les autres n'en ont que quatre. Quelques différences dans les parties de la bouche féparent les Nécrobies des Clairons; dans les premières, les antennules antérieures font prefque fécuriformes, tandis qu'elles font terminées par un article ovale & tronqué dans les derniers.

Les antennes font placées à la partie latérale antérieure de la tête, un peu au-devant des yeux: elles font compofées d'onze articles, dont le premier eft alongé, affez gros; les fuivans font grenus, égaux entr'eux; les trois derniers font en maffe, & ont une forme triangulaire.

La bouche eft compofée d'une lèvre fupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre fupérieure eft cornée, large, affez courte, échancrée & ciliée.

Les mandibules font cornées, aiguës, unidentées intérieurement.

Les mâchoires font cornées à leur bafe, coriacées & bifides à leur extrémité: les divifions font inégales; l'extérieure eft large & ciliée; l'intérieure eft courte, un peu arquée, à peine ciliée.

La lèvre inférieure eft petite, courte, prefque membraneufe, un peu échancrée.

Les antennules antérieures font une fois plus longues que les mâchoires: elles font compofées de quatre articles, dont le premier eft très-petit, à peine apparent; le fecond eft alongé, conique; le troifième eft court, arrondi; le dernier eft alongé, un peu plus large à fon extrémité, prefque fécuriforme. Les antennules poftérieures, un peu plus courtes que les antérieures, font compofées de trois articles, dont le premier eft très-petit, à peine apparent; le fecond eft étroit, alongé, prefque conique; le dernier eft large, triangulaire, fécuriforme.

La tête eft un peu moins enfoncée dans le corcelet que celle du Clairon. Les yeux font arrondis, un peu faillans.

Le corcelet eft arrondi, un peu déprimé: il eft auffi large en arrière qu'en avant; ce qui diftingue, au premier coup-d'œil, ce genre d'infecte du Clairon, dont le corcelet eft prefqu'en cœur.

Les pattes font de longueur moyenne. Les tarfes nous ont paru, dans les trois premières efpèces que nous avons obfervées, compofés feulement de quatre articles affez diftincts; le fecond & le troifième font prefque triangulaires, légérement garnis en deffous de houpes de poils.

Ces infectes font ornés de couleurs affez belles: leur démarche eft lente, & leur vol eft peu rapide. On les trouve quelquefois fur les arbres & fur les fleurs; mais ils fréquentent plus particuliérement les charognes & les dépouilles defféchées d'animaux. La larve, qui fe nourrit de ces dernières fubftances, a le corps alongé, ovale, formé de plufieurs anneaux: elle a fix pattes écailleufes & deux crochets vers l'anus, également écailleux; elle prend fon accroiffement affez vite, & fubit fa métamorphofe dans les mêmes lieux où elle a vécu.

NÉCROBIE.

NECROBIA. Latr. *DERMESTES.* Linn. *CLERUS.* Geoff. Deg.

CORYNETES. Payk. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, en masse; premier article, gros; les suivans, grenus; les trois derniers formant une masse triangulaire.

Mandibules arquées, aiguës, intérieurement dentées.

Quatre antennules; les postérieures sécuriformes; le dernier article des antérieures tronqué.

Tête enfoncée en grande partie dans le corcelet.

Quatre articles aux tarses; le troisième large, triangulaire.

ESPÈCES.

1. Nécrobie violette.

Velue, bleue, luisante; antennes et pattes noires.

2. Nécrobie rufipède.

D'un noir-bleu; corcelet velu; base des antennes et pattes rouges.

3. Nécrobie ruficolle.

Violette; corcelet et base des élytres rouges.

4. Nécrobie abdominale.

D'un noir-bleuâtre; abdomen rouge.

5. Nécrobie sanguinicolle.

Velue, d'un bleu-violet; corcelet et abdomen rouges.

1. Nécrobie violette.

Necrobia violacea.

Necrobia. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 9. *p.* 156. *pl.* 77. *fig.* 5. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 1. *p.* 274.

Nécrobie violette. Oliv. *Ent. tom.* 4. *genre* 76 *bis. tab.* 1. *fig.* 1. a. b. c.

Corynetes violaceus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 275.

Corynetes violaceus. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 285. *n°.* 1.

Voyez dans ce Dictionnaire, pour la description & les autres synonymes, l'art. Clairon, *n°.* 24.

2. Nécrobie rufipède.

Necrobia rufipes.

Necrobia rufipes. Oliv. *Ent. tom.* 4. *genre* 76 *bis. tom.* 1. *fig.* 2. a. b.

Corynetes rufipes. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 286. *n°.* 2.

Voyez, dans ce Dictionnaire, l'article Clairon, *n°.* 25.

3. Nécrobie ruficolle.

Necrobia ruficollis.

Necrobia ruficollis. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 9. *p.* 156. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 1. *p.* 274.

Necrobia ruficollis. Oliv. *Ent. tom.* 4. *genre* 76 *bis. tab.* 1. *fig.* 3. a. b.

Corynetes ruficollis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 286. *n°.* 3.

Voyez l'article Clairon, *n°.* 26.

4. Nécrobie abdominale.

Necrobia abdominalis.

Necrobia nigro-cærulescens, abdomine rufo.

Corynetes abdominalis. Fab. *Syst. Eleut.* 1. *pag.* 286. *n°.* 4.

Elle ressemble aux précédentes, mais elle en diffère par le corps moins velu & par l'abdomen rouge. Elle se trouve aux Indes orientales.

5. Nécrobie sanguinicolle.

Necrobia sanguinicollis.

Dermestes sanguinicollis. Panz. *Naturf.* 24. *pag.* 10. *n°.* 13. *tab.* 1. *fig.* 13.

Corynetes sanguinicollis. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 287. *n°.* 5.

Cet insecte a été placé parmi les Dermestes. *Voyez* Dermeste, *n°.* 16.

NÉCROPHAGES. *Necrophagi.* Huitième famille de l'Ordre des Coléoptères, établie par M. Latreille, dont les caractères, tirés du dernier ouvrage de cet auteur, sont les suivans : cinq articles aux tarses, palpes très-apparens ; antennes ne se logeant point dans une cavité particulière du corcelet, & n'étant point en massue solide, cette massue formée de deux articles au moins.

Cette famille est composée des genres suivans : Nécrophore, Boucher, Agyrte, Scaphidie, Cholève, Mylœque, Ips, Dacné, Colobique, Thymale, Nitidule, Byture, Cerque & Micropèple. (*Voyez ces mots dans le Dictionnaire ou dans les Supplémens.*)

Les Nécrophages se nourrissent tous, dans leur premier état, de matière animale plus ou moins décomposée, & de la sanie putride qui découle des plaies des arbres ou qui est le produit de la putréfaction des Champignons : quelques-uns aussi paroissent attaquer les substances végétales avant même leur décomposition.

NÉCROPHORE. *Necrophorus.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Nécrophages.

Les Nécrophores ont deux antennes courtes, terminées par une masse grosse, ovale ou presque ronde, perfoliée ; la tête distincte du corcelet ; celui-ci fort grand, presqu'aplati, rebordé ; les élytres plus courtes que l'abdomen ; les pattes de devant dentées ; cinq articles aux tarses, dont les antérieurs ciliés.

Les Nécrophores ont été placés, par Linné & la plupart des entomologistes, parmi les Bouchers. Scopoli & M. Geoffroy les ont rangés parmi les Dermestes. Gleditsch avoit donné à un de ces insectes le nom latin *Vespillo*, qui signifie *Fossoyeur*, parce qu'il l'avoit trouvé occupé à cacher dans la terre les cadavres des petits animaux qu'il destine à sa nourriture, & M. Fabricius, ayant trouvé des caractères propres à établir un genre, lui a donné le nom de *Nécrophore*, qui signifie aussi *Fossoyeur*, & qui se rapporte de même aux habitudes de ces insectes.

Les antennes courtes, en masse grosse, presqu'arrondie, & les mâchoires composées de deux pièces, dont l'une externe, longue, amincie à sa base, & presque semblable à une antennule, distinguent suffisamment les Nécrophores des Bouchers & des Dermestes.

Les antennes des Nécrophores sont à peu près de la longueur de la tête, & composées d'onze articles, dont le premier est long & un peu renflé ; le second est petit, très-court ; les suivans sont arrondis ; les quatre derniers forment une masse assez grosse, presqu'arrondie, perfoliée.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est cornée, échancrée & ciliée.

Les mandibules sont cornées, arquées, pointues, sans dents.

Les mâchoires sont presque cornées, composées de deux pièces, dont l'une externe est arrondie, mince à sa base, un peu arquée, presque de la longueur de l'antenne; l'autre pièce est courte & assez large.

La lèvre inférieure est avancée, cornée à sa base, membraneuse à son extrémité, amincie, légérement échancrée.

Les antennes antérieures sont filiformes & composées de quatre articles, dont le premier est très-petit; les deux suivans sont égaux & coniques; le dernier est un peu plus étroit & presque cylindrique. Elles ont leur insertion à la base de la pièce extérieure des mâchoires. Les postérieures, presqu'aussi longues que les antérieures, sont filiformes, & composées de trois articles presqu'égaux. Elles sont insérées à la partie latérale, un peu antérieure de la lèvre inférieure.

La tête de ces insectes est assez grande, un peu inclinée & distincte du corcelet. Les yeux sont oblongs & point du tout saillans.

Le corcelet est un peu aplati, rebordé tout autour, plus ou moins échancré antérieurement.

Les élytres sont ordinairement plus courtes que l'abdomen, & cachent deux aîles membraneuses, repliées, dont l'insecte fait quelquefois usage. L'écusson est assez grand, triangulaire, un peu obtus à sa pointe.

Le corps a une forme un peu alongée. L'abdomen est assez court, terminé en pointe, & composé de six anneaux. Les pattes sont grosses & assez fortes. Les cuisses postérieures sont un peu renflées; elles ont à leur base une appendice ou pièce surnuméraire, ordinairement terminée en épine aiguë. Les jambes antérieures ont une forte dent latérale, & sont terminées par deux épines assez fortes.

Les tarses sont filiformes, & composés de cinq articles, dont les quatre premiers vont en diminuant de longueur; le dernier est alongé, & terminé par deux crochets assez forts. Les tarses antérieurs sont plus courts & beaucoup plus larges que les autres. Les quatre premiers articles sont en cœur, & très-velus à leur partie inférieure.

Les Nécrophores sont des insectes dont l'odeur forte & désagréable annonce les lieux qu'ils habitent, & les matières dont ils se nourrissent. Ils servent, comme bien d'autres insectes, à absorber les chairs pourries, les substances excrémentitielles dont l'air pourroit être infecté. L'instinct, toujours d'accord avec l'organisation, leur fait rechercher avec empressement les corps morts des petits animaux pour en faire leur curée : & un spectacle vraiment intéressant, c'est de les voir, attirés d'assez loin par une odeur cadavéreuse, s'associer dans leur entreprise, combiner leurs efforts, & jouir ensuite paisiblement du fruit de leurs travaux. Ainsi à peine la corruption d'une taupe ou d'une souris se fait sentir, qu'ils accourent en plus ou moins grand nombre, se glissent, & creusent avec beaucoup d'activité la terre en rond sous l'animal, qui s'enfonce insensiblement, &, sans voir les ouvriers, on voit l'ouvrage s'achever & tout disparoître. Quatre ou cinq de ces insectes peuvent ensevelir de cette manière une taupe dans l'espace de vingt-quatre heures. C'est alors qu'à l'abri de toute espèce de crainte, ils entrent dans le corps qu'ils ont enterré, & s'en repaissent à loisir. C'est aussi dans ces cadavres qu'ils déposent leurs œufs, & que leurs larves doivent vivre.

Les larves des Nécrophores sont longues, d'un blanc grisâtre, avec la tête brune. Leur corps est composé de douze anneaux garnis antérieurement, à leur partie supérieure, d'une petite plaque écailleuse, d'un brun ferrugineux; les plaques des derniers anneaux sont munies de petites pointes élevées. Leur tête est dure, écailleuse, armée de mandibules assez fortes & tranchantes. Elles ont six pattes écailleuses, très-courtes, attachées aux trois premiers anneaux du corps. Parvenues à toute leur croissance, elles s'enfoncent dans la terre à plus d'un pied de profondeur, se forment une loge ovale, qu'elles enduisent d'une matière gluante pour en consolider les parois, & s'y changent en nymphe. L'insecte parfait en sort au bout de trois ou quatre semaines.

NÉCROPHORE.

NÉCROPHORE.

NECROPHORUS. FABR. OLIV. LATR. *SILPHA.* LINN. DEG.

DERMESTES. GEOFF.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, en masse; masse grande, ovale, formée de quatre articles perfoliés.

Mandibules arquées, pointues, simples.

Mâchoires bifides.

Quatre antennules filiformes.

Cinq articles aux tarses; les antérieurs ciliés.

ESPÈCES.

1. NÉCROPHORE fossoyeur.

Noir; élytres avec deux bandes rouges; masse des antennes rouge.

2. NÉCROPHORE des cadavres.

Noir; élytres avec deux bandes rouges; antennes entièrement noires.

3. NÉCROPHORE américain.

Noir; corcelet rouge, bordé de noir; élytres avec quatre taches rouges.

4. NÉCROPHORE moyen.

Noir; masse des antennes et trois taches sur les élytres, rouges.

5. NÉCROPHORE velouté.

Noir; corcelet couvert d'un duvet roussâtre; élytres avec deux bandes rouges.

6. NÉCROPHORE marginé.

Noir; élytres avec le bord extérieur, l'extrémité et une tache suturale vers la base, rouges.

7. NÉCROPHORE germanique.

Noir, avec le bord latéral des élytres ferrugineux.

8. NÉCROPHORE inhumeur.

Noir; élytres sans tache, avec trois lignes peu élevées.

1. Nécrophore fossoyeur.

Necrophorus vespillo.

Necrophorus ater, elytris fasciâ duplici ferrugineâ; antennarum clavâ rufâ. Ent. ou Hist. nat. des Inf. t. 2. *genre* 10. *n°.* 1. *tab.* 1. *f.* a. b. c. d.

Necrophorus vespillo. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 247. *n°.* 4. — *Syst. Eleut. t.* 1. *pag.* 335. *n°.* 7.

Silpha vespillo *oblonga, atra, clypeo orbiculato, inæquali; elytris fasciâ duplici ferrugineâ.* Linn. *Syst. Nat. p.* 569. *n°.* 2. — *Faun. Suec. n°.* 444.

Dermestes thorace marginato; elytris abscissis, nigris; fasciis duabus transversis, undulatis, luteis. Geoffr. *Inf. tom.* 1. *p.* 98. *n°.* 1. *pl.* 1. *fig.* 5.

Necrophorus vespillo. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 9. *p.* 270. *tab.* 78. *fig.* 9. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 2. *p.* 5.

Panz. *Faun. Inf. Germ. Fasc.* 2. *tab.* 21.

Herbst. *Coleopt.* 5. *tab.* 50. *fig.* 4.

Illig. *Cor. Bor. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 3.

Silpha nigra, elytris truncatis, abdomine brevioribus; fasciâ latâ, duplici, ferrugineâ, transversâ, undatâ. Degeer, *Mem. Inf. tom.* 4. *p.* 168. *pl.* 6. *fig.* 1.

Scarabæus fœtidus primus Aldrovandi. Raj. *Inf. p.* 106.

Scarabæus moschi odore. Frisch. *Inf.* 12. *pag.* 28. *tab.* 3. *fig.* 2.

Roesel. *Inf. tom.* 4. *tab.* 1. *fig.* 1. 2.

Scarabæus majusculus, niger, duabus luteis fasciis undulatis transversim ductis supra alarum thecas. List. *Loq. p.* 381. *n°.* 2.

Vespillo. Gleditsch, *Act. Berol.* 1752. *p.* 53.

Pollinctor vulgaris, major & minor. Voet. *Coleopt. p.* 53. *tab.* 30. *fig. I & III.*

Bergstr. *Nomenclat.* 1. 10. 14. *tab.* 1. *fig.* 14.

Silpha. Schæff. *El. Inf. tab.* 114. — *Icon. Inf. tab.* 9. *fig.* 4.

Dermestes vespillo. Scop. *Ent. Carn. n°.* 33.

Silpha vespillo. Pod. *Muf. Græc. p.* 23.

Silpha vespillo. Schrank, *Enum. Inf. Austr. n°.* 74.

Silpha vespillo. Laichart, *Inf. tom.* 1. *p.* 87. *n°.* 1.

Dermestes vespillo. Fourc. *Ent. Parif.* 1. *p.* 17. *n°.* 1.

Silpha vespillo. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 73. *n°.* 2.

Les antennes font noires, avec les trois derniers articles ferrugineux. La tête eft noire. Le corcelet eft noir, couvert, fur fes bords, de poils rouffeâtres; il eft rebordé, coupé antérieurement, arrondi poftérieurement, & marqué d'une ligne longitudinale, peu enfoncée. L'écuffon eft affez grand, triangulaire, noir. Les élytres font plus courtes que l'abdomen, noires, avec deux bandes ondées, jaunes ou fauves. Le deffous du corps eft noir, & la poitrine eft couverte de poils courts, très-ferrés, rouffeâtres.

Il fe trouve dans prefque toute l'Europe, dans les cadavres: Il répand une odeur très-fétide.

2. Nécrophore des cadavres.

Necrophorus mortuorum.

Necrophorus ater, elytris fasciâ duplici ferrugineâ; antennarum clavâ nigrâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pag.* 248. *n°.* 5. — *Syst. Eleut. t.* 1. *p.* 335. *n°.* 8.

Illig. *Cor. Bor. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 4.

Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 41. *tab.* 3.

Herbst. *Coleopt.* 5. *tab.* 50. *fig.* 6.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 324. 2.

Il reffemble beaucoup au précédent, dont il n'eft peut-être qu'une variété, & dont il ne diffère qu'en ce que les antennes font entiérement noires.

Il fe trouve en Allemagne, dans les cadavres.

3. Nécrophore américain.

Necrophorus americanus.

Necrophorus niger, thorace ferrugineo, nigro marginato; elytris maculis quatuor ferrugineis. E.. ou Hist. nat. des Inf. tom. 2. *genre* 10. *n°.* 2. *tab.* 1. *fig.* 3.

Necrophorus grandis. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 1. *p.* 247. *n°.* 3. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 334. *n°.* 3.

Voet. *Coleopt. tab.* 30. *fig. II.*

Silpha vespillo. Linn. *Muf. Lud. Ulr. p.* 37.

Il reffemble beaucoup au Nécrophore foffoyeur, mais il eft plus grand. Les antennes font noires, avec la maffe groffe, ovale, ferrugineufe. La tête eft noire, avec une tache au front, cordiforme, d'un rouge-ferrugineux. Le corcelet eft rouge, un peu élevé, avec les bords noirs, déprimés; il eft coupé antérieurement & arrondi poftérieurement. L'écuffon eft affez grand & triangulaire. Les élytres font plus courtes que l'abdomen; elles font liffes, noires, avec quatre taches tranfverfales, rougeâtres. Le deffous du corps eft noir, & la poitrine eft couverte de poils roux. Les pattes font noires.

Il fe trouve dans l'Amérique feptentrionale.

4. Nécrophore moyen.

Necrophorus medianus.

Necrophorus ater, antennarum clavâ, elytrorumque maculis tribus ferrugineis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 334. *n°.* 4.

Il est un peu plus grand que le Nécrophore fossoyeur, auquel il ressemble beaucoup. Le corcelet est plus arrondi, plus convexe, plus lisse. Les antennes sont noires, avec la masse presque globuleuse, ferrugineuse. Les élytres sont noires, avec deux bandes rouges, sinuées, interrompues à la suture, & n'atteignant pas le bord extérieur, & une tache de la même couleur à l'angle de la base. La poitrine est noire, couverte d'un duvet doré. L'abdomen est noir, avec un duvet doré sur ses bords latéraux. Les pattes sont noires.

Il se trouve en Caroline, d'où il a été apporté par M. Bosc.

5. Nécrophore velouté.

Necrophorus velutinus.

Necrophorus ater, thorace auro holosériseo, elytris fasciis duabus rufis. Fab. *Syst. Eleut. t.* 1. *p.* 334.

Il ressemble beaucoup, pour la forme, la grandeur & les couleurs, au Nécrophore fossoyeur. Les antennes & la tête sont entièrement noires. Le corcelet est noir, & couvert d'un duvet serré, roussâtre. Les élytres sont noires, avec deux bandes sinuées, rouges, à peine interrompues à la suture. Le bord extérieur est d'un rouge-pâle. Le dessous du corps est noir, avec un duvet roussâtre sur la poitrine.

Il se trouve en Géorgie, en Caroline.

6. Nécrophore marginé.

Necrophorus marginatus.

Necrophorus ater, elytris margine exteriore apiceque maculâque communi transversâ rufis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 334. *n°.* 6.

Il est de la grandeur du Nécrophore fossoyeur. Les antennes manquoient à l'individu décrit par Fabricius. La tête est noire, avec une tache en croissant, près du chaperon. Le corcelet est plane, noir, sans tache. Les élytres sont noires, avec le bord extérieur, une tache à l'extrémité, qui se réunit à la couleur du bord, mais ne va pas jusqu'à la suture; une tache commune, transverse, au dessous de l'écusson, rouges. Le dessous du corps est noir, avec la poitrine couverte d'un duvet d'un roux-doré.

Il se trouve en Amérique.

7. Nécrophore germanique.

Necrophorus germanicus.

Necrophorus ater, elytrorum margine laterali ferrugineo. Ent. ou Hist. nat. des Inf. tom. 2. *genre* 10. *n°.* 3. *tab.* 1. *fig.* 2. a. b.

Silpha germanica *oblonga, atra, clypeo obrotundo inæquali marginato; elytris obtusissimis, margine laterali ferrugineis.* Linn. *Syst. Nat. pag.* 569. *n°.* 1.

Necrophorus germanicus *ater, thorace obrotundo, inæquali.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 247. *n°.* 1. — *Syst. Eleut. t.* 1. *p.* 333. *n°.* 1.

Silpha nigra major *tota atra, elytris truncatis, abdomine brevioribus.* Deg. *Mem. Inf. tom.* 4. *p.* 173. *n°.* 2. *pl.* 6. *fig.* 4.

Aldrov. *Inf. p.* 454. *tab.* infer. *fig.* 1.

Pollinctor niger. Voet. *Coleopt. t.* 30. *f.* 4. 5.

Schæff. *Icon. Inf. tab.* 218. *fig.* 1.

Sulz. *Inf. tab.* 2. *fig.* 10.

Naturf. 6. *tab.* 4.

Bergst. *Nomenclat.* 1. *tab.* 10. *fig.* 9.

Dermestes cisterianus. Four. *Ent. Par.* 1. *p.* 17. *n°.* 2.

Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 73. *n°.* 1.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 322. *n°.* 1.

Illig. *Cor. Bor. tom.* 1. *p.* 353. *n°.* 2.

Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 41. *tab.* 1.

Herbst. *Coleopt.* 5. *tab.* 50. *fig.* 2.

Il est plus grand que le Nécrophore fossoyeur. Les antennes sont noires, & la masse qui les termine, est arrondie & ferrugineuse à son extrémité. La tête est grosse, noire, avec une tache ferrugineuse au front. Le corps est noir, luisant. Le corcelet est élevé, un peu inégal, rebordé, arrondi postérieurement. L'écusson est triangulaire, assez grand. Les élytres sont tronquées à leur extrémité, plus courtes que l'abdomen, pointillées, avec trois lignes longitudinales, élevées, très-peu marquées, & le bord extérieur courbé, ferrugineux. La poitrine est couverte de quelques poils roux. Les pattes sont assez grosses. Les antérieures ont une forte dent latérale, & deux épines mobiles à leur extrémité.

Il se trouve en Allemagne, au nord de l'Europe, & aux environs de Paris, dans les cadavres.

8. Nécrophore inhumeur.

Necrophorus humator.

Necrophorus ater, elytris immaculatis, lineis

tribus elevatis. Ent. ou Hist. nat. des Inf. tom. 2. *genre* 10. *n°.* 4. *tab.* 1. *fig.* 2. c. d. e.

Necrophorus humator. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 1. *p.* 247. *n°.* 2. — *Syst. Eleut. t.* 1. *p.* 333. *n°.* 2.

Scarabœus antennis clavatis, clavis in annulos divisis. Rai, *Inf. p.* 107. *n°.* 1.

Dermestes thorace marginato, elytris abscissis, totus niger. Geoffr. *Inf. tom.* 1. *p.* 99. *n°.* 2.

Scarabœus majusculus, ex toto niger. List. *p.* 381.

Gleditsch, *Abhandl.* 3. B. *p.* 224. *n°.* 2. *t.* 1. *fig.* B.

Silpha humator. Goeze, *Beytr. p.* 190. *n°.* 2.

Illig. *Cor. Bor. tom.* 1. *p.* 352. *n°.* 1.

Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 41. *tab.* 2.

Herbst. *Coleopt.* 5. *tab.* 50. *fig.* 3.

Payk. *Faun. Suec.* 1. *p.* 323. *n°.* 1. *β*.

Il ressemble beaucoup au précédent, mais il est plus petit. La tête est en proportion plus petite & sans tache. Le corcelet est plus arrondi, plus inégal. Les lignes élevées des élytres sont un peu plus marquées, & le bord extérieur est noir.

Il diffère quelquefois en ce qu'il est un peu plus petit, & que tout le corps est d'un brun-marron.

Il se trouve en Allemagne, aux environs de Paris, dans les cadavres.

NÉCYDALE. *Necydalis.* Genre d'insectes de la troisième section de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Cérambycins.

Les Nécydales ont les antennes filiformes, plus courtes que le corps; les yeux antérieurement échancrés ou en forme de reins; les élytres courtes, tronquées ou subulées; les cuisses renflées vers leur extrémité; quatre articles aux tarses, dont le dernier est large & bilobé.

On commence à trouver le mot de Nécydale dans Aristote, *Hist. nat. lib.* 5. *cap.* 19; mais le passage où il en fait mention est si obscur, que les discussions des plus habiles critiques n'ont pu encore l'éclaircir. Il est probable que ce grand-homme a moins voulu nommer un insecte, que désigner une métamorphose, une nouvelle manière d'être de celui qu'il avoit en vue. Ne ferait-ce pas un Bombix, considéré dans l'état de nymphe ou quittant cette enveloppe? On filoit, suivant Aristote, la coque qui renfermoit cette nymphe: tels sont les premiers vestiges d'un usage, semblable à celui que nous faisons de la coque du ver à soie.

Dans les actes d'Upsal, le nom de Nécydale fut appliqué vaguement à des insectes de plusieurs genres, très-différens les uns des autres. Le célèbre Linné en restreignit la dénomination, & si l'on en excepte un seul insecte, notre Téléphore nain, ses Nécydales furent d'abord les mêmes que les nôtres; mais, trompé par quelques ressemblances dans les élytres & dans la forme du corps, il joignit aux vraies Nécydales des insectes d'un autre genre, ceux que nous avons rangés sous le nom d'Œdemère.

L'historien des insectes des environs de Paris ne connut, des Nécydales de Linné, que deux espèces, le Téléphore dont nous avons parlé ci-dessus, & la Nécydale fauve, qu'il a placée parmi les Leptures.

Les Œdemères ou les Nécydales de la seconde division de Linné furent, aux yeux de M. Fabricius, les seules Nécydales; & les véritables, celles dont Linné avoit d'abord formé son genre, trouvèrent leur place parmi les Leptures. Cette réunion disparate a cessé d'avoir lieu dans les dernières éditions de ses ouvrages.

Mais pourquoi appelle-t-il *Molorchus* ce que Linné nomme *Nécydale?* Pourquoi ne pas respecter l'autorité de ce grand naturaliste? Pourquoi se permettre de changer, sans nécessité, les noms qu'il a employés? Quant à nous, fidèles à la loi que nous nous sommes imposée, de conserver religieusement les dénominations des premiers entomologistes, nous avons appelé Nécydales les insectes que Linné a fait connoître comme tels, ou ceux qu'il a eus particulièrement en vue. Quant aux Nécydales de M. Fabricius, voyez le mot Œdemère.

En examinant avec attention les caractères des Nécydales, on voit qu'elles appartiennent évidemment à la famille des Capricornes, & à la division de ceux qui ont leurs antennes posées sur une échancrure ou entaille que l'on remarque à la partie antérieure des yeux. L'organisation de leur bouche a de grands rapports avec celles des Capricornes proprement dits & des Saperdes; mais les antennes de ceux-ci sont sétacées, & celles des Nécydales sont filiformes. Leur lèvre inférieure est profondément échancrée; ce qui ne se remarque pas dans les Saperdes. La plupart des Callidies ont à la vérité leurs antennes filiformes; mais leurs antennules sont renflées à leur extrémité, & elles diffèrent en cela de celles des Nécydales, qui les ont filiformes. Nous ne les comparons pas aux Priones & aux Spondyles, que leurs antennes en scie ou à articles grenus, leurs mâchoires simples ou à deux divisions très-petites & coniques, séparent facilement des autres genres de cette grande famille.

Les élytres des Nécydales, beaucoup plus courtes que le corps, ou fort rétrécies & terminées en pointe, laissant à découvert une partie des ailes, nous fournissent un dernier caractère distinctif, & qui achève d'isoler ce genre de ses voisins.

Les antennes des Nécydales sont filiformes, plus courtes que le corps, composées de onze articles, dont le premier est grand, courbé, renflé & arrondi à son extrémité; le second très-petit; les suivans sont presque cylindriques, un peu aminci à leur base. Les derniers sont plus courts & cylindriques.

Elles ont leur infertion dans une échancrure ou entaille formée à la partie antérieure des yeux.

La bouche eft compofée d'une lèvre fupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre fupérieure eft petite, coriacée, prefque carrée, avec le bord antérieur droit & entier.

Les mandibules font cornées, courtes, déprimées, triangulaires, fans dentelures, avec la pointe légérement crochue.

Les mâchoires font coriacées, cylindriques, comprimées, terminées par deux divifions petites, prefque membraneufes, dont l'extérieure plus avancée, obtufe; l'intérieure plus courte & finiffant en pointe.

La lèvre inférieure eft courte, membraneufe, très-évafée au bord fupérieur : fon fupport eft coriacé, large, arrondi latéralement.

Les antennules font courtes, égales, filiformes, & terminées par un article plus long que les autres, & obtus ou tronqué. Les antérieures font compofées de quatre articles, dont les trois premiers font courts; elles ont leur infertion fur le dos des mâchoires, vers leur extrémité. Les poftérieures font compofées de trois articles, dont les deux premiers font plus petits que le dernier; elles ont leur infertion fur les côtés de la lèvre inférieure, vers leur milieu.

Le corps des Nécydales eft étroit, alongé, prefque cylindrique.

La tête eft prefqu'auffi large que le corcelet, pointue & un peu inclinée en devant, arrondie ou prefque cylindrique poftérieurement. Les yeux, placés fur les côtés, font affez grands, en forme de reins ou en croiffant.

Le corcelet eft arrondi ou prefque cylindrique, inégal, à peine moins large que la bafe de l'abdomen ou l'infertion des élytres.

L'écuffon eft fort petit & prefqu'arrondi.

Les élytres font, ou très-courtes, arrondies, tronquées, ou rétrécies & terminées en pointe divergente. Dans quelques efpèces, les ailes font ordinairement prefqu'entiérement à nu, & légérement pliffées à leur extrémité; dans les autres, elles ne font découvertes que vers le bout & dans l'entre-deux des élytres; elles font prefqu'auffi pliffées que celles des autres Coléoptères.

La poitrine eft affez forte, & l'abdomen eft alongé, rétréci à fon origine, quelquefois prefque en fufeau ou en maffue.

Les pattes ont leurs cuiffes alongées, rétrécies depuis leur bafe jufqu'au milieu, & terminées par un renflement arrondi ou ovale. Les pattes poftérieures font plus longues que les autres, & leur maffe eft alongée, plus étroite que celle des autres. Les tarfes ont quatre articles, dont le premier eft alongé, le fecond triangulaire, le troifième bifide, & le dernier armé de deux crochets de grandeur moyenne.

Nous n'avons point d'obfervations fur les métamorphofes des Nécydales. Nous préfumons que la larve vit dans la fubftance du bois, & qu'elle n'en fort que fous la forme d'infecte parfait. Le tuyau conique que Degeer a remarqué à l'anus d'une efpèce, rend très-vraifemblable cette fuppofition.

NÉCYDALE.

NECYDALIS. LINN. DEG. FABR. OLIV. LATR. *LEPTURA.* GEOFF. *MOLORCHUS.* FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, un peu plus courtes que le corps, insérées sur une entaille des yeux.

Quatre antennules filiformes.

Élytres courtes, tronquées ou terminées en pointe divergente.

Quatre articles aux tarses ; le troisième large, bifide.

ESPÈCES

1. NÉCYDALE majeure.

Noire ; élytres courtes, ferrugineuses ; antennes guère plus longues que la moitié du corps.

2. NÉCYDALE mineure.

Noirâtre ; élytres courtes, marquées d'une ligne blanche.

3. NÉCYDALE des Ombellifères.

Noire ; élytres courtes, testacées, sans tache.

4. NÉCYDALE bigarrée.

Élytres courtes, obscures, avec l'extrémité noire ; abdomen noir, avec des bandes jaunes.

5. NÉCYDALE anale.

Noire ; élytres courtes ; pattes et extrémité de l'abdomen fauves.

6. NÉCYDALE abdominale.

Mélangée de noir et de jaune ; abdomen et pattes postérieures rouges ; élytres subulées.

7. NÉCYDALE fauve.

Élytres subulées ; corps noir ; antennes et élytres rougeâtres.

8. NÉCYDALE sanguinicolle.

Noire ; corcelet rouge ; élytres subulées, obscures.

9. NÉCYDALE fasciée.

Fauve ; corcelet arrondi, avec des bandes noires, jaunes et fauves.

10. NÉCYDALE nigricorne.

Fauve ; antennes et extrémité de l'abdomen noirs ; élytres rétrécies, noires, avec la base fauve.

1. Nécydale majeure.

Necydalis major.

Necydalis nigra, elytris abbreviatis, ferrugineis, antennis brevioribus. Ent. tom. 4. *genre* 74. *n°.* 1. *tab.* 1. *fig.* 1. a. b.

Necydalis major. Linn. *Syst. Nat. p.* 641. *n°.* 1. — *Faun. Suec. n°.* 838.

Necydalis ichneumonea *nigra, elytris abbreviatis rufo-fuscis, pedibus rufis, antennis corpore brevioribus.* Deg. *Mem. Inf. tom.* 5. *p.* 148. *tab.* 5. *fig.* 1.

Leptura abbreviata, *elytris dimidiatis, ferrugineis, immaculatis antennis brevibus.* Fabr. *Syst. Ent. p.* 199. *n°.* 18. — *Mant. Inf. tom.* 1. *p.* 160. *n°.* 35.

Molorchus abbreviatus. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 356. *n°.* 1. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 374. *n°.* 1.

Musca cerambyx major. Schæff. *Monogr.* 1753. *fig.* 1. 2. — *Elem. Inf. tab.* 13. *fig.* 2. & *tab.* 88. — *Icon. Inf. tab.* 10. *fig.* 10. 11.

Necydalis major. Laick. *tom.* 2. *p.* 173. *n°.* 1.

Necydalis major. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 277.

Necydalis major. Fourc. *Ent. Par.* 1. *p.* 174. *n°.* 2.

Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 41. *tab.* 20.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 129. *n°.* 1.

Elle a environ un pouce de longueur. Elle est noire, fort alongée, ressemblant au premier coup-d'œil à un Ichneumon. Les antennes sont d'un roux-jaunâtre, avec le quatrième article plus court que ceux qui lui sont contigus. La lèvre supérieure & les antennules sont roussâtres. La tête a une ligne enfoncée sur le front. Le corcelet est pubescent, luisant, presque cylindrique, un peu rétréci antérieurement, avec un sillon longitudinal au milieu. L'écusson est d'un roux-jaunâtre. Les élytres sont fauves, très-courtes, arrondies à leur extrémité, rebordées, finement pointillées, un peu élevées près du bord extérieur. Les ailes sont ordinairement découvertes, de la longueur de l'abdomen, avec quelques plis vers leur extrémité, & plusieurs nervures jaunâtres. L'abdomen est fort long, très-etroit, aminci vers son origine. La poitrine est pubescente. Les pattes sont d'un roux-jaunâtre : les postérieures sont beaucoup plus longues, & les cuisses sont noires à leur extrémité.

Elle se trouve dans toute l'Europe, très-rarement autour de Paris.

2. Nécydale mineure.

Necydalis minor.

Necydalis fusca, elytris abbreviatis, apice lineolâ albâ. Ent. tom. 4. *genre* 74. *n°.* 2. *tab.* 1. *fig.* 2. a. b.

Necydalis minor *elytris testaceis, apice lineolâ albâ, antennis corpore longioribus.* Linn. *Syst. Nat. p.* 641. *n°.* 2. — *Faun. Suec. n°.* 837.

Necydalis ceramboides fusca, elytris abbreviatis, lineolâ obliquâ albâ, capite thoraceque nigris; antennis rufis, corpore longioribus. Deg. *Mem. Inf. tom.* 5. *p.* 151. *n°.* 2.

Leptura dimidiata. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 1. *p.* 100. *n°.* 37.

Molorchus dimidiatus. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 357. *n°.* 3. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 375. *n°.* 3.

Necydalis minor. Scop. *Ent. Carn. n°.* 179.

Necydalis minor. Laichart, *Inf. tom.* 2. *p.* 175. *n°.* 2.

Schæff. *Monogr.* 1753. *fig.* 6. 7. — *Icon. Inf. tab.* 95. *fig.* 5.

Sulz. *Hist. Inf. tab.* 7. *fig.* 51.

Necydalis minor. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 278. *tab.* 1. *fig.* 32.

Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 41. *tab.* 21.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 130. *n°.* 2.

Elle a environ quatre lignes de long. Les antennes sont d'un fauve-obscur. La tête & le corcelet sont noirs. Les élytres sont courtes, d'une couleur testacée-obscure, avec une petite ligne blanche, oblique, vers l'extrémité. Le dessous du corps est noirâtre, avec le bord des anneaux argenté. Les pattes sont d'un fauve-obscur, avec la partie renflée des cuisses, noirâtre.

Elle se trouve en Europe sur les fleurs.

3. Nécydale des Ombellifères.

Necydalis Umbellatarum.

Necydalis nigra, elytris abbreviatis, testaceis, immaculatis. Ent. tom. 4. *genre* 74. *n°.* 3. *tab.* 1. *fig.* 3. a. b.

Necydalis Umbellatarum. Linn. *Syst. Nat. p.* 641. *n°.* 3.

Leptura Umbellatarum. Fabr. *Syst. Ent. p.* 192. *n°.* 21. — *Mant. Inf. tom.* 1. *p.* 160. *n°.* 38.

Molorchus Umbellatarum. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 357. *n°.* 4. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 375. *n°.* 4.

Necydalis minima. Scop. *Ent. Carn. n°.* 180.

Schæff. *Icon. Inf. tab.* 95. *fig.* 4.

Sulz. *Hist. Inf. tab.* 6. *fig.* 1.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 131. *n°.* 3.

Elle est petite, noire, un peu velue. Les antennes sont d'un brun-noirâtre, presque de la longueur du corps. Le corcelet est presque cylindrique, légérement inégal. Les élytres sont très-courtes, pointillées, d'un brun-jaunâtre. Les ailes sont étendues, noirâtres. Les pattes sont d'un brun-noirâtre, avec l'origine des cuisses & les tarses d'une couleur plus claire.

Elle se trouve en Europe, sur les fleurs en Ombelle.

4. Nécydale bigarrée.

Necydlis variegata.

Necydalis abdomine atro, fasciis fulvis, elytris abbreviatis, fuscis apice nigris.

Molorchus variegatus, *elytris abbreviatis, abdomine atro, fasciis fulvis.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 357. *n°.* 2. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 375. *n°.* 2.

Les antennes sont noirâtres, de la longueur du corps. La tête est noire, avec le front jaunâtre. Le corcelet est noir, avec le bord antérieur, le bord postérieur, & une ligne transverse au milieu, d'un jaune-fauve. L'écusson est jaune-fauve. Les élytres sont courtes, noirâtres, avec la suture grise & l'extrémité noire. La poitrine est noire, tachée de jaune-fauve. L'abdomen est noir, avec une bande d'un jaune-fauve à la base supérieure, une autre ensuite en dessous; un anneau vers l'extrémité, qui l'entoure entiérement; après l'anneau, une bande dorsale, & ensuite l'anus terminé par un point fauve. Les pattes sont ferrugineuses, avec les tarses noirâtres.

Elle se trouve dans la Nouvelle-Hollande.

5. Nécydale anale.

Necydalis analis.

Necydalis nigra, elytris abbreviatis, pedibus abdominisque apice fulvis. Ent. tom. 4. *genre* 74. *n°.* 4. *tab.* 1. *fig.* 4.

Elle est un peu plus grande que la Nécydale fauve. Les antennes sont fauves, filiformes, de la longueur de la moitié du corps. La tête est noire. Le corcelet est noir, arrondi, un peu inégal. Les élytres sont très-courtes, fauves, avec un peu de l'extrémité noire. La poitrine est noire. L'abdomen est noir, avec l'extrémité fauve. Les pattes sont fauves.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.?

6. Nécydale abdominale.

Necydalis abdominalis.

Necydalis flavo nigroque varia, abdomine pedibusque posticis rufis, elytris subulatis. Ent. tom. 4. *genre* 74. *n°.* 5. *tab.* 1. *fig.* 5.

Elle est un peu plus grande que la Nécydale fauve. Les antennes sont noires, de la longueur de la moitié du corps. La tête, le corcelet, les élytres & la poitrine sont mélangés de noir & de jaune-roussâtre. Les élytres sont subulées & plus courtes que l'abdomen. Les cuisses sont renflées. Les quatre pattes antérieures sont noires, avec la base des cuisses fauve. Les pattes postérieures & l'abdomen sont fauves, sans tache.

Elle se trouve à Cayenne.

7. Nécydale fauve.

Necydalis rufa.

Necydalis elytris subulatis, nigra, elytris antennisque rufis. Ent. tom. 4. *genre* 74. *n°.* 6. *tab.* 1. *fig.* 6. a. b.

Necydalis rufa. Linn. *Syst. Nat. p.* 642. *n°.* 6.

Necydalis rufa. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 353. *n°.* 17. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 372. *n°.* 22.

Leptura nigra, elytris pedibusque rubescentibus lividis, coleoptris attenuatis. Geoff. *Inf. tom.* 1. *p.* 220. *n°.* 22.

Leptura attenuata. Fourc. *Ent. Parif. tom.* 1. *p.* 84. *n°.* 28.

Schaeff. *Icon. Inf. tab.* 94. *fig.* 8.

Elle est une fois plus petite que la Nécydale majeure. Le corps est noir, avec un duvet obscur. Les antennes sont plus ou moins fauves, avec le premier article & quelquefois l'extrémité des autres, noirs. Le corcelet est arrondi, avec un tubercule luisant de chaque côté, & une tache blanche aux angles. L'écusson est blanchâtre. Les élytres sont roussâtres ou d'un rouge-testacé, subulées, un peu plus courtes que l'abdomen, ponctuées, avec une ligne élevée vers l'extrémité : la base, le bord extérieur & l'extrémité sont noirs. La poitrine & l'abdomen ont sur les côtés des taches soyeuses, blanches. Les pattes sont fauves. Les cuisses des quatre antérieures sont renflées, noires.

Elle se trouve dans presque toute l'Europe, sur les fleurs en Ombelle.

8. Nécydale sanguinicolle.

Necydalis sanguinicollis.

Necydalis nigra, thorace rubro, elytris subulatis fuscis. Ent. tom. 4. *genre* 74. *n°.* 7. *tab.* 1. *fig.* 7.

Elle est un peu plus grande que la Nécydale mineure. Les antennes sont noires, un peu plus courtes que le corps. La tête est noire. Le corcelet est inégal, d'un rouge-sanguin. Les élytres sont amincies, noirâtres. Le corps est noir en dessous, avec la base des cuisses postérieures & les jambes rougeâtres.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, d'où elle a été apportée par M. Bosc.

9. Nécydale

9. Nécydale fafciée.

Necydalis fafciata.

Necydalis rufefcens, thorace rotundato, nigro, flavo rufoque fafciato. Ent. tom. 4. *genre* 74. *n°.* 9. *tab.* 1. *fig.* 9.

Elle reffemble à la Nécydale fauve. Les antennes font d'un brun-ferrugineux. La tête eft rouffeâtre, avec le tour des yeux jaune. Le corcelet eft arrondi & orné de quatre bandes noires, de deux jaunes, & d'une au milieu, fauve. Les élytres font fauves, rétrécies, de la longueur de l'abdomen. Le deffous du corps & les pattes font fauves. L'extrémité de l'abdomen eft noirâtre.

Elle fe trouve dans l'Amérique méridionale.

Du cabinet de M. Van-Lennep.

10. Nécydale nigricorne.

Necydalis nigricornis.

Necydalis rufa, antennis apiceque abdominis nigris, elytris anguftatis nigris, bafi rufis. Ent. genre 74. *n°.* 8. *tab.* 1. *fig.* 8.

Elle eft de la grandeur de la Nécydale majeure. Les antennes font noires, de la longueur du corps. La tête & le corcelet font fauves. Les élytres font amincies au milieu, noires, avec la bafe fauve. Les ailes font noires. La poitrine & la bafe de l'abdomen font fauves. La partie poftérieure de celui-ci eft noire, avec deux taches fauves. Les pattes font fauves, avec les tarfes & les jambes poftérieures noires.

Cette efpèce, que je n'ai pu affez examiner, appartient peut-être au genre Saperde. Elle fe trouve à Surinam.

Du cabinet de M. Raye.

NÉIDE. *Neides.* Genre d'infectes de la feconde fection de l'Ordre des Hémiptères & de la famille des Corifies.

Les Néides fe font remarquer par les antennes longues, coudées au milieu; par la trompe colée contre la poitrine; par la tête terminée en pointe.

Fabricius avoit, dans fon pénultième ouvrage, placé les Néides parmi les Gerris; il les en a féparés dans le dernier, en changeant, fans néceffité, le nom que M. Latreille leur avoit déjà donné, en celui de *Berytus*. Comme M. Latreille eft le premier qui ait établi ce genre, le nom qu'il lui a donné doit, à notre avis, être religieufement confervé, lorfqu'il n'y a d'ailleurs aucune raifon de le changer.

Les antennes des Néides paroiffent, au premier coup-d'œil, n'être compofées que de deux articles, à peu près égaux en longueur; mais, fi on les examine attentivement, on en diftingue cinq; favoir: un premier, très-court & cylindrique; un fecond, fort long, cylindrique & renflé à fon extrémité; un troifième, court, aminci à fa bafe; un quatrième, long & cylindrique; un dernier, court & ovale. Ces antennes font portées en avant & font ordinairement coudées au milieu; elles ont leur infertion un peu au-devant des yeux.

La trompe eft colée au deffous de la tête, & s'avance entre les premières pattes. Elle eft formée de quatre articles, dont le premier eft plus gros & à peine plus long que les fuivans; le dernier eft terminé en pointe. Elle renferme, fuivant Fabricius, trois foies égales.

La tête eft plus étroite que le corcelet, & fe termine en avant en pointe émouffée, ou pour mieux dire, il y a à la partie fupérieure de la tête une protubérance qui s'avance en arc & dépaffe l'origine de la trompe. Les yeux font arrondis & faillans, & on n'apperçoit point de petits yeux liffes.

Le corcelet eft plus étroit à fa partie antérieure, qu'à celle qui touche aux élytres; il eft plane en deffus, & marqué de trois lignes élevées, dont deux forment les angles latéraux.

Les élytres dépaffent un peu l'abdomen ou font au moins auffi longues que lui.

L'écuffon eft petit & triangulaire.

Le corps eft étroit, alongé, & les pattes font tenues, affez longues. Les cuiffes font un peu renflées à leur extrémité. Les jambes font cylindriques, & les tarfes ont trois articles, dont le dernier eft armé de deux petits ongles crochus.

Le corps des Néides eft alongé, fort mince & d'une petite dimenfion. La larve & l'infecte parfait vivent fur les plantes & fur les arbres, & diffèrent en cela des Gerris, qu'on ne trouve que fur la furface des eaux douces.

NÉIDE.

***NEIDES.* LATR. *BERYTUS.* FABR. *CIMEX.* LINN.**

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes presqu'aussi longues que le corps, coudées au milieu, composées de cinq articles, dont le premier très-court; le second long, en masse; le dernier court et ovale.

Trompe quadriarticulée, collée au dessous de la tête.

Trois soies égales.

Pattes longues, minces; extrémité des cuisses en masse.

ESPÈCES.

1. **Néide tipulaire.**

Grise; masse des antennes et des cuisses postérieures, noire.

2. **Néide culiciforme.**

D'un gris-clair, sans tache; dernier article des antennes noir.

3. **Néide clavipède.**

Cendrée; pattes courtes; cuisses en masse.

1. Néide tipulaire.

Neides tipularia.

Neides grisea, clava antennarum femorumque posticorum nigra.

Neides tipularia. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 12. *p.* 209. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 120.

Cimex tipularius. Linn. *Syst. Nat. pag.* 733. n°. 120. — *Faun. Suec.* n°. 973.

Gerris tipularius. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 192. *n°.* 18.

Berytus tipularius. Fabr. *Syst. Rhyng. p.* 264. n°. 1.

Frisch. *Inf. tom.* 7. *p.* 28. *tab.* 20.

Elle a un peu plus de deux lignes de long. Les antennes sont grises, avec le milieu & l'extrémité noirs. Le corps est gris, avec quelques points noirs sur les élytres. Les pattes sont grises, avec la partie renflée des cuisses postérieures noirâtre. Les élytres ont quelques lignes élevées : le corcelet en a trois.
Elle se trouve en Europe, sur les arbres.

2. Néide culiciforme.

Neides culiciformis.

Neides cinerea immaculata, antennarum apice nigro.

Elle ressemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à la Néide tipulaire. Les antennes sont cendrées, avec le dernier article seulement noir. Tout le corps, ainsi que les pattes, est d'un jaune-cendré sans tache. L'abdomen est un peu plus jaune que le reste du corps. Les élytres ont quelques lignes élevées : le corcelet en a trois, & la tête deux.
Elle se trouve à l'île de la Trinité, & m'a été donnée par feu M. Badier.

3. Néide clavipède.

Neides clavipes.

Neides cinerea, pedibus brevibus, femoribus clavatis.

Berytus clavipes. Fabr. *Syst. Rhyng. p.* 265. *n°.* 2.

Gerris clavipes *cinereus, femoribus clavatis, antennis biclavatis.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 192. *n°.* 20.

Elle ressemble à la Néide tipulaire, mais elle est beaucoup plus petite, & les pattes sont assez courtes.
Elle se trouve en Suède.

NÉMAPOGON. (*Voy.* Œcophore & Teigne.)

NÉMATE. *Nematus.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Hyménoptères & de la famille de Tenthrédines.

Les Némates ont deux antennes longues, sétacées, composées de neuf articles ; les mandibules assez fortes, unidentées vers leur base ; quatre ailes veinées, dépassant l'abdomen, ayant une cellule radicale fort grande, & quatre cellules cubitales.

Ce genre, établi par M. Jurine, aux dépens des Tenthrèdes, me paroit devoir être conservé, tant à cause des différences que présentent les insectes parfaits, que par celles qu'il y a entre les larves. La différence essentielle qui existe entre les Némates, les Dolères & les Allantes, repose sur le nombre des cellules radiales & cubitales, qui n'est pas le même dans ces trois genres. Les Némates ont une cellule radiale & quatre cubitales ; les Dolères ont deux cellules radiales & trois cubitales ; & les Allantes, auxquels nous conservons le nom de *Tenthrède*, ont deux cellules radiales & quatre cubitales. Cette différence, dit M. Jurine, qui paroitra peut-être légère à ceux qui ne voient les choses que superficiellement, acquerra toute la force dont elle est susceptible aux yeux de l'observateur qui desire d'en connoître la cause, lorsqu'il découvrira que les larves des Némates ont vingt pattes, tandis que celles des autres en ont dix-huit & vingt-deux.

Les antennes des Némates sont sétacées, presque aussi longues que le corps, & composées de neuf articles, dont les deux premiers sont très-courts ; le second surtout est à peine apparent ; les autres sont cylindriques, mais vont un peu en diminuant d'épaisseur ; elles sont insérées sur le front, entre les deux yeux.

La tête est plus large que longue, guère plus étroite que le corcelet. Les yeux sont grands, ovales, placés à la partie latérale : on voit trois petits yeux lisses sur le vertex, disposés en triangle.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, d'une trompe & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est large, coriacée, échancrée ou arrondie à sa partie antérieure, & ciliée.

Les mandibules sont cornées, arquées, creusées intérieurement, aiguës à leur extrémité, munies d'une forte dent vers leur base interne.

La trompe est courte, formée de trois pièces, dont les deux latérales, qui tiennent lieu de mâchoires, sont courtes, coriacées, entières ; la pièce du milieu est peu avancée, membraneuse, trifide.

Les antennules antérieures, une fois plus longues que les postérieures, sont formées de six articles, dont le premier est très-court, le troisième & le quatrième sont longs & assez gros ; le cinquième est long, plus mince que les précédens ; le dernier est le plus mince de tous ; elles ont leur insertion au dos des pièces extérieures de la trompe.

Les antennules postérieures ont le troisième article un peu renflé, & le dernier petit, obtus ; elles

ont leur insertion vers la base inférieure de la pièce intermédiaire de la trompe.

Le corcelet est arrondi & inégal. L'abdomen est presque cylindrique.

Les ailes sont un peu plus longues que l'abdomen ; les supérieures ont leur point marginal bien marqué, oblong ; une très-grande cellule à la suite de ce point, que M. Jurine nomme *cellule radiale*, & M. Latreille *cellule marginale*, & ensuite quatre cellules, dont la première est petite, carrée ; la seconde est beaucoup plus grande, & forme un carré long ; la troisième est plus petite, & la quatrième atteint l'extrémité de l'aile : de la seconde cellule partent deux nervures que M. Jurine nomme *récurrentes*.

Les pattes sont de longueur moyenne, & ne présentent rien de remarquable. Les jambes sont terminées par deux épines peu fortes. Les tarses sont filiformes, composés de cinq articles, dont les quatre premiers diminuent progressivement de longueur ; le dernier est terminé par deux ongles un peu fourchus & par deux petites pelotes spongieuses.

La larve de ces insectes, désignée sous le nom de *Fausse-Chenille*, a constamment vingt pattes, dont six écailleuses & quatorze membraneuses ; ce qui la distingue suffisamment des véritables Chenilles, qui n'ont jamais ce même nombre de pattes membraneuses. Les larves de Némates vivent sur différentes plantes, dont elles rongent les feuilles. Leur métamorphose s'opère de différentes manières : les unes entrent dans la terre & y filent des coques ovales, d'un tissu peu serré, dans lesquelles elles se changent en chrysalide, & d'où elles sortent sous la forme d'insecte parfait ; d'autres forment des espèces de galle, où elles subissent toutes leurs métamorphoses, & dans lesquelles elles filent aussi une petite coque d'un tissu encore plus lâche que celles qui entrent en terre. (*Voyez* FAUSSE-CHENILLE & TENTHRÈDE.)

NÉMATE.

NEMATUS. JUR. PANZ. *TENTHREDO.* LINN. FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes ou sétacées, plus longues que le corcelet, composées de neuf articles, dont les deux premiers fort courts.

Antennules sétacées; troisième article des postérieures un peu renflé.

Mandibules unidentées.

Ailes supérieures avec une cellule radiale simple, fort grande, et quatre cellules cubitales.

ESPÈCES.

---

1. NÉMATE du Saule-Marceau.

Jaune; tête, corcelet et abdomen noirs en dessus; ailes avec le point ordinaire jaune.

2. NÉMATE du Saule.

Jaune; tête et corcelet noirs en dessus; ailes avec le point ordinaire noir.

3. NÉMATE blonde.

Jaune; abdomen comprimé, presque transparent.

4. NÉMATE septentrionale.

Noire; pattes postérieures comprimées et dilatées.

5. NÉMATE lucide.

Noire, luisante; base de l'abdomen avec quatre taches fauves; pattes fauves.

6. NÉMATE jaune.

Ferrugineuse; poitrine avec deux taches noires; base des ailes jaunâtre.

7. NÉMATE miliaire.

Jaune; abdomen avec une rangée de taches noires.

8. NÉMATE noire.

Noire; partie antérieure du corcelet et pattes jaunes.

9. NÉMATE ruficorne.

Noire; antennes et pattes fauves; tarses postérieurs noirs.

10. NÉMATE flavipède.

Noire, avec les pattes jaunes.

1. Némate du Saule-Marceau.

Nematus Capreæ.

Nematus flavus, capite, thorace abdomineque suprà nigris, alis puncto ordinario flavo.

Tenthredo Capreæ. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 2. *p.* 118. *n°.* 54. — *Syst. Pyezat. p.* 35. *n°.* 30.

Tenthredo Capreæ. Linn. *Syst. Nat. pag.* 928. *n°.* 55. — *Faun. Suec. n°.* 1572.

Tenthredo Capreæ. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 65. *tab.* 8.

Nematus Capreæ. Jur. *Hymen. p.* 60.

Elle a de trois à quatre lignes de long. Les antennes font noires, de la longueur des deux tiers du corps. La tête eft jaune, avec les yeux & le vertex noirs. Le corcelet eft noir en deffus, jaune en deffous. L'abdomen eft jaune, avec le dos feulement noir. Les côtés font jaunes. Les pattes font jaunes. Les ailes font tranfparentes, avec les nervures noires; mais l'origine, le bord extérieur & le point marginal font jaunes.

Elle fe trouve dans toute l'Europe. La larve vit fur les Saules, les Grofeillers.

2. Némate du Saule.

Nematus Salicis.

Nematus flavus, capite thoraceque suprà nigris, alis puncto ordinario nigro.

Tenthredo Salicis, *antennis septemnodiis, corpore flavo, vertice capitis thoracisque nigro.* Linn. *Syst. Nat. p.* 924 *n°.* 21.—*Faun. Suec. n°.* 1548.

Tenthredo flava, capite thoraceque suprà nigro. Geoff. *Inf. Parif. tom.* 2. *p.* 281. *n°.* 20.

Tenthredo Salicis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 112. *n°.* 30. — *Syst. Pyezat. p.* 40. *n°.* 52.

Tenthredo. Deg. *Mem. Inf. tom.* 2. *pars* 2. *pag.* 999. *n°.* 17. *pl.* 38. *fig.* 1. Larva.

Frisch. *Inf. Germ.* 6. *tab.* 4.

Goed. *Inf. tom.* 1. *tab.* 18.

List. Goed. 125. *tab.* 49.

Albin. *Inf. tab.* 5. *fig.* g. h.

Réaum. *Mem. Inf. tom.* 1. *tab.* 1. *fig.* 18. Larva. — *Tom.* 5. *tab.* 11. *fig.* 10.

Elle eft un peu plus grande que la précédente. Les antennes font noires, prefque de la longueur du corps. La tête eft noire en deffus, jaune en deffous. L'abdomen eft entiérement jaune. Le bord extérieur de l'aile fupérieure, ainfi que le point, eft noirâtre. Le deffous du corps eft jaune. Les pattes font jaunes, avec les tarfes poftérieurs d'un jaune-obfcur.

Elle fe trouve dans toute l'Europe. La larve vit fur le Saule; elle a vingt pattes, dont fix écailleufes, & quatorze membraneufes. Le corps eft d'un bleu-verdâtre, avec les trois premiers anneaux & les trois derniers d'un jaune-fauve, & neuf rangées longitudinales de points noirs.

3. Némate blonde.

Nematus flavus.

Nematus flavus, abdomine compresso subpellucido.

Tenthredo flava. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 37. *n°.* 39.

Nematus flavus. Jur. *Hym. p.* 60.

Elle eft plus grande que les précédentes. Les antennes font jaunes, avec les derniers anneaux un peu obfcurs. Le corcelet eft jaune. L'abdomen eft comprimé, prefque tranfparent, jaune, fans tache. Les ailes font jaunâtres. Les pattes font jaunes.

Elle fe trouve dans l'Amérique méridionale.

4. Némate feptentrionale.

Nematus septentrionalis.

Nematus niger, pedibus posticis compressis, dilatatis.

Tenthredo septentrionalis. Linn. *Syst. Nat. pag.* 926. *n°.* 36. — *Faun. Suec. n°.* 1558.

Tenthredo septentrionalis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 119. *n°.* 56. — *Syst. Pyez. p.* 42. *n°.* 63.

Tenthredro septentrionalis. Deg. *Mem. Inf. tom.* 2. *pars* 2. *p.* 995. *n°.* 16.

Schæffer, *Icon. Inf. tab.* 167. *fig.* 5. 6.

Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 64. *tab.* 11.

Elle eft de la grandeur des précédentes. Les antennes font noires, prefqu'auffi longues que le corps. La tête & le corcelet font noirs. L'abdomen eft rougeâtre au milieu, mais la bafe & l'extrémité font noirs. Les cuiffes font rouffes; les quatre jambes antérieures font blanches à leur bafe, & rouffes dans le refte de leur étendue; les tarfes font d'un brun-jaunâtre. Les pattes poftérieures font fort longues. La jambe eft blanche, avec l'extrémité un peu dilatée, aplatie & noire. Les tarfes poftérieurs font noirs. Le premier article eft grand, dilaté, aplati.

Elle fe trouve au nord de l'Europe. La larve vit en fociété fur l'Aulne, le Bouleau; elle a près d'un pouce de longueur & porte vingt pattes. La couleur du corps eft d'un vert de mer ou d'un vert céladon; mais le premier & le dernier anneau font d'un jaune-orange. Les pattes membraneufes font du même jaune, mais les écailleufes font vertes comme le refte du corps. La tête eft toute noire & luifante. De chaque côté du corps, au deffus des

ftigmates, on voit une fuite de onze taches noires, circulaires, affez grandes; & plus bas que les ftigmates il y a deux fuites de taches ovales, noires, élevées, luifantes, écailleufes, & plus petites que les précédentes. Sur le deffus du derrière on voit une plaque écailleufe, noire, luifante, qui couvre l'ouverture de l'anus. Tout le long du dos il y a une ligne d'un vert plus obfcur que celui du corps.

5. Némate lucide.

Nematus lucidus.

Nematus niger, nitidus, abdominis bafi maculis quatuor pedibufque rufis.

Nematus lucidus. Jurine, *Hymen. p.* 60.

Tenthredo lucida. Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 82. *tab.* 10.

Les antennes font noires, fétacées, prefque de la longueur du corps. La tête eft noire, avec la bouche jaune. Le corcelet eft noir, avec une tache triangulaire, rougeâtre, placée de chaque côté, à la partie antérieure. L'abdomen eft noir, marqué, vers la bafe, de quatre taches rougeâtres. Les pattes font rougeâtres, avec les tarfes poftérieurs noirs. Les ailes font tranfparentes, avec le point ordinaire noir.

Elle fe trouve en Allemagne.

6. Némate jaune.

Nematus luteus.

Nematus ferrugineus, pectore nigro bimaculato, alis bafi flavefcentibus.

Nematus luteus. Jurin. *Hymen. p.* 60.

Nematus luteus. Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 90. *tab.* 10.

Les antennes font de la longueur du corcelet, jaunes, avec la bafe obfcure en deffus. Tout le corps eft d'un jaune-fauve, avec deux taches noires fur la poitrine. Les pattes font de la couleur du corps. Les ailes font tranfparentes, avec le point ordinaire jaune, & la bafe marquée d'une teinte jaune.

Elle fe trouve en France, en Allemagne.

7. Némate miliaire.

Nematus miliaris.

Nematus flavus, abdominis dorfo maculis feriatis nigris.

Nematus miliaris. Jurin. *Hymen. p.* 60.

Tenthredo miliaris, *antennis feptemnodiis flava, abdomine lineâ longitudinali punctorum nigrorum, alis puncto flavo.* Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 45. *tab.* 13.

Elle a environ quatre lignes de long. Les antennes font plus longues que le corcelet, jaunes, avec les deux premiers articles & la partie fupérieure des autres noirs. La tête eft jaune, avec une tache fur le front, & un point à la bafe de chaque antenne, noir. Les yeux font noirs. Le corcelet eft jaune, avec une ligne courte & deux petites taches noires. L'abdomen eft jaune, avec une tache noire fur le milieu de chaque anneau, excepté fur le dernier. Les pattes font d'un jaune-pâle. Les ailes font tranfparentes & ont le point ordinaire jaune.

Elle fe trouve en Allemagne.

8. Némate noire.

Nematus niger.

Nematus niger, thorace antice pedibufque flavis.

Nematus niger. Jurin. *Hymen. p.* 60. *tab.* 6. *gen.* 5.

Elle a environ quatre lignes de long. Les antennes font noires, un peu plus longues que le corcelet. La tête eft noire, avec l'extrémité des mandibules rougeâtre. Le corcelet eft noir, avec la partie antérieure jaune. L'écuffon eft marqué d'un point jaune. L'abdomen eft noir. Les pattes font d'un jaune-obfcur.

Elle fe trouve en France.

9. Némate ruficorne.

Nematus ruficornis.

Nematus niger, antennis pedibufque rufefcentibus, tarfis pofticis nigris.

Elle n'a pas trois lignes de long. Les antennes font prefqu'auffi longues que le corps, d'un fauve-obfcur, avec les deux premiers anneaux noirs. Les antennules font jaunâtres. Tout le corps eft noir, avec un point calleux jaune à l'origine des ailes. Les pattes font jaunâtres, avec la bafe des quatre cuiffes antérieures, les cuiffes poftérieures en entier, & les tarfes poftérieurs, noirs. Les ailes font tranfparentes, avec le point ordinaire noir.

Elle fe trouve aux environs de Paris.

10. Némate flavipède.

Nematus intercus.

Nematus niger, pedibus flavis. Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 90. *tab.* 11.

Nematus intercus. Jurin. *Hymen. p.* 60.

Tenthredo intercus *nigra, pedibus flavis, antennis fubclavatis.* Linn. *Syft. Nat.* 2. *p.* 927. *n°.* 50. — *Faun. Suec. n°.* 1568.

Elle a à peine deux lignes de long. Les antennes font filiformes, de la longueur du corcelet. Tout le corps eft noir, avec les pattes & la bouche jau-

nes, & un point calleux de la même couleur à la base des ailes.

La larve vit sur différentes plantes, & notamment sur le Saule; elle y forme une galle rougeâtre sur les feuilles, dans laquelle elle prend son accroissement & s'y transforme en insecte parfait.

Elle se trouve en France, en Allemagne, en Suède.

NÉMESTRINE. *Nemestrina*. Genre d'insectes de l'Ordre des Diptères & de la famille des Anthraciens.

Un insecte remarquable par la longueur de la trompe & la forme des ailes, que j'ai apporté d'Égypte, & que j'ai communiqué depuis long-tems à M. Latreille, a donné occasion à ce savant, d'établir, dans l'Ordre des Diptères, un nouveau genre d'insectes, sous le nom de *Némestrine*, qu'il place avec raison dans la famille des Anthraciens, quoique la forme de la trompe dût le rapprocher des Bombyliers.

Ce genre paroît devoir être nombreux en espèces; car j'en ai rapporté six de mes voyages: la collection de M. Bosc m'en a fourni une septième, & M. Latreille en a reçu depuis peu une huitième des bords de la Caspienne, qu'il a bien voulu me communiquer. Les Némestrines néanmoins sont encore très-rares dans les collections, & il faut croire que Fabricius n'a jamais eu occasion d'en observer; car il n'eut certainement pas manqué, d'après les caractères bien tranchés qu'offrent les antennes & la trompe, d'en établir un genre, à moins qu'il n'eût préféré de les joindre à ses Cythérées, dont elles diffèrent pourtant à bien des égards, mais dont elles se rapprochent par la forme & l'insertion des antennes.

Les caractères que M. Latreille assigne à ce genre, sont très-exacts; mais n'ayant eu sous les yeux qu'un très-petit nombre d'individus, il n'a pu observer & décrire les pièces qui forment la trompe; & c'est dans cet organe si important, si varié & si apparent dans les Diptères, qu'il faut nécessairement chercher les caractères essentiels d'un genre. Nous suppléerons à ce que cet infatigable entomologiste a omis, les circonstances dans lesquelles nous nous sommes trouvés nous ayant permis d'observer un plus grand nombre de ces insectes, qu'il n'a pu le faire.

Les Némestrines ont les antennes courtes, fort distantes l'une de l'autre; une trompe très-longue, pointue, portée en avant; les ailes réticulées à leur extrémité; les tarses terminés par trois pelotes & deux crochets.

Ces insectes diffèrent des Anthrax par la longueur de la trompe, & la distance qu'il y a d'une antenne à l'autre; ils diffèrent des Mulions de M. Latreille, ou des Cythérées de Fabricius, par les antennes composées de six articles, dont trois gros & trois fort minces. Ils diffèrent des uns & des autres par la disposition des nervures des ailes, & par le corps beaucoup moins velu.

Les antennes des Némestrines sont composées de six articles, dont trois sont assez gros: le premier est fort court, le second presque globuleux; le troisième, un peu plus gros & un peu plus long que les deux autres, est terminé en pointe. Les trois autres articles ressemblent à un fil fort menu; le dernier des trois est le plus long. Elles sont insérées fort près des yeux, & sont beaucoup plus distantes l'une de l'autre, que dans aucun autre genre de Diptères.

La trompe, aussi longue que la moitié ou les deux tiers du corps, ressemble un peu à celles des Bombilles: elle est déliée, pointue, portée en avant dans un plan un peu incliné; elle est formée de cinq pièces; savoir: la gaine, trois soies & la languette. Celle-ci est un peu plus courte que la gaine, & aussi longue que les deux soies latérales. Les soies sont d'inégale longueur: l'une d'elles, celle du milieu, est un peu plus courte que les deux autres. La gaine est creusée en gouttière à sa partie supérieure, & est bifide à son extrémité.

A la base inférieure de la trompe sont insérées deux antennules filiformes, triarticulées, qui se relèvent un peu & viennent se coller contre la partie latérale, un peu supérieure de la gaine.

La tête est aussi large que le corcelet, un peu conique à l'origine de la trompe, munie sur le vertex, de trois petits yeux lisses, & sur les côtés, de deux grands yeux à réseaux, fort distans l'un de l'autre dans les deux sexes.

Le corcelet est presque cylindrique, peu convexe. L'abdomen est presque triangulaire, un peu convexe en dessus, un peu concave en dessous, terminé en pointe plus ou moins alongée, où sont placés deux petits crochets, en forme d'épines un peu recourbées.

Les pattes sont assez longues, un peu grêles. Le premier article des tarses est long; les trois suivans sont courts, presqu'égaux; le dernier est terminé par trois pelotes assez longues & égales, & par deux crochets assez forts.

Les ailes sont grandes, ordinairement ouvertes & étendues par les côtés; elles ont plusieurs nervures bien marquées, & la partie qui se trouve à l'extrémité, est régulièrement réticulée. Il n'y a que les deux dernières espèces que nous publions ici, dont l'extrémité ne soit pas réticulée. Les nervures longitudinales, dans ces deux espèces, sont disposées de même; mais il manque les nervures transversales pour produire le même réseau que dans les autres.

La

Le balancier eſt long, fort mince, & terminé par un très-petit bouton.

Les Némeſtrines, comme tous les inſectes de la famille des Anthraciens, volent avec la plus grande légéreté, ſe tranſportent à de grandes diſtances, & ne ſe repoſent pas long-tems ſur les mêmes fleurs. Il ne leur faut que quelques inſtans pour introduire leur longue trompe au fond des calices, & en retirer tout le ſuc mielleux qui s'y trouve répandu. Souvent même, après avoir voltigé au-devant d'une fleur, & reconnu qu'elle ne leur offroit point de proviſions, ils la quittent bruſquement pour en aller flairer une ſeconde, une troiſième & quelquefois un grand nombre. Elles ne ſe repoſent que ſur celles dont le nectar n'a pas été enlevé par quelqu'autre inſecte.

Nous ne connoiſſons point encore les métamorphoſes & la larve des Némeſtrines.

NÉMESTRINE.

NEMESTRINA. LATR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes très-distantes, composées de six articles, dont trois assez gros, et les trois derniers fort minces.

Trompe longue, droite, avancée, formée de cinq pièces : soies d'inégale longueur; deux aussi longues que la lèvre supérieure, une un peu plus courte.

Deux antennules filiformes, recourbées.

Ailes chargées de nervures, ordinairement réticulées à l'extrémité.

ESPÈCES.

1. NÉMESTRINE réticulée.

Cendrée ; abdomen noirâtre, avec le bord des anneaux et deux taches dorsales, blanches.

2. NÉMESTRINE cendrée.

Cendrée ; corcelet rayé ; abdomen avec deux taches transverses, noirâtres.

3. NÉMESTRINE âtre.

Très-noire, sans tache ; ailes noirâtres.

4. NÉMESTRINE abdominale.

Très-noire ; abdomen rouge, avec une raie dorsale, noire.

5. NÉMESTRINE rufipède.

Très-noire ; front, côtés de l'abdomen et pattes rouges.

6. NÉMESTRINE pallipède.

Noirâtre, velue de gris ; pattes pâles, avec les cuisses noires.

7. NÉMESTRINE fasciée.

Cendrée, un peu rousseâtre ; abdomen noir, avec des bandes blanches.

8. NÉMESTRINE anale.

Velue, cendrée ; abdomen noir, avec trois bandes blanches et l'anus fauve.

1. Némestrine réticulée.

Nemestrina reticulata.

Nemestrina cinerea, abdomine nigro, segmentorum margine maculisque duabus dorsalibus albis.

Nemestrina reticulata. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 14. *p.* 319. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4. *p.* 307. *tab.* 15. *fig.* 5. 6.

Elle a près de fept lignes de long. La trompe eft noire, de la longueur des deux tiers du corps. Les antennes font noires. Le front & la bafe de la trompe font couverts d'un duvet cendré, & on voit, entre le front & le vertex, une tache brune, prefque liffe, triangulaire ou en cœur. Le corcelet eft couvert de poils fins, cendrés, & on remarque, fur le dos, quelques lignes longitudinales plus claires. L'abdomen eft noirâtre, avec le premier anneau, le bord des autres; une tache au milieu du fecond; une autre fur le troifième, qui manque quelquefois, d'un gris très-clair. Les cuiffes font noirâtres, avec l'extrémité fauve. Les jambes & les tarfes font fauves. On voit des poils blanchâtres fur les cuiffes. Les ailes ont, dans les deux tiers de leur longueur, une teinte obfcure; le tiers reftant eft vitré & réticulé.

Je l'ai trouvée dans les îles de l'Archipel, en Syrie, en Égypte.

2. Némestrine cendrée.

Nemestrina cinerea.

Nemestrina cinerea, thorace lineato; abdomine maculis duabus tranfverfis, fufcis.

Elle reffemble à la précédente pour la forme & la grandeur. La trompe eft noire, de la longueur des deux tiers du corps. Les yeux font bruns, un peu dorés. La tête eft d'un gris-cendré, fans tache. Les trois petits yeux liffes font noirs. Le corcelet eft gris, avec quelques lignes longitudinales plus claires. L'abdomen eft d'un gris-cendré, avec une tache tranfverfe, brune, de chaque côté du fecond anneau. Les pattes font d'un jaune-fauve. Les ailes ont une très-légère teinte obfcure, avec le bord interne & l'extrémité vitrés. L'extrémité de l'aile eft réticulée comme dans la précédente.

Je l'ai trouvée en Arabie, fur des fleurs.

3. Némestrine âtre.

Nemestrina atra.

Nemestrina atra, immaculata, alis fufcis.

Elle eft à peu près de la grandeur des précédentes. La trompe eft noire, un peu plus courte que le corcelet. Les yeux font noirâtres. Tout le corps eft très-noir, peu velu, luifant. On voit au deffus de la bafe des antennes, une petite ligne blanchâtre. Les ailes ont une teinte brune dans toute leur étendue, & font un peu plus réticulées que les deux premières efpèces.

Je l'ai trouvée en Égypte, fur des fleurs.

4. Némestrine abdominale.

Nemestrina abdominalis.

Nemestrina atra, abdomine rufo, vittâ dorfali nigrâ.

Elle a fix lignes de long. La trompe eft noire, un peu plus courte que le corcelet. Les yeux font bruns. La tête eft noire, avec une petite bande blanche fur le front. Le corcelet eft très-noir, peu velu, luifant. L'abdomen eft rouge, avec une raie noire fur le dos, qui va en diminuant un peu de largeur. Les pattes font très-noires. Les ailes font réticulées, & ont une teinte brune qui s'éclaircit vers l'extrémité.

Je l'ai trouvée en Égypte, fur différentes fleurs.

5. Némestrine rufipède.

Nemestrina rufipes.

Nemestrina nigra, fronte, abdominis lateribus pedibufque rufis.

Elle a environ fix lignes de long. La trompe eft noire, de la longueur du corcelet. Les antennes font rouges. La tête eft brune, couverte d'un duvet roux, avec le front rouge. Le corcelet eft noir, avec des poils roux en deffous, fur les côtés, & fort peu en deffus. L'abdomen eft rouge, avec tout le dos noir. Les pattes font d'un rouge-fauve. Les ailes font brunes, avec la partie réticulée tranfparente.

Je l'ai trouvée fur des fleurs, en Égypte.

6. Némestrine pallipède.

Nemestrina pallipes.

Nemestrina fufca, cinereo-villofa, pedibus pallidis, femoribus nigris.

Elle reffemble aux précédentes. La trompe eft noire, prefque de la longueur du corps. Les antennes font noires, avec le premier article brun. Le corcelet eft noirâtre, couvert d'un duvet fin, long, cendré. L'abdomen eft de la même couleur, avec un duvet cendré fur le bord des anneaux. Les jambes & les tarfes font d'un ferrugineux-pâle. Les cuiffes font noires, avec l'extrémité d'un ferrugineux-pâle.

Elle fe trouve à Java.

Du cabinet de M. Bofc.

7. Némestrine fafciée.

Nemestrina fafciata.

Nemestrina rufo-cinerefcens, abdomine nigro, albo fafciato.

Elle reſſemble à la Némeſtrine réticulée pour la forme & la grandeur. La trompe eſt noire, de la longueur de la moitié du corps. Les antennes ſont noires. Les yeux ſont bruns, avec un léger reflet cuivreux. La tête eſt griſe, tomenteuſe. Le corcelet eſt tomenteux, d'un gris un peu rouſſeâtre. L'abdomen eſt noirâtre, avec le premier anneau d'un gris rouſſeâtre; les autres ont une bande au milieu, d'un gris fort clair. Le deſſous de l'abdomen eſt couvert de poils rouſſeâtres. Les pattes ſont noirâtres, avec quelques poils cendrés ſur les cuiſſes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures noires : on n'y remarque pas les nervures tranſverſales qui forment le réſeau des eſpèces précédentes.

Je l'ai trouvée en Égypte, ſur différentes fleurs.

8. Némestrine anale.

Nemestrina analis.

Nemeſtrina cinereo villoſa, abdomine nigro, faſciis tribus albis anoque ruſeſcente.

Elle reſſemble à la précédente pour la forme & la grandeur. La trompe eſt noire, plus longue que la moitié du corps. Les antennes ſont noires. Les yeux ſont noirâtres. La tête, le corcelet & la poitrine ſont noirâtres, mais couverts de poils fins, ſerrés, gris. L'abdomen eſt noir, avec trois bandes d'un gris-blanc, placées à la baſe des anneaux. L'anus eſt d'un jaune-fauve. Les pattes ſont noires, avec un léger duvet gris.

Elle ſe trouve aux environs de la mer Caſpienne, & m'a été communiquée par M. Latreille.

NÉMOGLOSSATES. *Nemogloſſata.* Nom que M. Latreille avoit donné à ſa ſeconde diviſion des inſectes de l'Ordre des Hyménoptères, & répondant, en grande partie, au genre Apis de Linné. La lèvre inférieure eſt en forme d'une langue étroite, linéaire & fort longue : les palpes labiaux reſſemblent à des ſoies écailleuſes. Cette diviſion formoit auſſi ſa vingt-neuvième famille, devenue aujourd'hui ſa vingt-huitième, celle des Apiaires. *(Voy. ce mot dans les Supplémens.)*

NÉMOGNATHE. *Nemognatha.* Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Cantharidies.

Les Némognathes ont deux antennes filiformes, plus courtes que le corps; la tête inclinée; la bouche munie de mâchoires très-alongées, en forme de trompe; les élytres de largeur égale, & les tarſes filiformes, terminés par quatre crochets.

Ces inſectes ont été placés, par Fabricius, parmi les Zonites, auxquels ils reſſemblent beaucoup, & dont ils ne diffèrent eſſentiellement que par le prolongement des mâchoires & par le ſecond article des antennes, qui eſt à peu près auſſi grand que les autres. M. Latreille eſt le premier qui en ait indiqué le genre dans ſes *Conſidérations générales ſur l'ordre naturel des Cruſtacés, des Arachnides & des Inſectes.*

La bouche des Némognathes eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt coriacée, avancée, arrondie, fortement ciliée à ſon bord antérieur.

Les mandibules ſont cornées, avancées, arquées, terminées en pointe, un peu creuſées intérieurement, & munies d'une petite dent vers leur baſe. A la baſe interne eſt attachée une pièce coriacée, plate, preſque tranſparente, ciliée le long de ſon bord interne, qui ne s'avance qu'aux deux tiers de la mandibule.

Les mâchoires ſont cornées, prolongées, minces, terminées en pointe fine. A leur baſe interne, elles ſont ſinuées & fortement ciliées.

La lèvre inférieure eſt coriacée, étroite, un peu avancée, en cœur ou bilobée à ſon extrémité.

Les antennules antérieures ſont filiformes, quadriarticulées. Le premier article eſt court, preſque cylindrique. Le ſecond eſt fort long. Le troiſième l'eſt un peu moins. Le dernier eſt auſſi long que le troiſième, & tronqué à ſon extrémité. Elles ſont inſérées à la baſe externe des mâchoires.

Les antennules poſtérieures ſont compoſées de trois articles, dont le premier eſt court & cylindrique. Le ſecond eſt preſque conique. Le troiſième, auſſi long ou même un peu plus long que le ſecond, eſt preſque cylindrique ou très-peu renflé vers ſon milieu.

Les antennes ſont filiformes, plus courtes que le corps, compoſées de onze articles, dont le premier eſt à peine plus renflé que les autres, à ſon extrémité. Le ſecond eſt preſqu'auſſi long, & les autres ſont à peu près égaux entr'eux. Elles ſont inſérées à la partie latérale antérieure de la tête, très-près des yeux.

Les yeux ſont aſſez grands, peu ſaillans, preſque réniformes; c'eſt-à-dire qu'ils ont une légère entaille à leur partie antérieure, vis-à-vis l'inſertion des antennes.

La tête eſt inclinée, un peu déprimée, de la largeur du corcelet; elle tient à celui-ci par un col fort court & étroit.

Le corcelet eſt peu convexe, arrondi ſur les côtés, plus étroit que les élytres.

L'écuſſon eſt petit & triangulaire. Les élytres ſont coriacées, un peu flexibles, de largeur preſque égale; elles couvrent deux ailes membraneuſes, repliées.

Le corps a une forme alongée, presque cylindrique.

Les pattes sont de longueur moyenne : les hanches des quatre antérieures sont assez grandes. Les cuisses & les jambes sont simples, & les tarses sont filiformes ; ils sont composés de cinq pièces aux quatre antérieurs, & de quatre aux deux postérieurs. Le premier article est fort long. Les suivans vont en diminuant de longueur. Le dernier est un peu alongé, & terminé par quatre crochets, dont les deux inférieurs sont plus minces que les deux autres.

Ces insectes, dont on ne connoit jusqu'à présent que deux espèces étrangères à l'Europe, fréquentent les fleurs dans la belle saison, & s'y tiennent fixés ordinairement comme les Cantharides, les Mylabres & les Cérocomes, dont ils ont à peu près la même manière de vivre. Nous n'avons rien à dire sur leurs larves, dont nous ignorons la manière de vivre & les métamorphoses.

NÉMOGNATHE.

NEMOGNATHA. LATR. *ZONITIS.* FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, plus courtes que le corps, composées de onze articles presque égaux.

Quatre antennules filiformes.

Mâchoires cornées, très-prolongées et sétiformes.

Tarses filiformes, terminés par quatre crochets; les quatre antérieurs de cinq articles, les postérieurs de quatre.

ESPÈCES.

1. NÉMOGNATHE rostré.

Testacé; poitrine et trois taches sur les élytres, noires.

2. NÉMOGNATHE rayé.

Noir en dessous, testacé en dessus; élytres avec une large raie noire.

1. Némognathe rostré.

Nemognatha rostrata.

Nemognatha testacea, pectore elytrorumque punctis tribus nigris.

Zonitis rostrata. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 50. *n°.* 7. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 24. *n°.* 10.

Nemognatha. Latr. *Consid. sur les Inf. p.* 216. *genre* 216.

Il est de la grandeur du Némognathe rayé. La tête est testacée, & les mâchoires sont plus longues qu'elle; mais beaucoup plus courtes que dans l'espèce qui suit. Le corcelet est testacé. Les élytres sont lisses, testacées, avec un petit point noir à la base; un autre plus grand vers le milieu, & un troisième à l'extrémité. Le dessous du corps est testacé, avec la poitrine & la base de l'abdomen noires.

Il se trouve sur la côte de Barbarie, d'où il a été apporté par M. Desfontaines.

2. Némognathe rayé.

Nemognatha vittata.

Nemognatha subtùs nigra, suprà testacea, elytris vittâ latâ nigrâ.

Zonitis piezata *ferruginea, elytris testaceis; vittâ latâ atra.* Fabr. *Ent. Syst. Suppl. p.* 104.

Zonitis vittata. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 24. *n°.* 11.

Il a cinq lignes de longueur. Les antennes sont noires. La tête est pointillée, testacée, avec une tache sur le vertex; les antennules, la lèvre supérieure & les mâchoires, noires. Les mâchoires sont presque de la longueur du corps. Le corcelet est pointillé, testacé, avec une tache sur le dos, noire. L'écusson est noir. Les élytres sont pointillées, noires, avec la base, le bord extérieur & la suture, testacés. Le corps & les pattes sont noirs.

Il a été apporté de la Caroline par M. Bosc.

NÉMOPTÈRE. *Nemoptera.* Genre d'insectes de la troisième section de l'Ordre des Névroptères & de la famille des Panorpiens.

Les Némoptères ont quatre ailes, dont deux supérieures, réticulées, & deux inférieures, longues, linéaires; deux antennes filiformes ou sétacées; la tête avancée en forme de bec, conique; six antennules filiformes, & les tarses composés de cinq pièces.

Ce genre, détaché par M. Latreille, de celui de Panorpe, se fait remarquer surtout par la forme des ailes inférieures, que nous avons dit être linéaires, & par la différence que présentent les parties de la bouche, qui sont portées au bout d'un bec cylindrique, long & corné dans les Panorpes, & qui sont au bout d'un avancement conique & presque membraneux dans les Némoptères.

Les antennes sont filiformes ou sétacées, plus courtes ou aussi longues que le corps, composées d'un grand nombre d'articles très-courts, cylindriques, un peu velus; elles sont insérées entre les yeux, & sont assez rapprochées à leur base.

La bouche forme un museau conique, incliné : on y remarque une lèvre supérieure, deux mandibules, deux mâchoires, une lèvre inférieure & six antennules.

La lèvre supérieure est membraneuse, alongée, conique, émoussée ou un peu arrondie à son extrémité, creuse en dessous.

Les mandibules sont presque cornées, avancées, droites, pointues, & à peine courbées à leur extrémité, de la longueur de la lèvre supérieure.

Les mâchoires sont membraneuses, avancées, presque linéaires, coudées à leur base, un peu plus longues que les mandibules, finement ciliées à leur bord interne.

La lèvre inférieure est membraneuse, velue, avancée, de la longueur des mandibules, plus courte que les mâchoires, terminée en pointe.

Les antennules antérieures sont courtes, minces, filiformes, biarticulées, insérées vers l'extrémité de la mâchoire, qu'elles ne dépassent pas, & contre laquelle elles sont collées.

Les antennules intermédiaires sont filiformes, guère plus longues que les mâchoires, composées de quatre articles, dont le premier est le plus long; les autres sont presqu'égaux & cylindriques : elles sont insérées à quelque distance du coude que fait la mâchoire.

Les antennules postérieures sont filiformes, & composées de trois articles, dont le premier & le second sont un peu plus longs que le dernier; elles sont insérées vers le milieu de la lèvre inférieure, & la dépassent un peu.

La tête n'est pas aussi large que le corcelet, dont elle est séparée par un col plus étroit & cylindrique. Les yeux sont saillans, arrondis & placés à la partie latérale. On ne voit point de petits yeux lisses.

Le corcelet est peu convexe, de forme presque ovale. On y remarque un enfoncement cruciforme, & un segment postérieur, fort court, d'où partent les deux ailes inférieures.

L'abdomen est alongé, cylindrique, composé de plusieurs anneaux ou segmens. Les pattes sont simples, grêles, de longueur moyenne. Les tarses sont filiformes & composés de cinq articles, dont le

premier eſt très-long ; les trois ſuivans ſont courts, égaux entr'eux ; le dernier eſt plus long que ceux-ci, & terminé par deux ongles crochus.

Les ailes ſupérieures ſont d'un ovale plus ou moins alongé : les nervures qu'on y remarque, forment un réſeau très-régulier. Les inférieures ſont très-longues, fort minces, un peu contournées & un peu renflées vers leur extrémité.

Ces inſectes, dont nous ne connoiſſons point les métamorphoſes & la manière de vivre, volent fort mal, ſe tranſportent lentement & en agitant péniblement leurs ailes, à de petites diſtances ; de ſorte qu'on peut les ſaiſir avec la plus grande facilité. Je les ai vus infiniment multipliés, & m'ont paru avoir une exiſtence fort courte. Huit jours après leur première apparition, je n'en retrouvois plus, ſi ce n'eſt lorſque j'ai été de Bagdad en Perſe : comme j'allois d'un pays brûlant vers une région plus tempérée, j'ai vu, pendant plus de vingt jours de ſuite, preſque toujours auſſi abondamment la quatrième eſpèce que je décris.

NEMOPTÈRE.

NÉMOPTÈRE.

NEMOPTERA. Latr. *PANORPA.* Linn. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes ou sétacées ; articles très-nombreux, peu distincts.

Bouche inclinée, avancée, conique, pourvue de mandibules, de mâchoires et de six antennules filiformes.

Ailes inférieures longues, linéaires, contournées à leur extrémité.

Cinq articles aux tarses ; les trois intermédiaires fort courts.

ESPÈCES.

---

1. Némoptère de Cos.

Ailes jaunâtres, avec un grand nombre de points et quelques taches, noirs.

2. Némoptère sinuée.

Ailes jaunes, avec quatre bandes sinuées, noires.

3. Némoptère à balanciers.

Ailes transparentes, avec une ligne jaunâtre vers le bord extérieur.

4. Némoptère étendue.

Ailes transparentes, sans tache ; les inférieures avec deux expansions noires.

5. Némoptère pâle.

D'un jaune-pâle ; ailes transparentes ; les postérieures linéaires, blanches, avec une bande noirâtre.

6. Némoptère blanche.

Blanche, sans tache ; les inférieures sétacées.

1. Némoptère de Cos.

Nemoptera coa.

Nemoptera alis flavescentibus, punctis numerosis maculisque plurimis nigris.

Panorpa coa, *alis erectis, posticis sublinearibus longissimis.* Linn. *Syst. Nat. p.* 915. *n°.* 4.

Panorpa coa. Fabr. *Syst. Ent. p.* 314. *n°.* 5.

Panorpa halterata. Fabr. *Gen. Inf. — Mant. p.* 245. — *Mant. Inf. tom.* 1. *p.* 251. *n°.* 6.

Panorpa coa. Fabr. *Ent. Syst. Suppl. p.* 208.

Ephemera coa. Hasselq. *Iter. Inf. Class.* 5. *n°.* 90. *p.* 462. *edit. Germ.*

Acta Stockh. 1747. *p.* 176. *tab.* 6. *fig.* 1.

Nemoptera coa. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 13. *p.* 20. *pl.* 97 bis. *fig.* 2. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 186.

Panorpa coa. Coqueb. *Illustr. Inf. Decas* 1. *p.* 15. *tab.* 3. *fig.* 3.

Petiv. *Gaz.* 1. *tab.* 73. *fig.* 1.

On ne fait pas précifément quelle eft l'efpèce que Linné a eue en vue. Sa phrafe eft peu caractériftique, mais les citations annoncent que c'eft celle-ci.

Quant à Fabricius, il paroît, par fes citations, qu'il a confondu enfemble deux ou trois efpèces, même dans fes derniers ouvrages. La Némoptère de Cos eft pourtant très-diftincte de toutes les autres, fi ce n'eft de la feconde, avec laquelle elle a les plus grands rapports. Les antennes font noires, filiformes, plus courtes que le corps. La tête, le corcelet & l'abdomen font mélangés de jaune & de noir. Les ailes font grandes, larges, prefqu'ovales, d'un jaune-pâle, avec un grand nombre de points & quelques taches d'un noir peu foncé. Les inférieures font linéaires, obfcures depuis la bafe jufqu'au-delà du milieu; elles s'élargiffent peu, & ont trois taches blanches & deux noires, alternes, la première & la dernière étant blanches. Les pattes font pâles, avec des poils roides ou piquans noirs, & les tarfes obfcurs.

Elle fe trouve dans les îles de l'Archipel, dans la Morée. Je l'ai trouvée abondamment en juin, dans l'île de Négrepont & aux environs d'Athènes.

2. Némoptère finuée.

Nemoptera finuata.

Nemoptera alis flavis; punctis fafciifque quatuor finuatis, nigris.

Elle eft un peu plus grande que la précédente, l'une ayant, les ailes étendues, de vingt-une à vingt-quatre lignes de largeur, & l'autre de vingt-fix à vingt-huit. Les antennes font noires, prefque de la longueur du corps. La tête & le corcelet font noirs, peu tachés de jaune. L'abdomen eft noir, avec une ligne dorfale jaune. Les ailes fupérieures font grandes, larges, ovales, un peu oblongues, d'un jaune un peu verdâtre, avec quelques points noirs vers la bafe & quatre bandes très-finuées, quelquefois interrompues, de la même couleur. Les ailes inférieures font linéaires, longues, blanchâtres à leur bafe, noires au milieu, terminées, comme dans la précédente, par trois bandes ou taches blanches, & deux noires alternes. Les pattes font pâles, avec les genoux & les tarfes obfcurs.

Je l'ai trouvée abondamment le 2 de juin, dans toute la plaine de Troye, qu'arrofe le Scamandre.

3. Némoptère à balanciers.

Nemoptera halterata.

Nemoptera alis hyalinis, lineâ coftali flavefcente.

Panorpa halterata, *alis albidis reticulatis, halteribus tricluvatis, corpore triplo longioribus.* Forsk. *Defcript. Anim. p.* 97. *tab.* 25. *fig.* E.

Elle diffère beaucoup des précédentes. Les antennes font filiformes, brunes, un peu plus courtes que le corps. La tête & le corcelet font d'un jaune-brun, mélangés de jaune. L'abdomen eft brun, avec une ligne dorfale jaune. Les pattes font d'un jaune-brun. Les ailes fupérieures font oblongues, tranfparentes, avec le bord légérement obfcur, & une ligne près de ce bord, jaunâtre, qui ne va pas jufqu'à l'extrémité. Les ailes inférieures font brunes, depuis la bafe jufqu'au-delà du milieu, enfuite blanchâtres, avec une bande obfcure.

Je l'ai trouvée fréquemment aux environs d'Alexandrie d'Égypte, dans les lieux incultes, au commencement du printems.

4. Némoptère étendue.

Nemoptera extenfa.

Nemoptera alis hyalinis immaculatis; pofticis biextenfis, apice nigris.

Panorpa halterata, *alis erectis pallidis, coftâ fufcâ, pofticis linearibus longiffimis fubbiclavatis.* Fabr. *Ent. Syft. em. Suppl. p.* 208.

Elle a de vingt à vingt-quatre lignes de largeur, les ailes étendues. Les antennes font noires, filiformes, de la longueur de la moitié du corps. La tête, le corcelet & l'abdomen font mélangés de jaune & de brun. Les pattes font jaunes. Les ailes fupérieures font oblongues, tranfparentes, avec un réfeau noir, fans tache. Les inférieures font linéaires, d'un blanc-obfcur, depuis la bafe jufqu'au-delà du milieu; enfuite blanches, avec deux larges dilatations noires. La partie refferrée eft blanche, & l'extrémité dilatée eft noire.

Je l'ai trouvée abondamment dans les lieux arrofés, depuis Bagdad jufqu'au-delà de Kermanchak, dans le mois de mai & de juin.

5. NÉMOPTÈRE pâle.

NEMOPTERA pallida.

Nemoptera pallidè flava, alis hyalinis immaculatis, posticis linearibus albis, fasciâ fuscâ.

Elle ressemble à la Némoptère à balanciers. Les antennes sont noirâtres, sétacées, un peu plus longues que le corps. La tête est d'un jaune-clair. Le corcelet est jaune, avec le dos mélangé de brun-clair. L'abdomen est jaune, avec la partie supérieure mélangée de brun. Les ailes supérieures sont oblongues, transparentes, sans tache, avec les nervures jaunâtres, & un petit point blanc près du bord extérieur, vers l'extrémité. Les ailes inférieures sont très-longues, très-minces, à peine plus larges vers l'extrémité, avec une seule bande large, un peu obscure à quelque distance de l'extrémité. Les pattes sont jaunes.

Je l'ai trouvée abondamment dans le désert, à quinze lieues nord-ouest de Bagdad.

6. NÉMOPTÈRE blanche.

NEMOPTERA alba.

Nemoptera alba immaculata, alis posticis setaceis.

Elle a sept ou huit lignes de largeur, les ailes étendues. Tout le corps est blanc, sans tache. Les yeux seuls sont noirs. Les ailes supérieures sont transparentes, & ont leurs nervures blanches. Les ailes inférieures sont longues, sétacées, d'un blanc un peu obscur

Je l'ai trouvée abondamment à Bagdad, vers la fin de mai, le soir, dans les maisons.

NÉMOSOME. *Nemosoma.* Genre d'insectes de la troisième section de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Xilophages.

Ces insectes sont remarquables par une forme alongée, cylindrique; la tête grande, aussi large ou même plus large que le corcelet; les antennes en masse, à peine aussi longues que la tête; les pattes simples, assez courtes; les tarses filiformes, composés de quatre pièces.

Les Némosomes ressemblent aux Platypes & aux Hylurgues par la forme alongée du corps; mais ils en diffèrent, même au premier coup-d'œil, par les antennes, dont la masse alongée n'est composée que de trois articles bien distincts. Ces antennes, dont la longueur n'excède pas la tête, sont composées de dix articles, dont le premier est fort gros; les six qui suivent sont grenus; les trois derniers forment une masse alongée.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est cornée, courte, échancrée, & fortement ciliée à sa partie antérieure.

Les mandibules sont grandes, cornées, terminées en pointe aiguë, arquée, & munies, à leur partie interne, d'une ou de deux dents peu saillantes.

Les mâchoires sont cornées, entières, un peu arquées, légérement velues, & ciliées tout le long de leur partie interne.

La lèvre inférieure est cornée, courte, très-étroite, à peine apparente.

Les antennules antérieures sont une fois plus longues que les postérieures, & composées de quatre articles, dont le premier est mince & très-court; le troisième est un peu renflé, & le dernier est un peu plus mince & ovale. Elles ont leur insertion à la base extérieure des mâchoires.

Les antennules postérieures sont très-courtes, & composées de trois articles, dont le premier est peu apparent, & le second est un peu plus grand que le dernier. Elles ont leur insertion à la partie antérieure de la lèvre inférieure.

La tête est fort grande, cylindrique, peu inclinée, presqu'aussi longue que le corcelet. Les yeux sont petits, arrondis, très-peu saillans, & placés vers le milieu de la partie latérale.

Le corcelet est alongé, presque cylindrique, un peu plus étroit à sa jonction aux élytres, qu'à sa partie antérieure.

Les élytres sont dures, étroites, alongées. L'écusson est très-petit & triangulaire.

Les pattes sont simples, assez courtes: les antérieures ne sont ni plus grosses ni plus longues que les autres. Les tarses sont filiformes, & composés de quatre articles, dont les trois premiers sont les plus courts & égaux entr'eux; le quatrième est alongé, & terminé par deux petits crochets.

Les Némosomes habitent, dans leur dernier état, sous l'écorce morte des arbres, & il est probable que la larve vit dans le bois & se nourrit de sa substance.

NÉMOSOME.

NEMOSOMA. LATR. *COLYDIUM.* HELLW. PANZ. HERBST.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes de la longueur de la tête, en masse alongée : premier article gros ; les suivans petits et grenus ; les trois derniers fort gros et distincts.

Mandibules grandes, avancées, intérieurement dentées.

Quatre antennules courtes, filiformes.

Tarses filiformes, composés de quatre pièces.

Corps alongé, étroit et cylindrique.

ESPÈCE.

NÉMOSOME alongé.

Alongé, noir ; antennes, pattes et base des élytres rougeâtres.



Némosome alongé.

Nemosoma elongatum.

Nemosoma nigrum nitidum, antennis pedibus basique elytrorum rufis.

Nemosoma elongatum. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom. 3. p. 13. tab. 11. fig. 4. — Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom. 11. p. 239.*

Colydium fasciatum. Panz. *Faun. Germ. Fasc. 31. tab. 22.*

Colydium fasciatum. Herbst, *Coleopt. 7. t. 112. fig. 12.*

Il a deux lignes de longueur, & un tiers de ligne de largeur. Tout le corps est noir-luifant, avec les antennes, les pattes & presque la moitié des élytres d'un rouge peu foncé. La tête est finement pointillée, & marquée à sa partie antérieure d'un sillon assez grand, qui s'étend jusqu'au milieu. Les élytres sont à peine pointillées, & n'ont qu'une strie peu marquée le long de la suture. L'extrémité est quelquefois brune.

Il a été trouvé aux environs de Paris, sous l'écorce morte d'un Orme.

NÉMOTÈLE. Genre d'insectes de l'Ordre des Diptères, établi par Degeer, & adopté dans l'introduction à ce Dictionnaire, qui a reçu postérieurement le nom d'*Anthrax* par tous les auteurs. (*Voy. dans les Supplémens*, Anthrax.)

NÉMOTÈLE. *Nemotelus.* Genre d'insectes de l'Ordre des Diptères & de la famille des Stratiomydes.

Les Némotèles ont deux antennes articulées, grenues, rapprochées à leur base, & insérées sur un prolongement de la tête, en forme de bec; l'abdomen court, large, déprimé; deux ailes transparentes, ayant leurs nervures très-peu marquées.

Geoffroy est le premier qui ait distingué ce genre d'insectes. Linné avoit placé, parmi les Mouches, la seule espèce qu'il eût connue, & Fabricius en avoit rangé une autre parmi les Stratiomes. Nous avions suivi l'exemple de ce dernier, & avions nommé, comme Degeer, *Némotèle* les Diptères qui portent actuellement le nom d'*Anthrax*, & qu'on trouvera décrits dans les Supplémens.

Les Némotèles sont remarquables par la forme & la position des antennes : elles sont un peu plus courtes que la tête, filiformes, légérement renflées au milieu; composées de huit articles, dont le premier est court, terminé en pointe; les quatre suivans sont distincts, grenus, presqu'égaux entr'eux : le second pourtant est aminci à sa base; le sixième est plus étroit que les quatre qui précèdent; les deux suivans sont très-minces, peu distincts. Elles sont très-rapprochées à leur base, & insérées sur la partie supérieure & vers le milieu d'un prolongement conique, en forme de bec, qui se trouve à la partie antérieure de la tête.

Au dessous de ce prolongement conique on voit une gouttière, dans laquelle se place la trompe : celle-ci ne dépasse pas la tête dans le repos; mais lorsque l'insecte en fait usage & qu'il la porte en avant, elle la dépasse un peu, attendu qu'elle est coudée vers la base & repliée sur elle-même. M. Latreille dit qu'elle est formée d'une seule soie placée en dessous, un peu plus courte que la gaine dans laquelle elle est reçue, & qu'il y a deux palpes très-courts, insérés à la base latérale. Je n'ai pu appercevoir ces palpes, ni séparer de la trompe ou de sa gaine la soie ou les soies qui y sont logées, ni voir non plus la languette qui probablement les contient.

La tête est arrondie, un peu plus étroite que le corcelet, dans les espèces ou peut-être dans les individus dont les yeux ne l'embrassent pas entiérement. Elle est à peu près aussi large que le corcelet, dans celles dont les yeux sont fort grands, arrondis, & séparés, à la partie supérieure, par une simple ligne. Les yeux, dans les premières, sont assez distans l'un de l'autre, & placés à la partie latérale. On voit sur le vertex trois petits yeux lisses, rapprochés, & la partie antérieure, ainsi que nous l'avons dit, est prolongée en cône.

Le corcelet est arrondi, un peu relevé, & terminé par un écusson saillant, mais sur lequel on ne voit point les épines, qui se font remarquer dans les espèces des genres congénères.

L'abdomen est aussi large que long, un peu déprimé, avec les côtés tranchans.

Les pattes sont de longueur & de grosseur moyenne, & ne présentent, dans leur forme, rien de bien remarquable.

Ces insectes sont fort petits, & assez peu connus. On les trouve pendant l'été, sur les fleurs qui croissent dans les prés humides, autour des marécages, & sur le bord des rivières & des canaux. On n'a point encore observé leurs larves ni suivi leurs métamorphoses.

NÉMOTÈLE.

NEMOTELUS. Geoff. Latr. Fabr. MUSCA. Linn.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes grenues, rapprochées à leur base, insérées sur un prolongement conique, composées de huit articles, dont cinq bien distincts, presque fusiformes; les trois derniers fort minces.

Trompe coudée à sa base, rétractile, cachée sous le prolongement de la tête.

Antennules.....

Abdomen déprimé, aussi large que long.

ESPÈCES.

1. Némotèle uligineuse.

Noire; abdomen blanc, avec la base et une bande vers l'extrémité, noires.

2. Némotèle marginée.

Noire; bords de l'abdomen et pattes blanchâtres.

3. Némotèle nilotique.

Noire; abdomen et extrémité du bec blancs.

4. Némotèle fasciée.

Noire; abdomen rougeâtre, avec des bandes festonnées, noires.

5. Némotèle ponctuée.

Noire; abdomen avec trois rangées de points jaunâtres.

6. Némotèle pusille.

Noire; abdomen blanc, avec une tache noire à la base.

7. Némotèle frontale.

Noire, luisante; balanciers et genoux blancs.



1. Némotèle uligineuse.

Nemotelus uliginosus.

Nemotelus niger, abdomine niveo basi fasciâque apicis atris.

Stratiomys mutica. Fabr. *Gen. Inf. Mant.* p. 305.

Nemotelus niger, abdomine niveo, apice atro. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 269. *n°.* 1. — *Syst. Antl. p.* 87. *n°.* 1.

Musca uliginosa. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 983. *n°.* 22.

Nemotelus niger, abdomine niveo, fasciis duabus nigris. Geoff. *Inf. tom.* 2. *p.* 543. *n°.* 1. *tab.* 18. *fig.* 4.

Nemotelus uliginosus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 49. *tab.* 21.

Nemotelus uliginosus. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 139. *n°.* 1. *tab.* 8. *fig.* 7.

Nemotelus uliginosus. Schell. *Dipt. tab.* 25.

Nemotelus uliginosus. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4. *p.* 276.

Elle a environ deux lignes de long. Les antennes font noires, un peu renflées à leur milieu. Le bec eft noir en deffous, blanc en deffus. Les yeux font noirâtres & occupent toute la tête. Le corcelet eft noir-luifant. L'abdomen eft plus large que long, d'un blanc-luifant, avec la bafe, & une large bande vers l'extrémité, d'un noir-luifant. La bande ne va pas jufqu'aux bords latéraux, & le noir de la bande prend une forme triangulaire. Les pattes font blanches, avec le milieu des cuiffes noir : on voit auffi du noir au milieu des jambes poftérieures.

Elle fe trouve en Europe, dans les prés ombragés & humides.

2. Némotèle marginée.

Nemotelus marginatus.

Nemotelus niger, abdominis margine tibiifque albidis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 270. *n°.* 3. — *Syst. Antl. p.* 88. *n°.* 3.

Stratiomys marginata *inermis nigra, abdominis margine tibiifque albidis.* Fabr. *Syst. Ent. p.* 761. *n°.* 10.

Nemotelus niger, abdomine punctis albis. Geoff. *Inf. tom.* 2. *p.* 543. *n°.* 2.

Nemotelus marginatus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 49. *tab.* 22.

Nemotelus uliginosus fem. Meig. *Dipt. tom.* 1. *tab.* 8. *fig.* 8.

Cet infecte n'eft peut-être que la femelle du précédent, ainfi que le penfe M. Meigen. Les antennes font noires. La tête eft noire, & les yeux font arrondis, peu faillans, & beaucoup plus petits que dans la Némotèle uligineufe. Le corcelet eft noir. Les balanciers font blancs. L'abdomen eft noir, avec un peu du bord & une fuite de points fur le milieu, d'un blanc-jaune. Les pattes font jaunes, avec le milieu des jambes poftérieures & des fix cuiffes, noir.

Elle fe trouve en Europe, dans les prés ombragés & humides.

3. Némotèle nilotique.

Nemotelus niloticus.

Nemotelus niger, abdomine apiceque roftri albis.

Elle a deux lignes de long. Les antennes font noires. La tête eft noire, avec l'extrémité du bec blanche. Le corcelet eft noir, pubefcent; le duvet qui le couvre eft court, gris. Les balanciers font blancs ou d'un jaune-blanchâtre. L'abdomen eft d'un jaune-blanc, avec une tache tridentée, noire, à la bafe. Les pattes font d'un jaune-pâle, avec la bafe des cuiffes noirâtre.

Elle fe trouve en Égypte, fur les bords du Nil & des canaux qui en dérivent.

4. Némotèle fafciée.

Nemotelus fafciatus.

Nemotelus niger, abdomine rufefcente, fafciis abbreviatis nigris.

Elle eft de la grandeur des précédentes. La tête eft noire, légérement pubefcente, avec l'extrémité ou la moitié du bec jaune. Les yeux font noirâtres, & n'occupent que les côtés de la tête. Le corcelet eft noir, pubefcent. Les balanciers font jaunes. L'abdomen eft d'un jaune-fauve ou rougeâtre, avec deux tâches à la bafe de chaque anneau, arrondies poftérieurement, & réunies de manière à former une bande courte, feftonnée. Les pattes font d'un jaune-fauve.

Elle fe trouve en Égypte, fur les bords du Nil & des canaux qui en dérivent.

5. Némotèle ponctuée.

Nemotelus punctatus.

Nemotelus niger, abdomine lineis tribus punctorum flavefcentium. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 271. *n°.* 4. — *Syst. Antl. p.* 88. *n°.* 4.

Nemotelus punctatus. Coquer. *Illuftr. Inf. Decas* 3. *tab.* 23. *fig.* 6.

Elle eft un peu plus grande que la Némotèle uligineufe. Les antennes font noires. La tête & le corcelet font noirs, luifans. L'abdomen eft noir, luifant, marqué de trois rangées de taches jaunes, plus ou moins grandes. Les pattes font jaunâtres, avec les jambes & la bafe des cuiffes, noires.

Elle a été apportée de la côte de Barbarie par M. Desfontaines.

6. Némotèle pusille.

Nemotelus pusillus.

Nemotelus niger, abdomine niveo, maculâ baseos atrâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 4. p. 271. n°. 5. — Syst. Antl. p. 89. n°. 5.*

Elle ressemble beaucoup à la Némotèle uligineuse. La tête est noire, avec la bouche blanchâtre. Le corcelet est noir, luisant, sans tache. L'écusson est noir, avec le bord blanc. L'abdomen est déprimé, blanc, marqué d'une tache noire à sa base. Les ailes sont transparentes, sans tache. Les pattes sont noires, avec les genoux blancs.

Elle se trouve à Tranquebar.

7. Némotèle frontale.

Nemotelus frontalis.

Nemotelus ater nitidus, halteribus geniculisque albidis.

Elle a une ligne de long. Tout le corps est noir, luisant, avec les balanciers blancs, les genoux, les tarses & les jambes antérieures, d'un jaune-blanchâtre. Les ailes sont transparentes, & les nervures à peine marquées. L'insecte que je décris est une femelle. Les yeux n'occupent qu'une partie de la tête, & le front a un enfoncement assez large & peu profond.

Je l'ai trouvé aux environs de Paris, dans une prairie humide.

Nota. Némotèle velue, *Nemotelus villosus.* Fabr. Cet insecte, décrit par Fabricius dans la collection de M. Bosc, appartient au genre Odontomye. *(Voyez ce mot.)*

NÉMOURE. *Nemoura.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Névroptères.

Les Némoures ont quatre ailes réticulées, de longueur égale; deux antennes sétacées, de la longueur du corps; la bouche armée de mandibules larges, voûtées, inégalement dentées; quatre antennules filiformes; l'abdomen terminé par deux filets fort courts, à peine visibles; les pattes assez longues, & les tarses composés de trois pièces.

Au premier aspect ces insectes ressemblent beaucoup aux Perles, mais ils en diffèrent par les antennules filiformes, les mandibules larges & dentées, la longueur du premier & du troisième article des tarses, les nervures des ailes, & en ce que l'abdomen n'est pas terminé par les deux filets sétacés qu'on remarque aux Perles.

M. Geoffroy, en séparant les Perles des Friganes, n'avoit pas fait attention aux caractères dont nous venons de parler, ou n'avoit pas jugé à propos de former deux genres des insectes si peu nombreux, & d'ailleurs si semblables sous bien des rapports. Fabricius a réuni, sous le nom de *Semblis*, non-seulement les Némoures & les Perles, mais l'Hémérobe pectinicorne, dont M. Latreille a formé un genre sous le nom de *Chauliode*, & l'Hémérobe aquatique, dont il a formé celui de Sialis.

Les antennes des Némoures sont plus longues que le corps, & un peu plus courtes que les ailes. Elles sont sétacées, & composées d'un grand nombre d'articles courts, cylindriques, peu distincts. Le premier de ces articles est fort grand, le second l'est un peu moins; mais il est le double des suivans. Elles sont insérées à la partie antérieure & latérale de la tête, un peu au-devant des yeux.

La bouche est formée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est coriacée ou presque membraneuse, assez large, un peu avancée, antérieurement tronquée.

Les mandibules sont cornées, assez larges, courtes, intérieurement creusées en cuiller, & terminées par des dentelures inégales.

Les mâchoires sont divisées en deux pièces; l'extérieure est presque membraneuse, entière; l'interne est cornée, étroite, bifide.

La lèvre inférieure est large, presque carrée; ses angles antérieurs sont arrondis, cornés; la partie interne est presque membraneuse.

Les antennules antérieures sont filiformes, composées de quatre articles, dont le second est le plus long; elles sont insérées à la partie extérieure des mâchoires. Les postérieures sont filiformes, triarticulées; elles sont insérées à la partie antérieure & latérale de la lèvre.

La tête de ces insectes est un peu penchée, aplatie, de la largeur du corps. Les yeux, à réseau, sont arrondis, saillans, placés à la partie latérale. On apperçoit sur le front trois petits yeux lisses, disposés en triangle.

Le corcelet est aplati, un peu rebordé, ordinairement plus large que long, un peu plus étroit que le corps & la tête; il donne naissance, en dessous, aux deux pattes antérieures.

Le dos, qui donne naissance aux quatre ailes, est peu élevé, & n'est guère plus large que l'abdomen. Celui-ci est un peu déprimé, composé de plusieurs anneaux, & terminé, dans les mâles, par deux crochets ou filets très-courts, qu'on n'apperçoit bien qu'en pressant un peu l'abdomen.

Les pattes sont plus longues que dans les Perles, & les tarses ont trois articles, dont le premier est fort long; le second est ordinairement fort court, & le troisième est à peu près de la longueur du premier. Il est terminé par deux petits crochets, & par un petit corps spongieux qui se trouve au milieu.

Les Némoures fréquentent les endroits humides & les bois ombragés, & ne paroissent guère qu'au printems & au commencement de l'éte. Il est rare qu'on les apperçoive en automne. La larve, qui vit probablement dans l'eau, n'a point encore été remarquée, parce que ces insectes avoient toujours été confondus avec les Perles & les Friganes.

NÉMOURE.

NÉMOURE.

NEMOURA. *Latr.* *PERLA.* *Geoff.* *Deg.* *PHRYGANEA.* *Linn.*

SEMBLIS. *Fabr.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes sétacées, de la longueur du corps.

Mandibules cornées, voûtées, irréguliérement dentées sur les bords.

Quatre antennules filiformes.

Trois articles aux tarses; le premier et le dernier alongés.

Abdomen du mâle, terminé par deux filets très-courts.

ESPÈCES.

1. Némoure nébuleuse.

Pubescente, noire; pattes obscures; ailes cendrées.

2. Némoure cendrée.

Noire; pattes livides; ailes d'un cendré-obscur.

3. Némoure bigarrée.

Mélangée d'obscur et de pâle; pattes pâles.

4. Némoure cylindrique.

Noire; partie supérieure de l'abdomen pâle; les côtés ponctués de noir.

5. Némoure noire.

Noire, luisante; pattes pâles; ailes d'un cendré-obscur.

1. Némoure nébuleuse.

Nemoura nebulosa.

Nemoura pubescens, nigra, pedibus fuscis, alis cinereis.

Nemoura fusco-nigra, pubescens, abdomine pedibusque rufescentibus; alis cinereis, immaculatis; nervis obscuris. Latr. *Gen. Cruft. & Inf. tom.* 3. *p.* 210.

Semblis nebulosa. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 74. *n°.* 9.

Perla nigro-fusca, alis subcinereis, pallidis; caudæ setis truncatis. Geoff. *Inf. Parif. tom.* 2. *p.* 232.

Perla. Schœff. *Icon. Inf. tab.* 37. *fig.* 2 & 3.

Elle a fept lignes de longueur depuis la bouche jufqu'à l'extrémité des ailes. Les antennes font noirâtres, un peu plus courtes que les ailes. Le corps, dans l'animal mort, eft noirâtre, pubefcent. La tête eft un peu moins large que le corcelet. Celui-ci eft un peu plus étroit en avant qu'en arrière. Les pattes font d'un brun-obfcur. Les ailes font grifes, avec les nervures obfcures.

Elle fe trouve en Europe. Je l'ai trouvée, en mars, affez abondante dans un jardin.

2. Némoure cendrée.

Nemoura cinerea.

Nemoura nigra, pedibus lividis, alis fufco-cinereis.

Phryganea nebulofa *nigra, alis incumbentibus fubcinereo-nebulofis, caudæ fetis truncatis.* Linn. *Syft. Nat.* 2. *pag.* 908. *n°.* 2. — *Faun. Suec. n°.* 1499.

Fauffe Frigane cendrée. Deg. *Mem. Inf. t.* 2. *pars* 2. *p.* 730. *tab.* 23. *fig.* 16 & 17.

Elle a un peu plus de quatre lignes de longueur, de la bouche à l'extrémité des ailes. Le corps eft noirâtre, luifant. Les pattes font d'un brun-livide. La tête eft un peu plus large que le corcelet, & celui-ci eft plus large que long. Les ailes font d'un gris-obfcur, avec les nervures noires. Le premier article des tarfes eft long, & le fecond fort court.

Elle fe trouve en Europe. Je l'ai trouvée en mai, dans des lieux humides.

3. Némoure bigarrée.

Nemoura variegata.

Nemoura fufco pallidoque varia, pedibus pallidis.

Elle eft de la grandeur de la précédente. Les antennes font noires, de la longueur des ailes. La tête & le corcelet font mélangés de noir & de jaunâtre. Les pattes font jaunâtres. Les ailes font grifes, avec les nervures noires. La tête eft un peu plus large que le corcelet, & celui-ci eft à peine plus large que long. Le fecond article des tarfes eft fort court.

Je l'ai trouvée à la fin de mai, dans le bois de Boulogne près Paris.

4. Némoure cylindrique.

Nemoura cylindrica.

Nemoura nigra, abdominis dorfo pallido, lateribus nigro-punctatis.

Perla cylindrica *oblonga cylindrica nigra, alis fufcis, coftis nigris, abdomine fulvo maculis lateralibus nigris.* Deg. *Mem. Inf. tom.* 7. *p.* 599. *n°.* 6.

Elle a environ cinq lignes de long. Le corps eft noir. L'abdomen eft d'un jaune-livide, fauve en deffus, avec l'extrémité noire, & une petite tache noire de chaque côté des anneaux. Les anneaux en deffous font noirâtres, bordés de jaune. Les ailes font un peu obfcures, & ont leurs nervures noires.

Elle fe trouve en Suède tout l'été, & plus particuliérement l'automne.

5. Némoure noire.

Nemoura nigra.

Nemoura nigra, nitida, pedibus pallidis, alis fufco-cinereis.

Elle n'a que trois lignes de longueur. Les antennes font noires, de la longueur du corps. Le corps eft noir, luifant. Les pattes font livides. Les ailes font d'un gris-foncé, & ont un reflet irifé. Les nervures font noirâtres. Le corcelet eft plus étroit que dans les efpèces précédentes. Le fecond article des tarfes eft fort court.

Je l'ai trouvée dans des prés aquatiques, près de Verfailles.

NÈPE *Nepa*, Genre d'infectes de la feconde fection de l'Ordre des Hémiptères & de la famille des Hydrocorifes.

Les Nèpes ont deux antennes très-courtes, à peine apparentes, cachées fous les yeux; le bec court, formé de trois articles; les yeux faillans; les pattes antérieures en crochet; un ou deux articles aux tarfes; l'abdomen terminé par deux filets fétacés.

Ces infectes, vulgairement connus fous le nom de *Scorpion aquatique*, viennent d'être féparés des Ranatres, parce que leur bec eft incliné & non porté droit en avant; parce que la première pièce des pattes antérieures eft courte, & non pas longue & cylindrique; parce que leur corps eft ovale ou oblong & déprimé, & non pas alongé & cylindrique comme dans les Ranatres. Ils diffèrent des

Corises & des Notonectes, par les yeux plus ou moins faillans & par les pattes antérieures en crochet, & des Naucores, par ces mêmes yeux faillans, par la tête distincte du corcelet, par le nombre des articles dont les antennes font composées; enfin, par les filets fétacés dont le corps est terminé.

Les antennes des Nèpes, dont Degeer a donné une bonne figure, font plus courtes que la tête, & cachées dans une rainure qui se trouve au dessous des yeux. Elles n'ont que trois articles, dont le premier est fort court, à peine apparent; le second est peu alongé, un peu renflé, & muni d'une appendice presque cylindrique qui le dépasse un peu; le troisième est plus mince que le second, & obtus.

La tête est petite, placée dans une échancrure que l'on voit à la partie antérieure du corcelet. Les yeux font arrondis, plus ou moins faillans, & il n'y a point de petits yeux lisses.

La bouche est en forme de trompe ou de bec courbé, fort court, divisé en trois articles, dont le premier est gros, & le dernier plus mince & pointu. Ce bec sert de gaîne à trois soies déliées & de consistance cornée, qui font le véritable suçoir de l'insecte.

Le corcelet est presque carré, un peu plus large en arrière qu'en avant, inégal en dessus, aplati. Il donne naissance en dessous aux deux pattes de devant.

Les élytres font coriaces en grande partie, & n'ont de membraneux que celle qui doit être croisée. Les ailes font membraneuses, étendues, croisées, n'ayant que le bord interne qui soit plié.

Les pattes antérieures, que nous avons dit prendre naissance à la partie inférieure du corcelet, font formées de cinq pièces; favoir: la hanche, qui est fort courte; une pièce intermédiaire, courte, qui unit la hanche à la cuisse, & qui en facilite les mouvemens; la cuisse, qui est alongée, un peu renflée, creusée en dessous pour recevoir la jambe & le tarse; la jambe, qui est plus mince que la cuisse, un peu courbée, & le tarse composé d'une seule pièce terminée en pointe aiguë. Les autres pattes font simples, & le tarse n'a qu'un seul article ou seulement deux, & alors le premier est fort court, peu distinct du second. Ce tarse est terminé par deux ongles crochus & mobiles. Dans les espèces dont les tarses postérieurs font composés de deux articles, celui des pattes antérieures est également formé de deux pièces.

L'abdomen est aplati, un peu concave en dessus, très-peu convexe en dessous, vers le milieu, terminé par deux filets fétacés, plus ou moins longs, qui, par leur réunion, forment un canal par lequel on croit que les Nèpes introduisent dans leur corps l'air qui est nécessaire à leur respiration.

Les Nèpes habitent les eaux dormantes des fossés, des canaux, des marais, des lacs d'eau douce; elles nagent lentement, & plus souvent elles marchent de même sur la vase qui se trouve au fond, cherchant à saisir avec leurs pinces ou crochets les petits insectes & les autres petits animaux qui s'y trouvent, & dont elles se nourrissent. La nuit elles quittent assez ordinairement les eaux, & font alors usage de leurs ailes, dont elles se servent avec assez d'agilité.

La larve, qui se trouve dans les mêmes eaux, ne diffère de l'insecte parfait que par le défaut d'ailes; elle est, comme lui, très-carnassière, ne vivant que d'autres petits animaux, dont elle pompe les sucs au moyen de sa trompe. Cette larve sort d'un œuf qui a une forme assez singulière: ils font ovales, un peu oblongs, & font munis, à l'un des bouts, de sept filets déliés, qui lui donnent en quelque sorte la figure d'une graine de quelque genre de la classe des Syngénèses. Swammerdam, qui a fort bien décrit & représenté les œufs, parle en détail de leur arrangement dans les ovaires, qui font au nombre de cinq de chaque côté du ventre de l'insecte femelle. L'arrangement de ces œufs est tel que les filets de celui qui est le plus voisin de l'orifice, embrassent l'œuf qui vient après; les filets de celui-ci embrassent le troisième, & ainsi de suite jusqu'au dernier. Swammerdam a également décrit & figuré les parties de la génération du mâle, qui font encore plus remarquables & plus compliquées que celles de la femelle. Il faut en lire les détails dans l'auteur même, car la figure est nécessaire pour entendre la description.



NÈPE.

NEPA. Linn. *Fabr.* Deg. Latr. *HEPA.* Geoff.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes très-courtes, triarticulées, cachées sous les yeux : second article fourchu.

Trompe inclinée, courte, triarticulée ; gaîne contenant trois soies, sans languette ou lèvre supérieure.

Tête distincte, placée dans une échancrure du corcelet.

Abdomen terminé par deux filets sétacés.

Un ou deux articles aux tarses.

ESPÈCES.

1. Nèpe grande.

D'un gris-obscur, tachée de jaunâtre.

2. Nèpe annelée.

Sans filets, presqu'arrondie, d'un pâle-obscur ; jambes antérieures pâles, avec des anneaux obscurs.

3. Nèpe rustique.

Sans filets, obscure ; bord du corcelet et des élytres pâle.

4. Nèpe obscure.

Deux filets à l'abdomen ; écusson raboteux ; ailes blanches.

5. Nèpe grosse.

Deux filets à l'abdomen ; corps ovale ; abdomen jaunâtre, avec l'extrémité noire.

6. Nèpe rouge.

Obscure ; dessus de l'abdomen et nervures des ailes, rouges.

7. Nèpe noire.

Deux filets à l'abdomen ; corps noir ; abdomen de la même couleur.

8. Nèpe cendrée.

Filets de l'abdomen de la longueur de la moitié du corps ; corps oblong, cendré.

9. Nèpe maculée.

Deux filets à l'abdomen ; noire ; corcelet et écusson tachés de ferrugineux.

1. Nèpe grande.

Nepa grandis.

Nepa fuſca, flavo-maculata. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 61. n°. 1. — *Syſt. Rhyng. p.* 106. n°. 1.

Nepa teſtacea, ſcutello lævi, alis albis maculis venîſque nigris. Linn. *Syſt. Nat. p.* 713. n°. 1. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 164.

Nepa ſurinamenſis *griſea, fuſco-nebuloſa, corpore oblongo, plano; thorace lævi, pedibus maculatis.* Deg. *Mem. Inſ. tom.* 3. *p.* 379. n°. 4.

Inſectum magnitudine Bruſci. Marcgr. *Braſ.* 258. *fig.* 259.

Mérian, *Inſ. Sur. tab.* 56.

Roes. *Inſ. tom.* 3. *tab.* 26.

Stoll. *Cim. tom.* 2. *tab.* 7. *fig.* 4.

Naucoris abdominis margine integro, ano biſpinoſo. Gronov. *Zooph. p.* 182. n°. 685.

Il a environ deux pouces & demi de long. Tout le corps en deſſus eſt d'un gris-brun, avec quelques taches plus obſcures ſur le corcelet & les élytres. La tête eſt un peu enfoncée dans le corcelet, & les yeux ſont grands, oblongs, peu ſaillans. Le corcelet a une ligne tranſverſale, enfoncée, un peu au-delà du milieu. L'abdomen eſt terminé par deux filets fort courts. Les cuiſſes antérieures ſont grandes, renflées, & les tarſes de toutes les pattes ont deux articles. Les quatre jambes poſtérieures ſont un peu aplaties, & ont des poils longs, ſerrés, à leur partie interne. Le deſſous de l'animal eſt d'un gris-brun, plus clair que le deſſus.

Je n'ai point vu les antennes de cet inſecte, mais je ſoupçonne, d'après ce qu'en diſent Linné & Fabricius, qu'il appartient au genre Béloſtome de M. Latreille.

2. Nèpe annelée.

Nepa annulata.

Nepa ecaudata, ſubrotunda, pallidè fuſca, tibiis anticis pallidis, fuſco annulatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 61. n°. 2. — *Syſt. Rhyng. pag.* 106. n°. 2.

Elle eſt plus arrondie & plus large que les autres eſpèces; elle eſt déprimée, plane, d'un pâle-obſcur, avec le corcelet & la partie antérieure de l'écuſſon plus obſcurs. Les pattes ſont mélangées d'obſcur & de pâle. Les jambes antérieures ſont pâles, marquées d'anneaux obſcurs.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

3. Nèpe ruſtique.

Nepa ruſtica.

Nepa ecaudata, fuſca, thoracis elytrorumque margine antico albido. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 62. n°. 3. — *Syſt. Rhyng. p.* 106. n°. 3.

Nepa plana. Sulz. *Hiſt. Inſ. tab.* 10. *fig.* 2.

Stoll. *Cimic. tom.* 2. *tab.* 7. *fig.* 6.

Le corps eſt ovale, déprimé, long de ſept ou huit lignes, & large d'environ cinq lignes, de couleur jaune-brune, avec les côtés du corcelet & des élytres plus pâles. L'abdomen a deux appendices très-courtes.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

4. Nèpe obſcure.

Nepa fuſca.

Nepa caudâ biſetâ, ſcutello rugoſo, alis niveis. Linn. *Syſt. Nat. pag.* 713. n°. 3. — *Muſ. Lud. Ulr.* 166.

Nepa fuſca. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 62. n°. 4. — *Syſt. Rhyng. p.* 107. n°. 4.

Elle eſt une fois plus grande que la Nèpe cendrée, toute obſcure, avec les ailes blanches. L'abdomen eſt terminé par deux ſoies auſſi longues que le corps.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

5. Nèpe groſſe.

Nepa groſſa.

Nepa caudâ biſetâ, corpore ovato, abdomine flaveſcente, apice nigro. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 62. n°. 5. — *Syſt. Rhyng. p.* 107. n°. 5.

Elle eſt plus grande que les ſuivantes. Le corps eſt cendré. L'abdomen eſt jaunâtre, avec l'extrémité noire. Le corcelet a deux lignes élevées en carène. L'abdomen eſt terminé par deux filets velus, plus longs que le corps. Les cuiſſes ſont diviſées en anneaux noirs & cendrés.

Elle ſe trouve en Guinée.

6. Nèpe rouge.

Nepa rubra.

Nepa fuſca, abdomine ſuprà alarumque nervis rubris. Linn. *Syſt. Nat. p.* 713. n°. 2. — *Muſ. Lud. Ulr.* 165.

Nepa rubra, *caudâ biſetâ, corpore ovato, abdominis lateribus rufis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 4. *p.* 62. n°. 6. — *Syſt. Rhyng. p.* 107. n°. 6.

Stoll. *Cim.* 2. *tom.* 2. *tab.* 7. *fig.* 5.

Elle eſt plus grande & plus alongée que la Nèpe cendrée. Le corps eſt déprimé, obſcur. Les yeux ſont ſaillans. La tête eſt élevée en carène au milieu. Le corcelet eſt inégal & marqué d'une ligne tranſverſale, enfoncée, un peu au-delà du mi-

lieu. L'écusson est inégal. L'abdomen est rouge en dessus, avec une ligne dorsale, noire; il est terminé par deux filets aussi longs que le corps.

Elle se trouve sur la côte de Coromandel, à Tranquebar.

7. Nèpe noire.

Nepa nigra.

Nepa caudâ bisetâ, nigrâ; abdomine concolore. Fabr. *Syst. Rhyng. p.* 107. *n°.* 7.

Nepa atra, thorace inæquali, corpore oblongo. Linn. *Syst. Nat. p.* 713. *n°.* 4.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Nèpe rouge. La tête & le corcelet sont raboteux par des points élevés. L'abdomen est noir, & les ailes sont blanches.

Elle se trouve en Guinée.

8. Nèpe cendrée.

Nepa cinerea.

Nepa caudâ bisetâ, corpore dimidio breviore; corpore oblongo, cinereo.

Nepa cinerea *cinerea, thorace inæquali; corpore oblongo, ovato.* Linn. *Syst. Nat. p.* 714. *n°.* 5. — *Faun. Suec. n°.* 906.

Nepa cinerea. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 63. *n°.* 7. — *Syst. Rhyng. p.* 107. *n°.* 8.

Hepa corpore ovato. Geoff. *Inf. Par. tom.* 1. *p.* 481. *n°.* 2.

Nepa Scorpio aquaticus *grisea, corpore ovato depresso, thorace inæquali.* Deg. *Mem. Inf. t.* 3. *p.* 361. *n°.* 1. *tab.* 18. *fig.* 1-13.

Nepa cinerea. Scop. *Ent. Carn. n°.* 350.

Scorpio palustris. Mouff. *Theatr. Inf. p.* 321. *fig.* 2. 3. 4.

Petiv. *Gazoph. tab.* 74. *fig.* 4.

Swamm. *Bibl. Nat. t.* 1. *p.* 229. *tab.* 3. *f.* 4.

Bradley, *Works of Nat. tab.* 26. *fig.* 2. C.

Frisch. *Inf. tom.* 7. *tab.* 15.

Roes. *Inf. tom.* 3. *tab.* 22. *fig.* 1-12.

Sulz. *Hist. Inf. tab.* 10. *fig.* 68.

Schœff. *Elem. Inf. tab.* 69. — *Icon. Inf. tab.* 33. *fig.* 7. 8. 9.

Stoll. *Cim. tom.* 2. *tab.* 1. *fig. II, & fig.* a.

Schell. *Cim. Helv. tab.* 14.

Nepa cinerea. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 12. *p.* 284. *pl.* 95. *fig.* 8. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 148.

Elle est longue de huit à dix lignes, & large de trois à quatre. Tout le corps est d'un gris-obscur; mais la partie supérieure de l'abdomen, lorsque les ailes sont écartées, paroit d'un beau rouge. Les tarses n'ont qu'un seul article, & les filets de la queue sont sétacés, de la longueur de la moitié du corps.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

9. Nèpe maculée.

Nepa maculata.

Nepa caudâ bisetâ, nigrâ; thorace scutelloque ferrugineo maculatis. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 4. *p.* 63. *n°.* 8. — *Syst. Rhyng. p.* 108. *n°.* 9.

Elle est une fois plus petite que la Nèpe cendrée. La tête est noire, avec une grande tache brune sur le vertex. Le corcelet est inégal, obscur, avec des taches rouges. L'écusson est marqué, au milieu, d'une tache rouge, dans laquelle on apperçoit une ligne ferrugineuse. Les ailes sont d'un pâle-obscur. Le dessous du corps est noir.

Elle se trouve aux Indes orientales.

NÉPHROTOME. *Nephrotoma.* Genre d'insectes de l'Ordre des Diptères & de la famille des Tipulaires.

Ces insectes, détachés depuis peu des Tipules, ont les antennes filiformes, peu velues, plus longues que la tête; le corcelet fort élevé; deux antennules longues, sétacées; les pattes fort longues; les ailes veinées, marquées d'une cellule centrale, presque carrée, d'où partent deux cellules presqu'égales, qui vont parallélement se terminer à la pointe.

Les Néphrotomes ne se distinguent guère des Tipules & des autres genres qui en ont été détachés, que par l'arrangement des nervures des ailes. Il y a dans ces premières, deux nerfs qui, près du point marginal, partent du bord & vont aboutir à la première cellule radiale, tandis qu'on n'en remarque qu'un aux vraies Tipules; de plus, comme nous l'avons dit, de la cellule parfaite, presque carrée, qui se trouve vers le milieu, partent, dans les Néphrotomes, deux cellules égales, qui vont à l'extrémité de l'aile: dans les Tipules, l'une des deux cellules se subdivise, ou, pour mieux dire, l'une a un pétiole qui part de cette cellule carrée.

M. Meigen a donné pour caractères aux Néphrotomes, des antennes composées de dix-neuf articles, dont le premier & le troisième sont cylindriques, le second cyathiforme, en forme de tasse ou de gobelet, & les autres réniformes. Nous n'avons trouvé cette disposition d'antennes dans aucun insecte qui ressemblât aux Tipules; & ceux qui ont les ailes telles que les a figurées M. Meigen, ne m'ont constamment présenté que douze articles aux antennes; savoir: le premier aminci à sa base, un

peu renflé à son extrémité ; le second très-court, un peu aminci à sa base ; le suivant un peu plus long que le premier, un peu aplati, légérement renflé à la base, donnant naissance, sur ce renflement, à quelques poils longs. Les articles suivans sont semblables à celui-ci, si ce n'est qu'ils diminuent insensiblement de longueur & d'épaisseur, surtout dans les femelles. Elles atteignent à peu près, en longueur, la moitié du corcelet, & sont insérées au-devant de la tête, entre les deux yeux & sous une éminence qui se trouve placée sur le front.

La tête est petite, inclinée, placée à la partie antérieure & inférieure du corcelet, & séparée de celui-ci par un col court & étroit. On remarque à sa partie supérieure une éminence obtuse, située entre les trois petits yeux lisses, & à sa partie antérieure une sorte de museau, au bout duquel on voit les différentes parties de la bouche. Ce museau est terminé, à sa partie supérieure, en une pointe cornée, aiguë, avancée au dessus de la bouche, ordinairement un peu velue. Les yeux, à réseau, sont placés sur les côtés; ils sont grands, proportionnellement à la tête, arrondis & saillans. Les trois petits yeux lisses sont disposés en triangle; les deux antérieurs sont placés tout auprès des yeux à réseau; le troisième est au bas de l'éminence dont nous avons parlé. Ces yeux lisses manquent aux vraies Tipules.

La bouche ne ressemble point à celle des autres familles de Diptères; elle paroit composée de deux pièces principales, qui ressemblent à deux grandes lèvres qui se meuvent latéralement, & sont articulées à leur base. Lorsqu'on les sépare, on voit d'autres lèvres qu'on distingue à peine : au milieu se trouve une fente difficile à appercevoir, par où s'introduisent dans le corps les alimens que les lèvres ont préparés. On n'apperçoit à cette bouche rien qui ressemble aux soies ou suçoirs des autres Diptères. A la base extérieure de ces lèvres sont placées deux longues antennules, une de chaque côté, composées de plusieurs articles, dont les trois premiers sont les plus longs & les plus distincts; les suivans sont courts, quelquefois à peine distincts.

Le corcelet est ovale ou oblong, très-élevé, divisé en quatre parties : la premiere, nommée aussi *col, collier, épaulettes*, est courte, un peu relevée, séparée du corcelet par une ligne enfoncée; elle donne naissance, en dessous, aux deux pattes antérieures. La seconde pièce ou le dos paroit séparée de la troisième par une ligne enfoncée; elle donne naissance, en dessous, aux deux pattes intermédiaires. La troisième est celle où sont attachées les deux ailes & d'où partent les pattes postérieures. La quatrième prend le nom d'*écusson*; c'est à celles-ci que sont attachés les balanciers.

L'abdomen n'est pas figuré de même dans les deux sexes. Il est un peu renflé dans le milieu, & terminé en pointe dans les femelles; il est plus court, presque cylindrique, un peu renflé à son extrémité dans les mâles. Dans les premières le dernier anneau est muni de plusieurs pièces écailleuses, pointues, déliées, fort dures, qui servent à percer la terre pour y déposer les œufs qu'elles pondent : deux de ces pièces sont plus longues, plus dures que les autres, & placées supérieurement. Le dernier anneau du mâle est garni de crochets & de lames écailleuses qu'on ne voit bien qu'en pressant le ventre. Nous entrerons dans quelques détails sur les organes de la génération, tant du mâle que de la femelle, aux articles TIPULE & TIPULAIRES.

Les pattes de ces insectes sont très-longues & très-déliées. La hanche est courte, mais la cuisse est fort longue, ainsi que la jambe & les tarses : ceux-ci sont composés de cinq pièces, dont la première est très-longue, presqu'aussi longue que la jambe; la seconde pièce n'a pas la moitié de la longueur de la première; les trois autres vont en diminuant de longueur; la dernière, qui est fort courte, est terminée par deux petits crochets & deux petites pelottes spongieuses.

Les ailes, au nombre de deux, sont étroites, à peu près aussi longues que l'abdomen, ou même un peu plus courtes; elles ont leurs nervures bien marquées, & on y remarque, vers le milieu, près de l'extrémité, une cellule parfaite, presque carrée, d'où partent deux cellules presqu'égales, incomplètes, qui vont se terminer, presque parallèlement, à la pointe de l'aile.

Les balanciers sont nus ou à découvert : le bouton qui les termine, est arrondi & porté sur un pédicule assez long.

L'histoire des Néphrotomes se lie à celle des Tipules : c'est, à peu de chose près, la même organisation extérieure, la même forme, les mêmes habitudes dans le dernier état, & probablement la même manière de se nourrir & de se transformer dans le premier. Réaumur & Degeer nous ont donné une histoire détaillée de quelques-unes d'elles, qui appartiennent aux genres Tipule & Cténophore, & ce dernier en a suivi très-exactement une autre, qui nous paroît appartenir au genre Néphrotome, & dont nous allons transcrire les observations. C'est la dernière des espèces que nous mentionnons. Sa larve ressemble beaucoup, au premier coup-d'œil, à une Chenille épineuse, mais, pour peu qu'on la considère, on voit qu'elle en diffère essentiellement : elle n'a point de pattes. Le corps, qui est alongé & cylindrique, est divisé en onze anneaux, dont le premier, qui est plus gros que les autres, a une figure triangulaire à angles arrondis, & dont les deux suivans sont les plus courts de tous.

La tête, qui est très-petite, par rapport au volume du corps, est ovale, écailleuse, & munie de

deux petites antennes. La bouche est armée de très-petites mâchoires dentelées. A la lèvre inférieure se trouvent attachés quelques petits barbillons très-courts, & de chaque côté de la tête on croit voir un petit œil noir.

Quand on touche la larve, ou quand elle se tient en repos, elle retire entiérement la tête dans le premier anneau, en sorte qu'elle disparoit tout-à-fait, parce que les bords antérieurs de cet anneau s'approchent alors & bouchent exactement la cavité où la tête se trouve enfoncée. Dans cette situation la larve paroît comme décapitée, & elle ne la fait reparoître que lorsqu'elle se remet en mouvement.

Le corps de ces larves est tout couvert de filets alongés & pointus, en forme d'épines; ils sont flexibles, & couverts de très-petits poils qui ne sont visibles qu'au microscope. Ces filets sont de deux espèces; les uns sont simples & les autres fourchus, tous terminés en pointe très-fine. Les derniers sont composés d'une petite tige courte, qui jette deux longues branches un peu courbées en dedans. Quelques-uns de ces filets sont dirigés vers la tête de la larve, & les autres vers l'anus, & se trouvent placés & arrangés avec ordre & régularité. Les trois premiers anneaux n'en ont que de simples; mais le quatrième, le cinquième & les suivans, jusqu'au dixième inclusivement, ont chacun, outre des filets simples, deux filets fourchus; ceux du onzième ou dernier anneau sont simples. Tous ces filets sont placés à la partie supérieure du corps & sur les côtés. Il y en a d'autres au dessous, mais beaucoup plus courts & plus flexibles.

Vus au microscope, ces filets paroissent creux comme des tuyaux : on y voit intérieurement un vaisseau blanc, très-délié, qui s'étend d'un bout à l'autre dans les simples; mais les filets fourchus ont deux vaisseaux semblables, placés parallélement, ou l'un à côté de l'autre, dans la tige, & qui se rendent ensuite séparément dans les deux branches. Degeer est porté à croire que ces filets sont les ouies de la larve, & qu'ils ne diffèrent pas de ceux qu'il a observés sur une Chenille aquatique, dont il a donné ailleurs une histoire détaillée.

A l'extrémité du dernier anneau il y a quatre crochets écailleux, deux grands & deux petits, d'un brun-marron, que la larve peut fixer sur les plantes où elle se promène. Les deux grands crochets, qui sont placés parallélement l'un à côté de l'autre, sont gros & massifs à leur base : ils diminuent de volume à quelque distance de là, & se vont terminer en deux pointes courbées, l'une plus grande que l'autre. La grosse pièce à laquelle tiennent ces doubles crochets, est comme divisée longitudinalement en deux portions, dont la supérieure, qui est terminée par les crochets, est brune comme eux; mais l'autre portion ou l'inférieure est d'une couleur transparente, ayant au bout un petit trait brun, qu'on prendroit aisément pour un troisième crochet si on n'y regardoit de près, & s'il ne faisoit corps avec la masse même. Les deux petits crochets, placés à côté des grands, & plus près des bords de l'anneau, sont courts, coniques, & courbés en pointe mousse; ils sont moitié bruns & moitié d'une couleur transparente.

Ces larves, ainsi que nous l'avons dit, n'ont point de pattes. Pour marcher, ou plutôt pour changer de place, elles alongent & raccourcissent alternativement les anneaux du corps, se fixant, dans les intervalles, aux plantes aquatiques, tantôt avec leurs mâchoires, & tantôt avec les crochets du derrière. On conçoit aisément qu'elles n'avancent que très-lentement par un mouvement semblable. Ces larves, observées par Degeer, passèrent l'hiver, au nombre de quatre, dans un verre d'eau glacée; deux y périrent, & les deux autres se transformèrent en nymphe, l'une le 12 de mai, & l'autre le 15.

La couleur de ces nymphes est d'un brun tirant un peu sur le vert, plus pâle en dessous du corps qu'en dessus, & parsemé de points noirs. La tête & le corcelet sont d'un brun-obscur. Tout le long du dos on voit une large raie obscure, & au dessous du ventre il y a trois autres raies de la même couleur, mais plus étroites. Le ventre, qui est très-souple, & que la nymphe peut courber de tous côtés, & même plier en deux, est alongé, & divisé en anneaux garnis de très-petites pointes à peine sensibles.

Au-devant du corcelet il y a deux pièces filiformes, semblables à deux cornes qui se trouvent aussi aux nymphes des Tipules, & que Réaumur a regardées comme les organes de la respiration, avec d'autant plus de fondement, qu'elles communiquent avec les trachées de l'intérieur du corps. Dans celles-ci ces pièces sont plus grosses à leur origine qu'à leur extrémité, & à cette extrémité, qui est arrondie, il y a une ouverture qui paroît distinctement au moyen d'une loupe, & dans l'intérieur on apperçoit un vaisseau brun qui se rend dans le corcelet, & qui sans doute est une trachée qui donne passage à l'air. Ce qui le prouve, c'est que la nymphe, qui tient le corps horizontalement près de la surface de l'eau, place le bout de ces cornes un peu au dessus de cette même superficie; c'est aussi la raison pourquoi elle n'aime pas à être couchée sur le dos, puisqu'alors les cornes ne pouvant sortir de l'eau, la respiration se trouveroit interrompue.

On remarque à cette nymphe les différentes parties qui doit avoir l'insecte parfait, & qui se trouvent sous l'enveloppe qu'elle doit quitter. On apperçoit très-bien, au-devant de la tête, les yeux, à côté desquels sont placées les antennes, appliquées

quées contre les côtés du corcelet, & sur la poitrine les six jambes & les deux ailes.

Les trois derniers anneaux sont munis de crochets, placés par paires, au nombre de dix, qui servent à la nymphe pour s'accrocher aux tiges des mousses & autres plantes qui croissent dans l'eau; car elle ne reste pas toujours suspendue à la surface de l'eau, &, lorsqu'elle descend au fond, elle semble avoir besoin de s'attacher aux plantes qui s'y trouvent, puisque sa gravité spécifique étant moindre que celle de l'eau, elle seroit toujours portée à la surface si elle n'avoit pas un pareil point d'appui.

Six jours suffisent à la nymphe pour quitter son enveloppe. Il se fait une fente sur le devant du corcelet, sur la tête & sur une petite portion de la poitrine, par où s'échappe l'insecte parfait.

L'accouplement des Néphrotomes ne différant pas de celui des Tipules, nous renvoyons à celles-ci les détails qui concernent les unes & les autres.

NÉPHROTOME.

NEPHROTOMA. MEIG. LATR. *TIPULA.* LINN. GEOFF. DEG. FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, de la longueur du corcelet : douze articles; le premier aminci à sa base ; le second très-court ; les suivans alongés, un peu comprimés.

Deux antennules longues, courbées, composées d'un grand nombre d'articles, dont les trois premiers plus grands, plus distincts.

Trois petits yeux lisses.

Deux ailes, ayant vers l'extrémité une cellule complète, carrée, d'où partent deux cellules égales, qui aboutissent à l'extrémité.

ESPÈCES.

1. NÉPHROTOME safranée.

Ailes avec une tache noire ; abdomen très-noir, avec des bandes fauves, dont les dernières interrompues.

2. NÉPHROTOME des prés.

Corcelet mélangé ; abdomen noirâtre, avec les côtés tachés de jaune ; front fauve.

3. NÉPHROTOME cornicine.

Corcelet mélangé ; abdomen jaunâtre, avec trois raies obscures ; ailes avec un petit point marginal, obscur.

4. NÉPHROTOME dorsale.

Jaune ; corcelet avec trois lignes ; abdomen avec une rangée de points noirs sur le dos.

5. NÉPHROTOME rayée.

Jaune ; corcelet mélangé de noir ; abdomen avec trois lignes noires ; ailes avec une bande et l'extrémité obscures.

6. NÉPHROTOME repliée.

Cendrée ; abdomen brun, avec le dos obscur ; ailes sans tache, intérieurement repliées.

1. Néphrotome safranée.

Nephrotoma crocata.

Nephrotoma alis maculâ nigrâ, abdomine atro; fasciis fulvis, ultimis interruptis.

Tipula crocata alis maculâ fuscâ, abdomine atro, fasciis tribus fulvis. Fabr. *Ent. Syst. t.* 4. *p.* 234. *n°.* 5. — *Syst. Antl. p.* 25.

Tipula crocata. Linn. *Syst. Nat.* 2. *pag.* 971. *n°.* 4. — *Faun. Suec. n°.* 1739.

Tipula flavo-fasciata, alis maculâ fuscâ, abdomine fasciis transversis flavis, antennis filiformibus, pedibus punctoque alarum fuscis. Deg. *Mem. Inf. t.* 6. *p.* 349. *n°.* 10.

Tipula. Schœff. *Icon. Inf. tab.* 126. *fig.* 4.

Tipula crocata. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 354. *n°.* 4. *tab.* 9. *fig.* 2.

La femelle a environ huit lignes de long, de la bouche à l'extrémité de l'abdomen. Les antennes sont noires, avec les deux premiers articles rouges; elles sont quelquefois entiérement noires. La tête est tantôt rouge, avec les yeux noirs, ainsi que les antennules; tantôt noire, avec la protubérance du front rouge. Le collier, ou partie antérieure du corcelet, est noir en dessous, d'un rouge-pâle en dessus. Le corcelet a sur le dos deux lignes longitudinales, jaunes, qui s'élargissent en avant, & se réunissent à une tache irrégulière de la même couleur, qui se trouve placée de chaque côté. Après la ligne qui sépare le dos du corcelet en deux, il y a une autre tache presqu'en y grec : il y a deux autres taches, une de chaque côté, qui se réunissent postérieurement sur la protubérance, ou même souvent cette protubérance reste noire. Sur l'écusson sont deux taches presque réunies. L'abdomen est noir, avec des bandes fauves, dont les dernières sont interrompues. L'extrémité est fauve ou d'un rouge-brun. Les balanciers sont noirâtres, avec l'extrémité jaune. Les ailes ont une légère teinte de jaune depuis la base jusqu'au-delà du milieu. Les nervures sont noires & bien marquées, & on voit une tache noire sur le bord extérieur, qui s'étend un peu transversalement en suivant les nervures.

Le mâle ne diffère guère de la femelle, que par l'abdomen. Il est noirâtre, avec une suite de taches jaunes sur les côtés. La protubérance de la tête est rouge, & le collier du corcelet est jaune en dessus. Les antennes sont entiérement noires. Dans les deux sexes les pattes sont noires, avec la base des cuisses d'un rouge-obscur.

Elle se trouve en Europe, dans les lieux humides.

2. Néphrotome des prés.

Nephrotoma pratensis.

Nephrotoma thorace variegato, abdomine fusco, lateribus flavo-maculatis, fronte fulvâ.

Tipula pratensis. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 972. *n°.* 10. — *Faun. Suec. n°.* 1745.

Tipula pratensis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 237. *n°.* 15. — *Syst. Antl. p.* 27. *n°.* 17.

Tipula variegata. Deg. *Mem. Inf. tom.* 6. *pag.* 346. *n°.* 8.

Tipula pratensis. Scop. *Ent. Carn. n°.* 848.

Tipula. Schœff. *Icon. Inf. tab.* 15. *fig.* 5.

Elle a au moins huit lignes de long. La femelle a les antennes noires, peu velues. La tête est noire, avec la protubérance qui se trouve à la partie supérieure, d'un jaune fauve. Le corcelet est noir, avec la partie supérieure du collier jaune; deux lignes jaunes sur le dos; trois taches entre les ailes; deux sur l'écusson, & une de chaque côté, près de l'origine des balanciers. L'abdomen est noir, avec une rangée, de chaque côté, de taches jaunes. L'anus est brun. L'abdomen a en dessous deux raies jaunes plus ou moins marquées. Les pattes sont noires, avec la base des cuisses d'un jaune-fauve, & la base des jambes brune. Les ailes ont les nervures noires, bien marquées; un point marginal noir, avec un peu d'obscur autour de la nervure qui part de ce point.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

3. Néphrotome cornicine.

Nephrotoma cornicina.

Nephrotoma thorace variegato, abdomine flavescente, vittis tribus fuscis, alis puncto parvo marginali fuscescente.

Tipula cornicina alis hyalinis, puncto marginali fusco, abdomine flavo, lineis tribus fuscis. Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *pag.* 972. *n°.* 12. — *Faun. Suec. n°.* 1747.

Tipula cornicina. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 4. *p.* 238. *n°.* 21. — *Syst. Antl. p.* 29. *n°.* 25.

Tipula. Raj, *Inf. p.* 73. *n°.* 7.

Tipula flavo-maculata. Deg. *Mem. Inf. t.* 6. *p.* 347. *n°.* 9. *tab.* 19. *fig.* 2. 3.

Roes. *Inf. tom.* 2. *Musc. & Culic. tab.* 1.

Tipula flava, alis subfuscis, puncto marginali fusco; thorace caracteribus nigris; abdomine lineâ longitudinali, nigrâ. Geoff. *Inf. Paris. tom.* 2. *p.* 557. *n°.* 6.

Tipula. Schœff. *Icon. Inf. tab.* 183. *fig.* 4. 5.

Elle est de la grandeur de celle qui suit, à laquelle elle ressemble beaucoup. La femelle a les antennes noirâtres, un peu velues, avec le premier article jaune. La tête est jaune, avec la pointe avancée, les yeux & une grande tache sur le vertex, noirs. Le corcelet est jaune, avec trois taches noires, larges, oblongues, à la partie antérieure;

deux entre les ailes, & une fur l'écuffon. L'abdomen eft jaunâtre, marqué de trois raies longitudinales, noirâtres, dont une fur le dos, beaucoup plus large que les autres. L'anus eft noir à la bafe, d'un brun-fauve à l'extrémité. Les pattes font d'un jaune-obfcur, avec les genoux & les tarfes noirâtres. Les balanciers font d'un jaune-obfcur. Les ailes font tranfparentes, avec le point ordinaire petit, d'un gris-obfcur.

Le mâle a les antennes toutes noires. Le corcelet a, de plus que celui de la femelle, quelques taches noires fur les côtés, au deffous des ailes, & trois taches fur l'écuffon. Le point ordinaire de l'aile eft moins marqué.

Elle fe trouve dans toute l'Europe.

4. Néphrotome dorfale.

Nephrotoma dorfalis.

Nephrotoma flava, thorace lineis tribus, abdominis dorfo punctis feriatis, nigris; alis immaculatis.

Nephrotoma dorfalis. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 80. *tab.* 4. *fig.* 6. 9. ?

Nephrotoma dorfalis. Latr. *Gen. Cruft. & Inf. tom.* 4. *p.* 256.

Tipula alis fubfufcis, thorace flavo characteribus nigris, abdomine luteo punctorum nigrorum, lineis tribus longitudinalibus. Geoff. *Inf. tom.* 2. *p.* 556. *n°.* 5.

Tipula. Raj, *Inf. p.* 73. *n°.* 7. *Varietas.*

La femelle a fept lignes de long. La tête eft jaune, avec la pointe avancée qui fe trouve au deffus de la tête, les yeux & une tache triangulaire à la nuque, d'un noir-foncé. Le corcelet eft jaune, avec cinq taches oblongues, noires; trois à la partie antérieure; deux entre les ailes, & une fur l'écuffon. Il y a trois autres taches noires de chaque côté du corcelet, entre les ailes & la bafe des cuiffes. L'abdomen eft jaune, avec une rangée de points noirs à la partie fupérieure, & une à peine marquée fur les côtés. Les pattes font obfcures, avec la bafe des cuiffes jaune. Les balanciers font d'un jaune-obfcur. Les ailes font tranfparentes; le point ordinaire eft petit, grifâtre, à peine marqué.

Le mâle diffère de la femelle en ce que l'abdomen a une raie dorfale, noire, à peine interrompue à la jonction des anneaux, quelques points fur les côtés inférieurs, & une ligne fouvent interrompue, le long de la partie inférieure. Le point ordinaire des ailes eft d'un gris plus obfcur.

Elle fe trouve affez fréquemment dans les bois, aux environs de Paris.

Nota. Nous doutons que cette efpèce foit celle de M. Meigen, par cela feulement qu'il a remarqué dix-neuf articles aux antennes de celle qu'il décrit.

5. Néphrotome rayée.

Nephrotoma vittata.

Nephrotoma flava, thorace nigro variegato; abdomine lineis tribus nigris, alis fafciâ apiceque fufcis.

Elle reffemble beaucoup à la précédente. La femelle a les antennes un peu velues, obfcures, avec les trois ou quatre premiers anneaux jaunes. La tête eft d'un jaune-fauve, avec les yeux, un point fur la nuque, & la pointe avancée, noirs. Le corcelet eft jaune, avec une raie noire fur le milieu, deux fur les côtés, & une fur l'écuffon. La partie latérale du corcelet eft marquée de taches noires. L'abdomen eft d'un jaune-pâle, avec trois raies noires; une fur le dos, & deux fur les côtés inférieurs. Les balanciers font jaunes. Les ailes font tranfparentes, avec le point ordinaire noir, & une bande obfcure, peu marquée, qui part de ce point & fuit la nervure tranfverfale. L'extrémité eft un peu obfcure. Les pattes font d'un jaune-obfcur, avec les genoux & les tarfes plus obfcurs. Je ne connois pas le mâle.

Elle fe trouve aux environs de Paris.

6. Néphrotome repliée.

Nephrotoma replicata.

Nephrotoma cinerea, abdomine brunneo, dorfo fufco, alis immaculatis, margine tenuiore recurvo.

Tipula replicata, *alis hyalinis, margine tenuiore recurvato, corpore fufco, antennis fimplicibus.* Linn. *Syft. Nat. pag.* 973. *n°.* 22. — *Faun. Suec. n°.* 1755.

Tipula replicata. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 4. *p.* 242. *n°.* 41. — *Syft. Antl. p.* 32. *n°.* 43.

Tipula fufca, antennis filiformibus, alis pallidè fufcis, margine tenuiore recurvato. Degeer, *Mem. Inf. tom.* 6. *p.* 351. *n°.* 12. *tab.* 20. *fig.* 1-16.

Tipula fufca, antennis fimplicibus, alis longitudinaliter plicatis. Nov. Act. Soc. Scient. Upf. tom. 1. *p.* 66. *tab.* 6.

Limonia replicata. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 63. *n°.* 24.

Elle eft de la grandeur des précédentes. Les antennes font noires, filiformes. La tête eft grife, avec les antennules & les yeux noirs. Le corcelet eft gris. L'abdomen eft brun, avec le dos obfcur dans toute fa longueur. Les pattes font noirâtres. Les ailes font tranfparentes, fans tache, avec les nervures noires. Elles ont cela de remarquable, que le bord interne eft relevé, & comme replié lorfque l'infecte n'en fait pas ufage.

Elle fe trouve au nord de l'Europe.

NÉRIE. *Nerius*. Genre d'insectes de l'Ordre des Diptères.

Fabricius assigne à ce genre les caractères suivans : trompe coudée à sa base ; bord élevé, membraneux ; antennules avancées, comprimées, allant en grossissant ; antennes avancées, quadriarticulées ; dernier article plus gros, comprimé, portant une soie à son extrémité.

Ce genre paroît être voisin des Calobates, car Fabricius est incertain si la troisième espèce qu'il décrit, n'appartient pas plutôt à ces derniers, qu'aux Néries. Quant au nom que cet entomologiste lui a donné, nous nous permettrons de dire qu'il est trop voisin de celui de Nérium, que porte depuis long-tems un genre de plantes : il n'y a, comme on voit, que la terminaison masculine & neutre qui en fasse la différence.

La bouche des Néries n'est point avancée : on voit, à la partie inférieure de la tête, une ouverture petite, oblongue, d'où sortent la trompe, le suçoir & les antennules.

La trompe est alongée, avancée, coudée à sa base, cornée, creusée en gouttière au dos ; le bord est élevé, membraneux avant le coude ; elle est terminée en une petite tête ovale, bilabiée. Les lèvres sont égales, aiguës. Le suçoir n'a pu être apperçu par M. Fabricius, qui est le seul jusqu'à présent qui ait fait mention de ce genre, & des trois espèces qui le composent.

Les antennules, au nombre de deux, sont avancées, plus courtes que la trompe, comprimées, allant en grossissant, triarticulées, à articles presqu'égaux, insérées, l'une de chaque côté de la trompe, avant sa courbure.

Les antennes sont avancées, alongées, quadriarticulées. Le premier article est gros ; le second court, globuleux ; le troisième infundibuliforme ; le quatrième est plus grand que les autres, comprimé, & muni, à son extrémité, d'une petite soie. Elles sont insérées à l'extrémité de la tête.

Les trois espèces de Néries, décrites par Fabricius, sont étrangères à l'Europe, & ne se trouvent que dans l'Amérique méridionale ; de sorte que nous ne connoissons jusqu'à présent ni les larves ni les habitudes de l'insecte parfait.

NÉRIE.

NERIUS. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes avancées, quadriarticulées : dernier article plus gros, comprimé, muni d'une soie à son extrémité.

Trompe avancée, coudée à sa base, terminée par une petite tête bilabiée.

Antennules allant en grossissant, comprimées, triarticulées; articles presqu'égaux.

ESPÈCES.

1. Nérie pilifère.

Noir; front sillonné; pattes alongées.

2. Nérie filifère.

Front sillonné, fauve; corps plombé; pattes testacées.

3. Nérie longipède.

Noir; ailes obscures avec la base, une bande au milieu et trois points blancs.

1. Nérie pilifère.

Nerius pilifer.

Nerius niger, fronte fulcatâ, pedibus elongatis. Fabr. *Syst. Antl. p.* 264. *n°.* 1.

La tête est avancée, ovale. Le front est avancé, plane, marqué d'une cannelure profonde. Les yeux sont grands, globuleux, testacés, placés sur les côtés. Le corcelet est rétréci antérieurement; il est noir, rayé de blanc. L'abdomen est noirâtre, alongé, conique. Les pattes sont longues, noires, avec les cuisses presqu'en scie.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

2. Nérie filifère.

Nerius filosus.

Nerius fronte sulcatâ, rufâ, plumbeus, pedibus testaceis. Fabr. *Syst. Antl. p.* 265. *n°.* 2.

Il ressemble beaucoup au précédent pour la forme du corps, mais il est plus petit. Les antennes sont très-noires, avec la soie du dernier article blanche. La tête est fauve. Le front est plane, profondément sillonné. Le corcelet est aminci antérieurement. Il est d'un gris de plomb, avec deux lignes longitudinales. L'abdomen est d'un gris de plomb. Les pattes sont pâles, testacées, avec les cuisses en scie. Les ailes sont un peu obscures, sans tache.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

3. Nérie longipède.

Nerius longipes.

Nerius ater, alis fuscis, basi fasciâ punctisque albis, pedibus testaceis. Fabr. *Syst. Antl. p.* 265. *n°.* 3.

Musca longipes. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 338. *n°.* 110.

La tête est grande, globuleuse, noire. Le corcelet est noir, sans tache. L'abdomen est alongé, cylindrique, noir, luisant, courbé & crochu à son extrémité. Les ailes sont obscures avec la base; une bande au milieu, & trois points postérieurs, blancs. Les pattes sont alongées; les antérieures sont noires, les quatre postérieures sont blanches un peu avant leur extrémité.

Il se trouve à Cayenne.

NÉVROPTÈRES. *Nevroptera.* On a donné ce nom aux insectes qui ont quatre ailes membraneuses nues ou sans écailles, & dont les nervures forment une sorte de réseau. C'est le second Ordre de notre division méthodique des Insectes, présentée dans l'Introduction à ce Dictionnaire, le quatrième Ordre de la classe des Insectes de Linné. Il forme une partie de la quatrième section des Insectes à ailes nues de M. Geoffroy; il comprend les Synistates & les Odonates de M. Fabricius, si nous en exceptons les genres Lépisme & Podure, que ce célèbre entomologiste a cru devoir placer parmi les Synistates, & qui se trouvent naturellement parmi nos Aptères. Degeer a également placé les Névroptères dans deux classes, dont l'une ne renferme que les genres Frigane & Ephémère, & l'autre comprend tous les autres.

Les ailes des Névroptères sont étendues, ordinairement fort grandes & égales entr'elles, nues ou couvertes de poils fins, clair-semés, bien différens, par leur forme & leur arrangement, des petites écailles serrées & imbriquées qui couvrent entièrement les ailes des Lépidoptères. Ces poils, lorsqu'ils existent, sont placés plus particulièrement le long des nervures, qui forment, par leur disposition, ainsi que nous l'avons dit plus haut, une sorte de réseau à mailles plus ou moins grandes. Ce caractère suffit pour reconnoître, au premier coup-d'œil, un Névroptère, & l'on peut même, par ce moyen, facilement distinguer, dans cet Ordre, un genre d'un autre, ainsi qu'on l'a fait déjà avec succès pour les Hyménoptères & les Diptères. En effet, si on considère les nervures principales qui vont de la base à l'extrémité de l'aile, on verra qu'elles offrent des différences dans les différens genres, & qu'elles sont constamment disposées de même dans les espèces d'un même genre. Il en est de même des nervures transversales; elles présentent des différences assez remarquables & assez constantes pour servir également de caractères dans la plupart des genres de cet Ordre, ainsi que nous le ferons remarquer dorénavant à l'article de chacun d'eux.

Les ailes des Névroptères sont ordinairement presqu'égales entr'elles; c'est-à-dire que les supérieures ne sont ni plus longues ni plus larges que les inférieures, ainsi qu'on le remarque dans les Libellules, les Hémerobes, les Ascalaphes, les Myrméléons, les Panorpes, les Psoques, les Termès, &c.; mais quelquefois aussi les inférieures sont plus petites que les supérieures, ou manquent même totalement, comme dans les Ephémères. Dans le genre Némoptère, les ailes inférieures prennent une forme très-singulière; elles sont très-étroites, presque linéaires, & dépassent une ou deux fois en longueur les supérieures. On les prendroit pour un véritable balancier, dont il sembleroit que l'insecte auroit besoin pour diriger son vol.

Dans les Friganes les ailes inférieures ne sont pas étendues comme les supérieures, mais un peu plissées dans leur longueur.

Ces exceptions n'empêchent pas de reconnoître un Névroptère au premier coup-d'œil, & de le distinguer facilement d'un Lépidoptère, d'un Hyménoptère & d'un Hémiptère, qui, indépendamment de la différente contexture des ailes, ont encore une bouche différemment organisée, ainsi que nous le ferons remarquer plus bas.

Les Orthoptères ne peuvent pas non plus être confondus avec les Névroptères ; car, outre que les ailes supérieures ont en général de la consistance, & qu'elles servent plutôt d'étui aux inférieures qu'elles ne sont employées au vol, celles-ci ont beaucoup plus d'ampleur que ces étuis, & sont plissées dans toute leur longueur, de la même manière qu'un éventail.

Cependant on a généralement placé parmi les Orthoptères un genre qui appartient évidemment aux Névroptères : c'est le Mantispa de M. Latreille, le *Mantis pagana* de Fabricius. Trompé par la forme des pattes antérieures, semblables à celles des Mantes, on n'a pas fait attention aux autres caractères que présentoit ce genre : on n'a pas remarqué que les ailes inférieures sont étendues comme les supérieures, qu'elles sont toutes égales en longueur & en largeur, & régulièrement réticulées. Poda, qui le premier, je crois, a décrit cet insecte, n'étoit pourtant pas tombé dans cette erreur ; il en avoit fait une Raphidie, qui est effectivement le genre avec lequel le Mantispa a le plus de rapport.

Les ailes des Névroptères sont claires, transparentes, & présentent souvent des reflets irisés, comme dans la plupart des Hémérobes, des Myrméléons, des Ephémères. Souvent elles sont chargées de différentes taches colorées, peu transparentes, ainsi qu'on le voit dans quelques Libellules, les Panorpes, les Ascalaphes, les Friganes.

Quant à leur direction, elles sont ordinairement en toit ou penchées sur les côtés, comme dans les Friganes, les Psoques, les Hémerobes, les Myrméléons, les Raphidies ; ou écartées du corps & étendues horizontalement, comme dans les Libellules ; ou rapprochées verticalement les unes à côté des autres, ainsi qu'on le voit dans les Agrions. Les Perles & les Termès ont leurs ailes horizontalement placées les unes sur les autres ; de sorte que, lorsque l'insecte est en repos, on n'en apperçoit qu'une seule, & l'abdomen reste entiérement caché.

Un second caractère qui distingue les Névroptères des autres Ordres, c'est que la bouche est munie de mandibules & de mâchoires distinctes ; ainsi, à l'inspection de cet organe, on ne peut confondre un Névroptère avec un Lépidoptère, qui porte une trompe roulée en spirale, & un Hémiptère, qui a une sorte de bec effilé & aigu. Les Hyménoptères en diffèrent encore par cette même bouche. Les mâchoires, dans ces insectes, s'unissent, comme on sait, à la lèvre inférieure, & forment une sorte de trompe plus ou moins alongée. Dans les Libellules, qui sont continuellement la guerre aux autres insectes, la bouche est armée de deux fortes mandibules & de deux mâchoires à plusieurs dents très-aiguës, tandis que ces parties sont très-petites & presqu'imperceptibles dans les Ephémères, qui ne prennent aucune nourriture, qui ne passent à leur dernier état que pour s'accoupler, faire leur ponte & périr. Les mandibules du Corydale, qui sont simples, fort longues, & qui ressemblent en quelque sorte à des cornes, semblent plutôt destinées à la défense de l'insecte, qu'à faire la guerre aux autres.

Quant aux antennules, elles présentent, dans cet Ordre, encore plus de différences que dans les autres. Par exemple, les Libellules n'en ont que deux fort courtes, tandis que les Perles, les Corydales, les Raphidies, les Termès, en ont quatre, & les Némoptères, les Ascalaphes, les Myrméléons en ont six, dont deux même sont quelquefois assez longues.

La tête est en général bien distincte du corcelet, & munie de deux antennes longues, filiformes ou sétacées, composées d'un grand nombre d'articles peu ou point distincts ; néanmoins les Libellules & les Ephémères les ont fort courtes, fort menues, & composées seulement de cinq ou six articles. Celles des Termès sont grenues ou moniliformes, & composées d'une quinzaine d'articles. Le Myrméléon a les siennes courtes, grossissant insensiblement, & latéralement arquées à l'extrémité.

Les petits yeux lisses dont quelques genres sont pourvus, manquent à quelques autres. Les Libellules, les Agrions, en ont trois transversalement posés. Les Ephémères, les Corydales, les Raphidies, les Termès, les ont disposés en triangle. Les Némoptères, les Ascalaphes, les Myrméléons, n'en ont point, ou les ont si petits, qu'on ne peut les appercevoir.

Le corcelet est formé de trois pièces ou trois segmens, dont l'antérieur ressemble ordinairement à une sorte de col plus ou moins étroit, plus ou moins alongé ; il donne naissance en dessous aux deux pattes antérieures. Le second segment, qui constitue plus particuliérement le dos, donne naissance aux deux ailes antérieures & aux deux pattes intermédiaires. Le troisième donne naissance aux deux ailes inférieures & aux deux pattes postérieures.

L'abdomen est ordinairement alongé, cylindrique, composé de plusieurs anneaux ou segmens, & terminé, dans quelques mâles, par des crochets qui leur servent à saisir la femelle dans l'accouplement : souvent, au lieu de crochets, on apperçoit, dans les deux sexes, deux ou trois filets sétacés, dont l'usage n'est pas assez exactement connu.

L'abdomen de la Panorpe est terminé par une sorte de queue articulée, armée, dans le mâle, de deux petits crochets cornés, arqués & aigus. Celui de la Raphidie femelle est terminé par une longue tarière recourbée, comprimée par les côtés, formée de deux pièces appliquées l'une contre l'autre, & qui lui sert probablement à déposer ses œufs dans le bois où la larve vit & fait sa demeure.

Les pattes sont ordinairement de longueur moyenne, & sont formées, comme dans tous les autres insectes, de la hanche, de la cuisse, de la jambe

jambe & du tarse. Les trois premières pièces n'offrent rien de remarquable, si ce n'est dans le Mantispa. Les pattes antérieures, dans ce genre, sont portées en avant, & servent en quelque sorte de mains ou de pinces. La hanche est plus longue que dans les autres genres. La jambe est renflée, & armée, en dessous, de deux rangées d'épines. La dernière pièce, ou le tarse, est en forme de crochet très-fort, corné & aigu, propre à saisir la proie & la presser contre la double rangée d'épines dont la jambe est armée. Cette forme singulière, & semblable aux pattes antérieures des Mantes, en a imposé, comme nous l'avons dit plus haut, & a porté beaucoup de naturalistes à ranger les Mantispes parmi les Mantes, tandis qu'un léger examen des ailes eût suffi pour leur assigner la place qui leur convient parmi les Névroptères.

Quant aux tarses, ils varient dans cet Ordre, par le nombre des pièces dont ils sont composés; ce qui nous a servi, ainsi que l'avoit déjà fait M. Geoffroy, à diviser en trois sections tous les genres de cet Ordre. Ainsi, par exemple, la Libellule & la Perle, qui n'ont que trois articles aux tarses, forment la première section. La Raphidie & la Mantispe qui en ont quatre, forment la seconde. L'Hémerobe, le Myrméléon, l'Ascalaphe, la Panorpe, la Frigane, l'Éphémère, le Termès, qui en ont cinq, forment la troisième. Il seroit bien à desirer que, dans chaque Ordre, les tarses pussent fournir, par leur nombre, un caractère aussi certain pour la subdivision des genres, que celui qu'ils présentent dans les Coléoptères & dans les Névroptères.

Les larves des Névroptères sont munies de six pattes, & s'éloignent plus ou moins, pour la forme du corps, de l'insecte parfait. La plupart vivent dans l'eau, & n'en sortent que lorsqu'elles ont subi leur dernière métamorphose : telles sont les Libellules, les Friganes, les Éphémères. Les autres vivent dans les champs. Parmi celles-ci, les unes habitent sous l'écorce des arbres, comme la Raphidie; les autres font la guerre aux Pucerons, comme l'Hémerobe; d'autres, cachées dans le sable, sont occupées à tendre des piéges aux Fourmis, comme le Myrméléon. Leur métamorphose n'est pas la même dans toutes. Quelques nymphes sont immobiles; les autres se meuvent, & se nourrissent, comme leurs larves, d'insectes qu'elles attrapent par différens moyens.

Les larves qui vivent dans l'eau ont des organes qu'on croit analogues aux ouies des poissons. Quelques-unes, lorsqu'elles sont prêtes à se transformer en nymphe, se construisent des fourreaux à la manière des Teignes, avec différentes espèces de matériaux, & les transportent partout avec elles; elles y ménagent deux ouvertures qu'elles bouchent avant de se changer en nymphe, & n'en sortent que sous leur dernière forme.

M. Latreille avoit d'abord distribué les Névroptères en huit familles; savoir : les *Libellulines*, les *Fourmilions*, les *Hémérobiens*, les *Mégaloptères*, les *Perlaires*, les *Termitines*, les *Panorpates* & les *Papilionacés*. Dans son dernier ouvrage, il ne les a distribués qu'en cinq; savoir : les *Libellulines*, les *Panorpates*, les *Fourmilions*, les *Hémérobiens* & les *Perlaires*. (*Voyez* ces articles, qui renverront à ceux des genres que ces familles contiennent.)

NICROPHORE. (*Voyez* NÉCROPHORE.)

NILION. *Nilio*. Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Hélopiens.

Le Nilion a la forme hémisphérique des Coccinelles; les antennes courtes, filiformes; les mandibules fort courtes & dentées; les antennules courtes & filiformes; les tarses des quatre pattes antérieures composés de cinq pièces, & les postérieures de quatre.

M. Latreille, qui le premier a établi ce genre, le place dans la famille des Hélopiens, à la suite des Lagries. Nous ne sommes pas à cet égard de son avis : le Nilion nous paroît avoir plus de rapport avec les Diapères qu'avec les Lagries, & s'il ne forme pas une famille particulière, dont les autres individus nous sont inconnus, je lui assignerois plutôt une place parmi les Diapériales, que parmi les Hélopiens.

Les antennes sont filiformes, de la longueur du corcelet, composées d'onze articles, dont le premier est un peu alongé & renflé; le second est court, arrondi, plus petit que les suivans; le troisième est un peu alongé; les autres sont grenus, égaux entr'eux; le dernier est obtus. Elles sont insérées à la partie antérieure, un peu latérale de la tête, très-près des yeux.

La tête est petite, enfoncée dans le corcelet. Les yeux sont réniformes, un peu entaillés à leur partie antérieure pour le jeu des antennes.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est coriacée, large, courte, arrondie antérieurement.

Les mandibules sont courtes, cornées, presque triangulaires, pointues, intérieurement dentées.

Les mâchoires sont cornées, bifides; les divisions sont égales en longueur. L'extérieure est conique; l'intérieure est un peu aplatie & ciliée.

La lèvre inférieure est cornée, avancée, presque triangulaire, terminée en pointe émoussée.

Les antennules antérieures sont à peine plus longues que les mâchoires, & composées de quatre articles, dont le premier très-court, à peine apparent; le second peu alongé, conique; le troisième fort court; le dernier oblong. Elles sont insérées à la base extérieure des mâchoires.

Les antennules postérieures sont très-courtes, coniques, & composées d'articles peu distincts; elles sont insérées à la base latérale de la lèvre inférieure.

Le corcelet eſt fort court, arrondi ſur les côtés, échancré antérieurement pour recevoir la tête.

L'écuſſon eſt petit & triangulaire.

Les élytres ſont très-convexes, aſſez dures; elles ont en deſſous, comme les Coccinelles, les Erotyles & quelques autres, un large bord & un petit avancement qui embraſſe les côtés de l'abdomen. Les ailes, qui ſe trouvent au deſſous, ſont membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont courtes, & dépaſſent à peine les élytres. Les cuiſſes & les jambes ſont ſimples. Les tarſes ſont filiformes. Les quatre antérieurs ont cinq articles peu diſtincts, & les poſtérieurs n'en ont que quatre. Le dernier article de tous eſt armé de deux ongles crochus, aſſez forts.

Le corps du Nilion eſt, comme nous l'avons dit, très-convexe en deſſus, plat en deſſous, auſſi large que long; de ſorte qu'il a, encore plus que les Coccinelles, une forme hémiſphérique. Habitant des contrées méridionales de l'Amérique, ſes habitudes nous ſont inconnues, & nous ignorons même ſi c'eſt ſur le tronc des arbres ou ſur les fleurs qu'on le trouve.

NILION.

NILIO. LATR. *COCCINELLA.* FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, moniliformes; troisième article un peu alongé.

Mandibules courtes, dentées.

Antennules très-courtes; les antérieures grosses, filiformes; les postérieures coniques.

Tarses filiformes; articles peu distincts.

Corps hémisphérique.

ESPÈCE.

1. NILION velu.

D'un jaune-obscur; élytres d'un noir-foncé, bleuâtre, avec la suture et les bords jaunâtres.

1. Nilion velu.

Nilio villofus.

Nilio obfcurè flavus, elytris atro-cœruleis, futurâ margineque flavis.

Nilio villofus. Latr. *Hift. nat. des Cruft. & des Inf. tom.* 10. *p.* 333. — *Gen. Cruft. & Inf. tom.* 2. *p.* 199. *tab.* 10. *fig.* 2.

Coccinella villofa *nigra, coleoptrorum marginibus flavis.* Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 1. *p.* 286. *n°.* 95. — *Syft. Eleut. tom.* 1. *p.* 378. *n°.* 121.

Il eft hémifphérique, & a environ quatre lignes. Les antennes font velues, noires, avec les quatre premiers articles d'un jaune-obfcur. La tête eft d'un jaune-obfcur. Le corcelet eft noir au milieu ; mais les côtés font couverts d'un duvet ferré, jaune-obfcur. Les élytres font liffes, marquées de ftries pointillées ; elles font d'un noir-luifant, un peu bleu, avec la future & les bords d'un jaune-obfcur. Le deffous du corps & les pattes font d'un jaune-obfcur.

Il m'a été envoyé de Cayenne par M. Tugni.

NITÈLE. *Nitela.* Genre d'infectes de la première fection de l'Ordre des Hyménoptères & de la famille des Crabronites.

Les Nitèles ont les antennes filiformes, plus courtes que le corcelet ; les yeux oblongs, fans entailles ; la tête égale en largeur au corcelet ; l'abdomen armé d'un aiguillon ; les ailes fupérieures avec une cellule radiale & une feule cellule cubitale.

Les Nitèles reffemblent aux Tachybules par la forme du corps ; mais on ne fauroit les confondre avec ces infectes fi on confidère que les ailes des premiers n'ont qu'une feule cellule cubitale, tandis que les feconds en ont trois. On feroit bien plutôt porté à les rapprocher des Tripoxylons, qui ont les ailes à peu près femblables à celles des Nitèles, mais dont ils diffèrent furtout par l'entaille profonde qui fe trouve à la partie antérieure des yeux. Les Oxybèles diffèrent entr'autres des Nitèles, par la cellule radiale des ailes fupérieures, un peu appendicée.

Ce genre, établi par M. Latreille, n'eft compofé, jufqu'à préfent, que d'une feule efpèce. Ses antennes font filiformes, un peu plus longues que la tête, ordinairement arquées, compofées de douze articles dans la femelle, dont le premier eft un peu alongé, cylindrique ; les fuivans font prefque égaux entr'eux. Elles font inférées fort près de la lèvre fupérieure, dans une cavité large & peu profonde. Les yeux font grands, oblongs, entiers ou fans entailles, placés fur les côtés de la tête, & affez diftans l'un de l'autre. On apperçoit fur le vertex, trois petits yeux liffes, difpofés en triangle. Le chaperon eft peu avancé, antérieurement tronqué. Les antennules maxillaires ou antérieures ont fix articles, dont les deux derniers font fort courts. Les mandibules paroiffent courtes, arquées, pointues, fans dents. La lèvre inférieure eft courte, échancrée, prefqu'en cœur.

Le corcelet eft ovale, à peu près auffi large que la tête, marqué d'un enfoncement tranfverfal entre la bafe des ailes. Le premier fegment du corcelet a une ligne tranfverfale, enfoncée, interrompue au milieu, & placée très-près du bord poftérieur.

L'abdomen eft ovale, terminé en pointe poftérieurement, attaché au corcelet par un pédicule court, & armé d'un aiguillon caché dans l'intérieur du ventre.

Les pattes font de longueur moyenne. Les cuiffes font un peu renflées, & font un peu plus longues que les jambes.

Les ailes ne dépaffent guère l'abdomen. Les fupérieures ont une cellule radiale, triangulaire, oblongue, terminée par une appendice à peine marquée, & placée près du bord. On ne voit qu'une feule cellule cubitale, dont la figure eft prefque celle d'un carré-long.

Cet infecte, que M. Latreille a bien voulu me communiquer, lui a été envoyé du midi de la France. Sa larve & fa manière de vivre nous font encore inconnues.

NITÈLE.

NITELA. LATR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, plus courtes que le corcelet, latéralement arquées : premier article peu alongé ; les autres presqu'égaux entr'eux.

Yeux oblongs, grands, entiers, assez distans.

Abdomen ovale, armé d'un aiguillon caché.

Ailes supérieures avec une cellule radiale triangulaire, presqu'appendicée, et une cellule cubitale carrée.

ESPÈCE.

1. NITÈLE de Spinola.

Toute noire, luisante ; ailes avec un reflet irisé.

1. Nitèle de Spinola.

Nitela Spinolæ.

Nitela atra nitida.

Nitela Spinolæ. Latr. *Gen. Cruft. & Inf. tom.* 4. *p.* 77.

Elle a environ deux lignes de long. Le chaperon eft marqué d'une ligne élevée. Tout le corps eft noir-luifant. Les ailes font tranfparentes, & ont un léger reflet irifé.

Elle fe trouve au midi de la France.

NITIDULAIRES. *Nitidulariæ.* M. Latreille avoit donné ce nom à une famille d'infectes de l'Ordre des Coléoptères, qu'il a enfuite défignée fous celui de Nécrophages. Les Nitidulaires ne forment plus aujourd'hui qu'une fous-divifion, dans laquelle font renfermés les genres Thymale, Colobique, Nitidule, Cerque & Byture. (*Voy. ces mots.*)

NITIDULE. *Nitidula.* Genre d'infectes de la première fection de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Nécrophages.

Les Nitidules font reconnoiffables à leur corps ovale, plus ou moins déprimé; à leurs antennes courtes, terminées en maffe groffe, arrondie ou ovale; à leurs antennules filiformes; à leurs tarfes filiformes, compofés de cinq pièces.

Linné & Degeer ont placé les Nitidules parmi les Boucliers. M. Geoffroy les a rangées parmi les Dermeftes. M. Fabricius a diftingué ces infectes, & en a formé un genre fous le nom de *Nitidula*, du mot *Nitidus*, qui fignifie brillant. M. Laicharting a changé le nom donné par M. Fabricius, & lui a fubftitué, fans néceffité, celui d'*Oftoma*.

Les Nitidules ont beaucoup de rapport avec les Boucliers; elles en font diftinguées par les antennes terminées en maffe groffe, ovale, prefqu'arrondie, & par les mâchoires dépourvues d'onglet. Les mâchoires bifides & les antennes terminées en maffe alongée, empêchent de confondre les Dermeftes avec les Nitidules.

Les antennes font courtes, & compofées d'onze articles, dont le premier eft affez gros; les fuivans font petits, grenus, égaux entr'eux; le huitième s'élargit un peu; les trois derniers forment une maffe groffe, ovale, prefqu'arrondie; elles ont leur infertion au-devant des yeux.

La bouche eft compofée d'une lèvre fupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre fupérieure eft coriacée, courte, affez large.

Les mandibules font cornées, arquées, terminées par deux petites dentelures.

Les mâchoires font prefque membraneufes, cylindriques, entières, fans dents.

La lèvre inférieure eft membraneufe, à peine apparente, inférée fur une grande pièce cornée, coupée antérieurement.

Les antennules antérieures font filiformes, un peu plus longues que les poftérieures, compofées de quatre articles, dont le premier eft petit, & les autres prefqu'égaux entr'eux; elles font inférées au dos des mâchoires. Les antennules poftérieures font filiformes, & compofées de trois articles prefqu'égaux entr'eux; elles font inférées à la bafe latérale de la lèvre inférieure.

La tête eft petite, & à moitié enfoncée dans le corcelet. Les yeux font petits, arrondis, faillans.

Le corcelet eft prefqu'auffi large que les élytres, ordinairement échancré antérieurement, & coupé droit à fa partie poftérieure.

Les élytres font peu convexes, affez dures, peu rebordées; elles couvrent deux ailes membraneufes, repliées.

Les pattes font de longueur moyenne. Les tarfes font filiformes, & compofés de cinq articles, dont les quatre premiers font courts, égaux entr'eux, un peu velus en deffous. Le dernier eft alongé, un peu arqué, terminé en maffe, & muni de deux crochets affez forts.

On trouve les Nitidules dans les charognes, fur les fubftances animales defféchées, fous l'écorce pourrie des vieux arbres, & même fur les fleurs. Elles ont en général le corps ovale-alongé, ordinairement déprimé. Quelques efpèces ont la partie fupérieure de leur corps plus convexe & plus liffe que les autres: celles-ci méritent d'être plus amplement examinées; car il eft probable qu'elles forment un genre qui paroit fe rapprocher des Ips. M. Fabricius en a placé une efpèce parmi les Ips, & une autre parmi les Tritomes. Ce font celles que nous avons décrites depuis le n°. 11, jufques & y compris le n°. 16. Les unes & les autres ont deux ailes membraneufes, repliées, dont elles fe fervent quelquefois. Les efpèces qui fréquentent les fleurs dans leur dernier état, volent plus fouvent que celles qui fe trouvent dans les cadavres ou fous l'écorce des arbres. Les couleurs fombres, obfcures, peu brillantes du plus grand nombre des Nitidules, contraftent un peu avec le nom générique qu'on leur a donné; mais nous croyons qu'il vaut mieux conferver un nom peu convenable, que d'en fubftituer un autre qui, fans ajouter à nos connoiffances, augmente toujours la confufion de la nomenclature.

Les larves reffemblent beaucoup à celles des Boucliers. Leur corps eft aplati, d'une forme ovale alongée, compofé de douze anneaux terminés latéralement par un angle affez aigu. Le dernier anneau, femblable à celui des Boucliers, eft garni de deux petites appendices coniques. Elles ont fix pattes courtes, écailleufes. Parvenues à tout leur accroiffement, elles s'enfoncent dans la terre pour y fubir leur métamorphofe.

NITIDULE.

NITIDULA. Fab. Latr. *SILPHA.* Linn. Deg. *DERMESTES.* Geoff. *OSTOMA.* Laich.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, en masse grosse, ovale, formée de trois ou quatre articles.

Mandibules terminées par deux dents aiguës, égales.

Mâchoires cylindriques, entières.

Quatre antennules filiformes.

Corps ovale-oblong, un peu déprimé.

ESPÈCES.

1. Nitidule bipustulée.

Ovale, déprimée, noire; élytres avec un point rouge.

2. Nitidule grosse.

Ovale, noire; élytres sillonnées, marquées de deux taches transverses, ferrugineuses.

3. Nitidule biponctuée.

Ovale, déprimée, ferrugineuse; élytres noires, avec le bord et deux taches dentées, ferrugineuses.

4. Nitidule ciliée.

Ovale, un peu convexe, noire, avec quelques points ferrugineux; bords du corcelet et des élytres ciliés.

5. Nitidule Colon.

Ovale, déprimée, noirâtre; corcelet et élytres mélangés d'obscur et de ferrugineux.

6. Nitidule pustulée.

Ovale, obscure; élytres avec deux taches rouges sur chaque.

7. Nitidule obscure.

Ovale, noire, obscure; pattes d'un brun-foncé.

8. Nitidule raccourcie.

Ovale, noire, obscure; élytres lisses, courtes, obtuses.

9. Nitidule bimaculée.

Ovale-oblongue, déprimée, noire; élytres courtes, marquées de deux taches jaunes.

10. Nitidule sinuée.

Ovale, déprimée, noire; pattes, bords du corcelet et tache sinueuse sur l'élytre, jaunes.

11. Nitidule fasciée.

Ovale, noire; élytres jaunes, avec une bande et l'extrémité jaunes.

NITIDULE. (Insecte.)

12. Nitidule sanguinolente.

Ovale, noire; élytres rouges, avec un point et l'extrémité noirs; abdomen rouge.

13. Nitidule quadripustulée.

Oblongue, déprimée, noire; élytres avec deux points rouges sur chaque.

14. Nitidule quadriponctuée.

Ovale-oblongue, noire, luisante; élytres lisses, avec deux points rouges sur chaque.

15. Nitidule quadrimouchetée.

Ovale-oblongue, noire, luisante; élytres avec deux taches blanches sur chaque; la première sinuée.

16. Nitidule dix points.

Noirâtre, luisante, un peu déprimée; élytres avec cinq points blancs sur chaque.

17. Nitidule marginée.

Ovale, déprimée, brune; tête auriculée; élytres sillonnées, avec deux taches d'un jaune-fauve.

18. Nitidule immaculée.

Ovale, déprimée, d'un brun-ferrugineux; milieu du corcelet plus obscur.

19. Nitidule variée.

Ovale, déprimée; corcelet et élytres mélangés de noirâtre et de ferrugineux.

20. Nitidule sordide.

Ovale, noire; corcelet et élytres d'un brun-ferrugineux.

21. Nitidule ponctuée.

Obscure; élytres bronzées, marquées de stries ponctuées.

22. Nitidule bicolore.

Ferrugineuse; élytres noires, avec une bande à la base et un point à l'extrémité, ferrugineux.

23. Nitidule rayée.

Ovale, noirâtre; élytres avec un point et une raie ondée, jaunes.

24. Nitidule ondée.

Ovale, noirâtre; bords du corcelet ferrugineux; élytres avec deux raies ondées, pâles.

25. Nitidule mouchetée.

Ovale, déprimée, obscure; bords du corcelet et cinq points sur chaque élytre, pâles.

26. Nitidule ferrugineuse.

Ovale, légérement tomenteuse, ferrugineuse; élytres à peine striées.

27. Nitidule striée.

Ovale, pubescente, d'un brun-ferrugineux; élytres fortement striées.

28. Nitidule à cornes.

Ovale, ferrugineuse; mandibules avancées, extérieurement dentées.

29. Nitidule fervide.

Ovale, ferrugineuse; élytres lisses, avec l'extrémité obscure.

30. Nitidule discoïde.

Ovale, noire; bords du corcelet et disque des élytres d'un jaune-fauve.

31. Nitidule hémorrhoïdale.

Ovale, déprimée, noire; élytres postérieurement ferrugineuses.

NITIDULE. (Insecte.)

32. Nitidule pâle.

Ovale, pâle, avec les pattes jaunâtres.

33. Nitidule unicolore.

Ovale-oblongue, déprimée ; corps d'un brun-marron clair, sans tache.

34. Nitidule six taches.

Noire ; élytres tronquées, avec trois points, l'anus et les pattes, rouges.

35. Nitidule unifasciée.

Corcelet testacé, avec une tache noire ; élytres testacées, avec une bande au milieu, noire, marquée de points testacés.

36. Nitidule petite ligne.

Testacée ; élytres avec une petite raie arquée, noirâtre.

37. Nitidule verdâtre.

D'un vert-bronzé ; corcelet rebordé ; pattes rouges.

38. Nitidule âtre.

Ovale, noire ; élytres lisses ; antennes et pattes rouges.

39. Nitidule lunulée.

Noirâtre ; corcelet rebordé, cilié ; élytres avec une tache commune, blanche, en croissant.

40. Nitidule hémiptère.

Ferrugineuse ; élytres courtes, testacées, sans tache.

41. Nitidule bordée.

Ferrugineuse ; dessous du corps, disque du corcelet et des élytres, un peu obscurs.

42. Nitidule dorsale.

Noire ; élytres testacées, avec tout le bord noir ; pattes fauves.

43. Nitidule humérale.

Noire, luisante ; élytres courtes, marquées d'un point rouge à leur base.

44. Nitidule brisée.

Ferrugineuse ; élytres courtes, noires à leur extrémité.

45. Nitidule carrée.

Noire ; élytres courtes, pâles, avec une ligne commune, obscure.

46. Nitidule cadaverine.

D'un brun-ferrugineux ; élytres courtes, marquées d'une tache jaune à leur extrémité.

47. Nitidule macroptère.

Noire, luisante ; pattes d'un brun-foncé ; élytres courtes.

48. Nitidule mi-partie.

Noire ; élytres courtes, obscures; pattes ferrugineuses.

49. Nitidule tronquée.

Testacée ; élytres tronquées, avec une tache à la base, commune, noire.

1. NITIDULE bipustulée.

NITIDULA bipustulata.

Nitidula ovata nigra, elytris puncto rubro. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 255. *n°.* 1. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 347. *n°.* 2.

Nitidula bipustulata. Ent. ou Hist. nat. des Inf. tom. 2. 12. *n°.* 1. *tab.* 1. *fig.* 2. a. b.

Silpha bipustulata *oblonga nigra, elytris singulis puncto unico rubro.* LINN. *Syst. Nat. p.* 570. *n°.* 4. — *Faun. Suec. n°.* 445.

Dermestes niger, coleoptris punctis rubris binis. GEOFF. *Inf. tom.* 1. *p.* 100. *n°.* 3.

Silpha nigra, corpore obtuso, elytris singulis maculâ unicâ rubrâ. DEG. *Mem. tom.* 4. *p.* 186. *n°.* 13. *pl.* 6. *fig.* 22 & 23.

Ostoma bipustulata. LAICH. *Inf. tom.* 1. *p.* 106. *n°.* 3.

Dermestes bipunctatus. FOURC. *Ent. pars* 1. *pag.* 18. *n°.* 3.

ILLIG. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 382. *n°.* 6.

PANZ. *Faun. Germ.* 3. *tab.* 10.

Nitidula bipustulata. LATR. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 10. *p.* 29. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 2. *p.* 12.

HERBST, *Coleopt.* 5. *p.* 229. *n°.* 1. *tab.* 53. *fig.* 1.

PAYK. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 249. *n°.* 4.

Elle a une forme ovale-alongée, déprimée. Les antennes sont noires, avec la masse qui les termine, ovale, assez grosse, comprimée. Le corps est noir, peu luisant. Le corcelet est un peu échancré antérieurement. Les élytres sont de la longueur de l'abdomen, & ont chacune un point rougeâtre au milieu, vers la suture. Le dessous du corps est d'un noir un peu brun. Les pattes sont d'un brun-rougeâtre.

On la trouve en Europe, dans les charognes & sur les substances animales desséchées.

2. NITIDULE grosse.

NITIDULA grossa.

Nitidula ovata depressa, nigra, elytris sulcatis, maculis transversis ferrugineis. FABR. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 347. *n°.* 1.

Elle est deux ou trois fois plus grande que la Nitidule bipustulée. Les antennes sont d'un brun ferrugineux. Le premier article est très-gros, & les trois derniers forment une masse assez grosse, arrondie. La tête est d'un brun-foncé & pointillée. Le corcelet est pointillé, d'un brun-foncé, avec les bords latéraux d'un brun-ferrugineux. L'écusson est petit & brun. Les élytres sont pointillées, légérement sillonnées, d'un brun-foncé, avec quelques taches transverses, d'un brun plus clair : l'une de ces taches, placée entre le milieu & l'extrémité, forme une petite bande sinuée. Le dessous du corps est brun-foncé, & les pattes sont d'un brun-clair.

Elle a été apportée de la Caroline, par M. Bosc.

3. NITIDULE biponctuée.

NITIDULA bipunctata.

Nitidula ovata, depressa, ferruginea; elytris nigris margine maculisque duabus dentatis ferrugineis.

Elle est un peu plus grande que la Nitidule bipustulée. La tête est pointillée, ferrugineuse, avec les yeux noirs. Le corcelet est pointillé, noir au milieu, avec les côtés ferrugineux, marqués d'un point noir. Les élytres sont pointillées, noires, avec le bord, une tache dentée ou en zigzag, vers la base, une autre transverse, supérieurement dentée au-delà du milieu, d'un rouge-fauve. Le dessous du corps & les pattes sont ferrugineux.

Elle se trouve en Caroline, sous l'écorce des arbres, d'où elle a été apportée par M. Bosc.

4. NITIDULE ciliée.

NITIDULA ciliata.

Nitidula ovata nigra, ferrugineo punctata, thoracis elytrorumque margine ciliato.

Elle est un peu plus grande & un peu plus convexe que la Nitidule bipustulée. La tête est noire, avec la bouche d'un brun-ferrugineux. Le corcelet est noir, avec le bord latéral, & un point vers le bord postérieur, peu marqué, d'un brun-ferrugineux-obscur. Les élytres sont noires, avec quelques points peu marqués vers la base, & un sur le bord latéral, vers l'extrémité, d'un brun-ferrugineux. Les bords du corcelet & des élytres ont des cils courts, serrés. Le dessous du corps est brun. Les pattes sont pâles.

Elle se trouve sur les ulcères du Liquidambar en Caroline, d'où elle a été apportée par M. Bosc.

5. NITIDULE Colon.

NITIDULA Colon.

Nitidula ovata depressa nigra, ferrugineo varia, elytris vix sulcatis.

Nitidula variegata. Ent. ou Hist. nat. des Inf. tom. 2. *genre* 12. *n°.* 2. *tab.* 1. *fig.* 1. a. b. c.

Dermestes nigro fuscoque nebulosus, elytris vix striatis. GEOFF. *Inf. tom.* 1. *p.* 104. *n°.* 13.

Dermestes variegatus. FOURC. *Ent. Par.* 1. *p.* 20. *n°.* 13.

Silpha Colon *nigra, elytris ferrugineo variis, thorace emarginato, tergo duplici puncto impresso.*

LINN. *Syst. Nat. p.* 573. *n°.* 27. — *Faun. Suec. n°.* 412.

Nitidula Colon *nigra, elytris ferrugineo variis, thorace emarginato.* FABR. *Syst. Ent. p.* 78. *n°.* 4. — *Sp. Inf. tom.* 1. *p.* 92. *n°.* 9. — *Mant. Inf. tom.* 1. *p.* 52. *n°.* 10. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 351. *n°.* 20.

Silpha rufo-fusca, nigro maculata, thorace duplici puncto impresso, corpore subtùs toto fusco. DEG. *Mem. Inf. tom.* 4. *p.* 187. *n°.* 14.

Nitidula Colon. ILLIG. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 380. *n°.* 3.

Ostoma Colon. LAICH. *Inf. tom.* 1. *p.* 107. *n°.* 4.

Elle varie beaucoup pour la grandeur. Le corps est ovale, déprimé. Les antennes sont ferrugineuses, avec la masse obscure. Tout le dessus du corps est mélangé de noirâtre & de jaune-fauve. On apperçoit quelquefois un point jaune, transversal, sur la suture, un peu au-delà du milieu. Les élytres sont à peine sillonnées. Le dessous du corps est obscur. Les pattes sont ferrugineuses.

Elle se trouve en Europe, dans les cadavres & sous l'écorce des arbres.

6. NITIDULE pustulée.

NITIDULA pustulata.

Nitidula ovata fusca, elytris maculis duabus rubris.

Nitidula quadripustulata. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 255. *n°.* 2. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 348. *n°.* 3.

Elle est un peu plus grande que la Nitidule bipustulée. Les antennes sont noires. La tête & le corcelet sont obscurs, point du tout luisans, sans tache. Les élytres sont obtuses, obscures, avec deux taches rougeâtres sur chaque. On voit quelquefois aussi plusieurs petits points rougeâtres sur les bords. Les pattes sont ferrugineuses.

Elle se trouve en Allemagne.

7. NITIDULE obscure.

NITIDULA obscura.

Nitidula ovata nigra obscura, pedibus piceis. Ent. ou *Hist. nat. des Inf. tom.* 2. *n°.* 3. *tab.* 1. *fig.* 3. a. b.

Nitidula obscura. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 255. *n°.* 3. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 348. *n°.* 4.

Dermestes niger oblongus, elytris punctatis, pedibus fulvis. GEOFF. *Inf. tom.* 1. *p.* 108. *n°.* 21.

Silpha rufipes *suprà nigra, subtùs fusca, pedibus rufis, elytris lævibus.* DEG. *Mem. tom.* 4. *p.* 188. *n°.* 15.

FUESL. *Archiv. Inf.* 4. *p.* 36. *n°.* 2. *tab.* 20. *fig.* 23.

Dermestes fulvipes. FOURC. *Ent. Par.* 1. *p.* 22. *n°.* 21.

ILLIG. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 383. *n°.* 7.

HERBST, *Coleopt.* 5. *tab.* 53. *fig.* 2.

PAYK. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 349. *n°.* 3.

Elle varie beaucoup pour la grandeur. Elle est quelquefois aussi grande que la Nitidule bipustulée, & souvent elle est deux fois plus petite. Les antennes sont d'un brun-ferrugineux, avec la masse grosse, ovale, comprimée, noire. La bouche est d'un brun-ferrugineux. Tout le corps est noir, point du tout luisant. Les pattes sont ferrugineuses.

Elle se trouve en Europe, dans les cadavres & sous l'écorce pourrie des arbres.

8. NITIDULE raccourcie.

NITIDULA abbreviata.

Nitidula ovata nigra, obscura, elytris lævibus, obtusis, abbreviatis. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 4. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 348. *n°.* 5.

Nitidula abbreviata. Ent. ou Hist. nat. des Inf. tom. 2. 12. *n°.* 4. *tab.* 1. *fig.* 5. a. b.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule obscure. Les antennes sont brunes, & terminées en masse ovale. Tout le dessus du corps est noirâtre, & couvert de poils courts. L'écusson est brun, & arrondi postérieurement. Les élytres & le corcelet sont très-finement chagrinés. Le dessous du corps est brun. Les pattes sont d'un rouge-brun, quelquefois noirâtres.
Elle se trouve dans la Nouvelle-Zélande.
Du cabinet de M. Banks.

9. NITIDULE bimaculée.

NITIDULA bimaculata.

Nitidula oblongo-ovata depressa nigra, elytris abbreviatis, maculis duabus flavis. Ent. ou Hist. nat. des Inf. tom. 2. 12. *n°.* 5. *tab.* 2. *fig.* 11. a. b.

Silpha bimaculata *ovata nigra, antennarum capitulis globosis, pedibus ferrugineis.* LINN. *Syst. Nat. p.* 569. *n°.* 3.

Elle ressemble entiérement, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule obscure; mais elle est un peu plus petite. Les antennes sont ferrugineuses, terminées par une masse ovale, assez grande. La tête est noirâtre. Le corcelet est noirâtre, avec les bords extérieurs d'un rouge-brun. Les élytres sont courtes, noirâtres, avec une tache jaune à l'angle extérieur de la base, & une autre plus grande, presqu'en lunule, à l'extrémité. La poitrine & le dessous du corcelet sont noirâtres. L'abdomen est

d'un brun-ferrugineux. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve ſur la côte de Barbarie.

Du cabinet de M. Smith, dans lequel ſe trouve la collection de Linné.

10. Nitidule ſinuée.

Nitidula flexuoſa.

Nitidula depreſſa nigra, pedibus, thoracis marginibus elytriſque maculâ flexuoſâ flavis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 6. *tab.* 1. *fig.* 6. a. b.

Nitidula flexuoſa. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pag.* 258. *n°.* 14. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 351. *n°.* 18.

Herbst, *Coleopt.* 5. *p.* 246. *n°.* 21. *tab.* 54. *fig.* 5.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 9.

Elle eſt plus petite que la Nitidule bipuſtulée. Les antennes ſont fauves, avec la maſſe qui les termine, noire. La tête eſt noire, ſans tache. Le corcelet eſt noir, avec les bords latéraux d'un jaune-pâle. Les élytres ſont noires, avec une tache ſinuée, jaune, qui s'étend depuis la baſe juſqu'au milieu, à côté de la ſuture. Le deſſous du corps [illegible] pattes ſont d'un jaune-pâle.

Elle m'a été envoyée de Manoſque en Provence, par M. Danthome.

11. Nitidule faſciée.

Nitidula faſciata.

Nitidula ovata nigra, elytris flavis, faſciâ apiceque nigris. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 7. *tab.* 2. *fig.* 13.

Elle reſſemble entiérement, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule ſanguinolente. Les antennes ſont noires, en maſſe. Tout le corps eſt noir. Les élytres ſont jaunes, avec une bande noire au milieu, l'extrémité noire, & une petite tache noire à l'angle extérieur de la baſe. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve dans la Géorgie, la Caroline.

Du cabinet de M. Francillon.

12. Nitidule ſanguinolente.

Nitidula ſanguinolenta.

Nitidula ovata nigra, elytris rubris, puncto apiceque nigris, abdomine rufo. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 8. *tab.* 2. *fig.* 14.

Elle eſt un peu plus grande que la Nitidule bipuſtulée. Le corps eſt luiſant, un peu convexe. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir & bordé. L'écuſſon eſt petit, noir, arrondi poſtérieurement. Les élytres ſont d'un rouge de ſang, avec une tache ronde, noire au milieu; l'extrémité noire, & un peu de noir à la baſe extérieure. La poitrine & l'abdomen ſont rougeâtres. Les pattes ſont noires. Les tarſes ſont compoſés de cinq articles, dont les trois premiers ſont aſſez larges, garnis de poils longs en deſſous, le quatrième eſt petit & arrondi; le cinquième eſt alongé, en maſſe, garni de deux crochets.

Elle ſe trouve dans la Géorgie, la Caroline.

Du cabinet de M. Francillon.

13. Nitidule quadripuſtulée.

Nitidula quadripuſtulata.

Nitidula oblonga depreſſa nigra, elytris punctis duobus ferrugineis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 9. *tab.* 3. *fig.* 22. a. b.

Silpha quadripuſtulata *oblonga nigra, elytris punctis duobus ferrugineis.* Linn. *Syſt. Nat. pag.* 570. *n°.* 5. — *Faun. Suec. n°.* 446.

Ips quadripuſtulata. Fabr. *Gen. Inſ. Mant. p.* 213. — *Sp. Inſ. tom.* 1. *p.* 80. *n°.* 2. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 45. *n°.* 5.

Tritoma quadripuſtulata. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 512. *n°.* 6. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *pag.* 579. *n°.* 11.

Silpha nigra oblonga depreſſa, elytris ſingulis maculis duabus rubris. Degeer, *Mem. tom.* 4. *p.* 185. *n°.* 12. *pl.* 6. *fig.* 20 & 21.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 341. *n°.* 1.

Herbst, *Coleopt.* 4. *tab.* 42. *fig.* 1.

Ips quadripuſtulata. Naturf. 24. *p.* 12. *tab.* 1. *fig.* 18.

Elle eſt un peu plus alongée que les autres eſpèces. Les antennes ſont noires, terminées en maſſe ovale aſſez groſſe. Les mandibules ſont noires, bidentées à leur extrémité. Le corps eſt noir, luiſant, un peu déprimé. Le corcelet eſt pointillé, rebordé. Les élytres ſont finement pointillées, & ont chacune deux taches ferrugineuſes, l'une preſque triangulaire, placée à la baſe; l'autre preſqu'arrondie, placée au-delà du milieu. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

14. Nitidule quadriponctuée.

Nitidula quadripunctata.

Nitidula ovato-oblonga nigra nitida, elytris lævibus punctis quatuor rubris. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 10. *tab.* 3. *fig.* 19. a. b.

Elle a une figure ovale-oblongue, un peu convexe. Les antennes ſont d'un brun-noirâtre, avec le premier article gros, alongé, noirâtre, & la maſſe groſſe, ovale, comprimée & noire. Les mandibules ſont bidentées à l'extrémité. La tête eſt noire,

pointillée. Le corcelet eſt noir, ſans tache, pointillé, rebordé. L'écuſſon eſt petit, triangulaire, plus large que long. Les élytres ſont finement pointillées, rebordées, noires, avec deux taches d'un rouge-fauve, l'une vers la baſe, & l'autre un peu au-delà du milieu de chaque élytre. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs. Tout le corps eſt luiſant.

Elle ſe trouve en Europe, ſous l'écorce des arbres.

15. Nitidule quadrimouchetée.

Nitidula quadriguttata.

Nitidula ovato-oblonga atra nitida, elytris maculis duabus albis, anteriore ſinuatâ. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 11. *tab.* 3. *fig.* 25. a. b.

Ips quadriguttata. Fabr. *Gen. Inſ. Mant. pag.* 214. — *Spec. Inſ. tom.* 1. *p.* 81. *n°.* 4. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 46. *n°.* 14. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 580. *n°.* 16.

Elle eſt un peu plus petite que la Nitidule quadriponctuée, à laquelle elle reſſemble beaucoup. Les antennes ſont noires, terminées en maſſe ovale, aſſez groſſe. Le corps eſt noir-luiſant. Le corcelet eſt pointillé, rebordé. Les élytres ſont liſſes, finement pointillées, avec deux taches ſur chaque, d'un blanc-jaunâtre, l'une ſinuée, placée à la baſe; l'autre plus petite, tranſverſale, placée un peu au-delà du milieu. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve aux environs de Paris, ſous l'écorce des arbres.

16. Nitidule dix points.

Nitidula decemguttata.

Nitidula ovato-oblonga depreſſa, nigricans, elytris punctis decem albis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 12. *tab.* 3. *fig.* 24. a. b.

Elle eſt un peu plus petite que la Nitidule quadrimouchetée. Les antennes ſont fauves, avec la maſſe groſſe, ovale, obſcure. Le corps eſt ovale-oblong, un peu déprimé, d'un brun noirâtre. Le corcelet eſt pointillé, rebordé. Les élytres ſont pointillées, & ont chacune cinq points d'un blanc-jaunâtre, dont un à la baſe, deux ſur une ligne tranſverſale, un peu au deſſous, & deux autres au-delà du milieu. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve à Nuremberg.

Du cabinet de M. Dantic.

Nota. Cet inſecte diffère de la Nitidule *decempunctata* de M. Fabricius.

17. Nitidule marginée.

Nitidula marginata.

Nitidula ovata, depreſſa, fuſco-ferruginea, capite auriculato; elytris ſulcatis, maculis duabus rufeſcentibus. Ent. ou Hiſt. nat. tom. 2. *genre* 12. *n°.* 13. *tab.* 2. *fig.* 13. a. b.

Nitidula marginata *ovata, elytris ſulcatis, margine punctiſque diſci ferrugineis.* Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 1. *p.* 91. *n°.* 4. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 51. *n°.* 4. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 348. *n°.* 6.

Elle eſt de la grandeur de la Nitidule bipuſtulée. Les antennes ſont d'un brun-ferrugineux. La tête eſt brune, & munie de deux eſpèces d'oreilles, une de chaque côté, au deſſus des antennes. Le corcelet eſt obſcur, avec les bords latéraux ferrugineux. Les élytres ſont légérement ſillonnées, obſcures, avec les bords ferrugineux, & une ou deux taches d'un jaune-ferrugineux ſur chaque élytre. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un brun-ferrugineux.

Elle ſe trouve en Italie.

18. Nitidule immaculée.

Nitidula immaculata.

Nitidula ovata, depreſſa, fuſco-ferruginea, thoracis dorſo obſcuriore. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 14. *tab.* 2. *fig.* 16. a. b.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule bipuſtulée. Les antennes ſont d'un brun-ferrugineux. La tête eſt noirâtre. Le corcelet eſt noirâtre au milieu, & d'un brun-ferrugineux de chaque côté. L'écuſſon eſt noirâtre. Les élytres ſont d'un brun-ferrugineux. Le corps, en deſſous, eſt noirâtre, & les pattes ſont d'un brun ferrugineux.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

Du cabinet de M. Boſc.

19. Nitidule variée.

Nitidula varia.

Nitidula ovata, thorace elytriſque nigro ferrugineoque variis. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 1. *p.* 92. *n°.* 7. — *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 258. *n°.* 12. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 350. *n°.* 15.

Nitidula varia. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. t. 2. 12. *n°.* 15. *tab.* 2. *fig.* 10. a. b.

Silpha depreſſa, ferruginea, elytris lævibus, thorace emarginato. Linn. *Syſt. Nat. pag.* 573. *n°.* 29. — *Faun. Suec. n°.* 463.

Nitidula varia. Fuesl. *Archiv. Inſ.* 4. *p.* 36. *n°.* 4. *tab.* 20. *fig.* 25.

Illig. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 380. *n°.* 2.

Herbst, *Coleopt.* 5. *tab* 53. *fig.* 4.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 347. *n°.* 1.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule ferrugineuſe. Le corps, en deſſous, eſt d'un brun-noir. Les antennes ſont brunes & termi-

nées en masse ovale. La tête est noire. Le corcelet est noir au milieu, & ferrugineux sur les côtés. L'écusson est noir & petit. Les élytres sont mélangées de noir & de ferrugineux. Les pattes sont ferrugineuses ou brunes.

Elle se trouve aux environs de Paris, en Allemagne.

20. NITIDULE sordide.

NITIDULA sordida.

Nitidula ovata, nigra, thorace elytrisque obscure ferrugineis. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 258. *n°.* 13. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 351. *n°.* 16.

ILLIG. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 379. *n°.* 1.

HERBST, *Coleopt.* 5. *tab.* 54. *fig.* 9.

PAYK. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 348. *n°.* 2.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule variée, dont elle n'est peut-être qu'une variété. La tête est noire. Le corcelet est rebordé, d'un brun-ferrugineux, avec une ou deux taches plus pâles sur le dos. Les élytres sont d'un brun-ferrugineux. Le corps, en dessous, est noir, avec les jambes ferrugineuses.

Elle se trouve en Allemagne.

21. NITIDULE ponctuée.

NITIDULA punctata.

Nitidula obscura, elytris punctato-striatis aeneis. FABR. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 351. *n°.* 17.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule sordide. Les antennes sont terminées en masse grosse, arrondie, comme dans toutes les espèces de ce genre. Le corcelet est obscur, un peu rebordé. Les élytres sont bronzées & ont des stries fortement ponctuées. Le corps, en dessous, est obscur.

Elle se trouve à Sumatra.

22. NITIDULE bicolore.

NITIDULA bicolor.

Nitidula ferruginea, elytris nigris, fasciâ baseos punctoque apicis ferrugineis. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 259. *n°.* 15. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 351. *n°.* 19.

HERBST, *Coleopt.* 5. *pag.* 240. *n°.* 4. *tab.* 53. *fig.* 10. K. K.

Les antennes sont rougeâtres. La tête & le corcelet sont ferrugineux, sans tache. Les élytres sont glabres, noires, avec une large bande à la base, & un point vers l'extrémité, ferrugineux. L'abdomen est obscur, & les pattes sont ferrugineuses.

Elle se trouve à Kiel.

23. NITIDULE rayée.

NITIDULA strigata.

Nitidula ovata, fusca, elytris puncto baseos strigâque posticâ, undatâ, fulvâ. Ent. ou Hist. nat. des Ins. tom. 2. 12. *n°.* 17. *tab.* 2. *fig.* 12. a. b.

Nitidula strigata *fusca, thoracis margine, elytris margine, lineolâ baseos strigâque apicis fulvis.* FABR. *Mant. Ins. tom.* 1. *p.* 51. *n°.* 7. — *Ent. Syst. em. t.* 1. *p.* 257. *n°.* 9. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 350. *n°.* 12.

Strongylus strigatus. HERBST. *Coleopt.* 4. *tab.* 43. *fig.* 7.

PAYK. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 356. *n°.* 13.

Elle est ovale, presqu'une fois plus petite que la Nitidule bipustulée, & le dessus du corps est plus convexe. Les antennes sont testacées. Le corcelet est pointillé, luisant, d'un rouge-brun sur les bords latéraux. Les élytres sont pointillées, luisantes, avec un point oblong, fauve, à la base, & une raie transversale, ondée, interrompue à la suture, placée vers l'extrémité. Le dessous du corps est brun, & les pattes sont testacées.

Elle se trouve à Paris, sous l'écorce des arbres.

24. NITIDULE ondée.

NITIDULA undata.

Nitidula ovata, nigra, thoracis margine ferrugineo, elytris strigis duabus undatis, pallidis. Ent. ou Hist. nat. des Ins. tom. 2. *genre* 12. *n°.* 18. *tab.* 3. *fig.* 17. a. b.

Nitidula imperialis *ovata, nigra, elytris maculis connatis, acutis, albis margineque rufo.* FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 257. *n°.* 10. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 350. *n°.* 13.

PAYK. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 355. *n°.* 12.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule discoïde. Le corps est ovale & noirâtre. Les antennes sont brunes. Les bords latéraux du corcelet & des élytres sont d'un brun-ferrugineux. Les élytres ont deux raies transversales, ondées, placées, l'une vers la base, l'autre un peu au-delà du milieu. Les pattes sont brunes.

Elle se trouve aux environs de Paris.

25. NITIDULE mouchetée.

NITIDULA guttata.

Nitidula ovata, depressa, fusca, thoracis margine elytrorumque punctis quinque pallidis.

Nitidula decemguttata. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 258. *n°.* 11. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 350. *n°.* 14.

Illig. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 382. *n°.* 5.

Herbst, *Coleopt.* 5. *p.* 249. *n°.* 26.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 10.

Elle eſt à peine plus grande que la Nitidule hémorrhoidale. Le corps eſt ovale, déprimé. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt obſcure, avec la bouche ferrugineuſe. Le corcelet eſt obſcur, avec le bord ferrugineux. Les élytres ſont liſſes, à peine pointillées, obſcures, avec cinq points pâles ſur chaque; deux obliquement placés à la baſe; un vers le milieu, près du bord extérieur; deux obliquement placés, mais en ſens inverſe des premiers, un peu au-delà du milieu. Le deſſous du corps eſt obſcur, avec les pattes ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Allemagne.

26. Nitidule ferrugineuſe.

Nitidula ferruginea.

Nitidula ovata, ſubtomentoſa, ferruginea, elytris ſubſtriatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pag.* 257. *n°.* 8. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 349. *n°.* 10.

Dermeſtes ferrugineus *oblongus, ferrugineus, ſemicylindricus, elytris abbreviatis.* Linn. *Syſt. Nat. p.* 564. *n°.* 21. — *Faun. Suec. n°.* 433.

Oſtoma ferruginea. Laich. *Inſ. tom.* 1. *p.* 104. *n°.* 2.

Strongylus æſtivus. Herbst. *Coleopt.* 4. *p.* 186. *n°.* 6.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 356. *n°.* 14.

La tête eſt obſcure, ſans tache. Le front a une légère impreſſion. Le corcelet eſt rebordé, antérieurement échancré, ferrugineux. Les élytres ont des points en ſtries peu marqués; elles ſont ferrugineuſes, avec l'extrémité obſcure. L'abdomen eſt terminé en pointe avancée dans quelques-uns. Le deſſous du corps eſt noir, avec les pattes ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Angleterre, au nord de l'Europe, dans les *Veſſeloups.*

27. Nitidule ſtriée.

Nitidula ſtriata.

Nitidula ovata pubeſcens fuſco-ferruginea, elytris ſtriatis, apice fuſcis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. *genre* 12. *n°.* 19. *tab.* 1. *fig.* 7. a. b.

Elle eſt un peu plus petite & un peu plus convexe que la Nitidule bipuſtulée. Tout le corps eſt d'un brun-ferrugineux, pubeſcent. Les élytres ſont fortement ſtriées, & ont la future & l'extrémité noirâtres. Elles ſont quelquefois d'une couleur plus claire, ſans tache. Les pattes ſont de la couleur du corps.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

28. Nitidule à cornes.

Nitidula cornuta.

Nitidula ovata ferruginea, mandibulis porrectis, dorſo dentatis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 349. *n°.* 11.

Elle eſt de la grandeur de la Nitidule ferrugineuſe, & forme peut-être un genre particulier. Les antennes ſont ferrugineuſes, & la maſſe qui les termine eſt perfoliée, obſcure. Les mandidules ſont avancées, de la longueur de la tête, bifides à leur extrémité, munies à leur dos d'une dent élevée, très-forte. Le corcelet eſt plane, large, ponctué, ferrugineux. Les élytres ſont ſtriées, ferrugineuſes.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

29. Nitidule fervide.

Nitidula fervida.

Nitidula ovata ferruginea, elytris lævibus apice fuſcis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. *genre* 12. *n°.* 20. *tab.* 4. *fig.* 32. a. b.

Elle reſſemble à la Nitidule ferrugineuſe, mais elle eſt un peu plus grande. Les antennes & la tête ſont ferrugineuſes, un peu obſcures. Le corps eſt ferrugineux. Les élytres ſont finement pointillées, un peu obſcures à l'extrémité. Les pattes ſont de la couleur du corps.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.
Du cabinet de M. Eermina.

30. Nitidule diſcoïde.

Nitidula diſcoidea.

Nitidula thorace marginato nigro, elytrorum diſco-ferrugineo. Fabr. *Syſt. Ent. p.* 78. *n°.* 5. — *Sp. Inſ. tom.* 1. *p.* 92. *n°.* 11. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 52. *n°.* 13. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 352. *n°.* 23.

Nitidula diſcoidea. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 21. *tab.* 2. *fig.* 8. a. b.

Oſtoma diſcoidea. Laichart, *Inſ. tom.* 1. *p.* 108. *n°.* 5.

Illig. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 381. *n°.* 4.

Herbst, *Coleopt.* 5. *tab.* 53. *fig.* 7.

Elle eſt plus petite que la Nitidule Colon. Les antennes ſont fauves, avec la maſſe noire. La tête eſt noire, ſans tache. Le corcelet eſt noirâtre-obſcur, avec les bords ferrugineux-pâles. Les élytres ſont d'un jaune-fauve au milieu, avec les côtés & l'extrémité noirs, mélangés de jaune-

fauve. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont brunes.

Elle se trouve aux environs de Paris & en Angleterre, sur les charognes.

31. Nitidule hémorrhoïdale.

Nitidula hemorrhoidalis.

Nitidula ovata depressa nigra, elytris posticè ferrugineis.

Nitidula Colon. Ent. ou Hist. nat. des Inf. tom. 2. 12. *n°.* 16. *tab.* 1. *fig.* 4. a. b.

Nitidula hemorrhoidalis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 259. *n°.* 18. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 352. *n°.* 22.

Herbst, *Coleopt.* 5. *tab.* 53. *fig.* 6.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 352. *n°.* 7.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule discoïde. Les antennes sont d'un brun-ferrugineux. Le corcelet a les bords ferrugineux, & deux points enfoncés vers le bord postérieur. Les élytres sont noires, lisses, sans stries, avec quelques points & la partie postérieure, ferrugineux. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'un brun-ferrugineux.

Elle se trouve aux environs de Paris, dans les cadavres presque desséchés.

32. Nitidule pâle.

Nitidula pallida.

Nitidula ovata pallida, pedibus flavescentibus. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 73. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 349. *n°.* 9.

Elle est petite, lisse, glabre, pâle, avec les pattes jaunâtres.

Elle se trouve aux Indes orientales.

33. Nitidule unicolore.

Nitidula unicolor.

Nitidula ovato-oblonga depressa, corpore castaneo immaculato. Ent. ou Hist. nat. des Inf. tom. 2. *genre* 12. *n°.* 24. *tab.* 2. *fig.* 9. a. b.

Nitidula obsoleta *ovata testacea, elytris lævibus, thorace emarginato.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 7. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 349. *n°.* 9.

Illig. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 384. *n°.* 9.

Herbst, *Coleopt.* 5. *p.* 240. *n°.* 11. *tab.* 53. *fig.* 10.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 351. *n°.* 6.

Elle est un peu plus petite & un peu plus alongée que la Nitidule discoïde. Le corps est déprimé, & entièrement d'une couleur ferrugineuse-marron, point luisante. Le corcelet & les élytres ont un rebord assez marqué.

Elle se trouve aux environs de Paris.

34. Nitidule six taches.

Nitidula sex pustulata.

Nitidula nigra, elytris truncatis; punctis tribus, ano pedibusque rufis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 260. *n°.* 21. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 352. *n°.* 25.

Elle est petite. La masse des antennes paroît solide. La tête & le corcelet sont noirs, sans tache. Les élytres sont courtes, tronquées, noires, avec un petit point rouge à la base, un plus grand au milieu, & un troisième oblong, près de la suture. L'anus est rouge en dessous. Les taches des élytres sont quelquefois peu marquées ou effacées.

Elle se trouve en Allemagne.

35. Nitidule unifasciée.

Nitidula unifasciata.

Nitidula thorace testaceo; maculâ atrâ, elytris testaceis; fasciâ mediâ nigrâ, testaceo punctatâ.

Nitidula fasciata. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 74. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 353. *n°.* 26.

Elle est aussi petite que la suivante. La tête est testacée, sans tache. Le corcelet est testacé, avec une grande tache noire à la base. Les élytres sont testacées, glabres, avec une large bande noire au milieu, marquée d'un ou deux points testacés.

Elle se trouve en Alsace.

36. Nitidule petite ligne.

Nitidula litura.

Nitidula testacea, elytris lilurâ arcuatâ, nigrâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 260. *n°.* 22. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 353. *n°.* 27.

Coccinella litura. Illiger, *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 419. *n°.* 10.

Panz. *Faun. Germ.* 36. *tab.* 5.

Herbst, *Coleopt.* 5. *tab.* 59. *fig.* 2.

Elle est petite, ovale, convexe, très-légérement pubescente. La tête est testacée. Le corcelet est testacé, sans tache, ou testacé, avec le milieu noirâtre. Les élytres sont lisses, testacées, quelquefois sans tache, & marquées quelquefois d'une ou deux lignes obscures, arquées. L'abdomen est noirâtre. Les pattes sont testacées.

Nota. Cet insecte me paroît appartenir plutôt au genre Scymnus de M. Herbst.

Elle se trouve en Allemagne, au nord de l'Europe.

37. Nitidule

37. Nitidule verdâtre.

Nitidula viridescens.

Nitidula thorace marginato viridi-aenea, pedibus rufis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 1. *p.* 52. *n°.* 18. — *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 261. *n°.* 25. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 353. *n°.* 29.

Nitidula viridescens. Ent. ou Hist. nat. des Inf. tom. 2. 12. *n°.* 26. *tab.* 4. *fig.* 30. a. b.

Nitidula viridescens. Herbst, *Coleopt.* 5. *tab.* 54. *fig.* 1.

Elle ressemble entièrement, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule bronzée. Tout le corps est d'un vert-bronzé. Les antennes & les pattes sont fauves.

Elle se trouve aux environs de Paris, en Allemagne, sur les fleurs.

38. Nitidule âtre.

Nitidula atrata.

Nitidula ovata nigra, elytris laevibus, antennis pedibusque rufis. Ent. ou Hist. nat. des Inf. tom. 2. *genre* 12. *n°.* 27. *tab.* 4. *fig.* 31. a. b.

Nitidula atrata. Latr. *Gen. Crust. & Inf. t.* 2. *p.* 13.

Elle est un peu plus grande que la Nitidule pédiculaire, & le corcelet & les élytres sont un peu moins rebordés. Le corps est ovale, noir-luisant, peu convexe. Les élytres sont lisses. Les pattes sont fauves.

Elle se trouve aux environs de Paris.
Du cabinet de M. Lermina.

39. Nitidule lunulée.

Nitidula lunata.

Nitidula fusca, thorace marginato ciliato; elytris maculâ communi lunatâ albidâ. Ent. ou Hist. nat. des Inf. tom. 2. 12. *n°.* 29. *tab.* 3. *fig.* 26. a. b.

Elle est de la grandeur de la Nitidule discoïde. Les antennes sont ferrugineuses brunes. La tête est noirâtre-obscure. Le corcelet est noirâtre-obscur, avec les bords latéraux relevés & ciliés. Les élytres sont striées, noirâtres, avec une tache commune en croissant, blanchâtre. Le dessous du corps est noirâtre, & les pattes sont brunes.

Elle se trouve en Italie.
Du cabinet de M. Bosc.

40. Nitidule hémiptère.

Nitidula hemiptera.

Nitidula ferruginea, elytris abbreviatis, testaceis, immaculatis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 261. *n°.* 26. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 353. *n°.* 30.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule mi-partie; mais elle en diffère entièrement par les couleurs. Tout le corps est ferrugineux. Les élytres sont courtes, testacées, sans tache.

Elle se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

41. Nitidule bordée.

Nitidula limbata.

Nitidula ferruginea, corpore subtùs thoracis elytrorumque disco fuscis. Ent. ou Hist. nat. des Inf. tom. 2. 12. *n°.* 31. *tab.* 3. *fig.* 18. a. b.

Nitidula limbata *nigra, thoracis margine elytrorum limbo ferrugineis.* Fabr. *Mant. Inf. tom.* 1. *p.* 52. *n°.* 11. — *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 259. *n°.* 17. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 352. *n°.* 21.

Herbst, *Coleopt.* 5. *tab.* 53. *fig.* 6.

Illig. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 383. *n°.* 8.

Elle est plus petite que la Nitidule discoïde. Elle est ovale & testacée; mais le milieu du corcelet & des élytres & le dessous du corps sont un peu obscurs. Les pattes sont testacées.

Elle se trouve aux environs de Paris.

42. Nitidule dorsale.

Nitidula dorsalis.

Nitidula nigra, elytris laevibus testaceis margine omni nigro, pedibus rufis. Ent. ou Hist. nat. des Inf. tom. 2. 12. *n°.* 32. *tab.* 4. *fig.* 29. a. b.

Elle est un peu plus petite que la Nitidule bronzée. Les antennes sont fauves. Le corps est noir, luisant. Les élytres sont lisses, testacées au milieu, avec la suture & les bords noirs. Les pattes sont fauves.

Elle se trouve aux environs de Paris.

Du cabinet de M. Lermina.

43. Nitidule humérale.

Nitidula humeralis.

Nitidula nigra, nitida, elytris dimidiatis, puncto baseos rufo. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 74. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 31.

Elle ressemble aux précédentes. La tête & le corcelet sont pointillés, noirs, luisans. Les élytres sont courtes, noires, avec un petit point rougeâtre à la base. Le corps est noir. Les pattes sont pâles.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

44. Nitidule brisée.

Nitidula rupta.

Nitidula ferruginea, elytris dimidiatis, apice nigris. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 32.

Elle est plus grande que la Nitidule hémiptère. La tête, le corcelet & le dessous du corps sont ferrugineux, sans tache. Les élytres ne vont qu'au milieu de l'abdomen; elles sont ferrugineuses, avec le bord postérieur noir.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

45. Nitidule carrée.

Nitidula quadrata.

Nitidula nigra, elytris dimidiatis pallidis, liturâ communi fuscâ. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 74. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 33.

Elle est petite. La tête & le corcelet sont noirs, sans tache. Les élytres sont courtes, pâles, avec une petite raie commune, noirâtre. Les pattes sont rougeâtres.

Elle se trouve à Cayenne.

46. Nitidule cadaverine.

Nitidula cadaverina.

Nitidula obscurè ferruginea, elytris dimidiatis, maculâ apicis flavâ. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 34.

Elle est petite. Les antennes sont terminées en masse solide en apparence. La tête & le corcelet sont obscurs, ferrugineux, sans tache. Les élytres sont courtes, lisses, ferrugineuses, avec une petite raie à la base, & une tache à l'extrémité, jaunes.

Elle se trouve dans les animaux conservés, qui nous viennent de l'Amérique.

47. Nitidule macroptère.

Nitidula macroptera.

Nitidula atra, nitida, pedibus piceis, elytris dimidiatis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 35.

Elle ressemble à la Nitidule brisée; mais elle est un peu plus petite, & son corps est noir, luisant. Les élytres sont courtes, lisses. Les pattes sont de couleur de poix.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

48. Nitidule mi-partie.

Nitidula dimidiata.

Nitidula nigra, elytris abbreviatis fuscis, pedibus ferrugineis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 261. *n°.* 27. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 36.

Elle est très-petite. La tête & le corcelet sont noirs, sans tache. Les élytres sont noirâtres, beaucoup plus courtes que l'abdomen. Le dessous du corps est noir, avec les pattes ferrugineuses.

Elle se trouve dans les iles de l'Amérique méridionale.

49. Nitidule tronquée.

Nitidula truncata.

Nitidula testacea, elytris truncatis, maculâ communi baseos nigrâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 261. *n°.* 28. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 37.

Elle est petite. Les antennes sont testacées, avec la masse obscure, solide. La tête, le corcelet & les élytres sont glabres, lisses, d'une couleur testacée obscure, avec une tache suturale noire à la base des élytres. Le corps est noir en dessous, avec les pattes testacées.

Elle se trouve en Allemagne.

NOCTUA. (*Voyez* Noctuelle.)

NOCTUÉLITES. *Noctuælitæ.* Huitième famille de l'Ordre des Lépidoptères, établie par M. Latreille, qui renferme le genre Erèbe & le genre Noctuelle. Cette famille ne présentoit que ce dernier genre dans le *Genera Crustaceorum & Insectorum* de cet auteur, & y formoit la septième famille. C'est la huitième dans ses *Considérations générales*, & il a détaché des Noctuelles quelques grandes espèces étrangères, telles que l'*Odora* & le *Crepuscularis*, pour en faire un genre sous le nom d'Erèbe, dont le caractère est d'avoir le dernier article des antennules nu & plus long que le précédent.

NOCTUELLE. *Noctua.* Genre d'insectes de l'Ordre des Lépidoptères & de la famille des Noctuélites.

Les Noctuelles ont les antennes sétacées, presque toujours simples, rarement pourvues, dans leur longueur, de petits filets latéraux, très-courts; une trompe longue, roulée en spirale, de consistance assez dure ou cornée; deux antennules courtes, un peu comprimées; le corps assez gros; les ailes triangulaires, alongées, & les pattes épineuses.

Ces insectes, confondus d'abord avec les Bombix, les Hépiales, les Phalènes, les Teignes, les Alucites, les Pyrales & quelques autres, sous le nom générique de *Phalenes* ou Papillons de nuit, ont pourtant plusieurs caractères qui leur sont propres, & qui ont été remarqués par Réaumur, Linné, Degeer, Geoffroy & tous les Entomologistes qui ont écrit après eux. Réaumur, qui le premier nous a donné une histoire très-détaillée d'un grand nombre d'insectes, a tenté d'établir, pour les Lépidoptères nocturnes, une division méthodique, fondée

fur la forme des antennes, la longueur de la trompe, l'absence ou la forme des ailes. Il divise en sept classes tous les insectes qui de son tems étoient nommés *Phalènes* ou Papillons de nuit. Il comprend dans la première classe, ceux dont les antennes sont prismatiques, & la trompe est plus ou moins longue : tels sont les Sphinx. Dans la seconde, ceux dont les antennes sont à filets coniques, c'est-à-dire, qui diminuent insensiblement de diamètre, depuis la base jusqu'à l'extrémité, & qui ont une trompe plus ou moins longue : ce sont les Noctuelles proprement dites. Dans la troisième viennent se placer ceux dont les antennes sont comme dans la classe précédente, mais qui n'ont pas de trompe, tels que le Cossus. Dans la quatrième sont rangées les Phalènes, dont les antennes sont à barbes ou pectinées, & qui ont une trompe bien apparente. Dans la cinquième, ceux dont les antennes sont pectinées & qui n'ont pas de trompe : tels sont les Bombix. Dans la sixième sont placés ceux dont les antennes sont pectinées, qui manquent de trompe, & dont la femelle est privée d'ailes : ce sont quelques Bombix. Dans la septième enfin se trouvent ceux dont les ailes imitent celles des oiseaux, tels que les Ptérophores.

Linné a fait dans ses Phalènes une division sous le nom de *Phalæna Noctua*, qu'il subdivise en deux. Dans la première, il place celles qui n'ont point de trompe; il les nomme *Elingues* : ce sont les Hépiales. Dans la seconde, celles à trompe *Spirilingues*, telles que les Noctuelles, les Lithosies & les Callimorphes.

Geoffroy ayant séparé le genre Phalène en deux familles, les Bombix sont placés dans la première, & les Noctuelles se trouvent mêlées dans la seconde, avec quelques Phalènes & quelques Pyrales.

Les Noctuelles sont désignées sous le nom de *Phalènes-Hiboux* dans l'ouvrage des *Papillons d'Europe*, rédigé par divers auteurs, ouvrage le plus complet que nous ayions jusqu'à présent sur les espèces d'Europe, tant à cause des descriptions & des figures qui s'y trouvent réunies, que des variétés nombreuses qui y sont représentées, & dont la plupart ont été ensuite regardées comme espèces. Il est vrai que l'ouvrage de M. Hübner, publié en Allemagne sous le nom de *Lepidoptera*, renferme plus d'espèces figurées que celui des *Papillons d'Europe*; mais le texte n'en a point encore paru : & le *Catalogue systématique des Papillons des environs de Vienne* n'offre que des généralités & des divisions très-utiles sans doute, très-exactes, & faites pour jeter un grand jour sur l'étude de ces insectes, déjà trop nombreux dans les collections, & trop peu variés dans les formes & les couleurs pour les distinguer facilement les uns des autres, & leur assigner à tous la place qu'ils doivent occuper.

Cet ouvrage, écrit en allemand, & qui a pour objet de classer les Lépidoptères d'après le nombre & la disposition des pattes des Chenilles, leur manière de marcher & leur transformation, peut nous aider à subdiviser, encore plus qu'on n'a fait, la plupart des genres de l'Ordre des Lépidoptères, si toutefois, comme on peut le présumer, il y a une sorte de concordance dans les Chenilles, ainsi que dans les Insectes parfaits qui appartiennent évidemment à la même subdivision; car, dans le genre Noctuelle surtout, il devient indispensable, pour en faciliter l'étude, de faire de nouvelles subdivisions ou d'établir de nouveaux genres. Ce travail n'est pas peut-être bien difficile, & nous l'aurions entrepris si les cabinets de Paris avoient été plus complets qu'ils ne le sont en espèces étrangères, & si les espèces d'Europe y avoient été aussi multipliées qu'elles le sont dans ceux de l'Allemagne.

Il nous semble qu'on pourroit établir un genre de la plupart des grandes espèces étrangères dont les antennules se font remarquer par la longueur de leur dernier article, ainsi que vient de faire M. Latreille dans ses *Considérations générales*. Celles dont le mâle porte des antennes pectinées, pourroient également en former un autre. On trouveroit également des caractères dans les antennules, les antennes & les ailes des espèces désignées sous les noms de *Verbasci*, *Tanaceti*, *Lactucæ*, *Exoleta*, *etc.*, pour les séparer des autres Noctuelles : nous en dirons autant de quelques autres dont le dernier article des antennules est fort court & un peu velu, telles que la Pronube, la Frangée, la Janthine, l'Orbonne. Elles nous paroissent beaucoup différer des Noctuelles du *Frêne*, *Épouse*, *Epione*, *Maure*, &c.

Les antennes des Noctuelles sont sétacées, un peu plus courtes que le corps, composées d'un grand nombre d'articles si courts, si peu distincts, qu'il seroit impossible de les compter. Le premier seulement est plus gros que les autres, de forme cylindrique, mais tout couvert de poils fins, serrés, plus ou moins longs. Elles sont insérées à la partie supérieure de la tête, près des yeux. Quelques espèces ont les antennes un peu pectinées dans les mâles seulement, mais beaucoup moins que dans les Bombix.

La bouche est formée d'une trompe & de deux antennules. La trompe est longue, mince, formée de deux pièces réunies par les côtés, qu'on sépare aisément, que l'insecte roule en spirale & tient cachée entre les antennules. Celles-ci sont coudées ou arquées à leur base, relevées & portées en avant. La première pièce qui est coudée, est courte, velue; la seconde est plus longue, plus grande, plus velue, très-comprimée; la troisième ou la dernière est plus ou moins longue, plus ou moins mince, nue ou un peu velue. C'est cette dernière pièce qui présente des différences assez remarquables pour établir de nouvelles coupures dans ce genre.

La tête est petite, velue, unie au corcelet. Les yeux sont saillans, arrondis, assez grands, & placés sur les côtés.

Le corcelet est grand, couvert de poils fins, longs, qui se détachent facilement, & qui forment, dans la plupart des espèces, une sorte de crête diversement figurée, & placée à la partie antérieure ou sur les épaulettes dans les unes, & à la partie postérieure dans les autres.

L'abdomen prend ordinairement une forme conique, plus ou moins alongée; il est moins couvert de poils que le corcelet; ce qui permet de compter les anneaux.

Les pattes sont de longueur moyenne; les postérieures sont un peu plus longues que les intermédiaires, & celles-ci le sont un peu plus que les antérieures. Les cuisses sont ordinairement très-velues, & les jambes sont terminées par deux piquans dont l'un est un peu plus long que l'autre. Outre ces piquans que l'on remarque à toutes les espèces, il y en a encore d'autres sur les jambes de quelques-unes. Les pattes de devant varient dans leur forme encore plus que les autres : elles sont en général plus grosses, plus fortes, plus velues; elles sont quelquefois simples, & souvent elles sont armées d'épines en crochets, cornées, très-dures. Ces pattes méritent d'être observées & doivent être exactement décrites; car elles peuvent assez souvent bien mieux servir à caractériser les espèces, que les couleurs fugaces ou trop peu variées des ailes.

Les tarses sont filiformes, rarement épineux, couverts d'un duvet très-court & très-serré, & composés de cinq articles, dont le premier est le plus long, & le dernier est le plus court. Celui-ci est terminé par deux crochets très-petits, à peine apparens.

Les ailes sont membraneuses, veinées, & couvertes de petites écailles imbriquées, très-serrées & diversement colorées. Les supérieures sont en général un peu plus longues que les inférieures, & celles-ci sont un peu plus larges & un peu moins chargées d'écailles. Leur bord postérieur est aussi un peu plus arrondi que celui des supérieures. Ce bord est quelquefois denté avec régularité, d'autres fois il est comme déchiré irrégulièrement, mais il est toujours terminé par une sorte de frange. Le bord interne des ailes inférieures est garni de poils longs & très-fins.

Les Noctuelles ont en général le corps plus gros & les ailes moins étendues que la plupart des autres Lépidoptères. Leur corcelet est plus velu, & leurs ailes sont couvertes d'écailles plus serrées, plus grossiérement placées & plus faciles à se détacher. La couleur de ces ailes, si nous en exceptons quelques espèces qui se font remarquer par des taches métalliques, sont communément plus sombres, & semblent par-là mieux convenir à leurs habitudes. On sait que c'est plus particuliérement la nuit que ces insectes prennent leur essor, & cherchent à se nourrir & à s'accoupler. Ils restent ordinairement cachés pendant le jour; ils fuyent la lumière & paroissent en être incommodés. Quand on les force à s'envoler, on s'apperçoit que leur vol est court, rapide & incertain. Ce n'est guère qu'au soleil couchant que les mâles commencent à voltiger & à chercher leurs femelles. Celles-ci se montrent un peu plus tard, & volent beaucoup moins que les mâles. Leur accouplement n'a lieu que durant la nuit, & c'est aussi dans l'obscurité que les Noctuelles volent de fleur en fleur pour en extraire, au moyen de leur trompe, les sucs mielleux répandus au fond du calice.

La durée de leur vie est en général fort courte, comme celle de presque tous les insectes; elles semblent n'atteindre à leur dernier état que pour se reproduire & disparoître. La plupart d'entr'elles vivent si peu, qu'elles n'ont pas besoin de nourriture, & celles mêmes dont l'existence est un peu plus longue en prennent toujours fort peu. Leur unique but, la fin vers laquelle elles tendent toutes, c'est leur reproduction; c'est la multiplication de leur espèce. Aussi, dès que l'accouplement est terminé, le mâle meurt, & la femelle ne survit que pour faire sa ponte dans le lieu qu'elle sait être le plus convenable aux larves qui doivent en sortir.

Ces larves, plus connues sous le nom de Chenilles, sont pourvues de douze, quatorze ou seize pattes, dont six écailleuses, & les autres membraneuses. Elles diffèrent peu des autres Chenilles; mais elles ont cela de particulier avec celles des Sphinx, que, parvenues à tout leur accroissement, presque toutes entrent dans la terre, y filent une coque pour laquelle elles emploient plus de matière gommeuse ou gommo-résineuse, que de la véritable soie.

La construction de ces coques est néanmoins assez solide pour que ni les insectes destructeurs, ni les petits quadrupèdes, ni la pluie ne puissent nuire à la Chrysalide qui s'y est enfermée. Et, suivant qu'elles se métamorphosent dans la terre, au pied des arbres, sous des pierres, parmi des débris de végétaux, ou sur les plantes mêmes qui leur ont servi de nourriture, les Chenilles des Noctuelles emploient toujours, pour la construction de leurs coques, les matériaux qui sont à leur portée; elles les lient & les consolident avec la soie qu'elles filent & la matière gommo-résineuse qu'elles font sortir des réservoirs qui la contiennent. Nous n'entrerons ici dans aucun détail à leur égard : nous nous contenterons de renvoyer à l'article CHENILLE, où l'on trouvera tout ce qui les concerne.

Ce genre est si nombreux, qu'il a nécessairement fallu le subdiviser en plusieurs familles, afin d'en faciliter l'étude & favoriser la recherche des espèces; mais nous avouerons que tout ce qui a paru à cet égard jusqu'à présent, nous paroît encore très-imparfait, & nous aurions tenté de faire mieux si nous en avions eu les moyens. Pour cela il auroit fallu posséder ou avoir sous les yeux un très-grand nombre d'espèces tant indigènes qu'exotiques, & les avoir vues telles qu'elles sont naturellement, & non avec les ailes étendues, ainsi qu'elles se trouvent toujours dans les collections. Il auroit fallu au moins avoir observé les Chenilles de celles

d'Europe & en avoir élevé un très-grand nombre. Nous avons ſuivi les diviſions qu'a propoſées Fabricius, quoiqu'elles nous aient ſouvent paru fautives, parce que c'eſt juſqu'à préſent l'auteur qui a préſenté & décrit le plus d'eſpèces, & nous ne nous ſommes pas permis de changemens un peu importans, parce que, ne pouvant être que partiels, ils auroient plutôt embrouillé qu'éclairci la matière.

Fabricius a diviſé ce genre en cinq familles, d'après le port ſuppoſé ou apparent des ailes, & la préſence ou l'abſence des poils qui s'élèvent en une ſorte de huppe ou de crête ſur le corcelet. Dans la première, il place les grandes eſpèces étrangères qu'il ſuppoſe porter naturellement les ailes étendues, dans le repos; ce qui nous paroît fort douteux. Dans la ſeconde ſont placées celles qu'il a cru avoir, dans le repos, les ailes placées en recouvrement, c'eſt-à-dire, le bord interne des unes s'avançant juſqu'à moitié & même davantage ſur les autres, le corcelet étant liſſe ou ſans crête. Dans la troiſième on voit les eſpèces qui ont les ailes penchées ſur les côtés, & dont le corcelet eſt liſſe. Dans la quatrième, les ailes ſont ſuppoſées être en recouvrement, & le corcelet avoir, ou dans ſa partie antérieure, ou dans ſa partie poſtérieure, ou ſur le dos, des poils élevés en crête. Dans la cinquième, les ailes ſont penchées ſur les côtés, & le corcelet eſt orné d'une ou de pluſieurs crêtes.

NOCTUELLE.

NOCTUA. FABR. LATR. *PHALÆNA.* GEOFF. DEGEER.

PHALÆNA NOCTUA. LINN. CRAM.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes sétacées, rarement un peu pectinées dans le mâle, plus longues que le corcelet.

Trompe longue, roulée en spirale et placée entre les antennules.

Deux antennules courtes, arquées à leur base, dirigées en avant.

Second article plus grand que les autres, comprimé et velu ; le dernier presque nu, cylindrique.

Chenille de douze à seize pattes.

Chrysalide cachée dans une coque peu serrée, ordinairement construite dans la terre.

ESPÈCES.

PREMIÈRE FAMILLE.

Ailes étendues.

1. NOCTUELLE Zénobie.

Ailes étendues, mélangées en dessus, ferrugineuses en dessous, avec des bandes ondées, noirâtres.

2. NOCTUELLE Strix.

Ailes étendues, de la même couleur, blanches, avec un grand nombre de raies ondées, noires.

3. NOCTUELLE Grand-Duc.

Ailes étendues, dentées, obscures, avec des raies ondées, noires ; les supérieures marquées d'une grande tache oculée, brune.

4. NOCTUELLE Iphianasse.

Ailes étendues, dentées, obscures, avec des raies ondées, ferrugineuses ; les inférieures noires à leur base, avec une bande bleue.

5. NOCTUELLE Hullotte.

Ailes étendues, dentées, brunes, avec des raies ondées, noires, et trois taches marginales, obscures.

6. NOCTUELLE Engoulevent.

Ailes étendues, dentées, obscures, avec des raies ondées, noires ; les supérieures marquées d'une tache oculée, bleue.

7. NOCTUELLE odorante.

Ailes étendues, dentées, obscures, avec des raies ondées, noires ; les supérieures marquées d'une tache oculée, noire, avec la prunelle bleue.

NOCTUELLE. (Insecte.)

8. NOCTUELLE Hérilie.

Ailes étendues, obscures ; les supérieures avec une bande blanche, et deux taches, la première annulaire, la seconde en croissant.

9. NOCTUELLE obscure.

Ailes étendues, marquées de plusieurs raies ondées, noires, les supérieures ayant une tache oculée, noirâtre.

10. NOCTUELLE Mycerine.

Ailes étendues, dentées ; les supérieures avec des raies ondées, noires, et des taches en croissant, bleues ; les inférieures avec deux bandes blanches, et une bleue.

11. NOCTUELLE hiéroglyphique.

Ailes étendues, dentées, noires ; les supérieures avec une bande courte, blanche, et une tache presqu'oculée ; les inférieures avec deux échancrures.

12. NOCTUELLE Chouette.

Ailes étendues, dentées, ondées de noir ; les supérieures avec une bande courte, blanche, et une tache presqu'oculée.

13. NOCTUELLE muable.

Ailes étendues, dentées, obscures, ondées de noir ; anus ferrugineux.

14. NOCTUELLE Ityx.

Ailes étendues, dentées, obscures, avec des raies ondées, ferrugineuses, et le milieu fauve, marqué d'une double tache noire, oculée, ayant la prunelle blanche.

15. NOCTUELLE Hibou.

Ailes étendues, obscures, avec des raies ondées, noires ; les inférieures avec l'extrémité blanche, marquée d'une tache noire.

16. NOCTUELLE Chalcis.

Ailes étendues, rayées d'obscur ; les inférieures marquées en dessous d'une rangée de points blancs.

17. NOCTUELLE spirale.

Ailes étendues, rayées de gris et d'obscur ; les supérieures marquées d'une ligne noire, en spirale.

18. NOCTUELLE Marmorides.

Ailes étendues, dentées ; les supérieures pâles, avec une tache transversale, blanche ; les inférieures avec la base noire, et une tache postérieure bleue.

19. NOCTUELLE crépusculaire.

Ailes étendues, obscures, avec une bande et une tache marginale, blanches ; les supérieures avec une tache oculée.

20. NOCTUELLE Acton.

Ailes étendues, d'un gris obscur, avec des raies ondées, noires, et une suite de points blancs près du bord postérieur.

21. NOCTUELLE Dolon.

Ailes étendues, d'un violet-foncé, avec une raie blanche ; les supérieures avec une tache cendrée à l'extrémité.

22. NOCTUELLE carenée.

Ailes étendues, dentées, obscures, avec une bande postérieure, blanche, marquée de points noirs.

23. NOCTUELLE Hélime.

Ailes étendues ; les supérieures noires, avec des points et une large raie d'un gris-obscur.

NOCTUELLE. (Insecte.)

24. Noctuelle troglodyte.

Ailes étendues, obscures, avec des raies noires, et une raie commune, blanche; les supérieures marquées d'une tache oculée, luisante.

25. Noctuelle Vampire.

Ailes étendues, d'un gris-foncé, marquées de trois raies plus obscures; la postérieure formée par des points.

26. Noctuelle squalide.

Ailes étendues; les supérieures obscures à la base, cendrées à l'extrémité, toutes ayant une raie en dessous; blanche, ondée.

27. Noctuelle Pandrose.

Ailes étendues, noirâtres; les supérieures marquées d'une lunule et d'une raie blanches.

28. Noctuelle Umminea.

Ailes étendues, entières, obscures; les supérieures marquées d'une tache didyme, blanche, ayant un anneau fauve.

29. Noctuelle Chauve-Souris.

Ailes étendues, cendrées, marquées de points noirs au centre, et d'une raie ondée, postérieurement.

30. Noctuelle retorse.

Ailes étendues; les supérieures brunes à la base et à l'extrémité, noires au milieu, avec une grande tache lunaire, retorse.

31. Noctuelle Macarée.

Ailes étendues, en faulx, brunes, avec une bande commune, pâle.

32. Noctuelle Agate.

Ailes étendues, d'un vert-obscur, avec une large bande au milieu, blanche, et le bord cendré, et un point noir à l'angle interne.

33. Noctuelle Pritanis.

Ailes étendues, obscures, avec une bande marginale, pâle; les supérieures marquées d'un point pâle au milieu.

34. Noctuelle lumineuse.

Ailes étendues; les supérieures d'un noir-violet, avec des raies ondées et une tache oculée, noire.

35. Noctuelle sans tache.

Ailes étendues, obscures, avec une tache noire à l'angle antérieur.

DEUXIÈME FAMILLE.

Corcelet lisse; ailes planes, en recouvrement; le bord interne des unes recouvrant le bord interne des autres.

36. Noctuelle de l'Igname.

Ailes en recouvrement, dentées, grises; les inférieures jaunes, avec une lunule et le bord noirs.

37. Noctuelle Salamine.

Corcelet postérieurement en crête; ailes supérieures blanches, d'un vert-brillant au milieu, avec la nervure fauve; les inférieures fauves.

38. Noctuelle Cyllaris.

Lisse; ailes en recouvrement; les supérieures obscures, avec l'extrémité cendrée, marquée de quatre points noirs; les inférieures noires, avec trois taches blanches.

39. Noctuelle Materne.

Lisse; ailes en recouvrement; les inférieures fauves, avec une tache et le bord noirs, et des points blancs sur ce bord.

40. Noctuelle

NOCTUELLE. (Insecte.)

40. Noctuelle Hypermnestre.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supérieures vertes, tachées de blanc ; les inférieures jaunes, avec deux taches et une bande postérieure, noires.

41. Noctuelle servante.

Lisse ; ailes en recouvrement, d'un gris-foncé, avec trois raies plus obscures ; les inférieures jaunes, avec deux larges bandes courtes, noires.

42. Noctuelle Procrus.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supérieures mélangées ; les inférieures jaunes, avec deux bandes sinuées, noires.

43. Noctuelle Microrhée.

Lisse ; ailes en recouvrement, cendrées ; les inférieures rougeâtres, avec une tache noire.

44. Noctuelle de Stoll.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les inférieures d'un noir-bleu, marquées d'une bande courte, fauve.

45. Noctuelle serf.

Lisse ; ailes en recouvrement, grises, avec des points et quatre raies obscures ; les inférieures noires à l'extrémité, avec des points blancs.

46. Noctuelle collusoire.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supérieures obscures ; les inférieures jaunes, avec deux bandes courtes, noires.

47. Noctuelle Tirrhée.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supérieures vertes, avec l'extrémité obscure ; les inférieures jaunes, avec une tache noire.

48. Noctuelle Juturne.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supérieures d'un gris-brun, avec des bandes et deux anneaux pâles ; les inférieures obscures.

49. Noctuelle Orode.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supérieures d'un gris-foncé, avec une bande et trois raies noires ; les inférieures obscures, avec une tache postérieure bleue.

50. Noctuelle Paphos.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supérieures obscures, veinées de blanc ; les inférieures mélangées de blanc et de noir.

51. Noctuelle Chioné.

Lisse ; ailes en recouvrement, blanches ; les supérieures sans tache ; les inférieures avec quelques lignes d'un noir-verdâtre à l'extrémité.

52. Noctuelle Astrée.

Lisse ; ailes en recouvrement, obscures, avec le milieu transparent ; corcelet blanc, marqué de points noirs.

53. Noctuelle Eugénie.

Lisse ; ailes en recouvrement, blanches, avec le milieu transparent ; abdomen rouge en dessus.

54. Noctuelle Éridan.

Lisse ; ailes en recouvrement, blanches ; abdomen blanc, avec des bandes jaunes.

55. Noctuelle Liris.

Lisse ; ailes en recouvrement, d'un vert-pâle, marquées, au milieu, d'une tache argentée.

NOCTUELLE. (Insecte.)

56. Noctuelle laiteuse.

Lisse; ailes en recouvrement, blanches; bord antérieur des supérieures rouge; les inférieures avec des taches noires.

57. Noctuelle Narcisse.

Lisse; ailes en recouvrement, obscures, avec une raie longitudinale, blanche; les inférieures jaunes, avec l'extrémité bleue.

58. Noctuelle Monique.

Lisse; ailes en recouvrement, obscures, avec le milieu blanc; les supérieures marquées, à la base, d'une tache blanche, avec des points noirs.

59. Noctuelle porte-faix.

Lisse; ailes en recouvrement; les supérieures obscures, avec une raie et deux taches blanches; les inférieures jaunes, tachées de noir.

60. Noctuelle modeste.

Lisse; ailes en recouvrement, brunes; les supérieures avec une tache rouge à leur extrémité.

61. Noctuelle agréable.

Lisse; ailes en recouvrement, brunes, avec des raies jaunes; la postérieure plus large, marquée de points bruns.

62. Noctuelle lisse.

Lisse; ailes en recouvrement, d'un rouge-brun, avec des raies brunes, et une rangée de points bruns près du bord.

63. Noctuelle sombre.

Lisse; ailes en recouvrement, noirâtres, avec quatre points blancs sur le bord antérieur; ailes inférieures, d'un gris-ferrugineux.

64. Noctuelle livide.

Lisse; ailes en recouvrement, noires; les inférieures ferrugineuses, avec le bord postérieur obscur.

65. Noctuelle parsemée.

Lisse; ailes en recouvrement, cendrées, parsemées de points noirs, marquées postérieurement d'une raie jaunâtre.

66. Noctuelle du Chêne.

Lisse; ailes en recouvrement, d'un gris-jaune, avec trois ou quatre raies brunes.

67. Noctuelle marquée.

Lisse; ailes en recouvrement, cendrées, marquées de trois taches jaunes entre trois raies de la même couleur.

68. Noctuelle quadriponctuée.

Lisse, ailes en recouvrement, grises, avec des raies ondées, obscures, et quatre point noirs sur le bord antérieur.

69. Noctuelle blême.

Lisse; ailes en recouvrement, pâles; les bords postérieurs marqués de points noirs, en dessous.

70. Noctuelle domestique.

Lisse; ailes en recouvrement, cendrées, avec des raies noires; le bord antérieur avec des points noirs à la base, et des points blancs à l'extrémité.

71. Noctuelle sillonnée.

Lisse; ailes en recouvrement, lancéolées, d'un gris-obscur, avec des stries pâles.

NOCTUELLE. (Insecte.)

72. Noctuelle de l'Abutilon.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supérieures cendrées à leur base, avec des points noirs ; obscures à l'extrémité, avec des stries cendrées ; les inférieures fauves.

73. Noctuelle de l'Airelle.

Lisse ; ailes en recouvrement, d'un gris-brun, avec trois raies grises et une rangée de points noirs.

74. Noctuelle bicolore.

Lisse ; ailes en recouvrement, jaunes, avec la partie postérieure obscure.

75. Noctuelle criblée.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supérieures cendrées, avec des points noirs à la base ; les inférieures jaunes.

76. Noctuelle du Saule-Marceau.

Lisse ; ailes en recouvrement, d'un cendré-obscur, avec trois raies obliques et les deux taches ordinaires, blanchâtres.

77. Noctuelle narbonnoise.

Lisse ; ailes planes ; les supérieures cendrées, avec deux raies jaunes et un point obscur, postérieur.

78. Noctuelle du Bolet.

Lisse ; ailes déprimées, planes, couvertes de points et de taches obscurs ; antennes pectinées.

TROISIÈME FAMILLE.

Corcelet lisse ; ailes penchées de chaque côté.

79. Noctuelle du Figuier à grappes.

Ailes penchées, cendrées, veinées de blanc, avec la base fauve, tachée de blanc et de noir.

80. Noctuelle du Figuier commun.

Ailes penchées, cendrées, avec des stries et un point au milieu blancs ; la base fauve, avec cinq points noirs.

81. Noctuelle couronnée.

Ailes penchées, obscures, avec trois raies plus obscures, et la tache ordinaire postérieure marquée de points noirs.

82. Noctuelle Maulie.

Ailes penchées, brunes ; les inférieures avec une bande bleue, et le bord postérieur noir.

83. Noctuelle Bouc.

Ailes penchées, obscures, avec le milieu plus clair ; les inférieures noires, avec l'angle antérieur jaune.

84. Noctuelle Ésée.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec un reflet violet, des raies et des points noirs ; les inférieures noires, avec l'angle antérieur jaune.

85. Noctuelle Périthée.

Ailes penchées, d'un brun-violet ; les supérieures avec une bande courte et le bord interne, jaunes.

86. Noctuelle javanoise.

Ailes penchées, jaunâtres, avec des points noirs à la base, et le disque brun, marqué de deux taches blanches.

87. Noctuelle Gérion.

Ailes penchées, noires, avec des taches jaunes ; les inférieures rouges, avec le bord noir.

NOCTUELLE. (Insecte.)

88. **Noctuelle** léonine.

Ailes penchées, brunes, avec des stigmates gris; les inférieures jaunes, avec deux taches noires.

89. **Noctuelle** Inare.

Ailes penchées; les supérieures blanchâtres à leur base, avec quatre points noirs; d'un gris-brun à leur extrémité.

90. **Noctuelle** Daim.

Ailes penchées, obscures, avec des stries blanches; les inférieures blanches, avec le bord postérieur noir.

91. **Noctuelle** marginelle.

Ailes penchées, mélangées; les inférieures noires, avec le bord postérieur blanc.

92. **Noctuelle** du Roseau.

Ailes penchées, cendrées, avec des points et des lunules marginales, noirs, et une tache centrale, obscure, en dessous.

93. **Noctuelle** verdâtre.

Ailes penchées, verdâtres, avec trois raies d'un vert-foncé.

94. **Noctuelle** Batis.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec cinq taches d'un blanc un peu rougeâtre; les inférieures blanchâtres.

95. **Noctuelle** Silène.

Ailes penchées, d'un fauve-pâle; tache réniforme, avec des points noirs.

96. **Noctuelle** luisante.

Ailes penchées, presque striées, ferrugineuses, avec des raies jaunâtres; les inférieures obscures.

97. **Noctuelle** élégante.

Ailes penchées; les supérieures jaunâtres, avec quatre taches contiguës, blanches; les inférieures rouges.

98. **Noctuelle** écrite.

Ailes penchées; les supérieures blanches, avec la base marquée de lignes jaunes et bleues, et trois rangées postérieures de points noirs.

99. **Noctuelle** rubigineuse.

Ailes penchées, jaunâtres, avec des raies ondées, ferrugineuses, et des points noirs, épars.

100. **Noctuelle** rousseâtre.

Ailes penchées, rougeâtres, avec des raies obscures, dont la quatrième plus large; le dessous rougeâtre.

101. **Noctuelle** martiale.

Ailes penchées, d'un fauve-pâle, mélangées de cendré; les inférieures ferrugineuses.

102. **Noctuelle** rayée.

Ailes penchées, mélangees d'obscur et de cendré, et marquées de trois petites lignes près du bord.

103. **Noctuelle** Fulvie.

Ailes penchées, jaunes, toutes de la même couleur, avec le bord postérieur noir.

104. **Noctuelle** oculée.

Ailes penchées; les supérieures verdâtres, avec des raies noires et une tache oculée au milieu; les inférieures noires, avec une tache marginale jaune.

NOCTUELLE. (Insecte.)

105. NOCTUELLE écussonnée.

Ailes penchées, mélangées de blanc et d'obscur; les inférieures blanches à la base, avec une tache obscure, et obscures à l'extrémité, avec des taches blanches.

106. NOCTUELLE glyphique.

Ailes penchées, mélangées d'obscur et de cendré; les inférieures jaunes, avec une bande noire.

107. NOCTUELLE de la Cardère.

Ailes penchées, pâles, avec une large bande obscure; les inférieures mélangées de jaunâtre et de noir.

108. NOCTUELLE de la Bugrane.

Ailes penchées, cendrées, avec un reflet rose et des bandes obscures; les inférieures noires, avec trois taches blanches.

109. NOCTUELLE Mi.

Ailes penchées, mélangées d'obscur et de cendré, marquées en dessous de la lettre M.

110. NOCTUELLE triangulaire.

Ailes penchées, cendrées, avec des taches noires, dont l'une triangulaire; les inférieures jaunes, avec une raie noirâtre.

111. NOCTUELLE point blanc.

Ailes penchées, dentées, obscures, rayées de brun, marquées d'une petite tache au milieu, blanche.

112. NOCTUELLE belle.

Ailes penchées, pâles, avec deux taches noires sur le bord antérieur.

113. NOCTUELLE avide.

Ailes penchées, obscures, luisantes, avec une tache et une bande postérieure, ferrugineuse; les inférieures blanches.

114. NOCTUELLE du Roure.

Ailes penchées, cendrées, avec deux raies ondées, blanches, une tache centrale, blanche, et une lunule noire.

115. NOCTUELLE mixte.

Ailes penchées, pâles, avec des bandes obscures, peu marquées; les inférieures pâles à leur base, obscures à leur extrémité.

116. NOCTUELLE porte-croix.

Ailes penchées, cendrées, avec une raie au milieu et une bande postérieure, noires.

117. NOCTUELLE salie.

Ailes penchées, cendrées, avec des raies ondées, obscures, et une bande presque ferrugineuse au milieu.

118. NOCTUELLE albicolle.

Ailes penchées, blanches à la base, obscures à l'extrémité, avec une double petite ligne blanche.

119. NOCTUELLE italique.

Ailes penchées, noirâtres, avec une grande tache transversale, blanche.

120. NOCTUELLE barbue.

Ailes penchées, pâles, avec trois raies blanches, et un point obscur au milieu.

121. NOCTUELLE mantelée.

Ailes penchées; les supérieures ferrugineuses, avec un point ferrugineux à l'extrémité; les inférieures noires, avec le bord fauve.

NOCTUELLE. (Insecte.)

122. Noctuelle Hypatie.

Ailes penchées, blanches; les supérieures avec le milieu noir, marqué d'une bande oblique blanche, et une raie blanche à la base.

123. Noctuelle Céphise.

Ailes penchées, cendrées, avec le disque noir, marqué d'une bande oblique, blanche.

124. Noctuelle triangle.

Ailes penchées, cendrées, avec le milieu noir, marqué d'un triangle blanc.

125. Noctuelle Ammonie.

Ailes penchées, obscures, avec un reflet violet; les supérieures avec le disque noir, marqué de deux bandes blanches.

126. Noctuelle palmée.

Ailes penchées, presque ferrugineuses, avec deux raies ondées, obscures, peu marquées, et une tache blanche au milieu.

127. Noctuelle arquée.

Ailes penchées, blanchâtres, avec une tache en croissant au milieu, et une marginale, noires.

128. Noctuelle vulpine.

Ailes penchées; les antérieures d'un cendré-obscur, sans tache; les inférieures avec l'extrémité noire, tachée de blanc.

129. Noctuelle notée.

Ailes penchées, cendrées, avec deux bandes noirâtres et un point noir au bord intérieur.

130. Noctuelle destituée.

Ailes penchées, grises, tachées d'obscur, marquées d'une raie blanche, bordée d'obscur.

131. Noctuelle tigrée.

Ailes penchées; les supérieures mélangées; les inférieures noires, avec une bande et trois taches marginales, blanches.

132. Noctuelle Lynx.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur et de jaune, et marquées d'un point blanc; le dessous jaune, avec des raies ondées, obscures.

133. Noctuelle géométrique.

Ailes penchées, obscures, avec une grande tache noire, marquée de deux bandes, dont l'une antérieure, blanche.

134. Noctuelle Orosie.

Ailes penchées; les supérieures blanchâtres, avec une grande tache marginale, noire, et l'extrémité noirâtre.

135. Noctuelle Mézenterie.

Ailes penchées, noires; les supérieures parsemées de bleu; les inférieures avec l'extrémité blanche.

136. Noctuelle stolide.

Ailes penchées, obscures, avec deux bandes blanches, dont la postérieure unidentée.

137. Noctuelle d'un blanc de neige.

Ailes penchées, blanches; corps blanc; antennes et trompe testacées.

138. Noctuelle Joviane.

Ailes penchées, cendrées, avec une tache transversale, noire, postérieurement sinuée, et bordée de blanchâtre.

139. Noctuelle parallèle.

Ailes penchées, obscures; disque noir, traversé de deux bandes blanches.

NOCTUELLE. (Insecte.)

140. NOCTUELLE sanglée.

Ailes penchées, obscures; les supérieures traversées de deux bandes blanchâtres, et les inférieures d'une seule.

141. NOCTUELLE algérienne.

Ailes penchées, d'un gris-obscur, avec une bande et l'extrémité cendrées.

142. NOCTUELLE linéaire.

Ailes penchées, de la même couleur brune; les supérieures avec cinq bandes obscures, et une suite de points noirs.

143. NOCTUELLE fluctuaire.

Ailes penchées, dentées, de la même couleur brune, avec plusieurs raies ondées, noirâtres, et une suite de points blancs.

144. NOCTUELLE stupeuse.

Ailes penchées, noires, avec une bande blanche au milieu, et l'extrémité cendrée.

145. NOCTUELLE remarquable.

Ailes penchées, obscures, traversées de trois raies bleuâtres s'appuyant sur du brun.

146. NOCTUELLE vermillon.

Ailes penchées, d'un gris-ferrugineux, traversées de trois bandes et marquées de deux taches d'un rouge vermillon.

147. NOCTUELLE ursine.

Ailes penchées, obscures; les inférieures d'un blanc transparent, avec le bord noir.

148. NOCTUELLE canine.

Ailes penchées, cendrées, mélangées d'obscur; les inférieures d'un blanc transparent, sans tache.

149. NOCTUELLE trapèze.

Ailes penchées, jaunâtres, avec une large bande plus foncée, un point noir au milieu, et une rangée de points vers le bord.

150. NOCTUELLE du Cerisier.

Ailes penchées, d'un gris-ferrugineux, avec deux taches et une raie postérieure jaunâtres, et une rangée de points noirs près du bord.

151. NOCTUELLE inconstante.

Ailes penchées, grises, avec une raie ferrugineuse placée au milieu.

152. NOCTUELLE humble.

Ailes penchées, grises, traversées de trois raies jaunâtres, et d'une quatrième obscure, placée au milieu.

153. NOCTUELLE centrale.

Ailes penchées, d'un cendré-obscur, avec un point central noir.

154. NOCTUELLE lychnide.

Ailes penchées, d'un brun-ferrugineux, avec des stries jaunâtres.

155. NOCTUELLE fixe.

Ailes penchées; les supérieures pâles à leur base, verdâtres à leur extrémité, avec une raie cendrée; les inférieures jaunes, avec le bord noir.

156. NOCTUELLE monile.

Ailes penchées, brunes, marquées de quatre points blancs, rapprochés; antennes pectinées.

157. NOCTUELLE électrique.

Ailes penchées, grises, marquées, vers l'extrémité, de deux raies ondées, noires.

NOCTUELLE. (Insecte.)

158. Noctuelle ondée.

Ailes penchées, grises, avec quelques raies ondées, obscures; les inférieures cendrées, avec une bande marginale, noire.

159. Noctuelle rubanée.

Ailes penchées, dentées, cendrées, avec des raies ondées, obscures; les inférieures jaunâtres, avec une raie longitudinale, marginale, noire.

160. Noctuelle Puera.

Ailes penchées; les supérieures bleues, avec des points noirâtres; les inférieures noires, avec trois taches jaunes, entourées de rouge.

161. Noctuelle annelée.

Ailes penchées, noirâtres, luisantes; les inférieures grises en dessous, avec un point et une raie obscurs; jambes antérieures noires, avec des anneaux blancs.

162. Noctuelle proprète.

Ailes penchées, cendrées, avec une raie postérieure jaune, marquée de deux points noirs.

163. Noctuelle doucette.

Ailes penchées, d'un cendré-obscur, avec une raie postérieure plus claire.

164. Noctuelle ambiguë.

Ailes penchées, cendrées, avec quelques points à la base et une raie au-delà du milieu, noirs.

165. Noctuelle mince.

Ailes penchées, d'un cendré-obscur, avec une raie ondée, noirâtre à la base, une jaunâtre à l'extrémité, et une rangée de points noirs, intermédiaire.

166. Noctuelle recourbée.

Ailes penchées, jaunâtres, avec deux raies postérieures obscures, l'une recourbée, l'autre formée par des points.

167. Noctuelle versicolore.

Ailes penchées, grises ou pourprées; les supérieures avec une bande courte, blanche.

168. Noctuelle de la Corète.

Ailes penchées, anguleuses, cendrées, avec une large bande au milieu plus obscure, postérieurement anguleuse.

169. Noctuelle discolore.

Ailes penchées, obscures; les supérieures avec une bande postérieurement unidentée, plus claire; les inférieures avec deux taches marginales, blanches.

170. Noctuelle sordide.

Ailes penchées, jaunâtres, avec une raie commune aux deux, des points près de l'extrémité obscurs, et une tache blanche en croissant, en dessous.

171. Noctuelle frugale.

Ailes penchées, cendrées, avec une bande oblique noirâtre, et une rangée de points noirs.

172. Noctuelle jaune.

Ailes penchées, jaunes, avec des raies ondées, ferrugineuses.

173. Noctuelle à stigmate.

Ailes penchées, anguleuses, jaunes, avec des raies plus obscures et un point blanc au milieu.

174. Noctuelle dorsale.

Ailes penchées, vertes, avec une grande tache obscure, commune aux deux supérieures.

NOCTUELLE. (Insecte.)

175. **Noctuelle** cendrée.

Ailes penchées, cendrées, avec une rangée postérieure de points noirs.

176. **Noctuelle** rejetée.

Ailes penchées, blanchâtres, avec une tache postérieure, verdâtre.

177. **Noctuelle** fortifiée.

Ailes penchées, grises, tachées d'obscur; les inférieures jaunes, avec une raie et le bord noirs.

178. **Noctuelle** exaltée.

Ailes penchées; les supérieures nébuleuses, avec une ligne au milieu et une tache cendrées; les inférieures noires.

179. **Noctuelle** lancéolée.

Ailes penchées, lancéolées, cendrées; les supérieures parsemées d'obscur.

QUATRIÈME FAMILLE.

Ailes en recouvrement; corcelet en crête.

180. **Noctuelle** fiancée.

Ailes supérieures cendrées, avec des raies ondées, obscures; les inférieures rouges, avec deux bandes noires; abdomen cendré.

181. **Noctuelle** Ilie.

Ailes supérieures mélangées, marquées d'une tache carrée, blanche; les inférieures rouges, avec deux bandes noires.

182. **Noctuelle** épouse.

Ailes supérieures grises, avec des raies ondées et des points près du bord, noirs; les inférieures rouges, avec deux bandes noires.

183. **Noctuelle** mariée.

Ailes supérieures cendrées; les inférieures rouges, avec deux bandes noires; abdomen blanchâtre en dessus, blanc en dessous.

184. **Noctuelle** choisie.

Ailes supérieures cendrées, avec des raies ondées, anguleuses, noires; les inférieures rouges, avec deux bandes noires, la première flexueuse.

185. **Noctuelle** accordée.

Ailes supérieures grises, avec des raies presqu'ondées, noires; les inférieures rouges, avec deux bandes noires; abdomen rouge en dessus.

186. **Noctuelle** promise.

Ailes supérieures dentées, mélangées d'obscur et de cendré, avec des raies dentées, noires; les inférieures rouges, avec deux bandes noires.

187. **Noctuelle** conjointe.

Ailes supérieures d'un cendré-obscur, avec une bande plus claire au milieu, et une raie postérieure dentée, blanche; les inférieures rouges, avec deux bandes noires.

188. **Noctuelle** ravie.

Ailes supérieures mélangées; corps noir en dessus, marqué d'une raie longitudinale, blanche.

189. **Noctuelle** veuve.

Ailes supérieures cendrées, avec des raies noires; les inférieures noires, avec le bord postérieur blanc.

190. **Noctuelle** Épione.

Ailes supérieures mélangées, marquées de deux points blancs; les inférieures noires, avec le bord postérieur blanc.

NOCTUELLE. (Insecte.)

191. Noctuelle du Frêne.

Ailes supérieures dentées, mélangées de cendré et d'obscur; ailes inférieures noires en dessus, avec une bande bleue.

192. Noctuelle maure.

Ailes supérieures dentées, mélangées de noir et de cendré; les inférieures noirâtres, avec une bande et le bord gris.

193. Noctuelle spectre.

Ailes supérieures d'un cendré-obscur, avec des raies ondées plus obscures.

194. Noctuelle dotée.

Ailes supérieures dentées, obscures, avec le bord postérieur bleuâtre; les inférieures noires, avec une raie courte, bleuâtre.

195. Noctuelle néogame.

Ailes supérieures mélangées de blanc et d'obscur, avec des raies flexueuses, noires; les inférieures jaunes, avec deux bandes noires.

196. Noctuelle Cocalus.

Ailes supérieures mélangées de vert et de noir, et marquées d'une raie noire; les inférieures jaunes, avec le bord postérieur noir.

197. Noctuelle compagne.

Ailes supérieures mélangées de cendré et de testacé, et marquées de deux raies obscures; les inférieures jaunes, avec deux bandes flexueuses, noires.

198. Noctuelle formose.

Ailes supérieures purpurescentes, avec une raie longitudinale et deux taches jaunes; les inférieures fauves, avec une tache et le bord noirs.

199. Noctuelle hyménée.

Ailes supérieures grises, avec des raies anguleuses, noires; les inférieures jaunes, avec deux bandes arquées, noires.

200. Noctuelle Amasie.

Ailes supérieures mélangées de cendré et de blanchâtre, avec une raie postérieure fauve; les inférieures jaunes, avec deux bandes noires; la postérieure interrompue.

201. Noctuelle paranymphe.

Ailes supérieures obscures, avec des raies ondées et anguleuses, blanches et noires; les inférieures jaunes, avec deux bandes arquées, noires.

202. Noctuelle Pasithée.

Ailes supérieures mélangées; les inférieures noires, avec la base noirâtre et une bande jaune au milieu.

203. Noctuelle converse.

Ailes supérieures mélangées, avec une bande postérieure ondée, blanche; les inférieures jaunes, avec deux bandes noires.

204. Noctuelle nymphe.

Ailes supérieures avec des bandes noires, grises et jaunes; les inférieures jaunes, avec deux bandes noires.

205. Noctuelle nymphagogue.

Ailes supérieures avec des bandes noires et grises; les inférieures jaunes, avec deux bandes noires; la seconde interrompue.

206. Noctuelle Grinée.

Ailes supérieures mélangées de noir, d'obscur et de cendré; les inférieures fauves, avec deux bandes arquées, noires.

NOCTUELLE. (Insecte.)

207. Noctuelle Parthenie.

Ailes supérieures mélangées de noir, d'obscur et de cendré, avec une tache transversale et une raie postérieure ondée, blanchâtres.

208. Noctuelle pucelle.

Ailes supérieures d'un gris-obscur, avec une bande et raie plus obscures.

209. Noctuelle pronube.

Ailes inférieures d'un jaune-testacé, avec une bande noire presque marginale.

210. Noctuelle mi-partie.

Ailes supérieures cendrées à la base, avec des points noirs, obscures à l'extrémité, avec des lignes blanches; les inférieures jaunes, avec le bord postérieur noir.

211. Noctuelle Cythérée.

Ailes supérieures mélangées, avec une raie blanche; les inférieures jaunes, avec le bord postérieur noirâtre.

212. Noctuelle suivante.

Ailes supérieures d'un rouge-brun; les inférieures jaunes, avec une tache en croissant et une bande postérieure noires.

213. Noctuelle orbone.

Ailes supérieures d'un rouge-brun, avec une raie postérieure jaune; les inférieures jaunes, avec le disque noir.

214. Noctuelle conséquente.

Ailes supérieures brunes, avec quatre raies pâles; les inférieures fauves, avec une tache en croissant et une raie postérieure noires.

215. Noctuelle du Solanum.

Ailes supérieures mélangées de verdâtre et de gris; les inférieures rouges, avec une large bande noire, presque marginale.

216. Noctuelle gris de lin.

Ailes supérieures dentées, mélangées, d'un brun ferrugineux vers le bord postérieur; les inférieures jaunes, avec le bord postérieur noirâtre.

217. Noctuelle couverte.

Ailes supérieures mélangées d'obscur et de verdâtre, avec deux bandes ondées, blanches; les inférieures jaunes, avec une tache en croissant et une bande postérieure noires.

218. Noctuelle frangée.

Ailes supérieures avec des bandes grises; les inférieures d'un jaune-souci, avec une très-large bande noire.

219. Noctuelle janthine.

Ailes supérieures d'un gris purpurescent, avec une petite raie blanchâtre; les inférieures noires, avec une tache au milieu et le bord jaunes.

220. Noctuelle nourrice.

Ailes supérieures obscures, avec une raie jaune sur le bord antérieur; les inférieures jaunes à la base, noires à l'extrémité.

221. Noctuelle courtisane.

Ailes supérieures grises, avec une lunule obscure au centre, entre deux raies blanches; les inférieures blanchâtres à leur base.

NOCTUELLE. (Insecte.)

222. NOCTUELLE aliénée.

Ailes supérieures fauves, avec des taches oculées, jaunes; les inférieures jaunes, avec une tache et le bord postérieur noirs.

223. NOCTUELLE Paphie.

Ailes supérieures cendrées, avec des raies noires; les inférieures fauves à leur base, noires à leur extrémité.

224. NOCTUELLE lunaire.

Ailes supérieures dentées, obscures, avec le milieu plus clair, marqué d'un point noir et d'une lunule noirâtre.

225. NOCTUELLE augure.

Ailes supérieures obscures, avec des caractères noirs.

226. NOCTUELLE du Froment.

Ailes supérieures cendrées, avec deux raies obscures et une tache alongée, noirâtre.

227. NOCTUELLE moissonneuse.

Ailes supérieures ferrugineuses, avec des raies ondées, plus obscures; les inférieures blanchâtres.

228. NOCTUELLE brûlée.

Ailes supérieures d'un gris-obscur, avec trois raies et un anneau jaunâtre au milieu, et une raie postérieure ondée.

229. NOCTUELLE soumise.

Ailes d'un cendré-obscur, avec quatre raies et trois anneaux jaunâtres.

230. NOCTUELLE rétuse.

Ailes supérieures presqu'échancrées, d'un gris-obscur, avec trois raies plus claires.

231. NOCTUELLE marchande.

Ailes supérieures ferrugineuses, avec des raies ondées, obscures; les inférieures postérieurement noires, avec des taches blanches.

232. NOCTUELLE partagée.

Ailes supérieures presque dentées, grises, avec une tache noire à la base; les deux taches ordinaires brunes, et une raie blanche au milieu.

233. NOCTUELLE tricheuse.

Ailes supérieures glauques, avec une lunule noire; bande noire à la partie antérieure du corcelet.

234. NOCTUELLE de la Vesce.

Ailes supérieures striées, cendrées, avec un point blanchâtre et une lunule ponctuée, obscure; bande noire à la partie antérieure du corcelet.

235. NOCTUELLE découpure.

Ailes supérieures dentées et déchirées, d'un rouge-gris, marquées de deux points blancs.

236. NOCTUELLE cordon blanc.

Ailes supérieures obscures, avec le bord antérieur noir.

237. NOCTUELLE C noir.

Ailes supérieures d'un cendré-obscur, avec une tache noire, extérieurement blanchâtre, et une petite ligne noire à l'extrémité.

238. NOCTUELLE signalée.

Ailes supérieures marquées de trois taches noires; bord antérieur cendré à la base; corcelet obscur, antérieurement brun.

NOCTUELLE. (Insecte.)

239. Noctuelle nun-âtre.

Ailes supérieures obscures, avec des raies cendrées et deux lignes centrales, noires.

240. Noctuelle gothique.

Ailes supérieures obscures, avec une tache arquée et un point au milieu, noirs.

241. Noctuelle I noir.

Ailes supérieures obscures, avec une tache grise au milieu, une ligne flexueuse et une pupille noires.

242. Noctuelle rectangle.

Ailes supérieures obscures, avec quatre taches noires au milieu, dont deux sur le bord antérieur; corcelet avec une bande noire.

243. Noctuelle polymite.

Ailes supérieures nébuleuses de cendré et d'obscur; angle interne marqué d'une tache noire.

244. Noctuelle brassicaire.

Ailes supérieures d'un gris obscur, mélangé de noirâtre; crochet noir derrière la première tache.

245. Noctuelle incendiée.

Ailes supérieures grises, avec une ligne flexueuse, noire, à la base; corcelet avec une bande noire.

246. Noctuelle des Gazons.

Ailes supérieures obscures, avec trois raies ondées, blanchâtres, accolées à du noir.

247. Noctuelle de l'Anserine.

Ailes supérieures cendrées, tachées de noir, avec une raie postérieure bidentée; crête au corcelet, courte, bifide.

248. Noctuelle grise.

Ailes supérieures d'un cendré obscur, avec un petit point blanc au milieu.

249. Noctuelle contiguë.

Ailes supérieures mélangées de clair, de cendré et d'obscur, avec une raie postérieure bidentée, blanche; crête au corcelet, bifide.

250. Noctuelle pupille.

Ailes supérieures d'un brun-pâle, avec la tache ordinaire antérieure marquée d'une prunelle jaune.

251. Noctuelle dentine.

Ailes supérieures mélangées de cendré et d'obscur, avec une tache au bord interne et une raie postérieure, jaunes.

252. Noctuelle bimaculée.

Ailes d'un blanc-gris; les supérieures un peu nébuleuses; les inférieures avec deux taches noires.

253. Noctuelle exclamation.

Ailes supérieures obscures, avec une petite ligne et une tache en cœur, noires; les inférieures noires.

254. Noctuelle distincte.

Ailes supérieures d'un jaune-gris, avec deux taches centrales, noires, et l'extrémité obscure.

255. Noctuelle subterranée.

Ailes supérieures obscures, avec la base antérieure et le bord postérieur cendrés.

256. Noctuelle épanchée.

Ailes supérieures obscures, avec l'extrémité plus claire; une petite ligne au milieu et deux à l'extrémité, noires, marquées d'un point blanc.

NOCTUELLE. (Insecte.)

257. Noctuelle signifère.

Ailes supérieures cendrées, avec des raies ondées obscures, une ligne noire à la base, et un point blanc, entouré de noir vers l'extrémité.

258. Noctuelle valligère.

Ailes supérieures mélangées de cendré et d'obscur, avec une tache oblongue, noirâtre à la base, marquée d'un point ferrugineux.

259. Noctuelle aveugle.

Ailes supérieures dentées, grises, avec deux points noirs à la base et deux raies cendrées.

260. Noctuelle L blanc.

Ailes supérieures grises, avec une tache blanche, en forme de L.

261. Noctuelle de l'Osier.

Ailes supérieures obscures à la base, avec des raies ondées, fauves, et l'extrémité cendrée.

262. Noctuelle villageoise.

Ailes d'un gris obscur, avec cinq points noirâtres et trois blancs au bord antérieur; les postérieures blanches, avec une bande noire.

CINQUIÈME FAMILLE.

Ailes penchées; corcelet en crête.

263. Noctuelle fauve.

Ailes penchées; les supérieures jaunes, avec des raies ferrugineuses, dont la postérieure ponctuée; les inférieures blanches.

264. Noctuelle safranée.

Ailes penchées; les supérieures ferrugineuses, avec des raies obscures et le bord antérieur marqué de points blancs.

265. Noctuelle blanche.

Ailes penchées; les supérieures jaunes, avec un point ocellaire blanc, placé entre des raies ondées, obscures.

266. Noctuelle éblouissante.

Ailes penchées; les supérieures un peu obscures, avec une petite raie à la base et une large bande au milieu, d'un jaune-orangé.

267. Noctuelle sulfurée.

Ailes penchées; les supérieures jaunes, avec un grand nombre de points et quelques raies obscures.

268. Noctuelle cirée.

Ailes penchées; les supérieures jaunes, avec des raies plus obscures; les inférieures blanches.

269. Noctuelle éclatante.

Ailes penchées; les supérieures jaunes, avec des raies ferrugineuses; une bande à la base et une autre à l'extrémité, obscures.

270. Noctuelle citronelle.

Ailes penchées, jaunes; les supérieures avec trois raies ferrugineuses, obliques.

271. Noctuelle jaunâtre.

Ailes penchées; les supérieures jaunes, avec deux raies dentées, obscures.

272. Noctuelle rouillée.

Ailes penchées; les supérieures ferrugineuses, avec une tache au milieu obscure, marquée d'un point blanc.

273. Noctuelle drap d'or.

Ailes penchées; les supérieures d'un beau jaune, avec des points et une large bande obscurs.

NOCTUELLE. (Insecte.)

274. NOCTUELLE clairette.

Ailes penchées; les supérieures jaunes, avec un point obscur au milieu, et une rangée postérieure de points noirs.

275. NOCTUELLE pâle.

Ailes penchées; les supérieures pâles, avec un point blanc au milieu, placé dans un cercle noir.

276. NOCTUELLE chrysite.

Ailes penchées; les supérieures d'un brun-ferrugineux, avec deux bandes dorées, ordinairement réunies par leur milieu.

277. NOCTUELLE C d'or.

Ailes penchées; les supérieures presque pourpres, avec deux taches et des points à l'extrémité, dorés.

278. NOCTUELLE topaze.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec une grande tache presque carrée, d'un brillant métallique.

279. NOCTUELLE lamine.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, avec une tache marginale, noire, bordée d'or de chaque côté, et une autre tache dorée.

280. NOCTUELLE bractée.

Ailes penchées; les supérieures mélangées, marquées au milieu d'une grande tache dorée, brillante.

281. NOCTUELLE de la Fétuque.

Ailes penchées; les supérieures mélangées de jaune et d'obscur, avec trois taches argentées.

282. NOCTUELLE chalsite.

Ailes penchées; les supérieures pourpres, mélangées d'obscur et de doré.

283. NOCTUELLE circonflexe.

Ailes penchées; les supérieures un peu obscures, marquées d'une tache alongée, circonflexe, argentée.

284. NOCTUELLE de l'Armoise.

Ailes penchées; les supérieures vertes, avec plusieurs taches argentées, éparses.

285. NOCTUELLE gamma.

Ailes penchées, dentées; les supérieures obscures, marquées d'une tache dorée, en forme d'y.

286. NOCTUELLE montagnarde.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur et de cendré; le milieu obscur, avec une ligne blanche, courte, bifurquée.

287. NOCTUELLE monnoie.

Ailes penchées; les supérieures dorées, avec des raies ondées grises, et une double tache argentée au milieu.

288. NOCTUELLE divergente.

Ailes penchées, entières; les supérieures grises, avec le milieu obscur, marqué d'un trait blanc; les inférieures fauves, avec le bord obscur.

289. NOCTUELLE émule.

Ailes penchées, dentées; les supérieures mélangées de noir et de cendré, avec une petite ligne double, argentée, placée au milieu.

NOCTUELLE. (Insecte.)

290. Noctuelle argentine.

Ailes penchées; les supérieures grises, avec une large raie courte, presque marginale, argentée.

291. Noctuelle interrogation.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur et de cendré, marquées, au milieu, du signe d'interrogation blanc.

292. Noctuelle signalée.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec des points noirs à la base, et du signe d'interrogation doré, au milieu.

293. Noctuelle question.

Ailes penchées, mélangées de doré et de cendré, avec le signe d'interrogation argenté, placé au milieu.

294. Noctuelle du Pepon.

Ailes penchées; les supérieures grises, avec une tache à l'extrémité, et une autre dorsale, d'un brun-doré.

295. Noctuelle iota.

Ailes penchées; les supérieures d'un gris-ferrugineux, avec un V renversé de couleur d'or, placé vers le milieu.

296. Noctuelle verrue.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur et de doré, avec un point argenté, placé au milieu.

297. Noctuelle lunée.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur et de cendré, avec une tache en arc, bordée de jaune au milieu.

298. Noctuelle échancrée.

Ailes penchées; les supérieures mélangées, ayant le bord interne échancré; tête et partie antérieure du corcelet d'un jaune-orangé.

299. Noctuelle appauvrie.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur et de cendré; les inférieures d'un blanc transparent.

300. Noctuelle méticuleuse.

Ailes penchées; les supérieures postérieurement dentées et déchirées, d'un rouge-pâle à la base, marquées, au milieu, d'une grande tache obscure, triangulaire.

301. Noctuelle ciliée.

Ailes penchées, dentées; les supérieures vertes, avec le bord postérieur cendré.

302. Noctuelle résonante.

Ailes penchées; les supérieures verdâtres, luisantes, avec deux raies doubles, blanches, dont l'antérieure fléchie, et deux taches fauves à l'extrémité.

303. Noctuelle illustre.

Ailes penchées, entières; les supérieures mélangées de rougeâtre, de vert et de cendré, avec trois taches ferrugineuses, distinctes.

304. Noctuelle déchirée.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur et de ferrugineux, et échancrées au bord interne; front fauve.

305. Noctuelle double O.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, rayées de ferrugineux, et marquées de deux O rapprochés.

NOCTUELLE. (Insecte.)

306. NOCTUELLE cuivrée.

Ailes penchées ; les supérieures d'un brun-cuivreux, avec des bandes obscures et une raie postérieure dentée, grise.

307. NOCTUELLE embrasée.

Ailes penchées ; les supérieures mélangées de ferrugineux et de jaune, avec les deux taches ordinaires confluentes.

308. NOCTUELLE ratissée.

Ailes penchées ; les supérieures avec deux bandes et le bord antérieur blancs ; le milieu ferrugineux, jaspé.

309. NOCTUELLE renaissante.

Ailes penchées ; les supérieures un peu obscures, avec deux O et une raie postérieure, cendrés.

310. NOCTUELLE fileuse.

Ailes penchées ; les supérieures blanches, avec trois raies noires ; les inférieures jaunes, avec des points et une raie noirs.

311. NOCTUELLE or.

Ailes penchées ; les supérieures cendrées, avec des raies ondées, obscures, et une tache grise au milieu.

312. NOCTUELLE délayée.

Ailes penchées ; les supérieures cendrées, avec deux bandes ferrugineuses, peu marquées, et un point blanc au milieu.

313. NOCTUELLE ruficolle.

Ailes penchées ; les supérieures d'un cendré-obscur, avec deux bandes plus obscures ; corcelet antérieurement brun.

314. NOCTUELLE octogésime.

Ailes penchées ; les supérieures d'un cendré-obscur, avec plusieurs raies plus obscures, et la tache réniforme interrompue.

315. NOCTUELLE satellite.

Ailes penchées, dentées, brunes ; les supérieures avec un point jaune entre deux points blancs, plus petits.

316. NOCTUELLE nacarat.

Ailes penchées ; les supérieures ferrugineuses, avec trois taches blanches sur le bord antérieur, et deux points noirs, postérieurs.

317. NOCTUELLE analogue.

Ailes penchées ; les supérieures ferrugineuses, avec deux points noirs à l'angle extérieur ; les inférieures noires.

318. NOCTUELLE triptère.

Ailes penchées ; les supérieures cendrées, avec trois taches arrondies, placées sur une ligne longitudinale, et quelques points sulfureux.

319. NOCTUELLE marginée.

Ailes penchées ; les supérieures jaunâtres, avec des raies ferrugineuses et le bord postérieur obscur.

320. NOCTUELLE de l'Absinthe.

Ailes penchées, blanchâtres ; les supérieures avec deux doubles raies ondées, noires, et quatre points noirs, disposés en carré.

321. NOCTUELLE de l'Auronne.

Ailes penchées ; les supérieures d'un cendré-obscur, avec des raies ondées, noires, et quatre points blancs sur le bord antérieur.

322. NOCTUELLE oculte.

Ailes penchées ; les supérieures nébuleuses, avec l'extrémité cendrée et trois taches noires.

NOCTUELLE. (Insecte.)

323. Noctuelle patibulaire.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, avec un petit point et une tache dorsale, commune, appuyée sur une raie obscure, noirs.

324. Noctuelle albipède.

Ailes penchées; les supérieures glauques, avec des raies ondées, obscures; pattes d'un blanc de neige.

325. Noctuelle de l'Aune.

Ailes penchées; les supérieures fuligineuses, avec deux taches cendrées, dont l'une oblongue, à la base, marquée d'un point noir.

326. Noctuelle incarnat.

Ailes penchées; les supérieures d'un rose-pourpre, avec deux bandes blanchâtres; les inférieures obscures.

327. Noctuelle purpurine.

Ailes penchées; les antérieures d'un rose un peu pourpré, avec la base jaune.

328. Noctuelle du Pteris.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec des taches blanches et deux bandes pourprées.

329. Noctuelle jouventine.

Ailes penchées; les supérieures un peu anguleuses, brunes à leur base, ferrugineuses à l'extrémité, avec une raie noire et une pâle.

330. Noctuelle glauque.

Ailes penchées; les supérieures d'un gris-verdâtre, avec deux bandes et une raie postérieure blanchâtres.

331. Noctuelle peinte.

Ailes penchées; les supérieures pourpres, avec des raies et des points blancs, dont quelques-uns bordés de noir.

332. Noctuelle géographique.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur, avec deux raies blanches réunies au bord interne, et des stries blanches à l'extrémité.

333. Noctuelle du Millepertuis.

Ailes penchées; les supérieures presque striées de noir, mélangées d'obscur et de cendré, avec une tache oblongue, blanchâtre à la base.

334. Noctuelle clairvoyante.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur, avec les nervures grises et la tache ordinaire réniforme, solitaire.

335. Noctuelle conspicillaire.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, mélangées d'obscur, avec des stries pâles et noires à l'extrémité.

336. Noctuelle poule.

Ailes penchées; les supérieures d'un cendré-obscur, avec des raies dentées, noires, et de petites lignes noires à l'extrémité.

337. Noctuelle de la Linaire.

Ailes penchées; les supérieures d'un cendré-obscur, avec des stries blanches et noires à l'extrémité, et les deux taches ordinaires d'un blanc de neige.

338. Noctuelle du Pois.

Ailes penchées; les supérieures ferrugineuses, avec deux taches grises et une raie postérieure, ondée, pâle.

NOCTUELLE. (Insecte.)

339. NOCTUELLE mendiante.

Ailes penchées; les supérieures d'un rouge-pâle, avec une tache obscure au milieu, dans laquelle sont deux taches jaunes.

340. NOCTUELLE de l'Aubépine.

Ailes penchées; les supérieures mélangées de gris et d'obscur, avec le bord interne un peu bleuâtre et une lunule blanche.

341. NOCTUELLE brune.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec une tache transversale, jaune au milieu, et le bord postérieur brun.

342. NOCTUELLE soignée.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec des raies ondées, blanches et noires; deux taches blanches, dont la première double; bords du corcelet blancs.

343. NOCTUELLE arrangée.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec des raies ondées, noires, et une large bande blanche au milieu.

344. NOCTUELLE arrosée.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec des taches blanches et une raie postérieure ondée, blanche.

345. NOCTUELLE parée.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec trois raies à la base, et une tache au milieu, blanches.

346. NOCTUELLE verte.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur et de vert, avec deux raies et une tache blanchâtres; crête du corcelet double.

347. NOCTUELLE de l'Arroche.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur, avec une tache jaune au milieu, postérieurement bifide.

348. NOCTUELLE du Dolic.

Ailes penchées, dentées; les supérieures obscures, avec une petite ligne blanchâtre au milieu; abdomen cendré en dessous, avec deux rangées de points noirs.

349. NOCTUELLE sinuée.

Ailes penchées; les supérieures cendrées à la base, avec une grande tache sinuée, noire.

350. NOCTUELLE histrion.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur et de cendré; les inférieures blanches, avec une raie marginale noire.

351. NOCTUELLE du Coton.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur et de cendré; les inférieures transparentes, sans tache.

352. NOCTUELLE brassicaire.

Ailes penchées; les supérieures dentées, mélangées, avec une grande tache dorsale, testacée, marquée de points blancs.

353. NOCTUELLE séteuse.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec une tache au milieu, testacée et blanche; genoux antérieurs fasciculés.

354. NOCTUELLE précoce.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, avec quelques points noirs; les inférieures avec une bande marginale d'un roux-obscur.

NOCTUELLE. (Insecte.)

355. Noctuelle hâtive.

Ailes penchées; les supérieures verdâtres, avec quatre raies blanchâtres et noires, et trois taches blanches.

356. Noctuelle pyramide.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec trois raies ondées, jaunâtres; les inférieures ferrugineuses.

357. Noctuelle répandue.

Ailes penchées; les supérieures brunes, avec des raies anguleuses peu marquées, grises; les inférieures ferrugineuses.

358. Noctuelle lucipète.

Ailes penchées; les supérieures d'un cendré-obscur, avec des raies ondées et les deux taches ordinaires jaunâtres.

359. Noctuelle double raie.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec deux raies ondées et trois anneaux jaunes.

360. Noctuelle pyrophile.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, avec des lunules et des taches obscures; les inférieures obscures, luisantes.

361. Noctuelle leucophée.

Ailes penchées, dentées, grises; les supérieures avec une tache oblongue au milieu, et des taches triangulaires, postérieures, noires.

362. Noctuelle typique.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec les taches ordinaires bordées de pâle, et des raies réticulées pâles.

363. Noctuelle lucipare.

Ailes penchées; les supérieures d'un cendré-luisant, avec une large bande obscure au milieu.

364. Noctuelle potagère.

Ailes penchées; les supérieures ferrugineuses, avec une lunule jaune et une raie postérieure blanche, bidentée.

365. Noctuelle enfumée.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec une raie postérieure, blanche, sinuée, bidentée.

366. Noctuelle xanthographe.

Ailes penchées; les supérieures testacées, avec les deux taches ordinaires jaunes.

367. Noctuelle alchimiste.

Ailes penchées; les supérieures noires; les inférieures noires, avec la base et une petite raie à l'extrémité, blanches.

368. Noctuelle Pie.

Ailes penchées, noires; les inférieures avec la base blanche.

369. Noctuelle peltigère.

Ailes penchées; les supérieures d'un roux-pâle, avec la tache réniforme noire, et une bande postérieure obscure.

370. Noctuelle convergente.

Ailes penchées, presque dentées, d'un gris-foncé, avec l'extrémité cendrée et une tache jaune à l'angle interne.

371. Noctuelle rivulaire.

Ailes penchées, obscures; les supérieures avec une bande grise, bifide, bordée de jaune.

NOCTUELLE. (Insecte.)

372. Noctuelle capsulaire.

Ailes penchées ; les supérieures cendrées, mélangées d'obscur, avec des raies ondées, noires ; une ligne blanche postérieurement, et des lunules noires.

373. Noctuelle leucographe.

Ailes penchées ; les supérieures d'un gris-violet, avec des raies pâles et une rangée de taches triangulaires, noires, postérieures.

374. Noctuelle sérène.

Ailes penchées, blanchâtres ; les supérieures avec une large bande obscure, bordée de jaune, ondé.

375. Noctuelle du Pin.

Ailes penchées ; les supérieures noirâtres, avec le bord postérieur et l'angle interne d'un gris-cendré.

376. Noctuelle du Troène.

Ailes penchées ; les supérieures mélangées d'obscur et de verdâtre, avec des raies ondées, noires, et une grande tache postérieure, blanchâtre.

377. Noctuelle ciselée.

Ailes penchées ; les supérieures nébuleuses, avec des dentelures sétacées dans une bande blanche, terminale.

378. Noctuelle runique.

Ailes penchées ; les supérieures verdâtres, avec des taches noires et des rangées de points triangulaires vers le bord.

379. Noctuelle avrillière.

Ailes penchées ; les supérieures verdâtres, avec trois bandes noires, sinuées, interrompues, et une suite de taches postérieures en croissant.

380. Noctuelle verdoyante.

Ailes penchées ; les supérieures vertes, avec une lunule blanche au milieu ; les inférieures blanches.

381. Noctuelle pudorine.

Ailes penchées ; les supérieures testacées, sans tache ; les inférieures obscures, avec le bord testacé.

382. Noctuelle céladon.

Ailes penchées ; les supérieures mélangées de vert et de cendré, avec des raies ondées, noires, vers le bord postérieur.

383. Noctuelle joyeuse.

Ailes penchées ; les supérieures jaunes, avec des raies en zigzag noires ; abdomen jaune, avec trois rangées de points noirs.

384. Noctuelle perle.

Ailes penchées ; les supérieures blanchâtres, avec des raies ondées, noirâtres, et une bande obscure, antérieurement bifurquée.

385. Noctuelle du Lichen.

Ailes penchées ; les supérieures d'un blanc-verdâtre, avec des taches irrégulières, noires, et une suite de petites lunules noires sur le bord postérieur.

386. Noctuelle fulminante.

Ailes penchées ; les supérieures comprimées, pâles, avec des dentelures noires et blanches vers le bord postérieur.

387. Noctuelle pariétine.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec deux bandes verdâtres.

NOCTUELLE. (Insecte.)

388. Noctuelle Psi.

Ailes penchées; les supérieures blanchâtres, avec une ligne à la base et des caractères noirs; les inférieures blanches.

389. Noctuelle trident.

Ailes penchées; les supérieures d'un gris-cendré, avec une ligne à la base et quelques autres trifides; les inférieures obscures.

390. Noctuelle chevelure dorée.

Ailes penchées; les supérieures d'un cendré-obscur, avec des raies et des caractères noirs; tarses blancs, avec des anneaux noirs.

391. Noctuelle lambda.

Ailes penchées; les supérieures d'un cendré-obscur, avec une petite ligne noire à la base, et deux autres au milieu.

692. Noctuelle coupée.

Ailes penchées, dentées; les supérieures cendrées, avec une petite ligne noire à la base, s'appuyant sur une autre blanche, plus mince.

393. Noctuelle à ligne noire.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, avec une ligne courte, noire, à la base; corcelet avec une raie noire antérieurement.

394. Noctuelle louche.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, luisantes, avec un point blanc au milieu, et une rangée de points noirs près du bord postérieur.

395. Noctuelle Chi.

Ailes penchées, blanchâtres; les supérieures marquées d'un χ noir.

396. Noctuelle de l'Érable.

Ailes penchées; les supérieures blanchâtres, avec des raies ondées, noires; base inférieure de l'abdomen brune.

397. Noctuelle de l'Arnique.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec des raies ondées; deux points au milieu et la tache réniforme, blancs.

398. Noctuelle de l'Euphorbe.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, avec des raies ondées, obscures, et les deux taches ordinaires blanches.

399. Noctuelle mégacéphale.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, avec des raies ondées, noires, et une seule tache orbiculaire, blanche.

400. Noctuelle liturée.

Ailes penchées; les supérieures blanches, avec une petite ligne au milieu, marquée d'un point blanc.

401. Noctuelle pointée.

Ailes penchées; les supérieures grisâtres, avec des points noirs à la base et une rangée de points noirs vers le bord postérieur.

402. Noctuelle pistache.

Ailes penchées; les supérieures d'un gris-pistache, plus obscur vers l'extrémité, avec des raies ondées, noirâtres: les inférieures obscures.

403. Noctuelle de la Belladone.

Ailes penchées; les supérieures ferrugineuses, avec un petit point noir à la base et deux autres rapprochés, à l'extrémité.

NOCTUELLE. (Insecte.)

404. Noctuelle rubiconde.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec le bord antérieur blanc à la base, marqué de points obscurs, noirâtre à l'extrémité, avec des points blancs.

405. Noctuelle érythrocéphale.

Ailes penchées; les supérieures ferrugineuses, avec des raies cendrées et obscures, et la tache postérieure marquée de points noirs; tête rougeâtre.

406. Noctuelle grisâtre.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, avec les deux taches ordinaires pâles, et une rangée presque marginale de points noirs.

407. Noctuelle polygone.

Ailes penchées; les supérieures un peu rayées, mélangées extérieurement d'obscur et de noir, pâles intérieurement; corcelet mélangé.

408. Noctuelle barbaresque.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, avec une tache obscure au milieu, et une bande postérieure peu marquée.

409. Noctuelle de la Persicaire.

Ailes penchées; les supérieures brunes, mélangées d'obscur, avec la tache réniforme blanche et le centre jaune, en croissant.

410. Noctuelle du Tragopogon.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec trois points noirs rapprochés; les inférieures livides.

411. Noctuelle du Pancrais.

Ailes penchées; les supérieures noires, avec une raie postérieure peu marquée, blanche; les inférieures blanches.

412. Noctuelle hépatique.

Ailes penchées; les supérieures d'un gris-obscur, avec une bande plus obscure, et trois points blancs sur le bord antérieur.

413. Noctuelle de l'Oseille.

Ailes penchées; les supérieures d'un roux-pâle, avec deux raies obliques, jaunâtres; les inférieures un peu obscures.

414. Noctuelle de l'Oxalide.

Ailes penchées; les supérieures grises, avec le milieu plus obscur, entre deux raies obliques, jaunes.

415. Noctuelle turque.

Ailes penchées; les supérieures jaunâtres, avec deux raies obscures et une tache en croissant, jaune.

416. Noctuelle imbécille.

Ailes penchées; les supérieures d'un roux-pâle, avec deux raies obscures et une tache en croissant, blanche au milieu.

417. Noctuelle conigère.

Ailes penchées; les supérieures jaunâtres, avec deux raies obscures et une tache blanche, trigone, au milieu.

418. Noctuelle tache blanche.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, avec une lunule blanche au milieu, et deux rangées postérieures de points noirs.

419. Noctuelle polyodon.

Ailes penchées, dentées; les supérieures nébuleuses, avec une raie postérieure dentée, blanche.

NOCTUELLE. (Insecte.)

420. Noctuelle ceinture jaune.

Ailes penchées, dentées; les supérieures mélangées et rayées d'obscur et de cendré, avec une rangée postérieure de taches jaunes.

421. Noctuelle hermite.

Ailes penchées; les antérieures ferrugineuses, avec deux raies ondées, blanches; la première peu marquée, la seconde sinuée.

422. Noctuelle noirâtre.

Ailes penchées; les supérieures noirâtres, avec les deux taches ordinaires pâles.

423. Noctuelle perflue.

Ailes penchées, presque dentées; les supérieures cendrées, avec une large bande noire, marquée d'une tache oculée, grise.

424. Noctuelle fumeuse.

Ailes penchées; les supérieures noirâtres, avec une rangée postérieure de points blancs.

425. Noctuelle auriculée.

Ailes penchées; les supérieures d'un brun-luisant, avec une bande cendrée, sinuée au milieu; tête avec deux faisceaux cendrés, corcelet avec quatre.

426. Noctuelle oculée.

Ailes penchées; les supérieures mélangées de noirâtre et de ferrugineux; tache réniforme pâle.

427. Noctuelle myope.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec la tache antérieure fauve, marquée d'un point blanc, et la postérieure réniforme, blanche.

428. Noctuelle flavicorne.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, avec trois raies noires; antennes jaunes.

429. Noctuelle chauve.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec trois raies ondées, cendrées, et une tache au milieu, testacée.

430. Noctuelle lunette.

Ailes penchées; les supérieures avec deux raies arquées en sens contraire, et trois taches glauques intermédiaires.

431. Noctuelle de l'Asclépiade.

Ailes penchées; les supérieures glauques, plus obscures au milieu, avec deux raies arquées en sens contraire; corcelet avec deux taches antérieures, oculées.

432. Noctuelle mélangée.

Ailes penchées, mélangées de roux-pâle et de blanc; tête et corcelet blancs.

433. Noctuelle triste.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, avec deux raies ondées, obscures, et le bord antérieur marqué de points noirs; dessous des ailes pâle, avec une bande noirâtre.

434. Noctuelle de la Patience.

Ailes penchées; les supérieures mélangées de blanc et de noirâtre, avec un trait blanc au bord interne,

435. Noctuelle étique.

Ailes penchées; les supérieures noires, avec des raies ondées, blanches, et un anneau blanc autour des taches ordinaires.

436. Noctuelle

NOCTUELLE. (Insecte.)

436. Noctuelle moqueuse.

Ailes penchées ; les supérieures mélangées d'obscur, de vert et de blanc, avec une tache à la base et deux raies ondées, blanches ; antennes jaunâtres.

437. Noctuelle grisette.

Ailes penchées ; les supérieures cendrées, avec deux raies blanches et la tache réniforme jaune.

438. Noctuelle antique.

Ailes roulées, lancéolées ; les supérieures nuancées d'obscur et de cendré, avec quatre points blancs sur le bord antérieur.

439. Noctuelle perdue.

Ailes penchées ; les supérieures pâles, avec le bord extérieur obscur et deux taches pâles.

440. Noctuelle du Bouillon blanc.

Ailes penchées, dentées, presque déchirées ; les supérieures grises, avec le bord antérieur obscur, immaculé.

441. Noctuelle de l'Aster.

Ailes penchées ; les supérieures cendrées, striées, avec les bords noirâtres ; l'antérieur marqué de trois points noirs.

442. Noctuelle de la Camomille.

Ailes penchées ; les supérieures lancéolées, striées, blanchâtres, avec deux petits points noirs au milieu, et le dessous sans tache.

443. Noctuelle de la Tanaisie.

Ailes penchées ; les supérieures lancéolées, striées, blanchâtres, avec deux petites lignes noires ; les inférieures blanches, sans tache en dessous.

444. Noctuelle de la Laitue.

Ailes penchées ; les supérieures lancéolées, striées, blanchâtres, avec des raies peu marquées, obscures, et le dessous obscur ; les inférieures avec le disque blanc.

445. Noctuelle ombrageuse.

Ailes penchées ; les supérieures lancéolées, striées, blanchâtres, avec une tache centrale, ferrugineuse, et deux points noirs.

446. Noctuelle lucifuge.

Ailes penchées ; les supérieures striées, blanchâtres, avec un point et une petite ligne noirs, à la base.

447. Noctuelle laiteuse.

Ailes penchées ; les supérieures d'un blanc de neige luisant, sans tache.

448. Noctuelle putride.

Ailes penchées ; les supérieures testacées, avec le bord extérieur brun, marqué d'une tache ferrugineuse presque oculée.

449. Noctuelle lithoxylée.

Ailes penchées ; les supérieures dentées, cendrées, tachées d'obscur, avec le bord postérieur noirâtre.

450. Noctuelle pétrifiée.

Ailes penchées ; les supérieures dentées, nuancées d'obscur et de gris ; les inférieures obscures ; tête antérieurement quadrifide.

451. Noctuelle de la Massète.

Ailes penchées ; les supérieures grises, avec des stries blanches et une ou deux rangées de points noirs vers le bord postérieur.

NOCTUELLE. (Insecte.)

452. Noctuelle rhizolithe.

Ailes penchées; les supérieures un peu dentées, cendrées, avec une petite ligne noire, à la base et au milieu; crête du corcelet bifide.

453. Noctuelle conforme.

Ailes penchées; les supérieures dentées, grises, avec deux petites lignes noires; abdomen brun en dessous.

454. Noctuelle étrangère.

Ailes penchées; les supérieures dentées, mélangées d'obscur et de cendré; crête du corcelet bifide.

455. Noctuelle basilaire.

Ailes penchées; les supérieures d'un gris-obscur ou ferrugineux, avec une ligne noire, flexueuse, à la base; crête du corcelet bifide.

456. Noctuelle radicée.

Ailes penchées; les supérieures dentées, mélangées de gris et de brun, avec une raie postérieure dentée, blanche; crête du corcelet élevée, bifide.

457. Noctuelle rurale.

Ailes penchées; les supérieures mélangées de gris et d'obscur; les inférieures obscures, avec le bord antérieur blanc.

458. Noctuelle du Myrtille.

Ailes penchées; les supérieures ferrugineuses, tachées de blanc; les inférieures jaunes, avec une large bande marginale, noire.

459. Noctuelle polynome.

Ailes penchées; les supérieures obscures; les inférieures noires, avec une bande jaune.

PREMIÈRE FAMILLE.

Ailes étendues; les quatre ailes étendues horizontalement.

1. Noctuelle Zénobie.

Noctua Zenobia.

Noctua alis patulis, variegatis, subtùs ferrugineis, nigro undatis. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 209. *n°.* 1. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 135. *n°.* 1. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 8. *n°.* 1.

Drury, *Illustr. Inf. tom.* 3. *tab.* 39. *fig.* 1. 2.

Phalæna Zenobia. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 27. *tab.* 115. *fig.* A. B.

Elle a environ cinq pouces & demi de largeur les ailes étendues. Les antennes sont filiformes, obscures. Le corps est cendré en dessus, ferrugineux en dessous. Les ailes supérieures sont mélangées de blanc, de bleuâtre & de ferrugineux. On y distingue quelques raies ondées, noirâtres, & deux taches blanches, placées vers le milieu, dont la postérieure est plus grande, réniforme, marquée de quelques points ferrugineux. Les ailes inférieures sont mélangées, comme les supérieures, de blanc, de bleuâtre & de ferrugineux, & marquées de quelques raies noirâtres. En dessous, les quatre ailes sont ferrugineuses, avec des bandes ondées noires. Les inférieures ont un point distinct noir entre les raies & la base.

Elle se trouve à Cayenne, à Surinam.

2. Noctuelle Strix.

Noctua Strix.

Noctua alis patulis albis, nigro undatis.

Noctua Strix, *alis patulis concoloribus, albo nigroque reticulatis nebulosisque.* Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *pag.* 209. *n°.* 2. — *Mant. Inf.* 2. *pag.* 135. *n°.* 2. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 9. *n°.* 3.

Phalæna Strix, *alis concoloribus, albo nigroque reticulatis nebulosisque.* Linn. *Syst. Nat. t.* 2. *p.* 833. *n°.* 82. — *Mus. Lud. Ulr.* 377.

Phalæna Agrippina. Cram. *Pap.* 8. *tab.* 87 & *tab.* 88. *fig.* A.

Mérian, *Inf. Sur. p.* 20. *t.* 20.

La figure de Clerck & de Séba, que Linné & Fabricius citent, n'appartient pas à cette Noctuelle, mais au Bombix Strix, n°. 120, de ce Dictionnaire.

Elle a de huit à dix pouces de largeur les ailes étendues. Les antennes sont noires, sétacées. Le corps est blanc en dessus, obscur en dessous. Les ailes sont blanches, traversées d'un grand nombre de raies noires, avec le bord postérieur cendré. On remarque sur les supérieures deux taches vers le milieu : l'une formée d'un cercle noir; l'autre, plus grande, formée d'un pareil cercle, mais obscure dans l'intérieur du cercle. En dessous, les quatre ailes sont obscures, marquées de plusieurs rangées de taches blanches. On voit aux supérieures deux taches noires, bordées de ferrugineux, qui répondent aux deux taches que nous avons fait remarquer à la partie supérieure.

Elle se trouve à la Guiane française & hollandaise.

3. Noctuelle Grand-Duc.

Noctua Bubo.

Noctua alis patulis, dentatis, fuscis nigro undulatis; anticis maculâ magnâ ocellari, brunneâ. Fabr. *Spec. Inf.* 2. *p.* 209. *n°.* 3. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 135. *n°.* 3. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 9. *n°.* 4.

Phalæna Macrops, *seticornis spirilinguis, alis fuscis, atro undulatis, superioribus suprà ocello ferrugineo, subtùs albo maculatis.* Linn. *Syst. Nat.* — *Mant. tom.* 4. *p.* 225.

Phalæna Bubo. Sulz. *Hist. Inf. t.* 22. *fig.* 2.

Phalæna Macrops. Cram. *tom.* 2. *p.* 14. *t.* 171. *fig.* A. B.

Elle a environ cinq pouces de largeur les ailes étendues. Les antennes sont noires, sétacées. Les antennules sont avancées, cylindriques & nues à leur extrémité. Le corps est noirâtre. Les ailes sont dentées, obscures, traversées de bandes ondées, noires. Les supérieures ont une grande tache ferrugineuse, entourée d'un cercle noir. En dessous, les quatre ailes sont obscures, avec deux rangées de taches blanches, dont la postérieure en petits croissans.

Elle se trouve en Chine.

4. Noctuelle Iphianasse.

Noctua Iphianasse.

Noctua alis patulis dentatis, fuscis ferrugineo undatis, posterioribus basi atris; strigâ cærulescente. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 210. *n°.* 4. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 135. *n°.* 4. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 9. *n°.* 5.

Phalæna Iphianasse. Cram. *Pap.* 15. *tab.* 172. *fig.* A.

Elle a environ quatre pouces & demi de largeur les ailes étendues. Les antennes sont noires, sétacées. Le corps est noirâtre. Les ailes sont noirâtres, avec un reflet violet & quelques raies peu marquées, ferrugineuses. On voit sur les supérieures deux taches presqu'ocellées, ferrugineuses, & sur

les inférieures une raie bleue. Le dessous des quatre ailes est d'un brun-noirâtre, avec des bandes ondées plus obscures.

Elle se trouve à la Guiane française & hollandaise.

5. Noctuelle Hulotte.

Noctua Aluco.

Noctua alis patulis dentatis, brunneis, nigro undulatis, maculisque tribus marginalibus fuscis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 210. *n°.* 5. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 135. *n°.* 5. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 10. *n°.* 6.

Phalæna occidua *Attacus, seticornis spirilinguis; alis dentatis, nebulosis; lineâ pallidâ superioribus ocello lunato punctoque.* Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 812. *n°.* 14. — *Mus. Lud. Ulr. p.* 379.

Phalæna occidua. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 116. *tab.* 173. *fig.* A. B.

Phalæna occidua. Clerck, *Icon. Inf. tab.* 54. *fig.* 1. 2.

Elle a environ quatre pouces de largeur les ailes étendues. Les antennes sont noires, sétacées. Le corps est obscur. Les ailes sont obscures, & ont, dans l'insecte bien conservé, un léger reflet violet; elles sont traversées de quelques raies ondées, noirâtres, & d'autres contiguës, plus claires que le fond. On remarque aux supérieures trois taches noires sur le bord antérieur, &, vers le milieu, deux taches oblongues peu marquées, plus claires, parsemées de points noirs. Les ailes inférieures, en dessous, sont noirâtres, avec trois ou quatre bandes blanches & un point noir, distinct, vers la base. Les pattes sont obscures. Les tarses antérieurs ont quelques anneaux blancs.

Elle se trouve à la Guiane.

6. Noctuelle Engoulevent.

Noctua Caprimulgus.

Noctua alis patulis dentatis, fuscis, nigro undulatis; primoribus ocello cærulescente. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 210. *n°.* 6. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 135. *n°.* 6. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 10. *n°.* 7.

Le corps de cette espèce est obscur, sans tache. Les quatre ailes sont postérieurement dentées; elles sont obscures, avec des lignes transversales, ondées, noires. Au milieu des ailes supérieures on remarque une tache ocellée bleuâtre, avec une double prunelle noire, & en dessous elles sont obscures, avec un arc noir à la base & une ligne à l'extrémité, formée par une suite de points blancs.

Elle se trouve à la Chine.

7. Noctuelle odorante.

Noctua odora.

Noctua alis patulis dentatis, fuscis, nigro undatis; primoribus ocello atro, lunulâ cæruleâ, strigâque maculari albâ. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 210. *n°.* 7. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 135. *n°.* 7. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 10. *n°.* 8.

Phalæna Attacus odora, *pectinicornis spirilinguis; alis crenatis, nebulosis; superioribus ocello unico, inferioribus sesquialtero.* Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *pag.* 811. *n°.* 11. — *Mus. Lud. Ulr. p.* 374.

Sloan, *Jam. tom.* 2. *tab.* 236. *fig.* 13. 14.

Clerck, *Icon. Inf. tab.* 50. *fig.* 1. 2.

Drury, *Illustr. Inf. tom.* 1. *tab.* 3. *fig.* 1.

Phalæna Noctua odora. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 111. *tab.* 169. *fig.* A. B.

Phalæna Noctua Agarista. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 112. *tab.* 170. *fig.* A. B.

Elle a environ six pouces de largeur les ailes étendues. Les antennes sont noirâtres, sétacées. Le corps est obscur. Les ailes sont obscures, marquées de quelques raies peu distinctes, noirâtres. On voit sur les supérieures une tache ocellée, noire, entourée d'un cercle ferrugineux, &, à l'extrémité des inférieures, deux taches presque ocellées, l'une à côté de l'autre, coupées postérieurement, placées dans un grand cercle noir. L'autre sexe est distinct par une bande commune aux deux ailes, formée de trois raies rapprochées, ondées, blanches.

Elle se trouve à Surinam, à Cayenne, dans les îles du golfe du Mexique.

8. Noctuelle Hérilie.

Noctua Herilia.

Noctua alis patulis fuscis, anticis fasciâ albâ maculisque duabus, primâ annulari, secundâ lunatâ.

Phalæna Noctua Herilia. Cram. *Pap. tom.* 4. *p.* 39. *tab.* 309. *fig.* A. B. C.

Elle a environ quatre pouces de largeur les ailes étendues. Le corps est obscur. Les ailes supérieures sont obscures, avec une large bande irrégulière, blanche ou roussâtre, rayée d'obscur, & une tache de la même couleur à l'angle postérieur. On voit en outre une tache annulaire, noire, à quelque distance de la base, & une autre réniforme, plus grande, vers le milieu. Les ailes inférieures sont noirâtres, avec du blanc ou du roussâtre à l'angle antérieur, & une raie ondée près du bord postérieur. Les ailes, en dessous, sont obscures à la base, blanchâtres à l'extrémité, avec les deux taches

noires du deffus, mais plus petites & fimples, & une fuite de taches lunulées vers l'extrémité. Les inférieures font obfcures, avec une tache noire, carrée, entourée de pâle, vers le milieu, & quelques taches blanches.

Elle fe trouve à Surinam.

9. Noctuelle obfcure.

Noctua obfcura.

Noctua alis patulis, ftrigis plurimis undatis nigris, anticis maculâ ocellari fufcâ.

Phalæna Noctua obfcura. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 146. *tab.* 274. *fig.* B.

Elle a environ trois pouces de largeur les ailes étendues. Le corps eft noirâtre. Les ailes font obfcures, avec un grand nombre de raies plus ou moins ondées, noires : on remarque fur les fupérieures une tache obfcure, entourée d'un cercle un peu violet, enfuite d'un arc noir & d'un arc blanc.

Elle fe trouve à Java & fur la côte de Coromandel.

10. Noctuelle Mycerine.

Noctua Mycerina.

Noctua alis patulis dentatis, anticis undatis ftrigâque cæruleâ, pofticis ftrigis duabus albo cæruleâque. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 210. *n°.* 8. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 135. *n°.* 8. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 10. *n°.* 9.

Phalæna Mycerina. Cram. *Inf.* 15. *tab.* 172. *fig.* B.

Les antennes font obfcures, fétacées. Le corps eft obfcur. Les ailes fupérieures font obfcures, marquées de quelques raies ondées, noirâtres, & de deux taches noirâtres placées en avant du milieu, dont la poftérieure eft plus grande & réniforme. Un peu au-delà du milieu eft une raie formée de taches en croiffant, bleues, réunies, dont la première & la dernière font blanches au lieu d'être bleues. Vers l'extrémité il y a une autre raie, ondée, noire. Les ailes inférieures font noires, de la bafe au milieu, & traverfées de deux bandes blanches; elles font obfcures enfuite, avec la même bande bleue des fupérieures, & deux noires vers l'extrémité.

Elle fe trouve à la Guiane hollandaife.

11. Noctuelle hiéroglyphique.

Noctua hieroglyphica.

Noctua alis patulis dentatis atris, anticis fafciâ abbreviatâ albâ maculâque fubocellari, pofticis biemarginatis. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 11. *n°.* 10.

Phalæna hieroglyphica. Drury, *Illuftr. of Inf. tom.* 2. *tab.* 2. *fig.* 1.

Phalæna Mygdonia. Cram. *Pap. tom.* 2. *pag.* 119. *tab.* 174. *fig.* F.

Elle a environ trois pouces les ailes étendues. Le corps eft noirâtre, avec un reflet violet. Les ailes fupérieures font de la même couleur : on y remarque, vers le milieu, une tache d'un bleu-foncé, entourée de deux cercles bruns, dont il manque un fegment, & vers l'extrémité une bande courte d'un jaune blanchâtre : au deffous elles font noirâtres, avec la bande courte qu'on voit au deffus, & de plus une ou deux autres taches placées vers l'extrémité inférieure. Les ailes inférieures font noirâtres, fans tache, tant en deffus qu'en deffous.

Elle fe trouve fur la côte de Coromandel.

12. Noctuelle Chouette.

Noctua Ulula.

Noctua alis patulis dentatis, nigro undulatis; anticis fafciâ abbreviatâ albâ maculâque fubocellari. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 211. *n°.* 9. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 136. *n°.* 9. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 11. *n°.* 11.

Phalæna Hermonia. Cram. *Pap. tom.* 2. *pag.* 119. *t.* 174. *fig.* E.

Elle reffemble à la précédente pour la forme & la grandeur. Le corps eft brun. Les ailes fupérieures font un peu dentées, obfcures, marquées de légères ondulations noires, & d'une grande tache prefqu'ocellée, noire, fur les côtés de laquelle eft une ligne flexueufe bleue qui entoure une tache brune; vers l'extrémité eft une tache oblongue blanche, & une autre en deffous de la même couleur. Les ailes inférieures font dentées, obfcures, avec des ondulations noires. En deffous les quatre ailes font obfcures; les fupérieures ont une bande blanche interrompue, & les inférieures une tache de la même couleur.

Elle fe trouve fur la côte de Coromandel.

13. Noctuelle muable.

Noctua mutabilis.

Noctua alis patulis dentatis, fufcis nigro undatis, ano ferrugineo. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 12. *n°.* 12.

Elle reffemble à la Noctuelle Ityn : mais elle eft un peu plus grande. Les quatre ailes font dentées, obfcures, avec des raies noires, ondées, les poftérieures ayant un reflet bleu. Toutes font obfcures en deffous, avec une ligne, au milieu, tranfverfale, peu marquée. Le corps eft obfcur, & l'anus eft velu, ferrugineux.

Elle fe trouve aux Indes orientales.

14. Noctuelle Itynx.

Noctua Itynx.

Noctua alis patulis dentatis, fuscis ferrugineo undatis; medio fulvo maculâque geminatâ atrâ, iride albâ. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 136. *n°.* 10. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 12. *n°.* 13.

Elle est petite parmi celles de cette division. Les quatre ailes sont dentées, obscures, avec des raies ondées, ferrugineuses. Les ailes supérieures ont, au milieu, une tache ocellée, ferrugineuse, & derrière deux autres taches ocellées, jointes, plus grandes, dont l'une, extérieure, est fauve, marquée d'une prunelle noire & blanche. En dessous les quatre ailes sont obscures, avec des points blancs sur le bord. Il y a de plus deux taches très-noires vers le bord interne des ailes inférieures.

Elle se trouve sur la côte de Coromandel.

15. Noctuelle Hibou.

Noctua Noctilio.

Noctua alis patulis suberosis fuscescentibus; strigis undatis atris, posticis apice albis; maculâ atrâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 12. *n°.* 14.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle Itynx. Le corps est cendré. Les ailes supérieures sont obscures, avec le milieu jaune, marqué de raies ondées, & trois points blancs vers le bord antérieur. Les inférieures sont noires, avec des raies ondées vers l'extrémité. Les quatre ailes en dessous sont grises, ondées, blanchâtres à l'extrémité, les supérieures ayant quelques lignes noires, & les inférieures une tache de la même couleur.

Elle se trouve aux Indes orientales.

16. Noctuelle Chalcis.

Noctua Chalcis.

Noctua alis patulis, fusco strigosis; posticis subtùs strigâ punctorum alborum. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 13. *n°.* 15.

Elle est plus petite que la Noctuelle Itynx. Les antennes sont testacées. Le corps est cendré. Les ailes sont cendrées, avec une raie commune, peu marquée, pâle; les supérieures ont en outre une raie obscure, ensuite un point noir, puis une raie au milieu, courbe : derrière la raie commune aux quatre, elles sont obscures. En dessous elles sont plus obscures qu'en dessus, avec une raie commune, plus pâle. Les inférieures ont en outre un point ocellé, noir, au-devant de la raie, & une rangée postérieure de points blancs.

Elle se trouve dans les iles de l'Amérique méridionale.

17. Noctuelle spirale.

Noctua spiralis.

Noctua alis patulis, griseo fuscoque undatis; anticis lineâ spirali convolutâ nigrâ. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 211. *n°.* 10. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 136. *n°.* 11. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 13. *n°.* 16.

La tête & le corcelet sont cendrés, sans tache. Les ailes sont étendues, entières, obscures, avec des raies ondées, plus obscures & grises. Au milieu des ailes supérieures on voit une grande ligne roulée en spirale, noire. En dessous les ailes sont rougeâtres, marquées d'un point obscur à la base, de trois bandes & de taches en croissant à l'extrémité, de la même couleur. L'abdomen est gris en dessus, avec des bandes obscures; il est rouge en dessous, avec des points noirs sur les côtés.

Elle se trouve à la Chine.

18. Noctuelle Marmorides.

Noctua Marmorides.

Noctua alis patulis dentatis, anticis pallidis maculâ transversâ albâ, posticis basi nigris, fasciâ posticâ cœrulescente.

Phalæna Marmorides. Cram. *Pap. tom.* 1. *p.* 25. *tab.* 16. *fig.* E. F.

Elle a près de quatre pouces de largeur les ailes étendues. La tête est noirâtre. Le corcelet est noirâtre, avec le segment antérieur pâle. L'abdomen est cendré. Les ailes supérieures sont pâles, avec le bord postérieur & l'extrémité noirâtres. On remarque, vers le milieu, un point rond & une tache réniforme un peu plus grande, & plus loin une tache blanche, transverse, qui s'étend du bord jusqu'au milieu de l'aile. Les ailes inférieures sont noirâtres de la base au milieu, avec plusieurs raies ondées, noires; elles ont ensuite une bande pâle, puis une bande bleuâtre, & l'extrémité est noirâtre. Le dessous des ailes supérieures est d'un gris testacé, obscur, avec deux taches blanches vers l'extrémité. Les inférieures sont grisâtres, rayées d'obscur, avec une bande postérieure noirâtre & le bord grisâtre.

Elle se trouve à Surinam.

19. Noctuelle crépusculaire.

Noctua crepuscularis.

Noctua alis patulis fuscis; fasciâ maculâque marginali albis, anticis ocello. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 211. *n°.* 11. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 136. *n°.* 12. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 13. *n°.* 17.

Phalæna Attacus crepuscularis *seticornis spirilinguis, alis griseis, fasciâ maculâque albis; superioribus ocello fusco.* Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 811. *n°.* 13. — *Muf. Lud. Ulr. p.* 378.

Clerck, *Icon. tab.* 53. *fig.* 1. 2. 3. 4.

Phalæna crepuscularis. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 98 & 99. *tab.* 159. *fig.* A, & *tab.* 160. *fig.* A.

Drury, *Illustr. Inf. tom.* 1. *tab.* 20. *fig.* 1. 2.

Elle a environ quatre pouces de largeur les ailes étendues. Le corps est obscur. Les ailes supérieures sont obscures à leur base; elles ont au milieu une grande tache oculée, & derrière cette tache une large bande blanchâtre, qui se bifurque antérieurement: vers l'extrémité il y a quelques taches en croissant, blanches & noires. Les ailes inférieures sont obscures, & traversées par une large bande blanchâtre; elles ont, comme les supérieures, vers l'extrémité, quelques taches en croissant, blanches & noires. En dessous les quatre ailes sont obscures, traversées d'une large bande blanchâtre, & marquées de quelques taches en croissant, de la même couleur.

Elle se trouve, suivant Cramer, sur la côte du Bengale, en Chine, aux Moluques.

20. Noctuelle Acron.

Noctua Acron.

Noctua alis patulis, fusco-cinereis; strigis undatis nigris, margine punctis seriatis albis.

Phalæna Noctua Acron. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 59. *tab.* 227. *fig.* B.

Elle a un peu plus de trois pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps est d'un gris-obscur. Les ailes sont de la même couleur, avec une bande plus claire en-delà du milieu; deux lignes rapprochées, ondées, noires, vers le milieu, & une rangée de points blanchâtres près du bord postérieur. Les supérieures ont en outre quelques raies courtes, noires, un petit anneau de la même couleur vers la base, & une tache presqu'en croissant, noire, vers le milieu, près du bord interne. En dessous, la couleur des ailes est la même, mais plus pâle qu'en dessus.

Elle se trouve aux Berbices.

21. Noctuelle Dolon.

Noctua Dolon.

Noctua alis patulis, fusco-violaceis; strigâ communi albâ, anticis maculâ apicis cinereâ.

Noctua Dolon. Cram. *Pap. tom.* 2. *pag.* 7. *tab.* 101. *fig.* D. E. F.

Elle a environ trois pouces de largeur les ailes étendues. Le corps est cendré. Les ailes sont d'un brun-violet, chatoyant, avec trois raies rapprochées, blanches, sur le mâle, & une seule sur la femelle; une tache noire au milieu, entourée d'un cercle blanc, & une autre un peu plus grande, oblongue, cendrée, à l'extrémité. Les ailes inférieures ont une large bande bleue vers l'extrémité, marquée d'une rangée de points noirs. Le dessous des ailes est de couleur lilas, avec plusieurs raies ondées, noirâtres.

Elle se trouve à la Guiane française & hollandaise.

22. Noctuelle carénée.

Noctua carenea.

Noctua alis patulis dentatis fuscis, fasciâ posticâ communi, albâ, nigro punctatâ.

Phalæna carenea. Cram. *Pap. tom.* 3. *pag.* 140. *tab.* 269. *fig.* E. F.

Elle a environ trois pouces un quart de largeur les ailes étendues. Le corps est cendré. Les ailes supérieures sont d'une couleur cendrée-obscure, avec le bord postérieur blanc, marqué d'une suite de points noirs. Les inférieures sont de la même couleur, & ont postérieurement une bande blanche, qui fait suite à celle des ailes supérieures. Le bord est dentelé, un peu anguleux, cendré, avec une suite de points noirs. En dessous, les quatre ailes sont cendrées, avec une suite de petites taches noires en croissant, placées vers le milieu. Le bord postérieur est d'une couleur cendrée plus claire, & a les mêmes points noirs qu'en dessus.

Elle se trouve à la côte de Coromandel.

23. Noctuelle Hélime.

Noctua Helima.

Noctua alis patulis, anticis nigris punctis vittâque latâ obscurè cinereis.

Phalæna Noctua Helima. Cram. *Pap. tom.* 4. *p.* 40. *tab.* 309. *fig.* D.

Elle a près de trois pouces de largeur les ailes étendues. Le dos du corcelet est d'une couleur cendrée-brune, avec le devant & la tête noirâtres. Les ailes supérieures sont noirâtres, avec quelques points & une large bande qui va de la base à l'extrémité antérieure, d'une couleur cendrée-brune. Les inférieures sont noirâtres, avec une bande au milieu & une autre vers l'extrémité, de couleur cendrée-brune.

Elle se trouve à Sierra-Leona.

24. Noctuelle troglodyte.

Noctua troglodyta.

Noctua alis patulis fuscis, nigro undatis; strigâ communi albâ, anticis ocello communi micante. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 14. *n°.* 18.

Phalæna Latona. Cram. *Pap. tom.* 1. *p.* 20. *tab.* 13. *fig.* B.

Elle ressemble aux précédentes. Les ailes sont obscures à la base, marquées de deux raies ondées,

noirâtres, ensuite d'une tache, sur les supérieures, ocellée, grande, luisante, ayant des points bleus & une prunelle grande, latérale, très-noire, avec un croissant bleu, & l'iris noir & blanc. Derrière la tache ocellée il y a une raie commune blanche, & ensuite les ailes ont une poussière blanche & une rangée de petites taches en croissant, noires. En dessous les quatre ailes sont obscures, avec une large bande blanche, & derrière la bande elles ont des croissans aigus, blancs, contigus à la bande.

Elle se trouve en Guinée.

25. Noctuelle Vampyre.

Noctua Vampyrus.

Noctua alis patulis, cinereo-fuscis; strigis tribus obscurioribus, posteriore punctatâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 14. *n°.* 19.

Le corps est grand, d'un cendré-noirâtre, point du tout luisant. Les quatre ailes sont de la même couleur, avec trois raies ondées sur les supérieures, peu marquées, plus obscures; la postérieure formée de petits points. Les ailes inférieures sont de la même couleur, & ont aussi trois raies plus distinctes, la seconde se trouvant placée dans du blanc, & la troisième étant formée de points plus distincts. En dessous les ailes sont plus pâles, avec un point à la base, une raie au milieu, continue, & des points postérieurs plus obscurs.

Elle se trouve aux Indes orientales.

26. Noctuelle squalide.

Noctua squalida.

Noctua alis patulis; anticis basi fuscis, apice cinereis; omnibus subtùs strigâ undatâ albâ. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 136. *n°.* 13. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 14. *n°.* 20.

Le corps est grand, noirâtre. Les ailes supérieures, en dessus, sont noirâtres à la base, cendrées à l'extrémité. En dessous elles sont noirâtres, avec une raie, au milieu, blanche. Les inférieures sont noirâtres, marquées, au milieu, d'une grande tache bleue. En dessous elles sont noirâtres, avec une rangée de taches en croissant, blanches, placées au milieu. Les pattes sont noirâtres, avec un point très-blanc à la base des jambes postérieures. Elles ont, à leur extrémité, deux paires d'épines.

Elle se trouve sur la côte de Coromandel.

27. Noctuelle Pandrose.

Noctua Pandrosa.

Noctua alis patulis nigricantibus; anticis lunulâ vittâque niveis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 211. *n°.* 12. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 136. *n°.* 14. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 15. *n°.* 21.

Phalæna Pandrosa. Cram. *Pap. tom.* 1. *pag.* 122. *tab.* 77. *fig.* D.

Elle est un peu plus petite que les précédentes. Les antennes sont pectinées, & les rayons sont ferrugineux. Les antennules sont comprimées à l'extrémité, & marquées d'un point noir. Les quatre ailes sont noirâtres, avec le bord postérieur plus pâle; les supérieures ont une tache en croissant, blanche, au milieu, & une raie longitudinale, de la même couleur, qui ne va pas jusqu'au bord postérieur. En dessous elles sont grises, avec une raie plus pâle, deux points noirs sur les supérieures & un seul sur les inférieures.

Elle se trouve à la Guiane hollandaise.

28. Noctuelle Umminia.

Noctua Umminia.

Noctua alis patulis integris obscuris; anticis maculâ didymâ niveâ; annulo fulvo. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *App. p.* 506. — *Mant. Inf.* 1. *pag.* 136. *n°.* 15.

Phalæna Umminia. Cram. *Pap. tom.* 3. *tab.* 267. *fig.* F.

Elle n'a guère au-delà de deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Les antennes sont sétacées. Le corps est obscur. Les ailes sont obscures, avec le bord postérieur plus clair; les supérieures ont un anneau réniforme noir & une ligne arquée postérieure de la même couleur, & de plus une double tache blanche placée près du bord intérieur, dans laquelle sont deux anneaux rouges. Le dessous des ailes est d'un brun-clair, avec trois bandes transversales d'un brun-obscur.

Elle se trouve à Java.

29. Noctuelle Chauve-Souris.

Noctua Vespertilio.

Noctua alis patulis integris cinereis; punctis centralibus nigris, posterius undatis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 136. *n°.* 16. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 15. *n°.* 23.

Elle est grande. La tête est noirâtre. Le corcelet est cendré, avec le lobe antérieur noirâtre. L'abdomen est fauve. Les ailes supérieures sont cendrées, & ont au milieu deux ou trois points noirs. Derrière ces points on voit une raie transverse, pâle, placée dans du noir, & ensuite une autre raie ondée, obscure, & une suite de points noirs. Les ailes inférieures sont de la même couleur, mais sans les points noirs du centre. En dessous les ailes sont fauves, avec une lunule & trois raies noirâtres.

Elle se trouve à Tranquebar.

30. Noctuelle retorse.

Noctua retorta.

Noctua lævis, alis patulis, anticis basi apiceque brunneis,

brunneis, medio nigris, maculâ magnâ, lunari retortâ.

Phalæna retorta. Clerck, *Icon. Inf. rar. tab.* 54. *fig.* 3. 4.

Phalæna Noctua retorta. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 29. *tab.* 116. *fig.* D, & *tom.* 3. *p.* 146. *tab.* 274. *fig.* A.

Elle a environ deux pouces neuf lignes de largeur les ailes étendues. Le corps eft obfcur. Les ailes fupérieures font brunes à la bafe, noires au milieu, & brunes à l'extrémité : une raie plus claire fépare, à la bafe, le brun du noir : au milieu de cette dernière couleur eft une tache noire en croiffant, mais plus renflée par le bas, entourée d'une ligne claire. La partie brune de l'extrémité, qui occupe un tiers de l'aile, eft traverfée de raies noires. Les ailes inférieures font d'un brun-noir, avec le bord d'un brun-cendré.

Elle fe trouve au Bengale, à la côte de Coromandel.

31. Noctuelle Macarée.

Noctua Macarea.

Noctua alis patulis falcatis brunneis, fafciâ communi pallidâ.

Phalæna Macarea. Cram. *Pap. tom.* 2. *pag.* 17. *tab.* 107. *fig.* F.

Elle a environ deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps eft d'un brun-clair. Les ailes fupérieures font un peu en faulx ; elles font brunes de la bafe au milieu, enfuite noirâtres, & après le noir eft une bande d'un brun-clair, qui part de la pointe & traverfe les ailes inférieures dans leur milieu. On voit, vers le milieu des fupérieures, près du bord antérieur, un cercle noir peu marqué. Le deffous des quatre ailes eft d'un brun-clair, avec la même raie tranfverfale qui part de l'une & l'autre extrémité ; les taches noirâtres qui font au deffus des fupérieures font bordées de blanc en deffous.

Elle fe trouve à la Guiane françaife & hollandaife.

32. Noctuelle Agate.

Noctua Achatina.

Noctua alis patulis viridi-fufcis ; fafciâ latâ albâ margineque cinereis, angulo ani puncto nigro. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 4. *pars* 2. *p.* 16. *n°.* 24.

Phalæna Achatina. Cram. *Inf. tom.* 3. *p.* 171. *tab.* 288. *fig.* A.

Elle a environ deux pouces & un quart de largeur les ailes étendues. Le corps eft obfcur. Les ailes fupérieures font d'un brun un peu verdâtre, traverfées, au milieu, d'une large bande blanche & d'une petite raie courte de la même couleur vers l'extrémité. Le bord poftérieur eft d'un brun-clair ou cendré. Les ailes inférieures font brunes, avec une bande blanche au milieu, & une tache noire, au deffus de laquelle eft une petite ligne blanche à l'angle poftérieur interne. Les quatre ailes font grifes en deffous, marquées de raies ondées, obfcures, & avec le bord poftérieur cendré, ponctué de noir.

Elle fe trouve fur la côte de Coromandel.

33. Noctuelle Pritanis.

Noctua Pritanis.

Noctua alis patulis fufcis, fafciâ marginali pallidâ, anticis puncto medio pallido.

Phalæna Noctua Pritanis. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 28. *tab.* 115. *fig.* D.

Elle a deux pouces de largeur les ailes étendues. Le corps eft d'un brun-clair. Les ailes fupérieures font un peu en faucille à leur extrémité ; elles font d'un brun-clair, avec un point au milieu, & une bande, près du bord, d'un jaune-pâle. Les inférieures font de la même couleur brune que les fupérieures, avec la même bande pâle près du bord.

Elle fe trouve à Surinam.

34. Noctuelle lumineufe.

Noctua luminofa.

Noctua alis patulis, anticis nigro-violaceis, ftrigis nigris ocelloque nigro.

Phalæna Noctua luminofa. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 147. *tab.* 274. *fig.* D.

Elle n'a pas au-delà de deux pouces de largeur les ailes étendues. Les ailes fupérieures font noirâtres, avec un beau reflet violet, plus marqué à la bafe qu'à l'extrémité. On y voit quelques raies ondées, noires, & une grande tache ocellée vers le milieu, circonfcrite d'un côté par un arc blanc, & de l'autre par un arc noir : il y a en outre un petit trait blanc vers l'angle antérieur, & une raie blanchâtre entre la tache ocellée & l'extrémité. Les ailes inférieures font noirâtres, avec des raies plus claires, & trois ondées, noires. Le corps eft obfcur. En deffous les ailes font d'un brun-clair, avec trois raies ondées, noires ; une tache noire au milieu de chaque, & trois taches blanches vers le bord poftérieur.

Elle fe trouve à l'île de Java.

35. Noctuelle fans tache.

Noctua illibata.

Noctua alis patulis fufcis, maculâ apicis nigrâ. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 212. *n°.* 13. —

Mant. Inf. tom. 2. *p.* 136. *n°.* 17. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 16. *n°.* 25.

Elle eft plus petite que les précédentes. Les ailes font étendues, obfcures, avec une tache noire à l'extrémité du bord antérieur.

Elle fe trouve aux Indes orientales.

DEUXIÈME FAMILLE.

Corcelet liffe. Ailes fauves, en recouvrement; le bord interne des unes recouvrant le bord interne des autres.

36. Noctuelle de l'Igname.

Noctua Diofcoreæ.

Noctua alis incumbentibus dentatis grifeis, pofticis luteis; lunulâ limboque nigris.

Phalæna Attacus fullonia *feticornis fpirilinguis, alis flavis, inferioribus concoloribus difco flavis, lunulâ limboque nigris.* Linn. *Syft. Nat. tom.* 2. *p.* 812. *n°.* 16.

Noctua Diofcoreæ. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 212. *n°.* 15. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 19. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 16. *n°.* 26.

Phalæna Cajetta. Cram. *Pap. tom.* 1. *t.* 30. *fig.* A. B. C.

Phalæna fullonia. Clerck, *Ic. tab.* 48. *fig.* 1. 2. 3. 4.

Phalæna Pomona. Cram. *Pap. tom.* 1. *p.* 122. *tab.* 77. *fig.* C.

Elle a environ trois pouces & demi de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet font d'un jaune-obfcur. L'abdomen eft jaune. Les ailes fupérieures varient beaucoup pour la couleur; elles font nuancées d'un gris-clair & d'un gris-obfcur: on y diftingue une tache triangulaire, obfcure, placée vers le milieu. Les inférieures font jaunes, avec une grande tache noire, arquée, vers le milieu, & une large bande fur le bord, qui n'atteint pas l'angle intérieur: fur le bord il y a une fuite de taches blanches. En deffous les ailes fupérieures font jaunes à la bafe; elles ont enfuite une bande noire, puis une bande jaune, enfuite une bande noire, & l'extrémité eft noirâtre. Le deffous des inférieures diffère peu du deffus.

Elle fe trouve aux Indes orientales, fur la côte de Coromandel. La Chenille vit fur l'Igname.

37. Noctuelle Salaminie.

Noctua Salaminia.

Noctua thorace pofticè criftato, alis albidis; difco viridi nitente; nervo rufo, pofticis fulvis. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 17. *n°.* 28.

Phalæna Salaminia. Cram. *Inf. tom.* 2. *t.* 174. *fig.* A.

Clerck, *Icon. tab.* 48. *fig.* 5. 6.

Elle reffemble beaucoup, furtout par les ailes inférieures, à la Noctuelle de l'Igname. Le corps eft d'un jaune plus ou moins obfcur. Les ailes fupérieures font vertes, luifantes, avec les nervures ferrugineufes, & une raie moitié blanche, moitié d'un blanc ferrugineux, qui part de la bafe interne & defcend à l'extrémité, & s'étend enfuite le long du bord poftérieur. Les ailes inférieures font jaunes, avec une tache arquée, noire au milieu, & une large bande fur le bord poftérieur, qui n'atteint pas l'angle interne: on voit une fuite de petites taches blanches fur le bord. Les ailes fupérieures, en deffous, font d'un jaune-obfcur à leur bafe, enfuite brunes & traverfées d'une large bande d'un jaune-pâle. Les inférieures font à peu près en deffous comme en deffus.

Elle fe trouve fur la côte de Coromandel.

Nota. Cette efpèce, d'après même la defcription de Fabricius, appartient à la quatrième famille.

38. Noctuelle Cyllarie.

Noctua Cyllaria.

Noctua lævis, alis incumbentibus, anticis fufcis, apice cinereis punctis quatuor nigris, pofticis nigris, maculis tribus albis.

Phalæna Cyllara. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 100. *tab.* 251. *fig.* C. D.

Elle a environ deux pouces & un quart de largeur les ailes étendues. Le corps eft d'un gris-brun. Les ailes fupérieures font mélangées de gris-brun & de noir: on voit à l'angle antérieur une grande tache oblongue, d'un gris-obfcur, fur laquelle fe trouvent quatre taches ovales, noires. Les ailes inférieures font noires, avec trois taches blanches difpofées en triangle, & la bafe d'un gris-brun. Les ailes, en deffous, font d'un gris un peu rouffeâtre, avec deux bandes noires fur les fupérieures, une petite tache, une raie finueufe, une grande tache tranfverfe & une fuite de points noirs.

Elle fe trouve fur la côte de Coromandel.

39. Noctuelle Materne.

Noctua Materna.

Noctua lævis, alis incumbentibus, pofticis fulvis, maculâ margineque albo punctato atris. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 212. *n°.* 16. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 20. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 16. *n°.* 27.

Phalæna Noctua? Materna *fpirilinguis criftata, alis deflexis grifefcentibus, inferioribus luteis puncto nigro.* Linn. *Syft. Nat. tom.* 2. *p.* 840. *n°.* 117.

Noctua hibrida. Fabr. *Syft. Ent. p.* 593. *n°.* 11.

Drury, *Illustr. Inf.* 2. *tab.* 13. *fig.* 4.

Phalæna Materna. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 118. *tab.* 174. *fig.* B.

Phalæna Materna. Cram. *Pap. tom.* 3. *pag.* 139. *tab.* 267. *fig.* E.

Elle eſt de la grandeur de la Noctuelle Salaminie, à laquelle elle reſſemble beaucoup. Les ailes ſupérieures ſont mélangées, & comme marbrées de gris-verdâtre & d'obſcur. Les inférieures ſont jaunes, avec une tache ronde, noire, au milieu, & une bande a l'extrémité, qui atteint l'angle intérieur; ſur le bord règne une ſuite de points blancs.
Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

40. Noctuelle Hypermneſtre.

Noctua Hypermneſtra.

Noctua alis incumbentibus, anticis viridibus albo maculatis; poſticis flavis, maculis duabus faſciâque poſticâ nigris.

Phalæna Hypermneſtra. Cram. *Pap. tom.* 4. *p.* 69. *tab.* 323. *fig.* A. B.

Elle a environ trois pouces & demi de largeur les ailes étendues. La tête & le dos du corcelet ſont verdâtres. L'abdomen, la poitrine & les pattes ſont jaunes. Les ailes ſupérieures ſont un peu anguleuſes, verdâtres, avec quelques taches & quelques points blancs, & deux raies obſcures, l'une vers la baſe, l'autre un peu au-delà du milieu. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec deux petites taches noires, placées vers l'angle interne, & une large bande de la même couleur ſur le bord poſtérieur: il y a une tache, oblongue, blanche, à l'angle antérieur, & enſuite une ſuite de petites taches de la même couleur. Les ailes ſupérieures, en deſſous, ont le bord d'un jaune-obſcur; elles ſont noires, avec un point & une large bande courte, blanche. Les poſtérieures, en deſſous, ſont à peu près comme en deſſus.
Elle ſe trouve à la côte de Coromandel.

41. Noctuelle ſervante.

Noctua ancilla.

Noctua lævis, alis fuſco-cinereis, ſtrigis tribus poſticis flavis; faſciis duabus abbreviatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 17. *n°.* 29.

Elle reſſemble aux précédentes. La tête & le corcelet ſont obſcurs, ſans tache. L'abdomen eſt jaune, avec des anneaux noirs. Les ailes ſupérieures ſont d'un cendré-obſcur, avec trois raies plus obſcures, placées dans du cendré, dont les antérieures ſont obliques & ſe joignent preſque vers le bord interne: entre la ſeconde & la troiſième raie il y a une grande tache marginale, plus obſcure. Les ailes poſtérieures ſont jaunes, marquées de deux larges bandes, courtes, noires. En deſſous les quatre ailes ſont jaunâtres, parſemées de points noirs.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

42. Noctuelle Procus.

Noctua Procus.

Noctua alis incumbentibus, anticis variegatis, poſticis flavis, faſciis duabus ſinuatis nigris.

Noctua Procus. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 85. *tab.* 149. *fig.* G.

Elle reſſemble aux précédentes. Le corps eſt noirâtre, avec les antennules & l'extrémité de l'abdomen, jaunes. Les ailes ſupérieures ſont mélangées d'obſcur, de gris & de gris-bleuâtre, avec une tache circulaire, noirâtre, au milieu. Les inférieures ſont jaunes, avec deux bandes irrégulières, ſinuées, qui ſemblent formées chacune par trois taches qui ſe réuniſſent. Le bord eſt jaune. En deſſous, les ailes ſont d'un jaune-obſcur, avec des taches brunes, en forme de bandes.
Elle ſe trouve à Surinam.

43. Noctuelle Microrhée.

Noctua Microrhæa.

Noctua alis incumbentibus cinereis, poſticis ruſeſcentibus; maculâ atrâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 213. *n°.* 17. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 21. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 3. *p.* 17. *n°.* 30.

La tête & le corcelet ſont cendrés, ſans tache. L'abdomen eſt rouge en deſſus. Les ailes ſupérieures ſont d'une couleur cendrée obſcure, marquées au milieu d'un arc noirâtre. Les ailes inférieures ſont rougeâtres, avec une tache au milieu, noire. Le bord poſtérieur eſt cendré.
Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

44. Noctuelle de Stoll.

Noctua Stolliana.

Noctua lævis, alis incumbentibus, poſticis nigro-cæruleis, faſciâ abbreviatâ fulvâ.

Phalæna Noctua Stolliana. Cram. *Pap. tom.* 4. *p.* 41. *tab.* 310. *fig.* A. B.

Elle a un peu plus de deux pouces de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont bruns. Les ailes ſupérieures ſont brunes, avec un reflet violet; une bande plus claire au-delà du milieu; quelques taches tranſverſes, noires, de la baſe au milieu; une raie tranſverſe, de la même couleur, au milieu; une autre arquée & oblique, vers l'extrémité. Les ailes inférieures ſont d'un noir-bleu, avec une large bande fauve, au milieu, qui n'atteint pas les bords. Le bord interne eſt bleu, ainſi que l'abdomen. Le deſſous des ailes ſupérieures eſt brun, avec un reflet bleu, & une bande ſinuée, jaune. Les inférieures ſont ſemblables au deſſus. Le deſſous du corps eſt brun, avec un reflet bleu.
Elle ſe trouve à Surinam.

45. Noctuelle serf.

Noctua serva.

Noctua alis incumbentibus griseis, punctis strigisque quatuor fuscis; posticis apice nigris, albo maculatis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 213. *n°.* 18. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 22. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 18. *n°.* 31.

Le corps est grand, obscur, plus clair en dessous qu'en dessus. Les ailes supérieures sont grises, avec une raie noirâtre à la base; une autre un peu plus bas; une troisième peu marquée, au milieu; une quatrième plus distincte & plus ondée au-delà du milieu. Au lieu de la tache ordinaire du milieu on voit quatre points noirs, dont un antérieur, solitaire. Les ailes inférieures sont blanchâtres, avec l'extrémité noire, marquée de trois points blancs. Les quatre ailes en dessous sont grises, avec deux raies obscures.

Elle se trouve dans la Nouvelle-Hollande.

46. Noctuelle collusoire.

Noctua collusoria.

Noctua alis incumbentibus, anticis fuscis; posticis flavis, fasciis duabus abbreviatis nigris.

Phalæna collusoria. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 116. *tab.* 172. *fig.* F.

Elle ressemble aux précédentes, pour la forme & la grandeur. La tête & le corcelet sont bruns. L'abdomen est jaune. Les ailes supérieures sont brunes, avec une raie plus pâle, ondée, qui part de la base postérieure, s'approche du milieu du bord postérieur, & va, en se fléchissant, gagner la pointe. Les ailes inférieures sont jaunes, avec une bande courte ou une tache oblongue, noire, un peu au-delà du milieu, postérieurement dentée, & une autre courte, très-près du bord. En dessous les ailes sont d'un jaune-obscur; l'extrémité des supérieures est brune, avec deux bandes noirâtres.

Elle se trouve à Surinam.

47. Noctuelle Tirrhée.

Noctua Tirrhæa.

Noctua lævis, alis incumbentibus, anticis viridibus apice fuscis, posticis flavis; maculâ atrâ. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 213. *n°.* 19. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 23. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 18. *n°.* 32.

Phalæna Tirrhæa. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 116. *tab.* 172. *fig.* E.

Elle a à peine deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps est d'un jaune-fauve. Les ailes supérieures sont vertes, avec deux taches noires, l'une presque réniforme, placée vers le milieu; l'autre un peu plus bas, sur le bord antérieur. L'extrémité est brune, & cette couleur est séparée du vert par une raie noirâtre. Les ailes inférieures sont jaunes, avec une tache noire vers l'extrémité.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

48. Noctuelle Juturne.

Noctua Juturna.

Noctua alis incumbentibus, anticis fusco cinereoque cinctis, strigis quatuor annulisque duobus pallidis, posticis fuscis.

Phalæna Noctua Juturna. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 48. *tab.* 129. *fig.* E.

Elle a un peu plus de trois pouces de largeur les ailes étendues. Le corps est d'un gris-brun. Les ailes supérieures sont d'un gris-brun, traversées de quatre bandes d'un gris-testacé, & de quatre lignes d'un gris-jaunâtre, & marquées de deux anneaux ovales, de cette dernière couleur, placés au milieu. Les ailes inférieures sont brunes, sans tache. Le dessous des ailes est cendré.

Elle se trouve à Surinam.

49. Noctuelle Orodes.

Noctua Orodes.

Noctua lævis, alis incumbentibus, anticis fusco-cinereis, fasciâ strigisque tribus nigris, posticis fuscis, maculâ posticâ cæruleâ.

Phalæna Noctua Orodes. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 49. *tab.* 129. *fig.* F.

Elle a deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet sont d'un gris-obscur. L'abdomen est brun. Les ailes supérieures sont d'un gris-obscur, avec une bande vers l'extrémité, qui remonte le long du bord interne, & qui reçoit trois autres bandes plus étroites, qui partent du bord antérieur. Les ailes inférieures sont noirâtres, avec une tache oblongue, bleue, près du bord postérieur, à l'angle interne. Le dessous des quatre ailes est d'un gris-foncé.

Elle se trouve à Surinam.

50. Noctuelle Paphos.

Noctua Paphos.

Noctua alis incumbentibus; anticis fuscis, albo venosis; posticis albo nigroque variis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 24. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 18. *n°.* 33.

Phalæna Eugenia. Cram. *Pap. tom.* 4. *p.* 235. *tab.* 398. *fig.* M.?

Elle ressemble beaucoup à la Noctuelle Chione. Les antennes sont simples, noires. Les antennules sont fauves, avec un point à la base & un à l'extrémité, noirs. La tête est fauve. Le corcelet est fauve, avec une rangée de points noirs en dessus, & une

de chaque côté, en dessous. Les ailes supérieures sont obscures en dessus, avec le bord intérieur & les nervures, blancs; elles sont obscures en dessous, avec une tache au milieu, blanche. Les inférieures sont mélangées de blanc & de noir.

Elle se trouve à Siam.

51. Noctuelle Chioné.

Noctua Chione.

Noctua alis incumbentibus albis, anticis immaculatis, posticis apice virescenti striatis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 213. *n°.* 20. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 25. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 19. *n°.* 34.

Phalæna Dominia. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 123. *tab.* 263. *fig.* A. B.

La figure de Cramer, citée par Fabricius, n'a aucun rapport avec la description que celui-ci donne du Chioné. Nous croyons plutôt qu'elle appartient à la précédente. La Phalène Eugénie de Cramer a le corps & la base des ailes supérieures rouges, avec des taches noires, & les ailes d'un noir-bleuâtre, striées de blanc. Le Chione, selon Fabricius, a le corps blanc, marqué de points noirs, avec le dessous de l'abdomen fauve. Les ailes supérieures sont blanches, sans tache en dessus, noires en dessous, avec des lignes & quelques taches blanches. Les ailes inférieures sont blanches, avec quelques lignes & quelques taches à l'extrémité, d'un noir-verdâtre, luisant. En dessous ces ailes sont semblables au dessus.

Elle se trouve aux Indes orientales.

52. Noctuelle Astrée.

Noctua Astrea.

Noctua alis incumbentibus concoloribus fuscis; disco hyalino; thorace niveo, nigro punctato. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 213. *n°.* 21. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 26.

Sphinx Astreus. Drury, *Illustr. Inf. tom.* 2. *tab.* 28. *fig.* 4.

Les antennes sont à peine pectinées, noirâtres, avec la base d'un rouge-sanguin. Les antennules sont d'un rouge-sanguin, avec un point au milieu & l'extrémité noirs. La tête est blanche, avec un point sur le front & un autre sur le vertex, noirs. Le corcelet est blanc, avec quatre points noirs sur le segment antérieur, six ou huit sur le dos, & quatre disposés en carré à la partie postérieure. Les quatre ailes sont obscures, de la même couleur, avec la base blanche, marquée de quelques points noirs. Le disque est presque transparent, marqué d'une tache en croissant, obscure. L'abdomen est rouge en dessus, blanc en dessous, avec deux rangées de points noirs sur les côtés.

Elle se trouve à la Nouvelle-Hollande.

53. Noctuelle Eugénie.

Noctua Eugenia.

Noctua lævis, nigro punctata, alis niveis, disco hyalino, abdominis dorso sanguineo. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 19. *n°.* 36.

Elle ressemble beaucoup à la Noctuelle Astrée; mais elle est plus petite. La tête est d'un blanc de neige, avec un point noir sur le vertex. Les antennes sont noirâtres, avec un peu de rouge à la base. Le corcelet est blanc, marqué de points noirs. L'abdomen est d'un blanc de neige, avec le dos rouge. Les ailes supérieures sont blanches, avec une tache au milieu, transparente; les inférieures sont blanches, sans tache. Les pattes sont rouges.

Elle se trouve aux Indes orientales.

54. Noctuelle Éridan.

Noctua Eridanus.

Noctua lævis, alis incumbentibus albis, abdominis dorso, fasciis flavis.

Phalæna Noctua Eridanus. Cram. *Pap. tom.* 1. *p.* 107. *tab.* 68. *fig.* G.

Elle a environ deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps est blanc, avec des bandes d'un jaune-fauve sur l'abdomen. Les ailes sont blanches, avec les nervures apparentes, obscures.

Elle se trouve à Surinam.

55. Noctuelle Liris.

Noctua Liris.

Noctua alis incumbentibus, pallidè viridibus, maculâ mediâ argenteâ.

Phalæna Liris. Cram. *Pap. tom.* 1. *pag.* 98. *tab.* 63. *fig.* F.

Elle a environ deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Les ailes sont d'un vert-pâle, avec une grande tache au milieu, d'un blanc-argenté; les supérieures ont en outre une petite tache ovale, obscure, placée entre la base & le milieu, près du bord antérieur. Les nervures des ailes sont noirâtres.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

56. Noctuelle laiteuse.

Noctua lactinea.

Noctua lævis, alis incumbentibus albis, anticis margine antico sanguineo, posticis maculis nigris.

Phalæna Noctua lactinea. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 58. *tab.* 133. *fig.* D.

Elle ressemble aux précédentes, pour la forme

& la grandeur. La tête est blanche, avec une tache rouge sur le vertex, en forme d'y. Le corcelet est blanc, avec une ligne transverse, rouge. L'abdomen est jaune en dessus, & blanc en dessous, avec des bandes noires. Les ailes supérieures sont blanches, avec le bord antérieur rouge. Les ailes inférieures sont blanches, avec une tache noire, au milieu, & trois vers le bord. En dessous la couleur des ailes est semblable au dessus.

Elle se trouve à Batavia.

57. Noctuelle Narcisse.

Noctua Narcissus.

Noctua lævis, alis incumbentibus, fuscis; vittâ albâ, posticis flavis, apice cæruleis. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 213. *n°.* 22. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 27. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 20. *n°.* 37.

Phalæna Narcissus. Cram. *Pap. tom.* 1. *pag.* 116. *tab.* 73. *fig.* E. F.

Elle a environ trois pouces de largeur les ailes étendues. La tête est obscure en dessus. Le corcelet est obscur en dessus, avec quelques points noirs. L'abdomen est fauve, avec trois rangées de points noirs. Le dessous du corps est fauve. Les ailes supérieures sont obscures, avec une large raie irrégulière qui se dirige de la base à la pointe. On voit quelques points noirs vers la base, & quelques stries blanches vers l'extrémité postérieure. Les ailes inférieures sont jaunes, avec l'extrémité bleue. Cette couleur est un peu entourée de noir.

Elle se trouve en Chine.

58. Noctuelle Monyque.

Noctua Monycha.

Noctua alis incumbentibus, fuscis, disco albo; anticis basi maculâ albâ, nigro punctatâ.

Phalæna Monycha. Cram. *Pap. tom.* 2. *pag.* 52. *tab.* 131. *fig.* C.

Elle a environ deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Les antennes sont noires, sétacées. La tête est noirâtre, avec les antennules blanches à leur base, noires à leur extrémité. Le corcelet est blanc, avec le segment antérieur noirâtre. L'abdomen est blanc, marqué de légers anneaux jaunes. Les ailes supérieures son obscures, avec une tache blanche à la base, marquée de cinq points noirs; une autre tache alongée, qui s'avance en s'élargissant jusqu'au milieu de l'aile. Les ailes inférieures sont blanches, avec le bord noir. Le dessous des ailes est semblable au dessus, si ce n'est que la tache blanche, ponctuée de noir, manque.

Elle se trouve à la côte de Coromandel.

59. Noctuelle porte-faix.

Noctua bajularia.

Noctua lævis, alis incumbentibus, anticis fuscis, maculis duabus strigâque albis; posticis flavis, nigro maculatis. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 213. *n°.* 23. — *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 137. *n°.* 28. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 20. *n°.* 38.

Phalæna bajularia. Cram. *Pap. tom.* 2. *pag.* 115. *tab.* 172. *fig.* C.

Phalæna bajularia. Clerck, *Icon. tab.* 54. *fig.* 5. 6.

Elle a deux pouces de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet sont obscurs. L'abdomen est jaune. Les ailes supérieures sont obscures, avec une tache blanche entre la base & le milieu; une autre plus grande au-delà du milieu, & ensuite une raie de la même couleur vers l'extrémité, qui n'atteint pas le bord antérieur. Les ailes inférieures sont jaunes, avec une bande noire vers le milieu, & une rangée de taches de la même couleur, vers l'extrémité. Le dessous des ailes est semblable au dessus.

Elle se trouve à Amboine.

60. Noctuelle modeste.

Noctua modesta.

Noctua alis incumbentibus, brunneis; anticis maculâ apicis rubrâ.

Phalæna Noctua modesta. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 28. *tab.* 115. *fig.* C.

Elle a environ deux pouces de largeur les ailes étendues. Tout le corps est brun. Les ailes supérieures sont brunes, avec une tache oblongue, d'un rouge-foncé, placée à l'extrémité des supérieures. Les ailes inférieures sont d'un brun plus pâle que les supérieures. Le dessous des ailes est semblable au dessus, si ce n'est que la tache rouge des supérieures manque.

Elle se trouve à Surinam.

61. Noctuelle agréable.

Noctua læta.

Noctua lævis, alis incumbentibus, subtestaceis; strigis flavis, posticâ testaceo-punctatâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 20. *n°.* 39.

Elle est de grandeur moyenne. Le corps est cendré. Les ailes supérieures sont d'une couleur testacée obscure, avec plusieurs raies minces, ondées, jaunâtres, & deux au milieu, peu marquées, fauves, dont la postérieure passe entre les deux taches ordinaires. La raie postérieure jaune est plus large que les autres, & est marquée de huit points testacés. Les ailes inférieures sont obscures.

En dessous les ailes supérieures sont obscures, avec le bord pâle; les inférieures sont cendrées, avec un point & une raie obscurs.

Elle se trouve en France, & a été décrite par Fabricius dans la collection de M. Bosc.

62. Noctuelle lisse.

Noctua polita.

Noctua lævis, alis incumbentibus, fuscis nitidulis, strigâ posticâ punctorum ferrugineorum. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 138. *n°.* 30. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 20. *n°.* 40.

Noctua polita. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 85. *n°.* 3.

La Lisse. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 153. *pl.* 301. *fig.* 314.

Noctua polita. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 37. *fig.* 178.

Elle est de grandeur moyenne. Le corps est d'un brun-rougeâtre, luisant. Les ailes supérieures sont de la même couleur, traversées de plusieurs lignes ondées, plus brunes, bordées de gris postérieurement; la ligne la plus voisine du bord postérieur est formée d'une suite de points placés sur chaque nervure. La tache en forme de rognon, qu'on remarque au milieu, en porte une brune à sa partie inférieure. Les ailes inférieures sont d'un rouge-brun, pâle, parsemées de brun, traversées d'une raie noire, & marquées d'une tache en croissant. Les quatre ailes en dessous sont d'un rouge-brun pâle. Les supérieures ont une teinte verdâtre, & du gris le long du bord intérieur. Elles sont traversées, ainsi que les inférieures, d'une ligne noirâtre; celles-ci ont une tache en croissant, au milieu, noirâtre.

La Chenille, selon Fabricius, est rase, d'une couleur testacée pâle, avec quelques points noirs.

Elle se trouve en Europe.

63. Noctuelle sombre.

Noctua tetra.

Noctua lævis, alis incumbentibus, fusco-nitidulis, punctis quatuor costalibus albis, posticis cinereo-ferrugineis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 138. *n°.* 31. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 21. *n°.* 41.

Noctua tetra. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 8. *fig.* 39.

Elle est une fois plus petite que la Noctuelle livide. Les antennes sont pectinées. La tête & le corcelet sont noirâtres, luisans, sans tache. Les ailes supérieures sont de même noirâtres, marquées de trois petits points blancs, placés sur le bord antérieur, vers l'extrémité. Les ailes inférieures sont cendrées, avec un reflet ferrugineux. En dessous les quatre ailes sont cendrées.

Elle se trouve en Autriche. La Chenille vit, suivant Fabricius, sur la Morgeline, *Alsine*; elle est rase, verte, marquée de cinq lignes blanches. Les intermédiaires sont un peu plus petites que les latérales. La tête est d'un vert plus pâle que le corps.

64. Noctuelle livide.

Noctua livida.

Noctua lævis, alis incumbentibus, atris nitidulis, posticis ferrugineis, margine fusco. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 138. *n°.* 32. — *Ent. Syst. Em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 21. *n°.* 42.

Noctua livida. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 13.

Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 97. *tab.* 233. *fig.* 337. g. h.

Hubn. *Beytr.* 3. 1. B. *tab.* 4. *fig.* Z.

Noctua livida. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 8. *fig.* 38.

Noctua livida. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 93. *tab.* 23.

Elle a environ un pouce neuf lignes de largeur les ailes étendues. Le corps est noir, luisant. Les ailes supérieures sont noires, luisantes, avec quelques traits moins foncés. Les inférieures sont ferrugineuses, avec le bord obscur.

La Chenille est rase, amincie aux deux extrémités, d'un jaune-verdâtre, avec un reflet rouge; la tête pâle; une ligne plus obscure sur le dos, & une autre pâle sur les côtés. Elle vit sur le Pissenlit.

Elle se trouve en Autriche.

65. Noctuelle parsemée.

Noctua irrorata.

Noctua alis incumbentibus, cinereis, nigro-irroratis, posticè strigâ obsoletè rufescente. Fab. *Spec. Inf. tom.* 2. *Append. p.* 506. — *Mant. Inf. t.* 2. *p.* 138. *n°.* 33. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 21. *n°.* 43.

Elle est de grandeur moyenne. Le corps est cendré. Les ailes supérieures sont cendrées, parsemées de petits points noirs. Elles ont, au milieu du bord antérieur, une petite ligne jaunâtre, & postérieurement une petite raie peu marquée, de la même couleur. En dessous, les quatre ailes sont grises.

Elle se trouve aux Indes orientales.

66. Noctuelle du Chêne.

Noctua Quercûs.

Noctua lævis, alis incumbentibus, griseis; strigis tribus fuscis. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *pag.*

214. n°. 24. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p*. 138. n°. 34. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p*. 22. n°. 44.

Noctua trilinea. SCHMETT. *Wienn. Verz. p*. 84. n°. 5.

Noctua evidens. THUNB. *Inf. Suec*. 1784. *p*. 2.

Phalæna Noctua trigramica. ESPER. *Papill. d'Europe, tom*. 4. *tab*. 123. *Noct*. 44. *fig*. 6.

L'Évidente. ERNST, *Pap. d'Eur. tom*. 6. *pag*. 106. *tab*. 236. n°. 344.

Noctua trilinea. HUBN. *Lepid*. 4. *Noct*. 2. *tab*. 45. *fig*. 216.

Elle a environ dix-fept lignes de largeur les ailes étendues. Les antennes, la tête & le corcelet font d'un gris un peu jaunâtre. L'abdomen eft d'un gris plus pâle. Les ailes fupérieures font d'un gris-jaunâtre, marquées de quatre lignes tranfverfes, brunes, dont l'une, à la bafe, n'atteint pas le bord interne. On n'apperçoit point à ces ailes les deux taches ordinaires qu'ont prefque toutes les Noctuelles. Les ailes inférieures font d'un gris un peu violet.

Elle fe trouve en Hollande, en Allemagne, en Suède, fur le Chêne.

67. NOCTUELLE marquée.

NOCTUA notacula.

Noctua lævis, alis incumbentibus, cinereis; ftigmatibus tribus inter ftrigas duas flavefcentes. FABR. *Mant. Inf. tom*. 2. *p*. 138. n°. 35. — *Ent. Syft. em. tom*. 3. *pars* 2. *p*. 22. n°. 45.

Elle reffemble à la Noctuelle du Chêne. Le corps eft cendré. Les ailes fupérieures font cendrées, marquées, à la bafe, d'une petite raie courte, jaunâtre, d'une autre en deçà du milieu, & d'une troifième en delà, de la même couleur jaunâtre. Il y a au milieu trois taches ordinaires, dont la poftérieure eft la plus grande & réniforme. Les ailes inférieures font jaunâtres en deffus; en deffous, les quatre ailes font cendrées, parfemées d'obfcur.

Elle fe trouve.....

68. NOCTUELLE quadriponctuée.

NOCTUA quadripunctata.

Noctua lævis, alis incumbentibus, grifeis fufco-undatis; punctis quatuor marginis exterioris nigris. FABR. *Spec. Inf. tom*. 2. *p*. 214. n°. 25. — *Mant. Inf. tom*. 2. *p*. 139. n°. 35. — *Ent. Syft. em. tom*. 3. *pars* 2. *p*. 22. n°. 46.

Noctua cubicularis. SCHMETT. *Wienn. Verz. p*. 72. n°. 6.

Les ailes font grifes, avec des raies ondées, peu marquées, obfcures. Les deux taches ordinaires font petites, peu marquées; la poftérieure a des points blancs. On voit quatre points noirs vers le bord antérieur, & le bord poftérieur eft plus obfcur que le refte de l'aile. Les ailes inférieures ont une raie marginale, obfcure, ponctuée.

Elle fe trouve en Europe. La Chenille vit fur la Mâche, *Valeriana locufta*.

69. NOCTUELLE blême.

NOCTUA pallens.

Noctua lævis, alis incumbentibus, pallidis, immaculatis, marginibus pofticis fubtùs nigro punctatis. FABR. *Spec. Inf. tom*. 2. *p*. 214. n°. 26. — *Mant. Inf. tom*. 2. *p*. 139. n°. 36.

Phalæna Noctua pallens. LINN. *Syft. Nat. tom*. 2. *p*. 838. n°. 107. — *Faun. Suec*. n°. 1175.

SCHMETT. *Wienn. Verz. p*. 85. n°. 10.

CLERCK, *Icon. Inf. rar. tab*. 4. *fig*. 6.

La Blême. *Pap. d'Europe, tom*. 7. *p*. 141. *tab*. 298. *fig*. 505.

Phalæna Noctua pallens. VILLERS, *Ent. tom*. 2. *p*. 202.

Noctua pallens. HUBN. *Lepid*. 4. *Noct*. 2. *tab*. 48. *fig*. 234.

Noctua pallens. HUBN. *Beytr*. 4. *tab*. 2. *fig*. L.

Le corps de cette Noctuelle eft d'un gris-jaune. Les ailes fupérieures font d'un jaune-pâle, avec un ou deux points noirâtres, peu marqués. Les ailes inférieures font d'un jaune gris-pâle, fans tache. Les quatre ailes en deffous font d'un blanc-jaune pâle, avec une légère pouffière noire, & quelques petits points noirs fur le bord poftérieur.

La Chenille, fuivant Fabricius, eft velue, noire, parfemée de points noirs & marquée de quatre lignes blanches.

Elle fe trouve en Europe, fur le Piffenlit.

70. NOCTUELLE domeftique.

NOCTUA domeftica.

Noctua lævis, alis incumbentibus, cinereis, nigro ftrigofis; coftâ bafi nigro apice albo punctatâ. FABR. *Ent. Syft. em. tom*. 3. *pars* 2. *p*. 23. n°. 48.

Elle reffemble à la Noctuelle quadriponctuée. Le corps eft velu, cendré. Les ailes fupérieures font cendrées, marquées de raies ondées, noires, & des deux taches ordinaires, au milieu, dont l'une antérieure eft d'un blanc de neige, & la poftérieure eft réniforme. Le bord antérieur eft marqué de fept points noirs & de trois blancs. Les ailes inférieures en deffous font blanchâtres, avec un point & une raie obfcurs.

Elle fe trouve à Kiell.

71. NOCTUELLE

71. Noctuelle sillonnée.

Noctua nervosa.

Noctua lævis, alis incumbentibus, lanceolatis, cinereo-fuscis, pallido striatis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 130. *n°.* 37. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 23. *n°.* 49.

Noctua nervosa. Schiff. *Wienn. Verz. p.* 85. *n°.* 12.

La Sillonnée. *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 143. *tab.* 247. *fig.* 367.

Noctua nervosa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 47. *fig.* 226.

Le corps est d'un gris-brun. Les ailes supérieures sont un peu alongées, d'un gris-obscur, avec des lignes plus pâles. Les inférieures sont grises, sans tache en dessus, plus obscures en dessous, avec la frange grise.

Elle se trouve en Autriche.

72. Noctuelle de l'Abutilon.

Noctua Sidæ.

Noctua lævis, alis basi cinereis, nigro punctatis, apice fuscis cinereo striatis, posticis fulvis; margine nigro. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 23. *n°.* 50.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle de l'Airelle. La tête est cendrée, marquée de points noirs. Le corcelet est cendré, marqué de deux lignes noires. L'abdomen est fauve, marqué de trois rangées de points noirs. Les ailes supérieures sont cendrées à la base, & ont un grand nombre de points noirs; elles sont obscures à l'extrémité, avec des stries nombreuses, cendrées. Les inférieures sont fauves, avec le bord noir. En dessous les ailes sont de la même couleur, avec un point noir au milieu.

Elle se trouve en Guinée, sur une espèce d'Abutilon, *Sida.*

73. Noctuelle de l'Airelle.

Noctua Vaccinii.

Noctua lævis, alis incumbentibus, cinereis fusco subfasciatis; posticè punctis nigris. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 139. *n°.* 38. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 23. *n°.* 51.

Phalæna Noctua Vaccinii *spirilinguis, alis ferrugineis, obsoletè nebulosis, puncto strigâque posticâ septem punctatâ fuscis.* Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 852. *n°.* 166. — *Faun. Suec. n°.* 1212.

Noctua Vaccinii. Schiff. *Wienn. Verz. p.* 85. *n°.* 2.

L'Hyacinthe. *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 144. *tab.* 299. *n°.* 509.

Noctua Vaccinii. Hubn. *Lepid.* 4. *tab.* 37. *fig.* 177.

Elle est de grandeur moyenne. Le corps est d'un gris-brun. Les ailes supérieures sont de la même couleur, & traversées de trois lignes un peu ondées, d'un gris plus clair : on voit au milieu deux taches, dont l'une plus petite, ronde, & l'autre postérieure, réniforme, entourées d'un cercle gris-clair : il y a vers l'extrémité une ligne marquée d'une rangée de points noirâtres. Les ailes inférieures sont d'un gris-obscur, avec une tache demi-circulaire plus obscure. Le dessous des quatre ailes est d'un gris un peu ferrugineux, avec une bande obscure.

Elle se trouve en Autriche. La Chenille est d'un brun-ferrugineux, avec une ligne latérale plus pâle. Le collier & la queue sont noirs, avec des stries blanches. Elle vit sur l'Airelle, *Vaccinium.*

74. Noctuelle bicolore.

Noctua bicolora.

Noctua lævis, alis incumbentibus, flavis, margine postico latè fusco. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 14. *n°.* 41. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 25. *n°.* 55.

Elle est de grandeur moyenne. La tête & le corcelet sont jaunes, sans tache. Les ailes supérieures sont jaunes, marquées, au milieu, d'un petit point presque ferrugineux. Le bord postérieur est obscur, dans une assez grande étendue. Les quatre ailes en dessous sont obscures, avec le bord plus clair.

Elle se trouve à Sierra-Leona.

75. Noctuelle criblée.

Noctua cribaria.

Noctua lævis, alis incumbentibus, cinereis, basi nigro punctatis; posticis luteis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 25. *n°.* 56.

Elle ressemble, suivant M. Fabricius, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle plane, qui est actuellement une Lithosie; ce qui peut faire soupçonner que la Noctuelle criblée appartient aussi au même genre. Les antennules sont cendrées, avec deux points & l'extrémité noirs. La tête est cendrée, avec quatre points noirs. Le corcelet est cendré, marqué de points noirs. Les ailes supérieures sont cendrées, avec des points noirs à la base; une raie ondée à l'extrémité. Les inférieures sont jaunes, sans tache en dessus, marquées en dessous d'un point noir, placé au milieu. L'abdomen est jaune, avec trois rangées de points noirs. La femelle est un peu plus grande & un peu plus obscure que le mâle.

Elle se trouve aux Indes orientales.

76. Noctuelle du Saule Marceau.

Noctua Capreæ.

Noctua lævis, alis incumbentibus, repandis, fusco-cinereis nitidulis; strigis tribus obliquis stigmatibusque albidis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 140. *n°.* 43. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 26. *n°.* 58.

Noctua Capreæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 4. *fig.* 19.

Elle est de grandeur moyenne. La tête & le corcelet sont velus, de couleur cendrée obscure. Les ailes supérieures ont leur bord postérieur un peu recourbé; elles sont d'une couleur cendrée obscure, avec trois raies blanchâtres, dont deux placées en avant du milieu, & l'autre en arrière. Les deux taches ordinaires sont blanchâtres; l'antérieure est arrondie; la postérieure est plus grande & réniforme. Les ailes inférieures sont obscures, avec le bord cendré. En dessous les ailes sont cendrées, avec une poussière, un point au milieu & une raie postérieure, obscurs.

Elle se trouve à Copenhagne. La Chenille vit sur le Saule Marceau; elle est solitaire, nue, verte.

77. Noctuelle narbonnaise.

Noctua narbonea.

Noctua lævis, alis planis, anticis cinereis, strigis duabus flavis posticèque puncto fusco. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 215. *n°.* 31. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 140. *n°.* 45. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 26. *n°.* 60.

Phalæna Noctua narbonea *spirilinguis lævis, alis superioribus cinereis, fasciis duabus flavis posticèque puncto fusco.* Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 837. *n°.* 103.

Elle est de grandeur moyenne. Les ailes supérieures sont planes, cendrées en dessus, marquées de deux petites raies jaunes placées vers le milieu, & d'un point, vers le bord postérieur, obscur, entouré d'un demi-anneau jaune, qui lui donne en quelque sorte la forme d'une tache ocellée. Les ailes inférieures sont d'une couleur cendrée-obscure en dessous, avec une tache noirâtre, linéaire, en croissant, placée derrière un point de la même couleur.

Elle se trouve au midi de l'Europe.

78. Noctuelle du Bolet.

Noctua Boleti.

Noctua lævis, alis depressis, planis, fusco irroratis; antennis pectinatis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 215. *n°.* 32. — *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 140. *n°.* 46. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 26. *n°.* 61.

Elle n'est pas plus grande qu'une Teigne. Les antennules sont alongées, épaisses, avec l'extrémité amincie & cylindrique. Les antennes sont un peu pectinées. Les ailes supérieures sont cendrées, avec une poussière & des taches nombreuses obscures. Les inférieures sont obscures, avec le bord antérieur cendré.

Elle se trouve à Kiell, sur une espèce de Bolet, *Boletus versicolor.*

TROISIÈME FAMILLE.

Corcelet lisse. Ailes penchées de chaque côté.

79. Noctuelle du Figuier à grappes.

Noctua Ficus.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis, albo venosis, basi fulvo albo nigroque maculatis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 215. *n°.* 33. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 140. *n°.* 47. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 27. *n°.* 62.

Les antennes du mâle sont pectinées, avec l'extrémité sétacée : celles de la femelle sont entièrement sétacées. La tête est fauve, sans tache. Le corcelet est lisse, fauve, avec un point noir de chaque côté. Les ailes sont arrondies, entières; les supérieures sont cendrées, marquées de petites raies blanches, d'une tache longue, marginale, fauve, à la base, dans laquelle tache sont six points noirs & trois blancs, dont le plus grand termine la tache fauve. Vers le bord intérieur il y a deux taches blanches, dont l'antérieure, plus grande que l'autre, est marquée d'un point & d'une tache en croissant, noirs; la postérieure n'a qu'un point. Les ailes inférieures sont jaunes, avec quelques taches noires en dessous; elles sont jaunâtres, tachées de noir. L'abdomen est cendré, avec deux points noirs de chaque côté.

Elle se trouve sur une espèce de Figuier, *Ficus racemosa*, aux Indes orientales.

80. Noctuelle du Figuier commun.

Noctua Caricæ.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis; striis punctoque medio albis, basi fulvis; punctis quinque atris. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 215. *n°.* 34. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 27. *n°.* 63.

Phalæna Alciphron. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 58. *tab.* 133. *fig.* E, & *tom.* 3. *p.* 121. *tab.* 262. *fig.* A. B.

Elle est un peu plus petite que la précédente. Les antennes sont noires, sétacées. La tête est fauve, avec un point noir à la base, & un autre à l'extrémité. Le corcelet est fauve, marqué de trois points noirs. Les ailes supérieures sont arrondies, cendrées, avec les nervures & un point au milieu, blancs. La base est fauve, marquée de cinq ou six points noirs. Les ailes inférieures sont jaunes, avec plusieurs taches noires.

Elle se trouve sur le Figuier, aux Indes orientales.

81. NOCTUELLE couronnée.

NOCTUA coronata.

Noctua laevis, alis deflexis, fuscis; strigis tribus obscurioribus stigmateque postico nigro punctato. FABR. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 215. *n°.* 35. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 140. *n°.* 48. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 28. *n°.* 64.

La tête & le corcelet sont obscurs, sans tache. Les ailes supérieures sont obscures, marquées de trois raies, formées d'une ligne obscure & d'une plus claire, réunies. Au milieu de l'aile sont les deux taches ordinaires, dont l'antérieure est petite, arrondie; la postérieure est plus grande, réniforme, marquée de sept points noirs. Les ailes inférieures sont jaunes, avec deux bandes noires. En dessous les quatre ailes sont d'un jaune-obscur. L'abdomen est jaune, avec des bandes noires. Les pattes antérieures sont très-velues.

Elle se trouve en Chine.

82. NOCTUELLE Manlie.

NOCTUA Manlia.

Noctua laevis, alis deflexis, brunneis; posticis fasciâ caeruleâ margineque nigro. FABR. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 216. *n°.* 36. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 141. *n°.* 49. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 28. *n°.* 65.

Phalaena Manlia. CRAM. *Pap. tom.* 1. *p.* 144. *tab.* 92. *fig.* A.

Elle est grande. Le corps est brun. Les ailes supérieures sont légérement en faulx. Leur couleur est brune, avec une bande obscure, courte, au milieu, & les deux taches ordinaires plus claires. Les inférieures sont brunes à leur base, bleues au milieu, & noires à l'extrémité. En dessous la bande bleue des ailes inférieures est plus étroite, plus dentelée, & s'étend sur une partie des ailes supérieures.

Elle se trouve sur la côte de Coromandel.

83. NOCTUELLE Bouc.

NOCTUA Hircus.

Noctua laevis, alis deflexis, fuscis, medio pallidioribus, posticis nigris; angulo antico flavo. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 28. *n°.* 66.

Elle est grande. Le corps est d'une couleur cendrée-obscure. Les ailes supérieures sont noirâtres, luisantes, traversées, au milieu, d'une large bande d'un gris ferrugineux. En dessous elles sont noires, avec une bande courte, blanche. Les ailes inférieures sont noires en dessus, avec l'angle antérieur jaunâtre, & noires en dessous, avec une tache marginale blanche.

Elle se trouve en Guinée.

84. NOCTUELLE Ézée.

NOCTUA Ezea.

Noctua laevis, alis deflexis, anticis fuscis violaceo nitidis, punctis strigisque nigris, posticis nigris, angulo anticè flavo.

Phalaena Noctua Ezea. CRAM. *Pap. tom.* 3. *p.* 78. *tab.* 239. *fig.* D.

Elle a deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps est d'un gris-foncé, un peu violet. Les ailes supérieures sont de la même couleur, avec une large bande plus claire, au milieu, placée entre plusieurs raies ondées, noires. On voit quelques points noirs sur la bande. Les inférieures sont noires, avec une bande jaune sur le bord, à l'angle extérieur. Le dessous des ailes est grisâtre, avec une bande d'un brun-obscur sur le bord postérieur.

Elle se trouve en Guinée.

85. NOCTUELLE Périthée.

NOCTUA Perithea.

Noctua alis deflexis, fusco-violaceis; anticis fasciâ abbreviatâ margineque interno flavis.

Phalaena Noctua Perithea. CRAM. *Pap. tom.* 2. *p.* 116. *tab.* 172. *fig.* D.

Elle a près de deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps est d'un jaune-fauve. Les ailes supérieures sont obscures, un peu violettes, presque transparentes, avec une grande tache jaune sur le bord interne, qui s'étend de la base & finit à quelque distance de l'angle interne. On voit une large bande jaune, un peu au-delà du milieu, qui n'atteint pas l'angle interne, vers lequel elle se dirige. Les inférieures sont jaunes jusqu'au-delà du milieu, & d'un violet-obscur de là à l'extrémité.

Elle se trouve à Amboine, l'une des iles Moluques.

86. NOCTUELLE javanaise.

NOCTUA javana.

Noctua alis deflexis, flavescentibus, basi punctis nigris, disco brunneo albo bimaculato.

Phalaena Noctua javana. CRAM. *Pap. tom* 3. *p.* 146. *tab.* 274. *fig.* C.

Elle a deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet sont jaunes, avec deux points noirs sur le dernier. Les ailes supérieures sont jaunes, avec tout le milieu brun; deux taches blanches sur ce brun, & quelques points noirs

à la base. Les ailes inférieures sont d'un brun très-foncé, avec le bord d'un jaune-pâle. L'abdomen est jaune, avec le dos brun. L'anus est jaune.

Elle se trouve dans l'île de Java.

87. Noctuelle Géryon.

Noctua Geryon.

Noctua lævis, alis deflexis, atris, flavo maculatis, posticis rubris, margine atro. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 216. *n°.* 37. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 141. *n°.* 50. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 28. *n°.* 67.

Elle est grande. La tête & le corcelet sont noirs, avec des points blancs. L'abdomen est obscur, avec des anneaux jaunes en dessus, blancs en dessous. L'anus est fauve. Les ailes supérieures sont noires, avec une tache oblongue, jaune, vers la base, près du bord interne, & cinq sur le disque. L'extrémité est un peu blanche. Les ailes inférieures sont rouges, avec le bord noir à une assez grande distance. L'extrémité est pareillement un peu blanche.

Elle se trouve dans l'Afrique équinoxiale.

88. Noctuelle léonine.

Noctua leonina.

Noctua lævis, alis deflexis, brunneis; stigmatibus griseis, posticis flavis, maculis duabus nigris, abdomine cingulis nigris. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 216. *n°.* 38. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 141. *n°.* 51. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 29. *n°.* 68.

Les antennes sont à peine pectinées. La tête & le corcelet sont bruns, sans tache. L'abdomen est jaune, avec deux bandes noires sur le dos. Les ailes sont entières, brunes, avec quatre raies plus obscures, dont la troisième est marquée de points blancs; la quatrième est jointe à une raie blanche. Les ailes inférieures sont jaunes, avec deux grandes taches noires. En dessous les quatre ailes sont jaunâtres. Les pattes sont très-velues, jaunes.

Elle se trouve aux Indes orientales.

89. Noctuelle Inare.

Noctua Inara.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis basi albidis; punctis quatuor nigris, apice cinereo-fuscis.

Phalæna Noctua Inara. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 76. *tab.* 239. *fig.* E.

Elle a environ deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps est d'un gris-foncé, un peu roussâtre, avec trois taches blanchâtres sur le corcelet. Les ailes supérieures sont blanchâtres de la base au milieu, avec quatre petites taches irrégulières, noires; ensuite elles sont d'un gris-obscur, un peu roussâtre, avec le bord plus clair. Il y a une ligne blanchâtre transverse vers le milieu. Les ailes inférieures sont d'un gris-roussâtre, avec deux bandes noirâtres; une un peu au-delà du milieu, l'autre près du bord.

Elle se trouve sur la côte de Coromandel.

90. Noctuelle Daim.

Noctua Dama.

Noctua lævis, alis deflexis, fuscis albo striatis, posticis albis; margine nigro. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 216. *n°.* 39. — *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 141. *n°.* 52. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 29. *n°.* 69.

Les antennes sont pectinées, noires. La tête est fauve, avec une ligne & l'extrémité des antennules noires. Le corcelet est fauve, avec deux points noirs sur le premier segment, & quatre sur le dos. L'abdomen est fauve, taché de noir. Les ailes supérieures sont entières, obscures, avec des stries blanches, dont celle du milieu est plus grande, dilatée au milieu pour former une tache. En dessous elles sont obscures, avec une tache blanche au milieu. Les ailes inférieures sont blanches en dessus, avec le bord postérieur noir, & blanches en dessous, avec la frange seulement noire.

Elle se trouve dans la Nouvelle-Hollande.

91. Noctuelle marginelle.

Noctua marginella.

Noctua lævis, alis deflexis, variegatis; posticis atris, margine albo. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 141. *n°.* 53. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 29. *n°.* 70.

Noctua marginata. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *pag.* 216. *n°.* 40.

Elle est de grandeur moyenne. Le corps est gris, avec la partie supérieure de l'abdomen noire. Les ailes supérieures sont penchées, grises, mélangées de ferrugineux, & marquées de deux raies ondées, noires. En dessous elles sont noires, avec deux bandes blanches, dont l'antérieure est courte. Les ailes inférieures sont de la même couleur noire, tant en dessus qu'en dessous, avec le bord postérieur blanc.

Elle se trouve en Amérique.

92. Noctuelle du Roseau.

Noctua Arundinis.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis; punctis lunulisque marginalibus nigris, subtùs maculâ centrali fuscâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 14. *n°.* 54. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 30. *n°.* 71.

Naturf. 11. *p.* 30. *tab.* 3. *fig.* 1-4.

Noctua Typhæ. Esper. *Pap. tom.* 4. *tab.* 140. 61. *fig.* 3. 4. 5.

La Maſſète. Ernst. *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 133. *tab.* 296. *fig.* 502.

Noctua Arundinis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 83. *fig.* 386. 387.

Elle a près de deux pouces de largeur les ailes étendues. Le corps eſt cendré, velu, ſans tache. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris obſcur, luiſant, parſemées de petits points noirs : on voit ſur le bord antérieur trois petits points plus clairs que le fond, & près du bord poſtérieur huit croiſſans noirs. Les ailes inférieures ſont d'un gris-clair. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres en deſſous, & les inférieures ſont pâles, avec une tache au centre, & les bords antérieurs & poſtérieurs obſcurs.

Elle ſe trouve en Europe.

La Chenille eſt d'un vert-terne, avec quelques tubercules noirs ſur chaque anneau, d'où part un poil preſqu'imperceptible; elle vit dans l'intérieur des tiges du roſeau & de la Maſſète. On croit qu'elle nuit aux chevaux, qui mangent ces plantes lorſqu'elles s'y trouvent en grand nombre; elles ſe transforment en chryſalide dans l'intérieur des tiges, & n'en ſortent qu'au bout de quelques ſemaines. La chryſalide eſt brune, alongée.

93. Noctuelle verdâtre.

Noctua virſcens.

Noctua lævis, alis deflexis, vireſcentibus; ſtrigis tribus ſaturationibus. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 216. *n°.* 41. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 141. *n°.* 55. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 30. *n°.* 72.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt verdâtre. Les antennes & la trompe ſont ferrugineuſes. Le premier article des antennules eſt court. Les ailes ſupérieures ſont verdâtres, avec trois raies obliques de la même couleur, plus foncée. Les ailes inférieures ſont blanches, avec une petite raie ferrugineuſe ſur le bord poſtérieur. En deſſous les quatre ailes ſont blanches.

Elle ſe trouve dans les Indes orientales & occidentales.

La Chenille vit dans les ſiliques du Cytiſe des Indes, *Cytiſus cajan;* elle eſt glabre, d'un vert-pâle, avec trois raies longitudinales plus obſcures ſur le dos, & une jaune ſur les côtés. La tête eſt pâle. La chryſalide eſt brune.

94. Noctuelle Batis.

Noctua Batis.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis fuſcis, maculis quinque incarnatis, poſticis albidis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 216. *n°.* 42. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 141. *n°.* 56. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 30. *n°.* 73.

Phalæna Noctua Batis *ſpirilinguis lævis, alis depreſſis, ſuperioribus fuſcis; maculis ſimul quinque albidis, inferioribus albis.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 836. *n°.* 97. — *Faun. Suec. n°.* 1158.

Réaum. *Mem. Inſ. tom.* 1. *pl.* 7. *fig.* 2.

Merian. *Inſ. Eur.* 3. *tab.* 21. *fig.* 1.

Roes. *Inſ. tom.* 4. *tab.* 26. *fig.* A. B. C.

Noctua Batis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 71. *n°.* 7.

La Batis. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 89. *tab.* 231. *fig.* 333.

Noctua Batis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 14. *fig.* 65.

Elle a de quinze à dix-huit lignes de largeur les ailes étendues. La tête eſt d'un gris-foncé. Le corcelet eſt de la même couleur, avec quelques lignes tranſverſes d'un gris-clair. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-foncé, marquées de quelques taches blanchâtres, dont le milieu eſt plus obſcur : on en voit une à la baſe, plus grande que les autres, qui ſemble formée de trois taches réunies : il y en a deux ovales, l'une à la ſuite de l'autre, vers l'extrémité antérieure; une un peu plus grande & ovale, vers l'extrémité poſtérieure, ſuivie d'une très-petite; la cinquième eſt ſur le bord interne. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur, avec la baſe, une raie au milieu, & la frange du bord, d'un gris plus clair. L'abdomen eſt gris.

Elle ſe trouve en Europe.

La Chenille vit ſur la ronce dont elle ſe nourrit : on la trouve en juin, juillet & août. Elle eſt remarquable par la forme de ſes anneaux, dont pluſieurs reſſemblent à une pyramide à quatre faces; la première, placée ſur le ſecond anneau, eſt fourchue à ſon ſommet. On voit auſſi, vers la queue, une élévation à peu près ſemblable aux autres, mais qui n'eſt pas bifurquée. Sa couleur eſt d'abord verdâtre; mais elle change en ſe développant, & elle prend une teinte de plus en plus brune. A la fin de ſeptembre ou en octobre, elle ſe file une coque légère d'un jaune-brun, dans laquelle elle paſſe l'hiver en chryſalide : l'inſecte n'en ſort guère qu'en mai ou en juin. Quelquefois cependant la transformation en chryſalide ſe fait dans le mois d'août, & alors la Noctuelle paroît avant la fin de ſeptembre.

95. Noctuelle Silène.

Noctua Silene.

Noctua lævis, alis deflexis, helvolis; maculâ poſticâ, nigro punctatâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 141. *n°.* 57. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 31. *n°.* 74.

Noctua Silene. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 85. *n°.* 1.

Noctua Silene. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 37. *fig.* 175.

Elle est de la grandeur de la précédente. La tête & le corcelet sont d'un fauve-pâle, sans tache. Les ailes supérieures sont de la même couleur, avec une raie courte, plus obscure, placée au milieu. Il y a les deux taches ordinaires, dont l'une postérieure réniforme, marquée de points noirs.

Elle varie par une demi-lune noire dans la tache antérieure.

Elle se trouve en Europe.

La Chenille vit sur le Chou champêtre; elle est rase, obscure, avec un collier noir, bordé de blanc, & les stigmates noirs.

96. Noctuelle luisante.

Noctua nitida.

Noctua lævis, alis deflexis, substriatis, ferrugineis; strigis flavescentibus, posticis fuscis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 141. *n°.* 58. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 31. *n°.* 75.

Noctua nitida. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 4.

La Nette. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 144. *tab.* 299. *fig.* 508. a. b. c.

Noctua nitida. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 38. *fig.* 180.

Elle ressemble à la Noctuelle de l'Airelle. Les ailes sont ferrugineuses, avec des stries ou des nervures longitudinales & des raies transverses, ondées, jaunâtres. Au milieu on voit les deux taches ordinaires, & vers le bord postérieur une rangée de points noirs. Les ailes inférieures sont noirâtres.

Elle se trouve en Europe.

La Chenille vit sur la Véronique des champs, *Veronica arvensis;* elle est rase, obscure, mélangée de gris & de rougeâtre, avec la tête pâle & un collier noir.

97. Noctuelle élégante.

Noctua elegans.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis flavescentibus, maculis quatuor contiguis albis, posticis rubris.

Phalæna Noctua nitida. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 147. *tab.* 274. *fig.* F.

Elle est de la grandeur des précédentes. La tête & le corcelet sont d'un jaune un peu fauve. L'abdomen est d'un rouge-clair. Les ailes supérieures sont d'un jaune un peu fauve, avec quelques raies obscures, & quatre taches blanches qui se touchent, l'une à la suite de l'autre. Les ailes inférieures sont d'un rouge clair. En dessous le corps, les pattes & les ailes sont de couleur de rose.

Elle se trouve à Surinam.

98. Noctuelle écrite.

Noctua scripta.

Noctua lævis, alis deflexis; anticis albis, basi flavo cæruleoque lituratis, posticè nigro punctatis.

Phalæna Noctua hieroglyphica. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 81. *tab.* 147. *fig.* D.

Elle a un pouce & demi de largeur les ailes étendues. Le corcelet est rayé de blanc, de jaune & de bleu. L'abdomen est obscur. Les ailes supérieures, depuis la base jusqu'un peu au-delà du milieu, sont rayées en divers sens, de blanc, de jaune & de bleu; elles sont blanches ensuite, avec trois rangées de points noirs. Les ailes inférieures sont noirâtres, sans tache. En dessous les quatre ailes sont brunes.

Elle se trouve à Curaçao.

99. Noctuelle rubigineuse.

Noctua rubiginea.

Noctua lævis, alis deflexis, flavis, ferrugineo undatis; punctis nigris sparsis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 142. *n°.* 59. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 31. *n°.* 76.

Noctua rubiginea. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 8.

La Tigrée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 150. *tab.* 300. *fig.* 512.

Noctua rubiginea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 38. *fig.* 183.

Les antennes sont obscures. La tête & le corcelet sont d'un jaune-fauve, sans tache. Les ailes supérieures sont du même jaune, marquées de plusieurs lignes ondées, ferrugineuses, & de plusieurs points noirs, placés principalement vers l'extrémité. Les ailes inférieures sont obscures, avec le bord fauve.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Poirier & le Pommier.

100. Noctuelle roussâtre.

Noctua rufina.

Noctua lævis, alis deflexis, rufis; fasciis fuscescentibus, posticâ latiore, subtùs rufescentibus. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 32. *n°.* 77.

Phalæna Bombyx rufina. Linn. *Syst. Nat. p.* 830. *n°.* 72. — *Faun. Suec. n°.* 1142.

Phalæna helvola. Clerck, *Icon. Inf. tab.* 4. *fig.* 8.

Noctua rufina. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 9.

La Robuste. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 154. *tab.* 301. *fig.* 515.

Noctua rufina. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 38. *fig.* 184.

Linné place cette espèce parmi les Bombix, & dit qu'elle ressemble au Bombix ensanglanté *(B. russula)*. En effet, elle en a le port dans la figure de Clerck. Les antennules sont rougeâtres. Le corps est rougeâtre. Les ailes supérieures sont de cette couleur, avec trois bandes obscures, dont la postérieure est la plus large. Les ailes inférieures & les quatre ailes en dessous sont rougeâtres.

Elle se trouve au nord de l'Europe.

La larve, suivant Fabricius, est d'une couleur de foie, ponctuée de blanc, marquée d'une ligne latérale blanche.

101. Noctuelle martiale.

Noctua martia.

Noctua lævis, alis deflexis, helvolis, cinereo mixtis; posticis ferrugineis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 32. *n°.* 78.

Elle est de grandeur moyenne. Le corps est d'un rouge-pâle, sans tache. Les ailes supérieures sont presque dentées, d'un rouge-pâle, avec des taches & une poussière cendrées, principalement vers le bord postérieur. Les ailes inférieures sont ferrugineuses, sans tache. Les quatre ailes en dessous sont cendrées, luisantes, avec un point au milieu & une raie, ferrugineux.

Elle se trouve en Allemagne.

102. Noctuelle rayée.

Noctua strigosa.

Noctua lævis, alis deflexis, fusco cinereoque variis; lineolis tribus atris ante marginem interiorem. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 142. *n°.* 61. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 32. *n°.* 79.

Noctua strigosa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 88. *n°.* 15.

Elle est petite. Le corps est cendré. Les ailes supérieures sont mélangées, & ont une raie ondée vers l'extrémité. Le bord interne est un peu obscur, avec trois lignes longitudinales, noires. Les ailes inférieures sont cendrées.

Elle se trouve en Autriche.

103. Noctuelle Fulvie.

Noctua Fulvia.

Noctua lævis, alis deflexis, concoloribus, fulvis margine nigris. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 217. *n°.* 43. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 142. *n°.* 62. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 32. *n°.* 80.

Phalæna Noctua Fulvia. Linn. *Syst. Nat. p.* 836. *n°.* 96. — *Muf. Lud. Ulr. p.* 383.

Phalæna Fulvia. Clerck, *Icon. Inf. tab.* 55. *fig.* 11. 12.

Elle a un pouce & demi de largeur les ailes étendues. Les ailes supérieures sont d'un beau jaune, avec le bord antérieur & postérieur, & une raie transverse, un peu arquée vers l'extrémité, d'un beau noir. L'abdomen est noir, avec le dessous jaune.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne.

104. Noctuelle oculée.

Noctua oculata.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis virescentibus; strigis nigris ocelloque medio, posticis nigris, maculâ marginali flavâ.

Phalæna Noctua oculata. Cram. *Pap. tom.* 4. *p.* 71. *tab.* 324. *fig.* F.

Elle a plus d'un pouce & demi de largeur. La tête & le corcelet sont verdâtres. Les ailes supérieures sont verdâtres, marquées d'un grand nombre de raies transverses, noires, dont les dernières sont plus ondées que celles de la base : on voit en outre une tache ocellée noire, entourée d'un cercle fauve, ayant deux pupilles blanches. Les ailes inférieures sont noires, avec une grande tache marginale jaune. L'abdomen & le dessous du corps sont bruns. Les ailes en dessous sont d'un brun-clair, & la tache jaune qu'on voit au dessus des inférieures est beaucoup plus petite.

Elle se trouve à Surinam.

105. Noctuelle écussonnée.

Noctua scutosa.

Noctua lævis, alis deflexis, fusco alboque variis; posticis basi albis; maculâ fuscâ; apice fuscis, albo maculatis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 142. *n°.* 63. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 33. *n°.* 81.

Noctua scutosa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 89. *n°.* 1.

La Noble. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 40. *pl.* 315. *fig.* 552.

Noctua scutosa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 63. *fig.* 309.

Elle a quinze ou seize lignes de largeur les ailes étendues. Le corps est d'un gris-obscur. Les ailes supérieures sont obscures, blanchâtres au milieu, avec deux grandes taches & une bande

postérieure, noirâtres. L'extrémité est marquée d'une ligne blanche & d'une ligne noire, ondée. Le dessous est blanchâtre, avec deux taches & une bande noirâtres. Les ailes inférieures sont blanchâtres à leur base, avec une tache noirâtre, & noirâtres à l'extrémité, avec une raie peu marquée & deux taches blanchâtres. En dessous elles sont blanchâtres, avec un point au milieu, une raie & une tache noirâtres, à l'extrémité.

La Chenille est verdâtre, marquée de points noirs & de trois raies plus obscures.

Elle se trouve en Europe, sur l'Armoise.

106. NOCTUELLE glyphique.

NOCTUA glyphica.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereo fuscoque variegatis, subtùs luteis, fusco fasciatis. FABR. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 217. *n°.* 44. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 243. *n°.* 64. — *Ent. Syst. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 33. *n°.* 82.

Phalæna Noctua glyphica *spirilinguis lævis, alis patulis fucescentibus; maculis hieroglyphicis nigris, subtùs fasciâ atrâ.* LINN. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 838. *n°.* 103. — *Faun. Suec. n°.* 1161.

Noctua glyphica. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 94. *n°.* 5.

La Doublure jaune. GEOFF. *Inf. Par. tom.* 2. *p.* 136. *n°.* 55.

ESPER. *Pap. d'Europe, tom.* 4. *p.* 73. *tab.* 89. *fig.* 1. 2. 5–9.

La Doublure jaune. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 151. *tab.* 342. *fig.* 604.

Noctua glyphica. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 75. *fig.* 347.

Elle a environ quinze lignes de largeur les ailes étendues. Les antennes & la tête sont d'un gris-brun. Le corcelet est de la même couleur, avec une ligne transverse, grise, à sa partie antérieure. Les ailes supérieures sont d'un gris-brun, avec deux bandes brunes qui se réunissent ordinairement en approchant du bord interne. La deuxième bande est séparée par une ligne très-claire, d'une autre raie brune qui n'est bien marquée qu'au bord externe, où elle forme une tache presqu'isolée. L'aile est plus claire ensuite, & s'obscurcit un peu près du bord. Les inférieures sont obscures à la base, jaunes au milieu, avec une bande noire.

La Chenille se nourrit des feuilles du Trèfle. Elle est jaunâtre, quelquefois d'un jaune-rougeâtre ou brun, avec quelques raies longitudinales obscures. Elle a quatorze pattes, & se métamorphose dans un cocon ovale, d'un blanc-sale, qu'elle file entre les feuilles du Trèfle; elle se montre à deux époques différentes, en juin & en septembre.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

107. NOCTUELLE de la Cardère.

NOCTUA dipsacea.

Noctua lævis, alis deflexis, pallidis; fasciâ latâ fuscâ, posticis albo nigroque variis. FABR. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 217. *n°.* 45. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 143. *n°.* 65. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 33. *n°.* 83.

Phalæna Noctua dipsacea *spirilinguis, alis superioribus glaucescentibus, punctis maculisque fuscis, inferioribus nigro alboque variis.* LINN. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 856. *n°.* 185.

MERIAN. *Inf. Eur.* 2. *tab.* 49.

Noctua dipsacea. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 89. *n°.* 3.

SCHÆF. *Icon. Inf. tom.* 2. *tab.* 173. *fig.* 2. 3.

ESPER. *Pap. d'Europe, tom.* 4. *tab.* 172. *Noct.* 93. *fig.* 1-3.

La Dipsacée. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 43. *tab.* 316. *fig.* 553.

Noctua dipsacea. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 63. *fig.* 311.

Elle est de la grandeur de la précédente. Le corcelet est d'un gris un peu fauve ou verdâtre, plus clair à sa partie antérieure que sur le dos. Les ailes supérieures sont du même gris, avec des nuances plus claires; quelques légères rayures vers la base; une bande large, obscure au milieu, & une suite de points noirs près du bord postérieur. Les inférieures sont jaunâtres, avec une grande tache noire à la base, & une bande vers le bord, marquée d'une tache jaunâtre.

La Chenille vit sur la Centaurée, le Plantain, le Chardon à foulon, le Lychnis dioïque, l'Arrête-bœuf & plusieurs autres plantes. Elle est rouge, avec des lignes blanches interrompues sur le corps, & la tête cendrée.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

108. NOCTUELLE de la Bugrane.

NOCTUA Ononidis.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis, carneo-nitentibus fusco fasciatis, posticis atris; maculis tribus albis. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 143. *n°.* 66. a. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 34. *n°.* 84.

Noctua Ononis. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 89. *n°.* 4.

HUBN. *Beytr.* 2. *tab.* 4. *fig.* W.

ESPER. *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 172. *Noct.* 93. *fig.* 4-6.

L'Onone. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 46. *tab.* 316. *fig.* 554.

Noctua

Noctua Ononis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 63. *fig.* 312.

Elle ressemble beaucoup à la précédente. Les ailes supérieures sont cendrées à la base, marquées au milieu d'une large bande obscure, ensuite cendrée. Le bord postérieur est obscur, coupé d'une petite raie cendrée. Elles ont, indépendamment de ces couleurs, un reflet rose ou couleur de chair. Les ailes inférieures sont noires, avec trois taches blanches.

La Chenille est solitaire, rase, pourpre, marquée de stries alternativement roses & pourpres, avec de petits points noirs; elle vit sur la Bugrane épineuse, *Ononis spinosa*.

Elle se trouve en Europe.

109. Noctuelle Mi.

Noctua Mi.

Noctua lævis, alis deflexis, fusco cinereoque variegatis; subtùs W *nigro.* Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 217. *n°.* 46. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 143. *n°.* 66. b. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 34. *n°.* 85.

Phalæna Noctua Mi *spirilinguis lævis, alis deflexis, cinereis, signo securis pallido marginato, subtùs* M *nigro.* Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 838. *n°.* 106. — *Faun. Suec. n°.* 1162.

Noctua Mi. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 49. *n°.* 4.

Phalæna Noctua Mi. Hubn. *Beytr.* 3. *tab.* 2. *fig.* N.

L'M noire. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 149. *tab.* 341. *fig.* 603.

Noctua Mi. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 75. *fig.* 346.

Elle est de grandeur moyenne. Les antennes & la tête sont noirâtres. Le corcelet est noirâtre, avec quatre lignes longitudinales, peu marquées. L'abdomen est noirâtre, avec le bord des anneaux blanchâtre. Les ailes supérieures sont noirâtres, avec une légère poussière grise; plusieurs raies irrégulières, blanches; un point noir, distinct, avant le milieu; une tache au milieu & d'autres plus grandes, que les raies blanches entourent. Les ailes inférieures sont noires, tachées de blanchâtre ou de jaunâtre, au milieu, & marquées ensuite de deux rangées fort serrées de petites taches blanches. Les ailes en dessous sont blanchâtres, avec des taches & des bandes noires. On remarque aux inférieures une tache en arc, & une bande qui forme en quelque sorte la lettre M.

La Chenille vit sur le Trêfle, la Luserne.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

110. Noctuelle triangulaire.

Noctua triquetra.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis; maculis quatuor fuscis, anterioribus triquetris, posterioribus flavis, fusco fasciatis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 143. *n°.* 67. — *Ent. Syst. emend. tom.* 3. *pars.* 2. *p.* 34. *n°.* 86.

Noctua triquetra. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 94. *n°.* 6.

La Triangulaire. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 154. *tab.* 342. *fig.* 605.

Noctua triquetra. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 75. *fig.* 348.

Phalæna Noctua triquetra. Hubn. *Beytr.* 3. *tab.* 2. *fig.* I.

Elle est un peu plus petite que la précédente. Le corps est cendré, rayé de noirâtre. Les ailes supérieures sont d'un gris nuancé de brun, avec une tache triangulaire noire, près du milieu, & deux autres réunies, au-delà du milieu. Les ailes inférieures sont jaunâtres, avec une bande obscure vers le bord postérieur. En dessous les quatre ailes sont jaunâtres, avec trois taches obscures sur les supérieures, une tache & une bande sur les inférieures.

Elle se trouve en Autriche.

111. Noctuelle point blanc.

Noctua punctum.

Noctua lævis, alis deflexis, dentatis, fuscis brunneo subundatis; stigmate medio niveo. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 34. *n°.* 87.

Elle est de grandeur moyenne. La tête & le corcelet sont obscurs, sans tache. Les ailes supérieures sont dentées à leur bord, obscures à leur surface, avec quelques raies ondées, peu marquées, brunes, & un point blanc, assez grand, au milieu. Les ailes inférieures & les quatre ailes en dessous sont obscures.

Elle se trouve aux Indes orientales.

112. Noctuelle belle.

Noctua pulchra.

Noctua lævis, alis deflexis, pallidis; maculis duabus costalibus atris. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 35. *n°.* 88.

Elle est petite. Les antennes sont obscures. La tête est pâle. Le corcelet est pâle, avec la partie antérieure, près du bord, noire. L'abdomen est pâle. Les ailes supérieures sont pâles, avec deux taches noires, sur le bord antérieur, dont la première, placée au milieu, est plus grande que l'autre, transverse & presqu'en croissant; la seconde est placée à l'extrémité. Les ailes inférieures en dessus & les quatre ailes en dessous sont jaunâtres, sans tache.

Elle se trouve aux Indes orientales.

113. Noctuelle avide.

Noctua avida.

Noctua lævis, alis deflexis, fusco nitidulis; stigmate fasciâque posticâ ferrugineis, posticis albis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 144. *n°.* 68. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 35. *n°.* 89.

La tête & le corcelet sont noirâtres. L'abdomen est blanc en dessus, obscur en dessous. Les ailes supérieures sont noirâtres, luisantes, avec une tache ferrugineuse vers le milieu, & derrière la tache une ligne ondée, peu marquée, noire. Vers le bord postérieur, on voit une large bande ferrugineuse qui n'atteint pas le bord antérieur, & des taches en croissant, jaunâtres. Près du bord on voit une ligne ondée, noire. Les ailes inférieures sont blanches. En dessous les ailes supérieures sont obscures, & les inférieures blanches.

Elle se trouve aux Indes orientales.

114. Noctuelle du Roure.

Noctua Roboris.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis; strigis duabus undatis albis, maculâ centrali niveâ, lunulâ nigrâ. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 217. *n°.* 47. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 144. *n°.* 69. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 35. *n°.* 90.

Cette espèce ne diffère pas du Bombix Chaonie que nous avons décrit à l'article Bombix (n°. 168), si la citation de Fabricius est juste. Il cite Roesel, tom. 1, Phal. 2, tab. 50, qui représente le Bombix Chaonie; cependant la description l'en éloigne un peu. Celle-ci, suivant Fabricius, est de grandeur moyenne. Les antennes sont simples. Les ailes sont cendrées, & ont deux raies ondées, blanches, bordées d'obscur; une tache blanche, placée au milieu, & une lunule noire.

Elle se trouve en Allemagne. La Chenille vit, comme l'autre, sur le Chêne.

115. Noctuelle mixte.

Noctua mixta.

Noctua lævis, alis deflexis, pallidis, fusco subfasciatis; posticis basi pallidis, apice fuscis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 144. *n°.* 70. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 36. *n°.* 91.

Elle est de moyenne grandeur. Le corps est blanc, sans tache. Les ailes supérieures sont pâles, presque marquées de bandes noirâtres. Les inférieures sont pâles à leur base, noirâtres à leur extrémité. En dessous les quatre ailes sont pâles.

Elle se trouve en Saxe.

116. Noctuelle porte-croix.

Noctua crucis.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis, nitidulis; strigâ mediâ fasciâque posticâ fuscis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 36. *n°.* 92.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle albicolle. Le corps est cendré, sans tache. Les ailes sont cendrées, avec une ligne noirâtre, peu marquée, au milieu; une bande oblique, noirâtre, près du bord, & ensuite une raie formée par de petits points noirs. Les inférieures en dessus, & les quatre ailes en dessous sont jaunâtres.

Elle se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

117. Noctuelle salie.

Noctua inquinata.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis, fusco undatis; fasciâ mediâ subferrugineâ, puncto atro. Fabr. *Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 36. *n°.* 93.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle albicolle. La tête & le corcelet sont cendrés. Les ailes sont cendrées, avec une poussière & une ligne postérieure, noirâtres. Au milieu on voit une large raie, presque ferrugineuse, sur laquelle est un petit point distinct, noir. Il y a un autre point très-petit en avant de la bande. En dessous elles sont noirâtres, avec la base & une tache, fauves. Les ailes inférieures sont noirâtres, avec la base jaune. En dessous elles sont jaunes, avec le bord postérieur obscur.

Elle se trouve aux Indes orientales.

118. Noctuelle albicolle.

Noctua albicollis.

Noctua lævis, alis deflexis, basi albis, apice fuscis; liturâ duplici albâ. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 218. *n°.* 48. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 144. *n°.* 71. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 36. *n°.* 94.

Noctua solaris. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 90. *n°.* 8.

Noctua solaris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 62. *fig.* 307. 308.

Le Collier blanc. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 56. *tab.* 318. *fig.* 559.

Noctua solaris. Hubn. *Beytr.* 4. *tab.* 4. *fig.* W.

Elle est un peu plus grande que la Noctuelle italique. La tête & le corcelet sont gris. Les ailes supérieures sont blanches à leur base, avec un point noir & quelques taches obscures; elles sont ensuite obscures, avec une tache sur le bord & une autre à l'angle postérieur, sur laquelle se trouvent trois points noirs & une ligne de la même couleur. Les ailes inférieures sont blanches à la base, tachées de noirâtre, & ensuite noirâtres, avec la frange blanche.

La Chenille, suivant Fabricius, est rase, grise,

ftriée, amincie en avant & en arrière, avec la tête teftacée & deux points blancs fur chaque anneau. Elle vit fur le Piffenlit, l'Anferine, *Chenopodium*.
Elle fe trouve dans toute l'Europe.

119. NOCTUELLE italique.

NOCTUA italica.

Noctua lævis, alis deflexis, fufcis; ftrigis ferrugineis maculâque tranfverfâ marginali albâ. FABR. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 218. *n°.* 49. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 144. *n°.* 72. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 37. *n°.* 95.

Noctua luctuofa. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 90. *n°.* 7.

La Funèbre. ERNST, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 54. *tab.* 317 & 318. *fig.* 558.

Noctua luctuofa. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 62. *fig.* 305 & 306.

SCHÆFF. *Icon. Inf. tab.* 51. *fig.* 11. 12.

Elle a environ un pouce de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet font noirâtres. L'abdomen eft noirâtre, avec le bord des anneaux gris. Les ailes fupérieures font noirâtres, avec une tache blanche, & quelquefois d'un blanc-jaunâtre qui part du bord antérieur, un peu au-delà du milieu. Les inférieures font noires, avec une bande blanche au milieu, qui ne touche ni le bord antérieur ni le bord interne. En deffous les quatre ailes font obfcures, avec une grande tache blanche fur les fupérieures, & une bande fur les inférieures.
Elle fe trouve en France, en Italie, en Autriche. La Chenille vit, fuivant Fabricius, fur le Plantain.

120. NOCTUELLE barbue.

NOCTUA barbata.

Noctua lævis, alis deflexis, pallidis; ftrigis tribus albis punctoque medio fufco. FABR. *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 37. *n°.* 96.

Elle eft petite. Le corps eft pâle. Les ailes font pâles & ont trois petites raies tortueufes, blanches, bordées chacune d'une autre petite raie obfcure : on voit en outre un point diftinct, obfcur, au milieu, entre la première raie & la feconde. Le bord poftérieur eft un peu brun. Les ailes font pâles en deffous. Les quatre cuiffes antérieures, dans l'un des deux fexes, font couvertes de poils longs, noirs.
Elle fe trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

121. NOCTUELLE mantelée.

NOCTUA palliata.

Noctua lævis, alis anticis, ferrugineis; puncto apicis atro, pofticis atris margine fulvo. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 144. *n°.* 73. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 38. *n°.* 97.

Elle eft de la grandeur des précédentes. La tête & le corcelet font d'une couleur ferrugineufe obfcure. L'abdomen eft obfcur en deffus, cendré en deffous. Les ailes fupérieures font ferrugineufes, avec une raie poftérieure, peu marquée, cendrée, & un point diftinct, noir, placé au-delà. Les ailes inférieures font noires, avec le bord fauve. En deffous les quatre ailes font noires, avec les bords jaunes.
Elle fe trouve en Allemagne.

122. NOCTUELLE Hypatie.

NOCTUA Hypatia.

Noctua lævis, alis deflexis, albidis; anticis difco atro, fafciâ obliquâ ftrigâque bafeos niveis. FABR. *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 38. *n°.* 98.

Phalæna Noctua Hyppafia. CRAM. *Pap. tom.* 3. *p.* 99. *tab.* 250. *fig.* E.

Elle a de vingt à vingt-deux lignes de largeur les ailes étendues. Le corps eft cendré. Les ailes fupérieures font grifes, avec une grande tache triangulaire, noire, au milieu, coupée par une bande blanche. A peu de diftance de la bafe de ce triangle, il y a une petite bande noire, appuyée fur une ligne blanche. Les ailes inférieures en deffus & les quatre ailes en deffous font grifâtres.
Elle fe trouve fur la côte de Coromandel.

123. NOCTUELLE Céphife.

NOCTUA Cephife.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis; anticis difco atro, fafciâ obliquâ albâ.

Phalæna Noctua Cephife. CRAM. *Pap. tom.* 3. *p.* 59. *tab.* 227. *fig.* C.

Elle eft plus grande que la précédente. Les ailes fupérieures font d'un gris un peu rouffeâtre fur les bords : tout le milieu eft noir, & cette couleur eft traverfée par une bande blanchâtre. On voit une fuite de points noirs, près du bord poftérieur. Les ailes inférieures font de la même couleur grife, un peu rouffeâtre, avec une bande courte, au milieu, & une autre près du bord poftérieur, blanchâtres. En deffous les ailes font d'un gris-brun, avec une bande brune.
Elle fe trouve aux Indes orientales.

124. NOCTUELLE triangle.

NOCTUA triangulum.

Noctua lævis, alis deflexis, cinerafcentibus; difco atro, triangulo niveo. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 145. *n°.* 74. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 38. *n°.* 99.

— *Phalæna Noctua Mygdon*. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 94. *tab.* 156. *fig.* G.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont noires au milieu, marquées d'un triangle blanc. Le bord poſtérieur eſt cendré, avec une ligne ondée noire & une blanche, réunies. Les ailes poſtérieures en deſſus & le deſſous des quatre ailes ſont cendrés.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

125. Noctuelle Ammonie.

Noctua Ammonia.

Noctua lævis, alis deflexis, fuſcis violaceo nitidis, anticis diſco nigro, faſciis duabus albis.

Phalæna Noctua Ammonia. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 98. *tab.* 250. *fig.* D.

Elle reſſemble un peu aux précédentes. Le corps eſt d'un gris-foncé un peu violet. Les ailes ſont de la même couleur. On apperçoit une grande tache noire ſur les ſupérieures, traverſée par une bande blanche, & terminée par une ligne de la même couleur : il y a enſuite une ligne noire, un peu ondée, & une ſuite de petites taches noires près du bord. Les ailes inférieures ſont traverſées d'une bande blanche, qui fait ſuite à celle de l'aile ſupérieure. En deſſous les ailes ſont d'un gris-brun, avec des raies tranſverſes & des taches blanches.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

126. Noctuelle palmée.

Noctua palmata.

Noctua lævis, alis deflexis, ſubferrugineis; ſtrigis undatis, obſoletis, maculâque mediâ niveâ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 38. *n°.* 100.

Elle eſt petite, cendrée. Les ailes ſupérieures ſont un peu ferrugineuſes, avec une raie très-ondée, obſcure, placée en avant du milieu; un point très-petit au milieu, & une tache palmée, blanche: au-delà de la tache on voit une autre raie obſcure, très-ondée & tortueuſe. En deſſous elles ſont pâles, avec des raies ferrugineuſes.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale. La Chenille vit ſur le Coton.

127. Noctuelle arquée.

Noctua arcuata.

Noctua lævis, alis deflexis, albidis; arcu medio maculâque poſticâ marginali atris. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 145. *n°.* 75. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 39. *n°.* 101.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle albicolle. Les antennes ſont pectinées; avec l'extrémité nue. Les ailes, comme tout le corps, ſont blanches, luiſantes, avec une tache au milieu, qu'un croiſſant noir entoure, & qui eſt un peu plus renflée vers le bord extérieur : il y a vers le bord poſtérieur une grande tache marginale, noire.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

128. Noctuelle vulpine.

Noctua vulpina.

Noctua lævis, alis deflexis; anticis obſcurè cinereis immaculatis, poſticis apice nigris, albo maculatis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 218. *n°.* 50. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 145. *n°.* 76. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 39. *n°.* 102.

Elle eſt un peu plus grande que les précédentes. La tête, le corcelet & les ailes ſupérieures ſont d'une couleur cendrée obſcure, ſans tache. Les ailes inférieures ſont cendrées à leur baſe, noires à leur extrémité, avec une tache blanche à l'angle poſtérieur, & deux ſur le bord.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

129. Noctuelle notée.

Noctua notata.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis, fuſco faſciatis, punctoque marginis interioris atro. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 39. *n°.* 103.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont nues. Le corcelet eſt obſcur. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, avec un point noir, diſtinct, placé à la baſe, près du bord antérieur; enſuite une bande oblique, noirâtre, placée en avant du milieu : au-delà du milieu il y a une autre bande plus large, plus pâle, enſuite une rangée de petits points noirs. L'extrémité de l'aile eſt un peu obſcure. En deſſous elles ſont cendrées, avec une lunule au milieu & une bande poſtérieure, obſcures. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec une raie au milieu & une bande poſtérieure, obſcures. Le deſſous eſt ſemblable au deſſus.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

130. Noctuelle deſtituée.

Noctua deſtituta.

Noctua lævis, alis incumbentibus griſeis, fuſco maculatis; ſtrigâ albâ fuſcæ innatâ ſubmarginali. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 218. *n°.* 51. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 145. *n°.* 77. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 40. *n°.* 104.

Les ailes ſont d'un gris-obſcur, avec de petites taches irrégulières, noirâtres, & une raie blanchâtre, bordée d'obſcur, preſque marginale : on voit en outre une bande peu marquée, obſcure, qui part du milieu du bord interne & ſe dirige à la pointe. Les ailes inférieures ſont de la même

couleur, mais plus ondées. En dessous elles sont grises, avec deux raies obscures, dont l'une antérieure, ondée, & l'autre formée d'une suite de taches. Les cuisses & les jambes sont très-velues.
Elle se trouve dans la Chine.

131. Noctuelle tigrée.

Noctua tigrina.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis variegatis, posticis nigris; fasciâ maculisque tribus marginalibus albis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 218. *n°.* 52. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 145. *n°.* 78. — *Mant. Inf. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 40. *n°.* 105.

Phalæna Melicerta. Cram. *Pap. tom.* 1. *p.* 96. *tab.* 62. *fig.* C. D. — *Tom.* 4. *p.* 70. *tab.* 323. *fig.* C. D. E.

Phalæna Melicerta. Druri, *Illustr. Inf. tom.* 1. *tab.* 23. *fig.* 1.

Elle a environ deux pouces & un quart de largeur les ailes étendues. Le corps est cendré. Les ailes supérieures sont d'un gris-brun, un peu plus foncé à la base. Cette dernière couleur est terminée au tiers de l'aile par une raie noirâtre, quelquefois accompagnée d'un peu de blanc. Les ailes inférieures sont d'un gris-brun à leur base, ensuite noires, & traversées par une bande blanche. L'extrémité est marquée de trois taches blanches. Les ailes supérieures en dessous sont grises à leur base, ensuite noires, avec une bande blanche, & cendrées à leur bord postérieur. Les inférieures sont grises, avec quelques raies obscures.
Elle se trouve sur la côte de Coromandel.

132. Noctuelle Lynx.

Noctua lyncea.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis fusco variis; puncto medio niveo, subtùs flavis fusco undatis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *App. p.* 506. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 145. *n°.* 79. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 41. *n°.* 106.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle tigrée. La tête & le corcelet sont obscurs, sans tache. Les ailes supérieures sont mélangées d'obscur & de jaune, & ont des raies plus obscures & un petit point blanc, placé au milieu. Les ailes inférieures en dessus & les quatre ailes en dessous sont jaunes, avec des raies ondées, obscures.
Elle se trouve aux Indes orientales.

133. Noctuelle géométrique.

Noctua geometrica.

Noctua lævis, alis deflexis, fuscis; maculâ magnâ atrâ, fasciis duabus, anteriore niveâ. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 218. *n°.* 53. — *Mant. Inf. tom.* 2. *pars* 2. *p.* 145. *n°.* 80. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *p.* 41. *n°.* 107.

Le corps est obscur. Les ailes sont un peu obscures, avec une grande tache au milieu, carrée, noire, qui ne va pas jusqu'au bord antérieur, & sur le milieu de laquelle on remarque une large bande blanche, & une autre sur le bord, brune, terminée antérieurement par une raie blanche. Les ailes inférieures en dessus & les quatre ailes en dessous sont noires, avec une bande & le bord blancs.
Elle se trouve aux Indes orientales.

134. Noctuelle Orosie.

Noctua Orosia.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis albidis, maculâ magnâ marginali atrâ, apice fuscis.

Phalæna Noctua Orosia. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 149. *tab.* 275. *fig.* D.

Elle a un pouce & demi de largeur les ailes étendues. La tête est blanchâtre, pointillée de noir. Le corcelet est blanchâtre, marqué de petits points noirs, & de deux lignes longitudinales de la même couleur. Les ailes supérieures sont blanchâtres, pointillées de noir, avec une grande tache presque triangulaire, noire, qui part du bord antérieur, & qui est entourée, sur ses deux côtés internes, d'une ligne blanche. L'extrémité de l'aile est noirâtre. Les ailes inférieures sont jaunes, avec le bord postérieur noir. En dessous les ailes sont jaunes, avec les bords bruns.
Elle se trouve sur la côte de Coromandel.

135. Noctuelle Mézenterie.

Noctua Mezenteria.

Noctua lævis, alis deflexis, nigris; anticis cæruleo irroratis, posticis apice albis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 41. *n°.* 108.

Phalæna Mezentia. Cram. *Pap. tom.* 4. *p.* 70. *tab.* 323. *fig.* F.

Elle ressemble à la Noctuelle tigrée. Le corps est obscur en dessus, cendré en dessous. Les ailes supérieures sont obscures, parsemées de points bleus, marquées de deux taches transverses, brunes. Les ailes inférieures sont d'un bleu-foncé à leur base, ensuite noires, avec une grande tache blanche à l'extrémité. En dessous les ailes sont d'un brun-fauve, avec trois raies ondées, obscures, & une tache blanche au bord des inférieures, moins grande que celle de dessus.
Elle se trouve à la côte de Coromandel.

136. Noctuelle stolide.

Noctua stolida.

Noctua lævis, alis deflexis, fuscis; fasciis duabus

niveis, posteriore unidentatâ. FABR. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 218. *n°.* 54. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 145. *n°.* 81. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 41. *n°.* 109.

Le corcelet & l'abdomen font cendrés. Les ailes font obfcures, avec deux bandes blanches, dont la poftérieure eft marquée d'une dent. Les ailes inférieures font obfcures, avec une bande & un point à l'angle interne, blancs.

Elle fe trouve aux Indes orientales.

137. NOCTUELLE d'un blanc de neige.

NOCTUA nivea.

Noctua lævis, alis deflexis corporeque albis, antennis linguâque teftaceis. FABR. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 219. *n°.* 55. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 145. *n°.* 82. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 42. *n°.* 110.

Phalæna Noctua nivea. LINN. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 838. *n°.* 108.

Elle reffemble, fuivant Linné, au Bombix du Saule, fi ce n'eft qu'elle eft entiérement blanche, excepté les antennes & la trompe qui font teftacées. Le bord extérieur des ailes fupérieures paroit un peu obfcur à un certain jour.

Elle fe trouve en Norwège.

138. NOCTUELLE Joviane.

NOCTUA Joviana.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis; maculâ tranfverfâ nigrâ pofticè inæquali albo marginatâ. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 42. *n°.* 111.

Noctua finuâta. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 145. *n°.* 83.

Phalæna Joviana. CRAM. *Pap. tom.* 4. *p.* 237. *tab.* 399. *fig.* B.

Elle a près de deux pouces de largeur les ailes étendues. Les ailes fupérieures font cendrées, avec deux raies blanchâtres & noirâtres réunies à la bafe; une grande tache tranfverfe, arrondie en avant, finuée poftérieurement, entourée de blanchâtre. Après la tache vient une raie formée de taches obfcures, & on voit trois points blancs vers le bord antérieur. En deffous elles font cendrées, fuivant Fabricius; d'un violet brunâtre, pointillées de brun, fuivant Cramer, avec du blanc aux bords inférieurs. L'abdomen eft cendré, marqué de trois points blancs de chaque côté.

Elle fe trouve à la côte de Coromandel.

139. NOCTUELLE parallèle.

NOCTUA parallelaris.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis fufcis, difco nigro, albo bifafciato.

Noctua parallelaris. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 66. *fig.* 324.

Elle reffemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle algérienne. La tête & le corcelet font d'un gris très-foncé, un peu bleuâtre. Les ailes fupérieures font de la même couleur, & ont une grande tache triangulaire, noirâtre, qui s'appuie fur le bord interne, & qui eft traverfée par deux bandes droites, blanches, dont la première eft fimple, & la feconde bordée de jaunâtre inférieurement. La couleur jaune forme une ligne qui quitte la bande blanche antérieurement, & va, en finuant, fe perdre à l'angle antérieur. Le bord eft un peu dentelé, & a peu de diftance il y a une rangée de points noirs. Les ailes inférieures font dentelées, noires, avec une bande d'un gris-obfcur au milieu, & la frange blanchâtre, interrompue.

Je ne fais dans quelle partie de l'Europe elle fe trouve.

140. NOCTUELLE fanglée.

NOCTUA cingularis.

Noctua lævis, alis deflexis, fufcis; anticis fafciis duabus, pofticis unicâ albis.

Noctua cingularis. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 76. *fig.* 352.

Elle eft un peu plus petite que la Noctuelle algérienne, à laquelle elle reffemble beaucoup. La tête, le corcelet & l'abdomen font d'un gris très-foncé, un peu bleuâtre. La bafe des ailes fupérieures eft de la même couleur; vient enfuite une bande noirâtre, qui fe rétrécit antérieurement; puis une bande d'un blanc-jaunâtre, qui fe rétrécit au milieu; puis une bande noire, qui s'élargit au milieu, & qui eft finuée inférieurement; elle eft fuivie d'une bande d'un blanc-jaune, finuée. On voit deux taches enfuite fur le bord antérieur, dont la première eft plus grande que la feconde. Les ailes inférieures font obfcures, traverfées d'une bande blanche, & marquées d'un point blanc vers le bord. La frange eft blanchâtre.

Je ne fais de quelle partie de l'Europe M. Hubner a reçu cette efpèce.

141. NOCTUELLE algérienne.

NOCTUA algira.

Noctua lævis, alis deflexis, grifefcentibus; fafciâ limboque pofteriore cinereis, apice maculâ fefquialterâ nigrâ.

Phalæna Noctua algira. LINN. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 836. *n°.* 98.

Phalæna Noctua achatina. SULZ. *Hist. Inf. tom.* 1. *p.* 160. *n°.* 4. *tab.* 22. *fig.* 4.

La Bande blanche. ERNST, *Pap. d'Europe*, *tom.* 8. *p.* 8. *tab.* 307. *fig.* 531.

Noctua triangularis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 66. *fig.* 323.

Elle a ordinairement de vingt à vingt-deux lignes de largeur les ailes étendues. Les antennes font grifes, fétacées. La tête & le corcelet font d'un gris-brun. Les ailes fupérieures font d'un gris-brun à leur bafe; elles ont enfuite une large bande grife qui fe rétrécit un peu au milieu; vient enfuite une large bande, d'un gris-brun, qui s'élargit au milieu, du côté de fa partie inférieure, & y forme deux angles à fommets arrondis. De cette bande à l'extrémité l'aile prend une teinte grife, qui va en s'élargiffant. On y remarque des ftries blanches, une fuite de très-petits points noirs, une ligne à peine marquée, noirâtre, fur laquelle les points s'appuient, & à l'angle antérieur on voit deux taches triangulaires, brunes, dont une plus grande que l'autre, qui fe touchent à leur bafe. Lorfque l'infecte eft nouvellement forti de fon enveloppe la couleur brune a un reflet verdâtre. Les ailes inférieures font brunes, avec la frange & une bande vers le milieu, d'un gris-clair.

Elle fe trouve au midi de la France, en Italie, dans le Levant, fur la côte de Barbarie.

142. Noctuelle linéolaire.

Noctua lineolaris.

Noctua lævis, alis deflexis, concoloribus brunneis; anticis fafciis quinque obfcurioribus punctifque pofticis feriatis nigris.

Noctua lineolaris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 96. *fig.* 454.

Elle reffemble à la Noctuelle algérienne pour la forme & la grandeur. Le corps eft d'un brun-clair. Les ailes fupérieures font de la même couleur, & font traverfées de cinq bandes plus obfcures, prefque droites. La cinquième eft la plus large, & eft bordée fupérieurement, ainfi que la première, de jaune-obfcur : après cette cinquième bande on voit une rangée de points obfcurs. Les ailes inférieures font de la même couleur que les fupérieures, avec la partie poftérieure plus foncée.

Je ne connois pas fa patrie; mais elle eft probablement du midi de l'Europe.

143. Noctuelle fluctuaire.

Noctua fluctuaris.

Noctua lævis, alis deflexis, dentatis, concoloribus brunneis; ftrigis plurimis undatis, fufcis, poftice punctis feriatis albis.

Noctua fluctuaris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 95. *fig.* 449.

Cette efpèce remarquable a un port étranger, & pourroit bien appartenir à la première famille. Le corps eft brun. Les quatre ailes font de la même couleur brune, traverfées d'un grand nombre de raies ondées, noirâtres : on en apperçoit une fur les fupérieures, un peu au-delà du milieu, qui eft très-finuée : on y voit auffi un point blanc au milieu, une rangée de points de la même couleur près du bord extérieur, & une raie jaune qui fuit ce bord. Les ailes inférieures préfentent auffi à leur bord les mêmes points & la même raie jaune : celles-ci font beaucoup plus dentées que les fupérieures.

J'ignore de quelle partie de l'Europe M. Hubner a reçu cette Noctuelle.

144. Noctuelle ftupeufe.

Noctua ftupofa.

Noctua lævis, alis deflexis, nigris; fafciâ mediâ albâ, apice cinereis; maculâ geminatâ, atrâ. Fab. *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 42. *n°.* 112.

Phalæna achatina. Cram. *Inf. tom.* 3. *p.* 145. *tab.* 273. *fig.* E.

Cramer regarde cette efpèce comme la femelle de la Noctuelle agate. Le corps eft obfcur. Les ailes fupérieures font noirâtres à leur bafe; elles ont enfuite une large bande blanchâtre, dans laquelle on diftingue un petit point obfcur. Après cette bande il y en a une autre noire. L'extrémité eft cendrée, avec une tache marginale, double, noire. Les ailes inférieures font noirâtres, avec une bande blanche au milieu. L'extrémité eft grife, & cette couleur eft féparée de l'autre par du noir. En deffous les ailes font cendrées, avec des bandes brunes.

Elle fe trouve fur la côte de Coromandel.

145. Noctuelle remarquable.

Noctua inclyta.

Noctua lævis, alis deflexis, fufcis; ftrigis tribus cœrulefcentibus brunneæ adnatis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 219. *n°.* 56. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 145. *n°.* 84. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 42. *n°.* 113.

Elle eft petite. Le corps eft obfcur & les antennes font fimples. Les ailes font penchées, obfcures : les fupérieures ont un point bleu, luifant, vers la bafe, près du bord antérieur; enfuite trois raies bleuâtres, dont la première pofe poftérieurement, & les deux autres antérieurement, fur une raie brune. Les ailes inférieures font obfcures, avec une tache bleue à l'angle poftérieur. En deffous elles font obfcures, fans tache.

Elle fe trouve au Bréfil.

146. Noctuelle vermillon.

Noctua miniofa.

Noctua lævis, alis deflexis, ftrigis tribus undatis maculifque ordinariis miniaceis. Fabr.

Mant. Inf. tom. 2. *p.* 145. *n°.* 85. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 43. *n°.* 114.

Noctua miniosa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 88. *n°.* 14.

Noctua miniosa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 36. *fig.* 174.

La Trapèze. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *tab.* 313. *fig.* 546. e.

Elle ressemble beaucoup à la Noctuelle trapèze, avec laquelle le rédacteur des *Papillons d'Europe* paroît l'avoir confondue. Les antennes du mâle sont pectinées. Les ailes sont d'un gris ferrugineux, avec trois raies ferrugineuses & deux taches de la même couleur vers le milieu, dont l'une ronde, & l'autre un peu plus grande, réniforme. Il y a en outre, vers le bord, une suite de petits points noirâtres. Les ailes inférieures sont blanchâtres, avec une raie presque marginale, obscure.

Elle se trouve en Allemagne.

147. Noctuelle ursine.

Noctua ursina.

Noctua lævis, alis deflexis, obscuris; posticis albo hyalinis, margine nigro. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 43. *n°.* 115.

Le corps est cendré, avec l'abdomen blanc. Les ailes supérieures sont d'un gris-obscur, avec une ou deux taches cendrées, à peine marquées. Les ailes inférieures sont d'un blanc un peu transparent, avec le bord postérieur noir, laquelle couleur noire pourtant ne s'étend pas jusqu'à l'angle postérieur. Les quatre ailes, en dessous, sont blanches, avec le bord postérieur noir.

Elle se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

148. Noctuelle canine.

Noctua canina.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis, fusco variis; posticis albo hyalinis immaculatis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 43. *n°.* 116.

Elle ressemble à la précédente. Elle en diffère par les ailes supérieures, qui sont d'une couleur plus pâle; par les inférieures en dessus & les quatre ailes en dessous, qui sont blanches, sans tache.

Elle se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

149. Noctuelle trapèze.

Noctua trapezina.

Noctua lævis, alis deflexis, albidis; fasciâ latissimâ saturatiore; puncto nigro, margine nigro punctato. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *pag.* 219. *n°.* 57. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 146. *n°.* 86. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 44. *n°.* 117.

Phalæna Noctua trapetzina. Linn. *Syst. Nat. p.* 836. *n°.* 99. — *Faun. Suec. n°.* 1157.

Merian, *Inf. Europ. tab.* 3.

Noctua trapezina. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 88. *n°.* 13.

La Trapèze. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 28. *tab.* 313. *fig.* 546.

Noctua trapezina. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 42. *fig.* 200.

Elle est de grandeur moyenne. Le corps est jaunâtre. Les ailes supérieures sont planes, en recouvrement, jaunâtres, avec une légère bande plus foncée, de la figure d'un trapèze, ayant un point noir au milieu, & une suite de points noirs près du bord. Les ailes inférieures, en dessous, sont un peu fauves vers le bord postérieur.

La Chenille est rase, verdâtre, avec des raies cendrées, blanchâtres & jaunes, & quelques points noirs sur chaque anneau. Elle vit sur le Coudrier, le Hêtre, l'Érable, l'Osier, le Chêne, & attaque quelquefois les autres Chenilles, sans épargner sa propre espèce.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

150. Noctuelle du Cerisier.

Noctua Cerasi.

Noctua lævis, alis deflexis, griseo-ferrugineis; maculis strigâque posteriori flavescentibus, margine nigro punctato. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *pag.* 219. *n°.* 58. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 146. *n°.* 87. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 44. *n°.* 118.

Noctua stabilis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 2.

Roes. *Inf. tom.* 1. *Phal.* 2. *t.* 53.

Noctua stabilis. Hubn. *Lepidopt.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 36. *fig.* 171.

La Constante. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 16. *tab.* 264. *fig.* 415.

Elle est de grandeur moyenne. Le corps est d'un gris ferrugineux. Les ailes supérieures sont de la même couleur, avec une raie jaunâtre vers le bord postérieur, & une suite de points près du bord; elles ont deux taches au milieu, dont l'une ronde, & l'autre presque réniforme. Les ailes inférieures sont grises, & en dessous elles sont marquées d'une tache en croissant, noirâtre.

La Chenille vit sur le Cerisier, le Tilleul; elle est d'un vert-pâle ou jaune, avec trois raies d'un jaune de soufre.

Elle se trouve en Angleterre, en Allemagne.

151. Noctuelle

151. Noctuelle inconstante.

Noctua instabilis.

Noctua lævis, alis deflexis griseis; fasciâ mediâ ferrugineâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 146. *n°.* 88. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 44. *n°.* 119.

Noctua instabilis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 1.

Noctua instabilis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 35. *fig.* 165.

L'Inconstante. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 14. *tab.* 263. *fig.* 414.

Elle est de grandeur moyenne. Le corps est d'un gris ferrugineux. Les ailes supérieures sont d'un gris un peu ferrugineux, & marquées au milieu d'une raie ferrugineuse, sinuée, sur laquelle se trouve la seconde tache, presque réniforme. Les ailes inférieures sont d'un gris-obscur en dessus, cendrées en dessous, avec une tache en croissant, noirâtre.
Elle se trouve en Allemagne. La Chenille vit sur l'Amandier.

152. Noctuelle humble.

Noctua humilis.

Noctua lævis, alis deflexis griseis; strigis tribus flavescentibus mediâque fuscâ; margine punctato. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 146. *n°.* 89. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 45. *n°.* 120.

Noctua humilis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 3.

Noctua humilis. Hubn. *Lepidopt.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 36. *fig.* 170.

La Modeste. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *pag.* 4. *tab.* 258. *fig.* 399. ?

Les antennes sont ferrugineuses. Le corps est gris. Les ailes sont grises, avec les deux taches ordinaires, entourées d'un anneau jaunâtre : il y a en outre trois raies jaunâtres, dont deux vers l'extrémité & une vers la base, & de plus une quatrième au milieu, qui traverse la tache postérieure. Les ailes inférieures sont obscures en dessus, blanches en dessous, avec un point obscur au milieu.
Elle se trouve en Allemagne, sur le Pissenlit.

153. Noctuelle centrale.

Noctua centralis.

Noctua lævis, alis deflexis, obscurè cinereis; puncto centrali nigro. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 45. *n°.* 121.

Elle est petite. Tout le corps est d'un gris-obscur. Les ailes supérieures ont quelques raies ondées, peu marquées, jaunâtres. La postérieure est plus marquée que les autres. Les taches ordinaires sont à peine apparentes, & on voit au-delà un point assez grand, noir, bien distinct. Les ailes inférieures sont pâles en dessous, avec un point au milieu & une raie postérieure obscure.
Elle se trouve à Kiell.

154. Noctuelle Lychnide.

Noctua Lychnidis.

Noctua lævis, alis deflexis ferrugineo-fuscis, flavo striatis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 146. *n°.* 90. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 45. *n°.* 122.

Noctua Lychnidis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 5.

La Lychnide. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 3. *tab.* 258. *fig.* 398.

Noctua Lychnidis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 98. *fig.* 464.

Le corps est gris, & les antennes sont ferrugineuses. Les ailes supérieures sont d'une couleur ferrugineuse-obscure, avec six ou sept stries jaunâtres, qui vont de la base au-delà des taches, mais qui n'atteignent pas la dernière raie. On voit, vers l'extrémité, deux raies, dont l'une, antérieure, termine presque les stries, & au milieu les deux taches ordinaires. Le bord est presque ponctué. Les ailes inférieures sont obscures.
La Chenille est verte, avec des points ferrugineux & une raie latérale de la même couleur.
Elle se trouve en Europe.

155. Noctuelle fixe.

Noctua fixa.

Noctua lævis, alis deflexis; anticis basi pallidis, apice virescentibus; strigâ pallidâ, posticis flavis, margine nigro. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 147. *n°.* 81. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 46. *n°.* 123.

Elle est petite. Le corps est obscur en dessus, jaune en dessous. Les ailes supérieures sont cendrées à la base, ont une bande obscure au milieu, sont verdâtres à l'extrémité, avec une raie cendrée. Les ailes inférieures sont jaunes, avec des raies avant le bord & le bord noirs.
Elle se trouve à Gibraltar.

156. Noctuelle monile.

Noctua monilis.

Noctua lævis, alis deflexis brunneis; punctis quatuor approximatis albis, antennis pectinatis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 219. *n°.* 59. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 147. *n°.* 92. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 46. *n°.* 124.

Elle est de grandeur moyenne. Les antennes sont pectinées, ferrugineuses. La tête & le corcelet sont

ferrugineux. L'abdomen est d'une couleur plus pâle. Les ailes supérieures sont brunes, avec un point obscur au milieu, & quatre points blancs, rapprochés, placés transversalement vers le bord interne, dont un & ensuite trois plus petits. On voit en outre, vers l'extrémité, quatre points jaunâtres, peu marqués. Les ailes inférieures sont d'un fauve-pâle, avec une raie obscure en dessous.

Elle se trouve en Angleterre.

157. Noctuelle électrique.

Noctua electrica.

Noctua lævis, alis deflexis griseis; strigis duabus undatis, apice nigris. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 46. *n°.* 125.

Elle est de grandeur moyenne. La tête & le corcelet sont gris, sans tache. L'abdomen est d'un gris plus pâle. Les ailes supérieures sont grises, obscures, marquées de deux taches au milieu, dont l'une petite, ronde, & l'autre postérieure, plus grande, réniforme. Vers l'extremité on voit deux raies très-ondées, noires. La frange est alternativement cendrée & noirâtre. Les ailes inférieures en dessus, & les quatre ailes en dessous, sont blanches, sans tache.

Elle se trouve à Kiell.

158. Noctuelle ondée.

Noctua undata.

Noctua lævis, alis deflexis griseis; strigis undatis fuscis, posticis cinereis; fasciâ marginali nigrâ. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 210. *n°.* 60. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 147. *n°.* 93. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 47. *n°.* 126.

Elle est de grandeur moyenne. Les antennes sont ferrugineuses. La tête & le corcelet sont un peu verdâtres. Les ailes supérieures sont grises, avec les deux taches ordinaires en dessus, & quelques raies ondées, presqu'effacées, noirâtres, & en dessous avec deux taches & une bande postérieure noires, laquelle bande ne va pas jusqu'au bord interne. Les ailes inférieures sont cendrées, avec une bande marginale noirâtre des deux côtés.

Elle se trouve aux Indes orientales.

159. Noctuelle rubanée.

Noctua vittata.

Noctua lævis, alis deflexis dentatis cinereis; strigis fuscis, posticis flavescentibus; vittâ marginali atrâ. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 219. *n°.* 61. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 147. *n°.* 94. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 47. *n°.* 127.

Phalæna Clytia. Cram. *Pap. tom.* 4. *p.* 238. *tab.* 399. *fig.* G.

Elle a environ deux pouces & un quart de largeur les ailes étendues. Les antennes sont roussâtres, sétacées, presque de la longueur du corps. Les ailes supérieures sont cendrées, marquées de raies ondées, obscures : on y apperçoit, vers la base, un anneau noirâtre, & vers le milieu une tache un peu plus grande, réniforme. Les ailes inférieures sont jaunâtres, marquées vers l'extrémité, de trois raies ondées, noirâtres, & d'une large raie longitudinale, vers le bord interne. Le dessous des ailes est cendré, parsemé d'obscur & traversé d'une raie obscure. Le bord des supérieures est d'un jaune-pâle, marqué d'une tache brune. Les cuisses & les pattes des jambes antérieures sont très-velues.

Elle se trouve à la côte de Coromandel.

160. Noctuelle Puera.

Noctua Puera.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis cærulescentibus, fusco punctatis; posticis nigris, maculis tribus flavis rubro cinctis.

Phalæna Noctua Puera. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 10. *tab.* 103. *fig.* D. E.

Elle a environ dix-sept lignes de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet sont bleuâtres. Les ailes supérieures sont bleuâtres, marquées de points d'un rouge-obscur. Les inférieures sont noires, avec trois taches irrégulières, jaunes, entourées de rouge. La frange est jaune. Le dessous des ailes supérieures est rouge sur les bords, jaune au milieu, avec deux taches transverses, noires, qui se confondent avec une raie longitudinale, postérieure, de la même couleur. Le dessous des inférieures est rouge. L'abdomen est jaune en dessus, avec des raies noires; bleu en dessous, avec des raies rouges. La poitrine & les pattes sont jaunes.

Elle se trouve à Surinam.

161. Noctuelle annelée.

Noctua annulata.

Noctua lævis, alis deflexis, fusco nitidulis; posticis subtùs griseis; puncto medio strigâque posticâ fuscis; tibiis anticis albo annulatis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 47. *n°.* 128.

Elle est de grandeur moyenne. Le corps est obscur. Les ailes supérieures sont noirâtres, luisantes, presque rayées, avec des points blancs. Les postérieures sont noirâtres, avec le bord antérieur blanc. En dessous les ailes supérieures sont noirâtres. Les inférieures sont grises, avec un point & une bande postérieure, noirs. Les pattes sont cendrées. Les antérieures sont noires, avec des anneaux blancs sur les jambes.

Elle se trouve à Tranquebar.

162. Noctuelle proprète.

Noctua munda.

Noctua lævis, alis deflexis cinereis; strigâ posteriore flavescente, punctis duobus atris. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 14. *n°.* 95. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 48. *n°.* 129.

Noctua munda. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 16. *n°.* 7.

La Proprète. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 1. *tab.* 258. *n°.* 396.

Noctua lota. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 35. *fig.* 166.

Il paroît qu'il y a eu transposition de nom ou de numéro dans la planche de Hubner.

Elle est d'une couleur grise, un peu fauve. Les deux taches du milieu, dont l'une est ronde & l'autre réniforme, sont peu marquées. Il y a une raie plus claire, peu marquée, vers la base, & une autre presque jaune, vers l'extrémité : sur celle-ci s'appuient deux points noirs, rapprochés : il y en a quelquefois deux autres vers l'angle postérieur. Les ailes inférieures sont d'un gris légérement fauve.

La Chenille est rase, mélangée de gris & de noir, avec une raie latérale, fauve; elle vit sur le Poirier.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

Pour ce qui regarde la *Noctua lota*, que nous croyons être figurée par Hubner au n°. 167, sous le nom de *Noctua munda*, voyez Bombix modeste, n°. 183.

163. Noctuelle doucette.

Noctua blanda.

Noctua lævis, alis deflexis cinereo-fuscis; strigâ posticâ albidiore. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 144. *n°.* 96. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 48. *n°.* 130.

Noctua blanda. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 8.

La Cannelée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 2. *tab.* 258. *fig.* 397. ?

Noctua blanda. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 34. *fig.* 162.

La tête & le corcelet sont d'un gris légérement fauve. Les ailes supérieures sont de la même couleur, avec une tache petite, ronde, au milieu; une seconde presque réniforme, & une raie postérieure plus claire. Les ailes inférieures sont grises.

Elle se trouve en Autriche.

164. Noctuelle ambiguë.

Noctua ambigua.

Noctua lævis, alis deflexis cinereis; atomis strigâque ponè medium nigris. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 148. *n°.* 97. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 48. *n°.* 131.

Noctua ambigua. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 10.

Noctua ambigua. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 36. *fig.* 173.

L'Ambiguë. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 13. *tab.* 262. *fig.* 412.

Le corps est cendré, un peu rousseâtre. Les ailes supérieures sont de la même couleur, & ont quelques points noirs à la base, & une raie au-delà du milieu, de la même couleur. Au milieu sont les deux taches ordinaires, peu marquées. Les ailes inférieures sont cendrées.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Laitron, le Pissenlit.

165. Noctuelle mince.

Noctua gracilis.

Noctua lævis, alis deflexis, fusco-cinereis; strigâ undatâ fuscâ baseos flavescenteque apicis, intermediâ punctatâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 148. *n°.* 98. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 48. *n°.* 132.

Noctua gracilis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 4.

Noctua gracilis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 35. *fig.* 168.

La Gracieuse. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 13. *tab.* 262. *fig.* 411.

Le corps est d'un gris-rousseâtre obscur. Les ailes supérieures sont de la même couleur, & ont une raie noirâtre vers la base, les deux taches ordinaires au milieu, peu marquées, & au-delà une raie formée par des points noirs.

Elle se trouve en Europe. La Chenille est rase, verdâtre, avec les côtés jaunâtres & les incisions jaunes : sur chaque anneau on voit quatre points obscurs, & une tache antérieure, noire.

166. Noctuelle recourbée.

Noctua repanda.

Noctua lævis, alis deflexis flavescentibus; strigis posticis duabus fuscis, alterâ repandâ, alterâ punctatâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 49. *n°.* 133.

Elle ressemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle frugale. Le corps est

jaunâtre. Les ailes ſupérieures ſont jaunâtres, marquées d'un point noir, diſtinct, placé vers le bord interne. Avant le milieu il y a une raie courbe, peu marquée : au milieu ſont les deux taches ordinaires; enſuite vient une raie oblique, brune, qui n'atteint pas les bords; puis une autre raie formée de points noirâtres. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec une raie poſtérieure & une tache à l'extrémité, noirâtres. Les quatre ailes ſont jaunes en deſſous. Les pattes poſtérieures ſont très-velues de jaune. Les jambes antérieures ſont noires. L'autre ſexe n'a pas le point noir du bord interne, & les pattes poſtérieures ſont ſimples.

Elle ſe trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

167. Noctuelle verſicolore.

Noctua verſicolor.

Noctua lævis, alis deflexis griſeis ſive purpureſcentibus; anticis faſciâ abbreviatâ albâ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 49. *n°.* 134.

Elle eſt de grandeur moyenne. La couleur des ailes varie : tantôt elle eſt griſe, avec un reflet fauve : tantôt elle eſt pourpre, avec des raies plus obſcures & des points blancs; mais on voit toujours une bande courte, blanche, vers le bord antérieur. En deſſous elles ſont preſque de la même couleur, avec une ſeule raie obſcure, au milieu.

Elle ſe trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

168. Noctuelle de la Corète.

Noctua Corchori.

Noctua lævis, alis angulatis cinereis; faſciâ mediâ latâ, poſtice angulatâ obſcuriore. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 50. *n°.* 135.

Le corps eſt cendré, de moyenne grandeur. Les ailes ſupérieures ſont anguleuſes, cendrées, avec une large bande au milieu & un point central, noir; laquelle bande eſt poſtérieurement dilatée depuis le milieu juſqu'au bord antérieur. Le bord poſtérieur eſt frangé, taché de noir, & forme un angle au milieu. Les ailes inférieures ſont noirâtres, avec le bord poſtérieur frangé, blanc. En deſſous elles ſont brunes, avec le bord interne blanchâtre.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale. La Chenille vit ſur la Corète ſiliqueuſe; elle eſt raſe, verte, avec une raie latérale ondée, jaune & pourpre. La tête eſt jaune.

169. Noctuelle diſcolore.

Noctua diſcolor.

Noctua lævis, alis deflexis fuſcis; anticis faſciâ poſticè unidentatâ pallidiori, poſticis maculis duabus marginalibus albis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 50. *n°.* 136.

Le corps eſt de moyenne grandeur, d'un gris-obſcur, avec une tache noire à la partie antérieure du corcelet. Les ailes ſont d'un gris-obſcur, avec une large bande au milieu, d'où part poſtérieurement un petit rameau. Dans l'un des ſexes cette bande eſt brune, avec une grande tache de chaque côté, noire; dans l'autre, elle eſt verdâtre, avec un point noir, au milieu. Près du bord on voit une ligne peu marquée, blanche. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec deux petites taches marginales, blanches. Les quatre ailes en deſſous ſont obſcures, avec un point noir au milieu des inférieures.

On la voit rarement avec une bande au milieu, preſque toute effacée.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

170. Noctuelle ſordide.

Noctua ſordida.

Noctua lævis, alis deflexis flaveſcentibus; ſtrigâ communi punctiſque ſubmarginalibus fuſcis, ſubtùs lunulâ mediâ niveâ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 50. *n°.* 137.

Elle reſſemble aux précédentes. Le corps eſt jaunâtre. Les ailes ſont jaunâtres; les antérieures ont une raie preſqu'effacée, à la baſe; un petit point preſqu'oculé avant le milieu; enſuite la tache réniforme; puis une raie oblique, & une autre formée par une ſuite de points noirâtres. Les ailes en deſſous ſont plus claires, avec un point blanc au milieu & deux raies poſtérieures, dont l'une antérieure, courbée, & la poſtérieure ponctuée.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

171. Noctuelle frugale.

Noctua frugalis.

Noctua lævis, alis deflexis cinereis; faſciâ obliquâ ſtrigâque punctorum nigrorum. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 220. *n°.* 62. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 148. *n°.* 99. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 51. *n°.* 138.

Elle eſt de grandeur moyenne & de couleur cendrée. Les ailes ſupérieures ont un petit point noirâtre au centre; une bande peu marquée, oblique, noirâtre, qui part du milieu du bord interne & va à l'angle antérieur : derrière la bande il y a une rangée de points noirs. L'autre ſexe a les pattes poſtérieures jaunes, très-velues.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

172. Noctuelle jaune.

Noctua flava.

Noctua lævis, alis deflexis flavis; ſtrigis undatis ferrugineis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 220. *n°.* 63. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 148. *n°.* 100. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 51. *n°.* 139.

Elle est petite, toute jaune, avec plusieurs raies ondées ferrugineuses sur les ailes supérieures. Les ailes inférieures sont plus pâles, sans tache.

Elle se trouve aux Indes orientales.

173. Noctuelle stigmate.

Noctua stigmatisans.

Noctua lævis, alis deflexis angulatis flavis; strigis obscurioribus stigmateque niveo. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 220. *n°.* 64. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 148. *n°.* 101. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 51. *n°.* 141.

Elle est petite. Les antennes sont cendrées. La tête & le corcelet sont jaunes. Les ailes supérieures sont anguleuses, jaunes, marquées de trois raies ondées, obscures, & d'un point blanc au milieu. Les ailes inférieures sont cendrées. Les quatre ailes en dessous sont obscures, avec une raie ondée, noirâtre.

Elle se trouve aux Indes orientales.

174. Noctuelle dorsale.

Noctua dorsalis.

Noctua lævis, alis deflexis viridibus; maculâ magnâ communi fuscâ. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 148. *n°.* 103. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 52. *n°.* 141.

Elle est petite. La tête & le corcelet sont verdâtres. Les ailes supérieures sont vertes, marquées d'une grande tache obscure, commune aux deux, qui forme presqu'une bande.

Elle se trouve à Tranquebar.

175. Noctuelle cendrée.

Noctua cinerea.

Noctua lævis, alis deflexis cinereis; strigâ posticâ punctorum nigrorum. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 52. *n°.* 142.

Elle est petite. Les antennes sont obscures, avec la base blanchâtre. La tête & le corcelet sont blanchâtres. Les ailes supérieures sont cendrées, luisantes, marquées, au-delà du milieu, d'une rangée de points noirs. Les ailes inférieures sont un peu obscures, avec la base blanchâtre.

Elle se trouve en Suède.

176. Noctuelle rejetée.

Noctua rejecta.

Noctua lævis, alis deflexis albidis; maculâ posteriore virescente. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 220. *n°.* 66. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 149. *n°.* 105. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 52. *n°.* 143.

Elle est petite. Les ailes sont blanches; les antérieures ont une grande tache en croissant, verdâtre, vers le bord postérieur. Les inférieures sont sans tache.

Elle se trouve aux Indes orientales.

177. Noctuelle fortifiée.

Noctua fortificata.

Noctua lævis, alis deflexis griseis, fusco maculatis, posticis flavis; strigâ margineque postico fuscis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 149. *n°.* 106. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 52. *n°.* 144.

Elle est petite. Les ailes supérieures sont grises, avec une tache à la base, une autre sinuée au milieu, une troisième vers le bord antérieur, qui forme presqu'une raie. Les ailes inférieures sont jaunes, avec une raie près du bord, & le bord même, noirs. En dessous elles sont jaunâtres.

Elle se trouve en Allemagne.

178. Noctuelle exaltée.

Noctua elata.

Noctua lævis, alis deflexis; anticis fusco nebulosis; liturâ maculâque cinereis, posticis nigris. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 52. *n°.* 145.

Noctua litura. Fabr. *Syst. Entom. pag.* 601. *n°.* 50.

Noctua elata. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 220. *n°.* 67. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 149. *n°.* 107.

Elle est de grandeur moyenne, & ressemble à la Noctuelle de l'Atriplex. Le corcelet est cendré, avec la partie antérieure obscure. Les ailes supérieures sont nébuleuses, avec une grande ligne au milieu & une tache en dessous, cendrées; ensuite vient une bande d'un bleu-pâle. Le bord postérieur est rayé de gris. Les ailes inférieures sont blanches, sans tache.

Elle se trouve aux Indes orientales.

179. Noctuelle lancéolée.

Noctua lanceolata.

Noctua lævis, alis deflexis lanceolatis cinereis; anticis fusco irroratis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 220. *n°.* 68. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 149. *n°.* 108. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 53. *n°.* 147.

Elle est petite. Les antennes sont de la longueur du corps, noires, avec l'extrémité blanche. Le corps est gris. Les ailes sont lancéolées, aiguës, cendrées; les supérieures sont parsemées de petits points noirâtres; les inférieures sont sans tache.

Elle se trouve en Allemagne.

QUATRIÈME FAMILLE.

Ailes en recouvrement. Corcelet en crête.

180. Noctuelle fiancée.

Noctua sponsa.

Noctua cristata, alis planis cinerascentibus, fusco undulatis, posticis rubris; fasciis duabus nigris, abdomine undiquè cinereo. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 220. *n°.* 69. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 140. *n°.* 109. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 53. *n°.* 147.

Phalæna Noctua sponsa *spirilinguis cristata; alis griseis, inferioribus sanguineis; fasciis duabus nigris, abdomine undiquè cinereo.* Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 841. *n°.* 118.

Réaum. *Inf. tom.* 1. *tab.* 32. *fig.* 1. 7.

Merian, *Inf. Eur.* 2. *tom.* 14.

Roes. *Inf. tom.* 4. *tab.* 19.

La Likenée rouge. Geoff. *Inf. tom.* 2. *p.* 150. *n°.* 82.

Noctua sponsa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 90. *n°.* 5.

La Likenée rouge. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 81. *tab.* 325. *fig.* 568.

Noctua sponsa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 71. *fig.* 333.

Elle varie pour la grandeur & pour les couleurs; elle a de deux pouces & un quart, à deux pouces trois quarts de largeur les ailes étendues. Le corps est d'un gris-cendré. Les ailes supérieures sont d'un gris-obscur, avec quelques raies très-ondées, noires, & d'un gris plus clair. On en distingue plus particuliérement une de cette dernière couleur, vers le bord postérieur : au milieu on voit une tache blanchâtre, sur laquelle sont quelques traits noirs. Les ailes inférieures sont rouges, avec une bande très-sinuée, noire, qui atteint presque le bord interne, & une autre plus large, très-près du bord. Le bord est marqué de taches blanches & noirâtres, alternes.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur le Chêne; elle est grise, avec quelques taches irrégulières, obscures, & est couverte de petits tubercules. Le huitième anneau a une bosse sur laquelle est une plaque jaune, & le onzième porte deux petites cornes droites, aiguës.

181. Noctuelle Ilie.

Noctua Ilia.

Noctua alis planis incumbentibus, anticis variegatis; maculâ quadratâ albâ, posticis rubris; fasciis duabus nigris.

Phalæna Ilia. Cram. *Pap. tom.* 1. *p.* 53. *tab.* 33. *fig.* B. C.

Elle ressemble beaucoup à la Noctuelle mariée d'Europe. Le corps est cendré, plus clair en dessous qu'en dessus. Les ailes supérieures sont mélangées de blanchâtre, de cendré, d'obscur & de noirâtre, avec quelques raies ondées, & une tache blanchâtre, carrée, vers le milieu. Les ailes inférieures sont rouges, avec une bande noire au milieu, qui s'amincit vers le bord interne, & qui touche à ce bord, & une autre sur le bord. La frange est légérement grise. En dessous les ailes supérieures sont noires, avec deux bandes rouges & le bord cendré. Les inférieures sont à peu près, en dessous, de la même couleur qu'en dessus.

Elle se trouve à la Jamaïque.

182. Noctuelle épouse.

Noctua uxor.

Noctua cristata, alis incumbentibus, anticis griseis, strigis undatis punctisque marginalibus nigris, posticis rubris, fasciis duabus nigris.

La Déplacée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 68. *tab.* 322. *fig.* 564.

Noctua uxor. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 69. *fig.* 328.

Elle a de deux pouces & demi à deux pouces trois quarts les ailes étendues. La tête & le corcelet sont gris. L'abdomen est d'un gris-clair en dessus, blanchâtre en dessous. Les ailes supérieures sont d'un gris-clair avec quelques raies ondées, obscures ou noirâtres, & une suite de points distincts, noirâtres, près du bord postérieur. Les ailes inférieures sont rouges, avec deux bandes noires. Le bord est gris, & on apperçoit une suite de petites taches rouges qui entrent dans le noir, du côté du bord; & ce qui distingue encore mieux cette espèce, c'est qu'à l'angle antérieur il y a deux taches rouges, rondes, presque réunies, plus grandes que les suivantes.

Elle se trouve en Europe. La Chenille est d'un gris-obscur, avec des raies longitudinales, irrégulières, noires, & la tête d'un jaune-gris; elle se nourrit de feuilles de Saule.

183. Noctuelle mariée.

Noctua nupta.

Noctua cristata, alis planis cinerascentibus, posticis rubris, fasciis nigris; abdomine cano subtùs albo. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *pag.* 221. *n°.* 70. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 149. *n°.* 110. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 53. n°. 148.

Noctua nupta. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 90. *n°.* 4.

Raj. *Inf. p.* 152. *n°.* 4.

UDDM. *Diss. n°.* 73. *tab.* 1. *fig.* 10.

SCHÆFF. *Icon. Inf. tom.* 2. *tab.* 151. *fig.* 1. 2.

La Mariée. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 71. *tab.* 323. *fig.* 565.

Noctua nupta. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 69. *fig.* 330.

Elle a de deux pouces & demi à trois pouces de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet font cendrés. L'abdomen eft cendré en deffus, d'un gris plus clair en deffous. Les ailes fupérieures font cendrées, marquées de raies noirâtres, ondées, d'une tache peu marquée, en croiffant, au milieu, & d'une autre moins marquée, à côté. Les ailes inférieures font rouges, avec deux bandes noires, dont la première n'atteint pas le bord interne. Le bord poftérieur eft gris.

Elle fe trouve dans toute l'Europe. La Chenille fe nourrit de feuilles de Saule; elle eft rafe, mélangée de gris, de gris-fauve & de noirâtre.

184. NOCTUELLE choifie.

NOCTUA electa.

Noctua criftata, alis anticis cinereis, ftrigis undato-angulatis, nigris; pofticis rubris, fafciis duabus nigris, primâ flexuofâ.

Noctua pacta. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 90. *n°.* 3.

ROES. *Inf. tom.* 1. *Claff.* 2. *Pap. Noct. tab.* 15.

L'Accordée. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 76. *tab.* 324. *fig.* 566.

Noctua electa. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 70. *fig.* 331.

Elle reffemble aux précédentes. La tête eft cendrée. Le corcelet eft cendré, rayé de noirâtre. L'abdomen eft cendré en deffus, un peu plus clair en deffous. Les ailes fupérieures font d'une couleur cendrée, avec une raie blanchâtre & noirâtre, anguleufe, à quelque diftance de la bafe; une tache en croiffant, au milieu; une autre raie blanchâtre & noirâtre au-delà, qui s'avance, par deux angles très-aigus, vers l'extrémité. Les ailes inférieures font rouges, avec deux bandes noires, dont la première très-finuée n'atteint pas le bord interne; l'autre eft feftonnée, très-large. Le bord eft gris.

Elle fe trouve en Europe. La Chenille vit fur le Saule blanc; elle eft d'un gris-brun, légérement couverte de poils fins, très-courts; elle a une boffe très-faillante, jaune, vers le huitième anneau, & deux pointes fur le onzième. On voit quelques tubercules fur les côtés.

185. NOCTUELLE accordée.

NOCTUA pacta.

Noctua criftata, alis grifefcentibus fubundatis, pofticis rubris; fafciis duabus nigris, abdomine fuprà rubro. FABR. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 221. *n°.* 71. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 149. *n°.* 111. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 54. *n°.* 149.

Phalæna Noctua pacta. LINN. *Syft. Nat. t.* 2. *p.* 841. *n°.* 120. — *Faun. Suec. n°.* 1166.

Noctua pacta. FUESL. *Archiv. Inf.* 3. *tab.* 15. *fig.* 3.

La Fiancée. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 79. *tab.* 324. *fig.* 567.

Noctua pacta. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 70. *fig.* 332.

Cette efpèce ne doit pas être confondue avec la précédente, dont elle diffère effentiellement par l'abdomen rouge en deffus, cendré en deffous. La tête & le corcelet font cendrés, rayés de noirâtre. Les ailes fupérieures font cendrées, marquées, vers la bafe, d'une raie noire & blanchâtre: viennent enfuite deux taches un peu en croiffant, l'une à côté de l'autre; une raie ondée, noirâtre & blanchâtre, & une autre à peu de diftance, blanchâtre. On voit, vers la frange, une fuite de petites lunules noirâtres, appuyées fur une ligne blanchâtre. Les ailes inférieures font rouges, avec deux bandes noires; la première courte, arquée, fimple; l'autre n'atteint pas la frange. Le bord & la frange font gris.

Elle fe trouve au nord de l'Europe.

186. NOCTUELLE promife.

NOCTUA promiffa.

Noctua criftata, alis dentatis, fufco cinereoque variis; ftrigis dentatis atris, pofticis rubris; fafciis duabus nigris FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 149. *n°.* 112. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 54. *n°.* 150.

Noctua promiffa. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 90. *n°.* 6.

La Promife. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 85. *tab.* 326. *fig.* 569.

Noctua promiffa. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 71. *fig.* 334.

Elle fe diftingue à peine des précédentes. La tête & le corcelet font cendrés, légérement rayés de noirâtre. L'abdomen eft cendré. Les ailes fupérieures font grifes, nuancées de cendré & de noir; ont une bande irrégulière, obfcure, vers la bafe; une tache ovale, prefqu'en croiffant, au milieu, avec une petite tache peu diftincte à côté: viennent enfuite deux raies ondées, blanchâtres &

noires, & une fuite de taches vers le bord, dont la moitié fupérieure eft noire, & la moitié inférieure eft blanche. Les ailes inférieures font rouges, avec deux bandes noires : la première eft étroite, peu finuée, & n'atteint pas le bord interne ; la feconde eft large, & s'étend prefque jufqu'à la frange.

Elle fe trouve en Europe. La Chenille vit fur le Chêne ; elle eft blanchâtre, avec des taches irrégulières, noires.

187. Noctuelle conjointe.

Noctua conjuncta.

Noctua criftata, alis anticis fufco-cinereis, fafciâ mediâ pallidiore ftrigâque pofticâ dentatâ, albidâ ; pofticis rubris, fafciis duabus nigris.

L'Inféparable. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 89. *tab.* 327. *fig.* 570.

Noctua conjuga. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 71. *fig.* 335.

Elle diffère peu des précédentes. La tête & le corcelet font d'un gris-obfcur, rayés de noir. L'abdomen eft cendré. Les ailes fupérieures font d'un gris-obfcur, avec une bande au milieu, d'un gris-clair, renfermée fupérieurement par une raie noire. Au deffous de la bande font les deux taches ordinaires, l'une à côté de l'autre ; l'antérieure un peu en croiffant, & la poftérieure ou interne plus claire & ovale : au-delà eft une raie ondée, qui a deux pointes aiguës qui fe dirigent vers l'extrémité : vient enfuite une autre raie ondée, blanche & noire, & une autre noire & blanche près du bord. Les ailes inférieures font rouges, avec deux bandes noires ; la première mince, à peine finuée, irrégulière ; l'autre large, s'avançant jufqu'auprès du bord.

Elle fe trouve en Italie, au midi de la France.

188. Noctuelle ravie.

Noctua rapta.

Noctua criftata, alis incumbentibus variegatis, corpore fuprà nigro ; vittâ dorfali albâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 150. *n°.* 120. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 58. *n°.* 162.

Elle eft grande. Les antennes font ferrugineufes, avec la tige blanche. Les antennules font grandes, blanches. La tête & le corcelet font marqués d'une ligne blanche, au milieu. L'abdomen eft cendré, avec le dos obfcur, marqué d'une raie longitudinale pâle. Les ailes fupérieures font mélangées de pâle & de noir. En deffous elles font jaunâtres, avec une tache tranfverfe, obfcure, placée à l'angle interne.

Elle fe trouve à Tranquebar.

189. Noctuelle veuve.

Noctua vidua.

Noctua criftata, alis anticis cinereis, ftrigis nigris, pofticis atris, margine albo.

Phalæna Noctua vidua *fpirilinguis criftata, alis dentatis cinereo-nebulofis ; pofticis fuprà nigris, margine denticulato albo.* Abbot-Smith, *Lepid. Georg. tom.* 2. *p.* 181. *tab.* 91.

Elle a près de trois pouces de largeur les ailes étendues, & elle reffemble un peu à la Noctuelle Épione. La tête & le corcelet font cendrés. L'abdomen eft d'une couleur plus fombre en deffus. Les ailes fupérieures font d'un gris cendré, avec quelques raies noirâtres ; les deux taches ordinaires au milieu, l'une à côté de l'autre, peu marquées ; une raie noire, dentée, anguleufe ; une autre moins dentée, & une près du bord, de la même couleur. Les ailes inférieures font noires, avec le bord blanc. Le noir s'avance en fefton fur la couleur blanche.

Elle fe trouve dans la Géorgie de la Nouvelle-Angleterre. La Chenille vit fur le Chêne à feuilles de Saule, *Quercus phallos* ; elle eft d'un gris-blanchâtre, marquée de traits noirâtres.

190. Noctuelle Épione.

Noctua Epione.

Noctua criftata, alis incumbentibus variegatis, punctis duobus albis, pofticis atris, margine albo. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 222. *n°.* 74. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 151. *n°.* 121. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 58. *n°.* 163.

Phalæna Epione. Cram. *Pap. tom.* 2. *pag.* 9. *tab.* 102. *fig.* E. F.

Phalæna Epione. Drury, *Illuftr.* 3. *tom.* 1. *tab.* 23. *fig.* 2.

Elle a environ deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps eft noirâtre. Les ailes fupérieures font mélangées de noir & de bleuâtre ; avec deux points blancs rapprochés, placés vers le milieu, & une large bande vers l'extrémité, mélangée de noir & de rouge, bordée & traverfée de raies ondées, noires. Les ailes inférieures font noires, bordées de blanc poftérieurement. Les ailes fupérieures en deffous font noires, avec une tache près du milieu, & une raie au-delà du milieu, blanches. Les inférieures font noires, avec la bafe & l'extrémité d'un brun-clair.

Elle fe trouve en Virginie, à la Nouvelle-Yorck.

191. Noctuelle du Frêne.

Noctua Fraxini.

Noctua criftata, alis dentatis, cinereo-nebulofis ; pofticis fuprà nigris, fafciâ cærulefcente. Fabr. *Sp.*

Sp. Inf. t. 2. *p.* 221. *n°.* 72. — *Mant. Inf. t.* 2. *p.* 150. *n°.* 113. —*Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 55. *n°.* 152.

Phalæna Noctua Fraxini. LINN. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 843. *n°.* 125. — *Faun. Suec. n°.* 1165. — *Muf. Lud. Ulr.* 387.

Noctua Fraxini. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 90. *n°.* 2.

ROES. *Inf. tom.* 4. *tab.* 28. *fig.* 1.

SEB. *Thef. tom.* 4. *tab.* 49. *fig. ultima.*

ADMIR. *Inf. t.* 25.

WILK. *Pap.* 45. *t.* 1. a. 2.

La Lichenée bleue. GEOFF. *Inf. Par. tom.* 2. *p.* 151. *n°.* 83.

La Lichenée bleue. ERNST, *Pap. d'Europe*, *tom.* 8. *p.* 64. *tab.* 320 & 321. *fig.* 563.

Noctua Fraxini. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 68. *fig.* 327.

Elle a environ trois pouces & demi de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet font gris, rayés de noirâtre. L'abdomen eft bleuâtre en deffus, blanc en deffous. Les ailes fupérieures font grifes, mélangées de gris-blanchâtre, avec des raies ondées, noirâtres, & des raies blanchâtres ou d'un blanc-jaunâtre. On voit au milieu une tache en croiffant, peu marquée, & près d'elle intérieurement une tache diftincte, blanche ou d'un blanc-jaunâtre : près du bord on voit une rangée de taches noirâtres. Les ailes inférieures font noires, avec une large bande au milieu, & le bord d'un bleu plus ou moins clair.

Elle fe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit fur le Frêne, le Peuplier, &, felon quelques auteurs, fur l'Érable, le Noifetier, le Châtaignier, l'Orme & le Bouleau ; elle eft cendrée, parfemée de très-petits points noirs ; elle fait un cocon très-lâche entre des feuilles.

192. NOCTUELLE maure.

NOCTUA maura.

Noctua criftata, alis incumbentibus dentatis, cinereo nigroque variis, fubtùs margine albo. FABR. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 224. *n°.* 81. — *Mant. Inf. t.* 2. *p.* 153. *n°.* 134. — *Ent. Syft. em. t.* 3. *pars* 2. *p.* 63. *n°.* 177.

Phalæna Noctua maura fpirilinguis criftata, alis depreffis dentatis ; fafciis duabus nigris, inferioribus nigris, fafciâ albâ. LINN. *Syft. Nat. tom.* 2. *p.* 843. *n°.* 124.

SCHÆFF. *Icon. Inf. tab.* 1. *fig.* 5. 6.

Noctua maura. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 90. *n°.* 1.

HARR. *Inf. Angl. tab.* 1. *fig.* a. b.

Phalæna Lemur. Naturf. 6. *tab.* 5. *fig.* 1.

La Maure. ERNST, *Pap. d'Europe*, *t.* 8. *p.* 59. *tab.* 319. *fig.* 561.

Noctua maura. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 67. *fig.* 326.

Elle a ordinairement de deux pouces & demi à deux pouces trois quarts les ailes étendues. Le corps eft d'un gris très-foncé. Les ailes fupérieures font du même gris, avec une fuite de taches noirâtres le long du bord antérieur. On voit deux raies peu marquées, l'une vers la bafe, & l'autre un peu au-delà du milieu : au-delà de cette dernière, l'aile s'éclaircit un peu, ainfi que vers l'extrémité. Au milieu il y a les deux taches ordinaires, affez grandes, peu diftinctes. Les ailes inférieures font noirâtres, avec une raie grife au milieu, & le bord grifâtre.

Elle fe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit, fuivant Ernft, fur l'Aubépine ; elle eft rafe, noirâtre, avec une raie grife fur les côtés.

193. NOCTUELLE fpectre.

NOCTUA fpectrum.

Noctua criftata, alis incumbentibus, obfcurè cinereis ; ftrigis undatis obfcurioribus. FABRIC. *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 54. *n°.* 151.

Noctua Geniftæ. VILL. *Ent. tom.* 2. *p.* 272. *n°.* 339. *tab.* 5. *fig.* 14. 15.

Le Spectre. ERNST, *Pap. d'Europe*, *tom.* 8. *p.* 62. *tab.* 320. *fig.* 562.

Noctua fpectrum. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 67. *fig.* 325.

Elle reffemble à la Noctuelle maure. Tout le corps eft d'un gris-cendré. Les ailes fupérieures font cendrées, & ont trois raies ondées, obfcures ; la troifième touche à une raie d'un gris-clair. Au milieu on voit une tache prefque réniforme, peu marquée. Les ailes inférieures font d'un gris-cendré plus clair. En deffous les quatre ailes font cendrées, avec une raie au milieu, obfcure.

Elle fe trouve au midi de l'Europe. La Chenille, fuivant M. de Villers, eft rafe, verte, avec des lignes longitudinales, noires ; elle fe nourrit probablement du Genêt.

194. NOCTUELLE dotée.

NOCTUA dotata.

Noctua criftata, alis dentatis, obfcuris ; margine poftico cœrulefcente, pofticis nigris ; ftrigâ abbreviatâ, cœrulefcente. FABR. *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 55. *n°.* 153.

Elle reffemble à la Noctuelle du Frêne, mais

elle est plus petite. Les antennes sont brunes. La tête & le corcelet sont noirâtres. Les ailes supérieures sont obscures, avec une bande large, pâle, au milieu, & le bord postérieur bleuâtre, rayé de noir. Les ailes inférieures sont noires, avec une raie courte, bleuâtre. En dessous elles sont noirâtres.

Elle se trouve aux Indes orientales.

195. Noctuelle néogame.

Noctua neogama.

Noctua cristata, alis anticis cano fuscoque variis, strigis flexuosis nigris, posticis flavis, fasciis duabus nigris.

Phalæna Noctua neogama. Abbot-Smith, *Hist. Lepid. Georg. tom.* 2. *p.* 175. *tab.* 88.

Elle a environ trois pouces de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet sont gris. L'abdomen est jaune. Les ailes supérieures sont mélangées d'obscur, de cendré & de blanchâtre, avec quelques raies flexueuses, noirâtres, & une dentée qui s'avance en deux angles aigus vers l'extrémité. Les ailes inférieures sont jaunes, avec deux bandes noires. Le bord est également jaune.

Elle se trouve dans la Géorgie américaine. La Chenille vit sur le Noyer noir, *Juglans nigra;* elle est obscure, avec des traits noirâtres.

196. Noctuelle Cocalus.

Noctua Cocalus.

Noctua cristata, alis incumbentibus; anticis viridi nigroque variis strigâque mediâ nigrâ, posticis flavis, margine nigro.

Phalæna Noctua Cocalus. Cram. *Pap. t.* 2. *p.* 59. *tab.* 134. *fig.* B.

Elle ressemble aux précédentes. La tête & le corcelet sont verdâtres. Les ailes supérieures sont verdâtres, mélangées ou jaspées de noir, avec la base & l'extrémité plus obscures, & une raie noire au-delà du milieu. Les inférieures sont jaunes, avec le tiers noir, & la frange légérement blanche. Les ailes supérieures, en dessous, sont brunes, mélangées de jaune, avec une tache blanche, au milieu. Les inférieures, en dessous, sont semblables au dessus.

Elle se trouve aux Indes orientales.

197. Noctuelle compagne.

Noctua consors.

Noctua cristata, alis cinereo testaceoque nebulosis, strigis duabus fuscis, posticis flavis, fasciis duabus flexuosis nigris.

Phalæna Noctua consors. Abbot-Smith, *Hist. Lepid. Georg. tom.* 2. *p.* 177. *tab.* 89.

Elle a deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet sont cendrés. L'abdomen est jaune. Les ailes supérieures sont nuancées de gris-clair, de gris-foncé, de gris-fauve & d'obscur; elles ont une raie peu sinuée près du milieu; une autre ondée, anguleuse, au-delà du milieu, noirâtres. Les ailes inférieures sont jaunes, avec deux raies sinuées, noires. Le bord est jaune, avec des taches obscures.

Elle se trouve dans la Géorgie américaine. La Chenille vit sur l'Indigo bâtard, *Amorpha fruticosa*, le Myrthe odorant, différentes espèces de Chênes; elle est d'un jaune-fauve, avec de très-petits points noirs.

198. Noctuelle formose.

Noctua formosa.

Noctua cristata, alis purpurascentibus, vittâ maculisque duabus flavis, posticis fulvis, maculâ margineque nigris. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 150. *n°.* 114. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 53. *n°.* 154.

Elle est de la grandeur de la Noctuelle pronube. La tête est noirâtre, marquée de deux raies blanches. Le corcelet est un peu pourpre. L'abdomen est jaune. Les ailes supérieures ont une raie longitudinale, interrompue, jaune, vers le bord interne, qui ne descend pas jusqu'à l'extrémité, & deux taches de la même couleur, dont la postérieure transversale; au dessous elles sont jaunes, avec l'extrémité noirâtre, & deux taches jaunes. Les ailes inférieures sont fauves, avec une tache transverse au milieu, & le bord postérieur, noirs. En dessous elles sont semblables au dessus.

Elle se trouve à Sierra-Leona en Afrique.

199. Noctuelle hyménée.

Noctua hymenæa.

Noctua cristata, alis incumbentibus, griseis; strigis angulatis, nigris; posticis flavis; fasciis duabus arcuatis atris. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 151. *n°.* 119. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 58. *n°.* 161.

Noctua hymenæa. Schiff. *Wienn. Verz. p.* 91. *n°.* 8.

Phalæna Noctua hymenæa. Hubn. *Beytr.* 3. *tab.* 3. *fig.* S.

Noctua hymenæa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 73. *fig.* 340.

L'Hyménée. Ernst, *Pap. d'Europe*, *tom.* 8. *p.* 96. *tab.* 329. *fig.* 574.

Elle diffère peu des précédentes. La tête & la

partie antérieure du corcelet font d'un gris-foncé. Le dos eſt d'un gris plus clair, & l'abdomen d'un gris-pâle. Les aîles ſupérieures font d'un gris-foncé, avec une très-légère raie noire à la baſe, qui s'arrête au milieu; une autre plus bas, plus large vers le bord antérieur, que vers le bord poſtérieur; une tache ronde, annulaire, au milieu, au-devant de laquelle font quelques traits noirs; enſuite une raie anguleuſe, noire. Les inférieures font jaunes, avec une raie ſinuée, noire, au milieu; une autre près du bord, interrompue à l'angle interne. On remarque de plus une tache jaune à l'angle antérieur.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Prunier épineux; elle eſt d'un jaune-verdâtre, avec deux rangées de tubercules, & une dent élevée, avancée, au milieu.

200. NOCTUELLE Amaſie.

NOCTUA Amaſia.

Noctua criſtata, alis anticis cinereo albidoque variis; ſtrigâ poſticâ fulvâ, poſticis flavis, faſciis duabus nigris, poſticâ interruptâ.

Phalæna Noctua Amaſia. ABBOT-SMITH, *Hiſt. Lepid. Georg. tom.* 2. *p.* 179. *tab.* 90.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle hyménée. La tête & le corcelet font d'un gris-fauve-clair. L'abdomen eſt jaune. Les aîles ſupérieures font mélangées de cendré & de blanchâtre, avec quelques traits obſcurs; une rangée de taches fauves, après laquelle vient une raie noirâtre, ondée, & deux rangées de points noirâtres, placées près de l'extrémité. Les aîles inférieures font jaunes, avec deux bandes noires, dont la ſeconde eſt interrompue près de l'angle interne.

Elle ſe trouve dans la Géorgie américaine. La Chenille vit ſur le *Melia azedarach;* elle eſt mélangée de blanc, de vert & de noirâtre.

201. NOCTUELLE paranymphe.

NOCTUA paranympha.

Noctua criſtata, alis planis, anticis fuſcis; ſtrigis angulatis albis nigriſque, poſticis flavis; faſciis duabus arcuatis, atris. FABR. *Sp. Inſ. tom.* 2. *pag.* 222. *n°.* 75. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 151. *n°.* 122. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 59. *n°.* 164.

Phalæna Noctua paranympha *alis deflexis, cano fuliginoſoque undulatis, inferioribus luteis; faſciis duabus arcuatis atris.* LINN. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 842. *n°.* 122.

Phalæna fulminea. SCOP. *Ent. Carn. n°.* 510.

ROES. *Inſ. tom.* 4. *tab.* 18. *fig.* 1. 2.

La Paranymphe. ERNST, *Pap. d'Europe*, *t.* 8. *pag.* 93. *tab.* 329. *fig.* 573.

Noctua paranympha. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 72. *fig.* 336.

Elle diffère peu de la Noctuelle hyménée. Les aîles ſupérieures font griſes, mélangées d'obſcur, & marquées de raies ondées & anguleuſes, noires. Les inférieures font jaunes, avec deux raies noires; l'une arquée près du bord, interrompue vers l'angle interne; l'autre au milieu, coudée & s'appuyant ſur deux raies qui remontent droit à la baſe.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Prunier; elle eſt d'un gris plus ou moins foncé, & porte, ſur le huitième anneau, une épine aſſez élevée, un peu courbée, & deux autres plus courtes, droites, ſur le douzième.

202. NOCTUELLE Paſithée.

NOCTUA Paſithea.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, anticis variis, poſticis nigris baſi fuſcis, faſciâ mediâ flavâ.

La Converſe. ERNST, *Pap. d'Europe*, *tom.* 8. *p.* 90. *tab.* 328. *fig.* 571. c. d.

Noctua Paſithea. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 72. *fig.* 338.

Le rédacteur de l'ouvrage des *Papillons d'Europe* confond deux eſpèces ſous le n°. 571. Celle-ci ſe diſtingue pourtant de l'autre par la couleur des aîles, tant en deſſus qu'en deſſous. Les ſupérieures font d'un gris-foncé à la baſe, & ont une petite raie noire qui s'arrête au milieu; un peu plus bas il y a une autre raie noire, peu ondée, double. Vient enſuite la tache réniforme formée par deux lignes noires; à côté, intérieurement, ſe trouve une ligne preſqu'en cœur. Entre ces taches & le bord poſtérieur eſt une raie noire en zigzag, & une autre griſe qui la touche. Les aîles inférieures font obſcures à leur baſe; elles ont enſuite une bande noire qui va juſqu'au bord interne, & après une bande jaune. Toute l'extrémité de l'aîle eſt noire, excepté la frange, qui eſt griſe. En deſſous les aîles ſupérieures font obſcures à leur baſe, ont une tache griſâtre, puis une large bande noire, qui ne va pas juſqu'au bord interne; enſuite une bande blanchâtre, étroite: elles font enſuite noires, avec l'extrémité obſcure. Les aîles inférieures font obſcures à leur baſe, enſuite noires, avec une bande blanchâtre près du bord antérieur, enſuite obſcures.

Elle ſe trouve au midi de la France, en Italie.

203. NOCTUELLE converſe.

NOCTUA converſa.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, anticis

variis, fasciâ posticâ undatâ albâ, posticis flavis, fasciis duabus nigris.

La Converse. Ernst, *Pap. d'Europe*, *tom.* 8. *p.* 90. *tab.* 327. *fig.* 571. a. b, & *tab.* 327. *fig.* 571. f. e.

Phalæna Noctua conversa. Esper. *Pap. d'Europe*, *tom.* 4. *tab.* 105. *Noct.* 26. B.

Elle ressemble à la Noctuelle nymphe. La tête & le corcelet sont gris; celui-ci a deux raies obscures à sa partie antérieure. L'abdomen est d'un rouge-pâle, un peu grisâtre. Les ailes supérieures sont mélangées de blanchâtre, de gris & de cendré, & ont une raie sinuée noire, à quelque distance de la base; une raie noire en zigzag, après les deux taches ordinaires; puis une bande ondée, blanche; ensuite une raie fine, noire, & une raie fine, blanche, près de la frange qui est grise. Les ailes inférieures sont jaunes ou d'un jaune-fauve, avec une bande peu large, entière, un peu arquée au milieu, & une plus large près du bord. Ce bord est légérement gris, & a une tache oblongue, jaune, à l'angle antérieur. Les ailes supérieures en dessous sont noirâtres, avec une tache blanchâtre à quelque distance de la base, & une bande blanche au milieu. L'angle antérieur est brun, & la frange est grise.

Elle se trouve au midi de la France, en Italie.

204. Noctuelle nymphe.

Noctua nymphæa.

Noctua cristata, alis incumbentibus, anticis nigro griseo luteoque undatis, posticis flavis, fasciis duabus nigris.

La Nymphe. Ernst, *Pap. d'Europe*, *tom.* 8. *p.* 92. *tab.* 328. *fig.* 572.

Noctua nymphæa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 73. *fig.* 339.

Esper. *Pap. d'Europe*, *tom.* 4. *p.* 158. *tab.* 105. *Noct.* 26. *fig.* 4.

Elle ressemble beaucoup aux précédentes. La tête & le corcelet sont cendrés. Les ailes supérieures sont d'un gris-jaunâtre, nuancées de gris-cendré & d'obscur. On y remarque, à quelque distance de la base, une raie ondée, jaunâtre, bordée de chaque côté d'une raie noire. La tache en rognon a derrière elle une petite tache blanche; vient ensuite une raie moitié noire, moitié blanche, ondée, anguleuse. Les ailes inférieures sont jaunes, & ont deux bandes noires sinuées, peu larges, qui ne vont pas jusqu'au bord interne. La frange est jaune. En dessous les quatre ailes sont jaunâtres, avec deux bandes noires, l'une au milieu, & l'autre, plus large, à l'extrémité.

Elle se trouve au midi de la France, en Italie.

205. Noctuelle nymphagogue.

Noctua nymphagoga.

Noctua cristata, alis incumbentibus, anticis nigro griseoque undatis; posticis flavis, fasciis duabus nigris, secundâ subinterruptâ.

La Nymphagogue. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 98. *tab.* 330. *fig.* 575.

Phalæna Noctua nymphagoga. Esper. *Pap. d'Europe*, *tom.* 4. *tab.* 105. *Noct.* 26. *fig.* 5.

Phalæna Noctua uxor. Hubn. *Beytr.* 3. *tab.* 4. *fig.* X.

Noctua nymphagoga. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 72. *fig.* 337.

Elle est un peu plus petite que les précédentes. La tête & le corcelet sont cendrés. Les ailes supérieures sont mélangées de gris, de cendré & d'obscur, & on y remarque une raie jaunâtre, placée entre deux raies peu ondées, vers la base; ensuite une tache en rognon; puis une raie ondée, noire & jaunâtre, d'où part un trait de la même couleur qui va s'unir à la seconde tache placée derrière la première. On distingue ensuite, à quelque distance du bord, une raie blanchâtre, peu ondée. Les ailes inférieures sont jaunes, avec deux bandes noires; la première est étroite, sinuée, un peu plus rétrécie vers le bord interne; la seconde est moins large que dans la plupart des autres espèces, & se trouve presqu'interrompue près du bord interne. La frange est jaune, & la bande y forme, par son rétrécissement, comme deux taches jaunes, l'une à l'angle antérieur, & l'autre près de l'angle interne. Le dessous des quatre ailes est jaune, avec deux bandes noires, l'une au milieu, & l'autre, plus large, vers l'extrémité.

Elle se trouve dans la France méridionale, l'Italie.

206. Noctuelle Grinée.

Noctua Grinea.

Noctua cristata, alis incumbentibus, anticis nigro fusco cinereoque variis, posticis fulvis, fasciis duabus arcuatis, nigris.

Phalæna Noctua Grinea. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 29. *tab.* 208. *fig.* H.

Elle ressemble aux précédentes pour la forme & la grandeur. Le corps est d'un gris un peu bleuâtre. Les ailes supérieures sont de la même couleur, avec quelques taches irrégulières, noires, & quelques raies d'un gris plus clair. On apperçoit vers l'extrémité une ligne noire, ondée. Les ailes inférieures sont fauves, avec deux bandes noires, dont la première est très-arquée. En dessous les ailes sont jaunes au milieu, avec une bande & l'extrémité obscures.

Elle se trouve dans la Virginie.

207. Noctuelle Parthenie.

Noctua Parthenias.

Noctua cristata, alis incumbentibus, anticis nigro fusco cinereoque variis, maculâ transversâ strigâque posticâ undatâ albis.

Phalæna Noctua Parthenias *spirilinguis, alis deflexis, fusco alboque variis; inferioribus luteis, punctis duobus nigris.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 835. *n°.* 94. — *Faun. Suec. n°.* 1160.

Noctua Parthenias. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 91. *n°.* 9.

L'Intruse. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 101. *tab.* 331. *fig.* 577.

Noctua Parthenias. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 74. *fig.* 341. 342.

Deg. *Mem. Inf. tom.* 1. *p.* 377. *tab.* 21. *fig.* 10. 11. 12. *Larva.*

Elle est plus petite que les précédentes, & n'a guère que de quinze à dix-sept lignes de largeur les ailes étendues. Le corps est obscur. Les ailes supérieures sont obscures ou quelquefois d'un gris-foncé, un peu ferrugineux, avec deux raies noires, vers la base; une bande blanche ou grise vers le milieu, qui ne forme souvent qu'une tache transversale placée au bord antérieur; une raie ondée, noire, placée après la tache, qui est quelquefois suivie d'une raie blanche. La frange est noire, avec des points blancs. Les ailes inférieures sont d'un jaune-fauve, avec tout le bord noir; une tache de la même couleur, qui descend, en s'élargissant, de la base le long du bord interne, & quelquefois une ou deux autres petites taches noires, isolées. Le dessous des ailes est jaune, taché de noir.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

La Chenille vit sur le Bouleau, le Chêne, le Châtaignier. Elle a, comme toutes celles des Noctuelles précédentes, les deux premières paires de pattes membraneuses, plus courtes que les autres; ce qui la fait marcher à la manière des Arpenteuses. Elle est verte, marquée dans sa longueur de trois raies d'un vert plus foncé, bordées de lignes jaunes, & est parsemée de quelques petits points blancs.

208. Noctuelle pucelle.

Noctua puella.

Noctua cristata, alis incumbentibus, anticis fusco-griseis, fasciâ strigâque fuscis.

Phalæna Noctua puella. Esper. *Pap. d'Eur. tom.* 4. *p.* 163. *tab.* 106. *fig.* 2. 3.

Phalæna Noctua cœlebs. Hubn. *Beytr.* 4. *tab.* 3. *fig.* Q.

Noctua spuria. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 74. *fig.* 345.

La Pucelle. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 99. *tab.* 330. *fig.* 576.

Elle est un peu plus petite que la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup. Le corps est d'un gris-brun. Les ailes supérieures sont d'un gris plus ou moins foncé, poudré d'obscur, avec une bande obscure à quelque distance de la base; la tache ordinaire en rognon, qui est petite & noire; une raie un peu sinuée, noire, qui vient ensuite. Les inférieures sont jaunes, avec la base obscure, & deux bandes sinuées & courbées, noires.

Elle se trouve en Autriche.

209. Noctuelle pronube.

Noctua pronuba.

Noctua cristata, alis incumbentibus, posticis testaceis; fasciâ nigrâ submarginali. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 221. *n°.* 73. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 150. *n°.* 115. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 56. *n°.* 155.

Phalæna Noctua pronuba *spirilinguis cristata, alis incumbentibus griseis, inferioribus luteis; fasciâ atrâ submarginali.* Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 842. *n°.* 121. — *Faun. Suec. n°.* 1167.

Phalæna pronuba. Scop. *Ent. Carn. n°.* 518.

Goed. *Inf. tom.* 1. *tab.* 14.

List. Goed. *Fig.* 41.

Raj. *Inf. p.* 137. *n°.* 18.

Albin. *Inf. tab.* 72. *fig.* C. D.

Réaum. *Inf. tom.* 1. *tab.* 14. *fig.* 4-10.

Blank, *Inf. tab.* 6. *fig.* D. E.

Frisch. *Inf. tom.* 10. *tab.* 15. *fig.* 4.

Mérian, *Inf. Eur. tab.* 49.

Roes. *Inf. tom.* 4. *tab.* 32.

La Phalene hibou. Geoff. *Inf. Parif. tom.* 2. *p.* 146. *n°.* 76.

Degeer, *Inf. tom.* 1. *tab.* 5. *fig.* 17. 18, & *tom.* 2. *p.* 399. *n°.* 1.

Ammir. *Tab.* 8.

Wilk. *Pap.* 1. *t.* 1. a. 1.

Schæf. *Icon. t.* 196. *fig.* 1. 2.

Noctua pronuba. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 79. *n°.* 20.

La Fiancée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 40. *tab.* 270 & 271. *fig.* 434.

Noctua pronuba. Hubn. *Lepid. Noct.* 2. *tab.* 22. *fig.* 103.

Elle a environ deux pouces un quart de largeur les ailes étendues. La tête & la partie antérieure du corcelet sont d'un gris-clair. La partie supérieure du corcelet est d'un gris très-foncé. L'abdomen est d'un gris un peu fauve. Les ailes supérieures sont mélangées de cendré, de gris & d'obscur, & on y remarque une ou deux raies d'un gris-clair, vers la base; une tache ronde, grise, & plus bas une autre tache réniforme, obscure; une tache noire, transverse, sur le bord, près de l'extrémité. Les ailes inférieures sont jaunes, avec une bande presque marginale, noire.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur l'Oseille, la Laitue, le Laiteron, le Seneçon & plusieurs autres plantes; elle est tantôt d'un beau vert, tantôt d'un vert-jaunâtre, tantôt brune, avec deux traits noirs, assez larges, sur chaque anneau, & une raie longitudinale jaune sur les côtés.

210. Noctuelle mi-partie.

Noctua dimidiata.

Noctua cristata, alis incumbentibus; anticis basi cinereis, nigro punctatis; apice fuscis albo lineatis, posticis flavis, margine nigro. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 56. *n°.* 156.

Elle ressemble à la précédente. La tête & le corcelet sont gris. L'abdomen est jaune, avec trois rangées de points noirs. Les ailes supérieures sont cendrées à la base, avec des points noirs, obscures à l'extrémité, avec les nervures blanches; elles sont obscures en dessous, avec la base jaune. Les ailes inférieures sont jaunes, avec l'extrémité noire. En dessous elles ont en outre un point noir, au milieu. Les pattes sont obscures en dessus, jaunes en dessous.

Elle se trouve en Guinée.

211. Noctuelle Cythérée.

Noctua Cytherea.

Noctua cristata, alis incumbentibus variegatis; strigâ albâ, posticis flavis, margine fusco. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 57. *n°.* 157.

Noctua connexa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 23. *fig.* 109.

Elle est un peu plus petite que la Noctuelle pronube. Les ailes supérieures sont mélangées de cendré & d'obscur, & ont au milieu les deux taches ordinaires: au-delà des taches il y a une raie ondée, blanche, bien distincte. Les ailes inférieures sont jaunes, avec le bord postérieur noirâtre. En dessous les ailes supérieures sont obscures, & les postérieures pâles.

Celle qui est figurée par Hubner, sous le nom de *Connexa*, nous paroît être la même que celle décrite par Fabricius sous le nom de *Cytherea;* elle a trois raies peu marquées, blanches, une vers la base, une au dessous des taches ordinaires, & la troisième à peu de distance du bord. On voit une raie noire sur ce bord, surmontée par une ligne blanche peu marquée.

Elle se trouve en Suède, en Allemagne.

212. Noctuelle suivante.

Noctua subsequa.

Noctua cristata, alis incumbentibus hepaticis, posticis flavis, lunulâ strigâque posticâ fuscis.

Noctua orbona. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 150. *n°.* 116. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 57. *n°.* 158.

Noctua subsequa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 79. *n°.* 21.

Noctua phalæna orbona. Naturf. Fasc. 9. *p.* 125. *n°.* 57.

La Suivante. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 45. *tab.* 272. *fig.* 435.

Noctua subsequa. Hubn. *Lepid. Noct.* 2. *tab.* 23. *fig.* 106.

Esper. *Pap. d'Europe, tom.* 4. *p.* 149. *tab.* 104. *Noct.* 25. *fig.* 1. 2. 3.

Elle est un peu plus petite que la Noctuelle frangée. La tête & le corcelet sont d'un gris légérement roussâtre. Les ailes supérieures sont de la même couleur, & marquées de quelques petits points noirs, surtout vers l'extrémité. La première des deux taches est un peu ovale, de la couleur du fond, & ne se distingue que par un anneau gris qui la forme; l'autre est réniforme, de couleur un peu plus foncée, & entourée d'une légère ligne grise. Les ailes inférieures sont jaunes, avec une tache noirâtre en croissant, & une bande près du bord. Le bord est jaune.

Elle se trouve en Europe; elle n'est pas rare aux environs de Paris. La Chenille vit sur la Morgeline.

213. Noctuelle orbone.

Noctua orbona.

Noctua cristata, alis incumbentibus, anticis hepaticis, strigâ posticâ flavâ, posticis flavis, disco nigro.

Noctua orbona. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 22. *fig.* 104.

Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *tab.* 271. *fig.* 434. K.

Cette espèce, que le rédacteur des *Papillons d'Europe* a confondue avec la Noctuelle pronube, en diffère pourtant beaucoup; elle ne peut pas non plus être confondue avec la précédente. La tête & le corcelet sont d'un gris-ferrugineux, plus ou

moins foncé. Les ailes supérieures sont de la même couleur, & ont deux raies peu sinuées, obscures, & une troisième obscure & jaune. Les deux taches ordinaires sont plus grandes que dans l'espèce précédente, & il y a près du bord postérieur une rangée de points noirs. Les ailes inférieures sont jaunes, avec tout le disque noir. Cette couleur s'affoiblit en s'avançant vers la base. L'abdomen est d'un gris-fauve, avec des bandes noires.

Elle se trouve en Europe.

214. NOCTUELLE conséquente.

NOCTUA consequa.

Noctua cristata, alis incumbentibus fusco-hepaticis, strigis quatuor pallidis, posticis fulvis, lunulâ fasciâque posticâ nigris.

Noctua consequa. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 23. *fig.* 105.

Phalæna Noctua subsequa. HUBN. *Beytr.* 3. *tab.* 4. *fig.* Y.

Elle est un peu plus petite que la Noctuelle pronube. La tête & le corcelet sont d'un brun couleur de foie. Les ailes supérieures sont de la même couleur, & sont traversées par quatre raies peu marquées, peu sinuées, grisâtres. Les deux taches ordinaires sont placées entre les raies. Les ailes inférieures sont d'un jaune-fauve, avec une tache arquée, placée vers le milieu, & une bande postérieurement dentée, noire. Le bord est jaune.

Elle se trouve en Europe.

215. NOCTUELLE du Solanum.

NOCTUA Solani.

Noctua cristata, alis incumbentibus, virescente griseoque variis; posticis rufis, fasciâ latâ submarginali. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 150. *n°.* 117. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 57. *n°.* 159.

HUBN. *Naturf.* 9. *tab.* 1. *fig.* 3.

Cette espèce, que nous n'avons pas vue; paroît différer des deux qui suivent; elle ressemble, suivant Fabricius, à la Noctuelle pronube, mais elle en diffère par les ailes supérieures tirant sur le vert. On voit vers l'extrémité quelques points blancs, placés sur le bord antérieur, & près d'eux une petite tache noire. Les ailes inférieures sont rougeâtres, avec une large bande noire. En dessous les quatre ailes sont plus claires.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Solanum qui fournit la pomme de terre, sur la Féve, & attaque les autres Chenilles. Elle est grosse, raboteuse, cendrée. La chrysalide est brune.

216. NOCTUELLE gris de lin.

NOCTUA linogrisea.

Noctua cristata, alis incumbentibus dentatis, variegatis, apice ferrugineis, posticis flavis, margine fusco. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 151. *n°.* 118. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 58. *n°.* 160.

Noctua linogrisea. SCHMETT. *Wienn. Verz.* *p.* 79. *n°.* 22.

La Lignée. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 74. *tab.* 272. *fig.* 436.

Noctua linogrisea. HUBN. *Lepid. Noct.* 2. *tab.* 21. *fig.* 101.

Elle ressemble aux précédentes pour la forme & la grandeur. La tête & le corcelet sont gris. Ce dernier est rayé antérieurement de gris-clair & d'obscur. Les ailes supérieures sont mélangées de gris-clair & d'obscur, ont quelques raies noirâtres; une tache ronde, & l'autre réniforme, formées par un anneau noirâtre, & l'extrémité ferrugineuse: c'est cette dernière couleur qui distingue le plus cette espèce. Les ailes inférieures sont jaunes, avec une bande noire près du bord postérieur. En dessous les ailes inférieures sont jaunes, avec le bord antérieur fauve; une tache en croissant, noire, au milieu, & une bande noire près du bord, qui se rétrécit à l'angle antérieur. Cet angle est fauve.

Elle se trouve en Europe.

217. NOCTUELLE couverte.

NOCTUA sericata.

Noctua cristata, alis incumbentibus, fusco viridique variis, strigis duabus undatis albis, posticis flavis, lunulâ fasciâque posticâ nigris.

Phalæna Noctua sericata. ESPER. *Pap. d'Europe, tom.* 4. *tab.* 108. *Noct.* 29. *fig.* 4.

Phalæna Noctua linogrisea. HUBN. *Beytr.* 2. *tab.* 4. *fig.* X.

Noctua prospicua. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 23. *fig.* 108.

La Couverte. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 34. *tab.* 268. *fig.* 431.

Fabricius paroît avoir confondu cette espèce avec la précédente. La tête & le corcelet ont une teinte verdâtre. Les ailes supérieures sont verdâtres, mélangées d'obscur, & marquées de deux raies ondées, blanchâtres, l'une vers la base, l'autre au dessous des taches ordinaires. L'aile est plus obscure après cette dernière, & s'éclaircit près du bord. On voit une ligne noire, légérement ondée, à ce bord. La frange est grisâtre. Les ailes inférieures sont jaunes, avec une tache obscure, en croissant, au milieu, & une bande de la même couleur au bord postérieur. La frange est jaune.

Elle se trouve en France, en Italie.

218. NOCTUELLE frangée.

NOCTUA fimbria.

Noctua cristata, alis planis, griseo fasciatis; posticis helvolis, maculâ lineari atrâ. FABR. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 223. *n°.* 76. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 151. *n°.* 123. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 59. *n°.* 165.

Phalæna Noctua fimbria. LINN. *Syst. Nat.* 2. *p.* 842. *n°.* 123.

Noctua fimbria. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 78. *n°.* 18.

SCHRED. *Inf.* 12. *fig.* 9.

La Frangée. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 35. *tab.* 269. *fig.* 432.

Noctua fimbria. PANZ. *Faun. Germ. Fasc.* 12. *tab.* 17. 18.

Noctua fimbria. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 22. *fig.* 102.

Elle est presque de la grandeur de la Noctuelle pronube. Les antennes sont grises. La tête & le corcelet sont d'un gris légérement fauve. L'abdomen est jaune en dessus. Les ailes supérieures sont de la couleur du corcelet, avec trois lignes transverses, & une quatrième vers la base, qui ne va pas jusqu'au milieu, & deux taches annulaires blanchâtres. Les ailes inférieures sont d'un jaune-fouci, avec une très-large bande noire. Tout le bord postérieur est jaune-fouci. Le dessous du corps est blanchâtre. Le dessous des ailes supérieures est blanchâtre, avec le milieu jaune & noir. Le dessous des ailes inférieures est semblable au dessus.

La Chenille est d'un gris un peu fauve, avec une ligne dorsale blanchâtre & des points noirs sur les côtés, entourés d'un cercle blanchâtre; elle vit dans la terre humide, & se nourrit de racines de Primevère, de Pomme de terre.

Elle se trouve en Europe.

219. NOCTUELLE janthine.

NOCTUA janthina.

Noctua cristata, alis incumbentibus griseis; liturâ albidâ, posticis atris, maculâ mediâ margineque ferrugineis. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 152. *n°.* 124. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 59. *n°.* 166.

Phalæna domiduca. FUESSLI, *Archiv. Inf.* 3. *tab.* 16. *fig.* 1-5.

Phalæna domiduca. KNOCH. *Beytr.* 1. *tab.* 4. *fig.* 5.

Noctua janthina. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 78. *n°.* 9.

Le Casque. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 38. *tab.* 270. *fig.* 433.

Noctua janthina. PANZ. *Faun. Germ. Fasc.* 41. *tab.* 23.

Noctua janthina. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 21. *fig.* 100.

Elle ressemble aux précédentes; mais elle est plus petite. La tête & la partie antérieure du corcelet sont d'un gris-blanc. Le dos est d'un gris légérement teint de violet. L'abdomen est gris. Les ailes supérieures sont grises, avec une légère teinte de violet; deux anneaux au milieu, blanchâtres, & deux bandes plus claires, vers l'extrémité. Les ailes inférieures sont noirâtres à leur base, jaunes au milieu, ensuite elles ont une large bande noire qui s'étend le long du bord antérieur. L'extrémité est jaune. En dessous les ailes supérieures sont noires, bordées de jaunâtre. Les inférieures sont jaunes, avec une bande large, courte, sinuée, noire.

La Chenille est blanchâtre, rayée d'obscur; elle se nourrit de la plante nommée *Pied-de-Veau, Arum maculatum;* mais elle est difficile à trouver, parce qu'elle quitte la plante dès qu'elle est rassasiée, pour n'y revenir que lorsqu'elle a besoin de manger.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

220. NOCTUELLE nourrisse.

NOCTUA nutrix.

Noctua cristata, alis incumbentibus, anticis fuscis, vittâ marginali flavâ, posticis basi flavis, apice nigris.

Phalæna Noctua nutrix. CRAM. *Pap. tom.* 4. *p.* 46. *tab.* 312. *fig.* B.

Elle est de la grandeur de la Noctuelle janthine. Le dos du corcelet est brun. L'abdomen est jaune en dessus. Le dessous du corps est couvert de poils blancs. Les ailes supérieures sont brunes, avec le bord antérieur jaune. Cette couleur s'écarte un peu du bord vers la base, qui est brune comme le reste de l'aile. Les inférieures sont moitié jaunes, moitié noires, avec la frange jaune. Le dessous des ailes diffère peu du dessus. Les pattes sont jaunes.

Elle se trouve à Surinam.

221. NOCTUELLE courtisane.

NOCTUA meretrix.

Noctua cristata, alis incumbentibus griseis; lunulâ centrali fuscâ inter strigas albidas, posticis basi albidis. FABR. *Sp. Inf. tom.* 2. *App. pag.* 507. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 152. *n°.* 125. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 60. *n°.* 167.

Le corps de cette espèce est cendré. Les ailes supérieures sont grises, avec un point obscur à la base; ensuite une raie blanchâtre, un point très-petit au milieu, & une grande tache en croissant, obscure. On voit après une autre raie blanchâtre.

Le

Le bord postérieur est obscur, avec une rangée de points noirs. Les ailes inférieures sont blanchâtres à la base, & obscures à leur bord postérieur.

Elle se trouve à Hambourg.

222. Noctuelle aliénée.

Noctua alienata.

Noctua cristata, alis incumbentibus fulvis; maculis ocellaribus flavis, posticis luteis; maculâ margineque nigris. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 152. *n°.* 126. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 60. *n°.* 168.

Elle est petite. Le corps est jaune. Les ailes supérieures sont fauves, avec deux taches réunies qui occupent la base; trois au milieu, qui forment presqu'une bande; trois grandes & trois petites réunies, placées vers l'extrémité, toutes de couleur jaune, entourées d'un cercle noir. Les ailes inférieures sont jaunes, avec un point au milieu & le bord noirs.

Elle se trouve à Sierra-Leona en Afrique.

223. Noctuelle Paphie.

Noctua Paphia.

Noctua cristata, alis incumbentibus cinereis, nigro strigosis; posticis basi fulvis, apice nigris. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 60. *n°.* 169.

Elle est petite. Le corps est gris. L'abdomen est blanc en dessous, avec un point brun de chaque côté, vers le milieu. Les ailes supérieures sont grises, avec deux raies à la base, rapprochées, peu marquées, demi-circulaires, noires; deux autres, au-delà du milieu, jointes ensemble, dont la postérieure est courte & anguleuse. Les ailes inférieures sont fauves à la base, noires à l'extrémité. En dessous les quatre ailes sont obscures, avec la base des inférieures jaune.

Elle se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

224. Noctuelle lunaire.

Noctua lunaris.

Noctua cristata, alis incumbentibus, dentatis, fuscescentibus, in medio griseis; puncto atro lunulâque fuscâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 153. *n°.* 135. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 63. *n°.* 178.

Noctua lunaris. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 94. *n°.* 1.

Phalæna Noctua lunaris. Hubn. *Beytr.* 1. *tab.* 2. *fig.* I.

La Lunaire. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *pag.* 143. *tab.* 340. *fig.* 599.

Noctua lunaris. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 43. *tab.* 22.

Noctua lunaris. Hubn. *Lepid. tab.* 66. *fig.* 322.

Elle a un peu plus de deux pouces de largeur les ailes étendues. La tête, le corcelet & l'abdomen sont d'un gris-clair, uniforme. Les ailes supérieures sont grises, marquées d'un petit point noirâtre à la base, d'une ligne plus claire que le fond, d'un point & d'une tache réniforme noirâtre, d'une ligne semblable à la première, après laquelle la couleur grise devient plus obscure ou d'un gris rousseâtre: on apperçoit ensuite une ligne irrégulièrement dentée, obscure, & près du bord une suite de points noirâtres. Les ailes inférieures sont obscures à l'extrémité, d'un gris rousseâtre à la base.

La Chenille vit sur le Chêne; elle est rase, de couleur brune, marquée de taches blanches.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

225. Noctuelle augure.

Noctua augur.

Noctua cristata, alis incumbentibus fuscis; characteribus atris. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *pag.* 223. *n°.* 77. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 152. *n°.* 127. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 61. *n°.* 170.

Noctua augur. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 31. *fig.* 148.

La tête & le corcelet sont obscurs, sans tache. La partie antérieure du corcelet est élevée, en crête. Les ailes supérieures sont obscures, marquées de divers caractères & d'une raie postérieure formée par une suite d'arcs noirs. Les ailes inférieures sont obscures, sans tache. Les quatre ailes en dessous sont grises, avec un point central noirâtre, & une raie postérieure de la même couleur.

Elle se trouve en Allemagne.

226. Noctuelle du Froment.

Noctua Tritici.

Noctua cristata, alis anticis cinereis, strigis duabus obscurioribus maculâque oblongâ nigricante.

Phalæna Noctua Tritici *spirilinguis cristata cinerea, alis maculis duabus pallidioribus unâque nigricante.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 855. *n°.* 179. — *Faun. Suec. n°.* 1211.

Bierkand, *Act. Stockh.* 1778. 4. *n°.* 13.

Noctua Tritici. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 32. *fig.* 151.

Elle ressemble à la Noctuelle moissonneuse. Les antennes du mâle sont un peu pectinées. La tête & le corcelet sont cendrés. L'abdomen est blanchâtre. Les ailes supérieures sont cendrées, & ont une ligne plus claire, à quelque distance de la base, bordée d'obscur, sur laquelle s'appuie une tache alongée, noire, plus claire dans son milieu. La première tache

ordinaire eſt petite, oblongue; l'autre eſt preſque réniforme, formée par un anneau noir : ſous cette tache eſt une ligne blanchâtre, bordée ſupérieurement de noir; entre cette ligne & le bord on voit une rangée de traits noirs. Les ailes inférieures ſont blanches.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur les épis de Froment; elle eſt raſe, jaune, marquée de trois raies longitudinales, blanches.

227. Noctuelle moiſſonneuſe.

Noctua Segetis.

Noctua criſtata, alis incumbentibus ferrugineis; ſtrigis undatis obſcurioribus, poſticis albidis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 223. *n°.* 78. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 152. *n°.* 128. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 61. *n°.* 171.

Noctua Segetum. Schmett. *Wienn. Verz. pag.* 852. *t.* 1. a. 3. & *t.* 1. 6. 3.

La Moiſſonneuſe. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 63. *tab.* 278. *fig.* 454.

Noctua Segetis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 31. *fig.* 146.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt d'un gris ferrugineux. La partie antérieure du corcelet eſt griſe, avec une raie plus obſcure. Le corcelet eſt d'un gris ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, avec quatre raies plus claires; une petite tache oblongue, claire, vers le milieu, & une autre plus grande, réniforme, noirâtre, entourée de gris-ferrugineux. Les ailes inférieures ſont blanches. Les antennes du mâle ſont légérement pectinées.

Elle ſe trouve en Allemagne.

La Chenille vit dans la terre & attaque la racine de diverſes plantes, & notamment celle des blés. Son corps eſt rayé longitudinalement de brun & de gris-ſombre, qui ſe confondent aſſez ſouvent, & il y a ſur le dos une raie plus claire. Chaque anneau eſt marqué de quatre points noirs, & les derniers ont ſouvent des taches jaunâtres.

228. Noctuelle brûlée.

Noctua ambuſta.

Noctua criſtata, alis incumbentibus griſeo-fuſcis; ſtrigis tribus annuloque medio flaveſcentibus, ſtrigâ poſticâ undatâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 152. *n°.* 129. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 61. *n°.* 172.

Noctua ambuſta. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 88. *n°.* 16.

Noctua ambuſta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 44. *fig.* 215.

Elle eſt plus petite que les précédentes. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec la baſe blanche. La tête & le corcelet ſont d'un gris-fauve. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-obſcur, avec trois raies & un anneau oblong, jaunâtres. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec le bord poſtérieur obſcur.

Elle ſe trouve en Europe.

La Chenille eſt nue, obſcure, rayée de blanc; elle ſe trouve ſur le Lichen des murailles.

229. Noctuelle ſoumiſe.

Noctua ſubtuſa.

Noctua criſtata, alis incumbentibus fuſco-cinereis; ſtrigis quatuor annuliſque tribus flaveſcentibus. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 152. *n°.* 130. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 62. *n°.* 173.

Noctua ſubtuſa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 88. *n°.* 17.

Noctua ſubtuſa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 44. *fig.* 213.

La Soumiſe. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 7. *tab.* 259. *fig.* 402.

Elle eſt de la grandeur de la précédente. Les antennes ſont d'un jaune-pâle. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont d'une couleur cendrée-obſcure, marquées de quatre raies & de trois anneaux jaunes. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures.

La Chenille vit ſur le Tremble.

Elle ſe trouve en Europe.

230. Noctuelle rétuſe.

Noctua retuſa.

Noctua criſtata, alis incumbentibus fuſco-griſeis ſubemarginatis; ſtrigis tribus pallidioribus. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 153. *n°.* 131. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 62. *n°.* 174.

Phalæna Noctua retuſa *ſpirilinguis criſtata, alis griſeis retuſis; ſtrigis tribus pallidioribus.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 858. *n°.* 193. — *Faun. Suec. n°.* 1218.

Noctua retuſa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 88. *n°.* 18.

Noctua retuſa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 44. *fig.* 214.

Elle diffère peu des précédentes. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, & marquées de trois raies plus claires, dont une à la baſe, une autre un peu plus bas, & la troiſième vers le bord; celle-ci eſt accompagnée d'une ſeconde raie plus courte & moins marquée : entre la ſeconde & la troiſième raie ſont les deux taches ordinaires, dont une ovale, & l'autre réniforme. L'extrémité

de l'aile eſt un peu entaillée. Les ailes inférieures ſont cendrées.

La Chenille vit ſur le Saule ; elle eſt raſe, verte, avec trois lignes ſur le dos & une de chaque côté.

Elle ſe trouve en Europe.

231. NOCTUELLE marchande.

NOCTUA mercatoria.

Noctua criſtata, alis incumbentibus ferrugineis; ſtrigis fuſcis undatis; poſticis apice nigris, albo maculatis. FABR. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 223. *n°.* 79. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 153. *n°.* 132. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 62. *n°.* 175.

Elle a environ deux pouces de largeur les ailes étendues. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont ferrugineuſes, avec les deux taches ordinaires & quelques lignes ondées, obſcures, derrière les taches. Les poſtérieures ſont cendrées, avec l'extrémité noire, marquée d'une raie tranſverſe, blanche, & de deux taches, ſur le bord, blanches. En deſſous elles ſont cendrées, avec des raies ondées plus obſcures.

La figure de Drury & de Cramer, citée par Fabricius, appartient à la Noctuelle tigrée.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

232. NOCTUELLE partagée.

NOCTUA partita.

Noctua criſtata, alis incumbentibus ſubdentatis griſeis; maculâ baſeos atrâ, ſtigmatibus duobus brunneis ſtrigâque mediâ albâ. FABR. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 223. *n°.* 80. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 153. *n°.* 133. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 63. *n°.* 176.

Les antennes ſont brunes. La tête & le corcelet ſont cendrés. Les ailes ſupérieures ſont griſes, marquées à leur baſe d'une tache circulaire noire, ou plutôt de trois taches réunies par une petite ligne : au milieu elles ont deux taches rapprochées, brunes, dont une plus petite que l'autre. On voit enſuite une raie cendrée, qui ne va pas juſqu'au bord extérieur. L'extrémité eſt plus obſcure, & ſur le bord il y a une raie ſinuée, rougeâtre. Les ailes inférieures ſont cendrées, avec l'extrémité obſcure. Les quatre ailes en deſſous ſont cendrées.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

233. NOCTUELLE tricheuſe.

Noctua luſoria.

Noctua criſtata, alis incumbentibus glaucis; lunulâ thoraceque anticè atris. FABR. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 64. *n°.* 179.

Phalæna Bombyx luſoria *ſpirilinguis, alis incumbentibus; ſuperioribus glaucis, lunulâ thoraceque anticè ferrugineis.* LINN. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 831. *n°.* 74.

Noctua luſoria. SCHIFF. *Wienn. Verz. p.* 94. *n°.* 2.

RÉAUM. *Mem. tom.* 1. *tab.* 14. *fig.* 10.

La Tricheuſe. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 146. *tab.* 391. *fig.* 600.

Noctua luſoria. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 65. *fig.* 318.

Le corcelet eſt d'un gris un peu bleuâtre, avec la partie antérieure brune. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-jaunâtre dans le mâle, & d'un gris-bleuâtre dans la femelle, avec un point & une tache noirâtres vers le milieu, & une autre tache tranſverſe ſur le bord antérieur, près de l'extrémité, qui s'affoiblit en couleur & forme une bande. Les ailes inférieures ſont d'un gris-jaunâtre.

La Chenille vit ſur l'Aſtragale à feuilles de Régliſſe, *Aſtragalus glycyphillus* ; elle eſt cendrée, marquée de points noirs, avec deux lignes noires & une intermédiaire interrompue, jaune.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

234. NOCTUELLE de la Veſce.

NOCTUA Craccæ.

Noctua criſtata, alis ſtriatis cinereis; puncto albido, lunulâ punctatâ thoraceque anticè atris. FABR. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 154. *n°.* 137. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 64. *n°.* 180.

Noctua Craccæ. SCHIFF. *Wienn. Verz. p.* 94. *n°.* 3.

Phalæna Noctua Craccæ. HUBN. *Beytr.* 3. *pag.* 30. *tab.* 4. *fig.* W.

Noctua Craccæ. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 65. *fig.* 320.

La Multiflore. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 148. *tab.* 391. *fig.* 601.

Elle reſſemble beaucoup à la Noctuelle tricheuſe. Le corcelet eſt d'un gris-bleuâtre ou jaunâtre, avec la partie antérieure d'un brun très-foncé. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-jaunâtre ou légèrement bleuâtre, avec trois ou quatre taches brunes ſur le bord antérieur, vers la baſe, & une tache de la même couleur, entourée de noir, vers le milieu. Les ailes inférieures ſont d'un gris-clair à la baſe, & d'un gris-obſcur à l'extrémité.

La Chenille vit ſur la Veſce, *Vicia cracca* ; elle eſt mélangée d'obſcur & de gris, & elle porte une queue fourchue.

Elle ſe trouve en Europe.

Nota. La figure 602 d'Ernſt paroît ſe rapporter à celle 319 qu'Hubner nomme *Ludicra.*

235. Noctuelle découpure.

Noctua libatrix.

Noctua cristata, alis incumbentibus, dentato-erosis, rufo-griseis; punctis duobus albis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 154. *n°.* 138. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 64. *n°.* 181.

Phalæna Bombyx libatrix. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 831. *n°.* 78. — *Faun. Suec. n°.* 1143.

Phalæna pectinicornis elinguis, alis cinereo flavoque rufis, margine laceris. Geoff. *Inf. Parif. tom.* 2. *p.* 121. *n°.* 26.

Goed. *Belg.* 1. *p.* 155. *tab.* 67. — *Gall. tom.* 1. *p.* 155. *tab.* 67.

List. Goed. *p.* 81. *tab.* 30.

Phalæna libatrix. Scop. *Ent. Carn. n°.* 516.

Roes. *Inf. tom.* 4. *tab.* 20.

Phalæna Bombyx libatrix. Deg. *Mem. tom.* 2. *pars* 1. *p.* 332. *tab.* 5. *fig.* 5.

Schæff. *Icon. Inf. tab.* 124. *fig.* 1. 2.

Sulz. *Hist. Inf. tab.* 21. *fig.* 7.

Noctua libatrix. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 62. *n°.* 1.

La Découpure. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 5. *p.* 95. *tab.* 195. *fig.* 258.

Noctua libatrix. Hubn. *Lepidopt.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 93. *fig.* 436.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont d'un gris-fauve, avec un point blanc à leur baſe. La tête & le corcelet ſont ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gris-brun & de ferrugineux : on y remarque un point blanc à la baſe; enſuite une raie ſinuée, griſe; puis un ou deux points blancs. A quelque diſtance de ces points il y a une double raie griſe, & vers le bord une autre raie moins marquée, ſinueuſe. Le bord eſt irréguliérement découpé. Les ailes inférieures ſont d'un gris-brun. L'abdomen eſt d'un brun ferrugineux. Les pattes ſont de la même couleur, avec les tarſes blancs, rayés de brun.

La Chenille vit ſur l'Oſier, le Saule, le Roſier: elle eſt d'un vert plus ou moins foncé, avec une ligne ſur le dos, d'un vert-obſcur, & une ligne très-fine, noire, ſur les côtés, un peu au deſſus des ſtigmates; elle n'entre point dans la terre, mais rapproche quelques feuilles par le moyen de quelques fils de ſoie qu'elle file, & y ſubit ſa métamorphoſe.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

236. Noctuelle cordon blanc.

Noctua plecta.

Noctua cristata, alis incumbentibus fuſcis; margine craſſiori albo. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 154. *n°.* 139. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 65. *n°.* 182.

Phalæna Noctua plecta ſpirilinguis ſubcriſtata, alis brunneis, lineâ nigrâ margineque craſſiori albido. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 851. *n°.* 157. — *Faun. Suec. n°.* 1216.

Kleem. *Inf.* 1. *tab.* 23.

Noctua plecta. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 6.

Le Cordon blanc. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 20. *tab.* 265. *fig.* 419.

Noctua plecta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 25. *fig.* 117.

Elle eſt plus petite que les précédentes. La tête & la partie antérieure du corcelet ſont ferrugineuſes. Le corcelet eſt brun. Les ailes ſupérieures ſont brunes, avec le bord antérieur, depuis la baſe juſqu'au-delà du milieu, blanchâtre. Cette couleur eſt ſéparée du brun de l'aile par une ligne plus obſcure. Les deux taches ordinaires ſont petites, entourées d'un anneau blanchâtre, & il y a une ligne de la même couleur près du bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont blanchâtres.

La Chenille vit ſur le Caille-lait; elle eſt verte, avec la tête brune.

Elle ſe trouve en Europe.

237. Noctuelle C noir.

Noctua C nigrum.

Noctua cristata, alis planis, fuſco-cinereis; maculâ nigrâ extùs albidâ lineolâque apicis atrâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 154. *n°.* 140. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 65. *n°.* 183.

Phalæna Noctua C nigrum. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 852. *n°.* 162. — *Faun. Suec. n°.* 1193.

Clerck, *Icon. Inf. tab.* 1. *fig.* 3.

Noctua C nigrum. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 7.

Le C noir. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 27. *tab.* 267. *fig.* 424.

Noctua C nigrum. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 24. *fig.* 111.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt obſcur, avec la partie antérieure blanchâtre, marquée d'une raie ferrugineuſe. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-foncé; elles ont au milieu une tache noire formant un C, au-devant de laquelle eſt une tache plus claire. La tache réniforme qui ſe trouve au deſſous de la noire eſt d'un gris-jaunâtre : il y a deux raies griſes, peu marquées, qui viennent après, & une autre noirâtre près du bord. Les ailes inférieures ſont blanches.

Elle se trouve en Europe.

La Chenille vit sur l'Épinard ; elle est mélangée de gris & de brun, avec de petites lignes transversales noires, & une raie longitudinale de chaque côté.

238. Noctuelle signalée.

Noctua signum.

Noctua cristata, alis maculis tribus fuscis ; costâ baseos cinerascente, thorace fusco anterius brunneo. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 154. *n°.* 141. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 65. *n°.* 184.

Noctua sigma. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 78. *n°.* 8.

Noctua sigma *spirilinguis cristata, alis deflexis, superioribus moschatinis, Σ fusco nigro inscriptis.* Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 43. *tab.* 24.

La Sigma. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *pag.* 30. *tab.* 267. *fig.* 427.

Noctua sigma. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 26. *fig.* 122.

Elle ressemble à la précédente. Les ailes supérieures sont obscures, avec le bord antérieur cendré jusqu'au-delà du milieu, marqué d'une ondulation obscure, ponctuée de blanc à l'extrémité. Entre les taches ordinaires sont deux demi-lunes réunies, noires. Le bord postérieur a une rangée de points blancs. Les ailes inférieures sont obscures.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur l'Arroche de jardin, *Atriplex hortensis.*

239. Noctuelle nun-atre.

Noctua nun-atrum.

Noctua cristata, alis incumbentibus fuscis, cinereo strigosis ; lineolis duabus centralibus atris ; anteriore arcuatâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 155. *n°.* 142. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 66. *n°.* 185.

Noctua nun-atrum. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 78. *n°.* 9.

La Gothique. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 23. *tab.* 266. *fig.* 422. c. d.

Noctua nun-atrum. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 24. *fig.* 112.

Le rédacteur des *Papillons d'Europe* n'a pas distingué cette Noctuelle de la Gothique de Linné ; mais Fabricius & Hubner en font deux espèces ; Fabricius même les éloigne l'une de l'autre, comme si elles n'avoient entr'elles aucune ressemblance. Voici la description qu'il donne de celle-ci. Les antennes sont pectinées, ferrugineuses. Les ailes supérieures sont obscures, avec quelques raies blanchâtres. Au milieu elles ont deux lignes, dont l'une antérieure, plus grande, arquée. Sur le bord antérieur, jusqu'au-delà du milieu, sont quelques points noirs, postérieurement cendrés. Les ailes inférieures sont obscures, & ont en dessous un point blanc vers le centre.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Gaillet, *Galium aparine.*

240. Noctuelle gothique.

Noctua gothica.

Noctua cristata, alis deflexis, anticis fuscescentibus, arcu punctoque medio atris. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 229. *n°.* 102. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 199. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 85. *n°.* 249.

Phalæna Noctua gothica *spirilinguis cristata, alis deflexis, superioribus fuscescentibus, arcu nigro lineâ albâ marginato.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 851. *n°.* 159. — *Faun. Suec. n°.* 1192.

Phalæna gothica. Clerck, *Icon. Inf. tab.* 1. *fig.* 1.

Knoch, *Beytr.* 3. *p.* 86. *tab.* 4. *fig.* 4. 5. 6.

Phalène C noir. Deg. *Mem. Inf. tom.* 2. *p.* 358. *n°.* 3. *tab.* 5. *fig.* 10.

La Gothique. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 23. *tab.* 266. *fig.* 422.

Noctua gothica. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 43. *tab.* 23.

Elle ressemble beaucoup à la Noctuelle C noir ; elle est un peu plus petite. La tête & le corcelet sont d'un gris un peu rouillé, avec une ligne transverse, plus claire. Les ailes sont du même gris, & ont deux points noirs à la base ; un autre vers le milieu, postérieurement ; une tache en C où en arc vers le milieu, antérieurement bordée de blanchâtre, & quelques raies peu marquées. Les ailes inférieures sont d'un gris un peu foncé.

La Chenille, selon Knoch, vit sur l'espèce de Caille-lait nommée *Galium aparine* : elle est rase, d'un vert-jaunâtre, parsemée de points jaunes ; elle a une ligne jaunâtre sur le dos, & de chaque côté, sous les stigmates, une raie blanche, qui s'amincit aux deux extrémités.

Elle se trouve au nord de l'Europe.

241. Noctuelle I noir.

Noctua cincta.

Noctua cristata, alis incumbentibus fuscis ; maculâ mediâ griseâ ; lineâ flexuosâ, atrâ, cinctâ pupillâque atrâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 155. *n°.* 143. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 66. *n°.* 186.

Noctua I cinctum. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 78. *n°.* 10.

Noctua I cinctum. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 30. *fig.* 144.

Elle reſſemble aux précédentes. Les antennes font obſcures, un peu pectinées dans le mâle. La tête & le corcelet font cendrés. Les ailes ſupérieures font obſcures de la baſe juſqu'au-delà du milieu, & ont, dans le milieu, une tache griſe, dans laquelle on voit une petite tache tranſverſe, noire. Cette tache griſe eſt entourée d'une ligne ſinueuſe, courbe, interrompue vers la baſe. L'extrémité de l'aile eſt griſe, avec des taches noires ſur le bord. Les ailes inférieures font un peu obſcures.

Elle ſe trouve en Allemagne.

242. Noctuelle rectangle.

Noctua rectangula.

Noctua criſtata, alis ſubincumbentibus fuſcis; maculis quatuor medii atris; duabus coſtalibus, thorace anticè atro. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 155. *n°.* 144. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 67. *n°.* 187.

Noctua rectangula. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 78. *n°.* 15.

Le Pâté noir. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 26. *tab.* 266. *fig.* 423.

Noctua rectangula. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 24. *fig.* 110.

Elle reſſemble beaucoup aux précédentes. La tête eſt ferrugineuſe. Le corcelet eſt ferrugineux, avec la partie antérieure noire. Les ailes ſupérieures font brunes, avec trois raies tranſverſales, plus claires; une tache noire, preſque carrée, un peu arquée antérieurement, placée entre les deux taches ordinaires, & deux points noirs ſur le bord antérieur. Les ailes inférieures font blanchâtres.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Mélilot.

243. Noctuelle polymite.

Noctua polymita.

Noctua criſtata, alis planis, fuſco cinereoque nebuloſis; angulo ani maculâ atrâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 225. *n°.* 84. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 155. *n°.* 145. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 67. *n°.* 188.

Phalæna Noctua polymita *ſpirilinguis criſtata, alis cinereis, faſciatis, maculâ atrâ minimâ marginis tenuoris.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 855. *n°.* 180. — *Faun. Suec. n°.* 1217.

Noctua polymita. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 72. *n°.* 4.

Le Semi-deuil. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 89. *tab.* 284. *fig.* 470.

Noctua polymita. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 10. *fig.* 48.

La tête eſt cendrée. Le corcelet eſt cendré, avec deux arcs contigus, noirs, à la partie antérieure, & trois taches blanches à la partie poſtérieure. Les ailes ſupérieures font cendrées, marquées de quatre raies ondées, blanchâtres, & d'autant de raies noirâtres, accolées les unes aux autres. Les deux taches ordinaires font bordées de noirâtre. Le bord poſtérieur eſt marqué d'une ſuite de points noirs. Les ailes inférieures font blanchâtres.

Elle ſe trouve en Europe.

244. Noctuelle du Chou.

Noctua Braſſicæ.

Noctua criſtata, alis incumbentibus cinereo-nebuloſis; uncò nigro ad maculam priorem. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 205. *n°.* 85. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 155. *n°.* 146. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 67. *n°.* 189.

Phalæna Noctua Braſſicæ. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 852. *n°.* 163. — *Faun. Suec. n°.* 1205.

Noctua Braſſicæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 81. *n°.* 21.

Goed. *Inſ. tom.* 3. *tab.* F.

List. Goed. *p.* 79. *n°.* 29.

Albin. *Inſ. tab.* 28.

Réaum. *Inſ.* 1. *t.* 40. *f.* 16. 17, & *t.* 41. *f.* 1. 3.

Mérian, *Inſ. Eur. tab.* 81.

Frisch. *Inſ. tom.* 10. *tab.* 16.

Roes. *Inſ.* 1. *Phal.* 2. *tab.* 29. *fig.* 1-5.

Phalène brune-griſâtre du Chou. Deg. *Inſ. tom.* 2. *pars* 1. *p.* 438. *n°.* 9.

Noctua Braſſicæ. Scop. *Ent. Carn. n°.* 522.

La Braſſicaire. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 67. *tab.* 279. *fig.* 456.

Noctua Braſſicæ. Hubn. *Lepidopt.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 18. *fig.* 88.

Les antennes font obſcures. La tête & le corcelet font d'un gris-obſcur. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures font d'un gris-obſcur, mélangées de noirâtre. On diſtingue un crochet noir derrière la première des deux taches ordinaires, & un peu de blanc au deſſous de la ſeconde. Vers le bord il y a une raie ondée, blanchâtre, qui poſe en partie ſur du noir, & près du bord une autre raie blanchâtre en zigzag. Les ailes inférieures font d'un gris-obſcur.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

La Chenille vit ſur le Chou; elle eſt raſe, d'un

vert-obscur ou brun en dessus, d'un vert-clair en dessous, avec une ligne plus foncée sur le dos, & une ligne jaune qui sépare, sur les côtés, le vert-clair du brun.

245. NOCTUELLE incendiée.

NOCTUA flammatra.

Phalæna cristata, alis incumbentibus griseis; lineâ flexuosâ baseos nigrâ, thorace fasciâ atrâ. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 155. *n°.* 147. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 67. *n°.* 190.

Noctua flammatra. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 80. *n°.* 1.

Noctua flammatra. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 26. *fig.* 124.

Elle ressemble à la Noctuelle exclamation. Le corps est cendré, avec la partie antérieure du corcelet noire. Les ailes supérieures sont grises, marquées, à la base, d'une ligne assez large, flexueuse, noire, & d'une tache de la même couleur, placée entre les deux taches ordinaires.

Elle se trouve en Autriche.

La Noctuelle représentée, tom. 7, planche 376, fig. 444 des *Papillons d'Europe*, paroit se rapporter à cette espèce.

246. NOCTUELLE des Gazons.

NOCTUA Cespitis.

Noctua cristata, alis incumbentibus fuscis; strigis tribus undatis albidis, nigro innatis, posticis albis. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 156. *n°.* 148. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 68. *n°.* 191.

Noctua Cespitis. SCHMETT. *Wienn. Verz. pag.* 82. *n°.* 2.

Noctua Cespitis. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 91. *fig.* 428.

Elle est de grandeur moyenne. La tête & le corcelet sont obscurs, sans tache. Les ailes supérieures sont d'un gris-brun, luisant, avec trois raies ondées, pâles, dont une seule avant les taches, & les deux autres entre la dernière & le bord. Ces raies sont accolées intérieurement à une autre raie noire. Au milieu sont les deux taches ordinaires, entourées de blanc. Les ailes inférieures sont blanches, avec le bord obscur.

Elle se trouve, en Europe, sur une espèce de Canche, *Aira cespitosa*; elle est rase, obscure, marquée de trois lignes rapprochées, pâles.

247. NOCTUELLE de l'Anserine.

NOCTUA Chenopodii.

Noctua cristata, alis planis, cinereis, nigro maculatis; strigâ posticâ bidentatâ, thoracis cristâ brevi bifidâ. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 146. *n°.* 149. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 68. *n°.* 192.

Noctua Chenopodii. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 82. *n°.* 6.

Noctua Chenopodii. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 18. *fig.* 86.?

Elle est de grandeur moyenne. La tête & le corcelet sont cendrés, sans tache. L'abdomen est cendré. Les ailes supérieures sont cendrées, avec quelques points noirs & quelques raies peu marquées, blanchâtres & noirâtres, & une un peu plus distincte vers le bord, ayant au milieu deux angles aigus. Les deux taches ordinaires sont peu marquées. Les ailes inférieures sont d'un gris-blanchâtre, avec le bord postérieur un peu plus obscur.

Nota. La figure de Hubner paroit représenter une autre Noctuelle; & la figure de l'ouvrage des *Papillons d'Europe*, qui paroit le plus se rapprocher de la Noctuelle de l'Anserine, est celle qu'on voit tom. 7, planche 289, n°. 485.

Elle se trouve en Europe, sur l'Anserine, *Chenopodium.*

248. NOCTUELLE grise.

NOCTUA grisea.

Noctua cristata, alis planis, obscurè cinereis; puncto medio minuto albo. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 69. *n°.* 193.

Tout le corps est d'une couleur cendrée-obscure. Les ailes supérieures sont planes, en recouvrement, d'un gris-obscur, avec un petit point blanc au milieu, & après lui une rangée formée de très-petits points noirs. Les ailes inférieures sont obscures, avec le bord extérieur blanc.

Elle se trouve à Kiell.

249. NOCTUELLE contiguë.

NOCTUA contigua.

Noctua cristata, alis planis, fusco cinereoque nebulosis; strigâ posticâ bidentatâ albâ, thoracis cristâ bifidâ. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 156. *n°.* 150. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 69. *n°.* 194.

Noctua antiqua. SCHMETT. *Wienn. Verz. pag.* 87. *n°.* 7.

Le double Feston. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 107. *tab.* 289. *fig.* 484.?

Noctua contigua. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 18. *fig.* 85.

Elle ressemble à la Noctuelle de l'Anserine; ses couleurs sont plus obscures. La raie du bord postérieur des ailes supérieures a pareillement deux angles rapprochés, aigus; & ces ailes sont plus mélangées de clair & d'obscur.

Elle fe trouve en Europe. La Chenille vit fur l'Anferine, *Chenopodium bonus Henricus*; elle eft verte, avec la tête & deux taches fur le premier anneau, brunes, & les ftigmates noirs.

250. Noctuelle pupille.

Noctua pupilla.

Noctua criftata, alis planis, fufco-helvolis; maculâ anteriore ordinariâ, pupillâ flavâ. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 69. *n°.* 195.

Elle eft de grandeur moyenne. La tête & le corcelet font d'un gris très-foncé, luifant. Les ailes font planes, d'un brun-pâle, avec les taches ordinaires cendrées; l'antérieure eft arrondie, petite, avec une grande prunelle fauve; l'autre eft plus grande, réniforme. Les ailes inférieures font blanchâtres, & font marquées en deffous d'une raie obfcure, placée vers le bord poftérieur.

Elle fe trouve à Kiell.

251. Noctuelle dentine.

Noctua dentina.

Noctua criftata, alis planis, cinereo fufcoque variis; maculâ marginis interioris ftrigâque pofticâ flavis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 156. *n°.* 151. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 69. *n°.* 196.

Noctua dentina. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 82. *n°.* 8.

Noctua dentina. Hubn. *Lepidopt.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 87. *fig.* 408.

Elle eft à peu près de la grandeur des précédentes. La tête & le corcelet font mélangés de gris & de cendré. Les ailes fupérieures font mélangées de gris-clair & de noirâtre, & font diftinguées par une tache blanchâtre, bidentée, qui traverfe la première tache ordinaire, & defcend un peu obliquement. Les ailes inférieures, ainfi que l'abdomen, font cendrés.

Elle fe trouve en France, en Allemagne.

252. Noctuelle bimaculée.

Noctua bimaculofa.

Noctua criftata, alis albido cinerafcentibus; anticis fubnebulofis, pofticis nigro bimaculatis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 157. *n°.* 152. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 70. *n°.* 197.

Phalæna Noctua bimaculofa. Linn. *Syft. Nat.* 2. *p.* 856. *n°.* 184.

Noctua bimaculofa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 82. *n°.* 5.

La Bimaculée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 79. *tab.* 229. *fig.* 327.

Noctua bimaculofa. Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 91. *tab.* 23.

Elle a depuis un pouce neuf lignes, jufqu'à deux pouces de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet font d'un gris-blanchâtre, rayés d'obfcur. Les ailes fupérieures font mélangées de blanc, de gris-blanchâtre & de noirâtre. On remarque, vers le bord, une fuite de petites taches à trois pointes aiguës. Les inférieures font grifes, avec deux taches noirâtres, l'une au milieu, & l'autre près de l'angle interne, & une ligne de la même couleur près du bord.

La Chenille eft rafe, grife, avec des points blancs & deux cornes vers l'extrémité du corps.

Elle fe trouve en Allemagne.

253. Noctuelle exclamation.

Noctua exclamationis.

Noctua criftata, alis incumbentibus fufcis; lineolâ atrâ maculâque cordatâ, pofticis atris. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 225. *n°.* 86. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 157. *n°.* 153. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 70. *n°.* 198.

Phalæna Noctua exclamationis, *alis incumbentibus fufcis; lineolâ atrâ maculâque cordatâ, inferioribus albis.* Linn. *Syft. Nat.* 2. *pag.* 850. *n°.* 155. — *Faun. Suec. n°.* 1190.

Noctua exclamationis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 80. *n°.* 2.

Schæff. *Icon. Inf. tab.* 112. *fig.* 1. 2.?

Phalæna Noctua exclamationis. Clerck, *Icon. Inf. tab.* 1. *fig.* 4.

Phalène gris de Souris, à quatre taches noires. Deg. *Mem. tom.* 2. *pars* 1. *p.* 406. *n°.* 3. *tab.* 6. *fig.* 22.

La double tache. Geoff. *Inf. Parif. tom.* 2. *p.* 161. *n°.* 101.

La double tache. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 55. *tab.* 275. *fig.* 442.

Noctua exclamationis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 31. *fig.* 149.

Les antennes font grifes: celles du mâle font légérement pectinées, & celles de la femelle font filiformes. La tête & le corcelet font d'un gris de fouris: celui-ci a quelquefois une bande noirâtre à la partie antérieure. Les ailes fupérieures font du même gris, & marquées de deux ou trois taches noires; favoir: la première tache ordinaire, qui tantôt eft formée d'un cercle ou d'un demi-cercle noir, & tantôt eft prefqu'effacée; derrière & un peu plus haut eft un trait noir qui pofe, par fa partie fupérieure, fur une ligne tranfverfe, obfcure, peu marquée; la feconde tache eft noire; réniforme,

réniforme, affez large. Les ailes inférieures font cendrées dans la femelle, blanches dans le mâle.

Elle fe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit fur le Seneçon.

254. NOCTUELLE diftincte.

NOCTUA diftincta.

Noctua criftata, alis incumbentibus luteo-cinereis; maculis duabus centralibus atris, apice obfcuris. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 157. *n°.* 154. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 70. *n°.* 199.

Elle reffemble beaucoup à la précédente. La tête & le corcelet font velus. Les antennules font obfcures en deffous. Les ailes fupérieures font d'un jaune-cendré, depuis la bafe jufqu'au-delà du milieu, avec quelques raies obfcures, peu marquées. On voit, au milieu, une tache oblongue, noire, divifée en deux par la première tache ordinaire. Le bord poftérieur eft obfcur, & marqué d'une raie grife, où fe trouve près du bord une rangée de points noirs. Les ailes inférieures, en deffous, font cendrées, avec un point obfcur au milieu & une raie poftérieure de la même couleur.

Elle fe trouve aux environs de Copenhague.

255. NOCTUELLE fubterranée.

NOCTUA fubterranea.

Noctua criftata, alis incumbentibus fufcis; coftâ bafeos marginеque poftico cinereis. FABR. *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 70. *n°.* 200.

Elle eft de grandeur moyenne. La tête & le corcelet font obfcurs, avec un double arc noir à la partie antérieure de celui-ci. L'abdomen eft cendré. Les ailes font obfcures, avec le bord antérieur pâle vers la bafe : le bord poftérieur eft également pâle, marqué quelquefois d'une petite ligne obfcure. Les ailes inférieures font blanchâtres.

Elle fe trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

La Chenille eft polyphage ; elle fe cache fous terre, fuivant l'obfervation de M. V. Rohr ; ne monte jamais fur les plantes dont elle fait fa nourriture, mais les attaque & les coupe à leur bafe, pour fe nourrir enfuite des feuilles. Elle eft grife, marquée de taches confluentes, pâles & brunes.

256. NOCTUELLE épanchée.

NOCTUA fuffufa.

Noctua criftata, alis incumbentibus fufcis, apice pallidioribus; lineolâ mediâ duabufque apicis puncto albo notatis atris. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 157. *n°.* 155. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 71. *n°.* 201.

Noctua fuffufa. SCHIFF. *Wienn. Verz. p.* 80. *n°.* 4.

Noctua fuffufa. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 28. *fig.* 134.

Le corps eft d'une couleur cendrée-obfcure, avec la partie antérieure du corcelet marquée d'une raie noire. Les ailes antérieures font obfcures, mélangées quelquefois de gris, avec l'extrémité plus claire. On apperçoit, à quelque diftance de la bafe & de l'extrémité, une double raie noire, & vers l'extrémité une fuite de petites taches triangulaires, précédées d'une rangée de points blancs. Les deux taches ordinaires font affez grandes, entourées d'une légère ligne noire derrière la première, & à la bafe de la première raie on voit un petit anneau oblong, noir. Les ailes inférieures font blanchâtres.

Elle fe trouve en Allemagne. La Chenille vit fur le Laiteron, *Sonchus arvenfis.*

257. NOCTUELLE fignifère.

NOCTUA fignifera.

Noctua criftata, alis cinereis fufco-undatis; lineâ bafeos atrâ; pupillâ apicis oblongo albidâ. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 157. *n°.* 156. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 71. *n°.* 202.

Noctua fignifera. SCHIFF. *Wienn. Verz. p.* 80. *n°.* 8.

L'Enfeigne. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *pag.* 60. *tab.* 277. *fig.* 449.

Noctua fignifera. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 28. *fig.* 132.

La tête & le corcelet font gris, fans tache. Les ailes antérieures font grifes, légérement ondées d'obfcur, marquées d'une raie longitudinale noire, qui va de la bafe vers le milieu, & qui fe dilate un peu vers l'extrémité, pour former un point oblong blanc entouré de noir. Les deux taches ordinaires font, l'une, oblongue, blanche, entourée de noir; l'autre réniforme. Il y a, près du bord, une rangée de points noirs. Les ailes inférieures font blanchâtres. L'abdomen eft blanchâtre.

Elle fe trouve en Europe. La Chenille vit fur le Cranfon dravier, *Cochlearia draba.*

258. NOCTUELLE valligère.

NOCTUA valligera.

Noctua criftata, alis incumbentibus, cinereo fufcoque variis; maculâ oblongâ bafeos nigricante; puncto ocellari ferrugineo. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 157. *n°.* 156. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 72. *n°.* 203.

Noctua valligera. SCHIFF. *Wienn. Verz. p.* 80. *n°.* 9.

La Pointillée. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 59. *tab.* 276. *fig.* 447.

Noctua valligera. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 32. *fig.* 150.

Les antennes font cendrées : celles du mâle font

un peu pectinées. Le corps est grisâtre. Les ailes supérieures sont grisâtres, avec les deux taches ordinaires & quelques points obscurs. On voit, vers la base, une tache oblongue, noirâtre, dans laquelle se trouve un point ferrugineux, entouré d'un anneau blanc. Le bord antérieur est obscur, marqué de trois points noirs.

Elle se trouve en Allemagne.

259. NOCTUELLE aveugle.

Noctua cœcimacula.

Noctua cristata, alis incumbentibus dentatis griseis; punctis duobus baseos nigris strigisque duabus cinereis FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 158. *n°.* 158. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 72. *n°.* 204.

Noctua cœcimacula. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 81. *n°.* 14.

Noctua cœcimacula. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 29. *fig.* 137.

Elle est de grandeur moyenne. Les antennes sont obscures. Le corps est gris. Les ailes supérieures sont grises à la base, marquées de deux points noirs, dont l'un à la base, l'autre avant le milieu, sur la raie ondée, cendrée, qui s'y trouve. Le milieu, où se trouvent les deux taches ordinaires, est un peu plus obscur que le reste. Un peu plus bas il y a une autre raie cendrée. Le bord postérieur est gris, marqué d'une rangée de points noirs.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur la Berle faucillière, *Sium falcaria;* elle est couleur de chair, marquée de petits points noirs, avec la tête & les côtés du corps jaunâtres.

260. NOCTUELLE L blanc.

NOCTUA L album.

Noctua cristata, grisea, alis incumbentibus L albo notatis. FABR. *Sp. Inf. tom.* 2. *pag.* 226. *n°.* 87. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 158. *n°.* 159. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 72. *n°.* 205.

Phalæna Noctua L album *cristata spirilinguis subgrisea, alis superioribus litterâ L albâ notatis.* LINN. *Syst. Nat.* 2. *p.* 850. *n°.* 154.

Noctua L album. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 15. *n°.* 9.

Le Crochet blanc. ERNST, *Pap. d'Europe, t.* 7. *p.* 136. *tab.* 297. *fig.* 503.

Noctua L album. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 47. *fig.* 227.

HUBN. *Beytr.* 4. *tab.* 2. *fig.* k.

SCHÆFF. *Icon. Inf. tab.* 92. *fig.* 4.

ESPER. *Pap. d'Europe, tom.* 4. *tab.* 90. *Noct.* 11. *fig.* 3. 4.

Elle est de la grandeur des précédentes, mais ses ailes supérieures ont une forme un peu plus alongée. Le corps est d'un gris un peu jaunâtre. Les ailes supérieures sont de la même couleur, avec les nervures blanches, & des raies obscures, longitudinales, entre ces nervures. De la base au-delà du milieu règne une raie blanche, faisant le crochet à son extrémité, & représentant assez bien la lettre L. Les ailes inférieures sont blanchâtres, bordées de brun-clair.

Elle se trouve en Europe.

261. NOCTUELLE de l'Osier.

NOCTUA viminalis.

Noctua cristata, alis incumbentibus, basi fuscis; strigis undatis fulvis, apice cinereis. FABR. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 226. *n°.* 89. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 158. *n°.* 160. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 72. *n°.* 206.

ROES. *Inf. tom.* 3. *t.* 11. *fig.* 1. 2. 3. 4.

Elle est de la grandeur des précédentes. La tête & le corcelet sont d'une couleur cendrée-obscure. Les ailes supérieures sont moitié obscures, moitié cendrées, avec une raie fauve vers la base, un point de la même couleur, une autre raie fauve, & ensuite une rangée de points noirs près de l'extrémité. Les ailes inférieures sont d'un gris-blanchâtre.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur l'Osier; elle est verdâtre, avec cinq raies longitudinales & quelques lignes transverses, blanches. La chrysalide est brune.

262. NOCTUELLE villageoise.

NOCTUA pagana.

Noctua cristata, alis incumbentibus, griseo-fuscis; punctis marginalibus fuscis quinque, albis tribus, posticis albis; fasciâ nigrâ. FABR. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 226. *n°.* 90. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 158. *n°.* 161. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 73. *n°.* 207.

Elle est de grandeur moyenne. La tête & le corcelet sont gris. Les ailes supérieures sont d'un gris-obscur, marquées de cinq points noirâtres, & de trois blanchâtres vers le bord antérieur. Les ailes inférieures & les quatre ailes en dessous sont blanches, avec une large bande marginale, noire.

Elle se trouve aux Indes orientales.

CINQUIÈME FAMILLE.

Ailes penchées. Corcelet en crête.

263. NOCTUELLE fauve.

NOCTUA fulvago.

Noctua cristata, alis deflexis, flavis, strigis

ferrugineis, posteriore punctatâ, posticis albis. Fabr. *Mant. Inf. t.* 2. *p.* 159. *n°.* 162. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 73. *n°.* 208.

Phalæna Noctua fulvago *spirilinguis cristata, alis flavis, fasciis ferrugineis, inferioribus albis.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 858. *n°.* 190. — *Faun. Suec. n°.* 1173.

Noctua fulvago. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 1.

Noctua fulvago. Clerck, *Icon. Inf. t.* 6. *fig.* 15.

La Paillée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *pag.* 170. *tab.* 305. *fig.* 526.

Noctua fulvago. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 41. *fig.* 198 & 199.

Elle a environ un pouce & demi de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet font d'un jaune-fauve dans le mâle, d'un jaune-pâle dans la femelle. Les ailes fupérieures font du même jaune, traverfées de plufieurs raies un peu anguleufes, ferrugineufes. On voit une rangée de petits points prefque triangulaires ou en lunules, près du bord, & la tache réniforme eft ordinairement marquée d'un point noir. Les ailes inférieures font pâles. L'abdomen eft d'un gris-jaunâtre.

Elle fe trouve en Europe. La Chenille vit fur le Bouleau; elle eft rafe, pâle, avec la tête brune.

264. Noctuelle fafranée.

Noctua croceago.

Noctua cristata, alis deflexis, ferrugineis; strigis fuscis, costâ albo punctatâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 159. *n°.* 163. — *Ent. Syst. em. t.* 3. *pars* 2. *p.* 73. *n°.* 209.

Noctua croceago. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 2.

Noctua fulvago. Hubn. *Beytr.* 1. *tab.* 1. *fig.* F.

Noctua croceago. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 40. *fig.* 189.

La Safranée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom* 7. p. 159. *tab.* 302. *fig.* 518.

Elle reffemble à la précédente pour la forme & la grandeur. La tête & le corcelet font d'un jaune-fauve. Celui-ci a fa crête bien marquée, élevée, comprimée. L'abdomen eft d'un gris-jaune. Les ailes fupérieures font d'un jaune-fauve, traverfées par trois raies obfcures, & marquées de fix petits points blancs fur le bord antérieur, dont deux vers la bafe, & quatre vers le milieu. Les ailes inférieures font blanches, marquées d'un point & d'une petite raie courte, rougeâtre. Cette raie eft mieux marquée en deffous, & traverfe l'aile.

Elle fe trouve en Europe. La Chenille vit fur le Chêne; elle eft jaunâtre, avec une raie obfcure le long du dos, & des lignes obliques, d'un jaune-orange fur les côtés.

265. Noctuelle blanche.

Noctua albago.

Noctua cristata, alis deflexis, flavis; puncto medio ocellari inter strigas undatas fuscas. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 74. *n°.* 210.

Elle reffemble à la Noctuelle fafranée. Les antennes font un peu obfcures. La tête & le corcelet font jaunâtres. Les ailes fupérieures font jaunes, marquées de raies ondées, obfcures, & d'une petite tache bleuâtre, au milieu de laquelle eft un point noirâtre, placée entre les premières raies. La bord antérieur eft un peu obfcur. Les ailes inférieures font obfcures, avec le bord antérieur blanchâtre.

Elle fe trouve à Tranquebar.

266. Noctuelle éblouiffante.

Noctua aurago.

Noctua cristata, alis deflexis, fufcefcentibus; liturâ bafeos fafciâque mediâ latâ flavis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 159. *n°.* 164. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 74. *n°.* 211.

Noctua aurago. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 7.

Noctua rutilago. Hübn. *Beytr.* 1. *tab.* 2. *fig.* L.

Noctua aurago. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 41. *fig.* 196 & 197.

L'Éblouiffante. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 161. *tab.* 303. *fig.* 520.

Noctua prætexta. Esper. *Pap. d'Eur. t.* 4. *tab.* 124. *Noct.* 45. *fig.* 2.

Elle reffemble aux précédentes. La tête & la partie antérieure du corcelet font d'un jaune légérement fauve. Le dos du corcelet eft d'un jaune-orangé. Les ailes fupérieures font d'un jaune-ferrugineux à la bafe & à l'extrémité, couleur qui eft coupée dans les deux endroits par une raie jaune-orange. Le milieu eft d'un jaune-orange. La tache réniforme & le contour de l'autre font d'un jaune-rouge. Les ailes inférieures font blanchâtres, avec une teinte ferrugineufe du côté du bord. En deffous les ailes fupérieures font jaunes au milieu, d'un jaune-brun un peu verdâtre à la bafe & à l'extrémité, marquées, à l'angle extérieur, d'une tache jaune, d'où part une raie de la même couleur qui les traverfe. Les inférieures ont une teinte rouge, un point obfcur au milieu, & une raie de même couleur, un peu au deffous.

Elle fe trouve en France, en Allemagne. La Chenille vit fur le Peuplier; elle eft rafe, grife, marquée de lignes obliques, obfcures.

267. NOCTUELLE fulphurée.

NOCTUA fulphurago.

Noctua criftata, alis deflexis, flavis; punctis numerofis ftrigifque fufcis. FABR. *Mant. Inf. t.* 2. *p.* 159. *n°.* 165. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 74. *n°.* 212.

Noctua fulphurago. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 8.

La Sulphurée. ERNST, *Pap. d'Europe, t.* 7. *p.* 165. *tab.* 304. *fig.* 523.

Noctua fulphurago. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 4. *fig.* 194.

Elle reffemble aux précédentes. La tête & le corcelet font d'un jaune-pâle, avec une raie jaune-fauve fur celui-ci. Les ailes fupérieures font d'un jaune-pâle, traverfées de plufieurs raies ondées, rougeâtres, & marquées de quelques taches plus obfcures. On voit une rangée de petits points noirs à quelque diftance du bord poftérieur. Les ailes inférieures font blanches, fans tache. En deffous les quatre ailes font blanchâtres. Les fupérieures ont une tache obfcure à l'angle extérieur.

Elle fe trouve en Allemagne. La Chenille vit fur le Bouleau; elle eft rafe, blanchâtre, avec la tête jaune.

268. NOCTUELLE cirée.

NOCTUA cerago.

Noctua criftata, alis deflexis, flavis fufco fubfafciatis, pofticis albis. FABR. *Mant. Inf. t.* 2. *p.* 159. *n°.* 166. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 75. *n°.* 213.

Noctua cerago. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 9.

La Cirée. ERNST, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *pag.* 168. *tab.* 305. *fig.* 525.

Noctua cerago. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 40. *fig.* 190, & *tab.* 94. *fig.* 444 & 445.

Elle diffère peu de la précédente. La tête & la partie antérieure du corcelet font jaunes. Le dos de celui-ci eft d'un jaune-fauve. Les ailes fupérieures font nuancées de jaune-clair & de jaune-fauve, avec des taches noires vers la bafe; enfuite quelques raies ondées & quelques taches tranfverfes, brunes ou noirâtres. Dans la partie plus claire, qui fe trouve à quelque diftance du bord poftérieur, il y a une fuite de points noirs. La tache réniforme eft marquée d'un point noir, placé poftérieurement. Les ailes inférieures font blanches, fans tache.

Elle fe trouve en Allemagne. La Chenille vit fur le Saule.

269. NOCTUELLE éclatante.

NOCTUA rutilago.

Noctua criftata, alis deflexis, ferrugineo-ftrigofis; fafciâ bafeos apicifque fufcâ. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 160. *n°.* 167. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 75. *n°.* 214.

Noctua rutilago. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 4.

Noctua rutilago. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 39. *fig.* 185. ?

La Chryfographe. ERNST, *Pap. d'Europe, t.* 7. *pag.* 105. *tab.* 288. *fig.* 480.

Elle eft de la grandeur des précédentes. Le corps eft obfcur, avec l'abdomen blanchâtre. Les ailes fupérieures font jaunes, marquées de plufieurs raies & de petits points ferrugineux. Les deux taches ordinaires font bien diftinctes. Il y a une bande à la bafe, & une autre à l'extrémité, obfcures : la première eft large, & occupe toute la bafe au bord interne.

Elle fe trouve en Europe. La Chenille vit fur le Peuplier.

Nota. La defcription que donne Fabricius de cette efpèce, s'accorde peu avec la figure qu'en donnent Hubner & Ernft; mais les deux figures s'accordent très-bien entr'elles. J'ai reçu d'Allemagne cette efpèce fous le nom de *cerago.*

270. NOCTUELLE Citronelle.

NOCTUA Citrago.

Noctua criftata, alis deflexis, luteis; primoribus ftrigis tribus ferrugineis obliquis. FABR. *Sp. Inf. tom.* 2. *pag.* 226. *n°.* 88. — *Mant. Inf. t.* 2. *p.* 160. *n°.* 168. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 75. *n°.* 215.

Phalæna Noctua citrago *fpirilinguis criftata, alis depreffis, luteis; fuperioribus fafciis tribus ferrugineis obliquis.* LINN. *Syft. Nat.* 2. *p.* 857. *n°.* 189. — *Faun. Suec. n°.* 1174.

Noctua Citrago. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 3.

Phalène jaune, à raies rouffes. DEG. *Mem. Inf. tom.* 2. *pars* 1. *p.* 429. *pl.* 7. *fig.* 25.

ALBIN. *Inf. tab.* 33.

WILK, *Pap.* 5. *tab.* 1. a. 8.

ESPER. *Pap. d'Europe, t.* 4. *tab.* 175. *Noct.* 96. *fig.* 5. 6.

La Citronelle. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 171. *tab.* 305. *fig.* 527.

Noctua Citrago. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 39. *fig.* 188.

La tête & le corcelet font d'un jaune ferrugineux. Les ailes fupérieures font du même jaune, traverfées de quatre raies d'un jaune-rouge, prefque droites : la première, ou celle de la bafe, n'atteint pas le bord interne. La première tache, qui eft annulaire, eft placée entre la feconde & la troifième raie, & celle en rognon eft entre la troifième & la quatrième. Les ailes inférieures font d'un blanc-jaunâtre, fans tache. Les quatre ailes en deffous font d'un blanc-jaunâtre, avec une teinte ferrugineufe fur le bord antérieur & le poftérieur, & quelques raies brunes qui les traverfent.

Elle fe trouve en Europe. La Chenille, fuivant Fabricius, vit fur le Prunier à grappes, le Saule; elle eft rafe, obfcure, avec les côtés jaunes. Degeer, qui l'a trouvée fur le Tilleul, dit qu'elle eft rafe, d'un gris-brun, avec plufieurs taches noirâtres.

271. Noctuelle jaunâtre.

Noctua luteago.

Noctua criftata, alis deflexis, flavis; ftrigis duabus dentatis, fufcis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 160. *n°.* 169. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 75. *n°.* 216.

Noctua luteago. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 39. *fig.* 184.

Elle reffemble aux précédentes. Les antennes font ferrugineufes, avec la tige blanche. Les ailes fupérieures font jaunâtres, marquées de deux raies fortement dentées, obfcures, qui vont prefque fe réunir vers le milieu du bord interne. Les ailes inférieures font blanchâtres.

Elle fe trouve dans la Ruffie méridionale.

272. Noctuelle rouillée.

Noctua ferrugo.

Noctua criftata, alis deflexis, ferrugineis; maculâ mediâ fufcâ, lunulâ albâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 160. *n°.* 170. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2 *p.* 76. *n°.* 217.

Elle reffemble aux précédentes. Les ailes fupérieures font ferrugineufes, marquées d'une tache obfcure, placée au milieu, dans laquelle fe trouve une lunule blanche; après vient une bande & enfuite une rangée de points noirs, à peine apparens. Les ailes inférieures font obfcures. En deffous les quatre ailes font d'une couleur argentine, luifante.

Elle fe trouve à Kiell.

273. Noctuelle drap-d'or.

Noctua flavago.

Noctua criftata, alis deflexis, flaviffimis; punctis fafciâque latâ fufcis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 160. *n°.* 171. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 76. *n°.* 218.

Noctua flavago. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 5.

Sepp. *Inf.* 4. *p.* 13. *tab.* 3. *fig.* 1-8.

Le Drap-d'or. Ernst, *Pap. d'Europe. tom.* 7. *p.* 156. *tab.* 302. *fig.* 517.

Noctua ochracea. Hubn. *Beytr.* 1. *tab.* 2. *f.* M.

Noctua flavago. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 39. *fig.* 186. 187.

Esper. *Pap. d'Europe, tom.* 4. *p.* 213. *tab.* 112. *Noct.* 33. *fig.* 2. 3. 4.

Il n'eft pas certain que l'efpèce de Fabricius foit la même que celle des fynonymes que nous rapportons. Il y a tant de reffemblance entre la plupart des Noctuelles, & la defcription que donne Fabricius eft toujours fi incomplète, que, même avec l'objet fous les yeux, il refte fouvent des doutes. Elle reffemble beaucoup, dit cet auteur, à la Noctuelle cirée. La tête eft obfcure. Le corcelet eft obfcur antérieurement, jaune & en crête poftérieurement. Les ailes fupérieures font très-jaunes, marquées de quelques points obfcurs. On voit à la bafe une grande tache qui eft obfcure vers le bord interne. Au-delà du milieu eft une large bande finuée, obfcure, dans laquelle font trois points jaunes, placés fur le bord antérieur; après la bande, il y a une rangée de petits points obfcurs. Les ailes inférieures font cendrées.

Elle fe trouve en Europe. La Chenille, fuivant l'obfervation de Sepp, vit de la moëlle du Glouteron. Dans fa jeuneffe elle eft jaunâtre, avec des arêtes brunes. La tête eft noire, ainfi que le bouclier du col. Elle marche d'abord à la manière des Arpenteufes, ne fe fervant que de douze pattes; mais après fa première mue, elle marche avec les feize pattes. Elle ne touche point aux feuilles de la plante, & ne fe nourrit que de la moëlle. Elle s'introduit dans la tige par un petit trou rond, &, tout en fe nourriffant, elle s'y pratique un logement. A mefure qu'elle gagne le haut de la tige, le bas fe remplit de fes excrémens. Lorfqu'elle n'a plus rien à manger, elle paffe à une autre tige, dans laquelle elle s'introduit de la même manière, ne reftant jamais au dehors, pas même pour changer de peau. Après la dernière mue, la tête eft d'un jaune-pâle. Le bouclier du col & le chaperon de l'anus font noirs. Le corps eft en partie couleur de terre, & en partie blanchâtre, & tous les anneaux font chargés de points noirs, placés régulièrement.

Ces Chenilles ne quittent point la tige dont elles fe nourriffoient; elles fe contentent d'élargir leur cellule fuivant la place dont elles ont befoin, & s'y transforment en une chryfalide alongée, d'un rouge-clair. L'Infecte parfait en fort au bout

de trois ou quatre femaines, ordinairement dans le mois d'août.

274. NOCTUELLE clairette.

NOCTUA gilvago.

Noctua criftata, alis deflexis luteis; puncto medio fufco ftrigâque pofticâ punctorum nigrorum. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 161. *n°.* 172. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 76. *n°.* 219.

Noctua gilvago. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 87. *n°.* 10.

La Clairette. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 164. *tab.* 303. *fig.* 522.

Noctua gilvago. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 40. *fig.* 193, & *tab.* 94. *fig.* 443.

Elle reffemble aux précédentes. La tête & le corcelet font jaunes. Les ailes fupérieures font jaunes, à peine rayées, marquées d'un grand point obfcur, placé au milieu, & enfuite d'une rangée de fix points noirs. Les ailes inférieures font blanches.

Elle fe trouve en Allemagne.

275. NOCTUELLE pâle.

NOCTUA palleago.

Noctua criftata, alis deflexis pallidis, puncto medio albo nigro cincto.

Noctua palleago. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 40. *fig.* 192, & *tab.* 94. *fig.* 442.

Elle reffemble aux précédentes. La tête & le corcelet font d'un gris-pâle, légérement ferrugineux. Les ailes fupérieures font de la même couleur, & marquées de deux raies plus claires, entre lefquelles font les deux taches ordinaires, peu apparentes. La feconde, ou celle en rognon, eft marquée, à fa partie inférieure, d'un point rond, blanc, placé dans un cercle noirâtre. Après la feconde raie on voit une rangée de points noirâtres. Le bord de l'aile eft marqué d'une raie plus claire. Les ailes inférieures font blanchâtres.

Cette efpèce paroît fe rapprocher de la Noctuelle rouillée, ou peut-être eft-ce la même.

Elle fe trouve en Allemagne.

276. NOCTUELLE chryfite.

Noctua chryfitis.

Noctua criftata, alis deflexis orichalceis; margine fafciâque grifeis. FABR. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 226. *n°.* 91. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 161. *n°.* 173. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 76. *n°.* 220.

Phalæna Noctua chryfitis *fpirilinguis criftata, alis deflexis; fuperioribus orichalceis, fafciâ grifeâ.* LINN. *Syft. Nat. p.* 843. *n°.* 126. — *Faun. Suec. n°.* 169.

Phalæna chryfitis. SCOP. *Ent. Carn. n°.* 517.

RAJ. *Inf. p.* 182. *n°.* 45, & *p.* 183.

ALBIN. *Inf. tab.* 71. *fig.* a. b. c. d.

MERIAN, *Inf. Eur. tab* 39.

Le Vert-doré. GEOFF. *Inf. Parif. tom.* 2. *p.* 149. *n°.* 81.

SCHÆFF. *Icon. Inf. tab.* 101. *fig.* 2. 3.

Noctua chryfitis. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 92. *n°.* 2.

Phalène à bandes dorées. DEG. *Mem. Inf. tom.* 2. *pars* 1. *p.* 428. *n°.* 2.

Le Vert-doré. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 122. *tab.* 335. *fig.* 588.

Noctua chryfitis. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 56. *fig.* 272.

SEPP. *Inf.* 1. *p.* 5. *fig.* 1. *t.* 1. *fig.* 7-12.

HUBN. *Naturf.* 6. *t.* 3. *fig.* 5. 6.

Noctua chryfitis. PANZ. *Faun. Germ. Fafc.* 40. *tab.* 23.

La tête & le deffus du corcelet font d'un brun ferrugineux. Les ailes fupérieures font de la même couleur à leur bafe; elles ont enfuite une bande dorée, enfuite une bande brune fouvent interrompue, puis une bande dorée qui s'unit à l'autre lorfque la bande brune eft interrompue. L'extrémité de l'aile eft d'un brun plus clair que la bande & la bafe. Les ailes inférieures font obfcures, avec la bafe plus claire. Le corps eft gris.

La Chenille vit folitaire fur l'Ortie, les Chardons, le Galéopfis, la Menthe; elle eft de la famille des demi-Arpenteufes, & n'a que quatre pattes membraneufes. Sa couleur eft d'un vert-pâle, avec des raies ou lignes longitudinales plus claires.

Elle fe trouve dans toute l'Europe.

277. NOCTUELLE C d'or.

NOCTUA concha.

Noctua criftata, alis deflexis purpurafcentibus; maculis duabus punctifque apicis aureis. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 161. *n°.* 174. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 77. *n°.* 221.

Phalæna C aureum. KNOCH, *Beytr.* 1. *t.* 1. *f.* 2.

Le C d'or. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 120. *tab.* 335. *fig.* 587.

Noctua concha. PANZ. *Faun. Germ. Fafc.* 41. *tab.* 22.

Noctua concha. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 59. *fig.* 287, & *tab.* 97. *Noct.* 2. *fig.* 458.

Elle ressemble à la précédente pour la forme & la grandeur. Les antennes sont d'un jaune-pâle. La tête & la partie antérieure du corcelet sont d'un brun un peu ferrugineux. Le dos est d'un brun plus clair, rayé de brun-foncé. L'abdomen est d'un gris ferrugineux. Les ailes supérieures sont d'un pourpre-foncé, avec une petite ligne droite, courte, dorée, à la base; une autre courbe, en forme de C, au milieu; deux taches transverses de la même couleur à l'angle interne, & une bande vers le bord postérieur, de la même couleur d'or. Les ailes inférieures sont d'un gris-brun.

Knoch est le premier qui nous ait fait connoître cette Noctuelle, ainsi que sa Chenille; il avoit trouvé celle-ci sur la Livèche, *Ligusticum levisticum*, & avoit négligé de la décrire, parce qu'il s'attendoit à voir sortir la Noctuelle iota.

Elle se trouve en Europe.

278. Noctuelle topaze.

Noctua orichalcea.

Noctua cristata, alis deflexis fuscis; maculâ magnâ lunatâ orichalceâ. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 227. *n°.* 92. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 161. *n°.* 175. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 77. *n°.* 122.

La Topaze. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 125. *tab.* 336. *fig.* 589.

Noctua orichalcea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 57. *fig.* 278.

Elle est un peu plus grande que les précédentes. Les antennes, la tête & la partie antérieure du corcelet sont d'un jaune-fauve. Les ailes supérieures sont d'un brun-pourpre du côté du bord antérieur, d'un brun-foncé du côté du bord interne, avec une grande tache métallique presque carrée, placée au dessous de la tache réniforme. Cette tache métallique se rétrécit un peu postérieurement, & est terminée par une bande noire. Les ailes inférieures sont obscures.

Elle se trouve en Hongrie, & non pas aux Indes, comme le dit Fabricius.

279. Noctuelle lamine.

Noctua lamina.

Noctua cristata, alis deflexis, cinereis; maculâ marginali, atrâ, utrinquè auro marginatâ, maculâque aureâ. Fabr. *Mant. Inf. t.* 2. *p.* 161. *n°.* 176. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 77. *n°.* 223.

Noctua lamina. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 314. *n°.* 8.

Elle ressemble beaucoup à la Noctuelle bractée; mais elle est plus petite. La tête & le corcelet sont gris. L'abdomen a quelques faisceaux de poils noirs à sa base. Les ailes supérieures sont cendrées, & marquées, au milieu du bord interne, d'une tache grande, noire, terminée de chaque côté par une ligne dorée. On voit en outre, sur l'angle extérieur, une grande tache dorée, dans laquelle il y en a une autre noire.

Elle se trouve en Autriche.

280. Noctuelle bractée.

Noctua bractea.

Noctua cristata, alis deflexis, variegatis; maculâ magnâ mediâ aureâ, nitidâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 161. *n°.* 177. — *Ent. Syst. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 78. *n°.* 224.

Noctua bractea. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 314. *n°.* 7.

La Feuille d'or. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 126. *tab.* 336. *fig.* 590.

Noctua bractea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 57. *fig.* 279.

Phalæna Noctua securis *spirilinguis, alis incumbentibus brunneis, securi auratâ in medio.* Vill. *Ent. tom.* 2. *p.* 271. *n°.* 335. *tab.* 5. *fig.* 10.

Elle ressemble aux précédentes. Les antennes, la tête & la partie antérieure du corcelet sont d'un rouge-fauve. Le dos de celui-ci est brun. Les ailes supérieures sont mélangées de cendré & de brun, & ont au milieu une tache presque triangulaire, qui a l'éclat de l'or lorsque l'insecte sort de sa chrysalide, & qui prend ensuite une teinte argentée. L'aile est d'un brun plus clair autour de cette tache, & le bord postérieur est d'un gris-luisant. Les ailes inférieures sont d'un gris-jaune, avec l'extrémité un peu obscure.

Elle se trouve dans le Dauphiné, le Piémont, la Stirie.

281. Noctuelle de la Fétuque.

Noctua Festucæ.

Noctua cristata, alis deflexis, anticis flavo fuscoque variis; maculis tribus argenteis. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 227. *n°.* 93. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 161. *n°.* 178. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 78. *n°.* 225.

Phalæna Noctua Festucæ. Linn. *Syst. Nat. p.* 845. *n°.* 131. — *Faun. Suec. n°.* 1170.

Albin. *Inf. tab.* 84. *fig.* G. H.

Petiv. *Gazoph. t.* 7. *fig.* 7.

Wilk, *Pap.* 8. *tab.* 1. a. 17.

Kleem. *Inf.* 1. *t.* 30. *fig.* A.

Act. Stockh. 1748. *tab.* 6. *fig.* 3. 4.

Deg. *Mem. Inf. tom.* 2. *pars* 1. *p.* 429. *n°.* 3.

Noctua Festucæ. Schmett. *Wienn. Verz. p*. 92. *n°*. 1.

La Riche. Ernst, *Pap. d'Eur. tom*. 8. *p*. 117. *tab*. 334. *fig*. 585.

Noctua Festucæ. Hubn. *Lepid*. 4. *Noct*. 3. *tab*. 57. *fig*. 277.

Noctua Festucæ. Panz. *Faun. Germ. Fasc*. 8. *tab*. 19.

La tête & le corcelet sont d'un roux-canelle. Les ailes supérieures sont de la même couleur, mêlée de taches & de nuances d'un jaune-doré brillant, avec trois taches alongées, argentées, très-brillantes, dont deux au milieu de l'aile, & la troisième vers l'angle extérieur : celle-ci se termine par une nuance de couleur d'or très-brillante. Les ailes inférieures sont d'un gris-obscur ou noirâtre. Le dessous des supérieures est d'un gris un peu rose, avec le disque obscur. Les inférieures sont grises à la base, avec un point obscur au milieu, ensuite d'un gris-rose; mais ces deux couleurs sont séparées par une raie obscure.

La Chenille est verte, rase; elle vit sur la Fétuque flottante, *Festuca flutans*.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

282. Noctuelle chalsite.

Noctua chalsytes.

Noctua cristata, alis deflexis; anticis purpurascentibus, fusco aureoque variegatis.

Noctua chalsytes. Esper. *Pap. d'Eur. tom*. 4. *tab*. 141. *fig*. 3.

La Chalsyte. Ernst, *Pap. d'Europe, tom*. 8. *p*. 119. *tab*. 334. *fig*. 586.

Noctua chalsytes. Hubn. *Lepid*. 4. *Noct*. 3. *tab*. 57. *fig*. 276.

Elle ressemble beaucoup à la précédente, dont elle diffère surtout par le fond des ailes supérieures, qui tire sur le pourpre ou sur le violet; par les taches dorées, qui sont plus irrégulières & moins distinctes; par les taches argentées moins apparentes, plus petites, & seulement au nombre de deux. Les antennes, la tête & la partie antérieure du corcelet sont d'un jaune-fauve. Le dos est violet. L'abdomen est d'un gris-obscur, & les ailes inférieures sont noirâtres.

Elle se trouve au midi de la France & de l'Italie.

283. Noctuelle circonflexe.

Noctua circumflexa.

Noctua cristata, alis deflexis; anticis fuscescentibus, charactere flexuoso argenteo. Fabr. *Mant. Inf. tom*. 2. *pag*. 162. *n°*. 179. — *Ent. Syst. em. tom*. 3. *pars* 3. *p*. 78. *n°*. 226.

Phalæna Noctua circumflexa. Linn. *Syst. Nat*. 2. *p*. 844. *n°*. 128.

Noctua circumflexa. Schmett. *Wienn. Verz. p*. 93. *n°*. 4.

L'Accent circonflexe. Ernst, *Pap. d'Europe, tom*. 8. *p*. 127. *tab*. 336. *fig*. 591.

Noctua circumflexa. Hubn. *Lepid*. 4. *Noct*. 3. *tab*. 58. *fig*. 285.

Elle ressemble à la Noctuelle gamma, mais elle est un peu plus petite. La tête & la partie antérieure du corcelet sont d'un gris légérement ferrugineux. La partie supérieure de celui-ci est d'un gris-brun. Les ailes supérieures sont brunes, avec la base & la partie antérieure d'un brun-gris, & une tache alongée, circonflexe, entière, argentée, placée au milieu. Cette tache ne jette pas deux rameaux comme dans la Noctuelle gamma, mais se prolonge quelquefois en une ligne très-fine, & s'étend en remontant jusqu'au bord interne. Les ailes inférieures sont un peu obscures.

Elle se trouve en France, en Italie, en Allemagne. La Chenille vit sur la Millefeuille, *Achillea millefolium;* elle est rase, verte, marquée sur les côtés d'une ligne plus obscure.

284. Noctuelle de l'Armoise.

Noctua Artemisiæ.

Noctua cristata, alis deflexis; anticis viridibus, maculis argenteis sparsis. Fabr. *Mant. Inf. tom*. 2. *p*. 162. *n°*. 180. — *Ent. Syst. em. tom*. 3. *pars* 2. *p*. 78. *n°*. 227.

Knoch, *Beytr*. 1. *p*. 45. *tab*. 3. *fig*. 1. 2.

Noctua argentea. Fabr. *Sp. Inf. tom*. 2. *App. p*. 507.

Phalæna argentea. Fuessli, *Arch. Inf*. 1. *tab*. 5. *fig*. 7.

Noctua Artemisiæ. Schmett. *Wienn. Verz. p*. 92, & *p*. 312. *n°*. 9.

L'Artemise. Ernst, *Pap. d'Eur. tom*. 6. *p*. 127. *tab*. 244. *fig*. 360.

Esper. *Europ*. 3. *tab*. 109. *fig*. 6-9.

Noctua Artemisiæ. Panz. *Faun. Germ. Fasc*. 40. *tab*. 24.

Noctua Artemisiæ. Hubn. *Lepid*. 4. *Noct*. 2. *tab*. 53. *fig*. 259.

Elle est un peu plus petite que les précédentes. La tête & le corcelet sont mélangés de blanc & de vert. L'abdomen est blanc. Les ailes supérieures sont vertes, avec plusieurs taches d'un blanc-argenté. Les ailes inférieures sont blanches, avec l'extrémité un peu obscure & la frange blanche.

La Chenille vit sur l'Armoise; elle est un peu velue,

velue, verte, avec des taches blanches, une ligne dorsale, & une de chaque côté, formées par une suite de tubercules rouges.

Elle se trouve en Europe.

285. Noctuelle gamma.

Noctua gamma.

Noctua cristata, alis deflexis dentatis; anticis fuscis, γ aureo inscriptis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *pag.* 227. *n°.* 94. — *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 162. *n°.* 181. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 79. *n°.* 228.

Phalæna Noctua gamma. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 843. *n°.* 127. — *Faun. Suec. n°.* 1171.

Noctua gamma. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 93. *n°.* 5.

Goed. *Inf. tom.* 2. *tab.* 21.

List. Goed. *Fig.* 14.

Raj. *Inf. p.* 163. *n°.* 16.

Petiv. *Gazoph. tab.* 64. *fig.* 6.

Albin. *Inf. tab.* 79. *fig.* G. H.

Réaum. *Inf. tom.* 2. *tab.* 26. *fig.* 5.

Blank. *Inf. tab.* 8. *fig.* N. P.

Mérian, *Inf. d'Europe, tab.* 82.

Frisch, *Inf. tom.* 5. *tab.* 15.

Roes. *Inf. tom.* 1. *Class.* 3. *Pap. Noct. tab.* 5. *fig.* 1-4.

Wilk. *Pap.* 34. *t.* 2. a. 1.

Sepp. *Inf.* 1. *p.* 5. *fig.* 1. *tab.* 1. *fig.* 5. 6.

Schæff. *Icon. Inf. tab.* 84. *fig.* 5.

Phalæna seticornis spirilinguis, alis deflexis, exterioribus fuscis, lambda græco inscriptis. Geoff. *Inf. Par. tom.* 2. *p.* 156. *n°.* 92.

Phalæna gamma. Scop. *Ent. Carn. n°.* 523.

Le Lambda. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 134. *tab.* 338. *fig.* 594.

Noctua gamma. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 58. *fig.* 283.

Les antennes font sétacées, d'un gris-pâle. La tête & le corcelet font d'un gris-foncé. L'abdomen est d'un gris plus clair. Les ailes supérieures font mélangées de gris & de noirâtre, finement rayées de gris à la base & vers l'extrémité, marquées au milieu d'une tache argentée ou dorée, ayant la forme du lambda grec. Le bord postérieur est légérement denté, & on remarque une ligne blanche, un peu ondée, très-près de ce bord. Les ailes inférieures font moitié grisâtres, moitié noirâtres, avec toutes les nervures noirâtres, & la frange blanchâtre, marquée de quelques petites taches noirâtres.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur un grand nombre de plantes, telles que l'Ortie, les plantes potagères, la plupart de nos légumineuses. Elle est demi-arpenteuse, n'a que quatorze pattes membraneuses & est d'un vert-d'herbe, avec des lignes blanchâtres sur le dos, & une jaune de chaque côté. La tête & les pattes écailleuses font obscures.

286. Noctuelle montagnarde.

Noctua montana.

Noctua cristata, alis deflexis; anticis fusco cinereoque variis, medio fusco, lineolâ albâ bifurcâ.

La Montagnarde. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 138. *tab.* 339. *fig.* 596.

Noctua ain. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 59. *fig.* 290.

Act. Hist. nat. Berol. tom. 6. *p.* 337. *tab.* 7. *fig.* 8.

Cette espèce ressemble beaucoup à la Noctuelle gamma. Les antennes & la tête font grises. Le corcelet est gris, rayé de noirâtre. Les ailes supérieures font d'un gris-foncé, marquées de raies noirâtres & cendrées, avec une grande tache presque carrée, noirâtre, qui s'étend depuis le milieu jusqu'au bord interne, sur laquelle est une petite ligne sinuée, blanche, qui se bifurque antérieurement, & représente, moins bien que dans l'espèce précédente, un y grec. Les ailes inférieures font jaunes, avec une bande noire vers le bord postérieur. Le bord est jaune, avec des taches noires.

Elle se trouve sur les montagnes de la Styrie.

287. Noctuelle monnoie.

Noctua moneta.

Noctua cristata, alis deflexis aureis; strigis undatis annuloque geminato argenteo. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 162. *n°.* 182. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 79. *n°.* 229.

Phalæna Noctua moneta. Hubn. *Beytr. tom.* 1. *tab.* 3. *fig.* P.

Noctua flavago, mas. Esper. *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 112. *fig.* 1.

L'Écu. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 115. *tab.* 334. *fig.* 584.

Noctua moneta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 59. *fig.* 289.

Elle ressemble aux précédentes pour la forme & la grandeur. La tête & le corcelet font grisâtres, marqués de points noirs. L'abdomen est gris. Les ailes font agréablement mélangées de gris, de brun-clair & de jaunâtre, vers les extrémités, un peu

dorées au milieu, & rayées, vers la base & vers l'extrémité, de gris & de noirâtre. On apperçoit au milieu une double tache argentée qui prend quelquefois la forme d'un S, &, très-près du bord, une ligne ondée, noire. Les ailes inférieures sont d'un gris-foncé, avec une bande plus obscure vers le bord, & le bord plus clair.

Elle se trouve sur les montagnes de l'Autriche, de la Styrie.

288. NOCTUELLE divergente.

NOCTUA divergens.

Noctua cristata, alis deflexis integris; anticis griseis medio fuscis signo albo inscriptis, posticis fulvis; margine fusco. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 162. *n°.* 184. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 80. *n°.* 231.

Phalæna Hohenwartii. Act. Soc. Berol. tom. 6. *tab.* 7. *fig.* 2.

Noctua divergens. PANZ. *Faun. Germ. Fasc.* 6. *tab.* 20.

La Divergente. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 179 *tab.* 339. *fig.* 597.

Noctua divergens. HUBNER, *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 59. *fig.* 186.

Elle est un peu plus petite que les précédentes. Le corps est d'un gris-brun. Les ailes supérieures sont de la même couleur, & sont marquées d'une tache brune au milieu, qui part du bord interne, & au-devant de laquelle se trouve un trait blanc, ressemblant un peu à un y : on voit une raie ondée, obscure, entre cette tache & le bord postérieur, & une ligne de la même couleur près du bord. Les ailes inférieures sont jaunes, avec une raie noire près du bord. En dessous les ailes sont jaunes, avec une raie & une ligne noirâtres placées près du bord.

Elle se trouve sur les montagnes de la Suisse & de l'Autriche.

289. NOCTUELLE émule.

NOCTUA æmula.

Noctua cristata, alis deflexis dentatis nigro cinereoque variis; lineolâ mediâ duplicatâ argenteâ. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 162. *n°.* 183. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 80. *n°.* 230.

Noctua æmula. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 57. *fig.* 280. ?

Elle ressemble beaucoup à la Noctuelle lambda ; mais les ailes supérieures sont plus mélangées de noir & de cendré. La lettre grecque du milieu est moins bien marquée, moins distincte, plus petite. Les ailes inférieures sont cendrées à la base, obscures à l'extrémité.

Elle se trouve en Autriche.

Nota. Cette espèce paroît bien mieux se rapporter à la *Noctua Ni*, figurée dans Hubner, *Lepidoptera* 4, *Noctuæ* 3, *tab.* 58, *n°.* 284, & dans l'ouvrage des *Papillons d'Europe, tom.* 8, *p.* 137. L'Ajoutée, *Pl.* 338, *n°.* 595.

290. NOCTUELLE argentine.

NOCTUA argentina.

Noctua cristata, alis deflexis griseis; vittâ latâ abbreviatâ argenteâ. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 162. *n°.* 185. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 80. *n°.* 232.

Le corps de cette espèce est petit, blanc, velu. Les ailes supérieures sont grises, marquées d'une large raie, presque marginale, argentée, luisante, qui de la base s'étend au-delà du milieu. Les ailes inférieures sont d'un blanc de neige.

Elle se trouve dans la Russie méridionale.

291. NOCTUELLE interrogation.

NOCTUA interrogationis.

Noctua cristata, alis deflexis; anticis fusco cinereoque variis, signo ? albo inscriptis. FABR. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 228. *n°.* 95. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 186. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 80. *n°.* 233.

Phalæna Noctua interrogationis. LINN. *Syst. Nat.* 2. *p.* 844. *n°.* 129. — *Faun. Suec. n°.* 1172.

Phalæna Noctua interrogationes. CLERCK, *Icon. Inf. tab.* 6. *fig.* 7.

Noctua interrogationis. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 93. *n°.* 3.

L'Interrogation. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 132. *tab.* 337. *n°.* 593.

Noctua interrogationis. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 58. *fig.* 281.

Les antennes & la tête sont grises. Le corcelet est gris, rayé de noirâtre. Les ailes supérieures sont mélangées de gris, de cendré & de noirâtre, & sont rayées à la base & vers l'extrémité. On voit au milieu une petite tache blanche, que Linné dit représenter un point de doute ou d'interrogation, & près du bord une ligne ondée, noire. Le bord est gris, avec des taches noirâtres. Les ailes inférieures sont d'un gris-jaunâtre, avec une bande obscure près du bord & le bord pâle.

Elle se trouve au nord de l'Europe & sur les montagnes de la Styrie.

292. NOCTUELLE signalée.

NOCTUA signata.

Noctua cristata, alis deflexis obscuris basi nigro

punctatis signo medio ? aureo inscriptis. FABR. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 228. *n°.* 93. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 187. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 81. *n°.* 134.

Elle ressemble à la précédente, mais elle est un peu plus petite. Les ailes supérieures sont grises, marquées de trois points noirs à la base, & du signe ? de couleur dorée-brillante, au milieu. Le bout de l'aile est un peu relevé. L'abdomen a deux faisceaux de poils élevés, dont l'un postérieur est plus petit.

Elle se trouve aux Indes orientales.

293. NOCTUELLE question.

NOCTUA quæstionis.

Noctua cristata, alis deflexis aureo cinereoque variis signo medio ? argenteo inscriptis. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 81. *n°.* 235.

Elle ressemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle interrogation. Le corps est cendré & l'anus est très-velu. Les ailes supérieures sont cendrées à la base & à l'extrémité, & ont un reflet doré : on voit au milieu, comme dans les précédentes, le signe ? de belle couleur argentée.

Elle se trouve aux Indes orientales, dans les îles de la mer Pacifique.

294. NOCTUELLE du Pepon.

NOCTUA Peponis.

Noctua cristata, alis deflexis griseis; maculâ apicis dorsalique brunneo-aureâ. FABR. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 228. *n°.* 97. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 188. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 81. *n°.* 236.

Elle ressemble aux précédentes. Les ailes supérieures sont grises, marquées d'une grande tache brune, ayant un reflet doré à l'extrémité, & d'une autre de la même couleur vers le bord interne.

Elle se trouve aux Indes orientales. La Chenille vit sur une espèce de Courge.

295. NOCTUELLE iota.

NOCTUA iota.

Noctua cristata, alis deflexis; anticis ferrugineo-griseis, i resupinato aureo inscriptis. FABR. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 228. *n°.* 98. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 130. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 81. *n°.* 237.

Phalæna Noctua iota. LINN. *Syst. Nat.* 2. *p.* 844. *n°.* 130.

Phalæna iota. Naturf. Cah. 10. *p.* 94. *tab.* 2. *fig.* 5. 6.

Le V d'or. ERNST, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 129. *tab.* 337. *fig.* 592.

Noctua iota. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 58. *fig.* 282.

Les antennes & la tête sont brunes. Le corcelet est brun, rayé de ferrugineux. Les ailes supérieures sont mélangées de gris, de ferrugineux & de brun, & marquées, vers le milieu, d'un I ou d'un V renversé, de couleur d'or, & de deux raies courtes, de la même couleur, placées vers le bord postérieur. Les ailes inférieures sont d'un jaune-brun, avec le bord noirâtre & la frange d'un jaune-brun, plus pâle que le fond.

Elle se trouve en Allemagne. La Chenille vit sur l'Ortie, la Bardane; elle est d'un vert-foncé, avec le dos rayé de blanc.

296. NOCTUELLE verrue.

NOCTUA verruca.

Noctua cristata, alis deflexis auro fuscoque variis; puncto medio argenteo. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 81. *n°.* 238.

Elle est plus petite que les précédentes. La tête est cendrée, avec le bord postérieur fauve. Le corcelet & l'abdomen sont cendrés. Les ailes sont penchées, obscures à leur base, dorées au milieu, marquées d'un grand point bien distinct, argenté; elles sont ensuite obscures, puis dorées, avec la frange du bord obscure. Elles sont cendrées en dessous, avec une raie noirâtre.

Elle se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

297. NOCTUELLE lunée.

NOCTUA lunata.

Noctua cristata, alis deflexis fusco cinereoque variis; arcu medio flavo marginato. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 190. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 82. *n°.* 239.

Elle ressemble beaucoup aux précédentes. Le corcelet est cendré & fortement élevé en crête. Les ailes supérieures sont mélangées d'obscur & de cendré : on voit au milieu une grande tache arquée, cendrée, bordée de jaune. Les ailes inférieures sont cendrées à leur base, obscures à leur extrémité.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

298. NOCTUELLE échancrée.

NOCTUA emarginata.

Noctua cristata, alis deflexis variegatis; margine tenuiori emarginato, capite thoracisque anticâ aurantiis. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 82. *n°.* 240.

Elle ressemble beaucoup aux précédentes pour la forme & la grandeur. Les antennules sont très-renflées & avancées. Les antennes sont pectinées, avec l'extrémité sétacée. La tête & la partie anté-

rieure du corcelet font d'un jaune-orangé, ou mélangées de jaune & de fauve. Le dos du corcelet eſt cendré. L'abdomen eſt blanchâtre. Les ailes ſupérieures ſont mélangées d'obſcur, de couleur de chair & de couleur d'or, avec une raie poſtérieure, blanchâtre, peu marquée. Le bord interne eſt fort échancré. Les ailes inférieures ſont cendrées, ſans tache. En deſſous les ailes ſupérieures ſont obſcures, & les poſtérieures ſont blanchâtres.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

299. NOCTUELLE appauvrie.

NOCTUA pauperata.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſcis cinereo variegatis; poſticis albo hyalinis. FABR. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 228. *n°.* 99. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 191. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 82. *n°.* 241.

Elle eſt de la grandeur de la Noctuelle chryſite. Le corcelet eſt obſcur, marqué de raies cendrées. Les ailes ſupérieures ſont mélangées d'obſcur & de cendré, &, à quelque diſtance de l'extrémité, elles ſont un peu obſcures, avec quelques raies courtes, noires. Le bord eſt cendré, mélangé d'obſcur. Les ailes inférieures ſont blanches, un peu tranſparentes, avec une raie marginale obſcure.

Elle ſe trouve en Chine.

300. NOCTUELLE méticuleuſe.

NOCTUA meticuloſa.

Noctua criſtata, alis deflexis eroſo-dentatis pallidis; anticis baſi incarnatâ triangulo fuſco. FABR. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 228. *n°.* 100. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 192. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 83. *n°.* 242.

Phalæna Noctua meticuloſa. LINN. *Syſt. Nat. p.* 845. *n°.* 132. — *Faun. Suec. n°.* 1164.

Noctua meticuloſa. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 1.

Phalæna meticuloſa. SCOP. *Ent. Carn. n°.* 512.

GOED. *Inſ. tom.* 1. *tab.* 56.

LIST. GOED. *Fig.* 44.

ALBIN. *Inſ. tab.* 13.

RÉAUM. *Mem. Inſ.* 1. *tab.* 8. *fig.* 25. 26, & *tab.* 14. *fig.* 12. 13.

MÉRIAN, *Inſ. Eur. tab.* 34.

ROES. *Inſ.* 4. *tab.* 9.

La Méticuleuſe. GEOFFR. *Inſ. Pariſ. tom.* 2. *p.* 151. *n°.* 84.

Phalæna Noctua meticuloſa. DEGEER, *Inſ. tom.* 1. *tab.* 5. *fig.* 14, & *tom.* 2. *pars* 1. *p.* 427. *n°.* 1.

WILK. *Pap.* 3. *tab.* 1. a. 3.

La Craintive. ERNST. *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 110. *tab.* 290. *fig.* 487.

Noctua meticuloſa. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 14. *fig.* 67.

Elle diffère beaucoup des précédentes. Les antennes, la tête & le corcelet ſont gris : celui-ci eſt finement rayé de brun-clair à ſa partie antérieure, & fortement relevé en crête à ſa partie poſtérieure. Les ailes ſupérieures ſont griſes, ordinairement nuancées d'incarnat, marquées d'une grande tache verdâtre, triangulaire, placée au milieu, ayant le ſommet appuyé ſur le bord interne, & étant ouverte vers le bord antérieur pour donner place à une autre tache de la même couleur, entourée de gris-incarnat. Il y a une autre tache de la même couleur le long du bord interne, près de la baſe. Le bord poſtérieur eſt feſtonné, un peu échancré près de l'angle interne, & il règne le long de ce bord une double raie noirâtre. L'aile a une teinte verdâtre près de ce bord. Les inférieures ſont d'un gris-blanchâtre, marquées de quelques raies ou lignes tranſverſes, brunes.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur un grand nombre de plantes, telles que les Giroflées, l'Ortie, la Mercurièle, l'Abſynthe, la Pimprenelle, la Lavande, la Primevère, &c. Elle eſt raſe, d'un vert-foncé, marquée ſur le dos d'une raie fine d'un blanc-jaunâtre, & d'une autre jaune de chaque côté; elle ſe montre aſſez ſouvent dans nos jardins avant la fin de l'hiver, & même pendant l'hiver, & entre en terre pour ſe métamorphoſer en février, mars ou avril, ſuivant la température. La Noctuelle ſe montre en mai ou en juin.

301. NOCTUELLE ciliée.

NOCTUA ciliata.

Noctua criſtata, alis deflexis dentatis viridibus; margine poſtico cinereo. FABR. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 193. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 83. *n°.* 243.

Elle eſt de la grandeur de la Noctuelle déchirée. Les antennes ſont pectinées, avec l'extrémité ſétacée. Le corps eſt cendré, avec la partie antérieure du corcelet un peu brune. Les ailes ſupérieures ſont d'un vert-obſcur, point du tout luiſant, avec l'extrémité cendrée. Le bord poſtérieur eſt denté. Les ailes inférieures ſont obſcures; elles ont des faiſceaux de poils ſur le bord antérieur, & elles ont le bord poſtérieur denté. Les quatre ailes en deſſous ſont obſcures. Les jambes antérieures ſont très-velues.

Elle ſe trouve à Cayenne.

302. Noctuelle résonnante.

Noctua consona.

Noctua cristata, alis deflexis integris virescentibus nitidulis; strigis duplicatis albis, anteriore inflexâ maculisque duabus apicis fulvis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 194. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 83. *n°.* 244.

Phalæna Noctua consona. Hubn. *Beytr. tom.* 2. *p.* 15. *tab.* 2. *fig.* K.

Noctua consona. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 56. *fig.* 273.

Elle ressemble beaucoup à la Noctuelle illustre; mais elle est plus petite. Les ailes sont entières, d'un brun-clair, verdâtre, luisant, marquées de deux doubles raies blanchâtres, l'une fléchie ou anguleuse, vers la base, & l'autre à quelque distance de l'extrémité. On voit en outre deux taches fauves près de l'extrémité, vers l'angle interne.

Elle se trouve en Autriche.

303. Noctuelle illustre.

Noctua illustris.

Noctua cristata, alis deflexis integris viridi cinereoque nitidulis; maculis tribus ferrugineis distinctis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 185. — *Entom. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 84. *n°.* 245.

Noctua illustris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 56. *fig.* 274.

L'Illustre. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 113. *tab.* 333. *fig.* 583.

Noctua illustris. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 2. *tab.* 12.

Phalæna Noctua cuprea. Esper. *Pap. d'Europe, tom.* 4. *p.* 199. *tab.* 110. *Noct.* 31. *fig.* 4.

Elle ressemble à la Noctuelle méticuleuse; mais elle est plus petite, & le bord postérieur des ailes est entier. La tête & la partie antérieure du corcelet sont un peu ferrugineux. Le dos de celui-ci est d'un gris très-foncé, & la partie postérieure est élevée en crête. L'abdomen est cendré. Les ailes supérieures sont mélangées de brun-clair, de vert-pâle & de rougeâtre, & traversées vers le bord postérieur, par deux raies blanchâtres, un peu fumées, parallèles, dont l'une est plus large que l'autre : on en voit une autre à quelque distance de la base. Les ailes inférieures sont obscures, avec la frange pâle.

Elle se trouve dans les provinces méridionales de l'Allemagne.

304. Noctuelle déchirée.

Noctua lacera.

Noctua cristata, alis deflexis fusco ferrugineoque variegatis dorso emarginatis, fronte fulvâ. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 229. *n°.* 101. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 196. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 84. *n°.* 246.

Le front est fauve. Le corcelet est cendré, avec la partie antérieure fauve. L'abdomen est cendré. Les ailes supérieures sont mélangées de brun & de ferrugineux, & ont une tache jaune à l'angle interne, marquée d'une lunule noire. Le bord postérieur, vers le même angle, a une large échancrure. Les ailes inférieures sont cendrées, ainsi que les quatre ailes en dessous.

Elle se trouve en Chine.

305. Noctuelle double O.

Noctua Oo.

Noctua cristata, alis deflexis cinerascentibus, ferrugineo strigosis, oo notatis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 197. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 84. *n°.* 247.

Phalæna Bombyx Oo spirilinguis cristata, alis depressis cinerascentibus, oo notatis. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 832. *n°.* 81. — *Faun. Suec. n°.* 1139.

Noctua Oo. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 87. *n°.* 1.

Roes. *Inf. tom.* 1. *Class.* 2. *Pap. Noct. tab.* 63. *fig.* 1-4.

L'Oo ou le double O. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 1. *tab.* 306. *fig.* 528.

Elle est de la grandeur des précédentes. Les antennes sont blanchâtres, un peu pectinées dans le mâle. La tête & le corcelet sont d'un blanc-jaunâtre. Les ailes supérieures sont d'un blanc-jaunâtre : on y remarque deux raies noirâtres, l'une presque droite, près de la base, & l'autre ondée à quelque distance; ensuite viennent deux taches ovales, dont l'une antérieure un peu plus grande que l'autre; au dessous se trouve la tache réniforme. Après les taches il y a deux autres raies ondées & une ligne près du bord. Les ailes inférieures sont blanches.

Elle se trouve en Europe. Les Chenilles de cette Noctuelle, suivant l'auteur des *Papillons d'Europe*, se trouvent, aux mois d'avril & de mai, entre deux feuilles de Chêne, jointes avec quelques fils; elles sont tantôt d'un rouge-brun, quelquefois d'un rouge plus clair; tantôt d'un brun-noirâtre. Chacun des anneaux du corps est chargé de taches blanches, les unes rondes, les autres alongées. Les Chenilles, de couleur rouge, ont la tête & le col noirs, les pattes écailleuses noires, & les membraneuses blanches, ainsi que le ventre; une ligne blanche, de

chaque côté, au dessous des stigmates, & une sur le dos, aux quatre premiers anneaux seulement. Les Chenilles, brunes, ont la tête & les pattes de même couleur que le corps. Kleeman, selon le même auteur, a trouvé de ces Chenilles dont le fond étoit d'un vert-brun.

306. NOCTUELLE cuivrée.

NOCTUA ærea.

Noctua cristata, alis deflexis, anticis æneis, fusco fasciatis; strigâ posticâ dentatâ, griseâ.

La Cuivrée. ERNST, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 113. *tab.* 333. *fig.* 582.

Noctua ærea. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 56. *fig.* 271.

Elle est un peu plus petite que la Noctuelle illustre. La tête & le corcelet sont d'un brun-clair, un peu cuivreux. Les ailes supérieures sont de la même couleur, avec deux bandes obscures & trois raies grises, dont la troisième, placée vers le bord postérieur, a deux dentelures au milieu. La première des deux taches est petite, & paroit à peine. La seconde est alongée, ferrugineuse. Les ailes inférieures sont d'un gris un peu roussâtre à la base, obscures à l'extrémité, avec la frange grise.

Elle se trouve au midi de l'Europe.

307. NOCTUELLE embrasée.

NOCTUA flamma.

Noctua cristata, alis deflexis ferrugineo flavoque variis; maculis ordinariis confluentibus. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 198. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 85. *n°.* 248.

Phalæna Bombyx flammea. ESPER, *Inf. Eur. tom.* 3. *p.* 269. *tab.* 53. *fig.* 3.

La Flamme. ERNST, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 29. *tab.* 267. *fig.* 426.

Noctua empirea. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 13. *fig.* 63.

Il n'est pas bien certain que la Noctuelle de Fabricius soit la même que celle des auteurs que nous citons. Celle de Fabricius est plus petite que la précédente. Les ailes supérieures sont mélangées de ferrugineux & de jaune, & l'extrémité est rayée de blanchâtre. Les taches ordinaires, placées au milieu, sont confluentes ou réunies par une ligne interne, blanche. Dans les auteurs cités la tache réniforme est alongée, sinuée, un peu relevée intérieurement, mais n'atteint pas l'autre tache. Les ailes inférieures, selon Fabricius, sont obscures, un peu rougeâtres en dessous, avec un point & une raie obscurs.

Elle se trouve en Autriche, suivant Fabricius, & à Florence, suivant l'auteur des *Papillons d'Europe.*

308. NOCTUELLE ratissée.

NOCTUA derasa.

Noctua cristata, alis deflexis, anticis suprà decorticatis. FABR. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 229. *n°.* 103. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 200. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 85. *n°.* 250.

Phalæna Noctua derasa. LINN. *Syst. Nat.* 2. *p.* 851. *n°.* 158.

Naturf. 2. *tab.* 1. *fig.* 7.

SCHIFF. *Wienn. Verz. p.* 87. *n°.* 2.

La Ratissée. ERNST, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 5. *tab.* 307. *fig.* 530.

Noctua derasa. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 14. *fig.* 66.

Noctua derasa. PANZ. *Faun. Germ. Fasc.* 12. *tab.* 19.

Phalæna Noctua derasa. VILL. *Ent. tom.* 2. *p.* 229. *n°.* 220.

Elle est de grandeur moyenne. La tête & le corcelet sont d'un gris-fauve, avec une ligne transverse, blanche, sur la partie antérieure du corcelet, & une autre sur le dos. Les ailes supérieures sont d'un gris-ferrugineux, avec une bande blanche, de laquelle part une ligne qui s'étend vers la base, une tache de la même couleur qui se trouve près du bord antérieur, & une autre raie vers l'extrémité. La couleur de l'aile est plus claire entre les deux bandes, qui forment en quelque sorte un triangle, & on y apperçoit des veines très-ondées, obscures comme celles de quelques bois. Les ailes inférieures sont d'un gris-obscur.

La Chenille vit sur le Framboisier; elle est rase, d'un rouge-brun, avec trois taches blanches de chaque côté.

Elle se trouve en France, en Allemagne.

309. NOCTUELLE renaissante.

NOCTUA renata.

Noctua cristata, alis deflexis fuscescentibus; oo strigâque posticâ cinereis. FABR. *Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 85. *n°.* 251.

Elle ressemble beaucoup à la Noctuelle Oo; mais les ailes antérieures sont obscures, avec les taches ordinaires, au milieu, représentant un double O, & une raie postérieure de couleur cendrée.

Elle se trouve en Danemarck. La Chenille vit sur le Coudrier; elle est rase, verte, avec une ligne dorsale jaune, & une de la même couleur sur les côtés. Les anneaux postérieurs ont une raie oblique, jaune.

310. Noctuelle fileuſe.

Noctua Serici.

Noctua cristata, alis deflexis; anticis albis; strigis tribus nigris, posticis luteis; punctis strigâque nigris. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 201. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 85. *n°.* 252.

Noctua Serici. Thunb. *Act. Holm.* 1781. *p.* 243. *tab.* 5. *fig.* 12.

Elle eſt de la grandeur du Bombyx du Mûrier ou du Ver à ſoie. Le corps eſt blanc, avec le collier d'un rouge de ſang. Les ailes ſupérieures ſont blanches, marquées de trois raies arquées, noires.

Elle ſe trouve au Japon. La Chenille, élevée dans les maiſons, fournit une très-bonne ſoie.

311. Noctuelle or.

Noctua or.

Noctua cristata, alis deflexis cinereis fuſco undatis; maculâ mediâ griſeâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 165. *n°.* 202. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 86. *n°.* 253.

Noctua or. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 87. *n°.* 5.

L'Octogéſime. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 10. *tab.* 308. *fig.* 532. c. d.

Phalæna Noctua conſobrina. Scrib. *Beytr.* 1. *p.* 66. *tab.* 6. *fig.* 4. b.

Noctua or. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 43. *fig.* 210.

Elle reſſemble à la Noctuelle ruficolle. La tête & le corcelet ſont cendrés. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-cendré, un peu rougeâtre, traverſées par pluſieurs doubles raies noirâtres. La baſe & l'extrémité ſont plus claires, & le milieu où ſe trouvent les deux taches ordinaires forme une large bande, beaucoup plus claire que le reſte de l'aile. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Peuplier noir; elle eſt verdâtre, avec la tête brune, & le bord antérieur noir.

312. Noctuelle délayée.

Noctua diluta.

Noctua cristata, alis deflexis cinereis; faſciis duabus ferrugineis obſoletis punctoque medio albo. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 165. *n°.* 203. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 86. *n°.* 254.

Noctua diluta. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 87. *n°.* 6.

Noctua diluta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 43. *fig.* 206.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont cendrés. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, & ont deux bandes d'un ferrugineux pâle, bordées de noirâtre & de cendré, & un point blanchâtre au milieu. Les ailes inférieures ſont cendrées, marquées d'une bande noirâtre.

Elle ſe trouve en Allemagne. La Chenille eſt pâle, avec la tête noire & le dos marqué d'une ligne obſcure.

313. Noctuelle ruficolle.

Noctua ruficollis.

Noctua cristata, alis deflexis obſcurè cinereis; faſciis duabus obſcurioribus, thorace anticè brunneo. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 165. *n°.* 204. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 86. *n°.* 255.

Noctua ruficollis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 87. *n°.* 7.

La Double bande brune. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 12. *tab.* 308. *fig.* 533.

Noctua ruficollis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 43. *fig.* 207.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & la partie antérieure du corcelet ſont ferrugineux. Le dos de celui-ci eſt d'un gris-foncé. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-foncé, traverſées de deux larges bandes obſcures. Le milieu, où ſe trouvent les deux taches ordinaires, eſt d'un gris-clair; ce qui forme une troiſième bande claire entre deux obſcures: ces bandes ſont ſéparées les unes des autres par des raies ondées, noires & griſes. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec une bande plus claire au milieu, & une plus obſcure entre la bande claire & la frange.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne. La Chenille vit ſur le Chêne.

314. Noctuelle octogéſime.

Noctua octogeſima.

Noctua cristata, alis deflexis obſcurè cinereis; strigis plurimis fuſcis maculâ reniformi interruptâ.

Phalæna Noctua octogena. Esper, *Pap. d'Europe, tom.* 4. *tab.* 128. *Noct.* 49. *fig.* 4.

Phalæna octogeſima. Hubn. *Beytr.* 1. *tab.* 1. *fig.* G.

Noctua octogeſima. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 43. *fig.* 209.

L'Octogéſime. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 10. *tab.* 308. *fig.* 532. a. b.

Fabricius & l'auteur de l'ouvrage des *Papillons d'Europe* ont regardé cette Noctuelle comme une variété de la Ruficolle, & en effet elle lui reſſemble beaucoup, ainſi qu'aux deux autres qui la précèdent. Celle-ci a la tête & la partie antérieure du corcelet d'un gris-clair, un peu rouſſeâtre. Le dos du corcelet eſt d'un gris-cendré. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-cendré obſcur, marquées de pluſieurs raies noirâtres. Le milieu, où ſe trouvent les

deux taches ordinaires, eſt à peine plus clair que le reſte de l'aile, & on y voit trois petites taches noires, entourées d'un cercle blanc, qui repréſentent un 8 accompagné d'un zéro, le 8 étant formé par la tache réniforme interrompue ou étranglée au milieu. Les ailes inférieures ſont d'un gris-clair, avec l'extrémité un peu obſcure.

Elle ſe trouve en Allemagne.

315. Noctuelle ſatellite.

Noctua ſatellitia.

Noctua criſtata, alis deflexis dentatis brunneis; primoribus puncto flavo inter punctula duo albâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 230. *n°.* 104. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 165. *n°.* 205. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 87. *n°.* 256.

Phalæna Noctua ſatellititia. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 855. *n°.* 176.

Noctua ſatellitia. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 5.

Roes. *Inſ. tom.* 3. *tab.* 50. *fig.* 1-4.

La Satellite. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 148. *tab.* 300. *fig.* 511.

Noctua ſatellitia. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 38. *fig.* 182.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. La tête & le corcelet ſont d'un gris-foncé, rouſſeâtre. Les ailes ſupérieures ſont d'un brun-clair ou rouſſeâtre, marquées, vers la baſe, d'une ligne noirâtre qui ne va que juſqu'au milieu, & d'une autre double plus bas qui les traverſe. Le milieu eſt un peu plus foncé que la baſe, & on y remarque une petite tache jaune, placée entre deux petits points de la même couleur. A quelque diſtance de ces points il y a une autre raie un peu ondée, noirâtre, & une près de l'extrémité : celle-ci eſt accompagnée de petites lunules blanchâtres. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la frange griſe. En deſſous les ailes ſupérieures ſont obſcures, avec les bords ferrugineux & une tache blanchâtre, en croiſſant, au milieu.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Groſeiller, le Poirier, le Chêne, l'Orme; elle eſt noire ou d'un brun-noir, avec une petite ligne blanche de chaque côté du corps, interrompue à chaque inciſion, & une autre ſur le col. Elle vit ſeule, eſt très-vorace, & attaque quelquefois les autres Chenilles, ſans épargner celles de ſa propre eſpèce. Elle ſe métamorphoſe dans la terre.

316. Noctuelle nacarat.

Noctua diffinis.

Noctua criſtata, alis deflexis ferrugineis; maculis tribus coſtalibus albis, poſticè punctis nigris duobus. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 230. *n°.* 105. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 165. *n°.* 206. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 87. *n°.* 257.

Phalæna Noctua diffinis ſpirilinguis criſtata, alis ferrugineis margine exteriore maculis tribus albis, poſticè puncto nigro. Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 848. *n°.* 146.

Harr. *Inſ. angl. tab.* 5. *fig.* 8.

Noctua diffinis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 88. *n°.* 10.

Phalæna ſeticornis ſpirilinguis, alis roſeo purpureoque variegatis, ſuperioribus maculâ duplici marginali albâ. Geoffroy, *Inſ. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 108.

Le Nacarat. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 25. *tab.* 311. *fig.* 543.

Scrib. *Beytr.* 2. *p.* 164. *tab.* 12. *fig.* 1. 2.

Noctua diffinis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 61. *tab.* 21.

Noctua diffinis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 42. *fig.* 202.

Phalæna Noctua affinis. Hubn. *Beytr.* 1. *tab.* 1. *fig.* E.

Elle eſt un peu plus petite que les précédentes. Les antennes & la tête ſont ferrugineux. Les yeux ſont noirâtres. La partie antérieure du corcelet eſt ferrugineuſe, bordée de gris. Le dos du corcelet eſt ferrugineux. L'abdomen eſt gris. Les ailes ſupérieures ſont ferrugineuſes, avec trois taches blanches ſur le bord antérieur, d'où partent autant de lignes griſes, un peu ſinueuſes. On voit une quatrième ligne vers le bord poſtérieur, & deux petits points noirs près de l'angle antérieur. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la frange griſe.

La Chenille vit ſur l'Orme, le Charme; elle eſt verte, rayée de blanc, avec la tête & les pattes antérieures, noires.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

317. Noctuelle analogue.

Noctua affinis.

Noctua criſtata, alis deflexis ferrugineis; angulo exteriori puncto nigro gemino, poſticis nigris. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 230. *n°.* 106. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 165. *n°.* 207. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 87. *n°.* 258.

Phalæna Noctua affinis. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 848. *n°.* 144.

Noctua affinis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 88. *n°.* 11.

Phalæna Noctua diffinis. Hubn. *Beytr.* 4. *p.* 24. *tab.* 4. *fig.* T.

Esper,

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 134. *Noct.* 53. *fig.* 1.

L'Analogue. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 25. *tab.* 312. *fig.* 544.

Noctua affinis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 42. *fig.* 201.

Elle reffemble beaucoup à la précédente. La tête & le corcelet font d'un gris-rouffeâtre, quelquefois ferrugineux, & marquées d'une raie finueufe, blanchâtre, près de la bafe, qui ne va que jufqu'au milieu; d'une autre un peu plus bas, également finueufe, qui les traverfe. Au milieu on voit, au lieu des taches ordinaires, deux points noirs, entourés d'un cercle gris, peu apparent; vient enfuite une raie coudée, blanchâtre; une autre moins marquée, près du bord; deux petites taches noires à l'angle extérieur, & une fuite de points noirs le long du bord. Les ailes inférieures font noires, avec la frange grife.

Elle fe trouve en France, en Allemagne. La Chenille vit fur le Peuplier; elle eft prefque rafe, d'un blanc-verdâtre, avec des lignes fur les derniers anneaux, d'un vert plus clair ou d'un vert plus obfcur, & des points élevés, noirs, portant quelques poils. On remarque auffi au deffus des ftigmates une ligne arquée, noire. Cette Chenille eft quelquefois d'un vert-pâle, avec des points blancs & noirs.

318. Noctuelle triptère.

Noctua triptera.

Noctua criftata, alis deflexis; maculis tribus longitudinalibus, rotundatis, atomifque fulphureis adfperfis. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 230. *n°.* 107. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 166. *n°.* 208. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 87. *n°.* 259.

Elle eft un peu plus grande que les deux précédentes. Les antennes font un peu plus groffes que dans la plupart des autres Noctuelles. Les ailes fupérieures font cendrées, marquées de petites raies noires, & parfemées de petits points d'un jaune de foufre. On remarque près du bord antérieur trois taches pâles, affez grandes, bordées d'une ligne noire, dont la première, placée vers la bafe, eft ovale; la feconde eft orbiculaire & plus petite; la troifième, prefqu'en cœur, forme avec la feconde les deux taches ordinaires. L'extrémité eft d'un blanc-pâle. Les ailes inférieures font blanchâtres, & n'ont en deffous ni point ni tache en croiffant.

Elle fe trouve au midi de l'Europe.

319. Noctuelle marginée.

Noctua marginata.

Noctua criftata, alis deflexis, flavefcentibus; ftrigis ferrugineis, pofticè fufcis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 230. *n°.* 108. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 166. *n°.* 209. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 88. *n°.* 260.

Elle eft de grandeur moyenne. La tête & le corcelet font jaunâtres. Les ailes fupérieures font jaunes, marquées de trois raies ondées, ferrugineufes. Les taches ordinaires font ferrugineufes, & le bord poftérieur eft obfcur, avec une raie ondée, plus obfcure.

Elle fe trouve au nord de l'Europe.

320. Noctuelle de l'Abfinthe.

Noctua Abfinthii.

Noctua criftata, alis deflexis, canis; fafciis punctifque in tetragonum pofitis, nigris. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 230. *n°.* 109. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 166. *n°.* 210. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 88. *n°.* 261.

Phalæna Noctua Abfinthii *fpirilinguis criftata, alis cinerafcentibus, nigricante fafciatis punctatifque; inferioribus albidis.* Linn. *Syft. Nat. tom.* 2. *p.* 845. *n°.* 133. — *Faun. Suec. n°.* 1182.

Noctua Abfinthii. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 73. *n°.* 1.

Roes. *Inf.* 1. *Phal.* 2. *tab.* 61. *fig.* 1-5.

Phalæna abfinthiata. Clerck, *Ic. Inf. tab.* 8. *fig.* 9.

Schæff. *Icon. Inf. tab.* 215. *fig.* 4. 5.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 116. *Noct.* 37. *fig.* 1. 3.

La Pointillée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *pag.* 131. *tab.* 245. *fig.* 361.

Noctua Abfinthii. Hubn. *Lepid.* 4. *tab.* 53. *fig.* 258.

Elle diffère des précédentes, & doit être placée avec les Noctuelles à ailes fupérieures alongées, telles que celles de la Camomille, du Bouillon-Blanc, de l'After & autres femblables. Les antennes font longues, fétacées, & fe collent fur les côtés de la poitrine. La tête & le corcelet font d'un gris-blanchâtre. Les ailes fupérieures font grifes, marquées de deux doubles raies ondées, noires, dont l'une moins apparente, vers la bafe, & l'autre un peu plus bas. Sur les taches ordinaires font quatre points noirs, ordinairement difpofés en carré. On voit, près du bord, une rangée de points noirs bien marqués. Les ailes inférieures font blanchâtres, avec le bord un peu obfcur & la frange blanche.

Elle fe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit fur l'Abfinthe; elle eft prefque rafe, d'un jaune-verdâtre, avec une ligne dorfale blanche, deux raies rougeâtres qui l'accompagnent, & une autre fur les côtés. Les incifions des anneaux font pro-

fondes, & les raies font interrompues aux incifions. Elle entre dans la terre pour fe métamorphofer.

321. Noctuelle de l'Auronne.

Noctua Abrotani.

Noctua criftata, alis deflexis, fufco-cinereis; ftrigis undatis, nigris; coftâ punctis quatuor albis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 166. *n°.* 211. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 88. *n°.* 262.

Noctua Abrotani. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 73. *n°.* 2.

Roes. *Inf. tom.* 3. *tab.* 51. *fig.* 1-4.

Phalæna Noctua Artemifiæ. Esp. *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 127. *Noct.* 49. *fig.* 1. 2.

L'Épineufe. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 134. *tab.* 245. *fig.* 362.

Noctua Abrotani. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 53. *fig.* 257.

Elle reffemble à la précédente. Les antennes font ferrugineufes. Le corcelet eft bien élevé en crête à fa partie antérieure; il eft gris, avec une légère ligne noirâtre en avant, & une tache ordinairement de la même couleur fur le dos. Les ailes fupérieures font mélangées de gris & d'obfcur. Les deux taches ordinaires font d'un gris-obfcur, bordées de gris-clair. On remarque quatre points blanchâtres fur le bord antérieur, vers l'extrémité; une ligne noirâtre, à peine marquée, près du bord, & une fuite de points blanchâtres fur la frange. Il y a quelques ftries courtes qui viennent aboutir à la ligne noirâtre. Les ailes inférieures font d'un gris-obfcur.

Elle fe trouve en Europe. La Chenille vit fur l'Armoife Citronelle ou Armoife Auronne, *Artemifia Abrotanum*, & fur l'Armoife champêtre; elle eft verdâtre, & porte quelques épines courtes, aiguës, rougeâtres, fur chaque anneau, & deux points de la même couleur fur les côtés.

322. Noctuelle oculte.

Noctua occulta.

Noctua criftata, alis deflexis, nebulofis, apice cinereis; maculis tribus nigris. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 166. *n°.* 212. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 88. *n°.* 263.

Phalæna Noctua occulta *fpirilinguis criftata, alis deflexis, fufco-nebulofis, inferioribus brevioribus, margine albis.* Linn. *Syft. Nat. tom.* 2. *p.* 849. *n°.* 147. — *Faun. Suec. n°.* 1203.

Phalæna Noctua occulta. Clerck, *Icon. Inf. tab.* 1. *fig.* 6.

L'Oculte. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 95. *tab.* 232. *fig.* 336.

Noctua occulta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 17. *fig.* 79.

Elle eft grande, & diffère beaucoup des précédentes par la forme des ailes. La tête & le corcelet font d'une couleur cendrée-obfcure, avec une légère ligne noire fur le bord du collier. Les ailes fupérieures font mélangées d'obfcur & de cendré, marquées de plufieurs raies blanchâtres, ondées, dont une plus diftincte, près de la bafe; une autre interrompue, un peu plus bas; une troifième après les taches ordinaires, & la quatrième, fur laquelle s'appuie une raie noire qui y forme des taches, à peu de diftance du bord poftérieur. Ce bord eft cendré, & traverfé par une ligne noire. Les ailes inférieures font noirâtres, avec la frange grife.

Elle fe trouve en Suède.

323. Noctuelle patibulaire.

Noctua patibulum.

Noctua criftata, alis deflexis, cinereis; puncto parvo maculâque communi dorfali, ftrigæ obfcuriori connatâ, atris. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 89. *n°.* 264.

Elle eft de grandeur moyenne. Le corcelet eft fort élevé en crête; il eft cendré, & marqué antérieurement d'une raie noire. Les ailes fupérieures font cendrées, ont quelques raies obfcures peu marquées, un point noir vers le bord interne, & une grande tache triangulaire, noire, au milieu, qui, les ailes étant ployées, atteint, par fon fommet, la tache de l'autre aile, & les deux repréfentent une forte de potence. Cette tache eft contiguë à une raie blanchâtre, qui, du milieu du dos, defcend jufqu'à l'extrémité. Derrière cette raie, l'aile paroît plus obfcure. Les quatre ailes en deffous font jaunâtres, avec une bande & des points noirs. L'abdomen eft pâle, marqué de points noirs fur les côtés.

Elle fe trouve aux Indes orientales.

324. Noctuelle albipède.

Noctua albipes.

Noctua criftata, alis deflexis, glaucis, fufco-undatis; pedibus niveis. Fabr. *Ent. Syft. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 89. *n°.* 265.

Elle eft de grandeur moyenne. La tête & le corcelet font d'un glauque-obfcur, fans tache. Les ailes fupérieures font d'un glauque-ferrugineux, marquées de deux raies ondées, obfcures, placées avant & après la tache ordinaire. Les ailes inférieures & les quatre ailes en deffous font cendrées. Le deffous de l'abdomen & les pattes font d'un blanc de neige.

Elle fe trouve aux Indes orientales.

325. Noctuelle de l'Aune.

Noctua Alni.

Noctua cristata, alis deflexis, fuliginosis; areis duabus cinerascentibus, priore puncto marginali, nigro. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 231. *n°.* 110. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 166. *n°.* 213. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 89. *n°.* 266.

Noctua degener. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 70. *n°.* 4.

Phalæna Noctua Alni. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 845. *n°.* 134.

Deg. *Mem. Inf. tom.* 1. *p.* 280. *tab.* 11. *fig.* 25-28, & *tom.* 2. *pars* 1. *p.* 412. *n°.* 6.

Fuesl. *Magaz.* 2. *tab.* 1. *fig.* 5-8.

Naturf. 12. *p.* 58. *tab.* 1. *fig.* 14-16, & 14. *p.* 91. *t.* 4. *fig.* 11.

L'Aunette. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 164. *tab.* 254. *fig.* 386.

Noctua Alni. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 100. *tab.* 23.

Noctua Alni. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 1. *fig.* 3.

Elle est de grandeur moyenne. La tête & le corcelet sont cendrés. Les ailes supérieures sont d'un brun-noirâtre, avec deux grandes taches d'un gris-clair le long du bord antérieur, dont l'une, oblongue, à la base, marquée d'un point marginal noir, l'autre, appuyée par sa partie supérieure à la tache réniforme, est presque ronde. Le bord postérieur est cendré, & on voit sur la frange une suite de points noirs. Ces ailes en dessous sont d'un gris-nébuleux. Les ailes inférieures sont blanches, tant en dessus qu'en dessous, & ont un point noir en dessous.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur l'Aune, le Noyer, le Coudrier, le Tilleul; elle est noire, marquée, sur chacun des anneaux, d'une tache transversale, jaune, d'où partent deux poils noirs, longs, terminés par un bouton alongé & comprimé. Lorsqu'elle veut se transformer, elle file une coque fort dure, dans laquelle elle fait entrer divers matériaux, des rognures de bois, par exemple, ou autres corps qui la rendent très-solide. La Noctuelle en sort la même année ou y passe l'hiver, suivant que la saison est plus ou moins avancée lorsqu'elle subit sa première transformation.

326. Noctuelle incarnat.

Noctua Delphinii.

Noctua cristata, alis deflexis, purpurascentibus; fasciis duabus albidis, posticis obscuris. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 231. *n°.* 111. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 167. *n°.* 214. — *Ent. Syst. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 90. *n°.* 267.

Phalæna Noctua Delphinii. Linn. *Syst. Nat. p.* 857. *n°.* 188.

Mérian, *Inf. Eur. tom.* 1. *tab.* 40.

Roes. *Inf. tom.* 1. *Phal.* 2. *t.* 12.

Wilk. *Pap.* 3. *t.* 1. a. 4.

L'incarnat. Geoff. *Inf. Parif. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 109.

Noctua Delphinii. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 87. *n°.* 8.

L'Incarnat. *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 15. *tab.* 310. *fig.* 538.

Noctua Delphinii. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 7. *tab.* 17.

Noctua Delphinii. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 42. *fig.* 204.

La tête & le corcelet sont gris, rayés de gris-verdâtre. L'abdomen est gris, avec une légère teinte rose en dessous. Les ailes supérieures sont roses à leur base, laquelle couleur est terminée par un rose-foncé, ondé, bordé d'un rose-gris, après lequel est une large bande d'un blanc un peu rose, sur laquelle est une tache obscure, placée vers le bord antérieur. Après la bande d'un blanc-rose vient une autre bande d'un rose-foncé, puis une autre d'un rose-clair, puis la frange, qui est grise. Les ailes inférieures sont d'un gris un peu rose, avec une bande obscure vers le bord postérieur.

La Chenille est lisse, d'un jaune-blanchâtre, ponctuée de noir, avec deux raies d'un jaune de soufre sur le dos, entre lesquelles sont des taches noires irrégulières, souvent réunies; elle se nourrit de la plante nommée *Pied d'alouette (Delphinium).*

Elle se trouve dans toute l'Europe.

327. Noctuelle purpurine.

Noctua purpurina.

Noctua cristata, alis deflexis, purpurascentibus, basi flavis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 167. *n°.* 215. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 90. *n°.* 268.

Noctua purpurina. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 88. *n°.* 9.

Phalæna Noctua purpurina. Hubn. *Beytr.* 2. *tab.* 2. *fig.* 6.

Noctua purpurina. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 61. *fig.* 298.

La Purpurine. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 19. *tab.* 310. *fig.* 539.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 163. *Noct.* 84. *fig.* 4.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. Les antennes, la tête & le corcelet ſont d'un jaune-clair. Les ailes ſupérieures ſont jaunes à leur baſe, enſuite d'un roſe-tendre un peu pourpré, plus clair à l'extrémité. Le roſe eſt ſéparé du jaune par une ligne brune, & on en voit une autre moins marquée vers le milieu : il y a une pareille ligne ſur le bord. La frange eſt griſe. Les ailes inférieures ſont noirâtres.

Elle ſe trouve dans l'Autriche, la Hongrie.

328. Noctuelle du Ptéris.

Noctua Pteridis.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſcis, albo maculatis, faſciiſque duabus purpureis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 90. *n°.* 269.

Phalæna lagopus. Esper, *tom.* 4. *tab.* 125. *fig.* 7.

Noctua Pteridis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 13. *fig.* 65.

La Juventine. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 91. *tab.* 231. *fig.* 334.

Elle eſt de la grandeur de la Noctuelle incarnat. La tête & le corcelet ſont d'un gris-brun. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres à leur baſe, avec quelques points gris; elles ont enſuite une bande arquée, rougeâtre, ſéparée du noirâtre de la baſe par une ligne griſe & une noire. Le milieu de l'aile eſt noirâtre; mais on diſtingue antérieurement une tache triangulaire, fort grande. La première des deux taches ordinaires eſt petite, & forme un anneau d'un ovale-alongé, obliquement placé, blanchâtre. La ſeconde eſt blanchâtre, grande, un peu ſinuée. Après cette tache vient une autre bande rougeâtre, puis une bande noirâtre, ſur laquelle eſt une grande tache blanchâtre, alongée, qui part de l'angle extérieur. Les nervures ſont bien apparentes, & paroiſſent griſâtres. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la frange rougeâtre. Les jambes antérieures ſont rouſſeâtres, très-velues.

Elle ſe trouve en Allemagne. La Chenille vit ſur le Ptéris aquilin.

329. Noctuelle jouventine.

Noctua juventina.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis angulatis, baſi fuſcis, apice ferrugineis, ſtrigâ poſticâ nigrâ.

Phalæna Noctua juventina. Cram. *Lepid. tom.* 4. *p.* 245. *tab.* 400. *fig.* N.

Elle reſſemble à la précédente. La tête & le corcelet ſont d'un brun-ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont brunes à leur baſe, d'un brun-ferrugineux à leur extrémité, avec une raie plus claire vers la baſe, une noire & une pâle vers l'extrémité. Le bord poſtérieur eſt un peu anguleux vers le milieu. Les ailes inférieures ſont brunes, avec le bord plus clair. Les jambes antérieures ſont velues, d'un brun-ferrugineux.

Elle ſe trouve à Surinam.

330. Noctuelle glauque.

Noctua glauca.

Noctua criſtata, alis deflexis, glaucis; faſciis duabus ſtrigâque poſticâ albidis.

Noctua modeſta. Hubn. *Lepid.* 4. *tab.* 76. *fig.* 354.

Phalæna Noctua modeſta. Hubn. *Beytr.* 1. *tab.* 1. *fig.* A.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. La tête eſt cendrée. Le corcelet eſt d'un gris un peu verdâtre, avec une raie ferrugineuſe à la partie antérieure. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris un peu verdâtre, avec une raie ſimple, blanchâtre, près de la baſe; deux flèchies au milieu, un peu plus bas, qui forment une bande; deux au-delà des taches ordinaires, & une ſimple vers le bord poſtérieur. Les taches ordinaires, dont l'une ovale & l'autre réniforme, un peu étranglée, ſont entourées d'une ligne plus claire. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la frange griſe.

Elle ſe trouve en Allemagne.

Nota. J'ai changé le nom donné par M. Hubner à cette Noctuelle, parce qu'il y en avoit une autre décrite & figurée par Cramer, qui ſe nommoit de même.

331. Noctuelle peinte.

Noctua picta.

Noctua criſtata, alis deflexis, purpureis; ſtrigis punctiſque albis, quibuſdam nigro marginatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 91. *n°.* 270.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt gris, avec l'abdomen pourpre & le pénultième anneau jaune. Les ailes ſupérieures ſont pourpres, avec pluſieurs taches & pluſieurs points blancs, bordés de noir. Après la tache ordinaire, réniforme, ſont placées trois raies blanches, dont les deux dernières ſont formées par une ſuite de taches de cette couleur, marquées de points noirs. Les ailes inférieures ſont obſcures en deſſus, cendrées & mélangées de pourpre en deſſous.

Elle ſe trouve en Allemagne.

332. NOCTUELLE géographique.

NOCTUA geographica.

Noctua cristata, alis deflexis, fusco-variis; strigis duabus posticè coeuntibus, niveis, apice striatis. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 167. *n°.* 216. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 91. *n°.* 271.

Elle est petite. Le corcelet est cendré, marqué de deux points blancs. Les ailes supérieures sont obscures, avec une tache blanche à la base, & deux raies dentées, blanches, au milieu, qui vont se réunir vers le bord interne. Le bord postérieur est rayé de blanc.

Elle se trouve en Autriche.

333. NOCTUELLE du Millepertuis.

NOCTUA Hyperici.

Noctua cristata, alis deflexis, nigro substriatis, fusco cinereoque variis; maculâ baseos oblongâ, albidâ. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 167. *n°.* 217. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 91. *n°.* 272.

Noctua Hyperici. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 10.

Noctua Hyperici. HUBN. *Lepid. tab.* 51. *fig.* 250.

Elle est petite. Les antennes sont noirâtres. La tête & le corcelet sont cendrés. L'abdomen est d'un gris plus obscur en dessous qu'en dessus. Les ailes supérieures sont mélangées de gris-clair & de gris-obscur, & on remarque une tache blanchâtre, oblongue à la base, terminée, du côté interne, par une ligne noire. Après la tache en vient une autre, petite, ovale, blanchâtre; ensuite une autre un peu plus grande, en croissant, de la même couleur. L'extrémité de l'aile est d'un gris-obscur, avec quelques lignes longitudinales, noirâtres. Les ailes inférieures sont d'un gris-blanchâtre, avec les nervures légérement obscures, surtout vers le bord.

Elle se trouve en France, en Allemagne. La Chenille vit sur le Millepertuis; elle est violette, & marquée, sur le dos, de trois lignes longitudinales, interrompues, blanches.

334. NOCTUELLE clairvoyante.

NOCTUA perspicillaris.

Noctua alis deflexis, exusto-striatis, posticè bis bidentatis; maculâ ordinariâ solitariâ, reniformi. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 167. *n°.* 218. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 92. *n°.* 273.

Phalæna Noctua perspicillaris *spirilinguis cristata, alis deflexis, exusto-striatis, posticè bis bidentatis; capite umbraculato.* LINN. *Syst. Nat.* 2. *p.* 849. *n°.* 148. — *Faun. Suec. n°.* 1198.

Phalæna polyodon. CLERCK, *Icon. Inf. tab.* 2. *fig.* 3.

Noctua perspicillaris. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 11.

Phalæna Noctua perspicillaris. HUBN. *Beytr.* 1. 4. *tab.* 3. *fig.* N.

Noctua perspicillaris. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 51. *fig.* 249.

La Camomillière. ERNST, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *pag.* 107. *tab.* 236. *fig.* 345.

Elle a le port de la précédente. La tête & le corcelet sont mélangés de gris, de rougeâtre & de noir, & on remarque une raie noire sur la partie antérieure du corcelet. Les ailes supérieures sont mélangées de gris, d'obscur & de noirâtre, avec les nervures grises, deux lignes noires qui descendent de la base, & quelques traits noirs vers le bord postérieur. Ces traits sont entourés de blanc, ce qui les fait mieux distinguer. Les ailes inférieures sont blanches à leur base, obscures à leur extrémité, avec la frange blanchâtre. Le dessous des ailes inférieures est blanchâtre, avec une teinte rouge sur les bords.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur l'Astragale, l'Erable, le Prunier, &, selon l'auteur de l'ouvrage des *Papillons d'Europe*, sur la Camomille. Celui-ci a rapporté le *perspicillaris* à une autre espèce, désignée ci-après sous le nom de *Poule*, & a regardé celle-ci comme étant inconnue aux auteurs qui l'avoient précédé.

335. NOCTUELLE conspicillaire.

NOCTUA conspicillaris.

Noctua cristata, alis deflexis, cinereis, fusconebulosis, apice striis pallidis nigrisque.

Phalæna Noctua conspicillaris *spirilinguis cristata, alis incumbentibus pallidè griseis, oculorum operculis orbiculatis.* LINN. *Syst. Nat.* 2. *p.* 849. *n°.* 149. — *Faun. Suec. n°.* 1183.

Noctua conspicillaris. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 75. *n°.* 5.

La Conspicillaire. ERNST, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 382. *tab.* 253. *fig.* 382.

Noctua conspicillaris. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 49. *fig.* 236. 237.

Phalæna Noctua conspicillaris. ESPER, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 134. *Noct.* 55. *fig.* 5. 6.

Elle est un peu plus grande que les précédentes. La tête & le corcelet sont cendrés, & on voit une légère ligne transversale, noire, à la partie antérieure de ce dernier. Les ailes supérieures varient en couleur; elles sont ordinairement d'un gris plus ou moins foncé, avec quelques lignes longitudi-

nales, noires, & les nervures pâles. Vers l'extrémité, les lignes noires & les nervures paroissent mieux. La partie de l'aile qui touche au bord interne est quelquefois d'un gris plus clair. Les ailes inférieures sont blanches, avec les nervures obscures.

Linné a observé, derrière chaque œil de cette Noctuelle, une lame presque ronde, cendrée, qui, fléchie en avant, le couvre presqu'entièrement, & ne permet à l'insecte de voir les objets que pardessous; il ajoute qu'on prendroit facilement cette lame pour l'œil même si on ne l'écartoit aisément.

Elle se trouve en Allemagne. La Chenille vit sur l'Astragale esparcette, *Astragalus onobrichis.*

336. Noctuelle poule.

Noctua pulla.

Noctua cristata, alis deflexis, fusco-cinereis, strigis dentatis, apiceque lineolis nigris.

Noctua pulla. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 8.

La Perspicillaire. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 161. *tab.* 253. *fig.* 363.

Noctua pulla. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 49. *fig.* 238.

Elle diffère peu de la Noctuelle conspicillaire. La tête & le corcelet sont cendrés. Les ailes supérieures sont d'un gris-obscur, & on y distingue à peine, à quelque distance de la base, deux raies noires ondées ou même dentées en zigzag. Il y a, vers l'extrémité, une rangée de lignes courtes, noires, séparées par les nervures, qui sont un peu plus pâles que le fond. Les ailes inférieures sont blanches, avec les nervures un peu obscures.

Elle se trouve en Allemagne. La Chenille vit sur le Chêne.

337. Noctuelle de la Linaire.

Noctua Linariæ.

Noctua cristata, alis deflexis, fusco-cinereis, apice albo nigroque striatis; maculis ordinariis niveis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 167. *n°.* 219. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 92. *n°.* 274.

Noctua sticlica *cristata, alis deflexis, albo fuscoque variis, apice nigro striatis; stigmatibus subocellatis, posteriori reniformi.* Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 173. *n°.* 250.

Noctua Linariæ. Schmett. *Wienn. Verz. pag.* 73. *n°.* 6.

La Linariette. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 109. *tab.* 237. *fig.* 347.

Noctua Linariæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 52. *fig.* 252.

Réaum. *Mem. Inf. tom.* 1. *pag.* 536. *tab.* 37. *fig.* 4. *Larva. fig.* 6. 7. *Imago.*

Phalène de la Linaire. Deg. *Mem. Inf. tom.* 2. *pars* 1. *p.* 430. *n°.* 3. *tab.* 8. *fig.* 5. 6.

Elle ressemble aux précédentes. La tête & le corcelet sont d'un gris-clair. La partie antérieure de celui-ci est marquée d'une très-petite ligne transversale noire. L'abdomen est gris. Les ailes supérieures sont grises, avec une ligne blanche qui descend de la base; un point oblong blanc, entouré de noir; une tache réniforme, blanche, moins entourée de noir que le point; quelques traits noirs & quelques points irréguliers blancs. La frange est grise, avec une rangée de points blancs. Les ailes inférieures sont un peu obscures, surtout vers le bord postérieur, & ont leur frange blanche.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur la Linaire, *Antirrhinum Linaria*; elle est rase, & a une raie jaune, assez large, sur le dos; une raie grise de chaque côté, coupée par des taches noires; une raie jaune au dessous de celle-ci, &, plus bas, une raie noire plus étroite que la première.

338. Noctuelle du Pois.

Noctua Pisi.

Noctua cristata, alis deflexis, ferrugineis, bimaculatis; strigâ posticâ undatâ, pallidâ. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 231. *n°.* 112. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 168. *n°.* 220. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 93. *n°.* 275.

Phalæna Noctua Pisi. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 854. *n°.* 172. — *Faun. Suec. n°.* 1206.

Noctua Pisi. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 14.

Raj, *Inf. p.* 160. *n°.* 10.

Mérian, *Inf. Eur. tab.* 50.

Roes. *Inf. tom.* 1. *Classf.* 2. *Pap. Noct. tab.* 52. *fig.* 1-5.

Wilk. *Pap.* 4. *tab.* 1-7.

Phalène rousse, à raie blanche, en zigzag. Deg. *Mem. Inf. tom.* 2. *pars* 1. *p.* 440. *n°.* 10.

La Pisivore. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 98. *tab.* 287. *fig.* 477.

Noctua Pisi. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 91. *fig.* 429.

Elle est plus grande que les précédentes, & elle en diffère par la forme des ailes. La tête & le corcelet sont d'un brun-ferrugineux. L'abdomen est cendré, & marqué, sur le dos, de touffes noires. Les ailes supérieures sont d'un brun-ferrugineux, marquées de quatre raies ondées, blanchâtres ou jaunâtres, dont la dernière, placée près du bord, s'élargit près de l'angle interne, & y forme une

tache. Les taches ordinaires, dont l'une orbiculaire & l'autre réniforme, sont entourées d'une ligne grise. Les ailes inférieures sont pâles à leur base, obscures à l'extrémité.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille se nourrit du Pois & de la plupart de nos plantes légumineuses : elle se trouve aussi sur le Genêt; elle est rase, brune, marquée de quatre raies longitudinales jaunes. La tête est rouge, & elle a seize pattes.

339. Noctuelle mendiante.

Noctua mendica.

Noctua cristata, alis deflexis, pallidè incarnatis; maculâ mediâ fuscâ, stigmatibus flavis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 231. *n°.* 113. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 168. *n°.* 221. — *Ent. Syst. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 93. *n°.* 276.

Le corcelet est obscur, avec le bord antérieur blanchâtre. Les ailes supérieures sont d'un rouge-pâle, & marquées de plusieurs raies ondées, obscures. Au milieu il y a une grande tache obscure, dans laquelle sont placées les deux taches ordinaires, qui sont d'un beau jaune, & dont l'une, antérieure, est orbiculaire, & la postérieure réniforme. En dessous elles sont d'un beau jaune, avec une raie obscure.

Elle se trouve en Allemagne.

340. Noctuelle de l'Aubépine.

Noctua Oxyacanthæ.

Noctua cristata, alis deflexis, bimaculatis; margine tenuiore cœrulescente, lunulâ albâ. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 232. *n°.* 114. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 168. *n°.* 222. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 93. *n°.* 277.

Phalæna Noctua Oxyacanthæ. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 852. *n°.* 165. — *Faun. Suec. n°.* 1207.

Albin. *Inf. tab.* 14.

Roes. *Inf. tom.* 1. *Phal.* 2. *tab.* 33.

Wilk. *Pap.* 12. *t.* 1. *c.* 1.

L'Aubépinière. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *pag.* 81. *tab.* 229. *n°.* 328.

Noctua Oxyacanthæ. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 91. *tab.* 24.

Noctua Oxyacanthæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 70. *n°.* 3.

Noctua Oxyacanthæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 7. *fig.* 31.

Elle est de grandeur moyenne. La tête est grise, & on voit une petite crête à sa partie postérieure. Le corcelet est gris, marqué d'une raie noire à sa partie antérieure. Les épaulettes sont un peu élevées, bordées de noirâtre à leur partie inférieure. Les ailes supérieures sont mélangées de gris & de cendré, & ont une légère teinte verdâtre. On apperçoit une ligne noire qui part de la base, & une blanche, arquée, près du bord interne, à quelque distance de l'angle. Le bord postérieur est un peu denté. La frange est d'un gris-obscur, avec une suite de points blancs. Les ailes inférieures sont un peu obscures.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur l'Aubépine, le Prunellier, le Poirier; elle est rase, porte une élévation tronquée à son pénultième anneau, & est d'une couleur obscure, mélangée de cendré.

341. Noctuelle brune.

Noctua brunnea.

Noctua cristata, alis deflexis, fuscis; maculâ mediâ transversâ, flavâ, margine brunneo. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 94. *n°.* 278.

Noctua brunnea. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 15.

Noctua brunnea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 26. *fig.* 121.

Elle est de grandeur moyenne. Le corcelet est brun. L'abdomen est cendré en dessus. Le corps est d'un brun-clair en dessous. Les ailes supérieures sont brunes, marquées de taches & de points jaunes, placés surtout vers le bord antérieur. La tache réniforme est entourée d'une ligne jaune. On remarque quelques raies obscures, bordées de cendré. Les ailes inférieures sont blanches, avec une raie obscure au bord postérieur. La frange est blanche.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Pois sauvage.

342. Noctuelle soignée.

Noctua culta.

Noctua cristata, alis deflexis, undatis, fuscescentibus; maculis duabus albis, anteriore duplicatâ, thoracis marginibus albis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 168. *n°.* 224. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 94. *n°.* 279.

Noctua culta. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 70. *n°.* 4.

Phalæna Noctua culta. Hubn. *Beytr.* 2. *tab.* 3. *fig.* R.

Noctua culta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 7. *fig.* 34.

La Soignée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 83. *tab.* 229. *fig.* 329.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 120. *Noct.* 41. *fig.* 4.

Elle est de la grandeur des précédentes. Les antennes sont sétacées, ferrugineuses. Les anten-

nules sont blanches en dessous. La tête est blanche, avec une ligne & . . points noirs. Le corcelet est noirâtre, avec des points, le bord antérieur & ceux des côtés blancs. L'abdomen est cendré. Les ailes supérieures sont obscures, marquées de raies ondées, blanches & noires. On remarque un peu de blanc à la base, avec quelques points noirs, &, au milieu, sont les deux taches ordinaires, dont la première est double, blanche, & la seconde est simple, presque réniforme; ce qui forme trois taches blanches : il y a quelques autres taches blanches le long du bord antérieur. La frange est marquée de points noirs & de points blancs. Les ailes inférieures sont blanches, avec une petite raie noirâtre près du bord postérieur. Les pattes antérieures sont velues, blanchâtres. Les tarses ont des anneaux noirs & blancs, alternes.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur le Poirier sauvage; elle est rase, mélangée d'obscur, avec deux raies ondées, noires, de chaque côté, & l'anus quadridenté.

343. NOCTUELLE arrangée.

NOCTUA compta.

Noctua cristata, alis deflexis, fuscis, nigro undatis; fasciâ mediâ latâ, albâ. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 169. *n°.* 225. — *Ent. Syst. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 95. *n°.* 280.

Noctua compta. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 70. *n°.* 5.

Phalæna Noctua compta. ESPER, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 119. *Noct.* 40. *fig.* 6.

L'Arrangée. ERNST, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 85. *tab.* 230. *fig.* 332. a. b.

Noctua compta. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 11. *fig.* 53.

Elle est plus petite que les précédentes. Les antennes sont sétacées, obscures. La tête & le corcelet sont blancs, mélangés de noir. L'abdomen est cendré. Les ailes supérieures sont obscures, marquées de raies ondées, noires, d'un peu de blanc à la base, d'une large bande irrégulière, blanche, au milieu, & d'une petite raie ondée, interrompue, blanche, vers le bord postérieur. Les ailes inférieures sont grises à leur base, obscures à leur extrémité, avec la frange blanchâtre.

Elle se trouve en Europe, aux environs de Paris. La Chenille vit sur le Poirier.

344. NOCTUELLE arrosée.

NOCTUA conspersa.

Noctua cristata, alis deflexis, anticis fuscis, albo maculatis; strigâ posticâ undatâ, albâ.

Noctua conspersa. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 71. *n°.* 6.

Phalæna Noctua conspersa. ESPER, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 119. *Noct.* 40. *fig.* 5.

L'Arrosée. ERNST, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *pag.* 86. *tab.* 230. *fig.* 332. c. e. f.

Noctua conspersa. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 11. *fig.* 52.

Elle ressemble beaucoup à la précédente. Les antennes sont obscures, sétacées. La tête & le corcelet sont mélangés de blanc & d'obscur. Les ailes supérieures sont obscures, avec quelques raies ondées, noires, quelques taches & quelques raies blanches. La base est blanche, rayée de noir. On voit une tache blanche au bord interne, au dessous de laquelle est une raie de la même couleur : il y a une autre tache irrégulière au milieu, une autre au bord interne & une vers l'angle antérieur, d'où part une raie blanche. La frange est blanchâtre, avec des points obscurs. Les ailes inférieures sont obscures, avec la base grisâtre.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Saule, selon le rédacteur de l'ouvrage des *Papillons d'Europe.*

345. NOCTUELLE parée.

NOCTUA concinna.

Noctua cristata, alis deflexis, fuscis; strigis tribus basi maculâque mediâ albis.

La Parée. ERNST, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *pag.* 84. *tab.* 230. *fig.* 331.

Noctua concinna. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 11. *fig.* 51.

Elle ressemble aux précédentes. Les antennes sont fauves. La tête & le corcelet sont d'un brun-ferrugineux, mélangés de blanc. Les ailes supérieures sont d'un brun-obscur, avec quelques raies ondées, noires & blanches. La base est blanche, rayée de noir. Les taches ordinaires, placées entre deux raies ondées, blanches, sont blanches, & la première est accompagnée d'une tache de la même couleur. On voit aussi quelques points blancs sur le bord antérieur. La troisième raie blanche est placée vers l'extrémité. La frange est d'un brun-ferrugineux, marquée de points blancs. Les ailes inférieures sont cendrées à la base, obscures à l'extrémité.

Elle se trouve en Allemagne.

346. NOCTUELLE verte.

NOCTUA prasina.

Noctua cristata, alis deflexis, fusco viridique variis; lituris duabus albis, thoracis cristâ duplici. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 169. *n°.* 226. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 95. *n°.* 281.

Noctua prasina. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 82. *n°.* 11.

La

La Verte. Ernst, *Pap. d'Eur. tom. 7. pag.* 83. *tab.* 282. *fig.* 465.

Elle a deux pouces de largeur les ailes étendues. La tête & la partie antérieure du corcelet font vertes. Le dos eft mélangé de vert & d'obfcur. Les ailes fupérieures font mélangées de vert-clair & de vert-obfcur, & ont quelques raies ondées, noires. On remarque une raie blanchâtre à la bafe, une avant le milieu, une troifième après les taches ordinaires, & une quatrième, moins marquée, vers le bord poftérieur. Ces raies font bordées, des deux côtés, d'une raie noire, ondée. Les taches ordinaires font brunes, bordées de noir. Après la tache réniforme il y a une tache blanchâtre, affez grande, irrégulière. La frange eft grife, avec des points noirs. Les ailes inférieures font un peu obfcures; elles font plus pâles en deffous, & marquées d'une tache en croiffant & d'une petite bande, noirâtres.

Elle fe trouve en Allemagne. La Chenille eft prefque violette, avec la tête obfcure, le dos taché de noir & les ftigmates blancs.

347. Noctuelle de l'Arroche.

Noctua Atriplicis.

Noctua criftata, alis deflexis, anticis fufco nebulofis; liturâ mediâ flavâ, bifidâ. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 232. *n°.* 115. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 169. *n°.* 227. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 95. *n°.* 282.

Phalæna Noctua Atriplicis. Linn. *Syft. Nat.* 2. *p.* 854. *n°.* 173. — *Faun. Suec. n°.* 1206.

Noctua Atriplicis. Schmett. *Wienn. Verz. pag.* 82. *n°.* 6.

Roes. *Inf. tom.* 1. *claffis* 2. *Pap. Noct. tab.* 31. *fig.* 1-4.

Wilk. *Pap.* 3. *tab.* 2. a. 2.

Le Volant doré. Geoff. *Inf. tom.* 2. *pag.* 159. *n°.* 97.

Schæff. *Icon. Inf. tom.* 3. *tab.* 225. *fig.* 2. 3.

L'Arrochière. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 81. *tab.* 282. *fig.* 464.

Noctua Atriplicis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 17. *fig.* 83.

Elle eft un peu plus petite que la précédente. La tête & le corcelet font d'un gris-verdâtre, un peu obfcur. Les ailes fupérieures font obfcures, mélangées de cendré & de verdâtre, avec quelques raies noires. On remarque une tache plus verte, qui, de la tache réniforme, s'étend jufqu'au bord antérieur, & une tache d'un gris-jaunâtre, poftérieurement bidentée, qui part de la première tache & defcend obliquement. Plus bas il y a une bande verdâtre, qui s'élargit au bord interne; elle eft bordée inférieurement d'une ligne blanche. Le bord eft verdâtre, avec une fuite de taches noires fur la frange. Les ailes inférieures font obfcures.

Elle fe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit fur l'Arroche, l'Ofeille, la Patience; elle eft rafe, d'un brun-clair, avec une raie fur le dos & quelques points blancs. Sur le dernier anneau font deux petites taches quadrangulaires, qui la font reconnoître facilement.

348. Noctuelle du Dolic.

Noctua Dolichos.

Noctua criftata, alis deflexis, dentatis, fufcis; liturâ mediâ albidâ; abdomine fubtùs cinereo, utrinquè nigro punctato. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 95. *n°.* 283.

Elle eft affez grande. La tête & le corcelet font mélangés d'obfcur & de cendré. Les ailes fupérieures font obfcures, un peu mélangées de cendré, avec une tache ou petite ligne blanchâtre; elles font cendrées en deffous. Les ailes inférieures font blanches, avec une petite raie marginale, noire. L'abdomen eft cendré, & marqué en deffous de deux rangées de points noirs, une de chaque côté.

Elle fe trouve dans l'Amérique méridionale. La Chenille vit fur le Dolic & fur le Papayer; elle eft rafe, d'un brun-pourpre, avec deux rangées de taches noires fur le dos, & les côtés blanchâtres.

349. Noctuelle finuée.

Noctua finuofa.

Noctua criftata, alis deflexis, bafi cinereis; maculâ magnâ finuatâ, nigrâ. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *pag.* 232. *n°.* 116. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 169. *n°.* 228. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 96. *n°.* 284.

Elle eft petite. Le corcelet eft brun à fa partie antérieure, & cendré à fa partie poftérieure. Les ailes fupérieures font cendrées à la bafe, & ont une grande tache noire, finuée, au bord interne; elles font obfcures à l'extrémité; mais le bord eft plus clair, & eft marqué d'une rangée de points noirs. Les ailes inférieures font obfcures. En deffous les quatre ailes font cendrées, avec une raie ondée, obfcure.

Elle fe trouve aux Indes orientales.

350. Noctuelle hiftrion.

Noctua hiftrionica.

Noctua criftata, alis deflexis, variegatis, pofticis albis; ftrigâ marginali nigrâ. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *pag.* 232. *n°.* 117. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 169. *n°.* 229. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 96. *n°.* 285.

Elle est de grandeur moyenne. Les ailes supérieures sont mélangées d'obscur & de cendré, & sont postérieurement striées. Les ailes inférieures sont d'un blanc de neige, avec une petite raie noire vers le bord postérieur.

Elle se trouve aux Indes orientales.

351. Noctuelle du Coton.

Noctua Gossypii.

Noctua cristata, alis deflexis, fusco cinereoque variis, posticis hyalinis immaculatis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 96. *n°.* 286.

Elle ressemble beaucoup à la précédente. Les antennes sont obscures. Le corcelet est mélangé de cendré & d'obscur; il est élevé postérieurement en crête, & le lobe antérieur est distinct. L'abdomen est cendré. Les ailes supérieures sont tantôt obscures, tantôt cendrées, marquées d'une tache oblongue, noirâtre, placée sur le bord antérieur, près de l'extrémité. Le bord antérieur est marqué de points blancs. Les ailes inférieures sont d'un blanc transparent, sans tache. Les jambes sont obscures.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale. La Chenille vit sur le Parthène multifide, *Parthenium hysterophorus*, sur le Coton : elle est polyphage, & détruit les feuilles & les tiges des plantes; elle est dévorée à son tour par le Coq d'Inde.

352. Noctuelle brassicaire.

Noctua brassicaria.

Noctua cristata, alis deflexis, dentatis, variegatis; maculâ dorsali testaceâ, punctis albis. Fab. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 97. *n°.* 287.

Elle ressemble beaucoup aux précédentes. Le corcelet est cendré, & a, de chaque côté, une crête & une tache arquée, obscures. Les ailes sont mélangées, & ont, sur le bord interne, une grande tache d'un roux-doré, qui est commune aux deux. Les ailes inférieures sont blanches.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale. La Chenille vit sur le Chou cultivé. La chrysalide est noire, avec le bord des anneaux d'un rouge de sang.

353. Noctuelle séteuse.

Noctua setosa.

Noctua cristata, alis deflexis, fuscis; maculâ mediâ testaceâ albâque, genubus anticis fasciculatis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 97. *n°.* 288.

Elle ressemble aux précédentes. Le corps est cendré en dessus, blanc en dessous. Les ailes supérieures sont obscures, avec une grande tache testacée, vers le bord interne, & une autre grande, blanche, un peu plus bas, vers le bord antérieur. Le bord postérieur est cendré. Les pattes sont cendrées. Les genoux antérieurs ont un grand faisceau de poils serrés, blanchâtres. Les tarses sont noirs, avec des anneaux blancs.

Elle se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

354. Noctuelle précoce.

Noctua praecox.

Noctua cristata, alis deflexis, cinereis, bimaculatis; posticis, fasciâ rufâ, abbreviatâ. Fabr. *Spec. Ins. tom.* 2. *p.* 232. *n°.* 118. — *Mant. Ins. tom.* 2. *p.* 169. *n°.* 230. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 97. *n°.* 289.

Phalæna Noctua praecox. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 854. *n°.* 174.

Noctua præcox. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 77. *fig.* 359.

Cette espèce a été confondue avec celle qui suit par Linné & Fabricius, quoiqu'elles diffèrent beaucoup par les couleurs. La tête & le corcelet sont cendrés. Les ailes supérieures sont cendrées, marquées de quelques points noirs. L'extrémité est ferrugineuse, marquée d'une raie blanche. La tache réniforme est jaune, étranglée au milieu & comme double. Les ailes inférieures sont cendrées, & ont une bande marginale d'un roux-obscur, qui s'amincit vers l'angle interne.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Laiteron, *Sonchus oleraceus.*?

355. Noctuelle hâtive.

Noctua praeceps.

Noctua cristata, alis deflexis virescentibus, strigis quatuor albis nigrisque, maculisque tribus albis.

Noctua præceps. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 82. *n°.* 12.

Roes. *Ins. tom.* 1. *classis* 2. *Pap. Noct. tab.* 51.

Noctua praeceps. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 15. *fig.* 70.

La Précoce. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 84. *tab.* 283. *fig.* 466.

Noctua præcox. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 8. *tab.* 20.

Elle est de grandeur moyenne. La tête & le corcelet sont d'un gris-verdâtre. Le lobe antérieur de celui-ci est légérement bordé de noir. Les ailes supérieures ont une teinte de vert, & on y remarque quatre raies blanches, bordées de noir, une près de la base, une autre avant les taches ordinaires, la troisième après ces taches, & la qua-

trième, moins marquée, vers le bord postérieur : celle-ci forme, en s'élargissant, une tache à l'angle externe. Les taches ordinaires sont entourées de blanc, & on en voit une plus petite derrière la première. Les ailes inférieures sont d'un gris-obscur.

Elle se trouve en Europe. La Chenille figurée par Roesel est rase, d'un gris-jaunâtre, avec une raie blanchâtre sur le dos.

356. Noctuelle pyramide.

Noctua pyramidea.

Noctua cristata, alis deflexis fuscis; strigis tribus undatis, flavescentibus, repandis, posticis ferrugineis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 232. *n°.* 119. — *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 169. *n°.* 231. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 98. *n°.* 290.

Phalæna Noctua pyramidea *spirilinguis cristata, alis cinerascentibus; superioribus strigis tribus undatis, flavescentibus, repandis, maculâque fuscâ.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 856. *n°.* 181.

Noctua pyramidea. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 71. *n°.* 1.

Raj. *Inf. p.* 159. *n°.* 9.

Réaum. *Mem. Inf. tom.* 1. *tab.* 15. *fig.* 1. 5.

Mérian, *Inf. Eur.* 2. *p.* 23. *tab.* 9.

Roes. *Inf. tom.* 1. *classis* 2. *Pap. Noct. tab.* 11.

Admir. 2. *tab.* 11.

Phalæna seticornis spirilinguis, alis deflexis, superioribus fuscis, lineis transversis undulatis, nigris, inferioribus ferrugineis. Geoff. *Inf. Paris. tom.* 2. *p.* 160. *n°.* 99.

La Pyramide. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 96. *tab.* 233. *fig.* 337.

Noctua pyramidea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 8. *fig.* 36.

Elle a environ deux pouces de largeur les ailes étendues. Les antennes sont sétacées, obscures. La tête & le corcelet sont d'un gris-noirâtre. Les ailes supérieures sont de la même couleur, & ont trois raies ondées, plus claires que le fond, légérement bordées de noir, & le commencement d'une quatrième, près de la base; elles sont un peu plus obscures à la place que devoit occuper la tache réniforme qu'on n'apperçoit point, & la première est petite, grise, avec un point noir au milieu. On apperçoit près du bord postérieur une rangée de très-petites lunules noires & blanches. Les ailes inférieures sont d'un brun-ferrugineux, avec le bord antérieur plus obscur.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur le Chêne, le Prunier, le Noyer, l'Aubépine, le Saule; elle est rase, verte, avec quelques petits points noirs & trois lignes longitudinales, blanches. La partie supérieure du dernier anneau s'élève en pyramide; ce qui a fait donner à l'insecte parfait le nom de *Pyramidea.*

357. Noctuelle répandue.

Noctua perfusa.

Noctua cristata, alis deflexis fuscis, strigis obsoletis, angulatis, pallidis; posticis ferrugineis, immaculatis.

La Conique. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 100. *tab.* 234. *fig.* 339.

Noctua perfusa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 8. *fig.* 37.

Elle ressemble à la précédente. Les antennes sont d'un fauve-obscur. La tête & le corcelet sont d'un brun-clair. Les ailes supérieures sont de la même couleur, avec quelques raies peu marquées, grises, très-anguleuses, & une suite de petites taches oblongues, blanches, sur le bord postérieur. Les taches ordinaires ne paroissent pas ou se distinguent à peine. Les ailes inférieures sont ferrugineuses, sans tache. L'abdomen est d'un brun-ferrugineux.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur l'Orme; elle est d'un vert-obscur, avec une ligne longitudinale, blanche, sur le dos, & une brune, sur les côtés. Parvenue à toute sa grosseur, vers le milieu de juillet, elle plie une feuille de l'Orme, & s'y fait une coque mince, d'un blanc très-luisant, & qui a la transparence du vernis. Au bout de douze jours elle s'y change en une chrysalide qui est d'abord toute verte, mais qui devient bientôt d'un brun-rougeâtre. L'insecte parfait en sort dans les premiers jours de septembre.

358. Noctuelle lucipète.

Noctua lucipeta.

Noctua cristata, alis deflexis obscurè cinereis; strigis undatis maculisque ordinariis flavescentibus. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 169. *n°.* 232. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 98. *n°.* 291.

Noctua lucipeta. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 71. *n°.* 2.

Phalæna Noctua lucipeta. Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 120. *Noct.* 41.

La Lucipète. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 103. *tab.* 235. *fig.* 341.

Noctua lucipeta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 9. *fig.* 41.

Elle est un peu plus petite que la précédente. La tête & le corcelet sont d'un gris-foncé. L'abdomen est d'un gris-brun. Les ailes supérieures sont

d'un gris-obſcur, avec trois raies ondées, jaunâtres, bordées de noir, & une quatrième vers la baſe, qui s'arrête au milieu. Les deux taches ordinaires ſont bordées de jaune, & on voit une autre tache jaune à côté de la première. Le bord eſt légérement marqué d'une ligne jaunâtre. Les ailes inférieures ſont d'un brun-clair.

Elle ſe trouve en Autriche.

359. Noctuelle double raie.

Noctua birivia.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſcis, ſtrigis duabus undatis annuliſque tribus flavis.

Noctua birivia. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 71. *n°.* 3.

Noctua birivia. Hubn. *Lepid.* 4. *tab.* 9. *fig.* 42.

Elle reſſemble un peu à la précédente. La tête & le corcelet ſont obſcurs. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, marquées de deux raies ondées, jaunâtres, l'une avant, & l'autre après les taches ordinaires. On voit le commencement d'une troiſième raie près de la baſe. Les taches ordinaires ſont entourées d'une ligne jaunâtre, & il y a une troiſième tache peu marquée, bordée de jaunâtre, à côté de la première. On voit une ligne noire ſur le bord, & une griſe, peu marquée, à peu de diſtance. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur.

Elle ſe trouve en Allemagne.

360. Noctuelle pyrophile.

Noctua pyrophila.

Noctua criſtata, alis deflexis cinereis, lunulis maculiſque fuſcis; poſticis fuſcis, nitidulis. Fab. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 170. *n°.* 233. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 98. *n°.* 292.

Noctua pyrophila. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 71. *n°.* 4.

La Pyrophile. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 104. *tab.* 235. *fig.* 342.

Noctua pyrophila. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 9. *fig.* 43.

Elle diffère un peu des précédentes. Les antennes ſont obſcures, ſétacées. La tête & le corcelet ſont cendrés, & on voit à celui-ci une légère raie obſcure, interrompue. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, & ont trois raies formées par une ſuite de lunules noires. Les deux taches ordinaires ſont peu marquées. Le bord poſtérieur a une rangée de points noirs. Les ailes inférieures ſont d'un gris-brun luiſant, ſans tache, en deſſus, plus pâles en deſſous, avec une lunule & une raie obſcures.

Elle ſe trouve en Allemagne.

361. Noctuelle leucophée.

Noctua leucophœa.

Noctua criſtata, alis deflexis dentatis, griſeis; anticis maculâ mediâ oblongâ, maculiſque poſticis trigonis nigris.

Noctua leucophœa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 82. *n°.* 5.

La Coureuſe. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 5. *p.* 60. *tab.* 188. *fig.* 245.

Phalæna veſtigialis. Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 3. *tab.* 53. *fig.* 4. 5.

Noctua leucophœa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 17. *fig.* 80.

Elle paroît différer du *Bombyx fulminea* de Fabricius, décrit à l'article Bombix, n°. 265. Les antennes ſont ſétacées, griſes, dans la femelle, un peu pectinées & d'un gris-rouſſeâtre, dans le mâle. La tête & le corcelet ſont gris, avec une raie blanchâtre, accompagnée d'une noirâtre, à la partie antérieure de celui-ci. Les ailes ſont griſes, nuancées d'obſcur, avec une raie ondée, griſe & noire, au deſſus de la première tache. A cette raie vient s'attacher une tache oblongue, preſque conique, noirâtre, placée derrière la première tache, formée par un anneau ovale, blanc, extérieurement noir. La tache réniforme eſt de même formée par un anneau blanc extérieurement, & noir en dedans. Au deſſous eſt une raie formée par une ſuite de petites lunules noires. Plus bas ſont quelques taches oblongues, triangulaires : il y a une petite ligne noire ſur le bord, & ce bord eſt denté. Les ailes inférieures ſont griſes, avec une ligne noire le long du bord poſtérieur.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur la Milleſeuille, *Achillea millefolium.*

362. Noctuelle typique.

Noctua typica.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſcis, ſtigmatibus marginatis ſtrigiſque pallidis, reticulatis. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 233. *n°.* 120. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 170. *n°.* 234. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 99. *n°.* 293.

Phalæna Noctua typica. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 857. *n°.* 186.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Phal.* 2. *tab.* 56.

Noctua typica. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 82. *n°.* 4.

La Typique. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 77. *tab.* 281. *fig.* 461.

Noctua typica. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 12. *fig.* 58.

Elle a de dix-huit à dix-neuf lignes de largeur

les ailes étendues. Les antennes sont grises. La tête & le corcelet sont d'un gris très-foncé, luisant. Les ailes supérieures sont de la même couleur, nuancées de noirâtre, avec quelques taches à la base; une ligne fine, claire, bordée de noirâtre; une tache presque ronde, & une autre réniforme guère plus grande, grises, bordées d'une ligne plus claire. Vient ensuite une raie fine, ondée, claire, bordée de noirâtre; une autre près du bord, & de très-petites taches en croissant, noires, au bord même. Les ailes inférieures sont noirâtres. Le dessous des quatre ailes est d'un gris-noirâtre, avec une bande noire vers le milieu, & une tache en croissant sur les inférieures.

La Chenille vit sur le Saule; elle est rase, grise, avec les côtés blanchâtres & une raie noire.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

363. Noctuelle lucipare.

Noctua lucipara.

Noctua cristata, alis deflexis cinereo-nitidis; fasciâ mediâ latâ, fuscâ. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 233. *n°.* 121. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 170. *n°.* 235. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 99. *n°.* 294.

Phalæna Noctua lucipara *spirilinguis cristata; alis purpurascentibus lucidis; fasciâ nigrâ, stigmate postico flavo.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *pag.* 857. *n°.* 187. — *Faun. Suec.* 1201.

Bombyx flavomacula, *alis deflexis obscurè cinereis; fasciâ mediâ latâ, angulatâ, nigrâ; maculâ marginali flavâ.* Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 119. *n°.* 104.

Noctua lucipara. Schmett. *Wienn. Verz. pag.* 84. *n°.* 3.

La Brillante. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 118. *tab.* 292. *fig.* 491.

Noctua lucipara. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 11. *fig.* 55.

Elle a environ quinze lignes de largeur les ailes étendues. Les antennes & la tête sont d'un brun-noirâtre. Le corcelet est brun, avec un reflet cuivreux. L'abdomen est cendré, avec quelques touffes de poils noirs. Les ailes supérieures sont d'un gris-brun, avec un reflet cuivreux. On voit au milieu une large bande noirâtre, qui se rétrécit postérieurement. La première tache ordinaire est orbiculaire, peu apparente. La seconde est réniforme, jaune : il y a quelques raies obscures vers le bord postérieur. Les ailes inférieures sont blanchâtres à leur base, d'un brun-obscur à leur extrémité.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur la Ronce, ainsi que sur l'Oseille, la Camomille, la Buglosse, la Chélidoine; elle est verte, marquée de raies obliques, noires. Sa peau est veloutée, & elle porte une petite élévation conique sur le dernier anneau. Dans son repos elle cache presque toute sa tête sous le premier anneau, & retire ses pattes membraneuses de façon qu'elle ressemble à la moitié d'un cylindre. Quand on la tracasse, elle jette, pour sa défense, un suc verdâtre qu'elle exprime en pressant son col. Ce suc a une légère âcreté sur la langue.

Nota. Cette espèce paroît être la même que le Bombyx tache jaune, n°. 147, dont nous avions donné, d'après Fabricius, une description peu exacte.

364. Noctuelle potagère.

Noctua oleracea.

Noctua cristata, alis deflexis; anticis ferrugineis; lunulâ lutescente strigâque albâ, posticè bidentatâ. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 233. *n°.* 122. — *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 170. *n°.* 236. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 99. *n°.* 295.

Phalæna Noctua oleracea. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 853. *n°.* 171. — *Faun. Suec. n°.* 1219.

Raj. *Inf. p.* 166. *n°.* 21.

Albin. *Inf. tab.* 27.

Frisch. *Inf.* 7. *tab.* 21.

Roes. *Inf. tom.* 1. *Phal.* 2. *tab.* 32.

Ammir. *Inf. t.* 7.

Noctua oleracea. Schmett. *Wienn. Verz. pag.* 83. *n°.* 19,

La Potagère. Ernst, *Pap. tom.* 7. *p.* 102. *tab.* 288. *fig.* 479.

Noctua oleracea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 18. *fig.* 87.

Elle a de seize à dix-sept lignes de largeur les ailes étendues. Les antennes sont grises. La tête & le corcelet sont d'un gris un peu ferrugineux. Les ailes supérieures sont de la même couleur, & se font remarquer par un petit anneau ovale, blanchâtre, placé vers le milieu; une tache presque réniforme, jaune, un peu plus bas, & une ligne transverse, blanche, près du bord, qui forme une M à son milieu. Les ailes inférieures sont grises, avec le bord obscur & une ligne courte, arquée, peu marquée, vers le milieu.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur l'Arroche, l'Épinard, l'Oseille, la Féve, le Pois, le Bouillon-blanc, le Groseillier & plusieurs autres; elle est verte dans son jeune âge, d'un gris livide dans un âge plus avancé, avec des points & une raie noire sur le dos, & une raie jaune sur les côtés.

365. NOCTUELLE enfumée.

NOCTUA fuasa.

Noctua cristata, alis deflexis, anticis fuscis; strigâ posticâ albâ, sinuatâ, bidentatâ.

Noctua fuasa. SCHIFF. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 18.

Phalæna Noctua dissimilis. KNOCH, *Suppl. Fasc.* 1. *tab.* 4. *fig.* 1. 4.

L'Enfumée. ERNST, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 100. *tab.* 287. *n°.* 478.

Noctua fuasa. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 91. *fig.* 426.

Elle ressemble beaucoup à la précédente; mais elle est ordinairement un peu plus grande. La couleur de la tête & du corcelet sont d'un gris très-foncé. Les ailes supérieures sont d'un gris très-foncé, nuancé de noirâtre, avec quelques raies noires peu prononcées. La première des deux taches est orbiculaire, entourée de gris & de noirâtre. La seconde est presque réniforme, entourée de blanc. On voit, comme à la précédente, une raie blanche, bidentée, placée vers le bord; mais dans celle-ci cette raie est plus sinuée, & se réfléchit davantage vers l'angle antérieur. Les ailes inférieures sont grisâtres à la base, obscures à l'extrémité, avec la frange grise.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur le Mélilot officinal; elle est verdâtre dans son jeune âge, d'un rouge-clair jaunâtre dans un âge plus avancé, avec une ligne latérale, jaune, sur les côtés; de très-petits points d'un blanc-jaunâtre sur tout le corps, & des points noirs un peu plus grands & mieux marqués.

366. NOCTUELLE xanthographe.

NOCTUA xanthographa.

Noctua cristata, alis deflexis testaceis, maculis ordinariis flavis. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 170. *n°.* 237.

Noctua xanthographa. SCHIFF. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 20.

Noctua xanthographa. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 29. *fig.* 138.

Elle ressemble aux deux précédentes; mais elle est un peu plus petite. La tête & le corcelet sont d'un brun-ferrugineux. Les ailes supérieures sont de la même couleur, avec les deux taches ordinaires jaunes, & une rangée de points noirs près du bord postérieur. Les ailes inférieures sont cendrées, ainsi que l'abdomen.

Elle se trouve en Allemagne.

367. NOCTUELLE alchimiste.

NOCTUA alchymista.

Noctua cristata, alis deflexis, anticis atris, posticis basi strigâque apicis albis.

Noctua alchymista. SCHIFF. *Wienn. Verz. p.* 85. *n°.* 5.

Phalæna seticornis spirilinguis, alis deflexis undulato-nigris, inferioribus basi albis. GEOFF. *Inf. Parif. tom.* 1. *p.* 149. *n°.* 80.

Noctua alchymista *cristata, alis deflexis dentatis, nigris, atro-undatis, apice cinerascentibus, posticis basi maculisque duabus marginalibus albis.* FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 171. *n°.* 240.

Phalæna Noctua leucomelas. Naturf. Fasc. 14. *p.* 90. *tab.* 4. *fig.* 10.

Phalæna Noctua leucomelas. ESP. *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 107. *Noct.* 28. *fig.* 2.

L'Alchimiste. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 49. *tab.* 317. *fig.* 556.

Noctua alchymista. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 62. *fig.* 303.

Elle a de quinze à seize lignes de largeur les ailes étendues. Les antennes sont noires, sétacées. La tête & le corcelet sont très-noirs. L'abdomen est d'un noir un peu moins foncé. Les ailes supérieures sont noires, avec des raies ondées encore plus noires; les deux taches ordinaires un peu plus claires, ainsi que l'extrémité, dont la couleur est d'un gris-noirâtre. Les ailes inférieures sont blanches à leur base, marquées d'une petite ligne noire en croissant, & noires dans tout leur bord, avec une tache blanche à l'angle extérieur, & une autre à quelque distance de l'angle interne: celle-ci est précédée d'une raie courte un peu arquée, blanche. Le dessous des ailes & du corps est d'un noir moins foncé que le dessus.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Chêne. Sa couleur est, comme celle de l'insecte parfait, en partie blanche, en partie noire. Elle a sur le premier anneau une raie jaune, & ses pattes antérieures sont pareillement jaunes.

368. NOCTUELLE Pie.

NOCTUA leucomelas.

Noctua cristata, alis deflexis atris, posticis basi niveis. FABR. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 234. *n°.* 123. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 170. *n°.* 238.

Phalæna Noctua leucomelas *spirilinguis cristata, alis nigricante nebulosis, maculâ albâ, inferioribus anticè niveis.* LINN. *Syst. Nat.* 2. *p.* 856. *n°.* 183. — *Faun. Suec. n°.* 1184.

Noctua leucomelas. SCHMETT. *Wienn. Verz.* *p.* 90. *n°.* 6.

Phalæna Noctua alchymista. ESP. *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 135. *Noct.* 56. *fig.* 3.

La Pie. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 49. *tab.* 317. *fig.* 557.

Noctua leucomelas. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 62. *fig.* 304.

Elle est plus petite que la précédente. Les antennes sont sétacées, noires. Tout le corps est noir. Les ailes supérieures sont noires, marquées de quelques stries ondées, un peu plus claires, & d'une grande tache blanchâtre, placée sur le bord antérieur, à quelque distance de l'extrémité. Cette tache est marquée elle-même d'une autre plus petite, noire. Les ailes inférieures sont blanches à leur base, noires dans tout leur bord, avec la frange blanche, tachée de noir. Les ailes supérieures sont noires en dessous, avec une tache blanche au milieu. Les inférieures ont le dessous semblable au dessus.

Elle se trouve en Europe.

369. NOCTUELLE peltigère.

NOCTUA *peltigera.*

Noctua cristata, alis deflexis pallidè testaceis, maculâ reniformi nigrâ fasciâque posticâ fuscâ.

Noctua peltigera. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 89. *n°.* 2.

La Peltigère. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 47. *tab.* 316. *n°.* 555.

Noctua peltigera. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 63. *fig.* 310.

Elle a de dix-sept à dix-huit lignes de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet sont d'une couleur testacée pâle. Les ailes supérieures sont de la même couleur, traversées de lignes noires & d'autres rougeâtres, & d'une bande obscure, placée entre la tache réniforme & le bord postérieur. La première tache, ordinairement orbiculaire, paroît à peine, & la seconde, réniforme, est presque toute noire. Les ailes inférieures sont d'un gris légérement rougeâtre, avec une bande assez large à l'extrémité, quelquefois marquée d'une tache grisâtre. La frange est grise.

Elle se trouve en France, en Italie, au midi de l'Allemagne.

370. NOCTUELLE convergente.

NOCTUA *convergens.*

Noctua cristata, alis deflexis subdentatis, griseo-fuscis, apice cinereis; angulo ani maculâ fulvâ. FABR. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 170. *n°.* 239.

Noctua convergens. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 84. *n°.* 8.

Noctua convergens. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 18. *fig.* 84.

Elle est de la grandeur des précédentes. La tête & le corcelet sont bruns. Les ailes supérieures sont mélangées de gris, d'obscur & de brun, avec une petite ligne noire, à la base, & trois raies plus claires, ondées, dont la seconde très-sinueuse, & remontant vers le bord interne. La seconde tache réniforme est marquée d'une ligne blanche en croissant. L'extrémité de l'aile est plus claire que le milieu, & on distingue une tache ferrugineuse à l'angle interne, & une suite de points noirs sur le bord. Les ailes inférieures sont obscures.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Chêne; elle est bleuâtre, avec la tête brune & des lignes & des points blancs sur le corps.

371. NOCTUELLE rivulaire.

NOCTUA *rivularis.*

Noctua cristata, alis deflexis fuscis; fasciâ griseâ, apice bifidâ, flavo marginatâ. FABR. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 234. *n°.* 124. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 171. *n°.* 241. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 101. *n°.* 300.

Noctua Cucubali. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 84. *n°.* 5.

La Sinnée. ERNST, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 80. *tab.* 281. *fig.* 463.

Noctua Cucubali. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 12. *fig.* 56.

Noctua triangularis. THUNB. *Dissert. Ent.* 3.

La tête & le corcelet sont mélangés de gris & de noir. Les ailes supérieures sont mélangées de gris-roussâtre & de noir. Les deux taches ordinaires sont oblongues, entourées d'une ligne jaune, & sont placées obliquement en sens inverse, de manière qu'elles vont se confondre ou se réunir postérieurement. L'aile est plus claire dans cette partie, & ce clair se réunit à une bande chargée de petits croissans noirs. La tache réniforme est un peu sinueuse : il y a une petite raie jaune en zigzag vers l'extrémité, &, au dessous, de petites lunules noires, surmontées par du jaune. On voit trois ou quatre points jaunes sur le bord antérieur au-delà du milieu. Les ailes inférieures sont d'un gris-obscur.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur le Cucubale béhen, & se loge dans les capsules de cette plante pour en manger les semences; elle est rase, mélangée de verdâtre & de cendré, marquée de points obscurs.

372. Noctuelle capfulaire.

Noctua capfincola.

Noctua criftata, alis deflexis cinereis, fufco variis; ftrigis undatis nigris, pofticè lineâ albâ lunulifque nigris.

Noctua capfincola. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 84. *n°.* 6.

La Capfulaire. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 76. *tab.* 280. *fig.* 460.

Phalæna Noctua capfincola. Hubn. *Beytr.* 4. *tab.* 3. *fig.* P. 1. 2. 3.

Noctua capfincola. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 12. *fig.* 57.

Fabricius a confondu cette efpèce avec la précédente, quoiqu'elles diffèrent fous bien des rapports. La tête & le corcelet font d'un gris plus ou moins obfcur. Les ailes fupérieures font du même gris, & traverfées par des raies ondées, noires, & par d'autres plus claires que le fond. Les deux taches ordinaires ne vont pas fe réunir, comme dans la précédente, par leur partie poftérieure, quoiqu'elles obfervent la même oblicité; elles font entourées d'une ligne blanchâtre. On obferve une pareille ligne vers le bord poftérieur, & une fuite de lunules noires très-près du bord. Les ailes inférieures font grifes à leur bafe, obfcures à leur extrémité.

Elle fe trouve en Europe. La Chenille vit fur la Lychnide dioique, & fe nourrit, comme la précédente, des capfules de la plante; elle eft rafe, mélangée de verdâtre, de jaune & de noirâtre.

373. Noctuelle leucographe.

Noctua leucographa.

Noctua criftata, alis deflexis cinereo-violaceis; ftrigis pallidis, pofticè maculis trigonis feriatis, nigris.

Noctua leucographa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 21.

La Leucographe. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 79. *tab.* 281. *fig.* 462.

Noctua leucographa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 88. *fig.* 411.

Elle eft de grandeur moyenne. La tête & le corcelet font d'un gris un peu rouffeâtre, avec une légère raie obfcure au lobe antérieur de celui-ci. L'abdomen eft d'un gris plus clair. Les ailes fupérieures font d'un gris-rouffeâtre, avec un reflet violet; elles ont quatre raies plus claires, & une rangée de taches trigones, oblongues, à quelque diftance du bord, & qui aboutiffent à la quatrième raie blanchâtre. Les deux taches, dont l'une orbiculaire & l'autre en rognon, font entourées d'une ligne jaunâtre. Les ailes inférieures font d'un gris-rouffeâtre, avec l'extrémité obfcure, une raie obfcure un peu au-delà du milieu, & une petite ligne en croiffant au milieu.

Elle fe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit fur la Millefeuille, *Achillea millefolium.*

374. Noctuelle férène.

Noctua ferena.

Noctua criftata, alis deflexis albidis; fafciâ latâ fufcâ, utrinquè flavo maculatâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 171. *n°.* 242. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 101. *n°.* 301.

Noctua perlata. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 84. *n°.* 4.

Noctua ferena. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 11. *fig.* 54.

La Joconde. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 117. *tab.* 240. *fig.* 332.

Elle eft petite. Le corps eft blanc, avec une pouffière noirâtre. Les ailes fupérieures font blanches à la bafe, avec quelques points noirs; elles ont au milieu une large bande noirâtre, terminée des deux côtés par une raie jaunâtre, ondée. Dans cette bande fe trouvent les deux taches ordinaires, qui font blanches. L'extrémité de l'aile eft blanche, avec une raie noire & une obfcure. Le bord antérieur a des taches noires & des taches blanches.

Elle fe trouve en Europe.

375. Noctuelle du Pin.

Noctua Pinaftri.

Noctua criftata, alis deflexis nigris, margine tenuiore anguloque ani obfcurè cinereis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 171. *n°.* 243. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 101. *n°.* 302.

Phalæna Noctua Pinaftri *fpirilinguis criftata, alis deflexis nigris, margine dorfali pofticèque pallidis.* Linn. *Syft. Nat.* 2. *p.* 851. *n°.* 160. — *Faun. Suec. n°.* 1188.

Phalæna Noctua fcabriufcula. Clerck, *Icon. Inf. rar. tab.* 1. *fig.* 8.

Noctua Pinaftri. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 82. *n°.* 1.

La Phalène du Pin. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 72. *tab.* 280. *fig.* 458.

Noctua Pinaftri. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 51. *fig.* 246.

Elle eft de grandeur moyenne. Les antennes, la tête & le corcelet font noirâtres. Le dos du corcelet eft d'un gris-rouffeâtre. Les ailes fupérieures font d'un brun-noirâtre, avec le bord interne & une grande tache bilobée à l'angle interne, d'un gris-rouffeâtre.

gris-rousseâtre. Les deux taches ordinaires paroissent à peine, & sont entourées d'une ligne noire. La frange est marquée de points jaunâtres. Les ailes inférieures sont d'un gris-brun clair.

Elle se trouve dans toute l'Europe. Suivant Linné & les auteurs du *Catalogue systématique des Papillons des environs de Vienne*, la Chenille vit sur le Pin; elle vit sur l'Oseille & autres plantes acides, suivant Ernst. On la trouve dans les prairies de plantes graminées, suivant Fabricius. Elles sont d'un brun-sombre dans leur jeune âge, & ensuite d'un brun-clair, parsemé de points d'un brun-sombre. Les stigmates sont blancs, entourés de noir. Parvenues à tout leur accroissement vers le milieu d'octobre, elles se retirent sous des feuilles humides & déjà fanées, & se font, à la superficie de la terre, un tissu assez mou, dans lequel elles prennent, au bout de quinze jours, la forme de chrysalide. L'insecte parfait en sort à la fin de juin de l'année suivante.

376. Noctuelle du Troëne.

Noctua Ligustri.

Noctua cristata, alis deflexis fusco virescentique variis, nigro subundatis; maculâ magnâ posteriori albidâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 172. *n°.* 244. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 102. *n°.* 303.

Noctua Ligustri. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 70. *n°.* 1.

Esper, *Pap. d'Europe, tom.* 4. *tab.* 119. *Noct.* 40. *fig.* 1-4.

La Troënière. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 66. *tab.* 225. *n°.* 320.

Noctua Ligustri. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 5. *fig.* 21.

Elle est de grandeur moyenne. La tête & le corcelet sont mélangés de blanc & de noir. Les ailes supérieures sont obscures, mélangées de gris & marquées de quelques raies ondées, noires. La première des deux taches est orbiculaire, entourée de blanc. L'autre est réniforme, & pose sur une grande tache blanche, un peu mélangée d'obscur. Le bord est blanc, mélangé d'obscur, avec une suite de points noirs.

Elle se trouve en Europe. La Chenille est verte, avec un anneau jaune sur la tête; elle vit sur le Troëne.

377. Noctuelle ciselée.

Noctua strigilis.

Noctua alis deflexis nebulosis, denticulis setaceis intra fasciam albam terminalem. Fab. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 172. *n°.* 245. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 102. *n°.* 304.

Phalæna Noctua strigilis. Linn. *Syst. Nat. p.* 851. *n°.* 161. — *Faun. Suec. n°.* 1199.

Phalæna Noctua strigilis. Clerck, *Icon. Inf. rar. tab.* 9. *fig.* 6.

La Ciselée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 38. *tab.* 315. *fig.* 551.

Elle est petite. Les antennes sont obscures. La tête & le corcelet sont d'un gris-obscur, avec une raie plus obscure sur le lobe antérieur du corcelet. Les ailes supérieures sont d'un gris plus ou moins obscur, avec une petite raie blanche vers la base, qui remonte un peu le long du bord interne, & une bande de la même couleur vers le bord postérieur : celle-ci est marquée de lignes longitudinales noires, sur chacune desquelles est un point noir. Les taches ordinaires sont peu marquées, & entourées d'une ligne grisâtre. Le bord postérieur est noirâtre, mais la frange est blanche, avec une suite de points noirs.

Elle se trouve au nord de l'Europe. Je l'ai trouvée le 30 mai aux environs de Paris, autour de la glacière de Gentilly.

378. Noctuelle runique.

Noctua runica.

Noctua cristata, alis deflexis, anticis virescentibus, maculis variis atris, posticè utrinquè punctis trigonis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 172. *n°.* 246. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 102. *n°.* 305.

Phalæna Noctua aprilina. Linn. *Syst. Nat. p.* 847. *n°.* 138. — *Faun. Suec. n°.* 1178.

Noctua runica. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 70. *n°.* 1.

Roes. *Inf. tom.* 3. *Class.* 2. *Pap. Noct. tab.* 39. *fig.* 4.

Phalæna ludifica. Sulz. *Hist. Inf. tom.* 2. *tab.* 22. *fig.* 8.

Phalæna Noctua aprilina. Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 118. *Noct.* 39. *fig.* 1. 2. 3.

La Runique. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 77. *tab.* 228. *fig.* 326.

Noctua runica. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 15. *fig.* 71.

Cette Noctuelle ressemble si fort à la suivante, qu'il n'est pas surprenant qu'elle ait été souvent confondue avec elle. Les antennes sont grises. La tête & le corcelet sont blanchâtres ou d'un blanc un peu verdâtre, avec une raie noire à la partie antérieure de celui-ci, une ligne courte à la partie latérale des épaulettes, & quelques points noirs à la partie postérieure du dos. L'abdomen est gris. Les ailes supérieures sont d'un blanc plus ou moins

verdâtre, traverſées d'un grand nombre de taches en croiſſant, dont quelques-unes, contiguës, paroiſſent former des bandes. On compte ordinairement quatre rangées de pareilles taches, dont les trois premières ont leur convexité dirigée vers la partie poſtérieure, & la quatrième a la ſienne dirigée en ſens contraire. Entre ces deux dernières l'aile eſt plus foncée; ce qui forme en quelque ſorte une bande. Les dernières taches en croiſſant, ſimples au bord interne, forment une ſeconde bande, qui deſcend obliquement & ſe dirige vers le bord externe. Au deſſous & près du bord poſtérieur ſont deux rangées de taches tricuſpidées, noires. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures, avec une tache en croiſſant, noirâtre, placée au milieu, & une bande plus claire un peu au deſſous. La frange eſt griſe, tachée de noir.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, & n'eſt pas rare aux environs de Paris. La Chenille diffère beaucoup de la précédente; elle eſt raſe, & vit ſolitaire ſur le Chêne. Celle du mâle diffère de celle qui doit produire la femelle. La première eſt brune, marquée, ſur les côtés, de taches longues, blanches, formant des raies longitudinales, &, ſur le dos, à chaque anneau, d'une grande tache ronde, blanche, entourée de quatre petits points blancs. La tête eſt couleur de paille. La Chenille de la femelle eſt griſâtre, avec des taches longues, blanches, irrégulièrement placées ſur les côtés, & deux lignes noires en zigzag ſur le dos, qui forment un loſange à chaque anneau. Les extrémités ſont d'un jaune-fauve.

379. Noctuelle avrillière.

Noctua aprilina.

Noctua criſtata, alis deflexis viridibus, maculâ faſciâque atris, apice punctorum trigonum ſerie unicâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 234. *n°.* 125. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 172. *n°.* 246. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 163. *n°.* 306.

Noctua aprilina. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 70. *n°.* 6.

L'Avrillière. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 74. *tab.* 227. *fig.* 325.

Noctua aprilina. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 4. *tab.* 21.

Noctua aprilina. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 5. *fig.* 22.

Phalæna Orion. Sepp. *Nederl. Inſ.* 4. *pag.* 41. *tab.* 9. *fig.* 1-8.

Phalæna Noctua Orion. Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 118. *Noct.* 39. *fig.* 4-7.

Schæff. *Icon. Inſ. tom.* 1. *tab.* 92. *fig.* 3.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont ſétacées, d'un gris un peu rouſſeâtre. La tête eſt d'un blanc-verdâtre. Le corcelet eſt de la même couleur, avec une bande noire, entière, à ſa partie antérieure, & une autre interrompue à ſa partie poſtérieure. L'abdomen eſt gris. Les ailes ſupérieures ſont d'un blanc-verdâtre, avec des taches blanches, & trois bandes irrégulières, ſinuées, interrompues, noires, dont l'une à quelque diſtance de la baſe, la ſeconde au milieu, & la troiſième à quelque diſtance du bord poſtérieur: il y a ſur ce bord une ſuite de taches noires, en croiſſant, ſurmontées par du blanc. La frange eſt d'un gris-verdâtre, avec une ſuite de taches noirâtres, qui s'appuient ſur les taches en croiſſant. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures, avec une tache blanche à l'angle interne, & une raie courte, de la même couleur, un peu plus haut.

Elle ſe trouve dès le mois d'avril dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Chêne; elle eſt velue, d'un noir-bleuâtre, avec une ſuite de taches rougeâtres entre les anneaux, & trois taches d'un blanc-jaunâtre ſur le dos.

380. Noctuelle verdoyante.

Noctua virens.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis viridibus; lunulâ mediâ albâ, poſticis albis, immaculatis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 173. *n°.* 248. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 103. *n°.* 307.

Phalæna Noctua virens. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 847. *n°.* 139.

Noctua virens. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 85. *n°.* 8.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 122. *Noct.* 43. *fig.* 1.

Knoch. *Suppl. Ent. Faſc.* 2. *tab.* 1. *fig.* 1.

La Verdoyante. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 124. *tab.* 293. *fig.* 495.

Noctua virens. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 48. *fig.* 235, & *tab.* 79. *fig.* 368.

Elle s'éloigne des précédentes par la forme des ailes, & paroît ſe rapprocher des Noctuelles nerveuſe, L blanc, pâle, &c. La tête & le corcelet ſont d'un vert-pâle. L'abdomen eſt blanchâtre. Les ailes ſupérieures ſont d'un vert-pâle, avec une tache en croiſſant, blanche, placée au milieu. La frange eſt blanche. Les ailes inférieures ſont blanches. Le deſſous des quatre ailes eſt verdâtre, avec une tache blanchâtre, en croiſſant, au milieu.

Elle ſe trouve en Europe.

381. Noctuelle pudorine.

Noctua pudorina.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis teſtaceis immaculatis, poſticis fuſcis, limbo teſtaceo.

Noctua pudorina. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 11.

Noctua pudorina. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 86. *fig.* 401.

Elle est un peu plus petite que la Noctuelle verdoyante. La tête, le corcelet & les ailes supérieures sont testacés ou d'un brun-pâle. Les nervures des ailes sont apparentes & noirâtres. Les ailes inférieures sont obscures, avec la frange testacée.

Elle se trouve en Allemagne.

382. Noctuelle céladon.

Noctua seladonia.

Noctua cristata, alis deflexis viridi cinereoque variis, posticè strigis undatis, nigris. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 103. *n°.* 308.

Phalène à antennes filiformes, à trompe, à ailes rabattues, d'un brun-verdâtre, avec des raies ondées blanches & noires, & deux taches blanchâtres au milieu. Deg. *Mem. Inf. tom.* 2. *p.* 412. *tab.* 6. *fig.* 24.

Elle est de grandeur moyenne. La tête est verdâtre. Le corcelet est verdâtre, marqué de trois taches blanches. Les ailes supérieures sont mélangées de verdâtre & d'obscur, & ont les deux taches ordinaires distinctes, cendrees, & quelques raies ondées, blanches & noires. L'extrémité est blanchâtre, marquée de raies ondées, noires, & d'une suite de petites taches triangulaires, noires. Les ailes inférieures & le dessous des quatre ailes sont d'un blanc-grisâtre, avec une tache en croissant, obscure, placée au milieu.

Elle se trouve en Suède.

383. Noctuelle joyeuse.

Noctua ludifica.

Noctua cristata, alis deflexis, anticis abdomineque trifariàm nigro punctato flavis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 235. *n°.* 126. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 173. *n°.* 249. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 103. *n°.* 309.

Phalæna Noctua ludifica. Linn. *Syst. Nat. p.* 848. *n°.* 143. — *Faun. Suec. n°.* 1177.

Noctua ludifica. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 311.

Phalæna Noctua ludifica. Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 120. *Noct.* 41. *fig.* 1. 2.

Naturf. Fasc. 14. *p.* 65. *tab.* 3. *fig.* 4.

La Joyeuse. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 71. *tab.* 226. *fig.* 323.

Noctua ludifica. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 5. *fig.* 23.

Elle ressemble à la Noctuelle avrillière. La tête est d'un blanc-jaunâtre. Le corcelet est de la même couleur, avec plusieurs taches noires. Les ailes supérieures sont d'un blanc-jaune, marquées d'un grand nombre de raies en zigzag, noires, & d'une suite de taches noires, placées sur la frange. Les ailes inférieures sont tantôt blanches, avec le bord interne pâle; tantôt noirâtres, avec le bord interne jaune. La frange est toujours blanche, avec une suite de taches noires. L'abdomen est jaune, avec trois rangées de points noirs, une sur le dos, & deux en dessous, sur les côtés.

Elle se trouve en Europe; elle n'est pas rare aux environs de Paris. La Chenille vit sur le Chêne, &, selon Fabricius, sur le Saule; elle est tuberculée, velue, rayée de bleu & de jaune, avec le col & la queue tachés de blanc. La chrysalide est noire, avec des angles rouges; elle s'enferme dans un cocon qu'elle file.

384. Noctuelle perle.

Noctua perla.

Noctua cristata, alis deflexis cinereis, nigro undatis; maculis duabus fuscis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 173. *n°.* 251. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 104. *n°.* 310.

Phalæna perla. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 70. *n°.* 3.

La Glandifère. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 68. *tab.* 225. *fig.* 321.

Noctua perla. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 5. *fig.* 25.

Il paroît que c'est le rédacteur de l'ouvrage des *Papillons d'Europe*, & non Fabricius, qui s'est trompé au sujet de cette espèce & de la suivante dans ses citations. Celle-ci est un peu plus petite que la Noctuelle glandifère ou du Lichen. La tête & le corcelet sont blanchâtres. Les ailes supérieures sont blanchâtres, avec la base, une large bande au milieu, qui se bifurque antérieurement, & une autre à l'extrémité, d'un gris-obscur. Ces taches & ces bandes sont bordées de raies ondées, noires. La bande du milieu, qui se bifurque antérieurement, ne va pas jusqu'au bord; ce qui la fait paroître comme formant deux taches. Le bord antérieur a des points noirs sur toute sa longueur, & l'on voit une suite de petites lunules sur le bord postérieur. Les ailes inférieures sont d'un gris-blanchâtre, avec une tache au milieu & deux raies un peu obscures.

Elle se trouve en Europe, sur les murs. La Chenille se trouve de même sur les murs; elle se nourrit de Lichens.

385. Noctuelle du Lichen.

Noctua Lichenis.

Noctua cristata, alis deflexis, anticis viridibus;

maculis variis atris, fubtùs fufcis. Fabr. *Sp. Inf. tom. 2. pag. 235. n°. 127. — Mant. Inf. tom. 2. p. 173. n°. 252. — Ent. Syft. em. tom. 3. pars 2. p. 104. n°. 312.*

Noctua glandifera. Schmett. *Wienn. Verz. p. 70. n°. 2.*

La Perle. Ernst, *Pap. d'Eur. tom. 6. p. 69. tab. 226. fig. 322.*

Noctua glandifera. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 1. tab. 5. fig. 24.*

Elle eft plus petite que la Noctuelle runique, à laquelle elle reffemble beaucoup. Les antennes font d'un gris-obfcur. La tête & le corcelet font d'un blanc un peu verdâtre. Les ailes fupérieures font de la même couleur, & ont des raies noires, irrégulières, entre lefquelles la couleur eft plus obfcure; ce qui forme en quelque forte trois bandes, l'une à la bafe, la feconde avant le milieu, & la troifième à quelque diftance du bord. La raie qui borde celle-ci fupérieurement eft ondée, plus régulière que les autres. La première eft unie à la feconde le long du bord interne : il y a fur le bord une petite raie noire, furmontée par une fuite de taches de la même couleur, un peu en croiffant. Les raies noires font féparées des bandes obfcures par du blanc. La première tache ordinaire eft placée dans la feconde bande, & eft peu apparente. La feconde, placée entre la feconde & la troifième bande, eft plutôt ovale que réniforme; elle eft un peu obfcure, entourée d'une ligne noire & d'un peu de blanc. Les ailes inférieures font tantôt blanchâtres, tantôt légérement obfcures, avec une légère raie plus obfcure, à quelque diftance du bord.

Elle fe trouve en Europe. La Chenille fe nourrit des Lichens qui croiffent fur les murs.

386. Noctuelle fulminante.

Noctua fulminans.

Noctua criftata, alis deflexis compreffis, pallidis, pofticè denticulis nigris albifque. Fabr. *Ent. Syft. em. tom. 3. pars 2. p. 104. tab. 311.*

Elle eft petite. Le corps eft pâle. Les ailes fupérieures font pâles, & marquées de petites dentelures blanches & noires, placées au-delà du milieu. Les pattes font alongées, blanches.

Elle fe trouve en Allemagne.

387. Noctuelle pariétine.

Noctua Algæ.

Noctua criftata, alis deflexis, anticis fufcis; fafciis duabus viridibus. Fabr. *Sp. Inf. tom. 2. p. 235. n°. 128. — Mant. Inf. tom. 2. p. 173. n°. 253. — Ent. Syft. em. tom. 3. pars 2. p. 104. n°. 313.*

Elle reffemble aux précédentes. La tête & le corcelet font d'un cendré-obfcur. Les ailes fupérieures font obfcures, avec une large bande verte, à la bafe, & une autre moins marquée, finuée, à l'extrémité. Les ailes inférieures font cendrées, & ont en deffous, vers le milieu, un point noir.

Elle fe trouve en Allemagne, fur les Lichens qui croiffent fur les murs, *Lichen faxatilis.*

388. Noctuelle Pfi.

Noctua Pfi.

Noctua criftata, alis deflexis canis, lineolâ bafeos characteribufque nigris, pofticis albis.

Phalæna Noctua Pfi *fpirilinguis criftata, alis deflexis canis, fuperioribus characteribus nigris.* Linn. *Syft. Nat. p. 846. n°. 135. — Faun. Suec. n°. 1181.*

Noctua tridens *criftata, alis deflexis cinereis; maculis atris trifidis, pofticis albidis.* Fabr. *Mant. Inf. tom. 2. pag. 173. n°. 254. — Ent. Syft. em. tom. 3. pars 2. p. 105. n°. 314.*

Noctua tridens. Schmett. *Wienn. Verz. p. 67. n°. 1.*

Goed. *Inf. 1. tab. 22.*

List. Goed. *fig. 92.*

Raj, *Inf. p. 350.*

Albin. *Inf. tab. 86.*

Réaum. *Mem. Inf. 1. tab. 42. fig. 6-12.*

Merian, *Inf. Eur. 3. tab. 42.*

Frisch. *Inf. 2. tab. 2.*

Roes. *Inf. tom. 2. Phal. 2. tab. 7. fig. 1-5.*

Ammir. *Inf. tab. 13.*

Wilk. *Pap. 28. tab. 3. 5. 4.*

Le Pfi. Geoff. *Inf. Par. tom. 2. p. 155. n°. 91.*

Le Pfi. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 6. p. 5. tab. 212. fig. 286.*

Noctua tridens. Panz. *Faun. Germ. Fafc. 90. tab. 24.*

Noctua tridens. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 1. tab. 1. fig. 4.*

Cette efpèce diffère fi peu de celle qui fuit, que ce n'eft guère que par les Chenilles qu'on peut les diftinguer. La Noctuelle Pfi eft pourtant d'un gris plus blanc que l'autre, & les ailes inférieures font de même plus blanches. Les antennes font grifes. La tête & le corcelet font d'un gris-blanchâtre, & il y a une ligne noire fur les côtés, qui defcend fur les ailes, & qui jette fur celles-ci trois rameaux. Les ailes fupérieures font blanches, avec une légère pouffière noire; ce qui les fait paroître d'un gris-clair; elles ont en outre la ligne noire qui defcend de la bafe, un anneau noir, ovale, ter-

miné en dessous par une petite ligne droite, de la même couleur, qui est coupée par une autre petite ligne un peu arquée. A quelque distance du bord postérieur il y a une raie sinuée, sur laquelle sont deux lignes noires qui semblent former deux fois le Psi des Grecs. Les ailes inférieures sont plus blanches que les supérieures; mais les nervures s'obscurcissent un peu près du bord postérieur, & ce bord est très-légérement obscur. La frange reste blanche.

Elle se trouve en Europe, & est très-commune aux environs de Paris. La Chenille vit sur l'Abricotier, le Prunier; elle est noire, un peu velue, & a sur le dos une large raie jaune, interrompue au quatrième anneau par une élévation conique, noire, un peu velue. Les côtés sont marqués par une seule tache alongée, rouge, sur les trois premiers anneaux, & par deux sur les suivans. Cette Chenille entre en terre pour se métamorphoser, suivant l'observation de Réaumur.

389. Noctuelle trident.

Noctua tridens.

Noctua cristata, alis deflexis cinereis, maculis atris trifidis, posticis fuscis.

Noctua Psi. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 173. *n°.* 255. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 105. *n°.* 315.

Noctua Psi. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 67. *n°.* 2.

Le Trident. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 10. *tab.* 212. *fig.* 287.

Roes. *Inf. tom.* 1. *Phal.* 2. *tab.* 8. *fig.* 1-5.

Noctua Psi. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 90. *tab.* 24.

Noctua Psi. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 1. *fig.* 5.

Elle paroit avoir été confondue avec la précédente; ce qui fait qu'il y a une grande confusion dans la synonymie. Ses couleurs, comme nous avons dit, sont plus foncées. La ligne noire, qui descend des yeux & s'avance sur les ailes, est plus large. La première des deux taches ordinaires est formée par un anneau noir, presque rond, & la tache réniforme, formée par une ligne grise, est un peu plus apparente que dans l'autre. Cette tache est bordée supérieurement par une petite ligne noire un peu arquée, & est unie à la première tache par une ligne noire, droite. Les ailes inférieures sont d'un gris un peu obscur.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur l'Aubépine: elle est noire, un peu velue; elle a sur le dos une raie jaune, séparée en deux par une petite ligne noire. Les côtés sont marqués de points blancs & de points rouges, & il règne, un peu plus bas, une raie rouge. Le dos a, comme l'autre, une élévation conique, velue.

390. Noctuelle chevelure dorée.

Noctua auricoma.

Noctua cristata, alis deflexis, anticis cinereo fuscis; strigis characteribusque nigris, pedibus apice albo annulatis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 174. *n°.* 256. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 105. *n°.* 316

Noctua auricoma. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 67. *n°.* 6.

Roes. *Inf. tom.* 1. *Class.* 2. *Pap. Noct. tab.* 44.

La Chevelure dorée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 16. *tab.* 213. *fig.* 289.

Noctua auricoma. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 100. *tab.* 24.

Noctua auricoma. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 2. *fig.* 8.

Phalæna Noctua auricoma. Esp. *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 117. *fig.* 4. 5. 6.

Elle est un peu plus petite que la précédente. La tête & le corcelet sont cendrés. Les ailes supérieures sont cendrées, un peu plus claires au milieu, marquées de plusieurs raies ondées, rapprochées, noires & d'un gris-clair, placées à quelque distance du bord postérieur. La couleur est obscure au dessous de cette raie, & on y apperçoit, vers l'angle interne, un Psi assez mal formé. Les taches ordinaires, dont l'une est orbiculaire & l'autre réniforme, sont entourées d'une ligne noire, & il y a une petite ligne noire, arquée, au centre de la dernière. Les ailes inférieures sont d'un gris-obscur.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur la Ronce; elle est noire, avec les pattes d'un rouge-fauve & une suite de verrues de la même couleur sur chaque anneau, d'où partent des faisceaux de poils fauves.

391. Noctuelle Lambda.

Noctua Lambda.

Noctua cristata, alis deflexis fusco-cinereis, lineolâ baseos duabusque in medio atris. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 174. *n°.* 257. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 106. *n°.* 317.

Elle ressemble aux précédentes. La tête & le corcelet sont très-élevés, en crête, & d'une couleur cendrée obscure. Les ailes sont d'un cendré-foncé, luisant, avec une bande à la base & une au milieu peu marquées, plus foncées; une ligne noire à la base & deux au milieu, dont l'antérieure est plus longue que l'autre.

Elle se trouve en Allemagne.

392. Noctuelle coupée.

Noctua comma.

Noctua cristata, alis deflexis dentatis, cinereis; lineolâ baseos nigrâ adjacente tenuiori albâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 106. *n°.* 318.

Noctua comma. Linn. *Syst. Nat. p.* 850. *n°.* 156. — *Faun. Suec. n°.* 1191.

Noctua comma. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 9.

La Coupée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 159. *tab.* 253. *fig.* 381.

Noctua comma. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 52. *fig.* 251.

La tête & le corcelet sont cendrés. Les ailes supérieures sont presque dentées, cendrées, un peu mélangées d'obscur. On y remarque une ligne noire qui descend de la base jusqu'au milieu, & s'appuie sur une autre ligne plus mince, plus longue, blanche, qui part du bord interne. Les taches ordinaires sont peu apparentes, & il y a quelques lignes longitudinales, obscures, qui font paroître ces ailes comme striées. Les ailes inférieures sont blanchâtres, avec le bord postérieur obscur.

Elle se trouve en Europe.

393. Noctuelle à ligne noire.

Noctua linea.

Noctua cristata, alis deflexis, cinerascens, thoracis strigâ alarumque lineolâ baseos atris. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 106. *n°.* 318.

Elle ressemble à la précédente. La tête est cendrée. Le corcelet est cendré, avec une raie noire à la partie antérieure. Les ailes sont cendrées, marquées, à la base, d'une petite ligne courte, noire. Les ailes inférieures sont d'un blanc un peu transparent.

Elle se trouve dans les iles de l'Amérique méridionale.

394. Noctuelle louche.

Noctua lusca.

Noctua cristata, alis deflexis cinereis, nitidulis; puncto medio albo strigâque posticâ punctorum nigrorum. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 106. *n°.* 320.

Elle se rapproche de la précédente. Le corps est cendré. Les ailes supérieures sont cendrées, marquées d'un point blanc, placé au milieu, & d'une rangée postérieure de petits points noirs. Les ailes inférieures & le dessous des quatre ailes est cendré.

Elle se trouve à Kiell.

395. Noctuelle Chi.

Noctua Chi.

Noctua cristata, alis deflexis canis, superioribus χ nigro notatis. Fabr. *Sp. Ins. tom.* 2. *p.* 236. *n°.* 130. — *Mant. Ins. tom.* 2. *pag.* 174. *n°.* 258. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 107. *n°.* 321.

Phalæna Noctua Chi. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 846. *n°.* 136. — *Faun. Suec. n°.* 1180.

Noctua Chi. Schmett. *Wienn. Verz. pag.* 72. *n°.* 3.

Albin. *Ins. tab.* 83. *fig.* C. D.

Roes. *Ins. tom.* 1. *Class.* 2. *Pap. Noct. tab.* 13. *fig.* 1-5.

Phalæna seticornis spirilinguis, alis deflexis cinereis, superioribus fasciâ decussatâ fuscâ, puncto nigro lineisque transversis albidis. Geoff. *Ins. Par.* 2. *p.* 162. *n°.* 103.

La Glouterone. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 119. *tab.* 241. *fig.* 354.

Noctua Chi. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 10. *fig.* 49.

Elle ressemble un peu à la Noctuelle Psi. Les antennes sont noirâtres. La tête & le corcelet sont d'un gris-blanchâtre. Les ailes supérieures sont du même gris, marbrées & rayées d'obscur, avec une petite ligne noire vers la base, antérieurement unidentée; une autre derrière les taches ordinaires, que l'on a cru représenter le χ des Grecs, & qui nous paroît bifide aux deux extrémités : il y a vers l'extrémité une suite de taches tricuspidées, dont celles du milieu sont plus apparentes & mieux formées, & une autre suite de taches plus petites, noires, sur le bord. Les deux taches ordinaires sont grandes, peu marquées. Les ailes inférieures sont blanchâtres ou légérement obscures, avec une raie noirâtre sur le bord même, & une un peu plus claire, au-delà du milieu.

Elle se trouve en Europe; elle n'est pas rare aux environs de Paris. La Chenille vit sur l'Ancolie vulgaire, le Laiteron, le Glouteron; elle est rase, verte, avec deux raies blanchâtres de chaque côté.

396. Noctuelle de l'Érable.

Noctua Aceris.

Noctua cristata, alis deflexis canis, nigro undatis, abdomine subtùs basi brunneo. Fabr. *Mant. Ins. tom.* 2. *p.* 174. *n°.* 259. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 107. *n°.* 322.

Phalæna Noctua Aceris *spirilinguis cristata, alis deflexis canis, superioribus lineolis undatis annuloque ovali nigris.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 846. *n°.* 137. — *Faun. Suec. n°.* 1179.

Noctua Aceris. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 67. *n°.* 7.

Phalæna Aceris. Scop. *Ent. Carn. n°.* 524.

Albin. *Inf. tab.* 83.

Réaum. *Mem. Inf.* 1. *tab.* 34. *fig.* 11.

Frisch. *Inf.* 1. *tab.* 5.

Wilk. *Pap.* 32. *tab.* 3. a. b.

L'Omicron ardoifé. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 3. *p.* 24. *tab.* 216. *fig.* 295.

Noctua Aceris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 3. *fig.* 13. 14.

Elle eft à peine plus grande que la Noctuelle Pfi. Les antennes font obfcures. La tête & le corcelet font d'un gris-blanchâtre. Les ailes fupérieures font du même gris, un peu nuancées & rayées d'obfcur, & marquées d'une ligne noire, un peu rameufe, qui part de la bafe, & d'une raie blanche, finuée, un peu ondée, bordée de noir inférieurement, & placée au-delà des taches ordinaires : celles-ci font peu marquées, de la couleur du fond, entourées d'une ligne noirâtre. La première de ces deux taches eft petite, prefque ronde. La feconde eft grande, prefqu'en cœur. Le bord poftérieur a une fuite de taches noires qui s'avancent fur la frange. Les ailes inférieures font blanches, avec une fuite de points noirs fur la frange : quelquefois il y a une ligne noire fur le bord, & les nervures s'obfcurciffent en s'approchant de ce bord.

Elle fe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit fur l'Érable, le Marronier d'Inde; elle eft très-velue. Ses poils font longs, pour la plupart jaunes, & d'autres rouges; ils font diftribués par touffes, & font implantés immédiatement fur la peau, fans tubercule. Quelquefois ces touffes font compofées de poils qui partent de deux anneaux différens; elles ont, tout le long du dos, une rangée de taches blanches & noires.

Parvenues à toute leur grandeur vers le milieu de juillet, elles quittent l'arbre fur lequel elles ont vécu, & vont fe cacher, ou dans des trous de murs, ou fous l'égout de quelque toit, pour y filer une coque dont la couche extérieure eft toute de foie; elles arrachent enfuite avec leurs dents les touffes de poils dont elles font couvertes, & les entre-mêlent dans leur tiffu pour en augmenter l'épaiffeur & la force; de forte que la Chenille y refte abfolument nue. Au bout de quelques jours elle s'y transforme en une chryfalide d'un brun-rougeâtre; elle refte dans cet état pendant tout l'hiver, & elle n'éclot qu'au printems fuivant.

397. Noctuelle de l'Arnique.

Noctua Arnicæ.

Noctua criftata, alis deflexis fufcis, albo undatis; punctis duobus medii maculâque reniformi albis. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 107. *n°.* 323.

Elle eft petite. Le corps eft cendré, & l'anus eft couvert de poils rougeâtres. Les ailes fupérieures font d'un cendré-obfcur, avec une petite ligne noire à la bafe, enfuite une raie ondée, blanche. Plus bas, vers le milieu, font deux points blancs, dont l'un eft orbiculaire, fimple, & l'autre pointu, bordé de noir. Après ce dernier on voit la tache réniforme, & enfuite deux ou trois raies ondées, blanchâtres. Les ailes inférieures & les quatre ailes en deffous font d'un cendré-obfcur.

Elle fe trouve en Suède. La Chenille vit fur l'Arnique.

398. Noctuelle de l'Euphorbe.

Noctua Euphorbiæ.

Noctua criftata, alis deflexis cinereis, fufco undatis; maculis ordinariis, anteriore orbiculatâ, pofteriore reniformi, albidis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 174. *n°.* 260. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 108. *n°.* 324.

Noctua Euphorbiæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 67. *n°.* 4.

Phalæna Noctua Euphorbiæ. Esper, *Papill. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 117. *fig.* 1. 2. 3.

L'Omicron gris. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 20. *tab.* 215. *fig.* 293.

Noctua Euphorbiæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 3. *fig.* 12.

Elle eft de grandeur moyenne. La tête & le corcelet font cendrés. Les ailes fupérieures font cendrées, un peu nébuleufes, avec une raie noirâtre vers la bafe, qui ne va pas jufqu'au bord interne; une autre ondée, entière, avant le milieu, & une troifième courbe, au-delà du milieu. Ces ailes font un peu plus claires au milieu, où fe trouvent les deux taches ordinaires, qui font diftinctes & entourées d'une ligne noirâtre. Le bord poftérieur a une fuite de petites taches noirâtres. Les ailes inférieures font obfcures, avec la frange blanche, marquée d'une fuite de petites taches noirâtres.

Elle fe trouve en Europe. La Chenille vit fur le Tithymale; elle eft velue, verdâtre, avec des taches noires fur le dos, & une tache en croiffant, ferrugineufe, fur le premier anneau.

399. Noctuelle mégacéphale.

Noctua megacephala.

Noctua criftata, alis deflexis cinereis, nigro undatis; maculâ unicâ orbiculatâ, albidâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 175. *n°.* 261. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 108. *n°.* 325.

Noctua megacephala. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 67. *n°.* 5.

La groffe Tête. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 22. *tab.* 215. *fig.* 294.

Noctua megacephala. Scrib. *Beytr.* 1. *p.* 51. *tab.* 6. *fig.* 1.

Noctua megacephala. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 3. *fig.* 11.

Phalène groffe tête. Deg. *Mem. Inf. tom.* 2. *pars* 1. *p.* 413. *n°.* 7. *tab.* 7. *fig.* 6-9.

Elle reffemble à la précédente. Les antennes font obfcures, fétacées. La tête & le corcelet font cendrés. L'abdomen eft un peu plus clair. Les ailes fupérieures font cendrées, nébuleufes, marquées de raies ondées, noirâtres, peu diftinctes, fi ce n'eft celle qui fe trouve au-delà des taches ordinaires, & qui eft inférieurement dentée fur chaque nervure. Ces nervures deviennent noirâtres de là à l'extrémité : il y a fur le bord une fuite de points noirs. La première des deux taches eft formée d'un anneau blanchâtre, ovale. La feconde eft moins diftincte. Les ailes inférieures font blanches, avec un peu d'obfcur fur le bord poftérieur.

Elle fe trouve dans toute l'Europe, & n'eft pas rare aux environs de Paris. La Chenille vit fur le Saule, le Tremble, le Bouleau; elle a feize pattes, eft demi-velue, avec de longs poils, difpofés fur les côtés de manière à ne point cacher les couleurs de la peau. Sa tête eft grife, avec des bandes & des taches noires; elle eft très-groffe relativement au corps. Le fond de celui-ci eft gris, rayé de noir irréguliérement & parfemé de points blancs, avec quatre tubercules rouges fur chaque anneau, & une tache jaune fur le dixième, bordée de noir. Les pattes font jaunâtres.

400. Noctuelle liturée.

Noctua litura.

Noctua criftata, alis deflexis canis, liturâ mediâ atrâ, puncto albo. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 236. *n°.* 131. — *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 175. *n°.* 262. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 108. *n°.* 326.

Phalæna Noctua litura *fpirilinguis criftata, alis canis, fafciâ fufcâ, liturifque tribus marginalibus nigris.* Linn. *Syft. Nat.* 2. *p.* 858. *n°.* 192. — *Faun. Suec. n°.* 1213.

Noctua litura. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 2.

Noctua litura. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 27. *fig.* 127.

Elle eft de grandeur moyenne. Le corcelet eft cendré, mélangé d'obfcur. Les ailes fupérieures font d'un gris-blanchâtre, avec un point noir, diftinct, à la bafe; une tache noire, marquée d'un point blanc, au milieu, & une rangée de points noirs vers le bord.

Elle fe trouve en Europe. La Chenille vit fur le Saule, le Prunier; elle eft rafe, verte, avec une ligne pâle fur le dos & une fur les côtés, mélangée de blanc & de jaune. La tête eft pâle.

401. Noctuelle pointée.

Noctua depuncta.

Noctua criftata, alis deflexis grifefcentibus, punctis bafeos nigris ftrigâque pofticâ punctatâ. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 109. *n°.* 327.

Phalæna Noctua depuncta *fpirilinguis criftata, alis grifefcentibus, lituris marginalibus nigricantibus, ftrigâque pofticâ punctatâ.* Linn. *Syft. Nat.* 2. *p.* 858. *n°.* 191. — *Faun. Suec. n°.* 1214.

Elle eft de grandeur moyenne. La tête & le corcelet font grifâtres. Les ailes fupérieures font de la même couleur, avec deux points noirs à la bafe, enfuite trois prefque réunis vers le bord antérieur. Plus bas font la tache ovale & la tache réniforme, au deffous defquelles fe trouve une raie obfcure peu marquée, & une fuite de petits points noirs fur le bord poftérieur. Le deffous des ailes eft pâle, marqué d'un point noirâtre & d'une raie linéaire de la même couleur.

Elle fe trouve en Suède, dans les bois.

402. Noctuelle piftache.

Noctua piftacina.

Noctua criftata, alis deflexis cinereis, apice obfcurioribus undatis, pofticis fufcis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 175. *n°.* 162. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 109. *n°.* 328.

Noctua piftacina. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 1.

Noctua piftacina. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 28. *fig.* 131.

Elle eft de grandeur moyenne. La tête & le corcelet font d'un gris tirant un peu fur le vert-pâle. Les ailes font de la même couleur, plus pâles à la bafe qu'à l'extrémité, avec quelques points noirs à la bafe, enfuite une raie obfcure, une autre raie ondée, pâle, au-delà du milieu, & une fuite de points noirs fur le bord. Les ailes inférieures font obfcures.

Elle fe trouve en Europe. La Chenille eft rafe, raboteufe, verte, avec des points & une ligne fur les côtés blanchâtres; elle vit fur la Scabieufe.

403. Noctuelle de la Belladone.

Noctua Baja.

Noctua criftata, alis deflexis ferrugineis, puncto parvo

parvo baseos geminatoque apicis nigris. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 175. *n°.* 264. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 109. *n°.* 329.

Noctua Baja. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 3.

La Belladone. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 20. *tab.* 311. *fig.* 540.

Noctua Baja. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 25. *fig.* 119.

Elle est de grandeur moyenne. Les antennules sont ferrugineuses, avec l'extrémité pâle. Le corcelet est ferrugineux. L'abdomen est cendré. Les ailes supérieures sont ferrugineuses, avec un point noir, distinct, vers la base. Le milieu est plus obscur, & l'on y voit les deux taches ordinaires, marquées chacune par un anneau blanchâtre. Vers l'angle antérieur sont deux points rapprochés, noirs, & le bord est marqué d'une suite de petits traits de la même couleur. Les ailes inférieures sont un peu obscures, avec la frange ferrugineuse.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur la Belladone, *Atropa Belladona;* elle est mélangée de cendré & d'obscur, avec trois raies dorsales, dont l'une blanche, & les deux latérales jaunâtres.

404. Noctuelle rubiconde.

Noctua rubricosa.

Noctua cristata, alis deflexis fuscescentibus, costâ albâ, fusco maculatâ, apice fuscis, punctis albis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 176. *n°.* 265. —*Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 110. *n°.* 330.

Noctua rubricosa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 4.

Noctua rubricosa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 91. *fig.* 43.

Elle est de grandeur moyenne. La tête & le corcelet sont velus, jaunâtres. Les ailes supérieures sont un peu obscures, avec des raies ondées, cendrées, & le bord interne rougeâtre à la base. Le bord antérieur est blanc de la base au-delà du milieu, marqué de trois taches noires; il est obscur à l'extrémité, avec deux petits points blancs. Le dessous de ces ailes est obscur. Les ailes inférieures sont blanchâtres.

Elle se trouve en Europe, sur une espèce de Patience, *Rumex acuta.* La Chenille est grise, avec une ligne dorsale pâle, & deux points blancs sur chaque anneau.

405. Noctuelle érythrocéphale.

Noctua erythrocephala.

Noctua cristata, alis deflexis ferrugineis, cinereo fuscoque undatis; maculâ posteriori nigro punctatâ, capite rufo. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 176. *n°.* 266. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 110. *n°.* 331.

Noctua erythrocephala. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 5.

Noctua erythrocephala. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 37. *fig.* 176.

L'Érythrocéphale. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 151. *tab.* 301. *fig.* 513.

Elle est de grandeur moyenne. La tête est rougeâtre. Le corcelet est brun, presqu'en crête. Les ailes sont rougeâtres, avec des raies ondées, cendrées & obscures. Le bord antérieur est cendré à la base. Les taches ordinaires sont placées vers le milieu, & on voit sur la seconde quelques points noirs, placés sur ses bords. Les ailes inférieures sont obscures, avec la frange cendrée. Les ailes supérieures ont en dessous le bord cendré, & les inférieures sont cendrées, avec un point & une raie ondée, obscurs.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Plantain.

406. Noctuelle grisâtre.

Noctua grisescens.

Noctua cristata, alis deflexis cinereis, maculis ordinariis pallidis strigâque submarginali punctorum atrorum. Fabr. *Ent. Syst. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 110. *n°.* 332.

Elle est de grandeur moyenne. Le corps est cendré, sans tache. Le lobe antérieur du corcelet est élevé & marqué d'une raie obscure. Les ailes supérieures sont cendrées, obscures, avec les deux taches ordinaires pâles, & une rangée postérieure, presque marginale, de petits points noirs.

Elle se trouve à Kiell.

407. Noctuelle polygone.

Noctua polygona.

Noctua cristata, alis deflexis subundatis, extùs fusco nigroque variis, intùs pallidis, thorace variegato. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 176. *n°.* 267. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 111. *n°.* 333.

Noctua polygona. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 78. *n°.* 16.

Noctua polygona. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 27. *fig.* 125.

Elle est plus grande que les précédentes. Le corcelet est mélangé d'obscur & de ferrugineux, & a de chaque côté postérieurement une ligne oblique, noire. Les ailes supérieures sont mélangées d'obscur & de ferrugineux, avec des raies ondées plus obscures, & les deux taches ordinaires plus pâles; elles sont intérieurement cendrées, avec des raies

ondées obſcures. Le bord antérieur eſt marqué de quelques points noirs. Les ailes inférieures ſont blanchâtres.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Plantain.

408. Noctuelle barbareſque.

Noctua barbara.

Noctua criſtata, alis cinerascentibus, maculâ mediâ faſciâque poſticâ obſoletâ fuſcis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p.* 111. *n°.* 334.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennules ſont cendrées, & la trompe eſt teſtacée. Le corcelet eſt cendré, en crête. Les ailes ſont cendrées, tantôt plus pâles, tantôt plus claires, avec une grande tache obſcure qui s'avance juſqu'au bord antérieur. Derrière cette tache eſt une bande obſcure, moins marquée vers le bord antérieur que dans le reſte de ſon étendue. Entre la tache & la bande ſont deux ou trois points blancs, placés ſur le bord antérieur. En deſſous les ailes ſont de la même couleur, mais plus blanchâtre. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec une bande obſcure.

Elle ſe trouve ſur la côte de Barbarie, d'où elle a été apportée par M. Desfontaines.

409. Noctuelle de la Perſicaire.

Noctua Perſicariæ.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſco-nebuloſis, ſtigmate reniformi albo, pupillâ lunari flavâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 236. *n°.* 132. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 177. *n°.* 268. — *Ent. Syſt. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 111. *n°.* 335.

Phalæna Noctua Perſicariæ. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 847. *n°.* 142. — *Faun. Suec. n°.* 1208.

Noctua Perſicariæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 71. *n°.* 8.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Claſſ.* 2. *Pap. Noct. tab.* 30. *fig.* 1-5.

Admir. *Inſ. tab.* 157.

Phalæna ſeticornis ſpirilinguis, alis deflexis, ſuperioribus fuſcis lineis undatis & omicro albis, inferioribus cinereis. Geoff. *Inſ. Pariſ. tom.* 2. *p.* 157. *n°.* 94.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 129. *Noct.* 50. *fig.* 1. 2. 3.

La Polygonière. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 92. *tab.* 232. *fig.* 335.

Noctua Perſicariæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 13. *fig.* 64.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont bruns : celui-ci eſt coupé par des lignes & des raies noires. L'abdomen eſt cendré, terminé par des poils rouſſeâtres, avec une ſuite de houppes noires ſur le dos. Les ailes ſupérieures ſont brunes, avec quatre raies ondées, d'un gris-pâle ou jaunâtre, & une petite ligne blanche, accompagnée de points de la même couleur ſur le bord poſtérieur. La première des deux taches ordinaires eſt ovale, griſe, peu marquée; la ſeconde eſt preſque réniforme, blanche, avec le centre jaunâtre. Les ailes inférieures ſont griſes à leur baſe, obſcures à leur extrémité, avec un peu du bord & la frange blanchâtres.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur la Perſicaire, la Renouée, l'Arroche, le Chou, &, ſelon Fabricius, ſur les arbres fruitiers : elle eſt raſe, verte ou griſâtre, avec une ligne longitudinale, blanche, ſur le dos; une double tache noirâtre ſur le premier, le quatrième & le cinquième anneau; elle a ſur le dernier une élévation conique.

Selon le rédacteur de l'ouvrage des *Papillons d'Europe*, les jardiniers allemands regardent cette Chenille comme le plus grand fléau de leurs potagers, & la nomment *Ver de cœur*, parce qu'elle attaque le cœur du Chou; elle remplit de ſes excrémens le vide qu'elle y forme, & ces excrémens, fermentant par la pluie, font pourrir la plante, de manière que les beſtiaux mêmes n'en veulent pas manger.

410. Noctuelle du Tragopogon.

Noctua Tragopogonis.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis fuſcis; punctis nigris tribus approximatis, poſticis lividis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *pag.* 237. *n°.* 133. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 177. *n°.* 270. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 112. *n°.* 336.

Phalæna Noctua Tragopogonis. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 855. *n°.* 177. — *Faun. Suec. n°.* 1189.

Frisch. *Inſ.* 2. *p.* 33. *tab.* 7.

Noctua Tragopogonis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 85. *n°.* 14.

Phalène griſe, tête jaune. Deg. *Inſ. tom.* 2. *p.* 418. *n°.* 10. *tab.* 7. *fig.* 15.

La Triponctuée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 99. *tab.* 234. *fig.* 338.

Noctua Tragopogonis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 8. *fig.* 40.

Noctua Tragopogonis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 93. *tab.* 24.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont d'un gris-foncé, luiſant. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, & ſont marquées au milieu de trois petites taches oblongues, noires, diſpoſées en triangle. Les ailes inférieures ſont d'un gris un peu rouillé.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur le Salsifis, l'Épinard, la Patience, le Chou & plusieurs autres plantes; elle est rase, d'un vert-clair, avec cinq lignes longitudinales blanches.

411. Noctuelle du Pancrais.

Noctua Pancratii.

Noctua cristata, alis deflexis, anticis nigris, strigâ posticâ albicante, posticis albis.

Noctua Pancratii. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 84. *fig.* 391.

Elle ressemble à la précédente pour la forme & la grandeur. Les antennes sont d'un gris un peu roussâtre. La tête & le corcelet sont noirs. L'abdomen est noir, avec la base blanche. Les ailes supérieures sont noires, avec une petite raie plus noire au dessous de la tache réniforme; une autre à peine marquée, blanchâtre, près du bord, & une très-noire sur le bord. Les ailes inférieures sont blanches, avec le bord antérieur un peu parsemé de noir.

Elle se trouve au midi de l'Europe. La Chenille vit sur le Pancrais, *Pancratium.*

412. Noctuelle hépatique.

Noctua hepatica.

Noctua cristata, alis deflexis obscurè griseis; maculâ fuscâ punctisque tribus costalibus albis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 237. *n°.* 134. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 177. *n°.* 271. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 112. *n°.* 337.

Phalæna Noctua hepatica *spirilinguis cristata, alis glaucescentibus, fasciâ ferrugineâ abbreviatâ terminalique plicatâ.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 833. *n°.* 169. — *Faun. Suec. n°.* 1209.

Phalæna Noctua hepatica. Clerck, *Icon. Inf. tab.* 8. *fig.* 3.

Noctua hepatica. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 16.

La Cachée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 86. *tab.* 283. *fig.* 467.

Noctua hepatica. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 16. *fig.* 77.

Elle est un peu plus grande que les précédentes. Les antennes sont sétacées, d'un gris un peu roussâtre. La tête & la partie antérieure du corcelet sont d'un gris un peu glauque. Le corcelet est d'un brun-ferrugineux, rayé d'obscur. Les ailes supérieures sont d'un gris un peu glauque, avec quelques raies ondées, noires & blanchâtres; une bande plus obscure, au milieu, beaucoup plus large à sa partie antérieure, & allant à peine jusqu'au bord interne, & trois points blancs sur le bord antérieur, vers l'extrémité. Le bord postérieur est marqué d'une rangée de petites lunules noires qui se touchent. Les ailes inférieures sont obscures, avec une tache au milieu & le bord postérieur noirâtres.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

413. Noctuelle de l'Oseille.

Noctua Acetosellæ.

Noctua cristata, alis deflexis helvolis; strigis duabus obliquis, cinereis, posticis fuscescentibus; margine brunneo. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 177. *n°.* 272. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 112. *n°.* 338.

Noctua Acetosellæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 84. *n°.* 1.

Noctua Acetosellæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 45. *fig.* 220.

Elle est de grandeur moyenne. Les antennes sont rougeâtres. La tête & le corcelet sont roussâtres. Les ailes supérieures sont roussâtres, avec la base plus obscure, & deux raies d'un gris-jaunâtre, un peu obliques, qui se rapprochent l'une de l'autre, au bord interne. Entre ces raies sont les deux taches ordinaires, dont l'une orbiculaire & l'autre presque réniforme, entourées d'une ligne d'un gris-jaunâtre. Après la deuxième raie on voit une rangée de points noirâtres. La frange est jaune. Les ailes inférieures sont d'un jaune-obscur, avec le bord postérieur noirâtre & la frange jaune.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur l'Oseille; elle est rase. La tête est rouge, avec deux lignes pourpres, marquées de points noirs. Le dos est fauve, marqué de deux lignes longitudinales obscures, & les côtés sont rougeâtres.

414. Noctuelle de l'Oxalide.

Noctua oxalina.

Noctua cristata, alis deflexis griseis, medio fusco-cinereis; strigis duabus obliquis, flavis.

Noctua oxalina. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 45. *fig.* 219.

Elle ressemble à la précédente. Les antennes sont roussâtres, très-légérement pectinées. La tête & le corcelet sont d'un gris-cendré. Les ailes supérieures sont de la même couleur à la base & à l'extrémité. Le milieu est d'un gris plus obscur, laquelle couleur est bordée par deux lignes jaunâtres qui se rapprochent l'une de l'autre, au bord interne. Les deux taches ordinaires sont formées par une ligne grise. On voit une raie obscure, peu marquée, un peu ondée, vers le bord postérieur. Les ailes inférieures sont grises, avec deux bandes peu marquées, plus obscures.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur l'Oxalide.

415. Noctuelle turque.

Noctua turca.

Noctua cristata, alis deflexis flavescentibus, strigis duabus fuscis lunulâque luteâ. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 237. *n°.* 135. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 177. *n°.* 273. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 113. *n°.* 339.

Phalæna Noctua turca *spirilinguis cristata, alis cinereo-rufis, strigis duabus fuscis lunulâque albâ.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 847. *n°.* 140. — *Faun. Suec. n°.* 1221.

Noctua turca. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 84. *n°.* 2.

La Turque. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 127. *tab.* 294. *fig.* 497.

Noctua turca. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 45. *fig.* 218.

Phalæna volupia. Naturf. Fasc. 9. *p.* 123.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 122. *Noct.* 43. *fig.* 5. 6.

Elle est de la grandeur des précédentes. Les antennes font fauves, sétacées. La tête & le corcelet font d'un jaune-fauve, plus ou moins obscur. Les ailes supérieures font de la même couleur, un peu jaspées d'obscur, & marquées de deux raies noirâtres, dont l'une à quelque distance de la base, & l'autre à quelque distance du bord postérieur. La première des deux taches ordinaires manque ou n'est guère apparente; la seconde est alongée, transversale, jaune, entourée de noirâtre. Les ailes inférieures sont obscures, avec la frange fauve. Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-brun, avec une bande noirâtre, au milieu.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur une espèce de jonc, *Juncus pilosus:* elle est d'un rouge-brun, parsemé de petits points d'un brun-sombre; elle a de chaque côté une large bande d'un brun-clair, &, sur le dos, de semblables petites bandes. On voit en outre, de chaque côté du dos, une ligne serpentante de même nuance. La tête est d'un brun-foncé.

Cette Chenille éclot en automne, se tient dans la terre pendant l'hiver, & on la trouve à la moitié de sa croissance dans les premiers jours du printems; elle se nourrit d'herbe, probablement du jonc, & séjourne dans les prairies, tout près de la terre. Au commencement de juin elle se transforme entre des brins d'herbe enlacés ensemble, & la Noctuelle se montre au commencement de juillet.

416. Noctuelle imbécille.

Noctua imbecilla.

Noctua cristata, alis deflexis helvolis, strigis duabus fuscis lunulâque mediâ albâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 113. *n°.* 340.

Elle est de grandeur moyenne. La tête & le corcelet font d'un roux-pâle. L'abdomen est cendré. Les ailes supérieures font d'un roux-pâle, avec deux raies presque droites, obscures. Au milieu se trouve une tache obscure, marquée d'une lunule blanche. Les ailes inférieures font obscures.

Elle se trouve à Kiell.

417. Noctuelle conigère.

Noctua conigera.

Noctua cristata, alis deflexis flavescentibus, strigis duabus fuscis punctoque medio albo, trigono. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 178. *n°.* 275. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 113. *n°.* 341.

Noctua conigera. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 84. *n°.* 3.

Phalæna Noctua conigera. Hubn. *Beytr.* 4. *tab.* 4. *fig.* Z.

La Conigère. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 121. *tab.* 292. *fig.* 492.

Noctua conigera. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 11. *tab.* 24.

Noctua conigera. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *t.* 46. *fig.* 222.

Elle est de grandeur moyenne, d'un jaune un peu fauve. Les ailes supérieures font de la même couleur, avec un point blanc irrégulier, au milieu, & deux lignes transverses, peu marquées, obscures: il y a une troisième ligne ondée près de la frange. Les ailes inférieures font d'un jaune-fauve, plus pâle que les supérieures.

Elle se trouve en Autriche. La Chenille est grise, rayée de blanc & de noir, avec la tête noirâtre & le premier anneau très-noir, marqué de trois lignes blanches.

418. Noctuelle tache blanche.

Noctua albipunctata.

Noctua cristata, alis deflexis cinereis, lunulâ mediâ albâ strigisque duabus lunularum fuscarum. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 178. *n°.* 275. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 114. *n°.* 342.

Noctua albipunctata. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 84. *n°.* 4.

Le Point blanc. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 129. *tab.* 294. *fig.* 498.

Noctua albipunctata. Hubn. *Lepid. Noct.* 2. *tab.* 46. *fig.* 225.

Elle ressemble à la précédente. La tête & le corcelet font d'un gris-roussâtre. L'abdomen est gris.

Les ailes ſupérieures ſont d'un gris un peu rouſſeâtre, avec deux rangées de petites lunules noirâtres, contiguës, & un point blanc, au milieu. Les ailes inférieures ſont d'un gris-clair à la baſe, enſuite d'un gris-obſcur.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne. La Chenille vit ſur le Plantain; elle eſt griſe, rayée de blanc & pointillée de noir, avec le premier anneau obſcur, marqué de trois lignes blanches.

419. Noctuelle polyodon.

Noctua polyodon.

Noctua criſtata, alis deflexis dentatis, nebuloſis; ſtrigâ poſticâ dentatâ, albâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 257. *n°.* 136. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 178. *n°.* 276. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 114. *n°.* 343.

Phalæna Noctua polyodon *ſpirilinguis criſtata, cinereo-nebuloſa, margine poſtico multidentato.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 853. *n°.* 170. — *Faun. Suec. n°.* 1219.

Noctua polyodon. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 72. *n°.* 1.

Noctua polyodon. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 78. *fig.* 365.

Elle eſt un peu plus grande que les précédentes. La tête, le corcelet & l'abdomen ſont d'un gris-cendré. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, avec quatre raies ondées, blanchâtres & noirâtres, dont deux avant les taches ordinaires & deux après. La dernière, placée près du bord, eſt mieux marquée, & ſes ondulations ſont pointues. On voit une ligne blanchâtre ſur le bord, ſurmontée par de petites lunules noires. Le bord eſt un peu denté. Les ailes inférieures ſont d'un gris-pâle, avec une bande & le bord obſcurs. La frange eſt pâle. Le deſſous des ailes eſt cendré, avec un point & une ligne en arc, noirâtres.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Bouleau; elle eſt obſcure, avec les côtés pâles & des lignes obliques, noires.

420. Noctuelle ceinture jaune.

Noctua flavocincta.

Noctua criſtata, alis deflexis dentatis, fuſco cinereoque variis, fulvo punctatis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 178. *n°.* 277. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 114. *n°.* 344.

Noctua flavocincta. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 72. *n°.* 2.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Claſſ.* 2. *Pap. Noct. tab.* 55. *fig.* 1. 2. 3.

La Ceinture jaune. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 112. *tab.* 238. *fig.* 349.

Noctua flavicincta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 10. *fig.* 46.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont ſétacées, obſcures. La tête & le corcelet ſont cendrés, parſemés d'une pouſſière noire & fauve, avec une raie obſcure à la partie antérieure de celui-ci. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris plus ou moins obſcur, marquées de raies peu régulières, noires & blanchâtres, & de quelques taches fauves. On voit une raie plus régulière, dentée ou à ondulations aiguës, noire & blanche, au deſſous des taches ordinaires, &, un peu plus bas, une rangée de taches jaunes, ſurmontées d'un peu de noir. La frange eſt griſe, tachée de noirâtre. Les ailes inférieures ſont griſes, avec deux bandes noirâtres, l'une au milieu, & l'autre un peu plus large, près du bord. La frange eſt griſe. Le deſſous des ailes eſt d'un gris-nébuleux, avec une bande noirâtre, & de plus une tache en croiſſant, au milieu des inférieures.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Ceriſier; elle eſt raſe, verte, avec une raie latérale jaune.

421. Noctuelle hermite.

Noctua eremita.

Noctua criſtata, alis deflexis ferrugineis, ſtrigis duabus undatis, albis, anteriore obſoletâ, poſteriore repandâ. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 170. *n°.* 236. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 178. *n°.* 278. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 115. *n°.* 345.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les ailes ſupérieures ſont ferrugineuſes, marquées, entre la baſe & le milieu, d'une raie ondée, blanche & obſcure, & d'une autre vers le bord poſtérieur, flexueuſe. Avant cette raie, la couleur de l'aile eſt plus foncée. Le bord poſtérieur eſt marqué de points noirs. Les ailes inférieures ſont cendrées. Le deſſous des ailes eſt cendré, avec l'extrémité des ſupérieures obſcure, un point au milieu & une raie poſtérieure obſcurs, ſur les inférieures.

Elle ſe trouve à Leipſick.

422. Noctuelle noirâtre.

Noctua nigricans.

Noctua criſtata, alis deflexis nigricantibus, ſtigmatibus ordinariis pallidioribus. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *pag.* 238. *n°.* 138. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 178. *n°.* 279. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 115. *n°.* 346.

Phalæna Noctua nigricans. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 855. *n°.* 178. — *Faun. Suec. n°.* 1220.

Noctua nigricans. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 81. *n°.* 19.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 107. *Noct.* 28. *fig.* 3.

La Noirâtre. Ernst, *Pap. d'Europe*, *tom.* 7. *p.* 65. *tab.* 278. *fig.* 455.

Elle est de grandeur moyenne. Les antennes sont noires, sétacées. La tête & le corcelet sont noirâtres. L'abdomen est cendré. Les ailes supérieures sont noirâtres, avec quelques raies ondées, noires. La première des deux taches est peu apparente, formée par un cercle noir. La seconde est réniforme, formée par une ligne un peu plus claire, jaunâtre à sa partie inférieure. Le bord postérieur est marqué d'une légère ligne grise ou jaunâtre. Les ailes inférieures sont blanches, avec le bord postérieur un peu obscur.

Elle se trouve en France, en Allemagne, en Italie. La Chenille vit sur la Chicorée sauvage; elle est rase, d'un cendré-obscur, marquée de points noirs & d'une ligne dorsale pâle.

423. Noctuelle perflue.

Noctua perflua.

Noctua cristata, alis deflexis subdentatis, cinereis; fasciâ latâ atrâ, puncto ocellari. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 179. *n°.* 280. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 115. *n°.* 347.

Noctua perflua. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 8. *fig.* 35.

Elle a plus de deux pouces de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet sont d'une couleur cendrée, foncée. Les ailes supérieures sont presque dentées à leur bord postérieur; elles sont cendrées, avec une large bande noirâtre, placée au milieu, bordée de chaque côté d'une raie blanchâtre, en zigzag. Au milieu de cette bande est un seul point noir, entouré d'un anneau gris. Le bord postérieur est obscur, marqué de petites lunules noires. Les ailes inférieures sont obscures.

Elle se trouve en Allemagne.

424. Noctuelle enfumée.

Noctua fumosa.

Noctua cristata, alis nigricantibus, strigâ posticâ punctorum alborum. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 179. *n°.* 281. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 115. *n°.* 348.

Noctua fumosa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 81. *n°.* 18.

Noctua fumosa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 32. *fig.* 153.

Elle ressemble beaucoup à la Noctuelle noirâtre. Les antennes sont noires. La tête & le corcelet sont noirâtres. L'abdomen est brun. Les ailes supérieures sont noirâtres, marquées de quelques raies noires & d'une rangée de points blancs pointus, placés près du bord postérieur. Les ailes inférieures sont obscures, avec une tache noire, placée au milieu.

Elle se trouve en Allemagne.

425. Noctuelle auriculée.

Noctua aurita.

Noctua cristata, alis deflexis fusco-nitidulis, fasciâ mediâ repandâ, cinereâ; capite bi-thorace quadridentato. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 179. *n°.* 282. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 116. *n°.* 349.

Elle est de grandeur moyenne. La tête est cendrée, velue, ornée de deux faisceaux de poils droits, relevés. Le corcelet est de même cendré, & orné de quatre faisceaux. Les ailes supérieures sont brunes, luisantes, marquées au milieu d'une large bande sinuée, cendrée; elles ont ensuite, vers l'extrémité, des stries blanches & noires.

Elle se trouve en Espagne.

426. Noctuelle oculée.

Noctua oculea.

Noctua cristata, alis deflexis fusco ferrugineoque variis, stigmate reniformi pallido. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 238. *n°.* 139. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 179. *n°.* 283. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 116. *n°.* 350.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle flavicorne. Les ailes supérieures sont rougeâtres au bord interne, obscures au bord antérieur. La tache ordinaire réniforme est pâle.

Elle se trouve en Suède.

427. Noctuelle myope.

Noctua myopa.

Noctua cristata, alis deflexis fuscescentibus, maculis ordinariis, anteriore fulvâ; iride albâ, posteriori reniformi albâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 116. *n°.* 351.

Elle est petite. Le corps est gris. Les ailes supérieures sont un peu obscures, luisantes, marquées d'un point blanc distinct, fauve, avec le centre blanc, placé au milieu, & la tache réniforme, placée plus bas, blanche, avec une lunule noirâtre au centre. En dessous les quatre ailes sont cendrées.

Elle se trouve en Danemarck.

428. Noctuelle flavicorne.

Noctua flavicornis.

Noctua cristata, alis deflexis, anticis cinereis, strigis tribus atris, antennis luteis. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 238. *n°.* 140. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 179. *n°.* 284. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 116. *n°.* 352.

Phalæna Noctua flavicornis. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 856. *n°.* 182. — *Faun. Suec. n°.* 1204.

Phalæna Noctua flavicornis. Clerck, *Ic. Inf. tab.* 6. *fig.* 9.

Noctua flavicornis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 72. *n°.* 6.

La Flavicorne. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 125. *tab.* 243. *fig.* 359.

Noctua flavicornis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 43. *fig.* 208.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont jaunes. La tête & le corcelet ſont d'un gris-cendré. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-cendré, mêlé quelquefois d'une légère pouſſière jaunâtre; elles ont pluſieurs raies peu ondées, noirâtres, dont les deux qui contiennent les taches ordinaires ſont plus apparentes ou mieux marquées. Ces taches n'en forment ordinairement qu'une alongée, irrégulière, jaunâtre; elles ſont quelquefois diſtinctes. La première alors eſt grande, orbiculaire; la ſeconde eſt réniforme, peu apparente. Les ailes inférieures ſont griſes à la baſe, un peu obſcures à l'extrémité. Le deſſous des quatre ailes eſt gris, traverſé de deux raies un peu obſcures.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur les arbres fruitiers, le Chêne, le Peuplier; elle eſt raſe, verdâtre, avec la tête rouge & des points blancs ſur les côtés,

429. Noctuelle chauve.

Noctua calvaria.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſcis, ſtrigis tribus undatis, cinereis, maculâque mediâ teſtaceâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 179. *n°.* 285. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 117. *n°.* 353.

Noctua calvaria. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 71. *n°.* 9.

Pyralis calvarialis. Hubn. *Lepid.* 6. *Pyral.* 2. *tab.* 4. *fig.* 23.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt gris. Les antennules ſont grandes, réfléchies. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-obſcur, marquées de trois raies ondées, noirâtres, & de deux taches blanchâtres, placées ſur le bord antérieur. On voit, entre la première & la ſeconde raie, un point jaune, & entre celle-ci & la troiſième, une tache jaune, aſſez grande, dans laquelle ſont placés deux points noirs. Les ailes inférieures ſont obſcures; en deſſous elles ont des raies ondées, blanches.

Elle ſe trouve en Autriche.

430. Noctuelle lunette.

Noctua triplacia.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis arcu duplici contrario maculiſque tribus glaucis intermediis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 238. *n°.* 141. — *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 180. *n°.* 286. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 117. *n°.* 354.

Phalæna Noctua triplacia. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 854. *n°.* 173. — *Faun. Suec. n°.* 1202.

Mérian, *Inf. Eur. tab.* 97.

Roes. *Inf. tom.* 1. *Phal.* 2. *tab.* 34.

Noctua triplacia. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 91. *n°.* 1.

Phalæna ſeticornis ſpirilinguis, alis deflexis fuſcis, ſuperioribus lineis rufis baſique maculâ fulvâ. Geoff. *Inf. Pariſ. tom.* 2. *p.* 152. *n°.* 85.

Réaum. *Mem. tom.* 1. *p.* 535. *pl.* 37. *fig.* 1. 2. 3.

Deg. *Mem. tom.* 1. *p.* 123. *tab.* 6. *fig.* 13-21, & *tom.* 2. *pars* 1. *p.* 442.

Les Lunettes. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 105. *tab.* 332. *fig.* 378.

Noctua triplacia. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 61. *tab.* 22.

Noctua triplacia. Vill. *Ent. tom.* 2. *p.* 238. *n°.* 237.

Noctua triplacia. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 55. *fig.* 269.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 169. *Noct.* 90. *fig.* 1. 2. 3.

Les antennes & la tête ſont d'un gris-obſcur. La partie antérieure du corcelet eſt d'un gris légérement lilas, bordé de noir. Le corcelet eſt d'un gris un peu lilas. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur à leur baſe, laquelle couleur eſt bordée ou terminée par une ligne arquée ferrugineuſe, & une autre noirâtre. Le milieu de l'aile eſt d'un gris-brun, avec trois anneaux plus ou moins marqués, noirâtres ou d'un brun-foncé. A quelque diſtance de l'extrémité il y a une autre ligne arquée, en ſens inverſe de la première, ferrugineuſe & noirâtre. L'aile eſt terminée par une ligne noirâtre qui touche à la frange. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la baſe plus claire.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille eſt raſe, verte, avec deux gibboſités ſur le dos & une vers l'anus; elle vit ſur l'Ortie, le Laiteron, le Mouron, le Houblon.

431. Noctuelle de l'Aſclépiade.

Noctua Aſclepiadis.

Noctua criſtata, alis deflexis glaucis, in medio obſcurioribus; arcu duplici contrario, thorace anticè maculis duabus ocellaribus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 117. *n°.* 355.

Noctua Asclepiadis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 91. *n°.* 2.

L'Asclépiade. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *tab.* 332. *fig.* 579.

Esper, *Pap. d'Europe, tom.* 4. *p.* 169. *Noct.* 90. *tab.* 4. 3.

Noctua Asclepiadis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 55. *fig.* 268.

Elle ressemble beaucoup à la précédente, dont elle n'est bien distinguée, selon Fabricius, que par deux taches blanches, oculées, placées à la partie antérieure du corcelet. Les ailes sont aussi plus obscures à l'extrémité.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur l'Asclépiade blanche, *Asclepias vincetoxicum*; elle est rase, d'un vert-pâle taché de noir, avec une ligne latérale jaune.

432. Noctuelle mélangée.

Noctua mixta.

Noctua cristata, alis deflexis helvolo alboque variis, capite thoraceque niveis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 118. *n°.* 356.

Elle ressemble aux précédentes. Les antennes sont blanches en dessus, d'un roux-pâle en dessous. La tête & le corcelet sont d'un blanc de neige, sans tache. Les ailes supérieures sont mélangées de blanc & de roux-pâle. Les ailes inférieures sont cendrées à la base, obscures à l'extrémité.

Elle se trouve en Italie.

433. Noctuelle triste.

Noctua tristis.

Noctua cristata, alis deflexis cinereis, fusco subundatis margineque exteriori punctato, subtùs pallidis; fasciâ fuscâ. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *pag.* 238. *n°.* 142. — *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 180. *n°.* 287. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 118. *n°.* 357.

Noctua simulans *cristata, alis deflexis cinereis, nitidulis; strigis undatis fuscis, posteriore punctatâ.* Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 177. *n°.* 269.

Les ailes supérieures sont cendrées, luisantes, marquées de raies ondées, obscures. La tache ordinaire réniforme représente une lunule obscure. Le bord antérieur est marqué de points noirs. En dessous les ailes sont pâles, avec une bande noire.

Elle se trouve en Suède.

434. Noctuelle de la Patience.

Noctua Rumicis.

Noctua cristata, alis cinereo fuscoque variis, liturâ marginis tenuioris albâ. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 238. *n°.* 143. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 180. *n°.* 288. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 118. *n°.* 358.

Phalæna Noctua Rumicis *spirilinguis cristata, alis deflexis cinereis, bimaculatis; liturâ marginis tenuioris albâ.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *pag.* 852. *n°.* 164. — *Faun. Suec. n°.* 1200.

Noctua Rumicis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 67. *n°.* 3.

Albin. *Inf. tab.* 32.

Roes. *Inf. tom.* 1. *Class.* 2. *Pap. Noct. tab.* 27. *fig.* 1-3.

Wilk, *Pap.* 26. *tab.* 56. a. 1.

Réaum. *Mem. Inf. tom.* 1. *pag.* 302. *tab.* 15. *fig.* 6. — *Ibid. p.* 539. *tab.* 37. *fig.* 11, & *tom.* 2. *p.* 426 & 461. *tab.* 34. *fig.* 8. *Larva.*

Phalæna Noctua Rumicis. Deg. *Mem. Inf. tom.* 2. *pars* 1. *p.* 411. *n°.* 4, & *tom.* 1. *p.* 185. *tab.* 9. *fig.* 14.

La Cendrée noirâtre. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 13. *tab.* 213. *fig.* 288.

Noctua Rumicis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 2. *fig.* 9.

Elle est de grandeur moyenne. Les antennes sont obscures, sétacées. La tête & le corcelet sont d'un gris-noirâtre. L'abdomen est d'un gris plus clair. Les ailes supérieures sont d'un gris-noirâtre, mélangé de gris-clair, avec quelques raies ondées, noires, & une raie blanche, placée vers le bord postérieur. On voit aussi une tache blanche près du bord interne, sur la ligne de la tache réniforme, & une suite de petites taches noires au bord postérieur. La première des deux taches est orbiculaire, formée par un anneau noir, avec un point noir au centre. La seconde tache est formée par deux anneaux noirs. Les ailes inférieures sont d'un gris un peu obscur. Le dessous des quatre ailes est d'un gris un peu roussâtre.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur la Patience, l'Ortie, le Laiteron, &, selon Degeer, sur l'Aune, le Saule & le Bouleau. Ernst ajoute qu'elle vit aussi sur les Mauves, le Lilas, le Rosier & les différens arbres fruitiers; elle est velue, & a seize pattes. Sa couleur est noire, avec des taches rouges & des taches blanches. On voit une ligne jaune sur les côtés, immédiatement au dessus des pattes, qui est blanche dans quelques individus, & sur laquelle sont des tubercules rouges, garnis de poils. Sur le reste du corps sont aussi d'autres tubercules, d'où partent autant d'aigrettes de poils roux, entre-mêlés, sur les cinq anneaux du milieu, d'une espèce de laine blanchâtre, qui, vue à la loupe, n'est qu'un amas de petits poils hérissés de barbes ou d'autres poils extrêmement déliés.

Ces

Ces Chenilles marchent fort lentement, & se roulent en cercle quand on les touche. Parvenues à toute leur grosseur, elles n'entrent point en terre pour se transformer en insecte parfait, mais font leur coque sur une branche d'arbre, entre-mêlant, dans le tissu, des brins d'écorce ou de feuilles sèches : l'intérieur seulement est tapissé de soie.

435. Noctuelle étique.

Noctua hecta.

Noctua cristata, alis deflexis nigris, albo undatis; maculis ordinariis annulo albo cinctis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 119. *n°.* 359.

Elle est de grandeur moyenne. Le corcelet est gris. Les ailes supérieures sont noires, marquées de diverses raies blanches, dont la dernière, placée près du bord postérieur, est dentée. Les deux taches ordinaires, dont l'une est orbiculaire & l'autre réniforme, sont formées par un anneau blanc.

Elle se trouve à Kiell.

436. Noctuelle moqueuse.

Noctua ridens.

Noctua cristata, alis deflexis viridi fusco alboque variis; maculâ baseos strigisque duabus undatis, albis; antennis flavescentibus. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 180. *n°.* 289. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 119. *n°.* 360.

Noctua ridens. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 4. *fig.* 20.

La Tête rouge. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 18. *tab.* 214. *fig.* 291.

Elle ressemble à la Noctuelle de la Patience. Les antennes sont jaunes. La tête & le corcelet sont d'un gris-foncé un peu verdâtre, parsemé de blanc. L'abdomen est d'un gris-pâle. Les ailes supérieures sont mélangées de verdâtre, d'obscur & de blanc, avec une tache blanche, vers la base, près du bord antérieur, au dessous de laquelle est une raie ondée, blanche. Au milieu sont les deux taches ordinaires, formées par une ligne blanche. Après les taches il y a une seconde raie ondée, blanche, & une troisième moins marquée, près du bord postérieur, accompagnée de lunules noires. Les ailes inférieures sont grises, avec une bande obscure près du bord postérieur. La frange est grise, avec de petites taches noirâtres.

Elle se trouve en France, en Allemagne. La Chenille vit sur le Chêne.

437. Noctuelle grisette.

Noctua favillacea.

Noctua cristata, alis deflexis cinereis, strigis duabus albis maculâque reniformi flavâ.

La Grisette. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 5. *tab.* 211. *fig.* 285.

Phalæna Noctua favillacea. Esp. *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 127. *fig.* 4.

Noctua favillacea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 1. *fig.* 2.

Elle a de treize à quatorze lignes de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet sont d'un gris-cendré. Les ailes supérieures sont du même gris, avec une raie longitudinale, interrompue, noirâtre, à quelque distance du bord interne, & quelques taches de la même couleur sur le bord antérieur. On voit deux raies grises, bordées de noir, l'une en deçà, l'autre en delà des taches ordinaires. La première de ces deux taches est orbiculaire & grise; la seconde est réniforme & jaune. Les ailes inférieures sont blanchâtres, avec une raie & le bord postérieur légérement obscurs. Le dessous des ailes est d'un gris-blanchâtre, avec un point & une raie noirâtres.

Elle se trouve en Europe.

438. Noctuelle antique.

Noctua exoleta.

Noctua cristata, alis lanceolatis convolutis, fusco cinereoque nebulosis; punctis quatuor marginalibus, albis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 239. *n°.* 144. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 180. *n°.* 290. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 119. *n°.* 361.

Phalæna Noctua spirilinguis cristata, alis lanceolatis convolutis, exoletis, dorso fuscescentibus, collari compresso. Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 849. *n°.* 151. — *Faun. Suec. n°.* 1186.

Noctua exoleta. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 75.

Frisch. *Inf.* 5. *tab.* 11. *fig.* 1. 2.

Roes. *Inf. tom.* 1. *Phal.* 2. *tab.* 24.

Sulz. *Inf. tab.* 16. *fig.* 95.

Deg. *Inf. tom.* 2. *p.* 401. *n°.* 2. *tab.* 7. *fig.* 1-4.

Wilk. *Pap.* 8. *tab.* 1. a. 18.

L'Antique. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 149. *tab.* 249. *fig.* 370.

Noctua exoleta. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 61. *fig.* 23.

Noctua exoleta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 50. *fig.* 244.

La forme de cette espèce & des suivantes les éloigne des précédentes; elle est cylindrique. Les antennes & les pattes sont collées contre le corps, & les ailes sont un peu plissées. La tête & la partie antérieure du corcelet sont d'un jaune-fauve. Le corcelet est d'un brun-foncé, & l'abdomen d'un

brun plus ou moins clair. Les ailes supérieures font mélangées de fauve, de gris & de brun; mais cette dernière domine vers la partie interne. Les ailes inférieures font noirâtres, avec la frange pâle.

La Chenille vit fur l'Arroche, la Patience, le Framboifier, le Sureau, le Tilleul : elle eft rafe, verte, marquée de quelques points d'un vert-blanchâtre & d'une ligne latérale blanchâtre; elle fe métamorphofe dans la terre.

Elle fe trouve dans toute l'Europe.

439. Nocturelle perdue.

Noctua deperdita.

Noctua criftata, alis deflexis pallidis, margine exteriori fufco, maculis duabus pallidis. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 120. *n°.* 362.

Elle reffemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle antique. Les antennes font avancées, pectinées, avec l'extrémité fétacée. La tête eft cendrée, en crête. Le corcelet eft cendré, un peu en crête, avec une tache noirâtre, de chaque côté. Les ailes font penchées, pâles. Le bord antérieur eft obfcur, avec une tache au milieu & à l'extrémité, pâles. On remarque des points pâles entre les taches ordinaires, & une rangée de points noirs vers le bord poftérieur. Les ailes inférieures font pâles, avec le bord noir. L'abdomen eft cendré, avec le deffous pâle & l'anus velu. Les pattes antérieures font velues.

Elle fe trouve à Kiell.

440. Nocturelle du Bouillon-blanc.

Noctua Verbafci.

Noctua criftata, alis deflexis dentato-erofis, margine laterali fufco immaculato. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 239. *n°.* 145. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 180. *n°.* 291. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 120. *n°.* 363.

Phalæna Noctua Verbafci *fpirilinguis criftata, alis deflexis obfoletis, marginibus lateralibus fufcis.* Linn. *Syft. Nat.* 2. *p.* 850. *n°.* 153. — *Faun. Suec. n°.* 1186.

Phalæna feticornis fpirilinguis, alis deflexis fufco-cinereis, fuperioribus fufcis, longitudinaliter ftriatis. Geoff. *Inf. Parif. tom.* 2. *p.* 158. *n°.* 96.

Phalæna Verbafci. Scop. *Ent. Carn. n°.* 521.

Noctua Verbafci. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 73. *n°.* 4.

Aldrov. *Inf. tab.* 13.

Raj, *Inf. p.* 168. *n°.* 25, & *p.* 352. *n°.* 31.

Réaum. *Mem. Inf.* 1. *p.* 576. *tab.* 43. *fig.* 9-11.

Frisch. *Inf.* 6. *tab.* 9. *fig.* 1-8.

Mérian, *Inf. Eur.* 3. *tab.* 29.

Roes. *Inf. tom.* 1. *Claff.* 2. *Pap. Noct. tab.* 23. *fig.* 1-5.

Wilk. *Pap.* 7. *tab.* 15.

Sulz. *Hift. Inf. tab.* 22. *fig.* 7.

Harr. *Aurel. tab.* 8. *fig.* a. d.

Schæff. *Icon. Inf. tab.* 24. *fig.* 7.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 189. *Noct.* 60. *fig.* 1-4.

La Brèche. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 136. *tab.* 246. *fig.* 363.

Noctua Verbafci. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 55. *fig.* 266.

Noctua Scrophulariæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 55. *fig.* 267.

Les antennes font fétacées, d'un jaune-fauve. La tête eft grife, bordée de brun-clair. La partie antérieure du corcelet eft grife, très-élevée en crête, bordée de brun-clair poftérieurement. Le dos eft gris, avec quelques houppes brunes. L'abdomen eft d'un gris-jaunâtre, avec une rangée de houppes brunes, fur le dos. Les ailes fupérieures font d'un gris-jaunâtre, bordées de brun-clair. L'extrémité eft dentelée, & il règne une ligne blanche fur le bord. Les nervures font un peu élevées. Les ailes inférieures font d'un gris-jaunâtre, avec les nervures un peu élevées, brunes, ainfi que le bord poftérieur.

Elle fe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit fur le Bouillon-blanc, la Scrophulaire; elle eft rafe, & a feize pattes. Sa couleur eft d'un gris-verdâtre, avec des taches noires & d'autres jaunes. Parvenue à toute fa groffeur, elle defcend au pied de la plante qui l'a nourrie, & y refte quelques jours fans manger; elle entre enfuite dans la terre pour y conftruire fon cocon, ou quelquefois elle refte à la fuperficie, & le forme avec des feuilles & des écorces, qu'elle mâche & fixe avec la foie qu'elle file. La chryfalide y paffe l'hiver, & n'en fort qu'au printems, fous la forme d'infecte parfait.

441. Nocturelle de l'After.

Noctua Afteris.

Noctua criftata, alis deflexis ftriatis, cinereis; marginibus nigris, exteriore punctis tribus nigris. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 180. *n°.* 192. — *Ent. Syft. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 121. *n°.* 364.

Noctua Afteris. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 312. *n°.* 10.

L'Aftrée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 139. *tab.* 246, & *tab.* 247. *fig.* 364.

Noctua Afteris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 55. *fig.* 260.

Elle diffère de la précédente par le bord postérieur des ailes, qui n'est point dentelé. Les antennes sont grises en dessus, ferrugineuses en dessous. La tête & le corcelet sont d'un gris un peu violet. Les ailes supérieures sont du même gris-violet, avec le bord antérieur & le bord interne bordés de jaune-brun : il y a trois points jaunes sur le bord antérieur, & une tache en croissant près du bord interne. Les nervures sont élevées comme dans la précédente. Les ailes inférieures sont blanchâtres, avec le bord postérieur obscur. La frange est blanchâtre.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur l'Aster.

442. Noctuelle de la Camomille.

Noctua Chamomillæ.

Noctua cristata, alis deflexis lanceolatis, striatis, canis; punctis duobus centralibus minutissimis, nigris, subtùs immaculatis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 180. *n°.* 293. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 121. *n°.* 365.

Noctua Chamomillæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 73. *n°.* 3.

Noctua Chamomillæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 54. *fig.* 261.

Elle ressemble beaucoup à la Noctuelle ombrageuse; mais les Chenilles diffèrent beaucoup l'une de l'autre. Les antennes sont ferrugineuses. La tête est obscure, avec des raies cendrées. Le corcelet est velu, cendré, avec une raie noire à la partie antérieure. L'abdomen est gris, avec quelques houppes noires, à la base. Les ailes supérieures sont d'un gris-blanchâtre, avec les nervures élevées, deux points velus vers le centre, & trois points cendrés sur le bord antérieur. En dessous elles sont cendrées, avec trois points blancs, placés sur le bord antérieur. Les ailes inférieures sont striées, cendrées, avec la frange blanche. En dessous elles sont de la même couleur, avec un point central, obscur.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur la Camomille, *Matricaria chamomilla;* elle est rase, cendrée, avec deux petites lignes courbes, ferrugineuses, sur chaque anneau. Dans les premiers jours de sa naissance elle a des taches jaunes & blanches.

443. Noctuelle de la Tanaisie.

Noctua Tanaceti.

Noctua cristata, alis deflexis lanceolatis, striatis, canis; lineolis duabus atris, posticis albis, subtùs immaculatis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 181. *n°.* 294. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 121. *n°.* 366.

Noctua Tanaceti. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 73. *n°.* 5.

La Cendrée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 141. *tab.* 247. *fig.* 366.

Noctua Tanaceti. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 54. *fig.* 265.

Knoch, *Inf.* 2. *p.* 29. *tab.* 2. *fig.* 1-9.

Elle ressemble aux précédentes. Les antennes sont ferrugineuses, avec la base blanchâtre. La tête est d'un gris-blanchâtre. Le corcelet est de la même couleur, avec une légère raie obscure à la partie antérieure. L'abdomen est blanchâtre. Les ailes supérieures sont d'un gris-blanc, avec une petite ligne noire qui va de la base vers le milieu; une autre plus courte, au milieu, un peu fléchie à l'extrémité, & trois points noirs sur le bord antérieur. En dessous elles sont un peu obscures & luisantes. Les ailes inférieures sont blanches en dessus, avec le bord postérieur noirâtre, & entiérement blanches en dessous.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur la Tanaisie, *Tanacetum vulgare;* elle ressemble beaucoup à celle du Bouillon-blanc; mais elle en diffère en ce que les taches noires sont plus petites, & qu'elle a deux raies jaunes sur le dos.

444. Noctuelle de la Laitue.

Noctua Lactucæ.

Noctua cristata, alis deflexis striatis, lanceolatis, canis, fusco obsoletè undatis, subtùs fuscis, posticis disco albo. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 181. *n°.* 295. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 122. *n°.* 367.

Noctua Lactucæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 74. *n°.* 7.

Roes. *Inf. tom.* 1. *Class.* 2. *Pap. Noct. tab.* 42. *fig.* 1-5.

L'Hermite. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 144. *tab.* 248. *fig.* 368.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 137. *Noct.* 58. *fig.* 4-6.

Noctua Lactucæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 54. *fig.* 264.

Elle ressemble beaucoup à la Noctuelle ombrageuse. Les antennes sont sétacées, grises. La tête est cendrée. Le corcelet est cendré, marqué d'une raie obscure à sa partie antérieure. Les ailes supérieures sont cendrées, un peu mélangées de gris-clair, avec quelques lignes longitudinales, courtes, irrégulières, obscures, & une ou deux raies peu marquées, ondées, obscures; elles sont d'un gris-brun en dessous, avec la base & le bord plus pâles, & trois points blanchâtres sur le bord antérieur. Les ailes inférieures sont un peu obscures, avec le milieu & la base plus clairs.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur la Laitue, le Laiteron, la Chicorée amère;

elle eſt raſe, & a ſeize pattes. Sa couleur eſt d'un beau noir bleuâtre, avec une ſuite de taches jaunes, contiguës, ſur le dos; une raie latérale, blanche, ſur chaque anneau, & une ligne longitudinale, blanche, ſur les côtés, au deſſus des pattes. La tête eſt noire, avec une ligne jaune, antérieurement bifurquée; elle ſe tient ordinairement ſur le haut des tiges, ne ſe nourriſſant que des petites feuilles qui s'y trouvent. Parvenue à toute ſa groſſeur, elle entre dans la terre, s'y enfonce à trois ou quatre pouces, y creuſe une voûte alongée, qu'elle tapiſſe de ſoie, & forme une coque, dans la conſtruction de laquelle elle emploie de la terre.

445. Noctuelle ombrageuſe.

Noctua umbratica.

Noctua criſtata, alis deflexis ſtriatis, lanceolatis, canis; maculâ centrali ferrugineâ, punctis duobus nigris. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 182. *n°.* 296. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 122. *n°.* 368.

Phalæna Noctua umbratica *ſpirilinguis criſtata, alis lanceolatis, canis, ſtriatis; thoracis valvulis lunatis.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 849. *n°.* 150. — *Faun. Suec. n°.* 1184.

Noctua umbratica. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 74. *n°.* 8.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Claſſ.* 2. *Pap. Noct. tab.* 25. *fig.* 1-6.

Schœff. *Icon. Inſ. tab.* 212. *fig.* 4. 5.

L'Ombrageuſe. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 146. *tab.* 248. *fig.* 369.

Noctua umbratica. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 54. *fig.* 263.

Elle a environ deux pouces de largeur les ailes étendues. Les antennes ſont jaunâtres, ſétacées. La tête & le corcelet ſont d'un gris-cendré, avec une légère raie obſcure à la partie antérieure de celui-ci. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-blanchâtre, avec quelques lignes longitudinales, courtes, noires, & deux raies ondées, obſcures, peu marquées, placées au milieu. Entre ces raies, la couleur griſe prend une teinte jaunâtre ou ferrugineuſe, plus ou moins marquée, qui y forme comme une tache aſſez grande, dans laquelle on apperçoit quelquefois un ou deux points noirs. Les nervures, comme dans toutes les eſpèces congénères, ſont un peu élevées. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec le bord poſtérieur un peu obſcur & la frange blanche. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-obſcur en deſſous.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Laiteron; elle eſt raſe, & a ſeize pattes. Sa couleur eſt noire, avec trois rangées de taches rouges.

446. Noctuelle lucifuge.

Noctua lucifuga.

Noctua criſtata, alis deflexis ſtriatis, canis; baſi puncto lineolâque nigris.

Noctua lucifuga. Schmett. *Wienn. Verz. pag.* 312. *n°.* 11.

Noctua lucifuga. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 54. *fig.* 262.

Elle reſſemble ſi fort à la précédente, que Fabricius l'a regardée comme une ſimple variété; elle en diffère pourtant en ce que la tache ferrugineuſe & les points noirs du milieu manquent toujours, & qu'on voit une ligne noire & un point plus diſtincts à la baſe. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur.

Elle ſe trouve en Allemagne. La Chenille vit ſur une eſpèce de Patience, *Rumex ſcutatus.*

447. Noctuelle laiteuſe.

Noctua lactea.

Noctua criſtata, alis deflexis niveis, nitidis, immaculatis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 182. *n°.* 297. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 123. *n°.* 369.

Noctua lactea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 93. *fig.* 448.

Elle reſſemble aux précédentes, mais elle eſt preſqu'une fois plus petite. Les antennes, la tête & le corcelet ſont blancs, ſans tache. Les ailes ſont d'un blanc de neige, ſans raies apparentes & ſans tache.

Elle ſe trouve dans la Ruſſie méridionale.

448. Noctuelle putride.

Noctua putris.

Noctua criſtata, alis deflexis obſoletis, ſubpunctatis; margine exteriore fuſco, adjectâ maculâ ſubocellari. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 240. *n°.* 147. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 182. *n°.* 298. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 123. *n°.* 370.

Phalæna Noctua putris. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 850. *n°.* 152. — *Faun. Suec. n°.* 1187.

Noctua putris. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 75. *n°.* 4.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 138. *Noct.* 59. *fig.* 4. 5.

La Putride. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 151. *tab.* 251. *fig.* 376.

Noctua putris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 50. *fig.* 241.

Elle a une forme moins alongée que les précédentes. La tête & la partie antérieure du corcelet sont d'une couleur testacée pâle. Le dos du corcelet est d'un brun-clair. Les ailes supérieures sont nuancées de brun-pâle & de testacé, avec le bord antérieur plus brun, marqué d'une tache ferrugineuse, ayant un point bleu au centre. On voit, à quelque distance de la base, une raie un peu obscure, ondée, & une ou deux rangées de points obscurs, au-delà du milieu. Les ailes inférieures sont un peu obscures.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur les Graminées; elle est rase, avec des points noirs & des raies jaunes, blanchâtres & brunes. Sa tête est noire.

449. Noctuelle lithoxylée.

Noctua lithoxylæa.

Noctua cristata, alis deflexis dentatis, cinereis, fusco-maculatis; margine posteriori fusco. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 182. *n°.* 299. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 123. *n°.* 371.

Noctua lithoxylæa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 75. *n°.* 2.

La Citrine. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 155. *tab.* 251. *fig.* 378.

Noctua lithoxylea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 49. *fig.* 240.

Elle est presque de la grandeur de la Noctuelle du Bouillon-blanc, mais ses ailes sont moins étroites. La tête & le corcelet sont d'un gris-jaune. L'abdomen est d'un gris-jaunâtre, plus clair. Les ailes supérieures sont d'un gris-jaune un peu nébuleux, marquées de trois raies en zigzag, jaunes, dont l'une à quelque distance de la base, la seconde au-delà des taches ordinaires, & la troisième vers le bord postérieur : il y a une rangée de points noirs après la seconde raie, & le bord, qui est légérement dentelé, a deux rangées de petites lunules noires, l'une sur le bord, l'autre sur la frange. Les deux taches ordinaires sont peu distinctes. La première est oblongue & oblique; la seconde est réniforme. Les ailes inférieures sont d'un gris-clair un peu jaune, avec le bord postérieur légérement obscur.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Poirier commun.

450. Noctuelle pétrifiée.

Noctua petrificata.

Noctua cristata, alis deflexis dentatis, griseo fuscoque nebulosis; posticis fuscis, capite anterius quadrifido. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 182. *n°.* 300. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 123. *n°.* 372.

Noctua petrificata. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 75. *n°.* 3.

La Tachée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 152. *tab.* 250. *fig.* 371.

Noctua petrificosa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 49. *fig.* 239.

Elle ressemble à la précédente pour la forme & la grandeur. Les antennes sont obscures. La tête a quatre dentelures à sa partie antérieure. Le corcelet a sa crête bifide. Leur couleur est d'un gris un peu jaunâtre. Les ailes supérieures sont mélangées de gris-jaunâtre & d'obscur, & leur bord est un peu dentelé. Les taches ordinaires sont plus pâles que le reste de l'aile.

Elle se trouve en Autriche. La Chenille vit sur le Chêne; elle est rase, verte, avec une ligne blanche sur le dos, quelques petites lignes blanches, éparses, & les stigmates pareillement blancs, mais entourés d'un anneau noir. La tête est toute verte.

451. Noctuelle de la Massète.

Noctua Typhæ.

Noctua cristata, alis deflexis griseis, albo striatis, posticè punctis seriatis nigris.

Phalæna Typhæ, alis canis, fusco-striatis; margine posteriori nigro, punctato. Gmel. *Syst. Nat. p.* 2556. *n°.* 1005.

Bergstr. *Inf. Succ.* 1. *p.* 3.

La Doucette. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 155. *fig.* 379.

Noctua Typhæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 88. *fig.* 415.

Elle ressemble aux précédentes pour la forme & la grandeur. Les antennes sont grises, sétacées. La tête & le corcelet sont d'un gris-clair un peu rousseâtre. Les ailes supérieures sont de la même couleur, un peu nuancées d'obscur, avec les nervures élevées, blanchâtres, & une ou deux rangées de points noirs, placés vers le bord postérieur. Les ailes inférieures sont blanchâtres, avec le bord postérieur légérement obscur.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit dans les tiges de la Massète à feuilles étroites, *Tipha angustifolia.*

452. Noctuelle rhizolithe.

Noctua rhizolitha.

Noctua cristata, alis subdentatis, cinereis; lineolâ baseos intermediâque atris, thoracis cristâ bifidâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 182. *n°.* 301. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 124. *n°.* 373.

Noctua rhizolitha. Schrett. *Wienn. Verz. p.* 75. *n°.* 6.

La Nébuleuse. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 4. *tab.* 211. *fig.* 284.

Noctua rhizolitha. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 50. *fig.* 242.

Elle est de grandeur moyenne. La tête est cendrée, transversalement bifide. Le corcelet est velu, cendré, avec une lunule marginale, antérieure, noire. Sa crête est bifide. Les ailes supérieures sont grises, avec une petite ligne noire, à la base; des lunules & une ligne noire, au milieu, & une rangée de points noirs au bord postérieur. Les ailes inférieures sont obscures en dessus, cendrées en dessous, avec un point au milieu & une raie vers le bord postérieur, noirâtres.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Chêne; elle est un peu velue, verte, parsemée de points blancs, avec une ligne bleuâtre, sur le dos.

453. Noctuelle conforme.

Noctua conformis.

Noctua cristata, alis deflexis dentatis, griseis; lineolis duabus atris, abdomine subtùs brunneo. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 183. *n°.* 291. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 124. *n°.* 374.

Noctua conformis. Schrett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 7.

Noctua conformis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 50. *fig.* 243.

Elle est de grandeur moyenne. Les antennes sont noirâtres. La tête & le corcelet sont velus, obscurs. L'abdomen est velu, brun, surtout en dessous. Les ailes supérieures sont grises, avec quelques raies ondées, à peine marquées. Au milieu sont deux petites lignes noires, bifides des deux côtés. L'extérieure touche à une tache rougeâtre. Les ailes inférieures sont obscures. En dessous les quatre ailes sont cendrées, avec un reflet rougeâtre, un point au milieu & une raie postérieure, obscurs.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur l'Aune.

454. Noctuelle étrangère.

Noctua advena.

Noctua cristata, alis deflexis dentatis, cinereo fuscoque variis, thoracis cristâ bifidâ. Fab. *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 184. *n°.* 306. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 125. *n°.* 375.

Noctua advena. Schrett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 11.

Noctua advena. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 17. *fig.* 81.

Elle est grande. Le corcelet est cendré. Sa crête est élevée, bifide, presque creusée en gouttière. Les ailes supérieures sont mélangées de cendré & d'obscur, avec une raie postérieure courte, noire. Au milieu sont les deux taches ordinaires. Les ailes inférieures sont un peu obscures.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Bouleau blanc, *Betula alba.*

455. Noctuelle basilaire.

Noctua basilinea.

Noctua cristata, alis deflexis fusco-griseis, undatis; lineolâ baseos atrâ, thoracis cristâ bifidâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 183. *n°.* 305. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 125. *n°.* 376.

Noctua basilinea. Schrett. *Wienn. Verz. p.* 78. *n°.* 12.

Noctua basilinea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 91. *fig.* 427.

La couleur de cette espèce, suivant Fabricius, varie du ferrugineux au gris; elle est pourtant distincte des autres par une petite ligne noire, flexueuse, qu'on remarque toujours à la base. Les antennes sont blanchâtres.

456. Noctuelle radicée.

Noctua radicea.

Noctua cristata, alis deflexis dentatis, variegatis; strigâ posticâ dentatâ, albâ; thoracis cristâ elevatâ, bifidâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 184. *n°.* 306. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 125. *n°.* 377.

Noctua radicea. Schrett. *Wienn. Verz. p.* 81. *n°.* 15.

La Monoglyphe. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 156. *tab.* 252. *fig.* 380, & *tom.* 5. *p.* 60. *tab.* 188. *fig.* 145. a. b. *Larva.*

Roes. *Inf. tom.* 3. *tab.* 48. *fig.* 4. *Larva.*

Phalæna Noctua monoglypha. Knoch, *Inf.* 3. *p.* 102. *tab.* 5. *fig.* 3-6.

Phalæna Noctua occulta. Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 132. *Noct.* 53. *fig.* 3. 4.

Noctua radicea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 17. *fig.* 82.

Elle a près de deux pouces de largeur les ailes étendues. Les antennes sont grises, sétacées. La tête & le corcelet sont gris: celui-ci est un peu rayé d'obscur. Les ailes supérieures sont grises, un peu nuancées de gris-brun, avec une ligne longitudinale, noire, à la base; une autre près du

bord interne, ensuite une raie en zigzag, plus claire que le fond; une autre presque semblable, au-delà des taches ordinaires, & une troisième près du bord postérieur : celle-ci a deux angles aigus au milieu, un peu plus avancés que les autres, qui forment une M renversée. On voit quelques taches alongées, trigones, noires, au dessus de cette dernière raie. Entre la première & la seconde raie il y a une ligne noire qui aboutit à l'une & à l'autre. Les deux taches ordinaires sont placées entre ces deux raies, un peu en avant de la ligne noire : l'une d'elles est oblongue, un peu obliquement placée; l'autre est réniforme. Les ailes inférieures sont d'un gris un peu obscur.

Elle se trouve dans toute l'Europe, & n'est pas très-rare aux environs de Paris. La Chenille est rase, cendrée, avec des taches élevées, noires; la tête, les pattes & la queue noires; elle vit de la racine de quelques graminées, &, selon quelques auteurs, des bois pourris, & surtout de ceux d'Orme & de Sapin. Celle que Roesel a figurée lui avoit été apportée par un fossoyeur, qui l'avoit trouvée dans le bois d'un cercueil pourri. Kloeman en a rencontré une mangeant les racines de l'Oseille.

457. Noctuelle rurale.

Noctua rurea.

Noctua cristata, alis deflexis, griseo fuscoque variis, posticis fuscis; margine crassiori albo. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 240. *n°.* 148. — *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 184. *n°.* 307. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 125. *n°.* 378.

La tête est fauve, avec les yeux noirs. Les antennules sont obscures, avec l'extrémité blanchâtre. Le corcelet & l'abdomen sont cendrés. Les ailes supérieures sont grises, avec une petite ligne longitudinale, obscure, à la base, près du bord interne; une grande tache obscure, au milieu, près du bord antérieur, dans laquelle sont placées les deux taches ordinaires. Plus bas sont trois petits points blancs, sur le bord antérieur, & quelques points obscurs, épars, sur le disque. Enfin, le bord postérieur est obscur, ainsi qu'une tache qu'on apperçoit à l'angle interne. Les ailes inférieures sont obscures en dessus, avec le bord antérieur & le bord postérieur blancs; elles sont pâles en dessous, avec un point & une tache en arc, obscurs.

Elle se trouve en Angleterre.

458. Noctuelle du Myrtille.

Noctua Myrtilli.

Noctua cristata, alis deflexis ferrugineis, albo maculatis, posticis luteis; fasciâ latâ, nigrâ, submarginali. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *pag.* 240. *n°.* 149. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 184. *n°.* 308. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 126. *n°.* 379.

Phalæna Noctua Myrtilli *spirilinguis cristata, alis griseis albo variis, inferioribus anticè albis posticèque nigris.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *pag.* 853. *n°.* 167. — *Faun. Suec. n°.* 1168.

Roes. *Inf. tom.* 4. *tab.* 11. *fig.* A. B. C.

Noctua Myrtilli. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 79. *n°.* 23.

La Myrtille. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 48. *tab.* 273. *fig.* 457.

Noctua Myrtilli. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 21. *fig.* 98.

Elle n'a pas plus de neuf à dix lignes de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet sont mélangés de rouge & de gris. L'abdomen est noir, avec le bord des anneaux jaune, & l'anus couvert de poils jaunes. Les ailes supérieures sont d'un rouge-ferrugineux, marquées de raies noires & de raies pâles, avec une tache au milieu & trois sur le bord antérieur plus petites, blanches; une raie jaunâtre, sinuée, près du bord postérieur, & la frange marquée de points blancs & de points noirs alternes. La première des deux taches est ronde, grise; la seconde est réniforme, grise, avec une ligne noire, courte, arquée, au milieu. Les ailes inférieures sont noires, avec le disque jaune & la frange grise.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur le Myrtille, l'Airelle uligineuse, la Bruyère; elle est verte, chargée de taches noires très-régulières & de points blancs. On compte sur chaque anneau, excepté sur le premier, cinq tubercules, dont la base est en pyramide carrée; elle s'enveloppe dans les feuilles mêmes de la plante lorsqu'elle veut se transformer, &, au bout d'un mois ou environ, on en voit sortir l'insecte parfait.

459. Noctuelle polynome.

Noctua Arbuti.

Noctua cristata, alis deflexis fuscis, posticis nigris; fasciâ flavâ. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 241. *n°.* 150. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 184. *n°.* 309. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 126. *n°.* 380.

Phalæna domestica. Hubn. *Naturf. Fasc.* 3. *tab.* 1. *fig.* 8, & *Fasc.* 9. *p.* 166. *n°.* 83.

Noctua heliaca. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 94. *n°.* 7.

Phalæna Noctua fasciola. Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 163. *Noct.* 84.

La Polynome. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 156. *tab.* 342. *fig.* 606.

Noctua heliaca. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 64. *fig.* 316.

Elle est un peu plus petite que la précédente. La tête & le corcelet sont bruns. L'abdomen est noir, avec le bord des anneaux jaune. L'anus est

jaune. Les ailes supérieures sont brunes, marquées de trois ou quatre raies ondées, noires. La frange est jaune, tachée de noir. Les ailes inférieures sont noires, avec une bande jaune, au milieu, & la frange grise. Le dessous des quatre ailes est obscur, avec une bande jaune.

Elle se trouve dans toute l'Europe, dans les prairies voisines des forêts, sur les fleurs de l'Ortie, du Trèfle, & plus souvent sur celles de la Mille-feuille. La Chenille est encore inconnue.

NOCTUO-BOMBYCITES. C'est le nom que M. Latreille a donné à une famille de Lépidoptères, la sixième de ses *Considérations générales*, comprenant les genres Arctie & Callimorphe. Cette famille étoit formée en outre, dans le *Genera Crustaceorum & Insectorum* du même auteur, des genres Lithosie, Iponomeute, Æcophore, Euplocame, Teigne & Adèle. Les six derniers forment aujourd'hui une nouvelle famille, sous le nom de *Tinéites*.

NOMADE. *Nomada*. Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Hyménoptères & de la famille des Apiaires.

Les Nomades ont les antennes filiformes, presque de la longueur du corcelet; une trompe assez longue, à trois inflexions; trois petits yeux lisses, disposés en triangle; l'abdomen ovale, presque lisse, marqué d'un sillon à la base, & armé, dans la femelle, d'un aiguillon caché.

Ces insectes avoient d'abord été placés parmi les Abeilles, avec lesquelles ils ont effectivement quelque rapport par la longueur & l'inflexion de la trompe, mais qui en sont fort éloignés par la forme des antennules & celle des mâchoires; par la forme du corps, & surtout des pattes postérieures. Geoffroy avoit rangé les Nomades avec les Guêpes, auxquelles elles ressemblent à la vérité un peu plus qu'aux Abeilles par le corps alongé & l'abdomen presque glabre, mais qui en sont fort éloignées par les parties de la bouche & la forme des antennes, les Guêpes ayant la langue fort évasée & échancrée à son extrémité, & les antennes brisées. Fabricius, en séparant les Nomades des genres dont nous venons de parler, avoit néanmoins encore laissé parmi elles des espèces qui, leur étant étrangères, ont formé ensuite les genres Mélecte, Epéole, Pasite, dont les caractères, tirés des antennes, des parties de la bouche & des nervures des ailes, sont assez tranchés pour justifier ces coupures, ainsi que nous le ferons bientôt observer.

Les antennes des Nomades sont filiformes, un peu plus courtes que le corcelet, composées de treize articles dans le mâle, & de douze dans la femelle. Le premier de ces articles est presque cylindrique, plus gros & un peu plus long que les autres. Le second est très-court, implanté dans le premier, & moins apparent dans le mâle que dans la femelle. Le troisième est aminci à sa base. Les suivans sont cylindriques, & vont un peu en diminuant de longueur. Le dernier est arrondi à son extrémité. Les Mélectes & les Épéoles ont les antennes un peu plus courtes que les Nomades, & le troisième article est proportionnellement un peu plus long. Les Pasites ont les antennes encore plus courtes, & grossissant insensiblement vers l'extrémité.

La bouche des Nomades est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, d'une trompe & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est presque cornée, assez grande, arrondie antérieurement, convexe supérieurement, & concave en dessous.

Les mandibules sont cornées, assez grandes, arquées, simples, pointues à l'extrémité, un peu dilatées & presque dentées à leur base.

La trompe est formée de trois pièces, dont deux latérales aussi longues que l'intermédiaire, deux fois fléchies, cornées, aplaties, & munies chacune d'une antennule posée à la seconde inflexion. La pièce intermédiaire, fléchie de même deux fois, est cornée, luisante de la base à la seconde inflexion, coriacée, simple & pointue de là à l'extrémité; elle porte à cette seconde inflexion les deux antennules postérieures.

Les antennules antérieures, aussi longues que les deux dernières pièces latérales, sont composées de six articles, dont le premier est court; les trois suivans sont un peu alongés, presqu'égaux entr'eux; le cinquième & le dernier sont à peu près aussi longs, mais un peu plus minces que les précédens. Les antennules postérieures sont aussi longues que les autres, & composées seulement de quatre articles, dont le premier est très-long; le second l'est beaucoup moins; les deux derniers sont un peu plus courts que le second, & de longueur égale entr'eux.

La tête est aussi large que le corcelet, courte, aplatie antérieurement, ordinairement un peu velue, & garnie sur le front d'un duvet ou de poils couchés, plus serrés que sur les autres parties.

Les yeux à réseau sont grands, ovales, entiers, un peu saillans, placés à la partie latérale de la tête. On voit sur le vertex trois petits yeux lisses, disposés en triangle.

Le corcelet est arrondi, convexe, peu velu, ordinairement pointillé comme la tête, & muni d'un tubercule lisse, luisant & coloré, placé sur les côtés, un peu au dessous de l'origine des ailes. On voit une petite écaille, colorée de même, à l'origine des ailes, & deux ou plusieurs tubercules sur l'écusson. Le segment antérieur est très-court, & paroit à peine dans la plupart des espèces. Le segment postérieur est très-peu marqué, ou, pour mieux dire, la ligne qui le sépare du dos est peu apparente.

L'abdomen est ovale, à peine déprimé, presque lisse & luisant, terminé, dans la femelle, par un aiguillon

aiguillon caché, beaucoup moins fort que dans les Abeilles ou les Guêpes, & attaché au corcelet par un pédicule fort court. On remarque constamment à la base du premier anneau, dans les deux sexes, un sillon longitudinal, assez large.

Les pattes sont de longueur moyenne. La hanche & la pièce intermédiaire qui l'unit à la cuisse, sont assez grandes. Les cuisses sont simples, peu renflées. Les jambes sont presqu'anguleuses, un peu raboteuses extérieurement, terminées à leur partie interne par une épine droite assez forte, aux quatre antérieures, & par deux aux postérieures. Le premier article des tarses est très-alongé, légérement cilié des deux côtés. Les suivans sont courts, & le dernier est terminé par deux petits crochets & deux petites pelottes spongieuses.

Les ailes sont au nombre de quatre. Les nervures sont bien marquées, & on apperçoit aux supérieures une cellule radiale ou marginale alongée, pointue à son extrémité, cette pointe touchant au bord. Les cellules cubitales sont au nombre de trois. La première est alongée, pentagone. Les deux suivantes sont petites, presqu'égales, carrées, mais un peu rétrécies à leur partie antérieure : ces deux-ci reçoivent chacune, vers leur milieu, une nervure que M. Jurine nomme *récurrente*.

Les ailes des Méleɛtes & des Épéoles se distinguent par la première cellule, plus petite, ovale, arrondie à son extrémité. Les Pasites ont cette cellule appendicée, & n'ont que deux cellules cubitales.

Les Nomades sont de très-jolis insectes, de grandeur moyenne, peu connus dans leur dernier état, & qui n'ont point encore été observés dans celui de larve. On les trouve dans le courant de l'été, & même dans les premiers jours de printems, sur diverses fleurs. On les rencontre aussi, suivant M. Latreille, dans les lieux sablonneux exposés au soleil, ceux où les Andrènes & les Apiaires solitaires font leur nid; ce qui le porte à croire qu'elles détruisent la postérité de ces insectes en déposant leurs œufs dans les habitations que ceux-ci préparoient à leurs petits.

Les Nomades vivent solitaires, & on ne voit parmi elles que deux sortes d'individus, des mâles & des femelles, qui se ressemblent par le port & la manière de vivre, mais dont les couleurs varient quelquefois au point de faire regarder & décrire les deux sexes comme deux espèces différentes. Ce qui ne contribue pas peu aussi à jeter de l'incertitude dans la distinction des espèces de ce genre, c'est que les couleurs auxquelles il faut nécessairement avoir recours pour les signaler ne sont ni assez constantes ni assez uniformes. En effet, le jaune passe quelquefois au rouge & au ferrugineux, & les taches de la tête, du corcelet & de l'abdomen sont plus ou moins nombreuses.

NOMADE.

NOMADA. Fabr. Latr. Jur. ***APIS.*** Linn. ***VESPA.*** Geoff.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, presque de la longueur du corcelet, de treize articles dans les mâles, de douze dans les femelles; second article très-court.

Mandibules alongées, arquées, simples, pointues.

Trompe alongée, à trois inflexions, formée de trois pièces.

Quatre antennules de longueur égale, filiformes; les antérieures de six articles; les postérieures de quatre.

Aiguillon simple, caché, dans la femelle.

Ailes supérieures avec une cellule marginale alongée, pointue, et trois cellules cubitales, dont la première est grande, et les deux autres sont presqu'égales, petites, carrées, et reçoivent chacune une nervure récurrente.

ESPÈCES.

1. Nomade agreste.

Velue, ferrugineuse; abdomen avec le bord des anneaux noir.

2. Nomade lutéole.

Mélangée de jaune et de brun; abdomen jaune, avec la base et quatre bandes brunes.

3. Nomade bifasciée.

Tête et corcelet noirs, tachés de ferrugineux; abdomen ferrugineux, avec deux bandes brunes.

4. Nomade rubiconde.

D'un brun-ferrugineux; abdomen postérieurement noirâtre, avec deux bandes blanches.

5. Nomade scutellaire.

Noire; écusson avec trois points; abdomen avec six bandes jaunes.

6. Nomade oblique.

Noire; écusson avec deux points obliques, jaunes; abdomen avec six bandes; les trois premières interrompues.

7. Nomade ruficorne.

Corcelet noir, avec des lignes ferrugineuses; antennes et pattes rougeâtres.

8. Nomade fardée.

Antennes et pattes rougeâtres; corcelet noir; abdomen rouge, mélangé de noir et de jaune.

9. Nomade annulaire.

Noire; abdomen avec quatre bandes et deux points jaunes, un anneau et une bande à la base, d'un brun-ferrugineux.

NOMADE. (Insecte.)

10. Nomade jaune.

Corcelet noir, avec un duvet gris; abdomen jaune, avec le bord des anneaux rouge.

11. Nomade linéole.

Noire; abdomen avec une raie rouge, quatre taches et deux bandes jaunes.

12. Nomade versicolore.

Noire; antennes, pattes et base de l'abdomen ferrugineux; abdomen avec six taches et une bande postérieure, jaunes.

13. Nomade rufipède.

Noire; écusson, quatre taches et deux bandes sur l'abdomen, jaunes.

14. Nomade de Roberjeot.

Noire; abdomen avec cinq taches jaunes et la base rouge.

15. Nomade à six bandes.

Noire; abdomen avec six bandes jaunes, les trois premières interrompues; pattes jaunes.

16. Nomade labiée.

Noire; abdomen avec quatre taches et trois raies jaunes; la première interrompue.

17. Nomade du Seneçon.

Noire; écusson avec deux points velus, jaunes; abdomen avec une raie interrompue, six taches et deux bandes jaunes.

18. Nomade de la Verge d'or.

Noire; abdomen avec cinq bandes jaunes, les trois premières interrompues; premier anneau sans tache.

19. Nomade interrompue.

Noire; antennes et pattes ferrugineuses; abdomen avec cinq bandes interrompues, jaunes, et une sixième entière.

20. Nomade biponctuée.

Corcelet noir, taché de ferrugineux; abdomen ferrugineux, avec deux points sur le second anneau et le bord, blancs; les derniers fauves.

21. Nomade rouge.

Tête et corcelet noirs, tachés de ferrugineux; abdomen ferrugineux, sans tache.

22. Nomade ferrugineuse.

Ferrugineuse; vertex et raie sur le corcelet noirs; extrémité de l'abdomen jaune.

23. Nomade striée.

Ferrugineuse; corcelet rayé de noir; abdomen rouge, taché de jaune.

24. Nomade signalée.

Noire; corcelet rayé de ferrugineux; abdomen rouge, avec quatre bandes et l'anus jaunes.

25. Nomade latérale.

Noire; abdomen rouge, avec deux taches sur le second et le troisième anneau et le bord des autres, jaunes.

26. Nomade à zônes.

Noire; antennes, pattes et deux points sur l'écusson, ferrugineux; abdomen jaune, mélangé de ferrugineux, avec quatre bandes noires.

NOMADE. (Insecte.)

27. Nomade de Fabricius.

Noire; abdomen glabre, ferrugineux, avec deux taches jaunes.

28. Nomade stigmate.

Noire; antennes, abdomen et pattes ferrugineux.

29. Nomade bigarrée.

Noire; abdomen jaune, antérieurement rouge, avec trois bandes noires; antennes et pattes ferrugineuses.

30. Nomade fulvicorne.

Noire; antennes et pattes ferrugineuses; écusson avec quatre points, abdomen avec des bandes, jaunes.

31. Nomade nigricorne.

Très-noire, sans tache; abdomen rouge, avec deux points jaunes.

32. Nomade germanique.

Abdomen rouge, avec la base du premier anneau et deux points sur les autres, noirs.

33. Nomade sanglée.

Noire; abdomen jaune, avec la base et quatre bandes noires; jambes et tarses jaunes.

34. Nomade vagabonde.

Noire; abdomen avec six bandes et l'anus, jaunes; pattes jaunes.

35. Nomade naine.

Noire; antennes, quatre points sur l'écusson et abdomen, ferrugineux.

36. Nomade obscure.

Noire; abdomen avec des bandes d'un jaune-obscur; pattes avec des taches jaunes.

1. Nomade agrefte.

Nomada agreftis.

Nomada hirta ferruginea, abdominis fegmentis apice nigris. Fabr. *Ent. Syft. emend. tom.* 2. *p.* 347. *n°.* 6. — *Syft. Pyez. p.* 390. *n°.* 1.

Elle varie pour les couleurs; elle reffemble beaucoup à la Nomade ruficorne, mais elle eft un peu plus grande. Les antennes font noires. La tête & le corcelet font couverts de poils rougeâtres. L'abdomen eft rouge, avec la bafe du premier anneau & l'extrémité des autres, noires.

Elle fe trouve en Efpagne.

2. Nomade lutéole.

Nomada luteola.

Nomada flavo fufcoque variegata, abdomine flavo, bafi fafciifque quatuor fufcis.

Elle eft un peu plus grande & plus groffe que la Nomade ruficorne. Les antennes font de la longueur du corcelet, obfcures, avec la bafe ferrugineufe. La tête eft d'un brun-ferrugineux, avec la bouche, le tour des yeux, le deffus de la bouche, un point fur le front & fur le vertex, jaunes. Le corcelet eft d'un brun-ferrugineux, avec une ligne à la partie antérieure, une autre à la bafe des ailes, le point écailleux qui fe trouve à l'origine, une autre un peu au deffous, une grande tache fur les côtés, l'écuffon, une ligne tranfverfe au deffous, & deux grandes taches plus bas, tous de couleur jaune. L'abdomen eft jaune, avec la bafe & le bord du premier anneau, ainfi que le bord des fuivans, ferrugineux. Les pattes font mélangées de jaune & de jaune-ferrugineux. Les ailes ont une légère teinte rouffeâtre. Les nervures font d'un brun-ferrugineux.

Elle fe trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Bofc.

3. Nomade bifafciée.

Nomada bifafciata.

Nomada capite thoraceque nigris, ferrugineo maculatis; abdomine ferrugineo, fafciis duabus fufcis.

Elle eft de la grandeur de la Nomade ruficorne. Les antennes font ferrugineufes. La tête eft noire, légérement velue, avec la bouche, la partie inférieure du front & le tour des yeux antérieurement ferrugineux. Le corcelet eft noir, un peu velu, avec une petite ligne interrompue à la partie antérieure, un point écailleux à l'origine des ailes, & un autre un peu au deffous, ferrugineux. L'écuffon eft ferrugineux. L'abdomen eft ferrugineux, avec le bord du fecond & du troifième anneau noirâtre. Les pattes font entiérement ferrugineufes. Les ailes ont une très-légère teinte obfcure, avec un point plus clair vers l'extrémité, & les nervures d'un brun-ferrugineux.

Elle fe trouve fur la côte de Barbarie.

Du cabinet de M. Bofc.

4. Nomade rubiconde.

Nomada rubicunda.

Nomada fufco-ferruginea, abdomine pofticè fufco, fafciis duabus albis.

Elle reffemble, pour la forme & la grandeur, à la Nomade bifafciée. Les antennes font d'un brun-ferrugineux. La tête & le corcelet font d'un brun-ferrugineux, avec un léger duvet gris. L'abdomen eft ferrugineux, avec deux points noirs fur le premier anneau. Le troifième eft d'un brun-foncé, avec un point jaune de chaque côté. Les deux fuivans font d'un brun-noirâtre, avec une bande blanche au milieu de chaque. La feconde eft plus large que la première. Les pattes font ferrugineufes. Les ailes ont une teinte obfcure, avec un point tranfparent vers l'extrémité. Les nervures font brunes, & le point marginal eft rouffeâtre.

Elle fe trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Bofc.

5. Nomade fcutellaire.

Nomada fcutellaris.

Nomada nigra, fcutello punctis tribus, abdomine fafciis fex flavis.

Elle a environ fix lignes de longueur. Les antennes font fauves, avec le premier article jaune en deffous. On apperçoit un peu de noir fur quelques articles, vers le milieu de la partie fupérieure. La tête eft pubefcente, noire, avec la bouche, la partie antérieure & les côtés jaunes, & un point de la même couleur fur le front. Le corcelet eft noir, pubefcent, avec une très-petite ligne tranfverfe, interrompue, à la partie antérieure; un point écailleux à l'origine des ailes, un autre un peu au deffous, & trois fur l'écuffon, d'un jaune un peu fauve. Le troifième point de l'écuffon eft au deffous des deux autres, & forme une petite ligne tranfverfe: il y a même entre les points & la petite ligne, deux autres lignes à peine marquées, de la même couleur. L'abdomen eft liffe, finement pointillé, noir, avec fix bandes jaunes, dont les deux premières font prefqu'interrompues. Au deffous il y a quatre bandes jaunes, & une tache fur le dernier anneau. Les pattes font d'un jaune un peu fauve, avec le deffous des cuiffes intermédiaires & poftérieures noir. Les ailes ont une très-légère teinte brune. Les nervures font d'un brun un peu ferrugineux.

Elle fe trouve au midi de la France.

6. Nomade oblique.

Nomada obliqua.

Nomada nigra, scutello punctis duobus obliquis, abdomine fasciis sex primis tribus interruptis, flavis.

Elle a un peu plus de cinq lignes & demie de longueur. Les antennes sont ferrugineuses, avec un peu de noir en dessus, & le dessous du premier article jaune. La tête est noire, avec la partie antérieure & la bouche jaunes, laquelle couleur est supérieurement trilobée. Le front est couvert de poils argentés, & marqué d'un point jaune, presque contigu à la couleur jaune qui se trouve au dessus de la bouche. Le corcelet est pubescent, noir, avec une ligne jaune à la partie antérieure, un point écailleux à l'origine des ailes, un autre vers la hanche antérieure, deux ovales, un peu obliques, sur l'écusson, tous de couleur jaune. L'abdomen est noir, marqué de six bandes jaunes, dont les trois premières sont à peine interrompues. La seconde n'est guère plus large que les autres. On voit au dessous les mêmes bandes que dessus, si ce n'est la première qui manque. Les pattes sont d'un jaune-fauve, avec un peu de noir au dessous des cuisses intermédiaires & postérieures. Les ailes ont une légère teinte rousseâtre. Les nervures sont d'un brun-clair.

Elle se trouve au midi de la France.

7. Nomade ruficorne.

Nomada ruficornis.

Nomada thorace nigro, ferrugineo lineato; antennis pedibusque rufis.

Nomada ruficornis *antennis, pedibus punctisque quatuor scutelli ferrugineis; abdomine ferrugineo, luteo variegato.* Fabr. *Ent. Syst. emend. tom.* 2. *p.* 347. *n°.* 7. — *Syst. Pyez. pag.* 390. *n°.* 2.

Apis ruficornis. Linn. *Syst. Nat. p.* 958. *n°.* 34. — *Faun. Suec. n°.* 1707.

Vespa rubra, thorace lineolis longitudinalibus nigris, abdomine maculis flavis. Geoff. *Inf. Par. tom.* 2. *p.* 381. *n°.* 18.

Nomada ruficornis. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 14. *p.* 50.

Nomada ruficornis. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 55. *tab.* 18.

Elle a depuis trois lignes & demie de longueur jusqu'à cinq. Les antennes sont fauves. La tête est noire, avec le tour des yeux, une tache sur le front & un point derrière la tache, d'un rouge-obscur. La bouche est d'un jaune-fauve. Le corcelet est noir, avec quatre raies sur le dos, l'écusson & quelques taches au dessous de l'écusson & sur les côtés, d'un rouge-obscur. La pièce écailleuse, qui se trouve à la base des ailes, est également d'un rouge-obscur. L'abdomen est d'un rouge plus vif, avec la base du premier anneau noire, deux taches jaunes sur le second, qui quelquefois se réunissent, & forment alors une bande, & le bord des autres jaune. Les pattes sont rouges, avec un peu de noir sur les cuisses. Les ailes sont transparentes, avec l'extrémité très-légérement obscure.

Elle se trouve dans toute l'Europe, sur les fleurs.

8. Nomade fardée.

Nomada fucata.

Nomada antennis pedibusque rufis, thorace nigro; abdomine rufo, nigro flavoque vario. Fabr. *Syst. Pyez. pag.* 390. *n°.* 3.

Nomada fucata. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 55. *tab.* 19.

Elle ressemble beaucoup à la précédente. Les antennes sont fauves. La tête est pointillée, noire, avec le tour des yeux & la bouche ferrugineux. Le corcelet est noir, légérement pubescent, avec deux points jaunes à la partie antérieure, deux autres au-devant des ailes, & un sur l'écusson. L'abdomen est ovale, glabre, luisant, avec le premier anneau ferrugineux, les autres jaunes, tous marqués d'une bande noire. Les pattes sont ferrugineuses. La poitrine est noire, sans tache. Le dessous de l'abdomen est luisant, noir, avec des bandes d'un jaune-obscur. Les ailes sont obscures, avec le bord antérieur plus obscur, noir.

Elle se trouve dans l'Autriche.

9. Nomade annulaire.

Nomada annularis.

Nomada nigra, abdomine fasciis quatuor punctisque duobus flavis, basi annulo fasciâque fusco-ferrugineis.

Elle a quatre lignes & demie de longueur. Les antennes sont ferrugineuses, avec le premier article jaune en dessous, noir en dessus. Le noir s'étend un peu sur le second. La tête est noire, pubescente, avec la bouche & le front jaunes. Le jaune s'avance un peu autour des yeux & au milieu du front. Le corcelet est pubescent, noir, avec une ligne transverse, interrompue, jaune, à la partie antérieure; un point écailleux, jaune, à la base des ailes; un autre un peu en avant, un autre vers la base des cuisses antérieures, & deux sur l'écusson, également jaunes. L'abdomen est légérement pubescent, noirâtre, avec un anneau & une bande d'un brun-ferrugineux sur le premier segment, deux taches jaunes sur le second, unies par une bande d'un brun-ferrugineux, & une légère bande jaune sur les suivans, placée vers la base, dont la première est un peu interrompue. Le dessous est

noirâtre, sans tache. Les pattes sont d'un jaune-fauve, avec un peu de noir sous les cuisses antérieures & intermédiaires, & les postérieures presque toutes noires. Les nervures des ailes sont d'un brun-ferrugineux.

Elle se trouve au midi de la France.

10. Nomade jaune.

Nomada flava.

Nomada thorace atro, grisco pubescens, abdomine flavo, segmentorum marginibus rufis.

Nomada flava *thorace atro, immaculato, abdomine flavo, fasciis quinque rufis, pedibus ferrugineis.* Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 53. *tab.* 21.

Nomada flava *antennis pedibusque dimidiato-nigris, abdomine flavo segmentorum marginibus nigris.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 391. *n°.* 4.

Apis sphegoides. Schrank, *Enum. Inf. Austr. n°.* 824.

Elle a quatre lignes de longueur. Les antennes sont fauves en dessous dans toute leur longueur, noires en dessus jusqu'au milieu, & ensuite d'un fauve-obscur. Le premier anneau seul est jaune en dessous au lieu d'être fauve. La tête est noire, pubescente, avec la partie antérieure jaune, couverte de poils blancs, argentés. Cette couleur jaune s'étend un peu autour des yeux, jusque vis-à-vis l'insertion des antennes. Le corcelet est pubescent, noir, avec deux points ferrugineux sur l'écusson, qui manquent quelquefois; un point de la même couleur à l'origine des ailes, & un point jaune, proéminent, sur les côtés antérieurement. L'abdomen est jaune, avec le bord des anneaux d'un rouge-fauve. Le premier anneau est noir à la base, un peu obscur sur le bord. Le jaune est quelquefois séparé du rouge par une ligne obscure. Les pattes sont fauves, avec les cuisses postérieures & une partie des autres cuisses noire. Les ailes sont très-foiblement obscures à leur extrémité.

Elle se trouve en France, en Allemagne.

11. Nomade linéole.

Nomada lineola.

Nomada nigra, abdomine lineâ rufâ, maculis quatuor fasciisque duabus flavis.

Nomada lineola *antennis, pedibus, abdominisque segmenti primi lineolâ rufis, abdomine maculis utrinquè, fasciisque duabus flavis.* Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 53. *tab.* 23.

Elle a environ cinq lignes de longueur. Les antennes sont ferrugineuses. La tête est pubescente, noire, avec la partie antérieure de la lèvre & les mandibules ferrugineuses. La trompe est avancée, obscure. Le corcelet est raboteux par des points élevés, pubescent surtout vers l'extrémité, noir, avec une ligne interrompue, jaune, à la partie antérieure; un point sous les ailes, un autre calleux au-devant, & deux élevés, sur l'écusson, tous jaunes. L'abdomen est ovale, noir, luisant, avec une petite raie courte, transverse, rouge, sur le premier anneau; une tache jaune, triangulaire, de chaque côté du second; une petite raie de chaque côté du troisième, & une bande sur les deux suivans, également jaunes. L'abdomen est noir en dessous, avec trois raies rougeâtres. Les pattes sont ferrugineuses, avec les cuisses postérieures noires en dessous. Les ailes sont légérement obscures à l'extrémité.

Elle se trouve en Autriche.

12. Nomade versicolore.

Nomada versicolor.

Nomada nigra, antennis, pedibus abdominisque basi ferrugineis, abdomine maculis sex fasciâque posticâ flavis.

Nomada versicolor *antennis, pedibus, abdominisque antico-ferrugineis, scutelli punctis duobus, abdominisque apice maculisque utrinquè tribus flavis.* Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 53. *tab.* 22.

Elle ressemble à la précédente. Les antennes sont ferrugineuses. La tête est chagrinée, noire, avec la partie antérieure & la bouche ferrugineuses. Les yeux sont d'un gris-brun. Le corcelet est ponctué, noir, avec une petite ligne interrompue, jaune, à la partie antérieure; un point sous les ailes, un autre calleux au-devant, & deux élevés sur l'écusson, pareillement jaunes. L'abdomen est noir, avec tout le premier anneau ferrugineux, une tache jaune de chaque côté des trois suivans, & une bande sur le cinquième. L'abdomen est noir, luisant en dessous, ferrugineux à la base, marqué de deux petites lignes transverses, à l'extrémité. Les pattes sont ferrugineuses. Les ailes ont leurs nervures un peu jaunâtres à la base, le bord antérieur noirâtre, & une tache obscure vers l'extrémité.

Elle se trouve en Autriche.

13. Nomade rufipède.

Nomada rufipes.

Nomada nigra, scutello abdomineque utrinquè maculis duabus fasciisque duabus flavis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 347. *n°.* 8. — *Syst. Pyez. p.* 391. *n°.* 5.

Elle ressemble à la Nomade ruficorne, mais elle est un peu plus petite. Les antennes sont noires, avec la base rougeâtre. La tête est noire, avec le bord de la lèvre un peu rougeâtre. Le corcelet est noir, avec une ligne jaune sur le bord antérieur, deux points calleux & l'écusson pareillement jaunes. Il y a un point calleux, ferrugineux, à l'origine des ailes. L'abdomen est glabre, noir, avec deux taches sur les côtés & deux bandes postérieures,

jaunes. La bande postérieure est terminée par une légère raie rougeâtre. Les pattes sont rougeâtres.

Elle se trouve en Allemagne.

14. NOMADE de Roberjeot.

NOMADA Roberjeotiana.

Nomada nigra, abdomine maculis quinque flavis, basi rufo. FABR. *Syst. Pyez. p.* 391. *n°.* 6.

Nomada Roberjeotiana *nigra, scutello pedibusque flavis rufisque, abdomine nigro, basi sanguineo, maculis marginalibus apiceque flavis.* PANZ. *Faun. Germ. Fasc.* 72. *tab.* 18 & *tab.* 19.

Le mâle diffère un peu de la femelle. Le premier a les antennes rouges, avec le premier article jaune en dessous, noir en dessus. La tête est pointillée, noire, avec le front & la lèvre supérieure jaunes, marqués de deux points noirs. Les yeux sont obscurs. Le vertex est légérement couvert d'un duvet gris. Le corcelet est pointillé, noir, légérement pubescent, avec une raie jaune à la partie antérieure, un point calleux au-devant des ailes, & un autre sous les ailes, une ligne sur l'écusson & une autre plus petite, au dessous, pareillement jaunes. L'abdomen est glabre, luisant, noir, avec une tache rhomboïdale rouge, bordée de noir, à la base. Les autres anneaux ont chacun une tache trigone, jaune, de chaque côté, & une raie dorsale, obscure. Les ailes sont légérement obscures, surtout à l'extrémité, avec les nervures intercurrentes jaunes, le bord antérieur & le point obscurs. Les pattes antérieures sont entiérement jaunes. Les intermédiaires ont les jambes & les cuisses jaunes, avec une tache noirâtre à leur base. Les postérieures ont les cuisses jaunes, avec une tache noire en dessous. Les jambes sont jaunes, avec le dessous noir de la base au milieu. Tous les tarses sont jaunes.

La femelle est un peu plus grande que le mâle. La tête est noire, avec la lèvre supérieure & une ligne autour des yeux antérieurement, rouges. Les antennes sont rouges, avec un côté noir. Le corcelet est noir, avec une raie jaune, un peu interrompue, à la partie antérieure; un point calleux au-devant des ailes, & un autre à la base, de chaque côté, ferrugineux. L'écusson est ferrugineux, & il y a une petite ligne de la même couleur au dessous. L'abdomen a une tache tétragone rouge qui s'étend jusqu'auprès du second anneau, deux taches jaunes sur les côtés, & l'extrémité pareillement jaune. Le reste est noir. Les pattes sont ferrugineuses, avec la base de toutes les cuisses & des jambes postérieures noire.

Elle se trouve en France, en Allemagne.

15. NOMADE à six bandes.

NOMADA sexfasciata.

Nomada nigra, abdomine fasciis sex flavis, primis tribus interruptis, pedibus flavis.

Nomada sexfasciata *nigra, scutello punctis duobus, abdomine gibbo, fasciis sex flavis, primis tribus interruptis; antennis rufis, pedibus flavis.* PANZ. *Faun. Germ. Fasc.* 62. *tab.* 18.

Nomada flavicornis. ROSS. *Faun. Etr. tom.* 2. *pag.* 112. *n°.* 934. ?

Elle a plus de cinq lignes de longueur. Les antennes sont rougeâtres, avec le premier article jaune en dessous, noir en dessus: le noir s'étend sur les suivans. La tête est noire, avec le vertex couvert de poils jaunâtres, le front jaune de chaque côté, la lèvre & les mandibules jaunes, & l'extrémité de celles-ci obscure. Le front est couvert de poils argentés. Le corcelet est noir, couvert de poils jaunâtres, avec deux points élevés, jaunes, sur l'écusson, & un point écailleux jaune à l'origine des ailes. L'abdomen est glabre, noir, luisant, avec six bandes jaunes, dont les trois premières sont interrompues. La première de ces bandes interrompues est sinuée; la seconde est large, & la troisième est étroite. L'anus a des poils jaunes. En dessous les cinq premières bandes sont contiguës. Les pattes sont jaunes, ciliées. Les jambes sont un peu dilatées, & les antérieures sont épineuses à leur extrémité. Les cuisses sont rougeâtres, avec la base des intermédiaires & des postérieures noire. Les pattes postérieures sont un peu alongées.

Elle se trouve en Suisse.

16. NOMADE labiée.

NOMADA labiata.

Nomada nigra, abdomine maculis quatuor strigisque tribus primâ interruptâ flavis.

Elle a cinq lignes de longueur, & elle est un peu plus grosse que la plupart des autres espèces. Les antennes sont ferrugineuses, avec le premier article jaune en dessous, noir en dessus. La couleur noire s'étend un peu sur les cinq ou six articles qui suivent. La tête est noire, un peu velue de gris, avec le front avancé, couvert de poils argentés, la bouche jaune, une petite ligne de la même couleur au dessus du chaperon, qui s'élargit un peu par les côtés, & s'étend autour des yeux antérieurement. Le corcelet est noir, légérement velu de gris, avec un point écailleux à l'origine des ailes, un autre un peu au dessous, & deux sur l'écusson, jaunes. L'abdomen est noir, avec une tache jaune de chaque côté du premier & du second anneau; une raie transverse, interrompue, sur le troisième, ensuite trois raies entières, de la même couleur jaune. L'anus est noir. En dessous il y a deux ou trois raies jaunes, suivant le sexe, placées du milieu à l'extrémité, & une tache sur le dernier anneau. Les pattes sont d'un jaune-fauve, avec le dessous des cuisses intermédiaires & postérieures noir. Les ailes sont transparentes, avec les nervures brunes.

Elle se trouve au midi de la France.

17. Nomade du Seneçon.

Nomada Jacobææ.

Nomada nigra, scutello punctis duobus villosis, abdomine strigâ interruptâ, maculis utrinquè tribus fasciisque duabus flavis.

Nomada Solidaginis. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 392. *n°.* 7.

Nomada Jacobææ. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 70. *tab.* 20.

Elle ressemble à la Nomade ruficorne. Les antennes sont fauves, avec la partie supérieure noire, & le premier article jaune en dessous. La tête est noire, velue de gris, avec la bouche jaune & une raie de la même couleur sur le chaperon, qui s'étend un peu autour des yeux antérieurement. Le corcelet est noir, velu de gris, avec une raie jaune à la partie antérieure, un point écailleux à l'origine des ailes, un autre point un peu au-devant, & deux sur l'écusson, pareillement jaunes. L'abdomen est glabre à sa base, légérement velu à sa partie postérieure, noir, avec une petite bande courte, interrompue, jaune, sur le premier anneau; deux grandes taches transverses sur le second, deux plus petites sur le troisième, deux presque réunies sur le quatrième, & une petite bande sur les deux autres. Les pattes sont d'un jaune-fauve, avec le dessous des cuisses noir. L'extrémité des ailes est légérement obscur, & les nervures sont brunes.

Elle se trouve en France, en Allemagne, sur le Seneçon.

18. Nomade de la Verge d'or.

Nomada Solidaginis.

Nomada nigra, abdominis fasciis quinque flavis, primis tribus interruptis, segmento primo immaculato. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 72. *tab.* 21.

Elle diffère beaucoup de la Nomade du Seneçon, avec laquelle Fabricius l'a confondue; elle est un peu plus petite. Les antennes sont noires, avec le dessous un peu ferrugineux. La tête est noire, avec la bouche & une raie sur le chaperon, jaunes. Le front est pubescent. Le corcelet est noir, avec une petite raie à la partie antérieure, un point à l'origine des ailes, & un autre en avant, jaunes. L'écusson a deux points jaunes, réunis. L'abdomen est ovale, luisant, noir, marqué de cinq bandes jaunes, dont les trois premières sont interrompues. Le premier anneau est tout noir. Les pattes sont jaunes, avec la base des cuisses postérieures noire. Les ailes sont légérement obscures à leur extrémité.

Elle se trouve en Allemagne, sur la Verge d'or, *Solidago Virga aurea.*

19. Nomade interrompue.

Nomada interrupta.

Nomada atra, antennis pedibusque ferrugineis, abdomine fasciis quinque interruptis, flavis, sextâque integrâ.

Nomada interrupta. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 53. *tab.* 24, & *Fasc.* 96. *tab.* 22.

Elle a environ quatre lignes & demie de longueur. Les antennes sont ferrugineuses, avec la partie supérieure noire, de la base au milieu, & le dessous du premier article jaune. La tête est pointillée, noire, avec la partie antérieure & la bouche jaunes. Le corcelet est raboteux par des points enfoncés, noir, avec une raie jaune, amincie au milieu, placée sur le segment antérieur; un point au dessous des ailes, un autre calleux au-devant, & deux sur l'écusson, pareillement jaunes. L'abdomen est noir, luisant, avec une tache triangulaire ou une bande interrompue, jaune, sur les cinq premiers anneaux, & une bande entière sur le sixième. Les pattes sont ferrugineuses, sans tache. Les ailes sont légérement obscures, surtout à l'extrémité.

Elle se trouve en France, en Allemagne.

20. Nomade biponctuée.

Nomada bipunctata.

Nomada thorace maculato, abdomine rufo, segmento secundo, punctis duobus margineque albis, ultimis fulvis. Fabr. *Syst. Pyez. pag.* 392. *n°.* 8.

Elle a la forme des précédentes. Les antennes sont rouges. La tête est couverte de poils fauves. Le corcelet est noir, avec le lobe antérieur & la base de l'écusson couverts de poils fauves. L'abdomen est ferrugineux, avec deux points sur le second anneau & le bord, blancs. Les derniers sont couverts de poils fauves. Les ailes sont noires à l'extrémité. Les pattes sont ferrugineuses.

Elle se trouve à Tranquebar.

21. Nomade rouge.

Nomada rufa.

Nomada capite thoraceque nigris, ferrugineo maculatis, abdomine ferrugineo immaculato.

Nomada rufa *glabra, thorace nigro rufoque vario, abdomine antennis ore pedibusque ferrugineis.* Ross. *Faun. Etr. tom.* 2. *p.* 111. *n°.* 932. — *Ed.* Illig. *tom.* 2. *p.* 182.

Elle est un peu plus grande que la Nomade ruficorne. Les antennes sont ferrugineuses, un peu plus longues que le corcelet. La tête est noire, avec la bouche & une ligne au-devant des yeux, ferrugineuses. Le corcelet est noir, avec deux points

élevés, ferrugineux, à la partie antérieure; une tache de la même couleur, de chaque côté, au dessous des ailes, vers la poitrine, & deux points contigus, tuberculeux, sur l'écusson. L'abdomen est glabre, ferrugineux, sans tache, Les pattes sont ferrugineuses, avec la base des cuisses noire. Les ailes ont une teinte roussâtre, avec l'extrémité plus obscure.

Elle se trouve en Italie.

22. Nomade ferrugineuse.

Nomada ferruginea.

Nomada ferruginea, vertice vittâque dorsali nigris, abdominis apice flavo.

Elle a environ quatre lignes & demie de longueur. Les antennes sont entiérement ferrugineuses. La tête est légérement pubescente, ferrugineuse, avec le vertex noir. Le tour des yeux est ferrugineux. Le corcelet est ferrugineux, avec une raie longitudinale, noire, qui part du segment antérieur, qui est ferrugineux, & va aboutir à l'écusson, qui est pareillement ferrugineux. Derrière celui-ci est une ligne transverse, élevée, ferrugineuse, après laquelle est une tache triangulaire, noire, qui s'étend jusqu'à la pointe. Les côtés du corcelet sont élevés, ferrugineux, avec la partie qui descend obliquement de l'origine des ailes aux deux hanches postérieures, noire & enfoncée. On voit aussi un peu de noir au dessus de la hanche antérieure. L'abdomen est luisant, ferrugineux, avec une bande jaune, presqu'interrompue, sur le quatrième anneau, & les suivans pareillement jaunes. Les pattes sont entiérement ferrugineuses. Les hanches postérieures sont couvertes d'un duvet argenté. Les ailes ont une légère teinte obscure, avec une tache transparente vers l'extrémité.

Je l'ai trouvée en mai aux environs de Bagdad.

23. Nomade striée.

Nomada striata.

Nomada ferruginea, thorace nigro lineato, abdomine rufo, flavo maculato. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 348. *n°.* 9. — *Syst. Pyez. p.* 392. *n°.* 9.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Nomade de Fabricius. Les antennes sont ferrugineuses. La tête est ferrugineuse, avec une grande tache noire au milieu. Le corcelet est ferrugineux en dessus, avec trois lignes noires; il est noir en dessous, avec des taches ferrugineuses. L'abdomen est glabre, rouge, luisant, avec le premier & le second anneau noirs, sans tache; le troisième & le quatrième avec une tache jaune de chaque côté; le cinquième avec deux points sur le dos; le sixième avec une tache dorsale, carrée. Les pattes sont rougeâtres. Les ailes sont transparentes, avec l'extrémité obscure.

Elle se trouve en Europe.

24. Nomade signalée.

Nomada signata.

Nomada nigra, thorace ferrugineo lineato, abdomine rufescente, fasciis quatuor anoque flavis.

Nomada signata. Jur. *Hymenopt. pag.* 223. *tab.* 11. *fig.* 7.

Elle n'a pas cinq lignes de longueur. Les antennes sont ferrugineuses. La tête est noire, avec la partie antérieure & le tour des yeux ferrugineux. Le corcelet est noir, avec une petite raie transversale à la partie antérieure, quatre lignes sur le dos, deux points sur l'écusson, un point écailleux à l'origine des ailes, tous de couleur ferrugineuse. L'abdomen est d'un brun-ferrugineux, avec quatre bandes jaunes, dont la première, placée sur le premier anneau, est interrompue au milieu. Le dernier anneau est marqué d'une tache jaune. Les pattes sont ferrugineuses. Les ailes sont transparentes, avec l'extrémité très-légérement obscure.

Elle se trouve en France.

25. Nomade latérale.

Nomada lateralis.

Nomada atra, abdomine rufo, segmento secundo tertioque maculâ utrinquè, reliquis margine flavis.

Nomada lateralis. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 96. *tab.* 20 *& tab.* 21.

Schæff. *Icon. Inf. tab.* 50. *fig.* 10.

Panz. *Nomencl.* Schæff. *Inf. n°.* 10. *p.* 67.

Elle ressemble à la Nomade striée, dont elle n'est peut-être qu'une variété. Les antennes sont ferrugineuses, avec le premier article obscur en dessus. La tête est noire, avec la bouche & le tour des yeux ferrugineux, & quelquefois un point de la même couleur sur le front. Le corcelet est noir, avec l'écaille de la base des ailes, un point calleux au-devant, & deux sur l'écusson, ferrugineux : il y a quelquefois une légère raie ferrugineuse sur le segment antérieur. L'abdomen est rouge, avec la base noire, une tache jaune de chaque côté du second & du troisième anneau, deux rapprochées sur le quatrième, & une plus grande carrée sur le cinquième. Les pattes sont ferrugineuses, avec la base des cuisses noire. Les ailes sont légérement obscures, avec un point transparent vers l'extrémité. Le noir de la base de l'abdomen est quelquefois trifide.

Elle se trouve en France, en Allemagne.

26. NOMADE à zônes.

NOMADA zonata.

Nomada nigra, antennis, pedibus punctisque duobus scutelli ferrugineis, abdomine flavo, ferrugineo variegato, cingulis quatuor nigris.

Nomada zonata. PANZ. *Faun. Germ. Fasc.* 53. *tab.* 20.

Apis vespoides. SCHRANK, *Enum. Inf. Austr.* n°. 823.?

Elle a environ trois lignes & demie de long. Les antennes sont ferrugineuses. La tête est pubescente, chagrinée, noire, avec la partie antérieure & le tour des yeux ferrugineux. Le corcelet est noir, avec deux points peu marqués, ferrugineux, à la partie antérieure; deux calleux & élevés sur l'écusson, un au-devant des ailes & un au dessous, pareillement ferrugineux. L'abdomen est ovale. Le premier anneau est entiérement noir; le second est ferrugineux, avec une bande en croissant, noire, sur le bord; le troisième est jaune sur les côtés, ferrugineux au milieu, avec une bande noire sur le bord postérieur; le quatrième est semblable au précédent, seulement il est plus étroit; le cinquième est jaune, avec le bord noir. Le dernier est entiérement jaune, cilié sur ses bords.

Elle se trouve en Allemagne.

27. NOMADE de Fabricius.

NOMADA Fabriciana.

Nomada nigra, abdomine glabro, ferrugineo; maculis duabus flavis. FABR. *Ent. Syst. emend. tom.* 2. *p.* 348. *n°.* 10. — *Syst. Pyez. pag.* 393. *n°.* 10.

Apis Fabriciana. LINN. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 955. *n°.* 17.

Elle varie beaucoup pour la grandeur. Les antennes sont fauves, avec un peu de noir en dessus. Le premier article est noir en dessus, jaune en dessous. La tête est légérement velue de gris; elle est noire, avec la bouche & une petite raie sur le chaperon, jaunes ou rougeâtres : celle-ci s'avance très-peu autour des yeux. Le corcelet est noir, légérement velu de gris, avec la pièce écailleuse qui se trouve à la base des ailes, & un point au dessous, ferrugineux. L'abdomen est rouge, luisant, avec la base du premier anneau noire; une petite tache jaune de chaque côté du second, & un point de la même couleur de chaque côté du troisième. Les pattes sont ferrugineuses, avec un peu de noir à la base des cuisses. Les ailes sont légérement obscures, avec une tache transparente ou plus claire à peu de distance de l'extrémité.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

28. NOMADE stigmate.

NOMADA stigma.

Nomada nigra, antennis, abdomine pedibusque ferrugineis. FABR. *Syst. Pyez. p.* 393. *n°.* 11.

Elle ressemble à la précédente pour la forme & la grandeur. Les antennes sont ferrugineuses. La tête est noire, légérement velue de gris, avec la bouche ferrugineuse. Le corcelet est velu, noir, avec un point calleux, élevé, ferrugineux, placé au-devant des ailes. L'abdomen est ferrugineux, avec la base du premier anneau noire, & en outre quelques points noirs sur les côtés, mais peu distincts, presqu'effacés. Les pattes sont rougeâtres. Les ailes sont obscures, avec un point blanc vers l'extrémité.

Elle se trouve aux environs d'Alger.

29. NOMADE bigarrée.

NOMADA varia.

Nomada nigra, abdomine flavo, anticè rufo, fasciis tribus nigris, antennis pedibusque ferrugineis.

Nomada varia. PANZ. *Faun. Germ. Fasc.* 55. *tab.* 20.

Elle ressemble à la Nomade linéole, mais elle est plus petite. Les antennes sont ferrugineuses, noirâtres au milieu, avec le premier article noir en dessus, ferrugineux en dessous. La tête est pubescente, noire, avec la lèvre, une tache au dessus & le tour des yeux, jaunes. La langue est avancée, obscure. Le corcelet est ponctué, à peine pubescent, noir, avec une petite raie jaune, interrompue, à la partie antérieure; un point écailleux à l'origine des ailes, un autre au-devant, & un seul sur l'écusson, élevé, pareillement jaunes. L'abdomen est glabre, luisant, avec le premier anneau noir, marqué d'une tache transverse, rouge. Les autres sont jaunes, avec une bande noire sur le bord postérieur. L'anus est jaune, pubescent. En dessous l'abdomen est noir, avec le bord des anneaux jaune. Les pattes sont ferrugineuses, avec la base des cuisses intermédiaires & postérieures noire. La poitrine est pubescente, noire, marquée, sur les côtés, d'une petite ligne jaune. Les ailes sont transparentes, avec les nervures jaunâtres.

Elle se trouve en Autriche.

30. NOMADE fulvicorne.

NOMADA fulvicornis.

Nomada nigra, antennis pedibusque ferrugineis, scutello punctis quatuor, abdomineque fasciis flavis. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 348. *n°.* 11. — *Syst. Pyez. p.* 393. *n°.* 12.

Elle ressemble à la Nomade ruficorne. Les antennes sont d'un rouge-pâle, avec le dessous du

premier article jaune. La tête est noire, avec la partie antérieure jaune, laquelle couleur est postérieurement tridentée. Le corcelet est noir, avec le bord antérieur & un point calleux au dessous des ailes, jaunes. L'écusson est marqué de quatre points jaunes. L'abdomen est noir, avec cinq bandes jaunes, dont la seconde est un peu interrompue. Les pattes sont ferrugineuses.

Elle se trouve au midi de la France & de l'Italie.

31. Nomade nigricorne.

Nomada nigricornis.

Nomada atra, immaculata, abdomine rufo, puncto laterali flavo.

Elle ressemble beaucoup à la Nomade germanique. Les antennes sont très-noires. La tête & le corcelet sont très-noirs, sans tache, légérement couverts de poils gris. L'écaille de l'origine des ailes est noire. L'abdomen est rouge, avec une tache presque trilobée, noire, à la base supérieure du premier anneau, & un point jaune de chaque côté du second. Les pattes sont noires, légérement velues de gris, avec les derniers articles des tarses bruns. Les ailes sont légérement obscures, avec une tache transparente vers l'extrémité. Les nervures & le point marginal sont noirs.

Elle se trouve aux environs de Paris.

32. Nomade germanique.

Nomada germanica.

Nomada abdomine rufo, segmento primo basi reliquis utrinquè puncto nigro. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 394. *n°.* 18.

Nomada germanica. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 72. *tab.* 17.

Elle a environ quatre lignes de longueur. Les antennes sont ferrugineuses, avec le premier article noir, ou quelquefois entiérement noires, presque de la longueur du corcelet. La tête est noire, avec un duvet gris, plus serré & argenté sur le front. Le corcelet est noir, légérement velu de gris, avec l'écaille qui est à l'origine des ailes, ferrugineuse. L'abdomen est rouge, avec la base du premier anneau noire, & un point de chaque côté des autres, également noir. Ces points sont quelquefois peu marqués ou manquent entiérement. Les derniers anneaux sont un peu pubescens. Les pattes sont ferrugineuses, avec les cuisses noires dans toute leur étendue, excepté à leur extrémité, qui est ferrugineuse. Les cuisses antérieures, dans deux mâles que j'ai, sont dilatées, presque triangulaires, un peu crochues en dessous. Les ailes sont légérement obscures à leur extrémité.

Elle se trouve en France, en Allemagne; elle n'est pas rare aux environs de Paris.

33. Nomade sanglée.

Nomada succincta.

Nomada nigra, abdomine flavo, basi fasciisque quatuor nigris, tibiis tarsisque flavis.

Nomada succincta *antennis ferrugineis, scutelli punctis duobus flavis, abdomine flavo, fasciis quatuor nigris.* Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 55. *tab.* 21.

Elle a environ quatre lignes de longueur. Les antennes sont ferrugineuses, avec le premier article noir en dessus, jaune en dessous. La tête est noire, légérement pubescente, avec un point jaune au milieu de la lèvre supérieure, & une tache triangulaire, jaune, de chaque côté du front. Les yeux sont obscurs, tachés de noir. Le corcelet est légérement pubescent, noir, avec une petite raie jaune à la partie antérieure; un point sous les ailes, un autre écailleux à l'origine, deux sur l'écusson, & deux au dessous, également jaunes. L'abdomen est glabre, luisant, avec les anneaux jaunes, marqués postérieurement d'une bande noire. La base du premier est noire, & l'anus, ainsi que le pénultième anneau, est jaune. En dessous l'abdomen est jaune, marqué de bandes noires, plus étroites qu'en dessus. Les jambes antérieures & intermédiaires sont jaunes, sans tache. Les postérieures sont jaunes, avec une tache au milieu, noire. Les cuisses sont noires, avec les genoux jaunes. La poitrine est noire. Les ailes sont transparentes, avec l'extrémité légérement obscure.

Elle se trouve en Autriche.

34. Nomade vagabonde.

Nomada vaga.

Nomada atra, abdomine maculis sex, ano pedibusque flavis.

Nomada vaga *atra, scutello punctis duobus, abdomine maculis utrinquè tribus marginalibus, ano pedibusque flavis.* Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 55. *tab.* 22.

Elle n'a guère plus de trois lignes de longueur. Les antennes sont noires en dessus, ferrugineuses en dessous. La tête est grande, ponctuée, un peu pubescente, noire, avec la lèvre, une tache au dessus, & le tour des yeux antérieurement, jaunes. Le corcelet est pubescent, ponctué, noir, avec un point à l'origine des ailes, un autre au-devant & deux sur l'écusson, jaunes. L'abdomen est noir, glabre, luisant, avec trois taches jaunes, triangulaires, de chaque côté, qui vont progressivement en diminuant de grandeur. Le dessous est noir, avec des bandes jaunes. L'anus est jaune. Les pattes sont jaunes, avec une tache noire sur le milieu des cuisses & des jambes. Les ailes sont

transparentes, avec l'extrémité légérement obscure.

Elle se trouve en Autriche.

35. Nomade naine.

Nomada minuta.

Nomada nigra, antennis scutelli punctis quatuor, abdomineque rufis. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 394. *n°.* 19.

Elle est plus petite que les précédentes. Les antennes sont rouges, avec le premier article noir. La tête est noire, avec la bouche rouge. Le corcelet est noir, avec trois points calleux, jaunes, au-devant des ailes, & quatre sur l'écusson. On voit, au dessous de celui-ci, quatre points formés par des poils argentés. L'abdomen est rouge, avec la base du premier anneau noire. Les pattes sont rouges, avec les cuisses noires.

Elle se trouve à Kiell.

Nota. Fabricius cite la *Nomada furva* de Panzer, dont la description & la figure diffèrent beaucoup de celle-ci.

36. Nomade obscure.

Nomada furva.

Nomada nigra, abdomine obscurè flavo fasciato, pedibus flavo maculatis.

Nomada furva *thorace immaculato, abdomine ovato, nigro, obscurè flavo fasciato; pedibus nigris, flavo maculatis.* Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 55. *n°.* 23.

Cette espèce paroît différer de la Nomade naine; elle n'a pas trois lignes de longueur. Les antennes sont ferrugineuses en dessous, noires en dessus, avec le premier article entiérement noir. La tête est noire, pubescente, avec la lèvre jaune & le front couvert d'un duvet argenté. Les yeux sont obscurs. Le corcelet est noir, sans tache, si ce n'est l'écaille de l'origine des ailes, & un point calleux vers la poitrine, qui sont jaunes. L'abdomen est glabre, luisant, noir, obscurément rayé de jaune en dessus, luisant, jaune en dessous, avec le bord des anneaux noir. L'anus est pubescent. Les pattes sont noires, marquées de taches jaunes. La poitrine est noire. Les ailes sont transparentes, avec l'extrémité un peu obscure.

Elle se trouve en Autriche.

NOMIE. *Nomia.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Andrenètes.

Les Nomies ont les antennes filiformes, plus courtes que le corcelet; la trompe un peu avancée; une écaille à la base supérieure des ailes, ordinairement fort grande; une cellule marginale aux ailes supérieures, alongée, arrondie à son extrémité; trois cellules cubitales ou sous-marginales, dont la seconde est petite & carrée, & les cuisses postérieures renflées dans les mâles.

Ce genre, établi par M. Latreille, est très-voisin des Andrènes & des Halictes: seulement la langue est un peu plus alongée, & les mâles se distinguent par les cuisses postérieures, qui sont plus ou moins renflées, & par l'écaille qui se trouve à la base des ailes, & qui est ordinairement fort grande dans les deux sexes.

Les antennes sont filiformes, un peu plus courtes que le corcelet, composées de treize articles dans les mâles, & de douze dans les femelles. Le premier article est alongé, à peine arqué, presque cylindrique ou légérement aminci à sa base. Le second est court, aminci à sa base. Le troisième n'est guère plus long que les suivans, mais un peu aminci à sa base. Ceux qui viennent après sont cylindriques & de longueur égale. Le dernier s'arrondit à son extrémité. Elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, & sont un peu distantes l'une de l'autre.

La tête est de la largeur du corcelet, & la partie antérieure est déprimée. Les yeux, placés sur les côtés, sont entiers, ovales, un peu saillans. On voit trois petits yeux lisses sur le vertex.

La bouche est formée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, d'une trompe & de quatre antennules.

La lèvre supérieure, placée à la suite du chaperon, qui est un peu avancé, est cornée, courte, arrondie & ciliée antérieurement.

Les mandibules sont cornées, simples, arquées, pointues, un peu en gouttière intérieurement.

La trompe est formée de trois pièces apparentes. Les deux extérieures ou mâchoires sont cornées, larges, coudées aux deux tiers de leur longueur, & plus longues que la langue: celle-ci est cornée & cylindrique de la base au milieu; elle est ensuite coriace, peu large, un peu velue & terminée en pointe; elle a deux filets minces, plus courts, qui l'accompagnent, & qui paroissent insérés à peu de distance des antennules.

Les antennules antérieures ou maxillaires sont filiformes, composées de six articles, dont le second est un peu plus long que les autres; ce qui distingue un peu ce genre des Halictes & des Andrènes, qui ont cet article à peu près de la longueur des autres. Les articles suivans sont presque égaux entr'eux & un peu renflés à leur extrémité. Elles sont insérées sur la courbure des pièces latérales, & la dépassent beaucoup en longueur. Les antennules labiales sont courtes, composées de quatre articles, dont le premier est alongé. Les trois suivans sont très-courts, & égaux entr'eux. Elles sont insérées à la base de la partie coriacée, là où se termine la partie cornée, & où la langue se fléchit.

Le corcelet est arrondi, ordinairement pointillé comme la tête, plus ou moins velu, quelquefois couvert, à sa partie supérieure, de petites écailles

qui s'enlèvent par le frottement. On remarque dans presque toutes les espèces une grande écaille mince & forte qui recouvre la base des ailes, & qui est un peu relevée pour ne pas en empêcher ou gêner le mouvement.

L'abdomen est ovale, ordinairement pointillé. Les anneaux sont bien distincts, & la femelle est armée d'un aiguillon caché.

Les pattes antérieures & intermédiaires n'ont rien de remarquable; mais les postérieures prennent ordinairement, dans les mâles, une forme bizarre. La cuisse est plus ou moins grosse, quelquefois bossue vers sa base supérieure, creuse en dessous, & garnie de poils fins très-serrés. La jambe est plus ou moins courte, quelquefois courbée irrégulièrement, & munie, vers le milieu ou à l'extrémité latérale, d'une expansion coriacée, en forme de cuiller, ou bien elle est terminée par un ou deux lobes plus ou moins alongés. Les tarses sont un peu plus longs que dans les genres voisins. Le premier article surtout est très-alongé, & est un peu plus gros que les suivans.

Les ailes ont leurs nervures assez bien marquées. Le point marginal est un peu alongé, & la cellule, qui se trouve après ce point, est alongée, arrondie à son extrémité; ce qui distingue un peu ce genre des Andrènes & des Haliêtes, qui ont cette cellule plus pointue & moins détachée du bord. Les trois cellules cubitales n'offrent pas des différences bien remarquables. La première & la dernière sont alongées, & la seconde forme un carré presque parfait, & est beaucoup plus petite que les deux autres; elle a une nervure récurrente, & la troisième en a une autre.

Les Nomies sont peu nombreuses en espèces dans les collections, & fort peu connues des naturalistes; elles fréquentent les fleurs dans la belle saison, & s'y montrent en petit nombre. Nous ignorons si elles vivent en société ou si elles sont solitaires. L'analogie nous porte à croire qu'elles vivent solitaires comme les Andrènes & les Haliêtes, & qu'il n'y a parmi elles que des mâles & des femelles. Ce qui m'a paru néanmoins fort remarquable, c'est qu'un soir, après le soleil couché, j'en ai trouvé, aux environs de Téhéran en Perse, une espèce roulée en grand nombre autour de la tige d'une plante; c'est celle que j'ai nommée *Lobée* : il y avoit plus de soixante individus, tous mâles, qui se laissèrent prendre les uns après les autres sans chercher à s'envoler.

NOMIE.

NOMIA. Latr. *LAZIUS.* Panz. Jur. *MEGILLA.* Fab. *ENCERA.* Fab.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, un peu plus courtes que le corcelet, de treize articles dans les mâles, de douze dans les femelles.

Mandibules arquées, pointues, simples.

Trompe avancée, formée de trois pièces.

Langue accompagnée de deux pièces minces, plus courtes qu'elle.

Quatre antennules; les maxillaires longues, filiformes, composées de six articles; les labiales courtes, composées de quatre articles, dont le premier alongé.

Ailes supérieures avec une cellule marginale, alongée, arrondie à son extrémité, et trois sous-marginales, dont la seconde petite et carrée.

Écaille souvent fort grande à l'origine des ailes supérieures.

ESPÈCES.

1. Nomie armée.

Noire, avec un duvet cendré et des cils blancs au bord des anneaux de l'abdomen; jambes postérieures terminées par deux lobes.

2. Nomie unidentée.

Noire, avec un duvet cendré et cinq bandes blanches sur l'abdomen; jambes postérieures terminées par une dent latérale, très-forte.

3. Nomie difforme.

Noire; front avec un duvet cendré; jambes postérieures jaunes, courbées, terminées par un lobe qui s'élargit à l'extrémité.

4. Nomie diversipède.

Noire; front avec un duvet cendré; abdomen ponctué; jambes postérieures terminées par un lobe alongé.

5. Nomie lobée.

D'un brun-ferrugineux, avec un duvet blanchâtre; jambes postérieures garnies d'un lobe latéral, jaune, arrondi.

6. Nomie curvipède.

Obscure, avec cinq bandes jaunes sur l'abdomen; jambes postérieures courbes, terminées par une forte épine.

7. Nomie crassipède.

Couverte de poils cendrés; abdomen noir, avec le bord des anneaux verdâtre; jambes postérieures courbes, dentées, jaunes.

1. Nomie armée.

Nomia armata.

Nomia nigra, cinereo-pubescens, abdominis segmentorum margine albo ciliato; tibiis posticis lobis duobus terminatis.

Elle est un peu plus grande que la Nomie diversipède. Les antennes sont fauves. La tête est noirâtre, couverte d'un duvet blanchâtre, très-serré sur le front. Le corcelet est noirâtre, avec un duvet gris sur les côtés; de petites écailles cendrées sur le dos, & deux petites raies transverses grises, l'une au dessus, & l'autre au dessous de l'écusson. On voit sur celui-ci deux petites épines un peu crochues, jaunes à leur extrémité. L'abdomen est pointillé, noirâtre, avec le bord des anneaux garni de poils blanchâtres. Les pattes sont fauves, avec un peu de brun à la base des cuisses, & le premier article des tarses d'un jaune-blanchâtre. Les cuisses postérieures sont très-renflées; elles sont un peu creuses à leur partie inférieure, & ont une dent latérale vers leur extrémité. La partie creuse est légérement garnie d'un duvet blanc. Les jambes sont terminées par deux lobes d'un jaune-blanchâtre, dont l'extérieur est une fois plus long que l'autre. Les ailes sont transparentes, avec une très-légère teinte obscure vers l'extrémité, & les nervures d'un brun-ferrugineux. L'écaille de la base est grande & d'un jaune-pâle.

Je l'ai trouvée sur des fleurs dans le désert de l'Arabie, vers la fin de mai.

2. Nomie unidentée.

Nomia unidentata.

Nomia nigra, cinereo-pubescens, abdomine cingulis quinque albis, tibiis posticis dente laterali valido terminatis.

Elle a quatre lignes de longueur. Les antennes & les pattes sont fauves. La tête est noire, légérement pubescente, avec un duvet gris, très-serré, sur le front. Le corcelet est noir, légérement pubescent. L'abdomen est noir, avec une bande lisse, blanche, sur le bord des cinq premiers anneaux. Les cuisses postérieures sont un peu renflées, creuses en dessous, unidentées vers l'extrémité. Les jambes sont un peu arquées, intérieurement terminées, à l'extrémité, par un lobe pointu. Les ailes sont transparentes, à peine un peu roussâtres à l'extrémité, avec les nervures ferrugineuses. L'écaille de la base est petite, fauve.

Je l'ai trouvée sur des fleurs, en mai, dans le désert de l'Arabie.

3. Nomie difforme.

Nomia difformis.

Nomia nigra, fronte cinereo-villosâ; tibiis posticis flavis, incurvis, lobo clavato terminatis.

Lasius difformis *pubescens, ater, scutello bidentato, abdomine segmentorum marginibus albis, femoribus posticis crassissimis, apice denticulatis; tibiis posticis difformibus.* Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 89. *tab.* 15.

Nomia. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4 *p.* 155.

Lasius difformis. Jur. *Hym. p.* 238.

Andrena humeralis. Jur. *Hym. p.* 231. *tab.* 14.?

Elle a quatre lignes de longueur. Les antennes sont brunes en dessus, fauves en dessous, avec les deux premiers articles noirs. La tête est noire, avec le vertex pubescent, & le front couvert de poils courts, serrés, cendrés. Le corcelet est noir, légérement couvert de poils rousseâtres ou cendrés, plus serrés à la partie antérieure. L'écusson a de chaque côté une petite épine courte, noire, avec l'extrémité fauve. L'abdomen est ponctué, noir, légérement pubescent, avec le bord des anneaux garni de cils blancs, excepté le premier & le dernier. Les pattes sont jaunes, pubescentes. Les jambes antérieures sont très-peu dilatées. Les cuisses postérieures sont noires, renflées, creuses en dessous, dentées vers l'extrémité. Les jambes sont courtes, courbées, terminées par un lobe jaune, alongé, aplati, un peu dilaté à son extrémité. Tous les tarses sont jaunes. Les ailes sont transparentes, avec une très-légère teinte obscure à l'extrémité, & les nervures brunes. L'écaille de la base est grande, jaunâtre, avec la base obscure.

Elle se trouve en France, en Allemagne.

4. Nomie diversipède.

Nomia diversipes.

Nomia nigra, fronte cinereo-villosâ, abdomine punctato, tibiis posticis lobo elongato terminatis.

Nomia diversipes. Latr. *Gen. Crust. & Insect. tom.* 4. *p.* 155. *tab.* 14. *fig.* 8.

Elle a trois lignes & demie de longueur. Les antennes sont brunes. La tête est noire, avec le front couvert d'un duvet cendré. Le corcelet est noir, légérement couvert d'un duvet cendré ou roussâtre. L'abdomen est ponctué, noir, avec le bord des anneaux très-légérement cilié de gris. Les pattes sont noirâtres, avec le premier article des tarses blanchâtre, & les autres bruns. Les cuisses postérieures sont peu renflées. La partie inférieure est creuse, couverte d'un duvet assez long, blanc. Les ailes sont transparentes, avec l'extrémité à peine obscure, & les nervures d'un brun-ferrugineux. L'écaille qui se trouve à leur base est grande, jaunâtre.

Elle se trouve au midi de la France, de l'Italie.

5. Nomie

5. Nomie lobée.

Nomia lobata.

Nomia fusco-ferruginea, albo-pubescens, tibiis posticis lobo laterali flavo instructis.

Elle est un peu plus petite que la Nomie diversipède. Les antennes sont fauves. La tête est noirâtre, couverte de poils courts, écailleux, serrés, d'un gris-blanchâtre. Le corcelet est couvert d'écailles de la même couleur, & on distingue postérieurement deux petites raies transverses, l'une au dessus, & l'autre au dessous de l'écusson, parce que les écailles y sont plus serrées. L'écusson est armé de deux petites épines jaunes, un peu crochues. L'abdomen est d'un brun-fauve plus ou moins foncé, couvert de poils écailleux, blanchâtres, qui laissent à découvert une bande courte au milieu des deux premiers anneaux. Les pattes sont fauves, légérement couvertes de poils blanchâtres. Les cuisses postérieures sont peu renflées. Les jambes sont munies latéralement d'une palette large, plate, arrondie à son extrémité, d'un jaune-pâle. Le premier article de ces pattes est de la même couleur jaune. Les ailes sont transparentes, & ont leurs nervures d'un brun-clair. L'écaille qui se trouve à la base est grande & jaune.

Je l'ai trouvée le soir, en grand nombre, autour d'une tige de plante, aux environs d'Amadan.

6. Nomie curvipède.

Nomia curvipes.

Nomia fusca, abdomine cingulis quinque flavis; tibiis posticis incurvis, spicâ validâ terminatis.

Andrena curvipes *fusca, abdomine cingulis quinque flavis, pedibus testaceis; femoribus posticis subtùs concavis, unidentatis.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 310. *n°.* 14.

Megilla curvipes. Fabr. *Syst. Pyez. pag.* 330. *n°.* 8.

Elle est de grandeur moyenne. La tête est obscure, avec la bouche jaune. Les antennes sont d'un brun-noir. Le corcelet est obscur, avec un duvet cendré. L'abdomen est obscur, avec une bande jaune sur le bord de chaque anneau. Les pattes sont testacées. Les cuisses postérieures sont creuses en dessous, unidentées vers l'extrémité. Les jambes sont courbées & terminées par une forte épine.

Elle se trouve à Tranquebar.

7. Nomie crassipède.

Nomia crassipes.

Nomia cinereo-hirta, abdomine atro, segmentorum marginibus virescentibus; tibiis posticis incurvis, dentatis, flavis.

Encera crassipes *cinereo-hirta, segmentorum marginibus virescentibus, femoribus posticis incrassatis.* Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 278. — *Syst. Pyez. p.* 384. *n°.* 10.

Nomia crassipes. Latr. *Gen. Crust. & Ins. t.* 4. *p.* 155.

Les antennes sont d'un brun de poix, cylindriques, plus courtes que le corcelet. La tête & le corcelet sont couverts de poils cendrés. L'abdomen est noir, avec le bord des anneaux verdâtre. Les pattes sont jaunâtres. Les cuisses postérieures sont renflées, dentées, noires. Les jambes sont courbées, dentées, jaunes. Les ailes ont une teinte obscure, avec l'extrémité plus foncée.

Elle se trouve à Tranquebar.

NOSODENDRE. *Nosodendron.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Byrrhiens.

Les Nosodendres ont le corps ovale, très-convexe; les antennes courtes, en masse grosse, de trois articles; quatre antennules courtes, filiformes; les jambes comprimées, extérieurement dentelées; les tarses simples, filiformes, composés de cinq articles.

Ces insectes ont beaucoup de rapport avec les Byrrhes par la forme extérieure du corps, & même par les pattes; mais ils en sont distincts par la masse des antennes, qui n'est que de trois articles; par les tarses, qui sont filiformes, qui n'ont pas ces faisceaux de poils que l'on remarque à ceux des Byrrhes, & qui ne se logent pas dans une rainure pratiquée à la jambe, comme dans ces derniers. On ne peut pas confondre non plus ces insectes avec les Sphéridies, dont le premier article des antennes est très-long, & dont les antennules antérieures sont longues, & ont le second article renflé.

Les antennes des Nosodendres sont un peu plus courtes que le corcelet, & ordinairement logées dans une rainure pratiquée à sa partie latérale inférieure; elles sont composées d'onze articles, dont le premier est gros, peu alongé, presque cylindrique. Le second est plus petit que le premier, & plus gros que les suivans. Le troisième est long, un peu aminci à sa base. Les suivans sont courts, grenus. Les trois derniers forment une masse assez grosse, ovale, perfoliée.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est cornée, très-courte, assez large, arrondie antérieurement.

Les mandibules sont cornées, assez grosses, peu avancées, larges à leur base, obtuses à leur extrémité, presque dentées à leur partie interne.

Les mâchoires sont courtes, coriacées, bifides. Les divisions sont presqu'égales, aminciès. L'interne est plus pointue que l'autre.

La lèvre inférieure, placée à l'extrémité interne du menton, qui est fort grand, avancé, arrondi & corné, est membraneuse, courte, fort large, tridentée.

Les antennules antérieures sont filiformes, fort courtes, pas plus longues que les mâchoires, composées de quatre articles, dont le premier est mince, fort petit, à peine apparent. Les deux qui suivent, sont très-courts, presqu'en forme de vase, égaux entr'eux. Le dernier forme un ovale alongé. Elles sont insérées au dos des mâchoires.

Les antennules postérieures sont très-courtes, cylindriques, terminées en pointe. A peine distingue-t-on les deux derniers articles. Elles sont insérées à la partie latérale inférieure de la lèvre.

La tête de ces insectes est à moitié enfoncée dans le corcelet. Les yeux, qui touchent à ce même corcelet, sont petits, peu saillans, & placés à la partie latérale de la tête.

Le corcelet est court, assez large, à peine rebordé sur les côtés, appliqué contre les élytres par sa partie postérieure.

L'écusson est triangulaire, un peu plus long que large, terminé en pointe.

Les élytres sont très-convexes, assez dures; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Le corps prend la forme d'un ovale, convexe en dessus, presque plat en dessous.

Les pattes sont courtes. Les cuisses sont comprimées, un peu renflées. Les jambes antérieures sont comprimées, triangulaires, c'est-à-dire, minces à leur base, assez larges à leur extrémité. Le bord extérieur est un peu dentelé. Les autres jambes sont de même comprimées & dentelées à leur bord externe, mais sont moins larges que les deux premières.

Les tarses sont fort courts, filiformes, & composés de cinq articles, dont les quatre premiers sont petits, égaux entr'eux. Le dernier est alongé, & terminé par deux petits crochets.

Cet insecte n'est pas rare aux environs de Paris. On le trouve, vers le milieu du printems, à portée des ulcères qu'on voit sur le tronc des Ormes, & qui ont été occasionnés par sa larve; elle y est souvent en assez grand nombre & y subit ses métamorphoses, ne sortant de ces ulcères que sous la forme d'insecte parfait. Il paroit que celui-ci s'éloigne peu des lieux où il a vécu sous la forme de larve; car ce n'est jamais que dans les ulcères mêmes ou aux environs qu'on le découvre.

La larve est molle, blanchâtre ou d'un blanc-jaunâtre. Son corps est formé de plusieurs anneaux raboteux, & muni, sur les côtés, de poils assez roides. Sa tête est écailleuse, & armée de deux fortes mâchoires.

NOSODENDRE.

NOSODENDRUM. LATR. *BYRRHUS.* OLIV. *SPHÆRIDIUM.* FAB. PANZ.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes un peu plus courtes que le corcelet, terminées en masse assez grosse, oblongue, comprimée.

Quatre antennules filiformes, très-courtes.

Mâchoires bifides; divisions presqu'égales.

Menton très-grand, arrondi, cachant en partie la lèvre inférieure.

Tarses petits, filiformes, simples : cinq articles; les quatre premiers très-courts, égaux entr'eux.

ESPÈCES.

1. NOSODENDRE fasciculé.

Noir; élytres avec cinq rangées de faisceaux de poils d'un brun-ferrugineux.

2. NOSODENDRE hérissé.

Cendré, couvert d'écailles; corcelet et élytres hérissés de poils.

3. NOSODENDRE strié.

Noir, avec quelques poils ferrugineux; élytres striées.

1. Nosodendre fasciculé.

Nosodendron fasciculare.

Nosodendron nigrum, elytris fasciculis seriatis, fusco-ferrugineis.

Nosodendre fasciculé. Latr. *Hist. natur. des Crust. & des Ins. tom.* 9. *p.* 208. — *Gen. Crust. & Ins. tom.* 2. *p.* 44.

Byrrhus fascicularis. Ent. tom. 2. *n°*. 13. 7. *tab.* 2. *fig.* 7. a. b.

Sphæridium fasciculare. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 81. *n°.* 17.

Sphæridium fasciculare. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 24. *tab.* 2.

Il a environ deux lignes de longueur. Le corps est ovale, très-convexe en dessus, presque plat en dessous. Les antennes sont brunes. La tête & le corcelet sont noirs, très-finement pointillés. Les élytres sont noires, pointillées, marquées chacune de cinq rangées de petits faisceaux de poils courts, d'un brun-ferrugineux, qui s'enlèvent facilement; de sorte qu'il n'est pas rare de trouver l'insecte glabre & tout noir. Le dessous du corps est noir. Les tarses sont bruns.

Il se trouve en Europe, dans les ulcères des Ormes, que sa larve produit, ainsi que nous l'avons dit précédemment.

2. Nosodendre hérissé.

Nosodendron hirtum.

Nosodendron squamosum, cinereum, thorace elytrisque hispidis.

Il est une fois plus petit que le précédent, auquel il ressemble pour la forme du corps. Les antennes sont brunes. La tête, le corcelet & les élytres sont cendrés, couverts de petites écailles & hérissés de poils courts, roides & assez gros. On en compte onze ou douze rangées sur chaque élytre. Le dessous du corps est d'une couleur cendrée, obscure.

Il a été pris par M. Bonelli aux environs de Turin, en hiver, sous l'écorce du noyer, & volant le soir pendant l'été, autour de cet arbre.

3. Nosodendre strié.

Nosodendron striatum.

Nosodendron nigrum, elytris punctato-striatis, pilosis.

Il n'a guère qu'une demi-ligne de longueur. Le corps est d'un ovale un peu plus alongé que les deux précédens. Il est noir, avec quelques poils courts, assez gros, d'un brun-ferrugineux, plus nombreux sur les élytres que sur le corcelet. Les élytres ont des stries pointillées.

Il a été trouvé en Piémont par M. Bonelli, qui a bien voulu me le communiquer.

NOTASPE. *Notaspis.* Genre d'insectes Aptères, établi par M. Herman, qui répond à celui d'Oribate de M. Latreille. (*Voyez* Oribate.)

NOTÈRE. *Noterus.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Hydrocanthares.

Le Notère se fait remarquer par les antennes plus longues que la tête, un peu renflées au milieu; par six antennules, dont quatre filiformes, & les deux postérieures terminées par un article plus gros que les autres, intérieurement denté ou obliquement échancré à son extrémité.

Cet insecte a de si grands rapports avec les Dytiques par la manière de vivre & la forme extérieure du corps, qu'il avoit été constamment confondu avec eux. Entraînés par l'exemple, nous n'avions pas cru, tant dans notre Entomologie que dans ce Dictionnaire, séparer des Dytiques la seule espèce qui nous présentoit, à la vérité, des différences assez remarquables dans quelques-uns des organes les plus essentiels, mais qui n'avoit pas moins les plus grands rapports avec ces insectes, tant par l'habitation, les métamorphoses, la manière de vivre, que par la forme générale du corps. M. Clairville n'a pas cru devoir s'arrêter à ces considérations, & nous pensons qu'il a bien fait. Le genre qu'il a établi doit être adopté par tous les entomologistes, puisqu'il est fondé sur des caractères trop importans & trop bien tranchés pour laisser jamais le moindre doute. Il n'est jusqu'à présent formé que d'une seule espèce; mais il est probable qu'un jour on en découvrira quelqu'autre, soit en Europe, soit dans les autres parties du Globe; ce qui viendra pleinement justifier l'établissement de ce nouveau genre.

Les antennes du Notère diffèrent un peu dans les deux sexes; elles sont plus longues que la tête, plus courtes que le corcelet dans les deux sexes, mais plus renflées au milieu dans le mâle que dans la femelle; elles sont minces par le bas, & vont un peu en grossissant jusqu'au cinquième article dans le premier, & jusqu'au septième dans l'autre. Ce renflement se soutient dans les articles qui suivent; mais le dernier s'amincit & se termine en pointe. On compte onze articles dans les deux sexes. Elles sont insérées, sur les côtés de la tête, un peu au-devant des yeux.

La tête est plus étroite que le corcelet, un peu enfoncée par sa partie postérieure, arrondie antérieurement. Les yeux, placés sur les côtés, sont petits, arrondis, point du tout saillans.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de six antennules.

La lèvre supérieure est grande, transverse, coriacée, tronquée antérieurement, avec les angles latéraux arrondis.

Les mandibules sont cornées, dures, un peu épaisses, à peine arquées, intérieurement en gout-

tière, terminées par deux dents aiguës, dont la supérieure est plus courte & plus petite.

Les mâchoires sont petites, minces, cornées, arquées, aiguës à leur extrémité, munies de cils intérieurement, depuis la base jusqu'au-delà du milieu.

La lèvre inférieure est un peu saillante, simple, presque carrée, arrondie antérieurement. Le menton, qui se trouve au dessous, est plus court, plus large, corné, tridenté.

Les antennules antérieures sont filiformes, composées de deux articles presqu'égaux, & adossées contre les mâchoires, qu'elles dépassent un peu, & dont il est difficile de les séparer.

Les antennules intermédiaires sont filiformes, composées de quatre articles presqu'égaux. Le troisième est à peine plus gros que les précédens, & le dernier est ovale-oblong.

Les antennules postérieures sont composées de trois articles, dont le premier est petit. Le troisième est le plus long, le plus gros, & obliquement échancré à son extrémité; ce qui le fait paroître comme denté vers le milieu. Elles sont insérées à la base latérale de la lèvre.

Le corcelet est plus large que long, & tout le corps prend la forme d'un ovale un peu oblong, convexe en dessus, presque plat en dessous. Les élytres sont dures. La suture est droite, & on ne voit point d'écusson à leur base. Elles cachent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes diffèrent peu de celles des Dytiques; elles sont courtes, & les intermédiaires sont assez rapprochées des antérieures. Les tarses sont composés de cinq articles, qui vont un peu en diminuant d'épaisseur. Le premier article des antérieurs, dans le mâle, est un peu dilaté.

Nous ne dirons rien sur la manière de vivre de ces insectes, qui paroit la même que celle des Dytiques, & pour laquelle nous sommes entrés dans quelques détails à l'article Dytique.

NOTÈRE.

NOTERUS. Clairv. Latr. DYTISCUS. Geoff. Deg. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes en fuseau, un peu plus longues que la tête, insérées au-devant des yeux.

Mandibules terminées par deux dents inégales.

Mâchoires simples, arquées, aiguës, ciliées.

Six antennules; les quatre antérieures filiformes; les deux postérieures ayant le dernier article plus gros, obliquement tronqué ou échancré vers son extrémité.

Tarses formés de cinq articles diminuant progressivement d'épaisseur.

ESPÈCE.

1. Notère crassicorne.

Brun; tête et corcelet d'un brun-fauve; élytres avec quelques points enfoncés.

1. Notère crafficorne.

Noterus craſſicornis.

Noterus fuſcus, capite thoraceque fuſco-rufeſcentibus, elytris punctis ſparſis impreſſis. Entom. tom. 3. *n*os. 40. 45. *tab.* 4. *fig.* 34. a. b.

Noterus. Clairv. *Ent. Helv. tom.* 2. *pag.* 224. *tab.* 32.

Noterus. Latr. *Gener. Cruſt. & Inſect. tom.* 4. *p.* 375. — *Conſ. gén. ſur les Cruſt. & les Inſect. p.* 168.

Dytiſcus craſſicornis. Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 1. *pag.* 201. *n°.* 66. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 273. *n°.* 81.

Voyez, pour la deſcription, Dytique craſſicorne, n°. 59.

NOTHUS. *Nothus.* Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Cantharides.

Le Nothus eſt facile à reconnoître à ſes antennes filiformes, inſérées dans une échancrure qui ſe trouve à la partie inférieure des yeux; aux quatre antennules, dont le dernier article eſt en forme de croiſſant; à la tête enfoncée dans le corcelet; au pénultième article des tarſes, large & bilobé.

L'inſecte qui nous a ſervi à établir ce genre a été envoyé d'Allemagne à M. Latreille par M. Ziégler, ſous le nom de *Nothus.* Je l'avois reçu ſous celui de *Zonitis clavipes*, ainſi décrit par M. Megerle; mais il m'a paru ne pas appartenir à ce dernier genre, pas plus qu'à celui d'Œdémère, duquel il ſe rapproche par la forme des cuiſſes poſtérieures, & devoir en former un qui ſe diſtingue de tous ceux de la même famille par les antennes filiformes, inſérées dans une échancrure des yeux, & ſurtout par les quatre antennules, qui ſe terminent par un article large, en forme de croiſſant. La forme du corcelet, arrondi ſur les côtés dans les Œdémères, & tranchant dans les Nothus, ſuffit pour faire reconnoître celui-ci au premier aſpect, & la tête enfoncée en partie ſous le corcelet empêche de le confondre avec les Zonites, les Cantharides, les Mylabres, qui l'ont diſtincte & ſéparée du corcelet par un col très-court & très-étroit.

Les antennes du Nothus ſont filiformes, à peu près de la longueur de la moitié du corps, & compoſées d'onze articles, dont le premier eſt un peu alongé, un peu renflé en allant vers ſon extrémité. Le ſecond eſt court, peu renflé. Les ſuivans ſont alongés, à peine renflés à l'extrémité. Les derniers, égaux aux précédens en longueur, ſont tous de forme cylindrique. Elles ſont inſérées dans une petite échancrure pratiquée à la partie inférieure des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre inférieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt coriacée, preſque cornée, aſſez grande, convexe à ſa partie ſupérieure, arrondie & légérement ciliée à ſa partie antérieure.

Les mandibules ſont de grandeur moyenne, cornées, dures, arquées, creuſées en gouttière intérieurement, terminées par deux dents égales.

Les mâchoires ſont coriacées, preſque membraneuſes, diviſées en deux. Les diviſions ſont petites, linéaires, aſſez courtes. La diviſion extérieure eſt un peu plus longue que l'autre.

La lèvre inférieure eſt large, mince, membraneuſe, un peu avancée, échancrée, à angles arrondis.

Les antennules antérieures ſont plus longues que les poſtérieures, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-petit; le ſecond alongé, un peu renflé en allant vers l'extrémité. Le troiſième eſt court, plus large que le précédent à ſon extrémité, de forme triangulaire. Le quatrième eſt court, large, figuré en croiſſant. Elles ſont inſérées à l'origine des deux diviſions de la mâchoire.

Les antennules poſtérieures ſont courtes & compoſées de trois articles, dont le premier eſt petit; le ſecond mince, peu alongé. Le troiſième eſt grand, dilaté, en forme de croiſſant. Elles ſont inſérées à la baſe antérieure de la lèvre inférieure.

La tête eſt inclinée, plus étroite que le corcelet, un peu enchâſſée par ſa partie poſtérieure. Les yeux ſont petits, peu ſaillans, un peu échancrés pour l'inſertion des antennes.

Le corcelet eſt convexe, un peu rebordé & tranchant par les côtés, preſque de la largeur des élytres.

L'écuſſon eſt petit & arrondi. Les élytres ſont aſſez dures, preſque linéaires ou d'égale largeur dans toute leur longueur, un peu arrondies à leur extrémité; elles cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

Le corps a une forme alongée, preſque cylindrique.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les cuiſſes poſtérieures ſont très-renflées, & ſemblables à celles des mâles de quelques Œdémères. Les quatre tarſes antérieurs ſont compoſés de cinq articles, & les poſtérieurs ſeulement de quatre. Le premier article, ſurtout dans les poſtérieurs, eſt alongé, & le pénultième, dans tous, eſt large, bilobé, garni de houpes en deſſous. Le dernier article eſt terminé par quatre crochets comme ceux des Cantharides.

Ce genre ne nous offre, juſqu'à préſent, qu'une ſeule eſpèce, dont nous ignorons les habitudes & les métamorphoſes.

NOTHUS.

NOTHUS. ZONITIS. MEG.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, plus longues que le corcelet, insérées dans une échancrure au bas des yeux.

Mandibules cornées, arquées, bifides.

Mâchoires à deux divisions linéaires.

Quatre antennules terminées en croissant.

Tête inclinée, cachée en partie sous le corcelet.

Tarses terminés par quatre crochets.

ESPÈCE.

---

1. NOTHUS clavipède.

Noirâtre, couvert d'un duvet gris; cuisses postérieures renflées.

1. Nothus clavipède.

Nothus clavipes.

Nothus nigricans, griseo-pubescens, femoribus posticis clavatis.

Zonitis clavipes. Meg.

Il a un peu plus de quatre lignes de longueur. Les antennes sont noires, avec les trois premiers articles fauves. Les antennules sont fauves. Tout le corps est d'un noir-plombé, avec un léger duvet gris. Les élytres sont très-finement pointillées. Les pattes sont de la couleur du corps.

Il se trouve en Hongrie.

Nota. La feuille précédente étoit imprimée lorsque M. Latreille m'a communiqué les deux espèces suivantes, que M. Ziegler venoit de lui envoyer de Vienne en Autriche, avec les noms que j'ai conservés.

2. Nothus brûlé.

Nothus praeustus.

Nothus testaceus, capite, pectore, maculis duabus thoracis apiceque elytrorum nigris.

Il n'a pas quatre lignes de longueur. Les antennes sont noires, avec les trois premiers articles & une partie du quatrième testacés. La tête est noire, avec la bouche & la partie antérieure du front fauves. L'extrémité des mandibules est noire. Le corcelet est fauve, avec deux taches dorsales, distinctes, noires. L'écusson est testacé. Les élytres sont pointillées, pubescentes, testacées, avec l'extrémité noire. La poitrine est noire. L'abdomen est fauve, avec tous les côtés des anneaux tachés de noir. Le dernier est tout fauve. Les pattes sont testacées, avec les genoux noirs.

Il se trouve en Hongrie.

3. Nothus biponctué.

Nothus bipunctatus.

Nothus niger, thoracis marginibus lineâque dorsali rufis.

Il ressemble si fort au précédent, qu'on pourroit soupçonner qu'il n'en est qu'une variété. Les antennes sont noires, avec les trois premiers articles & la base du quatrième testacés. La tête est noire, avec la bouche & la partie antérieure du front fauves. L'extrémité des mandibules est noire. Le corcelet est pubescent, noir, avec tout le bord & une ligne au milieu fauves; ce qui forme deux grandes taches distinctes, noires, sur un fond fauve. L'écusson est testacé. Les élytres sont pubescentes, noires, avec un peu du bord extérieur testacé. L'abdomen est fauve, avec les côtés tachés de noir. Le bord des anneaux & tout le dernier sont fauves. La poitrine est noire. Les pattes sont testacées, avec les genoux noirs. Les cuisses sont simples.

On voit que la principale différence qui se trouve entre celui-ci & le précédent, c'est que les élytres sont noires au lieu d'être testacées, & que le noir du corcelet est un peu plus étendu.

Il se trouve, comme l'autre, en Hongrie.

NOTONECTE. *Notonecta.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Hémiptères, & de la famille des Hydrocorises.

Les Notonectes, nommées *Punaises à avirons* par M. Geoffroy, ont deux antennes très-courtes, quadriarticulées, cachées sous les yeux; une trompe courte, collée sur la poitrine; le corps arrondi, oblong; deux articles aux tarses.

Ces insectes, qu'on pourroit confondre avec les Nèpes & les Naucores, en diffèrent même au premier aspect par les pattes antérieures, qui ne sont pas en pince ou en crochet, comme on le voit dans ces deux genres; ils diffèrent des Corises en ce que celles-ci n'ont point d'écusson, & qu'elles n'ont qu'un seul article aux tarses.

Les antennes des Notonectes sont plus courtes que la tête, filiformes, & composées de quatre articles, dont le premier est fort court & cylindrique. Le second est le plus long, & un peu renflé. Le troisième est cylindrique, un peu moins long & un peu moins gros que le second. Le dernier est plus court & plus mince que le troisième. Elles sont insérées au dessous des yeux, & cachées dans une rainure qui s'y trouve placée.

La trompe est formée de quatre articles, dont le premier est court & assez large. Le second est plus court & plus étroit que le premier. Le troisième est le plus long de tous, & le dernier est court & fort mince. On y remarque une languette ou lèvre supérieure courte & aiguë, ensuite trois soies égales en longueur & aussi longues que la gaîne, dans laquelle elles sont contenues par la languette.

La tête est grande, presqu'aussi large que le corcelet; elle est munie de deux yeux à réseaux fort grands, oblongs, qui occupent toute la partie latérale. Les petits yeux lisses qu'on remarque à la plupart des insectes de cet Ordre manquent entièrement aux Notonectes.

Le corcelet est plus large que long, terminé supérieurement par un écusson fort grand & triangulaire.

Les élytres sont à peu près de la longueur de l'abdomen ou le dépassent à peine. La partie coriace est fort grande, & s'étend jusqu'à l'extrémité. La partie membraneuse s'étend de cette extrémité jusque vers le milieu du bord interne, & c'est cette partie seulement qui se trouve en recouvrement avec celle de l'autre élytre. Les ailes sont membraneuses, transparentes, fort fines, & aussi longues que les élytres.

Le corps a une forme presque cylindrique, convexe en dessus, presque plate en dessous, un peu rétrécie à l'extrémité. Les côtés & l'extrémité de l'abdomen sont garnis de longs cils qui, étendus,

servent à soutenir l'insecte sur l'eau, & qui s'appliquent naturellement contre l'abdomen lorsqu'il nage, vole ou marche. On voit aussi une rangée de ces mêmes poils au milieu de l'abdomen, qui s'élève un peu en carène.

Les pattes ne se ressemblent pas. Les quatre antérieures sont de longueur moyenne, & composées, comme dans presque tous les insectes, de la hanche, de la cuisse, de la jambe & du tarse, divisé en deux articles, & terminé par deux crochets; mais les pattes postérieures sont presqu'une fois plus longues que les autres. On y voit un appendice à la base des cuisses, de longs cils serrés à leur partie interne, & leurs tarses ne sont pas munis de crochets. L'usage de ces pattes n'est pas non plus le même. Lorsqu'il est dans l'eau & qu'il nage, l'insecte tient dans un parfait repos, & appliquées contre la poitrine, les quatre pattes antérieures; il les déploie lorsqu'il marche sur la vase & sur les plantes aquatiques. Les deux pattes postérieures pour lors sont alongées, & ne font que trainer ou suivre le corps sans faire aucun mouvement, tandis que ces deux pattes postérieures sont seules mises en jeu, & servent d'aviron lorsque l'insecte nage.

Ces insectes habitent les eaux dormantes des bassins, des réservoirs, des fossés, des canaux, des marais, des lacs d'eau douce, des rivières dont le cours est lent; ils nagent toujours sur le dos, & sont ordinairement dans une position inclinée, la tête un peu plus élevée que l'extrémité du corps lorsqu'ils remontent à la surface de l'eau, & la tête plus basse lorsqu'ils restent à la surface ou qu'ils s'enfoncent. Cette manière de nager, si différente des autres insectes aquatiques, viendroit-elle de la forme du corps, convexe en dessus, plate en dessous, & garnie latéralement de longs cils, ou tiendroit-elle à l'organisation interne & à l'attache des muscles qui font mouvoir les pattes postérieures?

Les Notonectes se tiennent ordinairement à la surface de l'eau, & si quelqu'objet vient à la troubler, ou si on s'en approche de trop près, elles s'enfoncent aussitôt & disparoissent promptement; mais on les voit bientôt revenir, & fuir aussi subitement que la première fois si la cause de leur frayeur subsiste encore. Néanmoins elles semblent pressées du besoin de respirer l'air, & ce besoin, plus fort que la crainte, les force de rester quelques instans, lors même que le danger n'est point passé.

Souvent les Notonectes marchent sur les plantes aquatiques ou sur la vase, cherchant à saisir avec leurs pattes les petits insectes qui s'y trouvent, & dont elles se nourrissent. La nuit, dans la belle saison, elles quittent assez souvent les eaux, & font alors usage de leurs ailes pour se transporter quelquefois à des distances assez grandes.

Les parties de la génération du mâle, dont Degeer a donné la description & la figure, paroissent assez compliquées. Si on presse fortement le ventre, on voit sortir du dernier anneau une grosse pièce écailleuse, noire & mobile, qui est fendue à son extrémité, étant composée, dans cet endroit, de deux lames, d'où sort une partie membraneuse, qui est celle qui caractérise le sexe. La pièce écailleuse est grosse à son origine, & l'autre bout est recourbé en dessus ou vers le dos de l'insecte. Sur son bord convexe on voit une petite partie velue, composée de deux lames écailleuses, concaves, & d'une pointe. C'est sans doute un instrument au moyen duquel il s'accroche à la femelle dans l'accouplement. La partie du sexe qui sort d'entre les lames de la grosse pièce écailleuse, est membraneuse & dirigée en dessus : elle n'a point de figure constante; elle change de forme suivant que la pression qu'on donne au ventre est plus ou moins forte; elle a en dessus une arête écailleuse, qui semble lui donner la roideur nécessaire. Plus proche du corps on voit une autre partie cylindrique & membraneuse, qui est l'anus. Sur l'anneau du ventre, où sont enfermées toutes ces parties, il y a, des deux côtés, des lames écailleuses, bordées de longs poils.

Dans l'accouplement les Notonectes sont placées, suivant Degeer, l'une à côté de l'autre, le mâle un peu plus bas que la femelle; elles nagent ainsi jointes, avec la même vitesse que quand elles sont seules. Après l'accouplement, la femelle pond un grand nombre d'œufs blancs & alongés, qu'elle place ordinairement sur les tiges & les feuilles des plantes aquatiques. Au commencement du printems, les petits éclosent & se mettent à nager sur le dos, ainsi que leur mère.

Les larves ressemblent à l'insecte parfait, si ce n'est qu'elles sont privées d'ailes : elles ont les mêmes habitudes, & vivent de même d'autres insectes, à qui elles font continuellement la guerre; elles passent à l'état de nymphe au bout de deux mois, &, peu de tems après, elles subissent leur dernière métamorphose, & paroissent avec leurs ailes & leurs demi-élytres.

NOTONECTE.

NOTONECTA. LINN. GEOFF. FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes très-courtes, filiformes, posées au dessous des yeux; quatre articles; le second plus long et plus gros que les autres.

Trompe quadriarticulée; troisième article le plus long.

Trois soies égales, aussi longues que la gaîne.

Deux articles aux tarses; les postérieurs aplatis et ciliés.

ESPÈCES.

1. NOTONECTE glauque.

Élytres d'un gris-verdâtre, avec le bord extérieur ponctué de noir, et l'extrémité bifide.

2. NOTONECTE fourchue.

Élytres noires, avec deux taches oblongues, grises, à leur base.

3. NOTONECTE marbrée.

Glauque; élytres testacées, avec des taches obscures.

4. NOTONECTE maculée.

Élytres obscures, mélangées de ferrugineux; dessus de l'abdomen ferrugineux, avec une bande noire.

5. NOTONECTE ciliée.

Blanchâtre; bords latéraux du corcelet dilatés, penchés et ciliés.

6. NOTONECTE américaine.

Grise, postérieurement noire; écusson noir, avec deux points jaunes, à la base.

7. NOTONECTE australe.

Noirâtre; tête, corcelet et base des élytres d'un gris-verdâtre.

8. NOTONECTE indienne.

Glauque; élytres noires, avec la base glauque.

9. NOTONECTE blanche.

Élytres blanches, sans taches, arrondies à leur extrémité.

10. NOTONECTE pallipède.

Noire; tête et bord antérieur du corcelet glauques.

11. NOTONECTE grise.

Obscure; corcelet et élytres d'un gris-blanchâtre, sans taches.

12. NOTONECTE naine.

Ovale, grise; front marqué d'une ligne brune; corcelet et élytres pointillés.

1. Notonecte glauque.

Notonecta glauca.

Notonecta elytris griseis, margine fusco punctato, apice bifidis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 57. *n°.* 1. — *Syst. Rhyng. p.* 102. *n°.* 1.

Notonecta glauca. Linn. *Syst. Nat. pag.* 712. *n°.* 1. — *Faun. Suec. n°.* 906.

Notonecta glauca. Scop. *Ent. Carn. n°.* 348. var. 1.

Notonecta capite luteo, elytris fusco croceoque variegatis, scutello atro. Geoffr. *Inf. tom.* 1. *p.* 476. *n°.* 1. *tab.* 9. *fig.* 6.

Nepa Notonecta. Degeer, *Mem. Inf. tom.* 3. *p.* 382. *n°.* 5. *tab.* 18. *fig.* 16. 17.

Mouff. *Theatr. Inf. p.* 321. *fig.* 6.

Frisch. *Inf. tom.* 6. *tab.* 13.

Petiv. *Gaz. tab.* 72. *fig.* 5.

Bradl. *Works of Nat. tab.* 26. *fig.* 2. E.

Joblot, *Obs. micr. tom.* 1. *pl.* 11.

Roes. *Inf. tom.* 3. *tab.* 27.

Schoeff. *Elem. Inf. tab.* 90. — *Ic. Inf. tab.* 33. *fig.* 5. 6.

Sulz. *Inf. tab.* 10. *fig.* 67.

Stoll. *Cimic.* 2. *p.* 54. *tab.* 12. *fig.* 10. 11.

Schellemb. *Cim. Helv. tab.* 10.

Panz. *Faun. Germ.* 3. *tab.* 20.

Notonecta glauca. Latr. *Hist. Nat. des Crust. & des Inf. tom.* 12. *p.* 291. *pl.* 97. *fig.* 41. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 50.

Elle a environ six lignes de long. La tête est d'un gris un peu verdâtre, avec les yeux d'un brun-clair. Le corcelet est d'un gris-jaune à sa partie antérieure, & d'un gris-obscur à sa partie postérieure. L'écusson est noir. L'abdomen est noir en dessus, avec l'extrémité d'un gris-verdâtre. Les élytres sont d'un gris-verdâtre, avec le bord latéral marqué de quelques points noirs. Les ailes sont blanches. Le dessous du corps est noirâtre, & les pattes sont glauques.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

2. Notonecte fourchue.

Notonecta furcata.

Notonecta elytris nigris, maculis duabus baseos griseis.

Notonecta furcata *elytris fuscis, maculis duabus baseos testaceis, apice bifidis.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 58. *n°.* 2. — *Syst. Rhyng. p.* 102. *n°.* 2.

Notonecta furcata. Coqueb. *Illustr. Inf. Dec.* 1. *tab.* 10. *fig.* 2.

Elle ressemble beaucoup à la précédente. La tête & le corcelet sont d'un gris un peu verdâtre. L'écusson est très-noir. Les élytres sont très-noires, couvertes de poils très-courts, fins, d'un gris un peu verdâtre, & marquées, à leur base, de deux taches d'un gris-verdâtre, dont l'une, supérieure ou vers l'écusson, est plus grande, plus alongée que l'autre. La partie de la suture qui répond à cette tache est de la même couleur, & l'espace qui est entre la tache & la suture est d'un noir-brun. Le dessous du corps est d'un gris-verdâtre. La partie supérieure de l'abdomen est noire.

Elle se trouve au midi de la France, aux environs de Paris.

3. Notonecte marbrée.

Notonecta marmorea.

Notonecta glauca, elytris testaceis, fusco-maculatis. Fabr. *Syst. Rhyng. p.* 103. *n°.* 3.

Elle ressemble à la Notonecte glauque. La tête & le corcelet sont glauques, sans taches. L'écusson est très-noir. Les élytres sont testacées, tachées de noirâtre. Le corps est noir. Les pattes sont glauques.

Elle se trouve aux environs d'Alger.

4. Notonecte maculée.

Notonecta maculata.

Notonecta elytris fusco ferrugineoque variis; abdominis dorso ferrugineo, nigro fasciato.

Notonecta maculata *elytris fuscis, ferrugineo irroratis, apice bifidis.* Fabr. *Ent. Syst. emend. tom.* 4. *pag.* 58. *n°.* 3. — *Syst. Rhyng. pag.* 103. *n°.* 4.

Notonecta maculata. Coqueb. *Illustr. Inf. Dec.* 1. *tab.* 10. *fig.* 1.

Notonecta glauca, var. 3. Scop. *Ent. Carn. n°.* 348.

Elle ressemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à la Notonecte glauque; mais les élytres sont obscures & plus ou moins marquées de taches irrégulières d'un jaune-fauve. Le bord est de cette couleur, & n'a point de taches obscures comme l'autre. L'abdomen, en dessus, est d'un jaune-fauve obscur, avec une large bande au milieu, noire. Le dessous est noirâtre.

Elle se trouve dans toute la France.

5. Notonecte ciliée.

Notonecta ciliata.

Notonecta exalbida, thoracis margine dilatato, deflexo, ciliato. Fabr. *Entom. Syst. em. Suppl. p.* 524. — *Syst. Rhyng. p.* 103. *n°.* 5.

Elle est une fois plus grande que la Notonecte blanche. La tête est pâle. Les yeux sont grands, ovales, d'un brun-marron. Le corcelet est transverse, blanchâtre. Ses bords latéraux forment un

lobe penché, arrondi, cilié. Les élytres sont arrondies, entières, blanchâtres, transparentes, sans taches. L'abdomen paroit noir à travers les ailes & les élytres.

Elle se trouve dans les eaux douces des Indes orientales.

6. NOTONECTE américaine.

NOTONECTA americana.

Notonecta grisea, posticè nigra, scutello atro, utrinquè punćto basěos flavo. FABR. *Entom. Syst. em. tom.* 4. *p.* 58. *n°.* 4. — *Syst. Rhyng. p.* 103. *n°.* 6.

Elle est une fois plus petite que la Notonecte glauque. La tête, la partie antérieure du corcelet & les pattes sont d'un gris-pâle. La partie postérieure du corcelet est obscure. L'écusson est obscur, marqué de deux petits points blancs. Les élytres sont grises, avec le rebord & une large bande noire vers l'extrémité. L'extrémité elle-même est blanche.

Elle se trouve dans les eaux douces, à Saint-Domingue.

7. NOTONECTE australe.

NOTONECTA australis.

Notonecta fusca, capite, thorace elytrorumque basi griseo-virescentibus.

Elle est de la grandeur de la Notonecte américaine. La tête & le corcelet sont d'un gris un peu verdâtre. La partie antérieure du corcelet est légérement noirâtre. L'écusson est noir. Les élytres sont noires, avec une tache oblongue irrégulière, qui s'étend le long du bord extérieur jusqu'au milieu de l'élytre. Le dessous du corps est d'un gris-obscur.

Elle se trouve à la Nouvelle-Hollande.

Du cabinet de M. Bosc.

8. NOTONECTE indienne.

NOTONECTA indica.

Notonecta glauca, elytris atris, basi glaucis. FABR. *Syst. Rhyng. p.* 103. *n°.* 7.

Elle est une fois plus grande que la Notonecte blanche. La tête est glauque. Le corcelet est blanchâtre, transverse, avec le bord latéral lobé, cilié. Les élytres sont noires, & leur base est glauque.

Elle se trouve à Sumatra, dans les eaux douces.

9. NOTONECTE blanche.

NOTONECTA nivea.

Notonecta elytris albis, immaculatis, apice rotundatis. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *pag.* 58. *n°.* 5. — *Syst. Rhyng. p.* 103. *n°.* 8.

Elle est deux ou trois fois plus petite que la Notonecte glauque. Le corps est cendré, & les yeux sont glauques. L'abdomen est noir, avec une bande rouge sur le dos, qui paroît à travers les élytres. Les ailes & les élytres sont blanches, transparentes, arrondies à l'extrémité.

Elle se trouve dans les eaux douces des Indes orientales.

10. NOTONECTE pallipède.

NOTONECTA pallipes.

Notonecta atra, capite thoracisque margine antico glaucis. FABR. *Syst. Rhyng. p.* 103. *n°.* 9.

Elle est aussi petite que la Notonecte blanche. La tête est glauque, sans taches. Le corcelet est glabre, très-noir, avec le bord antérieur glauque. L'écusson & les élytres sont noirs, sans taches. Les pattes sont jaunes.

Elle se trouve dans les îles de l'Amérique.

11. NOTONECTE grise.

NOTONECTA grisea.

Notonecta fusca, thorace elytrisque griseis, immaculatis.

Elle est une fois plus petite, & a la forme plus alongée que la Notonecte américaine. La tête est d'un gris-obscur. Le corcelet est d'un gris un peu glauque. L'écusson est gris, avec la base noire. Les élytres sont grises, sans taches. Le dessous du corps est obscur. Les pattes sont grises.

Elle se trouve dans les eaux douces de Saint-Domingue.

12. NOTONECTE naine.

NOTONECTA minutissima.

Notonecta ovata, grisea, fronte lineâ fuscâ, thorace elytrisque subtilissimè punćtatis.

Notonecta minutissima *grisea, capite fusco, elytris truncatis.* FABR. *Entom. Syst. em. tom.* 4. *p.* 59. *n°.* 6. — *Syst. Rhyng. p.* 104. *n°.* 10.

Notonecta minutissima. LINN. *Syst. Nat. p.* 713. *n°.* 3. — *Faun. Suec. n°.* 905.

Notonecta cinerea, anelytra. GEOFF. *Inf. Parif. tom.* 1. *p.* 477. *n°.* 2.

Notonecta minutissima. FOURC. *Entom. Parif. tom.* 1. *p.* 220. *n°.* 2.

FUESL. *Inf. Helv.* 24. 470.

PANZ. *Faun. Germ.* 2. *tab.* 12.

Notonecta minutissima. LATR. *Gener. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 150.

Elle a environ une ligne & un quart de longueur. Le corps est ovale, presque tronqué postérieurement. La tête est pointillée, grise, marquée, sur le front, d'une ligne longitudinale, brune. Les yeux sont noirs. Le corcelet est gris, pointillé. Les élytres sont pointillées, grises, un peu élevées

à leur jonction, vers la partie postérieure. Le dessous du corps est obscur. Les pattes sont grises. Les postérieures sont moins longues proportionnellement que dans les autres espèces.

Il paroit que M. Geoffroy n'a observé cet insecte que dans l'état de larve.

Elle se trouve assez abondamment dans les marres, aux environs de Paris.

NOTOPÈDE. On a quelquefois désigné sous ce nom les insectes compris dans le genre TAUPIN. *(Voyez ce mot.)*

NOTOXE. *Notoxus.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Pyrochroïdes.

Les Notoxes sont de petits insectes, dont les antennes filiformes grossissent à peine insensiblement, & sont un peu plus longues que le corcelet. La tête est bien distincte & inclinée. Le corcelet est quelquefois armé d'une corne avancée, & les tarses sont composés de cinq articles aux quatre pattes antérieures, & de quatre aux postérieures.

Linné avoit rangé parmi les Attelabes & les Méloës les deux ou trois Notoxes qu'il avoit eu occasion de connoître, & Geoffroy avoit formé un genre de l'un d'eux, auquel il avoit donné le nom de *Cuculle*, en latin *Notoxus*, à cause de la forme singulière du corcelet, qui s'avance en avant & sert de capuchon à la tête. Fabricius, en adoptant d'abord le genre de Geoffroy, y avoit réuni quelques espèces non décrites, & y avoit ajouté plusieurs Clairons; mais ayant ensuite jugé convenable de séparer ces derniers, il leur a conservé le nom de *Notoxe*, & a donné celui d'*Anthicus* aux premiers, quoique ce fût à ceux-ci qu'appartint véritablement le nom de *Notoxe*, & que ce nom eût été déjà adopté par tous les auteurs qui avoient écrit après Geoffroy.

Ces insectes, placés d'abord par M. Latreille dans la famille des Héliopiens, ont été rangés ensuite dans celle des Pyrochroïdes, quoiqu'au premier aspect ils paroissent avoir plus de rapport avec les Cantharidies; mais ce qui les en sépare le plus, c'est que les tarses ne sont terminés que par deux crochets, tandis qu'on en voit constamment quatre dans les Cantharidies.

Les antennes des Notoxes sont un peu plus longues que le corcelet. Les articles, au nombre de onze, sont bien distincts, un peu grenus, & vont à peine en grossissant vers l'extrémité, depuis le second article. Le premier est un peu plus gros & un peu plus long que ceux qui viennent après. Elles sont insérées à la partie antérieure un peu latérale de la tête, à quelque distance des yeux.

La tête est presque carrée, un peu déprimée, ordinairement inclinée; elle ne tient au corcelet que par un col étroit & assez court. Les yeux sont arrondis, peu saillans, & placés à la partie latérale.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est presque membraneuse, avancée, carrée ou foiblement arrondie à sa partie antérieure; elle tient fortement au chaperon, qui est lui-même carré & un peu avancé.

Les mandibules sont cornées, arquées à leur extrémité, presque dentées vers le milieu de leur partie interne; elles ont à leur partie externe une dilatation qui paroît membraneuse, & qui s'arrête à l'endroit de la courbure.

Les mâchoires sont courtes, membraneuses, bifides. La division extérieure est beaucoup plus grande que l'autre, comprimée & arrondie à son extrémité. L'autre est étroite, un peu plus courte, & terminée en pointe.

La lèvre inférieure est presque membraneuse, un peu avancée, presque carrée, foiblement rétrécie vers sa base.

Les antennules antérieures ont quatre articles, dont le premier est petit, à peine apparent. Les deux suivans sont coniques, presqu'égaux entre eux. Le dernier est plus long, un peu plus gros, obliquement tronqué à son extrémité. Elles ont leur insertion au dos des mâchoires.

Les antennules postérieures sont courtes, composées de trois articles, dont le premier est très-petit, à peine apparent. Le second est conique. Le dernier est plus gros, un peu tronqué. Elles ont leur insertion à la base latérale de la lèvre inférieure.

Le corcelet est arrondi, presqu'en cœur ou un peu rétréci à sa partie postérieure : il est ordinairement un peu plus étroit que la tête dans les espèces où il est simple; il est un peu plus large dans celles où il est armé d'une corne assez forte, qui s'avance sur la tête.

L'écusson est fort petit & triangulaire. Les élytres sont convexes, assez dures, ordinairement pointillées; elles cachent deux ailes membraneuses, repliées.

Le corps a une forme alongée, presque cylindrique.

Les pattes sont de longueur moyenne, & ne présentent rien de bien remarquable. Les tarses sont filiformes, composés de cinq articles dans les quatre pattes antérieures, & de quatre seulement dans les deux postérieures. Dans tous, le pénultième article est un peu plus large & bifide. Le dernier est terminé par deux ongles crochus, simples.

Les Notoxes sont de très-petits insectes qu'on trouve quelquefois sur les fleurs, mais plus souvent par terre ou dans les prairies. C'est sans doute à leur petitesse que l'on doit attribuer l'ignorance dans laquelle se trouvent encore les entomologistes, des habitudes, de la manière de vivre & des métamorphoses de ces insectes, dont le nombre est assez considérable en Europe.

NOTOXE.

NOTOXUS. Geoff. Latr. Panz. Illig. *MELOE.* Linn.
ANTHICUS. Fabr. Payk.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes moniliformes, plus longues que le corcelet, grossissant à peine insensiblement.

Mandibules cornées, arquées, presque dentées au milieu.

Mâchoires bifides; division extérieure plus grande.

Quatre antennules, dont le dernier article est un peu plus grand et tronqué.

Tête inclinée, tenant au corcelet par un col court et étroit.

Tarses avec deux crochets simples.

ESPÈCES.

I. *Corcelet armé d'une corne avancée.*

1. Notoxe Monocéros.

Testacé; corne avancée, crénelée; élytres avec un point et une bande noirs.

2. Notoxe cornu.

Corne avancée, dentelée; élytres pâles, avec trois bandes noires.

3. Notoxe Rhinocéros.

Corne avancée, dentelée, pâle; élytres noires, bordées de pâle.

4. Notoxe Monodon.

Corne avancée, obtuse, testacée; élytres avec une bande noire.

5. Notoxe lancifère.

Corne avancée, à peine dentelée; corps velu, pâle; élytres avec une tache obscure.

6. Notoxe Bison.

Corne avancée, dentelée; corps testacé, sans tache.

II. *Corcelet simple.*

7. Notoxe ruficolle.

Noir; tête et corcelet rouges.

8. Notoxe fulvicolle.

Noir; corcelet arrondi, rouge.

9. Notoxe abdominal.

Noir; corcelet rouge; élytres testacées à leur base, noires à leur extrémité.

10. Notoxe fuscipenne.

Très-noir luisant; élytres obscures.

NOTOXE. (Insecte.)

11. Notoxe fascié.

Pubescent, noir; élytres avec une bande blanche.

12. Notoxe thoracique.

Pubescent, bleu; corcelet rouge, avec le milieu bleu, et un point enfoncé de chaque côté.

13. Notoxe aptère.

Aptère, noir, luisant; élytres ovales-oblongues.

14. Notoxe pédestre.

Noir, luisant; corcelet ferrugineux; cuisses antérieures dentées.

15. Notoxe nectarien.

Noir; corcelet ferrugineux; élytres avec deux bandes jaunes, interrompues.

16. Notoxe anthérin.

Noir; élytres avec deux bandes ferrugineuses.

17. Notoxe trifascié.

Tête et corcelet ferrugineux; élytres jaunâtres, avec deux bandes noires.

18. Notoxe grêle.

Alongé, noir; antennes, élytres et pattes jaunes.

19. Notoxe floral.

Noir; corcelet ferrugineux; élytres obscures, avec la base plus claire.

20. Notoxe sellé.

Noir; élytres ferrugineuses, avec une large bande noire.

21. Notoxe châtain.

Châtain, sans tache; élytres avec des points enfoncés, en stries.

22. Notoxe noir.

Noir, avec les jambes et les tarses bruns.

23. Notoxe âtre.

Très-noir, sans tache; corcelet et élytres pointillés.

24. Notoxe bicolor.

Noir; élytres ferrugineuses.

25. Notoxe biponctué.

Corcelet ferrugineux; élytres testacées, avec un point noir.

26. Notoxe velu.

Velu, noir; corcelet obscur; élytres avec une bande à la base, ferrugineuse.

27. Notoxe bordé.

Noir, luisant; bords du corcelet ferrugineux.

28. Notoxe flavipède.

Obscur, pubescent; élytres d'un brun-ferrugineux, avec une tache à la base et une autre au milieu, noirs; antennes et pattes jaunes.

29. Notoxe mélanocéphale.

Testacé; tête noire; élytres, avec un enfoncement oblique à leur base.

30. Notoxe du Peuplier.

D'un ferrugineux-pâle; tête obscure; élytres pointillées, soyeuses.

I. *Corcelet armé d'une corne avancée.*

1. Notoxe Monocéros.

Notoxus Monoceros.

Notoxus thoracis cornu protenso, testaceus, elytris puncto fasciâque nigris. Entom. tom. 3. *genre* 51. *n°.* 1. *tab.* 1. *fig.* 2. a. b. c.

Notoxus Monoceros. Fabr. *Ent. Syst. emend. tom.* 1. *pag.* 211. *n°.* 6.

Anthicus Monoceros. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 288. *n°.* 1.

Meloe Monoceros. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 681. *n°.* 14. — *Faun. Suec. n°.* 658.

Notoxus. Geoff. *Inf. Parif. tom.* 1. *pag.* 356. *n°.* 1. *tab.* 6. *fig.* 8.

Anthicus Monoceros. Payk. *Faun. Suec. t.* 1. *p.* 254. *n°.* 1.

Notoxus Monoceros. Illig. *Coleopt. Bor. t.* 1. *p.* 287.

Notoxus Monoceros. Latr. *Hift. nat. des Cruft. & des Inf. tom.* 10. *p.* 353. *tab.* 89. *fig.* 7. — *Gen. Cruft. & Inf. tom.* 2. *p.* 202.

Notoxus Monoceros. Schrank, *Enum. Infect. Auftr. n°.* 421.

Notoxus Monoceros. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 26. *tab.* 8.

Herbst. *Archiv.* 5. *tab.* 25. *fig.* 4.

Notoxus cucullatus. Fourc. *Ent. Parif. tom.* 1. *p.* 162. *n°.* 1.

Les antennes font teftacées. La tête eft teftacée, avec la partie fupérieure plus obfcure & les yeux noirs. Le corcelet eft un peu velu, teftacé, arrondi, terminé antérieurement en une corne avancée, groffe, arrondie, ayant les bords un peu relevés, crénelés, noirs. L'écuffon eft teftacé. Les élytres font un peu velues, teftacées, avec une tache noire autour de l'écuffon, un point fur chaque un peu plus bas, diftinct, & une bande au-delà du milieu, qui remonte un peu le long de la future. La bande ne touche pas au bord extérieur, & diminue d'épaiffeur près de la future. Le deffous du corps & les pattes font de couleur teftacée.

Il fe trouve dans toute l'Europe, fur différentes fleurs, fur différentes plantes. Je l'ai trouvé une fois très-abondant au midi de la France, fur différentes plantes qui croiffoient aux bords d'une rivière.

2. Notoxe cornu.

Notoxus cornutus.

Notoxus thoracis cornu protenso, denticulato; elytris pallidis, fasciis tribus atris.

Notoxus cornutus. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 1. *p.* 211. *n°.* 7.

Anthicus cornutus. Fabr. *Syft. Eleut. tom.* 1. *p.* 289. *n°.* 2.

Notoxus Monoceros, var. β. Ross. *Faun. Etr. tom.* 1. *p.* 159. *n°.* 354. *tab.* 2. *fig.* 14.

Notoxus trifasciatus. Ross. *Faun. Etr. Mant.* 1. *p.* 45.

Notoxus cornutus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 74. *fig.* 7.

Il eft de la grandeur du Notoxe Monocéros, auquel il reffemble beaucoup. Les antennes font pâles. La tête eft noire, avec la bouche pâle. Le corcelet eft un peu velu, d'un brun-ferrugineux, armé d'une corne avancée, obtufe, avec les bords & la partie fupérieure de la bafe au milieu, dentelés. Cette corne eft un peu creufe du milieu à l'extrémité. Les élytres font velues, noires, avec deux bandes pâles. Le deffous du corps eft noir. Les pattes font pâles.

Il fe trouve au midi de la France & de l'Italie, fur le Noyer; il fe trouve auffi fur la côte de Barbarie.

3. Notoxe Rhinocéros.

Notoxus Rhinoceros.

Notoxus thoracis cornu protenso, denticulato, pallido; elytris nigris, pallido-marginatis.

Notoxus Rhinoceros. Fabr. *Ent. Syft. Suppl. p.* 66.

Anthicus Rhinoceros. Fabr. *Syft. Eleut. t.* 1. *p.* 289. *n°.* 3.

Notoxus ferricornis. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 31. *tab.* 17.

Il eft une fois plus petit que les précédens. Les antennes, la tête, le corcelet & les pattes font d'un jaune-pâle. Le corcelet eft armé d'une corne avancée, légérement dentelée fur tous fes bords, un peu plus pointue que dans l'efpèce précédente. Les élytres font légérement pubefcentes, noires, avec le rebord d'un jaune-pâle. La poitrine & l'abdomen font noirs.

Il fe trouve au midi de la France, en Allemagne.

4. Notoxe Monodon.

Notoxus Monodon.

Notoxus thoracis cornu protenso, obtuso, testaceus; elytris fasciâ nigrâ.

Anthicus Monodon. Fabr. *Syft. Eleut. tom.* 1. *p.* 289. *n°.* 4.

Il reffemble, pour la forme & la grandeur, au

Notoxe Monocéros. Les yeux sont noirs. La tête est pâle, un peu velue. Le corcelet est pâle, un peu velu, armé d'une corne avancée, obtuse, dont les bords sont noirs, à peine dentelés. Les élytres sont légérement velues, pâles, avec une bande au milieu, obscure, plus ou moins marquée, qui manque quelquefois, & est remplacée par un point obscur. On voit quelquefois un autre point vers la base, près de la suture, & une ligne longitudinale vers le bord extérieur, qui ne s'étend guère au-delà du milieu. Le dessous du corps & les pattes sont d'une couleur testacée pâle, comme celle du dessus du corps.

Il se trouve en Caroline, d'où il a été apporté par M. Bosc.

5. Notoxe lancifère.

Notoxus lancifer.

Notoxus thoracis cornu protenso, subdentato, hirtus, pallidè testaceus; elytris maculâ fuscâ.

Il ressemble au Notoxe Monocéros. Tout le corps est velu. Les yeux sont noirs. Les antennes, la tête & le corcelet sont testacés. La corne de celui-ci est avancée, un peu creuse supérieurement du milieu à l'extrémité, avec les bords à peine dentelés, légérement noirs. Les élytres sont d'une couleur testacée, plus pâle que la tête & le corcelet, & marquées d'une tache obscure, placée un peu au-delà du milieu. Le dessous du corps & les pattes sont testacés.

Je l'ai trouvé en juin dans le désert de l'Arabie.

6. Notoxe Bison.

Notoxus Bison.

Notoxus thoracis cornu protenso, denticulato; corpore testaceo, immaculato.

Il est une fois plus petit que le Notoxe Monocéros. Tout le corps est testacé, a peine pubescent. Les yeux seuls sont noirs. La corne du corcelet est avancée, pointue, bien dentelée sur tous ses bords, qui sont légérement noirs. Les pattes sont grêles, & les tarses filiformes, alongés.

Je l'ai trouvé en juin dans le désert de l'Arabie.

II. *Corcelet simple.*

7. Notoxe ruficolle.

Notoxus ruficollis.

Notoxus niger, capite thoraceque rufis.

Anthicus ruficollis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 289. *n°.* 5.

Il est deux fois plus grand que le Notoxe floral. La tête est rouge, avec la bouche obscure. Les antennes sont filiformes, noires, & ont le dernier article plus gros, plus long que les autres, & cylindrique. Le corcelet est arrondi, lisse, rouge, luisant, sans tache. Les élytres sont à peine striées, & d'un noir-bleuâtre, luisant. Le dessous du corps est noir.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

8. Notoxe fulvicolle.

Notoxus fulvicollis.

Notoxus ater, thorace rotundato, rufo.

Anthicus fulvicollis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 290. *n°.* 6.

Il ressemble beaucoup au précédent pour la forme & la grandeur. Les antennes & la tête sont très-noires. Le corcelet est arrondi, lisse, rouge, sans tache. Les élytres sont noires, pubescentes. Le dessous du corps est noir.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

9. Notoxe abdominal.

Notoxus abdominalis.

Notoxus niger, thorace rufo, elytris basi testaceis, apice nigris.

Anthicus abdominalis. Fabr. *Syst. Eleut. t.* 1. *p.* 290. *n°.* 7.

Il ressemble beaucoup aux précédens. Les antennes & la tête sont noires. Le corcelet est arrondi, rouge, sans tache. Les élytres sont pubescentes, testacées a leur base, noires à leur extrémité. Le dessous du corps est noir; mais l'abdomen est testacé, avec l'extrémité noire. Les pattes sont noires, avec la base des cuisses testacée.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

10. Notoxe fuscipenne.

Notoxus fuscipennis.

Notoxus ater, nitidus, elytris obscuris.

Anthicus fuscipennis. Fabr. *Syst. Eleut. t.* 1. *p.* 290. *n°.* 8.

Il ressemble aux précédens. Les antennes sont obscures. La tête & le corcelet sont noirs, luisans, sans tache. Les élytres sont pubescentes, obscures. Le dessous du corps est noir.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

11. Notoxe fascié.

Notoxus fasciatus.

Notoxus pubescens, niger, elytris fasciâ albâ.

Anthicus fasciatus. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 290. *n°.* 9.

Il est petit. La tête & le corcelet sont pubescens, noirs. Les élytres sont pointillées, pubescentes, noires, avec une bande au milieu, blanche. Les

pattes font noires, avec la bafe des cuiffes & les jambes blanches.

Il fe trouve dans l'Amérique méridionale.

12. Notoxe thoracique.

Notoxus thoracicus.

Notoxus pubefcens, cyaneus, thorace rufo, medio cyaneo, puncto utrinquè impreffo.

Anthicus thoracicus. Fabr. *Syft. Eleut. tom.* 1. *p.* 291. *n°.* 10.

Il a environ trois lignes de longueur. Les antennes font noires, plus courtes que le corcelet, & ont les trois derniers articles en maffue. La tête eft noire. Le corcelet eft d'un rouge-pâle, avec une grande tache au milieu, d'un noir-bleuâtre luifant. Les élytres font un peu raboteufes, d'un noir-violet. Le deffous du corps & les pattes font noirs. Tout le corps eft velu, & les poils paroiffent cendrés.

Il fe trouve en Caroline, d'où il a été apporté par M. Bofc.

Nota. Il eft fort douteux que les fix efpèces qui précèdent, appartiennent à ce genre.

13. Notoxe aptère.

Notoxus apterus.

Notoxus apterus, ater, nitidus, elytris ovato-oblongis.

Il eft un peu plus grand que le Notoxe pédeftre, auquel il reffemble un peu. Tout le corps eft très-noir, luifant. Le noir des élytres eft un peu bleu. La tête eft liffe. Le corcelet eft liffe, arrondi, rétréci poftérieurement & un peu alongé, plus étroit que la tête. Les élytres font liffes, convexes, ovales, un peu pointues à l'extrémité. On y apperçoit quelques poils gris très-clair-femés. Les cuiffes font très-renflées : les antérieures font un peu plus longues & un peu plus groffes que les autres. Il paroit n'avoir point d'ailes, quoique les élytres ne foient pas foudées à leur future.

Il provient de la collection faite par feu Riche dans fon voyage aux Indes orientales & aux mers auftrales, & m'a été communiqué par M. Brongniart.

14. Notoxe pédeftre.

Notoxus pedeftris.

Notoxus ater, nitidus, thorace ferrugineo, femoribus anticis dentatis. Fabr. *Ent. Syft. em. Suppl. p.* 66.

Anthicus pedeftris. Fabr. *Syft. Eleut. tom.* 1. *p.* 291. *n°.* 12.

Notoxus pedeftris *niger, thorace elongato, rufo; elytris pubefcentibus, puncto utrinquè bafeos fubrufo.* Ross. *Faun. Etr. Mant.* 1. *pag.* 45. *n°.* 114.

Notoxus pedeftris. Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 23. *tab.* 7.

Notoxus equeftris. Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 74. *tab.* 8.

Il n'a pas deux lignes de longueur. Les antennes font noires, avec les quatre ou cinq premiers articles d'un rouge-obfcur. La tête eft noire. Le corcelet eft rouge-foncé, très-légérement pointillé. Les élytres font noires, marquées, vers la bafe, d'une raie tranfverfe d'un rouge-obfcur. La loupe ne laiffe voir aucun point, mais feulement un duvet clair-femé gris. La poitrine eft d'un rouge-obfcur, & l'abdomen eft noir. Les pattes font noirâtres, avec la bafe des cuiffes & les jambes rougeâtres. Les cuiffes antérieures, dans l'un des deux fexes, font armées d'une forte épine, placée au milieu de la partie inférieure.

Il fe trouve au midi de la France, de l'Italie & de l'Allemagne, dans les iles de l'Archipel, en Arabie.

15. Notoxe nectarien.

Notoxus nectarinus.

Notoxus niger, thorace fufco-ferrugineo, elytris fafciis duabus flavis interruptis.

Notoxus nectarinus. Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 23. *tab.* 8.

Il eft plus petit que le Notoxe pédeftre. Les antennes font pâles, avec les derniers articles obfcurs. La tête eft noire, avec la bouche pâle. Le corcelet eft d'un ferrugineux plus ou moins brun. Les élytres font noires, avec deux petites bandes jaunes, un peu interrompues à la future.

Il fe trouve en France, fur les montagnes des environs de Clermont en Auvergne, en Allemagne.

16. Notoxe anthérin.

Notoxus antherinus.

Notoxus niger, elytris fafciis duabus ferrugineis. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 1. *p.* 212. *n°.* 9.

Anthicus antherinus. Fabr. *Syft. Eleut. tom.* 1. *p.* 291. *n°.* 13.

Meloe antherinus. Linn. *Syft. Nat.* 2. *p.* 681. *n°.* 16. — *Faun. Suec. n°.* 829.

Notoxus antherinus. Illig. *Coleopt. Bor. t.* 1. *p.* 288.

Notoxus antherinus. Latr. *Hift. nat. des Cruft. & des Inf. tom.* 10. *p.* 355. — *Gen. Cruft. & Inf. tom.* 2. *p.* 202.

Anthicus antherinus. Payk. *Faun. Suec. t.* 1. *p.* 255. *n°.* 2.

Notoxus antherinus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 11. *fig.* 14.

Il a une ligne & demie de longueur. Les antennes sont noires, filiformes, légérement velues. Tout le corps, vu à la loupe, paroît à peine pubescent. La tête est noire. Le corcelet est arrondi, de la largeur de la tête, peu aminci postérieurement. Les élytres sont pointillées, ferrugineuses, avec une tache noirâtre, presque triangulaire, autour de l'écusson, qui descend le long de la suture & va joindre une bande de la même couleur qui les traverse. On voit de plus une tache de la même couleur à l'extrémité. Le dessous du corps est noir.

Il se trouve en France, en Allemagne, en Italie.

17. Notoxe trifascié.

Notoxus trifasciatus.

Notoxus capite thoraceque ferrugineis, elytris flavescentibus, fasciis duabus nigris.

Anthicus trifasciatus. Fabr. *Syst. Eleut. t.* 1. *p.* 291. *n°.* 14.

Il est de la grandeur du précédent. La tête & le corcelet sont ferrugineux, sans tache. Les élytres sont courtes, jaunâtres, marquées de deux bandes noires.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

18. Notoxe grêle.

Notoxus gracilis.

Notoxus elongatus, ater, antennis, elytris pedibusque flavis. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 38. *tab.* 21.

Il est de la grandeur du Notoxe anthérin; mais il est un peu plus étroit. Les antennes sont testacées. La tête est noire, avec la bouche jaune. Le corcelet est noir, presque globuleux, un peu aminci postérieurement. Les élytres sont pointillées, testacées, avec un peu d'obscur au milieu, vers le bord extérieur. L'abdomen est noir, un peu plus long que les élytres. Les pattes sont testacées.

Il se trouve en Europe.

19. Notoxe floral.

Notoxus floralis.

Notoxus niger, thorace ferrugineo; elytris fuscis, basi pallidioribus.

Notoxus formicarius. Ent. tom. 3. *genre* 51. *n°.* 2. *tab.* 1. *fig.* 3. a. b.

Notoxus floralis *niger, thorace ferrugineo.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 212. *n°.* 10.

Anthicus floralis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 291. *n°.* 15.

Meloe floralis. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 681. *n°.* 15. — *Faun. Suec. n°.* 830. ?

Cantharis fusca, elytris anticè, thoraceque elongato rubris. Geoff. *Inf. Parif. tom.* 1. *p.* 344. *n°.* 8.

Meloe pedicularius. Schrank, *Enum. Insect. Austr. n°.* 422.

Notoxus floralis. Illig. *Coleopt. Bor. tom.* 1. *p.* 288.

Anthicus floralis. Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *pag.* 256. *n°.* 3.

Cantharis formicoides. Fourc. *Ent. Parif. t.* 1. *p.* 156. *n°.* 8.

Notoxus floralis. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 23. *tab.* 5.

Il n'a pas une ligne & demie de longueur. Les antennes sont d'un fauve-pâle, avec les quatre ou cinq derniers articles plus ou moins obscurs. La tête est ferrugineuse, avec la partie supérieure plus ou moins obscure, & quelquefois noire; elle est un peu plus large que le corcelet, & très-finement pointillée. Le corcelet est arrondi, rétréci postérieurement, très-finement pointillé, rouge, avec la partie antérieure quelquefois plus obscure. Les élytres sont finement pointillées, plus ou moins obscures, avec la base plus claire, quelquefois rousseâtre. Le dessous du corps est noir ou d'un brun-noirâtre. Les pattes sont testacées, avec une partie des cuisses plus ou moins obscure.

Il se trouve en Europe, sur les fleurs.

20. Notoxe sellé.

Notoxus sellatus.

Notoxus ater, capite thoraceque nigris, elytris ferrugineis; fasciâ mediâ latâ, atrâ. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 38. *tab.* 20.

Il ressemble beaucoup au Notoxe floral. Les antennes sont ferrugineuses. Tout le corps est légérement pubescent. La tête est noire. Le corcelet est plus étroit que la tête, un peu rétréci postérieurement. Les élytres sont pointillées, ferrugineuses, avec une large bande noire, placée au milieu. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont ferrugineuses.

Il se trouve en France, en Allemagne.

21. Notoxe châtain.

Notoxus castaneus.

Notoxus castaneus, immaculatus, elytris punctato-striatis. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 31. *tab.* 16.

Il ressemble beaucoup au Notoxe floral. Tout le corps est d'un brun-marron, uniforme en dessus. Les yeux seuls sont noirs. Le corcelet est pointillé,

de la largeur de la tête, un peu rétréci postérieurement. Les élytres ont des points enfoncés, régulièrement rangés en stries. Le dessous du corps est noirâtre. Les pattes sont d'un brun-marron.
Il se trouve au nord de l'Europe.

22. Notoxe noir.

Notoxus niger.

Notoxus niger, tibiis tarsisque piceis.

Il est une fois plus petit que le Notoxe pédestre. Le corps est noir, à peine pubescent. Les pattes sont noires, avec les jambes & les tarses d'un brun-noirâtre. Le corcelet est arrondi, lisse. Les élytres ne paroissent pas non plus avoir de points enfoncés; ce qui nous a fait croire qu'il ne pouvoit être le *Notoxus ater* de Panzer.
Il se trouve en Italie.
Du cabinet de M. Bosc.

23. Notoxe âtre.

Notoxus ater.

Notoxus ater, immaculatus, thorace elytrisque punctatis. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 31. *tab.* 13.

Il est de la grandeur du Notoxe pédestre. Tout le corps est noir, glabre. La tête est un peu plus large que le corcelet : celui-ci, ainsi que les élytres, est marqué de points enfoncés.
Il se trouve en Allemagne.

24. Notoxe bicolor.

Notoxus bicolor.

Notoxus niger, elytris ferrugineis.

Anthicus bicolor. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 292. *n°.* 16.

Il est de la grandeur du Notoxe floral. La tête & le corcelet sont noirs, antérieurement amincis. Les élytres sont lisses, testacées.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

25. Notoxe biponctué.

Notoxus bipunctatus.

Notoxus thorace ferrugineo, elytris testaceis, puncto nigro. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 112. *n°.* 8.

Anthicus bipunctatus. Fabr. *Syst. Eleut. t.* 1. *p.* 291. *n°.* 11.

Notoxus bipunctatus. Panz. *Faun. Germ. Fasc. tab.* 9.

Cet insecte, que je n'ai pas vu, paroît ne pas appartenir à ce genre; il est petit. Les antennes vont un peu en grossissant; elles sont d'un jaune-pâle, avec les derniers articles noirs. La tête est noire. Le corcelet est presque cylindrique, d'un jaune-fauve. Les élytres sont striées, jaunes, avec un point noir placé au-delà du milieu. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont jaunes.
Il se trouve en Allemagne, sur les fleurs.

26. Notoxe velu.

Notoxus hirtellus.

Notoxus hirtus, ater, thorace obscuro, elytris fasciâ baseos ferrugineâ.

Notoxus bicolor. Ent. tom. 3. *n°.* 51. 3. *tab.* 1. *fig.* 4. a. b.

Notoxus hirtellus. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 67.

Anthicus hirtellus. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 292. *n°.* 18.

Notoxus hirtellus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 35. *tab.* 3.

Il est un peu plus petit que le Notoxe floral. Les antennes sont pâles. La tête est noire, avec la bouche pâle. Tout le corps est couvert de poils longs, grisâtres. Le corcelet est tantôt rouge, tantôt brun; il est pointillé, arrondi, de la largeur de la tête, rétréci postérieurement. Les élytres sont pointillées, noirâtres, avec une bande d'un ferrugineux-pâle près de la base. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'une couleur testacée plus ou moins obscure, avec l'extrémité des cuisses plus obscure.
Il se trouve en France, en Allemagne.

27. Notoxe bordé.

Notoxus limbatus.

Notoxus ater, nitidus, thoracis limbo ferrugineo. Fabr. *Ent. Syst. Suppl. p.* 67.

Anthicus limbatus. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 292. *n°.* 17.

Il ressemble au Notoxe floral. Tout le corps est très-noir, luisant, excepté le corcelet, qui est bordé de ferrugineux.
Il se trouve à Kiell.

28. Notoxe flavipède.

Notoxus flavipes.

Notoxus obscurus, pubescens, elytris obscurè ferrugineis, maculâ baseos dorsique atris; antennis pedibusque flavis. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 38. *tab.* 22.

Il est un peu plus petit & un peu plus large que le Notoxe anthérin. Les antennes sont jaunes. La tête & le corcelet sont noirs : celui-ci est arrondi, un peu plus étroit que la tête. Les élytres sont pointillées, brunes, avec une tache presque trian-

gulaire, commune aux deux, à la base, & une autre ovale sur la suture. Le dessous du corps est obscur. Les pattes sont jaunes.

Il se trouve en Europe.

29. Notoxe mélanocéphale.

Notoxus melanocephalus.

Notoxus testaceus, capite nigro, elytris basi obliquè impressis.

Notoxus fulvus. Ent. tom. 3. *n°.* 51. 4. *tab.* 1. *fig.* 5. a. b.

Notoxus populneus *levis, testaceus, capite nigro.* Fabr. *Ent. Syst. Suppl. p.* 67.

Anthicus populneus. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 292. *n°.* 19.

Notoxus melanocephalus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 35. *tab.* 5.

Il a une ligne de long. Les antennes sont testacées, & vont un peu en grossissant. La tête est noire, & quelquefois brune. Les yeux sont noirs. Le corcelet est testacé, moins arrondi que dans les espèces précédentes, aussi large en arrière qu'en avant, de la largeur de la tête, marqué postérieurement d'une impression transversale. Les élytres sont testacées, pointillées, & ont une impression oblique un peu arquée, qui part de la base & se dirige vers la suture. La partie qui est voisine de l'écusson paroît par ce moyen un peu en bosse. Le dessous du corps & les pattes sont testacés, avec l'abdomen un peu obscur.

Il se trouve aux environs de Paris, en Allemagne.

30. Notoxe du Peuplier.

Notoxus populneus.

Notoxus pallidè ferrugineus, capite fusco, elytris punctatis holosericeis.

Notoxus populneus *ferrugineus, elytris pallido-subbifasciatis.* Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 35. *tab.* 4.

Il ressemble au précédent; mais ses élytres sont un peu plus pointillées, couvertes d'un léger duvet soyeux, qui y fait paroître, à un certain jour, comme deux bandes, & sont proportionnellement plus grandes & un peu plus convexes. Les antennes sont testacées. La tête est d'un testacé un peu obscur. Les yeux sont noirs. Le corcelet est testacé, de la largeur de la tête & de largeur égale, tant en arrière qu'en avant. Les élytres ont une impression oblique un peu arquée, à la base, moins marquée que dans le précédent. Le dessous du corps & les pattes sont testacés.

Il se trouve en France, en Allemagne.

Nota. L'insecte décrit sous le même nom par Fabricius me paroît mieux se rapporter au précédent qu'à celui-ci.

NYCTÉRIBIE. *Nycteribia.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Phthiromyies.

Les Nyctéribies ont leur tête unie au corcelet, les antennes nulles ou peu distinctes, la bouche en suçoir, six pattes longues, épineuses; le premier article des tarses mince & fort long; le dernier terminé par deux crochets très-forts.

Linné a placé cet insecte parmi les Mittes, quoiqu'il n'ait que six pattes, & que les Mittes en aient huit. Fabricius a d'abord suivi l'exemple de Linné, & on a imité ces auteurs à l'article Mitte de ce Dictionnaire. M. Latreille, en établissant le premier ce genre, l'avoit placé d'abord à côté des Arachnides, dans l'Ordre des Acéphales; mais il a reconnu ensuite qu'il étoit très-voisin des Hippobosques, dont quelques espèces sont privées d'ailes. M. Herman a donné à ce genre le nom de *Phthiridie.* Celui de *Nyctéribie*, adopté par Fabricius, lui vient de ce que la seule espèce qu'il ait connue & décrite vit aux dépens du Chauve-Souris, nommé *Nycteris* par les Grecs.

Les antennes, qu'on doit supposer exister par analogie, sont si courtes, si peu apparentes, qu'il nous a été impossible de les bien distinguer. M. Latreille dit qu'on voit un très-petit tubercule, presque conique, biarticulé, placé près des yeux, qu'il soupçonne être l'antenne. M. Herman affirme, au contraire, que le Nyctéribie n'a point d'antennes.

La bouche s'avance, & forme un tube relevé, assez épais, cylindrique, coriacé, sétigère, renfermant le suçoir & deux valves filiformes, qu'on doit supposer être les antennules. Les yeux paroissent comme un point noir, presqu'imperceptible.

La tête est unie au corcelet, & celui-ci est inégal, membraneux en dessus, plat & coriace en dessous. On ne voit aucune trace d'ailes ni de balanciers.

L'abdomen est petit, ovalaire & un peu séparé du corcelet.

Les pattes, au nombre de six, partent du corcelet, & sont fort longues & épineuses. La hanche est courte & bien distincte. La cuisse & la jambe, presqu'aussi longues l'une que l'autre, sont un peu comprimées. Le premier article du tarse est remarquable en ce qu'il est très-mince, aussi long que la jambe, un peu arqué. Les trois suivans sont plus gros, très-courts, à peine distincts. Le dernier est terminé par deux crochets très-forts, très-courbés, & par deux pelottes spongieuses.

Les Nyctéribies paroissent peu différer des Hippobosques quant à leur organisation & à leur manière de vivre; mais on les prendroit, au premier aspect, pour des Araignées à six pattes, à cause de la longueur de ces parties; ils s'attachent au corps des Chauve-Souris, & se nourrissent à leurs dépens. M. Latreille soupçonne que ces insectes ne subissent point de métamorphose, attendu qu'il en a vu un grand nombre d'individus de différentes grandeurs, qui avoient tous la même forme.

NYCTÉRIBIE.

***NYCTERIBIA.* Latr. Fabr. *ACARUS.* Linn. *PHTHIRIDIUM.* Herm.**

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bouche en forme de tube, portant un suçoir et deux palpes sétiformes.

Antennes formant un tubercule presque conique, biarticulé, à peine apparent.

Tête unie au corcelet; abdomen distinct.

Six pattes longues; premier article des tarses long, mince, courbé.

ESPÈCES.

1. Nyctéribie du Chauve-Souris.

Abdomen ovale, marqué de huit anneaux, terminé par deux soies penchées.

2. Nyctéribie biarticulé.

Abdomen oblong, marqué de deux anneaux, terminé par deux filets sétifères.

1. NYCTÉRIBIE du Chauve-Souris.

NYCTERIBIA Vespertilionis.

Nycteribia abdomine ovato, segmentis octo; apice setis duabus inflexis.

Cet insecte est mentionné à l'article MITTE, nº. 19. On peut joindre aux synonymes qui y sont rapportés, les suivans.

Nycteribia Vespertilionis. LATR. *Précis des caractères des Ins. p.* 176. — *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 3. *p.* 467, *& tom.* 14. *p.* 403. *pl.* 92. *fig.* 14. — *Gen. Crust. & Ins. tom.* 1. *tab.* 15. *fig.* 11, *& tom.* 4. *p.* 364.

Nycteribia Vespertilionis. FABR. *Syst. Antliat. p.* 350.

Phthiridium Vespertilionis. HERM. *Apt. p.* 120. *tab.* 5. *fig.* 1.

2. NYCTÉRIBIE biarticulé.

NYCTERIBIA biarticulata.

Nycteribia abdomine oblongo, segmentis duobus, apice stilis duobus setosis.

Phthiridium biarticulatum. HERM. *Apt. p.* 124. *tab.* 6. *fig.* 1.

Il diffère du précédent en ce qu'il a la tête très-glabre, l'abdomen alongé, formé seulement de deux articles. L'extrémité est munie de deux filets coniques, terminés par quelques soies. Les jambes sont moins épineuses que dans l'espèce précédente.

Il a été trouvé par M. Herman sur la Chauve-Souris fer à cheval.

NYMPHALE. *Nymphalis.* Genre d'insectes de l'Ordre des Lépidoptères, & de la famille des Papilionides.

M. Latreille avoit établi, dans son ouvrage ayant pour titre *Genera Crustaceorum & Insectorum*, un genre d'insectes dans l'Ordre des Lépidoptères, portant le nom de *Nymphale*, qui répondoit à la division des Nymphes, établie par Linné dans son genre Papillon; mais il a, dans ses *Considérations générales sur l'ordre naturel des Crustacées & des Insectes*, subdivisé ce genre en plusieurs, tels que Argynne, Vanesse, Biblis, Nymphale, Satyre. Fabricius a de même subdivisé en un grand nombre de genres les Nymphes de Linné, & préparé en outre, sur tous les Lépidoptères, un travail considérable, que la mort l'a empêché de publier, & dont M. Illiger doit incessamment nous faire jouir. Nous attendons la publication de ce travail intéressant pour entreprendre le nôtre sur le même objet, & nous croyons, pour le moment, devoir renvoyer à l'article PAPILLON, tant pour les Nymphales de M. Latreille & les Nymphes de Linné, que pour tous les autres genres créés par différens auteurs aux dépens de celui de Papillon. *(Voyez ce mot.)*

NYMPHE. *Pupa.* C'est le troisième état par lequel passent les insectes avant de parvenir à celui de perfection.

Tous les insectes rangés dans les sept premiers Ordres subissent diverses métamorphoses; ils passent d'abord par l'état d'œuf, ensuite de larve, puis de Nymphe, & sortent de ce dernier pour se montrer dans leur état de perfection. Mais comme leur transformation s'opère de diverses manières, & que la forme sous laquelle ils se présentent dans ces divers états, & notamment dans celui de Nymphe, diffère souvent à plusieurs égards, je ne dirai pas d'un Ordre à un autre, mais dans les genres que la plupart des entomologistes ont regardés jusqu'à présent comme très-voisins les uns des autres, nous croyons devoir faire observer que rien ne peut jeter un plus grand jour sur l'histoire générale de ces petits animaux, que la connoissance exacte de ces divers états. Ainsi donc l'étude de l'Entomologie ne fera de rapides progrès que lorsqu'on sera parvenu à suivre tous les insectes dans leurs métamorphoses, & dans leur manière de vivre & de travailler; qu'on les aura décrits sous les différentes formes qu'ils prennent. Ce ne sera aussi qu'alors que l'on pourra tenter, avec quelqu'espoir de succès, de les réunir en groupes ou familles.

Le nom de *Nymphe* vient probablement de ce que les insectes, dans cet état, sont comme emmaillotés & chargés de bandelettes. On les a comparés assez mal-à-propos à une jeune mariée. Parmi ces Nymphes, les unes sont dorées & brillantes; ce qui les a fait nommer *Chrysalides* ou *Aurelies*. On distingue à celles-ci tous les membres & toutes les parties de l'insecte parfait sous l'enveloppe qui les couvre; mais il y en a qui ne présentent qu'un corps oblong, sur lequel on apperçoit seulement quelques anneaux & quelques éminences; ce qui leur a fait donner le nom de *fève*.

Swammerdam, d'après les observations & les remarques qu'il avoit faites sur les insectes, les a distribués en quatre classes, fondées sur les différens changemens par lesquels ils ont à passer, & qu'il explique dans un long détail. Réaumur, Degeer & Lyonnet ont très-bien développé l'essentiel de ces quatre sortes de changemens.

« On entend, dit Lyonnet, par l'état de Nymphe, un état d'imperfection accompagné souvent d'inactivité, de jeûne & de foiblesse, par où l'insecte passe après être parvenu à une certaine grandeur, & dans lequel son corps reçoit les préparations nécessaires pour être transformé en son état de perfection. Toutes les parties extérieures de l'insecte se trouvent alors revêtues, ou de leur peau naturelle, ou d'une fine membrane, ou bien d'une enveloppe dure & crustacée. »

Dans

Dans la première claffe font compris tous les infectes qui confervent toute leur vie la forme qu'ils reçoivent en fortant de l'œuf; ils muent ou changent de peau en groffiffant, mais n'éprouvent aucun changement notable dans leur forme. Linné & Fabricius nomment cette forte de Nymphe *Completta*.

Dans ces infectes il n'y a pas, à proprement parler, de métamorphofe ou transformation. L'animal ne paffe donc pas par les deux états intermédiaires de larve & de Nymphe; il fe nourrit & prend de l'accroiffement pendant toute la durée de fa vie, & n'a pas, pour s'accoupler, une époque auffi bien marquée ou auffi vifible que ceux qui ont paffé par l'état bien apparent de larve & de Nymphe. On place communément dans cette claffe les Arachnides, les Cruftacés, & en général tous les Aptères, fi nous en exceptons la Puce : cependant quelques-uns de ces infectes éprouvent des changemens qui femblent faire exception à la règle générale. Quelques Mittes, fi nous en croyons un obfervateur très-exact (Degeer), naiffent avec fix pattes feulement, & en obtiennent enfuite deux autres. Les Iules acquièrent, en fe développant, plus de pattes qu'ils n'en ont en naiffant. Le Monocle quadricorne, aujourd'hui Cyclops quadricorne, ainfi que la plupart des autres Entomoftracés, éprouvent, felon le même auteur, une véritable transformation.

La feconde claffe de Nymphes, appelée par Lyonnet *femi-Nymphes* ou *demi-Nymphes,* & par Linné & Fabricius *Metamorphofis femicompleta,* comprend les infectes de l'Ordre des Orthoptères & des Hémiptères. Ces infectes fortent de l'œuf avec fix pattes, qu'ils confervent dans l'état de Nymphe; ils fe meuvent, & continuent de prendre leur nourriture fous cette troifième forme. Le feul changement qu'ils ont éprouvé en paffant de l'état de larve à celui de Nymphe, c'eft d'avoir obtenu des moignons d'ailes, c'eft-à-dire que les ailes, avec leurs étuis, font reftées fous une enveloppe dont l'infecte fe débarraffera en paffant à fon quatrième état, celui de perfection; mais il faut remarquer que la plupart des Orthoptères & des Hémiptères reftent fous l'état de Nymphe, & font capables, dans cet état, de s'accoupler & de fe reproduire. On voit même des efpèces de ces deux Ordres, dont les unes reftent dans l'état de Nymphe, & les autres parviennent à celui de perfection, & cependant les premières n'en ont pas moins la faculté de fe reproduire.

On a rangé dans cette claffe de Nymphes les Libellules & la plupart des Névroptères, quoique la transformation de ces infectes diffère, à bien des égards, de celle des Orthoptères & des Hémiptères; ils naiffent, à la vérité, comme les autres, avec fix pattes. La Nymphe diffère peu de la larve; elle fe nourrit & fe meut comme elle; mais l'une & l'autre ont un afpect bien différent de l'infecte parfait, & jamais ils ne fe reproduifent, comme font les autres, dans leur état de Nymphe.

Les Nymphes des deux autres claffes ne reffemblent en rien à celles-ci; elles font privées de mouvement progreffif, & ne prennent point de nourriture. La larve étoit apode ou étoit pourvue de fix, huit, dix, douze ou même jufqu'à vingt & vingt-deux pattes. La Nymphe n'en a jamais que fix, qui font collées, avec fes antennes & fes ailes, contre la poitrine, & s'y trouvent comme emmaillotées. Dans l'une d'elles ou la troifième claffe font comprifes les Nymphes de tous les Coléoptères, des Hyménoptères & de quelques Diptères. Toutes les parties de l'infecte parfait font vifibles. La Nymphe ne peut marcher; mais elle jouit d'un certain mouvement : elle s'agite lorfqu'on la touche; elle remue fortement la partie poftérieure du corps fans pouvoir pourtant fe déplacer. Ce mouvement ne lui eft probablement accordé que dans la vue d'écarter ce qui peut l'incommoder. Linné & Fabricius nomment cette Nymphe *Metamorphofis incompleta*.

Les Nymphes des Lépidoptères doivent entrer naturellement dans cette troifième claffe de Swammerdam; mais il a plu aux naturaliftes plus modernes de les diftinguer, & d'en faire une quatrième claffe. On leur a donné le nom de *Chryfalide* & d'*Aurélie,* ainfi qu'on a donné aux larves celui de *Chenille,* en latin *Eruca*. Linné & Fabricius nomment cette dernière *Metamorphofis obtecta*.

Dans la quatrième claffe de Swammerdam, la cinquième de Linné, font rangées les Nymphes de la plupart des Diptères; elles ne quittent pas, comme les autres, leur peau ou enveloppe de larve; mais cette enveloppe fe gonfle, fe durcit, & fert alors de coque. La Nymphe eft entièrement privée de mouvement, & on la prendroit, fous cette forme, plutôt pour un œuf que pour une Nymphe. Aucune partie de l'animal ne fe montre au dehors. L'infecte parfait fort de fon enveloppe par une forte de porte qui s'ouvre à cet effet. Linné & Fabricius nomment cette Nymphe *Metamorphofis coarctata*.

Lyonnet, dans les notes qu'il donne à la *Théologie des Infectes* par Leffer, *tom. I, pag.* 155, s'exprime ainfi : « M. de Réaumur, à qui l'hiftoire naturelle eft redevable de quantité de belles découvertes, a trouvé dans la transformation des infectes de la quatrième claffe un nouveau caractère que perfonne peut-être n'avoit encore obfervé avant lui, & qui les diftingue, ce me femble, plus effentiellement des autres claffes que celui de changer en Nymphe fans quitter la peau; il a découvert qu'ils fubiffent une transformation de plus que les autres infectes; qu'avant de devenir Nymphes ils prennent fous cette peau la forme d'une ellipfoïde ou d'une boule alongée, dans laquelle on ne reconnoit aucune partie de l'animal; que, dans cet état, la tête, le corcelet, les ailes & les jambes de

la Nymphe font renfermés dans la cavité intérieure du ventre, dont elles fortent fucceffivement par le bout antérieur, à peu près de la même manière qu'on feroit fortir l'extrémité d'un doigt de gant qui feroit rentré dans fa propre cavité. Les infectes de cette claffe ne fe diftinguent donc pas des autres, feulement en ce qu'ils fe changent en Nymphes fous leur peau, mais furtout en ce que, pour devenir Nymphes, ils fubiffent une double transformation. Suivant cette idée, on pourroit réduire les différences des quatre Ordres de transformations à des termes plus aifés & plus fimples, en difant que les infectes du premier Ordre, après être fortis de l'œuf, parviennent à leur état de perfection fans s'y difpofer par aucun changement de forme; que ceux de la feconde claffe s'y difpofent par un changement de forme incomplet, ceux de la troifième par un changement de forme complet, & ceux de la quatrième par un double changement de forme. »

Les larves qui doivent fe transformer en Nymphes de la troifième & de la quatrième claffe ceffent de prendre des alimens lorfqu'elles font parvenues à tout leur accroiffement, & cherchent un lieu favorable à leur transformation; elles évacuent peu à peu tout le canal inteftinal, le débarraffant entiérement de tous les excrémens qu'il contenoit, & fe tiennent pendant quelques jours dans un profond repos : après quoi les unes fe filent une coque avec diverfes matières qu'elles tirent de leur corps ou qu'elles favent prendre autour d'elles. Les autres reftent nues, & fe fixent contre le tronc ou les rameaux des végétaux, ou quelquefois fur une fimple feuille. Les Caffides, les Coccinelles & quelques Chryfomèles font dans le dernier cas. Leurs Nymphes font attachées par l'extrémité de l'abdomen, où fe trouve encore la peau pliffée que la larve vient de quitter.

La plupart des Charanfons fe filent une coque de foie fur la plante & dans l'endroit même où la larve a vécu. Un grand nombre de Coléoptères fe forme dans la terre une coque impénétrable à l'eau, au moyen d'un enduit réfineux dont ils revêtent l'intérieur. D'autres reftent dans le bois qui les a nourris. On connoît les travaux de la plupart des Hyménoptères, & la manière dont la larve s'enferme dans fa cellule lorfqu'elle a confommé toute fa pâtée & acquis tout fon accroiffement.

Les larves des Tenthrèdes & des genres qu'on en a détachés, qu'on défigne fous le nom de *fauffes Chenilles*, filent dans la terre, dans le bois ou ailleurs, des coques très-folides, dans lefquelles elles paffent l'hiver pour la plupart. Quelques efpèces, parmi celles qui paffent l'hiver en Nymphe, forment des coques doubles ou enfermées l'une dans l'autre, & y reftent pendant long-tems dans l'état de larve, ne paffant à celui de Nymphe que peu de tems avant de fubir leur dernière métamorphofe.

Quoiqu'on ait réduit à un petit nombre de claffes les diverfes métamorphofes des infectes, il eft néanmoins certain que ces métamorphofes préfentent des différences très-remarquables, & que les Nymphes diffèrent beaucoup les unes des autres, non-feulement dans leur forme, dans leur habitation, mais dans la manière de quitter leur enveloppe & de fe montrer dans l'état de perfection. Nous renvoyons, pour tous les détails connus, aux généralités qui fe trouvent à chaque genre, ainfi qu'à l'introduction & aux articles Insecte, Larve, Chenille, Chrysalide.

Nymphe. *Nympha.* C'eft le nom que Linné a donné à l'une des cinq divifions qu'il a établies dans le genre Papillon, & dont le caractère eft d'avoir les ailes dentelées. Il a fubdivifé les Nymphes en Nymphes oculées, c'eft-à-dire, dont les ailes ont des taches qui reffemblent à des yeux, taches placées, ou fur toutes les ailes, ou feulement fur les fupérieures ou fur les inférieures, & en Nymphes aveugles ou qui n'ont point de ces fortes de taches. Cette divifion avoit été adoptée par tous les entomologiftes; mais dans ces derniers tems les Nymphes, ainfi que les quatre autres divifions que Linné avoit établies, ont été fubdivifées en plufieurs genres que nous ferons connoître à l'article Papillon. *(Voyez ce mot.)*

NYMPHON. *Nymphon.* Genre d'infectes de la troifième fection de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Pycnogonides, felon Latreille.

Les Nymphons fe font remarquer par quatre yeux, deux antennes fétacées, deux antennules en pinces & dix pattes, dont deux antérieures, un peu plus courtes que les autres, font deftinées à fervir d'attache aux œufs dans la femelle.

Linné avoit confondu avec les Faucheurs l'efpèce qu'il avoit décrite. Fabricius l'avoit d'abord réunie aux Pycnogonons; mais il l'a enfuite féparée pour en faire un genre qu'il a d'abord placé parmi les Antliates, & qu'il paroît enfuite avoir eu l'intention de féparer. MM. Lamarck & Latreille, regardant les antennes de ces infectes comme des antennules, & les deux pattes de devant comme de fauffes pattes, les placent avec les Arachnides. Pour moi, je ferois bien plus porté à les rapprocher des Cruftacés que des Arachnides, tant à caufe de leur manière de vivre, que par rapport à leur organifation. En effet, Linné & Othon Fabricius regardent comme des antennes les deux filets qui fe trouvent à côté des antennules en pinces qui accompagnent la bouche, filets que Fabricius, Lamarck & Latreille prennent pour des antennules. Quant aux antennules en pince, confidérées comme telles par tous les auteurs, M. Latreille les regarde comme des mandibules à peu près femblables à celles des Faucheurs & des Pycnogonons. Si, aux deux antennes dont paroiffent pourvus ces infectes, & qui manquent, comme on fait, aux Arachnides, on joint un autre caractère tiré du

nombre des pattes, il ne reſtera plus aucun doute ſur la place que les Nymphons doivent occuper. Tous les auteurs ſont d'accord ſur le nombre des huit pattes poſtérieures. Quant aux deux antérieures, qu'on regarde comme de fauſſes pattes, & que Linné dit être deux tentacules filiformes, parallèles au corps, qui s'avancent au-delà de l'anus & ſont en pinces au milieu, ce qui leur donne, dit-il, beaucoup d'affinité avec les Crabes, nous ne balançons pas à les regarder comme des pattes, puiſqu'elles ſont articulées comme les autres, & terminées par un ongle crochu. Ainſi le nombre des pattes excédant celui de huit, nombre auquel ſe borne celui des Arachnides, nous devons conſidérer ces inſectes comme ayant plus de rapport avec les Cruſtacés qu'avec les autres; & quant à l'uſage de ces pattes, qui eſt de ſervir pendant quelque tems d'attache aux œufs que pond la femelle, c'eſt une analogie de plus que ces inſectes ont avec les Cruſtacés.

NYMPHON.

NYMPHON. *Fabr.* ***Latr.*** ***PHALANGIUM.*** *Linn.*

PYCNOGONUM. *Mull. Otho Fabr.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Quatre yeux fort petits.

Deux antennes sétacées, courtes.

Deux antennules en forme de pince.

Bouche placée à l'extrémité d'un tube incliné.

Dix pattes fort longues; les deux antérieures plus courtes, portées en arrière, et servant d'attache aux œufs dans la femelle.

ESPÈCES.

1. Nymphon crassipède.

Corps filiforme, glabre; pattes très-longues.

2. Nymphon hérissé.

Corps filiforme, hérissé; pattes longues.

1. Nymphon groſſipède.

Nymphon groſſipes.

Nymphon corpore filiformi glabro, pedibus longiſſimis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 417. *n°.* 1.

Pycnogonum groſſipes *palpis quaternis, corpore filiformi, pedibus longiſſimis.* Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 368.

Phalangium groſſipes *corpore minuto, cylindrico, humeris tuberculato; pedibus longiſſimis.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 1027. *n°.* 1.

Strœm. *tom.* 1. *p.* 208. *tab.* 1. *fig.* 16.

Pycnogonum groſſipes. Mull. *Zool. dan. t.* 2. *p.* & *tab.* 119. *fig.* 5-9.

Pycnogonum groſſipes. Otho Fabr. *Faun. Grœnl. p.* 229.

Nymphon groſſipède. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 7. *p.* 333. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 143.

Cet inſecte eſt décrit par Strœmer & par Othon Fabricius. Voici à peu près la deſcription qu'en donne ce dernier. Le corps eſt cylindrique, long d'un demi-pouce ſur une demi-ligne de largeur; il a, de chaque côté, quatre inciſions ou crénelures qui forment, indépendamment de la tête, quatre anneaux mieux diſtincts au deſſous du corps qu'au deſſus, & dont le premier eſt très-grand, & les autres inſenſiblement plus étroits. Sur le dos du premier anneau s'élève un piquant droit, à la baſe duquel ſont placés, de chaque côté, deux petits yeux noirs, ayant le milieu blanc. Au dernier anneau eſt attachée une queue courte, horizontale, droite, ou un cylindre dont l'extrémité eſt un peu amincie, & percée d'un trou qui eſt probablement l'anus. Les vraies pattes, au nombre de huit, ſont longues, minces, preſque de même longueur entr'elles : il en part deux de chaque anneau, une de chaque côté, & ſont formées de huit articles; ſavoir : deux petits, globuleux; deux un peu plus longs que les premiers, & preſqu'ovales; enſuite trois beaucoup plus longs, un peu comprimés, preſqu'égaux ou allant à peine en décroiſſant. Le dernier, à peine de la longueur du quatrième, mais plus mince, eſt en croiſſant, & eſt terminé par un ongle blanc, mobile, d'un tiers plus court. La tête, qu'on peut regarder comme un cinquième article ſemblable au ſuivant, en eſt ſéparée par un col poſtérieurement plus étroit, & elle ſe prolonge antérieurement en un tube incliné, extérieurement plus épais, terminé par un orifice preſque triangulaire. Ces parties égalent enſemble, en longueur, trois articles du corps. A la baſe du tube ſont placées deux antennules en forme de pinces, biarticulées, courbées de manière à s'appliquer ſur la bouche. Le premier article eſt cylindrique, alongé. Le ſecond eſt plus gros, beaucoup plus court que le premier, terminé en pince. Le doigt inférieur eſt mobile, & de la longueur de l'autre. En deſſous & à la baſe des antennules, on voit deux antennes auſſi longues qu'elles, ſétacées, obtuſes, recourbées, compoſées de quatre articles, dont les deux premiers ſont alongés, & les deux autres plus courts & preſqu'égaux entr'eux. Le premier, conſidéré attentivement, paroît formé de cinq petits articles. A la baſe du col ſont deux fauſſes pattes filiformes, plus grêles que les autres, compoſées de dix pièces, dont les trois premières groſſes, très-courtes; les deux ſuivantes très-longues, minces; deux enſuite beaucoup plus courtes, & trois un peu plus courtes, dont la dernière terminée par un ongle très-aigu. Ces pattes, une fois plus longues que le corps, ſont appliquées contre l'abdomen; elles ſervent aux mêmes uſages que les fauſſes pattes des Crabes & des Ecreviſſes, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont deſtinées à ſervir d'attache aux œufs de l'inſecte. Tout le corps eſt couvert d'une membrane liſſe, un peu dure, ſemblable à celle des Squilles, mais un peu moins ſolide. La couleur varie; elle eſt tantôt rougeâtre, tantôt blanchâtre, rarement verdâtre. Celle des œufs eſt de même rouge, verte, pâle ou ſemblable à la couleur du corps. Dans quelques individus ces filets manquent; ce qui doit les faire regarder comme des mâles.

M. Othon Fabricius obſerve qu'il eſt très-rare qu'on poſſède un individu parfait, les pattes, les antennes, & ſurtout les pattes, ſe détachant facilement, & ayant la faculté de ſe reproduire comme dans les Crabes.

Le même auteur fait mention d'une variété qui a la tête plus adhérente au corps, & qui manque d'antennes, quoique pourvue d'antennules, & ſouvent des deux fauſſes pattes. Cette variété, d'ailleurs en tout ſemblable à l'autre, lui a paru être un jeune individu, qui acquiert avec l'âge les parties qui lui manquent.

Elle ſe trouve parmi les Ulves capillaires, les Conferves, & ſous les pierres du bord de la mer, en Norwége & dans le Groënland. Les plus grandes eſpèces ſont plus particuliérement au fond de la mer, vers les racines des plus grandes eſpèces d'Ulves. Elle ſe nourrit d'inſectes & de petits vers marins, &, ſelon quelques auteurs, elle pénètre dans l'intérieur des coquilles des Moules pour ſe nourrir de ces molluſques; ce que M. Othon Fabricius dit n'avoir jamais pu obſerver. Elle ſe meut lentement, & s'attache avec ſes ongles à tous les corps qu'elle rencontre. On la trouve au mois d'octobre, portant ſes œufs enfermés dans un ſac léger, & fortement attachés aux filets ou fauſſes pattes dont nous avons parlé. En décembre ces œufs ſont devenus plus grands, & faciles à détacher; ce qui fait ſoupçonner que c'eſt l'époque où l'animal éclot.

2. Nymphon hérissé.

Nymphon hirtum.

Nymphon corpore filiformi hirto. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 417. *n°.* 2.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, si ce n'est que le corps est linéaire & entièrement hérissé. Les pattes sont un peu moins longues que dans l'autre, & hérissées comme le corps.

Elle se trouve dans la mer de Norwège.

NYSSON. *Nysson.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Crabronites.

Les Nyssons ont les antennes courtes, les mandibules simples, le corcelet armé postérieurement de deux épines courtes & grosses; le dernier article de l'abdomen pointu dans les femelles, échancré dans les mâles; les ailes supérieures avec une cellule radiale grande, ovale, & trois cellules cubitales, dont la seconde est triangulaire & pétiolée.

Fabricius a placé dans trois genres différens les trois espèces de Nyssons qu'il a connues; il a fait de la première un Frêlon, de la seconde un Sphex & ensuite un Pompile, & de la troisième un Melline, & en dernier lieu un Oxybèle. M. Latreille est le premier qui les ait réunies en un genre qui n'a pas manqué d'être adopté par M. Jurine. En effet, le crochet que présente le dernier article des antennes, les deux petites épines qui se trouvent à la partie postérieure du corcelet, & les trois cellules cubitales des ailes, dont la seconde est pétiolée, sont des caractères qui sont propres aux Nyssons, & qui doivent empêcher de les confondre avec les Oxybèles, les Frêlons & les Pompiles.

Les antennes des Nyssons sont filiformes, à peine renflées au-delà du milieu, plus courtes que le corcelet, composées de douze articles dans les femelles, & de treize dans les mâles. Le premier article est un peu renflé; le second est très-court; le troisième est aminci à sa base. Les autres sont cylindriques. Le dernier, dans les mâles seulement, est un peu crochu. Elles sont insérées à la partie antérieure du front, & l'insecte les recourbe assez ordinairement sur les côtés.

La tête est à peu près de la largeur du corcelet, & aplatie sur le devant. Les yeux à réseau sont grands, entiers, oblongs, peu saillans. On voit trois petits yeux lisses, placés en triangle sur le vertex.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, d'une trompe assez courte, & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est large, cornée, peu avancée, entière ou à peine échancrée.

Les mandibules sont cornées, dures, un peu arquées, simples. Au dessous des mandibules est une pièce qui répond aux mâchoires des autres insectes; elle est cornée, dure, terminée par deux pièces courtes, dont l'inférieure est beaucoup plus petite que l'autre. A côté d'elles naissent les deux antennules antérieures. La langue ou lèvre inférieure est courte, petite, formée de deux petites pièces qui paroissent membraneuses, & à côté desquelles sont les antennules postérieures.

Les antennules antérieures, un peu plus longues que les autres, sont filiformes, composées de six articles, dont le second & le troisième sont un peu plus gros que les autres. Les postérieures sont filiformes, & composées de quatre articles presque égaux.

Le corcelet est arrondi, un peu convexe. La pièce antérieure ou collier est très-courte, lisse, un peu élevée. La pièce postérieure est terminée de chaque côté par une épine courte.

L'abdomen est ovale, pointu dans les femelles, & armé d'un aiguillon caché dans l'intérieur: il est un peu échancré dans le mâle, & privé de l'aiguillon; il est inséré au corcelet par un pédicule très-court.

Les ailes ne dépassent pas l'abdomen en longueur; elles sont bien veinées. Les supérieures ont leur cellule radiale ou marginale fort grande, inférieurement pointue, & ensuite trois cellules cubitales, dont la première est grande, formant un carré irrégulier. La seconde est petite, triangulaire & pétiolée. La troisième est de grandeur moyenne, rétrécie antérieurement. La seconde donne naissance à deux nervures récurrentes, dont l'une même plus souvent part de la partie inférieure de la première cellule.

Les pattes sont de longueur moyenne, & ne présentent rien de remarquable.

Les Nyssons paroissent appartenir bien plutôt aux régions chaudes qu'à nos climats froids ou tempérés. On trouve les espèces d'Europe sur différentes fleurs, mais plus particuliérement sur les ombellifères. Leur larve & leur manière de vivre nous sont encore inconnues.

NYSSON.

***NYSSON.* Latr. Jur. *CRABRO. OXYBELUS. POMPYLUS.* Fabr.**

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, filiformes, à peine renflées vers le milieu; de douze articles dans les femelles; de treize, dont le dernier est crochu, dans les mâles.

Mandibules arquées, simples.

Quatre antennules filiformes; les antérieures de six, les postérieures de quatre articles.

Corcelet armé postérieurement de deux épines courtes.

Ailes supérieures avec une cellule marginale assez grande, et trois cubitales, dont la seconde petite, triangulaire, pétiolée.

ESPÈCES.

1. Nysson épineux.

Noir; corcelet avec une raie; abdomen avec trois bandes noires.

2. Nysson interrompu.

Noir; corcelet avec une raie et un point; abdomen avec trois bandes interrompues, jaunes.

3. Nysson géniculé.

Noir, avec les genoux bruns; abdomen avec trois bandes jaunes, interrompues.

4. Nysson fascié.

Pubescent, noir; corcelet avec des taches; abdomen avec six bandes jaunes.

5. Nysson rufipède.

Noir; abdomen avec cinq bandes jaunes, dont trois interrompues; pattes fauves.

6. Nysson douteux.

Noir, avec un duvet blanchâtre; abdomen avec le bord des anneaux velu, blanchâtre.

7. Nysson moucheté.

Noir; corcelet taché; abdomen avec six points transverses, jaunes, et le premier anneau rouge.

8. Nysson coupé.

Noir; corcelet avec une raie et deux points; abdomen avec six taches transverses, jaunes.

9. Nysson miparti.

Noir; abdomen avec les deux premiers anneaux rouges, et une bande interrompue, jaune, sur le troisième.

10. Nysson maculé.

Pointillé, noir; premier anneau de l'abdomen rouge, et une ligne transverse de chaque côté des autres.

11. Nysson quadrimoucheté.

Noir, avec les deux premiers anneaux de l'abdomen rouges, marqués de deux points blancs.

1. Nysson épineux.

Nysson spinosus.

Nyssson niger, thorace strigâ, abdomine fasciis tribus nigris.

Crabro spinosus. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 293. *n°.* 1. — *Syst. Antl. p.* 307. *n°.* 1.

Crabro spinosus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 62. *tab.* 15.

Nysson spinosus. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 13. *p.* 305. — *Gen. Crust. & Insect. tom.* 4. *p.* 91.

Nysson spinosus. Jur. *Hym. p.* 199.

Voyez, pour la description, dans ce Dictionnaire, Frélon, n°. 2.

2. Nysson interrompu.

Nysson interruptus.

Nysson niger, thorace strigâ punctoque, abdomine fasciis tribus interruptis, flavis.

Nysson interruptus. Jur. *Hym. p.* 91.

Mellinus interruptus *ater, nitidus, abdomine fasciis tribus interruptis, albis; pedibus rufis.* Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 266.

Oxybelus interruptus. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 316.

Mellinus interruptus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 72. *tab.* 13.

Il ressemble beaucoup au précédent pour la grandeur, la forme & les couleurs, & n'en est peut-être qu'une variété, ainsi que l'a pensé M. Latreille. Les antennes & la tête sont noires, avec un léger duvet argenté au dessus de la bouche. Le corcelet est noir, pointillé, marqué d'une petite raie courte, jaune, à la partie antérieure; d'un point sur les côtés, & d'un autre écailleux à l'origine des ailes. L'abdomen est noir, pointillé, marqué de trois petites bandes jaunes, interrompues. Les pattes sont fauves, avec une partie des cuisses noire.

J'en ai une variété prise dans l'île de Rhodes, dont les pattes sont noires.

3. Nysson géniculé.

Nysson geniculatus.

Nysson ater, geniculis piceis, abdomine fasciis tribus flavis, interruptis.

Il ressemble beaucoup au Nysson interrompu, dont il paroît d'abord n'être qu'une variété. La tête est noire, avec les mandibules d'un rouge-brun. Le corcelet est noir, avec une petite ligne à la partie antérieure, & un point au-devant des ailes, jaunes. L'écaille qui se trouve à l'origine des ailes est noire, ainsi que l'écusson. L'abdomen a trois bandes jaunes interrompues; mais la première est un peu plus grande que dans le Nysson interrompu, & les deux autres sont terminées intérieurement en une pointe qui s'éloigne un peu du bord. Les pattes sont noires, avec les genoux seulement d'un rouge-brun. Les ailes ont une légère teinte obscure.

Je l'ai trouvé dans l'île de Rhodes.

4. Nysson fascié.

Nysson fasciatus.

Nysson pubescens, niger, thorace maculato, abdomine fasciis sex flavis.

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, au Nysson épineux. Les antennes sont noires, avec les premiers articles jaunes en devant, & le dernier crochu. La tête est pubescente, noire, avec les antennules & la lèvre supérieure jaunes. Le front est jaune depuis la base des antennes jusqu'à la bouche, avec une tache noire. Le corcelet est pubescent, noir, avec une ligne jaune à la partie antérieure; une autre sur l'écusson, qui s'avance par les côtés & va jusqu'à l'origine des ailes, & une autre postérieurement sur chaque épine. L'abdomen est pubescent, noir, avec six bandes jaunes. Les pattes sont jaunes, avec les cuisses presque entiérement noires, & une partie des jambes également noire. Les ailes sont transparentes.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

5. Nysson rufipède.

Nysson rufipes.

Nysson niger, abdomine fasciis quinque, primis tribus interruptis, flavis; pedibus rufis.

Il ressemble au Nysson épineux. Les antennes sont noires. La tête est noire, avec les mandibules d'un rouge-brun. Le corcelet est noir, avec une ligne jaune, interrompue à la partie antérieure, & un petit point sur l'écusson. On voit un point écailleux, fauve à l'origine des ailes. L'abdomen est noir, avec cinq bandes jaunes, dont les trois premières sont bien interrompues. Le rebord postérieur de ces anneaux est légérement jaunâtre. Les pattes sont entiérement rougeâtres, excepté la hanche & la pièce intermédiaire, placée entre la hanche & la cuisse, qui sont noires. Les ailes ont une légère teinte d'un roux-obscur, & les nervures sont brunes.

Je l'ai trouvé dans le désert de l'Arabie.

6. Nysson douteux.

Nysson dubius.

Nysson niger, cinereo pubescens, abdomine fasciis villosis, albis.

Il ressemble aux précédens pour la forme & la grandeur. La tête est noire, avec un duvet blanchâtre un peu argenté. Les antennes sont noires. Les yeux sont bruns, légérement entaillés à leur partie

partie antérieure. Le corcelet est de la largeur de la tête, noir, avec un duvet blanchâtre. On ne voit point d'épine à sa partie postérieure. L'abdomen est noir, avec le bord des anneaux couvert d'un duvet blanchâtre. Les pattes sont noires, avec un léger duvet blanchâtre. Les ailes supérieures ont leur cellule marginale oblongue. Les trois cellules cubitales sont en tout semblables à celles des autres espèces, si ce n'est que la seconde est très-petite. L'extrémité de l'aile est un peu obscure.

Je l'ai trouvé en Arabie.

7. Nysson moucheté.

Nysson guttatus.

Nysson niger, thorace maculato, abdomine punctis sex transversis flavis, segmentoque primo rufo.

Il ressemble un peu au Nysson interrompu. Les antennes sont noires. La tête est noire, avec les mandibules d'un rouge-brun. Le corcelet est noir, avec une ligne courte, jaune, à la partie antérieure; une autre plus courte sur l'écusson, & un point au-devant des ailes. Les épines postérieures sont couvertes d'un léger duvet un peu doré. Le premier anneau de l'abdomen est rouge, avec une petite tache transversale, jaune, à la partie postérieure. Les autres sont noirs, avec une pareille tache sur le second & le troisième. Les pattes sont rougeâtres, avec les cuisses antérieures & la base des postérieures noires. Les ailes ont une légère teinte obscure.

Il se trouve au midi de la France.

8. Nysson coupé.

Nysson dissectus.

Nysson niger, thorace strigâ punctisque duobus, abdomine maculis sex transversis flavis.

Nysson dissectus. Jur. *Hym. p.* 199.

Mellinus dissectus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 77. *tab.* 18.

Il ressemble aux précédens. Les antennes sont noires. La tête est noire, sans tache. Le corcelet est noir, avec une petite ligne transverse, jaune, à la partie antérieure; un point de chaque côté, & une petite ligne sur l'écusson. L'abdomen est pointillé, noir, avec trois bandes interrompues jaunes. Les pattes sont noires, avec les jambes testacées.

Il se trouve en France, en Allemagne, en Italie.

9. Nysson miparti.

Nysson dimidiatus.

Nysson niger, abdominis segmentis primis duobus rufis, tertio fasciâ interruptâ flavâ.

Nysson dimidiatus. Jur. *Hym. p.* 199. *tab.* 10. *gen.* 22.

Il ressemble au Nysson maculé. Les antennes sont noires. La tête est noire. Le corcelet est noir, avec un point écailleux, jaune, à l'origine des ailes, & un autre à la base de l'épine. L'abdomen est rouge à sa base, ensuite noir, avec une raie transverse, interrompue, jaune. Les pattes sont noirâtres.

Il se trouve en France, en Italie.

10. Nysson maculé.

Nysson maculatus.

Nysson punctatus, niger, abdominis segmento primo rufo, reliquis utrinquè lineâ transversâ albâ.

Nysson maculatus. Latr. *Gen. Crust. & Insect. tom.* 1. *tab.* 14. *fig.* 2, *& tom.* 4. *p.* 91.

Nysson maculatus. Jur. *Hym. p.* 199.

Sphex maculata. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 215. *n°.* 70.

Pompilus maculatus. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 196. *n°.* 42.

Crabro trimaculatus. Fem. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 78. *tab.* 17.

Crabro trimaculatus. Mas. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 51. *tab.* 13.

Crabro trimaculatus. Ross. *Faun. Etr. tom.* 2. *p.* 95. *n°.* 892.

La femelle diffère beaucoup du mâle; elle est plus petite que les espèces précédentes. Les antennes sont noires. La tête est noire, à peu près de la largeur du corcelet: celui-ci est noir, marqué d'une petite raie antérieure, jaune, qui manque quelquefois; d'un point jaune au-devant des ailes; d'un autre écailleux, brun, à l'origine des ailes; d'un autre transverse, jaune, sur l'écusson. L'abdomen est pointillé, noir, avec le premier anneau d'un rouge-foncé, & une petite ligne jaune de chaque côté des quatre ou cinq premiers. Les pattes sont tantôt fauves, avec la base des cuisses noire; tantôt noires, avec les genoux jaunes & les tarses bruns.

Il se trouve dans toute l'Europe.

11. Nysson quadrimoucheté.

Nysson quadriguttatus.

Nysson niger, abdominis segmentis duobus primis rufis, albo bipunctatis.

Il est une fois plus petit que le Nysson maculé. Les antennes, la tête & le corcelet sont noirs, sans tache. On voit seulement un point écailleux, fauve, à l'origine des ailes. L'abdomen a les deux premiers anneaux rouges, marqués d'un petit point blanc de chaque côté, postérieurement. Les autres anneaux sont noirs, sans tache. Les pattes sont d'un rouge-brun, avec les cuisses noires. Les ailes ont une très-légère teinte obscure.

Il se trouve au midi de la France & de l'Italie.

OCHTHÈRE. *Ochthera.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Muſcides.

Les Ochthères ont les antennes courtes, munies d'un poil branchu; une trompe courte, rétractile & cachée; la tête triangulaire, vue de face; les yeux diſtans; les pattes antérieures en forme de pinces.

Ce genre, établi par M. Latreille, n'eſt compoſé, juſqu'à préſent, que d'une ſeule eſpèce, décrite auparavant par Degeer ſous le nom de *Mouche Mante*, & enſuite par Fabricius, qui l'a crue inédite, ſous le nom de *Muſca manicata*. M. Meigen a établi ce même genre ſous le nom de *Macrochira*, &, en dernier lieu, Fabricius a placé cet inſecte parmi les Téphritis.

Les antennes de l'Ochthère ſont très-courtes, aſſez groſſes, formées de trois articles, dont le dernier eſt plus diſtinct & de forme ovale. De la baſe ſupérieure de celui-ci part une ſoie un peu barbue. Elles ſont inſérées à la partie antérieure de la tête, à peu de diſtance l'une de l'autre.

La trompe eſt courte, bilabiée, rétractile, munie de deux ou trois ſoies courtes, contenues par une languette ou lèvre ſupérieure très-courte, tranſverſale, & accompagnée de deux antennules peu diſtinctes.

La tête, vue de face, paroît triangulaire, & ſemblable à celle d'une Mante. Les yeux à réſeau ſont diſtans, un peu élevés ſupérieurement, arrondis, & les trois petits yeux liſſes, placés ſur le vertex, ſont élevés & ſaillans.

Le corcelet eſt peu convexe, preſque ras. L'abdomen eſt ovale, un peu déprimé, & tout le corps préſente à peu près la forme d'une petite Mouche domeſtique.

Les quatre pattes poſtérieures n'offrent rien de remarquable; mais les antérieures ſont parfaitement ſemblables à celles d'une Mante ou mieux encore d'une Naucore. La première pièce ou la hanche eſt longue, aſſez groſſe. La ſeconde ou la cuiſſe eſt grande, large, preſqu'ovale, un peu aplatie; elle a à ſa partie inférieure une rainure garnie de quelques pointes ſur les bords, dans laquelle eſt reçue la troiſième pièce ou la jambe, qui eſt mince, preſque cylindrique, courbée, & terminée en un long crochet, de la baſe duquel part le tarſe.

La conformation de ces pattes fait juger au premier aſpect, que, ſemblable à la Mante, l'inſecte vit de rapine, & qu'il fait la chaſſe aux autres petits inſectes. En effet, ſi on l'obſerve quelque tems autour des marres, des étangs, où il ſe trouve aſſez ordinairement, on ne tarde pas à le voir courir ſur la ſurface de l'eau après tous les petits Diptères qui s'y trouvent, les ſaiſir de ſes pattes, & les ſucer enſuite au moyen de ſa trompe. Sa Larve & ſes métamorphoſes ne ſont point encore parvenues à notre connoiſſance.



OCHTHÈRE.

OCHTHERA. LATR. *MUSCA.* DEG. *MACROCHIRA.* MEIG.

TEPHRITIS. FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, à palette; soie barbue, partant de la base de la palette.

Bouche à trompe courte, bilabiée, rétractile.

Deux ou trois soies courtes, formant le suçoir.

Yeux très-distans, relevés supérieurement.

Pattes antérieures en pince.

ESPÈCE.

1. OCHTÈRE Mante.

Noire; abdomen d'un noir-bronzé; cuisses antérieures renflées.

1. Ochthère Mante.

Ochthera Mantis.

Ochthera nigra, abdomine nigro-æneo nitido, femoribus anticis incrassatis.

Ochthera. Latr. *Gen. Cruft. & Infect. tom.* 4. *p.* 347.

Ochthera Mantis. Latr. *Hift. nat. des Cruft. & des Inf. tom.* 14. *p.* 391.

Mufca Mantis. Deg. *Mem. Inf. tom.* 6. *p.* 143. *n°.* 7. *tab.* 8. *fig.* 15. 16 & 17.

Mufca manicata *antennis fetariis, nigra, abdomine maculis marginalibus pallidis, femoribus anticis incraffatis.* Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 4. *p.* 334. *n°.* 94.

Tephritis manicata. Fabr. *Syft. Antl. p.* 323. *n°.* 36.

Mufca manicata. Coqueb. *Illuftr. Inf. tom.* 3. *tab.* 24. *fig.* 5.

Cet infecte eft à peu près de la grandeur d'une petite Mouche domeftique. Tout fon corps eft noir, prefque ras, avec un très-léger duvet cotoneux, blanc, au deffus de la bouche. Les yeux font bruns. L'abdomen eft un peu déprimé, & paroît d'un noir-bronzé, avec quelques points argentés peu marqués fur les côtés. Les balanciers font blancs.

Elle fe trouve dans toute l'Europe.

Ochthère. *Ochherus.* C'eft le nom que M. Latreille avoit donné à un genre d'infectes Hémiptères, qu'il a enfuite changé en celui de Pélogone, pour ne pas laiffer trop de conformité dans ce nom avec le précédent. (*Voyez* Pélogone.)

OCYDROME. *Ocydromus.* Nom fous lequel M. Clairville a établi un genre d'infectes détachés des Carabes, auquel M. Latreille avoit déjà donné celui de *Bembidion.* (*Voyez*, dans le Supplément, Bembidion.)

OCYPODE. *Ocypode.* Genre d'infectes de la feconde fection de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Cancerides.

Ce genre, établi par Fabricius aux dépens de celui de Crabre, comprend quelques efpèces qui fe diftinguent des autres Crabres par le nombre des antennes, qui paroît n'être que de deux, & par les yeux, portés fur un pédicule alongé, & pouvant fe placer dans une foffe propre à les recevoir. Le pédicule eft inféré à l'angle du chaperon.

Les caractères que Fabricius affigne à ce genre font les fuivans : bouche ayant des mandibules, des antennules & une mâchoire quadruple.

La mâchoire extérieure eft cornée, bifide, & cache la bouche. La divifion intérieure eft plus grande que l'autre, plane, ovale-oblongue, articulée au-delà du milieu, portant une antennule à fon extrémité. L'antennule eft cornée, comprimée, triarticulée. Le premier & le fecond article font plus courts, obconiques. Le troifième eft arqué, reffemblant à un ongle, très-aigu, intérieurement denté. La divifion extérieure eft trois fois plus courte, fétacée, très-mince, roide, très-aiguë.

Les antennules intermaxillaires font avancées, prefque coniques, bifides. La divifion intérieure eft plus large, quadriarticulée. Le premier article eft très-court. Le fecond eft très-long, déprimé, intérieurement un peu dilaté, cilié. Le troifième eft ovale, courbé. Le dernier eft arrondi, cilié. La divifion extérieure eft beaucoup plus longue que l'autre, membraneufe. Le premier article eft très-long, aminci, à peine arqué, bifide. La pièce extérieure eft fubulée, aiguë, courte. L'interne eft un peu plus longue, fétacée, compofée d'un grand nombre d'articles.

La feconde mâchoire eft bifide. La divifion intérieure eft très-courte, arrondie, cornée, ciliée. L'extérieure eft membraneufe, plus longue, courbée, en voûte, tronquée à l'extrémité, ciliée, portant une antennule à fa bafe extérieure. Cette antennule eft un peu plus longue que la mâchoire. Le premier article eft très-long, membraneux. Le fecond eft bifide. Les divifions font courtes & égales. L'extérieure eft plus groffe, plus obtufe. L'intérieure eft fubulée, formée d'un grand nombre d'articles.

La troifième mâchoire eft trifide. La divifion intérieure eft membraneufe, dilatée, en voûte, bifide, ayant fa pièce intérieure arrondie. L'extérieure eft plus longue, dilatée à l'extrémité, tronquée. La divifion intermédiaire eft plus courte, femblable à un ongle, cornée, arquée, aiguë. La divifion extérieure eft courte, membraneufe, arrondie.

La quatrième mâchoire, couvrant la bafe des mandibules, eft bifide. La pièce intérieure eft en voûte, dilatée à l'extrémité, obliquement tronquée, ciliée. L'extérieure eft arrondie extérieurement, rétrécie au milieu, largement échancrée à l'extrémité.

La lèvre eft courte, membraneufe, fortement adhérente aux mandibules.

Les mandibules font offeufes, finuées de chaque côté, voûtées à leur extrémité, arrondies, munies d'une antennule. L'antennule eft comprimée, triarticulée, inférée dans le finus interne. Les articles font prefqu'égaux. Le dernier eft arrondi.

Les antennes, au nombre de deux, font très-courtes, inférées à l'angle interne des yeux. Le premier & le fecond article font plus gros, plus longs & ovales. Les autres font nombreux, fétacés, très-courts.

Ce dernier caractère fuffiroit en effet pour diftinguer les Ocypodes des Crabres. Ces antennes font fi petites, qu'on a de la peine à les voir ; elles ont trois articles bien apparens, & enfuite cinq ou fix autres fi courts, qu'on ne peut les compter.

Le test est presque carré, & se termine en avant par un chaperon étroit, avancé & fort incliné.

Les pattes sont anguleuses, assez longues, ordinairement raboteuses ou chagrinées. Les deux antérieures sont le plus souvent de forme & de grandeur différentes. L'une d'elles est quelquefois très-petite, tandis que l'autre est d'une grosseur démesurée. Le tarse ou la pièce qui termine les huit autres est alongé, mince, fort aigu.

Les Ocypodes habitent le rivage de la mer ou des rivières près de leur embouchure; ils y sont extrêmement nombreux, & courent avec la plus grande célérité sur le sable, traçant presque toujours une ligne oblique. Lorsqu'ils sont poursuivis ou menacés de quelque danger, ils s'enfoncent dans un trou qu'ils ont creusé assez profondément dans le sable; ils s'y retirent aussi pendant la nuit, & c'est dans cette retraite que l'on peut s'en emparer. J'ai tenté vainement, sur la côte d'Égypte & de Syrie, de les atteindre à la course; je n'ai jamais pu y réussir. Ils couroient vers la mer ou se rendoient dans leurs trous, suivant que l'une ou l'autre étoit plus à leur portée.

Les Ocypodes sont très-voraces. Les cadavres ou charognes de toute espèce, ainsi que les substances animales que la mer rejette sur le rivage, sont dévorés par eux en un instant. Il est curieux de leur voir disputer aux goelands & aux vautours une proie dont ils se sont emparés, & sur laquelle ils accourent par milliers de tous les environs.

Belon parle du même Ocypode que j'ai observé en Égypte & en Syrie, & il le nomme *Chevalier*, nom qui n'est que la traduction de celui d'*Ippeus*, sous lequel le désignoient les Grecs. Les lézards, selon lui, parviennent à les attraper pour en faire leur nourriture. C'est ce que je n'ai jamais eu occasion de voir.

C'est à ce genre qu'il faut rapporter ce que nous avons dit à l'article Crabre, sur le Tourlourou & les autres Crabres de terre observés dans les Antilles, le Brésil, Surinam & Cayenne, & auquel nous renvoyons, ainsi qu'à l'article Crustacé.

MM. Bosc & Latreille ont placé parmi les Ocypodes plusieurs Crustacés que nous avons écartés, parce qu'ils nous ont paru appartenir plutôt aux genres Grapse & Crabe, ou devoir même en former un particulier.

OCYPODE.

OCYPODE. FABR. LATR. BOSC. *CANCER.* LINN. FABR. HERBST.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Deux antennes très-courtes ; les trois premiers articles plus gros, distincts.

Deux yeux rapprochés, portés sur un pédicule long, mobile.

Chaperon étroit, courbé.

Test ordinairement carré.

Dix pattes ; les huit postérieures terminées par une pièce mince, aiguë.

ESPÈCES.

1. OCYPODE chevalier.

Corcelet carré, chagriné, antérieurement aigu de chaque côté ; yeux terminés par un faisceau de poils.

2. OCYPODE Saratan.

Corcelet carré, entier ; pinces verruqueuses ; yeux elliptiques.

3. OCYPODE coureur.

Corcelet carré, crénelé ; yeux avancés, terminés en pointe.

4. OCYPODE Uca.

Corcelet lisse, en cœur, marqué de la lettre H.

5. OCYPODE ruricole.

Corcelet en cœur, lisse, muni de deux dents de chaque côté.

6. OCYPODE carré.

Corcelet carré, lisse, avec les côtés crénelés ; pinces raboteuses.

7. OCYPODE blanc.

Corcelet carré, chagriné ; pinces ovales, avec des tubercules presqu'en épine.

8. OCYPODE anguleux.

Corcelet rhomboïdal, lisse, muni de deux dents de chaque côté ; pinces très-longues.

9. OCYPODE vocatif.

Corcelet carré, lisse ; l'une des deux pinces très-grande ; yeux portés sur un pédicule alongé, cylindrique.

10. OCYPODE noir.

Corcelet carré, chagriné ; l'une des deux pinces très-grande, dentée.

11. OCYPODE chagriné.

Corcelet carré, granuleux ; pédicule des yeux court, supérieurement sinué.

12. OCYPODE combattant.

Corcelet rhomboïdal, lisse ; l'une des deux pinces très-grande, simple.

OCYPODE. (Insecte.)

13. Ocypode petites mains.

Corcelet rhomboïdal, lisse; pinces très-petites, lisses, égales.

14. Ocypode rhombe.

Corcelet lisse, armé d'une dent de chaque côté.

15. Ocypode lisse.

Corcelet lisse, armé d'une dent de chaque côté; pinces lisses; la droite plus grande.

16. Ocypode nain.

Corcelet lisse, armé d'une dent de chaque côté; pinces lisses, égales.

17. Ocypode tétragone.

Corcelet antérieurement fasciculé, armé de deux dents de chaque côté.

18. Ocypode plissé.

Corcelet lisse, antérieurement unidenté de chaque côté, plissé à sa partie postérieure.

19. Ocypode rhomboïdal.

Corcelet lisse, rhomboïdal, en angle aigu de chaque côté; pédicule des yeux alongé, cylindrique.

20. Ocypode trident.

Corcelet lisse, antérieurement tridenté de chaque côté; chaperon transversal, entier.

21. Ocypode vieillard.

Corcelet avec un pli transversal; carpes avec une épine; doigts en scie.

1. Ocypode chevalier.

Ocypode Ippeus.

Ocypode thorace quadrato, scabro, anticè utrinquè angulato, oculis penicillo terminatis. Voyage dans l'Emp. othom., l'Égypte, la Perse, tom. 2. p. 234. tab. 30. fig. 1. éd. in-4°.

Le Crabe cavalier. Camus, *Not. sur l'Hist. des Animaux d'Aristote, p.* 160.

Ippeus. Arist. *lib.* 4. *cap.* 2.

Plin. *Hist. Nat. lib.* 9. *cap.* 31.

Elien, *de Nat. Anim. lib.* 7. *cap.* 24.

Belon, *de la Nat. des Poissons, lib.* 2. *p.* 367.

Hasselq. *Voy. part.* 2. *p.* 65 & 159.

Le test a ordinairement de dix-huit à vingt lignes de largeur; il est presque carré, convexe, & tout chagriné. Le chaperon est étroit & crénelé. Le bord de la fosse oculaire & la ligne saillante qui règne tout autour du test sont crénelés. Les yeux sont oblongs. Le pédicule qui les porte les embrasse à moitié supérieurement, les dépasse & se termine par un faisceau de poils fins, doux au toucher, soyeux, assez longs. Les pattes antérieures sont plus courtes que les autres, anguleuses, fortement chagrinées. Les autres sont assez longues, presque égales, raboteuses. Les tarses sont minces, & ont plusieurs lignes saillantes.

Il se trouve sur la côte maritime de Syrie, de l'Égypte.

2. Ocypode Saratan.

Ocypode Saratan.

Ocypode thorace quadrato, integerrimo; manibus verrucosis, subpilosis; oculis ellipticis.

Cancer Saratan *brachyurus, thorace lævi, integerrimo, subquadrato, margine carinato; chelis verrucosis, margine carinato-serratis.* Forsk. *Descript. Anim. p.* 87. *n°.* 33.

J'avois d'abord soupçonné que cet Ocypode pourroit bien n'être qu'une variété du précédent: cependant, après un examen attentif, il m'a paru qu'il devoit en différer, non-seulement parce que M. Forskal ne parle pas du faisceau de poils qui se trouve aux yeux de l'Ocypode chevalier, mais parce que la description qu'il donne ne convient pas à l'autre espèce dans tous ses points. Sa couleur est d'un jaune-rougeâtre. Les yeux sont elliptiques, & entr'eux supérieurement est une pointe obtuse, saillante. Le corcelet est presque carré, probablement chagriné, ou, comme le dit l'auteur cité, couvert de petits points convexes, avec les bords aigus, & la carène latérale descendant obliquement en arrière. La partie antérieure est carénée, sinuée au dessus des yeux, & le chaperon est obtus. Les pinces sont déprimées, presque velues, verruqueuses, en scie sur les bords & dans la pince. La droite étoit plus petite que l'autre dans le seul individu que M. Forskal a eu occasion de voir. Le carpe est rhomboïdal, convexe, verruqueux, en scie intérieurement & à sa base extérieure. La cuisse est triangulaire, avec les angles inférieurs en scie. La cuisse, dans les autres pattes, est également triangulaire & comprimée, & les doigts sont subulés. La queue est linéaire-lancéolée.

Il se trouve sur les bords de la Mer-Rouge, aux environs de Suez.

3. Ocypode coureur.

Ocypode cursor.

Ocypode thorace quadrato, crenato; oculis porrectis, spinâ terminatis.

Ocypode ceratophtalma. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 347. *n°.* 1.

Ocypode ceratophtalma. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 47. *tab.* 45. *fig.* 1. 2. — *Gen. Crust. & Ins. tom.* 1. *p.* 32. *n°.* 4.

Ocypode cératophtalme. Bosc, *Hist. natur. des Crust. tom.* 1. *p.* 194.

Voyez, pour la description & les autres synonymes, Crabe coureur, n°. 6.

4. Ocypode Uca.

Ocypode Uca.

Ocypode thorace lævi cordato, litterâ H impresso.

Ocypode Uca. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 37. — *Gen. Crust. & Ins. tom.* 1. *p.* 31. *n°.* 1.

Voyez, pour la description & les autres synonymes, Crabe Uca, n°. 7.

5. Ocypode ruricole.

Ocypode ruricola.

Ocypode thorace quadrato, lævi, utrinquè bidentato.

Ocypode tourlourou. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 36. — *Gen. Crust. & Insect. tom.* 1. *p.* 31. *n°.* 2.

Ocypode ruricola. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 1. *p.* 196.

Voyez, pour les autres synonymes & pour la description, Crabe ruricole, n°. 8.

6. Ocypode carré.

Ocypode quadrata.

Ocypode thorace quadrato, lævi; lateribus crenatis, manibus scabris.

Ocypode

Ocypode quadrata. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 347. *n°.* 2.

Ocypode quadrata. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 1. *p.* 194.

Ocypode quadrata. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 6. *p.* 49. *n°.* 14.

Voyez, pour la defcription & les autres fynonymes, Crabe carré, n°. 5.

7. Ocypode blanc.

Ocypode albicans.

Ocypode thorace quadrato, fcabro; manibus ovatis, tuberculato-fpinofis.

Ocypode albicans. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 1. *p.* 196. *tab.* 4. *fig.* 1.

Ocypode albicans. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 6. *p.* 48. *n°.* 13.

Il eft de la grandeur de l'Ocypode chevalier. Les yeux ont leur pédicule qui les embraffe, les dépaffe, & fe termine en pointe obtufe ou arrondie. Le teft eft blanchâtre, carré, prefque cubique, chagriné, furtout vers fes bords & en deffous, à fa partie antérieure. La foffe oculaire eft finuée & crénelée fupérieurement, & terminée en angle aigu. La queue eft unie. Les pattes font blanches, aplaties, garnies de poils ferrés, affez longs, fur leurs bords. Les pinces font hériffées de tubercules épineux, dirigés en avant. Le premier article eft triangulaire, & épineux fur deux de fes arêtes. Le fecond eft arrondi & armé de deux épines antérieurement, dont une plus courte. La main eft ovale & fortement dentée latéralement. Les doigts font courts & tuberculeux en dedans.

Il fe trouve fur les côtes de la Caroline, d'où il a été apporté par M. Bofc.

8. Ocypode anguleux.

Ocypode angulata.

Ocypode thorace rhombeo, lævi, utrinquè bidentato; manibus longiffimis.

Ocypode angulata. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 6. *p.* 44.

Ocypode angulata. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 1. *p.* 198.

Cancer angulatus. Fabr. *Entom. Syst. Suppl. p.* 341.

Voyez, pour les autres fynonymes & pour la defcription, Crabe anguleux, n°. 42.

9. Ocypode vocatif.

Ocypode vocans.

Ocypode thorace quadrato, lævi; chelâ alterâ majori, oculorum pediculo elongato, cylindrico.

Ocypode vocans. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 6. *p.* 45. *n°.* 8.

Ocypode vocans. Bosc, *Hist. natur. des Crust. tom.* 1. *p.* 198.

Cancer vocans. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 340. *n°.* 24.

Voyez, pour les autres fynonymes & pour la defcription, Crabe vocatif, n°. 30.

10. Ocypode noir.

Ocypode heterochelos.

Ocypode thorace quadrato, fcabro; chelâ alterâ majori, dentatâ.

Ocypode heterochelos. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 1. *p.* 197.

Ocypode maracoani. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 6. *p.* 46. *n°.* 9.

Seba, *Thefaur. tom.* 3. *tab.* 18. *fig.* 8.

Cancer vocans major. Herbst, *Cancr. p.* 83. *tab.* 1. *fig.* 11.

Margr. *Braf. p.* 184. *fig.* 1.

Cette efpèce, que j'avois rapportée à la précédente, paroit en différer beaucoup. Les yeux font portés, comme dans l'Ocypode vocatif, fur un long pédicule cylindrique; mais le teft, au lieu d'être liffe, eft fortement chagriné, de couleur obfcure; il eft carré, un peu plus étroit poftérieurement, finué fur fon bord antérieur, & marqué fur le dos de deux impreffions longitudinales. Les pinces font d'inégale longueur : il y en a une toujours beaucoup plus groffe que l'autre, & fortement raboteufe ou couverte de tubercules arrondis, dentés ou en fcie fur le bord inférieur de la main. Les autres pattes font un peu velues.

Selon Seba, les habitans du Bréfil le nomment *Uka una*. Il fe trouve dans les marais & fur le rivage des fleuves, vers leur embouchure, dans le Bréfil & dans la Caroline.

11. Ocypode chagriné.

Ocypode granulata.

Ocypode thorace quadrato, granulato, oculorum pediculo brevi, anticè finuato.

Ocypode granulata. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 1. *p.* 194.

Il eft plus petit que les précédens, & de couleur blanche. Les yeux font grands, ovales, portés fur un pédicule gros, court, dont une partie s'avance antérieurement en fe rétréciffant jufqu'à l'extrémité de l'œil. Le chaperon eft étroit, légérement rebordé, marqué d'une impreffion tranfverfale à fa bafe. Le teft eft carré, finement chagriné. Le

bord supérieur de la fosse oculaire est sinué, entier. Les angles latéraux sont un peu aigus. Les pinces sont petites, inégales. Les mains sont légérement chagrinées, un peu dentées inférieurement. Les pattes sont comprimées. Les cuisses sont un peu ridées. Les jambes & les tarses sont velus en dessous.

Il se trouve.....

De la collection de M. Bosc.

12. Ocypode combattant.

Ocypode pugilator.

Ocypode testâ rhombeâ, lævi; chelâ alterâ majori, simplici.

Ocypode pugilator. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 1. *pag.* 197.

Cet Ocypode ne doit pas être confondu avec les deux précédens. Les yeux sont portés sur un pédicule fort long, cylindrique. Le corcelet est trapézoïde, sinué antérieurement, plus large que long, lisse, entier en ses bords. Les pinces sont inégales. L'une, ordinairement la droite, est aussi large, & deux fois plus longue que le corps; l'autre est très-petite. Toutes deux sont légérement chagrinées. Les doigts sont très-longs, courbés & unis. Les pattes sont grises, aplaties, un peu ciliées.

Il se trouve en Caroline.

13. Ocypode petites mains.

Ocypode microcheles.

Ocypode thorace rhombeo, lævi; chelis tenuissimis lævibus.

Ocypode microcheles. Bosc, *Hist. nat. des Crust. p.* 199.

Il est de la grandeur de l'Ocypode combattant. Sa couleur est blanchâtre. Le test est lisse, rhomboïdal. Les yeux sont portés sur un pédicule alongé, cylindrique. Le pédicule embrasse un peu l'œil supérieurement. Le chaperon est arrondi, & le bord supérieur de la fosse oculaire est fortement sinué. L'angle latéral est peu saillant. Les pinces sont égales, très-petites, lisses. Les pattes sont comprimées. Les jambes & les tarses sont velus.

Il se trouve.....

Du cabinet de M. Bosc.

14. Ocypode rhombe.

Ocypode rhombea.

Ocypode thorace læviusculo, utrinquè unidentato. Fabr. *Ent. Syst. Suppl. p.* 348. *n°.* 3.

Ocypode rhombea. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 52. *n°.* 21.

Ocypode rhombea. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 1. *p.* 194.

Le test est petit, lisse, de forme rhomboïde, avec l'angle extérieur aigu. Les yeux sont grands, simples. Le chaperon est courbé, entier. Les pattes antérieures ont leur troisième pièce ou bras crénelée, & les carpes sont unidentés.

Il se trouve.....

15. Ocypode lisse.

Ocypode lævis.

Ocypode thorace lævi, utrinquè unidentato; chelis lævissimis, dextrâ majore. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 348. *n°.* 4.

Ocypode lævis. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 50. *n°.* 15.

Ocypode lævis. Bosc, *Hist. nat. des Crust. t.* 1. *p.* 194.

Le test est petit, lisse, obscur, terminé en angle aigu de chaque côté. Le chaperon est courbé, entier. Les yeux sont simples, alongés, cylindriques. Les pinces & les pattes sont lisses, ferrugineuses. La pince droite est beaucoup plus grande que le corps.

Il se trouve dans l'Océan indien.

16. Ocypode nain.

Ocypode minuta.

Ocypode thorace lævi, utrinquè unidentato; chelis lævissimis, æqualibus. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 348. *n°.* 5.

Ocypode minuta. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 1. *p.* 194.

Ocypode minuta. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 50. *n°.* 16.

Il est plus petit que le précédent, auquel il ressemble. Les yeux sont avancés, plus renflés à l'extrémité, ovales. Les pinces & les pattes sont jaunâtres. Les premières sont égales en grosseur. Un individu qui se trouve dans la collection de M. Bosc, & qui vient de la côte de Gorée, est très-petit. Le test est finement chagriné. Le bord supérieur de la fosse oculaire est obliquement sinué, & l'angle latéral, qui se trouve un peu reculé, est peu aigu. Les pinces & les pattes sont légérement tuberculées.

Il se trouve à l'Isle-de-France.

17. Ocypode tétragone.

Ocypode tetragona.

Ocypode thorace anticè fasciculato, utrinquè bidentato.

Ocypode tetragona. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 1. *p.* 198.

Cancer tetragonus. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 341. *n°.* 26.

Fabricius place ce Crustacé & les suivans parmi les Crabes, & M. Bosc parmi les Ocypodes. Voici la description qu'en donne le premier. Il est de grandeur moyenne. Le front est coupé, inégal. Les yeux sont gros, cylindriques. Le corcelet est carré, muni antérieurement de poils noirs, disposés en faisceaux, & armé de chaque côté de deux dents fortes, aiguës. Les pinces sont courtes, grosses, avec les bras crénelés de chaque côté, les carpes raboteux & les mains presque lisses. Les pattes ont leurs jambes comprimées, munies d'une dent vers leur extrémité.

Il se trouve aux Indes orientales.

18. Ocypode plissé.

Ocypode plicata.

Ocypode thorace lœvi, anticè utrinquè unidentato, posticè plicato.

Ocypode quadrata. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 1. *p.* 198.

Ocypode plicata. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 6. *p.* 47. *n°.* 11.

Cancer quadratus. Fabr. *Ent. Syst. Suppl. p.* 341.

M. Latreille, en plaçant ce Crustacé parmi les Ocypodes, observe qu'il pourroit appartenir au genre Grapse; il est, suivant Fabricius, une fois plus petit que l'Ocypode tétragone. Le front est coupé, inégal. Le corcelet est carré, lisse, glabre, armé de chaque côté d'une dent aiguë, derrière laquelle le bord est plissé. Les pinces sont courtes, grosses, presque lisses. Les pattes ont leurs jambes comprimées, plissées, unidentées vers l'extrémité.

Il se trouve aux Indes orientales.

19. Ocypode rhomboïdal.

Ocypode rhomboides.

Ocypode thorace lœvi, rhombeo, acutè angulato; pediculo oculorum elongato, cylindrico.

Ocypode longimane. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 6. *p.* 44. *n°.* 6. *tab.* 45. *fig.* 3.

Ocypode rhomboides. Bosc, *Hist. natur. des Crust. tom.* 1. *p.* 199.

Cancer rhomboides. Fabr. *Ent. Syst. Suppl. p.* 341.

Voyez, pour les autres synonymes & pour la description, Crabe rhomboïdal, n°. 33.

20. Ocypode trident.

Ocypode tridens.

Ocypode thorace lœvi, anticè utrinquè tridentato; fronte transversâ integrâ.

Ocypode tridens. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 1. *p.* 196.

Ocypode tridens. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 6. *p.* 51. *n°.* 20.

Cancer tridens. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 340. *n°.* 23.

Il est petit, glabre, armé de trois dents aiguës au-devant de chaque œil. Le chaperon est entier. Les carpes sont unidentés, & les mains sont lisses. Les pattes sont lisses, avec les doigts en scie.

Il se trouve dans l'Océan indien.

21. Ocypode vieillard.

Ocypode senex.

Ocypode thorace plicâ anticâ, carpis unispinosis, digitis serratis.

Ocypode senex. Bosc, *Hist. nat. des Crust. t.* 1. *p.* 197.

Ocypode senex. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 6. *p.* 51. *n°.* 19.

Cancer senex. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 5. *p.* 340. *n°.* 22.

Il est plus petit que l'Ocypode ruricole. Le corcelet est lisse, marqué d'un seul pli transversal, au-devant des yeux. Les pinces sont courtes. Les carpes sont armés d'une dent forte, aiguë, & les doigts sont alongés. Les pattes sont lisses, avec les doigts en scie.

Il varie par le corps d'une seule couleur, & par le corps mélangé de plusieurs couleurs.

Il se trouve dans l'Océan indien.

OCYPTÈRE. *Ocyptera*. Genre d'insectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Muscides.

Les Ocyptères ont deux antennes fléchies, composées de trois articles, dont le dernier est alongé, cylindrique, & muni, à sa base supérieure, d'une soie. L'abdomen est alongé, ordinairement cylindrique. La trompe est courte, coudée, bilabiée, & les ailes ont deux nervures transversales vers l'extrémité.

Ces insectes ont été confondus avec les Mouches jusqu'à ce que M. Latreille en ait établi un genre, que Fabricius a adopté dans son dernier ouvrage, mais dont il a détaché quelques espèces qu'il a réunies aux Tachines. Ces dernières espèces forment, avec raison, un genre distinct chez M. Meigen, sous le nom de *Gymnosome*, & les Ocyptères

proprement dites ont reçu par le même auteur celui de *Cylindromyie*.

Les antennes des Ocyptères les distinguent suffisamment des Mouches, dont le dernier article est à palette, mais les rapprochent des Tachines ou Gymnosomes en ce qu'elles ont le premier article fort court, à peine distinct; le second peu alongé, conique, & le dernier alongé, cylindrique, & muni à sa base d'une petite soie simple, qui le dépasse un peu en longueur; elles sont fort rapprochées à leur base, & viennent se placer dans une rainure qui règne tout le long du front.

La bouche est formée d'une trompe & de deux antennules. La trompe est courte, coudée à sa base, avancée, bilabiée à son extrémité. On y remarque une languette à sa partie supérieure, plate, subulée, courte, qui paroît contenir une ou plusieurs soies renfermées dans la trompe ou gaine, mais que nous n'avons pas pu séparer. M. Fabricius dit qu'il n'y en a qu'une seule, qui est courte & aiguë.

Les antennules sont filiformes, biarticulées, un peu plus courtes que la trompe. Le premier article est court, & le second est alongé, un peu poilu. Elles sont insérées à la base supérieure de la trompe, très-près de la courbure.

Le corps des Ocyptères est parsemé de poils fort longs, & roides comme les soies du Porc.

La tête est demi-sphérique, inégale. Les yeux à réseau n'occupent que la partie latérale, & les trois petits yeux lisses sont peu distincts, & placés en triangle sur le vertex.

Le corcelet est arrondi, peu renflé, guère plus large que la tête.

L'abdomen est alongé, presque cylindrique, plus étroit que le corcelet, formé de quatre anneaux distincts.

Les ailes ne dépassent pas le corps en longueur; elles ont quatre nervures longitudinales, sans compter celles qui, placées près du bord antérieur, ne vont que jusqu'au milieu de ce bord. Il y a deux nervures transversales entre la seconde & la troisième; l'une courte, droite, près du milieu, & l'autre longue, peu arquée, à peu de distance du bord inférieur: il y a une autre nervure transversale, sinuée près de ce bord, entre la troisième & la quatrième nervure longitudinale.

L'aileron est grand, double, & le balancier forme un petit bouton porté sur un pédicule mince, un peu alongé.

Les pattes sont de longueur moyenne, & n'offrent rien de remarquable.

Les Ocyptères se trouvent assez fréquemment sur les fleurs dans le courant de l'été. Leurs larves sont apodes, alongées, presque cylindriques. Leur corps est mol, divisé en plusieurs anneaux, & la partie antérieure est un peu plus mince que la partie postérieure. La bouche est armée de deux crochets écailleux, qui servent à ronger l'intérieur des racines ou des tiges des plantes dans lesquelles elles vivent, où elles se métamorphosent, & d'où elles sortent sous la forme d'insecte ailé.

OCYPTÈRE.

OCYPTERA. Latr. Fabr. *CYLINDROMYIA.* Meig. *MUSCA.* Linn. Deg.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes fléchies, composées de trois articles, dont le dernier alongé, comprimé, arrondi à l'extrémité, muni d'une soie à sa base.

Trompe courte, coudée à sa base, bilabiée.

Deux antennules filiformes, biarticulées.

Corps alongé, couvert de poils longs, roides, plus ou moins nombreux.

ESPÈCES.

1. Ocyptère liturée.

Noire; corcelet avec trois lignes cendrées; ailes noires, avec une tache sur le bord antérieur, testacée.

2. Ocyptère triquètre.

Noire; front cendré; abdomen d'un brun-ferrugineux, avec des taches triangulaires, noires, sur le dos.

3. Ocyptère bicolore.

Noire; abdomen cylindrique, d'un rouge-sanguin foncé, avec une tache triangulaire, noire, à la base.

4. Ocyptère brassicaire.

Noire; abdomen avec le second et le troisième article rouges.

5. Ocyptère cylindrique.

Noire; abdomen cylindrique, avec les deux premiers anneaux rouges sur les côtés.

6. Ocyptère semblable.

Noire; corcelet antérieurement rayé de jaune; ailes avec le bord antérieur noir.

7. Ocyptère mipartie.

Noire; vertex et base des ailes testacés; abdomen cylindrique, ferrugineux, avec l'extrémité noire.

8. Ocyptère Hérisson.

Noire, hispide; cuisses et côtés de l'abdomen ferrugineux.

9. Ocyptère volvule.

Noire; abdomen avec deux bandes blanchâtres, reluisantes.

10. Ocyptère latérale.

Noire; abdomen ovale, un peu déprimé, avec les premiers anneaux rouges de chaque côté.

11. Ocyptère ciliée.

Noire; base de l'abdomen ferrugineuse; bord interne des ailes blanc.

OCYPTÈRE. (Insecte.)

12. Ocyptère noire.

Noire; abdomen avec deux bandes cendrées, reluisantes.

13. Ocyptère comprimée.

Noire; corcelet rayé; abdomen rougeâtre, avec une ligne dorsale noire; pattes rougeâtres.

14. Ocyptère diaphane.

Noire, avec la base latérale de l'abdomen d'un testacé diaphane; bord antérieur des ailes noir.

15. Ocyptère pubère.

Noire; dernier anneau de l'abdomen courbé, garni d'un duvet relevé.

16. Ocyptère albilabre.

Noire; partie antérieure de la tête d'un blanc de neige; pattes testacées.

17. Ocyptère baril.

Noire; abdomen cylindrique, avec le dernier anneau courbé, garni d'un duvet relevé; pattes rougeâtres.

1. Ocyptère liturée.

Ocyptera litturata.

Ocyptera nigra, thorace lineis tribus cinereis; alis nigris, maculâ costali testaceâ.

Elle a six lignes de longueur. Les antennes sont noirâtres, avec la soie brune, plumeuse. La tête est noire, couverte, sur le front & autour des yeux, d'un duvet argenté. Le corcelet est noir, marqué de trois lignes longitudinales, cendrées. L'abdomen est ovale, oblong, noir, avec la base des anneaux un peu cendrée. La poitrine est noire, avec une bande argentée sur les côtés, qui remonte jusqu'à la ligne latérale cendrée du dos. Les pattes sont noires, avec un peu de brun sur les cuisses. Les hanches sont argentées. Les ailerons sont grands, blanchâtres, transparens, & les balanciers sont obscurs. Les ailes sont noires, avec le bord interne blanc, transparent, & une tache d'un brun-clair, vers le milieu du bord antérieur, qui remonte obliquement & se perd dans le noir. Tout le corps est couvert de quelques piquans assez longs, noirs.

Elle se trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Bosc.

2. Ocyptère triquètre.

Ocyptera triquetra.

Ocyptera nigra, fronte cinereâ, abdomine fusco-ferrugineo; maculis dorsalibus triquetris, nigris.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à l'Ocyptère brassicaire. Les antennes sont d'un brun-obscur. La tête est noire, avec tout le front couvert d'un duvet d'un gris-blanchâtre. Le corcelet est noir, avec l'extrémité de l'écusson un peu grisâtre. L'abdomen est cylindrique, presque conique, d'une couleur brune testacée obscure, avec une tache triangulaire noire sur chaque anneau, & le bord des derniers pareillement noir. Le corps est couvert de piquans, qui se trouvent beaucoup plus nombreux sur l'abdomen. La poitrine est noire, avec un peu de gris sur les côtés. Les pattes sont brunes, avec les tarses noirs. Les ailes sont transparentes, avec une légère teinte de roussеâtre à la base. Les ailerons sont grands, blanchâtres, avec une très-légère teinte roussеâtre. Les balanciers sont pâles.

Elle se trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Bosc.

3. Ocyptère bicolore.

Ocyptera bicolor.

Ocyptera atra, abdomine cylindrico, obscurè sanguineo; basi maculâ triangulari nigrâ.

Elle est un peu plus grande que l'Ocyptère brassicaire. Les antennes sont noires. La tête est noire, avec le front argenté. Le corcelet est noir, avec un léger reflet argenté, & marqué, à sa partie antérieure, de deux petites lignes enfoncées. L'abdomen est cylindrique, entiérement d'un rouge de sang foncé, avec une tache triangulaire à la base supérieure, qui se prolonge sur tout le premier anneau, & forme un petit point à la base du second. La poitrine est noire, avec un léger reflet argenté sur les côtés. Les pattes sont noires. L'aileron est blanc, & le balancier est jaunâtre. Les ailes sont obscures, avec l'extrémité & le bord interne transparens. Les poils roides sont plus longs & plus nombreux sur le corcelet que sur l'abdomen.

Elle a été trouvée aux environs de Paris par M. Latreille.

4. Ocyptère brassicaire.

Ocyptera Brassicariæ.

Ocyptera nigra, abdominis segmento secundo tertioque rufis. Fabr. *Syst. Antl. p.* 312. *n°.* 1.

Musca Brassicariæ. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 4. *p.* 327. *n°.* 1.

Ocyptera Brassicariæ. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4. *p.* 344. — *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 14. *p.* 378. *n°.* 2.

Cylindromia Brassicariæ. Meig. *Diptera.*

Musca Brassicariæ. Schellenb. *Dipt. tab.* 3. *fig.* 1. 2.

Voyez, pour les autres synonymes & pour la description, Mouche brassicaire, n°. 65.

5. Ocyptère cylindrique.

Ocyptera cylindrica.

Ocyptera atra, abdomine cylindrico, lateribus basi rufis.

Ocyptera cylindrica. Fabr. *Syst. Antl. p.* 313. *n°.* 2.

Elle ressemble à l'Ocyptère brassicaire; mais elle est une fois plus petite. Les antennes sont noires. La tête est argentée, avec une ligne verticale noire. Le corcelet est noir, à peine marqué de lignes cendrées. L'abdomen est cylindrique, noir, avec les côtés du premier anneau & la moitié du second rouges. Le bord des anneaux a un léger reflet argenté. Le dessous du corps & les pattes sont noirs. Les ailes sont transparentes, & ont une très-légère teinte obscure. L'aileron est blanc.

Elle se trouve en France, en Allemagne.

6. Ocyptère semblable.

Ocyptera simillima.

Ocyptera atra, thorace anticè flavo lineato, alis ad coſtam atris. Fabr. *Syſt. Antl. pag.* 313. *n°.* 3.

Elle reſſemble à l'Ocyptère braſſicaire, & a, comme elle, environ cinq lignes de longueur. Les antennes ſont noires. La tête eſt très-noire, avec la bouche blanchâtre & le tour des yeux fauve. Le corcelet eſt très-noir, & marqué au milieu d'une petite raie tranſverſe, jaune. De la raie à l'extrémité ſont quatre petites lignes jaunes. L'abdomen eſt cylindrique, très-noir, avec quelques taches latérales d'un brun-obſcur. Les ailes ſont tranſparentes, avec la moitié du bord antérieur noir. Les pattes ſont noires, avec la baſe des jambes poſtérieures ferrugineuſe, & l'extrémité comprimée.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

7. Ocyptère mipartie.

Ocyptera dimidiata.

Ocyptera nigra, vertice baſique alarum teſtaceis, abdomine ferrugineo, apice nigro.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Ocyptère braſſicaire. Les antennes ſont noires, avec les deux premiers articles ferrugineux. La tête eſt argentée dans toute ſa partie antérieure & inférieure, & d'un teſtacé-fauve à ſa partie ſupérieure. Le corcelet eſt noir, avec les épaulettes un peu argentées. L'abdomen eſt ferrugineux, preſque cylindrique, avec le dernier anneau & preſque tout le pénultième noirs. Les ailes ſont moitié teſtacées, moitié noirâtres. La poitrine eſt noire, avec les côtés un peu argentés. Les pattes ſont noires. L'aileron eſt blanc, avec les balanciers pâles.

Elle ſe trouve dans le Piémont.

De la collection de M. Latreille.

8. Ocyptère Hériſſon.

Ocyptera Hyſtrix.

Ocyptera atra, hiſpida, femoribus lateribuſque abdominis ferrugineis.

Muſca præceps. Scop. *Ent. Carn. n°.* 894.

Muſca compreſſa. Schellenb. *Dipt. tab.* 3. *fig.* 3.

Elle eſt un peu plus petite que l'Ocyptère braſſicaire. Tout le corps eſt couvert de poils longs & roides, plus nombreux que dans les autres eſpèces. Les antennes ſont noires, avec les deux premiers articles ferrugineux. La tête eſt noire, avec le front argenté. Le corcelet eſt cendré, avec deux lignes noires. L'abdomen eſt noir, avec une grande tache rougeâtre ou ferrugineuſe de chaque côté des trois premiers anneaux. Les pattes ſont noires, avec les cuiſſes ferrugineuſes. Les ailes ont une légère teinte rouſſeâtre, ſurtout à leur bord antérieur. L'aileron eſt blanc, & le balancier eſt pâle.

Elle ſe trouve fréquemment ſur les fleurs, aux environs de Paris.

9. Ocyptère volvule.

Ocyptera volvulus.

Ocyptera nigra, abdomine faſciis duabus albidis, ſubmicantibus. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 314. *n°.* 7.

Muſca volvulus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 328. *n°.* 67.

Elle reſſemble aux précédentes. La tête eſt blanchâtre, luiſante, avec une ligne noire ſur le vertex. Le corcelet eſt noirâtre, preſque marqueté. L'écuſſon eſt très-noir. L'abdomen eſt fort poilu, cylindrique, noir, avec deux bandes au milieu, blanchâtres. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve en Italie.

10. Ocyptère latérale.

Ocyptera lateralis.

Ocyptera nigra, abdomine ovato, depreſſo; lateribus baſi ſanguineis.

Ocyptera lateralis. Fabr. *Syſt. Antl. pag.* 314 *n°.* 8.

Muſca lateralis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 328. *n°.* 68.

Ocyptera lateralis. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 4. *p.* 344. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 14. *p.* 378. *n°.* 2.

Eriothrix lateralis. Meyg. *Dipt.*

Muſca lateralis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 7. *tab.* 22.

Voyez Mouche latérale, n°. 67.

11. Ocyptère ciliée.

Ocyptera ciliata.

Ocyptera atra, abdominis baſi ferruginea, alarum margine tenuiori albo. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 315. *n°.* 9.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont obſcures. La tête eſt obſcure, avec la bouche blanche. Le corcelet eſt noir, poilu. L'abdomen eſt cylindrique, très-noir, avec la baſe rouge. Les ailes ſont grandes, noires, avec le bord interne blanc. Les ailerons ſont blancs. Les pattes ſont blanches, & les jambes poſtérieures ſont ciliées.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

12. Ocyptère âtre.

Ocyptera atrata.

Ocyptera atra, abdomine fasciis duabus cinereis, micantibus. Fabr. *Syst. Antl. p.* 313. *n°.* 4.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à l'Ocyptère brassicaire. La tête est noire, avec la bouche argentée. Les antennes sont rougeâtres, avec l'extrémité un peu noire. Le corcelet est noir, avec un léger reflet cendré. L'abdomen est cylindrique, très-noir, avec deux bandes qui ont un reflet cendré. Les ailes sont transparentes, avec le bord antérieur obscur. Les pattes sont très-noires.

Elle se trouve en Guinée.

13. Ocyptère comprimée.

Ocyptera compressa.

Ocyptera pilosa, nigra, thorace lineato, abdomine rufo, lineâ dorsali nigrâ, femoribus rufis. Fabr. *Syst. Antl. p.* 314. *n°.* 5.

Musca compressa. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 327. *n°.* 64.

Voyez Mouche comprimée, n°. 66.

Je l'ai trouvée fréquemment en Égypte. La base des antennes est légérement rougeâtre, & la ligne dorsale de l'abdomen manque quelquefois ou ne se montre qu'au premier anneau.

14. Ocyptère diaphane.

Ocyptera diaphana.

Ocyptera nigra, abdominis lateribus basi testaceo diaphanis, alis costâ nigris. Fabr. *Syst. Antl. p.* 314. *n°.* 6.

Elle ressemble aux précédentes. Les antennes sont noires. La tête est noire, avec la bouche argentée. Les antennules sont testacées. Le corcelet est poilu, noir, avec une ligne latérale cendrée, peu marquée. L'abdomen est cylindrique, un peu comprimé, avec la base testacée & diaphane, une ligne dorsale & l'extrémité noires. Les ailes sont transparentes, avec tout le bord antérieur noir. L'aileron est blanc.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

15. Ocyptère pubère.

Ocyptera pubera.

Ocyptera nigra, abdominis ultimo segmento incurvato, pube utrinquè reflexâ. Fabr. *Syst. Antl. p.* 315. *n°.* 10.

Musca pubera. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 336. *n°.* 101.

Musca pubera. Linn. *Syst. Nat.* 2. *pag.* 994. *n°.* 95.

Voyez Mouche pubère, n°. 89.

16. Ocyptère albilabre.

Ocyptera albilabris.

Ocyptera atra, labio niveo, pedibus testaceis. Fabr. *Syst. Antl. p.* 315. *n°.* 11.

Les antennes sont noires, comme dans les espèces précédentes, comprimées, munies d'une soie au milieu du dos. La tête est noire, avec la partie supérieure de la bouche argentée. Le corcelet est très-noir, luisant. L'abdomen est cylindrique, très-noir, sans tache, couvert d'un duvet recourbé. Les ailes sont transparentes. Les pattes sont testacées.

Elle se trouve dans l'Autriche.

17. Ocyptère baril.

Ocyptera dolium.

Ocyptera nigra, abdomine cylindrico, segmento ultimo incurvo, pube utrinquè reflexâ, pedibus rufis. Fabr. *Syst. Antl. p.* 315. *n°.* 12.

Elle ressemble à l'Ocyptère pubère; mais elle est un peu plus petite. La tête est petite, orbiculée, noire, couverte en dessous d'un duvet argenté, luisant. Le dernier article des antennes est comprimé, ferrugineux, & la soie est blanche. Le corcelet est noir. L'abdomen est noir, cylindrique, courbé, garni d'un duvet relevé. Les pattes sont fauves. Les ailes sont transparentes.

Elle se trouve en France, en Allemagne.

ODACANTHE. *Odacantha.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Carabiques.

Ce genre, détaché depuis peu de celui de Carabe, est reconnoissable aux antennes filiformes, presque de la longueur du corps; à la tête presque en losange, de la largeur ou un peu plus large que le corcelet; au corcelet à peine rebordé, presque cylindrique; aux antennules, dont le dernier article est obtus; aux tarses filiformes, à articles entiers.

Linné avoit placé parmi ses Attelabes la seule espèce d'Odacanthe qu'il eût connue, quoiqu'il n'y ait aucun rapport entr'elle & les insectes de ce genre. Fabricius en fit avec plus de fondement un Carabe, qu'il transporta ensuite, avec deux autres espèces, parmi ses Cicindèles. M. Paykul est le premier qui ait établi le genre Odacanthe, qui fut bientôt après adopté par Fabricius, & successivement par les autres entomologistes systématiques.

Les Odacanthes ne peuvent être confondues avec les Cicindèles; elles ressemblent beaucoup plus aux Agres par la forme de la tête & du corcelet; mais dans celles-ci le corcelet est encore plus étroit & plus alongé, & il a à sa partie antérieure un bourrelet qui manque aux premières.

Les caractères que M. Paykul a assignés à ce

genre, ont été très-développés par Fabricius, & ſont d'une exactitude qu'on ne retrouve pas dans la plupart des autres genres. Les voici à peu près tels qu'il les a donnés dans ſon dernier ouvrage.

Les antennes ſont filiformes, preſque de la longueur du corps. Le premier article eſt alongé, légérement renflé à ſon extrémité. Elles ſont compoſées de onze articles, & ſont inſérées à peu de diſtance des mandibules.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une langue, d'une lèvre inférieure & de ſix antennules.

La lèvre ſupérieure eſt grande, coriacée, entière, droite antérieurement ou légérement échancrée.

Les mandibules ſont grandes, cornées, arquées, aiguës, ſimples ou ſans dents.

Les mâchoires ſont cornées, alongées, aiguës, armées de pluſieurs épines longues, arquées & relevées.

La langue ou lèvre inférieure eſt courte, membraneuſe, tronquée, entière.

La lèvre inférieure ou menton eſt cornée, tranſverſe, triſide. Les diviſions ſont arrondies, obtuſes.

Les antennules antérieures ſont courtes, compoſées de deux articles, dont le dernier eſt terminé en pointe; elles ſont inſérées au dos des mâchoires.

Les antennules intermédiaires ou extérieures ſont beaucoup plus longues que les autres, compoſées de quatre articles, dont le dernier eſt obtus, preſque tronqué; elles ſont inſérées à la baſe extérieure des antennules antérieures.

Les antennules poſtérieures ſont compoſées de trois articles, dont le dernier eſt obtus & tronqué; elles ſont inſérées ſur les côtés de la langue.

La tête eſt avancée, détachée du corcelet, un peu plane en deſſus, de la forme d'un loſange. Les yeux, qui ſe trouvent aux angles latéraux du loſange, ſont arrondis & un peu ſaillans.

Le corcelet eſt ordinairement un peu plus étroit que la tête; il eſt preſque cylindrique, & a ſes bords latéraux à peine relevés.

Le corps eſt étroit, alongé; les élytres ſont étroites, linéaires, arrondies ou pointues à leur extrémité. Elles cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les tarſes ſont filiformes, & les articles, au nombre de cinq à chaque patte, ſont ſimples, entiers.

Les Odacanthes ne paroiſſent pas différer, pour la manière de vivre & les métamorphoſes, des autres Carabiques; elles ont, comme eux, leur démarche très-agile & leur vol peu fréquent.

ODACANTHE.

***ODACANTHA.* PAYK. FABR. LATR. *ATTELABUS.* LINN.**

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, presque de la longueur du corps : premier article alongé, plus gros, légérement renflé à son extrémité.

Mandibules arquées, aiguës, entières.

Mâchoires épineuses.

Six antennules filiformes ; les quatre postérieures obtuses.

Tête en losange.

Col étroit, presque cylindrique.

ESPÈCES.

1. ODACANTHE aiguë.

Noire ; élytres terminées en pointe, marquées chacune de deux petites taches blanches.

2. ODACANTHE mélanure.

Corcelet bleu ; élytres testacées, avec l'extrémité noire.

3. ODACANTHE bifasciée.

Pâle ; élytres avec deux bandes noires.

4. ODACANTHE cyanocéphale.

Rouge ; tête et deux bandes sur les élytres bleues.

5. ODACANTHE tripustulée.

Noire ; élytres avec deux taches à la base, et une bande au milieu, ferrugineuses.

6. ODACANTHE alongée.

Noire ; pattes et deux bandes sur les élytres, jaunes.

7. ODACANTHE dorsale.

Noire ; élytres striées, testacées, avec la suture noire.

1. Odacanthe aiguë.

Odacantha acuminata.

Odacantha nigra, elytris acuminatis, maculis duabus albis.

Carabus acuminatus. Ent. tom. 3. *n°.* 35. 83. *tab.* 1. *fig.* 8.

Voyez, pour la defcription, Carabe aigu, n°. 86.

2. Odacanthe mélanure.

Odacantha melanura.

Odacantha thorace cyaneo, elytris teftaceis apice nigris. Fabr. *Syft. Eleut. tom.* 1. *p.* 228. *n°.* 1.

Carabus anguftatus. Ent. tom. 3. *n°.* 35. 159. *tab.* 1. *fig.* 7.

Cicindela anguftata. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 1. *p.* 169. *n°.* 3.

Attelabus melanurus. Linn. *Syft. Nat.* 2. *p.* 620. *n°.* 6.

Carabus anguftatus. Payk. *Monogr. n°.* 67.

Odacantha melanura. Payk. *Faun. Suec. t.* 1. *p.* 169. *n°.* 1.

Odacantha melanura. Latr. *Hift. nat. des Cruft. & des Inf. tom.* 8. *p.* 255. *tab.* 72. *fig.* 6. — *Gen. Cruft. & Inf. tom.* 1. *p.* 194.

Cicindela anguftata. Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 10. *tab.* 1.

Voyez, pour la defcription, Carabe rétreci, n°. 162.

3. Odacanthe bifafciée.

Odacantha bifafciata.

Odacantha pallida, elytris fafciis duabus atris. Fabr. *Syft. Eleut. tom.* 1. *p.* 229. *n°.* 2.

Carabus bifafciatus. Ent. tom. 3. *n°.* 35. 119. *tab.* 7. *fig.* 80.

Voyez, pour la defcription, Carabe bifafcié, n°. 119.

4. Odacanthe cyanocéphale.

Odacantha cyanocephala.

Odacantha rufa, capite elytrorumque fafciis duabus cyaneis. Fabr. *Syft. Eleut. t.* 1. *p.* 229. *n°.* 3.

Cicindela cyanocephala. Fabr. *Ent. Syft. em. Suppl. p.* 60.

Elle eft petite, alongée. Les antennes font ferrugineufes. La tête eft d'un noir-bleuâtre luifant. Le corcelet eft alongé, cylindrique, un peu rétréci antérieurement, entiérement rouge. Les élytres font à peine ftriées, rouges, avec une petite bande bleue à la bafe, & une autre plus large au-delà du milien. Le deffous du corps eft couvert de poils cendrés.

Elle fe trouve dans les Indes orientales.

5. Odacanthe tripuftulée.

Odacantha tripuftulata.

Odacantha atra, coleoptris maculis duabus bafeos fafciâque mediâ ferrugineis. Fabr. *Syft. Eleut. tom.* 1. *p.* 229. *n°.* 4.

Cicindela tripuftulata. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 1. *p.* 169. *n°.* 4.

Elle reffemble à l'Odacanthe mélanure. Les antennes font noires. La tête eft noire, plane, plus large que le corcelet : celui-ci eft étroit, cylindrique, noir. Les élytres font liffes, noires, avec une grande tache ferrugineufe à la bafe, & une bande, au milieu, qui s'élargit un peu à la future. Le deffous du corps eft noir.

Elle fe trouve aux environs de Paris.

6. Odacanthe alongée.

Odacantha elongata.

Odacantha nigra, elytrorum fafciis duabus pedibufque flavefcentibus. Fabr. *Syft. Eleut. t.* 1. *p.* 229. *n°.* 5.

Elle eft petite. Les antennes font obfcures. La tête eft noire. Le corcelet eft alongé, cylindrique, noir, fans tache. Les élytres font ftriées, noires, avec deux bandes jaunes, dont la dernière s'étend le long de la future jufqu'à l'extrémité. Le deffous du corps eft noir. Les pattes font jaunes.

Elle fe trouve dans l'Amérique méridionale.

7. Odacanthe dorfale.

Odacantha dorfalis.

Odacantha nigra, elytris ftriatis teftaceis, futurâ latè nigrâ. Fabr. *Syft. Eleut. tom.* 1. *p.* 229. *n°.* 6.

Elle eft prefque de la grandeur de l'Odacanthe mélanure. Les antennes font teftacées. La tête eft liffe, noire, luifante, avec les antennules teftacées. Le corcelet eft brun, prefque cylindrique, un peu plus étroit que la tête, avec un rebord latéral à peine marqué. Les élytres font ftriées, & les ftries ponctuées; elles font teftacées, fans tache, ou avec un peu de noir le long de la future, qui ne s'avance pas jufqu'à l'extrémité. Le deffous du corps eft noir. Les pattes font teftacées.

Elle fe trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Bofc.

ODONATES. *Odonata.* Cinquième classe du système entomologique de Fabricius, dont le caractère est d'avoir deux antennules, & les mâchoires cornées & dentées. Elle ne comprend que trois genres, *Libellule*, *Æshne* & *Agrion*, détachés de la classe des Unogates, où ne sont restés que les genres Solpugue ou Galéode, Araignée, Faucheur, Tarantule, Scorpion. (*Voyez* NÉVROPTÈRES & UNOGATES.)

ODONTOMYIE. *Odontomyia.* Genre d'insectes de l'Ordre des Diptères & de la famille des Stratiomydes.

Les Odontomyies se reconnoissent aux antennes filiformes, terminées en pointe, de la longueur de la tête, rapprochées à leur base; à l'écusson ordinairement épineux, aux ailes portant une petite cellule, d'où partent plusieurs nervures peu marquées.

Ces insectes ne diffèrent guère des Stratiomes, avec lesquelles Linné, Geoffroy, Degeer & Fabricius les ont placés, que par les antennes qui ne sont pas plus longues que la tête, & dont le premier & le troisième article sont proportionnellement beaucoup plus courts que dans les Stratiomes. Du reste, c'est la même conformation dans les organes de la bouche & dans les autres parties du corps.

Les antennes des Odontomyies sont rapprochées à leur base, de la longueur de la tête ou même un peu plus courtes, & composées de sept articles apparens, dont le premier est un peu alongé & cylindrique; le second est plus court, aminci à sa base; le troisième est cylindrique, un peu plus long que le second. Les autres sont insensiblement plus courts. Les deux derniers sont plus étroits, & l'extrémité est en pointe plus ou moins fine.

Les yeux sont grands, & occupent tous les côtés de la tête, dans l'un des deux sexes; ils sont plus petits dans l'autre, & n'occupent que la partie latérale. Les trois petits yeux lisses qu'on remarque sur le vertex, sont très-rapprochés les uns des autres.

La bouche est formée d'une trompe ou gaîne fort courte, relevée vers son extrémité, fendue & terminée par deux renflemens; d'une lèvre supérieure courte, large, échancrée, & de trois soies inégales entr'elles, un peu plus longues que la lèvre. Les antennules, au nombre de deux, sont courtes, formées de deux articles, dont le dernier est un peu en masse.

Le corcelet est arrondi, un peu convexe. L'écusson qui le termine, est distinct, arrondi ou un peu pointu postérieurement, & ordinairement armé de deux épines un peu arquées.

L'abdomen est, comme dans les Stratiomes, large, un peu déprimé, tranchant sur les côtés.

Les pattes sont de longueur moyenne, & ne présentent rien de bien remarquable.

Les ailes, au nombre de deux, dépassent un peu l'abdomen; elles sont ordinairement en recouvrement, & on remarque une forte nervure très-près du bord antérieur; ensuite deux cellules fort étroites, fermées par de fortes nervures, au bas desquelles est une autre petite cellule polygone, d'où partent des nervures peu marquées. Ce caractère leur est commun avec les Stratiomes & les autres genres qui en ont été détachés.

La larve des Odontomyies vit dans l'eau, comme celles des Stratiomes; elle est apode. Son corps est alongé, aplati, plus large vers la tête qu'à son extrémité postérieure. Sa tête est petite, oblongue, écailleuse, munie d'une bouche où l'on remarque deux petits crochets & quelques barbillons. Elle vit de petits insectes aquatiques, & subit sa métamorphose dans l'eau, d'où elle ne sort que sous la forme d'insecte parfait : celui-ci se rencontre plus particulièrement sur les fleurs des plantes qui croissent dans les prairies humides, ou sur celles qui avoisinent quelque rivière, quelqu'étang ou quelque marre.

ODONTOMYIE.

ODONTOMYIA. MEYG. LATR. *STRATIOMYS.* GEOFF. LINN. DEG. FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes à peine de la longueur de la tête, filiformes, terminées en pointe; articles courts, presqu'égaux.

Trompe courte; gaîne recourbée, fendue et renflée à son extrémité.

Trois soies inégales; lèvre supérieure courte, échancrée.

Antennules courtes, biarticulées, en masse.

Ailes avec une cellule centrale, petite, polygone.

ESPÈCES.

1. ODONTOMYIE fourchue.

Écusson bidenté, noir, bordé de jaune; abdomen noir, avec des taches jaunes sur les côtés.

2. ODONTOMYIE mégacéphale.

Écusson bidenté, noire, avec un duvet cendré; abdomen jaune, avec le dos noir.

3. ODONTOMYIE ceinte.

Écusson bidenté, verte, avec le dos du corcelet noir; abdomen noir, avec trois bandes interrompues, jaunes.

4. ODONTOMYIE jaune.

Écusson bidenté, noire; abdomen rouge, avec une raie longitudinale noire.

5. ODONTOMYIE bleue.

Écusson bidenté, bleue; tête vésiculeuse, blanche.

6. ODONTOMYIE tigrée.

Écusson bidenté, noire; abdomen jaunâtre en dessous.

7. ODONTOMYIE obscure.

Écusson mutique, jaune; corps noir, avec des taches jaunes sur la tête.

8. ODONTOMYIE interrompue.

Écusson bidenté, noire; abdomen avec trois bandes interrompues et l'anus jaunes.

9. ODONTOMYIE flavicorne.

Écusson bidenté, noire; tête et écusson jaunes; abdomen avec des taches latérales, argentées.

10. ODONTOMYIE hydroléon.

Écusson bidenté, noire; abdomen vert, avec une large raie anguleuse, noire.

11. ODONTOMYIE hiéroglyphique.

Écusson mutique, verte; abdomen noir, avec des taches latérales, vertes.

12. ODONTOMYIE velue.

Écusson mutique, noire, avec des poils cendrés; abdomen avec le bord des anneaux blancs sur les côtés.

ODONTOMYIE. (Insecte.)

13. ODONTOMYIE brévipenne.

Écusson presque bidenté, noire; abdomen avec des taches latérales, jaunes, aiguës.

14. ODONTOMYIE argentée.

Écusson presque bidenté, noire; abdomen avec un duvet argenté et des taches jaunes sur les côtés.

15. ODONTOMYIE soyeuse.

Écusson bidenté, noire, avec un duvet soyeux vert; abdomen vert, avec une tache noire.

16. ODONTOMYIE viridule.

Écusson bidenté; abdomen vert, avec une raie noire, dilatée à l'extrémité.

17. ODONTOMYIE canine.

Écusson bidenté; abdomen jaune, avec une raie dilatée au milieu et à l'extrémité.

18. ODONTOMYIE féline.

Écusson bidenté; abdomen jaune, avec une large raie noire, anguleuse.

19. ODONTOMYIE anguleuse.

Écusson bidenté; abdomen vert, avec une large raie noire, anguleuse.

20. ODONTOMYIE vulpine.

Écusson bidenté; abdomen jaune, avec une raie dentée, noire; antennes et pattes jaunes.

21. ODONTOMYIE lunulée.

Écusson bidenté, noire; corcelet couvert d'un duvet soyeux, vert; abdomen avec une tache latérale, jaune.

22. ODONTOMYIE dentée.

Écusson bidenté; abdomen d'un vert-jaune, avec une raie anguleuse, noire, postérieurement semi-orbiculée.

1. Odontomyie fourchue.

Odontomyia furcata.

Odontomyia scutello bidentato nigro, margine flavo, abdomine atro, lateribus flavo maculatis.

Stratiomys furcata. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 4. *p.* 264. *n°.* 5. — *Syst. Antl. p.* 78. *n°.* 3.

Odontomyia furcata. Meig. *Dipt. t.* 1. *p.* 129. *tab.* 7. *fig.* 22.

Odontomyia furcata. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4. *p.* 275.

Elle a environ fix lignes de longueur. Les antennes font noires, plus courtes que la tête. La tête & le corcelet font noirâtres, couverts d'un duvet rouffeâtre. L'écuffon eft noir à fa bafe, jaune à l'extrémité. Les deux épines font jaunes, avec l'extrémité noire. L'abdomen eft noir, avec une fuite de taches fauves de chaque côté. Le deffous du corps eft livide. Les pattes font jaunâtres, avec un peu de noir à la bafe des cuiffes & au milieu des jambes. Les ailes font tranfparentes, avec une teinte rouffe fur le bord extérieur.

Elle fe trouve dans toute l'Europe.

2. Odontomyie mégacéphale.

Odontomyia megacephala.

Odontomyia scutello bidentato, nigra, cinereo pubefcens, abdomine flavo, dorfo nigro.

Elle a un peu plus de cinq lignes de longueur. Les antennes font plus courtes que la tête, fauves, avec l'extrémité noirâtre. La tête eft grande, auffi large que le corcelet, obfcure, avec un peu de jaune-obfcur & un duvet argenté autour de la trompe. Le corcelet eft noirâtre, couvert d'un léger duvet cendré. L'écuffon eft à peine bidenté, jaune, avec la bafe noirâtre. L'abdomen eft d'un jaune un peu fauve, tant en deffus qu'en deffous, avec une raie noire, courte, un peu anguleufe fur le dos. Les pattes font d'un jaune-fauve. Les ailes font blanches, avec les nervures d'un jaune-pâle.

Je l'ai trouvée en Egypte, dans le mois d'avril, fur les bords du Nil.

3. Odontomyie ceinte.

Odontomyia cincta.

Odontomyia scutello bidentato, viridis, thoracis dorfo nigro, abdomine nigro, fafciis tribus interruptis, flavis.

Elle eft prefqu'auffi grande que l'Odontomyie fourchue. Les antennes font jaunâtres. La tête eft verte ou jaunâtre, avec trois points noirs fur le vertex. Le dos du corcelet eft noirâtre. Les côtés & l'écuffon font verts ou jaunâtres : celui-ci eft armé de deux petites épines. L'abdomen eft noir en deffus, avec trois bandes interrompues & un peu amincies au milieu, d'un jaune plus ou moins vert. Le deffous du corps eft jaune ou vert. Les pattes font jaunes. Les ailes font tranfparentes, avec les nervures jaunes.

Elle fe trouve en Caroline, d'où elle a été apportée par M. Bofc.

4. Odontomyie jaune.

Odontomyia flaviffima.

Odontomyia scutello bidentato, atra, abdomine rufo, lineâ longitudinali nigrâ.

Stratiomys flaviffima. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 265. *n°.* 8. — *Syst. Antl. p.* 79. *n°.* 6.

Stratiomys flaviffima. Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 35. *tab.* 24.

Odontomyia flaviffima. Meig. *Dipt.* 1. *p.* 131.

Elle eft de la grandeur de l'Odontomyie fourchue ; mais l'abdomen eft plus large & plus court. Les antennes, la tête & le corcelet font noirs. Les deux épines de l'écuffon font d'un jaune-obfcur. L'abdomen eft noir en deffus, avec les côtés & tout le deffous fauves. Les pattes font noires, avec un peu de jaune fur les jambes. Les ailes font tranfparentes, avec la partie extérieure brune jufqu'au-delà du milieu.

Elle fe trouve en Italie, au midi de la France.

5. Odontomyie bleue.

Odontomyia cyanea.

Odontomyia scutello bidentato, cyanea, capite veficulofo, albo.

Stratiomys cyanea. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 4. *p.* 265. *n°.* 11. — *Syst. Antl. p.* 80. *n°.* 11.

Elle eft de la grandeur des précédentes. Le premier article des antennes eft noir, peu alongé, velu. Le fecond eft noir, court & velu. Les autres manquent dans l'individu que j'ai fous les yeux. La tête eft blanche, un peu véficuleufe. Le corcelet eft d'un bleu-foncé, armé de deux épines de la même couleur. L'abdomen eft court, plus large que long, d'un brun-foncé. Les pattes font noires. Les ailes font noirâtres.

Elle fe trouve à Cayenne.

Du cabinet de M. Bofc.

6. Odontomyie tigrine.

Odontomyia tigrina.

Odontomyia scutello bidentato, nigra, abdomine fubtùs flavo.

Stratiomys tigrina. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 4. *p.* 267. *n°.* 16. — *Syst. Antl. p.* 82. *n°.* 18.

Stratiomys nigra, tibiis albidis, alarum margine exteriore nigro. Geoffr. *Inf. Parif. tom.* 2. *p.* 481. *n°.* 5.

Stratiomys

Stratiomys albipes. Fourc. *Ent. Parif. tom.* 2. *p.* 468. *n°.* 5.

Stratiomys tigrina. Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 58. *tab.* 20.

Odontomyia tigrina. Meig. *Dipt. t.* 1. *p.* 130. *tab.* 7. *fig.* 24.

Odontomyia tigrina. Latr. *Gen. Cruft. & Inf. tom.* 4. *p.* 275.

Elle a de trois à quatre lignes de longueur. Les antennes font noires. La tête eft noire, couverte d'un duvet noirâtre. Le corcelet & le deffus de l'abdomen font d'un noir-bleuâtre, avec un léger duvet noirâtre. Le deffous de l'abdomen eft d'un jaune-livide. Les cuiffes font noires. Les jambes & les tarfes font jaunes, avec un peu de noir vers le milieu. Le bord extérieur des ailes eft noir.

Elle fe trouve dans toute l'Europe.

7. Odontomyie obfcure.

Odontomyia obfcura.

Odontomyia fcutello flavo mutico, nigra, capite flavo punctato.

Elle eft de la grandeur de l'Odontomyie tigrine. Les antennes font noires, avec la bafe d'un jaune-obfcur. La tête eft noire, avec quelques points & le bord poftérieur jaunes. Le corcelet eft noir, couvert d'un léger duvet d'un gris-rouffeâtre. L'écuffon eft jaune, fans épines. On voit feulement quelques cils qui tiennent lieu d'épines. La poitrine eft noire, avec un peu de jaune fur les côtés. L'abdomen eft noir, avec quelques taches triangulaires peu apparentes fur les côtés, formées par un léger duvet argenté. Le deffous eft noir, avec une tache verte à la bafe. Les cuiffes font noires, avec les genoux jaunes. Les jambes & les tarfes font jaunes. Les ailes font tranfparentes, avec les nervures légérement jaunes.

Elle a été apportée de la Caroline par M. Bofc.

8. Odontomyie interrompue.

Odontomyia interrupta.

Odontomyia fcutello bidentato, nigra, abdomine fafciis tribus interruptis, anoque flavis.

Elle eft de la grandeur de l'Odontomyie tigrine. Les antennes font noires. La tête eft noire, avec une petite tache oblongue, jaune, fur le vertex. Le corcelet eft noir, couvert d'un léger duvet court, argenté. L'écuffon eft de la même couleur, & eft armé de deux petites épines jaunes. L'abdomen eft noir, avec trois petites taches fur les côtés, d'une égale épaiffeur, & une fur l'anus, d'un jaune-verdâtre. Les pattes font jaunes, avec les cuiffes prefqu'entiérement noires. En deffous la poitrine eft noire, & l'abdomen eft verdâtre. Les ailes font tranfparentes, avec les nervures d'un brun-rouffeâtre.

Elle a été apportée de la Caroline par M. Bofc.

9. Odontomyie flavicorne.

Odontomyia flavicornis.

Odontomyia fcutello bidentato, nigra, capite fcutelloque flavis, abdomine maculis lateralibus argenteis.

Elle a un peu plus de trois lignes de longueur. Les antennes font jaunes, avec l'extrémité noire. La tête eft jaune, avec les yeux noirs. Le corcelet eft noir, avec quelques raies formées par un duvet argenté. L'écuffon eft grand, jaune, armé de deux fortes épines de la même couleur. L'abdomen eft large, court, un peu aplati, noir, avec quatre taches de chaque côté, formées par un duvet argenté. Les pattes font noires, avec les genoux & le premier article des tarfes blanchâtres. Les ailes font tranfparentes, avec les nervures d'un jaune-brun. Les balanciers font jaunes.

Elle fe trouve dans l'Amérique feptentrionale.

10. Odontomyie hydroléon.

Odontomyia hydroleon.

Odontomyia fcutello bidentato, nigra, abdomine viridi, nigro, angulato.

Stratiomys hydroleon. Fabr. *Ent. Syft. em. t.* 4. *p.* 267. *n°.* 17. — *Syft. Antl. p.* 82. *n°.* 19.

Mufca hydroleon. Linn. *Syft. Nat.* 2. *p.* 980. *n°.* 5. — *Faun. Suec. n°.* 1782.

Stratiomys fufca, abdomine viridi, fafciâ longitudinali nigrâ. Geoff. *Inf. Parif. t.* 2. *p.* 481. *n°.* 4.

Stratiomys hydroleon. Fourc. *Ent. Parif. t.* 2. *p.* 467. *n°.* 4.

Stratiomys hydroleon. Deg. *Mem. Inf.* 6. *p.* 154. *n°.* 3. *tab.* 9. *fig.* 4.

Stratiomys hydroleon. Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 7. *tab.* 21.

Mufca hydroleon. Schrank, *Enum. Inf. Auftr. n°.* 888.

Odontomyia hydroleon. Meig. *Dipt.* 1. *p.* 131.

Odontomyia hydroleon. Latr. *Gen. Cruft. & Inf. tom.* 4. *p.* 275.

Elle a de trois à quatre lignes de longueur. Les antennes font obfcures. Les yeux, dans l'animal vivant, font traverfés d'une bande pourpre; ils font obfcurs après la mort. La tête & le corcelet font noirâtres, & couverts d'un léger duvet bronzé. L'écuffon eft bordé de vert, & armé de deux petites épines jaunes. L'abdomen eft vert fur les côtés, &

noir au milieu. Le noir forme une large raie d'égale épaisseur, ayant trois dents aiguës sur les côtés. Le dessous est vert. Les pattes sont jaunes. Les ailes sont transparentes, avec les nervures extérieures jaunâtres.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

11. Odontomyie hiéroglyphique.

Odontomyia hieroglyphica.

Odontomyia scutello mutico viridi, abdomine nigro, maculis lateralibus viridibus.

Elle est de la grandeur de l'Odontomyie hydroléon. Les antennes sont noires. La tête est verte, marquée d'une tache noire, assez grande, à la partie antérieure; de deux autres un peu au dessus, sinueuses, & d'une triangulaire, antérieurement dentée, sur le vertex. Le corcelet est noirâtre, avec les côtés & l'écusson verts : celui-ci est mutique ou armé de deux épines à peine apparentes. L'abdomen est noir, avec trois petites taches verdâtres sur les côtés, & une sur l'anus. Le dessous du corps est vert ou d'un vert-jaune. Les cuisses sont noires, avec l'extrémité jaune. Les jambes & les tarses sont jaunes, tachés de noir. Les ailes ont une légère teinte d'un brun-rousseâtre, surtout vers le bord extérieur.

Elle se trouve en Caroline, d'où elle a été apportée par M. Bosc.

12. Odontomyie velue.

Odontomyia villosa.

Odontomyia scutello mutico, nigra, cinereo hirta, abdominis segmentis margine laterali albo.

Nemotelus villosus. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 4. *p.* 270. *n°.* 2. — *Syst. Antl. p.* 83. *n°.* 2.

Nemotelus villosus. Coqueb. *Illustr. Inf. Dec.* 3. *tab.* 23. *fig.* 3.

Nemotelus villosus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 53. *tab.* 16.

Elle est un peu plus petite que l'Odontomyie hydroléon. Les antennes sont noires. Le corps est noir, un peu velu, & les poils sont d'un gris-rousseâtre. L'écusson est sans épines. L'abdomen est arrondi, un peu déprimé, avec une ligne transversale jaune, de chaque côté du bord des anneaux. Les pattes sont noires.

Elle se trouve en Hongrie.

Du cabinet de M. Bosc.

13. Odontomyie brévipenne.

Odontomyia brevipennis.

Odontomyia scutello subbidentato, nigra, abdomine maculis lateralibus flavis acutis.

Elle ressemble aux précédentes. Les antennes sont noires avec les deux premiers articles jaunes. La tête & le corcelet sont noirâtres, couverts d'un léger duvet d'un gris un peu rousseâtre. L'écusson est noir, & armé de deux petites épines rapprochées, à peine apparentes, jaunes. L'abdomen est noirâtre en dessus, avec une suite de petites taches jaunes sur les côtés, triangulaires, avec leur angle interne très-aigu. Le dessous est d'un jaune un peu livide. Les cuisses sont noires, avec l'extrémité jaune. Les jambes & les tarses sont jaunes. Les ailes sont transparentes, avec les nervures légérement jaunes; elles sont courtes, & dépassent à peine l'abdomen.

Elle se trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Bosc.

14. Odontomyie argentée.

Odontomyia argentata.

Odontomyia scutello subbidentato atra, abdomine argenteo tomentoso, maculis lateralibus flavis.

Stratiomys argentata. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 266. *n°.* 15. — *Syst. Antl. pag.* 82. *n°.* 17.

Odontomyia argentata. Meig. *Dipt.* 1. *p.* 131.

Odontomyia argentata. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4. *p.* 275.

Stratiomys argentata. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 71. *tab.* 20.

Elle a près de quatre lignes de longueur. Les antennes sont noires. La tête est noire, avec des poils cendrés autour de la bouche. Le corcelet est noir, couvert d'un duvet cendré. L'écusson est armé de deux petites épines jaunes. L'abdomen est large, aplati, noir, couvert d'un duvet serré, gris, avec trois taches jaunes, intérieurement pointues, sur les côtés; en dessous, il est d'un jaune-testacé. Les balanciers sont jaunes. Les ailes sont transparentes, avec les nervures extérieures jaunes. Les pattes sont jaunes.

Elle se trouve en Saxe.

15. Odontomyie soyeuse.

Odontomyia holosericea.

Odontomyia scutello bidentato, nigra, viridi sericea, abdomine viridi maculâ apicis nigrâ.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à l'Odontomyie viridule. Les antennes sont noires, avec les deux premiers articles fauves. La tête est noire, couverte d'un duvet soyeux, verdâtre, avec un peu de jaune autour de la trompe. Le corcelet est noir, couvert d'un duvet soyeux, verdâtre. L'écusson est de la même couleur. Les deux épines dont il est armé, sont petites, droites, jaunes.

L'abdomen eſt vert, tant en deſſus qu'en deſſous, avec une petite tache noire à la baſe, & une autre beaucoup plus grande près de l'extrémité. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont blanches, avec les nervures d'un jaune-clair. Les balanciers ſont verts.

Je l'ai trouvée, en avril, ſur les bords du Tigre, près de Bagdad.

16. Odontomyie viridule.

Odontomyia viridula.

Odontomyia ſcutello bidentato, abdomine viridi, dorſo vittâ nigrâ apice dilatatâ.

Stratiomys viridula. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 4. *p.* 267. *n°.* 18. — *Syſt. Antl. p.* 84. *n°.* 25.

Stratiomys viridula. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 58. *tab.* 18

Odontomyia viridula. Meyg. *Dipt.* 1. *p.* 133.

Odontomyia viridula. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 275.

Elle a environ trois lignes de longueur. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont noirs, légérement couverts d'un duvet bronzé. L'écuſſon eſt de la même couleur, & eſt armé de deux petites épines droites, jaunes. L'abdomen eſt d'un vert-clair ſur les côtés & en deſſus, & marqué, au milieu, d'une raie qui s'élargit vers l'extrémité. Les balanciers ſont verts. Les pattes ſont jaunâtres. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures extérieures jaunes.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

17. Odontomyie canine.

Odontomyia canina.

Odontomyia ſcutello bidentato, abdomine flavo, dorſo vittâ nigrâ, medio verſùſque apicem dilatatâ.

Odontomyia canina. Meyg. *Dipt.* 1. *p.* 132.

Stratiomys canina, ſcutello bidentato, abdomine flavo, dorſo atro, maculis utrinquè lateralibus, baſeos majoribus, anoque flavis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 58. *tab.* 23.

Elle paroît n'être qu'une variété de ſexe de l'Odontomyie viridule. Les antennes ſont noirâtres. La tête eſt noirâtre, avec le tour des yeux & un léger duvet argenté. Les yeux ſont petits, & n'occupent que les côtés de la tête. Le corcelet eſt noir, avec un léger duvet argenté. L'écuſſon eſt de la même couleur, & ſes deux épines ſont d'un jaune-obſcur. L'abdomen eſt jaune ſur les côtés & en deſſous, avec une raie au milieu, qui s'élargit & forme deux angles poſtérieurement. Les balanciers ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures extérieures jaunes. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

18. Odontomyie féline.

Odontomyia felina.

Odontomyia ſcutello bidentato, abdomine flavo, dorſo vittâ latâ, nigrâ, angulatâ.

Odontomyia felina. Meyg. *Dipt.* 1. *p.* 132.

Stratiomys felina, ſcutello bidentato, abdomine viridi; dorſo atro, maculis utrinquè triangularibus anoque flavis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 58. *tab.* 20.

Elle a quatre lignes de long, & paroît n'être qu'une variété de l'Odontomyie hydroléon. Les antennes ſont noirâtres. La tête eſt noire, avec un duvet argenté autour de la bouche. Le corcelet eſt noir, pubeſcent. L'écuſſon eſt noir, avec le bord poſtérieur & les deux épines jaunes. L'abdomen eſt jaune ſur les côtés, noir au milieu. Cette couleur forme, de chaque côté, trois angles aigus, preſqu'égaux. Le deſſous de l'abdomen eſt d'un jaune-verdâtre. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures extérieures jaunes. Les balanciers ſont jaunes, ciliés.

Elle ſe trouve en Allemagne.

19. Odontomyie anguleuſe.

Odontomyia angulata.

Odontomyia ſcutello bidentato, abdomine viridi; dorſo vittâ latâ, nigrâ, angulatâ.

Odontomyia angulata. Meyg. *Dipt. tom.* 1. *p.* 133.

Stratiomys angulata *ſcutello bidentato, abdomine viridi, dorſo nigro, margine viridi angulato.* Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 58. *tab.* 19.

Elle reſſemble beaucoup à l'Odontomyie hydroléon. Les antennes ſont noirâtres. La tête eſt jaune, avec les yeux obſcurs. Le corcelet eſt couvert d'un duvet verdâtre. L'écuſſon eſt jaune, armé de deux épines de la même couleur. L'abdomen eſt vert ſur les côtés, noir au milieu. Cette couleur forme deux ou trois angles aigus. Le deſſous eſt vert. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures extérieures jaunes. Les balanciers ſont d'un jaune-pâle & ciliés.

Elle ſe trouve en Allemagne.

20. Odontomyie vulpine.

Odontomyia vulpina.

Odontomyia ſcutello bidentato, abdomine flavo, vittâ dentatâ, nigrâ; antennis pedibuſque flavis.

Odontomyia vulpina. Meyg. *Dipt.* 1. *p.* 132.

Stratiomys vulpina *scutello bidentato*, *capite abdomine dorso maculis lateralibus pedibusque flavis*. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 58. *n°.* 24.

Elle a plus de quatre lignes de longueur. Les antennes sont jaunes. La tête est jaune, avec une tache noire sur le vertex & les yeux noirs. Le corcelet est noir, avec un léger duvet soyeux, verdâtre. L'écusson est noir, avec le bord & deux épines jaunes. L'abdomen est jaune sur les côtés, noir au milieu; cette couleur s'élargit & forme deux angles de chaque côté. Les pattes sont jaunes. Les ailes sont transparentes, avec les nervures extérieures jaunes. Les balanciers sont jaunes, ciliés.

Elle se trouve en Allemagne.

21. Odontomyie lunulée.

Odontomyia lunata.

Odontomyia nigra, scutello bidentato, thorace viridi sericeo, abdomine maculâ laterali flavâ.

Elle est un peu plus petite que l'Odontomyie viridule, à laquelle elle ressemble beaucoup. Les antennes sont noires. La tête est noire, couverte d'un léger duvet bronzé. Les yeux sont noirs, & n'occupent que la partie latérale de la tête. Le corcelet est couvert d'un léger duvet bronzé. L'écusson est de la même couleur, & est armé de deux épines à peine apparentes. L'abdomen est aplati, noir, avec le bord seulement & une tache à la base latérale jaunes. Le dessous est obscur. Les pattes sont d'un jaune testacé. Les ailes sont transparentes, avec les nervures extérieures jaunes. Les balanciers sont jaunes.

Elle m'a été envoyée de la Normandie, par M. de Brébisson.

22. Odontomyie dentée.

Odontomyia dentata.

Odontomyia scutello bidentato, abdomine viridi-flavescente, vittâ dorsali angulatâ, nigrâ, posticè semiorbiculatâ.

Odontomyia dentata. Meyg. *Dipt. t.* 1. *p.* 130.

Elle ne nous paroît qu'une variété de l'Odontomyie viridule, dont la raie, qui s'élargit postérieurement, est tantôt arrondie, & tantôt anguleuse.

Elle se trouve dans toute l'Allemagne.

ODYNÈRE. *Odynerus*. Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Guépiaires.

Ce genre, établi par Latreille, comprend quelques Guêpes déjà décrites à leur article, telles que la Guêpe pariétine, n°. 82; la Guêpe des murailles, n°. 85; la Guêpe spinipède, n°. 87, & quelques autres. Il offre, selon cet auteur, les caractères suivans : un aiguillon dans les femelles; lèvre inférieure de trois pièces, dont celle du milieu évasée & échancrée au bout; antennes renflées vers leur extrémité, insérées vers le milieu du front, de douze ou treize articles, dont le premier & le troisième alongés; ailes supérieures doublées; mâchoires & lèvre inférieure droites; mandibules formant un bec étroit, alongé; palpes sétacés.

Dans ses *Considérations générales* sur les Crustacés, les Arachnides & les Insectes, le même auteur réunit à celui d'Odynère, les genres Rhynchie & Ptérochile, qu'il avoit précédemment adoptés, & il forme seulement trois divisions principales que voici. Première division. Dernier article des palpes maxillaires ne dépassant presque pas l'extrémité des mâchoires; lobe terminal de ces mâchoires étroit & alongé; palpes labiaux presque glabres, à quatre articles très-distincts. C'est le genre Rhynchie de M. Spinola : il est établi sur l'espèce décrite dans ce Dictionnaire, sous le nom de *Guêpe oculée*, n°. 80.

Deuxième division. Dernier article des palpes maxillaires ne dépassant presque pas l'extrémité des mâchoires; lobe terminal de ces mâchoires, étroit & alongé; palpes labiaux poilus, & dont le quatrième article est obsolète. Tel est le Ptérocheilus Klugii, figuré par Panzer, *Faun. Ins. Germaniæ.*

Troisième division. Les deux ou trois derniers articles des palpes maxillaires dépassant l'extrémité des mâchoires; lobe terminal de ces mâchoires court (briévement lancéolé). C'est le genre Odynère proprement dit.

Ce genre n'a point été adopté par Fabricius. Les espèces qui le composent, sont toutes renfermées dans son genre *Vespa*; &, en effet, le genre Odynère se distingue encore plus des véritables Guêpes par la manière de vivre, que par les caractères que présentent les parties de la bouche. Cependant si on examine attentivement ces parties, on trouvera que, dans les Odynères, la lèvre supérieure est distincte, & qu'elle est insérée dans une échancrure profonde qui se trouve à la partie antérieure du chaperon, tandis que dans les Guêpes la lèvre supérieure est très-courte, & presque toute cachée sous le chaperon. La lèvre inférieure, dans les Odynères, est un peu alongée & profondément divisée; dans les Guêpes, au contraire, elle est courte & seulement échancrée.

M. Jurine n'a pas cru devoir non plus adopter ce genre ni aucun de ceux formés aux dépens des Guêpes, attendu que les nervures des ailes ne présentent pas des différences assez sensibles. Il a seulement établi cinq divisions d'après la forme assez variée de l'abdomen. Mais, indépendamment des différences que présente cette partie du corps, si on examine attentivement les mandibules, les mâchoires, la lèvre supérieure & la langue de ces insectes, dont les différences sont encore plus remarquables, on conviendra qu'il falloit nécessairement, surtout dans un genre devenu trop nombreux, faire des coupures qui en facilitassent l'étude; & ces

coupures ont pu, sans nul inconvénient, devenir autant de genres. (*Voyez* Guêpe.)

ŒCOPHORE. *Œcophora*. Genre d'insectes de l'Ordre des Lépidoptères, & de la famille des Tinéites.

Ce genre, établi par M. Latreille, comprend plusieurs petites espèces de Lépidoptères, toutes renfermées par Fabricius dans son genre Teigne. Nous ferons remarquer, avec plus de détail qu'ici, à l'article Teigne, auquel nous renvoyons, les différences qu'il y a entre les Œcophores & les véritables Teignes.

M. Latreille assigne pour caractère aux Œcophores, deux palpes une fois plus longs que la tête ou même davantage : le second article dépassant la tête, écailleux dans plusieurs espèces ; le dernier presque nu, ou moins écailleux que le précédent, obconique, en forme de corne recourbée : les chenilles, tantôt presque nues, ou cachées dans la substance des feuilles qu'elles minent, n'ayant rarement que quatorze pattes, tantôt renfermées dans l'intérieur des graines qu'elles rongent. Les antennes sont simples. Les ailes sont largement frangées, en recouvrement sur le dos, souvent ornées de couleurs brillantes, métalliques ; le bord postérieur n'égalant, en longueur, que la moitié du bord externe.

Les espèces que M. Latreille fait entrer dans ce genre sont les Teignes, nommées par Fabricius, *Linnella*, *Roesella*, *Leuwenhockella*, *Bracteella*, *Oliviella*, *Brongniardella*, *Geoffroyella*, *Flavella* & autres.

ŒDÉMÈRE. *Œdemera*. Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Œdémérites.

Les Œdémères ont les antennes filiformes, presqu'aussi longues que le corps ; les yeux arrondis & saillans ; les élytres flexibles, quelquefois subulées ; les cuisses postérieures renflées dans quelques espèces ; le pénultième article des tarses bilobé, & le dernier terminé par deux ongles simples.

Ces insectes avoient été dispersés dans différens genres, par Geoffroy, Fabricius & Linné. Le premier les avoit placés parmi ses Cantharides ; le second en avoit fait des Nécydales & des Lagries, & Linné les avoit réunis à ses Cantharides & à ses Nécydales. Les caractères que présentent les antennes, les parties de la bouche & les tarses m'engagèrent à en former un nouveau genre, auquel je donnai le nom d'*Œdémère*, composé de deux mots grecs, dont l'un signifie *renflé*, & l'autre *cuisse*, parce que la plupart des espèces ont les cuisses postérieures extrêmement renflées. Fabricius, à qui je communiquai ce genre en 1792, en même tems que celui de Dryops, & qui copia les caractères dans ma collection, s'est plu, je ne sais pour quelle raison, à nommer *Dryops* mes *Œdémères*, & *Parnus* mes *Dryops*. Ces derniers étoient pourtant déjà imprimés ; les autres ne le furent qu'après mon départ pour l'Orient, ce dont on jugera d'après la note qui se trouve à la fin de la deuxième page de mon *Entomologie*, dans laquelle le rédacteur cherche à expliquer ce changement de nom.

Les Œdémères diffèrent des Cicindèles de Geoffroy, qui sont nos Téléphores, & des vraies Nécydales par le nombre des articles des tarses. Les Téléphores ont cinq articles à tous les tarses, & les Nécydales n'en ont que quatre. Elles paroissent se rapprocher un peu des Cantharides & des Lagries ; mais elles se distinguent des premières par leurs pattes terminées par des crochets simples, & des dernières par leurs antennes, filiformes, plus longues que le corcelet.

Les antennes des Œdémères sont filiformes, un peu plus courtes que le corps, composées de onze articles, dont le premier est un peu alongé, renflé, quelquefois un peu arqué, aminci à sa base ; le second est court, presqu'arrondi. Les suivans sont cylindriques, progressivement un peu plus courts les uns que les autres ; elles sont insérées un peu au-devant des yeux, sur une petite protubérance.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est coriacée, assez grande, arrondie, presqu'échancrée, un peu avancée.

Les mandibules sont cornées, un peu arquées, assez larges, bifides ou terminées par deux ou trois dents inégales ; elles sont un peu voûtées intérieurement, & ont leur bord inférieur tranchant & plus avancé que le supérieur.

Les mâchoires sont presque cornées, bifides. La division intérieure est courte & entière. La division extérieure est aussi longue que les mandibules, & terminée par trois dents.

La lèvre inférieure est presque membraneuse, avancée, bifide. Les divisions sont distantes, arrondies.

Les antennules antérieures sont longues, filiformes, composées de quatre articles, dont le premier est peu apparent ; le second est long, presque cylindrique, un peu aminci à la base ; le troisième est un peu moins long ; le dernier est plus large à son extrémité, obliquement tronqué, presque sécuriforme. Elles sont insérées vers la base extérieure des mâchoires.

Les antennules postérieures sont filiformes, beaucoup plus courtes & plus petites que les antérieures : elles sont composées de trois articles bien distincts, dont le dernier est tronqué ; elles sont insérées sur le menton, à la base antérieure, un peu latérale de la lèvre inférieure.

La tête est étroite, avancée, peu inclinée, enchâssée dans le corcelet par sa partie postérieure seulement. Les yeux sont de grandeur moyenne, arrondis, assez saillans.

Le corcelet est plus ou moins déprimé, ou pres-

que cylindrique, inégal à sa partie supérieure, à peu près de la largeur de la tête, rebordé à sa partie antérieure & à sa partie postérieure, arrondi sur les côtés.

L'écusson est petit, presqu'en cœur, postérieurement arrondi.

Les élytres sont plus ou moins flexibles, de largeur égale dans plusieurs espèces, atténuées postérieurement, ou presque subulées dans les autres. Elles sont en général pointillées & marquées de lignes élevées.

L'abdomen est ordinairement caché, en tout ou en grande partie, par les élytres. Il est petit, terminé en pointe.

Le corps a une forme alongée, presque cylindrique, & les deux ailes ne présentent rien de remarquable.

Les pattes sont de longueur moyenne. Les cuisses sont en général peu renflées, si ce n'est dans les mâles de quelques espèces, où les postérieures seulement sont extrêmement renflées & un peu courbées. Les jambes sont menues, & les tarses sont composés de cinq articles dans les quatre pattes antérieures, & de quatre seulement dans les deux postérieures. Le premier de ces articles est alongé, & le pénultième est un peu plus large que les autres & bilobé; le dernier est terminé par deux crochets simples.

Dans quelques espèces, ainsi que nous l'avons dit plus haut, les mâles ont leurs cuisses postérieures extrêmement renflées & un peu arquées, de sorte qu'on les prendroit, au premier aspect, pour des insectes sauteurs, ou tout au moins pour des insectes dont la démarche doit être fort lourde; mais on se tromperoit. Il n'y a pas de différence pour l'agilité entre le mâle & la femelle; & l'on ne peut guère deviner la cause de ce renflement des cuisses postérieures. Au reste, l'histoire de ces insectes est peu connue : on n'a point encore eu occasion de les suivre dans leurs métamorphoses : on les a même peu observés dans leur dernier état. On sait seulement qu'ils se tiennent assez fréquemment, une partie de l'été, sur les fleurs en ombelle & sur les fleurs composées, & que c'est sur les mêmes fleurs qu'on les trouve quelquefois accouplés.

Nous avons cru devoir réunir à ce genre les Dryops de M. Fabricius, dont la plupart des espèces, que nous avons vues & décrites, appartiennent évidemment au genre Œdémère. Cependant il pourroit se faire que quelques autres formassent un genre qui tiendroit le milieu entre les Lagries & les Œdémères, mais que nous n'avons pas pu établir pour le moment, n'ayant plus les mêmes insectes sous les yeux. Quant aux espèces que nous n'avons pas jugées à propos de rapporter à ce genre, telles que les *Necydalis rufa* & *præusta* de Fabricius, elles appartiennent évidemment à notre genre Nécydale. Le *Longipes* n'est autre chose qu'un Callidie; & l'*Humuralis*, dont M. Latreille avoit d'abord fait un genre sous le nom de *Sitaris*, ne doit pas être séparé, selon cet auteur, des Apales.

ŒDÉMÈRE.

ŒDEMERA. OLIV. LATR. *DRYOPS.* FABR. *NECYDALIS.* LINN. FABR. DEG. PAYK. *CANTHARIS.* GEOFFR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, plus courtes que le corps; premier article alongé, renflé; le second court, arrondi.

Mandibules cornées, arquées, terminées par deux ou trois dents.

Mâchoires bifides.

Quatre antennules; les antérieures terminées par un article plus large, triangulaire, presque sécuriforme.

Cinq articles aux quatre tarses antérieurs; quatre aux deux postérieurs, terminés par deux crochets simples.

ESPÈCES.

1. ŒDÉMÈRE fémorale.

Pâle; front et deux taches sur le corcelet noirs; cuisses postérieures renflées.

2. ŒDÉMÈRE livide.

D'un jaune-pâle, avec les yeux noirs; cuisses postérieures simples.

3. ŒDÉMÈRE cuivreuse.

De couleur bronzée un peu foncée, sans tache.

4. ŒDÉMÈRE linéelle.

Pâle; corcelet avec une ligne; élytres avec une raie, obscures.

5. ŒDÉMÈRE bleuet.

Bleue; antennes et tarses noirs.

6. ŒDÉMÈRE rayée.

Fauve; raie sur les élytres et extrémité de l'abdomen obscurs.

7. ŒDÉMÈRE marginée.

Fauve; élytres obscures, avec les bords et une ligne au milieu, fauves.

8. ŒDÉMÈRE striée.

Bleue; corcelet fauve; élytres avec le bord, la suture et une ligne au milieu, blanches.

9. ŒDÉMÈRE front rouge.

Bleue; tête et corcelet rouges.

10. ŒDÉMÈRE anale.

Corcelet déprimé, fauve, avec une tache noirâtre de chaque côté; élytres testacées, avec l'extrémité noire.

11. ŒDÉMÈRE mélanure.

Noire; corcelet et élytres testacés; extrémité des élytres noire.

12. ŒDÉMÈRE notée.

Tête et corcelet ferrugineux; élytres testacées, avec l'extrémité noire.

ŒDÉMÈRE. (Insecte.)

13. Œdémère dorsale.

Noire ; corcelet fauve, avec une tache dorsale noire ; élytres testacées.

14. Œdémère mélanocéphale.

Noire ; corcelet et abdomen fauves ; élytres testacées.

15. Œdémère marginelle.

Testacée ; antennes noires ; bord des élytres et base bleus, luisans.

16. Œdémère fulvicolle.

Noire ; corcelet et anus fauves ; élytres bleuâtres.

17. Œdémère séladonienne.

Corcelet inégal ; corps d'un vert-bleuâtre luisant ; élytres avec l'extrémité renflée, luisante.

18. Œdémère ruficolle.

D'un vert-bronzé ; corcelet et abdomen rouges.

19. Œdémère bleuâtre.

D'un vert - bleuâtre luisant ; élytres avec trois lignes élevées.

20. Œdémère à collier.

Noire ; corcelet fauve ; élytres testacées, avec l'extrémité noire.

21. Œdémère brûlée.

Noire ; base des élytres et suture testacées.

22. Œdémère suturale.

Noire ; couverte d'un léger duvet blanchâtre ; élytres avec la suture et deux lignes sur chaque, blanches.

23. Œdémère pallipède.

Noire ; couverte d'un léger duvet cendré ; pattes de couleur testacée pâle.

24. Œdémère thalassine.

Verdâtre, avec les pattes noires ; corcelet avec une ligne longitudinale, enfoncée.

25. Œdémère verte.

Verte, avec les pattes antérieures testacées ; corcelet lisse, cylindrique.

26. Œdémère nigripède.

Bleue ; antennes et pattes noires ; corcelet ovale.

27. Œdémère notoxoïde.

Noire : corcelet ovale, fauve, avec deux taches noires à sa base.

28. Œdémère thoracique.

Noire ; corcelet aminci, rouge, sans tache.

29. Œdémère sanguinicolle.

Noire ; corcelet rouge, marqué de trois enfoncemens disposés en triangle.

30. Œdémère triste.

Noire, corcelet aminci, fauve ; base des cuisses fauve.

31. Œdémère perlée.

Rougeâtre ; élytres subulées, courtes, nacrées, avec la base rouge et l'extrémité noire.

32. Œdémère bleue.

Élytres subulées ; corps bleu ; cuisses postérieures arquées et renflées.

ŒDÉMÈRE. (Insecte.)

33. Œdémère abdominale.

Élytres subulées; corps d'un vert-bleuâtre bronzé, avec les bords latéraux de l'abdomen rouges et relevés; cuisses postérieures arquées et renflées.

34. Œdémère podagraire.

Noire; élytres subulées, testacées; cuisses postérieures arquées, renflées, avec la base testacée.

35. Œdémère jaunâtre.

Noire; élytres subulées, testacées, avec le bord noir; cuisses postérieures arquées, renflées et bronzées.

36. Œdémère hybride.

Noire, avec le corcelet fauve; élytres subulées, testacées, avec le bord et l'extrémité noirs.

37. Œdémère subulée.

Noire; élytres subulées, testacées, avec la base et tout le bord noirs.

38. Œdémère verdâtre.

Corcelet inégal; corps d'un vert-obscur; antennes et pattes noires.

39. Œdémère barbare.

Élytres amincies; bronzée, avec l'extrémité des élytres et les pattes jaunes.

40. Œdémère bicolore.

Bleuâtre; bords du corcelet, abdomen et pattes testacés.

41. Œdémère flavipède.

Élytres subulées; bronzée, avec les pattes antérieures jaunes; cuisses postérieures renflées.

42. Œdémère testacée.

Noire; corcelet et élytres testacés; pattes fauves.

43. Œdémère glauque.

Élytres subulées, glauques; corps noir, avec le bord des anneaux de l'abdomen blanc.

44. Œdémère du Chêne.

Élytres subulées; noire, avec l'abdomen et les pattes jaunâtres.

1. Œdémère fémorale.

Œdemera femorata.

Œdemera livida, fronte maculisque duabus thoracis atris, femoribus posticis incrassatis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 1. *tab.* 1. *fig.* 1. a. b.

Dryops femorata. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 74. *n°.* 1. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 67. *n°.* 1.

Elle a environ sept lignes de longueur. Les antennes sont pâles, presque sétacées. La tête est pâle, avec le front noir. Les yeux sont noirs, arrondis. Le corcelet est pâle, avec une tache oblongue, noire, de chaque côté. Les élytres sont flexibles, un peu plus longues que l'abdomen, d'une couleur testacée pâle. Le dessous du corps & les pattes sont mélangés d'obscur & de pâle. Les cuisses postérieures sont renflées.

Elle se trouve en Suisse, sur les Alpes.

2. Œdémère livide.

Œdemera livida.

Œdemera livida, oculis nigris, femoribus simplicibus. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 2. *tab.* 1. *fig.* 2.

Lagria livida. Fabr. *Syst. Ent. p.* 124. *n°.* 2.

Dryops livida. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *pag.* 74. *n°.* 3. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 68. *n°.* 3.

Elle a environ sept lignes de longueur. Tout le corps est d'une couleur jaune-pâle. Les yeux sont noirâtres, arrondis, moins saillans que dans les autres espèces. Les antennes sont filiformes, presque de la longueur du corps. Le corcelet est un peu plus étroit à sa partie postérieure; il est lisse, & à peu près de la largeur de la tête. L'écusson est petit & triangulaire. Les élytres sont lisses, peu flexibles, d'un jaune-obscur. Tout le corps en dessus, vu à la loupe, paroît couvert de poils fins, très-courts. Les cuisses sont simples. Les tarses ont leur pénultième article plus large que les autres, bifide, & garni de houpes en dessous.

Elle se trouve dans l'île d'Otaiti.

3. Œdémère cuivreuse.

Œdemera ænea.

Œdemera obscurè ænea immaculata. Entom. tom. 3. *n°.* 50. 3. *tab.* 1. *fig.* 3.

Dryops ænea. Fabr. *Entom. Syst. em. tom.* 2. *pag.* 75. *n°.* 2. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 67. *n°.* 2.

Lagria ænea. Fabr. *Syst. Ent. p.* 124. *n°.* 1.

Elle a environ huit lignes de longueur & deux & demie de largeur. Les antennes sont obscures, filiformes, plus courtes que la moitié du corps. Les antennules sont assez longues; & les antérieures ont leur dernier article sécuriforme. La tête est bronzée, un peu avancée. Les yeux sont assez grands, arrondis, peu saillans. Le corcelet est bronzé, pointillé, un peu aplati, tranchant sur les côtés. L'écusson est petit & arrondi postérieurement. Les élytres sont fortement pointillées, bronzées, peu luisantes. Tout le dessous du corps est d'un noir-bronzé, luisant. Les pattes sont d'un brun un peu bronzé. Les tarses sont filiformes & terminés par quatre crochets.

Nota. Un examen plus détaillé assignera probablement une nouvelle place à cet insecte, qui paroît s'éloigner beaucoup des autres Œdémères.

Elle se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

4. Œdémère linéelle.

Œdemera lineata.

Œdemera livida, thorace lineâ elytris vittâ fuscis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 4. *tab.* 1. *fig.* 4.

Lagria lineata. Fabr. *Syst. Ent. p.* 124. *n°.* 3.

Dryops lineata. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 75. *n°.* 4. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 68. *n°.* 4.

Elle est un peu plus grande que l'Œdémère fémorale. Les antennes sont jaunes, filiformes, à peine plus longues que la moitié du corps. La tête est jaune, avec les yeux noirs. Les antennules antérieures sont assez longues, filiformes; le dernier article est plus large, comprimé, coupé à son extrémité; ce qui lui donne une figure triangulaire. Le corcelet est à peu près de la largeur de la tête, presque cylindrique, d'un jaune-livide, avec une ligne longitudinale, noirâtre, au milieu. L'écusson est triangulaire, d'un jaune livide. Les élytres sont d'un jaune livide, marquées chacune d'une raie longitudinale, obscure. Tout le dessus du corps, vu à la loupe, paroît couvert de poils très-courts. Le dessous du corps & les pattes sont jaunes. Les cuisses sont simples.

Elle se trouve dans la Nouvelle-Hollande.

5. Œdémère bleuet.

Œdemera cyanea.

Œdemera cærulea, antennis tarsisque nigris. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 5. *tab.* 1. *fig.* 5.

Dryops cyanea. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 75. *n°.* 5. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 68. *n°.* 5.

Lagria cyanea. Fabr. *Syst. Ent. pag.* 125. *n°.* 4.

Elle est un peu plus petite que les précédentes. Les antennes sont noires, filiformes, à peine plus longues que la moitié du corps. Les antennules antérieures sont assez longues; le dernier article s'élargit à son extrémité, & est coupé en forme d'S. La tête est d'un bleu-foncé. Le corcelet est de la

largeur de la tête, presqu'arrondi, un peu déprimé. L'écusson est petit & triangulaire. Les élytres sont lisses, très-finement pointillées. Tout le dessus du corps, vu à la loupe, paroit couvert de poils rares, très-courts. Le dessous & les pattes sont d'un noir-bleuâtre. Les cuisses postérieures sont un peu renflées, & les tarses sont noirs.

Elle se trouve dans la Nouvelle-Hollande.

6. Œdémère rayée.

Œdemera vittata.

Œdemera rufa, elytris vittâ abdominisque apice fuscis. Ent. t. 3. *n°.* 50. 6. *tab.* 1. *fig.* 6.

Lagria vittata. Fabr. *Syst. Ent. p.* 125. *n°.* 5.

Dryops vittata. Fabr. *Entom. Syst. emend.* 2. *p.* 76. *n°.* 7. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 68. *n°.* 7.

Elle ressemble à l'Œdémère mélanocéphale. Les antennes sont fauves, guère plus longues que la moitié du corps. La tête est fauve, avec les yeux noirs. Le corcelet est fauve, presqu'arrondi, un peu déprimé. L'écusson est petit, fauve. Les élytres sont d'un fauve-pâle, marquées d'une large raie longitudinale, obscure. Le dessous du corps est fauve, avec l'extrémité de l'abdomen noirâtre. Les pattes sont fauves & les cuisses sont simples.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

7. Œdémère marginée.

Œdemera marginata.

Œdemera rufa, elytris fuscis marginibus lineâque mediâ rufis. Entom. tom. 3. *n°.* 50. 7. *tab.* 1. *fig.* 7.

Lagria marginata. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 1. *p.* 159. *n°.* 5.

Dryops marginata. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 2. *p.* 76. *n°.* 6. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 68. *n°.* 6.

Elle est de la grandeur de l'Œdémère mélanure & plus renflée. Les antennes sont noires, filiformes. La tête est fauve. Les yeux sont arrondis, faillans, d'un noir-bleuâtre. Le corcelet est fauve, presqu'arrondi, un peu déprimé. L'écusson est fauve, assez grand & triangulaire. Les élytres sont obscures, avec la suture, le bord extérieur & une ligne longitudinale au milieu, fauves. Le corps est obscur. Les pattes sont noires, avec une partie des cuisses fauve.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

8. Œdémère striée.

Œdemera striata.

Œdemera cyanea, thorace rufo, elytris margine striâque albidis.

Dryops striata. Fabr. *Syst. Eleut. t.* 2. *p.* 68. *n°.* 8.

Elle ressemble à l'Œdémère front-rouge, mais elle est un peu plus grande. Les antennes & les antennules sont noirâtres. La tête est bleue. Le corcelet est lisse, arrondi, fauve. Les élytres sont bleues, avec le bord extérieur, la suture & une petite ligne au milieu, blanchâtres. Le dessous du corps & les pattes sont bleus.

Elle se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

9. Œdémère front-rouge.

Œdemera rufifrons.

Œdemera cyanea, capite thoraceque rufis.

Dryops rufifrons. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 76. *n°.* 8. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 68. *n°.* 9.

Lagria rufifrons. Fabr. *Gen. Inf. Mant. p.* 223.

Les antennes sont presque de la longueur du corps, noirâtres, avec l'extrémité rougeâtre. La tête est rouge, avec les yeux grands & noirs. Les antennules sont avancées, sécuriformes, obscures, avec le dernier article rouge. Le corcelet est rouge, cylindrique. Les élytres sont striées, bleues. Les pattes sont bleues, avec les cuisses antérieures rouges.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale.

10. Œdémère anale.

Œdemera analis.

Œdemera thorace depresso, rufo, puncto laterali fusco; elytris testaceis apice nigris.

Elle a environ six lignes de longueur. Les antennes sont testacées, de la longueur de la moitié du corps. La tête est d'un jaune un peu fauve, avec les yeux noirs. Le corcelet est un peu aplati, presqu'en cœur, d'un jaune un peu fauve, avec une tache obscure de chaque côté. L'écusson est petit, arrondi postérieurement, de la couleur du corcelet. Les élytres sont très-finement pointillées, & marquées sur le dos de deux lignes faillantes, placées chacune dans un sillon peu profond; elles sont testacées, avec l'extrémité noire. La poitrine & l'abdomen sont noirs. Les pattes sont testacées, avec les cuisses noires. Les cuisses sont simples.

Elle se trouve en France, en Italie, en Espagne, en Portugal.

11. Œdémère mélanure.

Œdemera melanura.

Œdemera nigra, thorace elytrisque testaceis, his apice nigris.

Necydalis melanura. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 1. *pars* 2. *p.* 353. *n°.* 14. — *Syst. Eleut. t.* 2. *p.* 371. *n°.* 17.

Elle a quatre lignes & demie de longueur. Les antennes sont noires, filiformes, un peu plus longues que la moitié du corps. La tête est noire. Le

corcelet est fauve, un peu inégal, de la largeur de la tête. Les élytres sont légérement pubescentes, finement pointillées, à peine marquées de deux ou trois lignes élevées; elles sont testacées, avec l'extrémité noire. Le dessous du corps & les pattes sont noirs.

Elle se trouve au midi de la France, en Espagne, en Portugal. Je l'ai trouvée une seule fois au bois de Bondi, près Paris, sur des fleurs en ombelle.

12. Œdémère notée.

Œdemera notata.

Œdemera capite thoraceque ferrugineis, elytris testaceis apice nigris.

Œdemera melanura. Ent. t. 3. 50. *n°.* 8. *tab.* 1. *fig.* 8. a. b.

Necydalis notata. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 353. *n°.* 15. — *Syst. Eleut. t.* 1. *p.* 371. *n°.* 18.

Necydalis notata. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 132. *n°.* 1.

Cantharis testacea, elytris apice nigris. Geoffr. *Inf. Parif. tom.* 1. *p.* 344. *n°.* 7.

Cantharis testacea. Fourc. *Entom. Parif.* 1. *p.* 155. *n°.* 7.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à l'Œdémère mélanure. Les antennes sont jaunâtres, plus courtes que le corps. La tête est jaune, finement pointillée, avec les yeux noirs. Le corcelet est d'un jaune ferrugineux sans tache, presqu'anguleux sur les côtés. L'écusson est ferrugineux, petit, triangulaire. Les élytres sont très-finement pointillées, jaunes, couvertes d'un très-léger duvet court, avec l'extrémité noire : on y apperçoit trois lignes à peine élevées. La poitrine & l'abdomen sont noirs, avec l'anus jaune. Les pattes sont tantôt noirâtres, tantôt d'un brun-ferrugineux, avec les jambes & les tarses extérieurs jaunâtres.

Elle se trouve en Europe.

13. Œdémère dorsale.

Œdemera dorsalis.

Œdemera nigra, thorace rufo, maculâ dorsali nigrâ; elytris testaceis.

Elle ressemble beaucoup à l'Œdémère mélanocéphale. Les antennes sont filiformes, plus courtes que le corps, noires, avec la base fauve. Les antennules sont fauves. La tête est noire. Le corcelet est un peu déprimé, fauve, avec une tache noire sur le dos. L'écusson est noir. Les élytres sont pointillées, marquées d'une ligne peu élevée au milieu, & d'une autre près du bord; elles sont testacées, sans tache. La poitrine est noire. L'abdomen est fauve, avec un peu de noir autour de l'anus. Les pattes sont noires, avec les genoux & une partie des jambes antérieures d'un fauve-obscur.

Elle se trouve sur les Alpes les plus élevées.

14. Œdémère mélanocéphale.

Œdemera melanocephala.

Œdemera nigra, thorace abdomineque fulvis, elytris testaceis.

Necydalis melanocephala. Fabr. *Ent. Syst. Suppl. tom.* 4. *p.* 453. — *Syst. Eleut. t.* 2. *p.* 370. *n°.* 12.

Necydalis melanocephala. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 36. *tab.* 9.

Elle ressemble à l'Œdémère mélanure. Les antennes sont noires, avec les premiers articles jaunes en dessous. Les antennules sont d'un jaune-obscur, avec l'extrémité noire. La tête est noire, finement pointillée. Le corcelet est aussi large que la tête, d'un jaune-fauve, presque cylindrique. L'écusson est noir. Les élytres sont pointillées, jaunes, marquées de trois lignes, dont l'extérieure est la plus élevée. La poitrine est noire. L'abdomen est fauve, avec l'anus noir. Les pattes sont noires, avec les genoux & une partie des jambes noirs.

Elle se trouve en Italie, au midi de la France, & rarement aux environs de Paris.

15. Œdémère marginelle.

Œdemera marginella.

Œdemera testacea, antennis nigris, elytrorum margine cæruleo, nitido.

Necydalis marginella. Fabr. *Syst. Eleut. t.* 2. *p.* 371. *n°.* 19.

Elle ressemble beaucoup à l'Œdémère mélanure. La tête est testacée, avec le chaperon noir. Les antennes sont noires. Le corcelet est arrondi, testacé. Les élytres ont deux lignes longitudinales élevées; elles sont testacées, avec la base & le bord extérieur bleus, luisans. Le dessous du corps est testacé.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

16. Œdémère fulvicolle.

Œdemera fulvicollis.

Œdemera atra, thorace anoque fulvis, elytris subcærulescentibus.

Necydalis fulvicollis. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 1. *pars* 2. *p.* 353. *n°.* 16. — *Syst. Eleut. t.* 2. *p.* 372. *n°.* 20.

Elle est un peu plus grande que l'Œdémère mélanure. Les antennes sont noires. Le corcelet est presque lisse, fauve, luisant, sans tache. Les élytres sont d'un noir-bleuâtre. Le dessous du corps est noir, avec l'anus fauve. Les pattes sont noires.

Elle se trouve en Allemagne.

17. Œdémère féladonienne.

Œdemera feladonia.

Œdemera thorace inæquali, corpore viridi nitidulo, elytris apice incrassatis cæruleis.

Necydalis feladonia. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 1. *pars* 2 *p.* 352. *n°.* 8. — *Syst. Eleut. t.* 2. *p.* 370. *n°.* 10.

Elle a quatre lignes & demie de longueur. Les antennes font noires, un peu plus courtes que le corps. La tête eft pointillée, verte, avec la bouche noire, luifante, & une tache d'un beau bleu fur le front. Le corcelet eft pointillé, inégal, vert, luifant, pubefcent, de la largeur de la tête. Les élytres font verdâtres, & marquées de trois lignes élevées; leur extrémité eft un peu renflée & de couleur bleue, luifante. Le corps eft verdâtre. Les pattes font noires, avec les cuiffes vertes. Les antérieures font terminées par une dent aiguë.

Elle fe trouve à Kiel, felon Fabricius. Elle eft très-commune au midi de la France, en Italie, dans les îles de l'Archipel.

18. Œdémère ruficolle.

Œdemera ruficollis.

Œdemera viridi-ænea, thorace abdomineque fulvis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 11. *tab.* 1. *fig.* 11. a. b. c.

Necydalis ruficollis *thorace teretiufculo abdomineque rufis, capite elytrifque viridi-æneis.* Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 2. *p.* 352. *n°.* 9. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 370. *n°.* 11.

Elle reffemble beaucoup à l'Œdémère féladonienne. Les antennes font noires, un peu plus courtes que le corps. La tête eft d'un vert-bleuâtre. Le corcelet eft auffi large que la tête, fauve, un peu déprimé, marqué de quelques enfoncemens. L'écuffon eft de la même couleur des élytres : celles-ci font d'un vert-bleuâtre, auffi larges vers l'extrémité qu'à la bafe, pointillées, & marquées de trois lignes un peu élevées. La poitrine eft verte. L'abdomen eft d'un jaune-fauve. Les pattes font noires.

Elle fe trouve au midi de la France, en Italie.

19. Œdémère bleuâtre.

Œdemera cœrulefcens.

Œdemera viridi-cœrulea, elytris lineis tribus elevatis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 14. *tab.* 2. *fig.* 17. a. b. c.

Necydalis cœrulea *thorace teretiufculo, corpore cæruleo fubopaco.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *pag.* 650. *n°.* 22. — *Faun. Suec. n°.* 716.

Necydalis cœrulefcens. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *pag.* 350. *n°.* 3. — *Syst. Antl. pag.* 369. *n°.* 3.

Necydalis cœrulefcens. Payk. *Faun. Suec. t.* 3. *p.* 133. *n°.* 2.

Œdemera cœrulefcens. Latr. *Hist. Nat. des Crust. & des Inf. tom.* 11. *p.* 10. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 2. *p.* 229.

Elle a environ quatre lignes de longueur. Les antennes font noires, un peu plus courtes que le corps. La tête eft pointillée, d'un bleu-verdâtre. Le corcelet eft d'un bleu-verdâtre, déprimé, inégal, pointillé, un peu plus large à fa partie antérieure qu'à fa partie poftérieure. Les élytres font d'un bleu-verdâtre, pointillées, d'égale largeur, & marquées de quatre lignes élevées, dont une vers le bord, plus élevée que les autres. Le deffous du corps eft d'un bleu-verdâtre. Les pattes font noires. Les cuiffes font bleues.

Elle fe trouve en Europe, fur les fleurs.

20. Œdémère à collier.

Œdemera collaris.

Œdemera atra, thorace fulvo, elytris teftaceis apice nigris.

Necydalis collaris. Panz. *Faun. Germ. Fafc. tab.* 10.

Elle reffemble beaucoup à l'Œdémère mélanocéphale. Les antennes font un peu plus courtes que le corps, noires, avec le premier article fauve. La tête eft noire. Le corcelet eft d'un jaune-fauve, prefque cylindrique, de la largeur de la tête, à peine rétréci poftérieurement. Les élytres font pointillées, marquées de trois lignes peu élevées, dont l'une près du bord extérieur; elles font teftacées, avec un peu du bord extérieur & de l'extrémité noirs. La poitrine eft noire. L'abdomen eft jaune, avec l'extrémité noire. Les pattes font noires.

Elle a été trouvée aux environs de Verfailles, en avril, fur des plantes aquatiques, par M. Bofc. Elle fe trouve auffi à Nuremberg.

21. Œdémère brûlée.

Œdemera uftulata.

Œdemera nigra, elytris bafi futurâque latè teftaceis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 19. *tab.* 2. *fig.* 19.

Necydalis uftulata. Fabr. *Entom. Syst. em. tom.* 2. *pag.* 352. *n°.* 13. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 371. *n°.* 16.

Elle reffemble à l'Œdémère mélanocéphale. Les antennes font prefque de la longueur du corps, noires, avec les deux premiers articles jaunes en deffous ou entiérement noirs. Les antennules font jaunes ou noires. La tête eft noire. Le corcelet eft

noir, pointillé, inégal, de la largeur de la tête. L'écusson est noir. Les élytres sont pointillées, marquées de trois lignes élevées, dont l'une près du bord extérieur; elles sont jaunes, avec le bord extérieur noir, lequel ne s'avance pas jusqu'à la base. Les pattes sont noires.

Elle se trouve au midi de la France, en Hongrie.

22. ŒDÉMÈRE suturale.

ŒDEMERA suturalis.

Œdemera nigra, albo pubescens, elytris suturâ lineisque quatuor albis.

Elle est un peu plus grande que l'Œdémère bleue. Les antennes sont filiformes, un peu plus courtes que le corps, noires, avec la base d'un fauve-obscur. Les antennules sont d'un fauve-obscur, avec l'extrémité noire. La tête est noire, couverte d'un duvet blanchâtre; elle est un peu enfoncée dans le corcelet. Le corcelet est noir, couvert d'un duvet blanchâtre, un peu plus large en avant qu'en arrière, & un peu avancé sur la tête. L'écusson est petit, arrondi, blanc. Les élytres sont noires, avec un duvet qui forme six lignes élevées, dont une sur la suture, & une sur le bord extérieur. Le dessous du corps est noir, avec un duvet blanchâtre. Les pattes sont d'un fauve-obscur, avec la majeure partie des cuisses noire.

Elle se trouve sur la côte de Barbarie.

23. ŒDÉMÈRE pallipède.

ŒDEMERA pallipes.

Œdemera nigra, cinereo pubescens, pedibus pallidè testaceis.

Elle ressemble à la précédente. Les antennes sont filiformes, guère plus longues que la moitié du corps, obscures, avec la base testacée. Les antennules sont testacées, avec l'extrémité noirâtre. Tout le corps est noir, couvert d'un duvet blanchâtre. La tête est un peu enfoncée dans le corcelet, & celui-ci est arrondi, pointillé. Les élytres sont pointillées, & on y voit quelquefois deux lignes peu marquées, blanchâtres. Les pattes sont d'un fauve-pâle.

Elle se trouve en Égypte, sur les fleurs en ombelle.

24. ŒDÉMÈRE thalassine.

ŒDEMERA thalassina.

Œdemera thorace canaliculato, corpore viridi, pedibus nigris.

Necydalis thalassina. FABR. *Entom. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 330. *n°.* 1. — *Syst. Eleut. t.* 2. *p.* 368. *n°.* 1.

Necydalis thalassina. PANZ. *Faun. Germ. Fasc.* 5. *tab.* 15.

Elle a environ quatre lignes de longueur. Les antennes sont noires, à peine plus longues que la moitié du corps. Tout le corps est d'un vert plus ou moins clair. Le corcelet a un petit renflement de chaque côté, & une ligne longitudinale, enfoncée, au milieu. Les élytres sont finement pointillées, & marquées de trois lignes peu élevées. Les pattes sont noires.

Elle se trouve au nord de l'Europe.

25. ŒDÉMÈRE verte.

ŒDEMERA viridissima.

Œdemera thorace cylindrico lævi, corpore viridi, pedibus anticis testaceis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 15. *tab.* 15. *fig.* a. b. c.

Cantharis viridissima. LINN. *Syst. Nat.* 2. *p.* 650. *n°.* 23. — *Faun. Suec. n°.* 717.

Necydalis viridissima. FABR. *Syst. Ent. p.* 208. — *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 330. *n°.* 2. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 369. *n°.* 2.

Cantharis viridis *viridi-æneu, nitida, antennis nigris, thorace tereti elongato.* DEG. *Mem. Inf. tom.* 5. *p.* 15. *n°.* 3.

Necydalis viridissima. PAYK. *Faun. Suec. t.* 3. *p.* 133. *n°.* 3.

Elle est un peu plus petite & un peu plus étroite que l'Œdémère bleuâtre. Les antennes sont noires, avec les trois premiers articles d'un fauve-obscur. Tout le corps est d'un vert-luisant, quelquefois bleuâtre ou bronzé. La tête est très-finement pointillée. Le corcelet est presque cylindrique, plus long que large, finement pointillé. Les élytres sont finement pointillées, d'une égale largeur, marquées de quatre lignes peu élevées, dont l'intérieure plus courte que les autres. Les pattes sont testacées, avec les genoux postérieurs obscurs, ou vertes, avec les jambes antérieures testacées.

Elle se trouve au nord de l'Europe.

26. ŒDÉMÈRE nigripède.

ŒDEMERA nigripes.

Œdemera thorace ovato, cyanea, antennis pedibusque nigris.

Necydalis cyanea. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 331. *n°.* 5. — *Syst. Eleut. t.* 2. *p.* 369. *n°.* 5.

Elle est de la grandeur de l'Œdémère verte. Les antennes sont noires. Tout le corps est bleu. La tête est pointillée, & marquée d'une petite impression sur le vertex. Le corcelet est un peu déprimé, marqué de deux ou trois impressions. Les élytres sont pointillées, & ont quatre lignes peu élevées, dont

l'extérieure est très-près du bord. Les pattes sont noires, avec les cuisses bleuâtres.

Elle se trouve en Europe.

27. Œdémère notoxoïde.

Œdemera notoxoides.

Œdemera nigra, thorace ovato, rufo; maculis duabus baseos nigris.

Necydalis notoxoides, *thorace ovato, maculis duabus baseos nigris, corpore fusco.* Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 369. *n°.* 6.

Elle ressemble un peu à l'Œdémère mélanocéphale. Les antennes sont noires, filiformes. La tête est noire, ainsi que les antennules. Le corcelet est presqu'ovale, très-finement pointillé, fauve, avec deux taches noires, placées à la base, & quelquefois deux points de la même couleur vers le bord antérieur. Tout le reste du corps est très-noir. Les élytres sont pointillées, & ont trois lignes peu élevées.

Elle se trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Bosc.

28. Œdémère thoracique.

Œdemera thoracica.

Œdemera nigra, thorace teretiusculo, rufo, immaculato.

Necydalis thoracica, *thorace teretiusculo, rufo; elytris lævissimis, fuscis.* Fabr. *Syst. Eleut. t.* 2. *p.* 370. *n°.* 8.

Elle est plus petite & plus étroite que la précédente. Les antennes sont noires, filiformes, presque de la longueur du corps. La tête est noire, ainsi que les antennules. Le corcelet est étroit, presque cylindrique, peu déprimé, fauve. Les élytres sont noires, finement pointillées. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont noires, avec les jambes d'un fauve-obscur.

Elle se trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Bosc.

29. Œdémère sanguinicolle.

Œdemera sanguinicollis.

Œdemera nigra, thorace rufo, punctis tribus impressis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 12. *tab.* 1. *fig.* 12. a. b.

Necydalis sanguinicollis, *thorace teretiusculo, rufo, corpore fusco.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 351. *n°.* 6. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 370. *n°.* 7.

Necydalis flavicollis. Panz. *Faun. Germ. Fasc. tab.* 18.

Elle est plus petite que la précédente. Les antennes sont un peu plus courtes que le corps, noires, avec la base d'un fauve-obscur. Les antennules sont d'un fauve-obscur. La tête est noire ou d'un noir un peu bleuâtre. Le corcelet est fauve, déprimé, marqué de trois enfoncemens disposés en triangle. Les élytres sont pointillées, noires, marquées de trois lignes élevées. Le dessous du corps & les pattes sont noirs.

Elle se trouve en France, en Allemagne.

30. Œdémère triste.

Œdemera tristis.

Œdemera nigra, thorace teretiusculo, femorumque basi rufis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 13. *tab.* 2. *fig.* 13.

Necydalis tristis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *pag.* 352. *n°.* 10. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 370. *n°.* 13.

Les antennes sont noires, filiformes, plus courtes que le corps. La tête est noire. Le corcelet est aminci, rougeâtre. L'écusson est noir & arrondi postérieurement. Les élytres sont noirâtres, pointillées, marquées de trois lignes longitudinales, peu élevées. Le dessous du corps est noirâtre. Les pattes sont noirâtres, avec la base des cuisses rougeâtre. Les cuisses postérieures sont simples.

Elle se trouve à la terre de Diémen.

31. Œdémère perlée.

Œdemera margaritacea.

Œdemera rufa, elytris subulatis, abbreviatis, margaritaceis, basi rufis, apice atris. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 372. *n°.* 24.

Elle ressemble, pour le port, à l'Œdémère bleue. La tête est rouge. Les antennes sont rougeâtres, avec l'extrémité des anneaux noire. Le corcelet est globuleux, rouge, sans tache. Les élytres sont lisses, subulées, presqu'une fois plus courtes que l'abdomen, rouges à la base, nacrées & brillantes au milieu, noires à l'extrémité. L'abdomen est noir, avec l'anus rouge. Les pattes sont rouges, avec toutes les cuisses renflées.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

Nota. Cette espèce, que je n'ai point vue, n'appartient pas peut-être à ce genre, mais à celui de Nécydale de cet ouvrage, ou à celui de Callidie.

32. Œdémère bleue.

Œdemera cærulea.

Œdemera elytris subulatis, cærulea, femoribus posticis clavatis, arcuatis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 16. *tab.* 2. *fig.* 16. a. b.

Necydalis cærulea. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 642. *n°.* 4.

Cantharis nobilis. Scop. *Ent. Carn. n°.* 146.

Necydalis cœrulea. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 1. *pars* 2. *pag.* 354. *n°.* 19. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 372. *n°.* 25.

Cantharis viridi-cœrulea, elytris attenuatis, femoribus posticis globosis. Geoffr. *Inf. Parif. tom.* 1. *p.* 342. *n°.* 3.

Cantharis grassipes. Fourc. *Ent. Parif. tom.* 1. *p.* 154. *n°.* 3.

Necydalis cœrulea. Schrank, *Enum. Inf. Austr. n°.* 317.

Necydalis cœrulea. Ross. *Faun. Etr. tom.* 1. *p.* 175. *n°.* 433.

Elle a quatre lignes de longueur. Les antennes sont noires, presque de la longueur du corps. Les antennules sont noires. La tête est étroite, un peu alongée antérieurement, légérement raboteuse, d'un vert-bleuâtre. Les yeux sont noirs, arrondis & saillans. Le corcelet est un peu raboteux, inégal, presque cylindrique, d'un vert-bleuâtre. Les élytres sont de la même couleur, aminciés à l'extrémité, marquées de trois lignes élevées, dont l'intérieure très-courte. Le dessous du corps est d'un vert-bleuâtre très-luisant, avec les tarses noirs. Les cuisses postérieures, dans le mâle seulement, sont très-renflées, un peu arquées.

Elle se trouve dans tout le midi de l'Europe, & n'est pas rare aux environs de Paris.

33. Œdémère abdominale.

Œdemera abdominalis.

Œdemera elytris subulatis, viridi-ænea, abdominis margine rubro, femoribus posticis incrassatis, arcuatis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 17. *tab.* 2. *fig.* 14. a. b. c. d. e.

Elle ressemble beaucoup à l'Œdémère bleue, dont elle n'est peut-être qu'une variété, & dont elle ne diffère essentiellement que par le bord latéral de l'abdomen, qui est un peu relevé & rouge dans les deux sexes. Les cuisses du mâle sont renflées, & celles de la femelle sont simples. Elle varie, pour les couleurs, du beau vert-métallique au vert-foncé & au vert-obscur.

Elle se trouve sur les fleurs, au midi de la France.

34. Œdémère podagraire.

Œdemera podagraria.

Œdemera nigra, elytris subulatis, testaceis; femoribus posticis clavatis, basi testaceis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 10. *tab.* 1. *fig.* 10. a. b.

Œdemera simplex. Entom. tom. 3. *n°.* 50. 9. *tab.* 1. *fig.* 9. a. b. c.

Necydalis Podagrariæ. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 642. *n°.* 9.

Cantharis femorata. Scop. *Ent. Carn. n°.* 145.

Necydalis Podagrariæ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *pag.* 354. *n°.* 20. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 373. *n°.* 26.

Cantharis nigra, elytris attenuatis, fulvis; femoribus posticis globosis. Geoffr. *Insect. Parif. tom.* 1. *p.* 343. *n°.* 4. *Mas.*

Cantharis fulva. Fourc. *Ent. Parif. tom.* 1. *p.* 155. *n°.* 4.

Necydalis Podagrariæ. Payk. *Faun. Suec. t.* 3. *p.* 134. *n°.* 4.

Cantharis flavescens, subvillosa, elytris attenuatis. Geoffr. *Inf. Parif. tom.* 1. *p.* 343. *n°.* 5. *Fem.*

Cantharis villosa. Fourc. *Ent. Parif. tom.* 1. *p.* 155. *n°.* 5.

Necydalis flavescens. Ross. *Faun. Etr. Mant.* 1. *p.* 56. *n°.* 139.

Necydalis Podagrariæ. Schrank, *Enum. Inf. Austr. n°.* 314.

Elle a un peu plus de quatre lignes de longueur. Les antennes sont de la longueur du corps, noires, avec un peu de jaune au dessous des trois premiers articles. Les antennules sont fauves, avec un peu de noir à leur extrémité. La tête & le corcelet sont d'un noir-bronzé. Les élytres sont subulées, testacées, marquées de deux lignes élevées, dont l'une, vers la suture, ne va pas jusqu'au milieu. Le dessous du corps est d'un noir-bronzé. Les quatre pattes antérieures sont d'un jaune-fauve, avec les tarses & l'extrémité des jambes intermédiaires noirs. Les postérieures sont noires. Les cuisses sont très-renflées, d'un noir-bronzé, avec la base d'un jaune-fauve. Tout le corps est couvert d'un léger duvet soyeux.

Dans la femelle les antennes sont obscures, avec les premiers anneaux testacés. La tête est noire, avec les antennules testacées. Le corcelet & les élytres sont testacés, sans tache. La poitrine est noire ou d'un noir-bronzé. L'abdomen est d'un jaune-fauve, avec un peu de noir au milieu de la base. Les pattes sont simples, testacées.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

35. Œdémère jaunâtre.

Œdemera flavescens.

Œdemera nigra, elytris subulatis, testaceis; margine nigro; femoribus posticis incrassatis, æneis.

Necydalis flavescens. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 642. *n°.* 8. *Mas.*

Necydalis simplex. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 643. *n°.* 10. *Fem.*

Necydalis Pthysica. Scop. *Ent. Carn. n°.* 144. *Fem.*

Necydalis flavescens. Deg. *Mem. Inf. tom.* 5. *p.* 155. *n°.* 4.

Necydalis simplex. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 1. *pars* 2. *p.* 355. *n°.* 25. — *Syst. Eleut.* 2. *p.* 374. *n°.* 32. *Fem.*

Necydalis flavescens. Payk. *Faun. Suec. t.* 3. *p.* 135. *n°.* 5.

Elle ressemble beaucoup à l'Œdémère podagraire, dont elle ne varie essentiellement que par les cuisses postérieures, qui sont entiérement d'une couleur noirâtre bronzée, & par les élytres, qui ont ordinairement un peu de l'extrémité & du bord extérieur noirs. Les pattes antérieures & intermédiaires ont leurs cuisses bronzées, noirâtres. La femelle a les cuisses postérieures simples. L'abdomen & le corcelet sont noirs ou d'un noir-bronzé.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

36. Œdémère hybride.

Œdemera hybrida.

Œdemera nigra, thorace rufo, elytris subulatis testaceis, margine apiceque nigris.

Necydalis hybrida, *thorace teretiusculo rufo, elytris subulatis, basi suturâque testaceis, margine & apice nigris.* Ross. *Faun. Etr. Mant.* 1. *p.* 56. *n°.* 138.

Necydalis hybrida. Faun. Etr. Ross. *Ed.* Hellw. *tom.* 1. *p.* 398. *n°.* 138.

Elle ressemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à l'Œdémère bleue. Les antennes & la tête sont noires. Le corcelet est fauve, aminci, marqué de deux points enfoncés. Les élytres sont subulées, marquées de trois lignes élevées; elles sont testacées à la base & du côté de la suture, jusqu'au milieu, & noires du milieu à l'extrémité & sur tout le bord extérieur. La poitrine est noire. Les cuisses postérieures sont renflées, arquées, entiérement noires, luisantes. Les ailes sont noires.

Elle se trouve en Italie, sur les fleurs du Panais.

37. Œdémère subulée.

Œdemera subulata.

Œdemera nigra, elytris subulatis testaceis, margine omni nigro. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 20. *tab.* 2. *fig.* 20. a. b.

Necydalis marginata. Fabr. *Ent. Syst. Suppl. tom.* 5. *p.* 155.

Necydalis femorata. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 36. *tab.* 12.

Elle ressemble à l'Œdémère jaune, mais elle est un peu plus petite. Les antennes, la tête, le corcelet & tout le dessous du corps sont noirs. Le corcelet est raboteux, presque cylindrique. Les élytres sont testacées, entiérement bordées de noir, même à leur base. Les bords latéraux de l'abdomen sont un peu relevés & fauves.

Elle se trouve au midi de la France, d'où elle a été envoyée à M. Bosc.

38. Œdémère verdâtre.

Œdemera virescens.

Œdemera thorace inæquali, corpore virescenti-obscuro, antennis pedibusque nigris.

Necydalis virescens. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 1. *pars* 2. *p.* 351. *n°.* 4. — *Syst. Eleut. t.* 2. *p.* 369. *n°.* 4.

Cantharis virescens. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 650. *n°.* 24.

Necydalis virescens. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 136. *n°.* 6.

Elle est de la grandeur de l'Œdémère verte. Les antennes sont noires. La tête est d'un vert-obscur, avec le front entier. Le corcelet est d'un vert-obscur, antérieurement aussi large que long, un peu rétréci postérieurement, marqué d'une impression profonde de chaque côté. L'écusson est petit, d'un vert-obscur. Les élytres sont d'un vert-obscur, subulées, mais un peu moins que dans les espèces précédentes, marquées de deux lignes élevées, indépendamment du bord extérieur & de la suture, l'intérieure étant courte. La poitrine & l'abdomen sont d'un vert un peu bronzé. Les pattes sont verdâtres, & les cuisses simples dans la femelle. Les postérieures sont arquées & renflées dans le mâle.

Elle se trouve au nord de l'Europe.

39. Œdémère barbare.

Œdemera barbara.

Œdemera ænea, elytris attenuatis, apice pedibusque flavescentibus.

Necydalis barbara. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 351. *n°.* 7. — *Syst. Eleut. t.* 2. *p.* 350. *n°.* 9.

Elle ressemble à l'Œdémère bleue. Les antennes sont d'un jaune-obscur. La tête est bronzée. Les antennules sont d'un jaune-obscur, avec l'extrémité noire. Le corcelet est un peu déprimé, marqué de quelques enfoncemens. Les élytres sont bronzées, amincies postérieurement, avec l'extrémité jaune; elles sont pointillées, & ont quatre lignes élevées, dont deux très-courtes. Le corps est bronzé. Les pattes sont jaunes, avec les cuisses postérieures bronzées, excepté à leur base. Ces cuisses postérieures sont renflées, & arquées dans le mâle.

Elle se trouve sur la côte de Barbarie.

40. Œdémère bicolore.

Œdemera bicolor.

Œdemera cærulescens, thoracis margine, abdomine pedibusque testaceis.

Necydalis bicolor. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 354. *n°.* 21. — *Syst. Eleut. t.* 2. *p.* 373. *n°.* 27.

Les antennes sont obscures. La tête est bleuâtre. Le corcelet est rouge, avec une large raie longitudinale, bleuâtre. Les élytres sont bleuâtres, à peine striées. L'abdomen est testacé. Les pattes sont testacées. Les cuisses postérieures sont très-renflées.
Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

41. Œdémère flavipède.

Œdemera flavipes.

Œdemera elytris subulatis, ænea, pedibus anticis flavis, femoribus posticis incrassatis.

Œdemera ænea. Ent. t. 3. *n°.* 50. 13. *tab.* 2. *fig.* 18. a. b.

Necydalis flavipes *nigra, elytris attenuatis virescentibus, femoribus posticis incrassatis, arcuatis.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 355. *n°.* 22. — *Syst. Eleut.* 2. *p.* 373. *n°.* 28.

Necydalis flavipes. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 137. *n°.* 7.

Elle est un peu plus petite que l'Œdémère bleue. Les antennes sont presque de la longueur du corps, noires, avec la base d'un fauve-obscur. Tout le corps est d'un vert-foncé & bronzé. Le corcelet est marqué de quelques impressions. Les élytres sont moins subulées que dans l'Œdémère bleue; elles sont pointillées, & ont deux lignes élevées, dont l'une, interne, ne va pas jusqu'au milieu. Il y a une troisième ligne très-près du bord extérieur. La moitié des cuisses & les jambes antérieures sont jaunes; les autres sont bronzées. Les cuisses postérieures, dans le mâle, sont très-renflées, un peu arquées.
Elle se trouve dans toute l'Europe, & surtout au midi de la France, en Italie, dans les îles de l'Archipel.

42. Œdémère testacée.

Œdemera testacea.

Œdemera nigra, thorace elytrisque testaceis, pedibus rufis.

Necydalis testacea. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 1. *pars* 2. *pag.* 355. *n°.* 23. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 373. *n°.* 29.

Elle ressemble aux précédentes. Les antennes sont noires. La tête est obscure. Le corcelet est plane, testacé. Les élytres sont amincies, un peu plus pâles que le corcelet. Le dessous du corps est noir, avec les pattes rougeâtres.
M. Paykul a cité cette espèce comme n'étant que la femelle de l'Œdémère podagraire; mais, suivant Fabricius, elle a le dessous du corps noir & les pattes rougeâtres. Nous avons fait observer que la femelle de l'Œdémère podagraire avoit l'abdomen d'un jaune-fauve, & les pattes de la couleur du corcelet, qui est raboteux ou inégal, & non pas plane, comme le dit Fabricius, dans l'Œdémère testacée.
Elle se trouve en Allemagne.

43. Œdémère glauque.

Œdemera glaucescens.

Œdemera elytris subulatis, glaucis, corpore nigro, abdominis incisuris albis.

Necydalis glaucescens. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 355. *n°.* 24. — *Syst. Eleut. t.* 2. *p.* 373. *n°.* 31.

Necydalis glaucescens *elytris subulatis glauco-flavescentibus, femoribus clavatis.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 642. *n°.* 7.

Leptura necydalea. Linn. *Syst. Nat. edit.* 10. *tom.* 1. *p.* 399. *n°.* 17.

Les antennes sont filiformes, noires, de la longueur de la moitié du corps. La tête est noire. Le corcelet est noir, presque globuleux. Les élytres sont amincies & presque subulées; elles sont glabres, d'un jaune-glauque, avec le bord pourpre. L'abdomen est noir, aminci, avec le bord des anneaux blanc. Les cuisses sont renflées.
Elle se trouve, suivant Linné, dans l'Amérique méridionale, à Surinam; &, suivant Fabricius, au midi de l'Europe.

44. Œdémère du Chêne.

Œdemera Quercûs.

Œdemera elytris subulatis nigra, abdomine pedibusque flavescentibus.

Necydalis Quercûs. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 1. *pars* 2. *p.* 355. *n°.* 26. — *Syst. Eleut. t.* 2. *p.* 374. *n°.* 33.

Elle est petite. Les antennes sont noires, avec le premier article jaune. La tête est noire, avec la bouche jaune. Le corcelet est noir, sans tache. Les élytres sont obscures. L'abdomen & les pattes sont jaunes.
Elle se trouve sur le Chêne en Danemarck.

ŒNAS. *Œnas.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Cantharidies.

Les Œnas ont les antennes courtes, filiformes, coudées entre le second & le troisième article; les

mandibules ſimples ; les antennules filiformes ; la tête inclinée, diſtincte du corcelet ; les tarſes ſimples, filiformes, terminés par quatre crochets.

Ce genre, établi par M. Latreille, paroit tenir le milieu entre celui de Cantharide & celui de Mylabre, & il eſt diſtinct du premier par les antennes grenues, pas plus longues que le corcelet, & du ſecond en ce qu'elles ne vont point en groſſiſſant, & paroiſſent comme coudées ou briſées entre le premier & le ſecond article ; elles ſont inſérées au-devant des yeux, & ſont compoſées de onze articles, dont le premier eſt un peu alongé & renflé. Le ſecond eſt petit, fort court, preſque conique. Le troiſième eſt aminci à ſa baſe, mais à peu près de la longueur & de la groſſeur des ſuivans, qui ſont grenus, égaux entr'eux. Le dernier article eſt terminé en pointe obtuſe.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, large, un peu avancée, arrondie antérieurement.

Les mandibules ſont cornées, arquées, pointues, ſimples, munies d'une partie peu ſaillante, preſque membraneuſe depuis leur baſe interne juſqu'à l'endroit de l'arcure.

Les mâchoires ſont coriacées, bifides. La diviſion extérieure eſt comprimée, une fois plus longue que l'interne, mince à ſa baſe, arrondie & preſque velue à ſon extrémité. La diviſion interne eſt courte, large à ſa baſe, comprimée, un peu pointue.

La lèvre inférieure eſt membraneuſe, large, avancée, échancrée.

Les antennules antérieures ſont filiformes, un peu plus longues que les mâchoires, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-petit ; les deux ſuivans ſont égaux entr'eux ; le quatrième eſt un peu plus long, terminé en pointe obtuſe. Elles ſont inſérées à la baſe de la diviſion extérieure des mâchoires.

Les antennules poſtérieures ſont filiformes & compoſées de trois articles, dont le premier eſt court ; le ſuivant preſque conique, un peu alongé ; le troiſième eſt peu alongé, preſque cylindrique. Elles ſont inſérées à la baſe antérieure latérale de la lèvre inférieure.

La tête eſt inclinée comme dans les Mylabres, & diſtincte du corcelet, dont elle eſt ſéparée par un col très-court ; elle eſt convexe ſupérieurement, terminée en angle un peu aigu inférieurement.

Les yeux ſont petits, arrondis, peu ſaillans, placés à la partie latérale un peu antérieure de la tête.

Le corcelet eſt arrondi, peu convexe, preſque déprimé, ordinairement un peu plus étroit que la tête.

Les élytres ſont preſqu'une fois plus larges que le corcelet ; elles ſont coriacées, flexibles, un peu plus longues que l'abdomen, & elles cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

L'écuſſon eſt petit, triangulaire, obtus, plus large que long.

Le corps a une forme preſque cylindrique, à peu près ſemblable à celle des Cantharides.

Les pattes ſont de longueur moyenne ou même aſſez longues pour le volume du corps. Les cuiſſes ſont peu renflées, munies, à leur baſe interne, d'un petit trocanter. Les jambes ſont ſimples, un peu grêles. Les tarſes ſont longs, filiformes. Le pénultième article eſt ſimple, & le dernier eſt terminé par quatre crochets arqués. Les quatre tarſes antérieurs ſont compoſés de cinq articles, & les deux poſtérieurs de quatre ſeulement.

Les Œnas paroiſſent avoir les mêmes habitudes & les mêmes métamorphoſes que les Cantharides & les Mylabres ; ils fréquentent les fleurs, & c'eſt là qu'on les trouve quelquefois accouplés.

ŒNAS.

ŒNAS. LATR. *MÈLOE.* LINN. *LYTTA.* FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes de la longueur du corcelet, filiformes, grenues; premier article alongé, renflé.

Mandibules cornées, arquées, munies, à leur partie interne, d'un petit avancement membraneux.

Mâchoires coriacées, bifides; division extérieure grande, arrondie, comprimée.

Quatre antennules filiformes; dernier article en pointe obtuse.

Tarses simples, terminés par quatre crochets.

ESPÈCES.

1. Œnas africain.
Noir; corcelet fauve.

2. Œnas ruficolle.
Noir; corcelet fauve; élytres testacées.

3. Œnas nigricolle.
Noir; élytres testacées.

1. Œnas africain.

Œnas afer.

Œnas niger, thorace rufo.

Cantharis afra. Ent. tom. 3. *n°.* 46. 19. *tab.* 1. *fig.* 4. a. b.

Lytta afra. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 87. *n°.* 16. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 80. *n°.* 24.

Œnas afer. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 10. *p.* 394. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 2. *p.* 218. *tab.* 10. *fig.* 10.

Voyez, pour la defcription & les autres fynonymes, Cantharide africaine, n°. 16.

Nota. Fabricius cite mal-à-propos le *Lytta afra* de Roffy, qui eft bien différent de celui-ci, & qui paroît appartenir au genre Zonite.

2. Œnas ruficolle.

Œnas ruficollis.

Œnas niger, thorace rufo, elytris teftaceis.

Lytta craffìcornis *atra, thorace elytrifque teftaceis, antennis incraffatis.* Fabr. *Syft. Eleut. tom.* 2. *p.* 80.

Il reffemble beaucoup au précédent, mais il eft un peu plus petit; il a environ cinq lignes de longueur. Les antennes font noires, un peu plus courtes que le corcelet. La tête eft noire, très-finement pointillée, guère plus large que le corcelet : celui-ci eft fauve, marqué de points enfoncés, moins ferrés & plus grands que ceux de la tête. L'écuffon eft noir. Les élytres font finement pointillées, & ont deux ou trois lignes élevées, à peine marquées. Tout le corps eft très-légérement couvert d'un duvet gris. Le deffous du corps & les pattes font noirs.

Je l'ai trouvé très-abondant fur diverfes fleurs, dans la Troade & aux Dardanelles, dans le mois d'août.

3. Œnas nigricolle.

Œnas nigricollis.

Œnas niger, elytris teftaceis.

Il reffemble beaucoup au précédent pour la forme & la grandeur. Les antennes, la tête, le corcelet, l'écuffon & tout le deffous du corps font noirs, fans tache. Les élytres feules font teftacées.

Je l'ai trouvé fur diverfes fleurs, aux environs de Bagdad.

ŒSTRE. *Œftrus.* Genre d'infectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Mufcides, felon M. Latreille.

Les Œftres ont deux antennes courtes, à palette arrondie, munies d'une foie, & logées chacune dans une cavité; la tête véficuleufe; trois tubercules à la place de la trompe; le corps oblong, plus ou moins velu.

M. Latreille a placé l'Œftre dans la famille des Mufcides ou des Mouches, dont le caractère eft tiré, tant de la forme de la bouche, que de celle des antennes; mais ces organes diffèrent à tant d'égards, dans les Œftres, de ceux des autres Mufcides, que nous n'héfiterons pas à prononcer que ces infectes doivent former une famille particulière, qui prendra néceffairement de l'extenfion lorfque ces infectes parafites auront été plus obfervés, & feront beaucoup mieux connus qu'ils ne le font à préfent. Déjà l'Œftre du Cheval préfente affez de différences dans les nervures des ailes pour devoir peut-être former un genre diftinct, & il n'eft pas douteux que la plupart des animaux ne nourriffent dans les différentes parties de leur corps des larves de cette famille.

Les Grecs ne paroiffent pas avoir voulu défigner, fous le nom d'*οιστρος*, un animal particulier, mais plufieurs infectes qui tourmentoient beaucoup les autres animaux. Ariftote, en parlant du Thon & de l'Efpadon (*liv.* 5, *ch.* 31; & *liv.* 8, *ch.* 19), dit que ces poiffons font fujets à être tourmentés par quelques *οιστρος* de la groffeur d'une araignée, & femblables à un fcorpion, qui s'attache à leurs branchies, & caufe de fi vives douleurs à ces poiffons, qu'il les fait fauter très-haut hors de l'eau. Il eft facile de voir qu'il ne s'agit ni d'un Œftre ni de fa larve, mais probablement d'un Idotée ou d'un Cymothoa. Dans un autre chapitre, ce philofophe parle encore de l'*οιστρος*, mais comme d'un infecte à deux ailes, qu'il dit vivre dans l'eau, à l'état de larve; il décrit fa bouche, & lui donne un fort aiguillon.

Œlien parle auffi de l'*οιστρος* comme d'un infecte qui tourmente beaucoup les bœufs, & bourdonne en volant; il lui donne, de même qu'Ariftote, un aiguillon très-fort qui fort de fa bouche.

Ces obfervations fuffifent pour nous convaincre que les Anciens ne vouloient pas défigner par le mot *οιστρος* les infectes que nous nommons aujourd'hui *Œftres*; elles nous portent, au contraire, plutôt à penfer, comme le font beaucoup de naturaliftes modernes, qu'ils vouloient défigner les Thaons, renommés auffi par les tourmens qu'ils font endurer aux troupeaux. Les Latins traduifoient indifféremment le mot *οιστρος* par celui d'Afilus ou de Tabanus, & fous ces deux dénominations ils entendoient parler de nos Thaons.

Linné, fans chercher à débrouiller ce chaos, a donné le nom d'*Œftre* à un genre bien diftinct d'infectes à deux ailes, qu'il a caractérifé par l'abfence de la bouche.

Ce caractère eft en effet celui auquel il eft le plus facile de reconnoître les Œftres, mais il n'eft qu'apparent; & fi l'on s'en rapporte à l'examen de Fabricius, on reconnoîtra avec lui, dans les trois

petits tubercules que l'on avoit vus seulement d'abord à la partie inférieure de la tête, une trompe ou gaine très-courte, retirée entre deux lèvres vésiculeuses, sur laquelle sont appuyées trois soies membraneuses & flexibles, courtes, presqu'égales, insérées à l'extrémité de la lèvre. Le même auteur refuse aux Œstres des palpes à la bouche; & cependant M. Clark, dont nous aurons occasion de parler dans la suite de cet article, leur en donne deux, qu'il dit être composés de deux articles, dont le dernier vésiculaire, & inséré dans une dépression des côtés de la bouche, qui ne lui a paru consister que dans une simple ouverture. Nous ne chercherons ni à discuter l'opinion de ces deux auteurs, ni à les faire s'accorder, n'ayant pu appercevoir distinctement dans la bouche des Œstres que nous avons eu occasion d'observer, que les trois points saillans que nous regardons comme le meilleur caractère à donner à ce genre.

Les Œstres ressemblent beaucoup par la forme de leur corps, à de grosses mouches; mais ils sont généralement très-velus, & les couleurs qui les recouvrent, sont ordinairement disposées, comme celles des Bourdons, par bandes fauves, blanches ou noires. Leur tête est grosse, arrondie, antérieurement munie de deux yeux à réseaux assez grands, de forme ovale, se rapprochant par leur extrémité supérieure, & de trois petits yeux lisses, distant également l'un de l'autre, & placés sur le sommet de la tête, vers son bord postérieur.

Les antennes sont composées de trois articles, dont le dernier est renflé & globuleux, ordinairement coloré; il porte, à sa base supérieure, une soie simple, déliée, un peu longue. Elles sont très-courtes, & insérées au milieu du front, chacune dans une cavité triangulaire ou arrondie. Elles se trouvent séparées au point de leur insertion par une sorte de cloison saillante, que l'on a comparée à un nez; ce qui a fait dire à plusieurs auteurs, que la tête des Œstres avoit antérieurement quelque ressemblance avec celle d'un singe ou d'un chat-huant, comparaison, comme on le pense, bien éloignée de la vérité, & telle qu'on peut en établir entre les objets les plus différens.

Le corcelet est ovalaire, assez gros, un peu convexe en dessus, plus ou moins couvert de poils.

Les ailes sont triangulaires, de la longueur de l'abdomen sur lequel elles sont couchées quelquefois, ou dont elles sont écartées horizontalement. Les nervures sont rapprochées près du bord extérieur, & on voit vers le milieu deux cellules fermées, à quelque distance du bord postérieur, par une nervure oblique, un peu ondulée; & la première est coupée en outre, vers le milieu de l'aile, par une nervure transversale, très-courte. Mais dans l'Œstre du Cheval, les deux cellules sont ouvertes par le bas, & chacune des deux est coupée vers le milieu par une nervure transversale. Les ailerons qui sont à la base des ailes, sont arrondis & assez grands, & les balanciers qui se trouvent au dessous sont bien distincts.

L'abdomen est gros, oblong, un peu convexe, très-velu comme le reste du corps, dans la plupart des espèces, & terminé, dans les femelles, par un tube rétractile de plusieurs pièces, qui leur sert à faire leur ponte, & que nous aurons occasion de décrire plus bas.

Les pattes sont de longueur moyenne. Le premier article des tarses est alongé, & le dernier est terminé par deux crochets écartés, entre lesquels sont deux pelotes vésiculeuses.

Les Œstres sont rares à l'état parfait; ils se tiennent plutôt près des bois que dans les grandes plaines, & n'approchent presque jamais des habitations. On les voit quelquefois voler abondamment autour des troupeaux, sur lesquels les femelles cherchent à déposer leurs œufs. Ils ne paroissent pas vivre très-long-tems sous leur dernier état, ni même prendre de nourriture. La conformation de leur bouche, dont les parties ne sont pour ainsi dire que les rudimens des organes que l'on trouve dans les genres voisins, suffiroit seule pour le faire présumer.

Ce qui rend ces insectes remarquables & doit le plus piquer notre curiosité, est la nécessité où ils se trouvent de déposer leurs œufs sur le corps des grands animaux herbivores, afin que leurs larves puissent se nourrir des diverses humeurs de ces animaux. La même espèce d'Œstre ne dépose pas ses œufs indifféremment sur tous les animaux herbivores, & même sur toutes les parties du corps de ces animaux; chacune au contraire est parasite, d'une même espèce, & choisit pour y déposer ses œufs, la partie du corps qui seule puisse convenir à ses larves, soit que celles-ci se développent dans le lieu même où les œufs ont été placés, soit que de cet endroit elles doivent passer dans un autre pour s'y développer. En effet, c'est dans l'estomac des chevaux & dans d'autres parties de leur canal intestinal, que les larves de plusieurs espèces se développent; d'autres vivent dans les sinus frontaux des moutons, des rennes, &c. Plusieurs enfin, sous le cuir épais de diverses espèces de grands ruminans, & principalement en France, sous celui du bœuf, sur le dos duquel elles font venir des tumeurs qui leur servent d'habitation.

Depuis très-long-tems ces tumeurs, auxquelles les bœufs & les vaches principalement des pays de bois & dans certaines saisons sont sujets, ont été observées par les habitans des campagnes: ils savent même qu'elles renferment chacune un ver qui provient d'une mouche & doit se changer lui-même en mouche; ils nomment ce ver *Taon*, ainsi que la mouche à laquelle ils croient qu'il donne naissance, & qui est véritablement notre Taon. Connoissant les Taons par leur acharnement à poursuivre les troupeaux pour les piquer & se nourrir de leur sang, il paroissoit tout naturel de présumer que leurs larves devoient tenir de leur naturel, & vivre

fur le corps des mêmes animaux qu'ils tourmentent lorsqu'ils font à l'etat parfait.

Valifnieri paroît être le premier qui ait fait connoître les insectes auxquels appartenoient non-feulement les larves qui habitent fur le dos du bœuf, mais celles du même genre, qui vivent dans les inteftins des chevaux & les finus frontaux des moutons; il a donné, fur leurs mœurs, un grand nombre d'obfervations curieufes, auxquelles Réaumur & Degeer en ont ajouté beaucoup d'autres.

C'eft à ces auteurs que nous emprunterons une grande partie de ce qui nous refte à dire fur les mœurs des Œftres & de leurs larves, profitant auffi des obfervations que M. Clark a rapportées dans un Mémoire fur le genre Œftre, & qu'il a inféré dans le tome III des *Actes de la Société Linnéenne de Londres;* mais afin de mettre plus de clarté & de ne pas, en généralifant trop, attribuer aux efpèces encore peu connues les mœurs de celles qui ont été obfervées, nous parlerons ifolement de celles-ci, laiffant aux obfervateurs à conftater ce que l'analogie femble annoncer pour les autres.

Nous obferverons feulement avant d'entrer dans ces détails, que l'on peut diftinguer d'une manière générale, d'après leurs mœurs, les Œftres en deux fections : 1°. ceux dont les larves font fixes, c'eft-à-dire, habitent fous la peau des animaux, dans une cavité dont elles ont déterminé la formation, & qui eft dans l'endroit même où l'œuf a été dépofé; 2°. ceux dont les larves, après être écloſes dans le lieu où les œufs ont été dépofés, fe traînent ou font tranfportées dans les cavités naturelles de ces mêmes animaux, fe nourriffent du fluide fécrété par les membranes qui tapiffent ces cavités, & fe fixent fur ces mêmes membranes au moyen de deux forts crochets dont leur bouche eft armée, & qui manquent aux larves des Œftres de la première fection.

I. *De l'Œftre du Bœuf.*

La feule fonction que tous les Œftres paroiffent avoir à remplir fous leur état parfait, a rapport à la reproduction de l'efpèce; auffi à peine ont-ils ceffé d'être chryfalides, qu'ils fe recherchent pour s'accoupler; & bientôt après la femelle, dont l'abdomen étoit déjà rempli d'œufs qui n'avoient befoin que d'être fécondés, s'occupe des foins de fa progéniture.

L'Œftre du Bœuf fe trouve dans la première fection que nous venons d'établir. Sa femelle dépofe fes œufs fous la peau des bœufs & fous celle des vaches; elle choifit pour faire fa ponte, les jeunes bœufs de deux ou trois ans au plus, & qui font les mieux portans, foit pour trouver moins de réfiftance dans la peau qu'elle doit percer, foit pour donner à fes larves une nourriture plus convenable. Et l'on a fi bien obfervé ce fait, que, dans un troupeau, les bêtes qui nourriffent des larves d'Œftres, font le plus eftimées, comme étant les plus jeunes & les mieux portantes.

L'inftrument au moyen duquel la femelle de l'Œftre parvient à percer le cuir fous lequel elle veut placer fes œufs, termine, comme nous l'avons dit, fon abdomen. C'eft une efpèce de cylindre creux, d'un brun-noir & luifant, comme écailleux, compofé de quatre tuyaux rentrant l'un dans l'autre comme ceux d'une lunette : celui qui eft le plus près du corps de l'Œftre, eft le plus gros; le dernier, qui eft le plus brun, & n'a environ que le tiers de la longueur de celui qui précède, femble terminé, fi on le regarde en deffous, du côté du ventre, par cinq petits boutons qui font les extrémités de cinq différentes pièces écailleufes. Deux de ces pièces, auffi longues que le tuyau, font égales, & placées femblablement : il y en a une à chacun de fes côtés. Les trois autres, qui font chacune un crochet dont on n'apperçoit que le coude, parce que la pointe eft courbée en dedans, font derrière les deux premières, & difpofées en fleurs de lis. Ces trois crochets, qui font durs & folides, & dont la pointe eft très-fine, font les feules parties deftinées à ouvrir la peau de l'animal : réunis, ils forment une cavité femblable à une tarrière qui fe termine en cuiller, & qui agit peut-être d'une manière analogue.

Modeer (*Mém. de l'Acad. de Stockholm, 1786*) attribue un autre ufage à cet organe, qu'il ne croit pas affez folide pour percer le cuir épais des bœufs & des rennes. Il penfe que les œufs, qui font pointus, en forme de lancette à l'une de leurs extrémités, & dont la coque eft prefqu'offeufe, fervent eux-mêmes à percer la peau pour s'y loger; qu'ils font conduits dans cette opération, & maintenus par les trois écailles recourbées, & que cette coque dure eft bientôt ramollie par l'humidité de la liqueur qu'a produite l'inflammation de la piqûre. Réaumur, qui ne paroît avoir vu d'œufs d'Œftres que ceux qu'il a retirés du corps d'une femelle avant qu'ils fuffent fécondés & à terme, parle bien de leur forme alongée, mais non de la coque prefqu'offeufe qui les recouvre.

Quoi qu'il en foit de la manière dont la femelle de l'Œftre fait parvenir fes œufs fous la peau, elle ne les dépofe qu'un à un, & pour ainfi dire en volant. A peine la voit-on s'arrêter quelques fecondes fur le dos de l'animal qu'elle a choifi. La douleur que caufe fa piqûre, ne paroît pas être en raifon de la terreur que la préfence des Œftres caufe aux beftiaux, ou peut-être cette douleur n'eft-elle reffentie par l'animal que quelques inftans après que l'œuf a été dépofé. Il eft en effet facile d'obferver, comme l'ont remarqué Réaumur & M. Clark, que les vaches ne chaffent pas même avec leur queue les Œftres femelles qui fe pofent fur leur croupe; & cependant dans un troupeau, non-feulement on voit la bête qui a été piquée, entrer en fureur, courir en mugiffant, étendant le cou & la queue, de manière à les mettre fur la même ligne que le corps, & chercher l'eau, le feul refuge contre les Œftres, mais on voit encore tout

le troupeau partager son agitation, & donner des marques évidentes de la crainte que lui inspire un seul de ces insectes.

Chaque femelle d'Œstre contient un nombre considérable d'œufs, & tel qu'elle pourroit, comme le dit Réaumur, en déposer sur le corps de tous les bestiaux d'un grand canton. Mais outre que beaucoup ne réussissent pas, il périt une si grande quantité de larves lorsqu'elles veulent se changer en crysalides, soit qu'elles soient foulées aux pieds par les bestiaux ou mangées par les oiseaux, que le nombre des insectes parfaits est très-peu considérable.

Les œufs que nous avons dit être durs, alongés, un peu recourbés sur leur longueur, ont, le long du bord concave, un canal ou gouttière, fermé par une membrane qui s'étend jusqu'auprès de la pointe acérée. La larve ne tarde pas à sortir de chacun de ces œufs, ramolli & échauffé dans le lieu où il a été placé, & elle détermine le développement d'une tumeur qui croît avec elle, dans laquelle elle habite & se nourrit. On ne voit guère de ces tumeurs parvenues à toute leur grosseur avant la mi-mai; elles ont alors seize à dix-sept pouces de diamètre à leur base au moins, & un pouce environ de hauteur. Quoique les œufs aient été déposés pendant l'été de l'année précédente, les tumeurs sont à peine visibles pendant l'hiver.

On trouve quelquefois jusqu'à trente & quarante tumeurs & plus sur le corps d'une même vache; elles n'y sont pas toujours placées dans les mêmes endroits, ni arangées de la même façon. On en voit ordinairement près de l'épine du dos, ou près des cuisses & des épaules, & sur les épaules mêmes. Il y en a qui sont isolées, & d'autres qui, réunies par groupes, se touchent par leur circonférence.

Les bestiaux qui habitent les pays de bois paroissent plus sujets à nourrir des larves d'Œstres, que ceux qui paissent sur des prairies naturelles ou des plaines basses & humides. Chaque bosse ou tumeur est percée d'un trou, qui est celui par lequel l'œuf a été introduit; mais ce trou n'est pas toujours situé au sommet. Il est assez souvent très-proche de quelqu'endroit de sa circonférence. C'est par ce trou que la larve conserve une communication avec l'air extérieur, & respire au moyen des stigmates dont elle est pourvue; aussi tient-elle presque toujours à l'ouverture l'extrémité postérieure de son corps, où sont situés les principaux organes de sa respiration, que l'on apperçoit facilement à l'œil nu, parce qu'ils sont marqués par deux croissans assez considérables, qui se regardent par leur concavité, & sont plus bruns que le reste du corps. Sa tête est plongée, & nage dans le pus dont la piqûre & sa présence déterminent continuellement la formation. Cette matière dégouttante paroît être la seule nourriture qui lui convienne; car sa bouche n'est nullement conformée, comme nous le verrons, pour déchirer la chair. Elle paroît au contraire propre à prendre cette sorte de nourriture liquide & très-substantielle, dont la sécrétion, beaucoup plus que suffisante pour la nouriture de la larve, s'écoule en partie par l'ouverture de la tumeur, & colle les poils qui la surmontent. C'est aussi par cette ouverture que la larve jette ses excrémens, qui ont quelque ressemblance avec le pus, mais qui sont plus liquides & plus jaunâtres.

Ces larves, pendant une grande partie de leur existence sous cet état, sont blanches; mais à mesure qu'elles grossissent, elles prennent une teinte de brun, irréguliérement répartie sur tout leur corps. Parvenues à terme, elles varient pour leur grosseur, soit qu'elles doivent cette différence aux circonstances qui auroient pu favoriser ou diminuer leur accroissement, soit que les larves qui doivent se transformer en femelles soient plus grosses que celles qui doivent devenir des Œstres mâles. Les plus grandes ont de treize à quatorze lignes de long, & sept lignes environ de diamètre dans l'endroit le plus renflé de leur corps. Elles sont dépourvues de pattes, sont alongées à la partie antérieure, & un peu plus pointue que la postérieure. Leur corps est composé de onze anneaux, y compris celui de la bouche; le huitième est celui qui a le plus de diamètre. Ces anneaux ont la moitié de leur circonférence, qui correspond au dos, plus aplatie que celle qui forme le ventre; de sorte que le dos est un peu concave ou au moins plat, tandis que le ventre est convexe. Cette disposition du ventre est beaucoup plus en rapport avec la forme des parois concaves de la tumeur dans laquelle ces larves doivent se mouvoir, que s'il eût été plat comme dans les larves sans pattes, destinées à marcher sur la terre.

Le corps est divisé longitudinalement par huit sillons, dont six sont beaucoup plus profonds que les deux autres. Deux des grands sillons sont sur le dos, & assez écartés l'un de l'autre; & quatre sont distribués deux à deux sur chaque côté, étant très-rapprochés; les deux autres enfin sont sous le ventre. Toute la peau paroît comme chagrinée, mais à grains très-fins; ce qu'elle doit à la grande quantité d'épines triangulaires & jaunâtres qui s'apperçoivent fort bien avec la loupe, & dont elle est en grande partie couverte. Ces épines sont dirigées dans divers sens sur chaque anneau, qui est comme divisé lui-même en deux par une canelure irrégulière & annulaire. Les épines qui sont sur la partie antérieure de chaque anneau, sont dirigées vers le derrière; celles au contraire qui sont sur le bord postérieur, sont dirigées vers la tête; elles sont beaucoup plus petites. Sous le ventre, tous les anneaux, à l'exception des dixième & onzieme, sont couverts de ces épines semblablement disposées; sur le dos, les trois antérieurs seulement en possèdent. C'est au moyen de cette merveilleuse disposition, que la larve de l'Œstre du Bœuf, non-seulement se fixe dans la cavité qu'elle habite, mais encore s'y meut, en faisant saillir à volonté les portions des anneaux qui portent des épines dirigées

en

en avant, ou celles qui en ont dirigées dans le sens contraire. Outre ces épines, on voit sur le corps plusieurs rangées de tubercules très-petits, arrondis, avec une dépression dans le centre, qui paroissent être l'ouverture des stigmates.

La bouche n'est point armée de crochets : c'est une cavité dont la moitié postérieure est entourée de quatre mamelons mousses. On apperçoit à son bord antérieur deux petits boutons écailleux, d'un brun-noir, qui se touchent presque, & à côté de chacun desquels est un mamelon charnu, plus petit que les premiers. Une portion d'anneau garnie d'épines forme à cette bouche une espèce de lèvre supérieure.

L'extrémité postérieure de la larve est terminée par une sorte de plan circulaire, divisé en deux segmens inégaux par une corde transversale. Le plus petit segment est du côté du ventre : c'est dans le plus grand que l'on apperçoit les deux principaux stigmates dont nous avons déjà parlé. Ce sont deux petites ouvertures blanchâtres, placées chacune au centre d'une pièce brune, dure comme de la corne, & saillante, qui est contournée en croissant à pointes mousses. Les deux croissans se regardent par leur concavité, & sont placés perpendiculairement au plan du ventre. Dans le plus petit segment, & sur le bord de la corde qui le forme, sont huit petites ouvertures qui laissent sortir l'air du corps, ainsi que Réaumur, de l'ouvrage duquel nous avons extrait tous ces détails, dit l'avoir vu. C'est dans ce plus petit segment aussi qu'avec un microscope on apperçoit une petite ouverture arrondie, que l'on regarde comme l'anus. On peut encore très-bien l'appercevoir en plaçant la larve dans l'eau chaude : on voit alors s'échapper de cette ouverture, une colonne de pus assez considérable, qui dénote la position & l'usage de cette ouverture. Le canal intestinal qu'elle termine en arrière, est un simple tube membraneux, n'offrant aucun renflement étendu directement de la bouche à l'anus.

Les deux stigmates principaux, dont nous avons décrit plus haut la position, & qui sont à l'extrémité postérieure de la larve, sont les extrémités de deux larges canaux aériens, placés sur chacun de ses côtés. Ces deux trachées se réunissent à leur origine par un tronc latéral, & fournissent un grand nombre de branches qui se ramifient elles-mêmes. Les unes vont à l'intestin, d'autres à la peau, & la plupart s'anastomosent entr'elles. On remarque une semblable disposition dans les trachées des larves des Œstres du Cheval, & Hémorrhoïdal, dont nous parlerons bientôt, & probablement dans les larves de toutes les espèces d'Œstres.

Lorsque la larve a pris tout son accroissement, elle sort à reculons de la tumeur qu'elle habitoit, par l'ouverture que nous y avons remarquée; mais celle-ci, étant trop étroite, a besoin d'être aggrandie; ce que fait la larve par une pression continue pendant plusieurs jours. Ce n'est qu'avec beaucoup d'efforts qu'elle parvient à faire sortir du trou les deux derniers anneaux de son corps, qui lui servent ensuite pour prendre un point d'appui fixe au dehors, & retirer successivement tous les autres. Une fois sortie, cette larve tombe à terre, s'y traîne lentement pour trouver un abri, soit sous une pierre, soit sous une motte de terre & de gazon, où elle reste immobile, & se transforme en chrysalide. Cette transformation consiste, du moins à l'extérieur, dans un raccourcissement du corps de la larve. La peau qui se durcit, devient noire; elle sert de coque au nouvel insecte qui se forme, & qui doit en sortir quarante ou cinquante jours après.

La manière dont s'effectue cette sortie est des plus curieuses. On remarquoit sur la larve, à sa partie antérieure, un cordon blanchâtre qui, passant au dessus de la bouche, s'étendoit de chaque côté sur le second, le troisième & le quatrième anneau, & se recourboit vers le dos pour s'y terminer par un filet. Ce cordon formoit le contour aminci de la pièce triangulaire que l'insecte parvient à faire sauter assez facilement en la pressant de dedans en dehors, avec sa tête, lorsqu'il veut se mettre en liberté. Si l'on ouvre la coque avant que l'Œstre n'en soit sorti, on voit celui-ci enveloppé dans un ou plusieurs sacs membraneux & blanchâtres, dont il se débarrasse lorsqu'il passe à l'état parfait. Les femelles ont déjà l'abdomen renflé par la présence des œufs, dont elles cherchent bientôt, après s'être accouplées, à assurer, comme nous l'avons dit, le développement.

Réaumur a remarqué que les larves ne paroissent pas sortir de la tumeur à toute heure du jour indistinctement, mais qu'elles choisissent plutôt le matin, entre six & huit heures. Les larves que cet observateur a vues se mettre en chrysalide le 29 ou 30 de mai, se sont transformées en Œstres vers la mi-juillet; mais l'époque ne paroît pas être bien déterminée, puisque M. Clark a vu souvent en septembre, sur le dos des vaches, des larves assez avancées pour donner leur Œstre en décembre. Il est vrai que ce dernier cas est beaucoup plus rare.

Peu après que la larve est sortie de la tumeur, celle-ci s'affaisse; le pus en sort, & la plaie se cicatrise quelquefois en moins de vingt-quatre heures. On apperçoit cependant sur les peaux de bœufs tannées, les ouvertures des larves d'Œstres; ce qui en diminue la valeur lorsque ces ouvertures sont en grand nombre.

Les autres espèces d'Œstres dont les larves vivent sous le cuir d'animaux différens du Bœuf, tels que ceux du *Renne*, du *Lièvre*, de l'*Antilope*, &c., me paroissent, d'après l'analogie, ne devoir différer que très-peu, quant à la conformation de leur larve & à ses mœurs, de celles que nous venons de décrire. Nous savons déjà que deux de ces larves, celle de l'Œstre du Renne & celle de l'Œstre du Lièvre, manquent comme elle de crochet à la bouche, dont sont pourvues toutes

les larves qui habitent les cavités naturelles des animaux.

On fait que l'Œstre des Rennes ne cause pas moins d'épouvante à ces ruminans, que l'Œstre du Bœuf n'en cause à nos troupeaux; qu'il est si fréquent en Laponie, où on lui donne le nom de *Kurbma* ou *Gurbma*, que leurs larves font périr beaucoup de Rennes de deux ou trois ans, & que les peaux des plus vieux sont souvent si criblées de piqûres de ces insectes, que l'on a cru que ces animaux étoient sujets à la petite-vérole. Les jeunes d'une année, dont le poil est encore lisse & couché, ne paroissent pas en avoir: ceux qui sont sauvages y sont aussi moins sujets. Linné, dans son voyage en Laponie, eut occasion d'observer la patience d'une femelle de cet Œstre, qui suivit pendant plus d'une journée le Renne qui le conduisoit. Elle tenoit sa tarière tirée avec un œuf au bout, tout prêt à le déposer sur l'animal dès qu'il s'arrêteroit.

Quoique la description de l'insecte dont parle Bruce dans son *Voyage aux sources du Nil*, sous le nom de *Zimb*, ne puisse suffire pour reconnoître, non-seulement si c'est une espèce non décrite d'Œstre, mais même si c'est un insecte de ce genre, les mœurs qu'il lui donne, nous paroissent le faire présumer. Il dit en effet que ces insectes tourmentent tellement les bestiaux & les chameaux, que les pasteurs sont forcés de fuir dans les déserts; &, ce qui est plus positif, que ces mêmes insectes font naître sur les Chameaux de nombreuses tumeurs purulentes.

Ce même voyageur prétend aussi que le Rhinocéros & l'Eléphant sont quelquefois attaqués par ces mêmes insectes.

Le Cerf, à ce qu'on nous a assuré, nourrit aussi sous sa peau une larve d'Œstre, dont nous n'avons pu encore suivre le dévelopement ni observer l'insecte parfait.

II. *Œstre du Cheval.*

Cet insecte peut être considéré comme le type de ceux que nous avons placés dans la deuxième section, c'est-à-dire, des Œstres dont les larves habitent les cavités naturelles des animaux. C'est dans l'estomac des Chevaux que sa larve habite, ainsi que celle de l'Œstre hémorrhoidal, avec lequel cette espèce a été confondue pendant long-tems, mais dont elle en a été très-bien distinguée en dernier lieu par Clark, qui a donné sur les mœurs de l'une & de l'autre, les détails les plus curieux. Tous les auteurs anciens & modernes qui ont traité des maladies des Chevaux, ont parlé des vers courts que l'on trouve dans leur estomac; mais Valisnieri paroit être le premier qui ait démontré que ces vers étoient des larves d'Œstre. Depuis cet auteur, l'opinion généralement accréditée est que ces larves, déposées sur la marge de l'anus par la femelle de l'Œstre, remontent jusque dans l'estomac au moyen des épines dont leur corps est couvert; & cette opinion paroit fondée sur ce qu'en dit Valisnieri, d'après le docteur Gaspari, qui raconte que, voyant un jour les Chevaux, de tranquilles qu'ils étoient, devenir très-agités, il s'apperçut que leur agitation étoit causée par une espèce de mouche qui voloit autour, & faisoit des tentatives pour parvenir à l'anus de l'un d'eux. Cette mouche n'ayant pu y réussir, ajoute-t-il, il la vit voler vers une jument qui paissoit séparée des autres, & passer sous sa queue pour se poser sur l'anus. Elle n'y excita d'abord qu'une simple démangeaison, qui déterminoit la jument à faire sortir le bord de son intestin, à l'ouvrir, & à en aggrandir l'ouverture: la mouche en fut profiter; elle pénétra plus avant, & se cacha sous les replis de l'intestin. Ce fut apparemment là qu'elle acheva son opération & fit sa ponte. Peu de tems après, la jument devint furieuse, se mit à courir & à bondir. Ce fait, rapporté par Réaumur, qui n'a pas été à même de le vérifier, ne s'accorde nullement avec ce que dit Clark des mœurs de cet insecte, si toutefois c'est bien la même espèce dont Valisnieri & lui ont voulu parler. Clark cherche à réfuter l'opinion depuis long-tems accréditée, que les larves de cette espèce & même de l'Hémorroïdal ne pénètrent pas par l'anus, & il raconte la manière bien différente dont elles parviennent dans l'estomac. Voici ce qu'en dit cet observateur, dans lequel tout nous porte à avoir la plus grande confiance, tant par les connoissances qu'il possède, que par les occasions fréquentes que sa profession de chirurgien-vétérinaire lui ont données, d'examiner les Œstres du Cheval.

Lorsque la femelle de l'Œstre du Cheval (dit-il) veut effectuer sa ponte, elle s'approche de l'animal qu'elle a choisi, en tenant son corps presque vertical dans l'air. L'extrémité de son abdomen, qui est très-alongé, est recourbé en avant & en haut, & porte un œuf qu'elle dépose, sans presque se poser, sur la partie interne des jambes, sur les côtés & la partie interne de l'épaule, rarement sur le garot du Cheval. Cet œuf, qui est entouré d'une humeur glutineuse, s'attache facilement aux poils. L'Œstre s'éloigne ensuite un peu du Cheval pour préparer un second œuf en se balançant dans l'air; elle le dépose de la même manière, & répète ainsi ce manège jusqu'à cent fois & plus.

Quelques jours après, les œufs étant mûrs, & la larve prête à éclore, la pellicule des premiers se déchire facilement lorsque le Cheval lèche les parties sur lesquelles ils ont été posés à dessein par l'Œstre. C'est alors que les larves s'attachent à la langue de l'animal, & parviennent par l'œsophage, dans l'estomac.

M. Clark avoit d'abord pensé que les œufs étoient pris par la langue, puis déglutis dans l'estomac où ils éclosoient; mais des observations plus scrupuleuses l'ont convaincu que les larves sortoient de leurs œufs avant de passer dans l'estomac du Cheval.

On voit combien il eſt difficile de faire accorder ce récit avec celui du docteur Gaſpari, s'il s'agit d'une même eſpèce. Mais il ſeroit peut-être poſſible de concilier deux faits auſſi contradictoires, en regardant l'Œſtre & la larve dont parlent Gaſpari & Réaumur, comme appartenantes à l'eſpèce que M. Clark a appelée *Vétérinaire*, & dont la larve, comme celle des deux autres, habite l'eſtomac des Chevaux. Ce qui nous confirmeroit encore dans cette idée, c'eſt que nous trouverons des différences notables dans les larves vues par les deux auteurs. M. Clark dit clairement que la larve de l'Œſtre du Cheval, ainſi que l'Hémorroïdal, a deux crochets égaux, placés de chaque côté de la bouche, tandis que Réaumur, qui dit avoir vu auſſi des larves dans leſquelles cette diſpoſition avoit lieu, aſſure que celles qu'il a décrites, avoient les crochets inégaux, le plus petit étant placé au deſſus du plus grand, & tous deux ſitués au deſſus de l'ouverture de la bouche. Si l'on ajoute à cela que la deſcription donnée par Réaumur, de l'inſecte parfait, convient mieux à l'Œſtre *Vétérinaire* qu'à l'*Hémorroïdal* auquel M. Clark le rapporte, & encore que cet obſervateur n'a pas connu la larve de ſon Œſtre Vétérinaire, ni la manière dont cet inſecte dépoſe ſes œufs, on pourra peut-être partager le doute que nous préſentons.

Quoi qu'il en ſoit, les larves de l'Œſtre dont nous parlons, habitent l'eſtomac du Cheval : on les trouve quelquefois auſſi dans celui de l'âne. Elles ſont plus communes autour du pylore, & ne ſe voient que très-rarement dans les inteſtins : leur nombre eſt quelquefois ſi conſidérable, qu'elles peuvent cauſer la mort des Chevaux; & c'eſt à leur grande abondance que le docteur Gaſpari attribue la cauſe d'une maladie épidémique qui fit périr beaucoup de Chevaux dans le Véronois & le Mantouan en 1713. Lorſqu'elles ne paſſent pas une centaine, elles ne paroiſſent nullement nuire à la ſanté des Chevaux. Elles ſont ſuſpendues par grappes à la membrane interne de l'eſtomac au moyen de deux forts crochets recourbés, d'une ſubſtance cornée, noirâtre, & qui ſont placés de chaque côté de l'ouverture de la bouche, qui eſt une petite fente verticale, paroiſſant elle-même bordée par deux petites plaques cornées. Au deſſus de chacun des crochets on apperçoit un petit bouton charnu, percé d'un petit trou dans ſon milieu, & analogue ſans doute aux ſtigmates que nous avons vu placés au même endroit dans la larve de l'Œſtre du Bœuf.

La larve de l'Œſtre du Cheval eſt ſans pattes, de forme conique, alongée; c'eſt à ſa plus petite extrémité qu'eſt placée la tête. Son corps eſt compoſé de onze anneaux, garnis chacun, à leur bord poſtérieur, d'une rangée circulaire d'épines triangulaires, ſolides, jaunâtres dans la plus grande partie de leur longueur, noires à l'extrémité, & dont la pointe, très-aiguë, eſt dirigée en arrière. Au deſſus du corps, les anneaux du bout poſtérieur & ceux qui en ſont les plus proches, n'ont point de ces épines qui exiſtent ſur les mêmes anneaux du côté du ventre. L'extrémité poſtérieure qui eſt tronquée, figure une eſpèce de bouche tranſverſale, avec deux lèvres qui peuvent ſe rejoindre pour fermer l'ouverture qu'elles circonſcrivent. On voit, dans l'eſpèce de cavité profonde que ces lèvres laiſſent entr'elles lorſqu'elles ſont écartées, ſix doubles ſillons couchés tranſverſalement, & courbés en dedans de chaque côté, de manière à ſe rapprocher en cercle. Ces ſillons, formés par une ſubſtance écailleuſe, ſont criblés de petits trous que l'on regarde comme les ouvertures des ſtigmates. On voit que l'uſage de l'eſpèce de bouche dont ils ſont pourvus, eſt de les protéger contre les alimens liquides, & les ſucs qui ſe trouvent dans l'eſtomac, & qui pourroient les boucher. On conçoit moins facilement comment des animaux peuvent exiſter dans l'eſtomac, expoſés à une chaleur auſſi élevée, & reſpirer dans un air auſſi vicié. Peut-être eſt-ce la rareté de l'air reſpirable, qui a exigé le développement de leurs organes reſpiratoires, qui, ſemblables, par la diſpoſition, à ceux que nous avons vu exiſter dans la larve de l'Œſtre du Bœuf, ont encore plus d'étendue, & beaucoup plus que ceux de toutes les autres larves de Diptères.

Cette larve ſe nourrit, ou du chyme qu'elle trouve dans l'eſtomac, ou plutôt de l'humeur ſécrétée par la membrane interne de cet organe. On trouve ſouvent dans ſon canal inteſtinal, qui eſt droit, une matière jaune, verdâtre, réſidu de la nourriture qu'elle a priſe.

Comme la larve de l'Œſtre du Bœuf, lorſque celle du Cheval a pris tout ſon accroiſſement, il faut qu'elle ſorte du corps qu'elle habitoit, pour ſe changer en chryſalide. Pour cela, elle deſcend en ſuivant les inteſtins, ſe traînant au moyen de ſes épines ou portée par les excrémens, juſqu'à ce qu'elle arrive à l'anus, ſur les bords duquel on la trouve ſouvent ſuſpendue dans les mois de mai & de juin, prête à tomber à terre pour y ſubir ſa transformation. A cette époque, elle eſt devenue brune, en paſſant ſucceſſivement par le blanc-verdâtre, le vert & le jaunâtre.

Tombée à terre, elle ſe transforme bientôt en chryſalide. La peau ſe durcit, devient d'un brun noir, & lui ſert de coque. Après être reſtée ſix ou ſept ſemaines dans cet état, l'inſecte parfait en ſort par un moyen ſemblable à celui employé par l'Œſtre du Bœuf, c'eſt-à-dire, qu'il fait ſauter une pièce ovalaire du bout antérieur & ſupérieur de ſa coque, dont on n'appercevoit pas le contour, ni ſur la larve ni ſur la chryſalide.

L'Œſtre *Hémorroïdal*, auquel M. Clark a conſervé ce nom, non pas parce que la femelle s'introduit par l'anus du Cheval pour y dépoſer ſes œufs, opinion qu'il combat comme pour l'Œſtre du Cheval, mais parce que l'extrémité de ſon abdomen eſt d'un beau rouge-oranger, a été, comme

nous l'avons dit, confondu avec l'espèce précédente. Sa larve vit de même dans l'estomac du Cheval; elle ressemble presqu'en tout à celle de l'Œstre de cet animal; elle est seulement un peu plus petite, & sa couleur est plus blanche. Les œufs de cette espèce sont aussi d'une teinte plus foncée.

M. Clark rapporte que la femelle dépose ses œufs sur les lèvres du Cheval, qu'il en a été témoin plusieurs fois. Il raconte qu'à la vue de cet insecte, l'animal qu'elle menace, fait mouvoir sa tête d'avant en arrière pour l'éviter; mais quand il en est atteint, il se sauve au galop ou dans l'eau, qui paroît être la meilleure défense que tous les animaux aient à opposer aux Œstres; il frotte ses lèvres contre terre ou sur les autres Chevaux. Quelquefois on voit l'insecte sortir du gazon où il étoit caché, se porter entre les jambes de devant du Cheval qui pâture, pour se poser sur sa lèvre inférieure. On remarque qu'à chaque œuf qu'il dépose, il se balance dans l'air pour le préparer & le porter à l'extrémité de son abdomen, qu'il tient recourbé alors en haut. M. Clark n'a pas observé comment les larves passoient de la lèvre dans l'estomac.

Lorsque ces larves sortent par le rectum du Cheval, vers les mois de juin & juillet, elles sont d'un vert-rouge, qui devient brun-foncé tout-à-fait dans la chrysalide, état sous lequel la larve reste près de deux mois. Quoique nous n'ayions pas d'observation positive à cet égard, il ne nous paroît pas douteux qu'elle ne sorte comme l'Œstre du Cheval.

Œstre du Mouton.

Cet insecte appartient à notre deuxième division. Sa larve habite les sinus maxillaires & frontaux des Moutons, & se tient fixée à la membrane interne qui les tapisse, au moyen de deux forts crochets, dont les côtés de la bouche sont armés, ainsi que nous l'avons vu dans les larves des deux espèces dont nous venons de parler. On trouve dans les auteurs de la plus haute antiquité des témoignages que ces larves étoient connues : on les regardoit comme un remède contre l'épilepsie, qu'on croyoit enseigné par Apollon lui-même. M. Valisnieri est encore l'auteur auquel nous devons la connoissance, tant des larves, que de l'insecte parfait dont il nous a donné une histoire presque complète.

Les Moutons ne craignent pas moins cet Œstre, que les Chevaux ne redoutent les espèces qui les attaquent; & lorsqu'ils en sont menacés par lui, ils cherchent à l'éviter, non pas en se plongeant dans l'eau, mais en se réunissant dans un chemin rempli de poussière, où ils se serrent les uns contre les autres, tenant leur nez presqu'à terre. Ceux qui paroissent en avoir été atteints, s'agitent beaucoup; ils frappent la terre avec leurs pieds, & fuient, tenant le nez bas. C'est en effet sur le bord interne des narines, que la femelle dépose ses œufs, qui bientôt éclosent. Les larves qui en sortent, sont blanches; elles conservent cette couleur presque jusqu'à ce qu'elles aient pris tout leur accroissement. Elles sont alors plus grosses que celles de l'Œstre du Cheval, mais moins que celles de l'Œstre du Bœuf. Leur forme est plus alongée que celle de ces dernières; elles figurent assez bien un cône alongé, a la petite extrémité duquel est la tête. Outre l'ouverture simple de la bouche, & les deux crochets cornés & solides dont nous avons parlé, on voit encore sur cette tête, au dessus de chacun des crochets, un petit bouton saillant & charnu, probablement percé dans son centre. Le corps de ces larves est composé de onze anneaux, & il est terminé par deux plaques brunes, circulaires, placées a côté l'une de l'autre, qui sont les deux principaux stigmates. L'air paroît passer par un espace circulaire, concentrique & blanchâtre, qui partage chacune des plaques en deux parties. Ces plaques peuvent être renfermées, à la volonté de la larve, dans son dernier anneau, comme dans une bourse. Au dessous du même anneau est l'anus, ordinairement caché dans les replis des chairs.

Lorsque la larve a pris tout son accroissement, sa blancheur s'efface en différens endroits. La partie la plus élevée de la plupart des anneaux, & surtout de ceux qui sont depuis le milieu du corps jusqu'au bout postérieur, devient au dessus d'abord d'un blanc-sale, pour passer successivement par des nuances de plus en plus brunes. Sur chaque côté inférieurement on voit une rangée de petits points saillans & mousses, que l'on pourroit prendre pour des stigmates, & qui pourtant n'en sont pas. Ces tubercules servent à la marche de la larve, ainsi que les petites épines très-fines, rougeâtres, dirigées en arrière, qui recouvrent en dessous tout l'espace charnu compris entre deux anneaux.

Ces larves sont très-vives, & s'agitent beaucoup lorsqu'on les tient dans la main : on en trouve rarement plus de trois ou quatre dans la tête d'un Mouton. Lorsqu'elles sont à terme, elles sortent par les narines, & tombent sur la terre, dans laquelle elles s'enfoncent pour se changer en chrysalide. Elles deviennent alors d'un brun-noir. Leur peau se durcit, & leur sert de coque. Elles restent dans cet état environ deux mois, & l'insecte parfait sort comme l'ont fait les Œstres du Bœuf & du Cheval. Les différentes époques pendant lesquelles on trouve, dans les sinus frontaux des Moutons, des larves prêtes à se métamorphoser, ont fait présumer qu'il y avoit deux générations de ces insectes par année. On en voit effectivement depuis le mois d'avril jusqu'à la fin de juillet.

Si les observations de quelques savans & de quelques voyageurs sont exactes, l'homme paroîtroit partager avec les animaux herbivores, la propriété de nourrir des larves d'Œstres. M. de Humboldt a vu des Indiens, dans l'Amérique méridionale, dont l'abdomen étoit couvert de petites tumeurs occasionnées par la présence d'une larve d'Œstre, dont il n'a point suivi les développemens.

M. Wohlfarhrt dit que des vers courts qu'un vieillard rendit par le nez après de violens maux de tête, donnèrent naiſſance à des mouches qu'on pourroit peut-être regarder comme des Œſtres. Ce même auteur cite pluſieurs faits analogues à celui dont il avoit été témoin.

M. Clark rapporte auſſi que le docteur Latham a vu retirer, des ſinus maxillaires d'une femme, des larves d'Œſtre, qu'il a ſuppoſé être celles du Bœuf; mais ces dernières obſervations ne nous paroiſſent pas aſſez préciſes & aſſez détaillées. Ni les vers de M. Wohlfarhrt, ni les larves dont parle le docteur Latham, ni les inſectes ailés qui ſont ſortis des uns & des autres, n'ont été aſſez bien décrits pour qu'il ne nous reſte des doutes à ce ſujet.

On a propoſé beaucoup de remèdes pour préſerver les beſtiaux des larves d'Œſtres. Un des plus uſités en Finlande, en Suède & en Laponie eſt de frotter les animaux avec de la graiſſe de phoque. M. Clark ne connoît d'autres moyens à employer contre les larves de l'eſtomac du Cheval, que de détruire avec une broſſe & de l'eau chaude les œufs lorſqu'ils ſont adhérens aux poils. Au ſurplus, cet obſervateur ajoute que ces larves ſont peut-être moins nuiſibles qu'utiles aux Chevaux lorſqu'elles ne ſont pas en grand nombre; elles forment une eſpèce de cautère preſque perpétuel, qui peut rendre moins fréquentes, comme il croit l'avoir remarqué, les maladies auxquelles ces animaux utiles ſont ſujets.

ŒSTRE.

ŒSTRUS. LINN. GEOFFR. DEG. FABR. LATR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, logées dans une cavité; trois articles, le dernier globuleux, muni d'une soie à sa base supérieure.

Bouche sans trompe et sans antennules apparentes.

Trois petits tubercules à la place de la trompe.

Trois petits yeux lisses au sommet de la tête.

Ailes variables.

Corps ordinairement très-velu.

ESPÈCES.

1. ŒSTRE joufflu.

Ailes obscures; corps grisâtre; partie antérieure de la tête blanche, pointillée de noir.

2. ŒSTRE du Lièvre.

Ailes un peu obscures; noir, avec la partie postérieure du corcelet et la base de l'abdomen jaunes.

3. ŒSTRE du Bœuf.

Ailes un peu obscures; corcelet jaune, avec une bande noire; abdomen blanc à la base, fauve à l'extrémité.

4. ŒSTRE du Renne.

Ailes sans tache; corcelet jaune, avec une bande noire; abdomen fauve, avec l'extrémité noire.

5. ŒSTRE de l'Antilope.

Ailes obscures, avec une bande et deux points noirs; abdomen testacé, avec quatre rangées de points noirs.

6. ŒSTRE du Cheval.

Ailes blanchâtres, avec une bande et deux points noirs; abdomen ferrugineux.

7. ŒSTRE hémorrhoïdal.

Ailes sans tache; corcelet noir, avec l'écusson pâle; abdomen noir, avec la base blanche et l'extrémité fauve.

8. ŒSTRE vétérinaire.

Ferrugineux; ailes sans tache; côtés du corcelet et base de l'abdomen avec des poils blancs.

9. ŒSTRE des troupeaux.

Ailes obscures; corcelet cendré, velu; abdomen noir, avec le premier anneau couvert de poils blancs.

10. ŒSTRE trompe.

Ailes blanches; corps noir, couvert de poils cendrés; corcelet avec une bande noire.

ŒSTRE. (Insecte.)

11. ŒSTRE du Mouton.

Ailes transparentes, avec des points noirs, à la base; abdomen blanc, mélangé de noir.

12. ŒSTRE albipède.

Ailes transparentes, sans tache; noir, avec le front blanc; abdomen jaune, avec une ligne longitudinale obscure.

13. ŒSTRE rayé.

Ailes blanches, sans tache; corcelet rayé de noir; abdomen fauve.

14. ŒSTRE fasciculé.

Velu, jaune; anus avec trois faisceaux de poils noirs.

15. ŒSTRE de l'Homme.

Corps entièrement de couleur obscure.

1. Œstre jouflu.

Œstrus buccatus.

Œſtrus alis faſciis, corpore griſeo, facie albâ, nigro punctatâ.

Œſtrus buccatus. Fabr. *Syſt. Entom. tom.* 4. *p.* 230. *n°.* 1. — *Syſt. Antl. p.* 227. *n°.* 1.

Cette eſpèce eſt la plus grande de celles de ce genre; elle eſt preſque glabre. Les antennes ſont noires. La tête eſt un peu renflée en avant, griſe, avec quelques points noirs, brillans. Le vertex eſt noir, avec quelques points gris. Le corcelet eſt gris ſur les côtés, d'une teinte plus foncée ou noirâtre en deſſus. L'abdomen eſt de la même couleur griſe, avec quelques lignes blanchâtres & des points noirs. Les ailes ſont noirâtres, ſans tache, ainſi que les balanciers & les ailerons. Les pattes ſont noires, avec un peu de gris ſur les cuiſſes & les jambes. La couleur griſe de cet inſecte eſt due a une pouſſière qui couvre plus ou moins le corps.

Il ſe trouve dans la Caroline.

La larve vit ſous la peau d'une eſpèce de Lièvre. M. Boſc, pendant ſon ſéjour dans cette partie de l'Amérique, a pris deux larves ſous la peau de l'animal, qui lui ont donné cette eſpèce.

2. Œstre du Lièvre.

Œstrus Cuniculi.

Œſtrus alis immaculatis, niger, thorace poſtice abdomineque baſi flaveſcentibus. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 230.

Œſtrus Cuniculi *niger, alis faſciis, thorace ad medium nigro, poſtice abdomineſque baſi pilis flaveſcentibus.* Clark, *Tranſ. of the Linn. Soc. tom.* 3. *p.* 299.

Nous aurions pris cet Œſtre pour le même que le précédent ſi la deſcription qu'en donne M. Clark, & d'après lui Fabricius, ne paroiſſoit faire préſumer qu'il en diffère. Il eſt, ſelon ces auteurs, une fois plus grand que l'Œſtre du Bœuf. La tête eſt noire, avec les yeux obſcurs & le front véſiculeux, avancé. Le corcelet eſt noirâtre antérieurement, jaune ſur les côtés, à ſa partie poſtérieure & ſur l'écuſſon. L'abdomen eſt noir, avec la baſe & les côtés des anneaux jaunes. Les ailes ſont un peu verdâtres ou obſcures. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont noires.

La larve eſt obſcure, entiérement couverte, comme celle de l'eſpèce précédente, de pointes aiguës; elle vit de même ſous la peau d'une eſpèce de Lièvre qui habite l'Amérique ſeptentrionale.

3. Œstre du Bœuf.

Œstrus Bovis.

Œſtrus alis immaculatis faſciis, thorace flavo, faſciâ nigrâ, abdomine baſi albo, apice fulvo. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *pag.* 231. *n°.* 3. — *Syſt. Antl. p.* 228. *n°.* 3.

Valisn. *Opera, tom.* 1. *tab.* 28. *fig.* 10. *Larva* 1. 2.

Réaum. *Mem. Inſect. tom.* 4. *pag.* 503. *Pl.* 38. *fig.* 7. 8.

Œſtrus Bovis. Deg. *Mem. Inſ. tom.* 6. *p.* 297. *pl.* 15. *fig.* 22.

Schœff. *Inſ. Ratiſbon. tab.* 89. *fig.* 7.

Frisch. *Diſſert. inaug. tab.* 3. *fig.* 5.

Sulz. *Inſ. tab.* 20. *fig.* 127.

Œſtrus Bovis. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 342.

Œſtrus Bovis. Clark, *Tranſ. of the Linn. Soc. tom.* 3. *p.* 325. *tab.* 23. *fig.* 1-6.

Cet Œſtre reſſemble beaucoup, au premier aſpect, à un Bourdon : il a ſept lignes de longueur; il eſt très-velu. Les antennes ſont brunes. Le front & la bouche ſont couverts de poils blanchâtres. Le corcelet eſt jaune antérieurement, d'un noir-luiſant dans la partie moyenne, & fauve poſtérieurement. L'abdomen eſt de trois couleurs en deſſus comme en deſſous. Sa partie antérieure eſt blanche ou jaunâtre; ſa partie moyenne noire, & l'extrémité d'un beau jaune-orangé. Les ailes ſont brunes, ſans tache, moins tranſparentes vers le bord antérieur. Les ailerons ſont grands & très-blancs. Les pattes ſont brunes, avec les tarſes plus pâles & les cuiſſes plus foncées.

La femelle a l'abdomen terminé par une tarière que nous avons décrite dans les généralités, & qui eſt noire. Il eſt facile de la faire ſortir en preſſant l'abdomen.

La larve eſt brune, ſans pattes, compoſée de douze anneaux. Sa bouche n'eſt point armée de crochets. Elle vit ſous le cuir des Bœufs.

On trouve cette eſpèce en Europe & en France, principalement en juillet & août.

4. Œstre du Renne.

Œstrus Tarandi.

Œſtrus alis immaculatis, thorace flavo, faſciâ nigrâ, abdomine fulvo, apice nigro. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 969. *n°.* 2. — *Faun. Suec. n°.* 1731. — *Flor. Lapp. p.* 360. *n°.* 517. — *Act. Stockh.* 1739. *tab.* 3. *fig.* 5. 6. — *Act. Upſ.* 1736. *p.* 31. *n°.* 25.

Œſtrus Tarandi. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 231. *n°.* 5. — *Syſt. Antl. p.* 229. *n°.* 5.

Il eſt un peu plus grand que l'Œſtre du Bœuf, & a au moins ſept lignes de longueur. Les antennes ſont noires. La tête eſt couverte de poils jaunes à ſa partie antérieure & poſtérieure, & noirs ſur le vertex. Le corcelet eſt velu, jaune, avec une bande noire.

noire. L'abdomen eſt très-velu, entiérement fauve, couleur qui n'eſt due qu'aux poils dont il eſt couvert; car lorſqu'ils ſont enlevés, il paroit tout noir. Les ailes ſont légérement obſcures, ſans tache. Les balanciers ſont noirâtres. Les pattes ſont noires, avec l'extrémité des jambes & les premiers articles des tarſes d'un brun-clair.

Cette eſpèce ſe trouve en Laponie, où elle eſt aſſez commune dans les mois de juin, juillet & août. On la nomme *Curbma*. La femelle dépoſe ſes œufs ſur le dos des Rennes. Sa larve y paſſe l'hiver & s'y nourrit, comme le fait celle de l'Œſtre du Bœuf ſur le dos de cet animal. Ces larves ſont quelquefois en ſi grand nombre ſur un même Renne, qu'elles le ſont périr.

5. Œstre de l'Antilope.

Œstrus Antilopæ.

Œſtrus alis fuſcis, faſciâ punctiſque duobus nigris; abdomine teſtaceo, triplici ordine punctorum nigricantium. Pall. *Voy. éd. franç. in-4°. tom.* 1. *p.* 737.

Œſtrus Antilopæ. Gmel. *Syſt. Nat. tom.* 1. *pars* 5. *p.* 2811.

Il eſt de grandeur moyenne. Sa tête eſt pâle. Ses yeux ſont bruns. Le corcelet eſt gris, couvert de poils blanchâtres. L'abdomen eſt large, velu, d'un fauve-ferrugineux, avec trois rangées de points triangulaires, noirâtres, en deſſus, & tacheté de brun en deſſous. Les ailes ont une teinte obſcure; elles ſont partagées tranſverſalement par une bande plus foncée. En dedans de cette bande ſe voit un point de même couleur, & deux vers l'extrémité de chaque aile. Les pattes ſont griſes, & l'abdomen de la femelle eſt terminé par un tube corné, noir, rétractile.

Cette eſpèce a beaucoup d'analogie avec l'Œſtre du Cheval; mais les mœurs ſont différentes. La femelle dépoſe ſes œufs ſous la peau du dos des Antilopes, où les larves ſe développent; elles ſont blanches, armées de petites épines cornées, diſpoſées circulairement ſur neuf anneaux de ſon corps.

Il ſe trouve en Aſie.

6. Œstre du Cheval.

Œstrus Equi.

Œſtrus alis albidis, faſciâ punctiſque duobus nigris, abdomine toto ferrugineo. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 228. *n°.* 4.

Œſtrus Vituli. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 231. *n°.* 4.

Œſtrus Bovis. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 969. *n°.* 1. — *Faun. Suec. n°.* 1730.

Œſtrus Bovis. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 398.

Œſtrus hæmorrhoidalis. Gmel. *Syſt. Nat. pag.* 2810.

Œſtrus inteſtinalis. Deg. *Mem. Inſect. tom.* 6. *p.* 291. *n°.* 1. *tab.* 15. *fig.* 16.

Œſtrus thorace flavo, cingulo nigro, alis nigrâ faſciâ, pedibus pallidis. Geoffr. *Inſ. Pariſ. t.* 2. *p.* 456. *n°.* 3.

Œſtrus Vituli. Schellenb. *Dipter. tab.* 21. *fig.* 1. 2.

Œſtrus Equi. Clark, *Tranſ. of the. Linn. Soc. tom.* 3. *p.* 326. *n°.* 2. *tab.* 23. *fig.* 8. 9.

Quoique bien diſtincte de l'Œſtre du Bœuf, cette eſpèce a été confondue avec lui par Fabricius & Geoffroy, & avec l'Hémorrhoïdal par Gmelin; elle a de ſix à ſept lignes de longueur, & eſt moins velue que les précédentes. Les antennes ſont jaunâtres. Le front eſt blanchâtre, peu velu. Ses yeux ſont bruns, & laiſſent entr'eux, au deſſus de la tête, un eſpace aſſez grand, velu, d'un jaune-pâle, rempli en partie par les trois yeux liſſes. Le corcelet eſt brun-clair. Cette couleur s'affoiblit un peu tout autour ſur ſes bords. L'abdomen eſt fauve, ſans tache ou marqué de bandes tranſverſales brunes, formées par le bord des ſegmens. Quelquefois ces bandes ne ſont apparentes que dans la partie moyenne, & forment alors ſeulement une rangée de points. Les ailes ſont blanches. On voit à leur baſe, ſur la ſeconde nervure, un très-petit point noir, dans leur milieu une large bande ſinueuſe tranſverſale, & près de leur extrémité deux autres petits points obſcurs ou noirâtres. Les pattes ſont pâles. La femelle eſt d'une couleur plus foncée que n'eſt le mâle. L'extrémité de ſon abdomen, qui peut s'alonger & ſe recourber lorſqu'elle fait ſa ponte, eſt brune.

L'eſpèce décrite par Fabricius ſous le nom d'*Œſtrus Vituli, Syſtem. Entom.*, n'eſt, comme M. Clark & Fabricius lui-même le penſent, qu'une variété de l'Œſtre du Cheval, qui a l'abdomen couvert de poils touffus, d'un brun-fauve, uniformes. On voit auſſi des individus qui n'ont qu'un point noir à l'extrémité de chaque aile.

On trouve l'Œſtre du Cheval en France, en Angleterre, en Italie, dans l'Orient, & notamment en Perſe, dans les mois de juillet & d'août, près les pâturages. La femelle dépoſe ſes œufs ſur les jambes & les épaules des Chevaux, qui, en ſe léchant, font éclore les œufs, & tranſportent les larves dans leur eſtomac, où elles ſe nourriſſent.

La larve eſt d'un blanc-verdâtre, munie d'épines dirigées en arrière. Sa bouche eſt armée de chaque côté d'un fort crochet corné, qui lui ſert à ſe fixer dans l'eſtomac.

7. Œstre hémorrhoïdal.

Œstrus hæmorrhoidalis.

Œſtrus alis immaculatis, thorace nigro, ſcu-

tello pallido, abdomine nigro, basi albido, apice fulvo. Fabr. *Syst. Antl. p.* 229. *n°.* 7.

Œstrus hæmorrhoidalis. Linn. *Systhem. Nat.* 2. *p.* 970. *n°.* 4. — *Faun. Suec. n°.* 1733.

Œstrus Equi. Fabr. *Syst. Ent. t.* 4. *p.* 232. B.

Œstrus villosus, pallido flavescens, abdominis medio cingulo nigro, apice fulvo. Geoffr. *Insect. Parif. tom.* 2. *p.* 455. *n°.* 1.

Raj. *Inf.* 271.

Frisch. *Inf.* 5. *tab.* 7.

Œstrus Bovis. Gmel. *Syst. Nat. pag.* 2809. *n°.* 1.

Œstrus hæmorrhoidalis. Clark, *Transf. of the Linn. Societ. tom.* 3. *pag.* 327. *n°.* 3. *tab.* 23. *fig.* 12. 13.

Il a environ cinq lignes de longueur. Les antennes sont noires, avec la soie fauve à sa base. La tête est couverte de poils blanchâtres, surtout à sa partie antérieure. Le corcelet est noir, avec quelques poils fauves mieux prononcés ou plus serrés sur les bords. Les côtés de la poitrine sont couverts de poils blanchâtres comme ceux de la tête. L'écusson est couvert de poils blanchâtres ou d'un jaune-pâle. L'abdomen est noir, avec des poils blanchâtres à sa base, & l'extrémité fauve. Les ailes sont transparentes, sans tache, avec une légère teinte obscure, surtout vers leur bord antérieur. Les ailerons sont blancs, & les balanciers sont noirâtres. Les pattes sont noires, avec les jambes & les tarses d'un roux-obscur.

La femelle a, de plus que le mâle, l'abdomen terminé par un tuyau extensible de couleur noire; elle dépose ses œufs sur les lèvres des Chevaux.

La larve, qui ressemble en tout à celles de l'Œstre du Cheval, mais qui est plus petite, vit, comme elles, dans l'estomac de ce solipède.

On la trouve en Europe, en France, en Angleterre.

Nous avons donné, dans les généralités, plusieurs raisons qui nous font rapporter, quoique sans certitude, l'Œstre qui vit dans l'intestin du Cheval, observé par Réaumur, plutôt à l'espèce que nous nommerons *Veterinus*, qu'à l'Hémorrhoïdal. Cet observateur donne en même tems deux descriptions qui pourroient appartenir à ces deux espèces, *tom.* 4, *pag.* 551.

8. Œstre vétérinaire.

Œstrus veterinus.

Œstrus ferrugineus, alis immaculatis, lateribus thoracis abdominisque basi pilis albis. Clark, *Transf. of the Linn. Soc. tom.* 3. *p.* 328. *n°.* 4. — *tab.* 23. *fig.* 18. 19.

Œstrus veterinus. Fabr. *Syst. Antl. pag.* 230. *n°.* 8.

Œstrus nasalis. Linn. *Syst. Nat. p.* 969. *n°.* 3. — *Faun. Suec. n°.* 1722.

Réaum. *Mem. Inf. tom.* 4. *pag.* 550. *tab.* 35. *fig.* 3-5. *Larva, tab.* 34. *fig.* 14. ?

Œstrus Equi. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 232. *n°.* 7. a.

Œstrus nasalis. Gmel. *Syst. Nat. pag.* 2810. *n°.* 3.

Il est un peu plus petit que l'Œstre du Cheval. La tête, le thorax & l'abdomen sont couverts de poils d'un roux-ferrugineux. Les ailes n'ont point de taches, mais ont à leur origine quelques poils testacés ou fauves. La base de l'abdomen est aussi couverte de quelques poils de cette couleur, tandis que ceux qui sont vers son extrémité prennent une teinte brune. Le second segment de l'abdomen porte deux touffes de poils d'un brun-roussâtre. Les pattes sont d'un roux-fauve. L'abdomen de la femelle est brun à son extrémité.

La larve vit dans l'estomac & les intestins des Chevaux. Peut-être est-ce à cette espèce qu'il faut rapporter l'habitude de déposer ses œufs sur la marge de l'anus des Chevaux, dont parlent Gaspari & beaucoup d'autres auteurs qui ont écrit d'après lui.

9. Œstre des troupeaux.

Œstrus pecorum.

Œstrus alis fuscis, thorace cinereo-villoso, abdomine atro, primo segmento pilis albis. Fabr. *Ent. Syst. tom.* 4. *pag.* 230. *n°.* 2. — *Syst. Antl. p.* 228. *n°.* 2.

Nous plaçons cette espèce, décrite par Fabricius, après l'Œstre vétérinaire, dont elle pourroit bien n'être qu'une variété plus brune. La tête est fauve. Le corcelet est velu & cendré. L'abdomen est noir, avec le premier segment couvert de poils blancs. Les ailes sont obscures. Les pattes sont noires.

Sa larve vit, suivant Fabricius, dans les intestins des bestiaux.

Il se trouve en Europe.

10. Œstre trompe.

Œstrus trompe.

Œstrus alis albis, corpore nigro, cinereo, hirto; thorace fasciâ atrâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 231. *n°.* 6. — *Syst. Antl. p.* 229. *n°.* 6.

Œstrus trompe. Modeer, *Act. Stockh.* 1786. 2. *n°.* 6.

Wern. & Fisch. *Venn. intest. brev. exposit. cont.* 2. *p.* 78.

Œstrus rangiferinus lapponicus, ventre nigro. Linn. *Flor. Lapp. p.* 363.

Act. Upf. 1736. *p.* 31. *n°.* 24.

Œftrus trompe. Gmel. *Syft. Nat. pag.* 2810. *n°.* 7.

Œftrus trompe. Coqueb. *Illuftr. Inf. pag.* 100. *tab.* 23. *fig.* 1.

L'Œftre trompe eft environ de la groffeur de celui du Bœuf, mais plus large, plus trapu; il eft prefqu'entiérement hériffé de poils cendrés, un peu jaunâtres, fur un fond noir. On diftingue cependant fur le corcelet une bande plus foncée. Les poils qui terminent l'abdomen tirent un peu fur le jaune. Les ailes font blanches, avec un point obfcur au milieu, autour de la petite nervure tranfverfale. Les ailerons font gris, & les balanciers noirâtres. Les pattes font noires.

On le trouve en Laponie, où on lui donne le nom de *Trompe.* Sa larve vit dans les finus frontaux des Rennes.

11. Œstre du Mouton.

Œstrus Ovis.

Œftrus alis pellucidis, bafi punctatis; abdomine albo nigroque verficolore.

Œftrus Ovis. Linn. *Syft. Nat.* 2. *p.* 970. *n°.* 5. — *Faun. Suec. n°.* 1734.

Œftrus Ovis. Fabr. *Ent. Syft. em. t.* 4. *p.* 232. *n°.* 8. — *Syft. Antl. p.* 230. *n°.* 10.

Valisn. *Opere, tom.* 1. *tab.* 27.

Réaum. *Mem. Inf. tom.* 4. *pag.* 559. *tab.* 35. *fig.* 22. *Larv.* 8. 9.

Œftrus cinereus, nigro maculatus & punctatus. Geoff. *Hift. Inf. t.* 2. *p.* 456. *n°.* 2. *tab.* 17. *fig.* 1.

Schaeff. *Inf.* 15. 12.

Œftrus Ovis. Clark, *Tranf. of the Linn. Soc. tom.* 3. *p.* 329. *n°.* 5. *tab.* 32. *fig.* 16. 17.

Cette efpèce eft bien facile à diftinguer des autres Œftres. Son corps eft moins velu, & n'a guère au-delà de cinq lignes de longueur. Les antennes font noires, avec la foie qui les termine teftacée. Sa tête eft à peine velue, ridée, grifâtre, avec quelques points noirs enfoncés. Les yeux à réfeaux font d'un vert-foncé & changeant dans l'animal vivant, & bruns dans l'animal mort. Le corcelet eft cendré, couvert de points noirs un peu élevés. L'abdomen eft tacheté de brun ou de noir, fur un fond blanc ou jaunâtre, foyeux. Les ailes font blanches, avec quelques points noirâtres vers leur bafe. Les pattes font brunes ou teftacées pâles.

On trouve cette efpèce en Europe, en Arabie, en Perfe, & même aux Indes orientales; elle dépofe fes œufs fur le bord des narines des Moutons.

La larve, qui eft blanche, avec le bord de chaque anneau noir en deffus, a la bouche munie de deux crochets; elle vit dans les finus frontaux & maxillaires des Moutons.

12. Œstre flavipède.

Œstrus flavipes.

Œftrus alis pellucidis immaculatis, fufcus, facie albâ, abdomine flavo, lineâ longitudinali fufcâ.

Cet Œftre eft un des plus petits du genre. Sa taille eft un peu au deffus de celle de la Mouche domeftique. Sa tête eft blanche, avec les yeux à réfeaux & les petits yeux liffes, bruns. Le corcelet eft brun, couvert, ainfi que l'abdomen & tout le deffous du corps, de poils blanchâtres. Le fond de l'abdomen eft fauve, avec une ligne longitudinale brune dans fa partie moyenne, en deffus. Les ailes font tranfparentes, ainfi que les ailerons, fans aucune tache. Les nervures font difpofées comme celles de l'Œftre du Cheval. Les pattes font d'un jaune-pâle.

Il a été décrit dans la collection de M. Brongniart, qui l'a trouvé dans les Pyrénées.

13. Œstre rayé.

Œstrus lineatus.

Œftrus alis albis immaculatis, thorace nigro lineato, abdomine rufo.

Œftrus lineatus. Villers, *Ent. Carn. tom.* 3. *p.* 349. *tab.* 9. *fig.* 1.

Cet Œftre eft très-velu à la partie antérieure de la tête. Le corcelet eft marqué de huit lignes affez larges, noires, luifantes. L'écuffon eft couvert de poils blanchâtres. L'abdomen eft très-velu, rougeâtre. Les pattes font fauves, avec la bafe des cuiffes noirâtre.

Il a été trouvé par M. Villers aux environs de Lyon.

14. Œstre fafciculé.

Œstrus fafciculofus.

Œftrus tomentofus, flavus, ano fafciculis tribus pilorum nigrorum. Lepech. *It.* 1. *p.* 79.

Œftrus fafciculofus. Gmel. *Syft. Nat. p.* 2811. *n°.* 9.

Il eft tout couvert de poils fauves, & fe fait remarquer par trois faifceaux de poils noirs, placés près de l'anus. La tête & les yeux font obfcurs.

Il fe trouve dans la Sibérie, près du fleuve Tfcheremfcha.

15. Œstre de l'Homme.

Œstrus Hominis.

Œftrus totus fufcus. Gmel. *Syft. Nat. p.* 2811. *n°.* 10.

C. Linn. *apud* Pall. *N. nord. Beytr.* 1. *p.* 157.

On trouve cet inſecte dans l'Amérique méridionale. Sa taille eſt celle de la Mouche domeſtique, & ſon corps eſt entiérement noirâtre. On rapporte que ſa larve reſte pendant ſix mois ſous la peau de l'abdomen de l'Homme, d'où l'on ne peut entreprendre de la retirer ſans craindre qu'elle ne s'enfonce plus avant, & ne cauſe de graves accidens.

OGCODE. *Ogcodes* (1). Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Véſiculeux.

Une tête petite, globuleuſe, preſqu'entiérement occupée par les yeux; un corcelet élevé, comme boſſu; des ailes rejetées ſur les côtés; deux ailerons ou cuillerons très-grands; un abdomen épais, grand, paroiſſant vide ou véſiculaire; des antennes de deux ou trois pièces, dont la dernière inarticulée; une trompe longue, s'étendant le long de la poitrine dans les uns; les organes de la manducation tout-à-fait cachés ou preſque nuls dans les autres: tel eſt l'enſemble des caractères qui ſont propres aux Diptères de cette famille. Les Panops & les Cyrtes ont une trompe; les Aſtomelles, les Acrocères & les Ogcodes n'en ont point d'apparente. Dans les Aſtomelles, les antennes ſont compoſées de trois pièces, dont la dernière forme une ſorte de bouton alongé, comprimé & ſans ſoie. Dans les deux derniers genres elles ſont très-petites, biarticulées & ſétigères à leur extrémité. On diſtinguera maintenant les Ogcodes des Acrocères, en ce que les antennes ſont inſérées près de la bouche, & non ſur le ſommet de la tête & près des petits yeux liſſes.

L'eſpèce d'après laquelle j'avois établi le genre Ogcode (*Précis des caractères génériques des Inſectes*, pag. 154), fut rangée dans celui de *Muſca* par Linné. Schæffer l'aſſocia aux Némotèles, & Fabricius aux Syrphes. Le profeſſeur Illiger avoit jugé qu'un Diptère très-voiſin du précédent quant à la forme générale du corps (*Syrphus gibbus* de Fabr.), mais très-différent ſous les rapports des organes de la manducation, devoit former un genre, & ſans en donner les caractères, & ignorant que je l'euſſe établi (*voyez* CYRTE), le déſigna ſous le nom d'*Hénops*. Meigen & Fabricius, par de fauſſes applications, ont étendu à cet égard la confuſion de la nomenclature. Le premier réunit proviſoirement à ſes Acrocères l'inſecte qui a ſervi de type au genre Hénops, & il affecta cette dernière dénomination à des Diptères différens, ceux que j'avois appelés *Ogcodes*. Le ſecond, dans ſon *Syſtème des Piézates*, adopta & accrut ces changemens; car les Acrocères ou les Hénops de M. Illiger s'éloignent génériquement des véritables Acrocères de M. Meigen. Il eut d'abord l'intention de conſerver à ces inſectes le nom de *Cyrte* que je leur avois impoſé; mais il le rejeta enſuite, ſous prétexte qu'il eſt propre à un genre de poiſſon. Nous euſſions deſiré que ce reſpect religieux pour les noms déjà employés eût animé plus tôt ce célèbre naturaliſte; il n'eût pas mérité les juſtes reproches qu'on lui a faits ſur le bouleverſement continuel qu'il s'eſt permis dans la nomenclature, & en s'écartant des principes de ſa philoſophie entomologique. Nous n'euſſions pas vu des noms ſous leſquels les Anciens déſignoient des poiſſons, des quadrupèdes, &c., tels que ceux d'*Helops*, d'*Anthia*, de *Manticora*, &c. appliqués à des genres d'inſectes. Nous n'aurions pas à gémir ſur cette malheureuſe diſcordance qui entrave la ſcience, & dont il eſt l'auteur, par les ſubſtitutions arbitraires qu'il faiſoit ſans ceſſe dans les dénominations génériques modernes; de ſorte que d'autres ſavans, pour ne pas augmenter les ténèbres de ce chaos, ſont ſouvent obligés d'abandonner leur propre ouvrage, & de ſe prêter aux innovations de cette nature, que l'uſage a comme ſanctionnées.

Les antennes des Ogcodes ſont très-petites, inſérées ſur le devant de la tête, au bord ſupérieur de la cavité orale, & immédiatement au deſſous de deux petites ſaillies longitudinales, rapprochées, en forme de petites lèvres, convergentes de bas en haut, & occupant une partie de l'eſpace antérieur compris entre les yeux. M. Fabricius dit qu'elles ne ſont compoſées que d'un ſeul article, & cela s'accorde avec la figure qu'en a donnée M. Meigen; mais en examinant avec attention ces organes, l'on apperçoit qu'ils ſont formés de deux articles, l'un radical, plus épais, en forme de tubercule, preſqu'obconique, & l'autre preſqu'ovalaire, & ſe terminant en une ſoie un peu arquée, & qui paroît foiblement s'élargir près de ſon ſommet.

Je n'ai pu diſtinguer la trompe ni les antennules. Ces parties peuvent être ſi petites, & tellement retirées dans la cavité de la bouche, qu'elles échappent à la vue. Fabricius en ſuppoſe l'exiſtence d'une manière poſitive: *Os proboſcide hauſtello palpiſque;* il entre même dans quelques détails à cet égard. Suivant lui, la trompe eſt petite & rétractile. Les palpes ſont au nombre de deux, courts & filiformes. Il n'oſe prononcer ſi ce qu'il appelle *ſuçoir, hauſtellum*, conſiſte en une gaine univalve; il ne renferme qu'une ſoie. Les Ogcodes étant des Diptères très-petits, on ne peut guère vérifier ces obſervations que ſur le vivant, &, dans le moment où je rédige cet article, je ne ſuis plus à portée de le faire. Les Ogcodes ſont d'ailleurs aſſez rares aux environs de Paris. Comme on en a pris ſur des fleurs, il eſt à préſumer qu'ils ont quelques organes propres à la nutrition.

La tête eſt petite, preſque globuleuſe, plus baſſe

(1) Pour répondre au deſir que M. Agaſſe nous a témoigné de terminer, le plus promptement poſſible, toutes les parties de l'*Encyclopédie méthodique*, nous avons engagé M. Latreille, dont les travaux ſont ſi connus & ſi appréciés des Entomologiſtes, à ſe charger dorénavant de quelques articles qui ſeront ſouſcrits des trois premières lettres de ſon nom.

que le corcelet, & presqu'entiérement occupée par les yeux, qui se tonchent en devant, à l'exception des deux extrémités.

Le vertex offre trois petits yeux lisses, très-rapprochés, & disposés en triangle.

Le corcelet est élevé, très-convexe, paroissant presque globuleux vu en dessus, & se termine postérieurement en une sorte d'écusson épais, triangulaire, mais obtus ou arrondi à son extrémité. On remarque aux épaules une pièce arrondie, & qui est formée par l'épanouissement des côtés du rebord antérieur du corcelet.

Les pattes sont de longueur moyenne, mais assez grosses, dépourvues de poils & de piquans. Les cuisses, les jambes & les tarses sont presque cylindriques. Les tarses sont plus grêles, & terminés par deux crochets assez forts, écartés, pointus, simples, & par trois pelotes étroites & alongées.

Les ailes sont rejetées sur les côtés du corps, inclinées, ou ont la forme d'un triangle alongé, & débordent postérieurement le ventre. Leurs nervures, à l'exception de celles qui forment le bord extérieur, sont foibles, longitudinales, en petit nombre, & ne sont pas ou peu réunies; elles m'ont paru, quoique M. Fallèn ait vu autrement, se terminer au bord postérieur, & la figure d'une aile d'Hénops, donnée par Meigen, confirme ce que j'avance. Parmi ces nervures qui atteignent l'extrémité de l'aile, la seconde, à partir de l'angle du sommet, est très-courte.

Les ailerons ou cuillerons sont très-grands, en forme d'écaille transverse, rebordés, arrondis sur les côtés, voûtés & un peu pubescens; ils cachent tout-à-fait les balanciers.

L'abdomen est grand, renflé, de la largeur du corcelet, contre lequel il s'applique à sa base, convexe & arrondi en dessus, plane en dessous, obtus ou arrondi postérieurement, & composé de six à sept anneaux.

Le corps est simplement pubescent ou soyeux, & ordinairement noir, avec des taches blanchâtres ou roussеâtres.

Les Ogcodes ne peuvent être carnassiers dans leur état parfait, puisqu'ils n'ont ni trompe ni suçoir extérieurs. On les rencontre, mais rarement, dans les bois. Leurs métamorphoses sont inconnues.

M. Meigen place les Acrocères & les Hénops immédiatement à la suite des Stratiomydes. M. Fallèn partage la même opinion, en faisant entrer dans cette famille le dernier des deux genres que je viens de mentionner; mais comme je connois trois autres genres analogues aux précédens quant à la forme générale du corps, j'ai cru qu'il étoit convenable de former avec eux tous une famille particulière. Les Cyrtes & les Panops ont une trompe qui ressemble beaucoup à celle des Bombilles & des Empis, & on retrouve la même affinité dans les habitudes de ces derniers & celles des Cyrtes. On doit ainsi, pour suivre un ordre naturel, rapprocher ces divers genres.



OGCODE.

OGCODES. Latr. *HENOPS.* Fab. Meig. Walck. Fall. *MUSCA.* Linn. *NEMOTELUS.* Schæff. *SYRPHUS.* Panz.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes très-petites, insérées près de la bouche, de deux articles, dont le dernier presqu'ovalaire, et terminé en une soie.

Trompe, suçoir et antennules tout-à-fait retirés dans la cavité orale, et point visibles.

Corps court, renflé; tête petite, presque globuleuse, et presqu'entièrement occupée par les yeux; trois petits yeux lisses; corcelet bossu; abdomen paroissant vésiculeux; ailes écartées, inclinées; tarses terminés par trois pelotes.

ESPÈCES.

1. Ogcode bossu.

Noir; corcelet sans tache; bord postérieur des anneaux de l'abdomen blanc.

2. Ogcode leucomelas.

Noir; corcelet sans tache; abdomen blanc, avec une tache dorsale sur les deux premiers anneaux, et une bande à la base des autres, noire.

3. Ogcode pallipède.

Noir; corcelet sans tache; ailerons bordés de noir; abdomen brun, avec des cercles blanchâtres; pattes d'un jaunâtre-pâle.

4. Ogcode mélangé.

Noir; corcelet tacheté de rousseâtre; abdomen rousseâtre en dessus, avec une rangée de taches noirâtres au milieu du dos, et le bord postérieur des anneaux blanchâtre.

1. Ogcode bossu.

Ogcodes gibbosus.

Niger, thorace immaculato, segmentorum abdominalium margine postico albo.

Ogcodes gibbosus. Latr. *Hist. Nat. des Crust. & des Ins. tom.* 14. *p.* 315. *n°.* 1. *tab.* 109. *fig.* 10. — *Gen. Crust. & Ins. tom.* 4. *p.* 318.

Musca gibbosa, *antennis setariis, subtomentosa, nigra; abdomine subgloboso, cingulis quatuor albis; squamis halterum buccatis.* Linn. *Syst. Nat. ed.* 12. *tom.* 2. *p.* 987. *n°.* 49. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1815.

Henops gibbosus, *subtomentosus fuscus, abdomine subgloboso atro, cingulis quatuor albis.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 333. *n°.* 1. *Syrphus gibbosus. Ent. Syst.* 4. *p.* 311. *n°.* 121.

Henops gibbosus. Walck. *Faun. Paris. tom.* 2. *p.* 384.

Henops gibbosus. Meig. *Dipt.* 1. *pag.* 151. *n°.* 1.

Schæff. *Icon. Inf. tab.* 200. *fig.* 1. *Nemotelus.*

Syrphus gibbosus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 44. *tab.* 21.

Son corps est long d'environ deux lignes, d'un noir-luisant, particuliérement sur la tête & sur l'abdomen, & pubescent. Le corcelet n'a point de taches bien apparentes. Le bord postérieur des anneaux de l'abdomen & la majeure partie de son dessous sont blancs. Les pattes sont noires, avec les genoux, le bout & le côté inférieur des jambes d'un blanc-jaunâtre. Les ailes sont transparentes. Les ailerons sont blancs.

Il se trouve en France, en Allemagne & en Suède.

2. Ogcode leucomelas.

Ogcodes leucomelas.

Niger, thorace immaculato, abdomine albo; segmentis primis maculâ dorsali; aliis fasciâ anticâ, nigris.

Henops leucomelas, *abdomine albo, punctis nigris.* Meig. *Dipt.* 1. *pag.* 151. *n°.* 2. *tab.* 8. *fig.* 30.

Il est un peu plus grand que le précédent, & lui ressemble beaucoup. La couleur blanche domine sur l'abdomen, & ne laisse du noir qu'à la base supérieure des anneaux : il y forme, sur le milieu des deux premiers, une tache triangulaire, & sur les autres une bande étroite; celle du troisième est un peu plus large au milieu du dos. J'ai une variété où le noir est accompagné, de chaque côté & près des bords, de brun-roussâtre. Les genoux, les jambes, & même les premiers articles des tarses, sont d'un blanc-jaunâtre.

Il se trouve aux environs de Paris. M. Baumhaver l'a pris, au mois de juin, dans la forêt de Saint-Germain, & sur les fleurs du *Galium verum*, au rapport de M. Meigen.

3. Ogcode pallipède.

Ogcodes pallipes.

Niger, thorace immaculato, squamis halterum nigro marginatis, abdomine brunneo, cingulis albidis, pedibus pallido-flavidis.

Il est de la taille de l'Ogcode bossu, noir, luisant & pubescent. Le corcelet est sans tache. L'abdomen est d'un brun-foncé, avec le bord postérieur du second anneau, & celui des deux suivans blanchâtre, tant en dessus qu'en dessous. Les pattes, à l'exception des hanches, sont d'un jaunâtre très-pâle. Les ailes sont transparentes, avec les nervures jaunâtres. Les ailerons sont blanchâtres & bordés de noir.

Il se trouve aux environs de Paris.

4. Ogcode mélangé.

Ogcodes varius.

Niger, thorace maculis rufescentibus; abdomine suprà rufescenti, macularum fuscarum serie dorsali; segmentorum margine postico albido.

J'ai deux individus de cette espèce, dont l'un un peu plus grand que la précédente, & l'autre un peu plus petit. Le corps est noir, luisant, un peu pubescent ou plutôt soyeux. L'extrémité latérale & intérieure du rebord du corcelet, le bord postérieur des épaules, le bout de l'écusson, & les deux portions dorsales qui avoisinent les angles de sa base, sont d'un roussâtre-foncé. L'abdomen est d'un brun-roussâtre en dessus, blanchâtre, avec quelques points noirs & latéraux, en dessous. Le bord antérieur & supérieur des anneaux est noirâtre, & le milieu de cette couleur s'étendant en arrière, il en résulte une suite de taches, dont les premières sont triangulaires. Le bord postérieur de ces anneaux est blanchâtre, tirant un peu sur le jaune. Les pattes sont noires, avec l'extrémité des cuisses & les jambes jaunâtres. Les ailes sont un peu enfumées, avec les nervures noirâtres. Les ailerons sont blanchâtres.

Il se trouve aux environs de Paris.

L'Ogcode que j'ai décrit dans mon *Histoire naturelle des Crustacés & des Insectes*, tom. XIV, pag. 315, n°. 2, appartient au genre Acrocère, qui formera un article de supplément. Je pense que cette espèce n'est qu'une variété moins foncée de l'*Henops orbiculus* de Fabricius & de M. Meigen. *(Latr.)*

OÏDE. *Oides*. Genre d'insectes de l'Ordre des Coléoptères, établi par M. Weber, auquel Fabricius a donné le nom d'*Adorium*. (*Voyez* Adorie *dans le Supplément.*)

OLÉTÈRE. *Oletera*. Nom que M. Walckenaer a donné à un genre d'insectes de l'Ordre des Aptères & de la famille des Arachnides, genre que M. Latreille avoit déjà établi sous la dénomination d'Atype, *Atypus*. (*Voyez ce mot dans le Supplément.*)

OLIGOTROPHE. *Oligotrophus*. Genre d'insectes établi par M. Latreille dans son *Histoire naturelle des Crustacés & des Insectes*, qu'il a désigné ensuite sous le nom de Cécidomyie. (*Voyez ce mot dans le Supplément.*)

OMALE. *Omalus*. Nom que M. Jurine a donné à un genre d'Insectes de l'Ordre des Hyménoptères, établi par M. Latreille sous le nom de *Bethylus*, & adopté par Fabricius. (*Voy.* Béthyle *dans le Supplément.*)

OMALIE. *Omalium*. Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Staphylins.

Ce genre, établi par M. Gravenhorst, aux dépens de celui de Staphylin, & adopté par Latreille, est reconnoissable aux antennes qui vont un peu en grossissant, aux antennules filiformes, au corcelet plus ou moins rebordé sur les côtés, aux élytres ordinairement un peu plus longues que dans les autres genres de la même famille.

Les antennes sont ordinairement de la longueur du corcelet, & composées de onze articles, dont le premier est alongé, plus gros que les autres, un peu renflé à son extrémité; le second est presque ovale. Les trois suivans sont plus petits, presqu'en masse. Les autres sont grenus, & vont un peu en grossissant. Le dernier est terminé en pointe. Elles sont insérées au-devant de la tête, à la partie interne, un peu inférieure des yeux.

La tête tient au corcelet par un col très-court & étroit; elle est plus petite que le corcelet, ordinairement un peu raboteuse. Les yeux, qui se trouvent à la partie latérale, sont arrondis & saillans.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est coriacée, un peu plus large que longue, échancrée à sa partie antérieure, & légérement ciliée.

Les mandibules sont cornées, arquées, simples, peu avancées, aiguës à leur extrémité.

Les mâchoires sont cornées à leur base, terminées par deux divisions coriacées, presqu'égales, presque cylindriques; l'interne est à peine plus courte que l'autre. L'extrémité de ces deux pièces est un peu ciliée.

La lèvre inférieure paroît bifide, presque membraneuse. Les divisions sont égales, peu alongées; elles sont insérées à la partie antérieure, un peu interne du menton, qui est corné, assez large, un peu échancré antérieurement.

Les antennules antérieures sont filiformes, composées de quatre articles, dont le premier est très-petit; le second conique; le troisième plus renflé que les autres; le dernier ovale-alongé, presque cylindrique. Elles sont insérées au dos des mâchoires, à la base latérale des deux divisions.

Les antennules postérieures sont courtes, petites, peu apparentes dans ce genre formé de très-petites espèces; elles paroissent filiformes, composées de trois articles, dont le dernier est ovale-alongé, presque cylindrique; elles sont insérées à la partie antérieure un peu interne du menton, à côté de la lèvre.

Le corcelet est plus large que la tête, plus étroit que les élytres, déprimé, un peu rebordé, presque carré. L'écusson est petit, triangulaire, arrondi postérieurement.

Les élytres sont ordinairement plus longues dans ce genre que dans tous ceux de la même famille. Elles recouvrent la majeure partie de l'abdomen dans quelques espèces; elles sont flexibles, rebordées par les côtés, arrondies à l'extrémité; elles cachent deux ailes membraneuses, repliées, dont l'insecte fait très-souvent usage.

Le corps est alongé, presqu'ovale dans quelques espèces, & l'abdomen est un peu terminé en pointe.

Les pattes sont de longueur moyenne, presque égales entr'elles, simples, ou à peine armées de très-petites épines distribuées sur les jambes. Les tarses sont composés de cinq articles dans toutes les pattes. Ceux de devant sont plus courts & un peu plus larges que les autres.

Les Omalies sont de très-petits insectes qu'on trouve dans les mousses, mais plus particuliérement sur les fleurs. Quelques espèces pourtant fréquentent les bouses, & quelques-unes vivent dans les agarics. Du reste, leur manière de vivre diffère peu de celle des autres Staphylins.

OMALIE.

OMALIUM. Gravenh. Latr. STAPHYLINUS. Fabr. Payk. KATERETES. Herbst. DERMESTES. Panz.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes de la longueur du corcelet, grossissant insensiblement; premier article un peu alongé et renflé.

Mandibules cornées, arquées, aiguës, simples.

Quatre antennules filiformes ; pénultième article des antérieures un peu plus gros que les autres.

Corcelet transverse, rebordé sur les côtés.

Élytres plus longues que le corcelet.

ESPÈCES.

PREMIÈRE FAMILLE.

Élytres à peine plus longues que le corcelet.

1. Omalie plane.

Plane, noirâtre, luisante; antennes, élytres et pattes pâles; corcelet avec trois impressions peu marquées.

2. Omalie déprimée.

Roussedtre, luisante; tête, corcelet et abdomen plus obscurs; corcelet lisse, un peu convexe.

3. Omalie pusille.

Noire, luisante; corcelet obscur, avec deux impressions; bouche, antennes et pattes testacées.

4. Omalie pygmée.

Rousse, luisante, un peu convexe; tête plus obscure; élytres pointillées.

5. Omalie brune.

Roussedtre, luisante; tête, extrémité de l'abdomen et des élytres plus obscures; dernier article des antennes orbiculé, pointu.

6. Omalie crénelée.

Noirâtre, luisante; pattes plus pâles; élytres avec des stries crénelées; dernier article des antennes ovale, pointu.

7. Omalie rousse.

Rousse, luisante; pattes plus pâles; corcelet carré; élytres avec des points en stries.

8. Omalie châtaigne.

Luisante, d'un châtain-foncé; antennes, pattes et élytres un peu plus claires; corcelet orbiculé.

9. Omalie brachyptère.

Noirâtre, luisante; antennes, corcelet, élytres et pattes plus pâles; tête noire.

OMALIE. (Insecte.)

10. Omalie coureuse.

Noire, luisante ; élytres et pattes d'un brun de poix.

11. Omalie raboteuse.

Noire, luisante ; antennes et pattes brunes ; élytres striées.

DEUXIÈME FAMILLE.

Élytres une fois plus longues que le corcelet.

12. Omalie rivulaire.

Noire, luisante ; élytres noirâtres ; corcelet sillonné.

13. Omalie de la Viorne.

Noire, luisante ; bouche, élytres et pattes noirâtres ; corcelet à peine imprimé.

14. Omalie florale.

Noire, luisante ; antennes, bouche et pattes rousses ; corcelet lisse.

15. Omalie lisse.

Noire, luisante ; antennules, base des antennes, bords du corcelet, élytres et pattes bruns.

16. Omalie obscure.

Noirâtre, luisante, ponctuée ; antennes et pattes plus pâles.

17. Omalie noire.

Très-noire, luisante ; base des antennes et pattes rousses.

18. Omalie carrée.

Noirâtre ; abdomen noir ; corcelet carré ; antennes presque filiformes.

19. Omalie couverte.

Noire ; élytres noirâtres, couvrant presque l'abdomen ; pattes pâles.

20. Omalie de la Renoncule.

Noire, luisante ; bouche, base des antennes et pattes rousses ; corcelet lisse.

21. Omalie macroptère.

Noirâtre, luisante ; antennes et antennules obscures ; pattes d'un fauve-testacé.

22. Omalie ovale.

Noire, luisante ; pattes, antennules et premier article des antennes pâles ; corcelet lisse.

23. Omalie striée.

Noire, luisante ; pattes rousseâtres ; élytres avec des points en stries.

24. Omalie ophthalmique.

Testacée, luisante ; yeux et abdomen noirs.

25. Omalie pâle.

Rousse, luisante ; élytres testacées ; yeux noirs ; corcelet presque lisse.

26. Omalie testacée.

Rousse, luisante ; élytres testacées ; abdomen et yeux noirs ; corcelet lisse.

27. Omalie abdominale.

Rousse, luisante ; élytres testacées ; abdomen et yeux noirs ; corcelet avec deux impressions.

PREMIÈRE FAMILLE.

Élytres à peine plus longues que le corcelet.

1. OMALIE plane.

OMALIUM planum.

Omalium nitidum, deplanatum, nigricans, elytris, antennis pedibusque pallidis; thorace subfoveolato. GRAVENH. *Coleopt. Micropt. pag.* 112. *n°.* 1. — *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 204. *n°.* 1.

Staphylinus planus. PAYK. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 405. *n°.* 48. — *Monogr. Staph. App. pag.* 145. *n°s.* 11. 12.

Elle n'a guère plus d'une ligne de longueur. Les antennes sont fauves, avec la base pâle, de la longueur du corcelet. La tête est noire, triangulaire, presque de la largeur du corcelet, marquée de deux impressions longitudinales entre les antennes. La bouche est fauve. Le corcelet est un peu plus étroit que les élytres, noir ou obscur, avec les bords pâles. Le dos est plane, avec trois impressions souvent peu marquées. Les côtés sont arrondis. Les élytres sont d'un brun-foncé, pointillées, marquées de trois lignes longitudinales, élevées, lisses, luisantes, souvent effacées. Leur longueur est presque le double de celle du corcelet. L'abdomen est d'un noir-obscur. Les pattes sont couleur d'ochre, & les jambes sont un peu ciliées.

Elle varie un peu pour les couleurs; elle est quelquefois noire, avec les élytres noirâtres, la bouche, la base des antennes & les pattes pâles. Souvent elle est noirâtre, avec le corcelet & les élytres d'une couleur de poix, la bouche, la base des antennes & les pattes testacées.

Elle se trouve en Europe.

2. OMALIE déprimée.

OMALIUM depressum.

Omalium nitidulum, rufescens, capite, thorace abdomineque obscurioribus; thorace levi, convexiusculo. GRAVENH. *Coleopt. Micropt. pag.* 113. *n°.* 2. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 205. *n°.* 2.

Elle a une ligne & demie de longueur. Les antennes sont rougeâtres, de la longueur du corcelet. La tête est noirâtre, un peu plus étroite que le corcelet. La bouche est rougeâtre. Le corcelet est un peu plus étroit que les élytres, convexe, noirâtre, avec la base & les bords latéraux rougeâtres : ceux-ci sont un peu élevés & plus larges à la base. L'abdomen est obscur, avec l'extrémité plus obscure. La poitrine est noirâtre. Les pattes sont testacées.

Elle se trouve en Europe.

3. OMALIE pusille.

OMALIUM pusillum.

Omalium nitidulum, nigrum, thorace bifoveolato coleoptrisque fuscis; ore, antennis pedibusque testaceis. GRAVENH. *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 205. *n°.* 3.

Elle a à peine une ligne de longueur. Les antennes sont un peu plus courtes que le corcelet, testacées, avec l'extrémité obscure. La tête est presqu'orbiculaire, plus petite que le corcelet, noire, avec la bouche testacée. Le corcelet est obscur, marqué de deux impressions distinctes, ovales. Les élytres sont obscures, finement pointillées. L'abdomen est noirâtre, avec l'anus pâle. Les pattes sont testacées.

Elle se trouve à Brunswick.

4. OMALIE pygmée.

OMALIUM pygmæum.

Omalium nitidum, rufum, convexiusculum, capite plerumque obscuriore, coleptris punctatis. GRAVENH. *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 206. *n°.* 4.

M. Gravenhorst l'avoit d'abord regardée comme une variété de l'Omalie brune, dont elle diffère par la forme & la proportion des parties; elle est un peu plus petite. Les élytres ne sont pas striées, & le corcelet n'a point d'impressions longitudinales. Elle diffère aussi de l'Omalie crénelée, en ce qu'elle est plus petite, & que les élytres n'ont pas des stries crénelées. Sa longueur est d'une ligne.

Elle se trouve au nord de l'Europe.

5. OMALIE brune.

OMALIUM brunneum.

Omalium nitidum, rufescens, capite, elytrorum & abdominis apice plerumque obscurioribus; antennarum articulo ultimo orbiculato, acuto. GRAVENH. *Coleopt. Micropt. pag.* 113. *n°.* 3. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 206. *n°.* 5.

Staphylinus brunneus. PAYK. *Monogr. Staph. pag.* 63. *n°.* 45. — *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 404. *n°.* 47.

Elle est un peu plus grande que l'Omalie déprimée. Le corps est luisant, pointillé. Les antennes sont d'un brun-fauve, de la longueur du corcelet. Les antennules sont fauves. La tête est noirâtre. Le corcelet est d'un brun-fauve, marqué au milieu de deux petites impressions souvent peu apparentes. Les élytres sont pointillées, & les points sont souvent rangés en stries; elles sont plus larges que le corcelet, & presque de la longueur de celui-ci & de la tête. Leur couleur est d'un brun-fauve,

avec l'extrémité plus obfcure ou noirâtre. La poitrine eft brune. L'abdomen eft d'un brun-fauve à la bafe, & noirâtre à l'extrémité. Les pattes font ou fauves ou teftacées.

Elle fe trouve au nord de l'Europe, en Suède, en Pruffe.

6. Omalie crénelée.

Omalium crenatum.

Omalium fufcum, nitidulum, pedibus pallidioribus, coleoptris crenato-ftriatis; antennarum articulo ultimo ovato, acuto. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 114. *n°.* 4. — *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 207.

Staphylinus crenatus. Payk. *Fau Suec. t.* 4. *p.* 403. *n°.* 46.

Staphylinus crenatus *nigricans, thorace marginato, elytris crenato-ftriatis.* Fabr. *Syft. Eleut. tom.* 2. *p.* 596. *n°.* 34.

Elle varie beaucoup pour la grandeur, ayant depuis une ligne & demie jufqu'à deux lignes un quart. Les antennes font brunes, un peu plus longues que le corcelet. La tête eft pointillée, brune, avec les antennules plus claires. Le corcelet eft brun, un peu convexe, pointillé, avec les bords latéraux un peu relevés, plus clairs; il eft coupé antérieurement & poftérieurement, & les angles font arrondis. L'écuffon eft brun, triangulaire. Les élytres font à peine plus larges que le corcelet, mais un peu plus longues, brunes, marquées de points enfoncés, difpofés en lignes plus diftinctes vers le bord interne. La poitrine & l'abdomen font bruns, & l'anus eft plus clair. Les pattes font d'un brun-clair.

Elle fe trouve en Suède, en Allemagne.

7. Omalie rouffe.

Omalium rufum.

Omalium rufum, nitidum, pedibus pallidioribus, thorace quadrato, elytris punctato-ftriatis. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 115. *n°.* 6. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 207. *n°.* 7.

Elle a deux lignes & un tiers de longueur; elle reffemble à l'Omalie brachyptère, fi ce n'eft qu'elle a les élytres plus longues, & elle diffère de l'Omalie brune & de l'Omalie crénelée par une forme plus alongée, le corcelet carré, les élytres un peu plus courtes, marquées de points plus gros. Le corcelet eft rebordé, carré. Les élytres font ponctuées. Le milieu feulement a des points en ftries.

Elle fe trouve à Brunfwick.

8. Omalie châtaigne.

Omalium caftaneum.

Omalium nitidum, obfcuro-caftaneum, antennis, pedibus elytrifque paulò pallidioribus; thorace orbiculato. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 207. *n°.* 8.

Elle a deux lignes & un tiers de longueur; elle reffemble aux précédentes; mais elle eft plus amincie, & le corcelet eft orbiculé. La tête eft noire, avec les antennes & les antennules rougeâtres. Le corcelet eft brun, pointillé, orbiculé, avec les côtés rebordés; il eft plus court que les élytres, & à peine plus étroit. Les élytres ont des ftries pointillées ou crénelées; elles font d'un brun-clair, ainfi que les pattes. Le corps eft d'un brun plus foncé.

Elle fe trouve en Allemagne.

9. Omalie brachyptère.

Omalium brachypterum.

Omalium fufcum, nitidulum, antennis, thorace, elytris pedibufque pallidioribus; capite nigro. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 114. *n°.* 5. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 208. *n°.* 9.

Elle a deux lignes de longueur, & reffemble beaucoup à l'Omalie crénelée; elle en diffère par le corcelet prefque carré, à peine plus étroit vers la bafe; par les élytres plus courtes, à peine plus longues que le corcelet, à peine ftriées.

Elle fe trouve en Allemagne.

10. Omalie coureufe.

Omalium curfor.

Omalium nigrum, nitidum, elytris pedibufque pubefcentibus. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 208. *n°.* 10.

Elle a une ligne un quart de longueur. Les antennes font obfcures, un peu plus longues que le corcelet. La tête eft orbiculée, un peu plus petite que le corcelet, liffe, noire, luifante. Le corcelet eft un peu convexe, prefqu'orbiculé, un peu plus petit que les élytres, liffe, noir, luifant. Les élytres font d'un brun-foncé, luifantes, liffes. Les pattes font de couleur d'ochre.

Elle fe trouve en Pruffe.

11. Omalie raboteufe.

Omalium rugofum.

Omalium nigrum, nitidum, antennis pedibufque brunneis, elytris ftriatis.

Staphylinus rugofus. Ent. t. 3. *n°.* 42. 42. *tab.* 5. *fig.* 43. a. b.

Omalium rugofum. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 115. *n°.* 7. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 203. *n°.* 11.

Staphylinus niger, thorace elytrifque rugofis.

Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *pag.* 530. *n°.* 54. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 601. *n°.* 66.

Elle a environ trois lignes de longueur. Les antennes sont d'un brun-obscur, de la longueur du corcelet. La tête est un peu plus étroite que le corcelet, noire, marquée de deux petites impressions longitudinales à la partie antérieure, & d'une transversale, peu marquée, sur le vertex. La bouche est d'un brun-fauve. Le corcelet est noir, presque carré, un peu plus étroit à la partie postérieure, rebordé sur les côtés, finement pointillé, marqué au milieu d'une impression longitudinale, & de deux autres plus petites, près du bord postérieur. Les élytres sont striées, noires ou d'un brun-noirâtre, un peu plus larges que le corcelet. L'abdomen est noir. Les pattes sont brunes.

Elle se trouve en France, en Allemagne, en Suède.

DEUXIÈME FAMILLE.

Élytres une fois plus longues que le corcelet.

12. Omalie rivulaire.

Omalium rivulare.

Omalium nigrum, nitidum, elytris fuscis, thorace sulcato.

Staphylinus rivularis. Ent. tom. 3. *n°.* 42, 49. *tab.* 3. *fig.* 27. a. b.

Omalium rivulare. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 116. *n°.* 8. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 209. *n°.* 12.

Staphylinus rivularis. Payk. *Monogr. Staph. p.* 65. *n°.* 46. — *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 407. *n°.* 50.

Omalium rivulare. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 1. *p.* 298. — *Hist. Nat. des Crust. & des Inf. tom.* 6. *p.* 373. *tab.* 80. *fig.* 10.

Elle a une ligne un tiers de longueur. Les antennes sont de la longueur du corcelet, obscures, avec la base d'un brun-clair. La tête est noire, plus étroite que le corcelet, marquée d'un point enfoncé à l'angle interne de chaque œil, & de deux petites impressions longitudinales à la partie antérieure. Les antennes sont d'un brun-clair. Le corcelet est plus étroit que les élytres, pointillé, marqué de deux sillons vers le milieu. Les bords latéraux sont un peu relevés par un enfoncement qui règne tout le long. Les élytres sont pointillées, deux fois aussi longues que le corcelet, d'un brun-foncé, luisant. Le corps est noir. Les pattes sont testacées.

Elle se trouve en France, en Allemagne, en Suède, & habite, suivant M. Gravenhorst, sur les fleurs, sur les plantes graminées, dans les Bolets, les Agarics, la fiente humaine & celle des bœufs.

13. Omalie de la Viorne.

Omalium Viburni.

Omalium nigrum, nitidum, ore pedibusque fuscescentibus, thorace vix subfoveolato, coleoptris nigricantibus seu fuscis. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 117. *n°.* 9. — *Monogr. Micropt. p.* 210. *n°.* 13.

Elle a une ligne un quart ou une ligne & demie de longueur. Les antennes sont noires. La tête est noire, & ressemble à celle de l'Omalie rivulaire. Le corcelet est noir, luisant, à peine marqué de deux impressions vers l'écusson. Les élytres & l'abdomen sont, ou noirâtres, ou obscurs, ou d'un brun de poix. Les pattes sont, ou couleur d'ochre, ou d'un brun-testacé, avec les cuisses obscures.

Elle se trouve en Allemagne.

14. Omalie florale.

Omalium florale.

Omalium nigrum, nitidum, antennis, ore pedibusque rufis, thorace lævi. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 118. *n°.* 12. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 210. *n°.* 14.

Staphylinus floralis. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 406. *n°.* 49. — *Monogr. Staph. pag.* 67. *n°.* 47.

Staphylinus floralis *niger, pedibus flavescentibus.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 530. *n°.* 52.

Stenus floralis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 604. *n°.* 6.

Staphylinus floralis. Panz. *Faun. Germ. Fasc. tab.* 20.

Elle a environ une ligne un tiers de longueur. Les antennes sont de la longueur du corcelet, d'un fauve-obscur, avec la base plus claire. La tête est presque lisse, noire, avec la bouche d'un brun-fauve. Le corcelet est noir, un peu convexe, presque lisse, très-finement pointillé. Les élytres sont plus larges que le corcelet, finement pointillées, noires ou noirâtres, aussi longues que le corcelet & la tête. L'abdomen est noir. Les pattes sont fauves.

Elle se trouve en France, en Allemagne, en Suède, sur les fleurs.

15. Omalie lisse.

Omalium læve.

Omalium nigrum, nitidum, palpis, antennarum basi, thoracis marginibus lateralibus & inferiore, elytris pedibusque rufo-picescentibus. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 211. *n°.* 15.

Elle a une ligne & deux tiers de longueur, &

ressemble à l'Omalie rivulaire, si ce n'est qu'elle est plus large, & que le corcelet n'est pas silloné. La tête est noire, avec les antennules & les deux premiers articles des antennes rougeâtres. Le corcelet est moins convexe que dans les espèces voisines; il est transverse, avec les côtés arrondis, un peu plus étroit vers l'extrémité, finement pointillé, noir, avec les bords latéraux & la base rougeâtres. Les élytres sont obliquement tronquées, finement pointillées, à peine striées, plus larges que dans les autres espèces, & d'une couleur d'un brun de poix. Le corps est noir, avec l'anus & les pattes bruns.

Elle se trouve en Prusse.

16. Omalie obscure.

Omalium fuscum.

Omalium nitidum, crassè punctatum, fuscum, antennis pedibusque pallidioribus. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 211. *n°.* 16.

Elle a deux lignes de longueur. Les antennes sont fauves, un peu plus longues que le corcelet, & vont à peine en grossissant. La tête est noirâtre, pointillée, deux fois plus petite que le corcelet, sans lignes enfoncées. Le corcelet est plus large que long, presqu'aussi large que les élytres, convexe, pointillé, d'un noir-obscur, avec les bords latéraux pâles, à peine élevés, & une impression glabre vers l'écusson. Les élytres sont une fois plus longues que le corcelet, convexes, pointillées, d'un noir-obscur. L'abdomen n'est pas une fois plus long que les élytres; il est noir, luisant, avec l'anus rougeâtre. Les pattes sont rougeâtres, avec les cuisses obscures.

Elle se trouve en Allemagne.

17. Omalie noire.

Omalium nigrum.

Omalium nitidum, nigerrimum, basi antennarum pedibusque rufis. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 212. *n°.* 17.

Elle ressemble pour la grandeur, la forme & la proportion des parties du corps, à l'Omalie rivulaire; mais il n'y a ni sillons ni enfoncemens sur le corcelet, & les élytres sont plus courtes. Elle diffère de même de l'Omalie florale, non-seulement par les couleurs, mais par les élytres plus courtes. Les antennes sont presque de la longueur du corcelet, de couleur obscure, avec les quatre premiers articles rougeâtres. Les antennules sont rougeâtres, avec le dernier article des antérieures obscur. Tout le corps est très-noir. La tête est une fois plus petite que le corcelet : celui-ci est convexe, pointillé, presque de la largeur des élytres, une fois plus court qu'elles, avec le disque à peine marqué de deux impressions. Les élytres ont des stries peu marquées, presque crénelées; elles sont un peu plus longues que larges. L'abdomen est une fois plus long que les élytres.

Elle se trouve en Allemagne.

18. Omalie carrée.

Omalium quadrum.

Omalium fuscescens, abdomine nigro, thorace quadrato, antennis subfiliformibus. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 213. *n°.* 18.

Staphylinus borealis. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 411. *n°.* 57. — *Monogr. Staph. App. p.* 146. *n°.* 47-48.?

Elle a deux lignes de longueur. Les antennes sont obscures, de la longueur du corcelet, presque filiformes, à articles décroissant en longueur; le premier fauve, ainsi que les antennules. La tête est noire. Le corcelet est d'un brun-noirâtre, aussi large que long, presque carré, avec les bords latéraux plus clairs. Les élytres sont d'un brun-noirâtre, avec les bords latéraux & l'extrémité pâles. L'abdomen est d'un brun-noirâtre, assez large, pointu. Les pattes sont d'un fauve-testacé, avec la partie renflée des cuisses plus obscure.

Elle se trouve en Allemagne, en Suède.

19. Omalie couverte.

Omalium tectum.

Omalium nigrum, elytris fuscis, abdomine ferè obtegentibus, pedibus pallidioribus.

Staphylinus tectus. Ent. tom. 3. *n°.* 42. 52. *tab.* 3. *fig.* 21. a. b.

Omalium tectum *nigrum, nitidulum, elytris & summis marginibus thoracis fuscis, thorace subcanaliculato.* Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 213. *n°.* 19.

Staphylinus tectus. Payk. *Monogr. Staphylin. p.* 68. *n°.* 48. — *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 411. *n°.* 56.

Elle a une ligne & demie de longueur. Les antennes sont noires, pâles à leur base, progressivement plus grosses, un peu plus longues que le corcelet. La tête est noire, plus étroite que le corcelet. Les antennules sont fauves. Le corcelet est un peu plus large que long, finement pointillé, noir, avec le bord d'un fauve-obscur. Les élytres sont finement pointillées, presque de la longueur de l'abdomen, d'une couleur testacée-obscure. Le corps est noir. Les pattes sont pâles.

Elle se trouve en Suède, dans les plaies des Bouleaux.

20. Omalie de la Renoncule.

Omalium Ranunculi.

Omalium nigrum, nitidum, ore, antennarum

bafi pedibufque rufis; thorace fubopaco, lævi. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 118. *n°.* 11. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 215. *n°.* 20.

Silpha minuta *nigra, antennarum bafi pedibufque flavefcentibus.* Fabr. *Ent. Syft. em. t.* 1. *p.* 254. *n°.* 26. — *Syft. Eleut. tom.* 1. *p.* 342. *n°.* 25.?

Elle a une ligne de longueur, & reffemble aux précédentes, fi ce n'eft qu'elle a une forme plus groffe, le corcelet plus convexe, les élytres plus longues, cachant prefque tout l'abdomen. Les antennes font obfcures, avec la bafe fauve. La tête eft noire, un peu raboteufe, avec la bouche fauve. Le corcelet eft liffe, convexe, finement pointillé, marqué quelquefois fur le difque de points un peu plus grands. Les élytres font brunes, avec des points prefqu'en ftries; elles font prefqu'auffi longues que l'abdomen, obliquement tronquées à l'extrémité, terminées intérieurement par une appendice dans quelques individus. Le corps eft noir. Les pattes font fauves.

Elle fe trouve fur les fleurs des Renoncules, en France, en Allemagne.

21. Omalie macroptère.

Omalium macropterum.

Omalium nigricans, nitidum, antennis palpifque fufcis, pedibus rufo-teftaceis. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 215. *n°.* 21.

Elle a deux tiers de ligne de longueur. Les antennes vont beaucoup en groffiffant; elles font de la longueur du corcelet, & ont les deux premiers articles rouffeâtres, plus gros que les autres; le troifième petit; les quatre fuivans groffiffant infenfiblement; les trois qui viennent après, en forme de patère; le dernier globuleux. La tête eft noire. Le corcelet eft noir, très-finement pointillé, une fois plus large que long. Les élytres font noires, pointillées; elles couvrent une grande partie de l'abdomen. Le corps eft noirâtre. Les pattes font d'un roux-teftacé.

Elle fe trouve en Allemagne.

22. Omalie ovale.

Omalium ovatum.

Omalium nitidum, nigrum, pedibus, palpis & antennarum articulo primo pallidis; thorace lævi. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 215. *n°.* 22.

Dermeftes brachypterus *ovatus, ater, nitidus, pedibus piceis, elytris dimidiatis.* Fabr. *Ent. Syft. em. t.* 1. *pars* 1. *p.* 235. *n°.* 46. — *Syft. Eleut. tom.* 1. *p.* 320. *n°.* 45.

Dermeftes brachypterus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 288. *n°.* 14.

Dermeftes brachypterus. Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 4. *tab.* 10.

Kateretes brachypterus. Herbst. *Infect.* 2. *tab.* 45. *fig.* 2.

Elle a une ligne de longueur, & a une forme plus racourcie & plus large que les autres efpèces. Les antennes font d'un brun-obfcur, avec le premier article plus grand, plus clair que les autres; elles font à peine de la longueur du corcelet. La tête eft noire, beaucoup plus petite que le corcelet : on y remarque deux points entre les antennes, & deux autres entre les yeux, à peine enfoncés, fouvent prefqu'effacés. Les antennules font teftacées. Le corcelet eft noir, liffe, plus étroit que les élytres, deux fois plus court que le corcelet, une fois plus large que long. Les élytres font noires, finement pointillées, arrondies à leur extrémité. Le corps eft noir. Les pattes font d'un brun-teftacé.

Elle fe trouve en France, en Allemagne, en Suède.

23. Omalie ftriée.

Omalium ftriatum.

Omalium nigrum, nitidum, pedibus rufefcentibus, elytris punctato-ftriatis. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 119. *n°.* 12. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 216. *n°.* 23.

Staphylinus minutus *depreffus, niger, elytris fubftriatis. Ent. tom.* 3. *n°.* 42. 56. *tab.* 6. *fig.* 53. a. b.

Elle a à peine une ligne de longueur. Les antennes font obfcures, avec la bafe quelquefois rouffeâtre. Les antennules font rouffeâtres. La tête eft noire. Le corcelet eft prefqu'une fois plus large que long; il eft noir, & on y remarque quelquefois deux foffes à peine enfoncées. Les élytres font noires, ou quelquefois brunes, marquées de points en ftries. Le corps eft noir. Les pattes font rouffeâtres.

Elle fe trouve en France, en Allemagne, fur les fleurs.

24. Omalie ophthalmique.

Omalium ophthalmicum.

Omalium nitidum, teftaceum, oculis & abdomine (interdùm folo ano) nigris. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 216. *n°.* 24.

Staphylinus ophthalmicus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 409. *n°.* 54.

Elle a deux tiers de ligne de longueur. Elle diffère, fuivant M. Gravenhorft, des efpèces qui fuivent, par le corps plus petit & la couleur plus pâle, & elle fe rapproche des précédentes, par la forme & la proportion de toutes les parties. Les

antennes font testacées, avec l'extrémité obscure. La tête est testacée, marquée, entre les antennes, d'une ligne transversale enfoncée, & de deux points souvent peu enfoncés entre les yeux. Ceux-ci sont noirs. Le corcelet est testacé, marqué d'un point enfoncé vers l'écusson, & d'une ligne longitudinale moins apparente, sur le dos. Les élytres sont plus pâles que la tête & le corcelet. Le corps est noir, avec la poitrine d'un fauve-testacé, ou testacé avec l'extrémité noirâtre. Les pattes sont testacées.

Elle se trouve en Allemagne.

25. Omalie pâle.

Omalium pallidum.

Omalium nitidum, rufum, elytris testaceis, oculis nigris, thorace sublævi. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 217. *n°.* 25.

Elle a depuis une ligne jusqu'à une ligne & un quart de longueur. La base des antennes & les antennules sont testacées. La tête est fauve, marquée, entre les antennes, d'une ligne transversale à peine enfoncée, ou de deux points, & quelquefois de deux autres points enfoncés entre les yeux. Le corcelet est fauve, avec les bords latéraux plus pâles à la base; un point enfoncé vers l'écusson, & une ligne longitudinale à peine marquée. Les élytres sont testacées. L'abdomen & les pattes sont d'un fauve-testacé.

Elle se trouve au nord de l'Europe.

26. Omalie testacée.

Omalium testaceum.

Omalium nitidum, rufum, elytris testaceis, abdomine oculisque nigris, thorace lævi. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 218. *n°.* 26.

Dermestes semicoleoptratus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 24. *tab.* 6.

Elle a une ligne de longueur. Les antennes sont testacées, avec les quatre ou cinq derniers articles noirâtres. La tête est d'un fauve-testacé, avec les yeux noirs. Le corcelet est d'un fauve-testacé, lisse, peu convexe. Les élytres sont pointillées, un peu plus longues que la tête & le corcelet, un peu plus pâles que le reste du corps. L'abdomen est noir, avec l'anus pâle. La poitrine est noire dans l'individu que j'ai; elle est quelquefois fauve, selon M. Gravenhorst. Les pattes sont d'un fauve-testacé.

Elle se trouve sur les fleurs, aux environs de Paris.

27. Omalie abdominale.

Omalium abdominale.

Omalium nitidum, rufum, elytris testaceis, abdomine oculisque nigris, thorace bifoveolato. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 219. *n°.* 27.

Elle a depuis une ligne jusqu'à une ligne & demie de longueur. Les antennes sont de la longueur du corcelet, un peu velues, d'un brun-testacé, avec le premier article plus clair, luisant. La tête est une fois plus petite que le corcelet, marquée, entre les antennes, d'une ligne transversale, enfoncée; elle est d'un fauve-testacé, avec les yeux & les mandibules obscurs. Le corcelet est presqu'une fois plus large que long, plus étroit que les élytres, marqué de deux fosses longitudinales, peu arquées, qui n'atteignent ni la base ni l'extrémité : il est d'un fauve-testacé, avec le disque plus obscur. Les élytres sont testacées, une fois plus longues que larges. L'abdomen est noir, large, court, terminé en pointe. La poitrine est rousseâtre. Les pattes sont testacées.

Elle se trouve au nord de l'Europe, sur les fleurs.

OMALISE. *Omalisus.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Malacodermes.

Une forme déprimée, unie, a fait donner par M. Geoffroy, à ce genre d'insectes, le nom d'*Omalise*, du mot grec ὁμαλος, qui signifie aplati, uni, lisse. On le reconnoît aux antennes filiformes, plus longues que le corcelet, rapprochées à leur base; aux tarses filiformes, composés de cinq articles, dont le quatrième est très-petit.

Ce genre a quelque rapport avec celui de Lycus; mais il en est distingué par les antennes filiformes, à articles cylindriques, le second & le troisième étant très-petits, & par la bouche point du tout avancée. Les antennes des Lycus sont comprimées & plus ou moins en scie; le troisième article est semblable aux suivans, & la bouche forme une espèce de bec assez avancé.

Les antennes de l'Omalise sont filiformes, rapprochées à leur base, plus longues que le corcelet, & composées de onze articles, dont le premier est un peu renflé. Le second & le troisième sont petits, un peu arrondis. Les autres sont cylindriques & presqu'égaux entr'eux. Elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, à quelque distance des yeux.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est petite, cornée, arrondie, légérement ciliée.

Les mandibules sont cornées, assez longues, minces, très-arquées, simples, terminées en pointe aiguë.

Les mâchoires sont cornées à leur base, simples, membraneuses, arrondies à leur extrémité.

La

La lèvre inférieure eſt cornée & échancrée.

Les antennules antérieures, plus longues que les poſtérieures, ſont preſqu'en maſſe, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-petit, à peine apparent. Le ſecond & le troiſième ſont coniques; le dernier eſt gros & ovale. Elles ſont inſérées à la partie latérale de la mâchoire. Les antennules poſtérieures ſont courtes, filiformes, & compoſées de trois articles, dont le premier eſt très-petit, & les deux autres ſont preſqu'égaux entr'eux. Elles ſont inſérées à la partie latérale de la lèvre inférieure.

La tête eſt un peu plus étroite que le corcelet. Les yeux ſont arrondis & ſaillans. Le corcelet eſt déprimé, un peu rebordé, preſque carré, un peu plus étroit que les élytres, & terminé poſtérieurement de chaque côté, en pointe aiguë. L'écuſſon eſt aſſez grand. Les élytres ſont dures, un peu déprimées, de la grandeur de l'abdomen; elles cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les tarſes ſont filiformes, & compoſés de cinq articles, dont le premier eſt aſſez long, & le quatrième très-petit; le dernier eſt terminé par deux petits ongles crochus.

L'Omaliſe a le corps déprimé, un peu alongé. Il ſe trouve ſur différentes plantes, & ordinairement ſur les jeunes Charmes. Son vol eſt aſſez léger lorſque le tems eſt chaud & ſec; cependant il fait rarement uſage de ſes ailes. Il ſe laiſſe tomber quand on veut le ſaiſir, & il eſt rare qu'on le retrouve. Caché parmi les plantes, il échappe preſque toujours à la recherche de l'entomologiſte. Sa larve nous eſt encore entiérement inconnue.

OMALISE.

OMALISUS. GEOFFR. LATR. FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, rapprochées à leur base; second et troisième articles petits; les suivans alongés, cylindriques.

Quatre antennules; les antérieures en masse ovale; les postérieures filiformes.

Mandibules arquées, pointues, simples.

Mâchoires simples.

Tarses filiformes, composés de cinq pièces; la pénultième courte, simple.

ESPÈCE.

---

1. OMALISE sutural.

Noir; élytres d'un rouge-brun, noires à leur suture.

1. Omalise futural.

Omalisus futuralis.

Omalifus niger, elytris fufco-fanguineis, futurâ nigrâ. Ent. tom. 2. n°. 24. *tab.* 1. *fig.* 1.

Omalifus. Geoffr. *Inf. tom.* 1. *p.* 180. *n°.* 1. *pl.* 2. *fig.* 9.

Omalifus futuralis. Fabr. *Syft. Eleut. tom.* 2. *p.* 108. *n°.* 1.

Omalifus fontis bellaquæi. Fourc. *Ent. Par.* 1. *p.* 64. *n°.* 1.

Omalifus futuralis. Latr. *Gen. Cruft. & Inf. tom.* 1. *p.* 257. — *Hift. Nat. des Cruft. & des Inf. tom.* 9. *p.* 83. *tab.* 75. *fig.* 5.

Omalifus futuralis. Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 35. *tab.* 12.

Le corps eft déprimé, long de deux lignes & demie. Les antennes font noires, un peu velues, de la longueur de la moitié du corps. Le corcelet eft noir, terminé en pointe aiguë aux deux angles poftérieurs. Les élytres ont des points enfoncés, très-marqués; elles font d'un rouge-obfcur, avec la future noire. Cette dernière couleur eft beaucoup plus large à la bafe des élytres qu'à l'extrémité. Le deffous du corps & les pattes font noirs.

Il fe trouve dans prefque toute la France, mais plus particuliérement au nord, fur les jeunes Charmes.

OMOPHRON. *Omophron.* Genre d'infectes de la première fection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Carabiques.

Une forme ovale, prefqu'arrondie, un peu convexe; des antennes filiformes, un peu plus longues que le corcelet; fix antennules filiformes; les mandibules fimples; les jambes antérieures, latéralement échancrées, font autant de caractères qui diftinguent ce genre des autres Carabiques.

L'Omophron avoit été réuni aux Carabes par tous les entomologiftes qui l'avoient connu, par Fabricius lui-même; mais par la fuite il jugea à propos d'en faire un genre auquel il donna le nom de *Scolytus*, nom qui ne lui convenoit pas, puifqu'il avoit déjà été employé par Geoffroy pour défigner un autre genre d'infectes. M. Latreille, en confervant le genre créé par Fabricius, a cru devoir lui donner un nouveau nom, & reftituer celui de *Scolyte*, comme je l'avois fait auparavant, aux infectes que Geoffroy avoit ainfi nommés.

Les antennes des Omophrons ne diffèrent guère de celles des autres Carabes. Elles font filiformes, plus longues que le corcelet, plus courtes que le corps, & compofées de onze articles, dont le premier eft un peu alongé & renflé; le fecond eft court, auffi gros que les fuivans; le troifième eft un peu plus long que le quatrième, & l'un & l'autre font un peu amincis vers leur bafe. Ceux qui viennent après font prefque cylindriques. Elles font inférées à la partie antérieure latérale de la tête, au-devant des yeux.

La bouche eft compofée d'une lèvre fupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de fix antennules.

La lèvre fupérieure eft coriacée, prefque cornée, plus large que longue, échancrée ou légérement arquée antérieurement, & un peu ciliée.

Les mandibules font cornées, affez grandes, arquées, pointues, fimples.

Les mâchoires font grandes, terminées par un crochet aigu, corné, courbé, & munies, tout le long de leur partie interne, de cils longs & roides.

La lèvre inférieure eft petite, coriacée, prefque cornée, un peu avancée, & pointue antérieurement; elle eft placée à la partie antérieure un peu interne du menton.

Le menton eft corné, grand, prefque dilaté. Ses bords latéraux font arrondis & avancés; ce qui forme une large échancrure au milieu de laquelle eft une pointe peu avancée & obtufe.

Les antennules antérieures ou maxillaires internes font à peine plus longues que les mâchoires, & compofées de deux articles prefque cylindriques, dont le premier pourtant eft un peu plus aminci à fa bafe que l'autre. Elles font inférées au dos des mâchoires.

Les antennules moyennes ou maxillaires externes font prefqu'une fois plus longues que les premières, & compofées de quatre articles, dont le premier eft très-court; le fecond eft le plus long; le troifième l'eft moins que le dernier, qui eft alongé & obtus. Elles font inférées au dos des mâchoires, à la bafe extérieure des premières.

Les antennules poftérieures font filiformes, compofées de trois articles, dont le premier eft court; le fecond alongé, intérieurement cilié; le dernier eft alongé & obtus. Elles font rapprochées à leur bafe, & inférées à la partie antérieure de la lèvre inférieure.

La tête n'eft pas diftincte du corcelet, mais bien emboîtée par fa partie poftérieure. Les yeux, placés à la partie latérale, font arrondis, entiers, un peu faillans.

Le corcelet eft plus large que la tête, un peu plus étroit que les élytres, plus large que long, un peu rebordé par les côtés, à peine finué poftérieurement, un peu avancé néanmoins par le milieu. L'écuffon paroit manquer entiérement, & c'eft l'avancement du corcelet qui femble en tenir lieu.

Les élytres font dures, convexes, arrondies, ftriées, un peu rebordées, & un peu plus larges que l'abdomen qu'elles embraffent un peu par les côtés.

Le corps eft ovale, auffi convexe en deffus qu'en deffous.

Les pattes sont assez longues, comme dans presque tous les Carabiques, assez grêles. Les jambes antérieures sont échancrées ou bidentées à leur extrémité. Les tarses de la première, & même de la seconde paire, ont leur premier article assez large. Les autres sont filiformes, un peu épineux. Tous sont composés de cinq articles bien distincts, & terminés par deux crochets assez forts.

Ces insectes vivent au bord des eaux douces, dans le sable, sous les pierres, à la racine des plantes, dans les fissures du terrain, & paroissent ne sortir que la nuit. La larve observée aux environs de Paris, sur les bords de la Seine, par M. Anselme Desmarets, tient, comme le dit ce savant, le milieu entre celle des Dytiques & des Carabes. Son corps est alongé, déprimé, conique, ayant sa plus grande largeur du côté de la tête. Il est composé de douze anneaux ou segmens, & est d'un blanc-sale, à l'exception de la tête, qui est d'un brun de rouille. Elle a deux petits yeux noirs, & deux petites antennes sétacées, formées de cinq articles, & placées au-devant de ces yeux. La bouche est pourvue de deux fortes mandibules arquées & dentelées, de deux mâchoires portant chacune deux antennules, d'une lèvre inférieure, munie également de deux antennules. La tête a la forme d'un trapèze, & est plus étroite que les anneaux suivans. Les trois premiers donnent naissance à trois paires de pattes écailleuses, toutes dirigées en arrière, & terminées par deux ongles aigus. Le dernier anneau est terminé supérieurement par un filet relevé, composé de quatre articles, dont le dernier porte deux poils.

OMOPHRON.

OMOPHRON. LATR. *SCOLYTUS.* FABR. CLAIRV. PANZ.

CARABUS. FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, plus longues que le corcelet; premier article renflé; les derniers cylindriques.

Mandibules cornées, arquées, simples.

Mâchoires avancées, intérieurement ciliées, terminées par un crochet arqué.

Six antennules filiformes; dernier article obtus.

Jambes antérieures terminées latéralement par deux petites épines.

Corps ovale, un peu convexe.

ESPÈCES.

---

1. OMOPHRON sinueux.

Noir; élytres ferrugineuses, avec une tache au milieu, sinuée, et un point à l'extrémité, noirs.

2. OMOPHRON bordé.

Ferrugineux en dessus; corcelet avec une tache; élytres avec deux bandes ondées, d'un vert-métallique.

3. OMOPHRON mélangé.

Testacé-pâle; tête, corcelet et élytres mélangés de vert-métallique.

4. OMOPHRON labié.

Noir; lèvre supérieure et bord des élytres argentés.

1. Omophron finueux.

Omophron flexuosum.

Omophron nigrum, elytris ferrugineis; maculâ mediâ finuatâ, punctoque apicis nigris.

Scolytus flexuosus. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 1. *pag.* 180. *n°.* 1. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 247. *n°.* 1.

Voyez, pour la defcription & les autres fynonymes, Carabe finueux, n°. 130.

2. Omophron bordé.

Omophron limbatum.

Omophron suprà ferrugineum, thorace maculâ, elytris fafciis undatis, viridi-æneis.

Omophron limbatum. Latr. *Hift. Nat. des Cruft. & des Infect. tom.* 8. *pag.* 284. *tab.* 73. *fig.* 4. — *Gen. Cruft. & Inf. tom.* 1. *p.* 225. *tab.* 7. *fig.* 7.

Scolytus limbatus. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 1. *pars* 1. *pag.* 181. *n°.* 2. — *Syft. Eleut. tom.* 1. *p.* 247. *n°.* 2.

Carabus limbatus. Ross. *Faun. Etr. tom.* 1. *p.* 213. *n°.* 525. *tab.* 6. *fig.* 12.

Scolytus limbatus. Clairv. *Ent. Helv. tom.* 2. *p.* 168. *tab.* 26.

Scolytus limbatus. Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 2. *fig.* 9.

Voyez, pour les autres fynonymes & la defcription, Carabe bordé, n°. 122.

3. Omophron mélangé.

Omophron variegatum.

Omophron pallidè teftaceum, capite thorace elytrifque viridi-æneo variegatis.

Il eft un peu plus grand que l'Omophron bordé, auquel il reffemble beaucoup. Les antennes, les pattes & tout le deffous du corps font d'une couleur teftacée très-pâle. La tête eft pâle, avec deux taches triangulaires, prefque réunies, placées à la partie fupérieure, & qui fe perdent fous le corcelet, d'un vert-métallique. Cette couleur s'avance un peu autour des yeux. Le corcelet eft pâle, avec une tache linéaire au milieu, & deux oblongues vers la bafe, du même vert-métallique. On voit une petite ligne enfoncée fur la tache linéaire. Les élytres font ftriées, & les ftries pointillées; elles font pâles, mélangées de vert-métallique. Cette couleur y forme en quelque forte trois bandes irrégulières, dentées, interrompues. Les jambes & les tarfes font couverts de petits piquans. Le premier article des tarfes antérieurs & intermédiaires eft très-grand, prefque dilaté.

Il fe trouve en Efpagne, fous les pierres, au bord des ruiffeaux, des rivières & des eaux ftagnantes, d'où il a été apporté par M. Duméril.

4. Omophron labié.

Omophron labiatum.

Omophron nigrum, labio, thoracis & elytrorum marginibus argenteis.

Scolytus labiatus. Fabr. *Syft. Eleut. tom.* 1. *p.* 248. *n°.* 3.

Il eft un peu plus grand que l'Omophron bordé, auquel il reffemble beaucoup. Il a trois lignes de longueur & deux de largeur. Les antennes font d'un fauve-pâle. La bouche eft ferrugineufe, avec la moitié des mandibules noire, & la lèvre fupérieure d'un blanc-argenté ou nacré. La tête eft noire poftérieurement, & brune à fa partie antérieure; mais ces deux couleurs fe confondent. Le corcelet eft noir, avec les bords latéraux d'un jaune-blanchâtre, luifant; il eft liffe au milieu, un peu raboteux vers les bords. Les élytres font noires, ftriées, & les ftries font fortement ponctuées. Les bords latéraux font d'un jaune-blanchâtre, & cette couleur forme deux petites taches en s'avançant un peu dans l'intérieur. Le deffous du corps eft d'un brun-foncé, avec les bords plus clairs. Les pattes font ferrugineufes. Le premier article des tarfes antérieurs eft très-grand, un peu dilaté. Les fuivans font petits, & vont un peu en diminuant d'épaiffeur. Le premier article des intermédiaires eft également beaucoup plus grand que les autres; mais moins dilaté que l'antérieur. Les quatre fuivans font filiformes. Les tarfes poftérieurs font filiformes, alongés.

Il fe trouve dans la Caroline, d'où il a été apporté par M. Bofc.

ONITE. *Onitis.* Genre d'infectes de la première fection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Coprophages.

Les Onites ont les antennes courtes, compofées feulement de neuf articles, dont les trois derniers forment une maffe ovale, perfoliée; la lèvre fupérieure entièrement cachée fous le chaperon; les mandibules très-petites; un écuffon très-petit, terminé en pointe; les jambes antérieures ordinairement longues, & arquées dans l'un des fexes.

Ce genre, établi par Fabricius aux dépens des Boufiers, n'eft pas affez diftinct, & ne préfente pas, dans les parties de la bouche, des caractères qu'on ne retrouve dans tous les autres Boufiers; feulement il pourroit en être diftingué par l'écuffon qui manque dans les Boufiers, & qu'on apperçoit dans les Onites, quoiqu'il foit très-petit. Les pattes antérieures préfentent encore un caractère dans la forme que prend la jambe dans l'un des deux fexes. Elle eft plus mince, plus longue, plus arquée que dans l'autre, & ordinairement les dentelures latérales font moins fortes.

Les antennes des Onites ne font compofées que de neuf articles apparens. Le premier de ces articles eft alongé, un peu renflé à fon extrémité; le

second est court & assez gros. Les quatre suivans sont plus petits, plus courts, mais vont un peu en s'élargissant. Les trois derniers forment une masse ovale, lamellée, mais dont les feuillets s'emboitent un peu l'un dans l'autre; de sorte que le premier de ces feuillets ou le septième article est le plus grand. Elles sont insérées au-devant des yeux, à la partie latérale inférieure de la tête.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est entiérement cachée sous le chaperon; elle est fort mince, assez large, de consistance coriacée, arrondie & ciliée à sa partie antérieure.

Les mandibules sont petites, presqu'ovales, fort minces, coriacées à leur base & à une partie de leur bord interne, transparentes dans leur moitié supérieure, & fortement ciliées à leur bord interne depuis le sommet jusqu'au milieu.

Les mâchoires sont cornées, assez grosses, presque cylindriques depuis leur base jusqu'à l'insertion des antennules; elles sont ensuite bifides : la division extérieure est plate, dilatée, arrondie, coriacée. La division interne est beaucoup plus petite, & est de même forme & de même consistance.

La lèvre inférieure est bifide ou divisée en deux jusqu'à sa base. Les divisions divergent un peu : elles sont coriacées, aplaties, presque transparentes, ciliées à leur bord interne; elles posent sur la partie interne du menton, qui est corné, peu large, fortement échancré, tout couvert de poils longs, assez roides.

Les antennules antérieures sont filiformes, plus longues que les postérieures, composées de quatre articles, dont le premier est petit; les deux suivans sont presqu'égaux; le dernier est un peu alongé, à peine renflé dans sa partie moyenne. Elles sont insérées sur la partie cornée des mâchoires, à côté de la division extérieure.

Les antennules postérieures sont couvertes de poils longs & roides, & composées de trois articles, dont le premier est bien apparent, un peu plus court que le second & un peu dilaté; le second est un peu dilaté, assez grand, & le dernier est très-petit, presque cylindrique. Elles sont insérées sur la partie interne, un peu latérale du menton, au-devant de la lèvre.

La tête s'emboîte postérieurement dans le corcelet; elle a un petit rebord, & est marquée supérieurement par des lignes élevées, transverses, & quelquefois par une petite corne. Les yeux, situés à la partie latérale un peu postérieure, se montrent à peine en dessus, tandis qu'ils sont plus apparens & arrondis en dessous.

Le corcelet est grand, convexe, ordinairement un peu plus large que les élytres, & marqué de quatre fossettes, dont une de chaque côté, près du bord, & deux rapprochées, vers l'écusson.

L'écusson, dans les espèces qui paroissent devoir plus particuliérement former ce genre, est bien apparent, très-petit, terminé en pointe aiguë. Les élytres sont aussi larges à leur milieu qu'à leur base; elles s'arrondissent du milieu à leur extrémité, & sont ordinairement marquées de stries peu profondes, mais dont l'intervalle s'élève assez souvent plus ou moins. Près du bord extérieur, on remarque une ligne très-élevée, tranchante. Au dessous se trouvent deux ailes membraneuses, repliées.

Le corps a une forme moins ovale ou plus oblongue que dans la plupart des Bousiers. Les pattes antérieures offrent quelquefois, dans leurs cuisses ou dans leurs jambes, des épines fort remarquables. Assez souvent, dans l'un des deux sexes, les jambes sont longues, arquées, minces, & ne sont point terminées par des tarses. Ces jambes sont latéralement dentées comme dans les Bousiers. Les quatre autres sont presque triangulaires & un peu épineuses, plus ou moins velues. Les tarses sont composés de cinq articles très-velus, un peu aplatis, & qui vont en diminuant de largeur.

Les Onites paroissent encore moins différer des Bousiers par leur manière de vivre que par la forme du corps. On les trouve, comme eux, dans les fientes des animaux : comme eux, ils creusent des trous dans ces fientes, & s'enfoncent dans la terre pour y déposer leurs œufs & les provisions nécessaires aux larves qui doivent en éclore. (*Voyez* Bousier.)

ONITE.

ONITIS. FABR. WEB. LATR. ILLIG. *SCARABÆUS.* LINN.

COPRIS. GEOFFR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, de neuf articles; le premier alongé; le second assez gros; les trois derniers en masse ovale, feuilletée.

Lèvre supérieure membraneuse, cachée sous le chaperon.

Mandibules très-petites, minces et coriacées.

Quatre antennules; les antérieures filiformes; les postérieures très-velues, dilatées; dernier article très-petit.

Écusson très-petit, pointu.

Jambes antérieures ordinairement longues, arquées dans l'un des deux sexes.

ESPÈCES.

PREMIÈRE DIVISION.

A écusson.

1. ONITE Inuus.

Écussonné; tête avec quatre tubercules; corps d'un vert-bronzé.

2. ONITE Aygule.

Écussonné; tête tuberculée; élytres testacées.

3. ONITE Lophus.

Écussonné; corcelet lisse, dilaté, marqué de quatre enfoncemens; élytres mélangées d'obscur et de cendré.

4. ONITE fourchu.

Écussonné, noir; cuisses antérieures armées d'un lobe avancé, tridenté, et d'une épine simple.

5. ONITE Mœris.

Écussonné, noir; corne de la tête très-courte; élytres avec des lignes élevées.

6. ONITE éperonné.

Écussonné, noir en dessous; élytres striées, testacées, mélangées d'obscur; jambes antérieures armées d'une épine.

7. ONITE Clinias.

Écussonné, noir, avec une tache latérale dorée sur le corcelet; tête avec une corne très-courte.

8. ONITE de Vandel.

Écussonné; corcelet variolé; tête pointue antérieurement, avec une corne courte, postérieure.

9. ONITE Apelle.

Écussonné; tête avec une corne courte; élytres testacées, avec des points élevés, noirs.

10. ONITE

ONITE. (Insecte.)

10. Onite Sphinx.

Écussonné, noir; tête avec une corne courte, et deux lignes transverses, élevées.

11. Onite Ménalque.

Écussonné, d'un vert-bronzé; tête tuberculée; élytres testacées, avec des lignes élevées, d'un vert-bronzé.

DEUXIÈME DIVISION.

Sans écusson ou avec un écusson à peine apparent.

12. Onite onglé.

Sans écusson, noir; cuisses dentées; jambes antérieures armées d'un fort onglet.

13. Onite Bison.

Sans écusson; corcelet antérieurement mucroné; tête avec deux cornes arquées.

14. Onite Buffle.

Sans écusson; corcelet antérieurement bidenté; tête avec deux cornes arquées.

15. Onite lisse.

Sans écusson, noir; chaperon arrondi; tête avec deux lignes et un tubercule postérieur; élytres lisses.

16. Onite Nicanor.

Sans écusson; corcelet simple; tête avec une corne recourbée, bidentée; élytres striées.

17. Onite Bélial.

Sans écusson; corcelet simple; tête avec deux lignes transverses; cuisses et jambes antérieures fortement dentées.

18. Onite Philémon.

Sans écusson, bronzé; corcelet simple; tête avec une corne très-courte; élytres sillonnées.

PREMIÈRE DIVISION.

A écuſſon.

1. ONITE Inuus.

ONITIS Inuus.

Onitis ſcutellatus, capite quadrituberculato, corpore viridi-æneo. FABR. *Entom. Syſt. Suppl. p.* 25. *n°.* 1. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 26. *n°.* 1.

Scarabæus Inuus. JABL. *Coleopt.* 2. *tab.* 11. *fig.* 4.

Voyez, pour les autres ſynonymes & pour la deſcription, BOUSIER Inuus, n°. 95.

2. ONITE Aygule.

ONITIS Aygulus.

Onitis ſcutellatus, capite tuberculato, elytris teſtaceis. FABR. *Ent. Syſt. Suppl. p.* 25. *n°.* 2. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 27. *n°.* 2.

Voyez, pour les autres ſynonymes & pour la deſcription, BOUSIER Aygule, n°. 94.

3. ONITE Lophus.

ONITIS Lophus.

Onitis ſcutellatus, thorace inermi utrinquè dilatato, quadripunctato; elytris cinereo fuſcoque variis. FABR. *Ent. Syſt. em. Suppl. tom.* 5. *p.* 26. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 27. *n°.* 3.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Onite Inuus. Le chaperon eſt arrondi, noir, avec une tache cendrée au milieu, & un tubercule élevé. Le corcelet eſt noir, avec les bords latéraux dilatés, pâles, & quatre points enfoncés, dont un de chaque côté, & deux poſtérieurs rapprochés. L'écuſſon eſt petit, diſtinct, terminé en pointe. Les élytres ſont cendrées, mélangées de noirâtre; elles ſont quelquefois entiérement noires. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont noires. Les cuiſſes antérieures ſont comprimées, intérieurement unidentées. Les jambes ſont alongées, courbes, munies intérieurement d'une dent placée au milieu, multidentées extérieurement, ſans tarſes. Les pattes intermédiaires ont leurs cuiſſes comprimées, unidentées, & les jambes courtes, extérieurement tridentées.

Il ſe trouve ſur la côte de Barbarie.

4. ONITE fourchu.

ONITIS furcifer.

Onitis ſcutellatus, ater, femoribus anticis lobo elongato, tridentato, ſpinâque ſimplici armatis.

Scarabæus furcifer. ROSS. *Faun. Etr. Mant. tom.* 1. *p.* 7. *n°.* 7.

Il a huit lignes de longueur & quatre de largeur à la baſe des élytres. Tout le corps eſt noir, luiſant. Le chaperon eſt arrondi, preſque bidenté. La tête, dans la femelle, eſt marquée de deux lignes tranſverſes, élevées, dont l'une antérieure, courte : à la ſeconde, on remarque dans le mâle un tubercule élevé. Le corcelet eſt pointillé, un peu plus large que les élytres. Ses bords ſont à peine crénelés, & on y remarque quatre impreſſions, une de chaque côté, & deux rapprochées vers l'écuſſon : celui-ci eſt petit, terminé en pointe. Les élytres ont des ſtries fines, à peine marquées; de très-petits points enfoncés entre les ſtries, & une ligne ſaillante & tranchante près du bord extérieur. A la baſe poſtérieure des cuiſſes antérieures, on remarque dans la femelle deux grandes épines divergentes, un peu arquées & aiguës. Les cuiſſes ſont armées d'un lobe alongé, tridenté ſur les bords, placé au milieu de la partie antérieure : on voit de plus une forte épine vers l'extrémité antérieure. Les jambes ſont longues, arquées, armées, ſur le bord antérieur, de trois ou quatre dents. Les cuiſſes du mâle ſont ſimples. Les jambes ſont plus courtes, & armées de quatre fortes dents, & ils n'ont pas les deux grandes épines que nous avons dit partir de la poitrine ou de la baſe poſtérieure des cuiſſes antérieures. J'ai une variété dont le lobe des cuiſſes antérieures eſt court, & ſe préſente comme une épine fourchue.

Je l'ai trouvé dans la Méſopotamie, dans l'Aſie mineure & dans l'île de Rhodes, dans les bouſes. Il ſe trouve auſſi en Italie.

5. ONITE Mæris.

ONITIS Mæris.

Onitis ſcutellatus, ater, capitis cornu breviſſimo, elytris lineis elevatis.

Scarabæus irroratus. ROSS. *Faun. Etr. tom.* 1. *p.* 7. *n°.* 16. ?

Onitis Mæris. LATR. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 2. *pag.* 81. *n°.* 1. — *Hiſt. Nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 10. *p.* 105.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, BOUSIER Mæris, n°. 93.

6. ONITE éperonné.

ONITIS calcaratus.

Onitis ſcutellatus, ſubtùs niger, elytris ſtriatis teſtaceis, fuſco variis, tibiis calcaratis.

Il reſſemble à l'Onite Apelle. Le mâle a de cinq à ſix lignes de longueur, & la femelle de ſept à huit : celle-ci a le chaperon arrondi, preſque bidenté. La tête eſt teſtacée, luiſante, mélangée d'obſcur : on y voit une petite ligne courte, peu

élevée, & derrière cette ligne une autre plus longue. Le mâle a sur celle-ci un petit tubercule. Le corcelet est noirâtre & pointillé au milieu, testacé, luisant sur les côtés, qui se dilatent peu, & sont légérement crénelés sur les bords : on y voit, vers ces bords, un point enfoncé, noirâtre, & un autre au dessous à peine élevé, de la même couleur : vers l'écusson, il y a deux autres points enfoncés, rapprochés. L'écusson est petit, terminé en pointe. Les élytres sont striées, testacées, avec quelques points obscurs ou testacés, mélangés de noirâtre. Les pattes antérieures, dans la femelle, ont les cuisses creuses antérieurement, ciliées, & munies, sur le bord supérieur, d'une dent placée un peu au-delà du milieu. Les jambes sont arquées, assez longues, munies de quatre dents extérieurement, & d'un crochet en dessous, aigu, un peu arqué, accompagné d'une élévation courte, qui remonte intérieurement, & qui forme une petite dent là où elle finit. Le mâle a les cuisses simples, & les jambes plus courtes, quadridentées. Les pattes intermédiaires ont les cuisses simples, & les jambes armées extérieurement d'un éperon crochu. Celles du mâle sont tridentées. Le dessous du corps & les pattes sont noirs.

Je l'ai trouvé en Égypte, en Mésopotamie, dans les bouses du Bœuf & du Buffle.

7. Onite Clinias.

Onitis Clinias.

Onitis scutellatus, niger, thorace maculâ laterali aureâ, capitis cornu medio brevissimo.

Onitis Clinias. Fabr. *Entom. Syst. em. Suppl. tom.* 5. *p.* 25. *n°.* 3. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 27. *n°.* 4.

Scarabœus Clinias. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 1. *p.* 19. *n°.* 56.

Scarabœus hungaricus. Herbst. *Arch. tab.* 16. *fig.* 4.

Il ne doit point être confondu avec l'Onite Mœris, dont il diffère beaucoup. Il a de six à sept lignes de longueur. Le chaperon est arrondi. La tête est noire, marquée de deux lignes, l'une antérieure, courte; l'autre ayant au milieu un petit tubercule élevé. Le corcelet est pointillé, presque variolé, noir, avec une tache latérale, jaune. Au dessus de la tache est un point enfoncé; & on en voit deux autres rapprochés à la partie postérieure. L'écusson est noir, petit, terminé en pointe obtuse. Les élytres sont noires, pointillées, striées, & l'intervalle entre les stries est à peine élevé. Tout le dessous du corps est noir. Les jambes antérieures ont trois ou quatre dents latérales, peu saillantes.

Il se trouve en Hongrie.

8. Onite de Vandel.

Onitis Vandelli.

Onitis scutellatus, thorace rugoso, capitis clypeo acuto, cornu postico brevissimo.

Onitis Vandelli. Fabr. *Syst. Eleut. t.* 1. *p.* 28. *n°.* 5.

Il a de cinq à six lignes & demie de longueur. Le corps est noir, luisant. Le chaperon est arrondi. La tête est pointillée; celle de la femelle a une ligne transverse, élevée, & postérieurement un très-petit tubercule. Le tubercule est plus élevé dans le mâle, & il y a une seconde ligne courte, peu élevée, à la partie antérieure. Le corcelet est un peu variolé. L'écusson est très-petit. Les élytres ont des stries à peine apparentes, même avec la loupe, & entre ces stries, des lignes élevées, peu marquées, interrompues par des points enfoncés. Les jambes antérieures sont minces, un peu arquées, plus longues dans la femelle, & armées de quatre dents obtuses, latérales; celles du mâle sont plus courtes, & ont trois ou quatre dents obtuses.

Il se trouve en Portugal, en Espagne.

9. Onite Apelle.

Onitis Apelles.

Onitis scutellatus, capitis cornu brevissimo, elytris testaceis; punctis elevatis, atris.

Onitis Apelles. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 25. *n°.* 5. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 28. *n°.* 6.

Voyez, pour les autres synonymes & pour la description, Bousier Apelle, n°. 101.

10. Onite Sphinx.

Onitis Sphinx.

Onitis scutellatus, niger, opacus, capite cornuto, lineisque duabus elevatis, transversis.

Onitis Sphinx. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 26. *n°.* 6. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 29. *n°.* 9.

Onitis Sphinx. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 2. *p.* 81. *n°.* 2. — *Hist. natur. des Crust. & des Inf. tom.* 10. *p.* 107.

Voyez, pour la description & les autres synonymes, Bousier Sphinx, n°. 91.

11. Onite Ménalque.

Onitis Menalcas.

Onitis scutellatus, capite tuberculato, viridi-æneus, elytris testaceis, lineis elevatis, viridi-æneis.

Onitis Menalcas. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 30. *n°.* 13.

J'ai une variété dont le corcelet est d'un beau bleu. La tête, le dessous du corps & les lignes élevées des élytres sont d'un bleu très-foncé.

Voyez, pour la description & les synonymes, Bousier Ménalque, n°. 126.

DEUXIÈME DIVISION.

Sans écusson ou avec un écusson à peine apparent.

12. Onite onglé.

Onitis unguiculatus.

Onitis exscutellatus, muticus, niger, femoribus dentatis; tibiis anticis, subtùs unguiculatis.

Onitis unguiculatus. Fabr. *Ent. Syst. emend. Suppl. p.* 27. *n°.* 7. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 27. *n°.* 7.

Voyez, pour la description & les autres synonymes, Bousier onglé, n°. 127.

13. Onite Bison.

Onitis Bison.

Onitis exscutellatus, thorace anticè mucronato, capite cornubus duobus lunatis.

Onitis Bison. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 28. *n°.* 7.

Scarabœus Bison. Ross. *Faun. Etr. t.* 1. *p.* 12. *n°.* 25.

Voyez, pour les autres synonymes & la description, Bousier Bison, n°. 69.

14. Onite Buffle.

Onitis Bubalus.

Onitis exscutellatus, thorace anticè bidentato, capite cornubus duobus arcuatis.

Il ressemble beaucoup au précédent, dont il paroît d'abord n'être qu'une variété. La tête est parfaitement semblable, si ce n'est que la ligne élevée qui se trouve après le chaperon est un peu plus distante des cornes que dans l'autre. Le corcelet a son sillon un peu plus marqué. La partie antérieure est plus profondément coupée, & au dessus est un avancement échancré ou bidenté. Les dents sont arrondies, assez avancées. Les élytres sont un peu plus lisses que dans l'espèce précédente.

Je l'ai trouvé en Provence & dans l'île de Naxos.

15. Onite lisse.

Onitis lœvigatus.

Onitis exscutellatus, ater, clypeo rotundato, capite lineis duabus tuberculoque postico, elytris lœvibus.

Il ressemble à l'Onite Bison; mais il est un peu plus petit, & proportionnellement un peu plus étroit. Le corps est noir, luisant. Le chaperon est arrondi, un peu pointu. La tête a deux lignes élevées, dont l'une antérieure est courte : derrière la seconde se trouve placé un tubercule élevé. Le corcelet, vu à la loupe, paroît très-finement chagriné. Ses bords sont simples, ciliés, & on y remarque quatre impressions, dont une de chaque côté, & deux postérieures rapprochées, moins marquées, très-près du bord. L'écusson manque ou n'est presque pas apparent. Les élytres sont très-finement pointillées, à peine striées. Les cuisses sont simples, & les jambes antérieures sont courtes, quadridentées.

Je l'ai trouvé dans la Mésopotamie.

16. Onite Nicanor.

Onitis Nicanor.

Onitis exscutellatus, thorace mutico, capitis cornu recurvo, bidentato; elytris striatis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 29. *n°.* 12.

Scarabœus Nicanor. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 1. *p.* 54. *n°.* 175.

Voyez, pour la description & les autres synonymes, Bousier Nicanor, n°. 92.

17. Onite Bélial.

Onitis Belial.

Onitis exscutellatus, thorace mutico, capite lineis duabus transversis, femoribus tibiisque anticis acute dentatis. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. pag.* 27. *n°.* 8. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 29. *n°.* 10.

Fabricius cite mal-à-propos mon Entomologie, *pl.* 7, *fig.* 58. Cette figure appartient à l'Onite Sphinx, ainsi que la figure 57, *a*; & le Scarabé cuivreux, 57, *b*, appartient au genre Ateuchus, & est bien différent de celui-ci. Le Bélial, suivant Fabricius, est un peu plus grand que l'Onite Sphinx. La tête a deux lignes transverses élevées, l'antérieure étant courte. Le bord antérieur est un peu relevé & échancré. Le corcelet est grand, marqué d'un point enfoncé de chaque côté. Les élytres sont lisses, un peu élevées vers l'extrémité. Les cuisses antérieures sont armées d'une forte dent aiguë, au milieu de leur partie interne. Les jambes sont alongées, arquées, multidentées extérieurement, ciliées intérieurement, & munies d'une dent vers le milieu : il n'y a point de tarse. Les cuisses intermédiaires sont comprimées, renflées, munies d'un trocanter alongé, aigu, figurant une dent placée au milieu. Les cuisses postérieures sont comprimées, marquées extérieure-

ment d'une entaille profonde, & munies intérieurement d'un trocanter alongé, presqu'épineux.

Cette description convient assez bien, comme on voit, à l'un des sexes de l'Onite Sphinx.

Il se trouve à Cayenne, suivant Fabricius.

18. ONITE Philémon.

ONITIS Philemon.

Onitis exscutellatus, obscurè æneus, thorace mutico, capite subcornuto, elytris sulcatis. FABR. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 30. *n°.* 14.

Il ressemble beaucoup à l'Onite Sphinx, dont il a été regardé autrefois par Fabricius comme une variété; il en diffère en ce qu'il est une fois plus petit, que sa couleur est bronzée obscure, & que les élytres ont des sillons mieux marqués.

Il se trouve aux Indes orientales.

Nota. L'*Onitis Jasius* de Fabricius appartient évidemment au genre BOUSIER; il est décrit sous le n°. 54.

ONTHOPHAGE. *Onthophagus.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Coprophages.

Ce genre, établi par Latreille, renferme toutes les espèces de Bousier de moyenne & de petite taille, dont le corps est presqu'aussi large que long, & dont on trouve un grand nombre d'espèces en Europe, tels que le Bousier Taureau, le Bousier Vache, le Bousier Lémur, le Bousier nuchicorne, &c. Les caractères que cet auteur assigne à ce genre sont les suivans : dernier article des palpes maxillaires ovalaire, par opposition à celui des Bousiers, qui est alongé & presque cylindrique; palpes labiaux terminés par des articles qui paroissent plus grands, & qui sont hérissés de poils; corps presque rond, un peu déprimé; chaperon demi circulaire, alongé; corcelet très-grand, se rapprochant de la figure circulaire, échancré en devant; pattes des Bousiers. (*Voyez* BOUSIER.)

OPATRE. *Opatrum.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Ténébrionites.

Les Opatres ont le corps oblong, ordinairement rugueux; le chaperon profondément entaillé; les antennes courtes, allant un peu en grossissant vers l'extrémité; les antennules antérieures presque en masse tronquée; les tarses filiformes; les quatre antérieurs de cinq articles; les postérieurs de quatre.

Linné, Geoffroy & Degeer n'avoient pas distingué ces insectes des Ténébrions : Linné en avoit même placé une espèce parmi ses Silphes. Fabricius fut le premier qui en forma un genre, d'abord peu nombreux, mais qui s'est enrichi successivement de plusieurs espèces, tant indigènes qu'étrangères. Latreille a séparé avec raison des Opatres, deux espèces qui n'auroient jamais dû y entrer, & en a fait un genre sous le nom de *Elédone*, que Fabricius a changé en celui de *Boletophagus.* Il a aussi extrait quelques espèces, qu'il réunit à son genre Aside, que nous ferons connoître dans le supplément. Fabricius n'a point adopté le genre Aside, & il a continué de laisser parmi les Opatres les espèces qui ne doivent plus en faire partie, puisqu'elles se distinguent, au premier coup-d'œil, par le chaperon entier ou à peine échancré, & par les antennes dont le pénultième article est plus gros que les précédens, & le dernier plus petit. Le chaperon est au contraire profondément entaillé dans les Opatres, & les antennes vont un peu en grossissant jusqu'au dernier article. Ces deux derniers caractères, le premier surtout, leur est commun avec les Pédines de M. Latreille, placés dans la seconde division; & en effet, M. Illiger les réunit aux Opatres; ce qui nous paroît assez fondé. Cependant, si on fait attention aux antennes qui vont moins en grossissant dans les Pédines que dans les Opatres; aux jambes des mâles, qui sont velues en dessous dans la plupart des espèces; aux antennules, qui sont un peu plus longues & plus en masse; aux mandibules, qui sont plus dentées, on pourra se décider à séparer les Pédines des Opatres.

Pour ce qui regarde les Pédines de la première division, ils n'ont aucun rapport avec les Opatres, ni par le chaperon ni même par les antennes.

Les antennes des Opatres sont plus courtes que le corcelet, & composées de onze articles, dont le premier est un peu alongé, plus gros que les suivans; le second est plus petit que celui-ci, assez court; le troisième est un peu alongé. Les quatre suivans sont grenus, presque coniques. Les quatre derniers vont un peu en grossissant. Elles sont insérées à la partie latérale antérieure de la tête, à quelque distance des yeux.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est cornée, petite, un peu échancrée antérieurement, placée dans une échancrure plus profonde du chaperon ou de la partie antérieure de la tête.

Les mandibules sont cornées, courtes, creuses à leur partie interne, échancrées ou presque bidentées à leur extrémité, un peu sinuées à leur bord supérieur.

Les mâchoires sont courtes, bifides. La division extérieure est cornée, presque cylindrique, un peu courbée, terminée par des cils & deux onglets. La division interne est presqu'une fois plus courte, cornée, presque cylindrique, terminée par un onglet aigu.

La lèvre inférieure est très-petite, coriacée, bifide, insérée à la partie antérieure un peu interne du menton : celui-ci est corné, plus large que la

lèvre ſupérieure, coupé, & preſqu'échancré antérieurement, arrondi ſur les côtés.

Les antennules antérieures ſont courtes, composées de quatre articles, dont le premier eſt petit, le ſecond alongé & conique, le troiſième une fois plus court que le ſecond; le dernier court, aſſez gros, tronqué. Elles ſont inſérées à la baſe latérale de la diviſion extérieure.

Les antennules poſtérieures ſont très-courtes, compoſées de trois articles, dont le premier eſt très-petit; le ſecond preſque conique; le dernier un peu renflé & tronqué. Elles ſont inſérées ſur le menton, à la baſe latérale de la lèvre.

La tête eſt petite, un peu enfoncée dans le corcelet, plane à ſa partie ſupérieure, à bords tranchans ſur le devant. Les yeux, placés à la partie latérale poſtérieure, ſont petits, arrondis, un peu enfoncés.

Le corcelet eſt ordinairement auſſi large que les élytres; il eſt peu convexe, échancré à ſa partie antérieure pour recevoir la tête, peu ſinué à ſa partie poſtérieure, à bords tranchans ſur les côtés.

L'écuſſon eſt petit, preſqu'en cœur, arrondi poſtérieurement.

Les élytres ſont rugueuſes, chagrinées, ſtriées, crénelées, rarement liſſes; elles ſont, ainſi que les autres parties du corps, couvertes aſſez ſouvent d'une pouſſière griſe qu'on enlève difficilement.

Les pattes ſont de longueur moyenne, ou même ſont plus courtes, & plus petites que dans les autres inſectes. Les antérieures ſont un peu plus groſſes que les autres, & les jambes ſont extérieurement un peu dentelées. Les autres ont de très-petites épines à la place des dentelures. Les antérieures, dans quelques eſpèces, ſont dilatées, comprimées, preſque triangulaires, ou très-élargies par le bas.

Les tarſes ſont filiformes, & compoſés de cinq articles dans les quatre pattes antérieures, & de quatre ſeulement dans les poſtérieures. Ces articles ſont égaux entr'eux. Le dernier eſt alongé, peu renflé, armé de deux ongles arqués & aigus.

On rencontre les Opatres dans les champs, & plus particuliérement dans les lieux arides, ſablonneux : on les trouve auſſi ſous les cadavres deſſéchés. Leur démarche eſt aſſez lente, & leur courſe peu précipitée; de ſorte qu'on les ſaiſit facilement dès qu'on les apperçoit; mais ils échappent lorſqu'ils ſont en repos, parce qu'étant preſque tous couverts d'une pouſſière terreuſe, on a de la peine à les découvrir. Leur larve nous eſt encore inconnue.

OPATRE.

OPATRUM. FABR. LATR. *SILPHA.* LINN. *TENEBRIO.* GEOFFR. DEG.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, grenues, grossissant un peu vers l'extrémité.

Mandibules courtes, creuses intérieurement, échancrées à l'extrémité.

Mâchoires bifides; divisions presque cylindriques.

Quatre antennules courtes, un peu en masse tronquée.

Chaperon profondément entaillé.

ESPÈCES.

1. OPATRE sabuleux.

Noir, couvert d'une poussière grise; élytres avec trois lignes élevées entre des tubercules lisses.

2. OPATRE variolé.

Noir; élytres presque striées, rugueuses; bord supérieur des yeux relevé.

3. OPATRE viennois.

D'un gris-obscur; corcelet finement chagriné; élytres à peine marquées de sillons pointillés.

4. OPATRE famélique.

D'un gris-obscur; élytres sillonnées, avec les interstices légèrement chagrinés.

5. OPATRE renflé.

Obscur; corcelet chagriné, marqué d'une ligne élevée.

6. OPATRE déprimé.

Gris; corcelet et élytres lisses, pubescens.

7. OPATRE rustique.

Obscur: élytres avec des stries pointillées; tête avec une impression transversale.

8. OPATRE arénaire.

Gris; élytres avec des stries pointillées.

9. OPATRE glabre.

Noir; corcelet et élytres lisses, couverts de poils cendrés, écailleux.

10. OPATRE lisse.

Noir; chaperon antérieurement brun; élytres avec des stries presque lisses.

11. OPATRE crénelé.

Noir; bords du corcelet arrondis; élytres avec des strias pointillées.

12. OPATRE oblong.

Oblong, gris; chaperon relevé, bidenté; élytres presque striées.

OPATRE. (Insecte.)

13. Opatre treillé.

Noir; élytres striées; stries fortement ponctuées.

14. Opatre plane.

Déprimé, noir, opaque; élytres avec des stries simples; chaperon entier.

15. Opatre simple.

Noir, opaque; élytres avec des stries simples; chaperon échancré.

16. Opatre granulé.

Bords du corcelet un peu relevés; élytres avec trois stries élevées, et autant de sillons marqués de points enfoncés.

17. Opatre souterrain.

Noir, ponctué; jambes antérieures dilatées et dentées.

18. Opatre ferrugineux.

Corcelet inégal; élytres treillées; jambes antérieures un peu dilatées, triangulaires.

19. Opatre oriental.

Cendré; corcelet et élytres rugueux; jambes antérieures dilatées, triangulaires.

20. Opatre à fossettes.

Cendré; élytres sillonnées; sillons avec deux rangées de points enfoncés, assez grands.

21. Opatre pulvérulent.

Obscur, couvert d'une poussière écailleuse grise; élytres avec des stries lisses.

22. Opatre sillonné.

Noirâtre; corcelet chagriné, avec les bords entiers; élytres avec des stries crénelées; jambes avec une petite dent extérieurement.

23. Opatre picipède.

Noir; antennes et pattes brunes; élytres un peu raboteuses, marquées de stries pointillées.

24. Opatre pourpre.

Ovale-oblong, glabre, d'un brun-purpurescent; élytres avec des stries pointillées.

25. Opatre brun.

Oblong, glabre, brun; corcelet pointillé; élytres chagrinées, striées; interstice des stries un peu élevé.

26. Opatre peint.

Cendré, avec des points blancs; corcelet sillonné, avec deux enfoncemens.

27. Opatre bossu.

Glabre, noir; élytres avec des stries pointillées et des lignes à peine élevées.

28. Opatre tibial.

Noir; élytres pointillées, raboteuses; jambes antérieures comprimées, triangulaires.

29. Opatre hispide.

Noirâtre; corcelet et élytres hispides.

30. Opatre soyeux.

Gris, soyeux; élytres sillonnées; sillons ponctués.

31. Opatre ovale.

Ovale, gris; élytres presque striées, avec le bord mélangé de blanc.

32. Opatre cannelé.

Cendré; élytres striées; stries muriquées.

33. Opatre nain.

Cendré; corcelet rugueux; élytres avec quatre lignes élevées, lisses.

34. Opatre pusille.

Cendré; corcelet chagriné; élytres avec plusieurs stries.

1. Opatre fabuleux.

Opatrum sabulosum.

Opatrum nigrum, griseo-pulverulentum; elytris lineis elevatis, tuberculisque nitidis.

Opatrum sabulosum. Ent. tom. 3. 56. *n°.* 5. *tab.* 1. *fig.* 4.

Opatrum sabulosum *fuscum, elytris lineis elevatis tribus dentatis, thorace emarginato.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 89. *n°.* 3. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 116. *n°.* 5.

Silpha sabulosa. Linn. *Syst. Nat. t.* 2. *p.* 572. *n°.* 17. — *Faun. Suec. n°.* 456.

Silpha sabulosa. Scop. *Ent. Carn. n°.* 58.

Opatrum sabulosum. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 2. *p.* 167. — *Hist. Nat. des Crust. & des Inf. tom.* 10. *p.* 286. *tab.* 88. *fig.* 5.

Tenebrio atra, elytris striis quinque utrinquè dentatis. Geoff. *Inf. Parif. tom.* 1. *pag.* 350. *n°.* 7.

Opatrum sabulosum. Illig. *Inf. Pruss. tom.* 1. *p.* 107. *n°.* 2.

Tenebrio rugosus. Deg. *Mem. Inf. tom.* 5. *p.* 43. *n°.* 5. *tab.* 2. *fig.* 21.

Opatrum sabulosum. Panzer, *Faun. Germ. Fasc.* 3. *fig.* 2.

Opatrum sabulosum. Herbst. *Coleopt.* 3. *tab.* 52. *fig.* 5.

Opatrum sabulosum. Payk. *Faun. Suec. t.* 1. *p.* 81. *n°.* 1.

Opatrum sabulosum. Ross. *Faun. Etr. tom.* 1. *p.* 56. *n°.* 137.

Il a de trois lignes & demie à quatre lignes de longueur. Les antennes sont noires. Le corps est noir, plus ou moins couvert d'une poussière terreuse, grise. La tête est très-finement chagrinée. Le corcelet est de la largeur des élytres, finement chagriné. Les élytres sont chagrinées, marquées de cinq lignes élevées, dont trois plus apparentes. Ces lignes sont placées chacune entre deux rangées de tubercules peu élevés, lisses. Il y a aussi quelques tubercules le long de la ligne élevée de la suture, & quelques-uns plus clairs-semés vers le bord extérieur. Les ailes qui se trouvent au dessous des élytres sont un peu plus courtes que l'abdomen, & ne sont point repliées; elles ne peuvent servir au vol.

Il se trouve dans toute l'Europe, dans les lieux arides, sablonneux.

2. Opatre variolé.

Opatrum variolosum.

Opatrum nigrum, elytris substriatis rugosis, orbita oculorum supernè prominula.

Il est plus étroit que l'Opatre sabuleux. Les antennes sont d'un brun-noirâtre. Le corps est noir. La tête est très-finement pointillée, marquée d'un sillon transversal au milieu, & d'une ligne transversale, peu enfoncée, peu marquée, sur le vertex. Le bord supérieur de l'orbite de l'œil est relevé. Les élytres ont des stries qui forment des lignes peu marquées, souvent interrompues, ou des points irrégulièrement enfoncés. L'intervalle est également interrompu par des enfoncemees irréguliers; ce qui fait paroître ces élytres un peu raboteuses. Le dessous du corps est finement pointillé.

Il se trouve en Espagne, en Portugal.

3. Opatre viennois.

Opatrum viennense.

Opatrum fusco-griseum, thorace scabriusculo, elytris vix sulcatis, sulcis subpunctatis.

Il est plus petit & plus étroit que l'Opatre fabuleux, n'ayant que trois lignes de longueur & une & un quart de largeur à la base des élytres. Le dessus du corps est noir, couvert d'une poussière terreuse, grise. Les antennes sont d'un brun-noirâtre. La tête & le corcelet paroissent très-finement chagrinés, & les bords de celui-ci sont entiers. Les élytres ont chacune neuf sillons, peu profonds, peu marqués, dans lesquels sont des points assez gros, peu enfoncés. Le dessous du corps est noir & pointillé. Les pattes sont noires, avec les tarses d'un brun-noir.

Il se trouve en France, en Allemagne. Il nous est venu d'Allemagne, sous le nom de *Viennense*, que j'ai cru devoir lui conserver.

4. Opatre famélique.

Opatrum famelicum.

Opatrum fusco-griseum, elytris sulcatis, interstitiis scabriusculis.

Il est un peu plus étroit que l'Opatre fabuleux, ayant quatre lignes de longueur, & une & demie de largeur à la base des élytres. Les antennes sont d'un brun-clair. Le corps est noirâtre, couvert d'une poussière grise, & de poils courts, soyeux. La tête a une impression transversale, peu marquée. Le corcelet paroit pointillé à travers la poussière terreuse dont il est toujours couvert. Les élytres ont chacune neuf sillons qui ne paroissent pas ponctués. L'intervalle est légérement chagriné. Le dessous du corps est noirâtre. Les pattes sont brunes.

Il se trouve en Égypte, sur les terres incultes.

5. Opatre renflé.

Opatrum obesum.

Opatrum fuscum, thorace scabriusculo, lineâ mediâ elevatâ.

Il a quatre lignes de longueur, & deux de largeur au milieu des élytres; de sorte qu'il a une forme un peu plus ovale que les précédens. Les antennes sont brunes. La tête est chagrinée, marquée d'un enfoncement transversal, peu profond. Le corcelet est chagriné, & marqué d'une ligne longitudinale, peu élevée. Les élytres ont chacune neuf sillons, peu enfoncés, presque lisses. L'intervalle est à peine chagriné, & couvert de poils courts, grisâtres, presqu'écailleux. Le dessous du corps est noirâtre, un peu chagriné. Les pattes sont d'un brun très-foncé.

Je l'ai trouvé dans l'île de Scio, sur des terres arides, incultes.

6. Opatre déprimé.

Opatrum depressum.

Opatrum griseum, thorace elytrisque lævibus, pubescentibus.

Opatrum depressum. Fabr. *Entom. Syst. em. Suppl. p.* 41. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 116. *n°.* 7.

Il a environ cinq lignes de longueur, & il est plus déprimé ou moins convexe que l'Opatre fabuleux. Les antennes sont noirâtres. La lèvre supérieure est d'un brun-clair. La tête, le corcelet & les élytres sont lisses ou très-finement chagrinés, sans élévation ni stries, de couleur obscure, mais couverts de poils très-courts, grisâtres, presqu'écailleux. Le dessous du corps est noirâtre. L'abdomen est très-finement pointillé, & de chaque point part un poil très-court, prequ'écailleux. Les pattes sont de la couleur du corps.

Il se trouve dans les Indes orientales.

7. Opatre rustique.

Opatrum rusticum.

Opatrum fuscum, elytris striato-punctatis, capite transversè impresso.

Il est plus étroit, & un peu moins convexe que l'Opatre fabuleux. Les antennes sont brunes. Le corps est noir ou noirâtre, légérement couvert de poils courts, cendrés. La tête est pointillée, & marquée, dans son milieu, d'une impression transversale, peu profonde. Le corcelet n'est pas tout-à-fait aussi large que les élytres; il est finement pointillé, & ses bords sont entiers. Les élytres sont réguliérement striées, & les stries sont ponctuées: on voit entre les stries de très-petits points, d'où partent autant de poils très-courts. Les pattes sont brunes.

Il se trouve au midi de la France, dans les îles de l'Archipel, en Grèce, sur les terrains arides, sablonneux. J'en ai un individu beaucoup plus grand, que j'ai pris aux environs de Bagdad.

8. Opatre arénaire.

Opatrum arenarium.

Opatrum griseum, elytris striato-punctatis. Ent. tom. 3. 50. *n°.* 7. *tab.* 1. *fig.* 7.

Opatrum arenarium. Fabr. *Syst. Ent. pag.* 76. *n°.* 3. — *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 90. *n°.* 8.

Il ressemble beaucoup à l'Opatre rustique, dont il est difficile de le distinguer, surtout par les élytres; il est un peu plus court, & le corcelet est un peu moins large que les élytres. Le dessus du corps est noirâtre, couvert de poils courts, cendrés. Le corcelet est finement pointillé, & ses bords latéraux sont un peu élevés. Les élytres ont des stries ponctuées, & les intervalles sont très-finement pointillés; elles sont d'un brun-noirâtre. Le dessous du corps est noirâtre. Les pattes sont brunes ou d'un brun-noirâtre.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

9. Opatre glabre.

Opatrum glabratum.

Opatrum nigrum, thorace elytrisque lævibus, cinereis, squamosis.

Opatrum glabratum. Fabr. *Entom. Syst. em. tom.* 1. *p.* 90. *n°.* 7. — *Syst. Eleut. t.* 1. *p.* 117. *n°.* 10.

Il est un peu plus petit que l'Opatre fabuleux. Son corps est moins convexe, & le corcelet est plus petit. Les antennes sont noirâtres. La tête & le corcelet sont à peine chagrinés, couverts de poils courts, presqu'écailleux, cendrés. Les élytres paroissent lisses; mais à la loupe on voit qu'elles sont à peine striées, & que les stries sont lisses. Elles sont couvertes de poils courts, presqu'écailleux, cendrés. Le dessous du corps est noirâtre. L'abdomen & les pattes sont pointillés, & de chaque point part un poil très-court.

Il se trouve aux Indes orientales.

10. Opatre lisse.

Opatrum lævigatum.

Opatrum nigrum, clypeo anticè piceo, elytris substriatis. Ent. t. 3. 56. *n°.* 8. *tab.* 1. *fig.* 8. a. b.

Opatrum lævigatum. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 89. *n°.* 5. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 117. *n°.* 8.

Il est un peu plus petit que l'Opatre fabuleux. Les antennes & les antennules sont d'un brun-clair. La lèvre supérieure est brune, antérieurement ciliée. Le corcelet est noirâtre, pointillé, couvert d'un duvet court, grisâtre. Les élytres sont réguliérement striées, & les stries sont presque lisses. Entre les stries, on voit de très-petits points, d'où partent autant de poils courts, grisâtres. Le dessous

du corps eſt noirâtre. Les pattes ſont brunes. L'abdomen eſt finement pointillé, & de chaque point part un poil très-court.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

11. Opatre crénelé.

Opatrum crenatum.

Opatrum atrum, thoracis margine rotundato, elytris punctato-ſtriatis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 117. *n°.* 9.

Il reſſemble aux précédens. Tout le corps eſt noir. Les bords du corcelet ſont arrondis. Les élytres ont des ſtries pointillées, ſimples.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

12. Opatre oblong.

Opatrum oblongum.

Opatrum oblongum, griſeum, clypeo reflexo bidentato, elytris ſubſtriatis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 117. *n°.* 13.

Il a une forme plus alongée que les précédens. Tout le corps eſt gris. Le chaperon eſt relevé à ſon extrémité & bidenté. Le corcelet eſt rebordé. Les élytres ſont preſque ſtriées.

Il ſe trouve à Tranquebar.

13. Opatre treillé.

Opatrum clatratum.

Opatrum nigrum, elytris ſtriatis, ſtriis punctatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 90. *n°.* 9. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 118. *n°.* 14.

Il paroît appartenir plutôt au genre Pédine qu'à celui-ci. Il eſt un peu plus grand que l'Opatre ſabuleux. Les antennes ſont noires, obſcures. La tête eſt pointillée, marquée d'une ligne tranſverſale, enfoncée. Le corcelet eſt pointillé, rebordé, preſque crénelé ſur les bords, à peu près de la largeur des élytres : celles-ci ſont liſſes, & marquées de points enfoncés, aſſez grands, rangés en ſtries. Tout le corps eſt noir & liſſe.

Il ſe trouve à Cayenne, à la Guadeloupe.

Du cabinet de M. Boſc.

14. Opatre plane.

Opatrum planum.

Opatrum depreſſum, nigrum, opacum, elytrorum ſtriis ſimplicibus, clypeo integro. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pag.* 90. *n°.* 10. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 118. *n°.* 15.

Il reſſemble aux précédens; mais il eſt plus déprimé, plane. La tête, le corcelet & les élytres ſont noirs, opaques. Les élytres ont des ſtries liſſes. Le chaperon, ſuivant Fabricius, eſt entier; ce qui doit l'éloigner de ce genre, & le rapprocher peut-être du Boléthophage.

Il ſe trouve en Sibérie.

15. Opatre ſimple.

Opatrum ſimplex.

Opatrum nigrum, opacum, elytrorum ſtriis ſimplicibus, clypeo emarginato. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 118. *n°.* 16.

Il ſe diſtingue des précédens par une forme moins déprimée. Le chaperon eſt échancré. Les élytres ſont ſimplement ſtriées. Tout le corps eſt d'un noir-obſcur.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

16. Opatre granulé.

Opatrum granulatum.

Opatrum thoracis margine ſubreflexo, elytrorum ſtriis elevatis tribus, ſulcis punctatis. Fabr. *Syſt. Ent. tom.* 1. *pag.* 90. *n°.* 11. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 118. *n°.* 17.

La tête & le corcelet ſont noirs, liſſes, avec les bords à peine relevés. Les élytres ont trois ſtries élevées, entre leſquelles ſont des rangées de points enfoncés, qui ſe réuniſſent poſtérieurement.

Je n'ai point vu cet inſecte, mais je ſoupçonne qu'il appartient au genre Aſide.

Il ſe trouve en Barbarie, dans les lieux ſablonneux.

17. Opatre ſouterrain.

Opatrum ſubterraneum.

Opatrum atrum, punctatum, tibiis anticis dilatatis, dentatis. Fabr. *Entom. Syſt. em. Suppl. p.* 41. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 118. *n°.* 18.

Il eſt une fois plus grand que l'Opatre tibial. Tout le corps eſt noir, luiſant, ponctué. Les pattes antérieures ont leurs jambes dilatées & dentées.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

18. Opatre ferrugineux.

Opatrum ferrugineum.

Opatrum thorace inæquali, elytris clathratis, tibiis anticis dilato-triangularibus. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 118. *n°.* 19.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Opatre oriental. Tout le corps eſt ferrugineux. Le corcelet eſt inégal, rebordé, avec les bords entiers. Les élytres ſont treillées. Les jambes antérieures ſont dilatées & de forme triangulaire.

Il ſe trouve à Java.

19. Opatre oriental.

Opatrum orientale.

Opatrum cinereum, thorace elytrifque rugofis; tibiis anticis dilatatis, triangularibus. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 1. *pag.* 91. *n°.* 12. — *Syft. Eleut. tom.* 1. *p.* 19. *n°.* 20.

L'Opatre décrit par Forskall fous le nom de *Silpha multiftriata*, & cité par Fabricius, appartient à l'efpèce qui fuit; celui-ci eft un peu plus grand & plus alongé. Le corps eft cendré-obfcur. La tête eft chagrinée, marquée, à fa partie antérieure, d'une petite élévation tranfverfale, courte, qui forme derrière elle un fillon après lequel font deux tubercules à peine élevés. Le corcelet eft de la largeur des élytres, légérement crénelé fur fes bords, fortement chagriné, marqué de quelques tubercules peu élevés, prefque liffes. Les élytres font raboteufes, chagrinées, marquées de trois lignes élevées ou plis peu diftincts. Les cuiffes antérieures font anguleufes, & les jambes font dilatées & triangulaires. Toutes les pattes font d'un brun-noirâtre.

Il fe trouve fur les terrains incultes de l'Égypte.

20. Opatre à foffettes.

Opatrum foveolatum.

Opatrum cinereum, elytris fulcatis, fulcis punctis impreffis dublici ferie.

Silpha multiftriata. Forsk. *Defcript. Anim. p.* 77. *n°.* 1.

Il reffemble à l'Opatre fabuleux; mais il eft un peu plus petit. Les antennes & les antennules font d'un brun-ferrugineux. La tête eft cendrée, chagrinée, inégale, marquée au milieu d'un fillon court, tranfverfal. Le corcelet eft cendré, chagriné, convexe, légérement crénelé fur fes bords, marqué de deux enfoncemens peu profonds, auffi large que les élytres : celles-ci font cendrées, & ont chacune quatre fillons, dans lefquels on remarque deux rangées de points affez grands, enfoncés. Le deffous du corps eft noirâtre. Les pattes antérieures ont leur jambe un peu dilatée & triangulaire.

Il fe trouve fur le fable & fur tous les terrains incultes de l'Égypte.

21. Opatre pulvérulent.

Opatrum pulverulentum.

Opatrum fufcum, grifeo-pulverulentum, elytris ftriis lævibus.

Il a trois lignes de longueur, & reffemble à l'Opatre ruftique; mais il eft un peu plus convexe. Le corps eft obfcur, couvert de poils très-courts, prefqu'écailleux. Les antennes font d'un brun très-foncé. La tête paroit pointillée, & eft marquée d'un enfoncement tranfverfal. Le corcelet paroît pointillé comme la tête. Les élytres ont des ftries fans points enfoncés. L'intervalle a de très-petits points, d'où partent autant de poils courts, prefqu'écailleux. Le deffous du corps eft noirâtre, pointillé. Les pattes font d'un brun-foncé.

Il fe trouve au midi de la France, dans les îles de l'Archipel.

22. Opatre fillonné.

Opatrum ftrigatum.

Opatrum nigricans, thorace fcabro, margine integro, elytris crenato-ftriatis, tibiis omnibus extus fubunidentatis. Fabr. *Ent. Syft. em. Suppl. p.* 41. — *Syft. Eleut. tom.* 1. *p.* 119. *n°.* 22.

Il a deux lignes & un tiers de longueur. Les antennes font brunes. Le corps eft d'un gris-foncé obfcur. La tête & le corcelet font fortement chagrinés. Les bords de celui-ci font très-légérement crénelés. Les élytres ont chacune neuf fillons liffes, & l'intervalle eft élevé, crénelé. Les pattes font brunes. Toutes les jambes font marquées extérieurement d'une petite dent.

Il fe trouve aux Indes orientales.

23. Opatre picipède.

Opatrum picipes.

Opatrum nigrum, antennis pedibufque piceis; elytris fcabriufculis, punctato-ftriatis.

Il eft un peu plus convexe que l'Opatre ruftique. Les antennes font brunes. Le chaperon eft entaillé, & la lèvre fupérieure eft brune, ainfi que les antennules. La tête eft noire, finement pointillée, marquée d'un enfoncement tranfverfal. Le bord fupérieur de l'orbite eft un peu élevé. Le corcelet eft noir, glabre, pointillé, de la largeur des élytres. Ses bords latéraux font entiers. Les élytres font noires, glabres, légérement chagrinées, marquées de ftries ponctuées. L'intervalle de ces ftries eft peu élevé, fi ce n'eft vers les bords latéraux, où cette élévation eft plus fenfible. Le deffous du corps eft pointillé. Les pattes font brunes. Les jambes antérieures font à peine crénelées extérieurement.

Il fe trouve au midi de la France, dans les endroits fablonneux.

24. Opatre pourpre.

Opatrum purpurefcens.

Opatrum ovato-oblongum, glabrum, fufco-purpurefcens, elytris ftriis punctatis.

Il a un peu plus de deux lignes de longueur, & deux feulement de largeur au milieu des élytres. Tout le corps eft glabre & d'un brun-luifant, donnant un peu fur le pourpre. Les antennes font

un peu velues, & vont un peu en grossissant vers l'extrémité. La tête est pointillée, entaillée antérieurement en segment de cercle. Le corcelet est finement pointillé, & ses rebords sont entiers. Les élytres se terminent en pointe; elles ont des pointillures plus fines, plus rapprochées & plus irrégulières que sur le corcelet, & des stries bien marquées, au fond desquelles sont des points enfoncés. Les jambes antérieures s'élargissent un peu à leur extrémité, & les postérieures sont minces, un peu arquées.

J'ai reçu cet insecte de M. Hoffmansegg, sous le nom d'*Opatrum purpurescens;* il tient le milieu entre les Opatres & les Pédines, & pourroit être aussi bien placé parmi ceux-ci que parmi les Opatres.

Il se trouve en Portugal.

25. Opatre brun.

Opatrum piceum.

Opatrum oblongum, glabrum, thorace punctato, elytris scabriusculis striatis, interstitio striarum elevato.

Il a un peu plus de quatre lignes de longueur. Le corps est oblong, glabre, entièrement d'un brun-foncé, luisant. Les antennes sont d'un brun un peu plus clair, & vont très-peu en grossissant vers l'extrémité. Le chaperon est profondément entaillé. La tête est fortement pointillée, & marquée d'une ligne enfoncée, transversale. Le corcelet est fortement pointillé, un peu plus étroit que les élytres, avec les bords latéraux entiers. Les élytres sont un peu chaprinées ou légérement raboteuses, striées, à peine pointillées au fond des stries, avec l'espace compris entre chaque strie un peu élevé. La plus grande largeur de l'insecte est un peu au-delà du milieu des élytres. Les pattes sont d'un brun un peu moins foncé que le corps.

Je l'ai trouvé sur les sables, dans la basse Égypte.

26. Opatre peint.

Opatrum pictum.

Opatrum cinereum, albo punctatum, thorace sulcato, foveolato.

Opatrum pictum *cinereum, elytris albo striatis, striis nigro punctatis.* Fabr. *Syst. Eleut. t.* 1. *p.* 117. *n°.* 12.

Il n'a pas deux lignes de longueur. Le corps en dessus est mélangé de cendré & de blanc; il est cendré en dessous. La tête est marquée de deux sillons peu profonds, un peu divergens. Le corcelet est pour le moins aussi large que les élytres, crénelé sur ses bords, chagriné, marqué d'un sillon au milieu, & d'un enfoncement vers les côtés, qui se termine postérieurement en fosse bien marquée. Les élytres sont sillonnées, & le fond des sillons est ponctué. Les pattes sont d'un brun-ferrugineux, couvertes de poils courts, écailleux, cendrés. Les jambes antérieures sont armées extérieurement de trois dents, dont deux égales vers le milieu, & une longue, en forme d'épine, vers l'extrémité.

Il se trouve dans l'Autriche, la Hongrie.

27. Opatre bossu.

Opatrum gibbum.

Opatrum glabrum, nigrum, elytris punctato-striatis; lineis elevatis, obsoletis.

Opatrum gibbum. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 89. *n°.* 4. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 116. *n°.* 6.

Opatrum gibbum. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 39. *tab.* 4.

Opatrum gibbum. Illig. *Inf. Pruss. tom.* 1. *p.* 108. *n°.* 3.

Opatrum convexum. Kugel, *n°.* 3.

Cet insecte me paroît se rapprocher des Pédines; il est une fois plus petit que l'Opatre sabuleux. Les antennes sont noirâtres, un peu plus courtes que le corcelet, & vont un peu en grossissant. Le chaperon est échancré. La tête est pointillée, glabre, noire. Le corcelet est noir, glabre, pointillé, rebordé, aussi large que les élytres, avec ses bords entiers. Les élytres ont des stries pointillées. L'intervalle est à peine élevé entre quelques stries, & très-finement pointillé. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont noires. Les jambes antérieures sont comprimées, un peu triangulaires. Les autres jambes, dans l'un des sexes, sont velues le long de leur partie interne.

Il se trouve en France, en Allemagne.

28. Opatre tibial.

Opatrum tibiale.

Opatrum nigrum, elytris punctatis subrugosis, tibiis anticis compresso-triangularibus. Entom. tom. 3. *p.* 56. *n°.* 10. *tab.* 1. *fig.* 10. a. b.

Opatrum tibiale. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pag.* 91. *n°.* 13. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 119. *n°.* 21.

Opatrum tibiale. Illig. *Inf. Pruss. t.* 1. *p.* 107. *n°.* 1.

Opatrum tibiale. Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 85. *n°.* 3.

Opatrum tibiale. Herbst, *Coleopt.* 5. *p.* 221. *tab.* 52. *fig.* 8.

Opatrum tibiale. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 43. *tab.* 10.

Il a une ligne & demie de longueur. Tout le

corps est noir, rarement couvert d'une poussière un peu cendrée. La tête est légérement chagrinée. Le corcelet est de la largeur des élytres, finement chagriné, marqué de quelques tubercules à peine élevés, lisses. L'écusson est petit, arrondi postérieurement. Les élytres sont finement pointillées, marquées de quelques enfoncemens irréguliers. Les jambes antérieures sont un peu dilatées, triangulaires, armées, vers leur base extérieure, de deux ou trois dentelures.

Il se trouve en France, en Allemagne, en Suède, dans les lieux sablonneux.

29. Opatre hispide.

Opatrum hispidum.

Opatrum nigricans, thorace elytrisque hispidis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 119. *n°.* 23.

Opatrum hispidum. Web. *Obs. Ent. pag.* 38. *n°.* 1.

Il est plus petit que l'Opatre sabuleux. Les antennes sont testacées. La tête est noire, tuberculée. Le corcelet est irréguliérement tuberculé, hispide, bordé, marqué au milieu d'un enfoncement peu profond. Les élytres sont noires, munies chacune de neuf lignes élevées, tuberculées, à tubercules hispides. L'abdomen est noir, couvert de poils cendrés. Les pattes sont de couleur de poix. Les ailes sont blanches, marquées de veines rouges.

Il se trouve à Sumatra.

30. Opatre soyeux.

Opatrum sericeum.

Opatrum sericeum, griseum, elytris sulcatis, sulcis punctatis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 120. *n°.* 24.

Opatrum sericeum. Web. *Obs. Ent. pag.* 38. *n°.* 2.

Il ressemble, suivant Fabricius, à l'Opatre ferrugineux pour le port & la grandeur. Les antennes sont moniliformes, d'un brun-foncé, avec quelques poils dorés. La tête est noire, ponctuée. Le corcelet est bordé, brun, couvert de poils dorés qui le rendent soyeux. Les élytres sont brunes, soyeuses, marquées de sillons ponctués. Les cuisses antérieures sont simples ou armées d'une forte dent. Les ailes sont blanches, avec les veines brunes.

Il se trouve à Sumatra.

31. Opatre ovale.

Opatrum ovatum.

Opatrum ovatum, griseum, elytris substriatis; margine albo, vario. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 120. *n°.* 25.

Il est petit, & de forme plus ovale que les espèces précédentes. Les antennes sont courtes, noires. Le corcelet est bordé. Les élytres sont presque striées, grises, avec le bord un peu mélangé de blanc.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

32. Opatre cannelé.

Opatrum canaliculatum.

Opatrum cinereum, elytris striatis, striis muricatis. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 42. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 120. *n°.* 26.

Il est petit, entiérement gris. Le chaperon est entier. Le corcelet est raboteux, marqué d'un sillon au milieu. Les élytres sont striées, & les stries sont muriquées. Les jambes antérieures sont dentées.

Il se trouve à Tranquebar.

33. Opatre nain.

Opatrum minutum.

Opatrum cinereum, thorace rugoso, elytris lineis elevatis quatuor lævibus. Ent. t. 3. *n°.* 56. 12. *tab.* 1. *fig.* 12. a. b.

Opatrum minutum. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 1. *pag.* 91. *n°.* 15. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 120. *n°.* 27.

Je n'ai pas vu cet insecte; ce qui me fait douter qu'il appartienne à ce genre. Le corps, suivant Fabricius, est petit, entiérement d'une couleur cendrée obscure. Les élytres sont lisses, & ont chacune quatre lignes élevées.

Il se trouve en Suède.

34. Opatre pusille.

Opatrum pusillum.

Opatrum cinereum, thorace scabro, elytris multò striatis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 91. *n°.* 16. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 120. *n°.* 28.

Fabricius cite mal-à-propos Rossi, qui n'a point décrit d'*Opatrum pusillum*, mais l'*Agricola*, qui est un Boléthophage. Le Pusille, selon Fabricius, est petit comme les précédens, & de couleur cendrée. Le corcelet est chagriné, & les élytres ont plusieurs stries.

Il se trouve en Hongrie.

Nota. Les Opatres gris, velu, soyeux & rugueux de mon *Entomologie* appartiennent au genre Aside, ainsi que le *fuscum*, l'*obscurum* & le *porcatum* de Fabricius. Le Bossu & le Réticulé sont le même insecte. Le dernier n'est qu'une variété du premier, de couleur brune claire, que j'avois décrite & figurée dans la collection de Linné, alors entre les mains de M. Smith; il appartient au genre

Bolétophage, ainsi que l'Agaricicole ou Agricole des auteurs.

L'article OPATRE de mon *Entomologie* a été rédigé pendant mon voyage dans l'Orient, ainsi que tous ceux compris depuis le n°. 45 jusqu'au 69e.; ce qui fait qu'il s'y est glissé des fautes que j'aurai soin un jour de corriger.

OPHION. *Ophion*. Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Ichneumonides.

Les Ophions ont les antennes sétacées, presque de la longueur du corps; les antennules filiformes; les mandibules bifides; l'abdomen arqué, comprimé, large & tronqué à son extrémité.

Ce genre, établi par Fabricius, n'a point été adopté par Latreille; il forme seulement une division parmi les Ichneumons de ce dernier : ce sont les comprimés ou ceux à abdomen comprimé & en faucille.

M. Jurine fait entrer quelques Ophions dans son genre Ichneumon, & il place les autres parmi ses Anomalons, dont le caractère est de n'avoir aux ailes supérieures, que deux grandes cellules cubitales ou soumarginales, tandis que les Ichneumons en ont trois, dont l'intermédiaire est fort petite.

Les caractères que Fabricius assigne à ce genre ne nous ont pas paru assez précis pour ne pas laisser des incertitudes relativement aux espèces qui doivent y entrer. Par exemple, il assigne six articles aux antennules antérieures, & nous n'en avons pu compter que cinq à toutes celles que nous avons soumises à l'examen le plus scrupuleux. Les antennules postérieures ne partent pas de l'extrémité de la lèvre, comme il le dit, mais de sa base latérale un peu antérieure. Ces caractères, au reste, ainsi que ceux tirés des mandibules & des mâchoires, lui sont communs avec presque tous les autres genres formés aux dépens des Ichneumons. Ceux que M. Jurine tire, pour les Anomalons, des nervures des ailes, feroient excellens s'ils étoient toujours assez constans; mais il se présente des anomalies, comme il l'a remarqué lui-même, qui rendent son genre encore incertain. Le travail de M. Jurine pourtant mérite des éloges, & ne sauroit être trop apprécié. Nous regrettons seulement que cet habile observateur n'ait pas formé, à l'exemple de Fabricius, un plus grand nombre de genres qu'il n'a fait, & qu'il n'ait pas rigoureusement suivi sa méthode en groupant toutes les espèces d'Ichneumons dont les ailes lui présentoient des différences assez notables & assez constantes, si ce n'est dans les cellules cubitales, du moins dans les autres parties de l'aile. En attendant un travail plus étendu & plus rigoureux sur les Ichneumonides, nous croyons que le genre Ophion de Fabricius peut être conservé, en le refondant toutefois & n'y laissant que les espèces qui présenteront, s'il est possible, les mêmes caractères, tant aux parties de la bouche, qu'aux nervures des ailes. Peut-être sera-t-il difficile de faire concorder ces derniers; mais on approchera du moins de la précision qu'exigent les caractères des genres, & on aura facilité l'étude des espèces dans une famille extrêmement nombreuse, dont les antennes, la forme du corps, les nervures des ailes & même les couleurs diffèrent souvent beaucoup du mâle à la femelle, au point qu'on seroit porté quelquefois à les placer bien loin l'un de l'autre.

Les antennes des Ophions sont sétacées, presque aussi longues que le corps, composées d'un grand nombre d'articles cylindriques, peu distincts. Le premier seulement est renflé, un peu plus long que les autres; les deux suivans sont fort courts; le troisième surtout est un peu plus court & un peu plus petit que le second. Elles sont insérées, assez près l'une de l'autre, à la partie antérieure de la tête, entre les deux yeux.

La tête est courte, aussi large que le corcelet, dont elle est bien distincte, quoique portée sur un col très-court ou presque nul. Les yeux sont oblongs, peu saillans, & placés à la partie latérale : il y a trois petits yeux lisses, disposés en triangle, à la partie supérieure de la tête.

La bouche est formée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, d'une trompe fort courte & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est cornée, fort courte, arrondie antérieurement, légérement ciliée.

Les mandibules sont cornées, arquées, assez larges, bifides ou bidentées à leur extrémité. La dent supérieure est un peu plus longue que l'inférieure.

La trompe est formée de trois pièces. Les latérales ou mâchoires sont coriacées, larges, minces, presque transparentes, bifides. La division interne est adhérente à l'autre, plus courte, moins large, terminée en pointe. L'autre est grande, large, arrondie à son extrémité. Leur base est plus étroite & cornée.

La pièce intermédiaire ou lèvre inférieure est cornée, étroite, un peu plus large à son extrémité qu'à sa base : c'est le menton proprement dit. Cette pièce est surmontée par la langue ou lèvre inférieure, qui est membraneuse & bifide. Les divisions sont distantes & arrondies.

Les antennules antérieures ou maxillaires sont longues, sétacées, composées de cinq articles, dont le premier est alongé, aminci à sa base. Le second est plus court & plus gros que le premier. Le troisième est alongé, peu renflé à son extrémité. Les deux suivans vont en diminuant de grosseur. Elles sont insérées à l'extrémité de la partie cornée de la pièce latérale de la trompe.

Les antennules postérieures ou labiales sont presqu'une fois plus courtes que les antérieures, & composées de quatre articles, dont les trois premiers sont de grosseur & de longueur presqu'égales. Le dernier est plus étroit. Elles sont insérées à l'extrémité latérale de la partie cornée de la pièce intermédiaire, ou à la base antérieure de la lèvre.

Le premier segment du corcelet est fort court, à peine distinct. Le second ou le dos est élevé, convexe, pas plus large que la tête. L'écusson qui le termine postérieurement est séparé du dos par un enfoncement transversal ; il s'élève quelquefois au milieu en pointe de diamant ou en tubercule arrondi, & est souvent coloré de blanc ou de jaune, comme dans les Ichneumons. Le troisième segment est court, plus étroit que le dos, & s'abaisse postérieurement.

L'abdomen est alongé, comprimé, arqué ou en faucille, étroit à sa base, large & tronqué à son extrémité : il est porté sur une sorte de pétiole, c'est-à-dire que le premier article est mince, alongé, à peine renflé à son extrémité ; il est terminé, dans les femelles, par un aiguillon plus ou moins alongé, mais ordinairement fort court.

Les pattes sont de longueur inégale. Les postérieures sont plus longues & plus grosses que les intermédiaires, & celles-ci le sont un peu plus que les antérieures. Les jambes des quatre pattes postérieures sont terminées par deux épines droites, & celles de devant par une un peu arquée.

Les ailes sont étendues, veinées, ordinairement plus courtes que l'abdomen ; elles ont une cellule radiale ou marginale, grande & fort alongée, & deux cellules cubitales ou soumarginales, dont la première présente des anomalies fort remarquables. Elle est quelquefois complète, & donne naissance, vers son milieu, à une nervure récurrente ; mais quelquefois la nervure qui doit la clorre intérieurement s'arrête au-delà de la nervure récurrente, comme dans l'Ophion trompeur, & souvent elle forme un coude, & s'unit alors complétement avec la première cellule intérieure ; de sorte que deux n'en forment qu'une, comme on le voit dans l'Ophion jaune. Il arrive aussi assez souvent qu'entre la première cellule cubitale & la seconde, qui aboutit à l'extrémité de l'aile, il y en a une fort petite & irrégulière. Nous aurions noté toutes ces différences si nous avions pour le moment sous les yeux toutes les espèces que nous mentionnons d'après Fabricius. Ce travail est pourtant absolument nécessaire, tant pour la distinction des espèces, que pour établir des subdivisions qui en faciliteront l'étude.

Quant aux mœurs & à la manière de vivre des Ophions, nous n'ajouterons rien ici à ce que nous avons dit à l'article Ichneumon, l'histoire des uns se liant à l'histoire des autres, quoique chacun ait des habitudes qui lui soient particulières, & qui mériteroient des détails qui ne pourroient manquer d'être aussi curieux qu'intéressans.

OPHION.

***OPHION.* Fabr. *ANOMALON.* Jur. Panz. *ICHNEUMON.* Linn. Geoffr. Deg. Latr. Jur.**

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes longues, sétacées; articles cylindriques, peu distincts, très-nombreux; le premier un peu alongé et renflé; les deux suivans fort courts.

Mandibules terminées par deux dents.

Langue arrondie, peu avancée.

Quatre antennules; les antérieures longues, composées de cinq articles, dont les premiers plus gros que les derniers; les postérieures de quatre articles, dont le dernier plus étroit.

Abdomen alongé, latéralement comprimé, en faucille.

Ailes variables.

ESPÈCES.

* *Antennes jaunes.*

1. Ophion jaunâtre.

D'un jaune-testacé pâle; corcelet avec deux lignes jaunes.

2. Ophion pâle.

D'un jaune-testacé pâle; corcelet sans tache.

3. Ophion ramidule.

D'un jaune-testacé pâle, avec l'extrémité de l'abdomen noire.

4. Ophion chloris.

D'un jaune-testacé pâle, sans tache; abdomen dentelé en dessous.

5. Ophion jaune.

Jaune, avec le vertex noir; extrémité de l'abdomen obscure.

6. Ophion ferrugineux.

Fauve; anneaux de l'abdomen marqués d'un point jaune de chaque côté.

7. Ophion trompeur.

Testacé; abdomen plus obscur, en faucille.

8. Ophion glaucoptère.

Ferrugineux; poitrine et extrémité de l'abdomen noires.

9. Ophion fabricateur.

Ferrugineux; abdomen obscur; corcelet et poitrine avec des rayures enfoncées, noires.

10. Ophion questeur.

Jaune; corcelet avec trois tubercules élevés, ovales, obscurs.

11. Ophion dessinateur.

Ferrugineux; poitrine et extrémité du corcelet et de l'abdomen noires.

OPHION. (Insecte.)

12. Ophion obscur.

Obscur; dos du corcelet jaune, avec trois lignes courtes et un point obscurs; côtés de l'abdomen tachés de jaune.

13. Ophion agresseur.

Noir; antennes, bouche et pattes rouges.

14. Ophion morio.

Très-noir; front taché de jaune; ailes bleues, avec l'extrémité obscure.

15. Ophion atricolor.

Ailes et corps très-noirs, sans tache; antennes jaunes.

16. Ophion front-jaune.

Noir, avec le front jaune, le second et le troisième anneau de l'abdomen rouges.

17. Ophion habillé.

Noir; abdomen, antennes et pattes ferrugineux.

18. Ophion délaissé.

D'un brun-ferrugineux; abdomen noir, avec la base ferrugineuse.

19. Ophion xanthope.

Noir; abdomen ferrugineux, avec l'extrémité noire.

20. Ophion circonflexe.

Noir; abdomen jaune à sa base; pattes postérieures ferrugineuses, avec les genoux noirs; écusson jaune.

21. Ophion maculé.

Ferrugineux, avec l'extrémité du corcelet et de l'abdomen noire.

22. Ophion tricolor.

Noir; bouche et ligne latérale au corcelet jaunes; abdomen ferrugineux, avec le premier article noir.

** *Antennes noires, marquées d'un anneau blanc.*

23. Ophion porte-clef.

Noir; pattes rouges; les postérieures avec l'extrémité blanche; antennes avec un anneau blanc.

24. Ophion abréviateur.

Noir; abdomen rouge, court, en masse, avec l'extrémité tronquée, noire.

25. Ophion exhortateur.

Ferrugineux; tête et extrémité de l'abdomen noires.

26. Ophion à tarse blanc.

Noir; pattes ferrugineuses, avec les tarses postérieurs blancs.

*** *Antennes entièrement noires.*

27. Ophion annonciateur.

Noir; pattes rouges, avec les jambes postérieures noires; aiguillon de médiocre longueur.

28. Ophion exhaustateur.

Noir; abdomen rouge, avec la base et l'extrémité noires; aiguillon recourbé, en faucille.

29. Ophion criailleur.

Noir, avec le second, le troisième, le quatrième anneau de l'abdomen, la bouche et les pattes rouges.

30. Ophion fuscipenne.

Rouge; tête et anus noirs; ailes obscures.

OPHION. (Insecte.)

31. Ophion générateur.

Jaune, avec les antennes noires; ailes transparentes, sans tache.

32. Ophion fomentateur.

Noir; abdomen avec la base du troisième et du quatrième anneau jaunâtre; pattes testacées.

33. Ophion inculcateur.

Noir; abdomen entiérement ferrugineux.

34. Ophion faucheur.

Noir; corcelet presque taché; abdomen avec le second, le troisième et le quatrième anneau rouges.

35. Ophion nidulateur.

Noir; corcelet sans tache; abdomen avec le troisième et le quatrième anneau ferrugineux.

36. Ophion pugilateur.

Corcelet noir, sans tache; abdomen rouge, avec la base et l'extrémité noires; pattes grêles, ferrugineuses.

37. Ophion opérateur.

Noir; front jaune; abdomen pétiolé, comprimé, rouge, avec l'extrémité noire.

38. Ophion dimidiateur.

Jaune, avec les antennes noires; abdomen obscur, avec la base jaune.

39. Ophion quadrateur.

Jaune, avec le second anneau de l'abdomen noir; extrémité des ailes noire.

40. Ophion décharné.

Noir; front jaune; abdomen aminci, comprimé, rouge, avec l'extrémité noire.

41. Ophion grêle.

Noir; front, écusson et deux lignes sur le corcelet jaunes.

42. Ophion modérateur.

Noir; abdomen pétiolé, comprimé; pattes pâles; aiguillon à peine plus court que le corps.

43. Ophion sauteur.

Noir; abdomen en masse, court; aiguillon cylindrique; pattes postérieures alongées.

44. Ophion exténuateur.

Noir; abdomen rouge, avec le dos noir; pattes antérieures ferrugineuses.

45. Ophion denté.

Corcelet mélangé de noir et de jaune; abdomen avec des bandes jaunes et noires; cuisses postérieures dentées.

46. Ophion épineux.

Rouge, avec l'extrémité du corcelet et la base de l'abdomen noires; cuisses postérieures dentées.

47. Ophion érigateur.

Noir; corcelet sans tache; abdomen court, avec le troisième anneau rouge; pattes rouges.

48. Ophion nourrisseur.

Noir; abdomen court, ferrugineux, avec le pétiole noir.

49. Ophion moqueur.

Noir; corcelet sans tache; abdomen ferrugineux, avec le pétiole, le bord du second anneau et la base du troisième noirs.

OPHION. (Insecte.)

50. **Ophion compensateur.**

Noir; corcelet sans tache; abdomen court, avec le second, le troisième et le quatrième anneau rouges.

51. **Ophion marchand.**

Noir; corcelet sans tache; abdomen court, avec le bord du second anneau, tout le troisième et la base du quatrième jaunes.

52. **Ophion flagellant.**

Noir; corcelet sans tache; abdomen court, avec le second et le troisième anneau rouges; cuisses postérieures noires.

53. **Ophion frustrateur.**

Noir; pattes rouges; jambes et tarses postérieurs noirs; ailes obscures.

54. **Ophion pétiolé.**

Noir; corcelet sans tache; abdomen pétiolé; en faucille, ayant le troisième anneau rouge.

55. **Ophion agréable.**

Noir; abdomen en faucille, avec le troisième anneau rouge; pattes rouges.

56. **Ophion nègre.**

Jaune, avec les antennes noires et les ailes obscures.

57. **Ophion fémoral.**

Noir, avec les pattes ferrugineuses; cuisses postérieures renflées, unidentées.

58. **Ophion écussonné.**

Noir, avec la bouche et les pattes d'un jaune-fauve; abdomen rouge, avec la base et l'extrémité noires.

59. **Ophion trimaculé.**

Noir; bouche, tour des yeux, écusson et lignes ovales sur le corcelet, jaunes.

60. **Ophion ensanglanté.**

Noir; front, écusson et partie postérieure du corcelet d'un rouge-sanguin; pattes rouges.

61. **Ophion des Pucerons.**

Jaune, avec la partie postérieure de la tête et du corcelet, et le bord des derniers anneaux de l'abdomen, noirs.

* *Antennes jaunes.*

1. Ophion jaunâtre.

Ophion luteus.

Ophion pallidè testaceus, thorace lineis duabus flavis.

Ophion luteus. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 235. — *Syst. Pyez. p.* 130. *n°.* 1.

Ichneumon luteus, thorace striato, abdomine falcato. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *pag.* 178. *n°.* 1.

Les ailes n'ont, dans cette espèce, que deux cellules cubitales. La larve habite dans le corps de diverses Chrysalides.

Voyez, pour la description & les autres synonymes, Ichneumon jaunâtre, n°. 156.

2. Ophion pâle.

Ophion pallens.

Ophion pallidè testaceus, thorace immaculato.

Il est une fois plus petit que le précédent, n'ayant guère que cinq ou six lignes de longueur. Les antennes sont testacées, de la longueur du corps. La tête est d'un jaune-testacé, avec les yeux bruns. Le corcelet est testacé-pâle. L'abdomen est de la même couleur; il est plus court, moins aminci à sa base que dans l'espèce précédente, comprimé, tronqué, avec l'aiguillon d'une demi-ligne de longueur, caché dans deux valves assez larges. Le point marginal des ailes est jaune, & on remarque une petite cellule triangulaire, presque pétiolée, entre les deux cellules cubitales.

Il se trouve aux environs de Paris, au midi de la France, aux environs de Bagdad.

3. Ophion ramidule.

Ophion ramidulus.

Ophion luteus, abdomine apice nigro. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 336. *n°.* 2. — *Syst. Pyez. p.* 131. *n°.* 2.

Ichneumon ramidulus. Fabr. *Ent. Syst. emend. tom.* 2. *p.* 178. *n°.* 187.

Voyez, pour la description & les autres synonymes, Ichneumon ramidule, n°. 173.

4. Ophion chloris.

Ophion chloris.

Ophion pallidè testaceus, immaculatus, abdomine falcato, subtùs dentato.

Il ressemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à l'Ophion jaunâtre. Tout le corps est d'une couleur testacée pâle, sans aucune tache. Les antennes sont de la longueur du corps. L'abdomen est pétiolé, en faucille, marqué de deux ou trois dentelures à sa partie inférieure. L'aiguillon a une ligne & demie de longueur; il est d'un brun très-clair. Les deux valves latérales sont de la même longueur & velues. Le point marginal des ailes supérieures est jaune, & plus grand que dans l'Ophion jaunâtre. L'on apperçoit une petite cellule entre les deux cubitales, & le commencement d'une nervure ou cloison à l'angle rentrant de la première cellule cubitale.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale.

5. Ophion jaune.

Ophion flavus.

Ophion luteus, vertice atro, abdomine apice fusco. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 236. *n°.* 3. — *Syst. Pyez. p.* 131. *n°.* 4.

Ichneumon flavus. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 179. *n°.* 188.

Voyez Ichneumon jaune, n°. 157.

6. Ophion ferrugineux.

Ophion ferrugineus.

Ophion fulvus, abdominis segmentis utrinquè puncto flavo. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 131. *n°.* 3.

Ichneumon ferrugineus. Fabr. *Ent. Syst. Suppl. p.* 228.

Il est grand. La tête est fauve, avec les mandibules & les trois petits yeux lisses, noirs. Les antennes sont jaunes. Le corcelet est fauve, marqué de deux lignes noires, presqu'effacées sur le dos, & d'un point jaune sous les ailes. L'abdomen est pétiolé, fauve, avec quatre, cinq ou six points jaunes de chaque côté. L'aiguillon est noir, de la longueur de l'abdomen. Les ailes sont transparentes, avec le point ordinaire jaune.

Il se trouve en Italie.

7. Ophion trompeur.

Ophion fallax.

Ophion testaceus, abdomine falcato, fusco.

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, à l'Ophion jaunâtre. Les antennes sont d'un brun-testacé, de la longueur du corps. La tête est testacée, avec les yeux bruns, ainsi que les petits yeux lisses. Le corcelet, la poitrine & les pattes sont testacés, sans tache. L'abdomen est pétiolé, en faucille. Le premier anneau est mince, alongé, testacé; les autres sont d'un brun-testacé, avec l'extrémité plus obscure. Les ailes ont leurs nervures brunes, ainsi que le point marginal. On ne voit que deux cellules cubitales. La première a une ligne qui s'avance jusqu'au milieu, & qui part de l'angle rentrant.

Il se trouve aux environs de Paris.

8. Ophion glaucoptère.

Ophion glaucopterus.

Ophion ferrugineus, pectore abdominisque apice nigris.

Ophion glaucopterus *luteus, pectore nigro, abdomine falcato, ano nigro.* Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 236. *n°.* 4. — *Syst. Pyez. p.* 133. *n°.* 14.

Voyez, pour les autres fynonymes, Ichneumon glaucoptère, n°. 163.

Je donnerai ici la defcription de cet infecte, que je n'avois pas fous les yeux lorfque je rédigeois l'article Ichneumon; il a neuf lignes de longueur. Les antennes font d'un jaune-ferrugineux, prefque de la longueur du corps. La tête eft ferrugineufe, avec la partie fupérieure noirâtre. Le corcelet eft ferrugineux à fa partie fupérieure. L'écuffon eft un peu conique, & tout le fegment poftérieur eft raboteux. La ligne enfoncée qui fépare ce fegment du corcelet paroît noirâtre. La poitrine eft noirâtre. L'abdomen eft comprimé, tronqué, fauve, avec l'extrémité noire. Les pattes & même les hanches font entiérement fauves. Les ailes ont une teinte rouffe. Les nervures font rouffes. Il y a trois cellules cubitales, dont l'intermédiaire eft petite, prefque circulaire.

Il fe trouve au midi de la France & dans toute l'Europe.

9. Ophion fabricateur.

Ophion fabricator.

Ophion ferrugineus, abdomine fufco, thorace pectoreque lineis impreffis nigris.

Il reffemble au précédent. Les antennes font jaunes, de la longueur du corps. La tête eft d'un brun-ferrugineux, avec une tache noire fur le vertex, & les yeux bruns. Le corcelet & la poitrine font d'un brun-ferrugineux, avec les enfoncemens qui fe trouvent autour de l'écuffon, à la partie poftérieure & fur les côtés, noirâtres. L'abdomen eft pétiolé, comprimé, en faucille, avec la bafe, l'extrémité & la partie inférieure noirâtres. Le deffus eft d'un brun-ferrugineux, qui fe confond avec le noir du deffous. Les pattes font ferrugineufes. Les ailes ont une teinture rouffeâtre. Les nervures font rouffes, ainfi que le point marginal, qui eft alongé, peu marqué. On ne voit que deux cellules cubitales.

Il fe trouve au midi de la France.

10. Ophion quefteur.

Ophion queftor.

Ophion flavus, thorace tuberculis tribus elevatis, ovatis, fufcis. Fabr. *Syft. Pyez. p.* 132. *n°.* 6.

Il eft un peu plus petit que l'Ophion jaune. Les antennes font d'un jaune-obfcur, avec le premier article jaune. La tête eft jaune. Le corcelet eft jaune, marqué, à fa partie antérieure, de trois tubercules élevés, ovales, obfcurs. L'abdomen eft pétiolé, courbé, jaune, tronqué & obfcur à l'extrémité, avec l'aiguillon avancé, très-court. Les ailes font tranfparentes. Les pattes font jaunes.

Il fe trouve dans l'Amérique méridionale.

11. Ophion deffinateur.

Ophion lineator.

Ophion ferrugineus, pectore, thoracis abdominifque apice nigris.

Il a dix lignes de longueur. Les antennes font fauves, de la longueur du corps. La tête eft ferrugineufe, avec la partie fupérieure noire. L'écuffon eft ferrugineux. La partie fupérieure du corcelet eft ferrugineufe, avec trois lignes noires peu diftinctes. La partie poftérieure du corcelet, les côtés & la poitrine font très-noirs. L'abdomen eft ferrugineux, avec l'extrémité noire. L'aiguillon eft ferrugineux, & n'a qu'une demi-ligne de longueur. Les pattes font entiérement ferrugineufes. Les ailes ont une teinte rouffe. Les nervures font rouffes, ainfi que le point marginal, qui eft alongé, peu marqué. Il y a une très-petite cellule ovale entre les deux cubitales.

Il fe trouve au midi de la France.

12. Ophion obfcur.

Ophion obfcuratus.

Ophion obfcurus, thoracis dorfo luteo, lineis tribus abbreviatis punctoque fufcis, abdominis lateribus flavo maculatis. Fabr. *Ent. Syft. em. Suppl. pag.* 237. *n°.* 7. — *Syft. Pyez. pag.* 132. *n°.* 7.

Il reffemble, pour la forme & la grandeur, à l'Ophion jaune. Les antennes font d'un jaune-obfcur. La tête eft jaune, fans tache. Le dos du corcelet eft jaune, marqué de trois larges lignes obfcures. Les latérales n'avancent pas antérieurement autant que l'intermédiaire, & celle-ci eft terminée poftérieurement par un point. L'abdomen eft obfcur, avec des taches jaunes fur les côtés. Les pattes font obfcures.

Il fe trouve en Saxe.

13. Ophion agreffeur.

Ophion aggreffor.

Ophion ater, antennis, ore pedibufque rufis. Fabr. *Syft. Pyez. p.* 132. *n°.* 8.

Il reffemble beaucoup à l'Ophion pugilateur; mais il eft plus petit. La tête eft noire, avec la bouche & les antennes rougeâtres. Le corcelet eft

noir, fans tache. L'abdomen eft court, noir, avec le bord du troifième fegment un peu rougeâtre. L'extrémité eft tronquée, & l'aiguillon eft avancé, court. Les ailes font tranfparentes. Les pattes font ferrugineufes.

Il fe trouve dans la Zélande.

14. Ophion morio.

Ophion morio.

Ophion ater, fronte flavo maculatâ; alis cyaneis, apice fufcis.

Ophion morio *ater, alis cyaneis.* Fabr. *Ent. Syft. emend. Suppl. p.* 237. *n°.* 8. — *Syft. Pyez. p.* 132. *n°.* 9.

Voyez Ichneumon morio, n°. 161.

15. Ophion atricolor.

Ophion atricolor.

Ophion ater, immaculatus, antennis flavis.

Il eft très-grand. Les antennes font un peu plus longues que la moitié du corps, d'un jaune-fauve, avec le premier article noir & le fecond brun. Tout le corps eft très-noir, fans tache, ainfi que les pattes & les ailes. L'abdomen eft pétiolé, alongé, comprimé, en faucille. L'aiguillon eft à peine apparent. Les ailes n'ont que deux cellules cubitales.

Il fe trouve en Caroline, d'où il a été apporté par M. Bofc.

16. Ophion front-jaune.

Ophion flavifrons.

Ophion niger, abdominis fegmento tertio quartoque rufis. Fabr. *Ent. Syft. em. Suppl. p.* 237. *n°.* 9. — *Syft. Pyez. p.* 133. *n°.* 10.

Il eft de grandeur moyenne. Les antennes font ferrugineufes. La tête eft noire, avec la partie antérieure, au deffous des antennes, jaune. Le corcelet eft noir, avec un petit point calleux jaune à la bafe des ailes. L'abdomen eft noir, avec le troifième & le quatrième fegment rougeâtres. Les pattes font rougeâtres.

Il fe trouve en Italie.

17. Ophion habillé.

Ophion amictus.

Ophion niger, abdomine falcato, antennis pedibufque ferrugineis. Fabr. *Ent. Syft. emend. Suppl. p.* 237. *n°.* 10. — *Syft. Pyezat. p.* 133. *n°.* 11.

Ichneumon amictus. Fabr. *Ent. Syft. em. t.* 2. *p.* 181. *n°.* 197.

Voyez Ichneumon habillé, n°. 162.

18. Ophion délaiffé.

Ophion relictus.

Ophion obfcurè ferrugineus, abdomine falcato nigro, bafi ferrugineo. Fabr. *Ent. Syft. emend. Suppl. p.* 236. *n°.* 5. — *Syft. Pyez. p.* 133. *n°.* 12.

Il reffemble beaucoup à l'Ophion circonflexe. Les antennes, la tête & le corcelet font d'une couleur ferrugineufe, obfcure. L'abdomen eft courbé, comprimé, noir, luifant, avec la bafe ferrugineufe. Les ailes font courtes, obfcures. Les pattes font ferrugineufes, avec les jambes poftérieures noires à leur extrémité.

Il fe trouve dans l'Amérique feptentrionale.

19. Ophion xanthope.

Ophion xanthopus.

Ophion niger, abdomine ferrugineo, apice nigro. Fabr. *Syft. Pyez. p.* 133. *n°.* 13.

Voyez Ichneumon xanthope, n°. 165.

20. Ophion circonflexe.

Ophion circumflexus.

Ophion niger, abdomine falcato, antice flavo, pedibus pofticis nigro geniculatis, fcutello flavo. Fabr. *Ent. Syft. em. Suppl. p.* 236. *n°.* 6. — *Syft. Pyez. p.* 133. *n°.* 15.

Voyez Ichneumon circonflexe, n°. 164.

21. Ophion maculé.

Ophion maculator.

Ophion ferrugineus, thoracis abdominifque apice nigro.

Il a de fix à fept lignes de longueur. Les antennes font d'un jaune-fauve. La tête eft ferrugineufe, avec tout le vertex noir, & une ligne de la même couleur fur le front, bifurquée à fon extrémité. Les mandibules font jaunes, avec l'extrémité noire. Le corcelet eft ferrugineux, marqué d'une raie longitudinale, courte, à la partie antérieure, & toute la partie poftérieurement noire. Les côtés font ferrugineux; mais la poitrine eft noire. L'abdomen eft ferrugineux, avec les derniers anneaux noirs. Les pattes font entiérement ferrugineufes, excepté les hanches poftérieures, qui font noires. Les ailes ont une légère teinte rouffeâtre, & n'ont que deux cellules cubitales.

Il fe trouve aux environs de Paris.

22. Ophion tricolor.

Ophion tricolor.

Ophion ater, ore lineâque laterali thoracis flavis; abdomine ferrugineo, bafi nigrâ.

Ophion tricolor *ater, abdomine, antennis pedibusque ferrugineis.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 133. *n°.* 16.

Ichneumon tricolor. Fabr. *Entom. Syst. em. tom.* 2. *p.* 182. *n°.* 203.

Il est de grandeur moyenne. Les antennes sont ferrugineuses, avec le premier article noir. La tête est noire, avec la bouche jaune. Le corcelet est noir, avec une petite ligne jaune de chaque côté antérieurement, & un point de la même couleur au-devant des ailes. L'abdomen est ferrugineux, avec le pétiole noir. Les pattes sont ferrugineuses. Les ailes sont blanches.
Il se trouve en Italie.

** *Antennes noires, marquées d'un anneau blanc.*

23. Ophion porte-clef.

Ophion clavator.

Ophion ater, pedibus rufis, posticis apice albis, antennis fasciâ albâ. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 134. *n°.* 17.

Ichneumon clavator. Fabr. *Entom. Syst. em. tom.* 2. *p.* 151. *n°.* 74.

Il a de quatre à cinq lignes de longueur. Les antennes sont de la longueur du corps, noires, avec un anneau blanc assez large. La tête est noire, avec la lèvre supérieure brune. Le corcelet est noir. L'abdomen est noir, pétiolé, renflé & comprimé à l'extrémité, terminé par un aiguillon de la même couleur, d'une demi-ligne de longueur. Les pattes sont rouges, avec la hanche & la pièce qui les unit aux cuisses, noires; & le second, le troisième & le quatrième articles des tarses postérieurs blancs. Les ailes ont une cellule quadrangulaire entre les deux cellules cubitales & le commencement peu marqué d'une cloison, à l'angle rentrant de la première cellule cubitale.
Il se trouve aux environs de Paris, en Danemarck.

24. Ophion abréviateur.

Ophion abreviator.

Ophion niger, abdomine brevissimo clavato rufo, apice truncato nigro. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 134. *n°.* 18.

Ichneumon abreviator. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 153. *n°.* 83.

Il est de grandeur moyenne. Les antennes sont noires, avec un anneau blanc. La tête & le corcelet sont noirs, sans tache. L'abdomen est court, rougeâtre, avec un long pétiole. L'extrémité est comprimée, tronquée, noire, armée d'un aiguillon court, un peu recourbé. Les pattes sont rougeâtres, avec les jambes postérieures noires, & les tarses blancs.
Il se trouve en Saxe.

25. Ophion exhortateur.

Ophion exhortator.

Ophion ferrugineus, capite abdominisque apice nigris. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 134. *n°.* 19.

Ichneumon exhortator. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 154. *n°.* 88.

Voyez Ichneumon exhortateur, n°. 75.

26. Ophion à tarse blanc.

Ophion tarsator.

Ophion niger, pedibus ferrugineis, tarsis posticis albis. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 134. *n°.* 20.

Il ressemble beaucoup au précédent. Les antennes sont noires, marquées d'un anneau blanc. La tête & le corcelet sont noirs, sans tache. L'abdomen est court, pétiolé, comprimé, noir, avec l'extrémité tronquée, armée d'un aiguillon court, recourbé. Les pattes sont rougeâtres, avec les tarses postérieurs blancs.
Il se trouve en France, en Autriche.

*** *Antennes entièrement noires.*

27. Ophion annonciateur.

Ophion nunciator.

Ophion ater, pedibus rufis, tibiis posticis nigris, abdomine compresso, aculeo mediocri. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 134. *n°.* 21.

Ichneumon nunciator. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 166. *n°.* 137.

Il est plus petit que les précédens. La tête est noire, avec les antennules seules rougeâtres. Le corcelet est noir, sans tache. L'abdomen est noir, presque comprimé. L'aiguillon est aussi long que l'abdomen. Les pattes sont rouges, avec les jambes postérieures antérieurement noires. Les ailes sont transparentes, avec le point marginal noir.
Il se trouve en Allemagne.

28. Ophion exhaustateur.

Ophion exhaustator.

Ophion niger, abdomine rufo, basi apiceque nigro, aculeo recurvo, falcato. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 135. *n°.* 22.

Ichneumon exhaustator. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 226.

Il est petit. La tête est noire, avec les mandibules ferrugineuses. Le corcelet est noir, sans tache. L'abdomen est court, pétiolé, comprimé, tronqué,

tronqué, rouge, avec la base & l'extrémité noires. L'aiguillon est noir, arqué, recourbé, de la longueur de l'abdomen. Les pattes sont ferrugineuses, & les cuisses sont comprimées. Les ailes sont obscures, avec une tache marginale noire.
Il se trouve en Danemarck.

29. OPHION criailleur.

OPHION latrator.

Ophion niger, abdominis segmento secundo, tertio, quarto, ore pedibusque rufis; posticis nigris, rufo annulatis. FABR. *Syst. Pyez. pag.* 135. *n°.* 23.

Ichneumon latrator. FABR. *Ent. Syst. em. t.* 2. *p.* 167. *n°.* 139.

Voyez ICHNEUMON criailleur, n°. 123.

30. OPHION fuscipenne.

OPHION pennator.

Ophion rufus, capite anoque nigris, alis fuscis. FABR. *Syst. Pyez. p.* 135. *n°.* 24.

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, à l'Ophion pugilateur. Les antennes & la tête sont noires. Le corcelet est rouge, sans tache. L'abdomen est comprimé, arqué, rouge, avec l'extrémité noire, tronquée. L'aiguillon est court, avancé. Les ailes sont obscures, avec deux petits points transparens, placés à la partie antérieure.
Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

31. OPHION générateur.

OPHION generator.

Ophion flavus, antennis nigris, alis hyalinis immaculatis. FABR. *Syst. Pyez. p.* 135. *n°.* 25.

Il est plus petit que les précédens. Les antennes sont noires. La tête & le reste du corps sont jaunes. L'abdomen est court, tronqué. Les ailes sont entièrement transparentes.
Il se trouve aux Indes orientales.

32. OPHION fomentateur.

OPHION fomentator.

Ophion niger, abdomine falcato, segmento tertio quartoque basi flavescentibus, pedibus testaceis. FABR. *Syst. Pyez. p.* 135. *n°.* 26.

Ichneumon fomentator. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 170. *n°.* 154.

Voyez ICHNEUMON fomentateur, n°. 137.

33. OPHION inculcateur.

OPHION inculcator.

Ophion niger, abdomine falcato, toto ferrugineo. FABR. *Syst. Pyez. p.* 135. *n°.* 27.

Ichneumon inculcator. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 174. *n°.* 169.

Voyez ICHNEUMON inculcateur, n°. 144.

34. OPHION faucheur.

OPHION falcator.

Ophion niger, thorace submaculato, abdomine falcato; segmento secundo, tertio quartoque rufis. FABR. *Ent. Syst em. Suppl. p.* 237. *n°.* 11. — *Syst. Pyez. p.* 136. *n°.* 28.

Ichneumon falcator. FABR. *Ent. Syst. em. t.* 2. *p.* 174. *n°.* 170.

Voyez ICHNEUMON faucheur, n°. 145.

35. OPHION nidulateur.

OPHION nidulator.

Ophion niger, thorace immaculato, abdomine falcato, segmento tertio quartoque ferrugineis. FABR. *Syst. Pyez. p.* 136. *n°.* 29.

Ophion nidulator. PANZ. *Faun. Germ. Fasc. tab.* 15.

Il est un peu plus petit que l'Ophion faucheur, & tout-à-fait distinct. Les antennes, la tête & le corcelet sont noirs, sans tache. L'abdomen est pétiolé, courbé, noir, avec le troisième & le quatrième segment ferrugineux. L'aiguillon est avancé, court. Les pattes sont rouges, avec les cuisses postérieures noires.
Il se trouve en Allemagne.

36. OPHION pugilateur.

OPHION pugilator.

Ophion thorace immaculato, abdomine rufo, basi apiceque nigro, pedibus tenuibus ferrugineis. FABR. *Ent. Syst. em. Suppl. pag.* 238. *n°.* 12. — *Syst. Pyez. p.* 136. *n°.* 30.

Ichneumon pugilator. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 174. *n°.* 171.

Voyez ICHNEUMON pugilateur, n°. 146.

37. OPHION opérateur.

OPHION operator.

Ophion niger, fronte flavâ, abdomine petiolato, compresso, rufo, apice nigro.

Il a de huit à dix lignes de longueur. Les antennes sont noires, avec un peu de jaune au dessous du premier article; elles ne sont guère plus longues que la moitié du corps. La tête est noire, avec toute la partie antérieure jaune. La bouche est jaune. Le corcelet est noir, finement pointillé. L'abdomen est alongé, pétiolé, comprimé, ferrugineux, avec les deux derniers anneaux noirs, &

une ligne de la même couleur ſur le ſecond. Les pattes ſont d'un jaune-ferrugineux, avec une bonne partie des cuiſſes poſtérieures & l'extrémité des jambes poſtérieures noires. L'aiguillon eſt ferrugineux, & n'a pas une ligne de longueur. Les ailes ſont courtes, & ont une légère teinte rouſſeâtre; elles n'ont que deux cellules cubitales.

Il ſe trouve au midi de la France, & ſouvent aux environs de Paris.

38. Ophion dimidiateur.

Ophion dimidiator.

Ophion flavus, antennis nigris, abdomine fuſco, baſi flavo. Fabr. *Syſt. Pyez. pag.* 136. *n°.* 31.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Ophion jaune. La tête eſt jaune, avec le vertex noir. Les antennes ſont noires. Le corcelet eſt jaune, ſans tache. L'abdomen eſt pétiolé, arqué, comprimé. Le premier & le ſecond anneau ſont ferrugineux, & les autres noirâtres. Les pattes ſont jaunes.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

39. Ophion quadrateur.

Ophion quadrator.

Ophion flavus, abdominis articulo ſecundo atro, alis apice atris. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 137. *n°.* 32.

Il eſt plus petit que le précédent. Les antennes ſont noires, avec le premier article jaune. La tête & le corcelet ſont jaunes, ſans tache. L'abdomen eſt pétiolé, arqué, comprimé, mince. Le premier anneau eſt d'une couleur ferrugineuſe obſcure; le ſecond eſt noir; le troiſième eſt noir en deſſus, jaune en deſſous; les autres ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec l'extrémité noire. Les quatre pattes antérieures ſont jaunes, & les deux poſtérieures noires.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

40. Ophion décharné.

Ophion macilentus.

Ophion niger, fronte flavâ; abdomine tenui, compreſſo, rufo; apice nigro.

Il a de cinq à ſix lignes de longueur. Les antennes ſont noirâtres en deſſus, brunes en deſſous, avec les premiers articles noirs, & le deſſous du premier ſeulement jaune. La tête eſt noire, avec toute la partie antérieure & la bouche jaunes, & un point brun derrière les yeux. Le corcelet eſt noir. L'abdomen eſt alongé, très-effilé à ſa baſe ou dans ſes deux premiers anneaux, comprimé dans les ſuivans; il eſt tout rouge, avec les deux derniers anneaux noirs ou ſeulement noirâtres. L'aiguillon eſt rouge, & n'a pas une demi-ligne de long. Les pattes ſont rouges, avec les hanches antérieures jaunes, & les poſtérieures noires. L'extrémité des jambes poſtérieures & les tarſes ſont noirâtres. Les ailes ſont courtes. Le point marginal eſt alongé, jaunâtre, & on ne voit que deux cellules cubitales.

Il ſe trouve fréquemment aux environs de Paris.

41. Ophion grêle.

Ophion gracilis.

Ophion niger, fronte, ſcutello lineiſque duabus thoracis flavis.

Il reſſemble au précédent pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont plus courtes que le corps, noires, avec le deſſous du premier article jaune. La tête eſt noire, avec tout le front & une ligne autour des yeux jaunes. La ligne eſt interrompue au ſommet de la tête. Le corcelet eſt noir, avec l'écuſſon & une ligne latérale jaunes. La ligne eſt placée au-devant des ailes. L'abdomen eſt effilé, comprimé, noir en deſſus, d'un rouge-obſcur en deſſous. L'aiguillon eſt noir, & a plus d'une ligne de long. Les pattes ſont rouges, avec la baſe des cuiſſes poſtérieures & l'extrémité des jambes poſtérieures noirâtres. La pièce de ces mêmes pattes, qui unit la hanche à la cuiſſe, eſt aſſez longue & obſcure. Les ailes ſont courtes. Le point marginal eſt alongé, teſtacé, & on ne voit que deux cellules cubitales.

Il ſe trouve fréquemment aux environs de Paris.

42. Ophion modérateur.

Ophion moderator.

Ophion niger, abdomine petiolato, compreſſo; pedibus pallidis, aculeo corpore ſubbreviori. Fab. *Syſt. Pyez. p.* 137. *n°.* 33.

Ichneumon moderator. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 175. *n°.* 172.

Voyez Ichneumon modérateur, n°. 132.

43. Ophion ſauteur.

Ophion ſaltator.

Ophion ater, abdomine clavato breviſſimo, aculeo cylindrico, pedibus poſticis elongatis. Fab. *Ent. Syſt. Suppl. p.* 238. *n°.* 13. — *Syſt. Pyez. p.* 137. *n°.* 34.

Voyez Ichneumon ſauteur, n°. 133.

44. Ophion exténuateur.

Ophion extenuator.

*Ophion ater, abdomine falcato rufo, dorſo

atro, pedibus anticis ferrugineis. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 137. *n°.* 35.

Il ressemble à l'Ophion pugilateur; mais il est deux fois plus petit & plus effilé. Les antennes sont noires. La tête est noire, avec la bouche blanche. Le corcelet est noir, sans tache. L'abdomen est mince, arqué, postérieurement renflé, rouge, avec le dos noir. L'aiguillon est de la longueur de l'abdomen; mais sa gaine est une fois plus courte. Les ailes sont courtes, transparentes. Les pattes sont ferrugineuses.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

45. Ophion denté.

Ophion dentator.

Ophion thorace nigro flavoque vario, abdomine fasciato, femoribus posticis unidentatis. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 138. *n°.* 36.

Il est petit. Les antennes sont noires. La tête est jaune, avec le vertex noir. Le corcelet est mélangé de jaune & de noir; mais le dos est noir, avec deux lignes jaunes. L'abdomen est pétiolé, arqué, comprimé, mince. Le premier anneau est jaune à la base, noir à l'extrémité; le second est noir, avec le bord seulement jaune; les autres sont jaunes à la base, noirs à l'extrémité. Les ailes sont courtes, transparentes, avec le point marginal noir. Les pattes sont jaunes, avec les cuisses postérieures marquées de deux bandes noires, & armées d'une dent élevée, aiguë, vers l'extrémité.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

46. Ophion épineux.

Ophion spinator.

Ophion rufus, thoracis postico abdominisque basi nigris, femoribus posticis unidentatis. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 138. *n°.* 37.

Il est plus petit que le précédent. La tête est d'un rouge-brun. Les antennes sont noires. Le corcelet est rougeâtre antérieurement, noir postérieurement. L'abdomen est pétiolé, arqué, comprimé. Le premier & le second anneau sont noirs, & les autres rougeâtres. L'aiguillon est noir, avancé. Les ailes sont transparentes, avec le point marginal noir. Les pattes sont rougeâtres. Les cuisses postérieures sont armées d'une petite dent aiguë.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

47. Ophion érigateur.

Ophion erigator.

Ophion ater, thorace immaculato, abdomine brevi, segmento tertio pedibusque rufis. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. pag.* 238. *n°.* 14. — *Syst. Pyez. p.* 139. *n°.* 38.

Ichneumon erigator. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 2. *p.* 175. *n°.* 174.

Il est petit. Les antennes, la tête & le corcelet sont noirs. L'abdomen est court, en faucille, renflé à l'extrémité, noir, avec le second anneau rouge. L'aiguillon est très-court, à peine avancé. Les ailes sont transparentes, avec le point ordinaire noir. Les pattes sont rouges.

Il se trouve en Allemagne.

48. Ophion nourrisseur.

Ophion nutritor.

Ophion niger, abdomine brevi, ferrugineo; petiolo atro. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 139. *n°.* 39.

Il est petit. Les antennes, la tête & le corcelet sont noirs. L'abdomen est pétiolé, comprimé, tronqué, rouge, avec le pétiole noir. L'aiguillon de la femelle est noir, recourbé, de la longueur de l'abdomen. Les pattes sont rouges.

Il se trouve dans l'Autriche.

49. Ophion moqueur.

Ophion jocator.

Ophion niger, thorace immaculato, abdomine ferrugineo, petiolo, segmento secundo margine, tertio basi nigris. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 238. *n°.* 15. — *Syst. Pyez. p.* 139. *n°.* 40.

Ichneumon jocator. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 2. *p.* 175. *n°.* 175.

Il est petit. La tête est noire, marquée d'un duvet argenté, un peu luisant, sur la lèvre supérieure. Le corcelet est noir, avec un seul point jaune à l'origine des ailes. L'abdomen est pétiolé, arqué, comprimé. Le pétiole est mince, tout noir. Le second anneau est noir en dessus, avec le bord ferrugineux; le troisième n'est noir qu'à la base. Le reste est ferrugineux. Les pattes sont rougeâtres. Les cuisses postérieures ont un anneau blanc à leur base.

Il se trouve à Kiell.

50. Ophion compensateur.

Ophion compensator.

Ophion ater, thorace immaculato, abdomine brevissimo, segmento secundo, tertio quartoque rufis. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 238. *n°.* 16. — *Syst. Pyez. p.* 139. *n°.* 41.

Ichneumon compensator. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 176. *n°.* 176.

Il est une fois plus petit que l'Ophion faucheur. Les antennes, la tête & le corcelet sont noirs.

L'abdomen eſt court, arqué, comprimé, tronqué, noir, avec le ſecond, le troiſième & le quatrième anneau rouges. L'aiguillon eſt court. Les pattes ſont rouges, avec l'extrémité des jambes poſtérieures & les tarſes noirs. Les ailes ſont blanchâtres, avec le point marginal obſcur.

Il ſe trouve en Allemagne.

51. Ophion marchand.

Ophion *mercator*.

Ophion ater, thorace immaculato, abdomine brevi falcato, ſegmento ſecundo apice, tertio toto quartoque baſi flavis. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 238. *n°.* 17. — *Syſt. Pyez. p.* 139. *n°.* 42.

Ichneumon mercator. Fabr. *Ent. Syſt. emend. tom.* 2. *p.* 176. *n°.* 177.

Il reſſemble à l'Ophion compenſateur, mais il en eſt diſtinct; il a environ ſix lignes de longueur. Les antennes ſont noires, preſque de la longueur du corps. La tête eſt noire, un peu pubeſcente, avec les mandibules & les antennules d'un jaune-obſcur. Le corcelet eſt noir. L'abdomen eſt pétiolé, comprimé, large, tronqué. Le premier article eſt tout noir; le ſecond eſt noir à ſa baſe ſupérieure, & jaune en deſſous & à l'extrémité; le troiſième eſt tout jaune; le quatrième eſt moitié jaune, moitié noir; les autres ſont noirs. L'aiguillon n'a qu'une demi-ligne de longueur; il eſt d'un rouge-brun, avec la gaine noire. Les pattes antérieures ſont jaunes, avec les hanches noirâtres. Les intermédiaires ſont jaunes, avec la majeure partie des cuiſſes noire & les tarſes obſcurs. Les poſtérieures ont les cuiſſes & les tarſes noirs, & les jambes jaunes. Les ailes ont leurs nervures noires, & on apperçoit trois cellules cubitales, dont l'intermédiaire eſt bien diſtincte, rétrécie à ſa partie antérieure.

Il ſe trouve en France, en Allemagne, & n'eſt pas rare aux environs de Paris.

52. Ophion flagellant.

Ophion *flagellator*.

Ophion ater, thorace immaculato, abdomine brevi, ſegmento ſecundo tertioque rufis, femoribus poſticis nigris. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 239. *n°.* 18. — *Syſt. Pyez. p.* 139. *n°.* 43.

Ichneumon flagellator. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 176. *n°.* 178.

Il reſſemble aux précédens. Les antennes, la tête & le corcelet ſont noirs. L'abdomen eſt pétiolé, comprimé; tronqué, noir, avec le ſecond & le troiſième anneau rouges. Les pattes ſont rouges, avec les quatre cuiſſes poſtérieures noires.

Il ſe trouve à Kiell.

53. Ophion fruſtrateur.

Ophion *fruſtrator*.

Ophion ater, pedibus rufis, tibiis tarſiſque poſticis nigris, alis fuſcis.

Il a cinq lignes de longueur. Les antennes ſont noires, plus courtes que le corps. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, avec un point ferrugineux à l'origine des ailes. L'abdomen eſt pétiolé, comprimé, & tronqué à l'extrémité. Le pétiole ou premier anneau eſt mince, alongé, tout noir; le ſecond eſt aminci, noir en deſſus, d'un brun-ferrugineux en deſſous & à l'extrémité. Cette couleur s'avance en pointe dans le noir. Le troiſième anneau eſt d'un brun-ferrugineux obſcur. Les ſuivans ſont noirs, avec un peu de brun ſur leurs bords. L'aiguillon eſt noir, & a un peu plus d'une ligne & demie de longueur. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les jambes & les tarſes poſtérieurs d'un brun-noirâtre. Les hanches poſtérieures ſont noires. Les ailes ſont obſcures depuis leur baſe juſqu'au-delà du milieu. Le point marginal eſt petit, alongé & noirâtre, & il n'y a que deux cellules cubitales.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

54. Ophion pétiolé.

Ophion *petiolator*.

Ophion niger, thorace immaculato, abdomine petiolato falcato, ſegmento tertio rufo. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 140. *n°.* 44.

Il reſſemble beaucoup à l'Ophion marchand. Les antennes, la tête & le corcelet ſont noirs. L'abdomen a un long pétiole; il eſt arqué, comprimé, noir, avec le troiſième anneau ſeulement rouge. L'aiguillon eſt court. Les ailes ſont tranſparentes. Les pattes ſont noires, & les antérieures ſont un peu jaunâtres.

Il ſe trouve dans l'Autriche.

55. Ophion agréable.

Ophion *feſtivator*.

Ophion ater, abdomine falcato, ſegmento tertio rufo. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 140. *n°.* 45.

Ichneumon feſtivus. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 230.

Il eſt un peu plus petit que les précédens. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont noirs, ſans tache. L'abdomen eſt court, en faucille, fortement comprimé, & dilaté à l'extrémité, noir, avec le troiſième anneau rouge. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve en Saxe.

56. Ophion nègre.

Ophion nigrator.

Ophion flavus, antennis nigris, alis fuscis. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 140. *n°.* 46.

Il est petit. Les antennes sont noires. La tête est jaune, avec les trois petits yeux lisses, noirs. Le corcelet est plane, jaune, sans tache. L'abdomen est jaune, luisant; il a un long pétiole, & il est comprimé à l'extrémité. L'aiguillon est court & courbé. Les pattes sont jaunes. Les ailes sont obscures.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

57. Ophion fémoral.

Ophion femoratus.

Ophion ater, pedibus ferrugineis, femoribus posticis incrassatis, unidentatis.

Il a trois lignes de longueur. Les antennes sont aussi longues que le corps, noires, avec le second & le troisième article bruns. La tête est noire, avec les antennules brunes. Le corcelet est noir, terminé postérieurement par deux pointes à peine avancées, entre lesquelles est une entaille peu profonde. L'abdomen est noir, renflé & peu comprimé à l'extrémité. Le premier anneau est court, aminci à sa base, un peu arqué. L'aiguillon est presque de la longueur du corps. Les pattes sont ferrugineuses. Les cuisses sont renflées. Les postérieures le sont plus que les autres, & sont armées d'une forte dent au milieu de leur partie inférieure. Les ailes ont une teinte obscure. Le point marginal est noir, assez grand. On ne voit que deux cellules cubitales.

Il se trouve aux environs de Paris.

58. Ophion écussonné.

Ophion scutellatus.

Ophion ater, palpis pedibusque pallidè rufis; abdomine rufo, basi apiceque atro.

Il n'a guère plus de deux lignes de longueur. Les antennes sont presqu'aussi longues que le corps, obscures en dessus, testacées en dessous. La tête est noire, avec un point jaune au dessous des antennes. La bouche est jaune. Le corcelet est noir, avec un point jaune à l'origine des ailes. L'abdomen est court, un peu arqué, comprimé. Le premier article est court, large, déprimé, muni, de chaque côté, d'une petite dent peu saillante; il est très-noir, & semble une pièce appliquée sur la base de l'abdomen. Le dessous de cette pièce & le reste de l'abdomen sont d'un rouge-fauve, avec le dernier anneau & la partie supérieure du pénultième noirs. L'aiguillon est large, court, à peine apparent. Les pattes sont d'un rouge pâle, avec les hanches jaunes. Les ailes sont transparentes, & n'ont que deux cellules cubitales. Le point marginal est brun, assez grand.

Il se trouve aux environs de Paris.

59. Ophion trimaculé.

Ophion trimaculatus.

Ophion niger, ore, orbitâ oculorum, scutello lineisque ovatis thoracis flavis.

Il a trois lignes de longueur. Les antennes sont noires, un peu plus courtes que le corps. La tête est noire, avec tout le tour des yeux & la bouche jaunes. Le corcelet est noir, avec l'écusson, un point au-devant des ailes, & des lignes à la partie antérieure, jaunes. Ces lignes forment, par leur circonscription, trois taches ovales, noires. L'abdomen est pétiolé, comprimé, noir, avec le dessous du second anneau jaune. L'aiguillon a plus d'une ligne de longueur. Les quatre pattes antérieures sont d'un jaune-testacé, avec les tarses obscurs. Les deux postérieures sont noirâtres. Les ailes sont courtes, transparentes; elles n'ont que deux cellules cubitales, & le point marginal est noirâtre, assez grand.

Il se trouve aux environs de Paris.

60. Ophion ensanglanté.

Ophion cruentatus.

Ophion niger, fronte, scutello metathoraceque sanguineis; pedibus rufis.

Anomalon cruentatus fuscus, abdomine falcato, scutello, metathorace sanguineis; pedibus rufis. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 94. *tab.* 15.

Il a deux lignes & demie de longueur. Les antennes sont noires. La tête est noire, avec le front, le tour des yeux & les mandibules rouges. Le vertex est transversalement strié. Le corcelet est noirâtre, rayé de rouge-sanguin. L'écusson est de la même couleur, ainsi que la partie postérieure du corcelet. L'abdomen est comprimé, en faucille, obscur, avec l'extrémité noire. L'aiguillon est de la longueur de l'abdomen, rouge, avec les valves noires. Les pattes sont rouges, avec les cuisses postérieures obscures. Les ailes n'ont que deux cellules cubitales.

Il se trouve en Allemagne.

61. Ophion des Pucerons.

Ophion Aphidum.

Ophion luteus, occipite, metathorace, abdominis segmentis posticis apice nigris.

Anomalon Aphidum. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 93. *tab.* 13.

Il a plus d'une ligne de longueur. Les antennes font noires, plus courtes que le corps. La tête est jaune, avec la bouche d'un jaune-pâle, & le vertex noir. Les yeux font grands, faillans, obscurs. Le corcelet est jaune, luifant, avec toute la partie postérieure noire. L'abdomen est comprimé, en fancille, jaune, luifant, avec le bord des derniers anneaux noir. Les pattes font jaunes. Les ailes font transparentes, & n'ont que deux cellules cubitales. Le point marginal est assez grand & noir.

Il se trouve en Allemagne. La larve vit dans les nymphes du Puceron du Pin silvestre.

OPILE. *Opilo*. Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Clairones.

Les Opiles ont les antennes filiformes, grossissant à peine par le bout, de la longueur du corcelet ou même plus longues; les antennules sécuriformes; le corps alongé; le corcelet rétréci postérieurement; cinq articles aux tarses, dont le premier court, petit, à peine distinct.

Ces insectes avoient été placés parmi les Attelabes par Linné. Ils avoient été rangés avec les Clairons par Geoffroy & Degeer. Fabricius les avoit distingués des Clairons, pour n'en faire d'abord qu'un même genre avec les Notoxes; mais, dans ses derniers ouvrages, il les en a séparés, & leur a conservé le nom de *Notoxe*, pour donner celui d'*Anthicus* aux insectes qu'on avoit jusqu'alors désignés sous le nom de *Notoxe*. M. Latreille, pour faire cesser cette confusion, a restitué le nom de *Notoxe* aux insectes ainsi désignés par Geoffroy, & a donné un nouveau nom à ce nouveau genre.

Jusqu'à présent nous avions confondu ces insectes avec les Clairons, & nous les avions placés dans la troisième section, c'est-à-dire, parmi ceux qui n'ont que quatre articles à tous les tarses. Geoffroy & Degeer nous en avoient donné l'exemple, & notre propre observation nous y auroit conduit, lors même que nous n'aurions pas eu pour guides des hommes si exacts & si éclairés. Mais M. Latreille a reconnu que ces insectes avoient réellement cinq articles à tous les tarses; que le premier, quoique très-petit, n'en existoit pas moins. Comme il est très-court, qu'il n'est point renflé à son extrémité, ni garni de houpes en dessous, ainsi que les suivans, il se confond avec le second, & ne paroit en être distinct que lorsqu'on les sépare.

Les Opiles se distinguent des Clairons par les antennes plus longues, presque filiformes; par les quatre antennules, dont le dernier article est sécuriforme ou en forme de hache, tandis qu'il est filiforme ou pas plus large que les autres, dans les antennules antérieures des Clairons : de plus, dans ceux-ci, l'œil est un peu échancré à sa partie antérieure, tandis qu'il est entier dans les Opiles.

Les antennes, dans ces derniers, égalent, au moins en longueur, la tête & le corcelet; elles font composées de onze articles, dont le premier est un peu alongé & un peu renflé; le second n'est guère plus court que le troisième. Les suivans font égaux entr'eux, amincis à leur base, peu renflés à leur extrémité. Les trois derniers font bien distincts, un peu plus gros que les précédens. Le dernier est le plus gros; il est ovale, obliquement tronqué à son extrémité. Elles font insérées à la partie latérale antérieure de la tête, très-près des yeux.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est courte, assez large, cornée, échancrée antérieurement. Le chaperon, dont elle est bien distincte, est peu avancé, légèrement échancré.

Les mandibules font cornées, dures, arquées, aiguës, armées d'une dent vers le milieu de leur partie interne.

Les mâchoires font cornées à leur base, coriacées & bifides du milieu à leur extrémité. La division intérieure est courte, petite, pointue, un peu ciliée à son bord interne; l'autre est grande, presqu'arrondie, fortement ciliée à son bord interne.

La lèvre inférieure est avancée, bifide. Les divisions font divergentes & arrondies; elles ont quelques cils assez longs à leur bord interne.

Les antennules antérieures font un peu plus longues que les postérieures, & composées de quatre articles, dont le premier est court; le second fort alongé, à peine allant en grossissant; le troisième court & conique; le dernier fort large, triangulaire ou sécuriforme. Elles font insérées au dos des mâchoires, sur la partie cornée.

Les antennules postérieures font assez longues, composées de trois articles, dont le premier est fort court; le second un peu alongé, & le troisième fort large, triangulaire ou sécuriforme. Elles font insérées à la base antérieure de la lèvre, & font très-rapprochées à leur base.

La tête est un peu enfoncée dans le corcelet. Les yeux font arrondis, entiers, assez faillans.

Le corcelet est à peu près de la largeur de la tête à sa partie antérieure, & un peu plus étroit postérieurement; il est arrondi & sans rebords par les côtés. L'écusson est fort petit & arrondi.

Les élytres ſont dures, peu flexibles, de largeur preſqu'égale dans toute leur longueur; elles cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les cuiſſes ſont ſimples, peu renflées. Les jambes ſont ſimples, cylindriques, ſans crochets apparens à leur extrémité. Les tarſes ſont compoſés de cinq articles, dont le premier eſt peu apparent. Les trois qui ſuivent, ſont ſpongieux en deſſous, bilobés, aſſez larges; le dernier eſt alongé, un peu arqué, & muni de deux crochets aſſez forts.

Les Opiles ſont des inſectes de moyenne grandeur, dont le corps eſt alongé, étroit; dont la démarche eſt aſſez accélérée, & dont le vol eſt toujours aſſez tardif. Leur larve n'a point encore été obſervée; cependant il eſt à préſumer qu'elle ſe nourrit de la ſubſtance du bois, car on trouve l'inſecte parfait dans les forêts, ſur le tronc des arbres, & quelquefois ſous leur écorce. On les rencontre auſſi dans les maiſons, & plus particuliérement dans les chantiers. Il vit, ſelon Latreille & Fabricius, de diverſes larves d'inſectes.

OPILE.

OPILO. LATR. *NOTOXUS.* FABR. PAYK. PANZ. *CLERUS.* GEOFF. DEG. *ATTELABUS.* LINN.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, de la longueur du corcelet; les derniers articles un peu plus gros que les autres, bien distincts.

Quatre antennules sécuriformes.

Mandibules intérieurement dentées.

Tête un peu enfoncée dans le corcelet.

Cinq articles aux tarses; le premier court, peu distinct.

ESPÈCES.

1. OPILE sillonné.

D'un brun-noirâtre; élytres avec des points en stries.

2. OPILE violet.

Pubescent, noir, avec un reflet violet; élytres lisses, marquées de trois points jaunes.

3. OPILE chinois.

Pubescent, noirâtre; élytres ponctuées, pâles, avec trois bandes inégales, noires.

4. OPILE indien.

Tête et corcelet obscurs; élytres pâles, avec des points en stries.

5. OPILE mol.

Pubescent; élytres obscures, avec trois bandes pâles.

6. OPILE cortical.

Velu, jaunâtre; dos du corcelet marqué d'une rugosité noire, cornée.

7. OPILE testacé.

D'une couleur testacée pâle; abdomen fauve.

8. OPILE fascié.

Velu, noir; élytres avec une bande blanche.

1. Opile fillonné.

Opilo porcatus.

Opilo nigro-brunneus, elytris ftriato-punctatis. Entom. tom. 4. n°. 76. 17. tab. 2. fig. 17.

Notoxus porcatus. Fabr. *Ent. Syft. em. tom. 1. pag. 210. n°. 1. — Syft. Eleut. tom. 1. pag. 287. n°. 1.*

Voyez Clairon fillonné, n°. 8.

2. Opile violet.

Opilo violaceus.

Opilo pubefcens, niger, violaceo nitidus, elytris lævibus, punctis tribus flavis. Ent. t. 4. p. 76. 18. tab. 2. fig. 18.

Notoxus violaceus. Fabr. *Ent. Syft. em. tom. 1. pag. 210. n°. 2. — Syft. Eleut. tom. 1. pag. 287. n°. 2.*

Voyez Clairon violet, n°. 9.

3. Clairon chinois.

Opilo chinenfis.

Opilo pubefcens, fufcus, elytris punctatis pallidis, fafciis inæqualibus nigris.

Notoxus chinenfis. Fabr. *Entom. Syft. em. tom. 4. Suppl. pag. 444. — Syft. Eleut. tom. 1. p. 288. n°. 5.*

Il eft un peu plus grand que l'Opile mol. La tête & le corcelet font pubefcens, obfcurs, avec le bord antérieur un peu pâle. Les élytres font pâles, marquées de points enfoncés, noirs, avec une bande noire à la bafe; une autre vers l'extrémité, & l'extrémité également de couleur noire. Le deffous du corps eft d'un brun de poix.

Il fe trouve en Chine.

4. Opile indien.

Opilo indicus.

Opilo capite thoraceque obfcuris, elytris pallidis punctato-ftriatis.

Notoxus indicus. Fabr. *Ent. Syft. em. tom. 4. Suppl. pag. 444. — Syft. Eleut. tom. 1. p. 288. n°. 4.*

Il eft un peu plus petit que l'Opile mol. Les antennes & les antennules font teftacées. La tête eft obfcure, pubefcente. Le corcelet eft d'un brun-obfcur, mélangé de noirâtre. Les élytres font pâles, & marquées de points noirâtres rangés en ftries. Le corps eft pâle.

Il fe trouve dans l'Inde.

5. Opile mol.

Opilo mollis.

Opilo pubefcens, elytris fufcis, fafciis tribus pallidis. Entom. tom. 4. n°. 76. 10. tab. 1. fig. 10.

Notoxus mollis. Fabr. *Ent. Syft. em. tom. 1. pag. 211. n°. 5. — Syft. Eleut. tom. 1. p. 287. n°. 3.*

Notoxus mollis. Panz. *Faun. Germ. Fafc. 5. tab. 5.*

Notoxus mollis. Payk. *Faun. Suec. tom. 1. p. 248. n°. 1.*

Opilo mollis. Latr. *Gen. Cruft. & Inf. tom. 1. p. 272. — Hift. Nat. des Cruft. & des Inf. tom. 9. p. 149. tab. 77. fig. 2. 3.*

Voyez, pour les autres fynonymes & la defcription, Clairon mol, n°. 20.

6. Opile cortical.

Opilo fchedia.

Opilo villofus flavefcens, thoracis dorfo fcabrofitate nigrâ corneâ notato.

Notoxus fchedia. Rossi, *Faun. Etr. tom. 1. p. 140. n°. 355.*

Il reffemble, pour la forme & la grandeur, à l'Opile mol; il eft velu, jaunâtre. Les quatre antennules font fécuriformes. Le corcelet eft marqué d'élévations raboteufes, cornées, noires. Les élytres font flexibles comme dans l'Opile mol. M. Roffi, qui a décrit cet infecte, croit l'avoir trouvé fur des fleurs de fcabieufe en Italie.

7. Opile teftacé.

Opilo teftaceus.

Opilo pallidè teftaceus, abdomine rufefcente.

Il reffemble beaucoup à l'Opile mol, & paroît d'abord n'en être qu'une variété; mais les élytres, qui, dans l'autre, ont des points enfoncés, bien marqués, prefque rangés en ftries, font prefque liffes dans celui-ci, ou ont des points à peine marqués, qui ne font un peu apparens que depuis la bafe jufqu'au tiers. Le corcelet eft auffi plus liffe. La ligne enfoncée du milieu eft courte. Tout le corps eft teftacé, un peu plus pâle fur les élytres. L'abdomen eft fauve.

Il fe trouve fur le tronc des arbres, aux environs de Paris.

Du cabinet de M. Latreille.

8. Opile fafcié.

Opilo fafciatus.

Opilo villofus niger, elytris fafciâ albâ.

Clerus univittatus *niger, elytris fasciâ mediâ unicâ albâ.* Rossi, *Faun. Etrusc. Mant.* 1. *p.* 44. *n°.* 112.

Il a deux lignes de longueur, & une demi-ligne de largeur. Les antennes sont d'un brun-ferrugineux, avec les trois derniers articles bien distincts, un peu plus gros que les autres & noirâtres. Tout le corps est noir, un peu velu, avec une bande blanche un peu au-delà du milieu des élytres : celles-ci sont fortement ponctuées, & les points sont presque rangés en stries. Les pattes sont d'un brun-ferrugineux.

Il se trouve au midi de la France.

ORCHÉSIE. *Orchesia.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Hélopiens.

Les Orchésies ont le corps oblong; les antennes courtes, en masse alongée, formée de trois articles distincts; les antennules antérieures grandes & sécuriformes; le pénultième article des quatre tarses antérieurs bilobé; les tarses postérieurs alongés, sétacés.

Ces insectes ont été placés par M. Latreille, dans la famille des Hélopiens, qu'il a fondue en dernier lieu dans celle des Ténébrionites. Cependant, si l'on fait attention aux rapports de forme & aux habitudes de ces insectes, on sera bien plus porté à rapprocher les Orchésies des Anaspes, des Mordelles & des Ripiphores, que des Ténébrions. MM. Illiger & Paykul ont désigné ce genre sous le nom d'*Hallomenus*, & Fabricius a fait entrer les Orchésies dans son genre *Dircæa*, formé de onze espèces qui appartiennent presque toutes à des genres différens.

Les antennes des Orchésies sont à peine de la longueur du corcelet, & composées de onze articles, dont le premier est peu alongé, un peu arqué. Les suivans sont presqu'égaux, cylindriques, ou à peine plus gros à leur extrémité qu'à leur base. Les trois derniers sont bien distincts, & forment une masse alongée, terminée en pointe. Elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, un peu au-devant des yeux.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est cornée, avancée, plus large que longue, arrondie antérieurement, & légérement ciliée.

Les mandibules sont petites, cornées, arquées, bifides ou bidentées à leur extrémité.

Les mâchoires sont petites, courtes, coriacées, bifides. Les divisions sont inégales. L'extérieure est un peu plus grande, arrondie; l'intérieure est petite, terminée en pointe.

La lèvre est petite, étroite, échancrée, membraneuse.

Les antennules antérieures sont grandes, composées de quatre articles, dont le premier est très-petit; le suivant mince à sa base, fort évasé à son extrémité; le troisième est court & fort large; le quatrième est triangulaire, large à sa base, pointu à son extrémité. Elles sont insérées à la base latérale de la division extérieure.

Les antennules postérieures sont courtes, filiformes, triarticulées; elles sont insérées à la base antérieure de la lèvre.

La tête est petite, inclinée, cachée en partie dans le corcelet. Les yeux sont ovales, entiers, assez grands, peu ou point saillans.

Le corcelet est plus large que long, un peu convexe, sans rebords, mais avec les côtés un peu tranchans; il est plus étroit à sa partie antérieure, & légérement sinué à sa partie postérieure. L'écusson est petit & arrondi.

Les élytres sont alongées, ponctuées, un peu flexibles; elles cachent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne, ou même assez courtes. Les cuisses sont un peu comprimées, & vont en diminuant de grosseur; de sorte que les intermédiaires sont un peu plus grosses que les antérieures, & un peu plus petites que les postérieures. Les jambes sont terminées par deux épines droites, beaucoup plus longues dans les pattes postérieures que dans les autres.

Les tarses des pattes antérieures sont composés de cinq articles, dont les trois premiers presqu'égaux entr'eux, triangulaires; le quatrième n'est pas plus large que les précédens, mais il est bilobé. Les tarses intermédiaires sont pareillement composés de cinq articles, dont le premier est alongé, & le quatrième est court & bilobé. Les tarses postérieurs sont sétacés, plus longs que les autres, & composés de quatre articles, dont le premier est fort alongé; le second l'est une fois moins; le troisième l'est un peu moins que le second; le quatrième est moins épais que les précédens, qui sont, comme lui, cylindriques.

L'Orchésie est un petit insecte qu'on trouve, suivant quelques auteurs, sous l'écorce des arbres, & qui habite, suivant d'autres, dans les Bolets, ainsi que sa larve. Il a la faculté de sauter à peu près comme les Mordelles; ce qui appuie d'autant l'opinion où nous sommes, qu'elle appartient bien plus à la famille de ces derniers, qu'à celle des Ténébrions ou des Hélops.

ORCHÉSIE.

ORCHESIA. LATR. *DIRCÆA.* FABR. *HALLOMENUS.* PAYK. ILLIG. *MEGATOMA.* HERBST. *MORDELLA.* MARSHAM.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes de la longueur du corcelet; les trois derniers articles plus gros, distincts.

Mandibules bifides.

Quatre antennules; les antérieures longues, ayant le dernier article grand, triangulaire; les postérieures courtes, filiformes.

Cinq articles aux tarses antérieurs, le quatrième étant bilobé; quatre aux postérieurs, le dernier étant aminci.

ESPÈCE.

1. ORCHÉSIE luisante.

D'un brun-clair, luisant, soyeux en dessus, d'un brun plus clair en dessous.

1. Orchésie luisante.

Orchesia micans.

Orchesia suprà fusca sericea ; subtùs pallidior.

Orchesia micans. Latr. *Gen. Crust. & Insect. tom.* 2. *p.* 195.

Anaspis clavicornis. Latr. *Hist. Nat. des Crust. & des Inf. tom.* 10. *p.* 417.

Dircæa micans *fusco-holosericea, antennis extrorsùm crassioribus.* Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 91. *n°.* 11.

Megatoma picea. Herbst. *Coleopt.* 4. *p.* 97. 5. *tab.* 39. *fig.* 5.

Mordella Boleti. Marsh. *Ent. Brit. tom.* 1. *Coleopt. p.* 494.

Hallomenus micans. Panzer, *Faun. Germ. Fasc.* 17. *tab.* 18.

Hallomenus micans. Payk. *Faun. Suec. t.* 2. *p.* 181.

Hallomenus micans. Illig. *Coleopt. Bor. t.* 1. *p.* 135. *n°.* 3.

Elle a deux lignes de longueur, & environ une de largeur. Les antennes sont testacées. Le dessus du corps est d'un brun-testacé, plus ou moins foncé, tout couvert de poils fins, courts, couchés, qui le rendent soyeux, luisant. Les élytres ont un léger rebord tout autour, même le long de la suture. Le dessous du corps est d'un brun-testacé, plus clair que le dessus & luisant.

Elle se trouve en France, en Allemagne, en Suède; elle est rare aux environs de Paris.

ORCHESTE. *Orchestes.* Genre d'insectes de la troisième section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Charansonites.

Les Orchestes se distinguent des autres Charansons par les antennes à peine coudées, insérées vers la base de la trompe, & par les cuisses postérieures renflées, propres au saut.

Ces insectes avoient été réunis aux Charansons par Linné, & tous les auteurs qui écrivirent après lui. M. Clairville est le premier qui en ait formé un genre sous le nom de *Rhynchænus,* ainsi adopté par M. Latreille, & indiqué sous celui d'*Orchestes* par M. Illiger. Fabricius ayant réuni, sous le nom de *Rhynchænus,* les Charansons sauteurs à ceux à longue trompe, nous avons cru, dans notre Entomologie, devoir adopter le nom que M. Illiger a indiqué, & laisser celui de Rhynchène aux autres.

Les antennes des Orchestes sont insérées un peu au dessous du milieu de la trompe, & paroissent n'avoir que dix articles. Le premier est peu alongé, renflé à son extrémité. Les suivans sont grenus. Les trois derniers forment une masse ovale-oblongue.

La trompe est cylindrique, mince, un peu arquée, inclinée, à peine aussi longue que le corcelet. La bouche, qui se trouve à l'extrémité, est trop petite pour qu'on puisse en séparer les parties dans des insectes qui n'ont pas au-delà d'une ligne & demie de longueur.

La tête est arrondie, emboîtée dans le corcelet. Les yeux, qui se trouvent placés à la partie latérale, sont grands, arrondis, entiers, un peu saillans.

Le corcelet est beaucoup plus étroit que les élytres; il est arrondi, sans rebords par les côtés, un peu plus étroit à sa partie antérieure, qu'à sa jonction aux élytres.

L'écusson est petit, arrondi, un peu proéminent. Les élytres forment, par leur réunion, un demi-ovale. Elles sont dures, ordinairement striées; elles embrassent l'abdomen, & cachent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne. Les postérieures sont plus longues que les autres, & les cuisses sont très-renflées, & quelquefois armées d'une dent, vers le milieu, accompagnée d'une suite de petites dentelures.

Ces insectes ont tous la faculté de sauter assez loin & assez promptement; ce qu'ils exécutent par le moyen des pattes postérieures, qui sont pourvues, dans leur intérieur, de muscles très-forts. On les rencontre sur les mêmes arbres & les mêmes plantes qui ont nourri les larves : celles-ci, observées & décrites par Réaumur & Degeer, sont apodes. Leur tête est écailleuse, & la bouche est armée de deux petites mâchoires écailleuses. Leur corps est alongé, & divisé en douze anneaux bien distincts. Les côtés sont un peu ridés, & la partie postérieure est conique. Lorsqu'elles ont bien mangé, on apperçoit, tout le long du dos, à travers la peau, le canal intestinal, qui paroit alors noirâtre.

Parvenues à leur dernier degré d'accroissement, elles filent une petite coque très-mince dans la partie même de la feuille qu'elles ont minée, & s'y transforment en nymphes. Elles ne sortent de cette coque, sous la forme d'insecte parfait, qu'un mois ou cinq semaines après leur première transformation.

ORCHESTE.

***ORCHESTES.* Illig. *CURCULIO.* Linn. Geoffr. Deg. Fabr.**

***RHYNCHÆNUS.* Clairv. Latr. Fabr.**

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Trompe cylindrique, arquée, de la longueur du corcelet, portant à son extrémité les parties de la bouche.

Antennes coudées, de dix articles, le premier peu alongé, insérées vers la base de la trompe.

Masse des antennes ovale, de trois articles peu distincts.

Pattes postérieures renflées, propres pour le saut.

ESPÈCES.

1. Orcheste renflé.

Obscur en dessus; corcelet avec quatre tubercules; élytres striées.

2. Orcheste rougeâtre.

Noir, obscur; trompe et pattes rougeâtres.

3. Orcheste de l'Osier.

Velu, testacé; corcelet silloné.

4. Orcheste scutellaire.

Testacé, avec l'écusson blanc et la poitrine obscure.

5. Orcheste de l'Aune.

Velu, noir; élytres testacées, avec deux taches noires sur chaque.

6. Orcheste mélanocéphale.

Velu, d'un rouge-pâle; tête et poitrine noires; cuisses postérieures avec une dent pointue.

7. Orcheste du Chèvre-feuille.

Testacé; élytres et cuisses marquées d'une bande noire.

8. Orcheste fauve.

Velu, fauve; yeux noirs; cuisses postérieures avec une forte dent pointue.

9. Orcheste de l'Yeuse.

Noirâtre; élytres striées, mélangées de noir et de cendré; base de la suture blanche.

10. Orcheste poileux.

Velu, noir, mélangé de cendré.

11. Orcheste éperonné.

Noir; antennes et tarses testacés; cuisses postérieures fortement dentées.

12. Orcheste des jardins.

Noir; base des élytres et bande postérieure courte, cendrées.

ORCHESTE. (Insecte.)

13. Orcheste du Saule.

Noir; élytres avec deux bandes ondées, blanches.

14. Orcheste Iota.

Noir; élytres striées; base de la suture blanche.

15. Orcheste du Hêtre.

Noir; antennes et pattes pâles.

16. Orcheste du Fraisier.

Obscur, noirâtre, avec les antennes et les tarses testacés.

17. Orcheste des Saussaies.

Noir, avec les jambes testacées.

18. Orcheste du Peuplier.

Noir, avec l'écusson blanc; antennes et pattes testacées.

1. Orcheste renflé.

Orchestes craffus.

Orcheftes suprà fuscus, thorace quadrituberculato, elytris ftriatis.

Rhynchœnus craffus. Fabr. *Syft. Eleut. tom.* 2. *p.* 492. *n°.* 257.

Il eft grand. Le corcelet eft obfcur, marqué de quatre tubercules élevés. Les élytres font ftriées, obfcures, noirâtres. Le deffous du corps eft brun, & les cuiffes poftérieures font renflées.

Il fe trouve dans l'Amérique méridionale.

2. Orcheste rougeâtre.

Orchestes rufefcens.

Orcheftes niger, obfcurus, roftro tibiifque rufis.

Rhynchœnus rufefcens. Fabr. *Syft. Eleut. t.* 2. *p.* 493. *n°.* 260.

Il eft un peu plus grand que l'Orchefte éperonné. Les antennes font rougeâtres, avec un anneau obfcur fur la maffe. La tête eft noirâtre, & la trompe eft arquée, rouge. Le corcelet & les élytres font liffes, noirs, obfcurs. Les pattes font noires, & les cuiffes poftérieures font renflées, prefque dentées.

Il fe trouve dans l'Amérique méridionale.

3. Orcheste de l'Ofier.

Orchestes viminalis.

Orcheftes villofus teftaceus, thorace fulcato. *Ent. tom.* 5. *pag.* 98. *n°.* 35. *tab.* 32. *fig.* 480. a. b.

Curculio viminalis. Fabr. *Ent. Syft. em. t.* 2. *p.* 447. *n°.* 223.

Rhynchœnus viminalis. Fabr. *Syft. Eleut. t.* 2. *p.* 494. *n°.* 265.

Curculio viminalis. Payk. *Monogr. Curc. p.* 19. *n°.* 18. — *Faun. Suec.* 3. *p.* 219. *n°.* 38.

Curculio viminalis. Herbst. *Coleopt.* 6. *tab.* 93. *fig.* 1.

Voyez, pour la defcription & les autres fynonymes, Charanson de l'Ofier, n°. 230.

4. Orcheste fcutellaire.

Orchestes fcutellaris.

Orcheftes teftaceus, fcutello albo, pectore fufco. Ent. tom. 5. *p.* 98. *n°.* 36. *tab.* 32. *fig.* 481. a. b.

Rhynchœnus fcutellaris, *pedibus faltatoriis, teftaceus, fcutello albo.* Fabr. *Syft. Eleut.* 2. *p.* 495. *n°.* 268.

Il reffemble beaucoup à l'Orchefte de l'Ofier. Tout le corps eft teftacé, couvert d'un duvet cendré, avec l'écuffon blanc, la poitrine & l'extrémité de la trompe noirâtres. Les élytres font ftriées, & elles ont une légère gibbofité vers leur extrémité. Les cuiffes poftérieures font renflées, & armées d'une très-petite dent.

Il fe trouve en France, en Allemagne.

5. Orcheste de l'Aulne.

Orchestes Alni.

Orcheftes villofus, elytris teftaceis, maculis duabus nigris. Ent. tom. 5. *p.* 99. *n°.* 37. *tab.* 32. *fig.* 482.

Curculio Alni. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 2. *p.* 445. *n°.* 216.

Rhynchœnus Alni. Fabr. *Syft. Eleut. tom.* 2. *p.* 492. *n°.* 256.

Curculio Alni. Payk. *Monogr. Curc. Suec. p.* 20. *n°.* 19. — *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 220. *n°.* 39.

Curculio Alni. Herbst. *Coleopt.* 6. *tab.* 93. *fig.* 7.

Voyez, pour les autres fynonymes & la defcription, Charanson, n°. 226.

6. Orcheste mélanocéphale.

Orchestes melanocephalus.

Orcheftes villofus rufus, capite pectoreque nigris; femoribus pofticis, acutè dentatis. Ent. tom. 5. *p.* 100. *n°.* 38. *tab.* 32. *fig.* 483.

Il reffemble beaucoup à l'Orchefte de l'Aulne. Les antennes font fauves. La trompe eft fauve à fon extrémité, noire à fa bafe. La tête eft noire. Le corcelet eft fauve, fans tache & fans fillon. Les élytres font fauves, ftriées, moins relevées en boffe vers leur extrémité, que dans l'Orchefte de l'Ofier. La poitrine eft toujours noire. L'abdomen eft fauve, avec la bafe noire. Les pattes font fauves, avec un peu de noir à l'extrémité des cuiffes. Les cuiffes poftérieures font renflées, & armées d'une dent & de quelques dentelures.

Il fe trouve fréquemment aux environs de Paris & au midi de la France.

7. Orcheste du Chèvre-feuille.

Orchestes Loniceræ.

Orcheftes teftaceus, elytris femoribufque fafciâ nigrâ. Ent. tom. 5. *pag.* 100. *n°.* 39. *tab.* 32. *fig.* 484.

Rhynchœnus Loniceræ. Fabr. *Syft. Eleut. t.* 2. *p.* 495. *n°.* 267.

Rhynchænus Xylostei. CLAIRV. *Ent. Helv.* 1. *p.* 70. *tab.* 4. *fig.* 1. 2.

Curculio Loniceræ. HERBST. *Coleopt.* 5. *tab.* 93. *fig.* 9.

Il ressemble beaucoup à l'Orcheste de l'Aulne. Les antennes sont fauves. La trompe est fauve, guère plus longue que le corcelet. La tête est fauve, & les yeux sont noirs. Le corcelet est fauve, sans tache. L'écusson est petit & blanchâtre. Les élytres sont striées, testacées, avec une bande vers le milieu, un peu ondée, noirâtre. Le dessous du corps est noirâtre, avec l'extrémité de l'abdomen fauve. Les pattes sont fauves. On remarque une bande noirâtre vers l'extrémité des cuisses postérieures.

Il se trouve en Europe, sur le Chèvre-feuille.

8. ORCHESTE fauve.

ORCHESTES rufus.

Orchestes villosus, rufus, oculis nigris, femoribus posticis acutè dentatis. Ent. tom. 5. *p.* 101. *n°.* 40. *tab.* 32. *fig.* 485.

Il est une fois plus petit que l'Orcheste de l'Aulne. Tout le corps est un peu velu & d'une couleur fauve. Les yeux sont noirs, & la poitrine est quelquefois noirâtre. La trompe est un peu plus longue que le corcelet. Les élytres ont des stries pointillées.

Il se trouve aux environs de Paris, sur différens arbres.

9. ORCHESTE de l'Yeuse.

ORCHESTES Ilicis.

Orchestes nigricans, elytris striatis, nigro cinereoque variis; suturâ basi albâ. Ent. tom. 5. *p.* 101. *n°.* 41. *tab.* 32. *fig.* 486.

Curculio Ilicis. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 447. *n°.* 224.

Rhynchænus Ilicis. FABR. *Syst. Eleut.* 2. *p.* 494. *n°.* 266.

Curculio Ilicis. PAYK. *Monogr. Curc. pag.* 18. *n°.* 17. — *Faun. Suec.* 3. *p.* 218. *n°.* 37.

Voyez, pour la description & les autres synonymes, CHARANSON de l'Yeuse, n°. 231.

10. ORCHESTE poileux.

ORCHESTES pilosus.

Orchestes villosus, niger, cinereo variegatus. Ent. tom. 5. *p.* 102. *n°.* 42. *tab.* 32. *fig.* 487.

Rhynchænus pilosus. FABR. *Syst. Eleut.* 2. *p.* 493. *n°.* 258.

Voyez, pour la description & les autres synonymes, CHARANSON poileux, n°. 227.

11. ORCHESTE éperonné.

ORCHESTES calcar.

Orchestes niger, antennis tarsisque testaceis, femoribus posticis dentatis. Ent. tom. 5. *p.* 103. *n°.* 43. *tab.* 32. *fig.* 488.

Curculio calcar. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 446. *n°.* 219.

Rhynchænus calcar. FABR. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 493. *n°.* 261.

Curculio Fragrariæ. PAYK. *Faun. Suec. p.* 217. *n°.* 35.

Curculio calcar. PAYK. *Monogr. Curc. p.* 17. *n°.* 16.

Voyez, pour la description & les autres synonymes, CHARANSON éperonné, n°. 228.

12. ORCHESTE des jardins.

ORCHESTES hortorum.

Orchestes niger, elytris basi fasciâque posticâ abbreviatâ cinereis. Ent. tom. 5. *pag.* 103. *n°.* 44. *tab.* 32. *fig.* 489.

Curculio hortosum *longirostris, pedibus saltatoriis, ater, elytrorum fasciâ sesquialterâ pedibusque testaceis.* FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 446. *n°.* 218. ?

Rhynchænus hortorum. FABR. *Syst. Eleut. t.* 2. *p.* 493. *n°.* 259. ?

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, à l'Orcheste du Saule. Les antennes sont fauves. La tête est noire. Le corcelet est noir, avec quelques poils cendrés. Les élytres sont striées, noires, avec la base, une partie de la suture & une petite bande postérieure, d'un gris-cendré, obscur, quelquefois un peu rousseâtre. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont, tantôt entiérement fauves, tantôt testacées, avec les cuisses postérieures noires, & tantôt noires, avec les jambes & les tarses fauves. On voit quelquefois au milieu des élytres, une rangée transversale de points cendrés, & le corcelet est quelquefois entiérement d'une couleur cendrée, un peu rousseâtre.

Il se trouve assez fréquemment aux environs de Paris.

13. ORCHESTE du Saule.

ORCHESTES Salicis.

Orchestes ater, elytris fasciis duabus undatis, albis. Ent. tom. 5. *pag.* 104. *n°.* 45. *tab.* 32. *fig.* 490.

Curculio Salicis. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 447. *n°.* 222.

Rhynchœnus Salicis. FABR. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 494. *n°.* 264.

Curculio Salicis. PAYK. *Monogr. Curc. p.* 64. *n°.* 62. — *Faun. Suec.* 3. *p.* 269. *n°.* 91.

Curculio Salicis. PANZER, *Faun. Germ.* 18. *tab.* 15.

Curculio Salicis. HERBST, *Coleopt.* 6. *tab.* 93. *fig.* 2.

Voyez, pour la description & les autres synonymes, CHARANSON du Saule, n°. 229.

14. ORCHESTE Iota.

ORCHESTES Iota.

Orchestes niger, elytris striatis, suturâ basi albâ. Entom. tom. 5. *pag.* 105. *n°.* 46. *tab.* 32. *fig.* 491.

Curculio Iota. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 448. *n°.* 225.

Rhynchœnus Iota. FABR. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 495. *n°.* 269.

Curculio Iota. PAYK. *Monogr. Curc. pag.* 66. *n°.* 63. — *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 271. *n°.* 93.

Curculio Iota. PANZ. *Faun. Germ. Fasc.* 18. *tab.* 16.

Curculio Rosæ. HERBST. *Coleopt.* 6. *tab.* 93. *fig.* 10. ?

Voyez, pour la description & les autres synonymes, CHARANSON Iota, n°. 232.

15. ORCHESTE du Hêtre.

ORCHESTES Fagi.

Orchestes niger, antennis pedibusque pallidis.

Curculio Fagi. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 446. *n°.* 226.

Rhynchœnus Fagi. FABR. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 495. *n°.* 270.

Voyez, pour la description & les autres synonymes, CHARANSON du Hêtre, n°. 233.

16. ORCHESTE du Fraisier.

ORCHESTES Fragariæ.

Orchestes fuscus, antennis tarsisque testaceis.

Curculio Fragariæ. FABR. *Ent. Syst. em. t.* 2. *p.* 448. *n°.* 227.

Rhynchœnus Fragariæ. FABR. *Syst. Eleut. t.* 2. *p.* 495. *n°.* 271.

Curculio Fragariæ. HERBST, *Coleopt.* 6. *tab.* 93. *fig.* 3.

Cet insecte ne paroît pas différer de l'Orcheste éperonné.

17. ORCHESTE des Saussaies.

ORCHESTES Saliceti.

Orchestes niger, tibiis testaceis.

Curculio Saliceti. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 446. *n°.* 220.

Rhynchœnus Saliceti. FABR. *Syst. Eleut. t.* 2. *p.* 493. *n°.* 262.

Curculio Saliceti. PAYK. *Monogr. Curcul. Suec. pag.* 66. *n°.* 64. — *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 271. *n°.* 94.

Curculio Saliceti. HERBST, *Coleopt.* 6. *p.* 192. 430. 418.

Il est de la grandeur des précédens. Les antennes sont testacées, avec la masse obscure. La tête est noire, & la trompe est mince, courbée, de la longueur du corcelet : celui-ci est noir, pointillé. L'écusson est très-petit, noir. Les élytres sont noires, striées, avec des points enfoncés dans les stries. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont noires, avec les jambes testacées. Les cuisses postérieures sont renflées, sans dentelures.

Il se trouve en Europe, sur les Saules.

18. ORCHESTE du Peuplier.

ORCHESTES Populi.

Orchestes ater, scutello albo, antennis pedibusque testaceis. Ent. tom. 5. *p.* 105. *n°.* 47. *tab.* 32. *fig.* 491.

Curculio Populi. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 448. *n°.* 228.

Rhynchœnus Populi. FABR. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 495. *n°.* 272.

Rhynchœnus Populi. CLAIRV. *Ent. Helv.* 1. *p.* 72. *tab.* 4. *fig.* 3. 4.

Curculio Populi. PANZ. *Faun. Germ. Fasc.* 18. *tab.* 17.

Curculio Fagi. PAYK. *Monogr. Curc. Suec. p.* 64. *n°.* 61.

Curculio Populi. PAYK. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 268. *n°.* 90.

Il est un peu plus petit que les précédens. Tout le corps est noir. Les antennes & les pattes sont d'un jaune-fauve, & l'écusson est blanchâtre. La trompe est à peine plus longue que le corcelet : celui-ci a de petits points enfoncés, très-rapprochés. Les élytres ont des stries bien marquées.

Il se trouve en Europe, sur le Peuplier.

ORIBATE. *Oribata.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Acaridies.

Les Oribates sont de très-petits insectes aptères, qui ont huit pattes bien distinctes, articulées; deux antennules peu apparentes; le dos couvert d'une espèce d'écaille ou de bouclier, semblable aux élytres réunies de quelques Coléoptères.

Ce genre a été établi par M. Latreille, d'après les caractères suivans : corps aptère, dont la tête est confondue avec le corcelet; point d'antennes; huit pattes; les mandibules en pinces, cachées sous un museau; palpes très-petits, coniques.

M. Herman a établi le même genre sous le nom de *Notaspe*, & a réuni une douzaine d'espèces, dont il a donné de fort bonnes figures, & des descriptions qui feroient souvent insuffisantes sans les figures; car on ne sauroit décrire trop minutieusement des insectes qu'on ne trouve point dans les collections, qu'il faut examiner vivans, qui échappent à l'observateur par leur petitesse, dont le nombre des espèces est probablement très-considérable, & qui jouent certainement sur notre globe, comme les autres Acaridies, un rôle beaucoup plus grand qu'on ne le pense communément.

Ce genre comprend la Mitte géniculée & la Mitte coléoptère des auteurs. Elles ont été séparées des autres Mittes, parce que le dos est couvert d'une espèce d'écaille ou carapace, que M. Herman compare aux élytres réunies de quelques Coléoptères qui manquent d'ailes, comparaison qui avoit déjà été faite par Linné & Geoffroy. Cette carapace déborde le ventre de même que les élytres dans les Coléoptères, & fait un repli tout autour, comme Geoffroy l'a très-bien observé. Il se montre très-distinctement dans les Oribates renversées sur le dos, & mieux encore lorsqu'elles sont placées sur un des côtés & pressées convenablement. Dans cette position, l'étui se sépare assez du corps, pour qu'on puisse le bien observer. C'est d'après ce caractère que M. Herman, qui ne connoissoit pas alors les ouvrages de M. Latreille, a cru devoir établir le genre Notaspe. Ce caractère est effectivement bien propre à faire reconnoître ces petits insectes, & à les distinguer des autres Acaridies, & nous devons pour le moment nous en contenter; car on voudroit en vain recourir aux organes de la bouche pour y chercher d'autres caractères : ils sont si petits, si cachés & si difficiles à développer, qu'on ne peut jamais espérer de les soumettre à un examen un peu rigoureux; & la compression qui fait ressortir ces parties dans quelques Acaridies, n'est point applicable aux Oribates. Tout ce qu'on a pu voir dans celles-ci, ce sont deux antennules courtes, articulées.

La tête, qui se confond ordinairement avec le corcelet, ou n'en est séparée que par une légère incision, est conique, terminée en pointe : vue par-dessous, elle a paru être creuse à M. Herman, & renfermer un autre petit cône qui contient sans doute les parties de la bouche, mais qu'il n'a jamais bien pu distinguer à cause de la petitesse de ces insectes.

Degeer a vu dans l'Oribate géniculée ou corticale, au dessous de la tête, deux antennules courtes & déliées, divisées en articulations, & garnies de poils comme les pattes. Elles n'excèdent pas la longueur de la tête, & il est difficile de les appercevoir, parce que l'insecte les tient ordinairement cachées. Cet observateur ne put en venir à bout qu'en le plaçant entre deux petits verres concaves, où, se trouvant un peu à l'étroit, il développa ces parties.

Le corcelet n'est ordinairement pas plus distinct que la tête; cependant il est quelquefois séparé du corps, ainsi que de la tête, par une incision plus ou moins profonde : il forme la base du cône ou de la pyramide, dont la tête est le sommet.

Le corps est ordinairement globuleux ou ovale, & rarement carré. Il a près de son bord, suivant l'observation de M. Herman, une papille oblongue, marquée d'une fente longitudinale, qu'il a regardée comme l'anus de l'insecte.

Les pattes, au nombre de huit, sont composées de plusieurs pièces peu distinctes : on en voit le plus souvent deux petites qui précèdent la cuisse, & deux ou trois autres qui la suivent, & dont la longueur respective varie beaucoup. Deux de ces pattes paroissent attachées à la partie qui répond au corcelet, & les deux autres partent de la partie antérieure du corps. Elles sont toutes terminées par un, deux ou trois ongles crochus, bien distincts, qui ont servi à M. Herman pour former trois divisions dans ce genre.

Les Oribates ne sont pas des insectes parasites, comme la plupart des Acaridies; car on les trouve communément sur les écorces des arbres, sous des pierres, dans les mousses, sur différens végétaux, rarement seules, & très-souvent en société nombreuse.

ORIBATE.

ORIBATA. LATR. *NOTASPIS.* HERM. *ACARUS.* LINN. GEOFF. DEG. FAB. *GAMASUS.* FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Deux antennules très-courtes, articulées.

Tête et corcelet à peine distincts.

Huit pattes articulées, presqu'égales entr'elles.

Corps couvert d'une écaille en forme de carapace.

ESPÈCES.

* *A ongles monodactyles.*

1. ORIBATE clavipède.

Ovale, noire, luisante; pattes géniculées, hispides, beaucoup plus longues que le corps.

2. ORIBATE corynopède.

Ovale, noire, luisante; pattes géniculées, nues, de la longueur du corps.

3. ORIBATE châtaigne.

Ovale, brune, luisante; tête courte, conique; cuisses renflées.

** *A ongles didactyles.*

4. ORIBATE horrible.

Oblongue, raboteuse; abdomen postérieurement terminé par deux appendices et quatre crochets.

*** *A ongles tridactyles.*

5. ORIBATE géniculée.

Ovale, brune, luisante; pattes de la longueur du corps; cuisses peu renflées.

6. ORIBATE théléprocte.

Ovale, noire; dos marqué de quatre ou cinq rides sémi-circulaires.

7. ORIBATE coléoptère.

Ovale, noire; côtés antérieurs avec un prolongement triangulaire.

8. ORIBATE humérale.

Ovale, brune, très-glabre; côtés antérieurs avec un prolongement triangulaire, aigu.

9. ORIBATE ailée.

Ovale, d'un brun-noirâtre, luisant; côtés avec un prolongement détaché en avant et en arrière.

10. ORIBATE tégéocrane.

Ovale-oblongue; tête avec un écusson triangulaire et quatre soies blanches.

11. ORIBATE cassidée.

Corps orbiculaire, écussonné, marron; pattes antérieures en forme de pinces sétifères.

12. ORIBATE paresseuse.

Corps déprimé, parallélogramme, postérieurement coupé, bicornu.

13. ORIBATE bipile.

Globuleuse, d'un brun-marron; tête aiguë, pourvue de trois poils avancés.

* *A ongles monodactyles.*

1. Oribate clavipède.

Oribata clavipes.

Oribata ovata nigra, nitida, pedibus geniculatis hispidis, corpore longioribus.

Notaspis clavipes. Herman, *Apterologia, p.* 88. *n°.* 1. *tab.* 4. *fig.* 7.

Cette espèce ne doit pas être confondue avec l'Oribate géniculée, dont les pattes ne sont pas plus longues que le corps, & terminées par trois ongles. La clavipède est très-petite. Tout le corps est noir, luisant, sphérique ou ovale, arrondi postérieurement. Le corcelet est plus étroit que le corps, & séparé par un enfoncement transversal : on voit, de chaque côté, une apophyse à deux cornes. Le corps se fait remarquer par une suite circulaire de soies placées sur le dos. Les pattes sont une fois plus longues que le corps, & paroissent avoir plusieurs articulations renflées d'où partent quelques soies.

Elle se trouve en Europe, dans les mousses.

2. Oribate corynopède.

Oribata corynopus.

Oribata ovata nigra, nitida, pedibus geniculatis nudis, longitudine corporis.

Notaspis corynopus. Herm. *Apterol. pag.* 89. *n°.* 2. *tab.* 4. *fig.* 2.

Elle est très-petite, comme la précédente, n'ayant guère au-delà d'un quart de ligne de diamètre. Le corps est noir, luisant, presque sphérique ou ovale, à demi pointu postérieurement. Le dos est glabre. Le corcelet est plus étroit que le corps, & distinct par un léger étranglement. La partie antérieure est terminée en pointe. Les pattes sont de la longueur du corps. Les cuisses sont renflées à leur extrémité. Les autres articulations le sont moins, & on ne voit pas les soies qui se font remarquer dans l'espèce précédente.

Elle se trouve en Europe, dans les mousses.

3. Oribate châtaigne.

Oribata castanea.

Oribata ovata castanea, nitida, capite brevi conico, femoribus clavatis.

Notaspis castaneus. Herm. *Apterol. pag.* 89. *n°.* 3. *tab.* 7. *fig.* 4.

Elle est très-petite comme les précédentes. Tout le corps est d'un brun-marron, luisant. Le corps est ovale, presque globuleux, arrondi postérieurement. Le corcelet est peu distinct, & forme, avec la tête ou la partie antérieure, un cône court, à large base. Les pattes sont glabres, de la longueur du corps. Les cuisses sont renflées.

M. Herman dit avoir trouvé cette espèce, au solstice d'été, dans un gazon touffu, parmi des Lichens. Sa marche n'est ni lente ni accélérée. Il croit qu'elle appartient à cette division, sans en être bien certain.

Elle se trouve en Europe.

** *A ongles didactyles.*

4. Oribate horrible.

Oribata horrida.

Oribata oblonga aspera, abdomine posticè bidentato quadrihamato.

Notaspis horridus. Herm. *Apterol. pag.* 90. *tab.* 6. *fig.* 3.

Oribata horrida. Latr. *Gen. Crust. & Inf. t.* 1. *p.* 150. *n°.* 7.

Le corps est alongé, presque carré, d'un brun-clair, parsemé d'une poussière écailleuse, blanchâtre. Il est terminé postérieurement par deux appendices courtes, obtuses, écartées, & par quatre crochets, dont deux, mobiles, peuvent être écartés ou appliqués contre le corps, ce sont les plus voisins des appendices, & deux autres un peu au dessus de ceux-ci, plus courts, restent toujours dans la même position. Le corcelet est aussi large que l'abdomen, & ne se distingue de lui que par une ligne transversale, enfoncée, qui l'en sépare. Le bec est pointu, transparent, & peut être alongé ou raccourci : on voit à son extrémité un point obscur. Les pattes sont de la longueur du corps, ou même un peu plus courtes, & les articulations sont étranglées & bien distinctes. La troisième paire n'a pas les gros poils que l'on voit aux autres. Chaque patte est terminée par deux crochets assez forts, peu arqués.

Elle se trouve en Europe, dans les mousses.

*** *A ongles tridactyles.*

5. Oribate géniculée.

Oribata geniculata.

Oribata ovata, fusco-castanea nitida, pedibus longitudine corporis, femoribus subclavatis.

Oribata geniculata. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 1. *p.* 149. *n°.* 1. — *Hist. Nat. des Crust. & des Inf. tom.* 7. *p.* 400.

Acarus petrarum niger, abdomine globoso lucido, femoribus subclavatis. Geoff. *Inf. tom.* 2. *p.* 626. *n°.* 11.

Acarus corticalis. Deg. *Mem. Inf.* 7. *pag.* 131. *n°.* 19. *tab.* 8. *fig.* 1.

Cette espèce est mentionnée, dans ce Diction-

naire, sous le nom de *Mitte géniculée,* n°. 26. Elle a un quart de ligne de diamètre. Son corps est brun, ovale, arrondi postérieurement, conique à sa partie antérieure, parsemé de poils courts & très-fins. La tête est séparée du corcelet, & celui-ci de l'abdomen, par une ligne transversale, enfoncée. Les pattes sont d'un brun plus clair que le corps & de longueur moyenne. Celles de devant sont un peu plus longues que les quatre qui suivent, & les postérieures ne sont guère plus longues que les premières. Elles sont toutes garnies de quelques soies, & les cuisses antérieures sont renflées. Les huit pattes sont terminées par trois ongles bien distincts.

Elle se trouve en Europe, sous les pierres & sur les écorces d'arbres.

6. Oribate théléprocte.

Oribata theleproctus.

Oribata ovata, atra, dorso rugis semicircularibus notato.

Oribata theleproctus *nigra, dorso clypeato, clypeolo per circulos concentricos diviso.* Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 1. *p.* 149. *n°.* 2.

Notaspis theleproctus, *abdomine depresso, posticè in papillam producto, suprà rugis semicircularibus.* Herman, *Apterol. p.* 91. *n°.* 5. *tab.* 7. *fig.* 5.

Le corps est ovale, presqu'orbiculaire, un peu déprimé, terminé postérieurement en pointe, d'un noir-obscur, glabre, marqué de quelques rides ou enfoncemens concentriques, ouverts postérieurement. Le corcelet est court, distinct de la tête & de l'abdomen par deux étranglemens. Les pattes sont de la longueur du corps. Les articulations sont distinctes, & les cuisses sont peu renflées. La dernière pièce est armée de trois ongles crochus.

Elle se trouve en Europe, dans les mousses.

7. Oribate coléoptère.

Oribata coleoptrata.

Oribata ovata, atra, lateribus anticis angulato acutis.

Gamasus coleoptratus. Fabr. *Syst. Antl. p.* 365. *n°.* 24.

Notaspis actomios, *abdomine nigricante, tuberculato, margine anteriore medio pilis duobus spathulatis, albis; laterum alis trigonis, anticè truncatis.* Herm. *Apter. p.* 91. *n°.* 6.

Voyez, pour la description & les autres synonymes, Mitte coléoptère, n°. 23. Le corps est ovale, noirâtre, luisant, marqué, sur le dos & au bord postérieur, d'une suite circulaire de poils blancs, linéaires, droits.

8. Oribate humérale.

Oribata humeralis.

Oribata ovata, brunnea, glaberrima, lateribus anticis productis, angulato-acutis.

Notaspis humeralis. Herm. *Apter. p.* 92. *n°.* 8. *tab.* 4. *fig.* 5.

Oribata humeralis. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 1. *p.* 150. *n°.* 5.

Elle ressemble beaucoup à la précédente. L'abdomen est d'un brun-foncé, ovale, presque globuleux, très-lisse & luisant. Les productions latérales sont trigones, tronquées antérieurement. La partie antérieure du corps se termine en piramyde. La tête & le corcelet se confondent, & ne sont nullement distincts. Les pattes sont de la longueur du corps, munies de soies fort courtes; elles ont leurs articulations peu apparentes.

Elle se trouve en Europe, dans les mousses.

9. Oribate ailée.

Oribata alata.

Oribata ovata, fusco-castanea nitida, lateribus productis, anticè posticèque solutis.

Notaspis alatus. Herm. *Apter. pag.* 92. *n°.* 8. *tab.* 4. *fig.* 6.

Acarus aquaticus-marginatus *aquaticus, subrotundus crustaceus niger, pedibus rufis, corporis lateribus marginatis.* Deg. *Mem. Inf. t.* 7. *p.* 152. *n°.* 28. *tab.* 11. *fig.* 1.

Elle est très-petite. Le corps est d'un brun-noirâtre, glabre, globuleux, arrondi postérieurement, terminé en piramyde antérieurement. La tête & le corcelet se confondent. On voit à la partie latérale une production comme dans les espèces précédentes, mais qui en diffère dans celle-ci, en ce qu'elle se détache du corps à sa partie antérieure ainsi qu'à sa partie postérieure. Les pattes sont à peine de la longueur du corps, & d'une couleur rousseâtre ou de marron-clair. Les articulations sont peu distinctes.

Elle se trouve en Europe, dans les mousses. Degeer l'a vue en grand nombre, courant sur la surface des eaux de marais, se tenant toujours à la superficie, sans jamais s'y enfoncer : elles s'attachoient aux petits limaçons & aux insectes morts qui flottoient sur l'eau, sans doute pour en tirer leur nourriture en les suçant. Elles sont lentes dans leur démarche, & ne quittent guère leur proie tant qu'elle leur fournit de quoi les nourrir.

10. Oribate tégéocrane.

Oribata tegeocrana.

Oribata ovato-oblonga, clypeo triangulari, margine anteriore setis quatuor albis.

Notaspis tegeocrana, *abdomine oblongo, margine anteriore setis quatuor albis; capite scuto triangulari tecto, squamulâ laterali pellucidâ.* Herman, *Apterol. p.* 93. *n°.* 9. *tab.* 4. *fig.* 3. 4.

Oribata tegeocrana. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 1. *p.* 150. *n°.* 6.

L'abdomen est ovale, oblong, d'un roux-foncé, tuberculé, glabre, terminé antérieurement en piramyde. Le corcelet est distinct du reste du corps par une ligne enfoncée. On voit quatre soies blanches au bord antérieur, & la tête est couverte d'un bouclier détaché, triangulaire, échancré au sommet & garni de deux soies.

Elle se trouve en Europe, dans les mousses.

11. Oribate cassidée.

Oribata cassidea.

Oribata corpore clypeato castaneo, pedibus anticis antenniformibus setiferis.

Notaspis cassideus *castaneus, scuto hyalino, discoideo depresso; pedibus primi paris antenniformibus, motatoriis, apice setiferis.* Herman, *Apterol. p.* 93. *n°.* 10. *tab.* 6. *fig.* 2.

Elle est petite, parfaitement orbiculaire, presqu'en forme de lentille, couverte d'un bouclier discoïde, élevé au milieu, déprimé & plane sur ses bords, couvrant tout l'abdomen comme dans les Cassides, & transparent comme du verre. Le disque est marqué, sur son contour, de stries écartées, & courtes vers l'intérieur. Les pattes antérieures sont portées droit en avant, pendant la marche, & agitées de côté & d'autres, comme les antennes dans les autres insectes. Elles sont composées d'un fémur renflé, ayant une dent saillante vers l'extrémité antérieure; ensuite de deux articles courts, & d'un dernier presqu'en massue, un peu en zigzag, & garni de trois soies au sommet. Les autres pattes, qui servent seules à la marche, ont trois articles au fémur & au tibia, & le tarse est simple.

Elle se trouve en Europe, dans les mousses. Elle appartient peut-être à la première division.

12. Oribate paresseux.

Oribata segnis.

Oribata corpore depresso, parallelogramo posticè retuso bicorni.

Notaspis segnis *depressus, abdomine parallelogrammo, posticè retuso bicorni; thorace trigono halteiato.* Herm. *Apterol. p.* 94. *n°.* 11. *tab.* 4. *fig.* 8.

Cette espèce diffère beaucoup des précédentes par la forme du corps, qui est celle d'un carré-long. La partie antérieure est triangulaire & distincte; elle est séparée du corps par une ligne transversale, enfoncée, & garnie, de chaque côté, d'une sorte de balancier. Les angles postérieurs du corps sont garnis d'un appendice en forme de filet, transparent, un peu arqué ou courbé en dedans. Les pattes sont munies de trois ongles. Tout le corps est d'une couleur cendrée, noirâtre.

Elle se trouve en Europe, dans les mousses. Sa marche est très-lente.

13. Oribate bipile.

Oribata bipilis.

Oribata globosa, castanea, capite acuminato, pilis quatuor porrectis.

Notaspis bipilis. Herm. *Apter. p.* 95. *n°.* 12.

Le corps de ce petit insecte est châtain, globuleux, terminé antérieurement en pointe, pourvu de quatre poils avancés, roides, dont deux extérieurs assez gros, & deux intérieurs plus minces: il y a deux autres poils écartés à l'extrémité du corps, & un autre fort, sur les côtés des cuisses de la troisième paire. Lorsque l'insecte contracte les pattes, on voit, de chaque côté du corps, trois autres poils dirigés en avant, qui appartiennent aux pattes: il y a un autre poil étendu dans une situation droite sur le côté, qui est le poil de la cuisse. Au reste, toutes les cuisses sont nues, suivant l'observation de M. Herman; mais les jambes & les tarses sont garnis de poils tournés en avant.

Elle a été trouvée en mai, dans une forêt près du Rhin, sur une substance attachée contre l'écorce d'un arbre, qui a paru à M. Herman être de la fiente desséchée de quelque limaçon.

ORITHYIE. *Orithyia.* Genre d'insectes de la troisième section de l'Ordre des Aptères, dans la méthode de M. Olivier, & qui, suivant la nôtre, appartient à la famille des Oxyrinques, classe des Crustacés.

La seule espèce connue de ce genre fut d'abord associée par Herbst aux Crabes *(Cancer bimaculatus).* Fabricius la réunit aussi avec eux, & la décrivit comme inédite *(Cancer mammillaris).* Daldorf, dont les travaux opérèrent dans l'Ordre des Crustacés une réforme nécessaire, jugea que celui-ci devoit composer un genre propre, qu'il nomma *Orithuia.* Fabricius, dans le Supplément de son *Entomologie systématique*, l'adopta, ainsi que la plupart des autres genres de cet auteur, à quelques changemens près qu'il fit dans leur nomenclature. Les Crustacés à courte-queue ou les Crabes *brachyures* de Linné forment maintenant, dans le système de l'entomologiste de Kiell, la classe des *Kleistagnathes*, & où entre le genre d'Orithyie. *Mâchoire* extérieure à division latérale lancéolée, pointue, courte, mutique; *antennes*, quatre, inégales; les intérieures plus longues, en forme de palpes: tels sont les caractères essentiels qu'il lui assigna. Les nôtres reposent sur d'autres

parties, & qui nous ont paru se prêter plus facilement à l'observation. Les Orithyies ressemblent aux Portunes, aux Podophthalmes quant à la disposition & la forme générale des pattes, c'est-à-dire que les deux antérieures sont en forme de bras, avec des mains didactyles; que les trois paires suivantes finissent par un tarse conique & onguiculé, & que la dernière est natatoire ou se termine en une lame foliacée ou très-comprimée; mais le corps des Portunes & des Podophthalmes, ou leur test, est large, & présente un segment de cercle; celui des Orithyies est en ovoïde tronqué par-devant. Ce caractère les rapproche des Dorippes & des Matutes; mais les Dorippes ont leurs pattes postérieures insérées sur le dos, &, dans les Matutes, toutes les pattes, à l'exception des bras, sont natatoires. N'ayant vu qu'un individu mal conservé de l'Orithyie mamelonnée, il ne m'a pas été possible d'étudier tous ses caractères naturels. Fabricius lui-même n'en a donné qu'une partie, & qui sont exposés de la manière suivante dans le Supplément de son *Entomologie systématique*, pag. 324.

Bouche composée de mandibules, de palpes & de trois mâchoires.

Mâchoire extérieure osseuse, bifide; division intérieure oblongue, plane, ciliée, légèrement cannelée extérieurement, presque concave intérieurement, coudée au milieu, avec le bout palpigère.

Palpe comprimé, osseux, sétacé, un peu cilié, triarticulé; le premier article court; le second plus long; le troisième encore plus alongé, arqué & pointu.

Division interne (de la même mâchoire) lancéolée, aiguë, mutique.

Les autres *organes de la manducation* n'ont pas été suffisamment examinés.

Antennes, quatre, inégales.

Extérieures très-courtes, sétacées, insérées au coin interne de l'œil; le premier article très-long, cylindrique; les autres très-nombreux, fort courts.

Intérieures une fois plus longues, palpiformes, de quatre articles; le premier court, ovoïde; le second & le troisième plus longs, cylindriques; le quatrième très-court, en alène, bifide: division intérieure courte. Ces antennes intérieures sont repliées sur elles-mêmes, comme dans un grand nombre de genres de la division des Crustacés à courte-queue. Il paroîtroit que, quoique leur forme soit essentiellement semblable à celle qu'ont les mêmes organes dans les Crabes, les Dromies, les Portunes, elles seroient néanmoins proportionnellement plus longues, tandis que les antennes extérieures seroient comparativement plus petites.

Je considère, avec M. Olivier, les pièces articulées & disposées sur deux rangs longitudinaux qui forment la bouche des Crustacés, au dessus des mandibules, comme des palpes profondément bifides ou même doubles. Fabricius prend pour mâchoire extérieure le premier article (celui qui est le plus grand) des deux divisions des derniers palpes ou de ceux qui recouvrent extérieurement les autres, & sont placés immédiatement au-devant des deux premières pattes ou des bras. L'article qui sert de support commun aux deux branches du palpe n'est pas compté. J'ai observé sur un individu de la collection du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, que la branche extérieure est petite & lancéolée, comme le dit Fabricius; que le second article de la branche interne, & qui, selon sa manière de voir, paroît être le premier article des palpes de la mâchoire extérieure, présente un triangle alongé, échancré ou concave au côté interne & près du bout. La forme de cet article est ainsi différente de celle qu'a la même pièce dans les palpes extérieurs des Crabes, où elle est beaucoup plus courte, plus large & plus arrondie. Les trois articles qui suivent ou qui terminent la branche intérieure de ces palpes, en se repliant le long du bord interne, sont aussi, dans les Orithyies, proportionnellement plus longs & plus grêles que dans les Crabes.

Le test des Orithyies forme un ovoïde déprimé, tronqué en devant, & un peu resserré avant les angles qui terminent les côtés. Le bord antérieur est fortement échancré de chaque côté pour l'emplacement des orbites oculaires. Son milieu est avancé & denté. Les bords latéraux offrent aussi des pointes. Les yeux sont placés à l'extrémité d'un pédicule assez long & cylindrique. Les bras sont courts, graveleux & tuberculés. Les trois paires de pattes suivantes sont terminées par un tarse conique & anguleux; celui de la dernière est très-comprimé & en forme de lame elliptique, très-unie & pointue.

Les habitudes des Orithyies nous sont inconnues. Ces Crustacés paroissent propres aux mers orientales.

ORITHYIE.

***ORITHYIA.* FABR. *ORITHUIA.* DALD. *CANCER.* HERBST.**

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Quatre antennes; les extérieures très-courtes, sétacées; le premier article fort long, cylindrique; les autres très-nombreux et fort petits; les intérieures une fois plus longues, repliées, de quatre articles, dont le second et le troisième plus longs; le dernier très-court, subulé, bifide.

Corps ovoïde, tronqué en devant, déprimé; queue courte, sans feuillets natatoires au bout.

Dix pattes; les deux antérieures en forme de bras, et terminées par une sorte de main didactyle; dernière pièce des trois paires suivantes conique et pointue; celle de la dernière paire en forme de lame ou de nageoire.

ESPÈCE.

1. **ORITHYIE mamelonnée.**

Test tuberculé, triépineux de chaque côté, avec deux taches rougeâtres, arrondies, sur le dos; chaperon avancé, triangulaire, ayant cinq dents.

1. ORITHYIE mamelonnée.

ORITHYIA mammillaris.

Orithyia testâ tuberculatâ, utrinquè trispinosâ, maculis duabus dorsalibus, rufescentibus, rotundis; clypeo rostriformi, quinquedentato.

Orithyia mammillaris. FABR. *Suppl. Ent. Syst. p.* 363.

Orithyia mammillaris. LATR. *Hist. natur. des Crust. & des Inf. tom.* 6. *p.* 130. *pl.* 50. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 1. *p.* 42.

Cancer mammillaris, *thorace ovato, aculeato, utrinquè trispinoso; rostro brevi, tridentato.* FAB. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 465.

Cancer bimaculatus. HERBST, *Canc. tom.* 1. *p.* 248. *tab.* 18. *fig.* 101.

Son test a environ quinze lignes de long, & un peu moins en largeur; il est ovoide, un peu resserré fur les côtés, près des angles antérieurs & latéraux, déprimé, d'un jaunâtre-pâle, couvert en majeure partie de petits grains, avec deux sillons longitudinaux & trois rangées de tubercules, dont une composée de trois & située entre les sillons, & les deux autres latérales, formées chacune de quatre tubercules; les deux postérieurs de chaque rangée font rousseâtres, & placés fur une tache ronde, presque de la même couleur. Chaque côté du test a trois fortes pointes en forme d'épines, & deux tubercules antérieurs. Son bord antérieur a au milieu un avancement triangulaire, ayant cinq dents pointues, deux de chaque côté, & une au bout, plus longue; chaque angle latéral de ce bord antérieur est bifide ou bidenté; la dent extérieure est plus forte. Le bord inférieur des orbites oculaires a aussi une pointe assez forte près du canthus interne. Les pédicules des yeux sont assez longs & cylindriques. Les bras sont courts & graveleux; les deux premiers articles inférieurs, ceux qui répondent à la hanche, ont chacun deux petites pointes au côté interne; l'article suivant, l'analogue de la cuisse, a, au milieu de l'arête inférieure, une dent ou saillie conique; on en remarque aussi une autre au bord supérieur; le quatrième article ou le carpe offre en dessus deux tubercules, & au côté interne une pointe conique. Les mains sont dilatées, presque triangulaires, graveleuses, avec trois éminences dentiformes au bord supérieur; les doigts sont un peu plus longs que les mains, comprimés & dentelés au bord intérieur; ceux de la main droite, qui paroît plus forte, ont des dents plus grosses. Les trois paires de pattes suivantes sont presqu'également longues, ont une petite dent à l'extrémité supérieure du second & du troisième article, une frange de poils noirâtres au côté interne des deux suivans, & sont terminés par un tarse conique & anguleux. Les angles du tarse de la quatrième paire sont plus dilatés. Les deux premiers articles de la dernière paire sont unidentés au bout, & celui qui la termine, a la figure d'une lame elliptique, très-nuie, pointue au bout, avec des poils noirâtres fur les bords. On remarque une dent fur le milieu du premier segment de la queue, & trois au suivant. L'individu que j'ai observé, étoit un mâle.

Elle se trouve dans les parties de l'Océan indien, qui avoisinent la Chine. *(LAT.)*

ORNÉODE. *Orneodes.* Genre d'insectes de l'Ordre des Lépidoptères, & de la famille des Ptérophorites.

Deux considérations principales m'ont déterminé à séparer génériquement des Ptérophores, l'espèce que Geoffroy avoit nommée le Ptérophore à éventail, & qui est le Ptérorophore *hexadactylus* de Fabricius. Dans les autres Ptérophores, les palpes ne sont pas plus longs que la tête, se recourbent dès leur origine, & sont presqu'uniformément recouverts de petites écailles. Ceux des Ornéodes sont beaucoup plus longs, avancés, avec le second article garni d'écailles nombreuses, & le dernier presque nu ou moins convexe, grêle, cylindrique, pointu au bout, relevé & en forme de corne. Voilà d'abord une première considération prise de la comparaison d'un organe important de l'insecte parfait. Les métamorphoses nous fournissent la seconde. La Chrysalide des Ptérophores est nue, ou point renfermée dans une coque, & suspendue presque verticalement au moyen d'un fil ou d'une soie. Celle des Ornéodes est enveloppée d'un tissu peu fourni, tenant néanmoins lieu de coque.

Ces caractères, à la vérité, ne s'appliquent qu'à une seule espèce de nos catalogues; mais les principes d'une bonne méthode ne nous permettent pas de réunir des objets trop dissemblables, quelque restreint que puisse être le groupe que l'on détache.

Lorsque les observations, à cet égard, feront plus multipliées, le genre d'Ornéode sera probablement moins circonscrit. Nous sommes si peu avancés dans la connoissance des Lépidoptères de la famille des Ptérophorites, que Fabricius n'en a pas décrit une seule espèce d'étrangère à l'Europe.

Par leurs ailes horizontales ou en toit, des antennes sétacées, les Ptérophorites s'associent aux Lépidoptères nocturnes. Ils sont les seuls de cette section dont les ailes, ou du moins deux d'entre elles, ont des fissures imitant une sorte de digitation; ce qui donne à ces ailes une ressemblance grossière avec celle des oiseaux. La famille des Ptérophorites ne comprend que les genres Ptérophore & Ornéode. J'ai exposé ci-dessus les différences qui les caractérisent.

Tous ces petits Lépidoptères ont le corps grêle & alongé; des antennes sétacées, simples, un peu plus courtes que le corps, insérées entre les yeux,

près du milieu de leur bord interne; une trompe courte, roulée en ſpirale, preſque membraneuſe; des pattes longues & épineuſes. Leurs ailes ne préſentent que quelques groſſes nervures ou côtes longitudinales, plus ou moins ſéparées entr'elles, couvertes de petites écailles, mais ayant aux deux bords une frange de poils, & imitant ainſi des pennes d'oiſeau. Dans l'Ornéode héxadactyle, les ailes ont un plus grand nombre de nervures; & lorſqu'elles ſont étendues, elles forment, autour de ſon corps, un demi-cercle, à la façon d'un éventail, d'où eſt venu le nom que lui a impoſé Geoffroy.

Sa Chenille a ſeize pattes, & vit ſur le Camériſier ou le Chèvre-feuille des buiſſons *(lonicera xylosteum)*, dont elle mange les fleurs. Frichs me paroît être le premier qui l'ait obſervée. M. Wilhelm, dans ſes *Récréations* tirées de l'Hiſtoire naturelle, ouvrage publié en allemand, mais dont nous avons une traduction françaiſe, imprimés à Bâle, dit auſſi que la Chenille du Ptérophore héxadactyle ronge les fleurs de cet arbriſſeau en paſſant de l'une à l'autre, & qu'elle ſe change en Chryſalide dans un tiſſu à claire-voie; mais dans la figure qu'il donne de l'inſecte parfait, chacune de ſes ailes n'eſt diviſée qu'en trois. Cet auteur diſtingue & repréſente enſuite un autre Ptérophore ou Alucite, qu'il nomme *Dodecadactyle,* parce que le nombre des rayons barbus ou des plumes (pour me ſervir de ſes expreſſions) des ailes eſt de douze. Il eſt clair que cette eſpèce eſt le vrai Ptérophore héxadactyle, puiſque Linné dit formellement que chaque aile eſt partagée en ſix. L'Alucite héxadactyle de M. Wilhelm ſeroit donc une autre eſpèce, & peut-être du même genre.

On trouve ſouvent l'Ornéode héxadactyle dans l'intérieur des appartemens, aux vitres des croiſées, en automne.

ORNÉODE.

ORNEODES. **LATR.** ***PHALÆNA ALUCITA.*** **LINN. SCOP.**

PTEROPHORUS. **GEOFFR. FABR.** ***ALUCITA.*** **DEN. SCHIFF. HUBN.**

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes sétacées, simples.

Trompe courte, presque membraneuse ou peu cornée.

Deux antennules longues, avancées; le second article très-garni d'écailles; le dernier presque nu, long, grêle, cylindrique, terminé en pointe, recourbé, en forme de corne.

Ailes divisées en rayons barbus (six à chaque).

Chenille ayant seize pattes.

Chrysalide dans une coque peu serrée.

ESPÈCE.

1. ORNÉODE héxadactyle.

Ailes héxadactyles, d'un gris-cendré, entrecoupé de noirâtre.



1. ORNÉODE héxadactyle.

ORNEODES hexadactylus.

Orneodes alis hexadactylis, cinereo-griseis, fusco-interjectis.

Orneodes hexadactylus. LATR. *Hist. Nat. des Crust. & des Inf. tom.* 14. *p.* 258. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4. *p.* 234.

Phalæna Alucita hexadactyla, *alis patentibus fissis, singulis sex-partitis cinereis.* LINN. *Syst. Nat. tom.* 2. *pag.* 900. *n°.* 460. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1458.

Phalæna Alucita hexadactyla. SCOP. *Entom. Carn. n°.* 676.

Phalæna Alucita hexadactyla. VILL. *Entom. tom.* 2. *p.* 134. *tab.* 6. *fig.* 32.

Phalæna Alucita hexadactyla. BRAHM. *Kal. II.* 1. 89. 34. — 323. 208.

Ptérophore en éventail. GEOFF. *Inf. Par. t.* 2. *p.* 72.

Pterophorus hexadactylus, *alis fissis, cinereis, singulis sexpartitis.* FABR. *Syst. Entom. p.* 672. *n°.* 7. — *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 312. *n°.* 7. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 259. *n°.* 11. — *Entom. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 349. *n°.* 13.

WALCK. *Faun. Parif. tom.* 2. *p.* 324.

Alucita hexadactyla. SCHRETT. *Wienn. Verz. ed.* 1. *p.* 146. *n°.* 10. — *ed.* 2. *tom.* 2. *p.* 134. *n°.* 10.

Alucita hexadactyla. HUBN. *Lepid. IX. tab.* 2. *fig.* 10. 11. — *Beitr. I.* 1. *tab.* 4. *fig.* R.

RÉAUM. *Inf. tom.* 1. *pl.* 19. *fig.* 19-21.

FRICHS, *Inf. tom.* 3. *tab.* 7.

PETIV. *Gazoph. tab.* 67. *fig.* 7.

HARR. *Inf. Angl. tab.* 2. *fig.* 7.

Il eſt long d'environ ſix lignes, d'un gris-cendré & un peu brun. Les ailes, particuliérement les ſupérieures, ſont traverſées par des bandes plus obſcures ou noirâtres, & ont quelques points d'un gris plus clair. Chacune de ces ailes eſt diviſée, juſqu'à ſa naiſſance, en trois lanières ou côtes principales, dont la première ſe ſubdiviſe en deux rayons, & la ſeconde en trois; la troiſième eſt ſimple. La première des inférieures étant preſque détachée, a été regardée, par Geoffroy, comme une dépendance des ailes ſupérieures; & c'eſt pour cela qu'il dit, dans ſa phraſe ſpécifique, que les ailes ſupérieures ſont partagées en huit, & les inférieures en quatre; mais il eſt plus naturel d'adjuger cette branche intermédiaire aux ailes inférieures, parce qu'elles ſont d'ordinaire plus larges & plus diviſées dans cette famille.

Il ſe trouve dans toute l'Europe. *(LAT.)*

ORNÉPHILES *ou* SYLVICOLES. M. Duméril, dans ſa *Zoologie analytique*, a donné ce nom à la treizième famille des inſectes Coléoptères de l'Ordre des Hétéromères, c'eſt-à-dire, dont les quatre tarſes antérieurs ont cinq articles, & les poſtérieurs quatre ſeulement. Elle a pour caractères : *élytres dures, larges ; antennes filiformes, ſouvent dentées.* Elle renferme les genres Hélops, Serropalpe, Ciſtèle, Calope, Pyrochre & Horie.

ORNITHOMYIE. *Ornithomyia.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Coriaces.

La trompe des Diptères, déſignés, par les auteurs, ſous le nom d'*Hippoboſques (voyez ce mot)*, nous préſente un caractère unique dans cet Ordre. Elle eſt compoſée, 1°. de deux lames preſque cartilagineuſes, ou deux valvules formant, par leur rapprochement, une ſorte de tube (1); 2°. d'un ſuçoir libre, ne conſiſtant, en apparence, qu'en une ſoie, & plus ou moins recouvert par les deux lames précédentes qui lui ſervent de fourreau. Dans les autres Diptères, la trompe eſt une gaine univalve ou d'une ſeule pièce, plus ou moins coudée, & plus ou moins labiée à ſon extrémité, dont les bords ſe replient longitudinalement en deſſus, pour former un tuyau, & laiſſer, au point de réunion, une goutière ou un canal, où ſe loge le ſuçoir. Les Hippoboſques ſont encore les ſeuls Diptères qui ſoient conſtamment paraſites dans leur dernier âge. Les tégumens de leur corps ſont d'une nature plus ſolide & plus ferme que ceux des autres Diptères ; de ſorte qu'on peut le preſſer très-fortement ſans que la peau crève & que l'inſecte ſoit écraſé. Les crochets de leurs tarſes, appropriés à la manière de vivre de ces inſectes, paroiſſent doubles ou même trifides ; &, comme ſi la Nature vouloit nous annoncer la fin de l'Ordre, & nous préparer au ſuivant, quelques eſpèces ſont dépourvues d'ailes & de balanciers. Il étoit donc convenable de former, avec ces inſectes, une famille particulière : c'eſt celle des *Coriaces*. (*Voyez* mon *Genera Cruſt. & Inf.* tom. 4, p. 360 & ſuiv.)

J'ai obſervé, dans les Hippoboſques des entomologiſtes, quelques différences organiques, d'après leſquelles j'ai établi deux autres genres, *Ornithomyie* & *Mélophage*. Il eſt facile de diſtinguer les Mélophages en ce qu'ils n'ont ni ailes ni balanciers. La ligne de démarcation, entre les Hippoboſques proprement dites & les Ornithomyies, ſemble d'abord n'être pas bien apparente & bien

(1) C'eſt donc plutôt un bec, *roſtrum*, qu'une trompe. Peut-être faudroit-il appliquer une dénomination particulière à cette partie, afin d'éviter toute équivoque.

déterminée. Les points qui m'ont fervi à la tracer avoient cependant déjà été remarqués par Degeer. L'Hippobofque aviculaire lui avoit offert de petits yeux liffes qu'il n'avoit point trouvés dans l'Hippobofque du Cheval. Ces deux petits corps, en forme de boutons, que l'on découvre à l'extrémité antérieure de la tête, dans cette dernière efpèce, & que l'on doit confidérer comme des antennes, font remplacés, dans l'autre Hippobofque, par deux pièces coniques, faillantes de chaque côté de la trompe, & chargées de poils longs & roides. Degeer n'a pas ofé prononcer fur leurs fonctions; mais la place qu'elles occupent, leur compofition, me font croire que ces parties font toujours des antennes.

Les crochets des tarfes ont une conformation particulière, & qui n'a pas échappé à cet excellent naturalifte. Les ailes mêmes ne font pas entièrement femblables à celles des Hippobofques. J'ajouterai enfin que les Ornithomyies, ainfi que l'indique l'étymologie de ce nom, vivent exclufivement fur les oifeaux, tandis que les Hippobofques ne s'attachent qu'à certains quadrupèdes, tels que les chevaux, les bœufs, &c.

Ce qu'on a dit, à l'article Hippobosque, de la forme générale de ces infectes, convient auffi aux Ornithomyies. Le corps eft également aplati, revêtu, à l'exception de l'abdomen, d'une peau écailleufe & luifante, & s'élargit infenfiblement de devant en arrière. Les yeux font ordinairement grands, ovales, latéraux & entiers. L'extrémité antérieure de la tête eft échancrée en un demi-cintre, où font placés les organes de la bouche, fermé en deffous par une membrane, & en deffus par une petite pièce écailleufe ou coriace, en forme de chaperon, échancrée en devant, & portant les antennes. Les côtés de cette pièce ont chacun, dans les Hippobofques, une cavité profonde & alongée, au bout fupérieur de laquelle eft inférée une antenne qui reffemble à un gros tubercule arrondi & poilu. Les antennes des Ornithomyies occupent la même place, mais elles ont une autre forme. Elles font compofées de deux articles, dont l'un très-court, radical; & l'autre beaucoup plus grand, lamelliforme, alongé, avancé, faillant, très-velu, terminé en pointe obtufe ou arrondi au bout, plane & concave au côté interne, & d'une confiftance qui m'a paru affez folide. Dans le même genre, la partie qui a la forme d'un chaperon a, en devant, une petite pièce plus ou moins apparente, fuivant les efpèces, & imitant une lèvre fupérieure & échancrée. C'eft de cette échancrure que l'on voit fortir la trompe ou la gaine du fuçoir, de longueur variable, mais ordinairement faillante. Un petit filet écailleux, avancé au-delà de la trompe, un peu arqué, formé de deux foies réunies, conftitue le fuçoir, de même que dans les Hippobofques. Je n'ai pu voir, dans aucune efpèce de cette famille, les palpes que Fabricius attribue aux Hippobofques.

Le milieu de l'extrémité poftérieure de la tête offre, dans la plupart des Ornithomyies, & fur un efpace dont le contour eft comme diftinct, trois petits yeux liffes, punctiformes, très-rapprochés, difpofés en un triangle équilatéral.

Le corcelet des Ornithomyies, de même que celui des Hippobofques, a, de chaque côté, près du bord antérieur, un ftigmate très-diftinct, & fon dos eft divifé tranfverfalement par deux lignes imprimées, difpofées en croix. Outre celle qui détermine la portion fcutellaire, on voit encore, au deffous de chaque angle antérieur, une impreffion linéaire & arquée.

Les ailes font longues, quelquefois très-étroites & peu propres au mouvement, horizontales, & vont en divergeant, du moins dans les individus morts; car Degeer a vu celles de l'Ornithomyie aviculaire croifées l'une fur l'autre lorfque l'infecte n'en faifoit pas ufage. Les grandes nervures fe prolongent très-fenfiblement jufqu'au bord poftérieur; mais dans les Hippobofques, elles femblent s'oblitérer un peu au-delà du milieu, & les deux cellules fermées que l'on y remarque, font plus égales, & fe terminent prefqu'à la même hauteur. J'ai vu diftinctement les deux balanciers dans l'Ornithomyie auftralafienne.

L'abdomen des Ornithomyies eft revêtu d'une peau moins folide ou prefque membraneufe, & paroît continue. Il tient au corcelet par un pédicule affez gros. Sa forme varie fuivant les fexes : tantôt il eft prefque triangulaire (les mâles), & terminé par une petite éminence d'où fort un tube; tantôt il reffemble à une forte de cœur renverfé (les femelles), ou dont l'échancrure eft poftérieure. Dans les uns & les autres, il eft court, échancré, ou un peu concave de chaque côté de fa bafe, avec les angles antérieurs proéminens ou un peu dilatés en arrière. Sa furface eft hériffée de petites pointes, ou garnie de duvet, avec des poils longs fur les bords.

Les pattes, quant à la forme & à la grandeur, font femblables à celles des Hippobofques : leur direction eft encore la même, c'eft-à-dire, que les Ornithomyies les élèvent peu & les écartent beaucoup. Mais les crochets des tarfes ont fubi une modification qui procure à ces infectes plus d'aifance pour fe cramponner aux objets fur lefquels ils fe tiennent. Ces crochets font proportionnellement plus longs que dans les Hippobofques. Ici, ils paroiffent doubles; là, on les croiroit triples, parce qu'ils font divifés profondément en trois pièces ou trois dents, dont la fupérieure plus forte & plus aiguë, & dont l'inférieure plus courte. Les deux pelotes & l'appendice fétiforme & barbu, inférés entre les crochets, font auffi proportionnellement plus longs dans les Ornithomyies.

Celle que je nomme *Verte* eft, au témoignage de Degeer, d'une grande vivacité. Elle court très-vite, fouvent de côté, comme les Crabes, & s'en-

vole facilement. Elle s'accroche fortement, avec ses ongles, aux objets sur lesquels elle marche, & particuliérement aux plumes & à la peau des oiseaux dont elle suce le sang. C'est dans leurs nids que la femelle pond ses œufs, que l'on dit ressembler à des grains noirs, aussi luisans que du jayet. (*Article* HIPPOBOSQUE *de ce Dictionnaire.*)

Réaumur a quelquefois trouvé jusqu'à trente individus de l'Ornithomyie de l'Hirondelle dans un seul nid de cet oiseau. Il y avoit aussi une grande quantité de Puces, soit en état parfait, soit en état de larves. Il n'a pas vu cette Ornithomyie se servir de ses ailes; &, en effet, elles ne sont guère propres au mouvement, à raison de leur peu d'étendue en largeur.

L'analogie nous porte à soupçonner que les métamorphoses des Ornithomyies ont les plus grands rapports avec celles des Hippobosques; mais n'ayant pas d'observations positives à cet égard, nous devons suspendre notre jugement.

L'étude des espèces de ce genre n'a pas été assez suivie, & nous n'en connoissons qu'un petit nombre. Il est probable que des oiseaux, très-différens en habitudes, nourrissent aussi diverses sortes d'Ornithomyies, qui n'ont pas été apperçues ou qu'on aura négligées.

ORNITHOMYIE.

ORNITHOMYIA. LATR. *HIPPOBOSCA.* LINN. GEOFFR. SCOP. DEG. FABR. OLIV.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes insérées à la partie antérieure et latérale de la tête, saillantes, et s'avançant parallèlement de chaque côté de la trompe, très-velues, de deux articles, dont le premier très-petit, le second alongé.

Trompe composée de deux valvules coriaces, formant un tube avancé et recouvrant le suçoir.

Suçoir sétiforme, libre, saillant.

Point d'antennules distinctes.

Corps déprimé, à peau solide et coriace; crochets des tarses fortement tridentés, et paroissant triples.

ESPÈCES.

1. ORNITHOMYIE australasienne.

Petits yeux lisses distincts; trompe très-courte et cachée entre les antennes; corps noirâtre.

2. ORNITHOMYIE verte.

Petits yeux lisses distincts; trompe saillante; corps verdâtre, avec le dessus du corcelet noir; ailes presqu'ovales.

3. ORNITHOMYIE de l'Hirondelle.

Petits yeux lisses distincts; trompe saillante; corps jaunâtre; ailes presque linéaires, arquées et subulées.

4. ORNITHOMYIE du Merle.

Petits yeux lisses distincts; trompe saillante; corps d'un brun-foncé, avec la bouche, les angles antérieurs du corcelet et les pattes d'un jaunâtre-pâle.

5. ORNITHOMYIE pâle.

Point de petits yeux lisses; corps pâle; extrémités postérieures des ailes subulées.

6. ORNITHOMYIE brune.

Point de petits yeux lisses; corps brun, avec la partie antérieure de la tête, les angles antérieurs du corcelet et les pattes pâles; ailes presqu'ovales.

1. Ornithomyie auftralafienne.

Ornithomyia auftralafiæ.

Ornithomyia ocellis diftinctis, probofcide breviffimâ, inter antennas occultatâ; corpore fufco.

Hippobofca Auftralafiæ, *alis obtufis, obfcurè teftacea, abdomine fufco.* Fabr. *Syftem. Antl. pag.* 337.

Cette efpèce eft la plus grande de celles qui me font connues, ayant un peu plus de fix lignes de longueur, depuis la tête jufqu'au bout des ailes. Elle eft d'un brun-noirâtre foncé ou prefque noire, luifante & velue. Sa trompe eft fort courte, & cachée entre les antennes. La partie antérieure de la tête tire fur le brun-noirâtre. Les yeux font grands, très-luifans, & paroiffent très-unis. Les petits yeux liffes font très-diftincts. Le corcelet a fes angles latéraux & antérieurs avancés, en forme de pointes. L'écuffon eft très-court, tronqué & tranfverfal. Les ailes font obfcures, grandes, en triangle alongé ou prefqu'ovales, & dépaffent beaucoup le corps. L'abdomen eft fort court, large, velu, & échancré poftérieurement. La poitrine & le deffous des cuiffes font d'un jaunâtre-pâle.

Elle a été apportée des îles de l'Océan auftral par feu Riche & M. Labillardière. Elle fe trouve auffi à l'Ifle-de-France, & m'a été donnée par M. Mathieu, officier d'artillerie.

2. Ornithomyie verte.

Ornithomyia viridis.

Ornithomyia ocellis diftinctis, probofcide exfertâ, corpore virefcente; thorace fuprà nigro, alis fubovalibus.

Ornithomyia viridis. Latr. *Hift. nat. des Cruft. & des Inf. tom.* 14. *p.* 402. *tab.* 110. *fig.* 9. — *Gen. Cruft. & Inf. tom.* 4. *p.* 362.

Hippobofca avicularia. Fabr. *Ent. Syft. em. t.* 4. *p.* 415. *n°.* 2. — *Syft. Antl. p.* 338. *n°.* 3.

Hippobofca avicularia. Ross. *Faun. Etrufc. tom.* 2. *p.* 338. *n°.* 1593.

Hippobofca avicularia. Walk. *Faun. Parif. tom.* 2. *p.* 416. *n°.* 6.

Schell. *Dipter. tab.* 42. *fig.* 2. 3.

Voyez, pour la fuite de la fynonymie & pour la defcription de l'efpèce, l'article de l'Hippobosque aviculaire, n°. 2.

3. Ornithomyie de l'Hirondelle.

Ornithomyia Hirundinis.

Ornithomyia ocellis diftinctis, probofcide exfertâ, corpore flavefcente; alis fublinearibus, arcuatis, fubulatis.

Hippobofca Hirundinis. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 4. *pag.* 415. *n°.* 3. — *Syft. Antl. pag.* 339. *n°.* 5.

Hippobofca Hirundinis. Ross. *Faun. Etrufc. tom.* 2. *p.* 337. *n°.* 1592.

Hippobofca Hirundinis. Walck. *Faun. Parif. tom.* 2. *p.* 416.

Voyez, pour la fuite de la fynonymie & la defcription de l'efpèce, l'article de l'Hipposbosque de l'Hirondelle, n°. 3.

4. Ornithomyie du Merle.

Ornithomyia Turdi.

Ornithomyia ocellis diftinctis, probofcide exfertâ, corpore fufco-brunneo, ore, thoracis angulis anticis pedibufque flavido-pallidis.

Elle n'a qu'une ligne de long. Son corps eft d'un brun-foncé, avec le devant de la tête & les antennes prefque blanchâtres; les angles antérieurs du corcelet, la poitrine & les pattes d'un jaunâtre-pâle. Les antennes font proportionnellement plus petites que dans les autres efpèces, & femblent être membraneufes. Les yeux font noirâres. L'efpace compris entr'eux tire un peu fur le brun-rougeâtre. Les petits yeux liffes m'ont paru être placés fur une petite éminence noirâtre. L'écuffon eft triangulaire. Les ailes font grandes, hyalines, prefqu'ovales, avec les nervures brunes. Les pattes, dans une variété, font d'un brun-clair, avec la bafe des cuiffes jaunâtre. La dent intermédiaire des crochets du tarfe eft courte, large & obtufe.

M. Olivier a trouvé cette efpèce fur le Merle folitaire, dans le Levant.

5. Ornithomyie pâle.

Ornithomyia pallida.

Ornithomyia ocellis nudis, corpore pallido, alarum apicibus pofticis fubulatis.

Hippobofca Hirundinis. Panz. *Faun. Germ.* 7. *tab.* 24.

Schæff. *Elem. Entom. tab.* 70. — *Icon. Inf. Ratifb. tab.* 53. *fig.* 1.

Elle eft un peu plus grande que l'Ornithomyie de l'Hirondelle, d'un rouffeâtre-pâle, avec les yeux noirs & l'abdomen obfcur. La trompe eft avancée. Les petits yeux liffes manquent. Les ailes forment un ovale étroit, qui fe rétrécit depuis le milieu & fe termine en alène. Les nervures font rouffeâtres. Les crochets des tarfes font noirs.

Elle fe trouve en Europe.

6. Ornithomyie brune.

Ornithomyia brunnea.

Ornithomyia ocellis nullis, corpore brunneo, ore,

ore, thoracis angulis anticis pedibusque pallidis; alis subovalibus.

Elle a trois lignes de long, depuis la tête jusqu'au bout des ailes, & un peu moins en ne mesurant que le corps. Elle est d'un brun-foncé, avec la bouche, l'occiput, les angles antérieurs du corcelet, la poitrine & les pattes d'un jaunâtre-pâle. Les yeux sont obscurs. La partie jaunâtre de l'occiput y forme une tache échancrée. Le dessus du corcelet a des poils jaunâtres. L'écusson est court, large, tronqué & transversal. Les ailes sont grandes, presqu'ovales, avec les nervures jaunâtres; celles qui avoisinent la côte sont plus foncées.

Elle se trouve en Caroline, d'où elle a été rapportée par M. Bosc.

L'Hippobosque du Corbeau, *Corvi,* décrit par Scopoli, & mentionné dans cet ouvrage, doit être placé parmi les Ornithomyies, à côté de celle de l'Hirondelle ou de l'aviculaire. N'ayant pas vu cet insecte, & Scopoli n'ayant pas donné assez d'étendue à la description qu'il en fait, je n'ai pu exposer les caractères distinctifs de cette espèce.

Les Hippobosques *longipennis, Vespertilionis* de Fabricius sont peut-être des Ornithomyies. *(Lat.)*

ORNITOMYZES *ou* RICINS. C'est ainsi que M. Duméril, dans sa *Zoologie analytique,* a nommé les insectes Aptères qui forment la cinquante-sixième famille, & qui ont pour caractères : *des mâchoires, la tête distincte, six pattes, point de poils à la queue.* Cette famille ne comprend que le Ricin.

ORSODACNE. *Orsodacna.* Genre d'insectes de la troisième section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Criocérides.

Les Orsodacnes ont les antennes filiformes, plus longues que le corcelet; les yeux arrondis, saillans, entiers; le corps alongé; le corcelet un peu rétréci postérieurement; quatre articles aux tarses, dont deux triangulaires, & le troisième large & bifide.

Les insectes que M. Latreille a détachés des Criocères, sous le nom d'*Orsodacnes,* présentent des différences si remarquables dans la forme & l'insertion des antennes, dans les parties de la bouche, dans la forme des yeux & du corcelet, qu'on ne peut s'empêcher de convenir qu'ils n'auroient jamais dû être réunis aux Criocères.

Les antennes des Criocères sont moniliformes. Les mandibules sont larges, voûtées & dentées à leur extrémité, & la lèvre inférieure est très-petite. Les yeux sont très-saillans, & marqués, à leur partie latérale interne, d'une entaille qui doit faciliter le jeu des antennes. Le corcelet est cylindrique, ordinairement tuberculé sur les côtés, & plus ou moins étranglé postérieurement.

Les antennes des Orsodacnes sont filiformes, & composées de onze articles, dont le premier est peu renflé. Les deux suivans sont plus minces, peu alongés. Les autres sont coniques ou un peu amincis à leur base. Elles sont insérées au-devant des yeux, & sont un peu plus distantes à leur base, l'une de l'autre, que celles des Criocères.

La lèvre supérieure est membraneuse, assez large, arrondie, un peu ciliée.

Les mandibules sont cornées, comprimées, arquées, aiguës, munies d'une dent à peine marquée, vers l'extrémité.

Les mâchoires sont bifides. La division extérieure est un peu plus grande que l'autre, comprimée, un peu dilatée à l'extrémité, arrondie & ciliée. La division intérieure est pointue, comprimée, ciliée tout le long du bord interne. La lèvre inférieure est avancée, bifide. Les divisions sont grandes, distantes, arrondies à leur extrémité, & ciliées.

Les antennules antérieures sont composées de quatre articles, dont le premier est petit, court; le second est le plus long & conique; le troisième est également conique; le quatrième est le plus large de tous, & tronqué à son extrémité. Elles sont insérées au dos des mâchoires, à la base de la division extérieure.

Les antennules postérieures sont filiformes, & composées de trois articles, dont le premier est court; le second est presque cylindrique, un peu aminci à sa base; le troisième est oblong. Elles sont insérées à la base latérale de la lèvre inférieure.

Les yeux sont arrondis, chagrinés, saillans; ils n'ont point cette entaille que nous avons fait remarquer à ceux des Criocères.

La tête n'est pas distincte du corcelet comme dans les Criocères, mais un peu enfoncée : celui-ci est plus étroit que les élytres, & un peu figuré en cœur.

Les pattes sont de longueur moyenne, & les tarses sont composés de quatre articles, dont les deux premiers sont triangulaires, & le troisième est bilobé.

Ces insectes, dont nous ne connoissons point la larve, & dont on a fort peu de détails sur la manière de vivre, paroissent habiter les feuilles des arbres. On trouve au printems la première espèce sur les Cerisiers, les Pruniers, l'Aube-épine.

ORSODACNE.

ORSODACNA. LATR. *CRIOCERIS.* FABR. GEOFFR. PAYK. PANZ.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, de la longueur de la moitié du corps; articles un peu coniques.

Mandibules cornées, arquées, presque dentées intérieurement.

Yeux arrondis, saillans, entiers.

Quatre antennules; les antérieures un peu en masse; les postérieures filiformes.

Pénultième article des tarses bilobé.

ESPÈCES.

1. ORSODACNE du Cerisier.

Tête et corcelet d'un fauve-pâle; élytres ponctuées, testacées.

2. ORSODACNE tête noire.

Corcelet et abdomen d'un fauve-pâle; élytres et pattes testacées.

3. ORSODACNE nigricolle.

Noire; élytres et pattes testacées.

4. ORSODACNE humérale.

D'un noir-bleuâtre; élytres avec une tache humérale, ferrugineuse.

5. ORSODACNE bordée.

Noire; pattes testacées; élytres testacées, avec tout le bord noir.

1. Orsodacne du Cerifier.

Orsodacna Cerasi.

Orfodacna capite thoraceque pallidè rufis; elytris punctatis, teftaceis. Ent. tom. 6. *n°.* 94 *bis, p.* 752. *tab.* 1. *fig.* 1.

Crioceris Cerafi. Fabr. *Syft. Eleut. t.* 1. *p.* 456. *n°.* 30.

Crioceris ruficollis. Fabr. *Ent. Syft. em. t.* 2. *p.* 5. *n°.* 12.

Crioceris pallida, oculis nigris. Geoffr. *Inf. tom.* 1. *p.* 243. *n°.* 6.

Crioceris fulvicollis. Payk. *Faun. Suec. tom.* 2. *p.* 77. *n°.* 2.

Crioceris fulvicollis. Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 83. *tab.* 8.

Orfodacna chlorotica. Latr. *Gen. Cruft. & Inf. tom.* 3. *p.* 44. *n°.* 1.

Voyez Criocère chlorotique, n°. 31.

Elle a environ deux lignes & demie de long. Les antennes font d'un fauve-obfcur, avec la bafe fauve. La tête eft d'un fauve-pâle, avec la partie poftérieure noire. Le corcelet eft fauve-pâle, très-finement pointillé. L'écuffon eft noirâtre. Les élytres font finement ponctuées, jaunâtres. La poitrine & l'abdomen font noirâtres. Les pattes font pâles.

Elle fe trouve dans toute l'Europe, fur le Cerifier.

2. Orsodacne tête noire.

Orsodacna nigriceps.

Orfodacna thorace abdomineque rufis, elytris pedibufque teftaceis. Entom. tom. 6. *n°.* 94 *bis, p.* 753. *tab.* 1. *fig.* 2.

Galeruca Cerafi. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 2. *p.* 22. *n°.* 43.

Crioceris fulvicollis, var. γ. Payk. *Faun. Suec. tom.* 2. *p.* 78.

Orfodacna nigriceps. Latr. *Gen. Cruft. & Inf. tom.* 3. *p.* 44. *n°.* 2.

Crioceris lineola. Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 34. *tab.* 5.?

Crioceris lineola. Fabr. *Syft. Eleut. tom.* 1. *p.* 462. *n°.* 62.

Elle n'eft peut-être qu'une variété de la précédente, ainfi que l'a cru M. Paykul. Les antennes font obfcures, avec la bafe teftacée. La tête eft ponctuée, noirâtre, avec la bouche fauve. Le corcelet eft ponctué, pubefcent, fauve. L'écuffon eft noirâtre. Les élytres font légérement pubefcentes, ponctuées, teftacées pâles, avec la future légérement noirâtre. La poitrine eft noire. L'abdomen eft fauve. Les pattes font teftacées, fans tache ou avec une tache obfcure fur les cuiffes poftérieures.

Elle fe trouve en Europe, fur le Cerifier, l'Aube-épine.

3. Orsodacne nigricolle.

Orsodacna nigricollis.

Orfodacna nigra, elytris pedibufque teftaceis. Ent. tom. 6. *n°.* 94 *bis, p.* 753. *tab.* 1. *fig.* 3.

Elle reffemble à l'Orfodacne du Cerifier. Les antennes font obfcures, avec la bafe teftacée. La tête eft noirâtre, avec la bouche d'un brun-fauve. Le corcelet eft ponctué, légérement pubefcent, noir, avec le bord antérieur & le bord poftérieur d'un brun-fauve. L'écuffon eft fauve. Les élytres font ponctuées, légérement pubefcentes, teftacées. Le corps eft noir. Les pattes font teftacées, avec une tache noire fur les cuiffes poftérieures.

Elle fe trouve aux environs de Paris.

4. Orsodacne humérale.

Orsodacna humeralis.

Orfodacna nigro-cyanea, elytris puncto humerali ferrugineo. Ent. tom. 6. *n°.* 94 *bis, p.* 754. *n°.* 4.

Orfodacna humeralis. Latr. *Hift. des Cruft. & des Inf. tom.* 11. *p.* 330. — *Gen. Cruft. & Inf. t.* 3. *p.* 45.

Elle eft de la grandeur de l'Orfodacne du Cerifier. Les antennes font noires, avec la bafe ferrugineufe. La tête eft ponctuée, d'un noir-bleuâtre, avec les antennules ferrugineufes. Le corcelet eft ponctué, d'un noir-bleuâtre, avec deux taches ferrugineufes fur le dos. Les élytres font légérement pubefcentes, ponctuées, d'un noir-bleuâtre, avec une tache ferrugineufe, placée à l'angle de la bafe. Le deffous du corps & les pattes font noirâtres, avec la bafe des cuiffes ferrugineufe.

Elle fe trouve aux environs de Mayence.

5. Orsodacne bordée.

Orsodacna limbata.

Orfodacna nigra, pedibus teftaceis, elytris teftaceis, margine omni nigro. Ent. tom. 6. *n°.* 94 *bis, p.* 754. *tab.* 1. *fig.* 5.

Elle eft un peu plus petite que les précédentes. Les antennes font d'un fauve-obfcur. La tête & le corcelet font pointillés, noirâtres ou d'un noir de poix. L'écuffon eft noir. Les élytres font ponctuées, teftacées, avec la future & le bord latéral noirs. Le deffous du corps eft noir. Les pattes font teftacées.

Elle fe trouve aux environs de Paris.

ORTHOCÈRE. *Orthocerus.* Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Ténébrionites.

Ce genre eſt reconnoiſſable aux antennes fuſiformes, velues; au corps alongé, à la tête & au corcelet preſque carrés; aux pattes ſimples, aux tarſes filiformes, dont les quatre antérieurs ſont compoſés de cinq articles, & les poſtérieurs de quatre ſeulement.

Il ne comprend juſqu'à préſent qu'une ſeule eſpèce, dont Linné avoit d'abord fait un Dermeſte, & qu'il avoit enſuite placée parmi les Hiſpes. Fabricius l'avoit auſſi placée parmi les Hiſpes, quoique Degeer en eût déjà fait, avec plus de fondement, un Ténébrion. Jugeant qu'il ne pouvoit être rangé parmi les Ténébrions, dont il diffère par la forme & l'inſertion des antennes, & encore moins parmi les Hiſpes, qui n'appartiennent pas à la même ſection, je me propoſois d'en former un genre lorſque mon départ pour l'Orient vint interrompre mes travaux. Je trouvai, à mon retour, que M. Latreille l'avoit établi ſous le nom d'*Orthocère,* que M. Illiger l'avoit de même publié ſous le nom de *Sarrotrium,* & que Fabricius avoit adopté ce dernier dans ſon *Syſtema Eleuteratarum.*

Les antennes des Orthocères ſont un peu plus longues que le corcelet, fuſiformes ou un peu renflées dans leur milieu, & compoſées de dix articles, dont le premier eſt le plus étroit; le ſuivant l'eſt un peu moins. Les autres ſont plus courts, vont un peu en s'élargiſſant juſqu'au ſeptième, & décroiſſent enſuite juſqu'au dernier, qui eſt un peu plus alongé & arrondi à ſon extrémité. Tous ces articles ſont bien diſtincts, très-velus, un peu ſéparés les uns des autres, & enfilés par leur milieu. Elles ſont inſérées à la partie latérale antérieure de la tête, à quelque diſtance des yeux.

La tête eſt inégale, preſque carrée. Les yeux ſont petits, arrondis, peu ſaillans, placés à la partie latérale poſtérieure de la tête.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, très-courte, aſſez large, cachée en partie ſous le chaperon : celui-ci eſt coupé carrément & eſt peu avancé.

Les mandibules ſont cornées, aſſez larges, courtes, un peu arquées, terminées par deux petites dents aiguës.

Les mâchoires ſont cornées, courtes, bifides. Les diviſions ſont égales en longueur; mais l'extérieure eſt plus large que l'intérieure.

La lèvre inférieure eſt coriacée, peu avancée, échancrée à ſon extrémité, un peu rétrécie à ſa baſe. Le menton ſur lequel elle poſe, eſt corné, court, preſque carré.

Les antennules antérieures ſont courtes, compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-petit; le ſecond peu alongé, conique; le troiſième un peu plus court & un peu plus large que le ſecond; le quatrième eſt ovale, obtus. Elles ſont inſérées au dos des mâchoires.

Les antennules poſtérieures ſont très-courtes, compoſées de trois articles, dont le premier eſt très-petit; le ſecond conique; le dernier ovale, obtus. Elles ſont inſérées à la baſe latérale de la lèvre, ſur la partie antérieure du menton.

Le corcelet eſt carré, inégal en deſſus, à bords tranchans ſur les côtés, un peu plus large que la tête.

Les élytres ſont alongées, preſque linéaires, guère plus larges que le corcelet; elles cachent deux ailes membraneuſes qui ne paroiſſent pas repliées, & dont l'inſecte probablement ne fait guère uſage. L'écuſſon eſt triangulaire, très-court, à peine diſtinct.

Les pattes ſont ſimples, ſans épine ni dentelure. Les tarſes ſont filiformes, compoſés de cinq articles dans les quatre pattes antérieures, & de quatre ſeulement dans les poſtérieures. Ces articles ſont courts & de longueur égale; le dernier ſeulement eſt peu alongé, terminé par deux crochets.

Cet inſecte paroît avoir les habitudes des Ténébrionites. On le trouve, comme les Opatres, dans les lieux arides, ſablonneux, marchant lentement par terre, & ne faiſant aucun effort pour s'envoler lorſqu'on veut le ſaiſir. Sa larve nous eſt inconnue.

ORTHOCÈRE.

ORTHOCERUS. Latr. *SARROTRIUM.* Illig. Fabr. *PTILINUS.* Fabr. Panz. Payk. *HISPA.* Linn. Fabr. *TENEBRIO.* Deg.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes velues, fusiformes, un peu plus courtes que le corcelet.

Mandibules cornées, terminées par deux petites dents aiguës.

Chaperon entier; lèvre transverse, peu avancée.

Quatre antennules courtes; le dernier article ovale.

Tarses filiformes, à articles courts, égaux.

ESPÈCE.

1. Orthocère hirticorne.

Noir; élytres avec quatre sillons ponctués.



1. ORTHOCÈRE hirticorne.

ORTHOCERUS hirticornis.

Orthocerus niger, elytris punctatis, quadrisulcatis.

Orthocerus hirticornis. LATR. *Gen. Cruft. & Inf. tom.* 2. *p.* 172. — *Hist. nat. des Cruft. & des Inf. tom.* 10. *p.* 299. *tab.* 89. *fig.* 1.

Hispa mutica. LINN. *Syst. Nat.* 2. *pag.* 604. *n°.* 4.

Dermestes clavicornis. LINN. *Faun. Suec. n°.* 413.

Hispa mutica. FABR. *Syst. Ent. p.* 71. *n°.* 6.

Ptilinus muticus. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *App. p.* 445.

Sarrotrium muticum. ILLIG. *Coleopt. Bor. t.* 1. *p.* 344. *n°.* 1.

Sarrotrium muticum. FABR. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 327.

Tenebrio hirticornis. DEG. *Mem. Inf. tom.* 5. *p.* 47. *n°.* 8. *tab.* 3. *fig.* 1.

Ptilinus muticus. PAYK. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 317. *n°.* 3.

Ptilinus muticus. PANZ. *Faun. Germ. Fasc.* 1. *tab.* 8.

Cet infecte eft remarquable par fes antennes, qui font en forme de fufeau, à articles bien diftincts & velus. Le corps eft noir, long d'une ligne & demie ou d'une ligne & deux tiers, & large d'une demi-ligne ou guère plus. La tête eft enfoncée ou déprimée à fa partie antérieure, avec les côtés un peu élevés au deffus de l'infertion des antennes. Le corcelet eft inégal, & marqué d'une dépreffion longitudinale fur le dos. Les élytres ont chacune quatre fillons, dans chacun defquels on voit deux rangées de points enfoncés. La crête de chaque fillon eft prefque crénelée.

On le trouve dans toute l'Europe. Il n'eft pas très-rare aux environs de Paris.

ORTHOPTÈRES. *Orthoptera.* Ordre cinquième de la divifion méthodique des infectes, dont le caractère principal eft d'avoir quatre ailes, deux inférieures, fervant au vol, droites & pliffées longitudinalement dans l'état de repos; & deux fupérieures, fervant d'étui, flexibles, étendues, un peu en recouvrement par leur bord interne.

Les infectes que renferme cet Ordre avoient été placés par Linné, parmi les Hémiptères. Geoffroy en avoit fait une divifion particulière des Coléoptères, en raifon de la molleffe de leurs élytres. Ils forment la feptième claffe de la méthode propofée par Degeer, qui les caractérifoit auffi par la molleffe de leurs élytres & par la préfence des mâchoires; & la feconde, du fyftème entomologique de Fabricius, dont le caractère eft tiré de cette pièce membraneufe qui couvre les mâchoires.

Dans la claffification que nous avons établie, les ailes de tous ces infectes nous ont fourni un caractère qui fuffit pour les diftinguer de tous les autres, & que nous avons cherché à rappeler en partie par le nom que nous avons donné à cet Ordre, *Orthoptère* venant de deux mots grecs qui fignifient ailes droites.

Avec ce caractère, pris des ailes, marchent beaucoup d'autres rapports qui lient entr'eux, d'une manière très-naturelle, les Orthoptères, & les font diftinguer facilement des infectes de tous les autres Ordres, & notamment de ceux avec lefquels on les avoit confondus. Ce font ces mêmes rapports auffi qui leur affignent, dans l'ordre naturel, une place entre les Coléoptères & les Hémiptères.

Comme les infectes de ces deux Ordres, les Orthoptères ont quatre ailes, dont les deux inférieures feules fervent au vol; mais, ainfi que nous l'avons déjà dit, ces ailes, lorfque l'infecte n'en fait pas ufage, font pliffées longitudinalement en éventail, tandis, que dans les Hémiptères, elles font cachées fous les élytres, fans être ni pliffées ni pliées, & que, dans les Coléoptères, elles font de plus pliées tranfverfalement, c'eft-à-dire, fur leur longueur, afin d'être renfermées fous les élytres, qui font généralement plus courtes qu'elles, & toujours plus ou moins dures.

Si le peu de confiftance des élytres des Orthoptères, & furtout les métamorphofes fémi-complètes par lefquelles ces infectes paffent avant d'acquérir leur dernier état, les rapproche des Hémiptères, la ftructure de leur bouche les en éloigne confidérablement pour les rendre voifins des Coléoptères. Au lieu d'un bec ou trompe plus ou moins prolongé, courbé fous la poitrine, & renfermant un nombre variable de foies que nous offrent ces infectes fuceurs, avec lefquels nous comparons les Orthoptères, nous trouvons, dans ces derniers, des mandibules, des mâchoires, des antennules articulées; enfin, tous les organes des infectes mafticateurs.

Au refte, les caractères principaux qui diftinguent les Orthoptères, & leur affignent une place fixe dans la férie naturelle des infectes, ne font pas les feuls rapports qu'ils aient entr'eux : nous en trouverons dans chacune de leurs parties comme dans leurs mœurs.

Nous allons jeter un coup-d'œil fur chacune de ces parties, avant d'entrer dans quelques détails fur les métamorphofes & les mœurs de ces infectes.

Leur tête eft groffe, ordinairement perpendiculaire au fol & à l'axe du corps, comme dans les Sauterelles, les Criquets, les Grillons. Elle eft plus alongée en avant dans les Truxales, dont une efpèce a reçu le nom de *Truxale à grand nez* à caufe de cette difpofition.

Les antennes qui surmontent cette tête sont plus ou moins longues, filiformes, sétacées, quelquefois ensiformes ou semblables à une lame d'épée, toujours composées d'un grand nombre d'articles peu distincts. Elles sont insérées ordinairement au-devant des yeux, & quelquefois au dessous : ceux-ci sont au nombre de deux, à facettes, de forme globulaire ou ovale, & saillans. Outre ces deux yeux à facettes, beaucoup d'Orthoptères ont encore plusieurs yeux lisses, très-petits.

La bouche, comme nous l'avons dit, est celle des insectes masticateurs; elle est également grande, & les pièces qui la composent, sont très-distinctes. En avant, on voit toujours une lèvre supérieure arrondie, mobile de haut en bas, qui recouvre plus ou moins les mandibules : celles-ci sont grandes, cornées, très-fortes, & toujours dentées à leur bord interne. Ces dentelures, auxquelles on n'avoit point attaché d'importance, quant à leur nombre & à leur forme, paroissent cependant, d'après un Mémoire de M. Marcel de Serres *sur les organes de la mastication des Orthoptères*, avoir quelqu'analogie avec ce que l'on trouve dans les mammifères, & être en rapport avec le genre de nourriture de ces insectes.

M. Marcel de Serres appelle *dents incisives*, dans les Orthoptères, celles qui sont larges, qui ont la forme d'un coin, & dont la face externe est convexe, & la face interne concave; elles sont évidemment coupantes. Les canines ou lanières, selon cet auteur, sont coniques, souvent plus longues que les autres, très-aiguës, & recourbées en crochets dans les Orthoptères carnassiers. Leur nombre varie, ainsi que celui des incisives. Les molaires sont les plus grandes de toutes, & sont situées très-près du point d'appui : leur usage est évidemment de broyer les alimens découpés par les dents qui les précèdent : on n'en trouve jamais plus d'une à chaque mandibule.

Ces trois sortes de dents n'existent pas toujours, & leur présence ou leur absence, ainsi que des modifications dans la forme de chaque espèce, indique la nature de l'aliment qu'elles doivent préparer. Ainsi les Orthoptères, essentiellement carnassiers, tels que les *Mantes*, les *Empuses*, n'ont que des dents laniaires, qui sont plus longues, plus aiguës que dans les autres Orthoptères, & recourbées, à l'extrémité, en manière de tenailles à branches croisées, tandis que ceux qui sont uniquement herbivores, comme les *Sauterelles*, les *Criquets*, les *Truxales*, le *Taupe-Grillon*, les *Phasmes*, n'ont que des incisives & des molaires : celles-ci sont plus larges que dans les omnivores, & leur concavité, ainsi que l'acuité des incisives, varie encore selon la nature des végétaux dont les espèces se nourrissent.

Les *omnivores*, qui vivent de végétaux, de cadavres ou de proies vivantes, ont des lanières comme les carnassiers, mais moins longues & moins recourbées, & des molaires moins larges & moins grandes que celles des herbivores, mais à tubercules plus saillans.

Toutes ces dents ne sont point implantées dans les mandibules; elles sont corps avec elles, & n'en paroissent nullement distinctes à leur base externe; cependant, à leur base interne, elles semblent séparées de la mandibule par une lame coriacée. Afin de permettre les mouvemens, de droite à gauche, des mandibules qui jouent les unes sur les autres, ces dents ne sont pas placées sur le milieu du bord interne de chaque mandibule. Sur la gauche, elles sont plus en dehors de ce bord, & le contraire a lieu sur la droite; de sorte que, lorsque les mandibules se croisent, les dents se joignent.

Les mâchoires, qui sont placées derrière ces mandibules, sont aussi très-fortes & dentées; elles portent chacune une antennule articulée, & un autre organe que l'on peut regarder aussi comme une antennule, mais qui n'est point articulé, & qui est quelquefois assez large pour couvrir & protéger la mâchoire. C'est à cet organe, particulier aux Orthoptères, que Fabricius a donné le nom de *galea*, & sur la considération duquel il a formé son Ordre des *Ulonates*.

Le mot *galea*, qui, traduit littéralement par casque, auroit présenté une idée fausse, a été rendu par le mot galette, qui paroit en quelque sorte mieux convenir à cette petite pièce mince, étroite, membraneuse qui accompagne la mâchoire, & qui se trouve à côté de l'antennule. On voit une pièce à peu près semblable aux mâchoires d'un grand nombre de Coléoptères & même de Névroptères; ce qui feroit confondre ces insectes si on n'avoit pas d'autres caractères pour les distinguer. Le nom de *galea* auroit mieux convenu aux deux lèvres réunies qui couvrent la bouche des Orthoptères, qu'à la pièce qui accompagne l'antennule antérieure, & le caractère de la classe eût été meilleur s'il avoit porté sur l'ensemble des pièces qui couvrent la bouche, qu'à celle seulement qui couvre à peine les mâchoires.

Inférieurement la bouche est fermée par une lèvre qui porte deux antennules articulées, entre lesquelles est une langue, dont les divisions varient beaucoup dans les divers genres de cet Ordre. Ces divisions sont au nombre de quatre, égales & pointues dans les *Mantes*. Les deux du milieu sont beaucoup plus courtes dans les *Spectres*. Les deux externes sont larges & arrondies, & les intermédiaires courtes & pointues dans les *Criquets* & les *Sauterelles*. On n'en trouve que deux oblongues dans les *Blattes*, & deux arrondies dans les *Truxales*.

Les antennules, toujours au nombre de quatre, sont regardées, par M. Marcel de Serres, comme l'organe de l'odorat. Cette opinion, que nous avions émise pour les insectes en général, à l'article Antennule, avec le doute qui convient à

toute propofition qui n'eft pas appuyée fur des preuves fuffifantes, vient d'être préfentée par ce naturalifte, dans un Mémoire qui a pour titre : *De l'Odorat, & des organes qui paroiffent en être le fiége, chez les Orthoptères*, comme un fait à peu près démontré. M. Marcel de Serres a pu diftinguer deux nerfs qui pénètrent dans l'intérieur des antennules; il a pu fuivre leur divifion, & les voir fe répandre fur la membrane véficuleufe qui termine le dernier article. Cette membrane, dit-il, reçoit, au moyen de ces nerfs qu'on peut nommer *olfactifs*, la fenfibilité convenable pour qu'elle puiffe être affectée par l'impreffion des corps odorans, & ces nerfs d'ailleurs peuvent tranfmettre au cerveau la fenfation qu'ils ont perçue; car ils font fournis, l'un par la cinquième paire qui part des faces intérieures du cerveau, & l'autre par la première paire des faces latérales & fupérieures du premier ganglion fitué dans la tête. Entre ces deux nerfs on obferve, ajoute-t-il, une trachée qui, avant d'arriver à la membrane véficuleufe, commence par former une poche pneumatique, qui fe développe entièrement lorfqu'elle arrive dans la cavité de l'antennule. De cette poche pneumatique partent des ramifications nombreufes de trachées, qui vont fe répandre & fe diftribuer dans l'intérieur de la cavité de l'antennule, & y verfer l'air qu'elles contiennent.

Dans le même Mémoire, l'auteur regarde les antennes comme l'organe du tact, ainfi que nous l'avons dit nous-mêmes autrefois à l'article Antenne.

Le corcelet eft généralement grand, un peu avancé en avant fur la tête, & en arrière fur les ailes. Il offre quelquefois des membranes ou des expanfions fingulières, comme dans les Mantes. Il eft plat en deffus, ou élevé en forme de carène dans la plupart des Criquets. Il reffemble à un bouclier dans les Blattes. Il fe dilate quelquefois confidérablement dans quelques Mantes, ou prend des formes bizarres dans quelques Sauterelles & dans quelques Criquets.

L'abdomen eft long, cylindrique dans beaucoup, aplati dans quelques-uns, compofé, dans tous, d'un grand nombre d'anneaux, fur les parties latérales defquels on apperçoit diftinctement les ouvertures des ftigmates. Il eft terminé, dans la plupart, par deux ou quatre appendices flexibles, plus ou moins longues dans les mâles comme dans les femelles, &, dans quelques femelles, par une forte de tarière plus ou moins longue, compofée de deux pièces appliquées l'une contre l'autre, qu'elles enfoncent en terre pour y porter leurs œufs, qui gliffent entre ces deux pièces alors un peu écartées.

Ces infectes n'ont point d'écuffon; ce qui les diftingue encore des Coléoptères & des Hémiptères, qui en font prefque tous pourvus.

Les élytres font coriacées ou membraneufes. Leur bord interne n'eft point en ligne droite, mais un peu arqué, & fléchi de manière qu'elles ne peuvent fe réunir par une future, mais forment au contraire, en s'avançant l'une fur l'autre, une forte de toit. Elles font garnies de plufieurs nervures: leur extrémité eft ordinairement arrondie, & elles font de la longueur des ailes ou plus courtes qu'elles.

Les ailes font membraneufes, tranfparentes, quelquefois colorées, garnies de nervures nombreufes, dont on apperçoit plus diftinctement les longitudinales; elles font plus larges que les élytres lorfqu'elles font déployées. Dans l'état de repos, elles font pliffées longitudinalement comme l'eft un éventail; & lorfque les élytres ne font pas affez longues pour les recouvrir, le bord externe de ces ailes prend alors plus de confiftance, & c'eft fous lui que vient fe pliffer le refte de l'aile. Ces ailes font quelquefois ornées de couleurs bleues ou rouges très-vives, qui font un très-bel effet lorfque l'infecte vole.

Les pattes font au nombre de fix; elles font plus grandes, proportionnellement avec la groffeur du corps, dans les Orthoptères, que dans les autres infectes; elles font auffi plus groffes, offrent des renflemens, des expanfions dans quelques-unes de leurs parties. Dans prefque tous, elles font hériffées de piquants très-forts, écartés les uns des autres, & qui font furtout vifibles fur les jambes des Blattes, des Grillons, des Sauterelles, des Criquets. Les deux pattes antérieures font attachées à la partie inférieure du corcelet : ce font les plus groffes, dans les Mantes, dans lefquelles ces parties font terminées par un crochet très-fort. Les deux autres paires de pattes naiffent de la poitrine, comme dans tous les infectes pourvus d'ailes. Elles font longues & grêles dans les Mantes; mais dans les Orthoptères fauteurs, tels que les Criquets, les Sauterelles, les Truxales, les cuiffes poftérieures font longues & renflées. Elles font pourvues intérieurement de mufcles très-forts, au moyen defquels ces infectes exécutent des fauts à une très-grande diftance. Ces cuiffes, dans l'état de repos, s'élèvent au deffus de la ligne du corps, & forment, avec la jambe qui eft auffi fort longue, un angle plus ou moins aigu; ce qui donne alors à ces infectes fauteurs un port qui leur eft particulier.

Le nombre des articles des tarfes varie. On en trouve trois dans les *Grillons*, les *Truxales*, les *Criquets*, quatre dans les *Sauterelles*, & cinq dans les *Mantes* & les *Blattes*. Le dernier article eft terminé par deux onglets ordinairement accompagnés d'une pelotte fpongieufe.

Les parties internes des Orthoptères, celles furtout deftinées à la digeftion, n'offrent pas moins de détails curieux que les organes extérieurs qui concourent à la même fonction. On trouve, dans l'eftomac de ceux qui fe nourriffent de végétaux, une complication qu'on diroit analogue à celle qui rend fi remarquables les ruminans parmi les mammifères. On affure même que plufieurs Orthoptères font revenir leurs alimens à leur bouche pour les triturer une feconde fois; ce que nous n'avons jamais pu vérifier.

Après

Après l'œsophage, on trouve, dans la plupart des genres, un estomac membraneux, qui n'est qu'une dilatation de l'œsophage, & qui forme, dans les Achètes, un sac cœcal, n'ayant qu'un orifice pour l'entrée & la sortie. Après cet estomac, on en voit un autre à parois plus épaisses & charnues, de forme ronde, & tapissé, à l'intérieur, d'écailles nombreuses, imbriquées, dirigées en arrière, ou de dents isolées, ayant la même direction. L'orifice pylorique de ce second estomac est entouré de cœcums, dont le nombre varie depuis deux jusqu'à dix.

Avec des organes digestifs si nombreux, les Orthoptères qui en sont pourvus, doivent avoir besoin de prendre une grande quantité de nourriture; aussi la voracité de la plupart surpasse-t-elle celle d'aucun autre insecte. Quelques Sauterelles, quelques Criquets, suffisent pour détruire, en peu de jours, toutes les feuilles d'une plante; &, dans les pays chauds, où ces derniers sont extrêmement nombreux, ils dévorent non-seulement les végétaux qui se trouvent à leur portée, mais se transportent à de grandes distances pour tomber de même sur ceux des contrées voisines. On sait que l'Égypte & la Palestine eurent bien souvent à gémir de ce fléau, & que les voyages modernes dans les régions méridionales, surtout en Asie & en Afrique, sont pleins de récits des désastres occasionnés par les Criquets voyageurs. Leur nombre est si considérable, qu'ils forment, en l'air, des espèces de nuages qui obscurcissent l'air; & lorsqu'ils s'abattent sur un terrain, ils le dépouillent en un instant de toutes ses productions végétales. Ces Criquets de passage, que j'ai vus plusieurs fois, voyagent par un tems calme. Ils viennent toujours des contrées plus méridionales, se dirigeant, de proche en proche, vers le nord, ou plutôt ils quittent les déserts de l'Afrique, de l'Arabie, de la Tartarie pour se répandre sur les terres cultivées ou couvertes de végétaux. On les a vus pénétrer en Espagne, en France, en Italie, en Allemagne, en Hollande & jusqu'en Suède. La famine n'est pas le seul fléau que ces insectes produisent. Périssant bientôt eux-mêmes sur la terre qui les a nourris, leurs corps amoncelés occasionnent des maladies dangereuses par les exhalaisons putrides qui s'en échappent.

Ces Criquets sont de plusieurs sortes : ceux que j'ai observés à Bagdad étoient différens de ceux que j'avois vus précédemment en Égypte; & ceux qui ont paru, à diverses époques, dans les régions européennes appartiennent à une espèce que Linné & Fabricius ont signalée.

L'émigration de ces insectes n'est point inhérente à leur espèce : tant qu'ils trouvent des végétaux à dévorer, ils ne se déplacent point. Les contrées fertiles de l'Amérique méridionale sont couvertes de Criquets, qui jamais ne voyagent; tandis que ceux qui prennent naissance dans l'intérieur de l'Afrique, dans les stériles contrées de l'Arabie, de la Perse méridionale, de la Tartarie, émigrent dès qu'ils ont acquis leurs ailes & consommé la nourriture qu'ils avoient autour d'eux.

Ces émigrations, au reste, sont plus ou moins nombreuses, suivant que la saison a été plus ou moins favorable au développement des Criquets, & que la terre s'est plus ou moins couverte de végétaux. Souvent elles n'ont pas lieu, parce que ces insectes, qui ont pour ennemis un grand nombre de petits quadrupèdes, d'oiseaux & de reptiles, ne sont point assez nombreux pour épuiser les végétaux que ces déserts produisent.

Quelques peuples de l'Afrique, de l'Arabie & de l'Asie les font rôtir & les mangent, si l'on en croit les relations de plusieurs voyageurs, si je dois m'en rapporter à tout ce que m'ont dit les Arabes qui fréquentent Bagdad. Ce mets ne peut être ni favoureux ni substantiel; car les espèces qu'on mange ne diffèrent en rien, pour la grosseur & la consistance, des espèces qui habitent les contrées méridionales de l'Europe. Mais pour des peuples qui ont souvent à lutter contre la faim, tout moyen d'existence est bon; & si les Criquets n'ont pas la propriété de leur donner de l'embonpoint, ils sont du moins propres à soutenir, pour quelque tems, leur foible existence en attendant que des mets plus nourrissans & plus salutaires viennent les rétablir.

Plusieurs autres Orthoptères ne sont pas moins nuisibles à l'homme, que les Criquets & les Sauterelles. Le Taupe-Grillon détruit l'espoir du jardinier & du laboureur en rongeant ou coupant les racines à la manière des Taupes. Les Blattes s'introduisent dans les maisons, & nous incommodent par leur puanteur & par les dégâts qu'elles font dans les cuisines, les armoires, les garde-manger, les sucreries, &c.

Le nombre des œufs pondus par les femelles des Orthoptères varie considérablement. Les Blattes en pondent un ou deux presqu'aussi gros que leur abdomen. La plupart des autres les réunissent, en grand nombre, dans un trou fait dans la terre, comme les Grillons, les Sauterelles, ou les fixent à des tiges de plantes en les enveloppant dans une matière glutineuse, qui, en se desséchant, leur forme des espèces de cellules, comme les *Mantes*.

Dans tous, les larves ne diffèrent de l'insecte parfait, en sortant de l'œuf, que parce qu'elles sont privées d'ailes & d'élytres : du reste, elles sautent ou courent comme l'insecte parfait; elles habitent les mêmes lieux, prennent la même nourriture, ont leur bouche conformée de même. Ces larves changent plusieurs fois de peau, & on dit qu'elles passent à l'état de nymphe lorsqu'elles acquièrent des moignons d'élytres & d'ailes. C'est cette métamorphose sémi-complète qui établit de si grands rapports entre les Orthoptères & les Hémiptères, quoiqu'ils diffèrent, à bien des égards, par la bouche. Ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que plusieurs Orthoptères restent dans l'état

de nymphe ou même de larve, c'est-à-dire qu'ils n'acquièrent jamais ni les ailes & les élytres, ni quelquefois même des moignons, & cependant sont aptes à s'accoupler & à se reproduire.

Les Orthoptères sont tous des insectes terrestres, qui vivent peu de tems, & dont l'espèce se perpétue, d'un été à l'autre, seulement par les œufs. Plusieurs sont nocturnes, & leurs couleurs en général peu brillantes, si l'on en excepte celles des ailes de quelques Criquets. Ils sont, ou gris, ou bruns comme la terre sur laquelle ils habitent, ou verdâtres comme les herbes & les plantes au milieu desquelles ils se trouvent. Ils sont généralement lisses, n'ont point le corps hérissé de poils touffus, & leur dépouille est facilement attaquée par les autres insectes; aussi sont-ils très-difficiles à conserver dans les cabinets.

C'est dans cet Ordre que l'on trouve des insectes, dont les formes sont les plus bizarres, & qui ont valu à quelques-uns les noms de *Spectre*, de *Mante* ou *Devin*. Les Phasmes pourroient être prises pour des feuilles qui commencent à se dessécher, & les Bulles pour des insectes remplis d'air.

Plusieurs espèces font entendre des bruits monotones qu'ils produisent, soit en frottant leurs élytres l'une sur l'autre, ou celles-ci avec leurs pattes postérieures. Quelques-unes le produisent au moyen des moignons d'ailes & d'élytres, qui pour lors sont coriaces & très-durs.

Les Forficules semblent tenir le milieu entre les Coléoptères & les Orthoptères; ils appartiennent évidemment à ces derniers par leur bouche, le nombre variable des articles des antennes, &, ce qui est plus important, par leurs métamorphoses; mais on doit les ranger parmi les Coléoptères, ainsi que nous l'avions d'abord fait, si on suit rigoureusement les caractères que nous avons assignés à ces deux Ordres. Comme les Coléoptères, les Forficules ont la suture des élytres droite, & les ailes repliées. Comme les Orthoptères, leur larve & leur nymphe ne diffèrent de l'insecte parfait que par le manque d'ailes. La bouche présente la même structure que celle des Orthoptères, & les antennes sont, dans la plupart des espèces, composées d'un grand nombre d'articles. Ces dernières considérations doivent sans doute prévaloir. Ainsi les Forficules seront dorénavant pour nous, comme elles l'ont été pour la plupart des entomologistes, de vrais Orthoptères, surtout si nous faisons attention que les ailes présentent, à quelque chose près, les caractères que nous avons assignés aux Orthoptères, puisqu'elles ne sont pas plissées de la même manière que celles des Coléoptères, mais longitudinalement en éventail, ainsi que celles des Orthoptères; elles dépassent de même les élytres, qui sont très-courtes; elles ont plus de consistance sur la partie extérieure du premier pli, qui doit garantir tout le reste de l'aile; mais ensuite elles se replient sur elles-mêmes, & la suture des élytres est droite; ce qui appartient exclusivement aux Coléoptères.

M. Duméril, dans sa *Zoologie analytique*, a divisé cet Ordre en quatre familles, les Forficules ou Labidoures, les Blattes, les Difformes ou Anomides, & les Grylliformes ou Grylloïdes.

M. Marcel de Serres, dans le Mémoire déjà cité, propose de diviser en deux familles celle des Anomides, parce que les insectes qui la composent, tels que les Mantes, les Phyllies & les Phasmes, ne sont point tous carnassiers; il regarde les derniers, qui sont herbivores, comme devant former une famille particulière, sous le nom de *Némides*, & il croit que le genre Phyllie doit de même être séparé des Mantes, & former une autre famille.

M. Latreille divise les Orthoptères en six familles: la première, sous le nom de *Forficulaires*, ne comprend que le genre Forficule; la seconde, sous celui de *Blattaires*, ne comprend de même que le genre Blatte; dans la troisième ou les Mantides, sont compris les genres Phasme, Phyllie, Empuse & Mante; dans la quatrième, les Gryllones, on voit les genres Courtillière, Tridactyle & Grillon. La cinquième, les Locustaires, n'est formée que du genre Santerelle. La sixième enfin, ou les Acrydiens, renferme les genres Pneumore, Truxale, Criquet & Tétrix.

Le genre Mantispe, détaché de celui de Mante, n'appartient point aux Orthoptères, ainsi que nous l'avons déjà observé à l'article NÉVROPTÈRES, quoiqu'il ait, au premier aspect, toute l'apparence des Mantes par la tête inclinée, la longueur du corcelet, & les pattes antérieures en forme de crochets. Si on examine la bouche, on ne la voit pas conformée comme celle des Mantes & des autres Orthoptères. Les ailes inférieures ne sont pas plissées, mais étendues & semblables aux supérieures, & leurs larves, qui nous sont inconnues, auroient été plus souvent rencontrées que l'insecte parfait, qui vole avec la plus grande facilité, si elles n'en différoient pas complétement.

Ce genre a été placé, par M. Marcel de Serres, parmi les Anomides entièrement carnassières. En effet, la forme des pattes antérieures, propres à saisir, doit faire présumer que ces insectes vivent uniquement de proie. J'ai pourtant surpris une fois, vers la fin de juillet, la Mantispe qui se trouve au midi de la France, rongeant une poire sucrée, nommée, dans le pays, *Crémésine* ou *Cramoisie;* ce qui me fait croire que ces insectes, qui ont plus d'analogie avec les Raphidies qu'avec les Mantes, peuvent se nourrir indifféremment de végétaux & d'animaux.

ORTOCHILE. *Ortochile.* Genre d'insectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Rhagionides.

Ce genre, que j'ai établi d'après une seule espèce, a les antennes & le port des Dolichopes, & la bouche des Rhagions. Les antennes sont très-rap-

prochées, fort courtes, de trois pièces, disposées en une tête globuleuse, avec une soie longue, presque terminale. La trompe est avancée, très-courte, terminée par deux lèvres, dont l'extrémité forme une pointe, & recouverte en dessus par deux palpes ou antennules de sa longueur, avancés & presque coniques. L'analogie me fait présumer que son suçoir est composé de quatre soies.

Le corps est oblong. La tête est verticale, & a une forme trigone, avec les angles obtus. Les yeux sont grands. Le corcelet est élevé. Les ailes sont couchées horizontalement sur le corps, & ressemblent presque, quant à la disposition des nervures, à celles de *Dolichopes* & de la Mouche domestique. Les balanciers sont découverts. L'abdomen est conique, comprimé, un peu arqué sur le dos. Les pattes sont longues & terminées par deux pelotes. En rapprochant & comparant ces divers caractères, l'on voit que les Ortochiles ne diffèrent essentiellement des Dolichopes que par la forme étroite de leurs palpes.

Les antennes sont insérées entre les yeux, près du milieu de la face antérieure de la tête, plus courtes qu'elle, presque contiguës à leur base, élevées, & de trois articles; le premier est un peu alongé, presque cylindrique, un peu plus gros vers le bout, plus grêle que les suivans, & formant au second une sorte de pédicule : celui-ci est presque cupulaire; le troisième ou le dernier est en cône très-court, avec une soie alongée, avancée, simple, insérée sur le dos & un peu de côté.

La trompe est membraneuse, beaucoup plus courte que la tête, très-petite, avancée, & d'une figure conique.

Les deux palpes sont de sa longueur, la recouvrent en s'avançant & s'inclinant sur elle, & ont une forme étroite, linéaire, allant en pointe.

Les yeux, de même que dans les Dolichopes, occupent une grande partie de la tête, ne laissant, entr'eux & par-devant, qu'un espace linéaire, & sont en ovale court, un peu plus larges postérieurement & assez convexes.

Le corcelet est arrondi & bombé en dessus.

Les ailes sont grandes, triangulaires, & ressemblent à celles des Callomyies de M. Meigen *(tab. 15, fig. 14)*. Elles sont divisées, dans leur longueur, par cinq nervures qui vont jusqu'au bord postérieur, & forment six grandes cellules longitudinales, dont les trois premières, ou les plus près du bord extérieur, sont très-étroites, presque linéaires; la quatrième & la cinquième sont plus évasées & triangulaires; la quatrième est coupée en deux par une nervure transverse ou récurrente. Toutes les autres ne sont fermées que par le bord postérieur de l'aile. Je n'ai pas compris, dans ce nombre, une petite cellule que l'on remarque près de la base extérieure.

Les pattes sont proportionnellement moins longues & plus grosses que dans les Dolichopes. Le corps, de même que le leur, est peu velu, & a des couleurs brillantes.

Je n'ai pas observé les mœurs de ces Diptères.

ORTOCHILE.

ORTOCHILE. Latreille.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes très-courtes, de trois articles, dont les deux derniers forment, réunis, une petite tête presque globuleuse; une soie longue, simple, insérée sur le dos du dernier.

Trompe très-courte, avancée, droite, conique.

Suçoir de quatre soies. ?

Deux antennules très-petites, presque coniques, de la longueur de la trompe, et couchées sur elle.

Ailes couchées sur le corps.

Balanciers découverts.

ESPÈCE.

1. Ortochile bluet.

D'un bleu-violet; antennes et pattes noires; ailes sans tache.

1. Ortochile bluet.

Ortochile nigro-cœruleus.

Ortochile violaceo-cœruleus, antennis pedibusque nigris, alis immaculatis.

Ortochile nigro-cœruleus, *immaculatus, alis, ad luminis reflexum auro-nitentibus.* Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4. *p.* 289.

Son corps eſt très-petit, n'ayant qu'un peu plus d'une ligne de long, d'un bleu-foncé, avec une teinte violette, & du vert ſur les côtés de l'abdomen. Les antennes ſont noires. Le contour inférieur de la tête eſt bordé de petits poils gris. Les yeux ſont grands & d'un brun-noirâtre. L'eſpace compris entr'eux tire ſur le vert, & paroît d'un blanc-ſoyeux & argenté près de la bouche. Le deſſus du corcelet a quelques poils noirs. Les ailes ſont ſans tache, avec les nervures noires & un reflet doré. Les balanciers ſont jaunâtres. L'abdomen eſt violet en deſſus, vert ſur les côtés, & garni d'un léger duvet. Les pattes ſont noires & un peu poilues.

J'ai trouvé cet inſecte, une ſeule fois, aux environs de Paris & dans les prairies du Petit-Gentilli. *(Lat.)*

ORYCTÈRES. M. Duméril, dans ſa *Zoologie analytique*, a donné le nom d'*Oryctères* ou de *Fouiſſeurs* aux inſectes Hyménoptères, formant la vingt-ſeptième famille, & ayant pour caractères : *abdomen pédiculé ; lèvre inférieure de la longueur des mandibules ; antennes non briſées, de quatorze à dix-ſept articles :* elle comprend les genres Tiphie, Larre, Pompile & Sphège.

ORYCTES. *Oryctes.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Scarabæides.

Ce genre, établi par Illiger, & adopté par Latreille, comprend quelques Scarabés détachés de ceux de ma première diviſion, laquelle répond aux Géotrupes des derniers ouvrages de Fabricius. La différence qui exiſte entre les Oryctes & les Scarabés de Latreille conſiſte dans les mandibules, dont les côtés ſont ſans crénelures ni dents, & les mâchoires à un ſeul lobe dans les premiers, tandis que, dans les ſeconds, les mandibules ſont extérieurement crénelées ou dentées, & les mâchoires dentées. (*Voyez* Scarabé.)

ORYSSE. *Oryſſus.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Hyménoptères, dans la méthode de M. Olivier, & qui appartient à notre famille des Urocérates, ſection des Hyménoptères porte-tarière.

Les genres *Tenthredo*, *Sirex* de Linné, & celui d'Oryſſe, ſont les ſeuls de cet Ordre, où l'on obſerve un abdomen parfaitement ſeſſile. Les Oryſſes ſe rapprochent des *Sirex* ou de nos Urocères, par la forme générale du corps, par celle des mandibules, de la lèvre inférieure ; par l'identité du nombre des articles des palpes labiaux, & ſurtout en ce que la tarière des femelles eſt filiforme. Sous quelques rapports, ils avoiſinent auſſi les Xiphydries, dernier genre de notre famille des Tenthrédines, & ils ſemblent ainſi la lier avec celle des Urocérates ; mais ils ont des caractères qui les éloignent de tous ces inſectes. Leur tarière eſt cachée dans l'intérieur de l'abdomen. Leurs palpes maxillaires ſont compoſés de cinq articles. Leurs ailes ſupérieures ont une cellule radiale, grande, incomplète, & deux cellules cubitales, dont la première reçoit ſeule une nervure récurrente.

Scopoli fit, le premier, mention de l'eſpèce qui a ſervi de type à ce genre, & la plaça parmi les Sphex. Chriſt appliqua mal-à-propos la dénomination & la ſynonymie de cet auteur à une ſorte de Pompile, que je crois être le *Coccineus* de Fabricius. Il décrivit & figura ſous le nom de *Tenthredo degener.* (*tab.* 51, *fig.* 2), un Hyménoptère qui paroît avoir beaucoup d'affinité avec l'Oryſſe couronné, ou du moins avec les Xiphydries. Fabricius connut ce même Oryſſe, & le décrivit, dans ſon *Entomologie ſyſtématique*, ſous le nom de *Sirex veſpertilio.* L'examen particulier que je fis de cet inſecte me détermina à établir un nouveau genre (*Oruſſus*, je creuſe), dont je développai les caractères dans un Mémoire qui fut préſenté à la première claſſe de l'Inſtitut en l'an IV. Peu de tems après, je les reproduiſis, mais plus ſuccinctement, dans mon *Précis des caractères génériques des Inſectes.* Fabricius profita de mes obſervations (*Suppl. Entom. Syſtem.* pag. 209 & 210) ſans citer ce qu'elles offroient d'eſſentiel, adopta la dénomination que j'avois impoſée au genre, & fit des deux ſexes du même inſecte autant d'eſpèces. MM. Klüg & Jurine ont, depuis cette époque, illuſtré le genre, l'un dans ſa belle Monographie des Sirex, & l'autre dans ſa nouvelle Méthode de claſſer les Hyménoptères. J'y ai ajouté moi-même quelques autres détails. (*Gener. Cruſt. & Inſect.* tom. 3, pag. 245.)

Les antennes des Oryſſes ſont filiformes, comprimées, inſérées à la baſe extérieure & ſupérieure des mandibules, ſous les angles latéraux du bord antérieur du chaperon, avancées, un peu courbes, vibratiles, un peu plus courtes que le corcelet, & compoſées de onze articles (1) dans les mâles, & de dix dans les femelles. Tous ces articles ſont diſtincts ; mais pluſieurs d'entr'eux diffèrent, quant aux proportions, ſuivant les ſexes. Dans les mâles, celui de la baſe eſt plus épais, preſqu'en ovoïde court, avec le côté extérieur droit, & l'intérieur un peu dilaté ou arqué. Le ſecond & le troiſième ſont obconiques : celui-ci eſt plus long que les ſuivans, & celui-là plus court. Les autres, juſ-

(1) Fabricius donne un article de plus aux antennes des mâles : c'eſt une erreur qui a déjà été relevée par M. Klüg.

qu'au dixième inclusivement, sont presqu'égaux, cylindriques, comprimés; le dernier a une forme conique. Dans les femelles, le second article est proportionnellement un peu moins large. Le troisième, le sixième, & surtout le neuvième, sont les plus longs : celui-ci est arqué en dessus; le dixième ou le dernier est petit, grêle, tronqué & un peu creux à son sommet. Vu à la lumière, il semble être d'une consistance différente de celle des précédens, offrant une teinte d'un brun-clair, avec un peu de transparence. M. Klüg dit qu'il est cilié & rétractile. Les disproportions de ces deux derniers articles sont telles, que l'on croiroit d'abord que l'extrémité de l'antenne a été mutilée. J'observerai aussi que ces organes sont un peu plus courts que dans les individus de l'autre sexe.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, & de quatre palpes ou antennules.

La lèvre supérieure (ou le labre) est apparente, coriace, petite, plane, arrondie, & ciliée en devant.

Les mandibules sont cornées, saillantes, courtes, épaisses, un peu resserrées près de la base, convexes & arrondies en dehors, terminées par une pointe courte, sans dentelures, velues, avec les côtés internes droits, tombant perpendiculairement, & s'appliquant l'un contre l'autre.

Les mâchoires sont coriaces, en demi-tuyau comprimé, un peu bombé au milieu du côté extérieur, & se terminent par une pièce membraneuse, large, arrondie, un peu concave, un peu velue, & qui recouvre, dans le repos, l'extrémité de la lèvre inférieure. Sur le dos de chacune de ces mâchoires est inséré un palpe fort long, presque sétacé, pendant, de cinq articles, dont le premier, de moyenne grandeur, cylindrique; le second très-court, obconique; le troisième & le quatrième beaucoup plus longs que les autres, cylindrico-obconiques; le troisième est plus épais; le cinquième est plus grêle que les précédens, alongé & cylindrique.

La lèvre inférieure est petite, membraneuse, recouverte, près de sa naissance, d'une pièce coriace, transverse, en forme d'anneau, & se termine en un demi-cercle, n'ayant point d'échancrure apparente. Immédiatement au dessus de la pièce coriace ou de la petite gaine qui l'enveloppe inférieurement, sont insérés, & latéralement, deux palpes trois fois plus courts que ceux des mâchoires, composés de trois articles, dont le premier obconique; le second moitié plus court, presque cylindrique; & le troisième de la longueur de celui de la base, plus épais, ovalaire.

Le corps des Orysses est cylindrique. La tête est verticale, un peu plus large que le corcelet, comprimée en devant, avec le contour arrondi. La face antérieure tombe brusquement, & finit au dessus des mandibules, par un bord aigu, transversal & presque droit. Les yeux sont latéraux, assez grands, ovales & entiers. Les trois petits yeux lisses sont égaux, écartés, & forment un triangle équilatéral sur le sommet de la tête : cette partie est hérissée de petits tubercules, disposés sur deux lignes qui convergent postérieurement. Un des petits yeux lisses, celui qui fait la pointe du triangle, est placé au milieu des deux lignes. Les deux autres sont en dehors. Le corcelet a la figure d'un ovoïde tronqué. Son segment extérieur est très-court, arqué & presque vertical; sa partie la plus basse se prolonge un peu, & forme un petit cou qui porte la tête. Le second segment est alongé, & offre, à son extrémité postérieure, une espèce d'écusson plan, triangulaire, & dont la base est distinguée par une ligne imprimée, transverse. Le dernier segment, ou le métathorax, est court, figuré à peu près comme dans les Urocères & les Tenthrèdes, ayant, de chaque côté, près de la naissance des ailes inférieures, un enfoncement & deux petites éminences, en forme de grains ou de tubercules, dans l'entre-deux.

Les ailes sont couchées horizontalement, & s'étendent jusqu'à l'extrémité postérieure du corps. Les supérieures ont cette portion marginale & calleuse que M. Jurine nomme le *point*, *punctum*, & que d'autres appellent *stigmate*, *stigma*, très-grande & ovale. Elles n'ont qu'une cellule radiale ou marginale, qui est grande & incomplète. Les cellules cubitales, ou celles que je désigne sous le nom de *sousmarginales*, sont au nombre de deux : leur forme est alongée, presque linéaire. La première est plus courte, n'est distinguée de la seconde que par une foible nervure, & reçoit une nervure récurrente; la seconde est deux fois au moins plus longue, & n'est fermée que par le bord postérieur : aucune nervure récurrente ne va y aboutir. Les ailes supérieures adhèrent au second segment du corcelet par le moyen d'un tubercule; mais on ne voit point au dessus cette petite pièce, en forme de coquille, que l'on observe à la naissance des ailes, dans un grand nombre d'Hyménoptères.

L'abdomen est une fois plus long que le corcelet, cylindrique, un peu rétréci & arrondi postérieurement, & composé de huit à neuf anneaux, plus larges que longs. Il renferme les organes sexuels.

Si on presse, dans le mâle, le bout du ventre, on appercevra, 1°. deux ou quatre pointes latérales, styliformes, cylindriques & obtuses; 2°. une pièce en forme d'un petit tube, blanc, mol, rétractile, placé au dessus de l'anus; 3°. l'organe sexuel proprement dit, formant un corps conico-ovoïde, corné, & composé de deux valvules ou espèces de coquilles réunies à leur base, transparentes, arrondies, dont le sommet présente deux petites pinces en forme de spatule. Ces valvules servent de réceptacle à trois autres pièces assez dures. Celle du milieu est courte, comprimée, arquée, obtuse, & creusée en goutière au milieu

de fa face antérieure : on peut la confidérer comme le pénis. Les deux autres font l'office de crochets; elles ont auffi un canal, mais fitué le long du côté interne, & finiffent en une pointe obtufe & échancrée.

Décrivons maintenant les organes fexuels de la femelle. Si on examine le deffous du ventre, nous verrons, 1°. que le milieu de l'avant-dernier demi-fegment eft coupé, dans fa longueur, par une écaille, en forme d'arête, avancée en pointe, du côté de l'anus; 2°. que le demi-fegment terminal, ou celui de l'anus, eft compofé de deux lames, grandes, longitudinales, parallèles, un peu bombées & carénées au milieu, dans une grande partie de leur longueur, & dont l'enfemble forme un ovale. Ces lames m'ont paru, du moins dans les plus grands individus, comme divifées en trois par des lignes tranfverfes; elles fe réuniffent & fe touchent au bord interne, pouvant néanmoins s'écarter l'une de l'autre, de manière à laiffer une couliffe droite & longitudinale pour le paffage de la tarière. Cette tarière n'eft pas à découvert dans l'inaction, ou on n'en voit tout au plus que la pointe. Elle eft engaînée inférieurement dans un fourreau compofé de deux demi-tuyaux, coriaces, tronqués obliquement à leur extrémité, & qui femblent être un prolongement des deux gros mufcles, entre lefquels elle prend naiffance. Comme elle eft plus longue que le corps, il eft néceffaire qu'elle fe roule ou fe replie fur elle-même dans l'intérieur du ventre. Son côté inférieur ayant des rainures longitudinales, je préfume qu'elle n'eft pas fimple, & que fa ftructure eft analogue à celle de la tarière des Urocères, des Ichneumons, &c. Elle eft grêle, filiforme ou prefque capillaire, & finit en une pointe très-acérée, & à laquelle je n'ai point apperçu de dentelures bien diftinctes (1). L'infecte l'enfonce dans les fentes ou les crevaffes des arbres, afin d'y dépofer fes œufs.

Les pattes font de grandeur moyenne & prefque glabres. Les deux antérieures font plus courtes, mais un peu plus épaiffes. Les cuiffes forment une forte de demi-ovale, compofé de trois plans, dont l'inférieur convexe ou arqué. Les quatre jambes poftérieures font affez grêles, infenfiblement plus épaiffes, armées de quelques dentelures au côté extérieur, & terminées par deux petites épines. Les deux antérieures font plus courtes, plus épaiffes & obconiques; leur côté interne ne préfente qu'une épine, mais qui eft affez forte, & bifide au bout. Dans la femelle, ces jambes ont, au deffous, une efpèce d'entaille où ce bout eft comme enchâffé, & forme l'apparence d'un article cylindrique. Les tarfes font longs, menus, cylindriques, terminés par deux petits crochets, unidentés à leur bafe, & deux pelotes ou appendices très-petites dans l'entre-deux. Tous les tarfes du mâle ont cinq articles, dont le premier eft fort long; mais dans la femelle, les deux antérieurs n'en ont que trois, & celui de la bafe fe prolonge en pointe au deffus du fecond. Les autres tarfes ne diffèrent pas de ceux du mâle. Je ne connois aucun Hyménoptère qui nous offre une telle anomalie fexuelle.

Je n'ai trouvé les Oryffes que dans les bois & au printems. Ils fe pofent fur les vieux arbres expofés au foleil, quelquefois même fur ceux qu'on a déjà coupés & mis en pièces. Ils y courent avec rapidité & fur une même ligne, s'arrêtant un peu lorfqu'ils font menacés, & prenant auffi une marche latérale ou rétrograde : on peut alors les faifir avec facilité. Le Sapin, le Hêtre & le Chêne font les arbres qu'ils femblent préférer. Leurs métamorphofes font inconnues; mais leurs larves vivent certainement dans l'intérieur du bois. Les épingles avec lefquelles on a piqué ces infectes s'oxident promptement, & j'ai fait la même remarque par rapport à la plupart des infectes lignivores dans leur premier âge.

M. Jurine, en plaçant les Oryffes entre les Céphaléies & les Trachèles, me femble rompre l'ordre des rapports naturels. Les deux derniers genres, celui des Urocères du même favant, & qui répond aux Xiphydries de Fabricius, ne peuvent s'éloigner, quant aux organes de la maftication, & quant à la forme de la tarière, de la famille des Tenthrédines. Les Oryffes, au contraire, fe rapprochent davantage, fous ce point de vue, des Sirex & des Ichneumonides. Peut-être même devroient-ils terminer la famille des Urocérates, & telle avoit été d'abord mon opinion. Nous ne connoiffons encore que deux efpèces de ce genre, & propres, toutes les deux, à l'Europe.

(1) M. Klüg paroît en avoir vu de très-petites, *aculeus fubferratus*; il dit encore que cette tarière eft fimple.

ORYSSE.

ORYSSUS. LATR. FABR. KLUG. JUR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, insérées à la base extérieure des mandibules, de onze articles dans les mâles; de dix, dont le neuvième alongé, et le dixième plus menu et tronqué, dans les femelles.

Mandibules cornées, courtes, sans dents.

Quatre antennules inégales; les antérieures beaucoup plus longues, presque sétacées, de cinq articles; les postérieures de trois, dont le dernier plus gros, ovalaire.

Lèvre inférieure arrondie et entière à son extrémité.

Abdomen sessile.

Femelles ayant une tarière filiforme, très-longue, cachée, et les tarses antérieurs de trois articles.

Cellule radiale, une, incomplète.

Cellules cubitales, deux; la première recevant seule une nervure récurrente.

ESPÈCES.

1. Orysse couronné.

Noir; deux lignes blanches sur le devant de la tête; abdomen fauve, avec la base et l'extrémité inférieure noires.

2. Orysse unicolor.

Noir; tête, corcelet et abdomen sans tache.

1. Oryssr couronné.

Oryssus coronatus.

Oryssus niger, capitis facie anticâ lineolis duabus albis; abdomine rufo, basi apiceque infero nigris.

Oryssus coronatus, *thorace immaculato, abdomine apice rufo, puncto anali albo.* Fabr. *Suppl. Entom. Syst. p.* 218. *n*°. 1. Le mâle; *ibid. p.* 219, *oryssus* vespertilio, *thorace immaculato, abdomine basi nigro, apice rufo.* La femelle.

Oryssus coronatus. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 47.

Sirex vespertilio. Fabr. *Entom. Syst. tom.* 2. *p.* 129. *n*°. 19. La femelle.

Oryssus coronatus. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 13. *p.* 160. — *Gener. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 248. *n*°. 1. — *Genre* Oruffe. *Préc. des caract. génér. des Insect. p.* 111.

Oryssus coronatus. Coquer. *Illustr. Icon. Insect. Dec.* 1. *tab.* 5. *fig.* 7. A. B. Le mâle; *ibid. tab. ead. fig.* 7. C. La femelle.

Oryssus vespertilio. Klug, *Monogr. Siric. Germ. p.* 7. *tab.* 1. *fig.* 1-3.

Oryssus coronatus. Jur. *Nouv. Méth. de classer les Hyménop. p.* 69. *pl.* 7. *Gen.* 8. Le mâle.

Sphex abietina. Scop. *Entom. Carn. p.* 296. *n*°. 88. La femelle.

Sirex vespertilio. Panz. *Faun. Inf. Germ.* 52. *tab.* 19. La femelle.

Son corps eſt noir, luiſant, preſque glabre, & a cinq à ſix lignes de longueur. Les antennes ſont noires, avec l'extrémité ſupérieure du troiſième article, le deſſus du quatrième & du cinquième blancs. La tête eſt chagrinée, avec une petite raie blanche & longitudinale, de chaque côté, près du bord interne des yeux, & des tubercules aigus ſur le vertex, diſpoſés, trois par trois, ſur deux lignes formant un angle ouvert ou un V renverſé. Les yeux ſont ovales, entiers & noirâtres; la partie de la tête qui eſt au deſſous, ou ſes côtés inférieurs, eſt un peu élevée dans ſon milieu, & préſente une eſpèce d'arête écraſée. Les petits yeux liſſes ſont d'un brun-clair & luiſant; l'antérieur eſt placé au milieu de l'eſpace compris entre les tubercules, & les deux autres en dehors. Le corcelet eſt très-ponctué, un peu ſtrié ſur la partie antérieure & latérale du dos, tout noir & ſans tache dans les femelles. Les mâles ont un point blanc, de chaque côté, près de la naiſſance des ailes. Les ailes ſont tranſparentes. Les ſupérieures ont la côte & le point marginal noirs, avec les nervures, une tache au deſſous du point, & une bande aſſez grande, tranſverſe, avant le bout, noirâtres. L'intervalle renfermé entre les deux taches & le bout paroiſſent blancs. L'abdomen eſt d'un rouge-fauve, avec les deux premiers ſegmens & l'extrémité inférieure noirs. Ces deux premiers ſegmens ſont chagrinés, avec de courtes ſtries à leur bord antérieur. Le dernier ſegment a, dans les mâles, une tache dorſale, blanche. La tarière eſt d'un brun-fauve. Les pattes ſont noires, avec les genoux & une portion du deſſus des jambes blancs. Les tarſes, & même une partie du deſſous des jambes poſtérieures, ſont rouſſeâtres.

Cette eſpèce varie pour la grandeur. Je l'ai trouvée aux environs de Brives, département de la Corrèze, ſur de vieux Charmes. Je l'ai reçue de Vienne, en Autriche, d'où elle m'a été envoyée par M. Ziégler, adminiſtrateur du Cabinet impérial. M. Olivier l'a apportée des îles de l'Archipel.

2. Orysse unicolor.

Oryssus unicolor.

Oryssus niger, capite, thorace abdomineque immaculatis.

Il reſſemble, pour la forme, au précédent; mais il eſt de moitié plus petit. La tête, le corcelet & l'abdomen ſont entièrement noirs & ſans tache. Les antennes ſont noires, avec le deſſus du quatrième & du cinquième article, le deſſus du ſixième, & même d'une partie du quatrième, dans quelques individus, blancs. Les ailes ſupérieures ſont colorées comme dans l'autre eſpèce; mais la nervure récurrente eſt preſqu'oblitérée. Les pattes, y compris même les tarſes, ſont noires, avec le bord ſupérieur des cuiſſes & une partie du deſſus des jambes, blancs.

J'ai pris pluſieurs individus de cette eſpèce au bois de Boulogne, près de Paris; ils étoient tous ſemblables, aux différences ſexuelles près: d'où je préſume que cet inſecte n'eſt pas une variété de la précédente. D'ailleurs, je n'ai jamais trouvé celle-ci dans les environs de cette ville. (*Lat.*)

OSCINE. *Oſcinis.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères, de la famille des Muſcides dans notre méthode, & de celle des Micromyzides de M. Fallèn.

Les Oſcines ont des antennes plus courtes que la tête, inſérées à l'extrémité ſupérieure du front, avancées ou peu inclinées, écartées à leur baſe, en forme de palette comprimée, dont le premier article à peine diſtinct, dont le ſecond preſque de la longueur du ſuivant & obconique, & dont le troiſième ou dernier plus grand, preſqu'ovoïde ou preſqu'orbiculaire, arrondi au bout, & ayant ſur le dos une ſoie ſimple. La trompe de ces Diptères eſt membraneuſe, bilabiée & rétractile; elle porte à ſa baſe deux antennules preſque filiformes, & ſon ſuçoir n'eſt compoſé que de deux ſoies.

Leur corps eſt un peu plus alongé que celui de la Mouche domeſtique; leur tête eſt moins hémiſphérique, & paroît comme trigone, ſa partie ſupérieure étant déprimée preſqu'horizontalement, rétrécie & avancée vers le front. Les yeux ſont

moins étendus que dans les Mouches proprement dites. Les ailes sont grandes, croisées l'une sur l'autre ou peu divergentes. Les balanciers sont nus. L'abdomen est conique ou triangulaire & aplati. Les pattes sont de grandeur moyenne, glabres ou simplement pubescentes.

J'avois pris pour type du genre d'Oscine la Mouche rayée, *Musca lineata* (*Nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 24, *tab. méthod. pag.* 196). Dans le nombre des espèces de Mouches que je rapportois à cette coupe, celle que Fabricius avoit nommée *planifrons* fut citée par méprise. Je ne tardai pas à réparer l'erreur, & l'insecte qui en avoit été le sujet fut placé avec les Tétanocères (*voyez ce mot*), dont il ne s'éloigne pas essentiellement (*Tetanocera planifrons*; — *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 14, *p.* 385). Fabricius, ne connoissant pas sans doute cette correction, & négligeant les caractères que j'avois donnés primitivement aux Oscines, a établi (*Syst. Antl. pag.* 214) les siens d'après ce même Diptère que j'avois repoussé du genre. Ses Oscines, quoique l'espèce dont j'ai tiré les caractères leur soit associée, ne sont donc plus les miennes. Je suis fâché d'une telle discordance; elle n'auroit pas eu lieu si Fabricius eût été plus soigneux & plus attentif à cet égard.

De grandes difficultés entravent l'étude des genres de la famille des Muscides. On essaiera en vain de les vaincre si l'on ne profite pas des variétés de formes que présentent toutes les parties du corps. Les antennes & la trompe ne fournissent pas assez de caractères, ou si l'on se borne à ces organes, à l'exemple de l'entomologiste que j'ai cité, il faudra restreindre le nombre des genres, & diviser considérablement ceux que l'on conservera.

Les antennes des Oscines sont insérées entre les yeux, & au point où le front & le plan supérieur de la tête se réunissent; elles sont écartées dès la base, avancées ou peu inclinées, notablement plus courtes que la tête, & forment une palette comprimée; elles consistent en trois articles, dont le radical paroît à peine, dont le second est obconique, s'élargissant insensiblement de sa base à l'autre bout, & dont le troisième ou le dernier plus grand, presqu'ovoïde ou comme orbiculaire & arrondi à son extrémité. Sur son dos, & à peu de distance de sa base, est insérée extérieurement une soie assez forte, élevée, qui n'est point barbue, & dont la portion inférieure présente l'apparence d'un article court & cylindrique. Dans les Téphrites, genre très-voisin, la dernière pièce des antennes est en forme de triangle curviligne.

La trompe est cylindrique, membraneuse, longue, coudée près de sa base, ainsi que vers le bout, & terminée par deux lèvres. La cavité qui la renferme dans le repos est grande. Le suçoir est court, & composé de deux soies.

Les antennules sont alongées, un peu velues, & s'élargissent vers leur extrémité supérieure.

La tête est un peu plus large que le corcelet, contre l'extrémité antérieure duquel elle s'applique exactement; elle paroît, ainsi que nous l'avons dit plus haut, comme trigone, le vertex étant déprimé, représentant une sorte de carré ou de triangle tronqué, & faisant, avec le front, un angle, ou presque droit ou aigu. Cette forme de la tête me semble fournir un caractère qui aide à distinguer ces insectes & quelques autres de plusieurs Diptères voisins, tels que les Téphrites, où le vertex est incliné, & forme, avec le front, un arc ou un angle obtus.

Si l'on regarde de profil ces derniers Diptères, leur tête paroît avoir une forme presqu'hémisphérique. Les antennes semblent être insérées vers le milieu de sa hauteur; mais dans les Oscines, les Tétanocères ou les Scatophages de Fabricius, la base de ces organes, considérés sous la même face, est presque de niveau avec le vertex. La tête des Oscines est revêtue d'une peau presque membraneuse, blanche ou d'un brun-rougeâtre & presque nue. Le front est alongé, & marqué de deux sillons. Les yeux sont ovales ou arrondis & entiers. Les yeux, lisses, sont au nombre de trois, très-petits, contigus, & disposés en triangle au milieu de l'extrémité postérieure & supérieure de la tête, où ils forment une petite tache noire.

Le corcelet est court, cylindrique, sans divisions apparentes, & terminé par un écusson triangulaire, saillant, assez épais, & ayant quelques poils roides, en forme de crins.

L'abdomen est conique ou triangulaire, déprimé, & composé de cinq à six anneaux.

Les pattes sont de grandeur moyenne, glabres ou peu velues. Les tarses sont terminés par deux crochets & deux pelotes.

Les ailes sont grandes, en triangle alongé, & croisées horizontalement sur le corps ou peu écartées; leur côte paroît un peu dilatée vers la base; elles ont quatre nervures principales, & qui se terminent au bord postérieur; les deux premières ou les plus voisines de la côte sont réunies vers leur naissance. Une nervure récurrente, placée vers le milieu de l'aile, joint la seconde de ces grandes nervures avec la troisième : celle-ci est également réunie avec la quatrième; mais la nervure récurrente est placée plus bas ou plus près du bord postérieur. On remarque près de la côte une autre nervure longitudinale qui, après l'avoir suivie depuis son origine, se recourbe, & se confond avec elle vers le milieu de sa longueur. De plus, la base intérieure de l'aile offre, dans les plus grandes espèces, une petite nervure liée avec la quatrième des précédentes par le moyen d'une troisième nervure récurrente.

Les cuillerons sont très-petits, arrondis & un peu ciliés. Les balanciers sont ainsi à découvert.

Les Oscines se plaisent sur les arbres & sur les fleurs de différens végétaux. Les larves de quelques espèces sont très-nuisibles par les pertes qu'elles font essuyer à l'agriculture. Elles attaquent

les substances qui fournissent à nos premiers besoins, les plantes céréales. Ainsi ce genre d'insectes, quelqu'obscur qu'il soit, n'est que trop digne de l'attention particulière du naturaliste.

Je réunis maintenant aux Oscines, les Diptères dont j'avois formé le genre Otite, *Otites*, les caractères qui le distinguent du précédent n'étant pas assez importans.

Je ne mentionnerai qu'un petit nombre d'Oscines, celles, en un mot, dont j'ai pu vérifier les caractères. Fabricius peut en avoir décrit plusieurs autres espèces; mais elles me sont inconnues, & les moyens de les découvrir, dans les genres confus où il les a disséminées, me manquent totalement. J'avois rangé avec les Oscines la Mouche de l'Olivier. Un examen plus approfondi m'a convaincu que cet insecte devoit être réuni aux *Dacus* de Fabricius ou à mes Téphrites, celles particuliérement dont le dernier article des antennes est alongé, & qui se rapprochent des Micropèzes.

Le genre *Chlorops* de M. Meigen, & dont Panzer a figuré deux espèces *(Faun. Insect. Germ. Fasc.* 104, *tab.* 21 *&* 22*)*, paroît bien se rapprocher de celui d'Oscine, & particuliérement des espèces qui composent ma seconde division. C'est encore à cette division que se rapportent les Oscines de M. Fallèn.

L'espèce d'Oscine dont j'ai parlé, sous le nom de *Curvipenne*, dans mon *Histoire générale des Crustacés & des Insectes*, doit former un genre propre. Les Scatophages *crassipennis* (*Musca gangrænosa?* Panz.), *marmorea* (*Musca hyalinata*. Panz.) de Fabricius, sont peut-être dans le même cas, & font la nuance des Oscines aux Téphrites. Elles ont presque le port extérieur des premières & leurs antennes ont des proportions & une direction semblables; mais leur dernière pièce a la forme d'un triangle curviligne, & se termine en pointe comme dans les antennes des Téphrites.

Je ne connois pas l'Oscine *Frit* de Fabricius *(Syst. Antl. pag.* 216, *n°.* 5. — *Musca Frit. ejusd. Entom. Syst. emend. tom.* 4, *pag.* 133, *n°.* 90*)*, & je ne puis assurer qu'elle soit positivement de ce genre. Elle a été décrite à l'article Mouche, espèce n°. 82, de ce Dictionnaire. Cet insecte, suivant Linné, détruit, en Suède, le dixième du produit de l'orge, & le dommage qu'il occasionne est évalué à 100,000 ducats d'or.

Je suis dans la même incertitude relativement à l'Oscine *Argus* du même auteur. *(Oscinis argus pilosa, pallida, abdomine cinereo, nigro-fasciato; alis atris albo-punctatis.* Fabr. *Syst. Antl. pag.* 216, *n°.* 7.*)* Elle se trouve en Autriche.

OSCINE.

OSCINIS. Latr. Fabr. Fall. *TEPHRITIS. SCATOPHAGA.* Fabr. *MUSCA.* Linn. Schellenb.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes en palette comprimée, beaucoup plus courtes que la tête, insérées au sommet du front, écartées, avancées ou peu inclinées, de trois pièces, dont les deux dernières presque de la même longueur, et dont la terminale presqu'ovoïde ou presqu'orbiculaire, arrondie au bout, et ayant sur le dos une soie simple.

Trompe membraneuse, bilabiée, rétractile.

Suçoir de deux soies.

Deux antennules presque filiformes, insérées sur la trompe.

Corps et pattes peu alongés. Tête presque trigone, plane en dessus, avancée à la partie supérieure du front; front presque nu et membraneux. Balanciers découverts. Ailes grandes, couchées ou peu écartées. Pattes glabres, simplement pubescentes ou peu velues.

ESPÈCES.

* *Tout le dessus de la tête de la même consistance et coriace.*

1. Oscine élégante.

Ailes tachetées; corps noir; des lignes sur le corcelet et des bandes sur l'abdomen cendrées.

2. Oscine à ailes tachées.

Ailes tachetées; corcelet cendré, avec de très-petits points et quatre lignes noirs; abdomen noir, avec des bandes cendrées.

3. Oscine nébuleuse.

Ailes mélangées de noirâtre et de blanchâtre près de la côte; extrémité antérieure et supérieure de la tête arrondie; corps cendré; pattes roussâtres.

4. Oscine mélanoptère.

Ailes noirâtres; corps d'un fauve-obscur; dessus du corcelet cendré et rayé.

** *Le sommet seul de la tête coriace ou écailleux, et en forme de triangle.*

5. Oscine rayée.

Corps presqu'entièrement jaunâtre; corcelet rayé de noir; dernière pièce des antennes presqu'orbiculaire, beaucoup plus grande que la précédente, avec une soie menue et noirâtre.

6. Oscine striée.

Corps mélangé de blanc-jaunâtre et de noirâtre; corcelet noirâtre, rayé de jaunâtre; dessus de l'abdomen noirâtre, avec le bord postérieur des anneaux blanchâtre; dernière pièce des antennes presque ovoïde, guère plus longue que la précédente, avec une soie épaisse et blanchâtre.

1. Oscine élégante.

Oscinis elegans.

Ofcinis capite suprà penitùs coriaceo ; alis maculatis ; corpore nigro ; thorace lineis abdomineque fafciis cinereis.

Ofcinis elegans. Latr. *Gen. Cruft. & Inf. t.* 4. *p.* 351.

Otites elegans. Latr. *Hift. nat. des Cruft. & des Inf. tom.* 14. *p.* 383.

Scatophaga ruficeps *cinerea, thorace nigro lineato, abdomine fafciato, alis maculatis.* Fabr. *Syftem. Antl. p.* 209. *n°.* 24.?

Cette efpèce reffemble fort au Diptère de la même famille, que Panzer a figuré & nommé *Mufca formofa (Faun. Inf. Germ. Fafc.* 59. *tab.* 21*)* ; mais ici le front eft d'un blanc de lait & les pattes font noires. Fabricius a penfé, avec raifon, que cette efpèce différoit peu de fon *Dictya gangrænofa;* il a tort néanmoins de rapporter à cette dernière la Mouche qui, dans Panzer, a le même nom fpécifique, fon corcelet n'étant pas rayé. Je foupçonne que celle-ci eft plutôt la Scatophage *craffipennis* de Fabricius. L'Ofcine élégante a quatre lignes de long. Son corps eft noir, luifant & peu velu. Les antennes & la tête font d'un fauve-jaunâtre. Le fecond article des antennes eft auffi long que le dernier : la foie de celui-ci eft noire & fimple. Les yeux font noirs, avec une ligne blanche tout autour. Le fommet de la tête eft plus foncé, & recouvert, jufqu'aux yeux, d'une peau plus coriace, en forme d'un carré-long, & dont le côté antérieur eft un peu concave. Quelques individus ont, au deffus de l'origine des antennes, une caroncule véficuleufe & faillante; mais ce n'eft qu'un accident, dont on voit fouvent des exemples dans d'autres efpèces, & qui ne tient qu'à la manière dont l'infecte s'eft développé en quittant l'état de Nymphe. Les petits yeux liffes forment un tubercule noir. Le corcelet a des lignes longitudinales cendrées, grifâtres : trois au milieu, plus longues, & allant jufqu'à l'écuffon, & deux de chaque côté, dont une antérieure, oblique & réunie avec la plus voifine des précédentes, & dont une poftérieure, plus interne & courte. L'écuffon eft cendré, & a quelques poils roides & noirs, en forme de crins : on en voit auffi quelques autres fur le corcelet. L'abdomen eft triangulaire, aplati, noir, avec la bafe fupérieure des anneaux d'un cendré-grifâtre; ce qui forme quatre bandes tranfverfes de cette couleur. Les pattes font d'un brun-rouffeâtre, avec les tarfes & quelques autres parties plus obfcurs ou noirâtres. Les ailes font grandes, tantôt d'un blanc-tranfparent, tantôt un peu jaunâtres, furtout à leur naiffance; elles ont des taches noirâtres, plus ou moins marquées. Ces taches, dans les individus où elles ont le plus d'étendue, font au nombre de fix : une à quelque diftance de la bafe, en forme de petite bande, & allant du milieu de l'aile à la côte; deux plus petites fur cette côte; la quatrième au bout de l'aile, & fe réuniffant avec la dernière des deux précédentes pour former une lunule; la cinquième, près du milieu du bord poftérieur, oblique & alongée; la fixième, enfin, punctiforme, & fituée au deffous de la feconde. Les nervures font, en grande partie, jaunâtres. Les cuillerons & les balanciers font blanchâtres.

J'ai trouvé cette efpèce aux environs de Paris, dans la forêt de Saint-Germain, au printems, & fur le tronc des Chênes.

2. Oscine à ailes tachées.

Oscinis maculipennis.

Ofcinis capite suprà penitùs coriaceo ; alis maculatis; thorace cinereo, punctis minutiffimis lineolifque quatuor nigris; abdomine nigro, fafciis cinereis.

Elle ne diffère de l'Ofcine élégante qu'en ce que fon corcelet eft cendré, très-pointillé de noir, avec quatre lignes de la même couleur, très-courtes & peu marquées, au milieu du dos. Les ailes ont des taches prefque femblables quant au nombre, leur difpofition & leurs figures. La dernière tache du bord extérieur & celle du bout font plus petites & féparées. Le point central eft plus grand & alongé. La bafe de l'aile eft plus foncée que dans l'autre efpèce. D'ailleurs, les antennes, la tête, l'abdomen & les pattes font conformés & colorés de la même manière. Les yeux néanmoins font rougeâtres.

Elle fe trouve aux environs de Turin.

3. Oscine nébuleufe.

Oscinis nebulofa.

Ofcinis capite suprà penitùs coriaceo, anticè rotundato ; alis ad coftam fufco albidoque variegatis ; corpore cinereo, pedibus rufefcentibus.

Otites Porcus. Latr. *Nouv. Dict. d'Hift. nat. tom.* 24. *tab. méth. p.* 196.

Elle eft un peu plus petite que les précédentes. Son corps eft cendré & légérement poilu. Les antennes & la tête font fauves : cette couleur eft plus foncée fur le vertex. Les yeux font noirâtres & entiérement bordés de cendré. L'extrémité antérieure & fupérieure de la tête s'avance & s'arrondit au deffus de l'origine des antennes. Les petits yeux liffes font noirs, & placés fur un efpace cendré. Le corcelet a quelques lignes noirâtres, peu tranchées, & dont les latérales font courtes. L'abdomen eft triangulaire, aplati, pubefcent fur les côtés, & fans taches diftinctes. Les pattes font d'un fauve-pâle & un peu velues. Les ailes ont plufieurs nervures bordées de noirâtre : cette couleur s'étend

en quelques endroits, & y forme autant de taches ou nébulosités. On en remarque trois principales, dont la première est à peu de distance de la côte & un peu avant le milieu de l'aile; la seconde un peu plus bas, centrale, en forme d'un petit trait, & dont la troisième, linéaire, située au bout de la côte : entre celle-ci & la première sont deux autres petites taches, arrondies & blanchâtres.

Elle se trouve aux environs de Paris.

4. Oscine mélanoptère.

Oscinis melanoptera.

Oscinis capite suprà penitùs coriaceo; alis nigricantibus; corpore obscurè ferrugineo; thoracis dorso cinerascente.

Scatophaga nigripennis, *thorace cinereo, abdomine, alis pedibusque nigris.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 205. *n°.* 6. ?

Musca nigripennis. Fabr. *Entom. Syst. emend. tom.* 4. *p.* 346. *n°.* 141. ?

Je soupçonne que cette espèce n'est qu'une variété de la Scatophage nigripenne de Fabricius, qu'il dit se trouver en France, & qu'il a probablement vue dans la collection de M. Bosc, où notre Oscine porte effectivement le nom de *Nigripennis.* Son corps est plus étroit, plus arqué & plus velu que dans les espèces précédentes. Il est long de trois lignes & demie & d'un fauve très-foncé. Le devant de la tête tire un peu sur le jaunâtre. Les yeux sont noirâtres. Le dessus du corcelet est un peu cendré ou grisâtre & rayé de brun. L'abdomen est alongé, presque cylindrique. Les pattes sont de la couleur du corps. Les ailes sont entiérement noirâtres, & les balanciers sont bruns.

Elle se trouve aux environs de Paris.

5. Oscine rayée.

Oscinis lineata.

Oscinis capitis vertice summo coriaceo, trigono; corpore toto ferè flavido, thorace lineis nigris; antennarum articulo ultimo suborbiculato, præcedenti multò majore; setâ tenui, fuscâ.

Oscinis lineata. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 14. *p.* 383. — *Gen. Crust. & Insect. tom.* 4. *p.* 351.

Oscinis lineata, *suprà nigra, lineis thoracis scutelloque flavis, subtùs flava.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 215. *n°.* 4.

Musca lineata. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 356. *n°.* 180.

Musca saltatrix, *antennis setariis, nuda flava; abdomine suprà thoraceque lineis tribus fuscis.* Linn. *Syst. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 983. *n°.* 60. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 2319.

Musca lineata. Schell. *Dipt. tab.* 4. *fig.* 1.

Voyez, pour les autres synonymes, l'article de la Mouche rayée de ce Dictionnaire, espèce 136.

Son corps est long d'environ deux lignes, jaune & un peu pubescent. Le dernier article des antennes est orbiculaire, plus grand que le second, noirâtre au bout, & sa soie est noirâtre & menue. Les yeux sont noirs. L'extrémité postérieure & supérieure de la tête paroît être moins membraneuse, & présente une petite tache noire, triangulaire, luisante, sur laquelle sont les petits yeux lisses: cette tache se prolonge en devant, en forme de trait. Le corcelet a en dessus cinq lignes noires, dont les trois du milieu beaucoup plus grandes, en forme de bandes, & dont les deux latérales fort courtes. La base supérieure des anneaux de l'abdomen & le bout des tarses sont noirâtres. Les ailes sont transparentes & sans tache.

Quelques individus sont plus alongés & ont les cuisses postérieures assez grosses. Je présume que ce sont des mâles, & qu'ils sautillent. Dans la Mouche sauteuse de Linné, ou dans l'Oscine rayée de Fabricius, le dessus de l'abdomen est noir (*voyez* la description de la Mouche rayée de ce Dictionnaire, espèce 136) : cette partie est presqu'entiérement jaune dans nos individus : c'est peut-être une autre espèce. La figure de Schellemberg convient parfaitement à la nôtre.

Elle est très-commune aux environs de Paris.

L'Oscine que Fabricius nomme *Pumilionis* (*Oscinis* pumilionis *nigra, capite thoracis lineà duabus scutelloque flavis.* Fabr. *Systém. Antl. p.* 216, *n°.* 6), est, suivant lui, très-voisine de cette espèce; & en effet, leurs caractères ont une grande conformité. C'est la *Mouche du Seigle*, n°. 83, de ce Dictionnaire. Sa larve, suivant ce naturaliste, est jaunâtre, avec l'extrémité noire.

6. Oscine striée.

Oscinis strigula.

Oscinis capitis vertice summo coriaceo, trigono; corpore flavido-albescente fuscoque variegato; thorace fusco, lineis flavidis; abdomine suprà nigricante; segmentorum margine postico albicante; antennarum articulo ultimo subovato, præcedenti vix longiore; setâ incrassatâ, albidâ.

Oscinis strigula. Latr. *Gen. Crust. & Ins. t.* 4. *p.* 351.

Tephritis strigula, *thorace lineato, abdomine atro; segmentorum marginibus nigris.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 324. *n°.* 38.

Musca strigula. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 354. *n°.* 95.

Musca strigula. Coquer. *Illustr. Icon. Insect. Dec.* 3. *tab.* 24. *fig.* 6.

Elle a la forme & la taille de l'Ofcine rayée. Son corps eft mélangé de blanc-jaunâtre & de noirâtre & pubefcent. Les antennes font un peu plus alongées que dans l'efpèce précédente, jaunâtres, avec l'extrémité obfcure : leur foie eft groffe & blanchâtre. Le devant de la tête eft prefque blanc. La tache noire du vertex eft beaucoup plus étendue que dans l'autre Ofcine. Les yeux font noirâtres. Le corcelet eft pointillé, d'un noirâtre-cendré & rayé de jaunâtre. La couleur noirâtre eft divifée en cinq lignes, dont les trois intermédiaires beaucoup plus grandes, occupant prefque tout le dos, & dont les deux latérales fort courtes. L'écuffon eft d'un noirâtre-cendré en deffus, avec l'extrémité plus pâle. Le deffus de l'abdomen eft noirâtre, avec le bord poftérieur des anneaux blanchâtre. La poitrine a des taches noirâtres. Les pattes font rouffeâtres, avec une grande partie des cuiffes, une tache annulaire aux jambes poftérieures & le bout des tarfes noirâtres. Les ailes font tranfparentes & fans tache.

On la trouve dans les bois, aux environs de Paris. *(Lar.)*

OSMIE. *Ofmia*. Genre d'infectes de la feconde fection de l'Ordre des Hyménoptères, dans la méthode de M. Olivier, & de ma famille des Apiaires.

Les Ofmies font des infectes qui ont quatre ailes nues, membraneufes, veinées & inégales; des antennes filiformes ou prefque de groffeur égale, courtes, un peu coudées, de treize articles dans les mâles, & de douze dans les femelles; deux mandibules fortes & dentées; une lèvre fupérieure grande, en carré-long, & inclinée perpendiculairement; une efpèce de trompe fléchie en deffous, & compofée, 1°. d'une lèvre inférieure, filiforme, accompagnée de deux palpes ou antennules compofées de quatre articles, dont les deux derniers très-petits, & les deux premiers fort longs & comprimés; 2°. de deux mâchoires ou valvules longues, allant en pointe, & portant chacune un palpe très-court, quadriarticulé. Les femelles des Ofmies font armées d'un aiguillon rétractile, & placé à l'extrémité du ventre : ce ventre eft garni en deffous d'un grand nombre de poils foyeux, qui fe chargent du pollen des fleurs. Le premier article des tarfes poftérieurs eft grand, comprimé, & duveté au côté interne. Les ailes fupérieures ont une cellule radiale ou marginale, & deux cellules cubitales ou foufmarginales, dont la feconde reçoit deux nervures récurrentes. Les Ofmies font des Apiaires folitaires, & qui n'offrent, de même que la plupart des autres infectes, que deux fortes d'individus fexuels, des mâles & des femelles. Dans l'ordre naturel, elles vont fe réunir à ces Hyménoptères que Réaumur nommoit *Abeilles coupeufes de feuilles*, *Abeilles tapiffières*, *Abeilles maçonnes*, & dont on a formé plufieurs genres. Les Ofmies ont cela de particulier, que leurs palpes maxillaires ont quatre articles. Tels font les principaux traits, foit communs, foit diftinctifs, qui conviennent à ce genre d'infectes.

A une époque où le nombre des Apiaires connus n'étoit pas très-confidérable, quelques grandes coupes fuffifoient pour le befoin de la méthode, & l'on continua de placer les Ofmies avec les Abeilles. Cette marche fut fuivie dans ce Dictionnaire. Un examen plus approfondi & plus détaillé me fit appercevoir des différences plus ou moins remarquables dans les parties qui compofent la trompe de ces infectes. J'établis plufieurs genres nouveaux, dans un defquels, celui de Mégachile, les Ofmies furent incorporées. M. Kirby, favant naturalifte anglais, publioit en même tems fes excellentes obfervations fur les infectes de cette famille, & donnoit, par des divifions nombreufes, très-bien caractérifées, tous les élémens des genres que l'on pouvoit introduire à l'avenir, par rapport aux efpèces indigènes qui avoient été le fujet de fes recherches. Les Ofmies compofèrent fa dixième coupure du genre *Apis*. Fabricius, dans fon *Syftème des Pyézates*, adopta la plupart des genres que j'avois formés, &, par un renverfement de noms qui lui étoit ordinaire, les Mégachiles devinrent pour lui des Anthophores. Les Ofmies y entrèrent, quoique le nombre des articles de leurs palpes maxillaires, étant de quatre, & non de deux comme dans les Mégachiles, s'oppofât à cette réunion. Le docteur Panzer, ayant remarqué cette difcordance de caractères, fépara des Anthophores les efpèces dont les palpes maxillaires étoient quadriarticulés, & compofa, avec ces efpèces, le genre d'Ofmie. La réforme néanmoins ne fut pas auffi parfaite qu'elle auroit pu l'être. De véritables Ofmies, telles que les efpèces nommées *fulviventris*, *adunca*, reftèrent avec les Anthophores. Les différences fexuelles furent méconnues, & occafionnèrent de doubles emplois. M. Klüg, fi avantageufement connu par fes belles Monographies des *Sirex*, des *Lyda*, &c., divife les Ofmies en trois genres : *Anthophora*, *Hoplitis* & *Amblys* : ces deux derniers lui font propres. M. Jurine, reftreignant les bafes de fa méthode aux ailes, aux mandibules & aux antennes des Hyménoptères, n'auroit pu admettre le genre d'Ofmie qu'autant que ces organes lui euffent préfenté des caractères particuliers. N'en ayant pas obfervé, les Ofmies, les autres Anthophores de Fabricius, fes Anthidies, quelques Eucères, les Dafypodes, ont formé un feul genre, celui de Trachufe. Il eft certain que, nonobftant la diverfité du nombre des articles des palpes, les Ofmies ont la plus grande affinité avec les Mégachiles, tant par rapport aux formes extérieures du corps, que relativement aux habitudes; mais ces rapprochemens n'ont pas lieu, quant aux Eucères & aux Dafypodes, que M. Jurine affocie à fes Trachufes.

M. Illiger, dans fon *Analyfe de la monographie des Abeilles d'Angleterre* de M. Kirby, met la

Xylocope des murs de Fabricius & l'Abeille ficilienne de Roffi, avec les efpèces de la divifion embraffant les Ofmies. Ces premiers Apiaires, n'ayant que deux articles à leurs palpes maxillaires, doivent appartenir au genre Mégachile ou à celui d'Anthophore de Fabricius.

Les antennes des Ofmies font inférées entre les yeux, vers le milieu de la hauteur de la face antérieure de la tête, & un peu fur fes côtés. Elles font filiformes, ou à peine & infenfiblement plus groffes vers le bout, coudées ou rejetées fur les côtés, & formant un angle au fecond article, jamais plus longues que le corcelet, même dans les mâles, & ordinairement leur extrémité ne dépaffe pas l'origine des ailes. Le nombre de leurs articles eft de treize dans les mâles, & de douze dans les femelles. Le premier eft cylindrique, toujours notablement plus long que les autres, particuliérement dans les individus de ce fexe; le fecond eft le plus court de tous; le troifième eft un peu plus long que les fuivans, aminci à fa bafe ou prefque obconique. Ceux-ci font cylindriques, courts, très-ferrés, & à peu près égaux; le dernier feulement eft un peu plus long & très-obtus, ou arrondi à fon extrémité. Les antennes des mâles de plufieurs Ofmies maçonnes font plus longues que dans les individus femblables des autres congénères, & paroiffent comme noueufes.

La bouche eft compofée d'une lèvre fupérieure, de deux mandibules, d'une trompe, & de quatre palpes ou antennules.

La lèvre fupérieure ou le labre eft coriace, en forme de carré-long, tombant perpendiculairement au-devant de la trompe.

Les mandibules font cornées, grandes, avancées ou inclinées, plus ou moins triangulaires, raboteufes & pubefcentes en deffus, ftriées, & fouvent velues au côté extérieur, terminées par un fort crochet, croifées à cette extrémité, plus ou moins dentées & tranchantes au côté interne. Il eft important, pour la diftinction rigoureufe des efpèces, de tenir compte du nombre, de la forme & de la grandeur de ces dentelures; mais comme les mandibules des efpèces que j'ai décrites n'étoient pas toujours ouvertes, je n'ai cité que les dentelures les plus apparentes. Ces organes de la manducation font plus petits, plus étroits, & moins dentés dans les mâles.

La trompe eft compofée de trois pièces principales, dont deux latérales, & la troifième au milieu. Les deux latérales, ou les mâchoires, confiftent chacune en une valvule demi-coriace, très-comprimée, plus mince & prefque membraneufe fur les bords, étroite, fort alongée, plus large & en demi-tube à fa bafe, échancrée au côté extérieur & coudée au-delà, puis terminée par une lame lancéolée, voûtée, & ayant une arête dans le milieu de fa longueur. A l'échancrure eft inféré un palpe très-petit, conique ou fubulé, de quatre articles, dont les trois premiers cylindriques, & le dernier allant en pointe: celui de la bafe eft un peu plus grand, & le dernier eft le plus petit.

La pièce intermédiaire ou la lèvre inférieure a la forme d'une langue très-grêle, longue, fétacée, & dont un peu moins de la moitié inférieure eft renfermée dans un tuyau demi-coriace, cylindrique & alongé. De l'extrémité de ce tuyau naiffent deux palpes de quatre articles. Les deux premiers font beaucoup plus grands & comprimés; le fecond eft un peu plus long que celui de la bafe, & fe termine peu à peu en pointe. Les deux derniers font très-petits, obconiques, & rejetés en dehors, le troifième de ces articles étant inféré au côté extérieur du précédent & près de fa pointe.

Ces trois pièces forment, par leur réunion, une trompe plus ou moins longue, & fléchie en deffous, à quelque diftance de fon origine.

Le corps des Ofmies eft oblong, plus étroit dans les mâles que dans les femelles, velu ou pubefcent & pointillé. Dans quelques efpèces, & toutes maçonnes, les poils font plus longs & plus épais.

La tête eft généralement épaiffe, arrondie, de la largeur du corcelet, un peu moins élevée, & dans une direction verticale. Les yeux font ovales ou elliptiques, & occupent fes côtés. Les petits yeux liffes font rapprochés fur le vertex, en triangle plus large que long. Les mâles ont la tête moins forte, & leur chaperon offre fouvent une touffe de poils plus clairs, blancs ou grifâtres.

Le corcelet eft prefque globulaire, un peu plus long que large, & tronqué ou coupé aux deux bouts.

L'abdomen eft prefque trigono-ovoïde, tronqué & un peu encavé à fa bafe, convexe en deffus, plane en deffous, & plus ou moins courbé à fon extrémité. Il eft compofé, dans les femelles, de fix anneaux, & armé d'un aiguillon offenfif & rétractile. Leur ventre eft tout garni, en deffous, de poils foyeux, épais, droits, mais inclinés en arrière, difpofés par rangées tranfverfales, & formant une forte de broffe que l'infecte paffe & repaffe fur les étamines des fleurs, & qui fe charge ainfi de leur pollen. L'abdomen des mâles eft tantôt plus court & prefque globuleux, tantôt plus alongé & très-courbé en deffous. Il a un anneau de plus, & cet anneau, ainfi que le pénultième, a quelquefois des formes particulières, dont l'obfervation eft très-utile, ou même néceffaire, pour l'étude des efpèces. Les lames ou demi-fegmens du deffous de l'abdomen offrent encore des caractères propres, & qu'il ne faut pas négliger.

Les pattes font de longueur moyenne, mais affez robuftes, & toujours plus ou moins garnies de petits poils. Les jambes font courtes, obtrigones, & terminées extérieurement par une petite pointe en forme de dent. Les deux poftérieures ont deux forts éperons à leur extrémité intérieure; mais il n'y en a qu'un aux quatre autres, & ceux de la première paire ont une forme un peu différente, comme dans tous les Hyménoptères en général.

Les

Les tarſes ſont longs, avec le premier article beaucoup plus grand, comprimé, en carré long, garni intérieurement de poils plus fins, plus courts & plus nombreux, ou d'une ſorte de duvet. L'on obſerve plus particuliérement cette conformation aux pattes poſtérieures des femelles.

Les ailes ſupérieures n'ont qu'une cellule radiale ou marginale, & dont la figure eſt elliptique. Leurs cellules cubitales ou ſouſmarginales ſont au nombre de deux, & de grandeur à peu près égale; la ſeconde reçoit les deux nervures récurrentes. Sous ce rapport, les Oſmies ne feroient pas diſtinguées de nos Mégachiles; mais outre que les palpes maxillaires de celles-ci n'ont que deux articles, leur abdomen eſt plus court, triangulaire & preſque plan en deſſus; auſſi ces inſectes ont-ils la facilité de le redreſſer, & de ſe ſervir avec plus d'avantage de leur dard.

Ces divers caractères de formes ſe retrouvant en général dans toutes les Oſmies, j'ai jugé qu'il étoit inutile de les reproduire en décrivant les eſpèces du genre. Les modifications eſſentielles que la phyſionomie de ces inſectes peut éprouver, devoient ſeules fixer mon attention. Si l'on ſuivoit cette marche, les deſcriptions ſeroient plus laconiques & plus claires.

Réaumur, Degeer, M. Spinola, &c. ont recueilli quelques traits de l'hiſtoire des Oſmies, & que mes recherches ont en partie conſtatés ou éclaircis. Le premier, après nous avoir fait connoître les mœurs de cette eſpèce d'Abeille maçonne, que Fabricius place mal-à-propos avec les Xylocopes, & qu'il nomme *Muraria*, parle de quelques autres eſpèces de la même famille, & également maçonnes. Le mortier que font celles-ci n'eſt pas auſſi bon que celui de la précédente : ce n'eſt qu'une terre fine, dont les grains ſont liés enſemble par le moyen d'une liqueur. Il ſeroit inutile de donner à ce mortier plus de dureté, parce que ces inſectes ſavent conſtruire leurs cellules dans des endroits où elles ne ſont pas expoſées à être détrempées par la pluie : ils cherchent des pierres qui aient des cavités aſſez profondes & aſſez ſpacieuſes pour ſervir d'habitation à une ſeule de leurs larves; ils recouvrent de terre les parois de cette cavité, la rempliſſent même en partie, & n'y laiſſent de vide que l'eſpace néceſſaire pour contenir les proviſions de la larve qui doit éclore de l'œuf dépoſé auprès d'elles, & cette larve, dans ſes divers accroiſſemens & ſes métamorphoſes; mais pour que le travail ſoit moins long, ces Abeilles choiſiſſent les cavités qui ne ſont pas trop grandes, & dont les entrées n'ont guère plus de diamètre que ce qu'il faut pour qu'elles puiſſent paſſer. Lorſque ces ouvertures ne ſont pas juſtes, elles les rétréciſſent en attachant de la terre à leur bord intérieur, & laiſſent au milieu un trou bien circulaire & proportionné à la groſſeur de l'inſecte. La pâtée que Réaumur tira de quelques-unes de ces cellules avoit la conſiſtance de la bouillie. Le miel qui ſervoit à délayer la pouſſière des étamines dont cette bouillie étoit formée, avoit un goût fort agréable. L'inſecte, ayant pourvu aux beſoins de ſa poſtérité, ſcelle, avec de la terre préparée à cet effet, l'entrée de la cellule.

Cette Abeille maçonne eſt mon Oſmie cornue, dont j'ai quelquefois moi-même ſuivi les travaux.

Une autre Abeille maçonne, mentionnée par Réaumur, & probablement une Oſmie, fait dans le bois des ouvrages ſemblables à ceux que l'autre exécute dans la pierre. Ne redoutant point la préſence de l'homme, & privée pour ainſi dire, elle nidifie dans les portes, dans les châſſis des fenêtres lorſqu'elle y trouve des cavités propres à ſervir de berceau à ſes petits. L'individu obſervé par Réaumur avoit profité d'un trou qui traverſoit un des battans de la porte de ſa cuiſine. Elle n'étoit point épouvantée par le mouvement des gens qui alloient & venoient continuellement, & dont pluſieurs même s'arrêtoient quelquefois pour la voir travailler. Que le battant fût ouvert ou fermé, elle ne continuoit pas moins ſon ouvrage, entrant dans ſon trou & en ſortant pluſieurs fois à chaque heure du jour; elle enduiſit de terre les parois de ce trou, & en ſcella les deux bouts avec la même matière après avoir fait ſa ponte. Ce naturaliſte ayant attendu trois ſemaines ou plus avant que de déranger l'intérieur du nid, le trouva vide, l'inſecte ayant ſubi toutes ſes métamorphoſes dans cet intervalle de tems. L'Oſmie bicorne a des habitudes parfaitement ſemblables.

Le même naturaliſte avoit remarqué que l'Abeille maçonne, dont j'ai parlé précédemment, ou l'Oſmie cornue, avoit au-devant de la tête deux eſpèces de cornes. Cette ſingularité eſt commune à pluſieurs femelles du même genre, & qui font également leurs nids avec de la terre. Ces cornes ſont des prolongemens des côtés antérieurs de la tête. L'intervalle qui les ſépare, eſt plus ou moins enfoncé, plus ou moins étendu, ordinairement uni & très-luiſant : c'eſt une eſpèce d'auge. Il falloit à ces inſectes des inſtrumens propres à leur genre d'induſtrie, & l'on ne ſauroit douter que les parties mentionnées ci-deſſus ne leur ſoient d'une grande utilité ou même néceſſaires pour édifier leurs ouvrages. La prévoyance de l'auteur de la Nature a encore fourni à ces Abeilles un grand ſecours en donnant plus de force à leurs mandibules, & en les couvrant de petites aſpérités, de duvet, &c. Il eſt poſſible que ces cornes, par le mouvement de la tête, augmentent, ſi beſoin eſt, la profondeur de la cavité où l'inſecte veut nidifier, & en arrondiſſent les parois ou le centre.

Degeer a expoſé l'hiſtoire de l'Oſmie bleuâtre; il remarqua pluſieurs années de ſuite, dans les inégalités d'un mur bâti de groſſes pierres de granit, des plaques ovales, relevées en boſſe, & ayant la couleur de l'argile ſèche. En les examinant de près, cet obſervateur s'apperçut qu'elles étoient

composées de terre & de grains de sable mêlés ensemble, qui formoient une masse assez solide, mais qu'on détachoit facilement avec la pointe d'un couteau, & qui, pour peu qu'on la touchât trop rudement, tomboit en poussière. Ces masses étoient des nids de l'Osmie bleuâtre, que Degeer appelle *petite Abeille maçonne bronzée*. Ayant ouvert, au mois de mai, un de ces nids, & qui avoit été construit l'année d'auparavant, il vit dans son intérieur deux ou trois cellules, remplies chacune d'une coque ovale de soie très-mince, d'un blanc-sale, & qui renfermoit une petite Abeille pleine de vie, & qui n'eût pas tardé à quitter sa loge.

Un nid ovale, fait de la même matière, fut trouvé dans une couche épaisse d'argile mêlée de chaux, dont on a coutume, dans le pays, d'enduire les parois des maisons de bois. Une grande cavité intérieure de ce nid renfermoit une larve apode, d'un blanc-jaunâtre, ayant le corps gros & court, la tête écailleuse, arrondie, également blanche, & munie de deux petites dents, à extrémité brune. Le derrière de cette larve étoit gros, arrondi, & marqué d'un petit trait brun & transversal, que Degeer soupçonne être l'ouverture de l'anus. Cette larve passa tout l'hiver sous cette forme, & ne se transforma en nymphe que le premier du mois de juin de l'année suivante.

Cette nymphe étoit entièrement d'un blanc de lait. Son corps étoit court, gros, dodu, avec le ventre un peu courbé en dessous. On voyoit sur le dessus de son corcelet quatre petites éminences, en forme de tubercules coniques. Les antennes & les pattes étoient arrangées régulièrement sous le dessous du corps, de même que dans la plupart des autres nymphes. Les fourreaux des aîles étoient placés sur les côtés, au dessus des pattes intermédiaires. La trompe s'étendoit entre les pattes, jusqu'au bout du ventre, & son extrémité étoit un peu rejetée sur le côté. Quatre pièces plus courtes, formant une espèce d'étui, étoient placées à l'origine de cet organe.

Feu Daudin me fit voir une coquille d'Hélix renfermant un nid de terre, & duquel étoit sortie une Osmie, qui, autant que je puis m'en ressouvenir, étoit celle que j'ai nommée *bicolor*.

J'ai surpris très-souvent, dans des trous de vieux arbres, l'Osmie à ventre fauve; mais j'ignore de quelle manière elle y fait son nid. Je présume qu'elle y emploie des morceaux de feuilles, puisque j'ai vu cet insecte couper celles de l'Alcée rose.

Une Osmie des plus intéressantes par la nature des matériaux dont elle fait usage lorsqu'elle remplit les devoirs de la maternité, est celle que Réaumur désigne sous le nom d'*Abeille tapissière*, & qui est pour moi l'Osmie du Pavot. Les pétales de ses fleurs, voilà ce qu'elle met en œuvre. On a présenté dans cet ouvrage, à l'article ANDRÈNE tapissière, un extrait des curieuses observations que ce grand naturaliste avoit recueillies sur cet insecte; mais comme il ne l'avoit pas décrit, & que cette espèce avoit depuis échappé aux recherches des entomologistes, on ne pouvoit lui assigner une place certaine; on étoit même forcé, & à regret, de l'exclure de nos méthodes. Plus heureux dans mes tentatives, j'ai enfin découvert cette Osmie, & elle a été le sujet d'un Mémoire qui fait suite aux observations de Réaumur.

On sait que le premier travail de cet insecte est de creuser dans la terre un trou perpendiculaire, profond de quelques pouces, cylindrique à son entrée, plus évasé au fond, & ressemblant à une espèce de bouteille. Des portions en demi-ovale de pétales de fleurs de Coquelicot, que l'insecte a coupées & transportées avec ses mandibules, tapisseront le terrier & préviendront l'éboulement. Pour faire entrer ces pièces, il les plie en deux; ensuite il les développe & les étend le plus uniment possible sur les parois intérieures. La tapisserie déborde souvent de quelques lignes l'ouverture du trou, & forme tout autour un ruban couleur de feu, qui avertit l'œil attentif de l'observateur. Comme cette tenture revêt toute la surface intérieure du souterrain, elle prend naturellement sa forme. L'Abeille, ayant mis au fond une pâtée composée de poussière d'étamines & d'un peu de miel, y pond un œuf, & ferme l'entrée du nid en refoulant l'extrémité supérieure de la tapisserie. Si le trou est assez profond, elle élève un second nid au dessus du premier. Un peu de terre fermera & cachera l'entrée de cette habitation. Le nid a maintenant la forme d'un dez à coudre, & bouché. Si les fleurs de Coquelicot sont rares dans le local que l'insecte a choisi, ou s'il est trop pressé, il emploie celles de navette, du moins en supplément.

Des larves de Bouclier, de Dermestes s'introduisent quelquefois dans son nid, & détruisent ses espérances. Un fait remarquable, & rendant, comme tant d'autres, un témoignage à cette sage Providence qui veille à la conservation des êtres, c'est que les nymphes de l'Osmie du Pavot n'éclosent qu'au moment où ses fleurs s'épanouissent.

Une espèce de Chêne du midi de la France a souvent ses rameaux chargés de galles fongueuses, presque sphériques, & couronnées de tubercules. Une espèce de Diplolèpe y passe son enfance. A-t-il quitté sa demeure, l'Osmie des galles s'en empare, comme étant au premier occupant, & en fait le domicile de sa postérité. L'habitation n'ayant pas une capacité suffisante pour contenir ses petits, elle l'agrandit considérablement, & en polit l'intérieur. Le local préparé, elle y fait son nid, qui consiste en plusieurs petites cellules presque cylindriques, placées confusément, & dont chacune renferme un œuf. Le nombre de ces cellules est ordinairement de douze à quinze; quelquefois, mais rarement, il est porté à vingt-quatre. De petits brins de feuilles de Chêne, agglutinés par le moyen d'une matière résineuse, en forment les

parois. C'eſt à M. Maximilien Spinola que nous ſommes redevables de ces intéreſſantes obſervations.

Concluons, de tous ces faits, que les Oſmies, conſidérées relativement à leurs habitudes, nous préſentent deux principaux modes d'induſtrie. Les unes ſont des maçonnes; les autres ſont des coupeuſes de feuilles, de pétales, n'importe la matière qui recèle leurs œufs. Il eſt néceſſaire aux Oſmies & aux Mégachiles coupeuſes que la végétation ſoit bien développée, puiſqu'elles n'emploient, dans la conſtruction de leurs nids, que des portions de feuilles, & priſes ſur diverſes ſortes de plantes ou d'arbres; auſſi ne paroiſſent-elles que vers la fin du printems ou en été; mais les Oſmies maçonnes ne dérobant aux fleurs que leur miel & leur pollen, la terre qu'elles mettent en œuvre pour bâtir la maiſon qui renfermera leur progéniture étant toujours à leur diſpoſition, n'ont pas beſoin que la Nature ait étalé de nouveau toute ſa richeſſe; elles peuvent ſe contenter des premières fleurs du printems; & en effet, à peine les arbres fruitiers de nos jardins ont-ils ouvert leurs boutons, qu'elles viennent s'offrir à nos regards en cherchant alors, comme nous, les lieux abrités & expoſés aux rayons du ſoleil.

Les larves & les nymphes des Oſmies, comme celles de tous les autres inſectes, ſont expoſées aux attaques des Ichneumons & des Cynips. L'inſecte parfait lui-même, ſurtout l'Oſmie à ventre fauve, eſt quelquefois couvert d'un nombre prodigieux de Mittes.

Pluſieurs de ces faits avoient déjà été expoſés dans les préliminaires hiſtoriques de l'article ABEILLE; mais ce genre d'inſectes ayant ſubi depuis de nombreux changemens, la diſtinction des faits & leur application particulière étoient indiſpenſables. L'étude que j'ai faite des mœurs des inſectes me permettoit ce travail.

J'ai, autant qu'il m'a été poſſible, coordonné la ſérie des eſpèces à leurs habitudes & à leurs rapports naturels. Je débute par les Oſmies maçonnes, dont le corps eſt ordinairement plus velu, dont les antennes ſont un peu moins courtes, & même preſqu'auſſi longues que le corcelet & noueuſes dans les mâles. L'abdomen de ces individus eſt court & preſque globuleux. Les eſpèces dont les femelles ont le chaperon cornu ouvrent la ſérie; elles ſont auſſi les plus grandes. J'arrive par gradation aux plus petites.

Sur les vingt-quatre eſpèces d'Oſmies décrites dans cet article, il n'y en a pas une du Nouveau-Monde; toutes même ſont indigènes de l'Europe ou des contrées qui l'avoiſinent. Le genre des Oſmies feroit-il donc propre à l'ancien Continent? Voilà une queſtion où m'amène cette remarque, mais que je ne puis réſoudre, nos connoiſſances en inſectes exotiques étant encore trop bornées.

OSMIE.

OSMIA. Panz. Latr. Spinol. *APIS.* Linn. Geoffr. Oliv. Kirb. *ANTHOPHORA.* Fabr. *TRACHUSA.* Jur. *MEGACHILE.* Latr. Walck. Spinol. *HOPLITIS*, *AMBLYS.* Klug.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes ou à peine plus grosses vers leur extrémité, presque coudées, plus courtes que le corcelet, dans les femelles.

Mandibules très-fortes et triangulaires dans les femelles.

Lèvre supérieure en carré long et perpendiculaire.

Mâchoires et lèvre inférieure formant une trompe fléchie en dessous; lèvre inférieure très-longue et filiforme.

Quatre antennules; les antérieures fort petites, presque coniques, de quatre articles; les postérieures imitant des divisions de la lèvre, de quatre articles, dont les deux premiers très-grands, et les deux derniers très-petits; le troisième inséré sur le côté extérieur du second.

Cellule radiale une et alongée; deux cellules cubitales, dont la seconde reçoit les deux nervures récurrentes.

Femelles armées d'un aiguillon fort et caché dans l'abdomen; abdomen presque ovoïde, convexe en dessus, ayant en dessous une brosse soyeuse et pollinigère; premier article des tarses postérieurs très-grand, comprimé, garni de duvet au côté interne.

ESPÈCES.

* *Chaperon des femelles cornu.*

1. Osmie tricorne.

Femelle ayant trois cornes sur le chaperon; corps très-velu, d'un noir-bleuâtre; extrémités postérieures du corcelet et l'abdomen hérissées de poils roux.

2. Osmie cornue.

Femelle ayant deux cornes sur le chaperon; corps très-velu, noir, avec l'abdomen bronzé, tout couvert de poils roux; cornes du chaperon arquées, pointues, simples; son bord antérieur relevé.

3. Osmie bicorne.

Femelle ayant deux cornes sur le chaperon; corps très-velu, noir, avec l'abdomen bronzé; corcelet couvert de poils d'un gris-jaunâtre; abdomen hérissé de poils fauves, plus obscur postérieurement; cornes du chaperon tronquées obliquement et extérieurement à leur extrémité, presqu'unidentées.

4. Osmie fronticorne.

Femelle ayant deux cornes sur le chaperon; corps velu, noir, avec l'abdomen bronzé; corcelet couvert de poils d'un

OSMIE. (Insecte.)

gris-jaunâtre ; abdomen hérissé de poils fauves, plus obscur postérieurement; cornes du chaperon presque droites, presque trigones, un peu échancrées en devant.

5. Osmie de Latreille.

Femelle ayant deux cornes sur le chaperon; corps noir ; tête et corcelet couverts de poils jaunâtres; abdomen presque nu et bleuâtre en dessus, hérissé en dessous de poils noirs ; mandibules proéminentes à leur base ; chaperon ayant deux enfoncemens et deux petites cornes arquées.

** *Chaperon de la femelle mutique et bifide.*

6. Osmie nez-denté.

Corps de la femelle d'un bleu-foncé, pubescent ; duvet soyeux et inférieur de l'abdomen noir.

*** *Chaperon de la femelle mutique et entier.*

7. Osmie à ventre fauve.

Corps de la femelle noir, pubescent ; poils jaunâtres ou grisâtres ; abdomen presque nu et d'un noir-bleuâtre en dessus, hérissé en dessous de poils roussâtres ; mandibules un peu élevées à leur base ; bord antérieur du chaperon un peu concave : son milieu presqu'unidenté.

8. Osmie bourdon.

Femelle noire ; partie supérieure de la tête, dessus du corcelet et de l'abdomen couverts de poils fauves et épais ; milieu de l'abdomen moins velu ; mandibules fortement tridentées.

9. Osmie ferrugineuse.

Femelle bronzée, avec du rouge-cuivreux; dessus du corps et dessous de l'abdomen hérissés de poils d'un fauve-rouge.

10. Osmie bicolor.

Femelle très-noire, velue ; poils de l'abdomen et des tarses roux ; les tarses postérieurs et l'extrémité des autres fauves.

11. Osmie à poils fauves.

Femelle alongée, noire, pubescente ; poils roux, formant des lignes transverses sur le dessus de l'abdomen ; ailes noirâtres.

12. Osmie bleuâtre.

Femelle d'un bleu-foncé ou violet, pubescente ; poils blanchâtres ; dessus de l'abdomen presque nu, avec des raies blanches, interrompues en partie ; son dessous hérissé de poils noirs et épais.

13. Osmie notée.

Femelle noire, pubescente ; poils blanchâtres; dessus de l'abdomen presque nu, avec des raies blanches, transverses, interrompues en partie ; son dessous couvert de poils noirs et épais.

14. Osmie des Galles.

Femelle d'un vert-foncé, pubescente ; poils blanchâtres ; dessus de l'abdomen presque nu, avec des raies blanches, transverses, en partie interrompues ; son dessous couvert de poils blancs et épais.

15. Osmie à ventre noir.

Femelle noire, pubescente ; poils gris ou d'un gris-jaunâtre, formant, sur le dessus de l'abdomen, des raies transverses, dont les premières interrompues ; ceux de son dessous épais et noirs.

16. Osmie interrompue.

Corps des deux sexes noir, alongé, pubescent ; poils blanchâtres ; abdomen courbé en dessous, avec des raies blanches, dont les premières interrompues ; femelle ayant la tête épaisse, et la brosse du ventre jaunâtre.

OSMIE. (Insecte.)

17. Osmie fasciée.

Femelle noire, pubescente; poils blancs; tête épaisse; abdomen court, avec des raies et la brosse blanches.

18. Osmie spinigère.

Mâle noir, pubescent; poils grisâtres; abdomen alongé, avec des raies grisâtres; une épine forte et bidentée à sa base inférieure; le sixième segment crénelé, échancré et unidenté de chaque côté.

19. Osmie surdorée.

Corps noir, très-pubescent; poils, brosse du ventre, le bord postérieur de ses anneaux, fauves; les côtés du sixième anneau échancrés, unidentés, et le septième ou le dernier entier et arrondi au bout dans le mâle.

20. Osmie crochue.

Corps noir, très-pubescent; poils, brosse du ventre, le bord postérieur de ses anneaux, d'un gris-cendré; côtés du sixième anneau échancrés, unidentés, et le septième ou le dernier entier et arrondi dans le mâle.

21. Osmie du Pavot.

Corps noir, très-pubescent; poils du vertex et du dessus du corcelet jaunâtres ou rousseâtres; les autres, la brosse du ventre, le bord postérieur de ses anneaux, gris: côtés du sixième anneau échancrés, unidentés, et le dernier fourchu dans le mâle; dents obtuses.

22. Osmie andréniforme.

Noire, légérement pubescente; poils gris; les trois premiers anneaux de l'abdomen d'un rouge-fauve; les autres noirs, bordés de gris; brosse du ventre de la femelle blanchâtre.

23. Osmie versicolor.

Femelle ayant la tête bronzée, le dessus du corcelet cuivreux et couvert de poils rousseâtres, le dessus de l'abdomen presque nu, d'un vert-foncé, entrecoupé de raies violettes; brosse du ventre d'un brun-rousseâtre.

24. Osmie annelée.

Mâle noir, pubescent; poils blanchâtres; mandibules d'un fauve-pâle; dessus de l'abdomen presque nu, avec des raies transverses, blanchâtres; le sixième anneau échancré et unidenté de chaque côté; le septième ou le dernier fourchu; dents pointues.

1. Osmie tricorne.

Osmia tricornis.

Ofmia femina clypeo tricorni; corpore hirfuto, cœrulefcenti-nigro; metathorace abdomineque rufo-hirtis.

Anthophora tunenfis *hypoftomate inermi, pallefcente-barbato; antennis thorace longioribus, nodulofis.* Illig. *Magaz. Für. Inf.* 1806. *p.* 127. Mas; *cyaneo-atra, metathorace abdomineque æneo-fulvo-hirtis, hypoftomate margine tricorni; cornibus difformibus.* Femina. *Ibid. p. ead.*

Anthophora tunenfis *nigra, thorace hirfuto rufo; abdominis fegmentis margine rufo, ciliatis.* Fabr. *Syft. Pyez. p.* 376. *n°.* 18.?

Apis tunenfis. Fabr. *Entom. Syft. em. tom.* 2. *p.* 334. *n°.* 87.?

J'avois rapporté à l'Ofmie furdorée, *aurulenta*, de Panzer, l'Anthophore tunifienne de Fabricius. M. Illiger n'admet point cette fynonymie, & regarde l'Ofmie que nous allons décrire comme étant l'efpèce propre du naturalifte de Kiel. J'avouerai cependant que j'ai encore des doutes à cet égard. Fabricius, dans fa *Defcription de l'Anthophore tunifienne*, ne dit point que fa tête ait des cornes. L'Ofmie furdorée, qui, par la couleur de fon duvet, fe rapproche beaucoup de l'efpèce précédente, fe trouve auffi en Barbarie, ainfi que je m'en fuis affuré en étudiant les infectes recueillis en cette contrée par M. Desfontaines. Dans cette incertitude, j'ai cru devoir donner un nouveau nom (*tricornis*) à l'Ofmie que M. Illiger appelle *Tunenfis*.

L'Ofmie tricorne femelle a près de fix lignes de long; elle eft d'un noir-bleuâtre, avec les antennes, les mandibules & les pattes noires, & l'abdomen bronzé. Le corps eft pointillé & généralement velu. Les poils de la tête, de la portion antérieure du corcelet, font noirâtres; mais les autres, & particuliérement ceux qui bordent le deffus des anneaux de l'abdomen, la broffe foyeufe de fa partie inférieure, le duvet du côté interne ou poftérieur des tarfes, font d'un roux affez vif. Les mandibules font très-fortes, très-velues en dehors, & leur deffus offre des points enfoncés & deux lignes en relief, dont l'extérieure s'élève, à la bafe de la mandibule, en forme de crête arrondie; le côté intérieur de ces mandibules eft un peu finué, & unidenté fous la pointe. Le chaperon eft armé de trois cornes, une de chaque côté, & la troifième au milieu : celle-ci eft formée par le prolongement d'une carène, dont l'extrémité eft avancée, un peu inclinée & tronquée. Les deux autres cornes font plus grandes, fe dilatent, s'arrondiffent extérieurement vers le bout, & font ftriées en deffus. La tranfparence des ailes eft foiblement obfcurcie.

Le mâle eft un peu plus petit que la femelle. Sa tête eft fimple, & garnie en devant, & principalement au deffous des mandibules, de poils blancs. Les antennes font un peu plus longues que dans la femelle, atteignant l'extrémité poftérieure du corcelet, & font comme noueufes. Les différences de formes & de proportions qu'on obferve dans ces organes font communes à toutes les efpèces de ce genre, dont les femelles ont des cornes à la tête. Le dernier fegment de l'abdomen m'a paru un peu échancré au bout. Les couleurs font d'ailleurs les mêmes que dans l'individu de l'autre fexe.

M. Hippolyte de Fonfcolombe a trouvé cette efpèce aux environs d'Aix. Je l'ai encore reçue de Montpellier, d'où elle m'a été envoyée par MM. Marcel de Serres & Dufour.

2. Osmie cornue.

Osmia cornuta.

Ofmia femina clypeo bicorni; corpore hirfuto atro; abdomine æneo, penitùs rufo-hirto; clypeo cornibus arcuatis, acuminatis, fimplicibus; illius margine anticè reflexo.

Ofmia cornuta. Latr. *Gen. Cruft. & Infect. tom.* 4. *p.* 164.

Megachile cornuta. Latr. *Hift. nat. des Cruft. & des Inf. tom.* 14. *p.* 59.

Ofmia cornuta. Spinol. *Infect. Ligur. Fafc.* 2. *p.* 80.

Megachile cornuta femina. Spin. *Ibid. Fafc.* 1. *p.* 146. La femelle. — *Ibid. pag.* 147. *Megachile cornuta, mas.* Le mâle.

Apis bicolor. Vill. *Entom. Linn. t.* 3. *p.* 329. *n°.* 121. *tab.* 8. *fig.* 27. Le mâle. ?

Apis bicornis. Oliv. *Encycl. Méth. Hift. nat. tom.* 4. *p.* 69. *n°.* 47. La femelle.

Apis rufa. Ross. *Faun Etrufc. tom.* 2. *p.* 103. *n°.* 913. Le mâle.

Apis bicornis. Ibid. Mant. 1. *p.* 145. *n°.* 310. La femelle.

Christ. *Hymenopt. tab.* 12. *fig.* 9. La femelle. ?

Réaum. *Mém. tom.* 6. *p.* 86. *tab.* 8. *fig.* 11. La femelle.

Roffi a pris le mâle de cette efpèce, qui paroît propre au midi de l'Europe, pour l'*Apis rufa* de Linné, & la femelle pour fon *Apis bicornis.* De cette fauffe application, il en eft réfulté qu'il a décrit comme inédite, & fous le nom d'*Apis cornigera*, la véritable Abeille bicorne du naturalifte fuédois. Quelques naturaliftes allemands, ne connoiffant pas notre Ofmie cornue, ont augmenté, à cet égard, la confufion de la nomenclature. Quoique la defcription de l'Abeille bicorne, don-

née par Linné, soit trop succincte, il indique cependant un signalement qui nous fournit le moyen de distinguer cet insecte de la femelle de l'Osmie cornue. Il dit que les petites cornes frontales ont, près de l'extrémité, au côté extérieur, une petite dent (*Faun. Suec. ed.* 2. *n°*. 1691). Or, ce caractère ne se trouve jamais dans la femelle de l'Osmie cornue. Les autres détails où je vais entrer assureront, d'une manière claire & positive, la distinction de ces deux espèces.

La femelle de l'Osmie cornue a environ sept lignes de long. Son corps est pointillé, très-velu, noir, avec l'abdomen bronzé, mais paroissant d'abord entiérement roux, les poils nombreux qui la recouvrent étant de cette couleur. Ceux des autres parties du corps sont noirs ou noirâtres. Les jambes & les tarses en ont plusieurs qui tirent sur le roussâtre. La tête est proportionnellement plus épaisse que celle de la femelle de l'Osmie bicorne. Les antennes sont noires, brisées, un peu plus courtes que le corcelet. Les mandibules sont très-fortes, velues extérieurement, à peine unidentées sous la pointe, pointillées, irrégulièrement striées, & unicarénées en dessus. Le devant de la tête, répondant au chaperon ou à l'hypostome de M. Illiger, est enfoncé, d'un noir-luisant, dépourvu de poils, un peu relevé dans le milieu de sa longueur, & rebordé tout autour. La portion inférieure de ce rebord, ou celle qui se trouve à l'origine de la lèvre supérieure, est plus élevée, semble se dilater un peu au milieu, & va se réunir à deux saillies avançant en forme de cornes, comprimées, arquées, allant en pointe, & placées, une de chaque côté, presqu'à la base des mandibules. Les yeux sont presque noirs. Les poils du milieu du corcelet sont un peu moins noirâtres que ceux des côtés. L'abdomen paroît être proportionnellement plus large que celui de l'Osmie bicorne. Les pattes sont noires, avec le dernier article des tarses roussâtre. Les ailes ont une foible teinte jaunâtre.

Le mâle est un peu plus petit. Ses antennes sont presque de la longueur du corcelet. Ses mandibules sont petites. La tête n'a pas de cornes, & toute sa partie antérieure est garnie de poils blancs : on en voit aussi de semblables à la première paire de pattes. Les deux derniers anneaux de l'abdomen sont simples.

Cette espèce paroît dès les premiers jours du printems, & fait son nid dans les murs. Elle est commune aux environs de Paris, dans tout le midi de la France & en Italie.

3. Osmie bicorne.

Osmia bicornis.

Osmia femina clypeo bicorni; corpore hirsuto, nigro; thorace flavescenti-griseo hirto; abdomine æneo, rufo-hirto, posticè obscuriori; clypei cornibus ad apicem extùs obliquè truncatis, subunidentatis.

Osmia bicornis. Panz. *Revis. der Hymenopt. p.* 231.

Apis rufa. Panz. *Faun. Germ.* 56. *tab.* 10. Le mâle. — *Apis cornigera. Ibid.* 55. *tab.* 15. La femelle.

Osmia bicornis. Latr. *Gen. Crust. & Inf. t.* 4. *p.* 164. — *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 14. *p.* 59 & 60.

Apis rufa *abdomine rufescente, fronte albâ*. Linn. *Syst. Nat. ed.* 12. *tom.* 2. *p.* 954. *n°*. 9. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°*. 1690. Le mâle.

Apis bicornis *fronte bicorni, capite nigro, abdomine hirsuto*. Linn. *Syst. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 954. *n°*. 10. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°*. 1691. La femelle.

Osmia bicornis. Spinol. *Insect. Ligur. Fasc.* 2. *p.* 80. La femelle.

Megachile bicornis femina. Spin. *Ibid. Fasc.* 1. *pag.* 147. La femelle.

Anthophora bicornis *fronte bicorni, capite atro; abdamine hirsuto, rufo*. Fabr. *Syst. Piez. p.* 375. *n°*. 16. La femelle.

Anthophora bicornis, var. β. ejusd. ibid. p. 376. Le mâle.

Apis rufa *fusca, abdomine rufescente, fronte albâ*. Fabr. *Entom. Syst. em. tom.* 2. *pag.* 334. *n°*. 88. Le mâle.

Apis bicornis *fronte bicorni, capite nigro, abdomine hirsuto rufo*. Fabr. *Ibid. tom. id. pag. ead. n°*. 86. La femelle.

Apis rufa. Vill. *Entom. Linn. tom.* 3. *p.* 288. *n°*. 8; *ejusd. Apis frontalis. Ibid. p.* 330. *n°*. 127. *tab.* 8. *fig.* 28. Le mâle.

Apis bicornis. Ibid. p. 288. *n°*. 9. *tab.* 8. *fig.* 23. La femelle.

Apis rufa. Oliv. *Encycl. Méth. Hist. nat. t.* 4. *p.* 67. *n°*. 48. Le mâle.

Apis cornigera. Ross. *Faun. Etrusc. tom.* 2. *p.* 108. *n°*. 925. La femelle.

Apis bicornis. Kirb. *Monog. Ap. Angl. tom.* 2. *p.* 271. *n°*. 37.

Sulz. *Insect. tab.* 27. *fig.* 15. Le mâle.

Christ. *Hymen. tab.* 12. *fig.* 10. La femelle.?

Rai. *Insect. p.* 242. *n°*. 7. Le mâle.

La forme générale du corps de cette espèce, le fond de sa couleur, sont les mêmes que dans l'Osmie cornue; elle en diffère néanmoins sous plusieurs rapports. Elle est constamment plus petite & un

un peu moins velue. Les poils du corcelet sont d'un gris-jaunâtre. Ceux du dessus des trois premiers segmens de l'abdomen & le duvet soyeux qui revêt sa partie inférieure sont rousseâtres; mais les poils de son extrémité postérieure & dorsale sont noirs, & lui donnent une teinte plus foncée. Ces caractères sont communs aux deux sexes. La femelle a, comme celle de l'Osmie cornue, deux pointes avancées au dessus des mandibules; mais ces espèces de cornes sont plus petites, comme tronquées obliquement au côté extérieur & près du bout : ce côté paroît avoir une dent ou un petit angle. L'espace du chaperon compris entre les cornes n'a pas un enfoncement aussi étendu que dans la femelle de l'espèce précédente. Le bord antérieur de ce chaperon n'est pas relevé; il a, de chaque côté, une échancrure ou sinus, & son milieu est un peu avancé & terminé par deux ou trois dentelures.

Les mâles ressemblent beaucoup à ceux de l'Osmie cornue; mais les poils du corcelet sont d'un gris-jaunâtre, & ceux du bout de l'abdomen sont noirs ou plus obscurs, ainsi que je l'ai dit plus haut relativement à la femelle. Ceux de la partie antérieure de la tête ne sont pas aussi blancs que dans les mâles de l'espèce précédente.

L'Osmie bicorne fait son nid dans les trous des vieux arbres, des poutres, des planches, &c.; elle enduit l'intérieur de ces trous de mortier, & les ferme avec la même matière, après y avoir déposé la quantité de pollen nécessaire à la nourriture de sa génération.

Cette espèce est commune dans toute l'Europe, aux mois de mai & de juin. On la trouve sur les fleurs, dans les jardins & dans les bois; elle voltige souvent autour des fenêtres.

Cette espèce est le type du genre *Amblys* de M. Klüg.

4. Osmie fronticorne.

Osmia fronticornis.

Osmia femina clypeo bicorni; corpore villoso, nigro; thoracis hirsutie flavescenti-grisea; abdomine villis rufis, posticè obscuriore; clypei cornibus subrectis, subtrigonis, antè subemarginatis.

Osmia fronticornis. Panz. *Revis. der Hymenopt. p.* 232. La femelle.

Apis fronticornis. Panz. *Faun. Germ.* 63. *tab.* 20. La femelle.

Osmia bicornis, var. Latr. *Gener. Crust. & Inf. tom.* 4. *p.* 164. — *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 14. *p.* 59.

Osmia fronticornis. Spinol. *Inf. Ligur. Fasc.* 3. *p.* 200. *n°.* 2. La femelle.

Anthophora fronticornis *fronte bicorni, cinereo hirto; abdomine subtùs villoso, rufo.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 376. *n°.* 17.

Cette espèce ne diffère de la précédente qu'en ce qu'elle est d'un tiers plus petite, qu'elle est moins velue, particuliérement sur le dessus de l'abdomen; que les cornes de la tête sont plus petites & plus droites, d'une figure presque triangulaire, avec le côté antérieur un peu concave ou échancré. Elles n'ont pas non plus la dent extérieure que l'on remarque, en ces parties, dans l'Osmie bicorne femelle.

Ces différences pourroient bien n'être qu'accidentelles, & dès-lors l'Osmie fronticorne ne seroit qu'une variété de l'Osmie bicorne, ainsi que je l'avois présumé.

On la trouve en même tems que l'autre & dans des localités semblables.

5. Osmie de Latreille.

Osmia Latreillii.

Osmia femina clypeo bicorni, corpore nigro, capite thoraceque flavido-villosis; abdomine suprà nigro cærulescenti, subnudo, infrà nigro-hirto; mandibularum basi prominente; clypeo bifoveolato; cornibus duobus parvis, arcuatis.

Osmia Latreillii. Spinol. *Inf. Ligur. Fasc.* 3. *p.* 202. Le mâle.

Megachile Latreillii *mandibulis tuberculatis, fronte cornigerâ, ventre lanâ nigrâ. Ibid. Fasc.* 1. *p.* 31. *tab.* 2. *fig.* 12.

La femelle est longue d'environ cinq lignes, pointillée, noire, velue, avec le dessus de l'abdomen d'un bleu-foncé, luisant, & presque nu. La tête, le corcelet, les bords latéraux de l'abdomen sont garnis de poils jaunâtres ou presque gris. La brosse soyeuse du ventre est noire. Le duvet des jambes & des tarses est, en majeure partie, noirâtre. La tête est épaisse. Les mandibules sont très-fortes, très-protubérantes à leur base supérieure, & bidentées à leur extrémité; elles ont en dessus un duvet d'un brun-rousseâtre, & deux arêtes, dont l'extérieure plus élevée à sa naissance, & y formant une petite saillie ou crête. La partie éminente de la base des mandibules ressemble à un gros tubercule, avancé, anguleux en dessus, terminé en pointe obtuse, & ayant presque la figure d'une corne. Le chaperon a deux enfoncemens, séparés par une petite élévation longitudinale, en forme de carène, & dont le bout antérieur est excavé, avec une échancrure & deux dents terminales. De l'extrémité latérale & extérieure de chaque enfoncement s'élève une corne, petite, un peu arquée, dirigée en avant, & allant en pointe. Le dessus de l'abdomen est d'un bleu-d'acier, légérement pubescent ou presque nu. Les ailes sont un peu enfumées.

Le mâle est plus petit que la femelle, & ressemble beaucoup à celui de l'Osmie à ventre fauve. Il

est bronzé, avec les antennes, les mandibules & les pattes noires. Sa tête & son corcelet sont couverts d'un duvet jaunâtre. L'abdomen est peu velu, tant en dessus qu'en dessous. L'avant-dernier segment a trois échancrures, dont celle du milieu plus étroite; le dernier est bidenté. Les antennes sont un peu plus longues que dans la femelle.

Comme dans les espèces analogues, la grandeur des éminences que l'on observe au-devant de la tête des femelles varie.

On trouve cette espèce dans les départemens les plus méridionaux de la France, & en Egypte, d'où M. Olivier l'a apportée.

6. Osmie nez-denté.

Osmia nasidens.

Osmia femina clypeo mutico, bifido, bidentato; corpore nigro-cœruleo, pubescente; abdomine infrà nigro-hirsuto.

Je ne connois que la femelle de cette espèce; elle a la forme & la taille de l'Osmie de Latreille. Son corps est pointillé, d'un bleu-foncé, luisant, avec les antennes, les mandibules & les pattes noires. Il est hérissé d'un duvet court, peu serré, en grande partie noirâtre. Les mandibules sont striées en dessus, unidentées au côté interne, & terminées par un fort crochet. On remarque un tubercule, en forme de dent, un peu au-delà de leur base & près des yeux. L'extrémité antérieure du chaperon a, au milieu, une entaille profonde, carrée, & une dent avancée de chaque côté. Une partie du duvet du dessus du corps paroît, vu à un certain jour, d'un gris-foncé. L'abdomen est assez court, & garni en dessous de poils soyeux & noirs. Les ailes sont légérement enfumées.

Cette espèce m'a été donnée par M. Dufresne, chef des travaux du laboratoire de zoologie du Muséum d'Histoire naturelle. Sa patrie m'est inconnue.

7. Osmie à ventre fauve.

Osmia fulviventris.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore nigro; capite thoraceque villis griseis vel flavidis; abdomine suprà subnudo, cœrulescente-nigro, infrà rufescenti-hirto; mandibularum basi prominula; clypei margine antico latè subemarginato, medio subunidentato.

Osmia fulviventris. Latr. *Gen. Crust. & Insect. tom.* 4. *p.* 165.

Osmia leiana. Spinol. *Insect. Ligur. Fasc.* 3. *p.* 200. La femelle. — *Osmia n°.* 2. *Ibid. p.* 202. Le mâle.

Anthophora fulviventris *nigra, cinereo-villosa, ventre lana fulva. Syst. Pyez. pag.* 378. *n°.* 27. La femelle.?

Anthophora fulviventris. Panz. *Revis. der Hymenopt. p.* 245. La femelle.

Apis fulviventris. Panz. *Faun. Germ.* 56. *tab.* 18. La femelle.

Osmia ænea. Revis. der Hymenopt. pag. 233. Le mâle.

Andrena ænea. Panz. *Faun. Germ.* 56. *tab.* 3. Le mâle.

Apis leiana. Kirb. *Monogr. Ap. Angl. tom.* 2. *p.* 263. *n°.* 54. La femelle.

Elle est très-voisine de l'espèce décrite par M. Spinola, sous le nom d'*Osmie de Latreille*. 1°. Leurs mâles se ressemblent tellement, qu'on ne les distingue guère que par des différences de proportions. 2°. Les femelles ont la base supérieure de leurs mandibules épaissie, & séparée des angles antérieurs de la tête par un enfoncement plus ou moins marqué, suivant la grandeur des individus. Dans l'Osmie à ventre fauve, cette partie des mandibules offre même quelquefois deux tubercules ou deux éminences comme dans l'Osmie de Latreille; mais ici ce caractère est plus prononcé. D'ailleurs, son chaperon est cornu, & le duvet soyeux de son ventre est noir.

L'Osmie à ventre fauve a ordinairement cinq lignes de long. Son corps est pointillé, noir, & couvert, sur la tête & sur le corcelet, de poils jaunâtres ou grisâtres. La tête est grande. Les antennes sont noires. Le bord extérieur du chaperon est un peu concave & bordé de cils jaunâtres; son milieu, du moins dans la plupart des individus, est foiblement unidenté. Les mandibules sont très-fortes; leur côté interne a deux dents, dont l'inférieure moins avancée & obtuse: l'on voit en dessus, près de ce côté, un duvet roussâtre. L'abdomen est d'un noir-bleuâtre, très-luisant, & presque nu en dessus. Le premier anneau est un peu velu sur les côtés. Les quatre suivans ont, le long du bord postérieur, un duvet très-fin & peu étendu, formant de petites raies jaunâtres ou grisâtres, mais qui le plus souvent s'effacent en tout ou en partie. La brosse soyeuse du dessous du ventre est d'un fauve-pâle. Les pattes ont de petits poils grisâtres; mais ceux de la face interne du premier article des tarses tirent sur le roussâtre. Les ailes ont une teinte noirâtre, avec quelques espaces plus clairs.

Le mâle est d'un vert-foncé ou bronzé, luisant, un peu doré dans quelques individus, & couvert de poils d'un jaune-roussâtre, plus épais sur la tête, plus rares sur l'abdomen & n'y occupant que le bord postérieur des anneaux. Les antennes sont un peu plus courtes que le corcelet, mais évidemment plus longues que celles de la femelle. L'abdomen est presque globuleux. Le bord postérieur de l'avant-dernier segment est tronqué obliquement de chaque côté & échancré au milieu; le dernier anneau est bidenté. Les pattes ont un duvet d'un roux-jaunâtre.

J'ai souvent trouvé les deux sexes réunis. La femelle établit le domicile de sa postérité dans les trous des vieux arbres; & comme je l'ai vue coupant des feuilles de Malvacées, je présume qu'elle les emploie dans la fabrication de son nid. Cette espèce est très-commune, en été, aux environs de Paris; elle se tient, de préférence, sur les fleurs de chardons & des autres plantes composées. J'ai reçu, du midi de la France & de l'Espagne, des individus plus forts que les nôtres.

L'Abeille fauve à ventre cuivreux de Geoffroy a beaucoup d'analogie avec cette espèce, & M. Kirby croit que c'est le même insecte; mais le naturaliste français dit que l'abdomen de son Abeille est cuivreux en dessus. Je n'ai jamais observé cette couleur dans les femelles de l'Osmie à ventre fauve. Un tel caractère conviendroit au mâle si le même naturaliste ne paroissoit pas avoir indiqué une femelle en parlant des poils assez serrés qui garnissent le dessous du ventre. Quoi qu'il en soit, l'espèce de Geoffroy a été décrite dans ce Dictionnaire, à l'article ANDRÈNE cuivreuse.

Je ne suis pas encore bien certain que l'Anthophore fulviventre de Fabricius soit l'Abeille à laquelle Panzer a donné le même nom, parce que l'espèce du premier est extrêmement rapprochée de l'Anthophore *centuncularis*, qu'elle est simplement un peu plus petite & sans raies blanches sur le ventre. Or, je connois une Mégachile ou une Anthophore dans la méthode de Fabricius, à laquelle ces observations peuvent s'appliquer. Les Osmies, malgré leur affinité avec les Anthophores, ont néanmoins une physionomie particulière.

Les Apiaires que Panzer a représentés & décrits sous les noms d'*Apis globosa*, d'*Apis ventralis*, sont des Osmies très-voisines de celle dont nous venons de parler, & qui me sont inconnues. Leurs couleurs, celles de leur duvet & de la brosse du ventre, sont les mêmes que dans l'Osmie à ventre fauve; mais le dessus de leur abdomen n'a point de raies formées par du duvet. Dans l'Abeille globuleuse, cette partie du corps a la figure qu'indique son nom spécifique. Dans l'Abeille ventrale, il est ovoide. L'Abeille fuligineuse du même auteur présente, au premier coup-d'œil, les caractères des Osmies; mais je crois néanmoins qu'elle appartient au genre *Stelis*.

8. OSMIE bourdon.

OSMIA fuciformis.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore nigro; capitis vertice dorsoque rufo-hirsutis; abdominis medio minùs hirto; mandibulis validè tridentatis.

La femelle ressemble, pour la taille, à l'Osmie bicorne du même sexe. Son corps est noir, pointillé & tout velu. Les poils de sa partie inférieure, du devant de la tête, des pattes, à l'exception de ceux des jambes, sont noirs ou noirâtres. Le duvet qui garnit l'occiput, le dessus du corcelet & celui de l'abdomen est fauve. Le troisième segment de cette dernière portion du corps, ainsi que les deux suivans, sont moins garnis : les poils que l'on y remarque tirent même sur le noir, & y forment comme une grande bande de cette couleur. Les antennes sont courtes & entièrement noires. Les mandibules sont grandes, fortement tridentées au côté interne, & garnies de duvet en dessus. Les poils soyeux du dessous de l'abdomen sont très-noirs. Ceux de la face postérieure du premier article des tarses sont roussâtres : on en voit des gris à l'extrémité des deux dernières jambes. Le bout des ailes est noirâtre. Les antennes du mâle ne sont pas notablement plus longues que celles de l'autre sexe. Le duvet de la tête & de tout le dessus du corps est roux. Les poils du chaperon sont seulement plus pâles, & les anneaux intermédiaires de l'abdomen sont moins velus à leur base. Les poils des côtés inférieurs de la tête, des pattes, des deux premières surtout, sont gris. L'avant-dernier segment du ventre est arrondi sur les côtés, & un peu échancré au milieu du bord postérieur; le dernier a une entaille profonde, & qui le fait paroître bidenté.

J'ai pris cette espèce, une seule fois, dans le bois de Boulogne, près de Paris. Le docteur Panzer me l'a envoyée d'Allemagne avec son nid, qui est construit en terre, & ressemble à celui de l'Osmie bicorne. D'après les renseignemens que m'a communiqués ce savant naturaliste, elle le placeroit sous le bord des toits.

9. OSMIE ferrugineuse.

OSMIA ferruginea.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore purpurascenti-æneo, dorso abdomineque infrà rubro-ferrugineo hirsutis.

Son corps est long de trois lignes & demie, d'un bronzé-doré, brillant, avec une teinte purpurine. Il est tout pointillé, & garni sur la tête, le corcelet, le bord postérieur & supérieur des anneaux de l'abdomen, de poils épais, d'un fauve presque rouge & très-vif. Les antennes sont entièrement noires. Les mandibules sont de la même couleur, & ont en dessus un duvet rougeâtre. Le bord interne de celle qui est la plus découverte, lorsqu'elles sont croisées l'une sur l'autre, a deux dents très-distinctes, dont celle du bout plus forte. Les yeux sont cendrés. Les trois petits yeux lisses sont jaunâtres. La trompe est courte. L'abdomen est court, presque sémi-globuleux; son dessous est chargé de poils soyeux, épais, couchés & roux. Les pattes sont garnies d'un petit duvet de la même couleur. Les cuisses & les jambes ont une teinte purpurine. Les tarses sont roussâtres, avec le premier article noir. Les ailes sont un peu enfumées, avec les nervures noires.

M. Olivier a trouvé cette espèce en Égypte. L'individu que j'ai décrit est une femelle; l'autre sexe m'est inconnu.

10. Osmie bicolor.

Osmia bicolor.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore atro, subhirsuto; abdominis tarsorumque villis rufis; tarsis posticis, aliorum apice ferrugineis.

Osmia fusca. Panz. *Revis. der Hymenopt. p.* 232. La femelle.

Apis fusca. Panz. *Faun. Germ.* 56. *tab.* 11. La femelle.

Apis hæmatoda. Ibid. 81. *tab.* 20. Le mâle.?

L'Abeille noire à ventre fauve. Geoff. *Hist. des Insect. tom.* 2. *p.* 419. *n°.* 27.?

Apis rustica. Fourc. *Ent. Par. pars* 2. *p.* 451. *n°.* 28.?

Anthophora fusca *villosa, atra, abdomine tibiisque posticis rufo-hirtis.* Fabr. *Systém. Pyez. p.* 377. *n°.* 20. La femelle.

Apis bicolor. Schrank. *Enum. Insect. Aust. n°.* 806.?

Apis bicolor. Kirb. *Monogr. Ap. Angl. tom.* 2. *p.* 277. *n°.* 58. La femelle.

Megachile tunensis, var. Spinol. *Insect. Ligur. Fasc.* 1. *p.* 139.?

Apis fusca. Christ, *Hyménopt. tab.* 14. *fig.* 10. La femelle.

Elle a environ cinq lignes & demie de long. Son corps est très-noir, pointillé, & couvert de poils de la même couleur, à l'exception de ceux de l'abdomen & des tarses, qui sont fauves ou d'un roux assez vif. Les antennes sont courtes & entiérement noires. Le chaperon est un peu tronqué en devant, & les angles latéraux de cette partie du bord m'ont paru un peu relevés. Les mandibules sont unidentées sous la pointe. L'abdomen est luisant, & le bord postérieur & supérieur de ses anneaux est couvert de poils fauves, en forme de bandes transverses, mais dont une partie s'oblitère souvent par l'effet des frottemens. La brosse du dessous du ventre est de la même couleur, ainsi que le duvet des tarses. Les tarses postérieurs eux-mêmes sont fauves; mais, aux quatre antérieurs, les trois ou quatre derniers articles sont seuls de cette couleur. Les ailes sont foiblement rembrunies.

L'individu que je prends pour le mâle de l'espèce est proportionnellement plus étroit & plus alongé que la femelle. Son corps est noir, & garni d'un duvet gris & peu épais; celui du chaperon & du dessous du corps est d'une couleur plus claire. Les antennes sont notablement plus longues que dans la femelle. L'abdomen est presque globuleux & luisant. Sa base & les côtés des segmens voisins ont des poils gris. Ceux des autres sont roux, & forment une raie au bord postérieur de chacun d'eux. Le même bord, dans l'avant-dernier segment, est échancré & unidenté de chaque côté: son milieu offre aussi une autre échancrure, mais très-petite. Le dernier segment est fortement bidenté. Une des plaques du dessous du ventre a son bord postérieur garni de cils longs, roussâtres, & formant une courbe. On remarque un caractère semblable dans les mâles de plusieurs autres espèces du même genre. Les tarses sont bruns à leur extrémité. Le dessous du premier article & le bout des suivans offrent un petit duvet rousseâtre.

J'ai observé cette espèce, au printems, dans le bois de Boulogne, près de Paris. Elle fait son nid en terre, & dans les lieux un peu couverts ou ombragés. On la trouve aussi en Allemagne & en Angleterre.

11. Osmie à poils fauves.

Osmia rufo-hirta.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore elongato, nigro, rufo-pubescente; abdominis villis dorsalibus, per lineas transversas dispositis; alis fuscis.

Osmia byssina. Spinol. *Insect. Ligur. Fasc.* 3. *p.* 201.?

Anthophora byssina, *rufo-hirta, abdomine cinereo-villoso, subtùs hirto.* Fabr. *Syst. Pyezat, p.* 378. *n°.* 28. La femelle.?

Anthophora byssina. Panz. *Revis. der Hymenopt. p.* 245. La femelle.?

Apis byssina. Panz. *Faun. Germ.* 56. *tab.* 21. La femelle.?

Cette espèce, longue d'environ quatre lignes, a une forme plus étroite & plus alongée que les précédentes. Elle est d'un noir-luisant, pointillée, & couverte, en grande partie, d'un duvet court & fauve. Les antennes sont entiérement noires. Les mandibules ont une forte dent près de leur extrémité. Le duvet supérieur du corcelet est d'un roux plus vif que celui des côtés. L'abdomen est presqu'ovale, peu velu en dessus, à l'exception du bord postérieur des anneaux. Les raies formées par les poils sont grisâtres dans quelques individus. La brosse inférieure du ventre & le duvet des pattes sont fauves. Les ailes, leur milieu excepté, sont noirâtres.

Cette espèce, dont je ne connois que la femelle, se trouve en France & en Allemagne; elle est rare aux environs de Paris.

12. Osmie bleuâtre.

Osmia cœrulescens.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore intensivè cœruleo aut violaceo, albido-pubescente; abdomine suprà subnudo; lineis albidis, transversis, partìm interruptis, infrà nigro-hirsuto.

Osmia cœrulescens. Panz. *Revis. der Hymenopt. p.* 233. La femelle.

Andrena cœrulescens. Panz. *Faun. Germ.* 55. *tab.* 18. La femelle.

Apis cærulescens *fusca, subvillosa, abdomine cœrulescente, incisurarum marginibus albicantibus.* Linn. *Syst. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *pag.* 955. *n°.* 21. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1596. La femelle.

Apis ænea *grisescente-pubescens.* Linn. *Syst. Nat. edit.* 12. *tom.* 1. *pag.* 955. *n°.* 20. — *Faun. Suec. edit.* 2. *n°.* 1695. Le mâle.

Anthophora cyanea *cyanea, cinereo-villosa.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 381. *n°.* 41. La femelle.

Andrena cærulescens *fusca, subvillosa, abdomine cœrulescente, incisurarum marginibus albicantibus.* Fabr. *Syst. Pyez. pag.* 323. *n°.* 7. — *Entom. Systèm. emend. tom.* 2. *p.* 307. *n°.* 1. La femelle.

Anthophora ænea *œnea, grisescente-pubescens.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 381. *n°.* 40. Le mâle.

Andrena œnea. Fabr. *Entom. System. emend. tom.* 2. *p.* 309. *n°.* 8. Le mâle.

Abeille maçonne, dont la femelle est d'un bleu-violet, à poils cendrés, & le mâle d'un vert-bronzé, luisant, à poils roux. Deg. *Mém. tom.* 2. *p.* 751. *tab.* 30. *fig.* 23. La femelle; *tab.* 32. *fig.* 1. Le mâle.

Apis œnea. Scop. *Entom. Carn. n°.* 809. Le mâle.

Apis cœrulescens. Vill. *Entom. Linn. tom.* 3. *p.* 291. *n°.* 17. La femelle.

Apis œnea. Vill. *Ibid. tom. id. p. ead. n°.* 16. Le mâle.

Andrena cœrulescens. Oliv. *Encycl. Méth. Hist. nat. tom.* 4. *p.* 135. *n°.* 1. La femelle.

Andrena œnea. Oliv. *Ibid. tom. id. pag. ead. n°.* 6. Le mâle.

Andrena cœrulescens. Rossi, *Faun. Etrusc. t.* 1. *p.* 96. *n°.* 893. La femelle.

Andrena œnea. Rossi, *Ibid. tom. id. pag. ead. n°.* 894. Le mâle.

Apis cœrulescens. Kirb. *Monogr. Ap. Angl. tom.* 2. *p.* 264. *n°.* 55. La femel l.

Andrena cyanea. Coqueb. *Illustr. Icon. Insect. Dec.* 2. *tab.* 15. *fig.* 9. La femelle.

M. Illiger, dans son édition de la *Faune étrusque* de Rossi, a avancé que l'Andrène bleuâtre de Fabricius étoit véritablement de ce genre, & différoit ainsi de l'Abeille bleuâtre de Linné. Fabricius n'ayant rien ajouté à la description de cet insecte, donnée par le dernier, & rapportant souvent aux genres qu'il a établis des espèces qui ne leur appartiennent pas, comme, par exemple, l'*Apis œnea* de Linné, dont il a fait long-tems une Andrène, je ne vois pas sur quels motifs M. Illiger fonde son opinion. La Collection de M. Desfontaines, qui fait partie de celle du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, offre le type de l'espèce d'Anthophore que Fabricius a décrite sous le nom de *Cyanea.* L'ayant comparée avec l'*Apis cœrulescens* de Linné, je me suis convaincu que ces insectes avoient les mêmes caractères spécifiques, & qu'il falloit rectifier, à cet égard, la synonymie.

L'Osmie bleuâtre femelle a quatre lignes de long. Son corps est d'un bleu-foncé, luisant, tirant quelquefois sur le violet, pointillé & pubescent. Ses poils, à l'exception de ceux du dessous du ventre, sont plus ou moins blanchâtres. La tête & le corcelet sont d'un bleu plus foncé que l'abdomen, quelquefois presque noirs. La tête est forte : ses poils lui forment quelquefois deux taches blanches, une de chaque côté, près du bord interne des yeux. Les antennes sont entièrement noires. L'extrémité antérieure du chaperon est avancée & a des cils roussâtres. Les mandibules en ont aussi, en dessus, de la même couleur près du bord interne; elles sont noires, unidentées sous la pointe, & leur côté extérieur présente, en dessus, deux petites lignes élevées : leur face supérieure est couverte d'un petit duvet. Les yeux sont noirs. Les trois petits yeux lisses sont brillans & jaunâtres. Les poils du vertex & ceux du dessus du corcelet sont d'un gris plus foncé que les autres. L'abdomen est sémi-ovalaire, presque nu en dessus, n'ayant de poils bien apparens que sur les côtés & au bord postérieur des cinq premiers anneaux; ils forment ici de petites raies blanchâtres, mais ordinairement interrompues, au milieu, sur les trois ou quatre premiers anneaux. La brosse soyeuse qui garnit le dessous de l'abdomen est noire. Les pattes sont noires, & ont un duvet grisâtre : celui de la face intérieure du premier article des tarses approche un peu du brun. Le bord postérieur des ailes est un peu noirâtre.

Le mâle est plus petit que la femelle, d'un vert-bronzé, foncé & luisant. Les poils du vertex, de la tête & du dessus du corcelet sont d'un gris-jaunâtre; les autres tirent sur le blanc. Les antennes sont plus longues que dans la femelle, & un peu plus courtes que le corcelet. L'abdomen est presque globuleux, plus luisant & plus nu que les autres parties du corps. Son extrémité offre quelques

raies blanchâtres, placées sur le bord postérieur des anneaux, & formées par un petit duvet. Le bord postérieur de l'avant-dernier anneau est arrondi & entier. L'anus est muni de trois épines assez longues, droites, parallèles, écartées & presqu'égales. Les pattes ont des poils gris. L'abdomen est quelquefois un peu cuivreux.

L'insecte que M. Kirby donne pour le mâle de cette espèce doit être rapporté à l'Osmie à ventre fauve. Je soupçonne aussi que l'*Osmia ænea* de Panzer est encore le mâle de cette dernière espèce. La confusion est d'autant plus facile, que, dans ces Osmies, les mâles se ressemblent beaucoup, & qu'on ne peut les distinguer nettement que par des caractères tirés de la forme des derniers anneaux de l'abdomen, & qu'en général on a peu observés. L'Osmie décrite par M. Maximilien Spinola, dans le premier *Fascicule des insectes de Ligurie*, sous le nom de *Mégachile bleuâtre*, m'est inconnue. Celle qu'il mentionne au Fascicule suivant, avec la même désignation, sera pour nous l'Osmie versicolor.

L'Osmie bleuâtre est commune dans toute l'Europe, & se trouve même en Barbarie : elle fait son nid avec de la terre & des grains de sable, dans les cavités & aux angles des murs; elle s'établit encore dans des terrains argileux ou crétacés, coupés à pic ou inclinés.

13. Osmie marquée.

Osmia notata.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore nigro, albido-pubescente; abdomine suprà subnudo; lineis albidis, transversis, partim interruptis, infrà nigro-hirsuto.

Anthophora notata, *nigra, cinereo-hirta, abdominis segmentis utrinquè maculâ albidâ, subtùs atro hirtis.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 376. *n°.* 19.

Osmia melanippa. Spinol. *Inf. Ligur. Fasc.* 2. *p.* 66. La femelle.

La femelle de cette espèce ne s'éloigne de celle de l'Osmie bleuâtre que par le fond de sa couleur, qui est entièrement noir. La taille, les formes générales & partielles, la pubescence & les taches ou raies qu'elle forme, sont exactement les mêmes dans l'un & l'autre de ces individus. L'on pourroit dès-lors présumer que l'Osmie marquée n'est qu'une variété de la précédente. C'est en comparant les mâles des deux que l'on éclaircira le doute.

Cette espèce se trouve aux environs de Paris & à Kiel.

14. Osmie des galles.

Osmia gallarum.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore intensivè viridi, albido-pubescente; abdomine suprà nudiusculo, lineis albidis, transversis, partim interruptis, infrà albo-hirsuto.

Osmia gallarum. Spinol. *Inf. Ligur. Fasc.* 2. *p.* 69.

Cette espèce, découverte par M. Maximilien Spinola, & qu'il a eu la complaisance de me communiquer, ressemble tellement à l'Osmie bleuâtre, que je me bornerai à faire connoître les caractères qui les différencient. L'Osmie des galles est un peu plus petite & n'a que trois lignes de long. La femelle est d'un vert-foncé, un peu bleuâtre dans quelques individus, avec les antennes, les mandibules & les pattes noires. La brosse de l'abdomen est blanche. La forme du corps, sa pubescence, les raies qu'elle forme sur l'abdomen, sont d'ailleurs les mêmes que dans la femelle de l'Osmie bleuâtre.

Le mâle est d'un vert de bronze brillant & doré. Les poils qui garnissent le dessus de son corps, & qui sont plus abondans sur la tête & sur le corcelet, sont jaunâtres : ceux du chaperon & des parties inférieures sont gris. L'abdomen est presque globuleux, avec deux ou trois raies jaunâtres, formées par un petit duvet, & occupant le bord postérieur des derniers segmens. Le pénultième de ces anneaux est arrondi & entier au bout; le dernier est terminé par trois dents courtes, de la même longueur, mais dont les deux latérales plus larges & obtuses, & dont celle du milieu étroite & pointue. La forme de ces dents distingue ce mâle de celui de l'Osmie bleuâtre.

M. Maximilien Spinola a trouvé fréquemment cette espèce sur le mont Oréro, à peu de distance de Gênes. La larve vit solitaire dans les galles fongueuses, rondes & couronnées de tubercules, qui se forment sur les branches du Chêne. J'ai donné, dans les généralités de cet article, un extrait des curieuses observations que ce naturaliste a recueillies sur cet insecte.

15. Osmie à ventre noir.

Osmia melanogaster.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore nigro; villis griseis aut griseo-flavicantibus, in abdominis dorso per lineas transversas dispositis; primis interruptis; ventre nigro-hirsuto.

Osmia melanogaster. Spin. *Inf. Ligur. Fasc.* 2. *p.* 63. La femelle.

Megachile notata. Spin. *Ibid. Fasc.* 1. *p.* 146. La femelle.

La femelle paroit, au premier coup-d'œil, se rapprocher beaucoup de celles des Osmies marquée & bleuâtre. La comparaison des mâles affoiblit ces rapports, & nous apprend que, dans l'ordre naturel, l'Osmie à ventre noir est encore plus voisine de celle dont Panzer a nommé le mâle *Adunca*.

L'Osmie à ventre noir est longue de cinq lignes, noire, luisante, fortement pointillée & très-pubescente. Les poils sont gris ou cendrés; ceux du sommet de la tête & du dessus du corcelet sont souvent d'un gris-jaunâtre. Les antennes & les yeux sont noirs. Le chaperon est très-ponctué : son bord antérieur est garni de cils roussâtres, & paroit foiblement unidenté au milieu ou légérement sinué. Les mandibules ont en dessus, & près du bord interne, une plaque de petits poils roussâtres. Ce bord offre une dent plus apparente : le côté extérieur a en dessus deux petites lignes élevées. L'abdomen est sémi-ovalaire; sa partie supérieure est presque nue au milieu; ses côtés & le bord postérieur de ses cinq premiers anneaux sont garnis d'un petit duvet grisâtre, y composant des raies transverses, dont les premières ordinairement interrompues. Ce duvet s'étend même, mais plus finement, sur les derniers anneaux. Les poils des premiers sont un peu plus longs. La brosse du ventre est noire ou noirâtre. Le duvet de la face interne du premier article des tarses est brun. Les poils qui couvrent les autres parties des pattes sont gris. Les ailes sont un peu noirâtres, avec quelques espaces plus clairs.

Le mâle ne diffère de la femelle que par des caractères purement sexuels. Ses antennes ne sont guère plus longues que les siennes. Les poils de la partie antérieure de la tête sont plus épais, & presque blancs sur le chaperon. L'abdomen se courbe en dessous : son avant-dernier segment est échancré & unidenté de chaque côté; le dernier se termine en pointe.

On trouve cette espèce dans les départemens les plus méridionaux de la France, & en Espagne, d'où elle m'a été envoyée par M. Léon Dufour, médecin & naturaliste aussi plein de lumières que de zèle.

16. Osmie interrompue.

Osmia interrupta.

Osmia femina clypeo mutico, integro; uterque sexus corpore nigro, elongato, albido-pubescente; abdomine incurvo; lineis albis, primis interruptis; femina capite crasso, scopulâ ventrali flavescente.

Cette espèce se rapproche des Osmies à ventre fauve & crochue; mais elle en diffère particuliérement par l'épaisseur de sa tête & par son abdomen, très-courbé en dessous dans les deux sexes. Le corps de la femelle a un peu plus de quatre lignes de long; il est étroit, alongé, noir, luisant, pointillé, garni d'un duvet court, peu épais & blanc. La tête est plus longue que dans les congénères, & paroit carrée vue en dessus. Les poils latéraux de sa face antérieure y forment deux taches blanches, une de chaque côté. Les antennes sont entiérement noires. Le bord extérieur du chaperon est un peu concave ou échancré au milieu, & garni de cils jaunâtres. Les mandibules en ont de semblables, & dont quelques-uns, près de leur bord interne, sont disposés en faisceaux. Ce bord est dentelé, & le côté extérieur a une strie en dessus. L'abdomen étant replié en dessous, paroit très-convexe & presque globuleux : son dessus est presque nu; le bord postérieur de ses cinq premiers anneaux est couvert d'un petit duvet blanc, qui y forme des raies transverses; les premières sont interrompues au milieu, mais les dernières sont continues. La brosse du dessous du ventre est d'un jaunâtre un peu roux. Les pattes ont des poils blancs. Le duvet de la face interne du premier article des tarses est de la couleur de celui qui revêt le dessous du ventre. Les ailes sont noirâtres, avec quelques traits blancs.

Le mâle ressemble à la femelle. Ses antennes sont un peu plus longues. Les poils du chaperon sont très-blancs. Le sixième anneau de l'abdomen a trois sinus au bord postérieur, & dont celui du milieu plus petit; chaque côté du même anneau est foiblement unidenté; le dernier anneau ou le suivant a au milieu une entaille profonde; ce qui le fait paroitre terminé par deux dents.

Cette espèce a été trouvée en Espagne par M. Léon Dufour, médecin.

17. Osmie fasciée.

Osmia fasciata.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore nigro, albo-pubescente; capite crasso, abdomine brevi, lineis scopulâque albis.

Son corps est long d'environ cinq lignes, noir, pointillé, avec un duvet blanc sur le devant de la tête, les côtés du corcelet, au bord postérieur & supérieur des anneaux de l'abdomen, à sa partie inférieure & aux pattes. Ce duvet forme deux taches blanches & longitudinales sur la face antérieure de la tête, une de chaque côté, près du bord interne des yeux, & une raie transverse aux bords postérieur & supérieur des segmens abdominaux, le dernier excepté. La tête est fort épaisse. Les mandibules ont en dessus une ligne brune, formée par un duvet; une d'elles au moins a deux dents plus apparentes, en comptant la terminale. Le bord antérieur du chaperon avance un peu au dessus de la base des mandibules. Les petits yeux lisses sont d'un jaunâtre-foncé. L'abdomen est court, presque triangulaire. Ses raies blanches sont interrompues au milieu du dos; mais je présume que le duvet y a disparu par une suite des frottemens que cette partie du corps a éprouvés. La brosse qui garnit le dessous du ventre m'a paru plus foncée ou moins blanche dans son milieu. Les pattes sont noires, avec un petit duvet grisâtre. Les ailes sont un peu rembrunies.

Cette espèce, dont je ne connois que la femelle, a été apportée de l'Arabie par M. Olivier.

18. Osmie spinigère.

Osmia spinigera.

Osmia mas corpore nigro, griseo-pubescente; abdomine elongato, lineis griseis; spinâ validâ, bidentatâ ad illius basin inferam; segmento sexto crenulato, utrinquè emarginato, unidentato.

Le mâle de cette espèce ressemble, pour la forme & la grandeur, à celui de l'Osmie crochue. Son corps est long d'environ cinq lignes, d'un noir peu luisant, pointillé, avec un duvet grisâtre & assez fourni sur la tête, le corcelet, aux pattes & aux bords postérieur & supérieur des anneaux du ventre, où il forme des raies transverses. Les poils du vertex & ceux du milieu du corcelet sont d'un gris-jaunâtre. L'abdomen est alongé & se courbe en dessous, vers son extrémité postérieure. Les poils formant les raies grisâtres de son dos sont couchés. Le sixième ou avant-dernier segment est coupé transversalement, & à peu de distance de son bord terminal, par une ligne enfoncée. Chaque côté de ce bord est tronqué obliquement ou un peu échancré, & muni d'une dentelure extérieure. Son milieu est crénelé, & cilié en dessous. Le dernier segment est peu saillant, & replié en dessous; il m'a paru se terminer en pointe. La base inférieure du ventre offre une saillie cornée, en forme d'épine, assez forte, presque conique, perpendiculaire, dont la pointe est échancrée & bidentée. Les ailes sont presque vitrines.

J'ai vu dans la collection de M. Olivier, qui a pris cet insecte en Égypte, une Osmie femelle du même pays, semblable à la précédente, aux différences sexuelles près, c'est-à-dire que ses antennes sont un peu plus courtes & de douze articles; que ses mandibules sont plus grandes, & que son abdomen est plus fort & simple. Les poils soyeux de sa partie inférieure sont d'un gris-foncé. Je soupçonne que cet individu est la femelle du mâle que je viens de décrire.

19. Osmie surdorée.

Osmia aurulenta.

Osmia clypeo mutico, integro; corpore utriusque sexûs nigro, villoso; pube, scopulâ abdominis, segmentorum margine postico ferrugineis, segmento sexto masculi utrinquè emarginato, unidentato; septimi ultimive apice integro, rotundato.

Osmia aurulenta. Panz. *Revis. der Hymenopt. p.* 232. La femelle.

Apis aurulenta. Panz. *Faun. Germ.* 63. *tab.* 22. La femelle.

Osmia tunensis. Spinol. *Insect. Ligur. Fasc.* 2. *p.* 80.

Megachile tunensis. Spin. *Ibid. Fasc.* 1. *p.* 139. La variété exceptée.

Apis tunensis. Kirb. *Monogr. Ap. Angl. t.* 2. *p.* 269. *Femina.?*

Megachile tunensis. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 14. *p.* 58.

Anthophora grisea ferrugineo-villosa, abdomine nigro; segmentorum marginibus griseis. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 379. *n°.* 30.?

La femelle est longue de près de cinq lignes, pointillée, presque noire, & couverte, en majeure partie, d'un duvet court, fin, & d'un roux un peu jaunâtre; il est plus clair sur la tête, & particuliérement sur le dessus de l'abdomen, où il ne forme que des raies transverses, & occupant le bord postérieur de ses anneaux. Les poils qui garnissent le dessus du corcelet & ceux du dessous du ventre sont d'un roux plus intense. Les antennes sont noires. Le bord antérieur du chaperon est entier & cilié. Les mandibules sont fortes, veloutées en dessus, & ont au côté interne une dent obtuse & échancrée. L'abdomen est sémi-ovalaire, & paroît presque nu en dessus, les bords postérieurs des anneaux exceptés. Les épines des jambes & le dernier article des tarses sont fauves. Les ailes sont un peu noirâtres.

Le mâle, ou du moins l'individu que je présume appartenir à l'espèce, est proportionnellement plus étroit & plus alongé que la femelle. Ses antennes sont un peu noueuses, pas plus longues que dans l'autre sexe, & ont un peu de roussеâtre vers le milieu de leur côté inférieur. La tête a un duvet plus épais, surtout en devant. Les poils du chaperon sont d'un rousseâtre plus pâle; ceux du dessous du corps & des pattes sont grisâtres. L'abdomen est alongé & courbé en dessous. Le sixième anneau ou l'avant-dernier est échancré & unidenté de chaque côté; le dernier est arrondi & entier au bout. A sa partie inférieure sont suspendus deux petits corps étroits, alongés, styliformes, & qui accompagnent probablement les organes sexuels. On en voit de semblables dans le mâle de l'Osmie crochue, qui ne diffère de celui de l'Osmie surdorée que par la couleur de son duvet. M. Kirby dit que le mâle de cette dernière espèce a une échancrure à l'anus. Je ne l'ai pas remarquée. C'est en automne qu'il a trouvé cet insecte, & je ne l'ai jamais pris qu'au printems. Ne pouvant révoquer en doute l'exactitude de ce grand observateur, je présume que les individus qu'il considère comme les mâles de l'espèce ne sont pas ceux que je prends pour tels. Il seroit possible que les siens fussent ceux que je rapporte à l'Osmie bicolor, & que son Abeille tunisienne ne fût pas l'Osmie surdorée de Panzer, d'autant qu'il ne cite sa figure qu'avec doute, mais plutôt notre Osmie à poils fauves.

L'Osmie surdorée est très-commune dans les bois des environs de Paris. Je soupçonne qu'elle fait son nid en terre.

20. Osmie

20. Osmie crochue.

Osmia adunca.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore utriusque sexûs nigro, villoso; villis, abdominis scopulâ, segmentorum margine postico cinereo-griseis; segmento sexto masculi utrinquè emarginato, unidentato; septimi ultimive apice integro, rotundato.

Anthophora adunca *nigra, abdomine cylindrico, segmentorum marginibus albis, clypeo hirsuto, ano bihamato.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 380. *n°.* 36. Le mâle.

Anthophora adunca. Panz. *Revis. der Hymen. p.* 244. Le mâle.

Apis adunca. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 56. *tab.* 5. Le mâle.

Anthophora albiventris. Panz. *Revis. der Hymenopt. p.* 244. La femelle. ?

Apis albiventris. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 56. *tab.* 19. La femelle. ?

Megachile phæoptera femina. Spin. *Inf. Ligur. Fasc.* 1. *p.* 136. La femelle. ?

La description que Panzer a donnée de l'Abeille *albiventris* paroît bien convenir à la femelle de cette espèce; mais, dans sa figure, les ailes supérieures sont représentées avec trois cellules sous-marginales; ce qui indiqueroit un autre genre.

L'Osmie crochue femelle est longue d'environ quatre lignes & demie, pointillée, noire, luisante & couverte d'un duvet court, peu épais & grisâtre: celui du sommet de la tête & du dessus du corcelet est plus foncé & un peu jaunâtre. Les antennes sont entiérement noires. Le bord antérieur du chaperon est presque droit & cilié. Les mandibules sont assez fortes, unidentées vers le milieu de leur bord interne, avec le côté extérieur velu, & ayant deux petites lignes élevées. L'abdomen est presqu'ovoïde, & peu velu en dessus. Le bord postérieur des cinq premiers anneaux, le dessus du sixième ou du dernier sont couverts d'un petit duvet gris, & dont les poils sont couchés. Ce duvet forme, sur les cinq premiers anneaux, autant de raies transverses. La brosse du ventre est grise: telle est encore la couleur du duvet des pattes, à l'exception de celui qui couvre la face intérieure du premier article des tarses. Les ailes sont un peu enfumées à leur extrémité postérieure.

Le mâle est presque semblable à l'autre sexe. Son corps est étroit & alongé. Ses antennes ne sont guère plus longues que celles de la femelle, & le dessous de leur tige est, en grande partie, roussâtre. Les poils du chaperon sont épais & blanchâtres. L'abdomen est alongé & courbé en dessous. Le bord postérieur de son sixième anneau est profondément échancré & unidenté de chaque côté: son milieu a un petit sinus, & la portion de ce bord, compris le sinus & les échancrures latérales, est un peu crénelé. Le dernier segment est arrondi au bout. Le mâle de cette espèce ne diffère de celui de l'Osmie surdorée que par la couleur des poils de son corps.

L'Osmie crochue est commune, en été, aux environs de Paris, & on la trouve plus particuliérement sur les fleurs de la Vipérine. Elle fait son nid dans les murs, quelquefois même dans les vieux arbres. Je l'ai reçue du midi de la France, d'Espagne & d'Allemagne.

M. Klüg a formé, avec cette espèce, le genre *Hoplitis;* mais il n'a fait que l'indiquer. Les antennes pourroient seules, par des différences de proportions, offrir le moyen de couper en deux le genre d'Osmie. De tels caractères néanmoins ne me paroissent pas assez importans, & d'ailleurs ce genre n'est pas assez nombreux pour qu'il soit nécessaire de le démembrer.

21. Osmie du Pavot.

Osmia Papaveris.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore nigro, villoso; verticis thoracisque superi pubere flavescente aut rufescente; villis aliis, abdominis scopulâ, segmentorum margine postico griseis; segmento sexto masculi utrinquè emarginato, unidentato; septimo ultimove furcato, dentibus obtusis.

Osmia Papaveris. Latr. *Gen. Crust. & Insect. tom.* 4. *p.* 163.

Megachile Papaveris. Latr. *Hist. natur. des Crust. & des Ins. tom.* 14. *p.* 57. *tab.* 104. *fig.* 4. La femelle.

L'Abeille tapissière. Latr. *Hist. nat. des Fourm. & Mém. p.* 302. *tab.* 12. *fig.* 1. La femelle.

Osmia Papaveris. Spin. *Insect. Ligur. Fasc.* 3. *p.* 201.

Apis Papaveris. Coqueb. *Illustr. Icon. Insect. Dec.* 3. *tab.* 21. *fig.* 14. La femelle.

Andrène tapissière. Oliv. *Encycl. méth. Hist. nat. tom.* 4. *p.* 140.

Megachile Papaveris, mas. Panz. *Faun. Germ.* 105. *tab.* 16. La femelle. — *Ibid. tab.* 17. *Femina.* Le mâle.

Anthophora bihamata. Panzer, *Faun. Germ.* 106. *tab.* 19. Le mâle.

Réaum. *Mem. Insect. tom.* 6. *pag.* 131 *& suiv. pl.* 13. *fig.* 1-11.

La femelle a un peu plus de quatre lignes de long. Son corps est d'un noir-luisant & pointillé. La tête & le corcelet sont couverts de poils courts & assez épais. Ceux du vertex, de la tête & du dos

sont jaunâtres : les autres sont plus ou moins gris. Les antennes sont entiérement noires. Les mandibules sont fortes, tridentées, finement striées en dessus, avec deux lignes élevées, séparées par un petit sillon au côté extérieur. Les yeux sont noirs ou noirâtres. Les petits yeux lisses sont d'un brun-clair & luisant. L'abdomen est ovoïdo-conique, presque nu en dessus, n'ayant des poils un peu longs que sur les côtés du premier anneau. Ces poils sont gris. Le bord postérieur de cet anneau & celui des quatre suivans sont couverts d'un petit duvet, ou de poils très-courts, serrés & couchés, formant, sur chacun de ces anneaux, une raie grise, fine & transverse. La brosse du ventre est grisâtre. Les pattes sont, en partie, recouvertes de petits poils de la même couleur. Le duvet de la face interne du premier article des tarses est d'un gris-jaunâtre. Les petites épines du bout des jambes sont rousseâtres. Les ailes sont presque transparentes, avec les nervures, le point marginal & la côte noirs.

Le mâle est à peu près de la taille de la femelle; mais il est un peu plus étroit, un peu velu, & tous les poils qui garnissent le dessus de son corps sont jaunâtres. Ceux du chaperon sont gris ou presque blancs. Le bord postérieur du sixième anneau de l'abdomen est échancré & fortement unidenté de chaque côté. Le dernier anneau a une entaille fort grande, & présente ainsi deux dents très-fortes, mais arrondies au bout. Les deux dernières plaques ou demi-segmens du dessous de l'abdomen ont leur bord postérieur échancré & garni de poils longs, rousseâtres, luisans, & disposés comme des cils.

On trouve, dans le midi de la France & en Espagne, une variété un peu plus grande, dont le duvet de la tête & du dessus du corcelet est presque roux, & dont les raies des anneaux du ventre sont jaunâtres.

Cette espèce est commune aux environs de Paris, à l'époque de la floraison du Coquelicot. La femelle en coupe les pétales pour composer son nid, auquel elle donne la forme d'une bouteille à pance arrondie, ou quelquefois celle d'un dez à coudre. Ce nid remplit la cavité d'un trou qu'elle creuse dans la terre, sur les bords des champs & des chemins. (*Voyez* les généralités.)

22. Osmie andréniforme.

Osmia andrenoides.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore utriusque sexûs nigro, griseo-pubescente; abdominis segmentis tribus primis ferrugineo-rubris, aliis nigris, griseo-marginatis; feminæ scopulâ ventrali albidâ.

Osmia andrenoides. Spinol. *Inf. Ligur. Fasc.* 2. *p.* 61. *tab.* 3. *fig.* 9. a. Le mâle.

La femelle est longue de trois lignes, noire, luisante, pointillée, & légérement couverte de poils très-courts & grisâtres. Ceux du vertex & du dessus du corcelet sont plus obscurs. Les antennes sont tout-à-fait noires. Les mandibules sont unidentées vers le milieu de leur côté interne, & marquées d'une strie, en dessus, près du côté extérieur; ce dessus offre quelquefois une tache fauve & peu apparente. Le dessus de l'abdomen est presque nu. Ses trois premiers anneaux sont d'un rouge-fauve; les autres sont noirs. Le bord postérieur du quatrième & du cinquième, le dessus du sixième ou du dernier sont garnis d'un petit duvet grisâtre. Dans quelques individus, les deux anneaux précédens ont ce même bord un peu fauve. La brosse du dessous du ventre est blanchâtre. Les pattes sont noires, avec des poils gris. Le duvet du côté interne du premier article des tarses est d'un gris-rousseâtre. Dans une variété, le côté postérieur des cuisses & des jambes des dernières pattes, le bout de leurs tarses, sont fauves. Les ailes sont un peu enfumées.

Le mâle est presque de la grandeur de la femelle. Ses antennes sont un peu plus longues que les siennes. Sa tête & son corcelet sont plus velus. Les poils supérieurs sont jaunâtres : ceux du chaperon & des autres parties du corps tirent sur le gris. Le sixième anneau du ventre n'a ni échancrures ni dentelures; le dernier ou le septième est voûté en dessous : considéré en dessus, il paroît presque triangulaire, un peu resserré vers le bout, & se termine par deux dents courtes & obtuses.

Cette espèce se trouve aux environs de Marseille & de Gênes.

23. Osmie versicolor.

Osmia versicolor.

Osmia femina clypeo mutico, integro; capite æneo; thorace suprà cupreo, rufescenti-villoso; abdomine suprà nudiusculo, saturato-viridi, lineis violaceis interfecto; scopulâ ventrali fusco-rufescente.

Megachile cœrulescens, femina. Spinol. *Insect. Ligur. Fasc.* 2. *p.* 79.

La femelle a la taille & la forme de celle de l'Osmie des Galles. Son corps est pubescent, luisant & pointillé. Les antennes sont noires. La tête, vue en dessus, paroît bronzée, avec un mélange de rouge cuivreux; elle est couverte de petits poils. Les uns, savoir, ceux de la face, sont gris, & les autres, ou ceux du vertex, sont rousseâtres. Les yeux sont noirâtres. Les mandibules sont noires, unidentées vers le milieu de leur côté interne, & ont, en dessus, près du bord extérieur, une ou deux petites lignes élevées; ce dessus est couvert de petits poils, dont plusieurs de couleur brune ou rousseâtre. Le corcelet est cuivreux & pubescent. Les poils du dos sont assez serrés & d'un rou-

pâle; les autres sont gris. Le dessus de l'abdomen est presque nu, très-luisant, d'un vert-foncé, un peu bleuâtre, entrecoupé de raies violettes & placé à la jonction des anneaux; le premier, ou celui de la base, est d'un rouge-cuivreux. Le bord postérieur & les côtés de quelques-uns de ces anneaux ont un petit duvet grisâtre. La brosse de la partie inférieure de l'abdomen est d'un brun-roussâtre. Les pattes sont noires, avec des poils gris. Le duvet de la face interne du premier article des tarses est un peu roussâtre. Les ailes sont légérement ensumées. Je ne connois point le mâle.

J'ai trouvé cette espèce près de Marseille. M. Maximilien Spinola l'a aussi observée dans les environs de Gênes.

24. Osmie annelée.

Osmia annulata.

Osmia mas corpore nigro, albido-pubescente; mandibulis pallido-rufis; abdomine suprà nudiusculo, lineis albidis, transversis; illius segmento sexto utrinquè emarginato, unidentato; ultimo furcato, dentibus acutis.

Je ne connois que le mâle de cette espèce. Son corps est long de trois lignes & demie, noir, luisant, pointillé & pubescent. Les poils sont blanchâtres. Les antennes sont un peu plus longues que la tête, noires, avec une partie du dessous brune. Les mandibules sont dentées, d'un fauve-pâle, avec les deux extrémités & le bord interne noirâtres. Le chaperon est convexe & très-poilu. L'abdomen est presqu'ovalaire, presque nu, avec une raie blanchâtre au bord postérieur des cinq premiers anneaux : le sixième anneau est échancré & unidenté de chaque côté; le dernier a une entaille profonde, qui le divise en deux dents écartées & allant en pointe. A sa partie inférieure sont suspendues deux petites lames alongées, arquées, en forme de crochets. Les pattes ont un duvet grisâtre. Les derniers articles des tarses sont bruns, ainsi que la petite écaille qui est placée à l'origine des ailes. Ces ailes sont transparentes, avec les nervures noirâtres.

Cette espèce m'a été envoyée d'Espagne par M. Léon Dufour, médecin.

Remarque. Parmi les Anthophores de Fabricius, que je n'ai pas citées dans la synonymie, il en est quelques autres, telles que l'*Anthophora niveata*, l'*Anthophora labiata*, &c., qu'il faudra peut-être placer avec les Osmies. N'ayant point vu ces espèces, je n'ai pas cru devoir les rapporter à ce genre, d'après de simples présomptions.

L'*Apis spinosula* de M. Kirby & son *Apis leucomelas*, que cet auteur place dans une division correspondante aux Osmies, me semblent appartenir plutôt, l'une au genre Chélostome, l'autre à celui d'Hériade, articles qui seront traités dans le Supplément. *(Lat.)*

OSMYLE. *Osmylus.* Genre d'insectes de la troisième section de l'Ordre des Névroptères, & de la famille des Hémérobiens.

Ce genre, établi par M. Latreille, a pour type l'Hémérobe maculé, décrit à l'article Hémérobe, n°. 9. Il diffère des autres Hémérobes, principalement en ce qu'il a de petits yeux lisses, distincts, & que ceux-ci n'en ont point. M. Latreille a trouvé encore des différences dans les articles des antennes, qui sont plus cylindriques dans les Osmyles que dans les Hémérobes, & dans l'alongement du dernier article des antennules antérieures. (*Voyez* Hémérobe.)

OSTOME. *Ostoma :* nom donné, par Laicharting, aux insectes qui forment le genre Nitidule. (*Voyez* Nitidule.)

OSTRACINS ou BITESTACÉS : nom donné, par M. Duméril, à la famille des Crustacés Entomostracés, qui ont les yeux sessiles, le corps protégé par deux valves de substance calcaire ou cornée, en forme de coquilles. Cette famille comprend les genres Daphnie, Cypris, Cythérée & Lyncée. Elle répond exactement à celle des Ostracodes de M. Latreille.

OSTRACODES. *Ostracoda :* nom donné, par M. Latreille, à une division d'Entomostracés, dont le caractère est d'avoir le corps renfermé dans un têt bivalve. Elle comprend les genres Lyncée, Daphnie, Cypris & Cythérée. *(Voy. ces mots.)*

OTIOPHORES. *Otiophori :* nom donné, par M. Latreille, à une famille d'insectes Coléoptères, qui comprenoit les genres Gyrin & Dryops, mais qui a été supprimée dans son dernier ouvrage. Le premier de ces genres forme actuellement la famille des Tourniquets, & le second a été réuni à celle des Byrrhiens.

OTITE. *Otites.* M. Latreille avoit établi sous ce nom, dans son *Histoire naturelle des Insectes*, un genre qu'il a ensuite réuni à celui d'Oscine. *(Voyez ce mot.)*

OVIPARE. C'est ainsi qu'on désigne les animaux dont la reproduction se fait par le moyen des œufs que la femelle pond après l'accouplement. Tous les insectes sont Ovipares, à quelques exceptions près, qui ne doivent pas empêcher de regarder comme tels ceux-là mêmes qui mettent au jour des petits vivans, comme on le remarque dans quelques Diptères, dans les Pucerons, les Cloportes, les Aselles & quelques autres, chez qui les œufs éclosent au dedans du corps avant de paroître au jour; ce qu'on explique aux articles Aselle, Cloporte, Puceron, Diptères, auxquels nous renvoyons.

OXÉE. *Oxæa.* Genre d'infectes de la feconde fection de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Apiaires.

Les Oxées ont les antennes courtes, filiformes; les mandibules fortes, intérieurement dentées; la trompe trifide; point d'antennules maxillaires; les deux labiales filiformes & triarticulées; trois cellules cubitales, petites, prefque carrées, aux ailes fupérieures.

Ce genre ne comprend, jufqu'à préfent, qu'une feule efpèce, que le docteur Illiger avoit d'abord réunie aux Centris, & dont il avoit enfuite établi fon genre Dafygloffe, ainfi nommé à caufe de la langue qui s'avance en forme de plume. M. Klüg ayant fait de ce même infecte un genre fous le nom d'*Oxæa*, nom qui exprime, en quelque forte, la forme du corps poftérieurement terminé en pointe, M. Illiger a adopté ce dernier, & reconnu que les deux efpèces qu'il avoit déjà décrites dans le *Magafin entomologique*, l'une fous le nom de *Centris aquilina*, & l'autre fous celui de *Centris chlorogafter*, n'étoient que les deux fexes de la même efpèce, qui préfentent, à la vérité, quelques différences dans la grandeur & les couleurs.

Ce qui eft très-remarquable dans cet Hyménoptère, c'eft qu'on ne trouve, fuivant M. Klüg, que deux antennules. Les antérieures ou maxillaires manquent entiérement; ce qui avoit déjà été obfervé dans quelques Mélectes; & les labiales ou poftérieures font courtes, & compofées feulement de trois articles.

Les antennes font à peine de la longueur de la tête ou plus courtes qu'elle, & compofées de douze articles dans les femelles, & de treize dans les mâles, dont le premier eft un peu alongé, prefque cylindrique; le fecond eft très-court; le troifième eft un peu alongé, aminci à fa bafe. Les fuivans font courts & cylindriques. Elles font inférées à la partie antérieure de la tête.

Les yeux font grands, ovales, & les trois petits yeux liffes font placés, fur une ligne courbe, à la partie fupérieure de la tête.

La bouche, dont M. Klüg a donné la defcription, eft compofée d'une lèvre fupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une langue ou lèvre inférieure, & feulement de deux antennules.

La lèvre fupérieure eft linéaire, comprimée, cornée, un peu plus courte que les mâchoires.

Les mandibules font cornées, fortes, arquées, pointues, munies d'une dent obtufe vers le milieu de fa partie intérieure.

Les mâchoires ou valves extérieures de la trompe font droites, cornées, plus longues que la lèvre fupérieure, divifées en deux parties, dont la première eft une fois plus longue que l'autre, & celle-ci eft terminée en pointe. Elles n'ont point d'antennules; ce qui forme, dans ce genre, une exception fort remarquable.

La langue ou lèvre inférieure eft également divifée en deux parties, dont l'une, cornée, porte les deux antennules à fon extrémité, & l'autre eft longue, fétacée, fimple, velue, accompagnée de deux filets fétacés, une fois ou une fois & demie plus courts que la pièce précédente.

Les antennules dont nous venons de parler font courtes & compofées de trois articles, dont les deux premiers font cylindriques, & le dernier eft pointu.

Le corcelet eft arrondi, convexe, un peu plus large que la tête.

L'abdomen eft plus long que le corcelet, prefque conique, terminé en pointe.

Les pattes font de longueur moyenne; celles de derrière font un peu plus longues que celles de devant, & ne font ni plus dilatées ni plus velues que les autres.

Les ailes fupérieures font un peu plus longues que l'abdomen; elles ont une cellule radiale ou marginale, alongée & étroite, & trois cellules cubitales ou foufmarginales, petites, prefque carrées.

L'Oxée eft un infecte du Bréfil, dont on ne connoît ni les habitudes, ni le travail, ni la manière de vivre. Sa larve nous eft tout-à-fait inconnue.

OXÉE.

OXÆA. KLUG. *CENTRIS.* ILLIGER.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, filiformes, de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles; premier article alongé; le second très-court; le troisième aminci à sa base.

Mandibules cornées, arquées, pointues, unidentées à leur partie interne.

Point d'antennules maxillaires; les deux labiales courtes, triarticulées.

Ailes supérieures avec une cellule marginale étroite, alongée, et trois sousmarginales petites, presque carrées.

ESPÈCE.

1. OXÉE jaunâtre.

Corps d'un jaune-roux, velu; abdomen d'un vert-bleuâtre dans le mâle, noir dans la femelle, avec le bord des anneaux poli, d'un vert-doré.

1. Oxée jaunâtre.

Oxæa flavescens.

Oxæa villosa helvola, abdominis segmentorum marginibus aurato-viridibus; interstitiis in mare atris, in feminâ viridi cæruleis.

Oxæa flavescens. Klug. *Berlin. Mag. Nat. Cur.* 1807. *p.* 262. *tab.* 7. *fig.* 1. — 1810. *p.* 44 & 45.

Centris aquilina. Illig. *Mag. Ent.* 5. *pag.* 144. *n°.* 12. Mas.

Centris chlorogaster. Illig. *Mag. Ent.* 5. *p.* 144. *n°.* 11. Femina.

Oxæa. Latr. *Consid. génér. sur les Crust. & les Inf. p.* 338. *Gen.* 551.

Le mâle diffère un peu de la femelle. Les antennes du premier sont d'un jaune-testacé à leur base, & noirâtres à leur extrémité. Les mandibules sont d'un jaune-testacé, avec l'extrémité noire. La tête est couverte de poils d'un jaune-clair. Le corcelet est couvert de poils serrés, fins, d'un jaune-fauve. L'abdomen est d'un noir de velours, avec le bord des anneaux d'une belle couleur bleue, verte, brillante. Il y a, à la base & à l'extrémité, quelques poils d'un jaune-fauve. Les pattes sont d'un brun-ferrugineux. Les cuisses sont bordées de poils jaunes. Les jambes sont un peu courbées; l'intérieur est couvert de poils jaunes.

La femelle est plus grande, plus épaisse que le mâle. Les pattes ne sont pas non plus aussi minces que celles du mâle. La base des antennes & la partie antérieure de la tête, qui sont jaunes dans l'un, sont noirs dans l'autre. Les mandibules sont d'une couleur plus foncée. L'abdomen est plus déprimé, plus large, & terminé en pointe plus obtuse. Il n'a pas la dernière articulation pourvue, dans le mâle, d'un petit crochet qui accompagne l'organe sexuel. Sa couleur est d'un beau bleu-verdâtre, avec le bord des anneaux d'un vert-doré brillant.

Cet insecte se trouve à Bahia de Gomès, dans le Brésil.

OXYBÈLE. *Oxybelus.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Crabronites.

Les Oxybèles ont les antennes courtes, filiformes, en spirale; les mandibules simples, à peine dentées vers leur base interne; quatre antennules filiformes; l'écusson armé ordinairement d'une épine & de dents en forme de lame avancée; les ailes supérieures avec une cellule radiale, alongée, un peu appendicée, & une très-grande cellule cubitale.

Malgré le port qui leur est propre, & les caractères faciles à saisir que présentent les antennes, la bouche & le corcelet, ces insectes avoient été disséminés dans divers genres. Linné, qui n'en avoit connu qu'une espèce, l'avoit placée parmi les Guêpes; & Fabricius, qui en a décrit plusieurs, les a rangées, les unes parmi les Frêlons, les autres parmi les Abeilles, & ensuite parmi les Nomades. M. Latreille est le premier qui les ait réunies, & en ait formé un genre que Fabricius, Jurine & Panzer ont successivement adopté.

Les antennes des Oxybèles sont filiformes, un peu roulées en spirale, à peine plus longues que la tête, & composées de douze articles dans les femelles, & de treize dans les mâles. Le premier de ces articles est peu alongé, un peu renflé; le second est court, aminci à sa base; le troisième est plus long, & moins aminci à sa base que le second. Les suivans sont presqu'égaux & cylindriques. Elles sont insérées, fort près l'une de l'autre, à la partie antérieure de la tête, un peu au dessus de la bouche.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, d'une trompe & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est cornée, fort courte, large, arrondie & ciliée antérieurement.

Les mandibules sont cornées, alongées, arquées, minces, pointues, munies d'une dent peu saillante, vers leur base interne.

La trompe est formée de trois pièces. Les latérales, ou les mâchoires, sont cornées, comprimées à leur base, coriaces, comprimées, minces, fléchies du milieu à l'extrémité. La pièce du milieu, ou la lèvre inférieure, est cornée à sa base, alongée, étroite, presque membraneuse ensuite jusqu'à l'extrémité qui est un peu échancrée.

Les antennules antérieures sont filiformes, composées de cinq articles, dont les trois premiers sont égaux entr'eux, à peine amincis à leur base. Les deux derniers sont un peu plus étroits & un peu plus courts que les trois premiers. Elles sont insérées sur la pièce latérale de la trompe. Les antennules postérieures, presqu'aussi longues que les antérieures, sont composées de quatre articles, dont le premier est le plus long. Les suivans vont un peu en diminuant de longueur & d'épaisseur. Elles sont insérées à la base de la lèvre sur la partie cornée.

La tête est plus large que longue, aplatie antérieurement; elle tient au corcelet par un col fort court & étroit. Les yeux sont oblongs, peu saillans, assez grands, placés à la partie latérale. On voit, sur le vertex, trois petits yeux lisses disposés sur une ligne courbe.

Le corcelet est à peu près de la largeur de la tête ou guère plus large. Le premier segment est fort court, séparé du dos par une légère impression. Le dos est convexe, un peu élevé; l'écusson qui le termine est remarquable par une ou deux lames un peu avancées, qui varient pour la forme, & par une épine qui se trouve au dessous, dont la forme varie de même. C'est à ces parties que nous nous sommes attachés pour la distinction des espèces, plutôt qu'aux couleurs de l'abdomen, dont les taches varient du mâle à la femelle.

L'abdomen eſt court, de forme conique. Les anneaux ſont bien emboîtés les uns dans les autres, & ne préſentent pas les inciſions qu'on remarque dans les genres voiſins de celui-ci.

Les pattes ſont de longueur moyenne, aſſez groſſes. Les cuiſſes ſont ſimples, un peu renflées. Les jambes ſont armées de trois rangées d'épines ſur toute leur face externe, & ſont terminées en outre par deux autres épines beaucoup plus longues dans les deux poſtérieures que dans les quatre antérieures.

Les tarſes ſont filiformes, un peu épineux. Le premier article eſt long. Les trois ſuivans ſont courts & vont en diminuant de longueur; le cinquième eſt un peu alongé & renflé. Il eſt terminé par deux crochets au milieu deſquels ſe trouve une pelote ſpongieuſe, ordinairement noire, fendue au milieu, paroiſſant pouvoir s'ouvrir & ſe fermer, & qui ſert à l'inſecte à ſaiſir & retenir les Diptères & autres petits inſectes dont il nourrit ſes larves.

Les ailes dépaſſent à peine l'abdomen. Les ſupérieures ont leur cellule radiale ou marginale, alongée, terminée par un appendice peu marqué. On voit enſuite une grande cellule cubitale ou ſouſmarginale, d'où part une nervure récurrente. Il y a quelquefois une ſeconde cellule qui aboutit à l'extrémité de l'aile, c'eſt-à-dire que cette ſeconde cellule exiſte toujours; mais ordinairement les nervures qui la forment ſont peu marquées.

Les Oxybèles ſont de petits inſectes auſſi ſinguliers dans leur forme, que curieux & intéreſſans dans leur manière de vivre. On les trouve aſſez ordinairement ſur les fleurs, occupés à ſe nourrir du ſuc mielleux qu'elles contiennent; mais on les voit auſſi faire la guerre à de petits Diptères, les ſaiſir, les tuer & les tranſporter aux larves qu'ils ont dépoſées dans la terre. Nous n'avons pu les ſuivre dans leurs métamorphoſes ni obſerver leur nid; mais nous ne doutons pas qu'une hiſtoire détaillée de ces inſectes ne fût pour le moins auſſi curieuſe que celle des autres Hyménoptères, avec leſquels ils ont des rapports.

OXYBÈLE.

OXYBELUS. LATR. FABR. JUR. **VESPA.** LINN. **SPHEX.** SCHÆFF. **CRABRO.** FABR. ROSS. **APIS. NOMADA.** FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, filiformes, en spirale, de treize articles dans les mâles, de douze dans les femelles.

Mandibules minces, arquées, aiguës, munies d'une dent peu marquée, vers leur base interne.

Quatre antennules filiformes; les derniers articles à peine plus minces que les précédens.

Écusson armé d'une épine.

Ailes supérieures avec une cellule marginale alongée, un peu appendicée, et une cellule sousmarginale grande, inégale.

ESPÈCES.

1. OXYBÈLE piqueur.

Écusson presqu'échancré, avec une épine courbée; corps noir; abdomen avec quatre points blancs; pattes fauves.

2. OXYBÈLE lancifère.

Écusson armé d'une épine et d'une lame avancée, échancrée; corps noir, avec huit taches jaunes sur l'abdomen et les pattes fauves.

3. OXYBÈLE rayé.

Écusson armé de deux dents et d'une épine; corps noir, avec des lignes jaunes sur le corcelet, et des bandes interrompues sur l'abdomen.

4. OXYBÈLE larron.

Écusson armé de deux dents et d'une épine échancrée; corps noir, avec deux taches transverses, jaunes, sur chaque anneau de l'abdomen.

5. OXYBÈLE armé.

Écusson armé de deux dents et d'une épine échancrée; corps noir, avec deux points transverses, jaunes, sur les anneaux de l'abdomen; tarses et jambes antérieures ferrugineux.

6. OXYBÈLE combattant.

Écusson armé de deux dents et d'une épine obtuse; corps noir, avec dix taches jaunes sur l'abdomen; pattes noires, tachées de jaune.

7. OXYBÈLE lamellé.

Écusson armé d'une lame échancrée et d'une épine large, bifide; corps noir, avec un duvet cendré et des bandes interrompues, jaunes, sur l'abdomen.

8. OXYBÈLE redoutable.

Écusson armé de deux dents et d'une épine obtuse; corps noir, avec deux taches transverses, blanches, sur chaque anneau de l'abdomen.

OXYBÈLE. (Insecte.)

9. Oxybèle belliqueux.

Écusson armé d'une lame bidentée et d'une épine obtuse; corps noir, avec six taches transverses, blanches, sur l'abdomen; pattes mélangées de jaune et d'obscur.

10. Oxybèle mucroné.

Écusson armé de deux dents et d'une épine tronquée; corps noir, taché de jaune; pattes jaunes, avec les cuisses noires.

11. Oxybèle trident.

Écusson armé de deux dents et d'une épine obtuse; corps noir, avec deux taches jaunes sur chaque anneau de l'abdomen; pattes fauves, avec les cuisses noires.

12. Oxybèle nigripède.

Écusson armé de trois épines; corps noir, avec deux points jaunes sur l'abdomen.

13. Oxybèle noté.

Écusson armé de deux dents et d'une épine obtuse; corps noir, pubescent, avec quatorze taches jaunes sur l'abdomen.

14. Oxybèle hémorrhoïdal.

Écusson armé de deux dents et d'une épine aiguë; corps noir, avec quelques points jaunes sur l'abdomen, l'anus et les jambes ferrugineux.

15. Oxybèle triple-épine.

Écusson armé de deux dents et d'une épine; corps noir, avec deux points blancs sur l'abdomen.

16. Oxybèle biponctué.

Écusson armé de deux dents et d'une épine aiguë; corps noir, avec deux petits points jaunes sur l'abdomen.

17. Oxybèle pygmée.

Corcelet armé de deux dents et d'une épine aiguë; corps noir, avec quatre points blancs sur l'abdomen; pattes d'un fauve-obscur, avec les cuisses noires.

1. Oxybèle piqueur.

Oxybelus haftatus.

Oxybelus fcutello fubemarginato fpinâque porrectâ incurvâ, ater, abdomine fegmento primo fecundoque utrinquè puncto albo; pedibus rufis. Fabr. *Syft. Pyez. p.* 317. *n°.* 4.

Il eft un peu plus grand que l'Oxybèle rayé. Les antennes font noires, avec le premier article ferrugineux. La tête eft noire, avec un duvet argenté fous les antennes. Le corcelet eft noir, fans tache. L'écuffon eft avancé, blanc, prefqu'échancré, armé d'une épine avancée, courbée. L'abdomen eft noir, luifant, avec un point blanc de chaque côté du premier & du fecond anneau. Les pattes font entiérement rougeâtres.

Il fe trouve à Mogador.

2. Oxybèle lancifère.

Oxybelus lancifer.

Oxybelus fcutello mucronato laminâque porrectâ emarginatâ, niger, abdomine maculis octo flavis; pedibus rufis.

Cet infecte n'eft peut-être qu'une variété du précédent. Les antennes font noires, avec très-peu de brun à l'extrémité du premier article & au deffous des derniers. La tête eft ponctuée, noire, avec un léger duvet argenté fur le front. Les mandibules font rouges, avec l'extrémité noire. Les antennules font noires. Le corcelet eft ponctué, noir, avec un peu de jaune fur le premier fegment & un point de chaque côté. L'écaille de l'origine des ailes eft ferrugineufe, & on voit fur l'écuffon une lame avancée, un peu échancrée, jaune, & au deffous une épine noire, creufée en gouttière, un peu courbée, plus longue & plus étroite que dans l'Oxybèle rayé. L'abdomen eft pointillé, noir, avec une tache d'un jaune-clair de chaque côté des quatre premiers anneaux. Les pattes font entiérement ferrugineufes.

Il fe trouve en Efpagne, & m'a été communiqué par M. Latreille.

3. Oxybèle rayé.

Oxybelus lineatus.

Oxybelus fcutello bidentato mucronatoque, niger, thorace flavo lineato, abdomineque fafciis interruptis.

Oxybelus lineatus. Fabr. *Syft. Pyez. p.* 317. *n°.* 3.

Crabro lineatus. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 2. *p.* 300. *n°.* 24.

Nomada lineata. Fabr. *Mant. Infect. tom.* 1. *p.* 206. *n°.* 3.

Crabro lineatus. Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 73. *tab.* 18.

Oxybelus lineatus. Latr. *Gen. Cruft. & Infect. tom.* 4. *p.* 79.

Oxybelus lineatus. Jur. *Hym. p.* 217.

Il a près de quatre lignes & demie de longueur. Les antennes font noires, avec un peu de rouge-brun en deffous. La tête eft noire, légérement couverte d'un duvet argenté, un peu plus ferré fur le front. Les mandibules font fauves, avec l'extrémité noire. Les derniers articles des antennules font fauves. Le corcelet eft ponctué, noir, avec deux lignes fur le dos, deux plus courtes près des ailes, une tranfverfale, un peu interrompue, fur le devant, un point, de chaque côté, à la fuite de la ligne tranfverfale, le tout d'une couleur jaune. L'écuffon a deux points jaunes, enfuite une lame large, échancrée, jaune, & au deffous une épine creufée en gouttière, tronquée, noire. L'abdomen eft pointillé, noir, marqué de cinq bandes jaunes, dont les quatre premières font interrompues; la première eft plus large & moins interrompue que les fuivantes. Les pattes font fauves, avec les cuiffes jaunes en deffous. Les ailes ont leurs nervures brunes.

Il fe trouve en France, en Allemagne, en Italie; il eft très-rare aux environs de Paris.

4. Oxybèle larron.

Oxybelus latro.

Oxybelus fcutello bidentato mucroneque emarginato, niger, abdominis fegmentis maculis duabus tranfverfis, pallidè flavis.

Il reffemble, pour la forme & la grandeur, à l'Oxybèle rayé. Les antennes font noires, avec un peu de brun en deffous. La tête eft noire, avec un très-léger duvet argenté fur le front. Les mandibules font d'un brun-ferrugineux. Le corcelet eft ponctué, noir, avec un petit point jaune à l'extrémité latérale du premier fegment. L'écaille de l'origine des ailes eft d'un brun-ferrugineux, marquée d'un très-petit point jaune, à peine apparent. On voit fur l'écuffon deux dents ou lames jaunes, avancées, & une épine creufée en gouttière, qui s'élargit un peu à l'extrémité, & fe termine par deux lobes arrondis ou par une échancrure bien marquée. L'abdomen eft pointillé, noir, avec une tache tranfverfe, d'un jaune-blanc fur chaque anneau. Les pattes font ferrugineufes, avec les cuiffes antérieures noires. Les nervures des ailes font d'un brun-teftacé.

Il fe trouve au midi de la France, en Italie, aux environs de Paris.

5. Oxybèle armé.

Oxybelus armiger.

Oxybelus fcutello bidentato mucroneque emarginato, niger, abdominis fegmentis punctis duo-

bus transversis flavis ; tarsis tibiisque anticis ferrugineis.

Il ressemble à l'Oxybèle redoutable. Les antennes sont noires, avec l'extrémité brune. La tête est noire, avec un léger duvet argenté sur le front. La bouche est noire. Le corcelet est pointillé, noir, sans tache. L'écusson est armé de deux petites lames avancées, jaunes, & d'une épine noire, creusée en gouttière, qui s'élargit un peu à l'extrémité, & se termine par deux lobes ou par une échancrure bien marquée. L'abdomen est pointillé, noir, avec une petite tache transverse, jaune, de chaque côté des anneaux. Les pattes sont noires, avec les tarses & les jambes antérieures ferrugineux. Les nervures des ailes sont noires.

Il se trouve aux environs de Paris.

6. Oxybèle combattant.

Oxybelus pugnax.

Oxybelus scutello bidentato mucroneque obtuso, niger, abdomine maculis decem flavis; pedibus nigris flavo maculatis.

Il est plus grand que l'Oxybèle redoutable. Les antennes sont noires, avec l'extrémité noirâtre. La tête est noire, légérement couverte d'un duvet argenté. Les antennules & les mandibules sont également noires. Le corcelet est ponctué, noir, avec deux points jaunes de chaque côté du segment antérieur. L'écusson a deux petites lames jaunes & une épine noire, obtuse, creusée en gouttière. L'abdomen est légérement pubescent, pointillé, noir, avec une grande tache jaune de chaque côté des cinq premiers anneaux. Les pattes sont noires, avec la partie antérieure des jambes de devant & une partie des cuisses jaunes. Les pattes intermédiaires ont un peu de jaune au haut des jambes & sous les cuisses. Les postérieures n'ont un peu de jaune qu'au haut des jambes. Les ailes ont leurs nervures noires.

Il se trouve aux environs de Paris.

7. Oxybèle lamellé.

Oxybelus lamellatus.

Oxybelus scutello porrecto emarginato, laminâque fissâ, niger, cinereo pubescens, abdomine fasciis interruptis flavis.

Il a trois lignes & demie de longueur. Les antennes sont d'un brun-ferrugineux. La tête est noire, légérement couverte d'un duvet-blanchâtre, plus serré & argenté sur le front. La bouche est ferrugineuse, avec l'extrémité des mandibules noire. Le corcelet est pointillé, noir, légérement couvert d'un duvet blanchâtre, un peu plus serré sur les côtés de la poitrine. Le segment antérieur est jaune, & l'écaille de la base des ailes est brune. On voit deux points jaunes sur l'écusson, une lame avancée, échancrée, jaune, & une autre en dessous beaucoup plus avancée, striée, large, presqu'ovale, fendue ou bilobée à l'extrémité, d'un brun-ferrugineux ou d'un brun très-foncé. L'abdomen est pointillé, noir, avec des bandes jaunes, dont quelques-unes & quelquefois toutes interrompues. Les pattes sont ferrugineuses, avec les cuisses antérieures jaunes. Les ailes ont leurs nervures brunes.

Je l'ai trouvé en Égypte & aux environs de Bagdad.

8. Oxybèle redoutable.

Oxybelus uniglumis.

Oxybelus scutello bidentato mucroneque obtuso, niger, abdominis segmentis utrinquè maculâ transversâ, albâ.

Oxybelus uniglumis. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 316. *n°.* 2.

Crabro uniglumis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 300. *n°.* 23.

Oxybelus uniglumis. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4. *p.* 78. — *Hist. nat. des Crust. & des Insect. tom.* 13. *p.* 307.

Crabro uniglumis. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 64. *tab.* 14. — *Kritisc. Revis. p.* 191.

Oxybelus uniglumis. Jur. *Hym. p.* 217.

Crabro uniglumis. Ross. *Faun. Etrusc. tom.* 2. *p.* 92. — *Illig. tom.* 2. *p.* 151.

Cet insecte paroît avoir été confondu avec quelques autres espèces. Ce qui le distingue, c'est que le corcelet est tout noir. L'écusson a deux petites lames jaunes & une épine noire, avancée, obtuse, creusée supérieurement en gouttière. L'abdomen est lisse ou à peine pointillé, marqué, sur chaque anneau, ou sur les deux ou trois premiers seulement, de deux petites taches d'un jaune-blanc. Les pattes sont ferrugineuses, avec les cuisses noires. L'extrémité des cuisses est quelquefois ferrugineuse, & il y a quelquefois un peu de noir à la partie extérieure des jambes postérieures. (*Voy.* Frêlon redoutable, n°. 34.)

9. Oxybèle belliqueux.

Oxybelus bellicosus.

Oxybelus scutello laminâ bidentatâ mucroneque obtuso, niger, abdomine maculis sex transversis albis, pedibus flavo fuscoque variis.

Il ressemble beaucoup à l'Oxybèle mucroné. Les antennes sont noires. La bouche est noire, avec les mandibules extérieurement jaunes. La tête est noire, avec un très-léger duvet argenté. Le corcelet est pointillé, noir, avec le premier segment jaune, à peine coupé au milieu par une petite

ligne noire. On voit un point jaune, de chaque côté, à l'extrémité du fegment. L'écaille de l'origine des ailes eſt ferrugineuſe, marquée d'un très-petit point jaune. L'écuſſon a une lame tranſverſe, bidentée, jaune, & une épine au deſſous, creuſée en gouttière, obtuſe, noire à la baſe, ferrugineuſe à l'extrémité. L'abdomen eſt finement pointillé, légérement pubeſcent, noir, avec une petite tache tranſverſe, d'un jaune-blanc, de chaque côté des premiers anneaux. Les pattes antérieures ſont jaunes, avec la partie ſupérieure des cuiſſes noirâtre, & l'extrémité des jambes d'un jaune un peu obſcur. Les intermédiaires ſont d'un jaune un peu obſcur, avec les jambes jaunes. Les poſtérieures ſont d'un jaune-obſcur, avec la partie ſupérieure des jambes jaune. Les ailes ont leurs nervures noirâtres.

Il ſe trouve aux environs de Paris, & m'a été communiqué par M. Latreille.

10. Oxybèle mucroné.

Oxybelus mucronatus.

Oxybelus ſcutello bidentato mucroneque truncato, niger, flavo maculatus; pedibus flavis, femoribus nigris.

Oxybelus mucronatus. Fabr. *Syſtem. Pyezat, p.* 318. *n°.* 5.

Crabro mucronatus. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 2. *p.* 300. *n°.* 25.

Oxybelus mucronatus. Panzer, *Faun. Germ. Faſc.* 73. *tab.* 19.

Oxybelus mucronatus. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 79.

Oxybelus mucronatus. Jur. *Hym. p.* 217.

Il reſſemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à l'Oxybèle redoutable. Les antennes ſont noires, avec l'extrémité un peu ferrugineuſe. La tête eſt noire, avec un léger duvet argenté ſur le front. La bouche eſt noire. Le corcelet eſt pointillé, noir, avec deux points jaunes, tranſverſes, ſur le premier ſegment, & un autre de chaque côté. L'écaille de l'origine des ailes eſt obſcure, avec un petit point jaune. L'écuſſon eſt marqué de deux petites lames jaunes & d'une épine noire, creuſée en gouttière, tronquée. L'abdomen eſt pointillé, noir, avec une tache jaune de chaque côté des quatre ou cinq premiers anneaux. Les pattes ſont jaunes, avec les cuiſſes noires. Une partie des cuiſſes antérieures eſt jaune, & il y a un peu de noir aux jambes poſtérieures. Les nervures des ailes ſont noires.

Il ſe trouve dans toute l'Europe.

11. Oxybèle trident.

Oxybelus tridens.

Oxybelus ſcutello bidentato mucroneque obtuſo, niger, abdominis ſegmentis utrinquè maculâ flavâ; pedibus rufis, femoribus nigris.

Oxybelus tridens. Fabr. *Syſt. Pyez. pag.* 318. *n°.* 6.

Crabro tridens. Fabr. *Entom. Syſt. em. Suppl. tom.* 5. *p.* 270.

Nomada punctata. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 346. *n°.* 3.

Oxybelus tridens. Jur. *Hym. p.* 217.

Il reſſemble beaucoup à l'Oxybèle mucroné; mais il eſt un peu plus grand. Les antennes ſont noires à leur baſe, ferrugineuſes à leur extrémité. La tête eſt noire, avec un léger duvet argenté ſur le front. Le corcelet eſt noir, ſans tache. L'écuſſon eſt armé de deux petites dents jaunes & d'une épine creuſée en gouttière, noire. L'abdomen eſt noir, glabre, avec une tache tranſverſe, jaune, de chaque côté des anneaux. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les cuiſſes noires.

Il ſe trouve en France, en Allemagne.

Nota. Le *Nomada punctata*, décrit par Fabricius comme venant du Canada, & cité, par cet auteur, comme étant le même inſecte que l'Oxybèle trident, me paroît différer. Il a un petit point calleux, jaune, au-devant des ailes, tandis que le corcelet de l'autre eſt ſans tache.

12. Oxybèle nigripède.

Oxybelus nigripes.

Oxybelus ſcutello triſpinoſo, niger, abdominis ſegmento primo punctis duobus flavis.

Il a un peu plus de trois lignes de longueur. Les antennes ſont noires, avec l'extrémité un peu ferrugineuſe. La tête eſt noire. Le corcelet eſt pointillé, noir, ſans tache. On voit ſur l'écuſſon trois épines de la même couleur, dont deux arquées intérieurement, & la troiſième un peu plus longue, creuſée en gouttière, tronquée, un peu arquée en deſſous. L'abdomen eſt finement pointillé, noir, avec un point jaune de chaque côté du premier anneau, ou quelquefois entiérement noir. Les pattes ſont noires, avec les jambes antérieures, à leur partie interne, les tarſes des mêmes jambes, & l'extrémité des autres tarſes, ferrugineux. Les nervures des ailes ſont d'un brun-noirâtre.

Il ſe trouve au midi de la France, aux environs de Paris.

13. Oxybèle noté.

Oxybelus 14-notatus.

Oxybelus ſcutello bidentato mucroneque obtuſo, niger, argenteo pubeſcens, abdominis ſegmentis maculis duabus tranſverſis, flavis.

Oxybelus quatuordecim notatus. Jur. *Hym. p.* 217. *tab.* 11. *fig.* 5.

Oxybelus quatuordecim notatus. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 79.

Il n'a guère au-delà de deux lignes & demie de longueur. Les antennes ſont noires à leur baſe, ferrugineuſes à leur extrémité. La tête eſt noire, fortement pointillée, légérement couverte d'un duvet blanc, un peu plus ſerré & argenté ſur le front. Les mandibules ſont d'un jaune-fauve, avec l'extrémité noire. Le corcelet eſt fortement pointillé, noir, légérement couvert d'un duvet blanchâtre, avec le ſegment antérieur jaune, & l'écaille de l'origine des ailes brune, marquée d'un point jaune. L'écuſſon a deux points jaunes, deux petites lames jaunes & une épine avancée, creuſée en gouttière, terminée en pointe obtuſe. L'abdomen eſt pointillé, noir, avec deux taches jaunes ſur chaque anneau, qui forment des bandes interrompues. Les pattes ſont jaunes, avec une partie des cuiſſes antérieures & la majeure partie des autres noires. Les ailes ont leurs nervures d'un brun-clair.

Il ſe trouve au midi de la France, en Italie, dans la Grèce, dans les îles de l'Archipel.

14. Oxybèle hémorrhoïdal.

Oxybelus hæmorrhoidalis.

Oxybelus ſcutello bidentato mucroneque acuto, niger, abdomine punctis flavis, ano tibiiſque ferrugineis.

Il a un peu plus de deux lignes de longueur. Les antennes ſont noires, avec l'extrémité ferrugineuſe. La tête eſt pointillée, noire. Les mandibules ſont ferrugineuſes, avec l'extrémité noire. Le corcelet eſt pointillé, noir, avec un peu de jaune ſur le ſegment antérieur. L'écuſſon eſt marqué, comme dans les eſpèces précédentes, de deux dents ou lames avancées, jaunes, & armé d'une épine en deſſous, étroite, creuſée en gouttière. L'abdomen eſt finement pointillé, noir, avec un point jaune, tranſverſal, de chaque côté des trois premiers anneaux; le dernier eſt ferrugineux, ainſi qu'une partie du pénultième. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les cuiſſes noires. Les nervures des ailes ſont d'un teſtacé-pâle.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

15. Oxybèle triple-épine.

Oxybelus triſpinoſus.

Oxybelus ſcutello bidentato mucronatoque, niger, abdomine utrinquè punctis duobus flavis. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 318. *n°.* 7.

Crabro triſpinoſus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 301. *n°.* 26.

Oxybelus triſpinoſus. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 79. *tab.* 13. *fig.* 13.

Oxybelus triſpinoſus. Jur. *Hym. p.* 217.

Voyez, pour la deſcription & les autres synonymes, Abeille triple-épine, n°. 76.

16. Oxybèle biponctué.

Oxybelus bipunctatus.

Oxybelus ſcutello bidentato mucroneque acuto, niger, abdomine punctis duobus minutis flavis.

Il reſſemble au précédent pour la forme & la grandeur. Il a un peu plus de deux lignes de longueur. Les antennes ſont noires. La tête eſt pointillée, noire, avec un léger duvet argenté ſur le front. Les mandibules ſont jaunes, avec l'extrémité noire. Le corcelet eſt pointillé, noir, à peine pubeſcent. On voit ſur l'écuſſon deux dents avancées, noires, & une épine plus avancée, creuſée ſupérieurement en gouttière, & terminée en pointe. L'abdomen eſt liſſe, noir, luiſant, avec un petit point jaune de chaque côté du premier anneau. Les pattes ſont noires, avec la partie antérieure des premières jambes, jaune. Les nervures des ailes ſont teſtacées, pâles.

Il ſe trouve aux environs de Paris, & m'a été communiqué par M. Latreille.

17. Oxybèle pygmée.

Oxybelus pygmæus.

Oxybelus thorace bidentato mucroneque acuto, niger, abdomine punctis quatuor albis; pedibus fuſco-ferrugineis, femoribus nigris.

Il a deux lignes de longueur, & eſt un peu plus étroit que les précédens. Les antennes ſont noires, avec l'extrémité d'un brun-ferrugineux. La tête eſt noire, avec un duvet argenté ſur le front. La bouche eſt noire. Le corcelet eſt finement pointillé, noir, ſans tache. L'écaille de l'origine des ailes eſt brune. L'écuſſon a deux petites lames noires, & une épine de la même couleur, creuſée en gouttière, pointue. L'abdomen eſt à peine pubeſcent, très-finement pointillé, noir, avec un point d'un jaune-blanc de chaque côté des deux premiers anneaux. Les cuiſſes ſont noires. Les jambes & les tarſes ſont d'un ferrugineux obſcur, avec les jambes poſtérieures un peu noirâtres à leur partie extérieure. Les ailes ont leurs nervures teſtacées.

Il ſe trouve aux environs de Paris, & m'a été communiqué par M. Latreille.

OXYCÈRE. *Oxycera.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Stratiomydes.

Les Oxycères ont les antennes courtes, renflées, terminées par un petit filet ſétacé; la trompe

courte, cachée; l'abdomen déprimé, aussi large que long; les nervures des ailes peu apparentes.

Ces insectes ont été confondus, par tous les auteurs, avec les Stratiomes, auxquels ils ressemblent effectivement par la forme du corps & des ailes, mais dont ils diffèrent essentiellement par les antennes, qui sont à articles alongés & distincts dans ceux-ci, tandis que, dans les Oxycères, le premier article est court, assez gros, aminci à sa base. Les quatre suivans sont courts, très-serrés, & forment, à eux quatre, une masse ovale; le dernier donne naissance, à sa partie supérieure, à un petit filet sétacé, de la longueur de tous les autres articles pris ensemble. Elles sont insérées, très-près l'une de l'autre, à la partie antérieure de la tête, un peu au dessus de la trompe.

Celle-ci est courte, coudée à sa base, rétractile, bilabiée à son extrémité; elle renferme des soies que je n'ai pu développer, mais dont le nombre ne m'a pas paru excéder trois : elles sont contenues dans la rainure de la trompe, par une petite languette ou lèvre supérieure. On voit deux antennules fort courtes qui accompagnent la trompe, & qui sont insérées à sa base latérale, un peu supérieure.

La tête est plus large que longue, presqu'aussi large que le corcelet. Elle porte deux grands yeux à réseau placés à la partie latérale, & trois petits yeux lisses, fort rapprochés, disposés en triangle sur le vertex.

Le corcelet est peu élevé, arrondi, presque cylindrique, terminé par un écusson un peu élevé, ordinairement armé de deux épines aiguës, presque droites ou légérement arquées.

L'abdomen est déprimé, tranchant sur les côtés, aussi large que long, ou même plus large, terminé en pointe obtuse.

Les pattes sont simples, de longueur moyenne, terminées par deux ou trois petites pelottes spongieuses & par deux crochets.

Les ailes sont un peu plus longues que l'abdomen. Les nervures marginales sont assez bien marquées; mais on voit, vers le milieu, une cellule presqu'ovale, d'où partent quatre nervures à peine marquées.

Les Oxycères paroissent peu différer des Stratiomes & des Némotèles, tant pour leurs larves, que pour les habitudes & la manière de vivre des insectes parfaits. Les premières habitent les eaux douces, & les derniers fréquentent les fleurs des plantes qui croissent dans les prairies humides, autour des rivières, des étangs, des mares.

OXYCÈRE.

OXYCERA. Meig. Illig. Latr. *MUSCA.* Linn. Scop.
STRATIOMYS. Geoffr. Fabr. Schell.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, de six articles; le premier obconique; les quatre suivans comprimés, formant une masse ovale; le dernier sétiforme.

Trompe courte, coudée, bilabiée, rétractile.

Deux antennules courtes, peu distinctes, biarticulées.

Ailes avec une cellule ovale vers le milieu, d'où partent quatre nervures peu distinctes.

Écusson ordinairement armé de deux épines.

ESPÈCES.

1. Oxycère hypoléon.

Noire; côtés du corcelet et de l'abdomen avec des taches jaunes.

2. Oxycère rayée.

Verte; corcelet avec des lignes, abdomen avec des bandes, noires.

3. Oxycère variée.

Noire; corcelet avec deux lignes, abdomen avec une bande et des taches, jaunes.

4. Oxycère maculée.

Noire; corcelet avec six lignes, abdomen avec neuf taches, jaunes.

5. Oxycère nigricorne.

Noire; corcelet avec quatre lignes interrompues, jaunes; côtés de l'abdomen jaunes.

6. Oxycère léonine.

Noire; écusson, base et extrémité de l'abdomen jaunes.

1. Oxycère hypoléon.

Oxycera hypoleon.

Oxycera atra, thoracis abdominisque lateribus flavo maculatis.

Oxycera hypoleon. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 137. *tab.* 8. *fig.* 3.

Oxycera hypoleon. Latr. *Gen. Cruft. & Insect. tom.* 4. *p.* 277.

Musca hypoleon. Linn. *Syst. Nat.* 2. *pag.* 980. *n°.* 7.

Stratiomys atra, thorace abdomineque maculis flavis. Geoffr. *Inf. Par.* 2. *p.* 481. *n°.* 6.

Stratiomys maculata. Fourc. *Ent. Par. t.* 2. *p.* 468. *n°.* 6.

Musca rara. Scop. *Ent. Carn. n°.* 912.

Stratiomys hypoleon. Panzer, *Faun. Germ. Fasc.* 1. *tab.* 14.

Elle a environ trois lignes de longueur. Les antennes font noirâtres. La tête eſt jaune, avec une ligne noire fur le front, & le vertex noir. Le corcelet eſt noir, avec les côtés, l'écuſſon & une tache, de chaque côté, au deſſus de l'écuſſon, jaunes. L'écuſſon eſt armé de deux épines un peu arquées, jaunes. L'abdomen eſt court, large, noir, avec fix taches, dont une, à la baſe, preſque carrée, deux oblongues de chaque côté, & une triangulaire à l'extrémité. La poitrine eſt noire, avec une petite tache jaune fur les côtés. Le deſſous de l'abdomen eſt noir, avec un peu de jaune au milieu.

Elle fe trouve dans les prairies humides de toute l'Europe.

2. Oxycère rayée.

Oxycera trilineata.

Oxycera viridis, thorace lineis abdomine fafciis nigris.

Oxycera trilineata. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 137. *tab.* 8. *fig.* 2.

Oxycera trilineata. Latr. *Gen. Cruft. & Insect. tom.* 4. *p.* 278.

Musca trilineata *antennis filatis clavatis, fcutello bidentato, corpore viridi, thorace lineis abdomineque fafciis nigris.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 980. *n°.* 6.

Stratiomys luteo-virefcens, thorace lineis tribus longitudinalibus, abdomine tribus tranfverfis, arcuatis, nigris. Geoffr. *Inf. Par. tom.* 2. *p.* 482. *n°.* 7.

Stratiomys fafciata. Fourc. *Ent. Par. tom.* 2. *p.* 468. *n°.* 7.

Stratiomys trilineata. Fabr. *Entom. Syst. em. tom.* 4. *pag.* 267. *n°.* 19. — *Syst. Antl. pag.* 85. *n°.* 28.

Stratiomys trilineata. Panzer, *Faun. Germ. Fasc.* 1. *tab.* 13.

Stratiomys trilineata. Schell. *Dipt. tab.* 24. *fig.* 3.

Elle a deux lignes & demie de long. Les antennes font noires, avec la baſe jaunâtre. La tête eſt verte, marquée d'une ligne noire, qui va de la baſe des antennes juſqu'aux yeux liſſes. Le corcelet eſt vert, avec trois lignes noires fur le dos. L'écuſſon eſt vert, armé de deux épines jaunes. L'abdomen eſt vert, marqué de quatre bandes noires. Le balancier eſt vert. Les pattes font jaunes. Les ailes font tranſparentes, avec les nervures jaunes.

Elle fe trouve dans toute l'Europe, dans les prés très-humides.

3. Oxycère variée.

Oxycera variegata.

Oxycera nigra, thorace lineis duabus, abdomine fafciâ maculifque flavis.

Elle reſſemble beaucoup à l'Oxycère rayée. Les antennes font d'un jaune-obſcur. La tête eſt jaune, avec une ligne noire fur le front, & le vertex noir. Le corcelet eſt noir, avec deux lignes jaunes fur le dos & une fur les côtés. L'écuſſon eſt jaune, armé de deux épines un peu arquées. L'abdomen eſt noir, avec une tache jaune à la baſe, une tache fur les côtés, une bande, puis deux taches plus grandes que les premières, qui fe joignent quelquefois par une petite ligne, & une autre tache à l'extrémité. La poitrine eſt noire, avec quelques taches jaunes fur les côtés. Les pattes font jaunes. Les ailes font tranſparentes, avec les nervures blanchâtres.

Elle fe trouve en Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

4. Oxycère maculée.

Oxycera maculata.

Oxycera nigra, thorace lineis fex, abdomine maculis novem flavis.

Elle reſſemble aux précédentes. Les antennes font jaunes. La tête eſt noire, avec deux lignes fur le front & le bord poſtérieur jaunes. Le corcelet eſt noir, avec fix lignes jaunes, dont deux, de chaque côté, fe réuniſſent par les deux extrémités. L'écuſſon eſt jaune, armé de deux épines preſque droites. L'abdomen eſt noir, avec une tache jaune à la baſe, une autre au milieu, trois de chaque côté & une à l'extrémité. La poitrine eſt noire, avec une tache qui s'élève en écaille fur les côtés. Le deſſous de l'abdomen eſt noir, bordé de jaune. Les pattes font jaunes. Les ailes font tranſparentes, avec

avec les nervures d'un jaune-blanchâtre. Les balanciers sont jaunes.

Elle se trouve en Caroline, d'où elle a été apportée par M. Bosc.

5. Oxycère nigricorne.

Oxycera nigricornis.

Oxycera nigra, thorace lineis quatuor interruptis abdominisque lateribus flavis.

Elle est un peu plus petite que les précédentes. Les antennes sont noires. La tête est jaune, avec une ligne sur le front & le vertex noirs. Le corcelet est noir, avec quatre lignes jaunes, interrompues, au milieu. L'écusson est jaune, armé de deux petites épines presque droites. L'abdomen est noir, bordé d'un jaune-fauve, intérieurement festonné. La poitrine est noire, avec une écaille jaune sur les côtés. Le dessous de l'abdomen est noir, bordé de jaune, laquelle couleur jaune s'étend légérement sur le bord des anneaux. Les pattes sont jaunes. Les ailes sont transparentes, avec les nervures jaunâtres. Les balanciers sont jaunes.

Elle se trouve aux environs de Paris.

Du cabinet de M. Bosc.

6. Oxycère léonine.

Oxycera leonina.

Oxycera atra, scutello, abdominis basi apiceque flavis.

Oxycera leonina. Meigen, *Dipt. tom.* 1. *p.* 138.

Stratiomys leonina. Panzer, *Faun. Germ. Fasc.* 58. *tab.* 21.

Elle a deux lignes & demie de longueur. Les antennes sont noires. La tête est noire, avec la bouche jaune, & une tache de la même couleur derrière les yeux. Le corcelet est noir, luisant, marqué, de chaque côté, d'une petite ligne jaune, & d'un point de la même couleur à l'origine des ailes. L'écusson est jaune, armé de deux épines un peu arquées. L'abdomen est noir, avec une tache jaune à la base & une autre à l'extrémité. Les cuisses sont noires, avec l'extrémité jaune. Les jambes sont jaunes, avec le milieu noir. Les tarses sont noirs, avec le premier article jaune. Les ailes ont leurs nervures jaunâtres. Les balanciers sont noirs, avec le renflement qui les termine jaune.

Elle se trouve en Silésie, sur le bord des eaux.

OXYOPE. *Oxyopes.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Aranéides.

Les Oxyopes sont des Aranéides qui semblent réunir les Araignées *crabes* des auteurs avec celles de la famille des Araignées *loups*. Leurs yeux, au nombre de huit & inégaux, forment une espèce d'héxagone alongé, irrégulier, ou une sorte de triangle, dont la base est courbe ou arquée en devant, & occupe l'extrémité antérieure du corcelet, & dont la pointe est tronquée. Ils sont disposés, deux par deux, sur quatre lignes transverses. Ceux de la seconde, & ensuite ceux de la quatrième, sont plus gros. Les pattes sont alongées & grêles. La première paire est la plus longue; la seconde & la quatrième sont presqu'égales, & la troisième est la plus courte.

J'avois d'abord placé la seule espèce qui m'étoit connue, dans la division des Araignées crabes, & je l'avois appelée *Araignée hétérophthalme, Aranea heterophthalma (Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom. 7, p. 280).* Je crus, peu de tems après, devoir en former un genre particulier, sous la désignation d'*Oxyope (Nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 24, tabl. méth. p. 135).* M. Walckenaer l'a depuis nommé *Sphase, Sphasus*, & il fait partie de sa tribu des Araignées, division des Arpenteuses, *Exploratoriæ.* Le mot d'*Oxyopes*, signifiant vue perçante, pouvoit très-bien s'appliquer à des animaux que la Nature paroit avoir favorisés à cet égard, puisque le nombre de leurs yeux est de huit, & dans une situation la plus propre à recevoir, en plus de sens possibles, les rayons de lumière. Cette dénomination ne devoit pas être changée, & je la conserve.

Les deux yeux de la première ligne, ou les antérieurs, sont très-petits & rapprochés. Ceux de la seconde ligne sont très-écartés l'un de l'autre; les quatre derniers forment presqu'un carré, dont le côté antérieur est un peu plus large. Deux de ces yeux, savoir, les postérieurs, sont petits; mais les deux autres sont les plus grands, à en juger d'après le dessin de M. Walckenaer, qui a étudié, avec un soin particulier, tout ce qui est relatif à l'organisation & aux mœurs des Aranéides. Ce dessin a été fait sur une espèce exotique. Dans l'Oxyope bigarré, que nous avons en Europe, les yeux de la seconde ligne m'ont paru surpasser les autres en grosseur. Les quatre derniers sont de grandeur moyenne, & presqu'également distans.

La bouche, comme toutes celles des animaux de la même famille, est composée de deux mandibules, d'autant de mâchoires & d'antennules, & d'une lèvre inférieure.

Les mandibules ressemblent, en général, à celles des Araignées proprement dites & des genres voisins. Elles sont assez longues, perpendiculaires, & l'onglet mobile, ou le crochet qui les termine, est petit & replié sur le côté interne.

Les mâchoires sont alongées, presque de la même largeur partout, droites & arrondies à leur extrémité. Leur côté extérieur donne naissance, près de sa base, à une antennule filiforme, de cinq articles, dont le premier très-court, dont le second, & ensuite les deux derniers, plus longs; le terminal a un petit crochet au bout.

La lèvre forme une espèce de carré long, s'élar-

giffant, & s'arrondiffant un peu vers fon extrémité fupérieure.

Le corps des Oxyopes eft oblong, peu ou médiocrement velu. Le corcelet forme un ovoide étroit & tronqué antérieurement. L'abdomen eft ovoïdo-conique. Les pattes font longues & fines; la première paire eft la plus longue, & la troifième la plus courte. Les deux autres font prefqu'égales.

Je n'ai rencontré qu'un feul individu de l'Oxyope bigarré; il étoit placé fur l'extrémité defféchée de la plante nommée Carline & au deffus du cocon renfermant fes œufs. Ce cocon eft blanc, orbiculaire & aplati. L'Oxyope foffane, obfervé en Caroline par M. Bofc, court après fa proie, & fe renferme dans des feuilles qu'il rapproche, afin d'y pondre fes œufs.

Ce genre d'Aranéides eft difféminé fur tout le Globe; car, outre les deux efpèces précédentes, dont l'une d'Europe, & l'autre de l'Amérique feptentrionale, nous en connoiffons deux autres, & qui font propres aux Indes orientales. Il paroit néanmoins qu'il faut à ces Aranéides un climat chaud ou très-tempéré. On n'en a pas trouvé dans les environs de Paris. Les individus que j'ai vus avoient tous été envoyés du midi de la France, & ces Aranéides mêmes y font rares.

M. Walckenaer, dans fon *Tableau des Aranéides*, énumère cinq efpèces de Sphafes ou d'Oxyopes, dont celles qu'il nomme *Indien*, *Tranfalpin*, *Foffane* & *Timorien*, n'ont pas encore été décrites. Je donnerai les caractères de la première de ces trois efpèces; la feconde m'eft inconnue, & la publication de la troifième eft réfervée à M. Lefueur, qui acquerra de nouveaux droits à notre reconnoiffance en mettant au jour le fruit de fes recherches, & de celles de fon ami Péron, fur la Zoologie des terres auftrales.

OXYOPE.

OXYOPES. LATR. *SPHASUS.* WALCKENAER.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Yeux, huit, disposés deux par deux sur quatre lignes transverses, et formant, par leur réunion, un triangle dont la base est arquée et occupe l'extrémité antérieure du corcelet, et dont la pointe est tronquée; les yeux de la seconde ligne ou ceux de la troisième plus gros.

Mandibules perpendiculaires, terminées par un crochet replié sur leurs côtés internes.

Antennules, deux, filiformes, insérées près de la base extérieure des mâchoires.

Mâchoires alongées, presque de la même largeur partout, droites, arrondies vers le bout.

Lèvre inférieure en carré long, un peu dilaté et arrondi vers le sommet.

Pattes, huit, longues, grêles; la première paire plus longue; la troisième plus courte, et les deux autres presqu'égales.

ESPÈCES.

---

1. OXYOPE bigarré.

Velu, gris, mélangé de roux et de noir; pattes d'un roussedtre-pâle, tachetées de noirâtre; piquans des jambes alongés.

2. OXYOPE rayé.

Mandibules, corcelet et pattes d'un jaunâtre roux et pâle; une ligne sur les mandibules, et trois longitudinales sur le corcelet, noirâtres; abdomen d'un brun-obscur, rayé longitudinalement de roussedtre-pâle; ligne dorsale bifide en devant.

3. OXYOPE indien.

Roussedtre, pâle, avec le corcelet et les pattes pointillés de noir; yeux de la troisième ligne, ou le cinquième et le sixième plus grands.

1. Oxyope bigarré.

Oxyopes variegatus.

Oxyopes corpore villoso, griseo, rufo-nigroque vario; pedibus pallido-rufescentibus, fusco-maculatis; spinulis tibialibus elongatis.

Oxyopes variegatus. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom. 1. p. 116. spec. 1.*

Aranea heterophthalma. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom. 7. p. 280.*

Sphasus heterophthalmus, *thorace griseo, villoso; abdomine ovato-conico, suprà rufo, fasciâ ovali, dilutiore, subtùs griseo.* Walk. *Hist. natur. des Aran. Fasc. 3. tab. 8. — Tabl. des Aran. p. 19.*

Son corps a environ quatre lignes de long. Il est velu, gris, & mélangé de noir & de roux. Ses pattes font d'un roux-pâle & tachetées de noirâtre. Les épines des jambes font alongées. Les yeux de la feconde ligne, ou le troifième & le quatrième, font les plus grands de tous. Les quatre derniers font prefqu'égaux. J'ajouterai, d'après la defcription de M. Walckenaer, que fon corcelet eft prefqu'aufli long que l'abdomen & gris; que cette dernière partie eft ovoïdo-conique, rougeâtre, ayant, en deffus, un ovale plus pâle, étroit, peu vifible; que fes côtés & le ventre font recouverts de poils gris, formant quatre raies longitudinales, dont les latérales plus larges, & que ces raies font féparées par trois lignes étroites, de couleur carmélite. Les pattes font prefque dépourvues de poils, mais elles ont des piquans très-longs.

J'ai trouvé cette efpèce aux environs de Brive, département de la Corrèze, fur une fleur defféchée de Carline; elle recouvroit fon cocon, qui eft blanc, orbiculaire & aplati.

2. Oxyope rayé.

Oxyopes lineatus.

Oxyopes mandibulis, thorace pedibufque pallidè rufo-flavefcentibus; mandibulis lineâ, thorace fafciis tribus longitudinalibus, fufcis; abdomine obfcurè brunneo, lineis longitudinalibus pallido-rufefcentibus; lineâ dorfali anticè furcatâ.

Oxyopes lineatus. Latr. *Gen. Cruft. & Infect. tom. 1. p. 117. tab. 5. fig. 5.*

Cette efpèce eft un peu plus petite que la précédente. Ses mandibules, fon corcelet & fes pattes font d'un jaunâtre-roux & pâle. Les mandibules ont une raie noirâtre. Le corcelet en a trois de la même couleur & longitudinales. L'abdomen eft d'un brun-foncé, & rayé, dans fa longueur, de rouffeâtre-clair. La ligne du milieu du dos eft bifide en devant.

Cette efpèce fe trouve aux environs de Bordeaux, d'où elle m'a été envoyée par M. Dargelas, naturalifte diftingué.

3. Oxyope indien.

Oxyopes indicus.

Oxyopes pallido-teftaceus, thorace pedibufque nigro punctatis; oculis lineæ tertiæ feu quinto & fexto majoribus.

Sphafus indicus. Walk. *Tabl. des Aran. p. 19. n°. 1.*

Il eft long de fix lignes, d'un rouffeâtre très-pâle, avec de petits points noirs fur le corcelet & fur les pattes. Les mandibules font longues & perpendiculaires. Le corcelet eft ovoïde, & tronqué en devant. Les yeux de la troifième ligne, ou le cinquième & le fixième, font les plus grands de tous, & les deux poftérieurs les plus petits. L'abdomen eft conico-ovoïde. Les pattes ont des piquans épars & noirs.

Il fe trouve au Bengale. Collection du Muféum d'Hiftoire naturelle de Paris. *(Lat.)*

OXYPORE. *Oxyporus.* Genre d'infectes de la première fection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Staphylins.

Les Oxypores fe diftinguent des Staphylins par les antennes plus courtes, & dont les cinq ou fix derniers articles font plus larges & perfoliés, & furtout par les antennules poftérieures, dont le dernier article eft court, large, en forme de croiffant.

Linné, Geoffroy, Degeer & plufieurs autres Entomologiftes, n'ayant connu qu'une feule efpèce d'Oxypore, & ne l'ayant confidérée que fous le rapport des antennes & de la forme du corps, l'avoient réunie aux Staphylins, dont elle diffère effectivement fort peu; mais Fabricius, en établiffant les caractères des genres fur les parties de la bouche, a dû néceffairement féparer les Oxypores des Staphylins, puifque les premiers ont les mandibules fimples & le dernier article des antennules poftérieures en forme de croiffant, tandis que les derniers ont les mandibules dentées & les antennules filiformes : cependant il a réuni à ce genre un grand nombre d'efpèces qui ne devoient en aucune manière en faire partie, & dont M. Gravenhorft vient de faire deux genres nouveaux, fous les noms de *Tachypore* & de *Tachyne*. *(Voyez ces mots.)*

Les antennes des Oxypores font de la longueur de la tête, & compofées de onze articles, dont le premier eft gros, un peu alongé; les fuivans font grenus; les cinq ou fix derniers font plus larges & perfoliés. Elles font inférées à la partie antérieure un peu latérale de la tête, à la bafe fupérieure des mandibules.

La bouche eft compofée d'une lèvre fupérieure,

de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est cornée, large, courte, antérieurement échancrée & ciliée.

Les mandibules sont cornées, grandes, arquées, très-pointues, simples; elles sont ordinairement croisées lorsque l'insecte les tient en repos.

Les mâchoires sont presque cornées & bifides. La division intérieure est courte & pointue; l'extérieure est beaucoup plus grande, comprimée & arrondie.

La lèvre inférieure est petite, étroite, presque échancrée & coriacée. Le menton sous lequel elle se trouve, est corné, presque carré.

Les antennules antérieures sont filiformes & composées de quatre articles, dont le premier est court; les deux suivans sont alongés, à peine coniques; le dernier est un peu plus court que ceux-ci, cylindrique & obtus. Elles sont insérées à la base de la pièce extérieure des mâchoires.

Les antennules postérieures sont aussi longues que les antérieures, & composées de trois articles, dont le premier est très-court; le second très-alongé, un peu renflé à son extrémité; le dernier est court, très-large, figuré en croissant. Elles sont insérées à l'extrémité latérale de la lèvre inférieure.

La tête est grande & portée en avant, un peu emboîtée dans le corcelet. Les yeux sont arrondis, saillans, & placés à la partie latérale, un peu antérieure de la tête.

Le corcelet est arrondi, peu convexe, plus étroit que les élytres, muni d'un très-léger rebord. L'écusson est très-petit.

Les élytres sont cornées, dures, très-courtes; elles ne couvrent pas la moitié de l'abdomen, & cachent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne. Les cuisses sont simples, & les jambes sont pourvues de poils très-courts. Les tarses sont filiformes, & composés de cinq articles, dont le second & le dernier sont les plus longs; celui-ci est terminé par deux ongles crochus.

Les Oxypores sont d'assez petits insectes, dont le corps est alongé, glabre; dont la démarche est accélérée, & dont le vol est ordinairement tardif. Leurs habitudes diffèrent beaucoup de celles des Staphylins, quoique la forme du corps soit à peu près semblable. Au lieu de fréquenter les fumiers, les ordures ou les charognes, comme ces derniers, les Oxypores habitent les Agarics, les Bolets, les Champignons, & c'est là que la larve vit & prend son accroissement.

Fabricius & Panzer ont placé parmi les Oxypores un grand nombre d'espèces qui n'appartiennent point à ce genre, les antennules postérieures n'étant ni en forme de croissant ni en forme de hache, mais filiformes. M. Gravenhorst, comme nous l'avons déjà dit, les range parmi ses Tachipores & ses Tachines, dont les uns ont les antennules terminées en pointe, & les autres les ont obtuses ou simplement filiformes.

OXYPORE.

OXYPORUS. FABR. PAYK. PANZ. LATR. GRAVENHORST.
STAPHYLINUS. LINN. GEOFFR. DEG.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes à peine plus longues que la tête : onze articles ; le premier alongé ; les suivans grenus ; les cinq ou six derniers un peu plus gros et perfoliés.

Mandibules cornées, grandes, arquées, simples.

Quatre antennules ; les antérieures filiformes ; les postérieures en croissant.

Élytres très-courtes.

ESPÈCES.

1. OXYPORE majeur.

Noir, luisant ; tarses et deux taches sur chaque élytre, testacés.

2. OXYPORE fauve.

Fauve, avec la tête, l'extrémité des élytres et de l'abdomen noires.

3. OXYPORE maxillaire.

D'un fauve-pâle, avec la tête, le corcelet et l'angle postérieur des élytres noirs.

4. OXYPORE latéral.

Fauve, luisant, avec les côtés du corcelet et de la tête, et l'angle postérieur des élytres noirs.

5. OXYPORE rayé.

Noir, luisant ; élytres testacées, avec la suture et le bord latéral noirs.

6. OXYPORE fémoral.

Noir, luisant, avec les jambes et les tarses pâles ; élytres testacées, avec la suture et le bord latéral noirs.

7. OXYPORE ceint.

Noir ; antennes, antennules et pattes testacées ; élytres testacées, avec la suture et le bord latéral noirs.

8. OXYPORE ciselé.

Noir, cicatrisé ; élytres fauves, avec l'angle postérieur noir.

9. OXYPORE picipède.

Noir ; bouche et pattes d'un brun-foncé ; tête plus étroite que le corcelet.

1. Oxypore majeur.

Oxyporus major.

Oxyporus niger, nitidus, tarsis & elytrorum maculis duabus magnis, longitudinalibus, testaceis. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 234. *n°.* 1.

Il a cinq lignes de longueur. Les antennes sont obscures, avec la base du premier article noire. La tête est noire, presqu'une fois plus grande que le corcelet. Le corcelet est noir, transverse, un peu plus étroit vers la base. Les élytres sont noires, avec une tache testacée qui part de l'angle extérieur & descend jusqu'au milieu, & une autre de la même couleur près de la suture, qui descend presque jusqu'à l'extrémité. On voit en outre deux stries & quelques points disséminés sur le disque. Le corps est noir. Les pattes sont noires, avec les tarses fauves. Les jambes antérieures ont un léger duvet soyeux, jaunâtre.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale.

2. Oxypore fauve.

Oxyporus rufus.

Oxyporus rufus, capite, elytrorum abdominisque posticis nigris. Ent. tom. 3. *Gen.* 43. *tab.* 1. *fig.* 1.

Oxyporus rufus. Fabr. *Syst. Ent. p.* 267. *n°.* 1. — *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 531. *n°.* 1. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 604. *n°.* 1.

Staphylinus rufus. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 684. *n°.* 6. — *Faun. Suec. n°.* 844.

Staphylinus flavus, capite, elytris abdomineque posticè nigris. Geoffr. *Inf. tom.* 1. *pag.* 370. *n°.* 22.

Staphylinus rufus. Fourc. *Ent. Parif. tom.* 1. *p.* 170. *n°.* 22.

Staphylinus rufus. Deg. *Mem. Infect. tom.* 4. *p.* 24. *n°.* 10. *tab.* 1. *fig.* 11, 12.

Staphylinus rufus. Payk. *Monogr. Staph. p.* 18. *n°.* 10.

Oxyporus rufus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 425. *n°.* 1.

Oxyporus rufus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 16. *tab.* 19.

Staphylinus rufus. Scop. *Ent. Carn. n°.* 307.

Schæff. *Icon. Inf. tab.* 85. *fig.* 3.

Oxyporus rufus. Latr. *Gen. Crust. & Insect. tom.* 1. *p.* 284. — *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 9. *p.* 358. *tab.* 80. *fig.* 3.

Staphylinus rufus. Schrank, *Enum. Inf. Austr. n°.* 438.

Oxyporus rufus. Ross. *Faun. Etrusc. tom.* 1. *p.* 252. *n°.* 624.

Oxyporus rufus. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 151. *n°.* 1. — *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 235. *n°.* 2.

Il a de trois à quatre lignes de longueur. Les antennes sont fauves à leur base, noirâtres à leur extrémité. Les antennules sont fauves. La tête est noire. Le corcelet est fauve, lisse, légérement rebordé. Les élytres sont noires, avec une grande tache fauve à leur base. L'abdomen est fauve, avec l'extrémité noire. La poitrine est noire. Les pattes sont fauves, avec la base des cuisses noire.

Il se trouve dans toute l'Europe, dans les Bolets, les Agarics.

3. Oxypore maxillaire.

Oxyporus maxillosus.

Oxyporus pallidè rufus, capite, thorace anguloque postico elytrorum nigris.

Oxyporus maxillosus *ater, elytris pallidis, angulo postico nigris; abdomine rufo, ano fusco.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 531. *n°.* 2. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 605. *n°.* 2.

Oxyporus maxillosus. Panzer, *Faun. Germ. Fasc.* 16. *tab.* 20.

Oxyporus maxillosus. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 152. *n°.* 2. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 235. *n°.* 5.

Il ressemble beaucoup au précédent pour la forme & la grandeur; mais il varie pour les couleurs. Les antennes sont entiérement fauves, ou fauves avec la moitié extérieure un peu obscure. La tête est noire, un peu plus grande que dans l'Oxypore fauve, avec les mandibules avancées, tantôt noires, tantôt fauves. Les antennules sont fauves. Le corcelet est noir, & quelquefois marqué de deux taches d'un brun-ferrugineux. Les élytres sont testacées, avec une tache noire à l'angle postérieur. On y remarque deux stries rapprochées vers le milieu. L'abdomen est d'un fauve-pâle, sans tache ou avec l'extrémité obscure. Les pattes sont pâles.

Il se trouve en Europe, dans les Bolets, les Agarics.

4. Oxypore latéral.

Oxyporus lateralis.

Oxyporus rufus, nitidus, thoracis capitisque lateribus, anguloque postico elytrorum nigris.

Oxyporus lateralis. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 195. *n°.* 1. — *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 235. *n°.* 3.

Il a trois lignes & demie de longueur, & ref-

femble à l'Oxypore fauve ; mais les élytres font beaucoup plus grandes, & le corcelet eſt plus large au milieu. La tête eſt de la grandeur du corcelet, d'un fauve-pâle ou obfcur, avec le difque, les yeux & les angles poſtérieurs noirs. Les antennules font teſtacées. Le corcelet eſt d'un fauve-pâle ou d'un fauve-obfcur, avec les côtés arrondis, noirs; il eſt une fois plus court & une fois plus étroit que les élytres : celles-ci font prefque carrées, un peu plus larges vers l'extrémité, teſtacées, avec l'angle poſtérieur noir. La future eſt quelquefois noire. On voit au milieu deux ſtries qui ne vont pas juſqu'à l'extrémité. L'abdomen eſt entiérement fauve ou marqué de deux points noirs fur chaque anneau. Les pattes font teſtacées.

Il fe trouve dans l'Amérique feptentrionale.

5. Oxypore rayé.

Oxyporus vittatus.

Oxyporus niger, nitidus, elytris teſtaceis, futurâ margineque laterali nigris.

Oxyporus vittatus. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 195. *n°.* 2. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 235. *n°.* 6.

Il a trois lignes de longueur, & reſſemble, pour la forme & les proportions, à l'Oxypore maxillaire. Les antennes font un peu plus courtes que la tête, noirâtres, avec le premier article teſtacé. Les antennules font teſtacées. La tête eſt noire, luifante. Le corcelet eſt noir, tranfverfe, très-large au milieu, avec les côtés arrondis. Les élytres font teſtacées, avec la future noire & une raie fur le bord latéral, de la même couleur, qui s'élargit vers l'extrémité. Le corps eſt noir-luifant. Les pattes font teſtacées.

Il fe trouve dans l'Amérique feptentrionale.

6. Oxypore fémoral.

Oxyporus femoralis.

Oxyporus niger, nitidus, tibiis tarſiſque pallidis; elytris teſtaceis, futurâ margineque laterali nigris.

Oxyporus femoralis. Gravenh. *Coleopt. Micr. p.* 196. *n°.* 3. — *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 235. *n°.* 7.

Il reſſemble au précédent; mais il eſt un peu plus grand; il a trois lignes & trois quarts de longueur. La tête eſt noire, avec les antennules poſtérieures teſtacées. Le corcelet eſt noir, auſſi large que long, à peine rétréci vers la bafe. Les élytres font, comme dans l'eſpèce précédente, teſtacées, avec la future & le bord extérieur noirs. Cette couleur s'élargit un peu à l'angle poſtérieur. Le corps eſt noir. Les cuiſſes font noires. Les jambes font teſtacées, avec un peu de l'extrémité noire. Les tarfes font teſtacés.

Il fe trouve dans l'Amérique feptentrionale.

7. Oxypore ceint.

Oxyporus cinctus.

Oxyporus niger, antennis, palpis pedibuſque teſtaceis; elytris teſtaceis, futurâ margineque laterali nigris.

Oxyporus cinctus *niger, nitidus, antennis, palpis pedibuſque teſtaceis; abdominis ventre margineque rufis; coleoptris teſtaceis, futurâ atque lateribus nigris.* Gravenh. *Coleopt. Micr. p.* 196. *n°.* 4. — *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 235. *n°.* 8.

Il n'eſt peut-être qu'une variété de l'Oxypore rayé, fuivant M. Gravenhorſt; il a trois lignes de longueur. Les antennes & les antennules font teſtacées. La tête eſt noire, ainſi que le corcelet. Les élytres font teſtacées, & ont, comme les deux précédens, la future & le bord extérieur noirs. La couleur noire s'étend un peu plus dans celui-ci, à l'angle poſtérieur. L'abdomen eſt noir, avec le ventre & les bords fauves. Les pattes font entiérement teſtacées.

Il fe trouve dans l'Amérique feptentrionale.

8. Oxypore cifelé.

Oxyporus cœlatus.

Oxyporus niger, cicatricoſus, elytris rufis, angulo poſtico nigro.

Oxyporus cœlatus. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 197. *n°.* 5. — *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 233. *n°.* 4.

Il n'a que deux lignes de longueur. La tête eſt noire, de la grandeur du corcelet, marquée de points relevés, ferrés, irréguliers. Les yeux font faillans & arrondis. Le corcelet eſt noir, carré, convexe, de la longueur des élytres, marqué de points enfoncés, ferrés, & d'élévations irrégulières, parmi lefquelles on en diſtingue fept plus grandes, dont quatre, au milieu, font difpofées en carré; la cinquième eſt vers l'écuſſon. Les deux autres font vers les côtés. Les élytres font noires, tranfverfes, plus larges que le corcelet, marquées de points enfoncés & d'élévations irrégulières. L'abdomen eſt noir, avec les bords un peu fauves, & une fuite de nodoſités de chaque côté. Les pattes font fauves, avec l'extrémité des cuiſſes noire.

Il fe trouve dans l'Amérique feptentrionale.

9. Oxypore picipède.

Oxyporus picipes.

Oxyporus niger, ore pedibuſque piceis, capite thorace anguſtiore.

Oxyporus

Oxyporus picipes. PAYK. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 426. *n°.* 2.

Il reffemble, fuivant M. Paykul, au Staphylin poli; mais il appartient au genre Oxypore à caufe des antennules poftérieures, qui font fécuriformes ou plutôt en croiffant. Les antennes font prefque filiformes, un peu plus longues que le corcelet, avec la bafe & le dernier article fauves. Le corcelet eft antérieurement tronqué, poftérieurement arrondi, auffi large que long, très-convexe, noir-luifant, liffe, marqué de trois points de chaque côté, dont deux & un, & de huit autres fur le bord poftérieur. L'écuffon eft noir, triangulaire. Les élytres font noires, un peu déprimées, auffi larges & auffi longues que le corcelet, légérement raboteufes vues avec une loupe, & clair-femées d'un duvet court, grifâtre. La poitrine eft noire. L'abdomen eft noir. Les pattes font d'un brun-foncé.

Nota. La longueur & la forme des antennes me font foupçonner que cet infecte, que je n'ai point vu, n'appartient pas au genre Oxypore.

Il fe trouve rarement en Suède.

OXYRYNQUES. *Oxyrynchi*. C'eft le nom que M. Latreille donne à la troifième famille de la claffe des Cruftacés, dont le caractère eft d'avoir le têt plus long que large. Elle eft divifée en deux fections. Dans la première font compris les genres qui n'ont point de pattes terminées en nageoire, tels que Dorippe, Mictyre, Leucofie, Corysfte, Lithode, Maia & Macrope. Dans la feconde fection, les jambes poftérieures font terminées en nageoire; elle comprend les genres Orithyie, Matute & Ranine. (*Voyez* ces mots à leur place ou dans le Supplément.)

M. Duméril a de même nommé *Mucronés* ou *Oxyrynques* les Cruftacés à dix pattes, à branchies cachées, à queue plus courte que le tronc, fimple à l'extrémité; à corcelet plus long que large; c'eft fa quatrième famille des Cruftacés Aftacoïdes. Elle comprend les genres Ranine, Orithyie, Maia, Dorippe & Leucofie.

OXYTÈLE. *Oxytelus*. Genre d'infectes de la première fection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Staphylins.

Les Oxytèles ont les antennes plus courtes que le corcelet, progreffivement renflées, avec le premier article alongé; les mandibules fimples; quatre antennules terminées par un article étroit & pointu; les élytres très-courtes; les premiers articles des tarfes très-courts, & le dernier très-long.

Ces infectes ont été réunis aux Staphylins jufqu'à ce que M. Gravenhorft en ait formé un genre, dont le principal caractère eft tiré des antennules, dont le dernier article eft beaucoup plus étroit que les autres & pointu. Ce caractère leur eft commun avec les Aléochares, les Tachypores, les Lathrobies; ils en font diftingués en ce que leurs jambes font épineufes, & qu'elles font fimples dans les premières, & feulement ciliées dans les troifièmes. Le corcelet, court & fculpté, les diftingue des uns & des autres : mais un caractère qui nous paroît mieux féparer les Oxytèles de tous les autres genres de la grande famille des Staphylins, ce font les tarfes, dont les quatre premiers articles font fi courts, que nous n'avons pu les compter, même dans les plus grandes efpèces, & dont le dernier eft une fois plus long que tous les autres pris enfemble.

Les antennes des Oxytèles reffemblent à celles des Lathrobies; elles font un peu plus courtes que le corcelet, & vont un peu en groffiffant. Le premier article eft alongé & renflé à fon extrémité. Les deux fuivans font un peu plus longs que ceux qui viennent après, & un peu amincis à leur bafe; le quatrième eft plus court que ceux qui le précèdent. Les autres font bien diftincts, prefque cylindriques, vont un peu en groffiffant, & paroiffent enfilés par leur milieu; le dernier eft le plus gros & terminé en pointe. Elles font inférées au-devant des yeux, & font fort diftantes l'une de l'autre.

La bouche eft compofée d'une lèvre fupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre fupérieure eft cornée, un peu avancée fur la bouche, plus large que longue, arrondie & ciliée à fa partie antérieure.

Les mandibules font cornées, arquées, minces, pointues; elles ont, depuis leur bafe interne jufqu'au milieu, un léger avancement qui paroît membraneux. Dans les Oxytèles fourchu & tricorne, les mandibules s'élargiffent un peu à l'extrémité, & fe terminent par deux dents inégales; la fupérieure eft plus courte & plus petite que l'inférieure.

Les mâchoires font coriacées, bifides. La divifion extérieure eft grande & arrondie; l'intérieure eft courte, obtufe, toute couverte, à fon bord interne, de cils courts, très-ferrés.

La lèvre inférieure eft coriacée, bifide. Les divifions font avancées, un peu diftantes, égales.

Les antennules antérieures font compofées de quatre articles, dont le premier eft très-petit, à peine apparent; le fecond eft très-aminci à fa bafe, un peu dilaté à fon extrémité, prefqu'en forme d'entonnoir; le troifième eft auffi grand que le précédent, moins aminci à fa bafe; le dernier eft étroit & terminé en pointe. Elles font inférées à la bafe latérale de la divifion extérieure des mâchoires.

Les antennules poftérieures font compofées de trois articles, dont le dernier eft plus mince que les deux précédens; elles font inférées à la bafe latérale antérieure de la lèvre inférieure.

La tête eft arrondie, un peu anguleufe, déprimée, ordinairement raboteufe, quelquefois épineufe. Les yeux font arrondis & faillans.

Le corcelet eſt déprimé, plus large que long, tranchant ſur les côtés.

Les élytres ſont courtes, cornées, dures, preſque carrées; elles cachent deux aîles membraneuſes, repliées.

L'abdomen eſt nu, déprimé, rebordé, formé de pluſieurs anneaux bien diſtinćts.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les cuiſſes ſont ſimples, peu renflées. Les jambes ont, à leur partie externe, deux rangées de petites épines déliées, aiguës.

Les tarſes ſont filiformes. Les premiers articles, probablement au nombre de quatre, ſont ſi courts & ſi peu diſtinćts, qu'on ne peut les compter : on voit ſeulement à leur partie inférieure, des touffes de poils qui ſemblent en indiquer quatre : le dernier article eſt mince, fort long, un peu arqué, un peu renflé à ſon extrémité, & terminé par deux ongles aſſez longs & crochus.

Les Oxytèles ſont de très-petits inſećtes, dont les habitudes & les larves paroiſſent peu différer de celles des Staphylins. On les voit quelquefois voler dans les premiers beaux jours du printems : on les trouve auſſi, pendant toute la belle ſaiſon, dans les fientes des animaux, quelquefois ſous les mouſſes & même ſur les fleurs.

M. Gravenhorſt a diviſé ce genre en trois familles, d'après la forme générale du corps, les enfoncemens qui ſe trouvent ſur la tête, ſur le corcelet & ſur les élytres, la forme des pattes, &c. Nous aurions plus volontiers établi deux diviſions, dont l'une comprendroit les eſpèces à mandibules ſimples, & l'autre celles dont les mandibules ſont terminées par deux dents; mais ne les ayant pas toutes obſervées, je dois me borner, pour le moment, à indiquer ces différences, dont on profitera avec avantage un jour, ſoit pour établir des ſubdiviſions, ſoit pour former un nouveau genre des dernières.

OXYTÈLE.

OXYTELUS. GRAVENH. LATR. PANZ. *STAPHYLINUS.* LINN. GEOFFR. FABR. PAYK. PANZ.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes presque coudées, allant en grossissant; premier article alongé; les derniers distincts, enfilés par leur milieu.

Quatre antennules; le dernier article plus mince que les précédens, et aigu.

Mandibules arquées, simples ou bidentées à leur extrémité.

Corps déprimé, presque linéaire.

Dernier article des tarses mince, fort long; les quatre premiers très-courts.

ESPÈCES.

1. OXYTÈLE fuligineux.

Noir, luisant; pattes testacées; corcelet lisse.

2. OXYTÈLE pédicelle.

Noir, luisant; élytres, pattes et base de l'abdomen pâles; corcelet rugueux.

3. OXYTÈLE déprimé.

Noir, opaque, avec les antennes obscures et les pattes d'un testacé-obscur; corcelet avec quatre lignes élevées.

4. OXYTÈLE nitidule.

Noir, luisant; élytres d'un brun de poix; corcelet avec trois sillons.

5. OXYTÈLE caréné.

Noir, luisant; élytres noirâtres; corcelet avec trois sillons.

6. OXYTÈLE jayet.

Noir, avec les pattes d'un testacé-pâle; corcelet marqué de trois sillons.

7. OXYTÈLE ciselé.

Noir; antennes, pattes et élytres d'un brun-noirâtre; corcelet avec deux sillons un peu arqués.

8. OXYTÈLE corticin.

Noir, luisant; antennes et pattes noirâtres; corcelet avec deux sillons courts, presque droits.

9. OXYTÈLE trilobé.

Noir; élytres d'un brun-testacé; corcelet avec une ligne longitudinale, enfoncée.

10. OXYTÈLE cornu.

Noir, avec les élytres testacées, bordées de noirâtre; tête avec deux épines à sa partie antérieure.

11. OXYTÈLE bicorne.

Déprimé, noir, avec l'anus ferrugineux; tête avec deux cornes droites, avancées, aiguës.

OXYTÈLE. (Insecte.)

12. OXYTÈLE fourchu.

Noir, luisant; tête avec deux cornes élevées, droites; corcelet avec une corne avancée, fourchue.

13. OXYTÈLE tricorne.

Noir; tête avec deux cornes; corcelet avec une corne avancée, simple; élytres d'un brun-ferrugineux.

14. OXYTÈLE pallipède.

Noir, luisant, avec la bouche et les pattes testacées; corcelet avec une ligne longitudinale enfoncée, à peine marquée.

15. OXYTÈLE latipède.

Noir; antennules filiformes et pattes noires; corcelet postérieurement tronqué.

1. Oxytèle fuligineux.

Oxytelus fuliginosus.

Oxytelus niger, nitidus, pedibus testaceis, thorace læviusculo. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 102. *n°.* 1. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 185. *n°.* 1.

Il a une ligne de longueur, & il est délié, filiforme; ce qui le rapproche des Aléochares; mais il paroît appartenir aux Oxytèles par les jambes plus fortes & par le corcelet transverse, un peu rétréci vers la base, marqué de deux fossettes. Les antennes sont noires, à peine de la longueur du corcelet. La tête est noire, orbiculaire, un peu plus petite que le corcelet : celui-ci est noir, luisant, transverse, un peu convexe, plus large à l'extrémité, un peu rétréci vers la base, à peine plus étroit que les élytres, lisse, marqué de deux fossettes peu profondes, une de chaque côté, qu'on n'apperçoit bien qu'à l'aide de la loupe. Les élytres sont cendrées, luisantes, un peu plus longues que larges, finement pointillées, marquées d'une ligne enfoncée, longitudinale, près de la suture. Les pattes sont testacées. Les jambes sont fortes, à peine épineuses.

Il se trouve en Europe.

2. Oxytèle pédicelle.

Oxytelus pedicellus.

Oxytelus niger, nitidus, elytris, pedibus abdominisque basi pallidis; thorace rugoso. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 102. *n°.* 2. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 185. *n°.* 2.

Il est très-petit, un peu gros, filiforme. Les antennes sont obscures, plus longues que la tête. Le corcelet est noir, luisant, transverse, une fois plus large que long, à peine plus étroit que les élytres, marqué de trois lignes longitudinales, avec les bords un peu élevés. Les élytres sont d'un brun-noir, luisant. L'abdomen est obtus, à peine une fois plus long que les élytres, noir, luisant, d'un brun-testacé à la base. Les pattes sont d'un brun-testacé.

Il se trouve en Europe, dans les fumiers, où il est assez commun.

3. Oxytèle déprimé.

Oxytelus depressus.

Oxytelus niger, opacus, antennis fuscis, pedibus fusco-testaceis, thorace lineis quatuor elevatis. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 103. *n°.* 3. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 185. *n°.* 3.

Il a environ une ligne de longueur, & il est déprimé, filiforme. Les antennes sont noirâtres. La tête est noire, transverse ou un peu plus grande que le corcelet, carrée, avec les angles obtus, ou un peu plus petite que le corcelet, presqu'orbiculaire. Le corcelet est noir, transverse, plane, à peine plus étroit que les élytres, marqué longitudinalement de quatre lignes élevées, droites. Les élytres sont noires, planes. L'abdomen est obtus, plus long que les élytres. Les pattes sont testacées, avec les cuisses noirâtres.

Il vit, en société, dans les excrémens : on le trouve aussi sur les fleurs, sur les graminées & sur la terre humide. Il a été pris, en grand nombre, suivant M. Gravenhorst, sur les fleurs de la Vipérine, vers le milieu de juillet.

Nota. M. Gravenhorst avoit cité pour cette espèce, le Staphylin déprimé, n°. 51 de mon *Entomologie;* mais il a reconnu ensuite qu'il en étoit bien différent.

4. Oxytèle nitidule.

Oxytelus nitidulus.

Oxytelus niger, nitidus, elytris piceis, thorace trisulcato.

Oxytelus nitidulus, *niger, nitidus, elytris piceſcentibus, pedibus pallidioribus, thorace quinquefoveolato.* Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 107. *n°.* 8. — *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 186. *n°.* 4.

Il ressemble à l'Oxytèle jayet, mais il est presqu'une fois plus petit. Les antennes sont noirâtres. La tête est noire, marquée de trois enfoncemens sur le vertex, & de deux plus profonds & plus larges à la partie antérieure. Le corcelet est noir, aussi large que la tête, plus étroit que les élytres, déprimé, marqué de trois sillons droits à sa partie supérieure, & d'une dépression de chaque côté. Les élytres sont finement pointillées, un peu plus larges que longues, d'un brun-noirâtre, luisant. Le corps est noir. Les pattes sont pâles.

Il se trouve au nord de l'Europe.

5. Oxytèle caréné.

Oxytelus carinatus.

Oxytelus niger, nitidus, elytris fuscis, thorace trisulcato.

Oxytelus carinatus *niger, nitidus, elytris fuſceſcentibus, pedibus pallidioribus, thorace quinquefoveolato.* Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 106. *n°.* 6. — *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 187. *n°.* 5.

Staphylinus carinatus *ater, nitidus, thorace depresso, lineis elevatis quatuor pedibusque testaceis.* Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 57. *tab.* 24.

Il ressemble beaucoup à l'Oxytèle jayet, dont il diffère surtout en ce que les angles antérieurs du corcelet sont plus aigus. Il a depuis une ligne jusqu'à deux lignes un tiers de longueur, & il varie

par la tête plus ou moins grande, la couleur des élytres, des antennes & des pattes. Voici les principales variétés que rapporte M. Gravenhorst. Première variété à corcelet un peu convexe & luisant; noir; avec la bouche, les antennes & les pattes rougeâtres; les élytres d'un brun-ferrugineux; longueur, de deux lignes un tiers. Noir, avec la bouche, les antennes & les élytres noirâtres; les pattes rougeâtres; longueur, deux lignes un tiers. Noir, avec les antennes & les pattes noirâtres; longueur, depuis une ligne un tiers jusqu'à deux lignes. Noir; élytres obscures, noirâtres; pattes d'un rouge-testacé, avec les cuisses noirâtres; longueur, une ligne un tiers. Deuxième variété à corcelet plane & opaque. 1°. Noir; élytres obscures, noirâtres, pattes testacées, avec les cuisses plus obscures; longueur, depuis une ligne jusqu'à une ligne trois quarts. 2°. Noir; élytres & pattes d'un brun-noir; longueur, une ligne un tiers. 3°. Noir; élytres obscures, noirâtres; pattes testacées; longueur, depuis une ligne jusqu'à une ligne un quart.

Il se trouve dans toute l'Europe.

6. Oxytèle jayet.

Oxytelus piceus.

Oxytelus thorace trisulcato, niger, pedibus pallidè testaceis.

Staphylinus piceus. Ent. t. 3. gen. 42. n°. 23. tab. 3. fig. 30.

Staphylinus piceus *niger, elytris piceis, thorace depresso, striis tribus longitudinalibus.* Linn. *Syst. Nat. 2. p. 686. n°. 25.*

Staphylinus piceus. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 1. pars 2. pag. 601. n°. 67. — Syst. Eleut. tom. 2. p. 61. n°. 67.*

Staphylinus niger, thorace marginato sulcato, pedibus rufis. Geoffr. *Insect. tom. 1. pag. 367. n°. 16.*

Staphylinus sulcatus. Fourc. *Ent. Par. tom. 1. p. 168. n°. 16.*

Staphylinus piceus. Payk. *Monogr. Staph. pag. 20. n°. 12. — Faun. Suec. tom. 3. pag. 374. n°. 22.*

Staphylinus piceus. Panz. *Faun. Germ. Fasc. 27. tab. 12.*

Staphylinus piceus. Rossi, *Faun. Etr. tom. 1. p. 252. n°. 622.*

Il n'a pas deux lignes de longueur. Les antennes sont noires, presque de la longueur du corcelet. La tête est noire, luisante, déprimée, presqu'aussi large que le corcelet, marquée de quelques enfoncemens irréguliers. Le corcelet est noir, luisant, déprimé, un peu rebordé, pointillé, marqué de trois sillons au milieu, & d'une dépression ou léger enfoncement de chaque côté. Les élytres sont pointillées, luisantes, noires ou brunes, ou d'un brun presque testacé. Le corps est noir. Les pattes sont pâles.

Nota. Il y a des individus qui paroissent être des mâles, dont les mandibules sont grandes, & la tête aussi large que le corcelet, & d'autres dont les mandibules sont petites, & la tête un peu plus étroite que le corcelet.

On le trouve en Europe, dès le premier printems, & presque toute l'année, dans les bouses, les fientes des animaux, sous les pierres, sous les mousses.

7. Oxytèle ciselé.

Oxytelus cælatus.

Oxytelus niger, antennis, pedibus elytrisque fusco-rufescentibus; thorace bisulcato.

Oxytelus cælatus *nigricans, nitidulus, antennis elytris pedibusque pallidioribus; thorace quadrifoveolato, foveis duabus mediis arcuatis.* Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag. 103. n°. 4. — Monogr. Coleopt. Micropt. p. 191. n°. 7.*

Il a depuis une ligne & demie jusqu'à deux lignes de longueur. Les antennes sont un peu velues, de la longueur du corcelet, entièrement noirâtres ou d'un brun-ferrugineux à leur base. La bouche est d'un brun-ferrugineux. La tête, dans quelques individus, est aussi large que le corcelet; dans d'autres, elle est un peu plus petite. Elle est noire dans les uns & les autres, pointillée, marquée de deux tubercules placés au dessus de l'insertion des antennes. Le corcelet est plus large que long, arrondi postérieurement, un peu rebordé, un peu convexe, ponctué, marqué de deux sillons courts, un peu arqués. La partie qui se trouve entre les sillons est étroite & lisse. Les élytres sont pointillées, un peu plus longues que le corcelet, d'un brun de poix ou d'un brun-clair, presque testacé. Le corps est noir. Les pattes sont d'un brun-ferrugineux plus ou moins clair.

Il se trouve dans toute l'Europe, & n'est pas rare aux environs de Paris, dans les bouses, sous les mousses & dans les endroits humides.

8. Oxytèle corticin.

Oxytelus corticinus.

Oxytelus niger, nitidus, antennis pedibusque fuscis; thorace sulcis duobus abbreviatis.

Oxytelus corticinus *niger, nitidulus, antennis pedibusque fuscis, thorace suborbiculato, opaco; foveis duabus subobsoletis.* Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p. 192. n°. 8.*

Il a une ligne de long, & il diffère du précédent, selon M. Gravenhorst, par la taille plus courte & plus mince, par les points plus petits, par les sillons du corcelet droits & presque parallèles, par

les points des côtés qui manquent, & par la couleur des élytres & des pattes plus obscure. La tête est plus étroite que le corcelet, noire, avec la bouche & les antennes noirâtres : celles-ci sont une fois plus longues que la tête. Le corcelet est noir, presqu'orbiculaire, à peine plus large que long, un peu plus étroit que les élytres, marqué de deux fossettes longitudinales, presque parallèles, qui ne touchent ni à la base ni à l'extrémité. Les élytres sont carrées, pointillées, noirâtres, quelquefois avec un reflet soyeux, grisâtre. L'abdomen est alongé, noir, avec un reflet soyeux, grisâtre. Les pattes sont obscures, avec l'extrémité des jambes & des tarses plus pâle.

Il se trouve au nord de l'Europe, en Prusse, en Allemagne.

9. Oxytèle trilobé.

Oxytelus trilobus.

Oxytelus niger, elytris fusco-testaceis, thorace lineâ mediâ impressâ.

Staphylinus trilobus. Entom. tom. 3. *gen.* 42. *n°.* 22. *tab.* 5. *fig.* 48.

Oxytelus morsitans. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 108. *n°.* 9. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 195. *n°.* 9.

Oxytelus morsitans. Panz. *Faun. Germ. Fasc. tab.* 22.

Staphylinus morsitans. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 383. *n°.* 21. — *Monogr. Curc. App. p.* 143. 23-24.

Il a un peu moins de deux lignes de longueur. Les antennes sont noires, presqu'aussi longues que le corcelet. La tête est noire, pointillée, presque aussi large que le corcelet, marquée, à sa partie supérieure, d'une petite ligne sinuée, à peine enfoncée, & d'un léger tubercule au dessus de l'insertion des antennes. Les mandibules sont bidentées à leur extrémité. La bouche est d'un brun-ferrugineux. Le corcelet est noir, convexe, rebordé, à peine pointillé, marqué d'une ligne longitudinale, enfoncée; il est arrondi postérieurement, coupé droit antérieurement, un peu plus étroit que les élytres : celles-ci sont d'un brun plus ou moins clair, un peu plus larges que longues, à peine pointillées. Le corps est noir. Les pattes sont entiérement d'un fauve-pâle ou fauves, avec les cuisses noirâtres.

Il se trouve en Europe, dans les bouses, les fientes des animaux, sous les mousses, dans les lieux humides.

10. Oxytèle cornu.

Oxytelus cornutus.

Oxytelus niger, elytris testaceis, capite anticè bispinoso.

Oxytelus cornutus *nitidus, capite bispinoso, thorace unisulcato.* Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 109. *n°.* 10. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 195. *n°.* 10.

Il ressemble si fort au précédent, qu'on ne doit pas douter que ce ne soit la même espèce : celui-ci seulement porte, à la partie antérieure de la tête, deux épines droites, minces, aiguës, avancées sur les côtés de la lèvre supérieure, & ne dépassant pas la bouche. La tête est un peu plus grosse que dans le précédent. Le corcelet est marqué de même d'une ligne longitudinale, enfoncée. Les élytres sont à peine pointillées, testacées au milieu, noirâtres tout autour. Le corps est noir. Les pattes sont pâles, avec les cuisses noirâtres.

On le trouve beaucoup plus rarement que le précédent & dans les mêmes lieux.

11. Oxytèle bicorne.

Oxytelus bicornis.

Oxytelus depressus, niger, ano ferrugineo, capite cornubus duobus porrectis acutis.

Il a cinq lignes de longueur & une un tiers de largeur. Le corps est déprimé, noir, luisant, avec l'anus ferrugineux. Les antennes sont filiformes, très-velues, obscures. Le premier article est luisant, alongé, un peu renflé; le second est un peu plus court que les autres, aminci à sa base; le troisième est un peu alongé, aminci à sa base comme le second. Les suivans sont cylindriques, bien distincts, & paroissent comme enfilés dans leur milieu; le dernier est à peine plus long que les précédens. Les antennules sont filiformes, & le dernier article est à peine plus mince que les précédens. La tête est beaucoup plus étroite que le corcelet, & armée de deux cornes avancées, presque couchées sur les mandibules, aussi longues qu'elles, pointues, munies intérieurement, vers leur base, d'une dent obtuse. Entre ces deux cornes on voit, au sommet antérieur de la tête, un enfoncement ovale. Les mandibules sont grandes, avancées, un peu dilatées & échancrées à leur extrémité. Le corcelet est presque carré, plus large que long, légérement rebordé, lisse, marqué d'une ligne longitudinale, droite, enfoncée. Les élytres sont un peu plus larges que longues, à peine plus étroites que le corcelet, planes, réguliérement striées. Les tarses sont composés de cinq articles, dont les quatre premiers sont fort courts, mais le quatrième encore plus court que les autres; le dernier est un peu alongé, & armé de deux ongles crochus, assez grands.

Il se trouve.....

Cet insecte est exotique, & m'a été donné par M. Paykul, lors de son voyage à Paris en 1803. Il paroit devoir former un genre, puisqu'il diffère beaucoup des autres Oxytèles, par les antennes & par les antennules qui sont filiformes. Il appartient peut-être au genre *Piestus* de M. Gravenhorst, que je n'ai point encore pu observer.

12. Oxytèle fourchu.

Oxytelus furcatus.

Oxytelus niger, nitidus, capite cornubus duobus erectis, arcuatis; thorace cornu porrecto bifurcato.

Il a trois lignes de longueur, & ressemble beaucoup à l'Oxytèle tricorne. Les antennes sont d'un brun-ferrugineux, & ont le premier article fort alongé. La tête est noire, plus étroite que le corcelet, armée de deux cornes longues, élevées, un peu arquées & velues. Le corcelet est noir, pointillé, rebordé, presqu'en cœur, arrondi postérieurement, marqué, sur le dos, d'une ligne longitudinale, enfoncée. Les angles antérieurs sont aigus, & il part du milieu une corne droite, avancée, velue & bifide à son extrémité. Les élytres sont noires, plus finement pointillées que le corcelet, & les points sont plus serrés, beaucoup plus nombreux. Elles sont à peine plus larges que le corcelet, & un peu plus longues que larges. L'abdomen est noir, avec l'extrémité brune. Les pattes sont d'un brun de poix. Les jambes ont des cils très-serrés & très-roides, le long de leur partie externe. Les antérieures sont un peu plus larges que les autres. Les tarses sont petits. Les premiers articles sont très-courts, à peine distincts; le dernier seulement est très-alongé, très-mince.

Il se trouve au midi de la France, sous des pierres, dans des endroits humides, ombragés. Je ne connois pas la femelle de cet insecte.

13. Oxytèle tricorne.

Oxytelus tricornis.

Oxytelus niger, capite bicorni, thoracis cornu porrecto acuto, elytris rufis.

Staphylinus tricornis. Ent. t. 3. gen. 42. n°. 41. tab. 6. fig. 56.

Staphylinus tricornis. Payk. *Monogr. Staph. Suec. p. 51. n°. 37. — Faun. Suec. t. 3. p. 396. n°. 38.*

Staphylinus tricornis. Herbst, *Arch. p. 149. tab. 30. fig. 8.*

Staphylinus armatus. Panzer, *Faun. Germ. Fasc. 66. tab. 17.*

Oxytelus tricornis *thorace quadrato, convexo, scabro, unisulcato, maris cornuto, feminæ mutico.* Gravenh. *Coleopt. Micropt. p. 109. n°. 11. — Monogr. Coleopt. Micropt. p. 196. n°. 11.*

Il a trois lignes de longueur. Les antennes sont noirâtres, avec le second, le troisième & le quatrième article d'un brun-ferrugineux. Le premier est alongé, renflé du milieu à l'extrémité, aminci & ferrugineux à la base. La tête est noire, plus étroite que le corcelet, armée, au dessus de l'insertion des antennes, de deux cornes courtes, obtuses, dirigées en avant. La bouche est d'un brun-ferrugineux. Le corcelet est noir, luisant, rebordé, presqu'en cœur, arrondi postérieurement, marqué, sur le dos, d'une ligne longitudinale, enfoncée, & de points enfoncés. Les angles antérieurs sont un peu aigus, & il part du milieu une corne dirigée en avant, presqu'aussi longue que la tête, mince, aiguë, sur laquelle se prolonge la ligne enfoncée du corcelet. Les élytres sont un peu plus larges que le corcelet, ponctuées, d'un rouge-brun, avec tous les bords noirs, ou seulement avec la base de la suture noire. Le corps est noir, avec l'anus brun. Les pattes sont brunes. Les jambes ont des cils très-serrés & roides le long de leur partie externe. Les antérieures sont un peu plus larges que les autres. Les tarses sont semblables à ceux de l'Oxytèle fourchu.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que le corcelet est sans cornes, & que celles de la tête sont très-courtes & ne forment que deux tubercules un peu saillans.

Il se trouve dans presque toute l'Europe, sous les pierres; il est très-rare autour de Paris, mais plus commun au midi de la France.

14. Oxytèle pallipède.

Oxytelus pallipes.

Oxytelus niger, nitidus, ore pedibusque testaceis, thorace lineâ longitudinali impressâ obsoletâ.

Oxytelus pallipes *nitidulus punctatus niger, ore pedibusque testaceis, thorace subunisulcato.* Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. pag. 197. n°. 12.*

Il a deux lignes de longueur, & il ressemble au précédent par la forme du corps. La bouche est testacée. La tête est noire, plus petite que le corcelet: celui-ci est noir, convexe, finement pointillé, marqué d'une ligne longitudinale à peine enfoncée. Les élytres sont noires. Le corps est noir. Les pattes sont testacées, avec les cuisses souvent noirâtres.

Il se trouve en France, en Allemagne, en Prusse, dans les graminées qui croissent près des ruisseaux & dans les endroits humides.

15. Oxytèle latipède.

Oxytelus latipes.

Oxytelus niger, palpis filiformibus pedibusque nigris, thorace posticè truncato.

Oxytelus latipes *palpis filiformibus, haud acuminatis, thorace posticè truncato.* Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p. 198. n°. 13.*

Il a deux lignes & un tiers de longueur. Le corps est presque cylindrique. Les antennes sont velues, fauves,

fauves, un peu plus longues que la tête, avec le premier article alongé, un peu renflé à son extrémité; le second plus mince & plus court; les quatre suivans petits, campanulés, grossissant insensiblement; ceux qui viennent après, plus grands & campanulés; le dernier presqu'orbiculaire. La tête est noire, pointillée, aussi large que le corcelet. Les yeux sont petits, placés à la partie latérale de la tête. Le corcelet est noirâtre, aussi large & aussi long que les élytres, convexe, un peu rétréci postérieurement, pointillé, marqué en outre de deux rangées de points enfoncés. L'écusson est petit, triangulaire, noirâtre. Les élytres sont presque carrées, noirâtres, marquées de points enfoncés, disposés quelquefois en stries. L'abdomen est noir, presque pointillé, un peu velu, cylindrique, avec le cinquième anneau plus long que les autres. Les pattes sont fauves & propres à fouir la terre. Les cuisses sont comprimées, & les jambes sont dilatées, comprimées, avec le bord extérieur couvert de cils roides. Les tarses sont grêles.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale.

M. Gravenhorst remarque que cet insecte, dont les palpes sont filiformes, les antennes extérieurement plus grosses, le corcelet sans rebords, postérieurement tronqué, appartiendroit plutôt aux Tachines si on n'avoit égard aux autres caractères, & surtout à la forme générale du corps & aux habitudes.

OZÈNE. *Ozæna.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Carabiques.

Les Ozènes ont les antennes aussi longues que la moitié du corps, grosses, moniliformes, terminées par un article plus gros que les précédens; six antennules courtes, assez grosses, tronquées; le corcelet en cœur; le corps alongé; les tarses composés de cinq articles courts, arrondis, diminuant un peu en grosseur.

Le genre Carabe, tel que Linné, Geoffroy & Fabricius l'avoient établi, tel que nous l'avions donné nous-mêmes dans ce Dictionnaire, a été depuis peu subdivisé à un tel point, qu'il sembloit que tout étoit épuisé à cet égard. En jetant un coup-d'œil sur le grand nombre de genres formés aux dépens du premier, qui ne seroit porté à croire qu'il ne reste plus aux Entomologistes qu'à bien grouper toutes les espèces de cette nombreuse famille, & à les signaler de manière qu'on puisse bien les reconnoitre? Cependant l'insecte que nous présentons ici diffère à tant d'égards de tous les autres, qu'il doit non-seulement former un genre, mais peut-être même une famille qui reste toute entière à découvrir. Il paroîtra sans doute trop isolé, parmi les Carabiques, pour ne pas faire présumer qu'il doit y avoir sur le Globe plusieurs autres genres destinés à lier celui-ci à ceux déjà connus.

L'insecte sur lequel nous avons établi ce nouveau genre seroit regardé comme un Ténébrionite si l'on ne considéroit que les antennes & la forme générale du corps. Les pattes mêmes n'ont rien qui approche de celles des Carabes; elles ressembleroient beaucoup plus aux pattes des Blaps ou des Ténébrions si les postérieures n'avoient bien distinctement cinq articles aux tarses. Le corcelet, il est vrai, est figuré en cœur; il est rebordé comme dans la plupart des Carabes, & les élytres, régulièrement striées & presque cylindriques, pourroient les rapprocher des Scarites, & plus encore du genre Morion, établi par M. Latreille sur un insecte apporté de Porto-Ricco par feu Maugé. La bouche, qu'il faut nécessairement consulter pour les caractères essentiels des genres, peut être prise, au premier aspect, pour celle d'un Ténébrionite; car les quatre antennules postérieures, c'est-à-dire, les maxillaires externes & les labiales, ressemblent entièrement à celles des Ténébrions & des genres voisins : elles sont courtes, grosses. Le dernier article est un ovale alongé, tronqué à l'extrémité; mais ce qui ne laisse aucun doute sur la place que doit occuper actuellement notre insecte, c'est qu'en disséquant cet organe on y voit six antennules, & une lèvre inférieure en tout semblable à celle des Carabiques.

Le nom que nous avons donné à ce nouveau genre exprime la puanteur de la liqueur que la plupart des Carabes font sortir de leur bouche lorsqu'on les inquiète, ou celle de leur corps en général; il avoit aussi été employé par les Grecs pour désigner certain poisson, certain polype & divers petits animaux que nous ne connoissons point sous ce nom-là.

Les antennes sont très-remarquables par leur forme; elles ne sont pas tout-à-fait aussi longues que la moitié du corps, & sont composées de onze articles, dont le premier, le plus gros de tous, est peu alongé, presque cylindrique ou à peine plus gros à son extrémité. Les trois qui suivent, sont serrés, également cylindriques, mais de longueur inégale; le troisième est plus long que le quatrième, & celui-ci plus long que le second. Les articles qui suivent, sont presque sphériques, plus amincis à leur base qu'à leur extrémité. Le dernier est plus gros que ceux qui le précèdent; il a la même forme, mais il est comprimé à son extrémité. Elles sont insérées dans une fosse qui se trouve de chaque côté de la tête, entre les yeux & la base des mandibules.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de six antennules.

La lèvre supérieure est cornée, assez large, peu avancée, courte, lisse, arrondie & entière à sa partie antérieure.

Les mandibules sont grosses, courtes, cornées, arquées, creusées en gouttière extérieurement pour faciliter le mouvement des antennes; elles sont voûtées en dessous, tranchantes à leur bord

interne, un peu dentées à leur base, pointues à leur extrémité.

Les mâchoires sont cornées, presque cylindriques, un peu arquées à leur extrémité, & garnies, tout le long de leur partie interne, de cils très-nombreux & très-serrés.

La lèvre inférieure est coriacée, peu avancée, placée entre les deux pièces latérales du menton; elle est en deux lobes très-courts, arrondis & ciliés.

Les antennules antérieures ou maxillaires internes sont filiformes, un peu plus longues que les mâchoires, & composées de deux articles, dont le premier est plus court que le second, un peu renflé & arrondi à son extrémité; le second est alongé, arqué, plus mince à sa base qu'à son extrémité. Elles sont insérées au dos des mâchoires.

Les antennules intermédiaires ou maxillaires externes sont courtes, composées de quatre articles, dont le premier est petit, fort court; le second court, peu aminci à sa base; le troisième court & presque cylindrique; le quatrième ovale-alongé, un peu courbe, tronqué à son extrémité. En regardant cette troncature avec la loupe, on apperçoit un creux ovale. Elles sont insérées sur le dos des mâchoires, à la base externe des antennules antérieures.

Les antennules postérieures sont plus courtes que les précédentes, & composées de trois articles, dont le premier est fort petit; le second obconique; le dernier un peu plus gros & tronqué. Elles sont insérées au-devant de la lèvre & sur la pièce intermédiaire du menton.

Le menton est grand, large, corné, formé de trois pièces, dont les deux latérales sont grandes, arrondies, & l'intermédiaire est courte, petite, sillonée & presque bifide à son extrémité.

La tête est déprimée, presqu'aussi large que le corcelet. Les yeux sont arrondis, saillans, mais placés, ainsi que les antennes, dans une grande fosse latérale, à bords tranchans en dessus & en dessous.

Le corcelet est plus étroit que les élytres, presqu'en cœur, antérieurement coupé, un peu rétréci postérieurement. Les côtés ont un rebord large & tranchant.

Les élytres sont dures, alongées, étroites, de largeur égale dans toute leur longueur, si ce n'est à l'extrémité, où elles sont arrondies.

Les pattes sont assez longues. Les cuisses sont cylindriques. Les jambes sont plus grosses qu'elles ne le sont ordinairement dans les Carabiques, & les tarses sont tous composés de cinq articles courts, presque cylindriques, dont la longueur & la largeur, dans les quatre premiers, vont un peu en diminuant. On voit, à la base des cuisses postérieures, un grand trocanter arrondi, presqu'ovale.

Cet insecte a le corps alongé & le port d'un Ténébrionite, ainsi que nous l'avons déjà dit; il m'a été envoyé de Cayenne il y a quelque tems, & j'ignore entièrement sa manière de vivre.

OZÈNE.

OZÆNA.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes de la longueur de la moitié du corps; les quatre premiers articles serrés, cylindriques; les suivans moniliformes; le dernier plus gros, comprimé à son extrémité.

Mandibules fortes, anguleuses, un peu dentées à leur base.

Six antennules; les quatre postérieures courtes; le dernier article un peu plus gros et tronqué.

Cinq articles aux tarses, courts, cylindriques, diminuant progressivement de largeur.

ESPÈCE.

1. Ozène dentipède.

Noir, luisant; élytres striées; jambes antérieures avec une dent interne.

1. Ozène dentipède.

Ozæna dentipes.

Ozæna nigra, nitida, elytris ſtriatis, tibiis anticis intùs dentatis.

Il a dix lignes de longueur, & deux un tiers de largeur à la baſe des élytres. Tout le corps eſt noir, luiſant, tirant un peu ſur le brun. La tête eſt plane, inégale, ponctuée. Le corcelet eſt pointillé, marqué d'une ligne longitudinale, enfoncée. Les bords ſont larges, un peu raboteux. Les élytres ſont réguliérement ſtriées, & on remarque, avec la loupe, quelques petits points enfoncés entre les ſtries. Les jambes antérieures ſont munies, à leur partie interne, d'une petite dent, au deſſous de laquelle ſont des cils courts, placés dans une légère entaille.

Il ſe trouve à Cayenne, d'où il m'a été envoyé par M. Tugni.

PACHYSTOME. *Pachystomus.* Genre d'insectes de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Rhagionides.

Les Pachystomes ressemblent beaucoup aux Rhagions par la forme du corps, par les nervures des ailes & par toutes les parties de la bouche ; mais ils en diffèrent considérablement par les antennes. Cet organe, dans les Rhagions, est formé de trois articles bien distincts, courts & assez gros, & d'un autre en forme de soie, qui part de l'extrémité du troisième, & dont la longueur égale ou même surpasse celle des trois premiers pris ensemble. Dans les Pachystomes, les antennes sont filiformes, latéralement arquées, presque coudées, un peu plus courtes que la tête, & composées de cinq articles, dont le premier est le plus gros & le plus long ; le troisième est un peu plus gros que le second, & les deux derniers sont les plus courts de tous ; elles ne sont pas terminées par une soie, comme dans les Rhagions. Le dernier article est coupé à son extrémité, & ressemble en tout au pénultième. Elles sont insérées, assez près l'une de l'autre, sur une éminence qui se trouve placée à la partie antérieure de la tête.

La trompe, que nous n'avons pu développer, attendu que nous n'avons sous les yeux qu'un seul individu qui ne nous appartient pas, est courte, portée en avant, bilabiée, accompagnée de deux antennules aussi longues qu'elle, assez larges, un peu comprimées.

La tête est plus large que longue, un peu plus étroite que le corcelet, & de forme triangulaire. Les yeux, à réseaux, sont grands, arrondis, saillans, distans l'un de l'autre, & placés à la partie latérale. On voit, sur le vertex, trois petits yeux lisses, rapprochés, disposés en triangle.

Le corcelet est ovale, un peu convexe, terminé postérieurement, comme dans les Rhagions, par un écusson assez grand, arrondi.

L'abdomen est alongé, conique ; il est terminé, dans la femelle, par un tube articulé, dont les anneaux décroissent progressivement, & rentrent les uns dans les autres. Le dernier est pourvu de deux crochets arqués & aigus.

Les pattes ressemblent à celles des Rhagions ; elles sont longues, assez grêles, simples, sans piquans ou épines. Les jambes seulement sont terminées par deux piquans droits, fort courts. Les tarses, comme dans tous les Diptères, sont composés de cinq articles, dont le premier est fort alongé, & les deux derniers sont assez courts ; ils sont terminés par deux petits crochets & par trois petites pelotes.

Les ailes des Pachystomes, comme nous l'avons dit, ressemblent beaucoup à celles des Rhagions ; cependant si on les examine attentivement, on remarque quelques légères différences dans les nervures. Les cellules marginales sont plus étroites dans les premiers que dans les seconds, & la cellule interne ou anale est fermée, au lieu qu'elle atteint le bord dans les Rhagions.

Les balanciers sont portés sur un pédicule long & mince, & les ailerons sont petits & arrondis.

Ce genre a été établi, par M. Latreille, sur un individu femelle qui lui a été envoyé de Mayence, & qui avoit déjà été décrit par M. Panzer, & placé parmi les Rhagions. Une seconde espèce, qui nous paroît appartenir au même genre, a été pareillement décrite par le même auteur, & placée parmi les Empis. La larve de la première habite, suivant M. Latreille, sous l'écorce des Pins. La Nymphe est alongée & porte des anneaux bien distincts, sur le bord postérieur desquels sont des cils roides, semblables à des épines. Le dernier anneau est étroit, & terminé en deux petites pointes. Les antennes ou leur fourreau sont détachées & rejetées l'une de chaque côté, & on voit bien distinctement la place des ailes sur les côtés de la poitrine.

PACHYSTOME.

PACHYSTOMUS. Latr. *RHAGIO.* Panz. *EMPIS.* Panz.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, assez grosses, arquées, presque de la longueur de la tête, composées de cinq articles, dont le premier plus gros et alongé.

Trompe courte, bilabiée, portée en avant.

Deux antennules grandes, comprimées.

Yeux arrondis, saillans et distans.

ESPÈCES.

1. Pachystome syrphoïde.

Noir; partie supérieure de l'abdomen et pattes rougeâtres.

2. Pachystome subulé.

Noir, avec toutes les cuisses fauves, et les quatre jambes antérieures jaunes.

1. Pachystome fyrphoïde.

Pachystomus fyrphoides.

Pachyflomus ater, abdominis dorfo pedibufque rufis.

Pachyflomus fyrphoides. Latr. *Gen. Cruft. & Inf. tom.* 4. *p.* 287.

Rhagio fyrphoïdes *ater, thorace lineato, abdomine rufo, bafi apiceque nigro, alis fafciâ coftali fufcâ, pedibus teftaceis.* Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 77. *tab.* 19.

Il a fix lignes de longueur fi on ne comprend point la tarière de la femelle, qui en a plus de deux. Les antennes & la tête font noires. Le corcelet eft noir, rayé longitudinalement de cendré. L'abdomen eft d'un rouge-brun à fa partie fupérieure, avec la bafe & l'anus noirs. La tarière eft noire. Le ventre eft brun, avec les côtés, la bafe, l'anus & le bord des anneaux noirs. Les pattes font fauves. Les nervures des ailes font noires dans prefque toute leur étendue, & un peu rouffeâtres à leur bafe : un peu au-delà du milieu on remarque une tache tranfverfale, noire, qui part du bord antérieur & s'arrête au milieu de l'aile.

Elle fe trouve aux environs de Mayence & de Bareuth.

2. Pachystome fubulé.

Pachystomus fubulatus.

Pachyflomus ater, femoribus rufis, tibiis quatuor anticis flavis.

Empis fubulata *nigra, elongata, alis oblongis maculatis, femoribus rufis, tibiis quatuor anticis flavis.* Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 54. *tab.* 23.

Je rapporte cet infecte au genre Pachyftome, ainfi que l'a fait M. Latreille, d'après la figure & la defcription que M. Panzer en a donnée. Il paroît avoir tout au plus quatre lignes de longueur. Les antennes font noires, avancées, un peu arquées par les côtés. La tête eft noire. Les yeux font noirâtres, avec l'orbite fauve. La gaine de la trompe eft jaune. Le corcelet eft noir, à peine rayé de gris. L'abdomen eft noir, luifant, alongé & fubulé. Les cuiffes font fauves. Les quatre jambes antérieures, ainfi que les tarfes, font jaunes; les poftérieures feulement font noires. Les ailes font plus longues que le corps. Les nervures font noires, & on voit une tache au-delà du milieu & un point marginal noirâtres.

Il fe trouve en Autriche.

PÆDÈRE. *Pæderus.* Genre d'infectes de la première fection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Staphylins.

Les Pædères ont les antennes filiformes, à peine groffiffant vers l'extrémité; les mandibules arquées, armées de plufieurs dents; quatre antennules, les antérieures ayant le troifième article renflé à fon extrémité, & le quatrième très-petit, à peine apparent; la tête diftincte du corcelet; les élytres fort courtes; les jambes fimples, fans épine.

Les infectes que Linné & tous les auteurs entomologiques avoient défignés fous le nom de *Staphylin* furent divifés par Fabricius en trois genres, fous les noms de *Staphylinus*, *Oxyporus* & *Pæderus*, d'après les différences bien marquées que préfentent les parties de la bouche. Le premier de ces genres a les mandibules dentées & les antennules filiformes; le fecond a les mandibules fimples, & les antennules poftérieures terminées par un article très-large, en croiffant; le Pædère a les mandibules armées de plufieurs dents, & le troifième article des antennules antérieures renflé à fon extrémité.

Le genre Staphylin, devenu exceffivement nombreux par les recherches & les obfervations des Entomologiftes modernes, a été fubdivifé, par M. Gravenhorft, en un grand nombre de genres que nous indiquerons à l'article Staphylin, & que nous ferons connoître avec plus de détail à chacun des articles qui les concernera. Celui de Pædère a été de même divifé en deux : le premier a retenu le nom que Fabricius lui avoit déjà donné, & le fecond a reçu de M. Paykul celui de *Stenus.* Le mot *Pæderus*, établi par Fabricius, paroîtroit dériver du mot latin *pædor*, qui fignifie faleté, ordure, ou de *pæderos*, mot grec donné à une plante, fi cet auteur lui-même ne le plaçoit, dans fa *Philofophie entomologique*, parmi les noms latins obfcurs, ou dont la fignification eft inconnue.

Les Stènes fe diftinguent, même au premier coup-d'œil, des Pædères par les antennes, dont les trois derniers articles font plus renflés; par les antennules antérieures très-longues, par les yeux très-faillans; par le corps, plus cylindrique que celui des Pædères.

Les Lathrobies de M. Gravenhorft font, de tous les infectes de la famille des Staphylins, ceux qui fe rapprochent le plus des Pædères : feulement le dernier article des antennules antérieures eft beaucoup plus diftinct, & les antennes font affez généralement plus courtes, & les articles plus grenus.

Les antennes des Pædères font filiformes, ou vont à peine en groffiffant vers l'extrémité; elles font compofées de onze articles, dont le premier eft un peu alongé & un peu renflé; le fecond eft court; le troifième eft alongé; les autres font prefqu'égaux entr'eux, tous un peu amincis à leur bafe; le dernier eft terminé en pointe. Elles font inférées à la partie latérale antérieure de la tête, à quelque diftance des yeux.

La bouche eft compofée d'une lèvre fupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est fort large, courte, cornée, légérement échancrée à sa partie antérieure.

Les mandibules sont grandes, cornées, arquées, aiguës, armées de plusieurs dents aiguës au milieu de leur partie interne.

Les mâchoires sont fortes, cornées, bifides. La division interne est courte, pointue, latéralement ciliée. La division extérieure est grande, arrondie, comprimée, un peu ciliée.

La lèvre inférieure est étroite, plus ou moins avancée, coriacée, entière ou presqu'échancrée à son extrémité.

Les antennules antérieures sont beaucoup plus longues que les postérieures, & composées de quatre articles, dont le premier est court, petit; le second très-long; le troisième alongé & renflé à son extrémité; le quatrième petit, mince, très-court, à peine apparent. Elles sont insérées à la base de la pièce extérieure des mâchoires.

Les antennules postérieures sont courtes, filiformes, & composées de trois articles, dont les deux premiers sont égaux & cylindriques, & le dernier est court & aminci. Elles sont insérées à l'extrémité latérale de la lèvre inférieure.

La tête est à peu près de la largeur du corcelet, auquel elle tient par un col étroit & fort court; elle est portée en avant, & l'insecte la relève lorsqu'il paroît craindre. Les yeux sont arrondis, un peu saillans, & placés à la partie latérale de la tête.

Le corcelet est convexe, arrondi ou ovale, & quelquefois carré, avec les angles obtus; il est sans rebord sur les côtés. L'écusson est très-petit, quelquefois à peine distinct.

Les élytres sont courtes, convexes, rebordées, coriacées; elles couvrent deux ailes membraneuses repliées, & laissent à nu toute la partie supérieure de l'abdomen.

Les pattes sont simples & de longueur moyenne. Les jambes sont pourvues de quelques poils courts, & terminées par deux épines très-courtes, dont une, encore plus courte que l'autre, à peine apparente. Les tarses sont filiformes & composés de cinq articles, dont le pénultième est court, bilobé & légérement garni de houpes en dessous; le dernier est terminé par deux petits ongles crochus. Les tarses antérieurs, dans quelques-uns, sont plus larges que les autres, & garnis de houpes.

La plupart des Pædères fréquentent les bords sabloneux des rivières, des lacs, des étangs. Quelques-uns se trouvent sur le rivage de la mer, & d'autres habitent, ainsi que leur nom l'indique, sous les ordures, sous les pierres, parmi les mousses; ils courent tous avec beaucoup de légéreté, & s'envolent fort aisément. Semblables aux Staphylins & à toutes les espèces de cette nombreuse famille, ils relèvent, lorsqu'on les saisit ou qu'ils se sentent menacés, l'extrémité de leur ventre, & en font sortir deux petites appendices oblongues; ils se nourrissent d'autres petits insectes qu'ils rencontrent ou qu'ils attrapent à la course. Leurs larves, aussi carnassières qu'eux, ne diffèrent pas de celles des Staphylins.

PÆDÈRE.

PÆDERUS. FABR. PAYK. PANZ. LATR. GRAVENH.

STAPHYLINUS. LINN. SCOP. GEOFFR. DEG.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, grossissant à peine vers l'extrémité, presqu'aussi longues que le corcelet; premier article un peu alongé et renflé.

Mandibules arquées, pointues, intérieurement dentées.

Quatre antennules; les antérieures ayant le troisième article un peu renflé à l'extrémité, et le quatrième très-petit, à peine distinct.

Tête séparée dn corcelet par un col étroit.

Élytres très-courtes.

ESPÈCES.

1. PÆDÈRE riverain.

D'un rouge-fauve; élytres bleues; tête et extrémité de l'abdomen noires.

2. PÆDÈRE littoral.

D'un rouge-fauve; tête et anus noirs; élytres bleues; partie moyenne des antennes noirâtre.

3. PÆDÈRE ruficolle.

Noir, luisant; corcelet rouge; élytres pointillées, bleues.

4. PÆDÈRE alongé.

Noir, luisant; extrémité des élytres et pattes d'un brun-fauve.

5. PÆDÈRE testacé.

D'un brun-testacé; yeux noirs; pattes plus pâles que le corps.

6. PÆDÈRE châtain.

D'un brun-testacé, luisant; tête et partie moyenne de l'abdomen noirâtres.

7. PÆDÈRE orbiculaire.

Noir; antennes et pattes d'un brun-fauve; tête grande, orbiculaire.

8. PÆDÈRE fragile.

Noir, luisant; corcelet, antennes et pattes d'un rouge-ferrugineux; extrémité des élytres testacée.

9. PÆDÈRE corticin.

Noirâtre, luisant; corcelet, élytres et pattes plus pâles que le corps.

10. PÆDÈRE filiforme.

Linéaire, noir, luisant, pointillé; antennes et pattes d'un fauve-pâle.

PÆDÈRE. (Insecte.)

11. Pædère vêtu.

Lisse, noir, luisant; élytres noirâtres; base des antennes et pattes testacées.

12. Pædère bicolor.

Linéaire, noir, luisant; corcelet, antennes et pattes fauves; élytres brunes.

13. Pædère rétréci.

Noir, luisant; antennes extrémité des élytres et pattes d'une couleur testacée pâle.

14. Pædère ochracé.

D'un brun-testacé luisant, avec la tête noire; tête et corcelet presque carrés.

15. Pædère rubricolle.

Brun, luisant, avec la tête noirâtre, le corcelet et les pattes fauves.

1. Pædère riverain.

Pæderus riparius.

Pæderus rufus, elytris cœruleis, capite abdominisque apice nigris. Entom. tom. 3. *Gen.* 44. *n°.* 2. *tab.* 1. *fig.* 2. a. b. c. d.

Pæderus riparius. Fabr. *Syst. Ent. pag.* 268. *n°.* 1. — *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *pag.* 536. *n°.* 1. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 608. *n°.* 1.

Staphylinus riparius. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 684. *n°.* 8. — *Faun. Suec. n°.* 846.

Staphylinus. Geoffr. *Inf. Parif. t.* 1. *p.* 369. *n°.* 21.

Staphylinus riparius. Fourc. *Ent. Par. tom.* 1. *p.* 170. *n°.* 21.

Staphylinus riparius. Deg. *Mem. Inf. tom.* 4. *p.* 28. *n°.* 14. *tab.* 1. *fig.* 18.

Staphylinus gregarius. Scop. *Ent. Carn. n°.* 308.

Staphylinus riparius. Schrank, *Enum. Infect. Austr. n°.* 441.

Staphylinus riparius. Payk. *Monogr. Staphyl. Suec. p.* 27. *n°.* 19.

Pæderus riparius. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 427. *n°.* 2.

Pæderus riparius. Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 9. *tab.* 11.

Pæderus riparius. Latr. *Gen. Cruft. & Infect. tom.* 1. *p.* 293. — *Hift. nat. des Cruft. & des Inf. tom.* 9. *p.* 345. *tab.* 79. *fig.* 8.

Pæderus riparius. Ross. *Faun. Etrufc. tom.* 1. *p.* 233. *n°.* 626.

Pæderus riparius. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 62. *n°.* 5. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 141. *n°.* 11.

Pæderus littoralis. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 61. *n°.* 4. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 143. *n°.* 12.

Il a de trois à quatre lignes de longueur. Les antennes font un peu velues, noirâtres, avec les trois premiers articles fauves. Les antennules font fauves. La tête eft liffe, un peu velue, noire, luifante. Le corcelet eft convexe, de la largeur de la tête, marqué de quelques petits points en ftries, d'où partent autant de poils; il eft d'un fauve-luifant. L'écuffon eft fauve. Les élytres font un peu plus longues que larges, ponctuées, bleues, luifantes. L'abdomen eft un peu velu, fauve, avec les deux derniers anneaux noirs. Les pattes font fauves, avec les genoux noirâtres.

M. Gravenhorft a décrit probablement le même infecte fous deux noms différens. Je n'ai pas vu celui qu'il nomme *riparius*, dont le corcelet eft oblong, & la tête un peu plus étroite que le corcelet; mais le *littoralis*, dont le corcelet eft ovale ou globuleux, & la tête plus ou moins groffe, préfente, pour la forme & la groffeur de ces deux parties du corps, beaucoup de variétés. Au refte, M. Gravenhorft lui-même foupçonne que l'un n'eft qu'une variété de l'autre.

Il fe trouve dans toute l'Europe, dans les îles de l'Archipel, en Égypte, au bord des eaux douces. Fabricius dit qu'il fe trouve auffi dans l'Amérique feptentrionale & dans les Indes.

2. Pædère littoral.

Pæderus littoralis.

Pæderus rufus, capite anoque nigris, elytris cœruleis, antennarum medio fufco.

Pæderus littorarius. Gravenh. *Monogr. Col. Micropt. p.* 142. *n°.* 10.

Cette efpèce, très-voifine de la précédente, paroît avoir été regardée par Fabricius comme la même, puifqu'en parlant de l'habitation du Pædère riverain, il cite l'Amérique feptentrionale, d'où nous vient celle-ci; elle a, fuivant M. Gravenhorft, deux lignes & un tiers de longueur, & elle reffemble entiérement au Pædère riverain par la forme & les proportions des parties, ainfi que par les couleurs, fi ce n'eft que les antennes font fauves à la bafe & à l'extrémité, & noirâtres feulement au milieu; que les pattes font prefqu'entiérement fauves, ayant à peine les genoux un peu obfcurs; que les élytres font un peu plus courtes, & que l'infecte eft un peu plus petit.

Il fe trouve dans l'Amérique feptentrionale.

3. Pædère ruficolle.

Pæderus ruficollis.

Pæderus niger, thorace rufo, elytris cœruleis. Ent. tom. 3. *Gen.* 44. *tab.* 1. *fig.* 1. a. b. c.

Pæderus ruficollis. Fabr. *Gen. Infect. Mant. p.* 243. — *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 537. *n°.* 2. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 608. *n°.* 2.

Staphylinus atro-cœrulefcens, thorace rubro. Geoffr. *Inf. Parif. tom.* 1. *p.* 370. *n°.* 23.

Staphylinus thoracicus. Fourc. *Ent. Par. t.* 1. *p.* 170. *n°.* 23.

Staphylinus ruficollis. Payk. *Monogr. Staph. Suec. p.* 26. *n°.* 18.

Pæderus ruficollis. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 427. *n°.* 1.

Pæderus ruficollis. Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 27. *tab.* 23.

Pæderus ruficollis. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 185. *n°.* 2. — *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 143. *n°.* 13.

Il a trois lignes de longueur. Les antennes font à peine velues, noires, avec les deux premiers articles d'un rouge-brun. La tête eft liffe, noire, luifante, & a quelques poils clair-femés. Le corcelet eft ovale, liffe, d'un rouge-fauve luifant, de la largeur de la tête. Le col eft noir, ainfi que l'écuffon. Les élytres font plus longues que larges, ponctuées, d'un bleu-foncé luifant. L'abdomen eft noir. Les pattes font entièrement noires.

Il fe trouve dans prefque toute l'Europe, au bord des eaux douces; il eft beaucoup plus commun dans le midi que dans le nord; il eft rare aux environs de Paris.

4. Pædère alongé.

Pæderus elongatus.

Pæderus niger, elytris pofticè pedibufque fulvis. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 537. *n°.* 3. — *Syft. Eleut. tom.* 2. *p.* 609. *n°.* 3.

Staphylinus elongatus. Linn. *Syft. Nat.* 2. *p.* 685. *n°.* 14.

Staphylinus elongatus. Payk. *Monogr. Staph. Suec. p.* 25. *n°.* 17.

Pæderus elongatus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 428. *n°.* 3.

Pæderus elongatus. Panz. *Faun. Germ. Fafc.* 9. *tab.* 12.

Pæderus elongatus. Ross. *Faun. Etr. Mant.* 1. *p.* 101. *n°.* 224.

Lathrobium elongatum *nigrum, nitidulum, coleoptrorum apice fanguineo-rufo, pedibus rufo-teftaceis.* Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 55. *n°.* 8. — *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 132. *n°.* 12.

Il a près de quatre lignes de longueur. Les antennes font d'un fauve-pâle, un peu plus longues que le corcelet. Les antennules font de la même couleur. La tête eft noire, pointillée, un peu alongée, de la largeur du corcelet : celui-ci eft noir, pointillé, plus long que large, prefque carré, avec les angles arrondis. Les élytres font pointillées, de la longueur du corcelet, noires, avec l'extrémité d'un brun-fauve. Le corps eft noir. Les pattes font fauves.

Il fe trouve en France, en Allemagne, en Suède, fous les pierres; il n'eft pas rare aux environs de Paris.

5. Pædère teftacé.

Pæderus teftaceus.

Pæderus fufco-teftaceus, oculis nigris, pedibus pallidioribus. Entom. tom. 3. *Gen.* 44. *n°.* 3. *tab.* 1. *fig.* 6. a. b.

Staphylinus teftaceus. Payk. *Monogr. Staph. Suec. p.* 28. *n°.* 20.

Pæderus elongatus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 428. *var.* β.

Il eft prefqu'auffi grand, mais plus étroit que le Pædère riverain. Les antennes font un peu velues, brunes, avec les premiers articles teftacés. La tête eft pointillée, d'un brun-teftacé luifant, avec quelques poils clair-femés. Les yeux font noirs. Le corcelet eft d'un brun-teftacé, oblong, prefque carré, avec les angles arrondis, un peu plus étroit que la tête, pointillé, pourvu de quelques poils. Les élytres font teftacées, ponctuées, avec les points prefque rangés en ftries; elles font un peu plus longues que larges, & plus larges que le corcelet. L'abdomen eft teftacé-pâle, ainfi que les pattes.

Il fe trouve aux environs de Paris.

6. Pædère châtain.

Pæderus caftaneus.

Pæderus fubnitidus, fufcus, capite abdominifque medio nigricantibus. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 60. *n°.* 3. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 139. *n°.* 4.

Il a quatre lignes de longueur, & il reffemble au Pædère ochracé, fi ce n'eft qu'il eft beaucoup plus grand, & qu'il a le corcelet plus étroit vers la bafe. Les antennes font rouffeâtres, prefqu'une fois plus longues que la tête, avec les articles du milieu campanulés. La bouche eft rouffeâtre. La tête eft noirâtre, luifante, finement pointillée, carrée, avec les angles obtus, un peu plus large que le corcelet : celui-ci eft d'un brun-fauve, prefqu'orbiculaire ou carré, avec les angles obtus, un peu plus étroit en arrière & plus étroit que les élytres, finement pointillé, luifant. Les élytres font finement pointillées, d'un brun-noirâtre. L'abdomen eft noirâtre, avec un reflet foyeux grifâtre, le deffous plus clair, & l'extrémité rouffeâtre. Les pattes font fauves.

Il fe trouve en Europe.

7. Pædère orbiculaire.

Pæderus orbiculatus.

Pæderus niger, antennis pedibufque fufco-rufefcentibus, capite majori orbiculato. Ent. t. 3. *Gen.* 44. *n°.* 6. *tab.* 1. *fig.* 7. a. b.

Pæderus orbiculatus. Fabr. *Ent. Syft. emend. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 538. *n°.* 9. — *Syft. Eleut. t.* 2. *p.* 609. *n°.* 9.

Pæderus orbiculatus. Payk. *Faun. Suec. t.* 3. *p.* 431. *n°.* 6.

Staphylinus orbiculatus. Payk. *Monogr. Staph. Suec. p.* 35. *n°.* 26.

Pæderus orbiculatus. PANZ. *Faun. Germ. Fasc.* 45. *tab.* 21.

Pæderus orbiculatus. LATR. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 1. *p.* 291. *n°.* 1. — *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 9. *p.* 346.

Pæderus orbiculatus. GRAVENH. *Coleopt. Micr. p.* 65. *n°.* 6. — *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 141. *n°.* 8.

Il a de deux à deux lignes & demie de longueur. Les antennes sont d'un brun-ferrugineux plus ou moins obscur. Les antennules sont de la même couleur. La tête est noire, plus large que le corcelet, finement chagrinée. Les yeux sont arrondis, un peu faillans. La lèvre supérieure est brune, grande, assez large. Le corcelet est séparé de la tête par un col fort étroit; il est noir, finement chagriné, presque rond, plus étroit que la tête & les élytres, marqué d'une élévation longitudinale, lisse, courte. Les élytres sont pointillées, noirâtres ou d'un brun plus ou moins foncé. L'abdomen est noir. Les pattes sont ou fauves ou brunes.

Il se trouve dans toute l'Europe, sous les pierres, les ordures, les mousses; il n'est pas rare, au premier printems, aux environs de Paris.

8. PÆDÈRE fragile.

PÆDERUS fragilis.

Pæderus niger, thorace, antennis pedibusque rufis, elytrorum margine apicali testaceo.

Pæderus fragilis. LATR. *Gen. Crust. & Inf. t.* 1. *p.* 292. *n°.* 2. — *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 9. *p.* 347.

Pæderus fragilis. GRAVENH. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 140. *n°.* 7.

Il ressemble beaucoup au Pædère orbiculé pour la forme & la grandeur. Les antennes, les antennules & la bouche sont d'un brun-ferrugineux. La tête est noire, grande, orbiculaire, un peu déprimée, très-finement chagrinée. Le corcelet est d'un rouge-foncé, ovale, presqu'anguleux sur les côtés, très-finement pointillé, plus étroit que la tête & les élytres, légérement marqué d'une ligne longitudinale, enfoncée. Les élytres sont pointillées, noires, avec un peu de l'extrémité jaune. Le corps est noir. Les pattes sont d'un brun-fauve, avec les cuisses & les jambes postérieures brunes.

Il se trouve en France, sous les pierres, sous les mousses; il est rare aux environs de Paris.

9. PÆDÈRE corticin.

PÆDERUS corticinus.

Pæderus fuscus, thorace, elytris pedibusque pallidioribus.

Pæderus corticinus *subnitidus, fusco-nigricans, ore, antennis, coleoptris, thorace pedibusque pallidioribus.* GRAVENH. *Coleopt. Micropt. p.* 184. *n°.* 1.

Il a deux lignes & trois quarts de longueur, & il ressemble au Pædère châtain, si ce n'est qu'il est plus court, moins aminci; que la tête & le corcelet sont plus larges. Le corps est noirâtre en dessus, d'une couleur plus claire en dessous. La tête, le corcelet & les élytres sont plus luisans, très-finement pointillés. La tête est carrée, de la grandeur du corcelet : celui-ci est carré, à peine rétréci postérieurement, un peu plus étroit que les élytres, d'un brun-foncé, marqué d'une ligne longitudinale, lisse, luisante. Les élytres sont carrées, d'un brun-pâle. L'abdomen est noirâtre en dessus, avec un reflet soyeux, grisâtre, & le bord des anneaux pâle, roussâtre en dessous. Les pattes sont fauves.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale.

10. PÆDÈRE filiforme.

PÆDERUS filiformis.

Pæderus linearis, niger, punctulatus, antennis pedibusque pallidè rufis.

Pæderus filiformis *linearis, niger, pedibus piceis, articulo baséos antennarum brevi.* PAYK. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 429. *n°.* 4. ?

Staphylinus quadratus. PAYK. *Monogr. Staph. Suec. p.* 29. *n°.* 21. ?

Pæderus filiformis. LATR. *Gen. Crust. & Insect. tom.* 1. *p.* 293. *n°.* 4.

Il a deux lignes & demie de longueur, & à peine une demi-ligne de largeur. Les antennes sont d'un testacé-pâle, & le premier article est peu alongé, un peu renflé. La bouche est d'un brun-ferrugineux. La tête est d'un noir-mat, finement pointillée, un peu plus large que le corcelet : celui-ci est d'un noir-mat, finement pointillé, plus long que large, presqu'orbiculaire. Le bord postérieur seulement est quelquefois un peu fauve. Les élytres sont d'un noir-mat, finement pointillées, à peine plus larges que le corcelet. Le corps est noir. Les pattes sont d'une couleur testacée pâle ou d'un fauve plus ou moins obscur.

Il se trouve aux environs de Paris, en Suède.

Nota. Le Pædère filiforme de Fabricius est différent de celui-ci, & appartient au genre Lathrobie.

11. PÆDÈRE vêtu.

PÆDERUS vestitus.

Pæderus lævis, niger, nitidus, elytris fuscis, antennarum basi pedibusque testaceis.

Pæderus vestitus. GRAVENH. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 140. *n°.* 6.

Il a deux lignes de longueur. Les antennes sont un peu plus longues que le corcelet, de couleur obscure, avec la base testacée. Les antennules antérieures sont testacées, avec le dernier article obscur. La tête est noire, orbiculaire, un peu plus petite que le corcelet : celui-ci est noir, presque orbiculaire, presqu'une fois plus petit que les élytres, marqué quelquefois d'une ligne longitudinale à peine enfoncée, souvent effacée. Les élytres sont carrées, noirâtres ou obscures. Le corps est noir. Les pattes sont testacées.

Il se trouve en Allemagne, aux environs de Rostock.

12. Pædère bicolor.

Pæderus bicolor.

Pæderus niger, thorace, elytris pedibusque rufescentibus. Ent. tom. 3. *Gen.* 44. *n°.* 7. *tab.* 1. *fig.* 4. a. b.

Pæderus bicolor. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 59. *n°.* 2. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 138. *n°.* 3.

Pæderus melanocephalus. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 538. *n°.* 10. — *Syst. Eleut. t.* 2. *p.* 610. *n°.* 10.

Lathrobium ruficorne. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 1. *p.* 290. *n°.* 3.

Pædère bicolor. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 9. *p.* 348.

Pæderus bicolor. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 104. *n°.* 13.

Il est petit, linéaire. Les antennes sont d'un fauve-obscur. La tête est noire, luisante, de la largeur du corcelet, très-finement pointillée. La bouche est fauve. Le corcelet est arrondi, fauve, très-finement pointillé, de la largeur des élytres : celles-ci sont pointillées, d'un fauve plus ou moins obscur. L'abdomen est noir. Les pattes sont d'un fauve-testacé.

Il se trouve en France, en Prusse, sous les pierres, dans les lieux secs.

13. Pædère rétréci.

Pæderus angustatus.

Pæderus niger, antennis elytrorum apice pedibusque pallide testaceis.

Staphylinus angustatus. Ent. tom. 3. *Gen.* 42. *n°.* 24. *tab.* 2. *fig.* 18. a. b.

Staphylinus angustatus *filiformis, ater, elytris apice pedibusque testaceis.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *pag.* 528. *n°.* 41. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 599. *n°.* 50.

Staphylinus angustatus. Payk. *Monogr. Staph. Suec. p.* 36. *n°.* 27.

Pæderus angustatus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 431. *n°.* 7.

Staphylinus angustatus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 11. *tab.* 18.

Pæderus angustatus. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 1. *pag.* 292. *n°.* 3. — *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 9. *p.* 347.

Pæderus angustatus. Gravenh. *Coleopt. Micr. p.* 63. *n°.* 7. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 141. *n°.* 9.

Il a une ligne & demie de longueur, & il est fort étroit. Les antennes & les antennules sont pâles. La tête est noire, finement pointillée, un peu plus large que le corcelet. Les yeux sont arrondis, un peu saillans. Le corcelet est pointillé, ovale, noir, séparé de la tête par un col étroit. Les élytres sont pointillées, plus longues que larges, plus larges que le corcelet, noires, avec la partie postérieure, surtout vers la suture, d'un jaune-testacé pâle. L'abdomen est noir. Les pattes sont pâles.

Il se trouve en France, en Allemagne, en Suède, en Prusse, sous les pierres.

14. Pædère ochracé.

Pæderus ochraceus.

Pæderus nitidus, fuscus, capite nigro thoraceque subquadratis. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 59. *n°.* 1. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 138. *n°.* 1.

Pæderus ochraceus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 104. *n°.* 14.

Il a une ligne & demie de longueur. Les antennes sont plus longues que le corcelet, d'un brun-fauve. Les antennules sont de la même couleur. La tête est très-noire, luisante, carrée, avec les angles arrondis, de la largeur du corcelet : celui-ci est carré, avec les angles arrondis, à peu près aussi large que long, un peu plus étroit que les élytres, d'un brun-fauve luisant, marqué d'une ligne longitudinale, élevée, un peu effacée. Les élytres sont presque carrées, un peu plus longues que le corcelet, finement pointillées, d'un brun-testacé luisant. L'abdomen est noirâtre, avec un reflet soyeux, grisâtre, & le bord des anneaux d'un brun-fauve. Les pattes sont testacées.

Il se trouve en Prusse.

15. Pædère rubricolle.

Pæderus rubricollis.

Pæderus brunneus, nitidus, capite fusco, thorace pedibusque rufis.

Pæderus rubricollis *rufo-fuscescens, nitidulus, capite obscuro, thorace subquadrato pedibusque*

rufis. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 138. *n°.* 2.

M. Gravenhorſt cite, pour cette eſpèce ou pour la précédente, le Pædère teſtacé de mon *Entomologie;* mais il diffère de l'une & de l'autre par la grandeur, la forme & les couleurs : celui-ci n'a qu'une ligne & demie de longueur, & il reſſemble, ſelon cet auteur, au Pædère bicolor, ſi ce n'eſt qu'il eſt plus finement pointillé, que la tête eſt plus petite, que les antennes ſont plus longues & plus minces, & que les couleurs ſont différentes. Les antennes ſont filiformes, un peu plus longues que le corcelet. La tête eſt noirâtre, orbiculaire, un peu plus petite que le corcelet : celui-ci eſt fauve, un peu plus court que les élytres. L'abdomen & les élytres ſont d'un brun-fauve, avec un reflet ſoyeux griſâtre. Les pattes ſont d'un fauve-teſtacé.

Il ſe trouve en Pruſſe, en Allemagne.

Nota. M. Fabricius a placé parmi les Pædères quelques eſpèces qui appartiennent aux genres Lathrobie & Staphylin. *(Voyez ces mots.)*

PAGURE. *Pagurus.* Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Paguriens.

Les Pagures ſont des Cruſtacés paraſites qui ſe logent dans des coquilles ou dans des creux de rochers, & qui ſe diſtinguent des autres Cruſtacés par quatre antennes, dont deux plus longues & ſétacées; par les yeux rapprochés, portés ſur un pédicule alongé, mobile; par les pattes antérieures en pinces, & les quatre dernières, très-petites, cachées dans la coquille.

Les Grecs donnoient le nom de *Pagure*, Παγύρος, à un Cruſtacé fort différent de ceux-ci, & qui paroit appartenir aux Crabes; ils nommoient *Carcinion* ceux qui étoient paraſites & ſe logeoient dans des coquilles vides. Les Latins les connoiſſoient auſſi ſous le nom de *Cancelli*, & les Modernes les nomment *Hermite, Bernard-l'Hermite, Soldat.* Linné, n'ayant fait qu'un ſeul genre des Cruſtacés ſous le nom de *Cancer*, a diſtingué les paraſites, & en a fait ſa ſixième ſection, qu'il caractériſe par la queue aphylle ou ſans feuillets. Degeer n'a pas diſtingué les Pagures des Ecreviſſes, & M. Herbſt, à qui nous ſommes redevables de l'ouvrage le plus complet ſur les Cruſtacés, les a tous décrits & figurés ſous le nom générique de *Cancer* ou de *Crabe.*

Fabricius eſt le premier qui ait formé un genre de ces inſectes ſous le nom de *Pagure,* qu'il avoit d'abord caractériſé par quatre antennes inégales, les antérieures étant ſétacées, & les poſtérieures filiformes, avec le dernier article bifide, mais dont il a enſuite mieux développé les caractères dans le Supplément à ſon *Entomologie ſyſtématique.*

Les antennes des Pagures ſont au nombre de quatre. Les deux extérieures, placées ordinairement ſur la même ligne que les yeux, ſous l'angle externe du chaperon, ſont à peu près de la longueur des pinces, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt gros, très-court, inégal, quelquefois terminé par une ou pluſieurs épines, & accompagné d'un rameau ſimple ou branchu qui s'y trouve implanté. Le ſecond anneau eſt court, moins inégal, preſque cylindrique; le troiſième eſt plus mince, plus long que le ſecond; le dernier eſt très-long, ſétacé, compoſé d'un très-grand nombre d'articles très-courts, peu diſtincts.

Les antennes inférieures, placées au deſſous des yeux, ſont rapprochées, courtes, coudées & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-court, aſſez gros, inégal; les deux ſuivans ſont plus longs, amincis, preſque cylindriques; le dernier eſt diviſé en deux juſqu'à ſa baſe, & forme deux filets, dont le ſupérieur eſt plus long, plus gros que l'autre, & diviſé en un grand nombre d'anneaux peu diſtincts.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de trois mâchoires, d'une lèvre inférieure & de huit antennules.

La lèvre ſupérieure, placée au deſſus des mandibules, eſt renflée, trilobée. Le lobe du milieu eſt un peu plus grand que les latéraux, & quelquefois pourvu d'un faiſceau de poils.

Les mandibules ſont oſſeuſes, creuſes & voûtées en dedans, liſſes au dehors, un peu arquées & tranchantes à l'extrémité, en forme de molaire à leur baſe interne; elles portent au milieu de leur partie ſupérieure, ou, pour mieux dire, au commencement de leur racine ſupérieure, une antennule courte, triarticulée, dont le dernier article eſt plus grand que les autres, comprimé, hériſſé de poils courts à ſa partie ſupérieure.

Immédiatement au deſſous des mandibules on voit la mâchoire, formée de trois pièces cornées, poſées les unes ſur les autres. Fabricius ayant regardé ces trois pièces comme trois mâchoires, nous allons les décrire telles que nous les avons vues ſur pluſieurs Pagures, & entr'autres ſur le granulé. n°. 5, conſervé dans l'eau-de-vie au Muſéum d'Hiſtoire naturelle. La première pièce eſt diviſée en trois; l'interne eſt large, cornée, peu épaiſſe, courte; celle du milieu forme une pièce triangulaire, mince comme du parchemin, garnie, à ſon bord interne, de cils courts & ſerrés; elle eſt pourvue d'une dent à ſa baſe interne; l'extérieure eſt plus courte que celle-ci, large à ſa baſe, terminée en pointe. La mâchoire ſuivante paroit également diviſée en trois. A la baſe interne on voit une pièce courte, ſimple, arrondie, aſſez large, plate & cornée; l'intermédiaire eſt longue, triangulaire, cornée, mince, ciliée à ſon bord interne; elle eſt accompagnée, à ſa baſe intérieure, d'une autre petite pièce courte, mince, ciliée à ſon extrémité; l'extérieure eſt plus courte que celle-ci, large à ſa baſe, terminée en pointe.

Cette mâchoire est unie extérieurement à une large pièce membraneuse. La troisième mâchoire est remarquable en ce qu'elle a à sa base interne une pièce presqu'osseuse, courte, arrondie, lisse, accompagnée inférieurement d'une lame courte, garnie de longs cils à son extrémité. La pièce intermédiaire est mince, cornée, triangulaire, fortement ciliée à son bord interne; elle a extérieurement, comme les autres, une petite pièce courte, mince, pointue, presque membraneuse, & une autre plus grande, également membraneuse, terminée par une antennule de deux articles, dont le premier est presque cylindrique, & le second un peu plus long, aplati, cilié sur ses bords.

Là paroît se terminer la bouche. Les troisièmes antennules sont placées au dessous, & paroissent étrangères à la bouche proprement dite; elles sont divisées en deux depuis leur base. La division intérieure est en forme de petite patte, & composée de cinq articles, dont le premier est très-court, plus large que long, intérieurement cilié; le second est plus long, un peu comprimé, intérieurement cilié; le troisième est court, courbé à sa base; le quatrième est un peu plus long que celui qui le précède; il est un peu alongé supérieurement, & fortement cilié; le cinquième est terminé en pointe & est velu. La division extérieure, aussi longue ou même un peu plus longue que l'intérieure, est formée de deux pièces; l'une alongée, droite, presque cylindrique; l'autre arquée, sétacée, composée d'un grand nombre d'articles très-peu distincts; elles ont leur insertion sur une pièce large, mobile, qui leur est commune, placée à la partie inférieure de la bouche, au dessous des mâchoires.

Les quatrièmes antennules sont plus grandes que les précédentes, & divisées en deux jusqu'à leur base. La division intérieure, appelée *bras* par Degeer & quelques autres Entomologistes, ressemble, comme la précédente, à une petite patte, & est composée de six pièces, dont la première est courte, inégale; la seconde est courte, anguleuse, dentelée intérieurement; la troisième est plus longue, un peu comprimée; la quatrième est presque triangulaire, amincie & un peu arquée à sa base; la cinquième est alongée, comprimée, presque carrée; la dernière est longue, comprimée, terminée en pointe obtuse, & velue supérieurement & intérieurement, comme toutes celles qui la précèdent. La division extérieure est formée de trois pièces, dont la première est courte, inégale; la seconde alongée, presque cylindrique; la troisième est arquée, sétacée, composée d'un grand nombre d'articles peu distincts. Les deux divisions sont insérées à la partie extérieure de la lèvre inférieure, sur une pièce mobile qui leur est commune.

Les yeux sont globuleux, & portés sur un pédicule mobile, plus ou moins long, plus ou moins gros, formé de deux pièces. La première est très-courte, inégale, accompagnée, à sa partie supérieure, d'une lame plus ou moins avancée, & dont la forme varie. Elle est ou simple, ou épineuse, ou dentelée; ce qui peut fournir un bon caractère pour la distinction des espèces.

La tête se confond avec le corcelet. La partie antérieure ou le chaperon est plus ou moins avancée, & est marquée de deux ou de quatre entailles pour faciliter le mouvement des yeux & des antennes extérieures. Ce sont ces entailles qui, laissant entr'elles trois ou cinq pointes plus ou moins marquées & avancées, peuvent encore fournir un très-bon caractère pour la distinction des espèces.

La partie supérieure du corcelet est plane, peu convexe, ovale ou carrée, formée d'une croûte assez dure, mais beaucoup moins que celle des pattes. A la suite du corcelet, le corps s'élargit, & n'est plus couvert que d'une peau membraneuse, semblable à du parchemin mouillé dans les grandes espèces, un peu plus molle dans les petites.

La queue est molle, simplement couverte d'une peau membraneuse: c'est la partie qui doit toujours rester cachée dans la coquille. Elle est à peu près aussi longue ou même plus longue que le corcelet, contournée comme la coquille, & garnie, sur les côtés, de trois ou quatre paires de lames ou attaches aplaties, alongées, garnies de cils, par le moyen desquelles ce Crustacé se fixe ou se cramponne aux parois de la coquille. Il se sert aussi pour cela de l'extrémité de la queue, qui est diversement figurée dans les diverses espèces, mais qui est formée dans toutes de plusieurs pièces écailleuses, larges, aplaties, garnies de poils courts & serrés, & d'une pièce ovale ou alongée, qui, vue à la loupe, paroît formée de petites écailles très-dures, imbriquées. On voit de pareilles plaques au dessous des quatre pattes postérieures. C'est sans doute au moyen de ces petites lames ou écailles imbriquées, que le Pagure s'attache aux parois de la coquille. L'anus se trouve à l'extrémité de cette queue, au dessous de la plaque du milieu.

Dans le Pagure Bernard, dont Degeer a donné une description détaillée & une bonne figure, le bout de la queue est terminé par une partie écailleuse d'une figure très-singulière, & dont la construction mérite d'être remarquée. Elle est composée de plusieurs pièces en forme de lames aplaties, mais de figure différente, & dont les cinq postérieures, placées en quinconce, sont garnies de poils, & courbées en dessous dans leur position naturelle, pour couvrir l'ouverture de l'anus, comme Swammerdam l'a remarqué. La lame du milieu de cette partie est garnie, de chaque côté, d'une pièce alongée, irrégulière & écailleuse, divisée en deux articulations mobiles, & qui a en dessous une petite appendice également écailleuse. Mais ce qui est bien remarquable, c'est que la pièce écailleuse du côté gauche est beaucoup plus grande & plus longue que celle du côté droit. C'est toujours

celle

celle oppofée à la plus grande pièce, fuivant l'obfervation de Bofc, qui eft la plus grande.

Catesby a décrit & figuré une efpèce de Pagure, dont le bout de la queue eft cruftacé comme la partie antérieure, & garni de trois ongles crochus, au moyen defquels il s'attache fortement aux fpires de la coquille qu'il habite.

Les pattes font conftamment au nombre de dix, quoique l'animal n'en montre ordinairement que fix hors de la coquille, & qu'il n'y en ait effectivement que fix qui lui fervent à prendre fes alimens ou à marcher. Les quatre autres font très-petites & cachées dans la coquille. Les deux premières pattes font en forme de pinces ou de tenailles; elles font quelquefois de grandeur & de figure à peu près femblable, mais plus fouvent il y en a une beaucoup plus grande que l'autre, & cela tient peut-être autant à la diverfité des efpèces, qu'à la forme de la coquille dans laquelle elles ont vécu. Ces coquilles contribuent peut-être à donner plus de développement à l'une de ces deux pinces qu'à l'autre, ainfi qu'il arrive quelquefois aux autres pattes qui ne fe montrent pas toujours parfaitement femblables.

Les pinces font compofées de fix pièces, dont les deux premières font courtes & plus petites que les autres. Les deux qui fuivent font plus longues, plus groffes, ordinairement comprimées & de forme prefque triangulaire. La cinquième pièce ou la main eft la plus groffe; elle eft terminée par un doigt, qui en eft un prolongement, & par un autre qui eft mobile, & que nous regardons comme la fixième pièce. Ces doigts font, ou tranchans à leur partie interne, ou garnis de gros tubercules en forme de dents. Nous leur donnons quelquefois, dans nos defcriptions, le nom de *ferres*.

Les quatre pattes qui fuivent, font compofées du même nombre de pièces que les pinces; mais la fixième ou dernière, qu'on nomme auffi *doigt*, eft fimple, plus ou moins longue, & terminée par un ongle ou crochet qui y paroît comme implanté.

Les deux pattes, qui reftent cachées dans la coquille, font petites, très-courtes, comprimées, divifées, comme les précédentes, en fix pièces, dont la première eft très-courte; les fuivantes font plus ou moins longues, & les deux dernières diverfement figurées. Elles font en pinces dans quelques-unes, terminées par un doigt court, fimple, dans quelques autres; en une palette couverte de petites écailles, ou en forme de broffe, dans quelques autres.

Outre ces pattes, les femelles ont, à l'origine de leur queue, des filets tels qu'on en voit aux autres Cruftacés, deftinés à fervir d'attache aux œufs qu'elles pondent en grand nombre, & qu'elles portent avec elles jufqu'à ce que les petits foient éclos.

Ariftote avoit très-bien obfervé que le Pagure n'étoit point adhérent à fa coquille, comme le Mollufque qui l'avoit formée & habitée le premier, mais qu'il s'en emparoit après la mort de celui-ci. Il avoit obfervé, dis-je, qu'auffitôt né, il cherchoit à fe loger dans une petite coquille vide, & qu'en grandiffant il changeoit d'habitation, & entroit toujours dans une coquille proportionnée à la groffeur de fon corps. Ces obfervations ont été confirmées par Rondelet, Belon & une infinité de voyageurs & de naturaliftes qui ont eu occafion de voir ces petits animaux fur le rivage de la mer, où on les trouve en grand nombre pendant toute la belle faifon. Cependant Swammerdam, cet obfervateur fi judicieux & fi exact d'ailleurs, nie formellement que le Pagure foit un animal parafite. Il ne croît pas ce qu'Ariftote, Rondelet, Belon & tant de voyageurs ont avancé à cet égard. Il foutient, d'après fa propre obfervation, que ces animaux font attachés à leur coquille, comme tous les Mollufques le font à la leur. Il prétend que la coquille dans laquelle fe trouvent les Pagures, doit être confidérée comme une enveloppe qui leur eft propre, de laquelle ils fe trouvent pourvus dès leur naiffance, à laquelle ils font intimement unis, & de laquelle ils ne doivent point fortir tant qu'ils vivront.

Si l'affertion de Swammerdam étoit vraie, il faudroit que les Pagures naquiffent vêtus comme les Mollufques teftacés, & qu'ils euffent la faculté d'agrandir eux-mêmes leur coquille à mefure qu'ils prennent de l'accroiffement; & ces coquilles d'ailleurs n'auroient-elles pas une forme qui leur feroit propre? Or, on fait pofitivement que ces Cruftacés n'ont, en naiffant, d'autre enveloppe que la croûte dure qui revêt la partie antérieure du corps; & que l'autre eft nue, ou feulement couverte d'une peau fine & délicate.

Il n'eft point vrai que le Pagure s'empare de force d'une coquille tant que le vrai propriétaire l'habite, ni qu'il tente jamais de le faire périr. Il ne cherche à fe loger que dans celles qui font vides, & il faut encore qu'elles foient en fpirale, & faites de manière que la partie poftérieure du corps puiffe s'y cramponner.

Au refte, ce changement de coquille n'a lieu qu'une fois l'an, à l'époque de la mue. Le Pagure attend le moment où il doit fubir cette opération, à la fuite de laquelle fon corps doit prendre un plus grand développement, pour abandonner fon logement, & en chercher un qui foit plus fpacieux. Pour cela, il entre fucceffivement à reculons dans prefque toutes celles qui fe préfentent, & il effaie fi la partie poftérieure de fon corps s'y trouvera à fon aife. Il ne s'y loge que lorfqu'il s'eft bien affuré par divers tâtonnemens, qu'elle lui convient.

Il y a des Pagures qui fe paffent de coquilles. On en connoît qui fe logent dans des trous de rochers, dans des éponges, dans le tube d'une Serpule, & d'autres qui s'enfoncent, à ce qu'on croit, feulement dans le fable.

Les Pagures fe meuvent & marchent au fond de la mer ou fur le rivage, par le moyen des quatre

pattes antérieures, ordinairement aussi longues ou même plus longues que les pinces, & c'est avec ces pinces qu'ils saisissent leur proie pour s'en nourrir. Lorsqu'ils sont menacés de quelque danger, ils s'enfoncent presqu'entièrement dans leurs coquilles, & ne se montrent que long-tems après que le danger est passé. Lorsqu'on les saisit, ils font un petit cri, & on ne peut espérer de les faire sortir pour les examiner, que lorsqu'ils sont morts. Ce n'est que dans la belle saison qu'on peut observer ces animaux dans nos climats, parce que ce n'est qu'alors qu'on les rencontre sur le rivage de la mer; ils s'en éloignent l'hiver pour chercher une température plus douce.

Quand ils sont encore jeunes, les Pagures, ainsi que nous venons de le dire, s'enfoncent quelquefois entiérement dans leurs coquilles : à peine apperçoit-on alors l'extrémité de leurs pattes. Mais il paroît que, parvenus à un âge plus avancé, ou lorsqu'ils ont pris presque tout leur développement, la partie antérieure, & surtout les pinces, ne s'y enfonce plus autant. Les quatre pattes antérieures, ainsi que les pinces, se montrent toujours en grande partie au dehors. Quelques espèces mêmes ont une des pinces assez grosse pour fermer presqu'entièrement l'ouverture de la coquille, & faire l'office d'une opercule.

Ce qui ne nous paroît point avoir été assez observé, & qui mériteroit bien pourtant de l'être, c'est si le même individu, en quittant sa coquille, devenue trop petite pour lui, va constamment se loger dans une coquille semblable à la première, s'il se borne à quelques espèces du même genre, ou s'il prend indifféremment toutes celles qui se présentent, n'importe à quelle espèce elles appartiennent. Il semble bien que le même Pagure se trouve dans plusieurs coquilles d'espèces différentes; mais ne seroit-il pas possible que l'individu, qui habite d'abord un Buccin, & dans lequel son corps s'est en quelque sorte modelé, ne pût ensuite se loger commodément que dans un autre Buccin, & qu'il se trouvât incommodé ou gêné s'il vouloit se fixer dans un Murex ou une Tonne?

Nous avons fait quelques observations dans nos voyages, qui nous laissent des doutes à cet égard; & il est facile de se convaincre qu'un grand nombre de Pagures, d'espèces bien différentes, ont été confondues & prises pour la même, par des personnes qui avoient l'habitude d'observer. Rondelet, par exemple, paroît avoir figuré deux espèces différentes. La première nous paroît être le Pagure strié, & l'autre en différer, & on voit, par ce qu'il dit, qu'il regarde tous les Pagures de la Méditerranée comme appartenans à la même espèce. Ils sont seulement plus ou moins longs, suivant lui, & tantôt c'est la pince droite qui est la plus grande, tantôt c'est la gauche.

Lorsque les Pagures sortent de leur coquille pour se loger ailleurs ou pour manger, ils ont à craindre une infinité d'ennemis qui se nourrissent de leur chair. Quelques poissons les mangent avidement, & c'est même un moyen, ainsi que Belon l'a observé, pour prendre ceux qui fréquentent les rochers ou qui s'approchent du rivage.

Nicolson, dans son *Essai sur l'Histoire naturelle de Saint-Domingue*, fait mention d'un Pagure qu'il nomme *Soldat de terre*, *Cancellus terrestris*, & qui n'est point du tout aquatique. Il est assez semblable, dit-il, à celui de mer; mais il est communément plus petit. Sa grosseur est proportionnée à son âge. Les plus gros ont à peine quatorze pouces de longueur. Il recherche les endroits secs. On en trouve fréquemment au bord de la mer & sur les mornes. Ceux-ci sont plus mal logés que les premiers, parce que les coquilles terrestres sont moins communes que celles de la mer, que la lame jette sur le rivage. Il évite les lieux fangeux, où l'on ne trouve que de petits Crabes. Il se nourrit d'excrémens, d'insectes, d'herbes, de feuillages. Il n'est nullement amphibie. Lorsqu'on le met dans l'eau, soit de mer, soit de rivière, il fait tous ses efforts pour en sortir. Trouve-t-il un obstacle invincible, il y périt en peu de tems.

Latreille ajoute que c'est peut-être cette espèce qui emploie, pour se sauver, le stratagême suivant, dont des personnes dignes de foi lui ont dit avoir été témoins oculaires. Ces Crustacés sont souvent à la poursuite de leur proie sur les rochers ou sur les lieux élevés. Quelque péril leur fait-il craindre pour leurs jours, ils se retirent aussitôt dans leurs retraites, & y roulent avec leur maison, que leur forme arrondie rend plus susceptible de mouvement.

Il y a dans les îles de l'Amérique, selon Bosc, un très-grand Pagure, qui vit habituellement sur terre, & qui ne va à la mer que pour y déposer ses œufs, & ensuite chercher une nouvelle coquille, avec laquelle il revient sur les montagnes & dans les bois. Quand on le prend, il jette un petit cri, & tache de mordre ou de pincer la main. Les habitans le mangent, & tirent de son corps une huile jaunâtre, regardée comme un remède souverain contre les rhumatismes. On trouve dans la coquille d'où l'on vient de tirer, par le moyen du feu, un de ces Pagures, une demi-cuillerée d'eau claire, que l'on regarde aussi comme un remède souverain contre les pustules que fait naître sur la peau le suc de mancenilier.

On mange rarement les Pagures, parce qu'ils sont généralement petits, peu abondans sur le même rivage, & qu'enfermés dans leur coquille, on les en fait sortir difficilement, à moins qu'on n'emploie le feu & l'eau bouillante. Cependant on recherche quelques espèces, dans l'Amérique & dans les Indes orientales, dont la chair est aussi savoureuse que celle de presque tous les autres Crustacés, & dont le volume du corps est assez gros pour mériter qu'on se donne la peine de l'aprêter. Séba dit que le Pagure larron est très-bon à manger, & que ses entrailles surtout, étant bien accommodées, sont

un mets agréable. Cette dernière assertion est démentie par Linné, qui dit au contraire que ce Crustacé n'est bon à manger que lorsqu'on lui a ôté les intestins.

Selon Rochefort, les habitans des Antilles en mangent quelquefois comme on mange, en quelques contrées d'Europe, les Escargots; mais on les regarde, en général, comme plus propres à servir de remède que de nourriture. Étant séparés de leur coquille & exposés au soleil, ils rendent une huile jaunâtre, qu'on estime salutaire dans les rhumatismes & les gouttes froides. On s'en sert aussi pour ramollir les duretés de la peau & les callosités des pieds.

Il paroît bien certain que le Pagure quitte assez ordinairement sa coquille pour courir après sa proie. Il est probable qu'il la quitte aussi dans le tems des amours, comme à l'époque de la mue. Suivant Aristote, dans les tems de calme, ces Crustacés se détachent de leurs coquilles pour aller prendre leur nourriture, &, lorsque le vent souffle un peu fort, ils se tiennent tranquilles auprès des rochers. Belon dit aussi qu'ils sortent de leur coquille pour aller manger. Rondelet dit aussi qu'ils sortent de leur coquille au tems que la Nature les incite à frayer. Ulloa, dans son voyage au Pérou, dit que le Pagure marche quelquefois avec sa coquille, & que d'autres fois il la laisse pour chercher à vivre. Dès qu'il est menacé de quelque danger, il court vîte vers le lieu où il l'a laissée, & il y rentre promptement à reculons, cherchant à en fermer l'entrée à son ennemi & à se défendre avec ses serres, dont il se sert pour mordre ou pincer à la manière des Écrevisses. Il ajoute que cette morsure produit, pendant deux jours, les mêmes accidens que la piqûre du Scorpion; ce qui n'est pas probable, puisque les pinces des Pagures, ainsi que celles des autres Crustacés, ne peuvent agir autrement qu'en pressant fortement les corps qu'elles saisissent.

Quelques auteurs ont parlé des combats que se livrent entr'eux les Pagures pour la possession d'une coquille. Elle reste, comme on pense bien, à celui qui a terrassé ou mis en fuite tous ses concurrens, ou qui a eu l'adresse de s'y glisser pendant que les autres sont aux prises.

Le nombre des espèces, borné d'abord à quelques-unes, s'est accru depuis peu de tems, & il est probable qu'il augmentera considérablement lorsqu'on voudra se donner la peine d'étudier ces petits animaux sur le rivage même de la mer, & qu'on prendra les précautions convenables pour les bien conserver dans les collections. Nous ne doutons pas que ces Crustacés ne soient très-multipliés sur le Globe, & que chaque région n'en possède plusieurs espèces qui lui sont propres, & qu'on a bien souvent confondues, parce que ni les descriptions ni les figures que les voyageurs en ont données, n'ont été assez exactes pour les faire distinguer.

PAGURE.

***PAGURUS.* Fabr. Bosc. Latr. *CANCER.* Linn. Herbst.**

***ASTACUS.* Bast. Deg. *CANCELLUS.* Rond. Bel. Swamm.**

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Quatre antennes ; les deux extérieures distantes, longues, sétacées ; les deux intérieures courtes, rapprochées, filiformes, bifides à leur extrémité.

Deux yeux rapprochés, portés sur un pédicule mobile, alongé, cylindrique.

Huit antennules ; les quatre postérieures divisées en deux jusqu'à leur base.

Dix pattes ; les deux antérieures en pinces ; les quatre postérieures fort petites.

Corps logé dans une coquille étrangère.

ESPÈCES.

1. Pagure larron.

Corcelet avec deux lignes croisées en forme d'X ; queue simple, ventrue en dessous.

2. Pagure Mégiste.

Parasite, rouge, marqué de taches rondes, blanches ; pattes velues et épineuses ; pince gauche plus grande que la droite.

3. Pagure moucheté.

Parasite, d'un rouge de sang foncé, marqué de taches blanches ; pattes très-velues ; pince gauche plus grande que la droite.

4. Pagure vieillard.

Parasite ; corcelet ovale, avec les côtés ciliés ; pattes ridées, très-velues.

5. Pagure granulé.

Parasite ; pinces presqu'égales, marquées de tubercules réunis ; les intervalles hérissés de poils très-courts et roides.

6. Pagure Ours.

Parasite ; pattes et pinces transversalement striées et très-velues ; pinces égales.

7. Pagure pointillé.

Parasite, d'un rouge-clair, marqué de points blancs ; pinces hérissées ; la gauche plus grande que la droite.

8. Pagure incisé.

Parasite ; pattes et pinces marquées de rides transversales, dentelées ; pince gauche plus grande que la droite.

9. Pagure miliaire.

Parasite, brun ; pinces égales, tuberculées ; tubercules rapprochés, d'une couleur plus claire.

PAGURE. (Insecte.)

10. Pagure Bernard.

Parasite; pinces chagrinées et muriquées, la droite plus grande que la gauche.

11. Pagure hongrois.

Parasite; pinces velues, avec l'extrémité noire; la droite plus grande que la gauche; corps rouge.

12. Pagure Diogène.

Parasite; pinces muriquées, pubescentes; la gauche plus grande que la droite.

13. Pagure soldat.

Parasite; pince gauche plus grande que la droite, muriquée de toutes parts; doigts des pieds très-longs, en scie.

14. Pagure cuirassé.

Parasite; corcelet légérement tuberculé, antérieurement tronqué; pince gauche plus grande que la droite; antennes intérieures très-longues.

15. Pagure strié.

Parasite; pinces et pattes transversalement striées; stries ciliées, dentelées; pince gauche plus grande que la droite.

16. Pagure rongeur.

Parasite; pinces presqu'égales, transversalement striées.

17. Pagure geolier.

Parasite; pince gauche plus grande que la droite; main lisse; doigts des pieds très-longs et lisses.

18. Pagure rubané.

Parasite; pattes rouges, avec des raies longitudinales, blanches; pinces presque égales, raboteuses, hérissées.

19. Pagure vigilant.

Parasite; pinces presqu'égales, raboteuses; pédicules des yeux très-longs.

20. Pagure diaphane.

Parasite, déprimé; pince gauche plus grande, lisse; bord supérieur du carpe anguleux, dilaté.

21. Pagure hermite.

Parasite; pinces raboteuses, presque égales; les six pattes antérieures ayant un pouce.

22. Pagure tubulaire.

Parasite, presque cylindrique; têt court, marqué de points enfoncés.

23. Pagure oculé.

Parasite; pinces muriquées, égales; pédicule des yeux de la longueur du corcelet.

24. Pagure ailé.

Parasite; mains lisses, avec trois dilatations; pince droite plus grande que la gauche.

25. Pagure ophthalmique.

Parasite; pinces égales, muriquées; pattes avec des faisceaux de poils; yeux grands, portés sur un pédicule mince.

26. Pagure Araignée.

Parasite; pinces raboteuses; queue calleuse à l'extrémité, et pourvue d'un onglet.

27. Pagure flûteur.

Parasite; corcelet lisse, entier; pince gauche plus grande que la droite; pieds et pinces châtains, avec l'extrémité blanche.

PAGURE. (Insecte.)

28. Pagure tambour.

Parasite; corcelet lisse, entier; pattes striées, avec les doigts marbrés.

29. Pagure tirailleur.

Parasite; corcelet lisse, entier; pinces égales, granulées; cuisses de la seconde paire, comprimées.

30. Pagure cuirassier.

Parasite; corcelet rugueux; bras lisses, triangulaires; carpes et mains muriqués.

31. Pagure pédonculé.

Parasite; corcelet plane, déprimé; pince gauche plus grande, renflée, muriquée; pédicule des yeux fort gros.

32. Pagure rayé.

Parasite; corcelet plane, blanchâtre; pinces égales, transversalement striées.

33. Pagure cannelé.

Parasite; pinces égales, anguleuses; angles saillans, en scie.

34. Pagure douteux.

Parasite; pinces presque glabres, granulées; la gauche plus grande que la droite.

1. Pagure larron.

Pagurus latro.

Pagurus thorace suturis quadrifido; caudâ simplici subtùs ventricosâ. Fabr. *Entom. Syst. em. tom.* 2. *p.* 468. *n°.* 1. — *Suppl. tom.* 5. *p.* 411. *n°.* 1.

Cancer latro. Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 1049. *n°.* 56.

Cancer crumenatus. Rumph. *Thesaur. tab.* 4.

Bourfières. Rochef. *Antilles. t.* 1. *chap.* 21.

Cancer crumenatus, orientalis. Séba, *Muf. tom.* 3. *tab.* 21. *fig.* 1. 2.

Purfekrab. Petiv. *Gazoph.* 1. *Append. tab.* 1. *fig.* 2.

Cancer Aftacus latro. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 34. *tab.* 24.

Pagure larron. Bosc, *Hift. nat. des Cruft. t.* 2. *p.* 76.

Pagure larron. Latr. *Hift. nat. des Cruft. & des Inf. tom.* 6. *p.* 164. *n°.* 9.

La figure que Séba donne de ce Pagure paroît fort bonne. Le chaperon eft terminé en pointe avancée. Les antennules intérieures font prefque auffi longues que les pinces, divifées à leur extrémité. Les divifions font inégales. La fupérieure eft beaucoup plus groffe & plus longue que l'inférieure. Les antennes extérieures font fétacées & plus longues que les pattes. Les yeux font gros, portés fur un pédicule cylindrique. Le corps eft d'un beau rouge-corallin. Le corcelet paroît avoir une ligne tranfverfe, courbe, un peu finuée & enfoncée, & deux autres longitudinales, qui fe joignent au milieu, & forment en quelque forte un X. C'eft fans doute ce qu'a voulu exprimer Séba en difant : « La coque qui couvre le corps par-deffus, eft compofée de plufieurs articulations, jointes enfemble d'une manière qu'elles peuvent fe ferrer & s'étendre lorfque l'animal fe meut promptement avec fes gros pieds. » La queue, formée de trois articulations, eft partout fillonée de longues raies. Les pinces font groffes, rouges comme le corps. La gauche eft beaucoup plus groffe que la droite, & les ferres de l'une & de l'autre font garnies de fortes dents. Les fix pattes qui fuivent, ont des taches ondées, & font armées de dentelures fur leurs bords. La dernière pièce eft alongée, & hériffée de faifceaux de poils. Les deux autres pattes font très-petites. Séba dit que ce Pagure eft bon à manger. Ses entrailles principalement, étant bien aprêtées, font un mets agréable.

Il fe trouve dans les mers des Indes, & habite les fentes des rochers, d'où il fort la nuit, & fe répand fur le rivage pour aller chercher fa nourriture.

2. Pagure mégifte.

Pagurus megiftos.

Pagurus parafiticus rufus, maculis rotundatis albicantibus, pedibus hirfutis fpinofifque, chelâ finiftrâ majore.

Cancer megiftos. Herbst, *Canc.* 3. *pag.* 23. *tab.* 61. *fig.* 1.

Ce Cruftacé, dans la figure qu'Herbft en donne, paroît être un Pagure par la partie antérieure du corps, & une Écreviffe par la partie poftérieure. Sa queue eft terminée par cinq feuillets fort larges ; ce qui fuppofe qu'il nage comme les Écreviffes, & qu'il ne fe loge ni dans une coquille ni dans un creux ou fente de rocher. Tout le corps eft d'un beau rouge, couvert de petites taches blanchâtres. Les yeux font portés fur un pédicule alongé, cylindrique, un peu plus étroit vers le milieu. Les pattes & les pinces font velues. La pince gauche eft beaucoup plus grande que la droite, & la main eft fort renflée.

Il fe trouve dans l'Océan indien.

Nota. On voit un Cruftacé, au Muféum d'Hiftoire naturelle, qui nous paroît le même par la partie antérieure du corps & par les pattes, mais qui eft parafite & logé dans un Buccin. Le corcelet eft d'un rouge très-pâle, marqué de taches blanches. Le chaperon n'eft point avancé : on voit feulement une dent, de chaque côté, entre les yeux & les antennes extérieures, qui eft obtufe, & armée, à fon extrémité, d'une petite épine blanche. Les yeux font portés fur un pédicule peu alongé, cylindrique, rougeâtre, un peu plus gros que dans la figure de Herbft. La lame qui eft au deffus de leur bafe fupérieure eft terminée par trois épines prefqu'égales. Les antennes internes ont les deux premiers articles fort courts, & le pénultième un peu alongé, cylindrique. Les pinces font inégales, hériffées de poils longs, pourpres, & de piquans plus gros & plus forts vers l'angle fupérieur interne; elles font d'un rouge-clair, avec des taches blanches, bordées de brun. De la plupart de ces taches partent des faifceaux de poils. Il y en a qui font placées à la bafe des piquans, & d'autres fur le piquant même qu'elles entourent. L'extrémité du piquant eft noire & aiguë. La pince gauche eft plus grande que la droite. Les pattes font hériffées des mêmes poils & des mêmes piquans, fi ce n'eft qu'ils font plus petits, plus acérés & tout noirs. Les doigts des pinces font fort gros, à peine dentés intérieurement, & terminés fupérieurement par un bord noir, tranchant. Les quatre pattes qui viennent après ont leurs doigts fort longs, affez gros, arrondis, hériffés de poils, armés de piquans, & terminés par un ongle noir. Les deux pattes qui fuivent, font terminées par un petit ongle, & elles ont en deffous une palette oblongue, noire.

Il fe trouve au Cap de Bonne-Efpérance, & eft confervé au Muféum d'Hiftoire naturelle.

3. Pagure moucheté.

Pagurus guttatus.

Pagurus parasiticus, sanguineus, albo maculatus, pedibus hispidis; chelâ sinistrâ majore.

Il est fort grand. Le corcelet est plane, presque carré, ridé sur les côtés, blanchâtre & lisse au milieu, lavé de rouge sur les côtés, avec des taches blanches. Les bords latéraux sont hérissés de longs poils. Le chaperon est peu avancé, à peine denté. Les yeux sont portés sur un pédicule lisse, d'un brun-testacé, peu alongé. La base supérieure est accompagnée d'une lame large, rouge, avec des points blancs & les bords antérieurs ciliés. Les antennes antérieures ont leurs premiers articles hérissés, avec des points blancs. Les pinces sont un peu renflées. La gauche est un peu plus grande que la droite. Elles sont d'un rouge de sang-foncé, avec des taches blanches; elles sont hérissées de poils, & on voit quelques tubercules épineux sur les mains & sur les doigts. Les pattes sont de la couleur des pinces, & tachées comme elles de blanc; elles sont hérissées de poils & n'ont point de tubercules. Les doigts sont longs & terminés par un ongle très-fort. Les quatre pattes de derrière sont petites, rouges, tachées de blanc.

Il se trouve à l'Isle-de-France, & est conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

4. Pagure vieillard.

Pagurus aniculus.

Pagurus parasiticus, thorace ovato, lateribus ciliatis, pedibus rugosis hirtis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 468. *n°.* 2. — *Suppl. tom.* 5. *p.* 411. *n°.* 2.

Pagurus aniculus. Bosc, *Hist. natur. des Crust. tom.* 2. *p.* 76.

Pagurus aniculus. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 163. *n°.* 8.

Cancer aniculus. Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 37.

Il est fort grand. La bouche est hérissée de poils. Le chaperon est bifide, & les deux divisions sont alongées, aiguës. Les yeux sont avancés, portés sur un pédicule cylindrique. Le corcelet est ovale, lisse, glabre, avec les côtés ciliés & la partie postérieure molle. La queue est molle, vésiculeuse, terminée, de chaque côté, par deux appendices triarticulées, réunies à leur base, planes & noires à leur extrémité, celle des deux qui se trouve postérieure étant une fois plus petite que l'autre. Les pinces sont grandes, transversalement marquées de rides velues. Les mains sont ovales, & les doigts sont hérissés de faisceaux de poils, dont quelques-uns de couleur rouge. Les ongles sont obtus & noirs. Les deux paires de pattes qui suivent, sont longues, rugueuses, hérissées de poils. Les cuisses sont comprimées. Les doigts sont hérissés de faisceaux de poils, dont quelques-uns sont rouges. Les ongles sont noirs, aigus. Les pattes de la quatrième paire sont très-petites, comprimées, avec le dernier article ovale, armé d'un ongle plane, arrondi, noir. Celles de la cinquième sont courtes, filiformes, & armées d'un ongle noir.

Il se trouve dans l'Océan austral.

5. Pagure granulé.

Pagurus granulatus.

Pagurus parasiticus, chelis subæqualibus gregatim tuberculatis, interstitiisque hispidis.

Il est fort grand, entiérement blanchâtre. Le corcelet est plane, un peu raboteux, sans rides, presque triangulaire ou rétréci postérieurement. Le chaperon est à peine bidenté ou à peine sinué. Les yeux sont portés sur un pédicule alongé, blanchâtre, un peu aminci, presqu'aussi long que le corcelet. On voit, à leur base supérieure, une épine aiguë, avancée. Les antennes extérieures sont plus courtes que les pinces; elles ont, à leur base supérieure, un rameau pointu, épineux. Les antennes intérieures ne dépassent guère les yeux que par leur quatrième article bifide. Les pinces sont presqu'égales. La droite est à peine plus grande que la gauche. Elles sont couvertes de tubercules courts, arrondis, groupés au nombre de trois à sept, & même huit. L'espace compris entre ces tubercules est hérissé de poils roides, très-courts & très-serrés. Le quatrième article de ces pinces a, sur son bord supérieur interne, une suite de piquans, dont la pointe est acérée & noire. Ces piquans sont moins marqués sur la main. Les doigts n'ont que des tubercules groupés. Ils sont gros, & garnis de dents ou de gros tubercules osseux, arrondis, dans toute leur partie interne, à la pince droite. La gauche a le bord interne des doigts tranchant & dentelé. Les quatre pattes qui suivent, sont un peu plus courtes que les pinces. Les tubercules y sont moins groupés, & terminés par une petite épine aiguë, plus forte sur le bord supérieur interne. Les doigts sont longs, hérissés de poils, un peu anguleux. L'angle supérieur a une suite de piquans courts & assez gros, de couleur brune.

Il se trouve dans les mers des Indes, & est conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

6. Pagure Ours.

Pagurus Ursus.

Pagurus parasiticus, pedibus manibusque transversè striatis hirsutis, chelis æqualibus.

Il est grand & d'un rouge très-pâle. Le chaperon est tridenté, & la dent du milieu est plus avancée que l'autre. Le corcelet est un peu convexe, presque carré, marqué d'un enfoncement transversal près

près du chaperon. Le milieu eſt liſſe, marqué de deux lignes peu enfoncées, qui ſe réuniſſent en une ſeule antérieurement. Les côtés ſont hériſſés de longs poils rouſſeâtres. Les yeux ſont portés ſur un pédicule long & mince. La lame qui les accompagne à leur baſe ſupérieure eſt hériſſée, avancée & terminée en pointe. Les antennes extérieures ſont un peu plus longues que les pinces, & accompagnées d'un rameau terminé en pointe aiguë. Les pinces ſont de grandeur égale, & marquées de plis tranſverſaux, rapprochés, qui paroiſſent en recouvrement. Le bord qui avance, eſt finement dentelé, & hériſſé de poils longs, rouſſeâtres. Les pattes ont les mêmes plis; mais ceux-ci paroiſſent moins en recouvrement. Leur bord eſt rouge, & ce rouge paroît formé par des cils très-courts & très-ſerrés. Elles ſont hériſſées de longs poils rouſſeâtres à leur bord ſupérieur & inférieur. Les pattes de la quatrième paire ſont courtes, comprimées, hériſſées à leur bord ſupérieur & inférieur, & terminées par une palette noire. Les deux dernières ſont un peu plus longues & plus minces.

Il ſe trouve à l'Iſle-de-France, & eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

7. Pagure pointillé.

Pagurus punctulatus.

Pagurus paraſiticus, pallidè rufus, albo punctatus, chelis hirtis, ſiniſtrâ majore.

Il eſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt carré, liſſe, peu convexe, blanchâtre, avec quelques taches rondes, preſqu'oculées, blanches. Le chaperon eſt preſque tridenté, avec la dent du milieu plus courte que les autres. On voit une ligne tranſverſale, enfoncée, derrière le chaperon. Les yeux ſont portés ſur un pédicule aſſez gros & aſſez long, cylindrique, d'un brun-teſtacé. L'écaille qui les accompagne à leur baſe ſupérieure eſt blanchâtre, liſſe, ciliée antérieurement. Les pattes & les pinces ſont d'un rouge-clair, marquées de points blancs, & hériſſées de poils longs de la même couleur. Les pinces ont, de plus que les pattes, des tubercules épineux, en partie blancs. La pince gauche eſt plus grande que la droite.

Il ſe trouve ſur les bords de la mer, à l'île de Timor, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

8. Pagure inciſé.

Pagurus inciſus.

Pagurus paraſiticus, pedibus manibuſque rugis, tranſverſis, denticulatis; chelâ ſiniſtrâ majore.

La longueur du corps de ce Pagure eſt de quatre pouces & demi. La pince gauche eſt plus grande que la droite, & l'une & l'autre ont des rides tranſverſales, inégales, rapprochées, ciliées, & marquées, ſur leur crête antérieure, de dentelures, dont quelques-unes plus grandes que les autres. Le bord ſupérieur a des tubercules épineux aſſez grands, peu nombreux. Le corcelet eſt carré, peu convexe, preſque liſſe. Le chaperon eſt peu avancé, à peine tridenté. Les yeux ſont portés ſur un pédicule court, aſſez gros. La lame qui les accompagne à leur baſe ſupérieure eſt terminée par trois ou quatre petites épines. Le rameau qui accompagne les antennes extérieures eſt avancé, pointu, avec pluſieurs petites épines ſur ſa tige.

Il ſe trouve..... Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

9. Pagure miliaire.

Pagurus miliaris.

Pagurus paraſiticus, brunneus, chelis æqualibus, tuberculatis; tuberculis conſertis, pallidioribus.

Pagurus miliaris. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 75.

Pagurus miliaris. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 168. *n°.* 19.

Il eſt de la groſſeur du poing & d'une couleur brune. Les pinces ſont égales, entiérement couvertes de tubercules peu élevés, formés de petits grains rapprochés & moins colorés. Il paroît compoſé, ſelon M. Boſc, d'écailles en recouvrement, comme la Galathée ſtriée, & ſes pattes ſont fortement velues.

Il ſe trouve, ſuivant M. Boſc, dans le Buccin-Pomme.

10. Pagure Bernard.

Pagurus Bernhardus.

Pagurus paraſiticus, chelis ſcabris, ſubmuricatis, dextrâ majore.

Pagurus Bernhardus *paraſiticus, chelis muricatis, dextrâ majore.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *pag.* 469. *n°.* 3. — *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 411. *n°.* 3.

Carcinion. Arist. *lib.* 4. *cap.* 4, & *lib.* 5. *cap.* 15.

Cancer Bernhardus. Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *pag.* 1049. *n°.* 57. — *Muſ. Lud. Ulr. pag.* 454. — *Faun. Suec. n°.* 2032.

Cancer Bernhardus. Scopoli, *Entom. Carn. n°.* 1130.

Aſtacus Bernhardus *caudâ molli recurvatâ, thorace lævi; pedibus cheliſque muricatis, ſcabris, dextrâ majore.* Deg. *Mem. Inſ. t.* 7. *p.* 405. *n°.* 4. *tab.* 23. *fig.* 5. 6. 7.

Aſtacus trunco ſubnudo, molli; thorace lævi,

manibus pedibusque verrucosis, scabris. GRONOV. *Zooph. p.* 229. *n°.* 982.

Astacus trunco subrotundo, molli; thorace lævi; manibus pedibusque subverrucosis, scabris. BAST. *Opusc. subs. p.* 75. *tab.* 10. *fig.* 3.

Cancellus. ROND. *De Piscib. lib.* 18. *cap.* 12. *p.* 553.

Cancellus. SWAMM. *Bibl. Nat. tom.* 1. *p.* 194. *tab.* 11. *fig.* 1. 2.

Cancellus. MATTHIOL. *in* Diosc. *p.* 283.

Cancellus. BELON. *De la Nat. des Poiss. p.* 370. *fig.* 1.

Cancellus nudus. JONST. *Exsang. tab.* 7. *fig.* 6-12.

Cancellus gallis, Bernard-l'Hermite *cognominatus.* JACOB. *Mus. Frid.* 4. *tab.* 1. *n°.* 36. 37.

Cancellus quibusdam Bernhardus eremita. WORM. *Mus. p.* 50. *tab.* 1.

RÉAUM. *Mém. de l'Académ. des Scienc.* 1710. *tab.* 10. *fig.* 19. 20.

PENN. *Zool. Brit.* 4. *tab.* 17. *fig.* 38.

Spect. de la Nat. tom. 3. *p.* 226. *fig.* F. G.

Cancer Bernhardus. HERBST, *Canc. t.* 2. *p.* 14. *tab.* 22. *fig.* 6.

Pagurus Bernhardus. LATR. *Hist. natur. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *pag.* 160. *n°.* 1. — *Gen. Crust. & Ins. tom.* 1. *p.* 46.

Pagurus Bernhardus. Bosc, *Hist. natur. des Crust. tom.* 2. *p.* 76.

Nous ne doutons pas que, parmi les synonymes que nous avons cités, il n'y en ait qui se rapportent à des espèces très-différentes; mais comme les auteurs qui ont parlé des Pagures n'ont donné que des descriptions incomplètes, nous ne pouvons faire autre chose, pour le moment, qu'exprimer nos doutes à cet égard. Celui auquel paroît se rapporter le plus grand nombre de figures, & que Degeer a décrit avec soin, habite les coquilles des Nérites, des Buccins. Le chaperon est tridenté. Les yeux sont avancés, portés sur une tige cylindrique, grosse, très-courte, & accompagnés à leur base d'une petite écaille élevée. Les antennes antérieures, qui se trouvent au dessous des yeux, sont courtes, divisées en trois articles, dont le premier est court; les deux suivans sont un peu alongés, cylindriques; le dernier est terminé par deux filets inégaux, qui paroissent formés d'un grand nombre d'articles peu distincts. Les antennes extérieures sont presqu'aussi longues que les pattes, sétacées, à articles peu distincts. Le premier est gros, & accompagné d'une épine longue, droite & aiguë; les deux suivans sont alongés & cylindriques, le troisième étant plus long que le second. Les pinces sont couvertes de tubercules plus ou moins nombreux, dont quelques-uns sont en forme d'épine. Les doigts sont munis de grosses dents intérieurement. Les pattes ont des tubercules épineux à leur bord supérieur.

Il se trouve dans les mers de l'Europe, de l'Amérique, des Indes, si l'on peut s'en rapporter aux différens auteurs.

11. PAGURE hongrois.

PAGURUS hungarus.

Pagurus parasiticus, chelis hirtis, apice atris, dextra majore; corpore rubro fasciato. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 469. *n°.* 4. — *Suppl. p.* 412. *n°.* 4.

Pagurus hungarus. HERBST, *Canc. tom.* 2. *p.* 26. *tab.* 23. *fig.* 6.

Pagure hongrois. Bosc, *Hist. natur. des Crust. tom.* 2. *p.* 77.

Pagure hongrois. LATR. *Hist. natur. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 164. *n°.* 10.

Il est plus petit que le Pagure Diogène. Le chaperon est légérement tridenté. Les yeux sont avancés, portés sur un pédicule cylindrique, pâle, avec des bandes rouges. Le corcelet est lisse, plane. Les pinces & les pattes sont hérissées de poils & marquées de bandes rouges. La pince droite est plus grande que l'autre, & les serres sont intérieurement dentées.

Il se trouve dans la mer des Indes orientales.

12. PAGURE Diogène.

PAGURUS Diogenes.

Pagurus parasiticus, chelis muricatis, pubescentibus, sinistrâ majore. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 469. *n°.* 5. — *Suppl. tom.* 5. *p.* 412. *n°.* 5.

Cancer Diogenes. LINN. *Syst. Natur. tom.* 2. *p.* 1049. *n°.* 58.

Astacus trunco subnudo, molli; manibus pedibusque villosis. GRONOV. *Zooph. p.* 230. *n°.* 983.

Astacus trunco subnudo, molli; manibus pedibusque pilosis, sinistrâ majore. BAST. *Opusc. subs. p.* 75. *tab.* 10. *fig.* 4.

RUMPH. *Thes. tab.* 5. *fig.* K. L.?

CATESB. *Car.* 2. *tab.* 33. *fig.* 1. 2.

KEMPF. *Jap. tab.* 13. *fig.* 7.

Cancer Diogenes. HERBST, *Canc. t.* 2. *p.* 17. *tab.* 22. *fig.* 5.

Pagure Diogène. Bosc, *Hist. natur. des Crust. tom.* 2. *p.* 77.

Pagure Diogène. LATR. *Hist. natur. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 166. *n°.* 16.

Il ressemble, suivant Gronovius, pour la figure & les proportions de toutes les parties du corps, au Pagure Bernard; mais il en diffère par les pinces & les pattes, plus lisses, couvertes de poils sétacés, plus rares. En outre, la pince gauche est très-grande, ventrue, presque globuleuse, tandis que la droite est très-petite.

Il se trouve dans les mers des Indes & de l'Amérique.

13. Pagure soldat.

Pagurus miles.

Pagurus parasiticus, chelâ sinistrâ majore, utrinquè muricatâ; pedum unguibus longissimis, serratis. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 2. *p.* 470. *n°.* 6. — *Suppl. tom.* 5. *p.* 412. *n°.* 6.

Cancer miles *macrourus, parasiticus, chelis granulatis, villosis, sinistrâ majore; unguibus longissimis.* Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 19. *tab.* 22. *fig.* 7.

Pagure soldat. Bosc, *Hist. nat. des Crust. t.* 2. *p.* 77.

Pagure soldat. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 165. *n°.* 15.

Il ressemble aux précédens, dont il diffère en ce que le bras ou la seconde pièce des pinces est dilaté à sa partie supérieure, & garni de tubercules épineux. La pince gauche est plus grande que la droite, & elle est garnie de tubercules épineux, tant en dessus qu'en dessous. Les ongles sont très-longs.

Il se trouve aux Indes orientales.

14. Pagure cuirassé.

Pagurus clypeatus.

Pagurus parasiticus, thorace tuberculato, anticè truncato; chelâ sinistrâ majore; antennis interioribus longissimis.

Pagurus clypeatus *parasiticus, thorace lævi, integerrimo, compresso; chelâ sinistrâ majore, pedibusque punctatis.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 470. *n°.* 7. — *Suppl. tom.* 5. *p.* 413. *n°.* 9.

Cancer clypeatus. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 22. *n°.* 5. *tab.* 23. *fig.* 2. A. 2. B.

Pagure chaperon. Bosc, *Hist. natur. des Crust. tom.* 2. *p.* 78.

Pagure cuirassé. Latr. *Hist. natur. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 166. *n°.* 14.

Il est fort grand & d'un rouge très-clair, jaunâtre ou brun. Le corcelet est un peu convexe, tuberculé sur les côtés, en forme de cône tronqué antérieurement. La troncature est légérement sinuée. Les yeux sont portés sur un pédicule court, assez gros, accompagnés, à leur base supérieure, d'une lame peu avancée, à peine dentelée. Les antennes extérieures sont plus courtes que les pinces, & placées, non pas sur une même ligne que les yeux, mais à leur côté latéral inférieur. Les deux premiers articles sont très-courts, comprimés; le troisième est un peu plus long & plus petit que les deux autres, & il est également comprimé. Les antennes intérieures sont presqu'aussi longues que les autres. Le premier article est le plus court, dilaté & tranchant à sa base supérieure. Le troisième article est le plus long de tous. Les pinces sont couvertes de tubercules clair-semés, rougeâtres, dirigés en avant, qui paroissent comme implantés. Les serres sont armées de dents blanches, très-fortes. Les doigts sont courts, assez gros. La pince gauche est beaucoup plus grosse que l'autre, & toutes les deux, ainsi que les pattes, ont leur bord supérieur tranchant, & leur partie interne plane ou même un peu creuse. On voit sur les pattes les mêmes tubercules que sur les pinces; mais ils sont plus clair-semés, si ce n'est sur les doigts, où ils sont serrés & garnis de poils. Le dernier article est gros, armé d'un ongle noir.

Il se trouve dans la mer des Indes, & il habite une grande espèce de Buccin.

15. Pagure strié.

Pagurus striatus.

Pagurus parasiticus, chelis pedibusque transversè striatis; striis ciliatis, denticulatis; chelâ sinistrâ majore.

Pagure strié. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 2. *p.* 77.

Pagure strié. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 163. *n°.* 7.

Il est de grandeur moyenne. Le chaperon est tridenté. La dent du milieu est plus courte, plus obtuse que les deux latérales. Les angles latéraux sont obtus & tuberculés. Les yeux sont portés sur un pédicule cylindrique, assez gros. On voit, à leur base supérieure, une lame à dents aiguës, presqu'en forme de peigne. Les antennes extérieures sont plus courtes que les pinces. Le premier anneau est accompagné d'un rameau pointu, court, garni d'épines. Le corcelet est plane, presque carré, marqué de quelques points & de quelques enfoncemens à la partie antérieure & sur les côtés, & de quelques stries irrégulières de chaque côté, vers la partie postérieure. Les bords latéraux ont quelques petits tubercules. Les pinces sont grosses; la gauche est plus grande que la droite; elles ont, ainsi que les pattes, au bord interne, une suite de tubercules avancés, en forme d'épines, & quelques autres plus courts, près de ce bord. Leur face supérieure & leur face latérale externe sont marquées de rides inégales, transversales, terminées chacune par de très-petites

dentelures, & par des cils courts & très-ferrés. Les doigts font courts, fort gros, marqués des mêmes rides, munis intérieurement de fortes dents. Les fecondes pattes font un peu plus longues que les pinces, & les troifièmes encore plus longues; leurs doigts ou tarfes font alongés & velus. L'ongle qui les termine, eft petit & noir.

Il fe trouve dans toute la Méditerranée, dans les Buccins, les Pourpres.

16. Pagure rongeur.

Pagurus arrofor.

Pagurus parafiticus, chelis fubæqualibus tranfversè fulcatis.

Cancer arrofor *thorace plano; chelis pedibufque fulcis numerofis ornatis.* Herbst, *Cancer. tom.* 2. *p.* 170. *tab.* 43. *fig.* 1.

Cancer arrofor. Bosc, *Hift. natur. des Cruft. tom.* 2. *p.* 80.

Cancer arrofor. Latr. *Hift. nat. des Cruft. & des Inf. tom.* 6. *p.* 170. *n°.* 24.

Il paroit être le même que le Pagure ftrié, ou en différer fort peu. Le corcelet eft plane; il eft ridé, comme l'autre, fur les côtés poftérieurs; mais il n'a pas les tubercules qu'on remarque aux angles antérieurs du ftrié. Les pinces font prefque égales en groffeur; la gauche eft pourtant un peu plus groffe; elles ont des ftries tranfverfales, ciliées à leur partie fupérieure, & quelques dents en fcie à leur bord fupérieur interne.

Il fe trouve.....

17. Pagure geolier.

Pagurus cuftos.

Pagurus parafiticus, chelâ finiftrâ majore, manu læviufculâ; pedum unguibus longiffimis, lævibus. Fabr. *Ent. Syft. em. Suppl. pag.* 412. *n°.* 7.

Pagure geolier. Bosc, *Hift. natur. des Cruft. tom.* 2. *p.* 77.

Pagure fentinelle. Latr. *Hift. nat. des Cruft. & des Inf. tom.* 6. *p.* 165. *n°.* 12.

Il reffemble au Pagure foldat, dont il diffère par le corps moins hériffé de poils, les mains plus liffes, point du tout épineufes, & par les ongles ou derniers articles des pattes, à peine en fcie. La pince gauche eft beaucoup plus grande que la droite.

Il fe trouve aux Indes orientales.

18. Pagure rubané.

Pagurus vittatus.

Pagurus parafiticus, pedibus rufis, albo vittatis; chelis fubæqualibus, fcabris, hirtis.

Pagurus vittatus. Bosc, *Hift. nat. des Cruft. tom.* 2. *p.* 78.

Pagurus vittatus. Latr. *Hift. nat. des Cruft. & des Inf. tom.* 6. *p.* 167. *n°.* 18.

Il eft de grandeur moyenne. Le corcelet eft plane, prefqu'ovale, un peu raboteux tout autour, près des bords. Le chaperon eft à peine tridenté. La dent du milieu eft mieux marquée que les autres. Les yeux font petits, portés fur un pédicule cylindrique, étroit & alongé. La lame latérale interne qui les accompagne, eft très-courte, pointue, à peine avancée, garnie de longs cils intérieurement. Les antennes extérieures font de la longueur des pattes. Le fecond anneau eft latéralement avancé, pointu, hériffé de poils. Les antennes intérieures font un peu plus longues que les yeux. Les pinces font prefqu'égales, rougeâtres, marquées d'anneaux oculés, blancs; elles font hériffées de poils, & couvertes de tubercules un peu épineux. Les doigts n'ont pas de dents, mais font voûtés ou creux intérieurement, & leurs bords font noirs & tranchans. Les pattes font rouges, marquées de raies longitudinales blanches. Les doigts font hériffés de faifceaux de poils. Les ongles qui les terminent, font noirs.

Il fe trouve fur les côtes de la Caroline, d'où il a été apporté par M. Bofc, & il fe loge dans plufieurs efpèces différentes de Buccins.

19. Pagure vigilant.

Pagurus vigil.

Pagurus parafiticus, chelis fubæqualibus fcabris, pedunculis oculorum longiffimis.

Il eft de grandeur moyenne, & entiérement de couleur blanche. Le corcelet eft un peu convexe, à peine raboteux. Le chaperon eft tridenté & légérement rebordé. Les yeux font portés fur un pédicule prefque de la longueur du corcelet, & accompagnés, à leur bafe fupérieure interne, d'une très-petite épine. Les antennes extérieures font plus courtes que les pinces, accompagnées, à leur bafe extérieure, d'un rameau pointu & hériffé de petites épines. Les pinces font prefqu'égales; la gauche pourtant eft un peu plus grande, & elles font entiérement couvertes de petits tubercules rapprochés, qui les rendent comme chagrinées. Les doigts ou ferres ont leur bord interne tranchant. Les pattes font en fcie à leur bord fupérieur, & en outre les doigts ont quelques cils.

Il fe trouve fur les côtes de la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eft confervé au Muféum d'Hiftoire naturelle.

20. Pagure diaphane.

Pagurus diaphanus.

Pagurus parafiticus, depreffus, chelâ finiftrâ

majore, læviusculâ; carpis dorso dilatatis. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 412. *n°.* 8.

Pagure diaphane. Bosc, *Hist. natur. des Crust. tom.* 2. *p.* 77.

Pagure diaphane. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 165. *n°.* 13.

Il ressemble au Pagure geolier; mais il est une fois plus petit & déprimé. La pince gauche est plus grande que la droite. La main est comprimée, & son bord inférieur est en scie. Les carpes sont presque muriqués, avec le bord supérieur dilaté, anguleux. Les pattes sont glabres, & ont leurs ongles lisses.
Il se trouve dans l'Océan indien.

21. Pagure hermite.

Pagurus eremita.

Pagurus parasiticus, chelis scabris subæqualibus, pedibus sex anterioribus pollicatis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 470. *n°.* 8. — *Suppl. tom.* 5. *p.* 413. *n°.* 10.

Pagurus eremita. Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 1049. *n°.* 59.

Pagure hermite. Bosc, *Hist. natur. des Crust. tom.* 2. *p.* 78.

Pagure hermite. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 161. *n°.* 2.

Ce Crustacé, d'après la description de Linné, appartient peut-être au genre Palémon; il ressemble, dit Linné, au Pagure Bernard ou Diogène; mais il est plus petit. Les pinces sont égales, raboteuses, & elles sortent, ainsi que les quatre pattes qui suivent, hors de l'habitation de l'animal.
Il se trouve avec sa coquille au milieu d'un petit bloc arrondi de pierre spongieuse, n'ayant qu'une ouverture transversale ovale, dans les mers d'Italie.

22. Pagure tubulaire.

Pagurus tubularis.

Pagurus parasiticus, subcylindricus, testâ punctis excavatis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 470. *n°.* 9. — *Suppl. p.* 413. *n°.* 11.

Cancer tubularis. Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 1050. *n°.* 60.

Pagure tubulaire. Bosc, *Hist. nat. des Crust. p.* 78.

Pagure tubulaire. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 161. *n°.* 3.

Ce Crustacé, dont Linné seul a donné la description, & qui n'appartient probablement pas à ce genre, ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Scolopendre à pinces (*Scolopendra forficata*); il se loge dans les Serpulaires de la Méditerranée. Son têt est court, presqu'ovale, coupé de chaque côté antérieurement, marqué de points enfoncés sur toutes ses parties. Les deux premières paires de pattes sont en pinces; celles de la cinquième sont mutiques, & on ne voit que le rudiment des autres. La queue est longue & molle.
Il se trouve dans le tuyau de la Serpulaire glomérée, *Serpularia glomerata.*

23. Pagure oculé.

Pagurus oculatus.

Pagurus parasiticus, chelis muricatis, æqualibus; oculorum pedunculis longitudine thoracis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *pag.* 471. *n°.* 10. — *Suppl. tom.* 5. *p.* 413. *n°.* 12.

Cancer oculatus. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 24. *tab.* 23. *fig.* 4. ?

Pagure oculé. Bosc, *Hist. nat. des Crust. t.* 2. *p.* 79.

Pagure oculé. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 162. *n°.* 4.

Vrai Bernard-l'Hermite. *Essai sur l'Hist. nat. de Saint-Domingue, p.* 340. *pl.* 7. *fig.* 1.

Il ressemble, selon Fabricius, au Pagure Bernard. Tout le corps est ferrugineux. Les yeux sont portés sur un pédicule cylindrique, de la longueur du corcelet, armés, à leur base supérieure, d'une forte dent. Les pinces sont de grosseur égale, muriquées, marquées, de chaque côté, d'une tache couleur de sang.
Il se trouve dans le Murex nommé *Brandaris* par Linné.

24. Pagure ailé.

Pagurus alatus.

Pagurus parasiticus, manibus lævibus trialatis, dextrâ majore. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 471. *n°.* 11. — *Suppl. tom.* 5. *p.* 413. *n°.* 13.

Pagure ailé. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 2. *p.* 79.

Pagure ailé. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 162. *n°.* 5.

Il est un peu plus petit que les précédens. Le pénultième article des pinces est raboteux; le dernier ou la main est lisse, & les trois premiers sont proéminens ou dilatés, & aigus sur leur bord interne.
Il se trouve en Islande, dans les coquilles du genre Bulla de Linné.

25. Pagure ophthalmique.

Pagurus ophthalmicus.

Pagurus parasiticus, chelis æqualibus muri-

catis, pedibus fasciculato-pilosis, oculis clavatis. FABR. *Ent. Syst. em. Suppl. tom.* 5. *pag.* 413. *n°.* 14.

Pagure ophthalmique. Bosc, *Hist. natur. des Crust. tom.* 2. *p.* 79.

Pagure oculiste. LATR. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 166. *n°.* 15.

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, au Pagure oculé. Les yeux sont grands, portés sur un pédicule mince, court, accompagné, à sa base, d'une petite écaille aiguë. Les pinces sont courtes, égales, hérissées de poils roux & de tubercules en forme d'épines. Les pattes sont hérissées de faisceaux de poils.
Il se trouve dans l'Océan indien.

26. PAGURE Araignée.

PAGURUS araneiformis.

Pagurus parasiticus, chelis scabris; caudâ apice callosâ, unguiculatâ. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 471. *n°.* 12. — *Suppl. tom.* 5. *p.* 414. *n°.* 15.

Pagure araniforme. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 2. *p.* 79.

Pagure Araignée. LATR. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 162. *n°.* 6.

Il est petit, d'une couleur cendrée obscure. Le bord, au dessus des yeux, est armé de deux petites épines. Les pinces sont ovales, raboteuses. Les quatre pattes suivantes sont courtes, obtuses, relevées, pourvues d'un ongle très-court. La queue est cylindrique, molle, & terminée par une callosité globuleuse, munie d'un onglet.
Il se trouve dans les fentes des rochers, sur les côtes maritimes de l'Écosse, & s'empare des Hélices & des Turbots.

27. PAGURE flûteur.

PAGURUS tibicen.

Pagurus parasiticus, thorace lævi, integerrimo; chelâ sinistrâ majore; manibus pedibusque castaneis, apice albidis.

Cancer tibicen. HERBST, *Canc. tom.* 2. *p.* 25. *tab.* 23. *fig.* 7.

Pagure flûteur. Bosc, *Hist. nat. des Crust. t.* 2. *p.* 78.

Pagure flûteur. LATR. *Hist. natur. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 169. *n°.* 22.

Le corcelet est lisse, entier, presque carré, à peine denté antérieurement. La pince gauche est plus grande que la droite; l'une & l'autre sont presque lisses, d'un brun-marron, avec l'extrémité blanchâtre. Les pattes sont d'un brun-marron comme les pinces, avec les derniers articles blanchâtres.
Il se trouve.....

28. PAGURE tambour.

PAGURUS tympanistus.

Pagurus parasiticus, thorace lævi, integerrimo; pedibus striatis, unguibus marmoratis.

Cancer tympanista. HERBST, *Canc. tom.* 2. *p.* 25. *tab.* 23. *fig.* 5.

Pagure tambour. Bosc, *Hist. natur. des Crust. tom.* 2. *p.* 76.

Pagure tambour. LATR. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. p.* 169. *n°.* 21.

Le corcelet est lisse, plane, entier. Les pattes sont striées, & les tarses sont comme marbrés. Les pinces manquent dans l'individu figuré par Herbst.
On ignore sa patrie.

29. PAGURE tirailleur.

PAGURUS sclopetarius.

Pagurus parasiticus, thorace lævi, integerrimo; manibus æqualibus, granulatis; femoribus secundi paris compressis.

Cancer sclopetarius. HERBST, *Canc. tom.* 2. *p.* 23. *tab.* 23. *fig.* 3.

Pagure mousquet. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 2. *p.* 76.

Pagure tireur. LATR. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 168. *n°.* 20.

Il a, selon Latreille, de l'affinité avec le Pagure hermite. Le corcelet est lisse, plane, un peu plus étroit à sa partie antérieure. Les antennes extérieures sont plus longues que les pattes. Les pinces sont égales en grosseur, à peine velues, couvertes de tubercules granuleux. Les pattes sont comprimées, presque lisses.
Il se trouve.....

30. PAGURE cuirassier.

PAGURUS clibanarius.

Pagurus parasiticus, thorace rugoso; brachiis lævibus, triangularibus; carpis manibusque muricatis, æqualibus; pedibus penicillato hirsutis.

Cancer clibanarius. HERBST, *Canc. tom.* 2. *p.* 20. *tab.* 23. *fig.* 1.

Pagure cuirassier. Bosc, *Hist. natur. des Crust. tom.* 2. *p.* 75.

Pagure cuirassier. LATR. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 167. *n°.* 17.

Il est assez grand. Les yeux sont portés sur un

pédicule alongé, cylindrique, presqu'aussi long que le corcelet. Leur base supérieure est pourvue d'une écaille dentelée. Le chaperon est à peine tridenté. Les antennes extérieures dépassent les pattes. Les pinces sont à peu près égales en grosseur : la première pièce ou le bras est lisse; la seconde ou le carpe est presque triangulaire, fortement dentée au bord supérieur interne, & pourvue de tubercules épineux à sa partie supérieure. Les mains sont pourvues des mêmes tubercules. Les doigts sont courts. Les pattes qui viennent après sont comprimées, hérissées de faisceaux de poils. Le corcelet est plane, un peu ridé, surtout vers ses bords.

Il se trouve dans la mer des Indes.

31. Pagure pédonculé.

Pagurus pedunculatus.

Pagurus parasiticus, thorace plano depresso; chela sinistrâ majore inflatâ, muricatâ; pedunculis oculorum crassis.

Cancer pedunculatus. Herbst, *Canc. pag.* 25. *tab.* 61. *fig.* 2.

Le corcelet est plane, déprimé, d'un rouge-pâle, ainsi que tout le corps. Le chaperon est tridenté. Les yeux sont portés sur un pédicule cylindrique, fort gros, & accompagnés, à leur base supérieure, d'une lame ou écaille avancée, pointue. La pince gauche est plus grande que la droite, & elles ont quelques tubercules épineux. Les pattes sont presque lisses; mais la dernière pièce est hérissée de poils.

Il se trouve aux Indes orientales.

32. Pagure rayé.

Pagurus strigatus.

Pagurus parasiticus, thorace plano, albido; chelis æqualibus, transversè striatis.

Cancer strigatus *thorace planato, albido; manibus pedibusque rufis, transversè strigatis.* Herbst, *Canc.* 25. *tab.* 61. *fig.* 3.

Le corcelet est plane, blanchâtre, & le chaperon est coupé antérieurement. Les pattes sont rouges, ainsi que les pinces, & ont des stries transversales fort rapprochées. Les pinces sont à peu près égales en grosseur.

Il se trouve aux Indes orientales.

33. Pagure cannelé.

Pagurus canaliculatus.

Pagurus parasiticus, chelis æqualibus, angulatis; angulis elevatis, serratis.

Cancer canaliculatus *carpis manibusque suprà canaliculatis; marginibus elevatis, dentatis.* Herbst, *Canc. p.* 22. *tab.* 60. *fig.* 6.

Il est petit. Le chaperon est à peine tridenté. Les yeux sont portés sur un pédicule alongé, mince, cylindrique. Les pinces sont égales en grosseur; elles sont cannelées, & les bords sont élevés, dentelés.

Il se trouve sur les côtes de l'Océan indien.

34. Pagure douteux.

Pagurus dubius.

Pagurus parasiticus, chelis subglabris, granulatis, sinistrâ majore.

Cancer dubius. Herbst, *Canc. p.* 22. *tab.* 60. *fig.* 5.

Il est de grandeur moyenne. Le chaperon est légérement tridenté. Les yeux sont portés sur un pédicule peu alongé, très-mince. Les pinces sont inégales, chagrinées ou couvertes de petits tubercules granuleux; la gauche est beaucoup plus grande que la droite. Les serres sont à peine dentelées. La dernière pièce des autres pattes est longue & armée d'un ongle noir.

Il se trouve sur les côtes de l'Océan indien.

PAGURIENS. *Pagurii.* Latreille a donné ce nom à une famille de Crustacés, qui a pour caractères : queue munie de feuillets à son extrémité; feuillets ne formant point l'éventail; les latéraux insérés plus bas que celui du milieu. Elle est divisée en deux sections : dans la première, les pattes sont terminées en nageoire; les mains sont adactyles ou didactyles, mais un des doigts est presque nul, & forme au plus un angle saillant. Crustacés point parasites. Cette section comprend les genres Albunée, Remipède & Hippe. Dans la seconde section il n'y a point de pattes natatoires; les mains ont deux doigts très-distincts. Ces Crustacés vivent dans des coquilles univalves. Elle ne renferme que le genre Pagure.

PAILLETTE. C'est le nom donné par Geoffroy à un petit insecte de la troisième section de l'Ordre des Coléoptères & du genre Altise, *Altica atricapilla;* il est fort commun dans les jardins potagers, & très-nuisible à la plupart des plantes qu'on y cultive. Le dessous de son corps est noir. Sa tête est de la même couleur; mais ses élytres, son corcelet & la base de ses antennes & de ses pattes, à l'exception des cuisses postérieures, sont d'un jaune de paille. (*Voyez* Altise.)

PALARE. *Palarus.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Larrates.

Les Palares sont des insectes à quatre ailes nues, veinées & inégales, qui ont l'abdomen pétiolé, & armé d'un aiguillon dans les femelles; la tête large ou comprimée, avec des yeux fort grands, alongés & presque contigus postérieurement; des man-

dibules éperonnées ou presqu'échancrées au côté inférieur; des antennes courtes, grossissant un peu, & insensiblement vers le bout, dont les ailes supérieures ont, 1°. une seule cellule radiale, qui est arrondie & appendicée; 2°. trois cellules cubitales, dont la seconde, plus petite, triangulaire & foiblement pétiolée, reçoit deux nervures récurrentes. Enfin, ces insectes ont un abdomen conique, courbé, tronqué à sa base, & leurs jambes, ainsi que les tarses, sont garnies de petites épines.

J'avois dit, dans le troisième volume de mon *Histoire générale des Crustacés & des Insectes* (pag. 336), que la Tiphie flavipède de Fabricius, insecte apporté de Barbarie par M. Desfontaines, se rapprochoit plus des Larres que des Tiphies, & qu'il devoit former un genre propre, auquel j'imposai le nom de *Palare (Palarus)*. J'en fis encore mention dans le treizième volume (pag. 296) du même ouvrage, & je prévins que M. Jurine appeloit ce genre *Gonius*. La Tiphie flavipède ne me parut pas d'abord différer essentiellement de l'Hyménoptère, que Panzer a figuré sous le nom de *Philanthus flavipes, Faun. Inf. Germ. Fasc.* 84, *tab.* 24, & qui est bien le type du genre *Gonius* de M. Jurine. J'en concluois que cette dernière espèce n'étoit pas le Philanthe auquel Fabricius a donné une dénomination semblable, puisque je la confondois avec sa Tiphie flavipède, que je connoissois d'après une étiquette écrite de la propre main de ce célèbre Entomologiste; mais je pense aujourd'hui qu'il faut distinguer spécifiquement ces deux Hyménoptères.

Les antennes des Palares sont presque filiformes, un peu plus grosses vers leur extrémité, courtes, de la longueur de la tête & de la moitié du corcelet, assez épaisses, un peu comprimées, rapprochées à leur base, divergentes & insérées entre les yeux, un peu au dessous du milieu de la face antérieure de la tête; elles sont composées de treize articles dans les mâles, & de douze dans les femelles. Le premier est turbiné ou en demi-ovoïde, épais, & à peine aussi long que le troisième; le second est très-court; les autres, jusqu'à l'avant-dernier inclusivement, sont cylindriques; le troisième est un peu plus long; les suivans sont courts, serrés, un peu dilatés inférieurement, & comme légérement en scie ou noueux dans les mâles; le dernier est conique & terminé en pointe.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est petite, à peine saillante, coriace, en triangle transversal, entière & un peu ciliée.

Les mandibules sont cornées, plus étroites, arquées vers le bout, & terminées en pointe obtuse. Près du milieu de leur côté inférieur est une échancrure ou une entaille assez profonde, comme dans les Larres. Une portion de ce côté, au point où commence l'échancrure, & en partant de la base, offre l'apparence d'une dent ou d'un éperon. Le côté intérieur est muni, au point opposé, de deux dentelures très-petites & rapprochées. Ces mandibules sont croisées dans le repos, & ont quelques poils au côté extérieur.

Les mâchoires sont courtes, coriaces, comprimées, & terminées par un lobe, grand, presque ovale, d'une consistance un peu moins solide, transparent ou comme membraneux sur ses bords, cilié & un peu voûté.

La lèvre inférieure est courte, membraneuse, & renfermée, presqu'aux deux tiers de sa longueur, dans une gaine coriace, étroite, alongée, presque cylindrique & un peu comprimée sur les côtés, & unidentée au milieu de son bord supérieur. La portion qui est à nu ou la languette présente deux lobes assez grands, dilatés & arrondis au bout, ciliés sur leurs bords, s'appliquant l'un contre l'autre dans le repos, & formant un demi-entonnoir comprimé & échancré lorsqu'ils s'épanouissent.

Les antennules sont filiformes, petites, grêles, & presque de la même longueur. Les antérieures sont plus courtes que les mâchoires, insérées sur leur dos, vers le milieu de leur longueur, & composées de six articles, dont le premier plus long, cylindrique; les quatre suivans obconiques, & le dernier cylindrico-ovoïde; le second & le troisième sont à peine plus longs que le quatrième & le cinquième; le sixième est un peu plus petit que le précédent. Les postérieures sont plus courtes que la lèvre inférieure, insérées sur sa face antérieure, immédiatement au dessus de sa gaîne, & composées de quatre articles de la même grosseur, mais dont le premier plus long & presque cylindrique; les deux suivans obconiques, & le dernier presqu'ovoïde. Ces trois derniers sont à peu près de la même longueur.

Le corps des Palares forme une sorte de cône alongé, qui se rétrécit de devant en arrière. A l'exception des pattes, il est généralement glabre, luisant & ponctué.

La tête est orbiculaire, transversale, plus large que le corcelet, & perpendiculaire; elle est en grande partie occupée par deux yeux ovales, alongés, entiers, convergens postérieurement, & qui ne sont séparés, au point où ils sont le plus rapprochés, que par un intervalle très-étroit. Le chaperon est convexe, & comme divisé en trois par deux petites lignes enfoncées & latérales. L'espace compris entre les yeux est couvert d'un duvet soyeux, fin & luisant. Les antennes sont séparées par une petite carène. On remarque, un peu au dessus, une petite élévation. Les trois petits yeux lisses sont inégaux; l'antérieur est plus grand, orbiculaire, éloigné des autres, & placé sur le front; les deux autres sont très-petits, ovales, fort rapprochés, situés près du bord interne des yeux, un

de

de chaque côté, & dans l'intervalle étroit qui les sépare postérieurement. Le sommet de la tête, par-derrière ces petits yeux lisses, est ombiliqué.

La forme du corcelet se rapproche de celle d'un ovoïde court & tronqué. Le rebord postérieur de son premier segment est transversal & linéaire. La région scutellaire offre deux parties élevées, l'une plus grande, antérieure, en carré transversal, & l'autre au dessous, parallèle à la précédente, & en forme de ligne. Le métathorax est court, ridé, avec une ligne imprimée, imitant un V; au dessous est une dépression.

L'abdomen ne tient au corcelet que par un pédicule très-petit; il est presque conique, courbé postérieurement, & composé de sept anneaux dans les mâles, de six dans les femelles. La base supérieure des anneaux, à l'exception du dernier, est plus basse ou moins épaisse, & distinguée de la partie élevée du milieu par une ligne légérement enfoncée & transverse; les trois premiers, le second & le troisième principalement, sont encore remarquables en ce que le bord postérieur & supérieur est moins épais; ce qui est l'effet d'une dépression transverse, assez brusque, & arquée du côté de la base. Ces anneaux sont ainsi incisés ou étranglés, & leur milieu forme un cordon ou un bourrelet transversal; le premier est fortement tronqué, & excavé ou échancré à sa base : ses côtés antérieurs sont avancés en forme d'angle ou de dent. Le milieu de la partie inférieure du second anneau ou quelquefois du troisième est renflé & protubérant dans sa longueur. Cette éminence m'a paru commencer plus brusquement, & n'avoir pas tant d'étendue dans les femelles. Le milieu du premier est aussi élevé, mais ordinairement d'une manière moins sensible : le dernier est courbé en dessous; il est alongé & trigone dans les femelles. La face supérieure est plane, avec les bords aigus; le dessous est strié, & laisse appercevoir une petite pointe saillante & isolée, qui doit être l'aiguillon. Dans les mâles, ce même segment est fourchu à son extrémité, & sa partie inférieure est comme taillée en demi-ovale, avec un rebord aigu.

Les pattes sont courtes, mais robustes. Les jambes ont quelques dentelures, & sont garnies, ainsi que les tarses, de petites épines. Ces épines sont plus longues, & disposées en forme de cils au côté postérieur des deux tarses de devant. Le premier article de ces tarses & des autres a en dessous un petit duvet ou des poils courts & serrés : le dernier est terminé par deux crochets de grandeur moyenne, simples, arqués, & entre lesquels on voit une pelote membraneuse.

Les ailes sont étendues & pointillées. Les supérieures sont recouvertes, à leur naissance, par un tubercule arrondi, en forme d'écaille; elles n'ont point de stigmate bien distinct, ou il semble, par sa forme linéaire, par sa petitesse, se confondre avec la côte; elles n'ont qu'une cellule radiale ou marginale, qui est ovale, alongée, étroite & appendicée au bout.

Les cellules cubitales ou sousmarginales sont au nombre de trois : la première est la plus grande, & forme presqu'un losange; la seconde est la plus petite, d'une figure triangulaire, & se joint à la cellule radiale par un pédicule très-court; elle reçoit les deux nervures récurrentes; la troisième est presque carrée, avec l'extrémité postérieure arrondie inférieurement. Toutes les dernières cellules sont très-distantes du bord postérieur de l'aile.

En comparant ces divers caractères, il est aisé de voir que ce genre est mixte. Par la coupe générale du corps, celle de la tête, la grandeur & la convergence des yeux, la forme des mandibules, il tient aux Larres; par la disposition des anneaux de l'abdomen, des cellules des ailes, il se rapproche de mes *Cerceris* ou des *Philanthes* de M. Jurine; enfin, par la forme du corcelet, du métathorax surtout, il avoisine les Mellines, & mes Gorytes ou les Arpactes du même naturaliste. Dans une série naturelle, ils sont le passage de ces derniers Hyménoptères aux Cerceris & aux Philanthes; mais je ne puis partager l'opinion de M. Jurine lorsqu'il avance que ses Gonies ou mes Palares n'ont aucun rapport d'*habitus* avec les Larres.

Les mœurs des Palares doivent avoir beaucoup d'analogie avec celles des Hyménoptères précédens; mais elles nous sont inconnues.

Ces insectes sont propres aux pays méridionaux de l'Europe, & des contrées adjacentes de l'ancien Continent.

PALARE.

PALARUS. LATR. *TIPHIA. PHILANTHUS.* FABR. *CRABRO.* OLIV. ROSS. *GONIUS.* JUR. PANZ.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes grossissant un peu et insensiblement vers leur extrémité, plus courtes que la tête et le corcelet.

Mandibules éperonées, arquées, presque sans dents au côté interne.

Lèvre supérieure très-petite, à peine saillante.

Mâchoires courtes, droites, coriaces, terminées par un lobe presqu'ovale.

Lèvre inférieure droite, renfermée en partie dans une gaine alongée, cylindrique; son extrémité supérieure évasée, à deux divisions arrondies et ciliées.

Quatre antennules petites, filiformes, de la même longueur, dont le premier article plus long, et les autres presqu'égaux; les antérieures de six; les postérieures de quatre.

Ailes supérieures ayant une seule cellule radiale et qui est appendicée; trois cellules cubitales, dont la seconde plus petite, triangulaire, pétiolée, recevant les deux nervures récurrentes.

Tête plus large que le corcelet, transverse, occupée en grande partie par les yeux, qui sont presque contigus postérieurement; trois petits yeux lisses inégaux; l'antérieur éloigné, plus grand, orbiculaire; les deux autres très-petits, ovales, insérés aux bords internes des yeux ordinaires.

Abdomen conique, courbé, tronqué et échancré en devant, armé d'un aiguillon rétractile dans la femelle; jambes et tarses épineux; tarses antérieurs ciliés postérieurement.

ESPÈCES.

1. PALARE à ventre fauve.

Tête et corcelet noirs, avec des taches d'un fauve-pâle; abdomen d'un fauve-clair.

2. PALARE rufipède.

Noir; base des antennes, épaules, bord du segment antérieur du corcelet, écusson, anneaux de l'abdomen, leur base exceptée, et les pattes en entier fauves; ailes rousseâtres.

3. PALARE flavipède.

Noir; antennes toutes noires; rebord du segment antérieur du corcelet, le bord postérieur de l'écusson, une ligne en dessous, anneaux de l'abdomen, leur base exceptée, jaunes; pattes d'un jaune-fauve, avec les hanches et une tache sur les cuisses, noires; ailes presque transparentes.

1. Palare à ventre fauve.

Palarus fulviventris.

Palarus capite thoraceque nigris, maculis pallido-fulvis, abdomine dilutè fulvo.

Je ne connois que le mâle de cette espèce, & qui a un peu plus de six lignes de long. Son corps est en majeure partie d'un fauve un peu jaunâtre, pâle, luisant & pointillé. Les antennes sont comprimées, un peu dentelées en scie à leur côté inférieur, d'un fauve-pâle, avec les deux derniers articles noirâtres. La tête est noire, avec sa partie antérieure, jusque par-derrière les antennes, d'un fauve-pâle. Le bout des mandibules est noirâtre, & la couleur du chaperon tire davantage sur le jaune. Le front a un duvet soyeux & argenté. On voit, au-devant des deux petits yeux lisses postérieurs, deux points fauves. Les yeux sont d'un brun-noirâtre. Le corcelet est noir, avec les bords du segment antérieur, les épaules, la portion des côtés située au dessous des ailes, & l'écusson d'un fauve-pâle, presque jaunâtre aux épaules. Le tubercule qui recouvre la naissance des ailes est même jaune. Le métathorax a quelques petites taches fauves, deux en dessus, & deux ou trois autres de chaque côté. L'abdomen est d'un fauve-jaunâtre clair, avec le bord antérieur & supérieur des anneaux, & son extrémité, plus foncés ou plus fauves. Le dernier segment est fourchu. Le ventre ou le dessous de l'abdomen offre quelques particularités dignes de remarque. Le premier anneau a au milieu une élévation terminée par deux dents écartées, entre lesquelles est un enfoncement. Le bord postérieur de ce même anneau est largement échancré, & chacun de ses côtés s'avance sur le second anneau, en forme de dent arrondie. Le milieu du troisième s'élève transversalement, & présente un bourrelet comprimé, en segment de cercle, & dont la tranche est assez épaisse. Le bord postérieur des anneaux suivans est brusquement aminci, & comme distingué de la partie antérieure de ces anneaux par une incision transverse & arquée. Les côtés du cinquième & du sixième forment une arête aiguë, & terminée par une dent. Les dents du sixième anneau sont plus fortes. Ces derniers segmens sont d'un brun-foncé. Les pattes sont d'un fauve-jaunâtre, avec les cuisses plus fauves. Les ailes ont une teinte jaunâtre très-légère, & leurs nervures sont fauves.

M. Olivier l'a trouvé dans les déserts de l'Arabie.

2. Palare rufipède.

Palarus rufipes.

Palarus niger, antennarum basi, scapulis, segmenti antici thoracis margine, scutello, segmentis abdominalibus, illorum basi exceptâ, pedibusque totis ferrugineis; alis rufescentibus.

Tiphia flavipes *thoracis margine antico, scutello, abdomine segmentorum marginibus pedibusque ferrugineis.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 224. *n°.* 3. — *Syst. Pyez. p.* 232. *n°.* 3.

Tiphia flavipes. Coqueb. *Illustr. Iconogr. Inf. Dec.* 2. *p.* 53. *tab.* 13. *fig.* 1. La femelle.

Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 3. *p.* 336.

Cette espèce est un peu plus grande que la suivante, ayant sept lignes de long, & lui ressemble beaucoup. Son corps est noir, luisant & ponctué. Les antennes sont noires, avec les deux premiers articles, ou quelques autres de plus, fauves. Le chaperon est d'un jaune-fauve. L'espace compris entre les yeux est couvert d'un duvet soyeux & argenté. Le corcelet est noir, avec les bords de son segment antérieur, les épaules, la partie latérale qui touche à la naissance des ailes, le tubercule qui recouvre leur base, une tache en carré transversal & placée sur l'écusson, une ligne transverse au dessous, deux points sur le métathorax, fauves. L'abdomen est de cette couleur, avec le dessous, l'anus, le devant du premier segment & le bord antérieur des autres, noirs. Les pattes, à l'exception du premier article des hanches, sont entièrement fauves. Les ailes sont rousseâtres, avec les nervures d'une teinte plus vive.

Cette espèce a été apportée de Barbarie par M. Desfontaines, professeur de botanique au Musée d'Histoire naturelle de Paris.

3. Palare flavipède.

Palarus flavipes.

Palarus niger, antennis penitùs nigris, segmenti antici thoracis margine, scutello posticè lineolâque inferâ, segmentis abdominalibus, illorum basi exceptâ, flavis; pedibus rufo-flavis, coxis femorumque maculâ nigris; alis subhyalinis.

Palarus flavipes. Latr. *Gen. Crust. & Inf. t.* 1. *tab.* 14. *fig.* 1. Le mâle. — *Ibid. tom.* 4. *pag.* 74. — *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 13. *p.* 296.

Philanthus flavipes *niger, thorace maculato, abdomine flavo, segmentorum marginibus anoque nigris.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 304. *n°.* 13. — *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 290. *n°.* 7.

Crabro flavipes. Fabr. *Mant. Inf. t.* 1. *p.* 275. *n°.* 8. — *Spec. Inf. tom.* 1. *p.* 470. *n°.* 6.

Frêlon flavipède. Oliv. *Encycl. méthod. Hist. nat. tom.* 6. *p.* 513. *n°.* 10.

Philanthus flavipes. Panz. *Faun. Inf. Germ. Fasc.* 84. *tab.* 24. Le mâle.

Gonius flavipes. Panz. *Revis. der Hymenopt. p.* 178.

Crabro flavipes. Ross. *Faun. Etrusc. Mant.* 1. *p.* 136. *n°.* 301.

Gonius flavipes. Jur. *Nouv. Méth. de classer les Hyménopt. p.* 203. *pl.* 10. *gen.* 24.

Il est un peu plus petit que le précédent, n'ayant guère que cinq lignes de long. Son corps est noir, luisant & ponctué. Ses antennes sont entiérement noires. Les mandibules sont jaunes, avec l'extrémité noirâtre. Le chaperon & la carène située entre les antennes sont jaunes. Le devant de la tête est garni d'un petit duvet luisant. Les yeux, lorsque l'insecte est vivant, sont glauques. Le corcelet est noir, avec le rebord de son segment antérieur, le tubercule de la base des ailes, un ou deux points à chaque épaule, le bord postérieur de l'écusson, & une petite ligne transverse au dessous, jaunes. Quelques-unes de ces taches manquent quelquefois, & le rebord du segment antérieur tire sur le fauve. L'abdomen est jaune, avec le devant du premier anneau, le bord antérieur & supérieur des suivans, le dernier excepté, & le dessous du ventre noirs. Le dessus du dernier est quelquefois un peu rougeâtre dans la femelle. Ce même anneau est fourchu dans les mâles. Le dessous de l'abdomen ou le ventre est garni de quelques poils ou de cils, & le bord postérieur des anneaux est jaune. Les pattes sont jaunes ou d'un jaune-fauve, avec les hanches, une tache plus ou moins marquée sur le dessus des cuisses, vers leur base, noires. Les pelotes des tarses sont aussi de cette couleur. Les ailes sont presque transparentes ou légérement roussâtres. Les nervures sont de cette couleur.

Il se trouve au midi de la France & en Italie. (*LAT.*)

PALÉMON. *Palæmon.* Genre d'insectes de la troisième section de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Homardiens.

Les Palémons ont quatre antennes, deux extérieures, simples, longues, sétacées, accompagnées d'une lame ou écaille large & assez longue, & deux internes, divisées en trois filets, dont un plus court que les autres; deux yeux mobiles, portés sur un pédicule fort court; dix pattes, dont la seconde paire est en pince; la queue longue, terminée par cinq feuillets.

Ces Crustacés étoient connus des Grecs sous le nom de *Karis*, & des Latins sous celui de *Squilla*. On les connoît en France sous ceux de *Chevrette*, *Crevette* & *Salicoque;* mais on les confond ordinairement avec les Crangons, qui en diffèrent effectivement fort peu, qu'on pêche également sur les côtes de l'Océan, & qu'on vend de même, dans les marchés, comme un mets agréable.

Linné a placé quelques Palémons parmi ses Crabes à longue queue, dont le corcelet est lisse, & il a rangé les autres avec ceux à longue queue, dont les mains sont adactyles & le corcelet oblong. Fabricius avoit d'abord confondu les Palémons avec les Écrevisses, & nous avions suivi son exemple dans ce Dictionnaire; il les a ensuite distingués, & il les caractérise par quatre antennes inégales, pédonculées; les supérieures étant plus courtes que les inférieures, sétacées & trifides, l'un des filets étant plus court que les deux autres; les inférieures étant très-longues, sétacées, simples.

Les Palémons se distinguent effectivement des Écrevisses, des Palinures & des Crangons, avec lesquels on pourroit encore les confondre, par les antennes supérieures ou internes, divisées en trois filets, dont un est souvent fort court & moins apparent que les deux autres, & par la lame qui accompagne les antennes extérieures, qu'on ne voit point aux deux premiers, & dont les Crangons sont pourvus; mais ceux-ci ont, comme les autres, les antennes internes ou supérieures simplement bifides à leur extrémité, & les pattes antérieures sont terminées en un onglet ou crochet. Ces pattes sont simples dans les Palinures, & en fortes pinces dans les Écrevisses. C'est ordinairement la seconde paire qui est en pince dans les Palémons, au lieu que c'est toujours la première dans les Écrevisses. Quelques autres pattes sont aussi en pince dans les Palémons; mais c'est toujours la seconde qui prédomine, & qui paroît la plus propre à pincer & saisir les objets.

Les antennes sont, comme nous l'avons déjà dit, au nombre de quatre. Les deux extérieures, qui touchent à l'angle antérieur du corcelet, sont bifides. La division extérieure est formée de trois pièces, dont une très-courte, irrégulière; la seconde fort courte, presque cylindrique, armée de quelques petites épines à son extrémité; la troisième est plate, plus longue que large, terminée extérieurement par une petite épine, ciliée ensuite à son extrémité, ainsi qu'à son bord interne. La division intérieure est formée de quatre pièces, dont deux sont courtes, assez grosses, irrégulières; la troisième est plus longue, presque cylindrique; la quatrième forme un filet très-long, sétacé, composé d'un très-grand nombre d'articles fort peu distincts.

Les antennes internes, placées immédiatement au dessous des yeux, sont formées de quatre articles, dont le premier est gros, aplati à sa base, un peu dilaté, & terminé par une ou plusieurs épines à sa partie extérieure. Le second article est court, irrégulier, extérieurement cilié; le troisième est un peu plus long que celui-ci, & presque cylindrique; le quatrième est formé de trois filets sétacés, composés d'un grand nombre d'articles peu distincts. Ces filets sont de longueur ordinairement inégale : il y en a un assez long, & un autre fort court.

Les yeux sont arrondis, assez gros, un peu saillans, emboités dans une substance cornée, qui pose sur un pédicule très-court & mobile; ils sont

placés à la partie antérieure du corcelet, & séparés l'un de l'autre par le rostre.

Le corcelet est convexe, presque cylindrique, lisse & uni dans toutes les espèces connues, mais surmonté supérieurement d'une crête ou ligne élevée, qui part, ou de son extrémité postérieure ou du milieu, & se prolonge plus ou moins en avant, & se termine en pointe. La partie supérieure de ce rostre, ainsi que la partie inférieure, ressemble à une scie, dont les dentelures sont plus ou moins nombreuses & rapprochées.

La queue est plus longue que le corcelet; elle est composée de sept anneaux, dont le premier s'emboite sous le corcelet & sous le second anneau; le troisième s'emboite sous le second, & ainsi de suite les uns au dessous des autres; ils sont un peu comprimés & arrondis à leur bord latéral inférieur. Ces anneaux ne forment, comme le corcelet, qu'une plaque qui se borne à couvrir la partie supérieure & les côtés de la queue. En dessous il y a d'autres segmens qui donnent naissance à des filets articulés qui servent à la nage, & qui font exécuter à l'animal les mouvemens prompts & accélérés dont ils peuvent avoir besoin.

La queue est terminée par cinq feuillets, dont deux de chaque côté, larges, aplatis, ciliés à leur extrémité & à leur bord interne. Le cinquième feuillet, qui se trouve au dessus des autres, est convexe, pointu, ordinairement terminé par des épines de différente longueur.

La bouche est aussi compliquée que celle de tous les autres Crustacés; elle est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de six mâchoires & de huit antennules.

La lèvre supérieure, immédiatement placée au dessus des mandibules, est fort grande, renflée, triangulaire, presque coriacée.

Les mandibules sont grandes, presqu'osseuses, bifides. La division extérieure est creuse en dedans, large, assez mince, terminée par trois ou quatre dents, dont les deux extérieures sont un peu plus grandes que les autres. La division intérieure est inclinée, & ressemble parfaitement, à son extrémité, à une dent molaire. De la bifurcation de ces mandibules part l'antennule antérieure, qui se colle le long du bord supérieur de la division extérieure, & qui est composée de quatre articles peu distincts. Les deux premiers sont un peu alongés; le troisième est court & plus étroit que les précédens; le dernier est mince, sétacé, peu alongé. Cette antennule ne dépasse pas en longueur le bord de la mandibule, contre lequel elle se trouve collée.

A la partie inférieure des mandibules sont appuyées trois paires de lames cornées, minces comme du parchemin, qui paroissent faire la fonction de mâchoires. Les deux premières, ou celles qui touchent plus immédiatement aux mandibules, sont les plus petites, & divisées en deux pièces; l'extérieure est petite, un peu dilatée; l'intérieure est peu alongée, obliquement tronquée & fortement ciliée à son extrémité.

Les secondes mâchoires sont plus grandes que les premières, & divisées en deux pièces; l'extérieure est presque membraneuse, dilatée à sa base, terminée en pointe; l'intérieure est plus grande que l'autre, ciliée tout le long de son bord interne.

De la base interne de la pièce extérieure part un filet sétacé, que nous regardons comme la seconde antennule; elle est une fois plus longue que la mâchoire, & composée d'articles qu'on ne peut distinguer.

Les troisièmes mâchoires sont également bifides. La division extérieure est courte, presque membraneuse. La division intérieure, presque cylindrique à sa base, se courbe & s'élargit depuis son milieu; elle est fortement ciliée tout le long du bord, qui est devenu interne au moyen de la courbure.

La troisième antennule, qui se trouve insérée entre les deux divisions de cette mâchoire, présente un filet sétacé, semblable à la seconde antennule, & composé d'articles qu'on ne peut de même distinguer. Ici se termine la bouche.

La quatrième antennule est articulée comme une patte; elle est divisée en deux. La pièce extérieure ressemble aux deux antennules précédentes pour la forme & la longueur. La pièce intérieure, que quelques naturalistes nomment *bras*, est beaucoup plus longue & plus grosse que l'autre; elle est composée de six pièces. La première, sur laquelle portent les deux divisions, est courte, irrégulière; la seconde est courte; la troisième est alongée, un peu comprimée, ciliée à sa partie interne; la quatrième est courte; les deux dernières sont alongées & ciliées.

Les pattes sont au nombre de dix; elles sont en général longues & menues, &, le plus souvent, les deux ou trois premières paires sont terminées en pinces, mais c'est presque toujours la seconde paire qui sert, à proprement parler, de pince, puisque ce sont ces deux pattes qui sont les plus longues, les plus grosses & les plus fortes, les premières étant ordinairement les plus courtes & les plus foibles. Les pattes qui ne sont point en pinces sont terminées par un doigt alongé, un peu arqué, & muni d'un ongle à son extrémité.

Aristote fait mention de trois espèces de Carides, dont deux paroissent appartenir au genre Palémon, & la troisième à celui de Squille. Ces trois espèces sont les Carides bossues, les Granges & les Carides de la petite espèce, ainsi nommées parce qu'elles restent toujours petites. Les bossues, suivant Aristote, ont d'abord, du côté de la tête, cinq pieds à droite & cinq pieds à gauche, qui se terminent en pointe. Elles en ont, le long du ventre, cinq autres de chaque côté, dont l'extrémité est large. Le dessous de leur corps n'est point divisé par tablettes, & le dessus est semblable à celui du corps de la Langouste.

Il n'est pas douteux qu'il ne soit question ici d'un Palémon ; mais il reste à deviner lequel ce peut être. Celui que Rondelet a figuré, *Histoire des Poissons*, liv. 18, chap. 8, sous le nom de *Squilla Crangon*, est bien aussi un Palémon ; cependant cet auteur le prend pour la seconde espèce d'Aristote, qui n'est point un Palémon, comme nous le verrons plus bas, mais probablement la Squille Mante qu'Aristote nomme *Crango* ou *Crangon*. Celle-ci est faite autrement, dit-il, que la Squille bossue ; elle a quatre premiers pieds de chaque côté, suivis, aussi de chaque côté, de trois autres pieds, qui sont grêles. Le surplus du corps, qui en fait la majeure partie, est sans pieds. La Caride bossue, ajoute-t-il, a une queue & quatre nageoires. La Crange a également des nageoires de chaque côté de la queue. Entre ces nageoires, la Caride bossue & la Crange ont des épines ; mais chez la Crange ces épines sont aplaties, au lieu que chez la Caride bossue la pointe en est plus aiguë.

La description qu'Aristote donne de la seconde espèce de Caride ne peut convenir qu'à la Squille Mante. Elle a, comme il le dit, quatorze pattes : les six dernières sont grêles, & le surplus du corps, qui en fait la majeure partie, est sans pieds. Comment Rondelet, qui avoit ces Crustacés sous les yeux, a-t-il pu se méprendre ? Si c'est par la description de la queue qu'il a été induit en erreur, il a mal compris Aristote. Cet auteur prend pour la queue les feuillets qui la terminent. La Caride bossue, dit-il, a une queue & quatre nageoires, c'est-à-dire, quatre feuillets latéraux. La Crange a également des nageoires de chaque côté de la queue. Entre ces nageoires ou ces feuillets latéraux, la Caride bossue & la Crange ont des épines aiguës dans les premières, aplaties dans les autres.

Nous ne prononcerons pas si la Squille Crangon de Rondelet doit être regardée comme la Caride bossue d'Aristote ; mais bien certainement l'une & l'autre appartiennent au genre Palémon. Par la grandeur & les couleurs que Rondelet donne à la sienne, nous avons soupçonné que ce pouvoit être notre Palémon sillonné, qui se trouve extrêmement commun dans quelques parages de la Méditerranée, & dont Gesner a aussi donné une courte description & une assez bonne figure. Nous rapportons de même au Palémon Squille l'espèce qu'il a figurée sous le nom de *Squilla gibba*, & nous regardons comme inconnue aux auteurs modernes celle qu'il nomme *Squilla parva*.

Les Palémons peuvent être regardés comme des Crustacés marins, dont quelques espèces vivent dans les rivières, si ce n'est toute l'année, du moins pendant plusieurs mois. On en trouve aussi dans les marais salés & saumâtres ; mais ils fréquentent plus particuliérement, durant la belle saison, les embouchures des fleuves & les parages qui les avoisinent. C'est là qu'on va les pêcher au moyen d'un filet en forme de sac attaché carrément au bout d'une perche, & qu'on les prend avec la plus grande facilité. Comme ils s'approchent alors beaucoup du rivage, le pêcheur n'a qu'à entrer dans l'eau jusqu'à la ceinture & plonger son filet, le conduisant devant lui en se dirigeant vers le rivage. On les pêche aussi avec de grands filets à mailles serrées, qu'on jette au loin dans la mer, & qui en ramènent sur le rivage des quantités innombrables. On sale, dans le Levant, les grandes espèces, & on les conserve dans de grandes corbeilles, faites entr'autres avec les feuilles de palmier : on les envoie, en cet état, à Constantinople, à Smyrne & dans toutes les villes de la Turquie, où les Grecs & les Arméniens en font une très-grande consommation pendant leur carême & les autres jours de l'année où ils font abstinence.

La chair des Palémons est aussi estimée que celle des Homars, des Langoustes, des Crabes & des autres Crustacés. Les Grecs autrefois préféroient l'espèce qu'ils désignoient sous le nom de *Bossue*. Les Romains recherchoient aussi les grandes espèces de la Méditerranée, comme étant les meilleures, & il paroit que, dans toutes les parties du Monde, la chair de ces Crustacés est regardée comme un aliment dont on peut faire usage sans danger, & même comme un mets assez savoureux.

Rondelet regarde la chair de ces Crustacés comme un aliment nourrissant, de facile digestion & très-utile aux personnes attaquées de marasme ou menacées de phthisie.

Ces petits animaux ne vivent pas long-tems quand ils sont hors de leur élément, & leur chair se corromproit assez promptement si on n'avoit la précaution de les faire cuire au sortir de la mer. C'est dans cet état qu'on les transporte aux différens marchés, où on cherche à les vendre. Leur couleur, qui auparavant étoit blanchâtre, jaune, bleue, marbrée ou diversement colorée, suivant les espèces, prend toujours, en cuisant, une teinte plus ou moins rouge ; ce qui leur est commun avec tous les Crustacés.

C'est au printems, époque où les femelles portent leurs œufs, qu'on les pêche sur nos côtes, & c'est aussi la saison où leur chair est la plus savoureuse.

L'arrivée des Palémons sur les côtes de la mer & aux embouchures des rivières est toujours suivie de celle d'une infinité de Poissons qui s'en nourrissent, & qui ne regagnent la haute mer ou d'autres parages que les Palémons n'aient eux-mêmes disparu. La consommation que ces Poissons en font, est prodigieuse sans doute ; mais la facilité que ces Crustacés ont de se reproduire est, comme on pense bien, en raison des ennemis qui leur font la guerre. Chaque Palémon femelle pond plusieurs milliers d'œufs, & par ce moyen l'espèce ne peut être détruite ni sensiblement diminuée quelle que soit la quantité que la pêche en fasse annuellement disparoitre, quel que soit le nombre

des ennemis qui leur font perpétuellement la guerre.

Au reste, ces Crustacés nagent avec assez de célérité pour échapper assez souvent aux Poissons qui les poursuivent. Dans leur état naturel, ils se portent en avant & nagent au moyen des nageoires qu'ils ont sous la queue; mais lorsqu'ils sont menacés de quelque danger, ils se servent des feuillets de la queue pour se porter, en un instant, à de très-grandes distances. Ils nagent alors sur les côtés & à reculons, tant par le moyen des nageoires dont nous venons de parler, qui se meuvent alors en sens opposé, que par les feuillets de la queue, qui, s'ouvrant en éventail, paroissent plus particuliérement destinés à frapper l'eau en avant pour porter l'animal en arrière; ils se servent aussi de l'écaille qui accompagne les antennes extérieures pour se diriger en divers sens.

Nous ne parlerons pas de ce rostre ou bec avancé, en lame d'épée & denté sur ses bords, dont ces animaux sont pourvus, & que Rondelet a cru suffisant, non-seulement pour arrêter les Poissons, mais propre même à les tuer lorsqu'ils veulent les manger. Il n'est pas douteux que ce ne soit là une arme que la Nature leur a donnée pour leur défense contre des ennemis presqu'aussi foibles qu'eux; mais que pourroit-elle contre des Poissons un peu gros? Elle n'est guère plus dure que l'enveloppe qui recouvre leur corps, & qui est en général beaucoup plus foible dans les Palémons, que dans les autres Crustacés.

Les petites espèces sont un des meilleurs appâts que l'on puisse employer pour la pêche à la ligne des Poissons de mer, & dans beaucoup d'endroits on ne les prend que pour cet objet : c'est presque le seul, suivant Bosc, dont se servent les Américains des États-Unis.

Nous avons ajouté beaucoup d'espèces à celles que les auteurs les plus modernes ont décrites, & cependant nous sommes persuadés que toutes les mers en contiennent encore un plus grand nombre, qui nous sont inconnues ou qu'on a confondues avec d'autres. Ainsi que nous l'avons fait remarquer à l'article Pagure, ces petits animaux ont besoin d'être décrits & figurés avec soin lorsqu'ils sont encore frais, tant à cause de leur forme, que pour leurs couleurs, qui s'altèrent toujours de quelque manière qu'on les conserve. Leur forme se conserve pourtant assez bien dans des bocaux remplis d'esprit-de-vin & bien bouchés : c'est même le seul moyen que l'on ait à employer à l'égard des petites espèces, dont la croûte est un peu molle.

PALÉMON.

***PALÆMON.* Fabr. Bosc. Latr. *CANCER.* Linn. Scop. Otho-Fabr.**

***ASTACUS.* Gronov. Fabr. *SQUILLA.* Rond. Bast.**

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Quatre antennes; les extérieures longues, sétacées, accompagnées, à leur base latérale, d'une écaille large, intérieurement ciliée; les intérieures terminées par deux ou trois filets sétacés, de longueur inégale.

Deux yeux rapprochés, portés sur un pédicule très-court.

Huit antennules; les trois premières paires simples; les deux quatrièmes bifides.

Partie antérieure du corcelet armée d'un rostre comprimé, aigu, dentelé, fort avancé.

Dix pattes; les deux, quatre ou six antérieures en pinces.

Queue alongée, terminée par cinq feuillets.

ESPÈCES.

1. Palémon Cancer.

Corcelet lisse; rostre relevé, en scie des deux côtés, de la longueur des écailles des antennes.

2. Palémon jamaïquois.

Corcelet lisse; rostre supérieurement en scie, tridenté en dessous, de la longueur des écailles des antennes.

3. Palémon Lar.

Corcelet lisse; rostre droit, de la longueur des écailles des antennes; pinces longues, égales, muriquées.

4. Palémon sétifère.

Rostre avancé, en scie des deux côtés, de la longueur des écailles des antennes; antennes extérieures une fois plus longues que le corps.

5. Palémon orné.

Rostre avancé, en scie des deux côtés, de la longueur des écailles des antennes; pinces longues, muriquées, avec les doigts dentés intérieurement.

6. Palémon cannelé.

Dos du corcelet marqué de trois sillons; rostre avancé, supérieurement en scie, unidenté en dessous, de la longueur des écailles des antennes.

7. Palémon silloné.

Corcelet un peu en carène, marqué de trois sillons; rostre avancé, supérieurement en scie, tridenté en dessous, plus court que les écailles des antennes.

8. Palémon longimane.

Corcelet lisse; rostre droit, de la longueur des écailles des antennes; pinces avancées, lisses, inégales.

PALÉMON. (Insecte.)

9. Palémon brévimane.

Rostre relevé, plus long que les écailles des antennes; pinces médiocres; doigts plus courts que la main.

10. Palémon de Coromandel.

Rostre de la longueur de l'écaille des antennes; pinces médiocres; doigts plus courts que la main.

11. Palémon de Tranquebar.

Rostre relevé, en scie; pinces longues, filiformes, avec les mains ovales.

12. Palémon longicorne.

Corcelet en carène; rostre avancé, très-long, en scie de chaque côté; antennes extérieures deux fois plus longues que le corps.

13. Palémon Squille.

Corcelet lisse; rostre supérieurement en scie, tridenté en dessous, une fois plus long que l'écaille des antennes.

14. Palémon hirtimane.

Rostre avancé, court, supérieurement en scie, tridenté en dessous; pinces grandes, muriquées; la gauche plus grande que la droite.

15. Palémon armé.

Rostre très-long, subulé, en scie des deux côtés; antennes de la longueur du corps.

16. Palémon diversimane.

Corcelet lisse, renflé; rostre très-court, aigu, simple; pince gauche très-grande, raboteuse.

17. Palémon bidenté.

Rostre très-court, aigu, simple; dos du corcelet avec une ligne élevée et deux dents aiguës.

18. Palémon brévirostre.

Rostre très-court, aigu, simple; pince gauche très-grande, comprimée, lisse.

19. Palémon velu.

Rostre très-court, aigu, simple; corps velu; pince droite très-grande, hérissée.

20. Palémon lancifère.

Corcelet élevé en carène dentelée, et armé d'une forte épine de chaque côté; queue élevée en carène rebordée.

21. Palémon dentelé.

Corcelet lisse, presqu'en carène; rostre en scie, tant en dessus qu'en dessous.

22. Palémon marbré.

Rostre relevé, un peu fendu à son extrémité, avec six dents en dessus, quatre en dessous; antennules postérieures avancées, plus longues que les pinces.

23. Palémon Sauterelle.

Corcelet lisse; rostre avancé, en scie en dessus, lisse en dessous; doigts alongés, filiformes.

24. Palémon hispide.

Rostre court, armé de piquans de toutes parts; corps épineux; pinces avancées, épineuses.

25. Palémon longipède.

Rostre court, hérissé d'épines; corps épineux; pinces minces, sans épine.

26. Palémon des Varecs.

Corcelet lisse; rostre relevé, et armé de cinq dentelures à son extrémité.

27. Palémon petit.

Corcelet avec deux épines de chaque côté; rostre avancé, supérieurement en scie, unidenté en dessous.

PALÉMON. (Insecte.)

28. Palémon Narval.

Corcelet lisse; rostre très-long, relevé à son extrémité, dentelé, tant en dessus qu'en dessous.

29. Palémon pélagique.

Corcelet lisse, armé d'une seule épine de chaque côté antérieurement; rostre avancé, unidenté, tant en dessus qu'en dessous.

30. Palémon jaunâtre.

Corcelet lisse; dos antérieurement en carène; rostre court, bossu, supérieurement en scie.

31. Palémon caréné.

Dos du corcelet en carène bidentée; rostre avancé, obtus, dentelé; les six pattes antérieures en pince.

1. Palémon Cancer.

Palæmon carcinus.

Palæmon thorace lævi, roſtro adſcendente, ſuprà ſubtùſque ſerrato, antennarum ſquamis longiore.

Palæmon carcinus *chelis æqualibus, porrectis, muricatis; roſtro adſcendente, antennarum ſquamis longiore.* Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 402. *n°.* 1.

Aſtacus carcinus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 479. *n°.* 6.

Cancer carcinus *macrourus, thorace lævi, manibus teretiuſculis, brachiis hiſpido-aculeatis.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 1051. *n°.* 64.

Rumph. *Theſaur. tab.* 1. *fig.* B.

Cancer Aſtacus carcinus. Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 58. *tab.* 28. *fig.* 1.

Palæmon carcinus. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 104.

Palæmon carcinus. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 260.

Ce Palémon de la mer des Indes avoit été confondu avec le ſuivant, qui ſe trouve dans les embouchures des rivières de l'Amérique méridionale, & qui diffère beaucoup de celui-ci; il a de ſept à huit pouces de longueur de l'extrémité du roſtre au bout de la queue. Le corcelet eſt liſſe, preſque cylindrique, armé de deux épines de chaque côté; l'une aſſez grande, ſur le bord antérieur; l'autre plus petite, un peu en arrière. Le roſtre eſt alongé, relevé, plus long que les écailles des antennes extérieures, dentelé en deſſus & en deſſous. Les antennes extérieures ſont une fois plus longues que le corps. Les pattes antérieures ſont courtes, minces, terminées en pinces; les ſecondes ſont fort grandes & muriquées. Le bras & l'avant-bras ſont alongés, cylindriques. La main eſt un peu plus groſſe, cylindrique. Les doigts ſont alongés, crochus à leur extrémité, fortement dentés à leur baſe. Les autres pattes ſont terminées par un doigt ſimple, velu. La queue eſt liſſe, ainſi que les feuillets; celui du milieu eſt terminé en pointe. (*Voy.* Écrevisse Cancer, n°. 6.)

Il ſe trouve dans la mer des Indes.

2. Palémon jamaïquois.

Palæmon jamaicenſis.

Palæmon thorace lævi, roſtro ſuprà ſerrato, ſubtùs tridentato, antennarum ſquamas æquante.

Aſtacus roſtro ſuprà ſerrato, ſubtùs tridentato; pedibus utrinquè duobus cheliferis, ſecundo pari maximo, muricato. Gronov. *Zooph. pag.* 231. *n°.* 987.

Aſtacus fluviatilis major, chelis aculeatis. Sloan. *Jam. tom.* 2. *tab.* 245. *fig.* 2.

Squilla, Crangon, americana, major. Seb. *Theſaur. tom.* 3. *p.* 54. *tab.* 21. *fig.* 4.

Cancer Aſtacus jamaicenſis. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 57. *tab.* 27. *fig.* 2.

C'eſt plus particuliérement à celui-ci que ſe rapporteroit la deſcription que nous avons donnée de l'Écreviſſe Cancer, n°. 6; mais comme elle eſt incomplète, nous devons la rectifier ici. Cette eſpèce a été bien figurée par Herbſt, & Gronovius en a donné une bonne deſcription. Le roſtre eſt avancé, preſque droit, de la longueur des écailles des antennes extérieures, ſupérieurement dentelé dans toute ſa longueur, avec trois ou quatre dents ſeulement à ſa partie inférieure. Les antennes extérieures ſont de la longueur du corps; les intérieures ſont terminées par trois filets aſſez courts. Les premières pattes ſont courtes, minces, terminées en pinces; les ſecondes ſont très-grandes, muriquées. La droite eſt plus grande que la gauche, & les doigts ſont longs, un peu velus, armés d'une ou deux dents; les autres ſont plus petits, & ſeulement dentelés à leur bord interne. Les autres pattes ſont courtes, terminées par un doigt ſimple, un peu velu.

Il ſe trouve ſur les côtes de l'Amérique méridionale, des Antilles, & plus particuliérement à l'embouchure des rivières.

3. Palémon Lar.

Palæmon Lar.

Palæmon thorace lævi; roſtro recto, antennarum ſquamas æquante; chelis porrectis, æqualibus, muricatis.

Palæmon Lar. Fabr. *Entom. Syſt. em. Suppl. p.* 402. *n°.* 2.

Palæmon Lar. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 104.

Palæmon Lar. Latr. *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 6. *p.* 258. *n°.* 5.

Il eſt de la grandeur des précédens. Le corcelet eſt arrondi, liſſe, armé d'une dent aiguë de chaque côté, ſur le bord antérieur, & d'une autre auſſi forte, auſſi aiguë, à quelque diſtance du bord. On voit un ſillon profond au deſſous, qui ne s'avance pas juſqu'au milieu du corcelet. Le roſtre eſt beaucoup plus court que l'écaille des antennes; il eſt dentelé ſupérieurement dans toute ſa longueur, un peu relevé à ſon extrémité, marqué d'un ſillon, de chaque côté, qui l'accompagne de la baſe au ſommet. Le deſſous a trois ou quatre dentelures placées vers l'extrémité. L'écaille des antennes eſt fort grande. Les ſecondes pattes ſont en pinces, grandes, fort longues, muriquées dans

toute leur longueur. Les six pattes qui suivent, sont simples, finement muriquées. La queue est terminée par cinq feuillets, dont le supérieur est convexe, terminé en pointe obtuse.

Il se trouve aux Indes orientales.

4. Palémon sétifère.

Palæmon setiferus.

Palæmon rostro porrecto, utrinquè serrato, squamas antennarum æquante; antennis exterioribus corpore duplò longioribus.

Cancer setiferus *macrourus, manibus nullis, pedibus utrinquè sex didactylis, antennis longissimis.* Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 1054. *n°.* 78.

Astacus fluviatilis, americanus. Seb. *Thesaur. tom.* 3. *p.* 41. *tab.* 17. *fig.* 2.

Cancer gammarellus setiferus. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 106. *n°.* 51. *tab.* 34. *fig.* 3.

Ce Palémon est figuré, dans Seba & dans Herbst, avec douze pattes toutes grêles, & terminées en pinces; il a environ huit pouces de long de l'extrémité de la queue à celle du rostre, & sa couleur est d'un rouge très-pâle. Les antennes extérieures sont une fois plus longues que le corps, & accompagnées, comme dans les autres espèces, d'une écaille latérale, à peine plus longue que le rostre; celui-ci est élevé, dentelé tout le long de sa partie supérieure, excepté vers l'extrémité, & a de même quelques dentelures à sa partie inférieure. Le feuillet supérieur de la queue est simple, terminé en pointe. (*Voyez* Écrevisse sétifère, n°. 5.)

Il se trouve dans les fleuves de l'Amérique méridionale. Sa chair est très-estimée.

5. Palémon orné.

Palæmon ornatus.

Palæmon rostro utrinquè serrato, squamas antennarum æquante; chelis longissimis muricatis, digitis intùs dentatis.

Il a environ six pouces de longueur. Sa couleur, dans les collections, est jaunâtre, lavée de violet, nuancée quelquefois de brun. Le corcelet est lisse, bidenté de chaque côté. La dent antérieure, placée sur le bord, est très-forte; l'autre, placée en arrière, est beaucoup plus petite. Le rostre, qui part d'un peu au-delà du milieu, s'avance droit, & atteint en longueur l'extrémité des écailles des antennes; il a huit ou neuf dentelures en dessus, & trois ou quatre en dessous: celles-ci sont placées au milieu, à l'endroit où le rostre s'élargit. Les antennes extérieures sont un peu plus longues que le corps; les intérieures sont divisées en trois filets inégaux: le plus long égale presqu'en longueur les autres antennes. Le premier article est dilaté, & terminé en pointe aiguë extérieurement. Les premières pattes sont très-petites, terminées en pince; les secondes sont grosses, très-longues, finement muriquées dans toute leur longueur. La main est longue, cylindrique. Les doigts sont longs, minces, crochus à leur extrémité; le supérieur ou celui qui est mobile est armé d'une forte dent vers sa base; l'autre en a deux plus près de la base, dont l'une antérieure est plus forte que la postérieure. La pince gauche est un peu plus longue que la droite. Les trois autres paires de pattes sont petites, de grandeur presqu'égale. Les segmens de la queue sont lisses. Les feuillets sont simples; celui du milieu a quatre épines très-fines sur le dos, & il est terminé par deux autres très-courtes.

Il se trouve à la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il est conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

6. Palémon cannelé.

Palæmon canaliculatus.

Palæmon thoracis dorso trisulcato; rostro porrecto, suprà serrato, subtùs unidentato, squamam antennarum æquante.

Il a quatre ou cinq pouces de longueur. Les divisions extérieures des antennules sont en plumes. Le corcelet a trois sillons assez grands, rapprochés à sa partie supérieure; celui du milieu part de la base & s'avance jusqu'au milieu, où commence la ligne du rostre; les deux autres, qui partent du même point, accompagnent le rostre jusqu'à son extrémité. Le rostre est en scie supérieurement, & on remarque des cils qui accompagnent les dentelures. Le dessous est également cilié, mais n'a qu'une dentelure placée à peu de distance de l'extrémité. Les côtés antérieurs du corcelet ont trois dents, une petite à peu de distance du rostre, une fort grande à l'angle extérieur des yeux, & une petite en arrière, à quelque distance du bord: de celle-ci part un sillon qui va en arrière, & remonte obliquement sur le dos. L'épine qui est à l'angle extérieur des yeux se prolonge en vive arête, & vient se terminer près de la troisième épine. Les yeux sont fort grands, très-rapprochés, globuleux, mais un peu aplatis à leur partie interne. Les antennes extérieures sont plus longues que le corps. L'écaille qui les accompagne, est large, fortement ciliée à son bord interne & à son extrémité. Les premiers articles des antennes intérieures sont très-velus, & les deux filets qui les terminent, très-courts. Les trois premières paires de pattes sont petites, en pince. Les premières pattes sont plus courtes, & à peine plus grandes que celles qui suivent; les troisièmes sont les plus longues. Les derniers anneaux de la queue sont élevés en carène. Le feuillet supérieur est

marqué d'un fillon longitudinal, profond ; il eft terminé en pointe aiguë, & fes côtés font ciliés & un peu épineux ; les autres font ftriés.

Il fe trouve dans la mer des Indes, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eft confervé au Muféum d'Hiftoire naturelle.

7. Palémon fillonné.

Palæmon fulcatus.

Palæmon thorace carinato, trifulcato ; roftro ferrato, fubtùs tridentato, antennarum fquamis breviore.

Squilla Crangon. Rond. *De Pifc. lib.* 18. *cap.* 8. *p.* 547. *fig.* 1.

Cancer kerathurus *macrourus, roftro enfato, supernè ferrato, fubtùs unidentato; thorace fuprà canalibus tribus.* Forsk. *Defcript Animal. p.* 95. *n°.* 58.

Squilla Crange. Gesn. *Hift. Animal. tom.* 3. *lib.* 4. *p.* 1099. *tab.* 1.

Il a de fix à neuf pouces de longueur. Le corcelet eft liffe, un peu élevé en carène au milieu, terminé antérieurement en un roftre droit, pointu, plus court que l'écaille des antennes, armé fupérieurement de plufieurs dents aiguës, diftantes, & feulement de trois en deffous, plus petites, placées à peu de diftance de l'extrémité : vers la bafe, en deffous, il y a des cils longs & ferrés. Ce roftre a vers fa bafe un petit fillon, & un plus large de chaque côté, qui l'accompagne jufqu'à l'extrémité, ou, pour mieux dire, jufqu'un peu au-delà de la dernière dent. On voit, de chaque côté, une crête qui va fe terminer antérieurement en pointe aiguë, &, au deffus de la crête, un canal qui, parvenu à la bafe de la crête, remonte obliquement. L'écaille de la bafe des antennes eft fort grande. Les pattes font grêles ; les fix antérieures font en pince ; les deux premières font les plus courtes, & les deux intermédiaires les plus longues. Les bras font un peu plus longs que les deux fecondes pattes, & plus courts que les deux troifièmes. Les derniers anneaux de la queue font un peu en carène. Le feuillet fupérieur eft pointu, & marqué d'un fillon affez profond & affez large dans toute fa longueur.

Il fe trouve dans la Méditerranée, & plus particuliérement vers les embouchures du Nil. On m'a dit auffi qu'il eft très-abondant dans le golfe Perfique & à l'embouchure du fleuve des Arabes. On le pêche avec des filets, & on le fale pour le conferver. On l'envoie dans la Grèce, dans toute l'Afie mineure & dans la Perfe, où les Grecs & les Arméniens en font une affez grande confommation.

L'efpèce que Forskal a décrite paroît fe rapporter à celle-ci. Les antennes extérieures, dit-il, ont une fois & demie la longueur du corps. Le roftre n'a qu'une dent en deffous. La couleur du Cruftacé vivant eft glauque, avec quelques points ferrugineux. La queue eft rouge, avec l'extrémité bleue.

Elle fe trouve aux environs de Smyrne & d'Alexandrie.

8. Palémon longimane.

Palæmon longimanus.

Palæmon thorace lævi, roftro recto, antennarum fquamas æquante ; chelis porrectis inæqualibus, lævibus.

Palæmon longimanus. Fabr. *Ent. Syft. em. Suppl. p.* 402. *n°.* 3.

Palæmon longimanus. Bosc, *Hift. natur. des Cruft. tom.* 2. *p.* 104.

Palémon longimane. Latr. *Hift. nat. des Cruft. & des Inf. tom.* 6. *p.* 258. *n°.* 6.

Il eft plus petit que le Palémon Lar. Le corcelet eft liffe, armé de deux dents de chaque côté antérieurement. Le roftre eft avancé, droit, de la longueur des écailles des antennes. Les pinces font filiformes, avancées, liffes ; la droite eft toujours plus longue que la gauche. Les pattes font liffes.

Il fe trouve aux Indes orientales.

9. Palémon brévimane.

Palæmon brevimanus.

Palæmon roftro adfcendente, antennarum fquamis longiore ; chelis mediocribus, digitis manu brevioribus. Fabr. *Ent. Syft. em. Suppl. p.* 403. *n°.* 4.

Palæmon brevimanus. Bosc, *Hift. natur. des Cruft. tom.* 2. *p.* 104.

Palæmon brevimanus. Latr. *Hift. natur. des Cruft. & des Inf. tom.* 6. *p.* 259. *n°.* 7.

Il eft plus petit que les précédens. Le corcelet eft liffe, glabre, armé de deux dents de chaque côté antérieurement. Le roftre eft comprimé, en fcie de chaque côté, avancé, relevé à l'extrémité, un peu plus long que les écailles des antennes. Les pinces font filiformes, un peu plus longues que les pattes, liffes. Les doigts font plus courts que la main.

Il fe trouve aux Indes orientales.

10. Palémon de Coromandel.

Palæmon coromandelianus.

Palæmon roftro antennarum fquamas æquante; chelis mediocribus, digitis manu brevioribus. Fabr. *Entom. Syftem. emend. Suppl. pag.* 403. *n°.* 5.

Palæmon coromandelianus. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 2. *p.* 104.

Palæmon coromandelianus. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 6. *p.* 250. *n°*. 8.

Il ressemble au précédent pour la forme & la grandeur, & n'en est peut-être, suivant Fabricius, qu'une variété; il en diffère seulement par le rostre plus court, & par les doigts des pinces, également plus courts.

Il se trouve sur la côte de Coromandel.

11. Palémon de Tranquebar.

Palæmon tranquebaricus.

Palæmon rostro adscendente, serrato; chelis longissimis, filiformibus; manibus ovatis.

Palæmon tranquebaricus *chelis longioribus, filiformibus; manibus ovatis*. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 403. *n°*. 6.

Palæmon tranquebaricus. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 2. *p.* 105.

Palæmon tranquebaricus. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 6. *p.* 260. *n°*. 9.

Il est de la grandeur du Palémon Squille. Le corcelet est lisse, à peine marqué d'une dent à sa partie antérieure. Le rostre est relevé à son extrémité, dentelé à sa partie supérieure, un peu plus long que les écailles des antennes. Les pinces sont de la longueur du corps, filiformes, très-minces, lisses, avec les mains plus grosses, ovales, de la longueur des doigts. Les pattes sont lisses, filiformes.

Il se trouve à Tranquebar.

12. Palémon longicorne.

Palæmon longicornis.

Palæmon thorace carinato; rostro porrecto longissimo, utrinquè dentato; antennis exterioribus longissimis.

Il est un peu plus grand que le Palémon Squille. Le corcelet est un peu élevé en carène dans toute sa longueur. Les côtés du corcelet ont deux épines: l'une antérieure, plus grande, sur le bord; l'autre à quelque distance en arrière, fort petite. Le rostre est avancé, droit, un peu plus long que les écailles latérales des antennes extérieures, armé de sept ou huit dents à sa partie supérieure, & de trois ou quatre en dessous. Les antennes extérieures sont deux fois plus longues que le corps. L'écaille qui les accompagne, est assez grande. Les antennes intérieures sont très-courtes. Les six pattes antérieures sont petites, en pinces; les premières sont les plus courtes, & les deux troisièmes les plus longues. Les derniers anneaux de la queue sont élevés en carène.

Il se trouve.....

Il est conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

13. Palémon Squille.

Palæmon Squilla.

Palæmon thorace lævi, rostro suprà serrato, subtùs tridentato, antennarum squamis duplò longiore.

Palæmon Squilla *thorace lævi, rostro suprà serrato, subtùs tridentato, thoracis margine quinquedentato*. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 403. *n°*. 7.

Astacus Squilla. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 485. *n°*. 23.

Cancer Squilla *macrourus, thorace lævi, rostro suprà serrato, subtùs tridentato, manuum digitis æqualibus*. Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 1051. *n°*. 66.

Squilla gibba. Rond. *De Pisc. lib.* 18. *p.* 549. *fig.* 1.

Astacus rostro suprà serrato, subtùs tridentato; pedibus utrinquè anticis duobus cheliferis, utrinquè æqualibus, secundi pari longissimo, lævi. Gronov. *Zooph. p.* 231. *n°*. 986.

Squilla fusca. Bast. *Op. subs. lib.* 2. *p.* 30. *tab.* 3. *fig.* 5.

Squilla gibba. Gesn. *Hist. Anim. tom.* 3. *lib.* 4. *p.* 1100.

Cancer Squilla. Scop. *Ent. Carn. n°*. 1129.

Cancer Squilla. Otho-Fabr. *Faun. Groenland. p.* 237. *n°*. 216.

Crevette. Belon, *De la nat. des Poiss. pag.* 362 & 364. *tab.* 1.

Cancer astacus Squilla. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 55. *tab.* 27. *fig.* 1.

Palémon Squille. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 2. *p.* 105.

Palémon Squille. Latr. *Hist. natur. des Crust. tom.* 6. *p.* 257. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 1. *p.* 54. *n°*. 1.

Je soupçonne qu'on a confondu deux espèces sous le même nom, & que la Squille de Linné, de Baster, de Klein, d'Othon-Fabricius n'est pas la même que celle de nos côtes. La nôtre paroît se rapporter aux figures de Rondelet, de Belon, de Herbst. Quant à celle de Séba, *tom.* 3, *tab.* 21, *fig.* 9, 10, nous la croyons aussi une espèce très-différente, à moins qu'elle n'appartienne à l'espèce des premiers. Notre Palémon Squille a plus de trois pouces & demi de longueur de l'extrémité du rostre au bout de la queue. Les antennes sont plus longues que le corps. Le rostre est presque

une fois plus long que les écailles des antennes extérieures, relevé depuis son milieu, dentelé supérieurement de la base jusqu'au-delà du milieu, lisse ensuite jusque près de l'extrémité, où l'on voit une petite dent. Le feuillet supérieur de la queue est terminé par plusieurs petites épines. (*Voyez* Écrevisse Squille, n°. 26.)

Il se trouve sur les côtes de l'Océan européen & sur nos côtes de France, aux embouchures de la Loire, de la Seine, où on le pêche dans la belle saison; il est très-commun dans les marchés de Paris.

14. Palémon hirtimane.

Palæmon hirtimanus.

Palæmon rostro porrecto brevi, suprà serrato, subtùs bidentato; chelis muricatis, sinistrâ majore.

Il a environ trois pouces de longueur. Le corcelet est lisse, armé de deux petites épines de chaque côté. La crête du rostre, qui ne s'avance pas jusqu'au milieu du corcelet, est peu élevée, & les dentelures sont rapprochées. Le rostre s'avance droit, & n'atteint que l'extrémité de l'écaille latérale des antennes intérieures; il n'a en dessous que deux ou trois dentelures à peine marquées. Les antennes extérieures dépassent un peu les pinces; les intérieures sont terminées par trois filets. Les premières pattes sont menues, assez longues, terminées en pince; les secondes sont très-grandes, fortement muriquées; la gauche est plus grande que la droite : la main surtout est renflée. Les doigts de cette pince ont deux ou trois fortes dents aiguës à leur base; ceux de la pince gauche sont hérissés, à leur partie interne, de longs poils très-serrés. Les six autres pattes sont petites, terminées par un doigt simple. Les segmens de la queue sont lisses. Les quatre feuillets latéraux sont fortement ciliés sur leur bord; celui du milieu est fortement cilié à son extrémité.

Il se trouve dans la mer des Indes, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il est conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

15. Palémon armé.

Palæmon armiger.

Palæmon rostro longissimo, subulato, utrinquè serrato; antennis longitudine corporis.

Cancer gammarellus armiger, *rostro longissimo, subulato, serrato; pedibus duodecim.* Herbst, *Canc. tom. 2. p.* 109. *n°.* 54. *tab.* 34. *fig.* 4.

Il est de la grandeur du Palémon Squille. Les antennes extérieures sont à peu près de la longueur du corps. Les autres sont plus courtes, divisées en trois filets, dont un beaucoup plus court que les deux autres. Le rostre est subulé, dentelé des deux côtés, beaucoup plus long que l'écaille des antennes. Les pattes, suivant Herbst, sont au nombre de douze; celles de la troisième paire sont plus longues que les autres, & terminées en pinces. Le feuillet supérieur de la queue est simple & subulé.

Il se trouve.....

16. Palémon diversimane.

Palæmon diversimanus.

Palæmon thorace lævi, inflato; rostro brevissimo, acuto; chelâ sinistrâ maximâ, scabrâ.

Il est presque de la grandeur du Palémon Squille, mais un peu plus court. Le corcelet est lisse, très-renflé & comme vésiculeux de chaque côté. Le rostre est très-court, très-petit, aigu. Les écailles qui accompagnent les antennes extérieures sont courtes. Les yeux sont très-courts, sans pédicule. Les antennes extérieures sont un peu plus courtes que le corps. Les autres sont courtes, terminées par trois filets, dont un est très-court. Les premières pattes sont en pince, à peine velues; elles sont fort grandes : la gauche surtout est très-grande. Le bras est large, comprimé, raboteux, anguleux ou coupé carrément à la base du doigt mobile. Ce doigt est court, large, extérieurement arrondi, à peine arqué intérieurement, un peu plus avancé que l'autre : celui-ci est court, large, creusé à sa base supérieure pour recevoir l'autre doigt. Les doigts de la pince gauche sont moins grands & alongés. Ils sont presqu'égaux, & leur extrémité est un peu arquée & pointue. Les secondes pattes sont plus minces, plus longues que les suivantes, & terminées en pinces.

Il se trouve sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il est conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

17. Palémon bidenté.

Palæmon bidens.

Palæmon rostro brevissimo, acuto, simplici; thoracis dorso lineâ elevatâ dentibusque duobus acutis.

Il est, comme le précédent, presque de la grandeur du Palémon Squille, mais plus court. Le corcelet est lisse, arrondi. Il a, au milieu du dos, une élévation marquée, de chaque côté, d'un léger canal. A la suite de cette élévation s'élève en crête aiguë le rostre qui est simple, fort court, terminé en pointe aiguë. On voit une dent aiguë de chaque côté, à peu de distance de la base du rostre. Les yeux sont fixes, très-courts. Les antennes extérieures ont leur écaille courte, munie de longs cils à l'extrémité & au bord interne, & d'une forte épine à l'extrémité du bord externe. Elles sont presque de la longueur du corps. Les

antennes intérieures sont courtes & terminées par trois filets, dont un très-court. Elles ont une épine aiguë à leur base latérale. Les pinces sont grandes, inégales, un peu velues; la gauche est beaucoup plus grande que la droite. La main est grande, presque cylindrique. Le doigt mobile est large, court, extérieurement arrondi, arqué intérieurement, muni d'une dent molaire à sa base, tranchant au milieu. Le doigt fixe est plus court que l'autre, creusé à sa base pour recevoir la dent molaire de l'autre, tranchant au milieu & à l'extrémité. La pince droite a la main presque cylindrique & les doigts un peu alongés, tranchans à leur bord interne, terminés en pointe aiguë & arquée. Les secondes pattes sont minces, un peu plus longues que les suivantes & en pinces. Le feuillet supérieur de la queue est large, marqué d'un léger sillon, & de quatre petites épines. Son extrémité est large & fortement ciliée. La couleur de ce Crustacé, conservé dans l'eau-de-vie, est d'un rouge très-pâle, avec trois taches blanches, grandes & ovales sur chaque anneau de la queue.

Il se trouve sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il est conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

18. Palémon bréviroftre.

Palæmon breviroftris.

Palæmon roftro breviffimo, acuto, fimplici; chelâ finiftrâ maximâ, compreffâ, lævi.

Il ressemble aux deux précédens. Le corcelet est lisse, arrondi, presque cylindrique. Le rostre est très-court, simple, aigu. Les yeux sont petits, arrondis, fixes. Les antennes extérieures sont de la longueur du corps. L'écaille extérieure qui les accompagne, est fortement ciliée à son bord interne, & terminée par une épine forte & aiguë à son bord externe. Les antennes intérieures sont terminées par deux filets, dont l'un, plus court, assez gros, se termine par un petit filet sétacé. Les pattes antérieures sont en pinces inégales, fort grandes; la gauche est plus grande que la droite. La main est fort grande, comprimée, lisse des deux côtés, à bords tranchans, un peu velus, tant en dessus qu'en dessous. Le doigt mobile est large, comprimé, arrondi & velu à son bord extérieur, moins arrondi à son bord intérieur, & muni d'une dent molaire à sa base. Le doigt inférieur est creusé à sa base pour recevoir la dent molaire de l'autre. Il est ensuite arqué & un peu tranchant jusqu'à l'extrémité. Les doigts de la pince gauche sont simples, très-longs, peu arqués à leur extrémité, fortement velus à leur partie interne. Les secondes pattes sont très-minces, à peine plus longues que celles qui suivent, & terminées en pinces. Le feuillet supérieur de la queue est large, muni de quatre petites épines à sa partie supérieure, fortement cilié à son extrémité.

Il se trouve sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il est conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

19. Palémon velu.

Palæmon villofus.

Palæmon roftro breviffimo, acuto; corpore villofo, chelâ dextrâ majori hirtâ.

Il ressemble aux précédens. Tout le corps est un peu velu. Le rostre est très-court, aigu & un peu velu. Les yeux sont petits, fixes. Les antennes extérieures sont de la longueur du corps. L'écaille qui les accompagne, est fortement velue ou ciliée intérieurement, & son bord externe se termine par une forte épine. Les antennes intérieures sont terminées par deux filets, dont le supérieur, un peu plus court que l'autre, est un peu plus gros, & terminé par un filet sétacé. Les pattes antérieures sont grandes, velues, un peu muriquées, & terminées en pinces; la droite est plus grande que la gauche. La main est renflée, un peu comprimée, anguleuse ou coupée carrément à la base du doigt mobile. Les doigts sont très-courts, larges; le supérieur est arrondi, supérieurement muni d'une dent molaire à sa base, obtus à l'extrémité. Le doigt fixe est très-court, creusé à sa base interne, pointu à son extrémité. Les doigts de la pince gauche sont alongés, presque droits, très-velus, avec l'extrémité à peine arquée. Les secondes pattes sont minces, plus longues que les suivantes, terminées en pinces; les deux qui suivent sont comprimées, un peu plus grandes que la dernière paire. Le feuillet supérieur de la queue est large, à peine sillonné, arrondi à son extrémité & fortement cilié; les autres ont deux petites arêtes rapprochées.

Il se trouve dans la mer des Indes, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il est conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

20. Palémon lancifère.

Palæmon lancifer.

Palæmon thorace carinato, ferrato, utrinquè aculeato, caudæ carinâ marginatâ.

Il est plus court que le Palémon Squille. Le rostre est cassé dans l'individu que je décris. Le corcelet est un peu raboteux, élevé en carène dans toute sa longueur, avec cinq ou six dents de scie depuis la base jusqu'à l'origine des yeux. On voit de chaque côté, à quelque distance du bord, une très-forte épine avancée. La queue est un peu raboteuse. Chaque segment est élevé en carène un peu aplatie & rebordée à son sommet, & les côtés inférieurs sont armés de trois petites épines; le dernier est terminé, au sommet & de chaque côté, par une épine assez forte. Le feuillet supérieur est creusé en goutière & terminé en pointe; les côtés sont

font ciliés. Les autres feuillets font ciliés & ont une arête à leur milieu. Les yeux font gros & pédiculés. Les pattes font petites, fort minces; les fix antérieures font en pinces; les deux premières font les plus courtes, & les deux troifièmes les plus longues. Les bras font un peu plus grands que les pattes, & fortement ciliés. Les antennes manquent.

Il fe trouve dans la mer des Indes, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eft confervé au Muféum d'Hiftoire naturelle.

21. PALÉMON dentelé.

PALÆMON ferratus.

Palæmon thorace lævi, fubcarinato; roftro utrinquè ferrato. FABR. *Ent. Syft. em. Suppl. p.* 404. *n°.* 9.

Aftacus ferratus. FABR. *Ent. Syft. em. tom.* 2. *pag.* 486. *n°.* 25.

Palæmon ferratus. Bosc, *Hift. nat. des Cruft. tom.* 2. *p.* 105.

Palæmon ferratus. LATR. *Hift. nat. des Cruft. & des Inf. tom.* 6. *p.* 256. *n°.* 1.

Il eft plus petit que le Palémon Squille. Le corcelet eft liffe, égal, marqué d'une ligne dorfale élevée, & de deux épines de chaque côté, près du bord antérieur. Le roftre eft avancé, lancéolé, un peu relevé, en fcie fur toute fa longueur, excepté vers l'extrémité, qui eft liffe. La queue eft formée de cinq feuillets. Les pattes font filiformes.

Il fe trouve en Norwège, & fur les côtes de France & d'Efpagne.

22. PALÉMON marbré.

PALÆMON marmoratus.

Palæmon roftro adfcendente, apice fiffo, fuprà ferdentato, fubtùs quadridentato, hirto; palpis pofticis porrectis, chelis longioribus.

Il a environ trois lignes de longueur, & fa couleur eft jaunâtre, marbrée de rouge lorfqu'il eft vivant. La croûte qui le revêt, eft plus dure que dans les autres efpèces. La crête du corcelet eft peu élevée & s'avance au-delà du milieu. Elle a, jufqu'à la ligne des yeux, quatre fortes dents aiguës & avancées. Parvenu à la ligne des yeux, le roftre s'élève, & n'a qu'une petite dentelure là où il commence à s'élever, & une autre plus petite près de l'extrémité. L'extrémité eft à peine fourchue ou bifide. On apperçoit en deffous cinq ou fix fortes dents accompagnées de cils ou poils ferrés, un peu plus longs que les dentelures. La longueur du roftre ne dépaffe pas l'écaille latérale des antennes extérieures. Le corcelet a un fillon de la bafe de la crête à fon extrémité, & deux dents de chaque côté du bord antérieur. Les antennes extérieures font de la longueur du corps. L'écaille latérale qui les accompagne, eft plus étroite & un peu plus épaiffe que dans les autres efpèces. Les antennes intérieures font très-courtes & terminées par trois filets, dont un très-court, à peine apparent; un mince & délié, affez court, & le troifième de la longueur de celui-ci, mais gros, cilié ou velu tout le long de fa partie inférieure. Les antennules poftérieures ont une forme très-remarquable; elles dépaffent les pattes en longueur. Le fecond article eft grand, alongé, cylindrique; le troifième eft court, cylindrique, fupérieurement terminé par une épine; le fuivant eft mince, très-long, cylindrique, cilié & armé d'un ongle à fon extrémité. Les premières pattes font plus groffes que les autres & guère plus longues. Les bras & les mains font cylindriques. Les doigts font très-courts, intérieurement velus. Les fecondes pattes font minces, terminées en pinces; les fix autres font terminées par un doigt fimple, armé d'un petit ongle. Le troifième fegment de la queue eft plus grand que les autres. Les quatre feuillets latéraux de la queue ont une ligne élevée dans leur milieu, & le bord eft fortement cilié. Le feuillet fupérieur a quatre petites épines fur fon dos. Son extrémité eft obtufe & ciliée.

Il fe trouve à la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eft confervé au Muféum d'Hiftoire naturelle.

23. PALÉMON Sauterelle.

PALÆMON Locufta.

Palæmon thorace lævi; roftro porrecto, fuprà ferrato, fubtùs lævi; digitis elongatis, filiformibus. FABR. *Ent. Syft. em. Suppl. pag.* 404. *n°.* 8.

Aftacus Locufta. FABR. *Ent. Syft. em. tom.* 2. *p.* 486. *n°.* 24.

Cancer pennaceus *macrourus, thorace lævi, cylindrico; roftro enfiformi, margine fuperiore ferrato.* LINN. *Syft. Nat. tom.* 2. *p.* 1051. *n°.* 65. — *Muf. Adolp. Frid.* 1. *p.* 87.

Palæmon Locufta. Bosc, *Hift. nat. des Cruft. tom.* 2. *p.* 105.

Palæmon Locufta. LATR. *Hift. nat. des Cruft. & des Inf. tom.* 6. *p.* 256. *n°.* 2.

Il eft un peu plus petit que le Palémon Squille, auquel il reffemble beaucoup. Le corcelet eft liffe, unidenté de chaque côté, à fon bord antérieur. Le roftre eft alongé, dentelé en deffus, liffe en deffous. Les pattes font alongées, filiformes. Les mains font courtes, ovales, avec les doigts alongés, linéaires, terminés en pointe aiguë. (*Voyez* ÉCREVISSE Sauterelle, n°. 27.)

Il fe trouve dans l'Océan.

24. Palémon hispide.

Palæmon hispidus.

Palæmon rostro brevi, undiquè aculeato; corpore spinoso; chelis porrectis, spinosis.

Il est une fois plus petit que le Palémon Squille. Tout le corps est couvert de petits piquans un peu arqués. Le rostre est avancé, pointu, assez court, tout couvert en dessus & par les côtés, de piquans arqués, semblables à ceux du corcelet. Le corcelet a, vers sa partie antérieure, une ligne enfoncée, en arc, qui part de chaque côté de l'angle extérieur des antennes. Les antennes intérieures paroissent n'être terminées que par deux filets presqu'égaux, une ou une fois & demie plus longs que le corps. Les antennes extérieures sont un peu plus longues que les autres. La queue est hérissée de piquans comme le corps. Les feuillets sont hérissés de même, & ont en outre deux arêtes. Celui du milieu a un profond sillon entre ses deux arêtes, & il est garni, de chaque côté, de longs poils qui le font ressembler à une plume; les autres sont aussi velus à leur bord interne & à leur extrémité. Les deux pattes antérieures sont courtes, menues, terminées en pinces; les deux secondes sont menues comme les premières, un peu plus longues; les troisièmes sont grandes, alongées, anguleuses, toutes couvertes de piquans semblables à ceux du corps, mais un peu plus gros. Les doigts sont armés; savoir: l'inférieur, de deux grosses dents, & le supérieur d'une seule, aussi grande, qui s'enchasse entre les deux du doigt inférieur. La pince gauche manquoit & paroissoit repousser. Dans un autre, c'étoit la droite qui manquoit & paroissoit repousser de même. Les quatre pattes postérieures sont longues, menues & simples, sans piquans, comme les quatre antérieures.

Il a été apporté par feu Perron, & est conservé dans l'esprit-de-vin au Muséum d'Histoire naturelle.

25. Palémon longipède.

Palæmon longipes.

Palæmon rostro brevi, aculeato; corpore spinoso; chelis tenuioribus, muticis.

Squilla groenlandica. Séba, *Thesaur. tom.* 3. *p.* 54. *tab.* 21. *fig.* 6. 7.

Cancer Astacus longipes. Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 90. *n°.* 40. *tab.* 31. *fig.* 2.

Cette espèce ressemble à la précédente par les épines qui sont répandues sur tout le corps, mais elle en diffère essentiellement par les pattes, & surtout par les pinces, qui sont petites. Elle est plus grande, &, suivant Séba, qui en a donné une bonne figure & une courte description, les deux premières pattes sont minces & se terminent par un faisceau de poils; les deux qui suivent, sont petites & en pinces; les six autres sont simples, minces, assez longues. Tout le corps est hérissé de petites épines. Le rostre est avancé, aigu, court, hérissé d'épines. Les antennes sont une fois plus longues que le corps; les intérieures paroissent n'avoir que deux filets fort alongés. Les yeux sont à fleur de tête.

Il se trouve sur les côtes du Groenland.

26. Palémon des Varecs.

Palæmon Fucorum.

Palæmon thorace lævi, rostro adscendente, apice quinquedentato. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 404. *n°.* 10.

Palæmon Fucorum. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 2. *p.* 105.

Palæmon Fucorum. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. p.* 257. *n°.* 3.

Il est une fois plus petit que le Palémon Squille. Le corcelet est lisse. Le rostre est alongé, lisse, avec l'extrémité relevée, marquée de cinq dentelures.

Il se trouve dans l'Océan, sur le Varec flottant, *Fucus natans.*

27. Palémon petit.

Palæmon parvus.

Palæmon thorace antice utrinquè bispinoso; rostro porrecto, suprà serrato, subtùs unidentato.

Squilla parva. Rond. *De Pisc. lib.* 18. *cap.* 10. *p.* 550. *tab.* 1.

Squilla parva. Gesn. *Hist. Anim. t.* 3. *lib.* 4. *p.* 1101. *fig.* 1.

Il est plus petit que le Palémon Squille. Le corcelet est lisse, armé, de chaque côté du bord antérieur, de deux dents ou épines aiguës. Le rostre s'avance droit & dépasse un peu les écailles des antennes; il a, sur toute sa longueur, cinq dentelures, dont une près de la base, & une autre près de l'extrémité; il s'élargit un peu, vers son milieu, en dessous, & forme une dent accompagnée de cils assez longs. La base supérieure s'avance jusqu'au milieu du corcelet. Les antennes latérales sont de la longueur du corps. Les pattes sont fort minces. La queue a cinq feuillets: celui du milieu est terminé par plusieurs petites épines, dont deux un peu plus longues que les autres.

Il se trouve dans la Méditerranée.

28. Palémon Narval.

Palæmon Narval.

Palæmon thorace lævi; rostro adscendente, longissimo, utrinquè serrato.

Astacus Narval *antennis posticis bifidis; rostro longissimo, adscendente, compresso, utrinquè serrato.* Fabr. *Mant. Inf. tom.* 1. *pag.* 331. *n°.* 5.

Cancer Astacus Narval. Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 61. *tab.* 28. *fig.* 2.

Palæmon Narval. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 2. *p.* 105.

Palæmon Narval. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 6. *p.* 261. *n°.* 11.

Il est un peu plus petit que le Palémon Squille. Le corcelet est lisse. Le rostre est presqu'aussi long que le corps, un peu relevé, finement dentelé des deux côtés. Les pattes sont minces, assez longues. La queue est formée de cinq feuillets, dont l'intermédiaire est subulé, simple. (*Voyez* Ecrevisse Narval, n°. 9.)

Il se trouve dans la Méditerranée.

29. Palémon pélagique.

Palæmon pelagicus.

Palæmon thorace lævi, antice utrinquè unidentato; rostro porrecto, unidentato.

Palæmon pelagicus. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 2. *p.* 105. *tab.* 14. *fig.* 2.

Palæmon pelagicus. Latr. *Hist. nat. des Crust. tom.* 6. *p.* 261. *n°.* 12.

Le corcelet est lisse, arrondi, armé d'une petite dent de chaque côté. Le rostre est avancé, droit, aigu, avec une seule dentelure tant en dessus qu'en dessous. Les antennes extérieures sont un peu plus courtes que le corps; les autres sont presqu'aussi longues que celles-ci, & seulement bifides. Les pattes sont minces, petites, toutes en pinces. Le premier article de la queue est fort grand, plus grand même que le corcelet ou que tous les autres pris ensemble; les deux derniers sont alongés, aplatis, transparens. Les cinq écailles caudales sont également transparentes.

Cette espèce, suivant Bosc, très-remarquable par la grosseur de la première articulation de sa queue, jouit, au moyen des deux dernières, à un haut degré, de la faculté de sauter. Plus qu'aucune autre de ce genre, elle nage par bonds. Elle se repose sur les tiges des *Fucus* qui flottent dans la grande mer, & alors toute sa queue est renfermée ou cachée sous le premier anneau. Elle est fort abondante.

Il se trouve dans la haute mer, à plus de cinq cents lieues des côtes de l'Amérique septentrionale, sur les *Fucus*, où il a été observé, décrit & dessiné par M. Bosc.

30. Palémon jaunâtre.

Palæmon flavescens.

Palæmon thorace lævi, antice carinato; rostro elevato, brevi, suprà serrato.

Il est petit, mou, jaunâtre. Le corcelet est élevé en carène aiguë à sa partie antérieure. Le rostre est court, supérieurement élevé & finement dentelé. Les antennes extérieures sont un peu plus courtes que le corps. Les deux paires de pattes antérieures sont petites, en pinces, la seconde étant plus grande que l'antérieure. Les antennules sont foliacées à leur base. La queue est courte, conique.

Il se trouve à la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il est conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

31. Palémon caréné.

Palæmon carinatus.

Palæmon thorace carinato, bidentato; rostro porrecto, obtuso, dentato; pedibus sex anticis chelatis.

Il est très-petit, n'ayant guère que de quinze à dix-huit lignes de longueur. Le corcelet est caréné dans toute sa longueur, & la carène est armée de deux dentelures. Le rostre est avancé, obtus, armé de deux ou trois petites dentelures à sa partie supérieure, & d'une fort petite à sa partie inférieure. Les antennes extérieures sont de la longueur du corps; les intérieures sont terminées par trois filets très-courts, dont un à peine distinct. Les yeux sont pédiculés. Les six pattes antérieures sont petites, terminées en pinces; les deux premières sont les plus courtes, & les deux troisièmes sont les plus longues. Tous les segmens de la queue sont élevés en carène. Les feuillets ont une arête au milieu; le supérieur est obtus & fortement cilié.

Il se trouve sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il est conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

PALINURE. *Palinurus.* Genre d'insectes de la troisième section de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Langoustines.

Les Palinures ont quatre antennes; deux extérieures très-longues, épineuses à leur base; deux intérieures plus courtes, simples, bifides; les yeux portés sur un pédicule commun, transversal; dix pattes presqu'égales, sans pinces; la queue grande, terminée par cinq feuillets.

Les Grecs ont nommé *Carabos*, & les Latins *Locusta*, le Crustacé qu'on connoît, sur les côtes de la Méditerranée, sous le nom de *Langouste*. On le pêche dans tout le courant de l'été, & il s'en fait une assez grande consommation dans toutes les villes maritimes de la France & de l'Italie, où on le regarde comme un mets fort agréable. Aristote en avoit donné une assez bonne description, & étoit entré dans quelques détails au sujet de sa forme, de sa manière de vivre, de sa mue, de son accouplement & de sa ponte. Rondelet, Belon & Gesner l'avoient assez bien figuré, & avoient ajouté

fort peu de faits à ceux déjà donnés par Aristote. Néanmoins, Linné n'a point fait mention de ce Crustacé dans son *Système de la Nature*, à moins qu'il ne l'ait confondu avec son *Cancer Homarus*. Fabricius l'avoit de même passé sous silence dans ses premiers ouvrages, & en avoit ensuite donné une description à peine ébauchée, sous le nom d'*Elephas*, dans son *Mantissa;* il le regarde comme inédit, & le dit habiter autour des îles de l'Amérique méridionale; ce qui ne pouvoit servir à le faire reconnoître. Dans son dernier ouvrage seulement, où il établit le genre Palinure, il décrit un peu plus au long la Langouste de la Méditerranée, sous le nom de *Quadricornis*, & continue à lui donner pour habitation les îles de l'Amérique méridionale.

J'avois donné une description assez détaillée de ce Crustacé à l'article Écrevisse de ce Dictionnaire, & j'avois cité avec raison la figure de Rondelet; mais j'avois cité aussi le *Cancer Homarus* de Linné, parce que je ne pouvois me persuader que cet illustre naturaliste n'eût pas eu connoissance d'un Crustacé décrit & figuré par un grand nombre d'auteurs anciens, fort commun d'ailleurs sur toutes les côtes de la Méditerranée, & qu'on trouve aussi sur celles de l'Océan européen. J'avois cru, dis-je, que, sous le nom de *Cancer Homarus*, Linné avoit confondu plusieurs espèces, la description qu'il en donne étant en effet un peu vague, & pouvant s'appliquer à plusieurs espèces différentes, si nous en exceptons pourtant ce qu'il dit du rostre aigu, comprimé, supérieurement en scie, qui n'appartient à aucun Palinure connu, & qui ne se rapporte pas non plus aux espèces figurées par Rumphius, Petiver & Séba, qu'il cite.

M. Herbst a depuis lors décrit & figuré ce Crustacé sous le nom de *Cancer Elephas*, sans citer aucun autre auteur que Fabricius; & comme il rapporte ensuite au *Cancer Homarus* les figures de Rondelet, de Belon, de Gesner & de quelques autres auteurs qui ont voulu parler de la Langouste, il régnoit encore la plus grande confusion à cet égard lorsque M. Latreille, dans un Mémoire imprimé en 1804 dans les *Annales du Muséum d'Histoire naturelle de Paris*, a entrepris de débrouiller ce chaos; il a, comme nous, caractérisé la Langouste de la Méditerranée de manière à ce qu'on ne la confondît pas avec d'autres espèces qui nous viennent, tant de l'Amérique que des grandes Indes, & l'a distinguée de quatre autres Palinures qui se trouvoient alors au Muséum d'Histoire naturelle. Il en est arrivé un sixième depuis, dont je donne ici la description, & il n'est pas douteux qu'on en découvrira plusieurs autres lorsque ceux-ci seront assez exactement décrits pour qu'on ne puisse plus les confondre avec les nouvelles espèces qu'on aura occasion de rencontrer.

Fabricius fait mention, dans son dernier ouvrage, de quatre espèces de Palinures; mais comme il ne les décrit pas ou qu'il ne les décrit que très-succinctement, il reste des doutes sur les trois premières: on pourroit même dire sur toutes; car la dernière, que nous croyons, d'après une courte description, être notre Langouste, pourroit bien en différer, s'il étoit vrai que celle que cet auteur a décrite, habitât, comme il le dit, les îles de l'Amérique méridionale.

Les Palinures ont les plus grands rapports avec les Écrevisses par les antennes, les parties de la bouche & la forme du corps; mais ils en diffèrent essentiellement par les yeux, qui partent d'un pédicule commun, transversal, & par le défaut de pinces.

Les antennes des Palinures sont au nombre de quatre; les supérieures, placées à la partie antérieure & latérale de la tête, un peu au dessous des yeux, sont composées de quatre articles, dont les trois premiers sont courts, inégaux, anguleux, armés de piquans de diverse grandeur: le dernier est fort long, armé de petites épines dans toute sa longueur; il est aussi long ou plus long que le corps, va en diminuant d'épaisseur, & est composé d'un grand nombre d'articles très-courts, peu distincts.

Les antennes inférieures sont rapprochées l'une de l'autre, & composées de trois articles, dont le premier est plus long que les autres, un peu renflé à sa base, ensuite simple & cylindrique, comme les deux suivans; le dernier donne naissance à deux filets sétacés, plus ou moins longs, composés eux-mêmes d'un grand nombre d'articles très-courts, peu distincts. Elles sont insérées à la partie la plus antérieure de la tête, au dessous des antennes supérieures.

Les yeux, placés à la partie supérieure, sont mobiles, assez grands, presque sphériques, portés sur les côtés, & placés à l'extrémité d'un pédicule commun, fixe, transversal.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de quatre mâchoires & de huit antennules.

La lèvre supérieure est vésiculeuse, divisée en trois lobes, dont les deux inférieurs sont les plus petits, & placée entre les bifurcations des mandibules.

Les mandibules sont très-grandes, osseuses, divisées en deux parties; la supérieure est plus longue que l'autre, pointue, & paroît s'articuler à son extrémité avec un avancement osseux qui se trouve au dessus de la lèvre. La pièce inférieure est très-grosse, inégale, semblable à une dent par sa partie inférieure interne. Elles portent, à la partie supérieure de leur bifurcation, une antennule triarticulée, dont le second article est un peu plus long que le premier, & le dernier est court, velu à son extrémité.

La première mâchoire est aplatie, mince, cornée, divisée en deux pièces presqu'égales, ciliées à leur extrémité. La pièce interne est un peu plus petite que l'autre.

Les ſecondes mâchoires ſont un peu plus grandes que les précédentes, & diviſées en deux pièces aplaties, minces, cornées, dont l'une interne eſt petite, triangulaire, ciliée à ſon extrémité; l'autre eſt grande, carrée, ciliée à ſon bord ſupérieur : celle-ci porte, à ſa baſe extérieure, une antennule ſétacée, deux fois ou une fois & demie plus longue que la mâchoire. Cette antennule eſt compoſée d'un grand nombre d'articles très-peu diſtincts.

Au deſſous de ces deux mâchoires on voit les troiſièmes antennules, formées de deux pièces : l'une interne, qui reſſemble à une petite patte compoſée de ſix pièces, dont les deux premières ſont comprimées, fort courtes; la troiſième eſt plus longue que les deux premières priſes enſemble, & comprimée; la quatrième eſt courte, comprimée, plus étroite que les autres; la cinquième eſt large, dilatée, fortement ciliée à ſon bord ſupérieur; la dernière eſt comprimée, plus large que longue, arrondie & ciliée ſur ſes bords. La diviſion extérieure eſt de la longueur des ſecondes antennules, & formée de deux articles, dont un ſimple, peu alongé, & le dernier eſt compoſé d'un grand nombre d'articles peu diſtincts; elle eſt fortement ciliée des deux côtés, en allant vers l'extrémité.

Les quatrièmes antennules ſont diviſées, comme les précédentes, en deux pièces, dont l'une, interne, reſſemble à une petite patte compoſée de ſix articles, dont les trois premiers ſont anguleux, dentés à leur bord interne, tuberculés & hériſſés de poils à leur face interne; le quatrième eſt court; le cinquième eſt peu alongé, & le ſixième eſt plus petit, hériſſé de poils. La pièce extérieure reſſemble à celle des troiſièmes antennules.

Le corcelet eſt preſque cylindrique, traverſé d'un enfoncement aſſez profond, arqué, qui le diviſe en deux parties; il eſt hériſſé de poils très-courts, & tout armé de piquans plus ou moins gros & plus ou moins ſerrés, ſuivant les eſpèces, tous dirigés en avant.

La queue eſt formée de ſix anneaux ou ſegmens en recouvrement les uns au deſſous des autres, liſſes en deſſus ou traverſés chacun par un ſillon entier ou interrompu au milieu. Ce ſillon peut fournir un très-bon caractère pour la diſtinction des eſpèces. Ces anneaux ſont fort étroits en deſſous, & unis les uns aux autres par une membrane ſemblable à du parchemin. Les quatre intermédiaires portent, dans la femelle, deux feuillets aſſez larges, auxquels s'attachent les œufs après la ponte. Les côtés des anneaux ſont terminés en un ou pluſieurs piquans. L'extrémité eſt garnie de cinq feuillets qui s'ouvrent comme un éventail : celui du milieu eſt large & arrondi à ſon extrémité, comme les quatre autres. Une portion de ces feuillets eſt cruſtacée & dure; l'autre eſt membraneuſe & flexible, quoique très-forte.

Les pattes ſont au nombre de dix; les deux antérieures ſont les plus groſſes & les plus courtes : elles ſont, comme les autres, formées de ſix pièces, dont la dernière eſt ſimple, ordinairement couverte de faiſceaux de poils, & toujours terminée en pointe aiguë.

La poitrine reſſemble à un plaſtron en forme de cœur, tout couvert de tubercules aſſez gros & arrondis. La partie la plus large de ce cœur ſe trouve à la partie qui touche à la queue. Les pattes ſont attachées de chaque côté de ce plaſtron.

Les Palinures n'ont point de pinces. Toutes les pattes, comme nous venons de le dire, ſont terminées par un doigt ſimple, garni de quelques épines ou de faiſceaux de poils fort rudes : cependant on lit dans les notes ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote, faites par Camus, à l'article LANGOUSTE, que l'auteur grec a décrit très-clairement les pinces de ce Cruſtacé; mais on voit que Camus, perſuadé que les Langouſtes, qu'il ne connoiſſoit probablement pas, avoient des pinces, fait tous ſes efforts pour nous perſuader qu'Ariſtote leur en avoit reconnu. On lit pourtant dans l'excellente traduction qu'il a donnée de cet ouvrage, *liv. IV, chap.* 2 : « Parmi les Cruſtacés, le premier genre eſt celui des Langouſtes. Un ſecond genre, aſſez voiſin de ce premier, eſt celui des Écreviſſes, qui ne diffèrent des Langouſtes que par les pinces & par quelques autres variétés peu nombreuſes. » Il eſt évident qu'en cet endroit Ariſtote dit poſitivement que la principale différence qui ſe trouve entre les Écreviſſes & les Langouſtes, c'eſt que les premières ont des pinces, & que les ſecondes n'en ont pas.

Belon dit auſſi que la Langouſte n'a point de pinces, non plus que l'Ours de mer ou le Scyllare, au contraire du Homar & de l'Yraigne de mer & du Chabre. Ariſtote même, ajoute-t-il, l'a ainſi entendu.

Suivant Ariſtote, la Langouſte mâle diffère de la femelle en ce que celle-ci a le premier pied fendu, celui du mâle ne l'étant pas. Cette différence exiſte réellement. Les doigts de la dernière paire, qu'Ariſtote regarde comme la première, ainſi qu'on le voit plus clairement lorſqu'il parle de l'Écreviſſe, peuvent être conſidérés en quelque ſorte comme fendus dans la femelle, parce que, vers la baſe poſtérieure du doigt ou du dernier article, on en voit un autre plus court, qui n'exiſte pas dans le mâle; mais comme ce dernier doigt n'eſt point articulé, qu'il n'eſt qu'une légère production de l'autre, une ſorte d'ergot, on n'a pas dû y faire attention; ce qui a pourtant empêché d'entendre préciſément ce qu'Ariſtote avoit voulu dire.

Nous ne ſavons rien de bien étendu ni de bien exact relativement à l'hiſtoire des Palinures, qui fréquentent les côtes de l'Amérique méridionale ou celles des Indes orientales; mais l'eſpèce de la Méditerranée a été ſi bien obſervée par Ariſtote & quelques auteurs anciens, elle eſt ſi connue d'ail-

leurs sur toutes les côtes de la Méditerranée & dans tout le midi de l'Europe, qu'il est très-surprenant que Linné & Fabricius n'en aient pas dit un mot dans leurs ouvrages. Nous réparerons ici cette omission, tant parce qu'il est regardé comme le meilleur à manger de tous les Crustacés, que parce qu'il rappelle, suivant Belon, un trait de la vie de Tibère, peu fait pour honorer ce Prince.

Nous avons déja dit que la Langouste étoit regardée comme un mets assez délicat sur toutes les côtes de la Méditerranée, & qu'on la pêchoit abondamment pendant quelques mois de l'année. C'est à la fin de mai, en juin, en juillet & même en août, que la Langouste est réputée meilleure, parce que c'est alors que l'on prend les femelles, que l'on estime beaucoup plus que les mâles lorsqu'elles n'ont point encore pondu leurs œufs. Elles les ont encore, à cette époque, dans l'intérieur de leur corps, & c'est ce qu'on nomme *corail*. Ils forment deux masses alongées, de la grosseur d'un fort tuyau de plume, d'un très-beau rouge, qui se dirigent, en divergeant, vers les orifices situés, l'un de chaque côté, à la base des pattes intermédiaires. Après avoir porté ces œufs pendant quelque tems, il se fait, suivant l'expression d'Aristote, une première ponte. Les œufs passent, avec les ovaires, sous la queue, & s'attachent aux huit feuillets dont nous avons parlé plus haut. Ces œufs, très-petits en sortant du corps de la mère, croissent peu à peu pendant une vingtaine de jours qu'ils restent attachés sous la queue, après quoi la Langouste les détache tous ensemble & avec leurs enveloppes. Il n'est pas rare de les trouver, en cet état, fixés contre des rochers, ou promenés par les vagues.

Le moyen que la Langouste emploie, suivant Aristote, dans cette première ponte, pour pousser ses œufs vers les feuillets, où ils doivent rester en dépôt, c'est de replier la partie large de sa queue pour les comprimer au moment qu'ils paroissent, & de pondre, le corps ainsi courbé. Les feuillets, vers le tems où ils doivent recevoir les œufs, s'alongent pour être en état de les retenir : la Langouste les y dépose, comme la Sèche dépose les siens, auprès des plantes & autres corps qui se rencontrent dans la mer.

Les œufs, détachés de la queue, restent encore une quinzaine de jours en cet état, après quoi il en sort la petite Langouste couverte de sa croûte osseuse & épineuse, & capable des mêmes mouvemens que ceux de sa mère.

Après leur ponte, les femelles sont maigres & peu estimées. On préfère pour cette raison, à la fin de l'été & en automne, les mâles, comme étant plus gras & plus fournis de chair; mais, quoiqu'on les trouve alors meilleurs que les femelles, ils n'approchent jamais, pour la saveur, de celles-ci lorsqu'elles sont pourvues de leur corail.

L'hiver, les Langoustes disparoissent; cependant on voit encore, de tems à autre, quelques mâles dans les mois d'octobre & de novembre, mais tous gagnent ensuite la haute mer, & il est probable qu'ils vont se cacher alors dans les fentes des rochers pour subir leur mue; elles disparoissent aussi, suivant Aristote, pendant les plus fortes chaleurs de l'été. Leur accouplement a lieu au commencement du printems, & c'est, comme nous l'avons dit, dès la fin de mai que les femelles sont pleines.

Au commencement du printems, on prend plus de mâles que de femelles : celles-ci sont au contraire plus abondantes sur les côtes à la fin du printems & au commencement de l'été. Pour ce qui regarde leur mue, c'est encore Aristote qu'il faut consulter; il en parle avec beaucoup plus de détail que de celle des autres Crustacés. Au livre V, chapitre 17 de son Histoire, il dit qu'elle se fait dans le printems; au livre VIII, chapitre 17, il dit qu'elle se fait quelquefois au printems, quelquefois en automne. Il observe que cette mue ne se fait pas comme celle des Serpens. Les Langoustes ne quittent point leur vieille croûte en une seule pièce; mais elles parviennent par différens efforts, & à force de se gonfler, à la faire éclater & tomber par partie.

Les Langoustes ne fréquentent guère que les fonds rocailleux ou pierreux : rarement on en trouve sur les fonds de sable, & jamais dans les fonds vaseux. Elles vivent de poissons & de divers animaux marins, & parviennent, dans quelques années, à la longueur d'environ un pied, mesurées depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue.

Dans les villes maritimes, on apporte les Langoustes, au marché, encore vivantes; mais on a le soin de les faire cuire lorsqu'on veut les transporter à quelques lieues dans les terres, ou qu'on veut les garder quelques jours. Sans cette précaution, on courroit le risque de les perdre; car dès qu'elles sont mortes, ce qui ne tarde pas lorsqu'elles sont hors de leur élément, elles entrent assez promptement en putréfaction, surtout en été.

On apprête ces Crustacés de plusieurs manières: les plus usitées, dans le midi de la France, consistent à les faire bouillir quelque tems dans l'eau, & à faire, avec le bouillon, un pilau au riz, qu'on assaisonne avec le sel, le poivre, le girofle, & qu'on colore, si l'on veut, avec du safran. Plus communément on se contente de faire bouillir les femelles, de les couper en long par le milieu du corps, d'en détacher le corail & ce qui se trouve dans l'estomac; d'écraser le tout, & de le broyer dans de l'huile d'olives, à laquelle on ajoute du sel, du poivre & un peu de vinaigre. On trempe la chair dans cette sauce, à laquelle les œufs du Crustacé donnent de la saveur; car lorsqu'on mange les mâles avec la même sauce, mais privée du corail, on juge que c'est ce dernier qui en fait le principal mérite.

PALINURE.

PALINURUS. FABR. BOSC. LATR. ***LOCUSTA.*** ROND. BELON. GESN.

ASTACUS. GRONOV. ***CANCER.*** LINN. HERBST.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Quatre antennes ; les deux supérieures longues, sétacées ; premiers articles courts, gros, épineux ; les inférieures plus courtes, terminées par deux filets sétacés.

Yeux distans, arrondis, mobiles, placés à chaque bout d'un pédicule transversal.

Dix pattes simples ; les deux antérieures un peu plus courtes et un peu plus grosses que les autres.

Queue alongée, grosse, terminée par cinq feuillets.

ESPÈCES.

1. PALINURE Langouste.

Corcelet épineux et hérissé de poils courts et roides, armé antérieurement de deux grands piquans comprimés, dentés en dessous.

2. PALINURE moucheté.

Corcelet épineux ; front avec deux cornes ; corps et pattes bleus, avec des taches rondes, blanches.

3. PALINURE orné.

Corcelet épineux, verdâtre ; front avec six cornes ; pattes mélangées de blanc et de bleu.

4. PALINURE fascié.

Verdâtre ; queue avec une bande blanche sur chaque anneau.

5. PALINURE argus.

Corcelet épineux ; front avec quatre cornes ; corps mélangé de rose et de bleu ; queue avec quatre taches oculées, blanches.

6. PALINURE polyphage.

Corcelet à peine épineux, postérieurement granulé ; front avec deux cornes.

7. PALINURE pénicillé.

Corcelet granulé et épineux ; front avec quatre cornes ; pattes avec des bandes longitudinales, blanches, bleues et rouges.

1. Palinure Langouste.

Palinurus Locusta.

Palinurus thorace aculeato hispidoque; aculeis duobus anticis compressis, subtùs dentatis.

Palinurus quadricornis *spinis ocularibus subtùs dentatis, rufus, maculis abdominalibus albis.* Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 401. *n°.* 4.

Astacus Elephas. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 2. *p.* 479. *n°.* 2.

Cancer Astacus Elephas. Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 71. *tab.* 29. *fig.* 1.

Carabus. Arist. *Hist. Anim. lib.* 4. *cap.* 2, & *lib.* 4. *cap.* 8.

Locusta. Rond. *De Pisc. lib.* 17. *p.* 535. *c.* 2. *fig.* 1.

Langouste. Belon, *De la nat. des Poiss. p.* 354, & *p.* 356. *fig.* 1.

Locusta marina. Gesn. *Hist. Anim. lib.* 4. *p.* 575. *fig.* 1.

Palinurus quadricornis. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 2. *p.* 93.

Palinurus vulgaris. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 6. *p.* 191. *n°.* 1. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 1. *p.* 48. *n°.* 1. — *Annal. du Muf. d'Hist. nat. cah.* 17. *p.* 391. *n°.* 1.

Cette espèce, qu'on a confondue avec plusieurs autres, est bien distincte de toutes par les deux piquans qui se trouvent au dessus des yeux, & qui sont plus comprimés que dans les autres espèces, & armés, à leur bord antérieur, d'autres piquans aigus. Entre ces deux piquans il y en a un autre qui s'avance droit sur le pédicule commun des yeux. Le front ou cette partie qui se trouve entre les yeux & la base interne des antennes est sans cornes ou piquans, & se trouve creusée en gouttière. Les antennes intérieures sont terminées par deux filets assez gros & fort courts. Les segmens de la queue ont chacun un sillon transversal, rempli de poils courts & serrés, & interrompu au milieu. Ils ont quelques petits points enfoncés & deux taches d'un blanc-jaune.

Il est commun dans toute la Méditerranée : on le trouve aussi, mais plus rarement, sur les côtes de l'Océan européen. (*Voyez* Écrevisse Langouste, n°. 4.)

2. Palinure moucheté.

Palinurus guttatus.

Palinurus thorace aculeato, fronte bicorni, corpore pedibusque cæruleis; maculis rotundatis, albis.

Langouste mouchetée. Latr. *Annal. du Muf. d'Hist. nat. an* 12. *cah.* 17. *p.* 392. *n°.* 2.

Palinurus Homarus *viridis, albo punctatus, abdominis segmentis, sulco medio impresso.* Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. tom.* 5. *p.* 400. *n°.* 1.

Astacus Homarus. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 479. *n°.* 3.

Palinurus Homarus. Bosc, *Hist. natur. des Crust. tom.* 2. *p.* 92.

Il est de la grandeur du Palinure Langouste. Le corcelet est couvert de piquans assez grands, pointus, dont les uns sont entièrement bleus; les autres sont en partie bleus, en partie blancs; quelques-uns sont blancs, avec l'extrémité rougeâtre. On en voit de bleus, qui ont un cercle blanc à leur base. Outre ces piquans, il y a des tubercules & des poils très-courts, roussâtres. Les piquans antérieurs sont beaucoup plus grands que les postérieurs : on en voit deux simples, fort grands, au dessus des yeux, & deux plus petits de chaque côté : il y en a deux autres au dessus des antennes inférieures. Ces antennes sont bleuâtres, marquées de taches blanches sur le premier article. Les deux filets qui les terminent, sont filiformes, plus courts que les trois premiers articles pris ensemble. Les antennes extérieures sont mélangées de bleu & de blanc. Les trois premiers articles sont armés de très-grands piquans : le dernier a des épines assez fortes. Les pattes sont bleues, marquées de taches rondes, blanches, surtout sur les premiers articles : les derniers ont des faisceaux de poils. La queue est bleue, toute mouchetée de blanc. Chaque segment est traversé par un sillon velu, entier, & terminé, de chaque côté, en pointe très-aiguë, arquée. Les feuillets de la queue sont terminés, à leur partie crustacée, par des piquans. Le reste est chagriné, & hérissé de poils roides & très-courts.

Il se trouve aux Indes orientales.

3. Palinure orné.

Palinurus ornatus.

Palinurus thorace aculeato, virescenti; fronte cornubus sex, pedibus cæruleo alboque variis.

Palinurus ornatus *viridis, lateribus albo maculatis, abdominis segmentis lævibus.* Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 400. *n°.* 2.

Cancer Astacus Homarus. Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 84. *n°.* 39. *tab.* 31. *fig.* 1.?

Palinurus ornatus. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 6. *p.* 192. *n°.* 2.

Palinurus ornatus. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 2. *p.* 93.

Il est très-grand, mélangé de bleu, de violet, de pourpre & de blanc. Le sillon qui traverse le corcelet est large & profond. La partie postérieure est presque lisse, avec quelques piquans près du sillon, & quelques autres clair-semés, seulement ébauchés.

ébauchés. Tous partent d'une tache ovale, blanche. Sur la partie antérieure, il y a deux forts piquans, simples, avancés au dessus des yeux; quatre autres beaucoup plus petits en arrière, & deux de chaque côté, sur le bord antérieur, dont un très-petit: on en voit deux au dessus des antennes inférieures, & quatre autres moins apparens en arrière de ces deux. Les antennes inférieures sont blanches, mélangées de bleu & de rouge. Les deux filets qui les terminent, sont très-longs, une fois plus longs que les trois autres. Les antennes extérieures ont quelques piquans très-forts sur les trois premiers anneaux: le dernier est blanchâtre de la base au milieu, ensuite bleuâtre, avec quelques épines bleues, clair-semées. Les pattes sont lisses, mélangées de blanc, de rouge, de bleu & de violet, avec des faisceaux de poils vers l'extrémité. La queue est mélangée comme le corps. Elle n'a point de fillon, mais est marquée de quelques points enfoncés. Chaque segment est latéralement terminé en pointe aiguë, arquée. La partie crustacée des feuillets de la queue est terminée en dents de scie; l'autre est fillonée, un peu raboteuse.

Il se trouve à l'Isle-de-France, d'où il a été apporté par M. Mathieu.

Il est conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

4. Palinure fascié.

Palinurus fasciatus.

Palinurus virescens, abdominis segmentis fasciâ albâ. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. pag.* 401. *n°.* 3.

Palinurus fasciatus. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 2. *p.* 93.

Palinurus fasciatus. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 193. *n°.* 3.

Je n'ai point vu ce Palinure. Fabricius, qui en donne une description insuffisante, dit qu'il ressemble beaucoup aux précédens, mais qu'il en est distinct par l'abdomen ou la queue verdâtre, avec une bande postérieure, distincte, entière, blanche, sur chaque anneau.

Il se trouve dans l'Océan indien.

5. Palinure argus.

Palinurus argus.

Palinurus thorace aculeato, fronte quadricorni, corpore roseo cæruleoque vario, caudâ maculis ocellaribus albis.

Palinurus argus. Latr. *Annal. du Mus. d'Hist. nat. an* 12. *cah.* 17. *p.* 393. *n°.* 3.

Il est de grandeur moyenne. Le corcelet est couvert de piquans fort gros, clair-semés, pointus, dirigés en avant: on en voit deux au dessus des yeux, très-grands, arqués, avancés, pointus, simples. Le chaperon entre deux est simple, concave, cilié antérieurement. Sur les côtés antérieurement il y a trois petits piquans simples. Au milieu de la partie supérieure, on voit un large fillon arqué. Le front a deux piquans à sa partie antérieure, & deux autres plus petits à sa partie postérieure. Les antennes extérieures sont beaucoup plus longues que le corps. Les trois premiers articles sont armés de très-gros piquans, semblables à ceux du corcelet. La partie qui reste, est couverte de petits piquans, qui vont en diminuant de grosseur, comme l'antenne. Les antennes intérieures ont le premier article assez long, presque cylindrique, simple comme les suivans. Les deux filets qui les terminent, sont longs & sétacés. Les pattes sont simples, sans piquans; les antérieures sont les plus courtes, & garnies de faisceaux de poils vers leur extrémité. La queue a un petit fillon transversal sur chaque anneau, interrompu dans quelques-uns seulement. La partie latérale inférieure se termine en pointe aiguë, un peu arquée. Les feuillets de la queue sont chagrinés, & hérissés de poils très-courts & très-serrés. La couleur de ce Crustacé, dans la Collection, est mélangée de rouge-clair & de bleu, avec six taches blanches, entourées de pourpre, dont une de chaque côté du corcelet, deux sur le second segment de la queue, & deux sur le dernier. On voit en outre quelques taches blanches, plus petites, sur les autres anneaux de la queue.

Il se trouve aux Indes orientales.

6. Palinure polyphage.

Palinurus polyphagus.

Palinurus thorace posticè granulato, anticè vix aculeato; fronte bicorni.

Cancer Astacus polyphagus *thorace subspinoso, pedibus cæruleo marmoratis.* Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 90. *n°.* 41. *tab.* 32.

Langouste polyphage. Latr. *Annal. du Mus. d'Hist. nat. an* 12. *cah.* 17. *p.* 393. *n°.* 4.

Palinurus polyphagus. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 2. *p.* 93.

Il est de la grandeur du Palinure Langouste, & entièrement d'un rouge très-pâle dans la Collection. Le corcelet est divisé en deux par un fillon transversal, arqué, comme dans toutes les autres espèces. La partie antérieure a quelques piquans dirigés en avant, aigus, clair-semés, disposés sur quatre rangées. Il y a deux piquans assez grands, arqués, simples, sur le devant, au dessus des yeux, & un sur les côtés, beaucoup plus petit. La partie postérieure a quelques piquans clair-semés, & des tubercules arrondis, beaucoup plus rapprochés. Les antennes intérieures ont leurs articles simples: le

premier feulement eft cilié intérieurement depuis la bafe jufqu'au milieu. Les deux derniers filets font filiformes, un peu plus longs que le refte de l'antenne. Les antennes extérieures ont quelques gros piquans fur les trois premiers anneaux; le quatrième eft à peine armé de quelques piquans très-petits. Les anneaux de la queue font fimples, pointillés, fans fillon tranfverfal. Les pattes font fimples, avec des faifceaux de poils fur tous les doigts. La partie inférieure des fegmens de la queue eft terminée en pointe.

7. Palinure pénicillé.

Palinurus penicillatus.

Palinurus thorace granulato aculeatoque, fronte quadricorni, pedibus albo cœruleo rufoque vittatis.

Langoufte verficolore. Latr. *Annal. du Muf. d'Hift. nat. an* 12. *cah.* 17. *p.* 394. *n°.* 5.

Palinurus gigas. Bosc, *Hift. natur. des Cruft. tom.* 2. *p.* 93.

Palinurus gigas. Latr. *Hift. natur. des Cruft. & des Inf. tom.* 6. *p.* 193. *n°.* 5.

Il eft plus grand que le Palinure Langoufte. Le corcelet eft marqué d'un fillon tranfverfal, arqué, large & profond, & entièrement couvert de tubercules gros, arrondis, de différente grandeur: les plus grands ont à leur fommet un petit piquant dirigé en avant, & les petits, des poils courts, pareillement dirigés en avant: il y a en outre quelques gros piquans à la partie antérieure, dont deux entr'autres font fimples, avancés fur les yeux, & deux autres moins grands derrière ceux-ci. Sur les côtés antérieurs il y a deux autres piquans, également dirigés en avant. On en voit quatre autres, difpofés en carré au deffus des antennes intérieures. Ces antennes font rouges, avec des raies longitudinales, blanches. Les deux filets qui les terminent, font fétacés, de la longueur des trois autres. Les antennes extérieures ont les trois premiers articles mélangés de bleu, de blanc & de rouge, & font armés de piquans très-grands. Le dernier article eft long, rougeâtre, armé d'épines. Les pattes font en partie rouges, en partie bleues, avec des raies longitudinales fort larges, blanches; elles font fimples, avec des faifceaux de poils vers leur extrémité. La queue eft rougeâtre, toute couverte de petits points enfoncés, blanchâtres. Les fegmens font latéralement terminés en pointe aiguë, arquée. La partie cruftacée des feuillets de la queue eft terminée en dent de fcie; l'autre eft fillonée & raboteufe. (*Voy.* Écrevisse pénicillée, n°. 3.)

Il fe trouve à l'Ifle-de-France, d'où il a été apporté par M. Mathieu.

Il eft conservé au Muféum d'Hiftoire naturelle.

Nota. Linné a décrit, fous le nom de *Cancer Homarus*, un Cruftacé qui n'appartient point aux figures qu'il cite, & qui femble être un Palinure par les pattes & le corcelet, & un Palémon par le roftre. On pourroit foupçonner qu'il avoit fous les yeux un individu mutilé & mal réparé. Voici fa phrafe fpécifique, & la defcription qui fuit:

Cancer macrourus, thorace antrorsùm aculeato, manibus adactylis. Syft. Nat. 2. *p.* 1053. *n°.* 74. — *Muf. Lud. Ulr. p.* 454.

Le corcelet eft oblong, prefque cylindrique, mélangé de noir & de jaune, parfemé d'épines dirigées en avant. Le roftre eft aigu, comprimé, fupérieurement en fcie: il y a, au deffus des yeux, deux grands aiguillons recourbés. Les antennes qui font au deffous des yeux font très-grandes, armées d'épines verticillées. Les deux palpes qui font entre les antennes font plus petits, fimples; bifides (Linné veut probablement parler des antennes inférieures). La queue eft longue, formée de fix articles, & terminée par cinq feuillets qui ont, vers leur bafe, de petites épines prefqu'imbriquées. Les bras reffemblent aux pattes. Les pinces reffemblent auffi aux pattes, & font monodactyles, étroites, velues. Les huit autres pattes font liffes, avec les genoux épineux. Le doigt eft fimple, velu.

Il fe trouve dans les deux Indes.

PALPE. *Palpus.* (*Voyez* Antennule.)

PALPEURS. *Palpatores.* Dixième famille de l'Ordre des Coléoptères, établie par Latreille, dont les caractères font: tarfes à cinq articles fimples; antennes longues, filiformes, à articles cylindriques ou groffiffant un peu vers leur extrémité; articles grenus, inférés devant les yeux; palpes maxillaires très-grands, renflés vers leur extrémité; corps alongé; tête & corcelet un peu plus étroits que l'abdomen; tête d'une figure ovée ou triangulaire; un petit cou; yeux ronds, affez grands; corcelet un peu plus large que la tête, du moins en devant, cylindrico-conique, un peu plus rétréci poftérieurement; écuffon très-petit ou prefque nul; abdomen grand, prefqu'ovalaire, embraffé par les élytres; pattes grandes; cuiffes en maffue; jambes fans dentelures; tarfes filiformes, alongés. Elle comprend les genres Maftige & Scydmène. *(Voyez ces mots.)*

PAMBORE. *Pamborus.* Genre d'infectes de la première fection des Coléoptères, & de la famille des Carabiques.

Les Pambores, ainfi que les Cicindèles & les Carabes de Linné, font des infectes à étuis, dont tous les tarfes ont cinq articles, qui ont fix antennules, des antennes filiformes, & des pattes uniquement propres à la courfe. Le crochet qui termine leurs mâchoires n'étant pas articulé à fa bafe,

ces Coléoptères s'éloignent des Cicindélètes, & vont se placer dans la famille des Carabiques. Par la forme générale du corps, ils avoisinent les Carabes, les Calosomes & les Panagées. Leurs mandibules sont très-dentées. L'extrémité de leurs deux premières jambes est prolongée en pointe au côté extérieur, & armée de deux épines au côté opposé ou l'intérieur. Sous ces rapports ils ont quelqu'affinité avec les Scarites & les Clivines; mais le côté extérieur des mêmes jambes n'est pas denté dans les Pambores. En outre, leurs antennes ne sont pas moniliformes, & leurs antennules moyennes, ainsi que les postérieures, sont terminées par un article plus grand, comprimé, & presque demi-elliptique. Ce caractère, celui que nous fournissent les deux jambes antérieures, & dont je viens de parler, les dents des mandibules, distinguent les Pambores de tous les Carabiques. Un examen plus détaillé nous fera découvrir d'autres différences remarquables, & qui acheveront de consolider l'établissement de cette coupe générique.

Les antennes sont filiformes, insérées sur les côtés de la tête, au-devant & à quelque distance des yeux, un peu plus longues que la moitié du corps, & de onze articles. Le premier est en cône renversé, alongé, presqu'aussi long que les deux suivans réunis, & plus épais; les autres sont presqu'égaux, & se rapprochent davantage de la forme cylindrique; le second est à peine plus court que le troisième; les quatre premiers sont luisans, unis & presque glabres; ceux qui succèdent, sont d'une couleur plus mate & pubescens; mais ce caractère est général dans la même famille.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de six antennules.

La lèvre supérieure est presque cornée, découverte, fixe, & en carré un peu plus large que long; le milieu de son plan supérieur est enfoncé & relevé tout autour; le bord antérieur est échancré dans son milieu, un peu velu, & terminé de chaque côté par un lobe court & arrondi.

Les mandibules sont de consistance écailleuse, avancées au-delà de la lèvre supérieure, comprimées, très-arquées au côté extérieur, & terminées par une dent forte & très-aiguë. Le milieu du côté interne est dilaté, & offre, 1°. une dent située immédiatement au dessous de la précédente, très-acérée, & surmontée d'une arête; 2°. une saillie comprimée, échancrée & bidentée au bout.

Les mâchoires sont écailleuses ou très-cornées, courtes, presque cylindriques, moins épaisses vers le haut, un peu anguleuses extérieurement, avec le côté interne comprimé, aigu, garni d'une frange de cils, & dont l'extrémité supérieure est terminée par une dent forte, aiguë, presque perpendiculaire à la longueur de la mâchoire.

La lèvre inférieure est composée de deux pièces; l'une inférieure, que j'appelle *le menton*, & l'autre supérieure ou terminale, savoir: la *languette*. Le menton est corné, court, transversal, presque plan, avec les côtés arrondis, & l'extrémité supérieure largement échancrée ou concave, rebordée, sans aucune dent au milieu de son bord. La languette forme, au dessus de l'échancrure du menton, une saillie presque carrée, guère plus longue que cette pièce, mais plus étroite, dont la face antérieure est membraneuse au milieu, & cornée sur les côtés, y formant l'apparence d'un article cylindrique, & servant de support aux antennules postérieures. Les côtés de la face postérieure ou de l'intérieure sont encore cornés ou écailleux. La portion membraneuse du milieu est surmontée d'une petite pièce conique, écailleuse, semblable à une dent, & terminée par trois poils roides, droits & alongés. Cette pièce forme une saillie entre les antennules postérieures, & dépasse à peine l'origine de leur article radical.

Les antennules sont de trois sortes: les antérieures, les intermédiaires, ou celles qui sont insérées à l'extrémité dorsale des mâchoires, & les postérieures, ou celles qui prennent naissance sur les côtés antérieurs de la languette: les moyennes & les postérieures sont presque de la longueur de la tête, très-saillantes & dilatées à leur extrémité: celles-ci sont un peu plus courtes.

Les antennules antérieures ou les maxillaires internes diffèrent, quant à leur direction & quant à leur figure, de celles des autres Carabiques; elles sont droites, très-courtes, de deux articles, dont le premier très-petit, & dont le second presqu'obconique, épais, dilaté & arrondi extérieurement au sommet.

Les antennules intermédiaires ou les maxillaires extérieures sont composées de quatre articles, dont le premier très-petit; le second plus long que les autres, obconique & un peu courbe; le troisième figuré comme le précédent, d'un quart plus court, un peu plus épais; & le quatrième ou le terminal presqu'aussi long que le second, plus large, comprimé, demi-elliptique ou en hache étroite, alongée, ayant le côté extérieur droit & l'interne courbe. Ce bord interne est membraneux & comme bilabié, étant divisé par un sillon longitudinal.

Les antennules postérieures ou les labiales sont composées de trois articles, dont le dernier conformé de la même manière que le terminal des antennules moyennes, & plus grand que les deux inférieurs: ceux-ci sont obconiques. L'article de la base est plus court que le second.

Le corps des Pambores est alongé, & a le port des Carabes.

La tête est plus étroite que le corcelet, avancée, en carré long, & rétrécie postérieurement en forme de cou. Les yeux sont petits, mais saillans & presque globuleux.

Le corcelet a la forme d'un cœur tronqué aux deux extrémités, & dont la postérieure, largement échancrée, est terminée de chaque côté par

une dent obtuſe ; il eſt à peu près auſſi long que large, déprimé en deſſus & rebordé latéralement. Son plus grand diamètre tranſverſal eſt un peu plus court que celui de l'abdomen, & ſa longueur égale au moins la moitié de celle de la même partie du corps.

L'écuſſon eſt aplati ou peu élevé au deſſus de la baſe de l'abdomen, & en triangle plus large que long.

L'abdomen eſt en ovale court, recouvert par deux élytres bombées, rebordées, & qui paroiſſent ſoudées, du moins en grande partie. Les ailes manquent.

Les pattes reſſemblent, quant aux formes générales & quant aux proportions, à celles des Carabes proprement dits ; mais leurs deux jambes antérieures ſe prolongent, à leur extrémité latérale & extérieure, en une pointe forte, droite & conique, en forme de dent.

Nous n'avons aucun renſeignement ſur la manière de vivre de ces inſectes ; mais, à en juger d'après leurs mandibules, ils doivent être éminemment carnaſſiers.

La ſeule eſpèce qui nous ſoit connue a pour patrie la Nouvelle-Hollande ; elle paroit avoir de l'affinité avec le Caloſome, que Fabricius nomme *Porculatum* (*Syſt. Eleut. tom.* 1, *p.* 211, *n°.* 3), & qui eſt du même pays.

PAMBORE.

PAMBORUS. LATR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, de la longueur de la moitié du corps.

Six antennules; les antérieures fort courtes, droites, de deux articles, dont le premier très-petit; le second obconique; les intermédiaires et les postérieures presque égales, terminées par un article plus large, comprimé, demi-elliptique ou en forme de hache étroite et alongée.

Mandibules très-dentées.

Lèvre inférieure ayant une languette courte, terminée par une dent; menton transversal, plan, avec le bord supérieur concave, rebordé.

Jambes antérieures terminées par une pointe très-forte, et deux épines.

Corcelet en cœur, presqu'aussi long que large, largement échancré et bidenté postérieurement; abdomen ovale.

ESPÈCE.

1. PAMBORE alternant.

Noir; côtés du corcelet d'un bleu-violet; élytres d'un bronzé-foncé, sillonées; sillons coupés par des incisions transverses, et granulés.

1. Pamborus alternant.

Pamborus alternans.

Pamborus niger, thoracis lateribus violaceo-cœruleis; elytris nigro-æneis, sulcatis; sulcis transversè incisis, granulatis.

Son corps est long d'environ quatorze lignes, & large de cinq, mesuré vers le milieu de l'abdomen; il est d'un noir-luisant. Les quatre premiers articles des antennes sont de cette couleur; les autres sont plus obscurs, noirâtres & pubescens. Le dessus de la tête est assez uni. Les yeux sont d'un grisâtre-obscur. Le dessus du corcelet est plan, sans points, avec trois lignes imprimées & longitudinales, dont une tout le long du milieu du dos, & les deux autres latérales, postérieures, parallèles, une de chaque côté. Cette surface est coupée transversalement par quelques traits enfoncés & ondulés, mais très-foibles. Les côtés du corcelet sont très-rebordés, d'un bleu-violet, particuliérement aux angles postérieurs. L'écusson est plan & uni. Les élytres sont d'un bronzé très-foncé ou d'un vert-noirâtre, très-luisans, avec les bords d'un vert plus clair; elles ont chacune huit petites côtes (la suturale comprise) longitudinales, dont le dos est arrondi & presque nu; elles s'affoiblissent vers le bout de l'élytre, & s'y terminent en arêtes aiguës & coupées. Cette interruption commence plus haut, sur la seconde & la troisième côte, & y forme comme des perles ou tubercules linéaires. Les sillons sont divisés transversalement par de petites incisions, & présentent ainsi une rangée de grains élevés ou de petits tubercules. Ces élévations sont plus petites & moins nombreuses vers le bout: il y en a deux séries entre le bord extérieur & la première côte. Le dessous du corps & les pattes sont d'un noir-luisant. Les jambes & les tarses ont de petits cils spinuliformes.

Cet insecte a été apporté du port Jackson par Péron & M. Lesueur. Je dois l'individu de ma collection à l'amitié de M. Alexandre Mac-Leay, secrétaire de la Société Linnéenne. *(Lat.)*

PAMPHILIE. *Pamphilius.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Tenthrédines.

Les Pamphilies, ainsi que les autres genres dérivés de ceux de *Tenthredo* & de *Sirex* de Linné, ont l'abdomen parfaitement sessile, ou étroitement uni au métathorax & de sa largeur. Comme toutes les Tenthrédines, elles sont distinguées de nos Urocères, des Tremex de M. Jurine, & des Orysses, 1°. par le nombre des articles de leurs antennules, qui est de six aux maxillaires, de quatre aux labiales; 2°. par leur lèvre intérieure trifide; 3°. par les cellules radiales ou marginales de leurs ailes supérieures, ces cellules étant toujours fermées, tandis que, dans les trois genres précédens, la seconde, s'il y en a deux, ou la solitaire s'il n'y en a qu'une, est ouverte postérieurement & incomplète. En outre, les femelles des Tenthrédines ont une tarière composée de deux lames dentelées en scie, & reçue dans une coulisse, sous l'anus: cette tarière est filiforme ou capillaire dans les femelles des Urocères, des Tremex & des Orysses. Ici elle se roule en spirale dans l'intérieur du ventre: là, elle forme, au-delà de l'anus, une sorte de queue divisée en trois filets.

Quelques genres, tels que ceux de Mégalodonte ou *Tarpa* de Fabricius, de Pamphilie, de Céphus, de Xiphydrie, composent, dans la famille des Tenthrédines, une section particulière, nous conduisant, par degrés, aux Urocères. Leur lèvre supérieure n'est plus à découvert. Leurs quatre jambes postérieures ont, au côté interne, de petites épines que l'on n'observe pas à celles des Cimbex, des Tenthrèdes, &c. Leur tête est très-forte, & tient souvent au corcelet par une espèce de cou. Leurs antennes sont toujours formées d'un très-grand nombre d'articles, ou de seize à trente. Enfin, les métamorphoses fortifient encore l'établissement de cette coupe: ici, les fausses Chenilles ou les larves de ces Tenthrédines n'ont point de pattes membraneuses. Les Mégalodontes & les Pamphilies n'ont pas la forme étroite & linéaire des Céphus & des Xiphydries. Leur abdomen est aplati & non comprimé. Leurs mandibules sont longues, arquées, & terminées par un fort crochet. Ces organes sont courts, ou guère plus longs que larges dans les deux derniers genres. Les antennes des Mégalodontes sont en scie ou pectinées; celles des Céphus grossissent vers le bout. Les Pamphilies & les Xiphydries sont les seuls genres de la même section, où elles soient à la fois simples & sétacées; mais dans les Pamphilies, elles sont plus longues que le corcelet, & insérées un peu au dessous du front. Dans les Xiphydries, elles sont plus courtes, & prennent naissance près de l'extrémité antérieure de la tête. Les Pamphilies composent ainsi un genre très-distinct. Linné l'avoit entrevu, puisqu'elles sont, dans ses Tenthrèdes, le sujet d'une division particulière. *(Antennes sétacées & composées de beaucoup d'articles.)* Je donnai à cette coupure *(Hist. gén. des Crust. & des Ins. tom. 3, p. 303)* le nom générique de *Pamphilie*, auquel Fabricius a substitué celui de *Lyda*. Il paroit que M. Jurine avoit également formé ce genre sous la dénomination de *Céphaléie;* mais il y réunit nos Mégalodontes ou les Tarpes de Fabricius, parce qu'il n'a pas égard aux différences de formes que présentent les mâchoires, la lèvre inférieure & les articles des antennes. M. Klüg a publié, dans les nouveaux *Actes des Curieux de la Nature*, année 1808, une Monographie de ces deux genres, & qui ajoute encore à la réputation qu'il s'étoit acquise par celle des *Sirex*.

Les antennes des Pamphilies sont insérées entre les yeux, vers le milieu de la face antérieure de la

tête, écartées à leur base, sétacées, grêles, simples, un peu comprimées, un peu plus longues que la tête & le corcelet, composées de seize à trente articles cylindriques, dont le premier plus gros, un peu courbe, aminci vers sa base; le second court; le troisième ordinairement alongé, & les autres diminuant graduellement. Les derniers sont fort petits.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires & d'une lèvre inférieure, courte, droite, & de quatre antennules.

La lèvre supérieure n'est pas apparente, étant presque nulle ou tout-à-fait cachée sous le chaperon.

Les mandibules sont cornées, grandes, déprimées, alongées, arquées, terminées par une pointe forte & aiguë, & ont, au côté interne, une entaille ou une petite fissure, & au dessous une dent très-forte, accompagnée quelquefois d'une seconde, mais fort petite. Elles sont, dans le repos, totalement croisées l'une sur l'autre, & ne débordent que de peu l'extrémité antérieure de la tête.

Les mâchoires sont droites, comprimées, coriaces inférieurement, membraneuses & arrondies au bout, & ont, au côté interne, près du lobe terminal, une saillie en forme de dent obtuse.

La lèvre inférieure est membraneuse & un peu plus courte que les mâchoires. Sa moitié inférieure est renfermée dans un demi-tube coriace, court, plan ou déprimé en devant, & qui paroît presque carré. L'autre moitié, ou la partie supérieure & saillante, comme dans les Hyménoptères de la même famille, s'élargit en forme d'un ovale court, & se divise en trois pièces, dont celle du milieu un peu plus grande.

Les antennules antérieures sont presque sétacées, beaucoup plus longues que les postérieures, & insérées sur le dos des mâchoires, près de l'origine de leur lobe terminal; elles sont composées de six articles, dont le premier fort court; le second & le troisième presqu'égaux, à peine plus longs & plus épais que les deux suivans, presque cylindriques; le quatrième & le cinquième obconiques & à peu près égaux; le sixième ou le dernier est un peu plus long que le précédent, plus grêle & cylindrique.

Les antennules postérieures vont un peu en grossissant de leur naissance à l'extrémité opposée; elles sont insérées sur les côtés antérieurs de la lèvre inférieure, immédiatement au dessus de sa gaine. Elles sont composées de quatre articles, dont les trois inférieurs presqu'obconiques, & le dernier ovalaire; le radical est plus petit, & les deux de l'extrémité un peu plus gros.

Le corps des Pamphilies est oblong, & ressemble, en général, à celui des autres Tenthrédines; il est néanmoins proportionnellement plus court & plus large.

La tête est forte, un peu plus large que longue, & paroît presque carrée, vue en dessus. Sa face antérieure s'incline brusquement depuis le front, & son extrémité est très-obtuse ou comme tronquée, le chaperon étant aussi large qu'elle, & terminée par un bord presque droit, contre lequel les mandibules, très-croisées l'une sur l'autre, s'appliquent transversalement. Le milieu du chaperon est souvent relevé en une carène qui commence près du front. Le sommet de la tête est spacieux, & divisé, dans presque toutes les espèces, par deux petits sillons, quelquefois réunis par le moyen d'une autre petite ligne enfoncée, mais transverse. Les yeux sont assez petits, relativement à la grandeur de la tête, en ovale fort court ou presqu'orbiculaires. Les petits yeux lisses sont placés sur la partie antérieure du sommet de la tête ou près du front, & rapprochés en un triangle plus large que long, ou en une ligne courte & arquée.

Le corcelet est court & arrondi. Son segment antérieur forme une espèce de collet transversal ou légérement arqué; cette partie est bien plus courbe dans les Cimbex, les Tenthrèdes & autres premiers genres de la famille. Le métathorax & l'abdomen présentent là, comme ici, une organisation essentiellement identique (1); seulement l'abdomen est plus court, plus large & aplati, ou presque membraneux.

Les pattes ont un caractère propre. Les quatre jambes postérieures ont, à leur côté intérieur, quelques petites épines, trois à ce qu'il m'a paru, dont une solitaire, & les deux autres rapprochées.

Les ailes sont grandes, relativement à la longueur du corps. Les supérieures ont, 1°. deux cellules radiales, complètes ou fermées, dont la première plus courte, presque demi-circulaire, & la seconde alongée; 2°. trois cellules cubitales complètes & le commencement d'une quatrième. La troisième est la plus grande, & reçoit, ainsi que la seconde, une nervure récurrente : cette seconde cellule est un peu arquée, à raison de la figure de la première des radiales.

Les Pamphilies sont des insectes généralement peu communs, & propres aux climats septentrionaux; ils se montrent de bonne heure & pour peu de tems.

Réaumur, Frisch, Bergman, & Degeer surtout, ont recueilli différentes observations sur les métamorphoses de ces Hyménoptères. L'analogie nous permet de croire, ou du moins de soupçonner, que leurs larves, désignées, ainsi que celles de la même famille, sous le nom de *Fausses-Chenilles*, n'ont point les pattes membraneuses, & dont le nombre varie, que l'on remarque aux larves des Tenthrédines de la première section, ou celles dont la lèvre supérieure est apparente, & dont les jambes ne sont point épineuses le long de leur côté interne; car les Pamphilies qu'on a obtenues par

(1) *Voyez* TENTHRÉDINES.

le moyen de l'éducation, provenoient toutes de larves semblables ou sans pattes membraneuses.

Ces Fausses-Chenilles composent, dans la Méthode de Degeer, une famille spéciale, sa quatrième. Elles ressemblent à des vers, ayant uniquement trois paires de pattes écailleuses, placés sur les trois premiers anneaux du corps, & dont le derrière est terminé par deux espèces de cornes pointues; elles vivent sur les feuilles des arbres. Quoique cet habile naturaliste n'ait pas été plus heureux que Réaumur dans l'éducation de ces larves, se fiant néanmoins aux observations analogues de Frisch & de Bergman, il place dans cette famille les Mouches-à-scie à antennes sétacées & pluriarticulées, ou nos Pamphilies, qu'il a vues en Suède. Il décrit trois espèces de Fausses-Chenilles sans pattes membraneuses.

La première, ou son n°. 30, vit en société sur l'Abricotier. Vers la fin du mois de mai de l'année 1737, il découvrit sur cet arbre, en Hollande, un peloton de feuilles, attachées ensemble avec des fils de soie, qui y formoient comme une toile, dans laquelle il y avoit beaucoup d'excrémens de cet insecte. En ouvrant le paquet, il y trouva un grand nombre de ces larves; elles ont le corps tout vert, & divisé en douze anneaux. Aux trois premiers sont attachées six pattes écailleuses, noires & coniques. La tête est noire. On voit le long du dos une raie d'un vert-obscur, & sur le ventre une autre raie, mais d'un jaune très-clair. Le premier anneau a trois petites plaques écailleuses, noires, & aux environs des pattes sont des taches de la même couleur & d'une consistance semblable. Ces plaques & la tête sont exclusivement garnies de poils courts. On remarque au dessous du dixième anneau deux sortes de petits mamelons charnus.

La tête a deux antennes, insérées latéralement, assez longues, coniques, terminées en pointe fine, & divisées en huit articles, qui sont noirs, & séparés par des anneaux blancs. Elle est armée de deux fortes dents, avec lesquelles la larve ronge les feuilles. La lèvre inférieure a des barbillons ou des palpes coniques, dont les deux extérieurs plus grands, & avec lesquels l'animal saisit le bord de la feuille quand il veut manger. Entre les deux petits barbillons est une filière, semblable à celle des Chenilles, & d'où sortent les fils de soie qu'elle a continuellement besoin d'employer. Deux petits yeux noirs, élevés & luisans, sont situés entre les antennes & les dents. Le corps a, outre les divisions des anneaux, des plis ou des rides transversales, peu élevées. Les six pattes écailleuses sont, comme les antennes, terminées en pointe fine, & colorées de même; mais elles n'ont que six articles.

Le dessus du dernier anneau offre une tache verte, élevée, en forme de mamelon, & entourée d'un cercle noir, écailleux, au milieu duquel est un point noir, qui est peut-être un stigmate. Au dessous du même anneau est une bande noire, écailleuse, arquée, & située proche de l'ouverture de l'anus. Les excrémens que la larve rejette, sont d'un vert-foncé.

Le derrière est encore muni de deux pièces déliées, semblables à des cornes coniques, composées de trois articles, dont le premier plus long que les deux autres, & dont le dernier fort pointu.

Chacune de ces Fausses-Chenilles se file un petit tuyau de soie, proportionné à la grosseur du corps, & lui formant une demeure particulière. Ces tuyaux se trouvent enfermés dans le paquet de feuilles qu'elles mangent, & qui sont liées ensemble avec une soie blanche.

Leur mouvement progressif est singulier, en ce que les pattes n'y contribuent presque pas. Ces larves sont incapables de marcher sur les feuilles nues. Elles ne glissent en avant ou ne reculent dans leur tuyau soyeux qu'en alongeant ou contractant les anneaux du corps. Pour avancer plus loin, elles alongent toujours le tuyau en y ajoutant de nouveaux fils de soie, & leurs pattes semblent ne leur servir qu'à s'appuyer ou se cramponner. Lorsqu'elles veulent changer de place ou glisser en avant, elles sont toujours sur le dos. Si on les tire de leurs tuyaux, & si on les met sur un plan uni, elles prennent d'abord la même situation, puis se construisent une sorte d'arcade de soie, de la hauteur du corps, composée de boucles placées de distance en distance, & formées avec des fils qu'elles ont tendus de côté & d'autre, & fixés contre le plan de position. Elles glissent & avancent sous cette voûte par le mouvement des anneaux du corps, qui touchent aux arcs de soie. Elles augmentent le nombre de ces boucles lorsqu'elles ont le dessein d'aller plus avant. Telle est la seule manière dont elles se transportent d'un lieu à l'autre. Degeer a vu une de ces Fausses-Chenilles s'avancer de la sorte & posée sur le dos, contre la glace d'un miroir suspendu à une muraille.

On sait que plusieurs espèces de Chenilles, surtout les arpenteuses & les rouleuses de feuilles, se laissent tomber quand on les touche, & demeurent suspendues à un fil de soie qu'elles dévident en descendant. Nos Fausses-Chenilles emploient la même ruse; mais pour remonter ensuite le même fil, elles s'y prennent d'une autre façon que les Chenilles. Elles attachent, successivement dans toute la longueur du fil, des boucles de soie, qui servent d'échelons, & leur donnent le moyen d'atteindre enfin l'endroit d'où part le fil de soie. Considérons-la dans ce travail. Elle se courbe, &, appuyant la tête au milieu du corps, elle y fixe l'extrémité du fil de soie. Là, elle tire un nouveau fil qu'elle conduit autour du corps, & qu'elle attache au point de départ, afin de se former une espèce de ceinture. Glissant ensuite en avant, elle dégage la moitié postérieure de son corps, de manière cependant que son derrière ne soit pas tout-à-fait hors de la ceinture, puisqu'elle doit lui servir de point d'appui. Cela fait, elle avance la tête en haut, étend son corps, & se fixe de nouveau au fil

fil qui la foutient, le plus haut qu'elle peut atteindre avec fa tête. Voilà un premier pas achevé, & dont la longueur n'égale que la moitié environ de celle de fon corps. En répétant la même opération, elle fera un fecond pas, puis un troifième, & ainfi de fuite. Après bien des mouvemens & des contorfions, elle arrive enfin à fon but. Suppofons que la longueur du fil foit de deux pieds, & celle de la Fauffe-Chenille d'un pouce, elle ne pourra atteindre le point où ce fil eft attaché, qu'après avoir exécuté, quarante-huit fois au moins, le même manège ou autant de boucles de foie.

Ces animaux doivent être pourvus d'une grande provifion de foie, puifqu'ils font toujours obligés de filer, tant en marchant que dans d'autres occafions, & qu'ils prodiguent d'ailleurs cette matière dans la conftruction de la tante qui leur fert d'habitation commune. Ils muent fouvent de peau, & de la même façon que les Chenilles. La peau de leur tête & des premiers anneaux fe fend en deffus, pour donner paffage au corps. Immédiatement à fa fortie, il eft entiérement vert, à l'exception des yeux & des dents, qui font noirs. Au bout de quelques heures, les autres parties qui doivent être noires, le redeviennent.

Parvenues à leur dernier terme d'accroiffement, ces Fauffes-Chenilles quittent l'arbre & vont s'enfoncer en terre. C'eft ce que Degeer leur vit faire vers la fin du mois de mai. Elles parcouroient l'intérieur de la terre du poudrier, où elles étoient renfermées avant de fe fixer quelque part. Ce naturalifte, au bout de quelques jours, trouva la terre toute moifie, & toutes ces larves étoient mortes. Réaumur, qui les a connues *(Mem. Inf. tom.* 4, *pl.* 15, *fig.* 3-6*)*, n'a pas été plus heureux; mais Frifch *(Inf. tom.* 8, *p.* 41, *tab.* 21*)* a vu leurs transformations. Suivant lui, l'infecte eft tout noir, ayant feulement quatre anneaux du ventre bordés de jaune. Ses antennes font longues & à plufieurs articles. Bergman eft auffi parvenu à obtenir une de ces Tenthrédines dans fon dernier état; mais il eft douteux que ce foit la même efpèce. Elle eft noire, avec les antennes fétacées. La tête eft mélangée. Le deffus de l'abdomen a une tache dentée, & des taches lunulées ou en croiffant, jaunes. Son deffous eft de cette couleur, avec quatre rangées de lignes noires. Les pattes font encore jaunes.

La feconde Fauffe-Chenille, fans pattes membraneufes, décrite par Degeer (n°. 31), vit en fociété fur le Poirier. Réaumur *(Mem. Infect. tom.* 4, *pl.* 15, *fig.* 7-10*)* & Frifch *(tom.* 8, *p.* 39, *tab.* 19*)* l'ont auffi connue. Elle eft un peu plus grande que la précédente, étant longue d'environ treize lignes, & lui reffemble entiérement, quant à la forme. Ses pattes font feulement plus petites; mais leur corps eft d'un jaune-verdâtre, ou plutôt, comme le dit Réaumur, d'un jaune de chair d'Abricot mûr. Leur peau eft rafe, luifante, & comme gluante. La tête eft noire. Le premier anneau du corps a, de chaque côté, une plaque écailleufe, & en deffous deux plaques plus petites & noires. Les deux antennes coniques font tachetées de noir & de blanc-fale; mais les deux efpèces de cornes du derrière font de la couleur du corps. Les pattes font très-courtes & fort petites. Le corps a plufieurs ridés tranfverfales & un rebord inégal le long des côtés.

Degeer trouva ces larves en Oftrogothie. Elles vivent en fociété au milieu d'un bouquet de feuilles qu'elles réuniffent en forme d'un grand paquet, avec une grande quantité de foie. Elles font de grandes mangeufes; car on les voit paffer d'une branche à l'autre, & conftruire de nouveaux nids à fur & mefure qu'elles épuifent les provifions de leur domicile. Leur toile eft toujours remplie d'une grande quantité de grains d'excrémens. Aimant à être toujours couvertes de foie, elles filent beaucoup. Leurs mouvemens s'opèrent de la même manière que ceux de la Fauffe-Chenille précédente ou celle de l'Abricotier.

C'eft au mois d'août, du moins en Suède, qu'elles abandonnent l'arbre pour entrer en terre & s'y métamorphofer; mais on n'a pas encore réuffi à voir leur dernière transformation.

La troifième Fauffe-Chenille fans pattes membraneufes, mentionnée par Degeer (n°. 32), vit fur le Tremble. Ce naturalifte n'en a trouvé qu'un feul individu, & qui s'étoit filé une toile de foie dans une feuille, dont il avoit replié les bords. Son corps eft long d'environ neuf lignes, gros, cylindrique, & femblable, au premier coup-d'œil, à celui d'une Fauffe-Chenille ordinaire. Il eft vert, avec un peu de jaune fur les côtés. Sa tête eft d'un brun un peu verdâtre, avec le front noir. Sa bouche offre les mêmes parties que celle de la Fauffe-Chenille de l'Abricotier. Ses antennes font affez longues, déliées, coniques, terminées en pointe très-fine, & compofées de huit articles; elles font brunes, avec des bandes claires. Les deux yeux font noirs & luifans. Le corps eft divifé en douze anneaux, ridé tranfverfalement, & ayant, fur les côtés, des plis obliques & longitudinaux. On voit, le long du dos, une raie d'un vert-obfcur. Les ftigmates font d'un brun-pâle, & difpofés comme dans les autres Fauffes-Chenilles. Les pattes font vertes, courtes, très-déliées, coniques & très-pointues au bout. Le dernier anneau du corps eft aplati, avec un rebord blanchâtre tout autour, & plufieurs petits poils bruns : il a encore en deffus quelques futures blanchâtres. Cet anneau a deux petites cornes inférées fur les côtés, déliées, coniques, finiffant en pointe, & divifées en trois articles; elles font vertes, avec le bout brun.

Cette Fauffe-Chenille marche beaucoup, en fe trainant fur le ventre, & en élevant un peu, en même tems, fon derrière. Elle n'aime point, du moins autant que les précédentes, à fe tenir fur le dos. Il ne paroît pas qu'elle faffe ufage de fes

pattes. Lorſqu'elle gliſſe, même ſur une table, ces organes pendent au corps ſans mouvement, & quand ils touchent au plan de poſition ils cèdent au contact & ſe plient involontairement. Bergman les regardoit comme de ſimples appendices du corps, & Degeer incline preſque pour cette opinion.

Cette Fauſſe-Chenille mourut ſans ſe transformer.

Ce n'eſt que proviſoirement & ſur l'autorité de Fabricius, que je rapporte, au genre des Pamphilies, les ſix dernières eſpèces. Je ſoupçonne qu'elles n'y entrent pas; mais n'en ayant point la certitude, j'ai dû, juſqu'à ce que d'autres recherches aient fixé mon opinion, leur conſerver la place qu'on leur a aſſignée.

Je ne mentionnerai point les Tenthrèdes que Linné nomme *Intercus, Rumicis, Ulmi, Pruni, Lonicerœ* & *Capreœ (Syſtem. Nat. ed.* 12, *tom.* 1, *pag.* 927 *&* 928, *n^os^.* 50-55*)*, quoiqu'il les ait miſes dans une diviſion répondant aux Pamphilies.

La première de ces eſpèces paroît, à raiſon de ſes antennes & de quelques autres caractères, appartenir plutôt à ma famille des Cinipſères. La cinquième, ou celle du Chèvre-Feuille, d'après le deſſin que Réaumur donne de ſes antennes, eſt un Hylotome. Linné, en outre, ne la décrit pas, & cette eſpèce, ainſi que celles de l'Oſeille, de l'Orme, du Prunier, du Saule, n'eſt guère diſtinguée, de même que la plupart des Pucerons, que par la différence des végétaux où elle vit dans ſon premier état. Ce naturaliſte renvoie aux Mémoires & aux figures de Réaumur; mais en vain y chercheroit-on ces détails deſcriptifs qui peuvent ſeuls nous éclairer ſur la nature des eſpèces.

Je doute auſſi que les Mouches à ſcie, dont Geoffroy a compoſé ſa troiſième famille, celles dont les antennes ont ſeize articles, ſoient des Pamphilies. Ces derniers inſectes n'ont pas cette forme étroite & alongée qu'il donne aux Tenthrèdes de cette diviſion. L'eſpèce qu'il appelle *Mouche-à-ſcie à longues antennes* eſt probablement un Céphus. Fourcroy *(Ent. Pariſ. pars* 2, *p.* 378*)* a augmenté la même famille de trois eſpèces. Celles qu'il déſigne ſous les noms de *Longicollis, Prolongata,* doivent être rangées avec nos Xiphidries ou les Urocères de M. Jurine. Sa Mouche-à-ſcie à bouquet *(ſertiſera)* eſt du genre Lophyre.

PAMPHILIE.

PAMPHILIUS. Latr. *TENTHREDO.* Linn. Geoffr. Deg. Oliv.

LYDA. Fab. Klug. Spin. *CEPHALEIA.* Jur. Panz. *PSEN.* Schrank.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes insérées vers le milieu du devant de la tête, sétacées, simples, de seize à trente articles.

Lèvre supérieure ou nulle ou point apparente.

Antennules antérieures beaucoup plus longues, presque sétacées, de six articles, dont le second et le troisième un peu plus grands, presque cylindriques; le quatrième et le cinquième obconiques; le dernier plus long, plus grêle et cylindrique : antennules postérieures de quatre articles, dont les deux derniers un peu plus gros; le terminal ovalaire.

Mandibules grandes, arquées, croisées, terminées par une forte pointe; côté interne ayant une incision et une dent robuste.

Mâchoires membraneuses, arrondies à leur extrémité, unidentées intérieurement.

Lèvre inférieure profondément trifide.

Ailes supérieures ayant, 1°. deux cellules radiales fermées, dont la première presque demi-circulaire; 2°. trois cellules cubitales complètes, dont la seconde et la troisième reçoivent chacune une nervure récurrente.

Tête grande, presque carrée; abdomen parfaitement sessile, ayant, dans les femelles, une tarière en scie, logée dans une coulisse bivalve, sous l'anus; côté interne des quatre jambes postérieures garni de petites épines.

ESPÈCES.

1. Pamphilie tête-rouge.

D'un bleu-foncé; la tête entièrement rouge (la femelle), *ou rougeâtre à son extrémité antérieure* (le mâle); *ailes noirâtres, avec les nervures d'un bleu-foncé.*

2. Pamphilie cyanée.

D'un bleu de ciel verdâtre; tête poilue, d'un jaune d'ochre, avec une grande tache d'un bleu de ciel verdâtre, entre les yeux; ailes un peu noirâtres, avec les nervures plus foncées.

3. Pamphilie embrassée.

D'un bleu de ciel très-foncé; tête et pattes jaunes.

4. Pamphilie du Bouleau.

Fauve ou jaunâtre; les yeux, le corcelet, son segment antérieur excepté, et les derniers anneaux de l'abdomen noirs; ailes veinées de jaunâtre; une bande noirâtre, avancée en angle postérieurement, près du bout des supérieures.

PAMPHILIE. (Insecte.)

5. PAMPHILIE heureuse.

Très-noire ; tête et abdomen rouges ; ailes noirâtres ; côte et bout des antérieures blancs.

6. PAMPHILIE à plaie.

Très-noire ; tête, le milieu de son sommet excepté, pattes et dessus de l'abdomen jaunes.

7. PAMPHILIE oreillarde.

Tête noire ; chaperon, côtés de la tête, au dessous des yeux, antennes, abdomen et pattes jaunes.

8. PAMPHILIE réticulée.

Tête et corcelet noirs, tachetés de jaunâtre ; abdomen d'un rougeâtre-pâle ; ailes mélangées de noirâtre et de jaunâtre.

9. PAMPHILIE des prés.

Noire ; antennes, pattes et des taches diverses sur la tête et sur le corcelet, jaunes ; bord de l'abdomen fauve ; ailes transparentes.

10. PAMPHILIE entourée.

Très-noire ; des taches sur la tête et sur le corcelet, et bord de l'abdomen blancs.

11. PAMPHILIE champêtre.

Noire ; antennes, milieu de l'abdomen et pattes, leurs cuisses exceptées, jaunes ; écusson blanc ; ailes transparentes, avec une teinte jaune ; leur extrémité et le stigmate noirâtres.

12. PAMPHILIE arlequine.

Très-noire ; antennes rousseâtres, de seize articles, dont le troisième alongé ; chaperon, des taches diverses sur la tête et le corcelet, jaunes ; dessus de l'abdomen, la base exceptée, livide, avec des taches pâles sur le bord ; ailes presque transparentes ; stigmate jaunâtre.

13. PAMPHILIE vide.

Noire ; devant et côtés postérieurs de la tête, bord du segment antérieur du corcelet, et pattes jaunes ; abdomen d'un fauve-pâle, presque transparent, avec les deux extrémités noires ; antennes rousseâtres ; le troisième article guère plus long que le suivant.

14. PAMPHILIE damier.

Tête et corcelet mélangés de noir et de blanc ; abdomen et pattes fauves ; dessus des cuisses noir.

15. PAMPHILIE ceinturée.

Très-noire ; antennes et pattes d'un fauve-clair ; deux lignes derrière les yeux, épaules et écusson blancs ; quatrième et cinquième anneaux de l'abdomen fauves en dessus ; ailes transparentes, sans tache.

16. PAMPHILIE déprimée.

Antennes d'un jaunâtre-fauve ; tête et corcelet noirs, tachés de jaune ; abdomen fauve ; pattes d'un fauve-jaune ; ailes et leurs stigmates safranés.

17. PAMPHILIE jaunâtre.

Antennes noires en dessus, fauves en dessous ; tête noire, avec une tache antérieure jaune ; corcelet noir, avec trois taches fauves sur le dos ; abdomen jaune, plus pâle sur ses bords ; pattes jaunes.

18. PAMPHILIE campagnarde.

Noire ; antennes jaunes, avec l'extrémité noirâtre ; tête et corcelet tachetés de fauve ; abdomen fauve, avec le dos noirâtre ; pattes fauves ; dessus des cuisses postérieures noir ; ailes jaunâtres ; stigmate noir.

PAMPHILIE. (Insecte.)

19. Pamphilie des forêts.

Très-noire ; antennes jaunâtres ; des taches sur la tête, écusson et pattes jaunes ; ailes transparentes ; sommet de la tête inégal ; troisième article des antennes guère plus long que le suivant.

20. Pamphilie des arbustes.

Antennes et corps noirs ; une ligne au-devant de l'attache des ailes et l'écusson blancs ; troisième, quatrième et cinquième segmens de l'abdomen, ainsi que les pattes, fauves ; ailes transparentes.

21. Pamphilie ponctuée.

Très-noire ; tête, corcelet et bord de l'abdomen tachetés de blanchâtre ; cuisses noires, avec le bout blanchâtre ; ailes transparentes, avec les nervures et le stigmate noirs ; antennes entièrement noires.

22. Pamphilie mi-partie.

Très-noire ; base des antennes, une tache sur le front, et pattes jaunes ; extrémité postérieure de l'abdomen jaune, avec des bandes brunes ; ailes noirâtres ; une tache noire sur les quatre cuisses antérieures.

23. Pamphilie alpine.

Presque linéaire, noire ; un point sur le corcelet, abdomen et pattes jaunâtres.

24. Pamphilie marquée.

Pâle ; trois taches longitudinales sur le dessus du corcelet, et écusson noirs.

25. Pamphilie hémorrhoïdale.

Très-noire ; anus fauve ; pattes d'un fauve jaunâtre, avec la base des cuisses noire.

26. Pamphilie du Peuplier.

D'un bleuâtre très-foncé, bouche, antennules et jambes antérieures jaunes.

27. Pamphilie de l'Églantier.

Très-noire ; abdomen linéaire ; pattes fauves ; les postérieures annelées de blanc et de noir.

28. Pamphilie des bois.

D'un bleu de ciel très-foncé ; abdomen entièrement safrané ; ailes noirâtres, les antérieures ayant la côte et une tache noires.

29. Pamphilie jaune.

Jaune ; une tache fauve sur les ailes.

1. Pamphilie tête-rouge.

Pamphilius erythrocephalus.

Pamphilius nigro-cœruleus, capite penitùs (femina) *rubro vel anticè* (mas) *testaceo, alis fuscis, nervis nigro-cœruleis.*

Pamphilius erythrocephalus. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Insect. tom.* 13. *p.* 139. *n°.* 1. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 234.

Tenthredo erythrocephala *antennis setaceis, corpore cœruleo, capite rubro.* Linn. *Syst. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *pag.* 926. *n°.* 40. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1560.

Lyda erythrocephala *cœrulea, capite rubro.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 43.

Tenthredo erythrocephala. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *pag.* 121. *n°.* 66. — *Mant. Inf. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 54. — *Spec. Inf. t.* 1. *p.* 416. *n°.* 51. — *Syst. Ent. p.* 323. *n°.* 33.

Tenthredo erythrocephala. Vill. *Ent. Linn. tom* 3. *p.* 117. *n°.* 112.

Tenthredo erythrocephala. Panz. *Faun. Insect. Germ.* 7. *tab.* 9. — *Revis. der Hymenopt. p.* 49.

Lyda erythrocephala *cœrulea, alis fuscis, capite* (*femineo*) *rubro* (*masculo anticè testaceo*). Klug. *Act. Curios. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 16.

Sulz. *Inf. tab.* 18. *fig.* 113.

Schæff. *Icon. Inf. tab.* 96. *fig.* 9.

Christ, *Hymenopt. tab.* 31. *fig.* 6.

Elle est longue de cinq lignes, d'un bleu-foncé, luisante, pointillée & un peu pubescente. Les antennes sont noires, composées d'environ vingt-quatre articles, dont le troisième aussi long que les deux suivans ensemble. La tête est moins inégale que dans les autres espèces; celle de la femelle est d'un rouge-fauve, avec le bout des mandibules noirâtre, les yeux & la place où sont les petits yeux lisses, noirs; dans le mâle, la bouche seule est d'un fauve-jaunâtre ou testacée. Les pattes antérieures ont les jambes & une partie de l'extrémité supérieure des cuisses d'un rouge-fauve. Les ailes sont noirâtres, avec les nervures d'un bleu-foncé.

Elle se trouve en Suède & en Allemagne, sur le Pin sauvage.

2. Pamphilie cyanée.

Pamphilius cyaneus.

Pamphilius virescenti-cyaneus, capite piloso, ochraceo; maculâ interoculari virescenti-cyaneâ, magnâ; alis fucescentibus, nervis obscurioribus.

Mouche-à-scie féticorne à tête jaune. Degeer, *Mém. tom.* 2. *p.* 1038. *n°.* 33. *pl.* 40. *fig.* 19.

Lyda cyanea *virescenti-cyanea, capite piloso, anticè posticeque utrinquè testaceo; alis albis.* Klug. *Act. Curios. Nat.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 17.

Cette espèce, suivant Degeer, est de la grandeur d'une Guêpe ordinaire. Son corps est d'un bleu-verdâtre ou couleur d'acier, devenu bleu par le feu & luisant. Les antennes, un peu plus longues que la moitié du corps, sont noires, sétacées, composées de vingt-quatre à vingt-cinq articles, dont le premier & le second beaucoup plus gros, & dont le troisième alongé. La tête est velue, d'un jaune d'ochre, avec une grande tache, de la couleur du corps, entre les yeux, qui sont bruns. Les ailes ont une légère teinte de brun, & leurs nervures sont plus foncées.

Cette espèce habite la Suède; mais elle y est fort rare, Degeer n'y en ayant trouvé qu'un seul individu, & qui étoit une femelle. Ce naturaliste avoit pris cette espèce pour la Tenthrède à tête rouge, *Erythrocephala*, de Linné.

3. Pamphilie embrassée.

Pamphilius amplectus.

Pamphilius atro-cyaneus, capite pedibusque flavis.

Lyda amplecta *atro-cyanea, capite pedibusque flavis.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 46. *n°.* 16.

Lyda amplecta *atro-cyanea, capite pedibusque flavis.* Klug. *Act. Curios. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 20.

Elle est un peu plus petite que la Pamphilie champêtre. Son corps est d'un bleu de ciel très-foncé. Ses antennes sont noires. Sa tête est jaunâtre, avec une ligne très-noire, large & verticale. Son corcelet a de chaque côté, en devant, un point jaunâtre. L'abdomen est déprimé & plan. Les pattes sont jaunâtres. Les ailes sont grandes, & semblent embrasser le corps : de là l'origine du nom spécifique.

Elle a été apportée de la Caroline par M. Bosc.

4. Pamphilie du Bouleau.

Pamphilius Betulæ.

Pamphilius rufus vel luteus, oculis, thorace, segmento antico excepto, abdominisque segmentis ultimis, nigris; alis flavo-venosis; anticis, apicem ante, fasciâ fuscâ, posticè uniangulatâ.

Pamphilius Betulæ. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 13. *p.* 140. *n°.* 6. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 234.

Tenthredo Betulæ *antennis setaceis, corpore rubro, thorace, ano, oculis nigris; alis posticè fuscis.* Linn. *Syst. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *pag.* 927. *n°.* 47. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1565.

Mouche-à-fcie féticorne, rouffe, à derrière noir. Deg. *Mem. tom.* 2. *p.* 1039. *n°.* 34. *pl.* 40. *fig.* 21.

Lyda Betulæ *rubra, thorace, ano oculifque nigris; alis pofticè fufcis.* Fabr. *Syftem. Pyez. p.* 44. *n°.* 8.

Tenthredo Betulæ. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 2. *pag.* 122. *n°.* 72. — *Mant. Inf. tom.* 1. *pag.* 256. *n°.* 60. — *Spec. Inf. tom.* 1. *pag.* 417. *n°.* 57. — *Syft. Ent. p.* 324. *n°.* 38.

Tenthredo Betulæ. Schrank, *Enum. Inf. Auftr. n°.* 690.

Tenthredo Betulæ. Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 120. *n°.* 119.

Tenthredo Betulæ. Ross. *Faun. Etr. tom.* 2. *p.* 32. *n°.* 734. *ed. Illig. tom.* 2. *p.* 48.

Cephaleia Betulæ. Panz. *Faun. Infect. Germ.* 87. *tab.* 18. — *Revif. der Hymenopt. p.* 50.

Lyda Betulæ *lutea, thorace anoque nigris, alis fufcis; difco hyalino, flavo-venofo.* Klug, *Act. Curiof. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec. n°.* 3.

Son corps eft long d'environ fix lignes, d'un fauve-pâle ou d'un jaune clair & luifant. Les antennes font de fa couleur, un peu plus courtes que lui, & compofées de vingt-quatre à vingt-cinq articles, fuivant Degeer. J'en ai compté vingt-fept fur un individu mâle. Le troifième eft prefque de la longueur des deux fuivans réunis. Une partie des mandibules, les yeux & l'efpace occupé par les petits yeux liffes font noirs. Le milieu du deffus de la tête eft coupé longitudinalement par deux lignes enfoncées & profondes, qui commencent derrière les antennes. Le fegment antérieur du corcelet eft de la couleur du corps & pubefcent; mais fon fecond fegment, le métathorax, l'origine de l'abdomen, fes trois derniers anneaux & la poitrine font noirs. Les pattes font entièrement de la couleur du corps. Les ailes font tranfparentes, avec une teinte & les nervures jaunâtres depuis leur naiffance jufque près du bout; les fupérieures ont, près de cette extrémité, une bande noirâtre, tranfverfe, affez large, avancée en angle poftérieurement, & fur laquelle on diftingue une petite raie blanche. Leur extrémité ou leur bord terminal eft fans couleur. Le bout extérieur des ailes inférieures eft lavé de noirâtre.

Elle fe trouve en Europe, fur le Bouleau; elle eft très-rare aux environs de Paris. Je l'ai prife dans la forêt de Bondi.

5. Pamphilie heureufe.

Pamphilius fauftus.

Pamphilius ater, capite abdomineque rubris; alis fufcis, anticis margine apiceque albis.

Lyda faufta *atra, capite abdomineque rubris; alis fufcis, anticis margine apiceque albis.* Klug, *Act. Curiof. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 10. *tab.* 7. *fig.* 5.

Cette efpèce eft longue de près de cinq lignes. Ses antennes font noires, avec le troifième article alongé. La tête eft rouge. Le corcelet eft noir, avec le fegment antérieur rouge. L'abdomen eft de cette couleur, avec les deux premiers fegmens & l'anus noirs. Les pattes font rougeâtres. Les ailes font noirâtres. La côte & l'extrémité des fupérieures font blanches ou tranfparentes, & fans couleur. Le ftigmate eft noir.

Elle fe trouve aux environs de Vienne en Autriche.

6. Pamphilie à plaie.

Pamphilius plagiatus.

Pamphilius ater, capite, verticis medio excepto, pedibus abdominifque dorfo luteis.

Lyda plagiata *atra, capite, verticis medio excepto, pedibus abdominifque dorfo luteis.* Klug, *Act. Curiof. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 11. *tab.* 7. *fig.* 6.

Elle eft longue de quatre lignes, d'un noir-intenfe, avec la tête, fon fommet excepté, le fegment antérieur du corcelet, une grande partie du deffus de l'abdomen, au-delà de fa bafe, & les pattes d'un jaune un peu fauve. Les antennes font noires, divifées en un grand nombre d'articles, dont le troifième plus long que les fuivans. Les ailes font brunes, avec le ftigmate noir.

On la trouve à Baltimore, dans l'Amérique feptentrionale.

7. Pamphilie oreilharde.

Pamphilius auritus.

Pamphilius ater, clypeo, genarum maculâ, antennis, abdomine pedibufque flavis.

Lyda aurita *atra, capitis clypeo maculâque genarum, antennis, pedibus abdomineque flavis.* Klug, *Act. Curiof. Nat.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 6. *tab.* 7. *fig.* 3.

Elle eft longue de cinq lignes, très-noire, avec les antennes, le chaperon, les côtés inférieurs de la tête, le bord poftérieur du premier fegment du corcelet, l'abdomen, à l'exception du deffus des deux premiers fegmens & du milieu du troifième, jaunes. Les pattes font auffi de cette couleur. Les ailes font tranfparentes, avec les nervures & le ftigmate jaunâtres. Le troifième article des antennes eft un peu plus long que le fuivant.

L'individu repréfenté par M. Klug eft un mâle, & qui appartient peut-être à quelqu'efpèce décrite fous un autre nom. J'ai reçu des environs de Lyon

une Pamphilie du même fexe, & qui ne diffère effentiellement de celle dont je viens de parler, qu'en ce que le premier article des antennes & les cuiffes ont une tache noire, & que le fommet de la tête a quelques points jaunes. Ses antennes font compofées d'une trentaine d'articles, dont le troifième alongé. Le jaune du deffus de l'abdomen eft coupé au milieu par une raie noire. Cet individu feroit-il le mâle de la Pamphilie des prés? La defcription que Fabricius a donnée de cet infecte s'y applique affez bien.

M. Klüg avoit eu de Vienne en Autriche la Pamphilie oreillarde.

8. Pamphilie réticulée.

Pamphilius reticulatus.

Pamphilius capite thoraceque nigris, flavido-maculatis; abdomine pallido-rubefcente, alis fufco flavidoque variis.

Tenthredo reticulata *antennis fetaceis, alis pallido fufcoque variis; venis elevatis, albis, reticulatis.* Linn. *Syft. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 927. *n°.* 46. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1564.

Tenthredo reticulata. Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 120. *n°.* 118.

Cephaleia Clarkii. Jur. *Nouv. Méth. de claffer les Hyménopt. p.* 67. *pl.* 7. *Gen.* 7. Femina.

Lyda reticulata *alis pallido fufcoque variis; venis elevatis, albis, reticulatis.* Klug, *Act. Cur. Nat.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 1.

Elle eft un peu plus grande que la Pamphilie du Bouleau. Ses antennes font noires, & compofées d'un grand nombre d'articles, dont le troifième beaucoup plus long. La tête eft noire, avec le chaperon, deux lignes de chaque côté, renfermant les yeux, & deux taches fur le fommet, d'un jaunâtre-pâle. Ces lignes & ces taches fe réuniffent au bord poftérieur de la tête. Le corcelet eft noir, avec le rebord antérieur jaunâtre. L'abdomen eft rougeâtre ou jaunâtre, avec une grande tache anale, commune aux deux furfaces; & fix autres taches, mais petites, tétragones, difpofées deux par deux, fur trois rangées, & fituées près de l'extrémité poftérieure du ventre, noires. Les pattes font de cette couleur. Les ailes, depuis leur naiffance jufqu'aux deux tiers de leur longueur, ont une teinte jaunâtre, avec des taches d'un noirâtre un peu violet, formant au milieu une bande tranfverfe, & toutes coupées par des nervures jaunâtres. Le reftant de l'aile & fes nervures poftérieures font d'un noirâtre-violet. Le bord terminal des ailes fupérieures eft fans couleur, & paroît blanc.

Cette jolie efpèce fe trouve plus particulièrement au nord de l'Europe; elle a été prife au pied du Jura par M. Clark, & M. Klüg, célèbre naturalifte de Berlin, me l'a envoyée.

9. Pamphilie des prés.

Pamphilius pratenfis.

Pamphilius niger, antennis, pedibus, capitis thoracifque maculis variis, flavis; abdominis margine ferrugineo, alis hyalinis.

Lyda pratenfis *capite thoraceque nigro flavoque variis, abdomine nigro, margine ferrugineo.* Fabr. *Syft. Pyez. p.* 45. *n°.* 10.

Tenthredo pratenfis. Fabr. *Ent. Syft. em.* t. 2. *p.* 122. *n°.* 14.

Lyda pratenfis *capite thoraceque nigro flavoque variis, abdomine nigro, margine ferrugineo.* Klug, *Act. Curiof. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 4.

Tenthredo vafra *antennis fetaceis, capite nigro alboque variegato, pedibus teftaceis.* Linn. *Syft. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 927. *n°.* 45.?

Lyda vafra *capite nigro alboque vario, pedibus teftaceis.* Fabr. *Syft. Pyez. p.* 44. *n°.* 6.?

Tenthredo vafra. Fabr. *Ent. Syft. em. tom.* 2. *p.* 122. *n°.* 71.? — *Mant. Inf. tom.* 1. *pag.* 256. *n°.* 59.? — *Spec. Inf. tom.* 1. *p.* 417. *n°.* 30.? — *Syft. Ent. p.* 324. *n°.* 27.?

Tenthredo vafra. Vill. *Entom. Linn. tom.* 3. *p.* 119. *n°.* 117.?

Tenthredo ftellata. Christ, *Hymenopt. p.* 458. *tab.* 51. *fig.* 4.

Schæff. *Icon. Inf. tab.* 42. *fig.* 8. 9.

Elle a, d'après Fabricius, le port & la taille de la Pamphilie champêtre. Ses antennes font jaunes, avec le premier article noir. La tête & le corcelet font mélangés de noir & de jaune. L'abdomen eft déprimé, plan, largement bordé de fauve, & jaunâtre en deffous. Les ailes font tranfparentes ou couleur d'eau. Les pattes font jaunes.

Les figures de Chrift & de Schæffer, citées plus haut, paroiffent convenir à cette efpèce, ainfi que l'avoit déjà remarqué M. Klüg. Le même naturalifte y rapporte encore la Tenthrède *vafra* de Linné; mais j'ai quelques doutes fur la jufteffe de cette application, la defcription que Linné a donnée de cette efpèce étant trop concife. Suivant lui, la Tenthrède rufée, *vafra*, reffemble beaucoup à la Tenthrède réticulée; mais elle eft un peu plus petite. La tête préfente la même convenance de rapports; les côtés de l'écuffon font jaunes. Les ailes font noirâtres & fans tache. Les pattes font teftacées ou d'un fauve-jaunâtre, & non pas noires. La couleur des antennes & celle de l'abdomen ne font point indiquées dans cette defcription. La fimilitude que Linné trouve entre cet infecte & la Tenthrède réticulée pourroit faire foupçonner que ces parties du corps font également

colorées

colorées dans l'une & l'autre espèce; mais il s'ensuit toujours que la description est ambiguë.

La Pamphilie des prés se trouve en Allemagne.

M. Jurine présume (*Nouv. Méth. de classer les Hyménopt. pag.* 67) que la Lyde champêtre de Fabricius est le mâle de cette espèce. M. Klüg est d'un autre sentiment, puisqu'il suit à cet égard Fabricius. Il paroît même que l'individu de la Lyde champêtre, dont il donne la figure, est une femelle. Si cela est, toutes les difficultés sont levées.

10. Pamphilie entourée.

Pamphilius circumcinctus.

Pamphilius ater, capitis thoracisque maculis, abdominis margine albis.

Lyda circumcincta *atra, capitis thoracisque maculis, abdominis margine albis.* Klug, *Act. Curios. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 15.

Elle est très-voisine de la Pamphilie des prés; mais elle s'en éloigne par la couleur de ses antennes, qui sont noires, & par celle des taches de la tête, du corcelet & du bord de l'abdomen, qui sont blancs.

Elle se trouve en Géorgie, dans l'Amérique septentrionale.

11. Pamphilie champêtre.

Pamphilius campestris.

Pamphilius niger, antennis, abdominis medio pedibusque, femoribus exceptis, luteis; scutello albo, alis flavo-hyalinis, apice stigmateque fuscis.

Lyda campestris *nigra, abdomine depresso, segmentis quatuor rufis, scutello albo.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 45. *n°.* 9.

Tenthredo campestris. Fabr. *Entom. Syst. em. tom.* 2. *p.* 122. *n°.* 73.

Lyda campestris *abdomine luteo, apice nigro, alis flavo-hyalinis, apice stigmateque fuscis.* Klug, *Act. Curios. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 2. *tab.* 7. *fig.* 2.

Tenthredo hieroglyphica. Christ, *Hymenopt. p.* 459. *tab.* 51. *fig.* 5.

Fabricius & M. Klüg rapportent à cette espèce la Tenthrède, à laquelle Linné a donné le même nom; mais comme il l'a placée dans la division de celles dont les antennes sont de sept articles, je ne puis, malgré des convenances générales de couleurs, assez ordinaires dans cette famille, admettre une telle synonymie.

La Pamphilie champêtre a la taille & la forme de celle du Bouleau. Son corps est noir. Ses antennes sont jaunes. Au-devant de chaque œil est un point de la même couleur. Le corcelet a deux petites taches blanches, une près du milieu du segment antérieur, & en forme de cœur; l'autre carrée & près de l'écusson. L'abdomen est d'un jaune un peu rousseâtre, avec les premiers anneaux & les derniers noirs. Suivant Fabricius, la couleur jaune ou fauve (car il varie ses expressions) affecte le second anneau, les trois suivans & le bord du sixième. Les pattes sont jaunâtres ou rousseâtres, avec les cuisses noires. Les ailes sont transparentes, lavées de jaunâtre, avec le stigmate & l'extrémité noirâtres.

Elle se trouve en Allemagne.

12. Pamphilie arlequine.

Pamphilius histrio.

Pamphilius ater, antennis rufescentibus, sexdecim articulis, tertio elongato; clypeo, capitis thoracisque maculis variis flavis; abdomine suprà, basi exceptâ, livido; maculis marginalibus pallidis, alis subhyalinis, stigmate flavescente.

Cette espèce est très-voisine de la Pamphilie des prés & de celles que je nomme *mi-partie* & *déprimée;* elle est longue de cinq lignes & demie, & a la forme de la Pamphilie du Bouleau. Son corps est noir & luisant. Ses antennes, un peu plus courtes que dans les congénères, sont d'un rousseâtre-pâle, composées de seize articles, dont le premier un peu jaunâtre, le troisième aussi long que les deux suivans ensemble, & les derniers d'un rousseâtre plus obscur. Les mandibules sont rousseâtres, avec une tache noirâtre vers leur milieu. La tête est grosse & ponctuée. Ses côtés inférieurs, son bord postérieur, le chaperon & la majeure partie du front sont jaunes. Le milieu du chaperon, jusqu'un peu au-delà de l'origine des antennes, est élevé en une carène peu saillante & écrasée. La couleur jaune du front est divisée en trois grandes taches, dont une de chaque côté, le long du bord interne des yeux, & dont l'autre au milieu & échancrée au bout. Les espaces qu'elles occupent, sont élevés; celui du milieu a un gros point enfoncé & noir. Le vertex a deux sillons bien marqués & profonds : sur chaque sillon est placée une tache jaune & bifide, ou formée de deux petites lignes. Les angles postérieurs de la tête sont jaunes, avec une tache noire. Les yeux sont d'un brun-foncé. Le segment antérieur du corcelet est fortement bordé de jaune; le second ou le dos a quatre taches de la même couleur, dont deux latérales & près des ailes; la troisième en devant, & ayant la forme d'un cœur très-évasé; la quatrième opposée à la précédente, & située près de l'écusson. L'abdomen est court, large & très-aplati : son dessous est noir; mais le dessus, à commencer au second anneau, est livide ou d'un jaunâtre un peu rousseâtre. La plupart de ces segmens ont une ride transversale, & le bord postérieur de quelques-uns est plus foncé.

Les côtés du ventre ont, tant en dessus qu'en dessous, des taches plus pâles ou jaunâtres. Le dessous du corps en offre quelques autres de la même couleur, dont deux plus remarquables, en forme de lignes, situées sur la poitrine, une de chaque côté, & deux près du milieu du bord postérieur de l'avant-dernier segment. Les pattes sont en entier d'un jaune-pâle. Les ailes ont une foible teinte jaunâtre : c'est aussi la couleur de leurs nervures & du stigmate.

Elle se trouve aux environs de Paris.

13. Pamphilie vide.

Pamphilius inanitus.

Pamphilius niger, capite anticè & posticè utrinquè, segmenti antici thoracis margine pedibusque flavis; abdomine pallidè fulvo, subdiaphano, basi apiceque nigris; antennis fulvescentibus, articulo tertio sequenti vix longiore.

Pamphilius inanitus. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 235.

Tenthredo inanita *nigra, antennis fulvis, setaceis; abdomine fulvo, diaphano; apice nigro.* Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 125. *n°.* 37. *tab.* 7. *fig.* 21.

Lyda inanis *capite anticè posticèque utrinquè, alarum stigmate pedibusque pallidis, abdominis medio rufo.* Klug, *Act. Curios. Nat.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 13.

Elle a un peu plus de quatre lignes de long. Ses antennes sont d'un fauve-clair, composées d'un grand nombre d'articles, dont le troisième à peine plus long que le suivant. Le corps est noir. La tête est ponctuée. Son chaperon, jusqu'à l'origine des antennes, est jaune, & a au milieu une carène aiguë, qui se termine à une éminence frontale, & divisée en deux par un enfoncement. Le vertex a deux sillons profonds : son extrémité postérieure offre une ligne jaune, arquée ou suivant le contour de la tête, à partir des yeux, & interrompue au milieu. Les yeux sont noirs. Le bord postérieur du premier segment du corcelet & l'attache des ailes sont jaunes. L'abdomen est d'un fauve-jaunâtre, avec le premier anneau & les deux ou trois derniers noirs. Vu à la lumière, il paroit comme vide. Les pattes, à l'exception du premier article des hanches, sont d'un jaune-pâle. Les ailes sont transparentes, avec les nervures & le stigmate d'un rousseâtre-clair. J'ai fait cette description sur une femelle.

Les individus que je présume être les mâles sont un peu plus petits & plus alongés. Le premier article de leurs antennes est jaunâtre. Le dessus de l'abdomen est noir, avec le quatrième & le cinquième anneau en entier, les angles postérieurs du troisième, les côtés des derniers & l'extrémité anale rousseâtres. Le ventre, les côtés de la poitrine & les pattes sont d'un jaune-pâle. Ces individus ressemblent, pour le reste, à la femelle.

Elle se trouve aux environs de Lyon.

14. Pamphilie damier.

Pamphilius tessellatus.

Pamphilius capite thoraceque albo nigroque variis, abdomine pedibusque rubris, femoribus suprà nigris.

Lyda tessellata *capite thoraceque albo nigroque variis, abdomine pedibusque rubris, femoribus suprà nigris.* Klug, *Act. Curios. Nat.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 7. *tab.* 7. *fig.* 4.

Elle est un peu plus grande que la Pamphilie arlequine, & lui ressemble beaucoup. Les antennes sont jaunâtres, avec du noir sur le premier article. La tête & le corcelet sont noirs, avec des taches blanches, disposées à peu près de la même manière que les taches jaunes de la Pamphilie arlequine. L'abdomen est rouge, avec les deux premiers anneaux noirs. Les pattes sont rouges, avec le dessus des cuisses noir.

Elle se trouve dans la Géorgie, en Amérique.

15. Pamphilie ceinturée.

Pamphilius cingulatus.

Pamphilius ater, antennis pedibusque dilutè rufis, lineolis duabus pone oculos, scapulis scutelloque albidis; abdominis segmentis quarto & quinto suprà rufis; alis hyalinis, immaculatis.

Elle est un peu plus grande que la Pamphilie ponctuée, légérement pubescente & d'un noir-luisant. Les antennes sont composées d'environ vingt-deux articles, dont les deux premiers noirs, & les autres d'un fauve-pâle. Les derniers sont un peu plus obscurs, & le troisième est fort long. Les palpes sont d'un fauve très-pâle. Les mandibules sont rousseâtres, avec la base plus pâle. La tête est très-ponctuée. Le milieu du chaperon est foiblement relevé en carène. L'extrémité supérieure du front est un peu raboteuse, & divisée, ainsi que le vertex, par deux lignes profondément imprimées & longitudinales; elles sont réunies, derrière les petits yeux lisses, par une petite ligne transverse; ce qui forme une espèce de H alongée. On voit derrière chaque œil une petite raie arquée & blanchâtre. Une partie des épaules, le tubercule placé à l'origine des ailes & l'écusson sont aussi de cette couleur. Le dessus de l'abdomen est d'un noir un peu bleuâtre. Le milieu du bord postérieur & supérieur de son troisième segment, le dessus des deux suivans, une portion de leur base exceptée, sont d'un fauve presque rouge. Le milieu de ces deux segmens & du sixième est relevé, en forme d'arête transversale. Le bord postérieur des anneaux du ventre ou du dessous de l'abdomen est pâle ou blan-

châtre. Les pattes, à l'exception du premier article des hanches, sont entiérement d'un fauve très-pâle. Les ailes sont transparentes ou n'ont du moins qu'une teinte jaunâtre très-foible. Les nervures sont noirâtres. Le fond du stigmate est un peu clair & d'un brun-jaunâtre.

Cette espèce se trouve aux environs de Paris, & a beaucoup d'affinité avec la Pamphilie des arbustes & avec la Lyde des jardins *(Lyda hortorum)*, que M. Klüg caractérise ainsi : *très-noire; milieu de l'abdomen fauve ; écusson et pattes pâles.* (*Act. Curios. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 11.)

16. Pamphilie déprimée.

Pamphilius depressus.

Pamphilius antennis fulvo-testaceis, capite thoraceque nigris, flavo-maculatis; abdomine fulvo; pedibus flavo-ferrugineis; alis illarumque stigmate croceis.

Pamphilius depressus. Latr. *Hist. natur. des Crust. & des Inf. tom.* 13. *p.* 141. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 235.

Tenthredo depressa *capite thoraceque nigris, characteribus flavis, pedibus abdomineque ferrugineis.* Schrank, *Enum. Inf. Austr. n°.* 691.

Tenthredo depressa. Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 124. *n°.* 31.

Tenthredo depressa. Panz. *Faun. Insect. Germ.* 65. *tab.* 11. — *Revis. der Hymenopt. p.* 50.

Lyda depressa *capite thoraceque nigro flavoque variis, abdomine pedibusque flavescentibus.* Klug, *Act. Curios. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 5.

Schrank & d'autres naturalistes citent la Mouche-à-scie, n°. 21, de Geoffroi, comme synonyme de cette espèce, sans réfléchir que la différence dans la composition des antennes ne permet pas de la mettre dans la même division.

La Pamphilie déprimée est presqu'aussi grande que celle du Bouleau. Ses antennes sont d'un fauve-testacé, &, d'après la figure de Panzer, le troisième article n'est pas plus long que le suivant. La tête est noire, avec sa partie antérieure, son contour marginal & différentes taches jaunes; elle a deux sillons longitudinaux. Le corcelet est noir, & diversement taché de jaune. L'abdomen est fauve. La poitrine est noire, avec une ligne jaune & oblique de chaque côté. Les pattes sont d'un fauve-jaune. Les ailes sont presque safranées : leur stigmate est de cette couleur. Dans la figure de Panzer, les nervures, le stigmate & l'extrémité postérieure des ailes sont noirâtres. On voit aussi quelques taches ou espaces de cette couleur sur le dessus des premiers anneaux de l'abdomen, vers le milieu de leur bord antérieur.

Elle se trouve en Allemagne & en France.

17. Pamphilie jaunâtre.

Pamphilius lutescens.

Pamphilius antennis nigris, subtùs rufis; capite nigro, maculâ anticâ flavâ; thorace nigro, maculis tribus dorsalibus rufis; abdomine flavo, margine pallido; pedibus flavis.

Tenthredo lutescens, *thorace nigro, maculis tribus dorsalibus rufis; abdomine flavo, pallidè marginato.* Panz. *Faun. Inf. Germ. Fasc.* 107. *tab.* 8.

Panzer a fait de cet insecte une Tenthrède; mais ses antennes, la forme de son corps, les cellules de ses ailes, annoncent qu'il appartient au genre des Pamphilies ou des Lydes de Fabricius. Son corps a environ six lignes de longueur. Les antennes sont noires en dessus & fauves en dessous. Plusieurs articles sont même entiérement de cette couleur; le troisième est long. Les palpes sont jaunes. Les mandibules sont de la même couleur, avec les dents noirâtres. La tête est d'un noir-luisant, ponctuée, avec une tache jaune entre les antennes. Le corcelet est très-noir, luisant, avec trois taches fauves sur le dos, dont deux opposées & latérales, & la troisième, plus bas, placée sur l'écusson, & formant, avec les précédentes, un triangle. Les deux premiers segmens de l'abdomen sont noirs. Les autres sont jaunes, avec le côté extérieur plus clair ou pâle. Toutes les pattes sont d'un jaunâtre-pâle. Les ailes sont transparentes, mais un peu obscures, avec une tache noirâtre près de l'extrémité.

M. Klüg l'a trouvée à Berlin.

18. Pamphilie campagnarde.

Pamphilius arvensis.

Pamphilius niger, antennis flavis, apice fuscis; capite thoraceque rufo-maculatis; abdomine ferrugineo, dorso fusco; pedibus rufis, femoribus posticis suprà nigris; alis flavicantibus, puncto marginali nigro.

Cephaleia arvensis, *antennis multiarticulatis, nigra; corpore depresso, antennis pedibusque flavis.* Panz. *Faun. Insect. Germ.* 86. *tab.* 9. — *Revis. der Hymenopt. p.* 50.

Lyda arvensis *nigra, antennis pedibusque flavis.* Klug, *Act. Curios.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 21.

Elle a la forme & la taille de la Pamphilie à tête rouge. Ses antennes sont jaunes, avec l'extrémité noirâtre. Son corps est noir & luisant. La tête est ponctuée, avec les mandibules & les palpes jaunes; le bord du chaperon, l'orbite des yeux, deux taches verticales & deux petites lignes occipitales, ferrugineux. Le corcelet est très-noir, ponctué, avec une ligne antérieure & transverse, deux points sur le dos & les tubercules cal-

leux situés à la naissance des ailes, de couleur fauve. L'écusson est sans tache. L'abdomen est ferrugineux, luisant, aplati, avec le dos noirâtre. Les pattes sont fauves. Le dessus des cuisses postérieures est noir. Les ailes sont jaunâtres, avec le stigmate noir.

Elle se trouve dans les bois de l'Allemagne.

19. Pamphilie des forêts.

Pamphilius silvaticus.

Pamphilius ater, antennis flavidis; capitis maculis, scutello pedibusque flavis; alis hyalinis, capitis vertice inæquali; antennarum articulo tertio sequenti vix longiore.

Pamphilie des forêts. Latr. *Hist. natur. des Crust. & des Insect. tom.* 13. *pag.* 139. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 234.

Tenthredo silvatica, *antennis setaceis, corpore nigro; pedibus thoracisque characteribus flavis.* Linn. *Syst. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 926. *n°.* 41. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1561.

Mouche-à-scie féticorne, noire, à pattes jaunes. Deg. *Mem. tom.* 2. *p.* 1040. *pl.* 40. *fig.* 23.

Lyda silvatica *nigra, pedibus thoraceque characteribus flavis.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 43.

Tenthredo silvatica. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 121. *n°.* 67. — *Mant. Insect. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 55. — *Spec. Inf. tom.* 1. *pag.* 416. *n°.* 52. — *Syslem. Entom. p.* 323. *n°.* 34.

Lyda nemorum *atra, scutello niveo, antennis pedibusque flavis.* Fabr. *Syslem. Pyez. pag.* 43. *n°.* 11.

Tenthredo silvatica. Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 118. *n°.* 113.

Lyda silvatica *atra, antennis rufis, thorace maculis pedibusque flavis.* Klug, *Act. Curiof. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 8.

Psen silvatica. Schrank, *Faun. Boica, t.* 2. *p.* 258. *n°.* 2045.

Tenthredo silvatica. Panz. *Faun. Inf. Germ.* 65. *tab.* 10. — *Revis. der Hymen. p.* 49.

Cephaleia nemorum. Panzer, *Faun. Insect. Germ.* 86. *tab.* 8.

Schæff. *Icon. Insect. Ratisb. tab.* 105. *fig.* 6.

Elle est longue de quatre lignes, pointillée, d'un noir-foncé & luisant. Les antennes sont un peu plus courtes que le corps, comprimées, d'un jaunâtre un peu fauve, composées de vingt-cinq articles, dont le premier a une tache noire en dessus, & dont le troisième est à peine plus long que le suivant. Les mandibules sont roussâtres. Le devant de la tête est très-pointillé & un peu inégal. Son milieu forme une carène, aboutissant à une éminence frontale, & d'où partent deux sillons qui vont jusqu'au bord postérieur de la tête. Les côtés du front, près des bords internes des yeux, sont élevés, tranchans, & ont une ligne jaune. On voit, derrière chaque œil, une tache de la même couleur. L'attache des ailes, l'écusson & les pattes, à l'exception des hanches & du bas des cuisses, sont également jaunes. Les ailes sont transparentes, comme vernissées, avec les nervures d'un jaunâtre-pâle, & le stigmate épais, alongé, & d'un brun-foncé.

On la trouve en Europe & au printems. Elle est très-commune en Suède, sur les feuilles de l'arbre nommé *Bois de Sainte-Lucie*, & où elle dépose ses œufs.

20. Pamphilie des arbustes.

Pamphilius arbustorum.

Pamphilius antennis corporeque nigris; lineola antè alas scutelloque albis; abdominis segmentis tertio, quarto & quinto pedibusque rufis; alis hyalinis.

Pamphilius arbustorum. Latr. *Hist. natur. des Crust. & des Insect. tom.* 13. *p.* 140. *n°.* 4. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 235.

Lyda arbustorum *nigra, abdomine medio rufo, scutello punctoque alarum albis.* Fabr. *Syslem. Pyez. p.* 46. *n°.* 15.

Tenthredo arbustorum. Fabr. *Entom. Syst. em. tom.* 2. *p.* 123. *n°.* 78.

Tenthredo lucorum. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 64.

Lyda arbustorum *nigra, abdomine medio rufo, scutello punctoque alarum albis.* Klug, *Act. Curiof. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 19.

Tenthredo lucorum. Vill. *Entom. Linn. tom.* 3. *p.* 123. *n°.* 130.

Sa taille égale celle de la Tenthrède du Sapin. Ses antennes & son corps sont noirs. La bouche est jaunâtre. Le corcelet est très-noir, avec une ligne à chaque épaule & l'écusson blancs. Le troisième segment de l'abdomen, ainsi que les deux suivans, sont rouges. Les pattes sont fauves. Les ailes sont transparentes, avec le stigmate noir & marqué d'un point blanc.

Elle se trouve en Angleterre & en Allemagne.

21. Pamphilie ponctuée.

Pamphilius punctatus.

Pamphilius ater, capite, thorace, abdominis margine albido-maculatis; femoribus nigris, apice albidis; alis hyalinis, nervis punctoque crasso nigris; antennis penitùs nigris.

Tenthredo nemoralis *antennis setaceis, corpore atro; abdominis segmentis lateribus albis.* LINN. *Syst. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 926. *n°.* 42.? — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1562.?

Lyda punctata *nigra, capite punctis; thorace margine abdomineque strigis, albis.* FABR. *Syst. Pyez. p.* 44. *n°.* 7.

Tenthredo punctata. FABR. *Ent. Syst. Suppl. p.* 218. *n°.* 71.

Tenthredo punctata. COQUEB. *Illustr. Icon. Inf. Dec.* 1. *p.* 17. *tab.* 3. *fig.* 9.

Lyda punctata *atra, capite thoraceque punctis, abdomine strigis, posticis albis.* KLUG, *Act. Curios. Nat.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 9.

Psen caprifolii. SCHRANK, *Faun. Boica, t.* 2. *p.* 257. *n°.* 2044.

Son corps est long de quatre lignes, d'un noir-foncé, luisant, pointillé & légérement pubescent. Ses antennes sont entiérement de la même couleur, presqu'aussi longues que lui dans les mâles, un peu plus courtes dans les femelles, & composées d'une vingtaine d'articles, dont le troisième fort alongé. La tête est très-ponctuée. Ses mandibules sont blanchâtres, avec l'extrémité brune. Le bord antérieur de son chaperon est un peu échancré de chaque côté. Le milieu de la face antérieure est élevé en carène, & marqué d'une tache blanchâtre & alongée. L'on remarque, près du bord interne des yeux & sur le vertex, d'autres taches de la même couleur, mais plus petites. Le vertex est assez convexe, arrondi, & a deux petites lignes enfoncées & peu profondes. Le corcelet est noir, avec son bord antérieur, deux points sur le dos & l'écusson blanchâtres. L'abdomen est noir, avec des taches blanchâtres sur les bords; ces taches, nulles ou presque nulles vers sa base, s'élargissent peu à peu sur les derniers anneaux, occupent une portion de leur bord postérieur, & y forment des raies courtes & transverses. Le ventre, ou le dessous de l'abdomen, est même presqu'entiérement traversé par deux ou trois raies semblables. Les cuisses sont noires, avec le bout ou le genou blanchâtre. Les jambes & les tarses sont d'un rousseâtre-clair. Les ailes sont transparentes, avec les nervures & le stigmate noirs. La grandeur & le nombre des taches varient. Leur teinte tire un peu sur le jaunâtre dans quelques individus.

Elle se trouve aux environs de Paris, dans les bois.

22. PAMPHILIE mi-partie.

PAMPHILIUS dimidiatus.

Pamphilius ater, antennarum basi, frontis maculâ pedibusque flavis; abdomine posticè flavo, fasciis brunneis; alis fuscis, femoribus quatuor anticis maculâ nigrâ.

Mouche-à-scie séticorne, noire, à ventre jaune. DEG. *Mem. tom.* 2. *p.* 1040. *n°.* 35. *pl.* 40. *fig.* 22.

Lyda clypeata *atra, frontis maculâ, pedibus abdominisque punctis utrinquè quatuor albis.* KLUG, *Act. Curios. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 14.?

Degeer, d'après lequel je décrirai cette espèce, dit qu'elle est de la grandeur des Mouches bleues de la viande. Son corps est large, plat & noir. Les antennes sont noires, avec du jaune à leur origine. Les palpes & les mandibules sont jaunes. On voit une tache de la même couleur sur le front, entre les antennes. A l'origine des ailes est un tubercule pareillement jaune. La partie antérieure de l'abdomen est noire, & la postérieure jaune, avec des raies transverses, brunes ou rousseâtres. Les pattes sont jaunes. Les deux premières paires ont une tache noire sur leurs cuisses. Les ailes ont une forte teinte de brun, avec une tache (le stigmate probablement) noire.

M. Klüg rapporte cette espèce de Degeer à son *Lyda clypeata;* mais les caractères distinctifs qu'il assigne à ce dernier insecte semblent convenir plutôt à la Pamphilie ponctuée qu'à la précédente.

La Pamphilie mi-partie se trouve en Suède.

23. PAMPHILIE alpine.

PAMPHILIUS alpinus.

Pamphilius sublinearis, niger, thoracis puncto, abdomine pedibusque lutescentibus.

Lyda alpina, *corpore sublineari nigro; thoracis puncto, abdomine pedibusque lutescentibus.* KLUG, *Act. Curios. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 18.

Cette espèce est distinguée de ses congénères par la forme étroite & presque linéaire de son corps. Elle est noire, avec un point sur le corcelet, l'abdomen & les pattes jaunâtres.

Elle a été trouvée sur des montagnes alpines de l'Allemagne.

24. PAMPHILIE marquée.

PAMPHILIUS signatus.

Pamphilius pallidus, thorace maculis tribus dorsalibus, longitudinalibus, scutelloque nigris.

Lyda signata *pallida, thorace maculis tribus dorsalibus, longitudinalibus nigris.* FABR. *Systém. Pyez. p.* 44. *n°.* 4.

Tenthredo signata. FABR. *Ent. Syst. em. t.* 2. *p.* 122. *n°.* 70. — *Mant. Inf. t.* 1. *p.* 256. *n°.* 57. — *Spec. Insect. tom.* 1. *p.* 416. *n°.* 54.

Tenthredo signata. VILL. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 123. *n°.* 128.

Elle eſt de grandeur moyenne & pâle. Les antennes ſont noirâtres en deſſus & pâles en deſſous. La tête a un point noir à ſon ſommet. Le corcelet a ſur le dos trois taches longitudinales, très-noires. L'écuſſon eſt de cette couleur. La baſe de l'abdomen eſt marquée d'une petite raie noire. Les pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve en Allemagne.

25. Pamphilie hémorrhoïdale.

Pamphilius hæmorrhoidalis.

Pamphilius ater, ano rufo, pedibus teſtaceis, femoribus baſi nigris.

Lyda hæmorrhoidalis *atra, ano pedibuſque teſtaceis.* Fabr. *Syſtem. Pyez. p.* 46. *n°.* 13.

Tenthredo hæmorrhoidalis. Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 123. *n°.* 76. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 62. — *Spec. Inſ. t.* 1. *p.* 417. *n°.* 59.

Tenthredo hæmorrhoidalis. Vill. *Entom. Linn. tom.* 3. *p.* 123. *n°.* 129.

Lyda hæmorrhoidalis. Spinol. *Inſect. Ligur. Faſc.* 1. *p.* 59.

Elle eſt petite & très-noire. Les antennes ſont ſétacées, noires, de la longueur du corps. L'anus eſt fauve. Les pattes ſont couleur de brique, avec la baſe des cuiſſes noire.

Elle ſe trouve en Allemagne & aux environs de Gênes, ſur le Froment, au témoignage de M. Spinola.

26. Pamphilie du Peuplier.

Pamphilius Populi.

Pamphilius atro-cœruleſcens, ore, palpis tibiiſque anticis flavis.

Tenthredo Populi, *antennis ſetaceis, atro-cœruleſcens; ore, palpis tibiiſque anticis flavis.* Linn. *Syſt. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 927. *n°.* 45.

Lyda Populi, *atro-cœruleſcens, ore, palpis tibiiſque flavis.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 44. *n°.* 5.

Tenthredo Populi. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 122. *n°.* 70. — *Mant. Inſect. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 58. — *Spec. Inſ. tom.* 1. *p.* 417. *n°.* 55. — *Syſt. Ent. p.* 324. *n°.* 36.

Tenthredo Populi. Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 119. *n°.* 116.

Elle eſt d'une taille moyenne & d'un bleuâtre-noir ou très-foncé. La bouche eſt jaune. Le corcelet eſt noir, avec ſes bords & une partie des côtés de la poitrine, jaunes. L'abdomen eſt de cette couleur, avec des taches tranſverſes, très-noires & opaques, ſur le dos. Les jambes antérieures ſont jaunes. Les ailes ſont noirâtres.

Elle ſe trouve en Suède, ſur le Peuplier.

27. Pamphilie de l'Églantier.

Pamphilius Cynosbati.

Pamphilius ater, abdomine lineari, pedibus ferrugineis, poſticis albo nigroque annulatis.

Pamphilius Cynosbati. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 13. *p.* 139. *n°.* 3. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 3. *p.* 235.

Tenthredo Cynosbati, *antennis ſetaceis, corpore atro, pedibus ferrugineis; poſticis albo nigroque annulatis.* Linn. *Syſt. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 927. *n°.* 43. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1563.

Mouche-à-ſcie à jambes variées. Geoffr. *Hiſt. des Inſ. tom.* 2. *p.* 287. *n°.* 36.?

Tenthredo Cynosbati. Fourc. *Entom. Pariſ. pars* 2. *p.* 377. *n°.* 42.?

Lyda Cynosbati *atra, pedibus ferrugineis, poſticis albo nigroque annulatis.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 44. *n°.* 3.

Tenthredo Cynosbati. Fabr. *Ent. Syſt. emend. tom.* 2. *p.* 121. *n°.* 68. — *Mant. Inſect. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 56. — *Spec. Inſect. tom.* 1. *p.* 416. *n°.* 53. — *Syſt. Ent. p.* 324. *n°.* 35.

Tenthredo Cynosbati. Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 119. *n°.* 115.

Cette eſpèce, ſuivant Linné, eſt petite, & a le port d'un Ichneumon. Ses antennes ſont très-noires, & compoſées de dix-huit articles. Le corps eſt très-noir. L'abdomen eſt linéaire. Les pattes ſont fauves. Les poſtérieures ſont annelées de blanc & de noir.

Geoffroy dit que le corcelet a trois points jaunes, un de chaque côté, aux attaches des ailes, & le troiſième à ſa pointe ou vers l'écuſſon. N'eſt-ce pas une autre eſpèce? Cet auteur penche à regarder comme une ſimple variété de la précédente la Mouche-à-ſcie, qu'il décrit au n°. 37. (*La Mouche-à-ſcie à point jaune au corcelet, & le milieu du ventre fauve, tom.* 2, *p.* 288. — *Tenthredo rubi.* Fourc.) Elle a deux lignes & demie de long. Son corps eſt noir. Ses antennes ſont brunes & preſqu'auſſi longues que le corps. Le corcelet a deux lignes jaunes & obliques, une de chaque côté, au-devant de l'attache des ailes; il eſt terminé par un point de cette couleur. Le ſecond anneau de l'abdomen & les trois ſuivans ſont fauves, de même que les pattes. Quelques individus ont cependant les jambes poſtérieures panachées de blanc & de noir; & c'eſt d'après cela que Geoffroy ſoupçonne que cet inſecte pourroit n'être qu'une variété de l'eſpèce précédente. Il m'eſt inconnu. Son corps étant étroit & alongé, je préſume qu'il n'appartient pas au genre des Pamphilies.

Linné cite, à l'occaſion de cet inſecte, les figures 1 à 6 de la planche 15, du tome V des Mémoires de Réaumur. Les numéros 1 à 3 repréſentent

des morceaux de branche de Rosier, où une Tenthrédine, bien différente, d'après ce qu'en dit Réaumur, de l'espèce de Linné, dont il est ici question, a placé ses œufs. Les numéros 3 & 4 font voir des antennes grossies d'hylotomes. La figure 6 nous montre une Tenthrédine faisant une entaille dans une des grosses côtes des feuilles de Rosier; mais cette espèce est toute noire : une partie de ses jambes est seulement jaunâtre. Ainsi aucune de ces figures ne peut s'appliquer à la Tenthrède de l'Églantier de Linné.

Elle se trouve en Europe.

28. Pamphilie des bois.

Pamphilius saltuum.

Pamphilius atro-cœruleus, abdomine toto croceo, alis fuscis; anticis margine maculâque nigris.

Tenthredo saltuum, *antennis setaceis, corpore nigro, abdomine luteo.* Linn. *Syst. Nat. ed.* 12. *t.* 1. *p.* 927. *n°.* 48. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1566.

Lyda saltuum *nigra, abdomine luteo.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 46. *n°.* 12.

Tenthredo saltuum. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 122. *n°.* 75. — *Mant. Insect. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 61. — *Spec. Insect. tom.* 1. *p.* 417. *n°.* 58.

Tenthredo saltuum. Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 120. *n°.* 120.

Le corps, ainsi que les pattes, est d'un bleu très-foncé. L'abdomen est entièrement safrané. Les ailes sont noirâtres. Les supérieures ont une tache & la côte noires.

Cet insecte est lent & se trouve en Suède.

29. Pamphilie jaune.

Pamphilius flavus.

Pamphilius flavus, maculâ alarum ferrugineâ.

Tenthredo flava *flava, maculâ alarum ferrugineâ.* Linn. *Systema. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 927. *n°.* 49. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1567.

Lyda flava *flava, maculâ alarum ferrugineâ.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 46. *n°.* 14.

Tenthredo flava. Ent. Syst. em. tom. 2. *p.* 123. *n°.* 77. — *Mant. Inf. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 63. — *Spec. Inf. tom.* 1. *p.* 417. *n°.* 60. — *Syst. Ent. p.* 324. *n°.* 4.

Tenthredo flava. Vill. *Entom. Linn. tom.* 3. *p.* 127. *n°.* 121.

Réaum. *Mem. Inf. tom.* 5. *pl.* 10. *fig.* 6. 7. ?

Elle est, suivant Linné, de la grandeur d'une petite Fourmi. Son corps est renflé & tout jaune. Les yeux sont noirs. Les ailes sont d'un gris-jaune, avec une tache fauve & peu marquée dans leur milieu.

La Mouche-à-scie, figurée par Réaumur, à la planche précitée, a, quant à la couleur du corps; quant à la longueur des antennes, des rapports avec cette espèce, ainsi que l'avoit remarqué Linné; mais je ne puis assurer que ce soit le même insecte, d'autant plus que la Mouche-à-scie de Réaumur a ses ailes bordées extérieurement de brun, caractère dont le naturaliste suédois ne fait point mention.

L'espèce de Réaumur place ses œufs, à la file les uns des autres, contre les nervures de la surface inférieure des feuilles du Groseillier. Les files de ces œufs sont souvent interrompues; mais un fait remarquable, c'est qu'ils ne paroissent pas être insérés dans des entailles, mais simplement collés. Ils sont si adhérens, que Réaumur n'a pu réussir à les détacher sans les crever. Comme les femelles de ces insectes ont cependant une scie, comme en pondant chaque œuf elles courbent leur ventre, & semblent vouloir entailler la place dans laquelle elles cherchent à les mettre, il seroit possible qu'elles y fissent une fente très-légère, & qui fourniroit à l'œuf une humidité suffisante. Réaumur n'a pu, en se servant même d'une loupe assez forte, découvrir l'entaille. Peut-être avoit-elle été bouchée par la peau de l'œuf, qui y étoit restée attachée. La ponte se fait très-rapidement. Une femelle qu'il observoit dans cette opération, pondit, dans l'espace d'un quart d'heure, dix œufs, d'une forme oblongue, & qu'elle avoit placés sur la partie la plus relevée de la côte de la feuille.

La larve ou la Fausse-Chenille de cette espèce a vingt-deux pattes. Le quatrième anneau de son corps est le seul qui en soit dépourvu. Le fond de sa couleur, avant sa dernière mue, est d'un vert-céladon, mêlé d'un peu de jaunâtre, surtout postérieurement. Elle paroît comme chagrinée, à raison des tubercules noirs & très nombreux dont elle est très-couverte. Ces tubercules disparoissent à la dernière mue. La nouvelle peau est lisse & d'un blanc ayant une teinte jaune. Les deux anneaux de chaque extrémité sont d'un jaune presque citron.

Plusieurs de ces Fausses-Chenilles, que Réaumur élevoit, entrèrent en terre au commencement de septembre, pour faire leurs coques & se métamorphoser. L'insecte parfait naquit dans les premiers jours d'avril de l'année suivante.

Les larves connues des Pamphilies n'ayant que six pattes, il est probable que l'espèce dont nous venons de parler n'est pas de ce genre. *(Lat.)*

PANACHE. Geoffroy a donné ce nom à un genre d'insectes qu'il nomme *Ptilinus* en latin, & qui ne comprend que deux espèces, dont l'une appartient au genre Ptilin, & l'autre à celui de Drile. *(Voyez ces mots.)*

PANAGÉE. *Panagæus.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Carabiques.

Les Panagées ont les antennes filiformes, plus

courtes que le corps; six antennules, dont deux filiformes, très-courtes, & quatre alongées, terminées par un article plus grand que les autres & triangulaire; les mandibules simples; les jambes antérieures marquées d'une échancrure vers leur extrémité interne.

Ces insectes ont été détachés, par M. Latreille, des Carabes, dont ils faisoient partie autrefois, & dont ils se distinguent principalement par le dernier article des quatre antennules postérieures, plus gros que ceux qui le précèdent, de figure triangulaire, ayant deux angles aigus & un droit presqu'ouvert. Ils entrent dans la division des Carabiques, qui ont une échancrure ou entaille profonde vers l'extrémité des jambes antérieures. Ils se rapprochent un peu de Cychres, des Calosomes & des Carabes par la forme du corps & par les antennules; mais les Cychres ont les mandibules bidentées, tandis qu'elles sont simples dans les Panagées. De plus, les antennules se terminent, dans les premiers, par un article plus large & plus comprimé. Les Calosomes & les Carabes ont le dernier article des quatre antennules postérieures guère plus grand que ceux qui précèdent, & ces trois genres ont les jambes antérieures sans entaille.

M. Clairville a adopté ce genre dans son *Entomologie helvétique*; il en a développé les caractères, & a donné une fort bonne figure du Panagée grand-croix, ainsi que des parties de la bouche, des antennes & de la jambe antérieure de cet insecte.

Les antennes des Panagées sont filiformes, un peu plus longues que la moitié du corps, & composées de onze articles, dont le premier est renflé, un peu alongé, aminci à sa base seulement; le second est court, presque cylindrique ou s'amincissant à peine en allant de l'extrémité à la base; le troisième est un peu plus long que ceux qui viennent après, qui sont tous presqu'égaux & cylindriques. Elles sont insérées à la partie latérale de la tête, un peu au-devant des yeux.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de six antennules.

La lèvre supérieure est cornée, peu avancée, plus large que longue, largement échancrée & à peine ciliée antérieurement.

Les mandibules sont cornées, simples, assez larges, comprimées, un peu creuses en dessous, tranchantes à leur bord interne, un peu arquées & pointues à leur extrémité.

Les mâchoires sont cornées, terminées par un crochet aigu, fortement ciliées tout le long du bord interne.

La lèvre inférieure est cornée, très-courte; le bord supérieur est large, droit & tranchant.

Le menton est tridenté. La dent du milieu est peu avancée, petite, obtuse, presque bifide; les dents latérales sont très-grandes, arrondies.

Les antennules antérieures ou maxillaires internes sont filiformes, très-courtes, à peine de la longueur des mâchoires, & composées de deux articles presqu'égaux; le dernier est arrondi à son extrémité: elles sont insérées au dos des mâchoires.

Les antennules moyennes ou maxillaires externes sont trois ou quatre fois plus longues que les premières, & composées de quatre articles, dont le premier est petit, mince; le second est long, plus étroit à sa base qu'à son extrémité; le troisième est une fois plus court que le précédent; le dernier, à peine plus long que celui-ci, est plus large & a une figure triangulaire, dont le plus long côté du triangle est à la partie extérieure. Elles sont insérées au dos des mâchoires, un peu au dessous de la base des premières.

Les antennules postérieures sont de longueur moyenne, & composées de trois articles, dont le premier est court & mince; le second un peu alongé, aminci à sa base; le troisième est un peu plus large que le dernier article des antennules intermédiaires, & a, comme lui, une figure triangulaire. Elles sont insérées à l'extrémité antérieure de la lèvre inférieure.

La tête est étroite, un peu plus longue que large, portée sur un col étroit, enfoncé dans le corcelet. Les yeux sont petits, arrondis & très-saillans.

Le corcelet est plus étroit que les élytres, déprimé, un peu rebordé, ordinairement raboteux. L'écusson est petit, triangulaire & pointu.

Les élytres sont presqu'ovales, convexes, assez dures, rebordées, de la grandeur de l'abdomen qu'elles embrassent un peu de tous les côtés. Elles cachent, dans un petit nombre d'espèces, deux ailes membraneuses, dont l'insecte fait quelquefois usage.

Les pattes sont assez longues, comme dans tous les Carabiques. Les cuisses sont simples, peu renflées. Les jambes sont minces, alongées; les antérieures seulement ont, vers leur extrémité, une entaille assez profonde, accompagnée, tant en dessus qu'en dessous, d'une petite épine. Les tarses sont minces, alongés, filiformes, composés de cinq articles, dont le dernier est terminé par deux crochets. Les tarses antérieurs, dans les mâles seulement, ont les deux premiers articles plus larges que les autres.

Les Panagées sont de fort jolis insectes, peu nombreux en espèces, presque toutes étrangères. L'Europe n'en a jusqu'à présent qu'une seule de connue, qui ne le cède aux étrangères que par la taille, beaucoup plus petite. Ces insectes vivent de rapine & se tiennent dans les endroits humides, au bord des eaux, sous des pierres, sous des débris de végétaux. On les trouve aussi quelquefois parmi les mousses, dans les lieux ombragés & humides. Ils courent avec assez de légéreté, & ne font point usage de leurs ailes lorsqu'on veut les saisir; mais il est probable qu'ils s'en servent lorsqu'ils veulent se transporter à de grandes distances. La plupart des espèces sont aptères, & les élytres sont alors réunies par leur suture.

PANAGÉE.

PANAGÉE.

PANAGÆUS. Latr. Clairv. *CARABUS.* Fabr. Linn. Geoffr. Payk. Panz.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, plus longues que la moitié du corps.

Six antennules; les antérieures courtes, filiformes; les quatre postérieures alongées, terminées par un article large, triangulaire.

Mandibules larges, simples, un peu arquées, tranchantes à leur bord interne.

Jambes antérieures ayant une entaille vers leur extrémité intérieure.

Tête plus étroite que le corcelet.

ESPÈCES.

1. Panagée quadrimaculé.

Noir; élytres avec quatre taches jaunes; corcelet avec une entaille de chaque côté.

2. Panagée recourbé.

Noir; élytres presque sillonées, avec deux taches sur chaque, transverses, jaunes; corcelet arrondi, avec les bords relevés.

3. Panagée anguleux.

Velu, noir; corcelet cannelé, ovale; élytres sillonées, marquées de deux bandes jaunes, interrompues.

4. Panagée quadrimoucheté.

Noir; élytres striées, marquées de quatre taches rouges; corcelet arrondi, raboteux.

5. Panagée grand-croix.

Noir; élytres avec des stries ponctuées et deux grandes taches fauves; corcelet orbiculé, raboteux.

1. Panagée quadrimaculé.

Panagæus quadrimaculatus.

Panagæus ater, elytris striatis, maculis duabus fulvis; thorace orbiculato, reflexo, posticè utrinquè emarginato.

Il a de neuf à dix lignes de longueur, & les élytres en ont trois & demi à leur milieu. Les antennes sont un peu velues. La tête a un léger rebord au dessus des antennes, depuis la bouche jusqu'aux yeux. Le corcelet est fortement ponctué, marqué d'une ligne enfoncée, qui s'arrête au milieu : il est aussi large que long, coupé à sa partie antérieure & à sa partie postérieure, relevé sur les côtés, avec une entaille profonde près de l'angle postérieur. Tout le corps est très-noir, un peu luisant, avec quatre taches d'un jaune-fauve sur les élytres, deux sur chaque. Ces élytres sont presqu'ovales, pointillées, & marquées chacune de neuf stries.

Il se trouve à la Nouvelle-Hollande, & est conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

2. Panagée recourbé.

Panagæus reflexus.

Panagæus ater, elytris sulcatis, maculis duabus transversis flavis; thoracis margine rotundato, reflexo.

Carabus reflexus. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 1. *pars* 1. *p.* 147. *n°.* 102.

Cychrus reflexus. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 166. *n°.* 3.

Voyez, pour la description & les autres synonymes, Carabe recourbé, n°. 40.

3. Panagée anguleux.

Panagæus angulatus.

Panagæus hirtus, ater, thorace canaliculato, elytris sulcatis; fasciis duabus flavis, interruptis.

Carabus angulatus. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 1. *pars* 1. *p.* 148. *n°.* 103.

Voyez, pour la description & les autres synonymes, Carabe anguleux, n°. 41.

4. Panagée quadrimoucheté.

Panagæus quadriguttatus.

Panagæus ater, elytris sulcatis, punctatis; maculis quatuor rufis; thorace rotundato, scabro.

Il a six lignes de longueur & deux un quart de largeur au milieu des élytres. Les antennes sont un peu velues. La tête est fortement ponctuée, & a, comme les précédens, un rebord au dessus des antennes, qui part de la bouche, & s'étend jusqu'aux yeux. Le corcelet est fortement ponctué, tout guilloché, marqué d'une ligne longitudinale, enfoncée, dans toute sa longueur. Il est à peu près aussi large que long : ses bords sont arrondis, peu relevés, & il est coupé droit à sa partie antérieure, ainsi qu'à sa partie postérieure. Tout le corps est très-noir, avec quatre petites taches rouges, arrondies, sur les élytres, deux sur chaque. Ces élytres ont chacune neuf stries ou sillons dans lesquels on voit une suite de points enfoncés bien marqués. Les pattes sont un peu plus courtes que dans les espèces précédentes.

Il se trouve à la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il est conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

5. Panagée grand-croix.

Panagæus crux major.

Panagæus niger, elytris striatis, punctatis; maculis quatuor rufis; thorace orbiculato, scabro.

Panagæus crux major *niger, profundè punctatus; elytris punctato-striatis, rubris; cruce apiceque nigris.* Latr. *Gen. Crust. & Ins. t.* 1. *p.* 220. *n°.* 1.

Panagée bipustulé. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 8. *p.* 292. *tab.* 73. *fig.* 7.

Panagæus crux major. Clairv. *Ent. Helv. t.* 2. *p.* 98. *tab.* 15.

Carabe bipustulé. Oliv. *Ent. tom.* 3. *Gen.* 35. *n°.* 143. *tab.* 8. *fig.* 95. *a. b.*

Carabus crux major. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 1. *p.* 160. *n°.* 158. — *Syst. Eleut. t.* 1. *p.* 202. *n°.* 176.

Carabus bipustulatus. Payk. *Monogr. Carab. n°.* 49.

Carabus crux major. Payk. *Faun. Suec. t.* 1. *p.* 137. *n°.* 52.

Carabus crux major. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 16. *tab.* 1.

Voyez, pour la description & les autres synonymes, Carabe bipustulé, n°. 143.

PANGONIE. *Pangonia.* Genre d'insectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Taoniens.

Les Pangonies sont des Diptères très-voisins de ceux qui, durant les chaleurs, tourmentent si cruellement les chevaux, les bœufs, & que l'on appelle *Taons*. Non-seulement elles en présentent la forme extérieure & générale, mais les détails particuliers de leur organisation sont encore essentiellement les mêmes. Pour former les Pangonies, la Nature s'est bornée à diminuer la grandeur des antennules des Taons, à étendre leur trompe en longueur aux dépens de son épaisseur, & à lui donner la figure d'une espèce de bec long & menu; deux antennes qui sont à peine de la longueur de la tête, de trois pièces, dont la dernière, plus longue, en forme d'alène, & divisée en huit an-

neaux ; deux antennules fort courtes, presque coniques, biarticulées, élevées, saillantes & insérées près de la cavité de la bouche ; une trompe presque sétacée, penchée en avant, renfermant un suçoir composé de quatre petits filets écailleux ; une tête hémisphérique, presqu'entièrement occupée par les yeux, de la largeur & de la hauteur du corcelet ; un abdomen déprimé & triangulaire ; deux ailes grandes, écartées & horizontales ; des pattes longues & grêles : tels sont les caractères essentiels qui signalent les Pangonies.

Ce genre est si rapproché de celui des Taons, que Linné & Fabricius ne l'en avoient pas distingué. Degeer fit un changement à cet égard, & transporta les Taons à trompe alongée, qui sont des Pangonies ou des insectes très-analogues, dans le genre des Bombilles. C'est là aussi que M. Olivier a placé les Pangonies qu'il a connues. Mais quoique ces insectes aient une trompe presque semblable à celle des Bombilles proprement dits, ils en diffèrent cependant sous plusieurs rapports, comme par la composition de la troisième & dernière pièce des antennes, leurs palpes beaucoup plus grands ; par leur tête, aussi large & aussi haute que le corcelet ; par l'horizontalité de leur corps, &c. Ces considérations m'ont engagé à instituer le genre Pangonie (*Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom. 3, p. 437*). J'ai d'abord formé avec lui & celui de Némestrine, une petite famille, les *Siphonculés;* mais je l'ai supprimée depuis (*Gen. Crust. & Ins. tom. 4*), & ces deux genres ont été refondus, l'un, ou celui de Pangonie, dans la famille des Taoniens ; l'autre, ou celui des Némestrines, dans la famille des Anthraciens. Fabricius a adopté, dans son *Système des Antliates*, le premier de ces genres. M. Meigen, n'ayant pas eu connoissance de mon travail, avoit établi la même coupe générique, sous le nom de *Tanyglossa*.

Les antennes des Pangonies sont subulées, à peine de la longueur de la tête, insérées à sa partie antérieure, entre les yeux, presque contiguës à leur base, ensuite divergentes & avancées ; elles sont composées de trois pièces. Les deux inférieures sont plus courtes & poilues : la première est deux fois au moins plus longue que la suivante, presque cylindrique & un peu amincie vers sa naissance ; la seconde est presque de la même grosseur, mais beaucoup plus courte, en forme de toupie tronquée, & plus large que longue ; la troisième est un peu plus longue que les deux autres réunies, & a la forme d'une alène comprimée ; elle est divisée en huit petits articles, dont le premier beaucoup plus épais, plus long que les six qui viennent après, arrondi, & les six suivans courts, en forme d'anneaux, & insensiblement plus menus ; le dernier est le plus long, en cône grêle & alongé, ou terminé en pointe. Ces antennes ont essentiellement la même forme que celle des Taons : seulement elles sont un peu plus grêles, & le premier article de leur troisième pièce n'est pas prolongé en dessus en forme de dent, comme dans les antennes de ces derniers Diptères.

L'extrémité antérieure de la tête est un peu avancée en forme de museau conique, tronqué, & donne naissance à la trompe & aux deux antennules. Fabricius considère ce museau comme une lèvre supérieure.

La trompe, ainsi que je l'ai dit, offre l'apparence d'un bec ou d'un stylet aussi long au moins que la tête & le corcelet, menu, aminci ordinairement & peu à peu pour se terminer en pointe, avancé, mais cependant incliné, & formant, avec le corps, un angle obtus. Cette trompe est composée d'une gaine & d'un suçoir. La gaine ou l'enveloppe extérieure de la trompe est presque coriace, & a la forme d'un tube très-grêle, creusé en gouttière dans toute sa longueur supérieure, d'abord cylindrique, puis allant en pointe ; il est un peu plus épais vers sa base, & fendu à l'autre bout. Les deux divisions de cette extrémité répondent évidemment aux deux lèvres qui terminent la trompe des Mouches. On en découvre les traces, même sans le secours de la loupe, dans une espèce de la Nouvelle-Hollande. Ces lèvres y sont renflées, & forment une petite masse terminale. Le suçoir prend naissance à l'extrémité antérieure de la tête, immédiatement au dessus de l'origine de sa gaine, & s'insère dans son canal supérieur ; il est presque de la longueur de cette gaine, & composé de quatre filets écailleux, sétacés, également longs, mais d'épaisseur différente. Celui de dessus, & qui ferme extérieurement la rainure, est le plus large, & a la forme d'une valvule : son côté supérieur a plusieurs stries fines & longitudinales ; l'inférieur est creusé en gouttière. Ce filet est un peu arqué près du bout, & finit en pointe acérée. Deux des trois autres sont plus étroits, capillaires & presque égaux ; le quatrième, & qui, ce me semble, occupe le milieu, est plus large, plus mince, en forme de petite lame, dont le milieu est sillonné.

Les antennules sont insérées à l'extrémité antérieure & inférieure de la tête, sur les côtés de la trompe, mais un peu au dessous de sa naissance ; elles sont filiformes, comprimées, très-courtes, élevées, un peu velues, de deux articles qui sont presque de la même grandeur, & dont le premier est cylindrique, & le dernier conique, subulé ou triangulaire : tantôt elles sont presque perpendiculaires ; tantôt elles se dirigent un peu en avant, de chaque côté de la base de la trompe.

Les Pangonies, ainsi que je l'ai dit plus haut, ont le port des Taons. Leur corps est peu alongé, & parsemé d'un petit duvet soyeux & luisant.

Leur tête est presqu'hémisphérique, comprimée, appliquée exactement contre l'extrémité antérieure & verticale du corcelet, qu'elle déborde tant soit peu ; elle est en majeure partie occupée par les yeux, dans les mâles surtout. Les yeux lisses

ſont extrêmement petits, & rapprochés en triangle ſur le ſommet poſtérieur; ils manquent ou ſont inviſibles dans les Taons.

Le corcelet eſt cylindrique, déprimé, un peu plus long que large, ſans diviſions apparentes, & ſe termine poſtérieurement, au deſſus de l'abdomen, par l'écuſſon ou une ſaillie épaiſſe, en carré tranſverſal, échancré de chaque côté.

L'abdomen eſt déprimé, en triangle, dont les diamètres ſont preſqu'égaux, & dont les côtés ſont courbes; il eſt compoſé de ſix à ſept anneaux diſtincts, dont le ſecond plus grand.

Les pattes ſont aſſez longues, grêles & preſque glabres ou légérement pubeſcentes. Les hanches de la première paire ſont plus grandes. Les cuiſſes, les jambes & les tarſes ſont filiformes. Les cuiſſes ſont un peu plus groſſes que les jambes : celles-ci ſont terminées par deux très-petites épines. Dans les Taons, les premières & les dernières n'en ont pas de ſenſibles. Le premier article des tarſes des Pangonies eſt fort long. L'extrémité du dernier offre deux crochets menus, arqués, ſimples, & trois petites pelotes membraneuſes, rétrécies vers leur baſe.

Les ailes ſont membraneuſes, grandes, preſque ovales, horizontales, écartées, & ſemblables à celles des Taons quant au nombre des nervures & à leur diſpoſition. On obſerve néanmoins, dans le plus grand nombre des eſpèces, que la longue cellule adoſſée au côté extérieur de la cellule diſcoïdale & centrale, ou, ſi l'on veut, la troiſième à partir du milieu de la côte, eſt fermée avant d'atteindre le bord poſtérieur de l'aile, & la joint par le moyen du prolongement d'une des nervures, tandis que, dans les Taons, l'extrémité de cette cellule touche le bord, & ſouvent même n'eſt fermée que par lui. Dans les Pangonies, le côté interne de la cellule qui précède, ou de la ſeconde, jette, au point où elle ſe reſſerre & devient arquée, un petit rameau intérieur. Ce rudiment de nervure eſt placé au ſommet de la première cellule du bord poſtérieur, ou de celle dont l'ouverture embraſſe l'angle formé par ce bord & la côte.

On conſultera, à cet égard, les figures de M. Meigen. Les ailerons ſont de grandeur moyenne, arrondis, rebordés & légérement ciliés; ils recouvrent une grande partie des balanciers.

Les Pangonies ſont des inſectes propres aux contrées méridionales, à l'Afrique ſurtout. Les eſpèces indigènes ne remontent pas au-delà du 45e. degré de latitude; elles ne ſont même pas très-communes dans les départemens les plus chauds, tels que ceux qui ſont ſitués ſur les bords de la Méditerranée. Ces Diptères volent avec une grande agilité de fleurs en fleurs, y puiſent, avec leur longue trompe, les ſucs mielleux qu'elles contiennent, s'y arrêtent un inſtant, & paſſent bientôt à une autre. M. Olivier ne les a jamais vus attaquer des animaux, ainſi que le ſont les Taons. Leurs métamorphoſes ſont ignorées.

Ce n'eſt qu'avec doute que je rapporte à ce genre les Taons que Linné nomme *roſtratus* & *barbatus;* ils ont bien le port des Pangonies; mais, ſuivant Degeer, la dernière pièce de leurs antennes n'eſt pas articulée.

La longueur relative de la trompe, variant ſuivant les eſpèces, nous offre le moyen de diviſer ce genre; mais n'ayant pas vu pluſieurs de celles que Fabricius a mentionnées, & les deſcriptions de cet auteur n'étant pas toujours aſſez complètes, je n'ai pu faire uſage de ce caractère, ni ſignaler les eſpèces avec autant de rigueur & de méthode que je l'aurois deſiré. L'étude des Pangonies eſt encore plus difficile que celle des Taons, attendu que ces Diptères ſont plus rares dans les collections, & qu'on poſſède rarement les deux ſexes.

PANGONIE.

PANGONIA. Latr. Fabr. *TABANUS.* Linn. Ross. *BOMBYLIUS.* Oliv. Deg.? *TANYGLOSSA.* Meig.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes à peine de la longueur de la tête, de trois pièces, dont la dernière plus longue, en forme d'alène, divisée en huit articles; celui de la base arrondi sur ses côtés.

Trompe beaucoup plus longue que la tête, filiforme ou presque sétacée, avancée et droite.

Suçoir guère plus court que la trompe, de quatre soies ou filets, de longueur presque égale.

Deux antennules très-courtes, insérées près de la base de la trompe, filiformes, relevées ou avancées, de deux articles, dont le dernier terminé en pointe.

Corps peu alongé, ayant le port de la Mouche *domestique* et des Taons, déprimé horizontalement; tête presqu'hémisphérique, presqu'entièrement occupée par les yeux, de la largeur et de la hauteur au moins du corcelet; trois petits yeux lisses; abdomen presque triangulaire ou en ovale, tronqué à sa base, déprimé; ailes grandes, écartées, horizontales, ayant plusieurs cellules complètes; balanciers peu découverts; pattes filiformes, longues; toutes les jambes terminées par deux petites épines; trois pelotes au bout des tarses.

ESPÈCES.

1. Pangonie ? rayée.

D'un noir-gris; corcelet rayé; abdomen à bandes grises; trompe de la longueur du corps.

2. Pangonie bigarrée.

Couverte de poils fauves; abdomen fauve, avec des taches noirâtres sur le dos; ailes tachées; trompe de la longueur du corps.

3. Pangonie mauritanique.

Noire, avec un duvet d'un roux-jaunâtre; le second segment de l'abdomen, son milieu excepté, et le bord des suivans fauves; ailes tachetées de noirâtre; trompe de la longueur du corps.

4. Pangonie anale.

Corps noir; bout de l'abdomen fauve; trompe de la longueur du corps.

5. Pangonie mouchetée.

Très-noire; deux lignes sur le corcelet, ses côtés, des points alignés sur l'abdomen, blancs.

6. Pangonie ? barbue.

Abdomen fauve, avec le bout et des taches dorsales noires; le second et le troisième anneau bordés de blanc; trompe courte; ailes tachetées.

PANGONIE. (Insecte.)

7. Pangonie binotée.

Brune; corcelet rayé; ailes presque noirâtres, avec une tache marginale plus foncée; trompe courte, dilatée au bout.

8. Pangonie latérale.

Corcelet cendré, rayé de blanc; abdomen noir, avec les côtés de sa base et les bords des anneaux fauves; trompe courte; ailes sans tache.

9. Pangonie anguleuse.

Corcelet noir, presque rayé; abdomen très-noir; bords du second anneau, du quatrième et des deux suivans blancs : le second ayant seul la bordure continue.

10. Pangonie d'Amboine.

Corcelet noirâtre, presque rayé de blanc; dessus de l'abdomen noirâtre, avec le bord des anneaux d'un fauve-jaunâtre : son dessous blanc.

11. Pangonie dorsale.

Dessus du corcelet noirâtre, avec des lignes cendrées; abdomen d'un fauve jaunâtre pâle; son extrémité dorsale plus obscure, avec le milieu plus clair; ailes presque noirâtres; trompe courte.

12. Pangonie bordée.

Entièrement noire; corcelet et côtés de l'abdomen garnis d'un duvet fauve; trompe courte; ailes noirâtres.

13. Pangonie tabaniforme.

Noirâtre; antennes, jambes et tarses fauves; côtés de l'abdomen, le milieu de son dos, ayant une rangée de taches grises, formées par un duvet; anus d'un gris-roussâtre; trompe courte; ailes jaunâtres vers leur base.

14. Pangonie à ailes variées.

Noirâtre, avec un duvet jaunâtre; côtés supérieurs de la base de l'abdomen roussâtres; ailes tachetées de noirâtre; trompe courte; dernier article des palpes alongé, subulé.

15. Pangonie tachetée.

Corcelet ayant un duvet jaunâtre et deux lignes plus pâles; abdomen d'un jaunâtre-fauve, avec des taches dorsales noirâtres; ailes avec une bande transverse et trois points près du bout noirâtres; trompe courte; palpes presque cylindriques.

16. Pangonie fasciée.

Corps noirâtre, avec un duvet jaunâtre; anneaux intermédiaires de l'abdomen et les suivans presque nus et noirâtres à leur base antérieure et dorsale; ailes noirâtres; pattes roussâtres, avec les cuisses noires; trompe courte.

17. Pangonie fauve.

Fauve; des taches noires sur le dos de l'abdomen; trompe courte; ailes noirâtres.

1. Pangonie ? rayée.

Pangonia ? lineata.

Pangonia ? griseo-nigra, thorace lineato, abdomine fasciis griseis, proboscide longitudine corporis.

Pangonia lineata *obscura, thorace lineato, haustello corpore longiore.* Fabr. *Syslem. Antl. p.* 89. *n°.* 1.

Tabanus rostratus *oculis fuscentibus, haustello longitudine corporis.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 362. *n°.* 1.

On a donné les autres synonymes & la description de cette espèce à l'article Bombille trompette, espèce n°. 25.

2. Pangonie bigarrée.

Pangonia variegata.

Pangonia ferrugineo-villosa, abdomine ferrugineo, maculis dorsalibus fuscis, alis maculatis, proboscide longitudine corporis.

Pangonia variegata *ferrugineo-villosa, abdomine ferrugineo, maculis dorsalibus fuscis, alis immaculatis (maculatis), rostro longitudine corporis.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 92. *n°.* 8.

Elle a la forme & la taille de la Pangonie tachetée. Les antennes sont fauves, avec l'extrémité noire. La trompe est cylindrique, de la longueur du corps, noire, avec la base fauve. Le corcelet est garni de poils fauves. L'abdomen est fauve, avec des taches noires sur le dos, & les bords des anneaux un peu blancs. Les ailes ont des taches noirâtres. Les pattes sont rousses.
Elle se trouve en Barbarie, & paroît être voisine de la Pangonie mauritanique.

3. Pangonie mauritanique.

Pangonia mauritanica.

Pangonia nigra, testaceo-pubescens, abdominis segmento secundo, medio excepto, sequentium margine, ferrugineis; alis fusco maculatis; proboscide corporis longitudine.

Tanyglossa mauritanica. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 176.

Voyez, pour la description & la synonymie, l'article Bombille, espèce n°. 26, Bombille mauritanique.
Fabricius rapporte cet insecte, mais avec doute, à sa Pangonie bordée, *marginata.*

4. Pangonie anale.

Pangonia analis.

Pangonia corpore nigro, abdominis apice fulvo, proboscide longitudine corporis.

Pangonia analis *nigra, abdomine apice fulvo, haustello longitudine corporis.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 91. *n°.* 6.

Les antennes sont fauves. La tête est noire, avec la trompe très-avancée & de la longueur du corps. Le corcelet est noir, velu, sans tache. L'abdomen est noir, avec l'extrémité fauve. Les ailes sont d'un blanc-transparent. Les pattes sont jaunes, avec les cuisses noires & hérissées de poils.
Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

5. Pangonie mouchetée.

Pangonia guttata.

Pangonia atra, thoracis lateribus lineolisque duabus, abdominisque punctis seriatis, albis.

Tabanus guttatus *ater, thoracis lateribus lineolisque duabus, abdominisque punctis medio quatuor marginalibusque octo albis.* Don. *Ept. Ins. of New Holl. Hymenopt. Dipt. fig.* 4.

Elle a près d'un pouce de longueur. Son corps est d'un noir très-foncé & luisant. Ses yeux sont noirâtres, & bordés extérieurement de blanc. Le corcelet a sur le dos deux lignes blanches, formées par un duvet & distantes; chacun de ses côtés a trois petites taches de la même couleur, & composées de même : une plus grande au-devant de l'attache de l'aile, & les deux autres plus reculées & plus voisines du dos. Il paroîtroit, d'après les caractères que M. Donovan assigne à cette espèce, & d'après sa figure, que ces taches latérales formeroient une ligne continue, se joignant même en devant avec celles du milieu du dos. L'abdomen a sept rangées longitudinales de points blancs, formées aussi par un duvet; trois en dessus, dont une au milieu du dos, & les deux autres marginales; quatre sous le ventre, ou deux sur chacun de ses côtés, & rapprochées. Les pattes sont noires. Les ailes sont de la même couleur, avec quelques espaces moins obscurs.
Elle se trouve à la Nouvelle-Galles, & m'a été envoyée par M. Alexandre Mac-Leay, secrétaire de la Société Linnéenne.

6. Pangonie ? barbue.

Pangonia ? barbata.

Pangonia ? abdomine rufo, apice maculisque dorsalibus nigris, segmentis secundo & tertio albido marginatis; proboscide brevi; alis immaculatis.

Voyez, pour les synonymes & la description, l'article Bombille, espèce n°. 27, Bombille barbu.
Cette espèce se rapproche de la Pangonie latérale de Fabricius.

7. Pangonie binotée.

Pangonia binotata.

Pangonia corpore brunneo, thorace lineato;

alis subfuscis, maculâ marginali obscuriore lineolisque albidis; proboscide brevi, ad apicem dilatatâ.

Cette espèce, longue d'environ cinq lignes, est remarquable en ce qu'elle semble faire le passage de ce genre à celui des Taons, sa trompe étant courte, cylindrique & dilatée au bout. Le dernier article de ses palpes est en outre beaucoup plus large que dans les congénères. Son corps est d'un brun foncé & pubescent, particuliérement autour de la tête & sur les côtés. La plupart des poils sont gris; les autres sont noirs. La trompe est noire, un peu plus courte que la tête & le corcelet, cylindrique, avec l'extrémité dilatée triangulairement dans le sens de la hauteur, & comprimée. Les palpes sont d'un brun-noirâtre. Leur dernier article est comprimé, triangulaire, enfoncé dans le milieu & relevé sur les bords. Les antennes sont mutilées dans mon individu. Les yeux sont noirâtres & pubescens. L'intervalle qui les sépare, est d'un gris-cendré. Les petits yeux lisses ne sont point placés sur un tubercule. Le dessus du corcelet est rayé longitudinalement de brun & de gris-cendré. Les lignes brunes sont au nombre de quatre, dont les deux latérales plus foncées. Les raies grises intermédiaires s'entrelacent un peu. Le dessus de l'abdomen est d'un brun-luisant, sans tache, avec de petits poils noirs & clair-semés. On en voit aussi de la même couleur, & plus longs, sur le dessus du corcelet. Le ventre est également brun, mais garni, sur les côtés, d'un duvet gris. Les pattes sont brunes. Les ailes ont une teinte noirâtre, avec de petites lignes blanches qui suivent les nervures: ces nervures sont brunes. Près du milieu de la côte est une petite tache noirâtre, très-marquée, & que l'on prendroit au premier coup-d'œil pour le stigmate ordinaire.

L'individu que j'ai décrit est une femelle, & a été apporté de la Nouvelle-Hollande par les naturalistes Perron & Lesueur.

8. Pangonie latérale.

Pangonia lateralis.

Pangonia thorace cinereo, albo lineato; abdomine nigro, basi laterali segmentorumque marginibus fulvis; proboscide brevi; alis immaculatis.

Pangonia lateralis *thorace lineato, abdominis basi laterali segmentorumque marginibus fulvis.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 91. *n°.* 4.

Elle a le port & la taille de la Pangonie tachetée. La trompe est de la longueur de la moitié du corps. Les antennes sont noires. Le corcelet est d'un cendré-obscur, avec quatre lignes blanches & peu marquées. L'abdomen est noir, avec les côtés des deux premiers anneaux, leurs bords, ainsi que ceux des suivans, fauves. Les pattes sont de cette couleur. Les ailes sont obscures & sans tache.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

9. Pangonie anguleuse.

Pangonia angulata.

Pangonia thorace nigro, sublineato; abdomine atro; segmentorum secundi, quarti & duorum sequentium margine albo; secundi margine solo continuo.

Pangonia angulata *atra, abdominis segmento secundo, margine albo.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 91. *n°.* 5.

Elle ressemble à la Pangonie latérale pour le port & la grandeur. La tête est garnie d'un petit duvet cendré. Les antennes sont très-noires. Le corcelet est noir & presque rayé. L'abdomen est très-noir. Le bord du second anneau, du quatrième & des deux suivans sont blancs. La bordure est continue sur le second, & interrompue aux autres.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

10. Pangonie d'Amboine.

Pangonia amboinensis.

Pangonia thorace fusco, albo sublineato; abdomine suprà fusco, segmentorum marginibus testaceis, subtùs albo.

Pangonia amboinensis *thorace sublineato, abdomine suprà fusco; segmentorum marginibus testaceis, subtùs albo.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 91. *n°.* 7.

La tête a des poils cendrés, & son sommet est noirâtre. Les antennes sont fauves. Le corcelet est noirâtre, presque rayé de blanc. L'abdomen est noirâtre en dessus, avec les bords des anneaux d'un fauve-jaunâtre. Le dessous du corps est pâle. Les pattes sont d'un fauve-jaunâtre.

Elle a été apportée d'Amboine par M. Labillardière.

11. Pangonie dorsale.

Pangonia dorsalis.

Pangonia thorace suprà fusco, lineis cinereis, abdomine pallidè testaceo, posticè suprà obscuriore, lineâ pallidiore in medio; alis subfuscis; proboscide brevi.

Cette espèce paroît avoir des rapports avec la Pangonie d'Amboine. Son corps n'a guère plus de quatre lignes de long. Sa trompe est de la longueur de la tête & du corcelet, & roussеâtre, ainsi que les antennules. Les antennes sont encore de cette couleur, avec l'extrémité noirâtre. Les yeux sont d'un brun-foncé. L'intervalle qui les sépare, est cendré:

cendré : on y remarque, près de leur extrémité postérieure, deux petites lignes enfoncées. Je n'ai pu bien distinguer les petits yeux lisses. La poitrine & les côtés du corcelet sont d'un cendré-rousseâtre, avec des poils jaunâtres. Les bords inférieurs de la tête en ont de la même couleur. La partie supérieure du corcelet, l'écusson, leurs côtés exceptés, sont d'un brun-noirâtre, & cette couleur est divisée, sur le corcelet, par trois lignes cendrées. La partie inférieure de l'abdomen & le dessus de ses deux premiers anneaux sont d'un rousseâtre très-pâle. Le dos des anneaux suivans, à l'exception des côtés, est brun ou noirâtre, & divisé au milieu par une ligne de taches d'un jaunâtre-pâle, & qui sont placées, une par une, sur le milieu du bord postérieur de chaque anneau. Les pattes sont rousseâtres. Les jambes & les tarses des postérieures sont plus foncés. Les ailes sont grandes, avec une légère teinte noirâtre. La troisième cellule longitudinale n'est fermée, à son extrémité inférieure, que par le bord postérieur de l'aile, comme dans plusieurs Taons.

Elle se trouve à l'Isle-de-France, & m'a été donnée par M. Mathieu, officier d'artillerie.

12. PANGONIE bordée.

PANGONIA marginata.

Pangonia corpore penitùs nigro, thorace abdominisque lateribus fulvo-tomentosis, proboscide brevi, alis nigricantibus.

Pangonia marginata *abdomine atro, margine fulvo-pubescente, haustello corpore dimidio breviore.* FABR. *Syst. Antl. p.* 90. *n°.* 2.

Tabanus haustellatus *oculis fuscentibus, abdomine atro, margine fulvo-pubescente, haustello corpore dimidio breviore.* FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 362. *n°.* 2. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 354. *n°.* 2. — *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 455. *n°.* 2.

Tabanus haustellatus. COQUEB. *Illustr. Ic. Inf. Dec.* 3. *p.* 120. *tab.* 27. *fig.* 4.

Tanyglossa haustellata. MEIG. *Dipt. tom.* 1. *p.* 175.

Cette espèce ressemble beaucoup à la Pangonie tabaniforme ; mais elle en diffère, 1°. par la couleur du corps, des antennes & des pattes, qui sont entiérement noirs ; 2°. par les ailes noirâtres, un peu plus claires seulement vers le bord postérieur, près du côté interne, & quelquefois en deux ou trois endroits du disque ; 3°. par son duvet plus épais & plus fauve. Ce duvet recouvre presque tout le corps ; il est d'un fauve plus vif sur les bords latéraux de l'abdomen, & grisâtre à sa partie inférieure, vers sa base.

Cette espèce se trouve en Barbarie & en Espagne.

13. PANGONIE tabaniforme.

PANGONIA tabaniformis.

Pangonia nigricans, antennis, tibiis tarsisque rufis ; abdominis lateribus, illius dorso medio, maculis tomentoso-griseis, per seriem dispositis : ano griseo-rufescente ; proboscide brevi ; alis ad basin flavescentibus.

Pangonia tabaniformis. LATR. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 14. *p.* 318. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4. *p.* 282.

Bombille tabaniforme. OLIV. *Encyclop. méth. Hist. nat. tom.* 4. *p.* 329. *n°.* 24.

Tabanus haustellatus. VILL. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 558. *n°.* 18. *tab.* 10. *fig.* 13.

Voyez, pour la description, l'article BOMBILLE tabaniforme, cité dans la synonymie. L'abdomen est quelquefois d'un brun-rousseâtre.

On commence à trouver cette espèce aux environs de Lyon. Je l'ai reçue de M. Bourgeois, amateur zélé de l'Entomologie, & auquel je dois la communication d'un grand nombre d'insectes des environs de cette ville.

14. PANGONIE à ailes variées.

PANGONIA varipennis.

Pangonia nigricans, flavido-pubescens ; abdominis lateribus suprà ad basin rufescentibus ; alis fusco-maculatis ; proboscide brevi ; palporum articulo ultimo elongato, subulato.

Tabanus maculatus *oculis fuscis, tomentoso-cinereus, haustello exserto, longiusculo ; alis nigro obsoletè maculatis.* ROSS. *Faun. Etr. Mant.* 2. *p.* 75. *n°.* 567. *tab.* 1. M.

J'avois confondu cette espèce avec la Pangonie tachetée ; mais elle en est très-distincte. Son corps est noir, & garni d'un duvet plus ou moins jaunâtre, qui le fait paroître d'un noir-cendré. La trompe est noire, & à peu près de la longueur de la tête & du corcelet. Le dernier article des palpes est alongé, comprimé, en forme d'alène & rousseâtre. Les antennes sont de cette couleur, avec les extrémités plus foncées. Les yeux sont noirâtres. L'intervalle qui les sépare, paroît d'un gris-cendré. Le contour inférieur & antérieur de la tête est très-garni de poils. Le corcelet & l'écusson sont d'un noir-cendré : telle est aussi la couleur du milieu du dos de l'abdomen, de son extrémité postérieure & de son dessous. Cette partie du corps est couverte, particuliérement sur le bord postérieur des anneaux, d'un duvet soyeux, luisant, d'un jaunâtre-pâle, qui y forme même des raies transverses. Les côtés supérieurs des quatre premiers anneaux, du second & du troisième surtout, sont d'un rousseâtre-jaunâtre. Les pattes sont d'un brun-fauve. Les ailes ont des nébulosités &

quelques taches d'un brun-noirâtre : trois de ces taches sont placées près du milieu de l'aile, & y dessinent une ligne en zigzag. On voit deux autres taches plus isolées vers le bout.

Elle se trouve en Italie, & m'a été envoyée par MM. Ré & Bonelli; elle semble ne différer de la Pangonie mauritanique qu'en ce que sa trompe est plus courte que le corps.

15. Pangonie tachetée.

Pangonia maculata.

Pangonia thorace flavido-pubescente, lineis duabus pallidioribus; abdomine rufo-flavescente, maculis dorsalibus fuscis; alis fasciâ transversâ punctisque tribus posticis fuscis; proboscide brevi; palpis subteretibus.

Pangonia maculata *alis maculatis, haustello corpore dimidio breviore.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 90. n°. 3.

Tabanus proboscideus *oculis fuscentibus, abdomine atro, margine fulvo-pubescente, haustello corpore dimidio breviore.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 362. n°. 2.

Tabanus proboscideus. Coquer. *Illustr. Iconog. Ins. Dec.* 3. *p.* 111. *tab.* 25. *fig.* 1.

Pangonia tabaniformis. Latr. *Gen. Crust. & Ins. tom.* 1. *tab.* 15. *fig.* 4. Le mâle.

Pangonia maculata. Latr. *Ibid. t.* 4. *p.* 282.

Tanyglossa proboscidea. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 175.

Le mâle a environ six lignes de longueur. Sa trompe est noire & un peu plus longue que la moitié du corps, avec le suçoir roussâtre. Les palpes sont aussi de cette couleur, du moins vers leur extrémité, & ont une forme presque cylindrique; leur dernier article est un peu plus grêle à sa base. Les yeux sont noirâtres & contigus. La partie de la tête qu'ils n'occupent pas est jaunâtre. L'extrémité antérieure du museau & les antennes sont roussâtres. Le dessous de la tête est très-garni de poils jaunâtres. Le fond du corcelet est noir ou noirâtre; mais il est tout couvert d'un duvet jaunâtre, & a sur le dos deux lignes plus pâles, peu marquées. L'abdomen est d'un jaune-pâle un peu roussâtre ou couleur de cire vierge, & garni d'un duvet soyeux & jaunâtre, particuliérement sur le bord des anneaux. Les trois premiers ont chacun, au milieu du dos, une tache noirâtre, qui, sur le second & le troisième, n'atteint pas le bord postérieur. Le dessous de l'abdomen a quelques espaces plus foncés, & il est parsemé d'un grand nombre de petits poils noirs. Les pattes sont d'un fauve-pâle. Les ailes ont des taches d'un brun-noirâtre; celles du milieu y forment une espèce de bande transverse ou sinuée. On en distingue trois autres, en forme de points, & disposés en triangle, un peu plus bas ou vers l'extrémité postérieure. La base de l'aile est encore obscure. L'on apperçoit vers le centre, un peu au dessus de la bande du milieu, une petite tache transparente. L'abdomen est quelquefois noir, avec le premier anneau fauve, & le bord postérieur des autres blanc.

Elle se trouve en Barbarie, où elle a été recueillie par M. Desfontaines.

16. Pangonie fasciée.

Pangonia fasciata.

Pangonia corpore fusco, flavido-pubescente; abdominis segmentis intermediis & sequentibus suprà anticè subnudis, fuscis; alis fuscis; pedibus rufescentibus, femoribus nigris; proboscide brevi.

Elle est longue de sept lignes, noirâtre, mais presqu'entiérement garnie d'un duvet jaunâtre. La trompe est noire, avancée, & à peine de la longueur de la tête & du corcelet. Le second article des antennules est roussâtre. Les antennes sont de la même couleur, avec l'extrémité plus foncée. Les yeux sont noirs & contigus. Les trois petits yeux lisses sont placés sur un tubercule, au milieu du bord postérieur de la tête. Le corcelet est sans tache. Les deux premiers anneaux de l'abdomen, le bord postérieur des suivans, sont couverts en dessus d'un duvet soyeux, couché, d'un jaunâtre doré & luisant. La partie antérieure de ces derniers anneaux, étant nue ou presque nue, forme sur chaque une bande noirâtre & transverse. Le dessous de l'abdomen, à l'exception de sa base, est garni d'un duvet semblable. Les pattes sont roussâtres, avec les cuisses & les hanches noires. Les ailes ont une teinte noirâtre, un peu plus forte, un peu au-delà du milieu, vers la côte, & plus foible au bord postérieur. Les ailerons sont d'un jaunâtre-pâle.

M. Olivier l'a trouvée à Scio & en Égypte. Les individus de sa collection, & d'après lesquels j'ai décrit cette espèce, sont mâles.

17. Pangonie fauve.

Pangonia ferruginea.

Pangonia ferruginea, abdomine maculis dorsalibus nigris, proboscide corpore breviore, alis fuscis.

Tanyglossa ferruginea *ferruginea, abdomine maculis dorsalibus nigris, alis fuscis.* Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 175. *tab.* 10. *fig.* 2. Le mâle.

Elle est longue de huit lignes, fauve & veloutée. La trompe est plus courte que le corps. Les anneaux de l'abdomen ont, au milieu du dos, une tache noire, triangulaire, dont la base est appuyée sur leur bord antérieur. Les ailes sont noirâtres, sans tache.

M. le comte de Hoffmanſegg l'a trouvée en Portugal ; elle eſt très-voiſine de la Pangonie faſciée. *(LAT.)*

PANOPS. *Panops.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Véſiculeux.

Les Panops ſont des inſectes qui ont deux ailes nues, membraneuſes, veinées, & accompagnées de deux balanciers ; deux antennes preſque cylindriques, avancées, droites, un peu plus longues que la tête, de trois articles, dont les deux premiers fort courts ; le troiſième long & ſans ſoie ; une trompe longue, cylindrique, couchée le long du deſſous du corps, renfermant un ſuçoir de pluſieurs ſoies ; leur corps eſt court, convexe, avec les ailes écartées, l'abdomen renflé & comme véſiculaire.

M. de Lamarck a établi ce genre ſur un Diptère inédit, recueilli dans la Nouvelle-Hollande par MM. Perron & Leſueur, & l'a nommé *Panops*, parce que cet inſecte, ayant de grands yeux à facettes, ſemble voir de tous côtés. Voici les caractères qu'il lui aſſigne dans un Mémoire faiſant partie des *Annales du Muſéum d'Hiſtoire naturelle*, tom. 3, pag. 263.

Antennes cylindriques, en pointe, de trois articles ; les deux premiers très-courts ; le dernier fort alongé.

Trompe fort longue, cylindrique, bifide à l'extrémité, abaiſſée contre la poitrine, & dépaſſant l'origine des pattes poſtérieures.

Corps comme dans les Bombilles ; les ailes écartées ; les cuillerons très-grands ; trois pelotes aux tarſes.

Ce célèbre naturaliſte obſerve que les Panops appartiennent à la famille des Bombilles, & plus particuliérement à mes Diptères véſiculeux ; qu'ils ſont remarquables par leur trompe fort longue, toujours ſaillante, non coudée, comme celle des Myopes & des Stomoxes, mais droite, comme dans les Bombilles & dans les Empis ; que ces inſectes ſont bien diſtingués des Bombilles & des Empis par la direction de cette trompe, puiſque cet organe, dans l'inaction au moins, s'étend ſous le corps, au lieu qu'il ſe dirige en avant dans les premiers, & qu'il eſt perpendiculaire dans les ſeconds. Sous ce rapport les Panops reſſemblent aux Hémiptères, & M. de Lamarck juge qu'une telle analogie confirme en quelque ſorte le rapprochement qu'il a fait des Hémiptères & des Diptères. Par la forme générale du corps, les Panops ont l'aſpect des Bombilles. Ce ſavant n'en a connu qu'une ſeule eſpèce, & lui a impoſé le nom du navigateur Baudin, commandant de l'expédition aux Terres auſtrales, que les découvertes de MM. Perron & Leſueur ont rendu à jamais mémorable.

En faiſant une étude particulière des inſectes qu'ils ont rapportés de ces contrées lointaines, j'ai diſtingué une autre eſpèce de Panops, & dont les caractères ſont d'autant plus certains, qu'ils repoſent même ſur quelques différences organiques.

Les antennes ſont un peu plus longues que la tête, inſérées entre les yeux, près du ſommet de la tête, cylindracées, très-rapprochées à leur baſe, avancées, un peu divergentes, compoſées de trois articles, dont les deux inférieurs beaucoup plus courts, preſqu'égaux, approchant de la forme lenticulaire, & dont le troiſième un peu priſmatique, ſans ſoie ni ſtylet, tantôt cylindrique, avec l'extrémité un peu plus grêle, allant en pointe ; tantôt un peu en maſſue ou cylindrique, mais aminci vers ſa baſe ; il n'eſt point annelé.

La bouche conſiſte en deux antennules & une trompe.

Les antennules ſont ſaillantes, mais petites, preſque filiformes, velues, courbées, de deux articles, dont le premier aſſez long & cylindrique, & dont le ſecond un peu plus grand & ovale ; elles ſont inſérées à la baſe latérale de la trompe & près du chaperon.

La trompe reſſemble à celle des Bombilles ; elle eſt formée d'une gaine demi-coriace, cylindrique, grêle, longue, bifide au bout, ayant en deſſus une rainure longitudinale, & d'un ſuçoir que je n'ai point développé, mais qui, à en juger par analogie, doit être compoſé de quatre ſoies, comme celui des Bombilles, & qui ſe loge dans la couliſſe de la gaine. Cette trompe s'étend le long de la poitrine & du ventre, juſqu'à la naiſſance des dernières pattes ou un peu au-delà ; elle eſt recouverte à ſa baſe par une pièce en carré long, arrondie en deſſus, imitant une lèvre ſupérieure.

Les Panops ont le corps court & élevé. La tête eſt petite, plus baſſe que le corcelet, preſque globuleuſe, & occupée, preſqu'en totalité, par deux yeux à réſeaux, & ſéparés par un ſimple ſillon. Sur le ſommet ſont trois petits yeux liſſes, très-rapprochés & diſpoſés en triangle. Le corcelet eſt très-convexe ou boſſu, avec le dos arrondi, & ſur lequel on apperçoit deux ou trois lignes enfoncées, plus ou moins diſtinctes. Les côtés du ſegment antérieur ſe prolongent & s'élargiſſent triangulairement en arrière pour former chacun une ſorte d'épaulette aſſez ſaillante. On remarque, entre ces épaulettes & la naiſſance des ailes, une petite plaque en boſſe. L'écuſſon ou la partie analogue eſt proéminent, tranſverſal, en ſegment de cercle ou arrondi poſtérieurement.

L'abdomen eſt grand, d'abord carré, cylindrique, enſuite rétréci, pour ſe terminer en pointe courte & obtuſe ; il eſt compoſé de ſix anneaux, diſtingués par des inciſions aſſez profondes ; ce qui les fait paroître plus élevés dans leur milieu. Le premier eſt plus court que les ſuivans, & le dernier eſt le plus petit.

Les pattes ſont de grandeur moyenne, ſans piquans ni éperons. Les cuiſſes ſont ovales, & les jambes & les tarſes ſont cylindriques. Les tarſes ſont terminés par deux crochets arqués, ſimples,

avec trois petites pelotes membraneufes, blanches, daus l'entre-deux : l'intermédiaire eft plus petite.

Les ailerons ou cuillerons font grands, en ovale tranfverfal, rebordés & velus; ils cachent les balanciers.

Les ailes font prefqu'ovales, rejetées fur les côtés du corps, qu'elles dépaffent poftérieurement, & inclinées. Leur réticulation a de l'affinité avec celle qu'ont les mêmes organes dans les Bombilles & les Cyrtes plus particuliérement.

Une cellule très-longue & prefque linéaire fuit la côte depuis fa bafe jufque vers le milieu de fa longueur. Une autre cellule également étroite, mais plus petite, eft placée au bout de la précédente, & fe termine un peu avant l'angle extérieur : c'eft celle que j'ai nommée *médiaftine*. Immédiatement au deffous d'elles on en voit une troifième, fort longue, prefque linéaire encore, & qui eft fermée par le bord poftérieur; l'angle extérieur forme fon extrémité. Sous celle-ci eft une quatrième, fort grande, dilatée triangulairement vers le milieu de l'aile, & refferrée vers le bord poftérieur, où elle finit avec lui. Le limbe de ce même bord offre enfuite, jufqu'au côté interne, cinq autres cellules terminales, plus ou moins carrées, & dont la cinquième ou la plus interne, beaucoup plus grande, remonte affez haut. Sur le limbe du côté interne eft appuyée, dans toute fa longueur, une cellule complète, en fegment de cercle : c'eft l'*anale*. Le difque de l'aile eft enfin occupé par cinq autres cellules complètes, dont deux fupérieures & trois inférieures. Ces dernières rempliffent le centre de l'aile, & deux d'entr'elles, favoir, les plus extérieures, font les plus longues.

J'avoue néanmoins qu'il eft difficile de fe former une idée bien nette de cette réticulation de l'aile fans le fecours de figures. Je renverrai donc à celles qui accompagnent le Mémoire de M. de Lamarck fur le genre Panops.

Les mœurs de ces Diptères nous font inconnues; elles doivent avoir de grands rapports avec celles des Bombilles, des Ufies & des Cyrtes, à raifon de l'affinité de leurs caractères extérieurs.

PANOPS.

PANOPS. LAMARCK. LATREILLE.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes cylindriques, avancées, un peu plus longues que la tête, de trois articles, dont les deux premiers fort courts; le dernier long, sans soie ni divisions apparentes.

Deux antennules très-petites, saillantes, presque filiformes, biarticulées, insérées à la base latérale de la trompe.

Trompe cylindrique, longue, étendue horizontalement sous le corps; suçoir de quatre soies. ?

Corps court, élevé; tête petite, basse, presqu'entiérement occupée par deux yeux à réseaux; trois petits yeux lisses; corcelet bossu; abdomen large; tarses terminés par deux crochets et trois pelotes; ailes inclinées sur les côtés du corps, ayant plusieurs cellules complètes; ailerons grands, couvrant les balanciers.

ESPÈCES.

1. PANOPS de Baudin.

Noir; antennes entièrement noires: leur dernier article aminci au bout, et allant en pointe; petits yeux lisses peu distincts, point insérés sur le tubercule; pattes noires, avec les genoux et le bout des jambes blanchâtres.

2. PANOPS flavipède.

D'un noir-bronzé; base des antennes jaunâtre; leur dernier article noir, aminci à sa base; petits yeux lisses très-distincts, placés sur un tubercule; jambes et tarses jaunâtres.

1. Panops de Baudin.

Panops Baudini.

Panops niger, antennis penitùs nigris; articulo ultimo ad apicem attenuato, acuminato; ocellis parùm diſtinctis, tuberculo non impoſitis; pedibus nigris, femorum tibiarumque apicibus albidis.

Panops Baudini. Lam. *Annal. du Muſ. d'Hiſt. nat. tom. 3. p. 266. pl. 22. fig. 3.*

Panops Baudini. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. t. 4. p. 316.*

Son corps eſt long de ſix lignes, noir, avec un duvet ſoyeux gris. Les antennes ſont un peu plus longues que la tête, toutes noires, & terminées par un article cylindrico-conique ou aminci au bout, & terminé en pointe. Les yeux ſont contigus par-devant, & occupent toute la face antérieure de la tête. Les petits yeux liſſes ſont peu diſtincts ou moins apparens que dans l'eſpèce ſuivante, & ne ſont point inſérés ſur un tubercule. Le corcelet a ſur le dos deux lignes enfoncées & peu marquées. Le ſecond & le troiſième anneau de l'abdomen ont de chaque côté une tache latérale jaunâtre. Les pattes ſont noires, avec les genoux & une partie du bout des jambes blanchâtres. Les crochets des jambes ſont jaunes, avec l'extrémité noire. Les ailes ſont un peu enfumées, avec les nervures noires.

Cette eſpèce ſe trouve à la Nouvelle-Hollande, & fait partie de la collection du Muſéum d'Hiſtoire naturelle de Paris.

2. Panops flavipède.

Panops flavipes.

Panops æneo-niger, antennarum baſi flavicante, articulo ultimo ad baſin attenuato; ocellis apprimè diſtinctis, tuberculo impoſitis; tibiis tarſiſque flavidis.

Il eſt de la grandeur du précédent, d'un noir-bronzé & pubeſcent. Ses antennes ſont d'un tiers environ plus longues que les ſiennes, avec les deux premiers articles jaunâtres, & le dernier noir, cylindrico-obconique ou en maſſue alongée & plus grêle vers ſa naiſſance. La tête eſt noire, & ſon devant eſt entiérement occupé par les yeux. Les trois petits yeux liſſes ſont placés ſur un tubercule rond. Le corcelet a trois lignes enfoncées & parallèles ſur le dos. Les épaulettes ſont jaunâtres. L'écuſſon eſt de couleur de bronze doré. Les anneaux de l'abdomen ſont ſéparés par des inciſions profondes, & le quatrième & le cinquième, celui-ci ſurtout, ont un duvet doré. Les jambes & les tarſes ſont jaunâtres. Les crochets des tarſes ſont jaunes, avec l'extrémité noire. Les ailes ont une teinte dorée & un peu bronzée. Le milieu de leur limbe poſtérieur offre une cellule de plus que les ailes de l'eſpèce précédente; elle eſt petite, triangulaire, & produite par la bifurcation de la nervure qui ſépare la ſeconde & la troiſième cellules marginales de ce limbe. Les ailerons ſont blanchâtres.

Il ſe trouve à la Nouvelle-Hollande. De la collection du Muſéum d'Hiſtoire naturelle de Paris. (Lat.)

PANORPATES. *Panorpatæ.* Troiſième famille d'inſectes de l'Ordre des Névroptères, établie par Latreille, & dont les caractères ſont : des mandibules; tête prolongée en avant, en forme de roſtre ou de bec; tarſes à cinq articles : elle eſt formée du genre Panorpe des auteurs, que Latreille a diviſé en trois; ſavoir : Bittaque, Panorpe & Némoptère. Les antennes, dans cette famille, ſont filiformes ou preſque ſétacées, compoſées d'un grand nombre d'articles fort courts, & inſérées entre les yeux à réſeaux. La tête eſt avancée en forme de bec preſque perpendiculaire, à l'extrémité duquel ſe trouve la bouche, compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules filiformes ou ſétacées. La tête proprement dite eſt courte & large. Le corcelet eſt court, ellipſoïde : ſon premier ſegment eſt petit & enfoncé. Les ailes ſont étroites, alongées, égales dans les uns, très-inégales dans les autres, horizontales dans tous & réticulées; les inférieures, dans le genre Némoptère, ſont très-longues & fort étroites. L'abdomen eſt alongé, cylindrique ou preſque conique. Dans les mâles des Panorpes il eſt terminé par une queue articulée, & armée de pinces; ce qui avoit fait donner à ce genre le nom de *Mouche-Scorpion.* Les pattes ſont courtes, & les tarſes ſont compoſés de cinq articles.

Nous avons fait remarquer, à l'article Némoptère, que la bouche de ces inſectes étoit pourvue de ſix antennules; ce qui éloigne ce genre de la famille des Panorpates, & le rapproche de celle des Myrméléonides, qui ſont les ſeuls, dans l'Ordre des Névroptères, qui offrent ce caractère. La manière dont les ailes ſupérieures ſont réticulées, bien différente de celle des Panorpes & des Bittaques, & ſemblable en tout à celle des Aſcalaphes & des Myrméléons, nous paroît ne devoir laiſſer aucun doute à ce ſujet.

PANORPE. *Panorpa.* Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Névroptères, & de la famille des Panorpates.

Les Panorpes ont les antennes filiformes, un peu plus courtes que le corps; la bouche placée au bout d'un bec alongé; quatre ailes égales; l'abdomen terminé en pointe dans les femelles, & en une queue articulée, armée de pinces, dans les mâles.

Ces inſectes ont été appelés par quelques auteurs *Mouches-Scorpions*, à cauſe de la forme ſingulière de l'abdomen du mâle, qui ſe termine en une queue articulée, ſemblable en quelque ſorte à celle d'un

Scorpion ; mais ce nom ne pouvoit convenir à un genre d'infectes : aussi Linné lui a-t-il substitué celui de *Panorpe*, qui a été adopté par tous les Entomologistes qui ont écrit après lui.

Ce genre, quoique peu nombreux, contenoit néanmoins des espèces que M. Latreille a cru avec raison devoir séparer les unes des autres : il a donc partagé en trois genres celui de Panorpe, & a établi à ses dépens ceux de Némoptère & de Bittaque ; il a conservé le nom de *Panorpe* aux espèces nommées par les auteurs *Mouches-Scorpions* ; il a appelé *Némoptères* les Panorpes dont les ailes inférieures sont très-longues, linéaires, & *Bittaque* l'espèce qui prend un peu le port d'une Tipule par la longueur de ses pattes. Les ailes, dans ces trois genres, sont diversement réticulées, & le nombre des antennules est de six dans les Némoptères, comme je l'ai fait remarquer en traitant de ces insectes, tandis qu'il n'est que de quatre dans les deux autres genres. L'inégalité des ailes distingue au premier coup-d'œil les Némoptères, non-seulement des Panorpes, avec lesquelles on les avoit mal-à-propos confondues, mais de tous les autres genres de l'Ordre des Névroptères. Les Bittaques se distinguent des Panorpes par la forme de l'abdomen, qui est simple & presque cylindrique dans les deux sexes ; par l'insertion des antennes, tout près de la base du bec, & surtout par la longueur des pattes, qui leur donneroit tout-à-fait le port d'une Tipule s'ils n'étoient pourvus de quatre ailes réticulées.

Les Némoptères me paroissent plutôt appartenir à la famille des Myrméléons qu'à celle des Panorpes, non-seulement à cause du nombre des antennules, qui est de six, mais encore par les nervures des ailes supérieures, qui est à peu près semblable à celles des Myrméléons & des Ascalaphes.

Il reste parmi les Panorpes un insecte qui doit en être séparé, & former un autre genre qui appartiendra peut-être à l'Ordre des Orthoptères : c'est la Panorpe hyémale, que Linné & Fabricius ont décrite, & que Panzer a figurée. La femelle est aptère, & porte, à l'extrémité du ventre, une appendice en forme de lame de sabre, & parfaitement semblable à celle de la plupart des Sauterelles. Le mâle a des ailes fort courtes & subulées.

Les Panorpes ont les antennes minces, filiformes, un peu plus courtes que le corps, composées de quarante articles ou environ, dont le premier est le plus gros, le second le plus court, & le troisième le plus long de tous ; les autres sont presque cylindriques. Elles sont insérées au-devant de la tête, assez près l'une de l'autre, à quelque distance des yeux.

La tête est presqu'arrondie supérieurement, un peu plus large que longue, prolongée inférieurement en une sorte de bec presqu'aussi long que le corcelet, un peu arqué, dur, presque corné, un peu rebordé de chaque côté.

La bouche, qui se trouve à l'extrémité du bec, est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure, placée au dessous d'un prolongement avancé, corné & très-pointu, est large, presque membraneuse, arrondie, ciliée ou velue tout autour.

Les mandibules sont cornées, alongées, étroites, comprimées, terminées par deux fortes dents aiguës, dont l'extérieure est la plus longue, & par une troisième intérieure, à peine marquée.

Les mâchoires sont cornées, bifides. Les divisions sont alongées, étroites, presqu'égales : l'extérieure est terminée par deux ou trois crochets dirigés en dehors ; l'intérieure a quelques cils & quelques crochets à son extrémité, qui se dirigent en dedans.

La lèvre inférieure est étroite, avancée, marquée d'un sillon longitudinal.

Les antennules antérieures sont plus longues que les postérieures, beaucoup plus longues que les mâchoires, filiformes & composées de cinq articles presqu'égaux, cylindriques ; le troisième & le quatrième sont à peine plus gros que les trois autres ; le dernier est obtus ou arrondi à son extrémité : elles sont insérées à la base extérieure des mâchoires.

Les antennules postérieures sont filiformes & composées de deux articles, dont le premier est alongé, un peu dilaté, comprimé, membraneux à son bord interne ; le dernier est ovale-alongé. Elles sont insérées très-près l'une de l'autre, à l'extrémité de la lèvre inférieure.

On voit, au sommet de la tête, trois petits yeux lisses, rapprochés, disposés en triangle. Les yeux à réseau sont grands, arrondis, un peu saillans, placés un de chaque côté de la tête.

La tête tient au corcelet par un col très-court, presque nul.

Le corcelet est plus large que la tête, un peu relevé supérieurement. Le premier segment est court, un peu rétréci ; il donne naissance, en dessous, aux deux pattes antérieures.

L'abdomen de la femelle est long, & se termine en pointe. Il est formé de neuf anneaux qui glissent, & s'emboitent facilement les uns dans les autres, l'insecte pouvant alonger ou raccourcir de moitié son abdomen, & en diriger l'extrémité dans tous les sens. Les deux derniers articles surtout peuvent se glisser entièrement dans celui qui les précède, comme les tuyaux d'une lorgnette ; le dernier est terminé par deux appendices filiformes, biarticulées, parfaitement semblables à deux antennules. Ce qui facilite le jeu de ces articles, c'est qu'ils sont formés de deux segmens, l'un supérieur & l'autre inférieur, unis ensemble de chaque côté par une membrane très-flexibie, ordinairement ridée. Chaque segment est joint à celui qui le précède & à celui qui vient après par une autre membrane également flexible. On voit

diſtinctement les ſtigmates ſur la membrane latérale : ils paroiſſent comme autant de petits boutons noirs.

L'abdomen du mâle eſt ſemblable à celui de la femelle juſqu'aux trois derniers anneaux, qui ſont différemment articulés & chacun d'une ſeule pièce. Les deux premiers ſont plus petits que le troiſième, & ont un peu la forme d'un entonnoir; le troiſième eſt ovale, beaucoup plus gros que les deux qui précèdent, & armé, à ſon extrémité, de deux crochets mobiles, qui ſe croiſent & forment une ſorte de pince. Cet anneau eſt ordinairement relevé, & l'inſecte paroit vouloir s'en ſervir comme d'une arme offenſive. Du milieu de cet anneau, il part, en deſſous, deux filets velus, mobiles, & d'une ſeule pièce, qui ſe logent dans une rainure pratiquée à l'effet de les recevoir, & qui n'aboutiſſent qu'à l'origine des pinces : l'uſage de celles-ci, ainſi que des filets, paroit être de faciliter l'accouplement de l'inſecte, & peut-être auſſi de le défendre contre ſes ennemis.

Les pattes ſont aſſez longues. Les hanches ſont fort grandes, & paroiſſent formées de deux pièces. Les cuiſſes ſont minces, longues, ſimples, cylindriques. Les jambes ſont cylindriques, encore plus minces que les cuiſſes, & terminées par deux petites épines. La loupe fait voir auſſi quelques épines très-courtes le long des jambes. Les tarſes ſont filiformes, compoſés de cinq articles, qui vont en diminuant de longueur; le cinquième, un peu plus long que celui qui le précède, eſt terminé par deux crochets & une petite pelote ſpongieuſe, placée entre les crochets. La loupe fait voir auſſi, ſur les tarſes, quelques épines très-courtes.

Les ailes, au nombre de quatre, ſont étroites, égales en grandeur, un peu plus longues que l'abdomen; elles ſont pareillement réticulées, & le réſeau eſt formé de grandes mailles alongées, dont la plupart forment un carré long, & quelques-unes, dans le milieu, ſont coupées carrément à leur extrémité, & ſe terminent en pointe à leur baſe.

Les Panorpes paroiſſent, dès la fin du printems, en Europe, & ſe montrent, pendant tout l'été, dans les lieux frais, dans les prairies, au fond des forêts & dans tous les lieux ombragés & humides. Durant le jour, elles évitent la chaleur du ſoleil, & ſe plaiſent en général dans le repos. Quoique leurs ailes ſoient amples & mues par des muſcles aſſez forts, elles volent peu, volent lourdement, & ne ſe tranſportent qu'à de petites diſtances. Quelquefois elles ne ſe donnent pas la peine de déployer leurs ailes quand elles ſont menacées de quelque danger, mais cherchent ſeulement à ſe gliſſer parmi les plantes touffues qui les environnent. Elles vivent uniquement de rapine, & ſavent fort bien attraper de petits Diptères, des Teignes, des Alucites, des Pyrales.

Nous n'avons aucune connoiſſance des larves des Panorpes; nous ignorons ſi elles ſont aquatiques, ſi elles vivent dans l'intérieur des végétaux, ou ſi elles courent par terre après leur proie.

PANORPE.

PANORPA. LINN. GEOFFR. DEG. FABR. LATR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes minces, filiformes, plus courtes que le corps.

Quatre antennules filiformes.

Tête prolongée inférieurement en un long bec, portant les parties de la bouche à son extrémité.

Trois petits yeux lisses, rapprochés.

Ailes égales, réticulées; réseau à grandes mailles, formant pour la plupart un carré long.

ESPÈCES.

1. PANORPE commune.

Ailes transparentes, avec les nervures et des taches transverses, noires.

2. PANORPE germanique.

Ailes transparentes, avec l'extrémité obscure.

3. PANORPE fasciée.

D'un fauve-obscur; ailes transparentes, avec des points et des bandes noirâtres.

4. PANORPE du Japon.

Ailes transparentes, avec deux bandes noires.

5. PANORPE Scorpion.

Très-noire; ailes noires, avec des taches blanches.

6. PANORPE du Cap.

Ailes sans tache; corps ferrugineux.

7. PANORPE hyémale.

Ailes du mâle subulées, un peu arquées et ciliées; femelle aptère.

1. Panorpe commune.

Panorpa communis.

Panorpa alis hyalinis; venis maculisque transversis, nigris.

Panorpa communis *alis æqualibus, nigro maculatis.* Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 915. *n°.* 1. — *Faun. Suec. n°.* 1516.

Panorpa communis. Fabr. *Syst. Ent. p.* 313. *n°.* 1. — *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 97. *n°.* 1.

Panorpa communis. Scop. *Ent. Carn. n°.* 710.

Panorpa. Geoffr. *Inf. Par. tom.* 2. *pag.* 260. *n°.* 1. *pl.* 14. *fig.* 2.

Musca scorpiura. Aldrov. *Inf.* 386. *fig.* 8. 9. — 387. *fig.* 5. 6.

Scorpio Musca. Frisch, *Inf.* 9. *tab.* 14.

Musca Scorpiuros. Mouff. *Theatr. Inf. pag.* 62. *fig.* 3. 4. 5.

Musca Scorpiura. Merret, *Pin. p.* 200.

Musca Scorpiuros. Jonst. *Inf. t.* 9.

Mouche-Scorpion. Réaum. *Mem. Inf. tom.* 4. *p.* 138 & 151. *tab.* 8. *fig.* 9 & 10.

Panorpa. Schæff. *Elem. Inf. tab.* 93. — *Icon. Inf. tab.* 88. *fig.* 6. 7.

Panorpa. Sulz. *Hist. Inf. tab.* 25. *fig.* 9.

Act. Nidros. 3. *p.* 414. *tab.* 6. *fig.* 10.

Panorpa cummunis. Deg. *Mem. Inf. tom.* 2. *pars* 2. *pag.* 753. *tab.* 24. *fig.* 1-11. — *pl.* 25. *fig.* 1. 2.

Panorpa. Roem. *Gen. Inf. pag.* 56. *tab.* 25. *fig.* 5. 6.

Panorpa communis. Fourcr. *Ent. Paris. t.* 2. *p.* 360. *n°.* 1.

Panorpa communis. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 50. *tab.* 10.

Panorpa communis. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 188. — *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 13. *p.* 19. *tab.* 98. *fig.* 2.

Elle a environ sept lignes de longueur, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité des ailes. Les antennes sont noires, avec le premier article d'un fauve-obscur. La tête est noire, avec un peu de fauve-obscur autour des yeux, postérieurement, & un peu de jaune près du col. Le bec est brun. Le corcelet est noir, avec deux points élevés, d'un fauve-obscur, l'un derrière l'autre, à la partie moyenne & postérieure. L'abdomen est noir dans le mâle, terminé par une queue d'un fauve-obscur, triarticulée. Le dernier article est renflé, & armé de deux crochets qui se croisent. L'abdomen de la femelle est un peu plus gros que celui du mâle, terminé en pointe, & muni de deux filets fort courts, flexibles, qui paroissent articulés. Sa couleur est noire, avec les trois derniers articles bruns. Les pattes sont d'un fauve-pâle. Les ailes sont égales, formées de mailles, dont la plupart présentent un carré long, & quelques-unes, dans le milieu, se terminent en pointe, supérieurement. Elles sont transparentes, avec le réseau noirâtre & des taches noires plus ou moins nombreuses, dont quelques-unes forment presqu'une bande.

Elle se trouve dans toute l'Europe, dans les lieux humides, les prairies & les bois ombragés.

2. Panorpe germanique.

Panorpa germanica.

Panorpa alis hyalinis, apice fuscis.

Panorpa germanica *alis æqualibus, hyalinis apice fuscis.* Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *pag.* 915. *n°.* 2.

Panorpa germanica. Fabr. *Syst. Ent. p.* 313. *n°.* 2. — *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 97. *n°.* 2.

Cette Panorpe paroît n'être qu'une variété de la commune, car on trouve celle-ci avec les ailes plus ou moins tachées, & quelquefois entiérement sans tache, ou n'ayant qu'un peu de noir à l'extrémité. Selon Linné, la Panorpe germanique est une fois plus petite que la commune : sa queue est plus pâle, & les ailes ont seulement leur extrémité obscure, & un point de la même couleur vers le bord extérieur.

Elle se trouve en Allemagne.

3. Panorpe fasciée.

Panorpa fasciata.

Panorpa fusco-rufescens, alis hyalinis, punctis fasciisque fuscis.

Panorpa fasciata *alis æqualibus, flavescentibus; punctis fasciisque nigris.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 98. *n°.* 4.

Elle ressemble beaucoup à la Panorpe commune pour la forme, la grandeur & les couleurs. Les antennes sont un peu velues, noires, avec les trois premiers articles fauves. Les yeux à réseau, ainsi que les trois petis yeux lisses, sont noirâtres. La tête & le bec sont fauves. Le corcelet est d'un fauve-obscur. L'abdomen est pâle, avec la queue d'un fauve-pâle, triarticulée, terminée en pince dans le mâle. Celui de la femelle est pointu, d'un fauve-obscur. Les pattes sont pâles. Les ailes sont transparentes, mais ont une très-légère teinte roussâtre, & trois bandes irrégulières, entières ou interrompues, noirâtres; la première manque quelquefois ou est interrompue, & quelquefois, au lieu de bande, il n'y a qu'un point vers le bord extérieur; la seconde est étroite, anguleuse; la

troisième est placée à l'extrémité, mais elle est marquée de points transparens. Outre ces bandes, on voit un point vers la base, & quelques autres, moins marqués, sur les nervures transversales. Les ailes inférieures ressemblent aux supérieures pour la grandeur & les couleurs.

Elle se trouve en Caroline, d'où elle a été apportée par M. Bosc.

4. Panorpe du Japon.

Panorpa japonica.

Panorpa alis æqualibus hyalinis, fasciis duabus atris. Thunb. *Nov. Inf. Sp. Differt.* 3. *p.* 67. *fig.* 79.

Elle est de la grandeur de la Panorpe commune. Les antennes sont noires, filiformes, presque de la longueur du corps. Le rostre est incliné, corné, de la longueur du corcelet. Tout le corps est noir. Les ailes sont plus longues que l'abdomen, transparentes, avec les nervures noires, une large bande au-delà du milieu & l'extrémité, noires. Les pattes sont pâles.

Elle se trouve au Japon.

5. Panorpe Scorpion.

Panorpa Scorpio.

Panorpa atra, alis nigris, albo maculatis.

Panorpa Scorpio *alis æqualibus, nigris, albo maculatis.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *pag.* 97. *n°.* 3.

Elle ressemble à la Panorpe commune pour la forme & la grandeur. Les antennes sont noires, un peu plus longues que la moitié du corps. Le bec est grand, tout noir. Le corcelet, la poitrine & les pattes sont noirs. L'abdomen est brun, terminé en pointe dans la femelle, avec le premier & le dernier anneau noirs. Les ailes sont noires, avec quelques petites taches transverses, blanches, transparentes, placées vers le milieu.

Je n'ai point vu le mâle; mais il a, suivant Fabricius, l'abdomen terminé par une queue triarticulée, & armée de pinces, comme dans la Panorpe commune.

Elle se trouve en Caroline, dans les lieux ombragés & humides.

6. Panorpe du Cap.

Panorpa capensis.

Panorpa alis æqualibus, immaculatis; corpore ferrugineo. Thunb. *Nov. Inf. Sp. Differt.* 3. *p.* 67. *fig.* 78.

Elle est de la grandeur de la Panorpe commune. Les antennes sont noires, sétacées, plus courtes que le corps. La tête est ferrugineuse. Le bec est court, noir. Le corcelet est ferrugineux, marqué de deux lignes longitudinales, noires. L'abdomen est alongé, ferrugineux. Les ailes sont plus longues que le corps, transparentes, avec les nervures ferrugineuses. Les pattes sont fort longues.

Nota. Cette espèce, que je n'ai point vue, appartient peut-être au genre Bittaque de M. Latreille.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

7. Panorpe hyémale.

Panorpa hyemalis.

Panorpa alis subulatis, subincurvatis, ciliatis, femina aptera. Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 915. *n°.* 3.

Panorpa hyemalis. Fabr. *Syst. Ent. pag.* 314. *n°.* 3. — *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 98. *n°.* 5.

Panorpa hyemalis. Panz. *Faun. Suec. Fasc. tab.* 18.

Elle a une ligne & demie de longueur. Les antennes sont filiformes, de la longueur du corps ou même un peu plus longues, noirâtres, avec la base d'un fauve-obscur. La tête est d'un noir-bronzé, luisant. Le bec est plus long que la tête, assez gros, jaune, avec l'extrémité un peu obscure. Le corcelet est court, assez large, d'un noir-bronzé. Le corps est gros, d'un noir-bronzé. Les pattes sont longues, d'un jaune-pâle. Les tarses sont tous composés de cinq articles. Les ailes, au nombre de quatre, sont rapprochées les unes des autres, subulées, un peu arquées. Le mâle est sans queue. L'abdomen de la femelle est terminé par une appendice semblable à celle de la plupart des sauterelles.

On la trouve, pendant l'hiver, sur les montagnes de la Saxe, de l'Allemagne, parmi les Mousses.

Nota. Cet insecte n'appartient certainement pas à ce genre; il paroit en former un qui devra être placé peut-être parmi les Orthoptères.

PANURGE. *Panurgus.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Apiaires.

Les Panurges sont des insectes à quatre ailes nues, veinées & inégales, armés (les femelles) d'un aiguillon, pourvus d'une trompe fléchie en dessous, formée de deux mâchoires étroites, alongées, & d'une lèvre inférieure presque linéaire; qui ont quatre antennules semblables pour la forme, courtes, sétacées, dont les antérieures ont six articles, & les postérieures quatre; une lèvre supérieure, petite, découverte, arrondie; des mandibules étroites, arquées, sans dentelures; & des antennes courtes, grossissant un peu & insensiblement vers leur extrémité, & un peu coudées. Les Panurges enfin ont le corps pubescent, la tête grosse, l'abdomen déprimé, les pattes postérieures très-velues dans les femelles; une cellule radiale appendicée, & deux cellules cubitales, dont la seconde reçoit deux nerfs récurrens.

Scopoli décrivit le premier le mâle d'une espèce de ce genre & en fit une Abeille qu'il nomma

éperonée, calcarata. Fabricius plaça cet insecte, ou du moins une espèce analogue, avec les Philanthes. Panzer y vit d'abord une Andrène, puis une Trachuse. Je crus, d'après les formes extérieures, devoir le rapporter aux Dasypodes, & Fabricius, ainsi que M. Illiger, m'a suivi en cela; mais M. Kirby, dont on ne sauroit trop admirer l'exactitude, avoit déjà remarqué que les mâchoires & la lèvre inférieure étoient fléchies & repliées en dessous, comme dans les Abeilles. Il a formé, avec cette espèce & deux autres, sa première division du genre *Apis*, & qui succède immédiatement à celle qui comprend les Dasypodes. Panzer, dans sa *Révision critique des Hyménoptères*, a distingué génériquement, & sous la dénomination de *Panurgus*, ces Apiaires. M. Klüg en a fait aussi un genre particulier, celui d'*Eryops*. M. Jurine les réunit à ses Trachuses.

Les Panurges & les Systrophes semblent lier les Apiaires avec les Andrénètes. Leur lèvre inférieure est fléchie en dessous, & a une forme presque linéaire, comme dans les Apiaires. Les palpes de cette lèvre ressemblent à ceux des mâchoires, de même que dans les Andrénètes. Leurs deux articles inférieurs n'imitent pas une soie écailleuse, longue & comprimée, comme le font ceux des antennules postérieures des Apiaires. Les Panurges sont distinguées des Systrophes par leurs antennes, qui sont courtes & à peu près identiques dans les deux sexes; par leurs mandibules simples, & en ce que leurs ailes supérieures n'ont que deux cellules cubitales; mais les caractères qui les éloignent des Dasypodes ne sont pas, au premier coup-d'œil, aussi tranchés; car le port de ces Hyménoptères est presque semblable. Les Dasypodes néanmoins ne peuvent être confondus avec les Panurges, à raison de leurs mandibules bidentées, & de la direction de leur lèvre inférieure, qui se replie en dessus dans le repos.

Les antennes des Panurges sont insérées au milieu de la face antérieure de la tête, peu écartées à leur base, de la longueur de la tête & du segment antérieur du corcelet, de douze articles dans les femelles, & de treize dans les mâles; le premier est cylindrique, beaucoup plus long & plus épais: sa longueur fait presque le tiers de la longueur totale de l'antenne; le second est court & cylindrique; les autres forment une tige presque cylindrique, un peu comprimée, amincie à son origine & grossissant peu à peu vers le bout: elle fait un coude avec le premier article; le troisième est un peu plus long que les suivans, & obconique; les suivans sont courts, cylindriques, serrés & presqu'égaux; le dernier est un peu plus alongé que le précédent, & finit en pointe. Ces organes sont à peu près semblables dans les deux sexes. Le mâle, ainsi que je l'ai dit plus haut, a seulement un article de plus.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules & d'une trompe.

La lèvre supérieure est courte, petite, saillante, inclinée, en segment de cercle, plus large que longue, un peu inégale en dessus, & velue. Le milieu de son bord antérieur est droit ou un peu concave, & semble offrir deux petites dents, du moins dans quelques espèces. Elle est reçue dans une échancrure assez profonde du milieu du chaperon. J'ai apperçu une fois, sous cette lèvre, une petite pièce membraneuse & triangulaire.

Les mandibules sont écailleuses, alongées, étroites, striées longitudinalement en dessus, barbues, plus épaisses à leur base, resserrées ensuite, puis s'élargissant un peu, arquées & rétrécies vers la pointe, & sans dentelures au côté interne. Elles sont très-croisées l'une sur l'autre dans le repos.

La trompe est formée de deux mâchoires & d'une lèvre inférieure, longue & fléchie en dessous.

Les mâchoires consistent chacune en une valvule coriace, en demi-tube dans sa moitié inférieure, coudée ensuite, & terminée par une pièce lancéolée, étroite, plus mince, & paroissant, à raison de sa demi-transparence, comme membraneuse.

La lèvre inférieure est à moitié renfermée dans une gaine ou un tube coriace, cylindrique, long, étroit & denté au bout; l'autre moitié, ou la partie saillante, a la forme d'une langue longue, étroite, diminuant peu à peu de largeur ou lancéolée, presque membraneuse, peu ou point velue: à sa sortie du tube, elle est accompagnée de deux petites oreillettes membraneuses, étroites, alongées, pointues, & placées une de chaque côté.

Les antennules sont sétacées, menues, & semblables quant à la forme & à la consistance.

Les antérieures sont un peu plus courtes que les postérieures, insérées à la courbure des mâchoires, & un peu moins longues que la pièce qui les termine. Elles sont composées de six articles cylindriques, dont le second un peu plus long, le premier & le troisième presqu'égaux, les autres diminuant graduellement.

Les antennules postérieures sont insérées à l'extrémité supérieure & latérale du tube engainant la lèvre inférieure, un peu velues & presqu'aussi longues que sa partie saillante. Elles sont composées de quatre articles, dont le premier, beaucoup plus long, presque cylindrique, un peu plus grêle & un peu courbe inférieurement; le second plus long que les suivans, presque cylindrique, plus menu vers son extrémité supérieure; le troisième obconique, & le quatrième ou le dernier presque aussi long que le précédent, plus menu & cylindrique. Tous ces articles sont placés bout à bout.

Le corps est oblong, pointillé, ordinairement pubescent & même assez velu sur la tête, les bords de l'abdomen & à l'anus. La tête est grande, plus large que le corcelet, transversale, arrondie postérieurement, très-obtuse ou comme tronquée en

devant, le chaperon étant large & terminé par un bord presque droit. Les yeux sont ovales, latéraux & entiers. Les trois petits yeux, lisses, sont placés en triangle sur le front. On distingue au dessous ou entre les antennes, une petite carène. Le chaperon est convexe, & plus velu dans le mâle. Le corcelet est arrondi & convexe. Le métathorax est tronqué & a une fossette au milieu de sa face postérieure. L'abdomen est assez grand, ovoïde, déprimé, plus velu sur les côtés, composé de six anneaux dans les femelles, & de sept dans les mâles. La moitié antérieure du dessus de ses segmens est un peu plus élevée que l'autre: celle-ci est plus lisse, plus pâle, quelquefois même comme décolorée & scarieuse; le premier a un enfoncement dans son milieu.

Les organes sexuels du mâle sont forts, assez compliqués & en partie saillans. On apperçoit, à l'extrémité de l'anus, deux petites pièces écailleuses, plates, en forme de pelotes, & arrondies au bout: on y distingue même les crochets qui sont les plus extérieurs.

Cette extrémité postérieure du corps renferme, dans la femelle, un aiguillon assez foible, & qui est accompagné de deux petites pièces, une de chaque côté.

Le dernier segment de l'abdomen du même sexe est très-petit, triangulaire ou conique, & cannelé ou strié en dessus, comme dans les Dasypodes femelles.

Les pattes des Panurges ressemblent aussi à celles des Hyménoptères précédens: les quatre antérieures sont de longueur moyenne, mais les dernières paroissent être assez grandes, surtout dans les femelles. Les jambes & le premier article des tarses de cette paire sont garnis de poils longs & nombreux, formant un plumaceau ou une houpe alongée. Toutes les pattes, sans en excepter celles des mâles, sont généralement velues. Les cuisses sont presqu'ovales. Les jambes sont assez courtes comparativement aux tarses, & ont la forme d'un cône ou d'un trièdre irrégulier & renversé. L'extrémité inférieure des quatre premières est munie d'une épine; les dernières en ont deux, & rapprochées à leur base: ces épines sont fortes & d'un jaunâtre-clair. Le premier article des tarses est fort alongé, particuliérement aux pattes postérieures; les trois suivans sont courts; le dernier l'est un peu moins, & se termine par deux crochets bifides, & une petite pelote située dans leur entre-deux.

Les pattes postérieures de quelques mâles ont, près de la naissance des cuisses ou vers le milieu de leur côté inférieur, une épine ou une dent remarquable. Panzer a pris ces individus pour des femelles; mais c'est une erreur, comme on peut facilement s'en convaincre en étudiant les organes de la génération.

Les ailes supérieures, plus grandes, comme celles de tous les Hyménoptères, sont recouvertes, à leur naissance, par un tubercule arrondi, en forme d'écaille, & assez grand. Leur stigmate est bien distinct, ovale, & séparé de la partie du bord extérieur qui précède, par un trait transparent. Elles ont, 1°. une cellule radiale, étroite, alongée, avancée, presqu'elliptique & appendicée; 2°. deux cellules cubitales, complètes, presqu'égales, dont la seconde reçoit les deux nerfs récurrens; 3°. une troisième cellule cubitale, mais incomplète. Les ailes des Dasypodes offrent une réticulation semblable; cependant leur cellule radiale n'est pas aussi distinctement appendicée.

Les Panurges sont des Apiaires solitaires, qui vivent sur les fleurs, les semi-flosculeuses plus particuliérement. Les espèces qui me sont connues, sont toutes des pays chauds ou tempérés de l'Europe, & font leurs nids dans la terre. Leurs habitudes paroissent avoir une grande analogie avec celles des Dasypodes. On n'a pas encore observé leurs métamorphoses.

PANURGE.

***PANURGUS.* Panz. Latr. Spinol. *APIS.* Scop. Oliv. Kirb.**

***DASYPODA.* Fabr. Illig.**

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes grossissant un peu et insensiblement vers l'extrémité ou presque filiformes, un peu plus longues que la tête dans les deux sexes.

Lèvre supérieure petite, inclinée, reçue dans une échancrure du chaperon.

Mandibules étroites, terminées en pointe, striées en dessus, sans dentelure.

Mâchoires et lèvre inférieure formant une trompe fléchie en dessous; lèvre inférieure presque linéaire.

Quatre antennules sétacées, menues; les antérieures de six articles, dont le second plus long; les postérieures de quatre, dont le premier très-long.

Ailes supérieures ayant une cellule radiale et appendicée; deux cellules cubitales presqu'égales, dont la seconde reçoit deux nervures récurrentes.

Corps velu ou pubescent; tête grosse; abdomen ovoïde, déprimé, et armé d'un aiguillon rétractile dans la femelle; jambes et premier article des tarses des pattes postérieures du même sexe très-velus; cet article très-long.

ESPÈCES.

1. Panurge grosse-tête.

Le mâle très-noir, velu; ses pattes postérieures à hanches unidentées, à jambes droites et uniformément velues.

2. Panurge dentipède.

Le mâle très-noir, velu; ses pattes postérieures à hanches unidentées, à jambes arquées, et ayant un faisceau de poils.

3. Panurge lobé.

Le mâle très-noir, velu; ses cuisses postérieures unidentées en dessous; antennes fauves, avec la base noire.

4. Panurge unicolor.

Le mâle très-noir, velu; ses cuisses postérieures unidentées en dessous; antennes entièrement noires.

5. Panurge très-noir.

Le mâle très-noir, velu; hanches et cuisses simples ou sans dent.

6. Panurge grison.

Noir, pubescent; poils gris; hanches et cuisses simples; milieu antérieur du chaperon presque bidenté.

1. Panurge groſſe-tête.

Panurgus cephalotés.

Panurgus mas corpore atro, villoſo; pedibus poſticis & coxis unidentatis; tibiis rectis, æquè hirſutis.

Son corps a environ cinq lignes de long; il eſt très-noir, luiſant, pointillé, & garni, particulièrement ſur le chaperon, de poils noirâtres; ceux des jambes & des tarſes ſont un peu plus clairs, preſque bruns. La tête eſt proportionnellement plus groſſe que dans les congénères. Les antennes ſont d'un brun-noirâtre, avec les premiers articles noirs. Les mandibules ſont noires, avec une tache fauve près du bout. Les organes ſexuels ſont très-ſaillans. Les épines des jambes & les derniers articles des tarſes ſont d'un brun-fauve. Le ſecond article des hanches poſtérieures ſe prolonge en deſſous en une dent ou épine courte, preſque droite ou aiguë. Les deux dernières jambes ne ſont pas arquées à leur baſe, & leurs poils n'y forment pas de faiſceaux, comme dans l'eſpèce ſuivante. Les ailes ſont un peu enfumées, avec le ſtigmate & les nervures bruns.

Il ſe trouve en Eſpagne, d'où il m'a été envoyé par M. Léon Dufour, médecin aux armées.

2. Panurge dentipède.

Panurgus dentipes.

Panurgus mas corpore atro, villoſo; pedibus poſticis, coxis unidentatis; tibiis arcuatis, faſciculato-piloſis.

Daſypoda urſina. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 13. *p.* 370. *n°.* 2. La femelle.

Apis urſina. Muſ. Lesk. p. 80. *n°.* 520. ?

Apis urſina, var. β. Kirb. *Monogr. Ap. Angl. tom.* 2. *p.* 178. *n°.* 1. *tab.* 16. *fig.* 1. La femelle.

Il reſſemble beaucoup à l'eſpèce précédente; mais il n'eſt long que de trois lignes & demie. Sa tête eſt moins groſſe. Les antennes ſont plus noires. Les derniers articles des tarſes ſont noirâtres. L'épine du ſecond article des hanches poſtérieures eſt proportionnellement un peu plus forte & un peu courbe à ſon extrémité. Le côté interne des deux dernières jambes eſt arqué & a un faiſceau de poils. Dans la femelle, ces jambes, ainſi que le premier article des tarſes qui en dépendent, ſont hériſſés de poils d'un fauve-pâle. Les ailes ſont moins obſcures que dans le Panurge Céphalote.

M. Kirby n'a connu que la femelle. C'eſt la variété β de ſon *Apis urſina*, variété qu'il ſoupçonne devoir être ſpécifiquement diſtinguée. Je regarde, en effet, l'*Apis urſina* de cet auteur comme la femelle de ſon *Apis bankſiana*, eſpèce toujours plus grande, & dont les derniers articles des tarſes ſont d'un brun-fauve. M. Illiger, dans ſon analyſe de l'ouvrage de M. Kirby, n'a pas fait mention de cette variété, & rapporte la figure que le naturaliſte anglais en a donnée à l'eſpèce propre; ce qui ne me paroit pas exact.

Le Panurge dentipède ſe trouve aux environs de Paris, vers la fin de l'été, & plus communément au midi de la France.

3. Panurge lobé.

Panurgus lobatus.

Panurgus mas corpore atro, villoſo; femoribus poſticis infrà unidentatis; antennis rufis, baſi nigris.

Panurgus lobatus. Panz. *Reviſ. der Hymenopt. p.* 210.

Andrena lobata, femina. Panz. *Faun. Inſect. Germ.* 82. *tab.* 16. Le mâle.

Trachuſa lobata, mas. Panz. *Ibid.* 96. *tab.* 18. La femelle.

Daſypoda lobata *atra, antennis rufeſcentibus, femoribus poſticis lobatis.* Fabr. *Syſt. Pyez. n°.* 3. Le mâle.

Apis calcarata. Scop. *Ent. Carn. n°.* 802. Le mâle.

Apis calcarata. Vill. *Entom. Linn. tom.* 3. *p.* 308. *n°.* 51. Le mâle.

Abeille éperonée. Oliv. *Encycl. méth. Hiſt. nat. tom.* 4. *p.* 81. *n°.* 12. Le mâle.

Apis linnæella *atra, nitida, glabriuſcula, antennis dimidiato-rufis.* Kirb. *Monogr. Ap. Angl. tom.* 2. *pag.* 179. *n°.* 2. *tab.* 16. *fig.* 2. Le mâle. ?

Daſypoda lobata. Illig. *Magaz. Für. Inſekt.* 1806. *p.* 86. Le mâle.

Daſypoda linnæella. Illig. *Ibid. p. ead.* Le mâle. ?

Il eſt très-voiſin du Panurge dentipède; mais il en eſt bien diſtingué par la poſition de la dent des pattes poſtérieures. Son corps a un peu plus de trois lignes de long. Il eſt très-noir, luiſant, pointillé, & parſemé de poils noirâtres. Les antennes ſont d'un fauve-pâle, avec les quatre ou cinq premiers articles noirs. La lèvre ſupérieure eſt bidentée au milieu du bord antérieur. Les mandibules du mâle ſont noires, avec une tache fauve: celles de la femelle, d'après la figure de Panzer, ſont preſqu'entièrement de cette dernière couleur. Les jambes & les tarſes, des pattes poſtérieures ſurtout, ſont garnis, dans le même individu, de poils rouſſeâtres; ils ſont moins épais & moins vifs dans le mâle. Les cuiſſes poſtérieures de celui-ci ont, au milieu de leur côté inférieur, une dent aiguë & crochue. Les derniers articles des tarſes ſont d'un brun-clair. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures & le ſtigmate noirâtres.

La description de l'Abeille linnéenne de M. Kirby convient à cette espèce; mais cet auteur ne faisant point mention de la dent si remarquable des cuisses postérieures, j'ai dû le citer avec doute: peut-être y a-t-il quelque méprise, relativement au sexe.

Il se trouve en Allemagne, & rarement en France. J'ai reçu le mâle de M. Vaudouer.

4. Panurge unicolor.

Panurgus unicolor.

Panurgus mas corpore atro, villoso; femoribus posticis, infrà unidentatis; antennis penitùs nigris.

Panurgus unicolor. Spin. *Inf. Ligur. Fasc.* 2. *p.* 54.

Panurgus unicolor. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4. *p.* 158.

Philanthus ater *hirtus, ater, abdomine brevi, conico.* Fabr. *Ent. Syst, em. tom.* 2. *pag.* 292. *n°.* 13. ?

Il ne diffère du précédent que par la couleur de ses antennes, qui sont toutes noires. D'après un individu que M. Maximilien Spinola m'a envoyé, la tête seroit encore proportionnellement plus grosse. Panzer a sans doute induit en erreur cet estimable savant lorsqu'il a décrit le mâle de cette espèce pour la femelle, & réciproquement.

Il se trouve aux environs de Gênes.

5. Panurge très-noir.

Panurgus ater.

Panurgus mas corpore atro, villoso; coxis femoribusque inermibus.

Panurgus ater. Panz. *Revis. der Hymenopt. p.* 211.

Trachusa atra. Panz. *Faun. Inf. Germ.* 96. *tab.* 19. Le mâle.

Apis ursina *atra, suprà glabriuscula, pedibus posticis, fulvo-hirsutissimis.* Kirb. *Monogr. Ap. Angl. tom.* 2. *p.* 178. *n°.* 1. La femelle, la variété exceptée.

Apis bankfiana *atra, nitida, glabriuscula, digitis rufis.* Kirb. *Ibid. tom. id. p.* 179. *n°.* 3. Le mâle.

Dasypoda ursina. Illig. *Magaz. Für. Insekt.* 1806. *p.* 85. La femelle.

Dasypoda bankfiana. Illig. *Ibid. pag.* 86. Le mâle.

Il est presqu'aussi grand que le Panurge grosse-tête, & lui ressemble beaucoup. Son corps est très-noir, luisant, pointillé, avec des poils peu épais, à l'exception de ceux qui garnissent la tête, les bords de l'abdomen & les pattes; ceux des jambes & des tarses sont d'un roussâtre-pâle; les autres sont noirâtres. La tête est forte, un peu moins cependant que dans le Panurge grosse-tête. Les antennes & les mandibules sont noires. La dépression postérieure des anneaux de l'abdomen est ici bien marquée. On ne voit point d'épine aux hanches ni aux cuisses des pattes postérieures. Les derniers articles des tarses sont d'un fauve-clair. Les ailes sont légérement enfumées, avec le stigmate & les nervures noirâtres.

Il se trouve en France, en Angleterre & dans l'Allemagne. Il est très-rare aux environs de Paris.

6. Panurge grison.

Panurgus canescens.

Panurgus niger, griseo-pubescens, coxis femoribusque inermibus, clypei medio antico subbidentato.

Il est long de deux lignes & demie, d'un noir peu foncé, luisant, avec des poils courts, clair-semés & grisâtres. Ceux des jambes & du premier article des pattes postérieures sont jaunâtres dans la femelle. Les antennes sont noires, avec une partie du dessous de la tige d'un brun-roussâtre. Les mandibules sont noires, avec une tache fauve. Les angles antérieurs de l'échancrure du chaperon sont un peu avancés en forme de dent. Les bords de cette échancrure, les côtés du chaperon, sont en partie roussâtres dans quelques individus. Le bord postérieur des anneaux de l'abdomen est plus pâle, comme décoloré, membraneux & plus luisant. Les hanches & les cuisses sont simples dans les deux sexes. Les derniers articles des tarses sont un peu bruns. Les nervures sont transparentes, sans la moindre teinte, avec les nervures & le stigmate blanchâtres. Le centre du stigmate est à demi transparent.

M. Maximilien Spinola a découvert cette espèce aux environs de Gênes. M. Léon Dufour l'a aussi trouvée en Espagne. *(Lat.)*

PAON. On désigne sous le nom de *grand Paon*, de *Paon moyen* & de *petit Paon* trois insectes de l'Ordre des Lépidoptères, qui appartiennent au genre *Bombyx*, & qui ont reçu des auteurs systématiques les noms de *Bombyx Pavonia major, media* & *minor.* Hubner nomme la première *Bombyx Pyri*; la seconde, *Bombyx Carpini*, & la troisième, *Bombyx Spini.* (*Voyez* Bombyx.)

PAON DE JOUR *ou* ŒIL DE PAON. C'est le nom que Geoffroy donne au Papillon Io. (*Voyez* Papillon.)

Fin du tome huitième.

TABLE

TABLE

DES NOMS LATINS CONTENUS DANS CE VOLUME.

M.

Mulio............... *Voyez* Mulion.
Muscides...................... Muscides.
Mutilla...................... Mutille.
Mutillariæ...................... Mutillaires.
Mycetophagus...................... Mycétophage.
Mycetophila...................... Mycétophile.
Myċterus...................... Myċtère.
Mydas...................... Mydas.
Mydasii...................... Mydasiens.
Mygale...................... Mygale.
Mylabris...................... Mylabre.
Mylasis...................... Mylase.
Mylæchus...................... Mylæque.
Myodocha...................... Myodoque.
Myopa...................... Myope.
Myriapoda...................... Myriapodes.
Myrmecia...................... Myrmécie.
Myrmecodes...................... Myrmécode.
Myrmeleon...................... Myrméléon.
Myrmica...................... Myrmice.
Myrmosa...................... Myrmose.
Mysis...................... Mysis.
Myzine...................... Myzine.

N.

Nabis...................... Nabis.
Naucoris...................... Naucore.
Nebria...................... Nébrie.
Necrobia...................... Nécrobie.
Necrophagi...................... Nécrophages.
Necrophorus...................... Nécrophore.
Necydalis...................... Nécydale.
Neides...................... Néide.
Nematus...................... Némate.
Nemestrina...................... Némestrine.
Nemoglossata...................... Némoglossates.
Nemognatha...................... Némognathe.
Nemoptera...................... Némoptère.
Nemosoma...................... Némosome.
Nemotelus...................... Némotèle.
Nemoura...................... Némoure.
Nepa...................... Nèpe.
Nephrotoma...................... Néphrotome.
Nerius...................... Nérie.
Nevroptera...................... Névroptères.
Nilio...................... Nilion.
Nite...................... Nitèle.
Nitidulariæ.............. *Voyez* Nitidulaires.
Nitidula...................... Nitidule.
Noċtuelitæ...................... Noċtuélites.
Noċtua...................... Noċtuelle.
Nomada...................... Nomade.
Nomia...................... Nomie.
Nosodendron...................... Nosodendre.
Notaspis...................... Notaspe.
Noterus...................... Notère.
Nothus...................... Nothus.
Notoneċta...................... Notoneċte.
Notoxus...................... Notoxe.
Nyċteribia...................... Nyċtéribie.
Nymphalis...................... Nymphale.
Nympha...................... Nymphe.
Nymphon...................... Nymphon.
Nysson...................... Nysson.

O.

Ochthera...................... Ochthère.
Ochtherus...................... Ochthère.
Ocydromus...................... Ocydrome.
Ocypode...................... Ocypode.
Ocyptera...................... Ocyptère.
Odacantha...................... Odacanthe.
Odanata...................... Odanathes.
Odontomyia...................... Odontomyie.
Odynerus...................... Odynère.
Œcophora...................... Œcophore.
Œdemera...................... Œdémère.
Œnas...................... Œnas.
Œstrus...................... Œstre.
Ogcodes...................... Ogcode.
Oletera...................... Olétère.
Oides...................... Oide.
Oligotrophus...................... Oligotrophe.
Omalisus...................... Omalise.
Omalium...................... Omalie.
Omalus...................... Omale.
Omophron...................... Omophron.
Onitis...................... Onite.
Onthophagus...................... Onthophage.
Opatrum...................... Opatre.
Ophion...................... Ophion.
Opilo...................... Opile.
Orchesia...................... Orchésie.
Orchestes...................... Orcheste.
Oribata...................... Oribate.
Orithyia...................... Orithyie.

Orneodes.............. *Voyez* Ornéode.
Ornithomyia.................. Ornithomyie.
Orfodacna.................. Orfodacne.
Orthocerus.................. Orthocère.
Orthoptera.................. Orthoptères.
Oryctera.................. Oryctères.
Oryſſus.................. Oryſſe.
Oſcinis.................. Oſcine.
Oſmia.................. Oſmie.
Oſmylus.................. Oſmyle.
Oſtracoda.................. Oſtracodes.
Otiophori.................. Otiophores.
Otites.................. Otite.
Oxæa.................. Oxée.
Oxybelus.................. Oxybèle.
Oxycera.................. Oxycère.
Oxyopes.................. Oxyope.
Oxyporus.................. Oxypore.
Oxytelus.................. Oxytèle.
Oxyrinchi.................. Oxyrinques.
Ozæna.............. *Voyez* Ozène.

P.

Pachyſtomus.................. Pachyſtome.
Pæderus.................. Pædère.
Pagurus.................. Pagure.
Pagurii.................. Paguriens.
Palarus.................. Palare.
Palæmon.................. Palémon.
Palinurus.................. Palinure.
Palpus.................. Palpe.
Pamborus.................. Pambore.
Pamphilius.................. Pamphilie.
Panagæus.................. Panagée.
Pangonia.................. Pangonie.
Panops.................. Panops.
Panorpatæ.................. Panorpates.
Panorpa.................. Panorpe.
Panurgus.................. Panurge.
Pupa.................. Nymphe.

Fin de la Table.

